



Passer et quitter la frontière? : les migrants africains "clandestins" à la frontière sud espagnole

Pauline Carnet

► To cite this version:

Pauline Carnet. Passer et quitter la frontière? : les migrants africains "clandestins" à la frontière sud espagnole. Sociologie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2011. Français. NNT : 2011TOU20093 . tel-00691680

HAL Id: tel-00691680

<https://theses.hal.science/tel-00691680>

Submitted on 26 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT

**De Sociologie (UTM)
D'Anthropologie sociale (US)**

*Dans le cadre d'une cotutelle entre l'Université de Toulouse Le Mirail
et l'Université de Séville*

Présentée et soutenue par *Pauline Carnet*
Le 20 septembre 2011

Titre :

PASSER ET QUITTER LA FRONTIERE?

Les migrants africains « clandestins » à la frontière sud espagnole

JURY

*Michel Agier, directeur de recherche, IRD, directeur d'études, EHESS –
Rapporteur.*

Arón Cohen Amselem, profesor titular, Universidad de Granada – Rapporteur.

Emma Martín Díaz, catedrática, Universidad de Sevilla – co-Directrice.

Angelina Peralva, professeure, Université de Toulouse Le Mirail – Directrice.

Olivier Pliez, directeur de recherche CNRS, LISST-CIEU.

Ana López Sala, científica titular, CSIC.

École doctorale : *TESC*

Unité de recherche : *LISST - CERS*

Directeur(s) de Thèse : *Angelina Peralva et Emma Martín Díaz*

A Nico, por su grandeza humana.

A Merzouga, por su sabiduría.

A cette étrangère partie de moi.

Remerciements

À ma directrice Angelina Peralva, pour m'avoir permis de travailler dans une grande liberté et m'avoir accompagnée tout au long de ces laborieuses années.

À ma directrice Emma Martín Díaz, pour ses encouragements, ses critiques et ses remarques avisés.

À Michel Agier, Arón Cohen Amselem, Olivier Pliez, Ana López Sala, pour avoir accepté d'être jury pour ce travail et pour leurs travaux percutants.

À « Mûsieur » Alain Tarrius, pour son « savoir-transmettre » le goût de la sociologie, pour son intelligence des situations, pour ses conseils, ses critiques et ses encouragements. Merci également à Régine Tarrius, pour son accueil.

À la Casa de Velázquez, pour avoir soutenu mon projet, et en particulier à son directeur, Jean-Pierre Étienvre, ainsi qu'à ses directeurs d'études Stéphane Michonneau et Xavier Huetz de Lempz ; aux membres du GEISA et à Manuel Delgado Cabeza pour leur accueil lors de mon séjour à Séville.

Aux membres du LISST-CERS, Michel Grossetti, Caroline Datchary, Ainhoa de Federico de La Rua et Daniel Welzer Lang et en particulier au groupe « Genre, Migrations, Marginalités », pour sa chaleur humaine. À Mehdi Alioua, Fatiha Majdoubi, Sonia Missaoui et Fatima Qacha, pour leur aide, leur soutien, leurs critiques, leurs conseils, et les nombreuses discussions sociologiques qui m'ont véritablement « guidée » dans ma recherche. À Nathalie Chauvac, pour ses relectures et ses remarques si pertinentes, pour son soutien de tous les instants, pour ses fous rires, son amitié, et les 100 000 tours de la MDR...

Aux membres de mon « apéro-lynchage » : Nathalie Chauvac, Alfonsina Faya, Américo Mariano, Olivier Notte, Audrey Parron.

À Sébastien Schied et Nathalie Bertrand, pour avoir été présents depuis le début et pour leur richesse d'âme.

À Boujemâa Ait Kalati, véritable superman de l'informatique ; à Renata Hosnedlova, pour ces fameux articles en pdf et à Eric Combes, mon relecteur de la dernière heure.

Aux personnes qui m'ont accueillie dans leurs colloques ou séminaires, en particulier à Alain Morice, pour avoir stimulé mes réflexions.

À Estefania Acién, Pascaline Chappart, Aly Tandian, Cheikh Bamba, Eduardo Rodriguez-Martin et Juan José Téllez pour leur accueil et leur aide sur le terrain.

Au « grand » Adouharmane Niang, qui se démène chaque jour pour le bien-être de tous, à lui, Fatou et Marjane, pour avoir égayé mon terrain de leur amitié. À Irina, véritable concentré de positivisme ; à Moha, Ismail et Abdelhak, pour m'avoir accueillie chez eux les bras ouverts au cours d'un inoubliable voyage ; à Teresa et Mohamed, parce qu'ils sont l'espoir personnifié. À Manolo, pour son courage et sa sincérité ; à Badara et sa famille, pour leur accueil au Sénégal ; à Samba, pour son incroyable geste de confiance ; au Padre Andrés, pour son accueil à Algésiras ; à tous les migrants et migrantes qui ont accepté de partager avec moi leur expérience et leur quotidien. Je remercie également, pour leur aide, Almeria Acoge, la Croix-Rouge d'Almeria, le SOC d'El Ejido, l'APDHA d'Almeria et de Cádiz et l'UGT de Cádiz et Bartolomé José Martínez García du Defensor del Pueblo de Madrid.

À Gilles et Jean-Baptiste, à mes amis de Colombes, de Madrid et aux membres de ma famille qui m'ont toujours encouragée malgré leurs doutes.

À Jean-Claude, pour lui avoir rendu le sourire, pour nous avoir apporté ce qu'il nous manquait, pour m'aider à grandir, encore et toujours. Merci d'être pour moi ce que nul autre n'est.

À ma mère, pour m'avoir enseigné la liberté et le respect, pour m'avoir toujours tendu la main et parfois portée à bout de bras. Mon pilier, mon étoile. Merci d'être toujours là. Merci d'avoir cru en moi.

À Mikel, pour avoir survécu à la rédaction de cette thèse, pour sa patience, sa compréhension et sa générosité. Merci de m'aimer libre, sans pour autant me laisser seule.

Glossaire

Almacén : « entrepôt ». Désigne également les usines de transformations des produits agricoles.

Arraigo social : « Enracinement social ». Processus de régularisation qui suppose d'avoir un contrat de travail, signé par le travailleur et le patron, pour une durée d'un an à compter de la demande ; de présenter des preuves de présence sur le territoire depuis trois ans ; de ne pas avoir d'antécédents pénaux dans son pays d'origine et d'accréditer des liens familiaux avec d'autres étrangers résidents ou, dans le cas contraire, d'obtenir un rapport de la localité espagnole de résidence prouvant son insertion sociale.

Cayuco : Pirogue. Elle sert à la pêche et qu'utilisent les migrants pour venir en Europe.

CCAA (Comunidades Autónomas) : « Communautés Autonomes ». L'Espagne est une monarchie constitutionnelle qui dispose d'un « gouvernement central » et de gouvernements locaux, correspondant chacun à une « communauté autonome ».

CCOO (Comisiones Obreras) : « Commissions ouvrières » – syndicat national ouvrier.

CETI (Centro de Estancia Temporal de Inmigrantes) : Il n'existe que deux « Centres de Séjour Temporaire pour Immigrants », situés respectivement dans les enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla. Il s'agit de centres « ouverts », en ce sens que les migrants peuvent sortir en ville la journée. Pourtant leur séjour est loin d'être « temporaire » et certains y restent jusqu'à deux ans, attendant l'issue de leur situation administrative.

CIE (Centro de Internamiento para Extranjeros) : « Centre d'Internement pour Etrangers ».

COEXPHAL (Cosecheros y Exportadores de Productos Hortofrutícolas de Almería) : Association d'organisations d'exportateurs et de producteurs de produits maraîchers et fruitiers d'Almería.

Cortijo : Petite maison rurale située au milieu des serres et utilisée pour loger les journaliers agricoles, espagnols puis étrangers.

Diseminado : « Disséminé ». Adjectif qui caractérise les logements dispersés dans la campagne et éloignés les uns des autres.

Finca : Propriété rurale

Gestoría : Agence de gestion.

Guardia Civil : « Garde civile ». Gendarmerie espagnole.

INE (Instituto Nacional de estadística) : Institut national de statistique.

IEA (Instituto de Estadística y Cartografía de Andalucía) : Institut de statistique et de cartographie d'Andalousie.

Jefe : « Chef », « patron ».

Invernadero : Serre.

Planeadora: Embarcation puissante utilisée pour le trafic de haschich dans le Détroit de Gibraltar.

Locutorio : Taxiphone.

MIR : Ministère de l'Intérieur en Espagne.

Moro : « Maure ».

Moreno : « Brun », « Bronzé ».

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations.

Padrón municipal : Registre de la mairie ou tout habitant, national ou étranger, régularisé ou, peut s'inscrire pour accéder à différents droits – par exemple la santé publique ou la scolarisation des enfants. A noter cependant que l'Andalousie est la seule communauté autonome où l'inscription sur le registre municipal ne constitue pas un pré-requis pour obtenir la carte sanitaire.

Patera : Petite barque en bois qui sert à la pêche et qu'utilisent des migrants pour venir en Europe.

Payo : C'est par ce terme que les Gitans désignent les non-Gitans.

PP (Partido Popular) : « Parti Populaire » – principal parti de droite.

PSOE (Partido Socialista Español) : « Parti Socialiste Espagnol » – principal parti de gauche.

Salvamento Marítimo : Services de sauvetage maritime, dépendant de la marine marchande. Leur bateau, de couleur rouge, conduit la plupart des migrants à le considérer comme appartenant à la Croix-Rouge.

SIVE : « Système Intégré de Surveillance Extérieure » dont l'objectif est de « lutter contre l'immigration irrégulière, le trafic de drogue et autres trafics illicites ». Il s'appuie sur des équipes maritimes, aériennes et terrestres et utilise la haute technologie : radars sensoriels, caméras thermiques et infrarouges. Il a été mis en fonction en 2001 dans le détroit de Gibraltar et peu à peu étendu aux provinces orientales du pays ainsi qu'aux îles Canaries.

SOC (Sindicato de los Obreros del Campo) : « Syndicat des Ouvriers Ruraux ».

UGT (Unión General de Trabajadores) : « Union Générale des Travailleurs. »

*** :** Traduction personnelle à partir de l'espagnol ou de l'anglais.

Préambule

« Mais, pourquoi une fille comme vous travaille sur un sujet comme ça ? »

Voici à peu près ce que m'a demandé un jour une chercheuse. Tout au long de ma thèse, des proches, des chercheurs, des curieux, m'ont posé – chacun avec ses mots – cette même question. Ce faisant, on me signifiait que travailler sur les migrations « clandestines » africaines à la frontière sud-espagnole, lorsqu'on est une « fille comme moi », n'allait pas de soi. Mais qu'est-ce donc qu'une « fille comme moi », ou plutôt, qu'est-ce que les gens percevaient en moi comme étant en décalage avec mon sujet de recherche ? Mes interlocuteurs me donnaient un premier élément de réponse lorsqu'ils me posaient cette autre question : « tu es d'origine espagnole ? » Vraisemblablement, être « originaire de » – d'Afrique subsaharienne, du Maghreb ou d'Espagne – aurait suffi à expliquer mon intérêt pour une telle recherche, ce que mes ascendances auvergnates, aveyronnaises, bretonnes et belges n'expliquaient pas. J'apparaissais visiblement comme appartenant à cette catégorie de la classe moyenne aisée, qui semblait m'éloigner de la figure du « sociologue-baroudeur » immergé dans la vie précaire des migrants « clandestins ». J'apparaissais en quelque sorte trop extérieure à leur réalité, trop étrangère à leurs mondes, trop différente d'eux pour que la traversée de cette frontière supposée entre eux et moi, par la recherche, soit compréhensible.

Pourtant, il n'est pas nécessaire d'être migrant pour faire l'expérience du sentiment d'être étranger ni même pour considérer la mobilité géographique comme une solution. C'est peut-être pour cela que je me suis très tôt rapprochée de personnes qui elles, avaient une expérience mêlant figure de l'étranger et figure de la mobilité. Sans doute dois-je également signaler que mon histoire familiale et personnelle m'a située à la frontière entre des mondes et des conceptions du monde parfois si différents qu'ils en étaient opposés et, toujours en tension : attributs bourgeois ou au contraire populaires, tendances xénophobes ou au contraire revendication à la tolérance de l'Autre. Enfin, il y a l'Espagne.

Enfant, l'été, les vacances familiales avaient inmanquablement lieu en Espagne, dans la région d'Alicante. À l'époque, le voyage en voiture depuis la région parisienne durait

deux jours entiers. Nous allions toujours au même endroit et retrouvions toujours les mêmes personnes, elles aussi en vacances – des Espagnols, venus de Madrid pour la plupart. Les kilomètres s’accumulaient sur le compteur, les cassettes de Johnny Clegg et des Gipsy Kings passaient en boucle, la sueur gagnait les plis de nos corps dans l’habitable non climatisé tandis que les paysages défilaient sous nos yeux. Nous n’étions pas les seuls sur la route. Des milliers d’estivants traversaient l’Espagne en direction du Maroc et de l’Algérie. Par la fenêtre, j’observais, médusée, ces voitures-escargots qui croulaient sous le poids des valises, sacs et cartons en tout genre. Pourquoi avaient-ils autant de bagages ? Ma mère – institutrice dans ce qui allait devenir une « Zep » et fière de l’être – m’expliqua ce mystère : il n’y avait pas que des bagages dans ces voitures, il y avait aussi plein de cadeaux ! Ces voyageurs avaient encore un long chemin à faire, ils allaient beaucoup plus loin que nous et ils apportaient tous ces cadeaux à leurs familles qu’ils ne voyaient que pendant les vacances. Ma mère eut beau m’expliquer qu’il pouvait s’agir d’électroménager, je ne décollais pas le nez de la fenêtre : que n’aurais-je pas donné pour découvrir tous ces cadeaux ! Plus tard, alors que j’étais adolescente et que je visitais pour la première fois Madrid, une sensation étrange m’envahit. J’étais là depuis deux jours et je trouvais à cette ville quelque chose de bizarre que je ne m’expliquais pas. Puis soudain, en croisant un homme dans la rue, j’ai compris : c’était le premier « noir » que je voyais en deux jours ! Je me remémorais alors le métro parisien..., la différence avec le métro madrilène était flagrante : ici, il n’y avait que des « blancs » ! Nous étions au début des années 90. J’avais quatorze ou quinze ans à l’époque et depuis, l’Espagne a changé. Mes amis espagnols, qui, pour certains, n’avaient découvert les « kebabs » qu’à Paris, mangent aujourd’hui régulièrement des « kebab », à quelques mètres de chez eux.

Quelque part, j’ai sans doute été poussée à cette recherche par le besoin de mieux comprendre quelque chose qui me touchait *ici et là-bas* ; par la volonté de ne pas voir se répéter, en Espagne, les erreurs faites en France ; par la peur de voir, dans ce pays où je suis étrangère, mais qui est pourtant mien, les pseudo « identités » se polariser, le vivre-ensemble mis en danger, les peurs être exacerbées, la xénophobie se développer.

« Je ne vois pas comment quelqu'un pourrait venir ici et voir comment les gens sont entassés, sans argent ou sans travail, et ne pas vouloir que certaines choses changent. Mais je crois qu'on doit faire les choses pour lesquelles on est le mieux préparé. Je ne veux pas être un réformateur et je ne suis pas taillé pour faire de la politique. Je veux juste comprendre ces choses du mieux que je peux et les écrire, si cela a une influence quelconque... » (William Foote Whyte 1952 –éd. 2002 : 323)

« Le mal qui est dans le monde vient presque toujours de l'ignorance, et la bonne volonté peut faire autant de dégâts que la méchanceté, si elle n'est pas éclairée. » (Albert Camus 1947 : 124)

INTRODUCTION

« Je suis convaincu que l'évolution réelle des idées lors d'une recherche ne correspond pas aux propositions formelles que nous pouvons trouver dans les manuels de méthodologie. Les idées se développent en partie grâce à notre immersion dans la masse de données et dans le flux global de l'expérience vécue. » (Foot Whyte, 2002 : 312)

1 Intentions d'une recherche



« *No border, no nation. Fuck deportation* ». Ce graffiti, pris en photo dans les rues de Lisbonne, fait écho à un débat actuel, mais ancien, au centre duquel sont placés les frontières et l'étranger. Ceux qui prônent la liberté de circulation pour tous s'opposent aux partisans de la fermeture des frontières. Les uns dénoncent « l'Europe forteresse » ; les autres, « l'Europe passoire ». Dans ce débat, tous posent une même question : celle de la légitimité, celle du pourquoi. Pourquoi viennent-ils ? Pourquoi les laisser venir ? Pourquoi leur interdire de venir ? Combien de migrants entrent en Europe sans y être invités ? Faut-il ouvrir ou fermer les frontières ? Ou dans quelle mesure le faire ? Ces migrants sont-ils intégrés ? Intégrables ? Dans ce débat, en effet, sont distingués ceux que l'on présente comme les plus « Autres », les plus étrangers parmi les étrangers. Disons-le clairement, ces questions – politiques, militantes, humanistes – ne feront pas l'objet de cette étude. Car ce n'est pas le pourquoi qui m'intéresse, mais le comment.

Frontière. Nation. Expulsion. Au-delà de ces discours partisans, ce graffiti renvoie à un rapport de force entre migrants et États : à la volonté migratoire des premiers s'opposent les frontières établies par les seconds. De ce rapport de force naissent ces migrants que l'on appelle les « clandestins » ou les « sans-papiers ». Mais comment les choses se passent-elles lorsqu'on veut entrer, et que l'on réussit à entrer, dans un espace qui nous est interdit ? Comment se traduit ce rapport de force dans l'expérience quotidienne des migrants ? Poser un tel questionnement, c'est s'interroger sur un processus et sur l'ensemble des acteurs qui y interviennent. C'est aussi observer un parti-pris : focaliser mon attention sur les migrants eux-mêmes.

En 2005, en situation de croissance économique, l'Espagne effectuait pour la septième fois un processus extraordinaire de régularisation – qui a concerné environ 700 000 migrants – au grand dam de ses partenaires européens. Rappelons qu'en une décennie, l'Espagne a cessé d'être uniquement un pays d'émigration pour devenir, également, un pays d'immigration. En 2010, l'Institut National de la Statistique (INE) comptait 1 574 123 Espagnols résidant à l'étranger, la plupart dans les Amériques et en Europe. La même année, la population étrangère résidant en Espagne s'élevait à 5 747 734 personnes, dont 2 459 180 ressortissants de l'UE, 1 843 720 en provenance des Amériques et 928 602 du continent africain. En 1996, les migrants étrangers n'étaient que 542 314. Nous sommes donc là face à un changement radical et profond qui s'est produit en un laps de temps très court, à l'échelle d'une génération. Ce changement, qui ne se fait pas sans heurts, a longtemps situé l'Espagne en porte-à-faux face à ses alliés européens quant à son rôle de gardien de la frontière sud-européenne. En entrant dans l'Union européenne au cours de sa transition démocratique, l'Espagne a dû se plier à l'injonction communautaire de contrôle des circulations migratoires et de lutte contre l'immigration clandestine ; alors même qu'elle entamait un développement économique nécessitant une main-d'œuvre étrangère importante. La politique espagnole était donc nécessairement en décalage avec celles des autres pays membres.

J'ai effectué la plus grande partie de mon terrain en 2006 et 2007, soit au moment où ceux qui avaient bénéficié de la « régularisation massive » de 2005 cherchaient à renouveler leur autorisation de séjour et où ceux qui en avaient été exclus cherchaient d'autres moyens d'être régularisés. L'année 2006 avait également marqué une intensification des arrivées de Subsahariens dans les Iles Canaries, provoquant *« une crise humanitaire sans précédent dans l'archipel (...) et une mise à l'épreuve de toutes les institutions et de la société civile » ainsi que des tensions entre les différentes autorités administratives et une offensive diplomatique du gouvernement espagnol avec les pays d'origine et l'UE. »** (López Sala 2007) L'État espagnol – tout en demandant de l'aide à l'UE – mettait en avant l'efficacité de ses contrôles aux frontières, notamment par le développement du « Système Intégré de Surveillance Extérieure » (SIVE). Il multipliait les rapatriements de migrants clandestins dont l'entrée, prétendait-il, était facilitée par des « mafias » qui, en plus de pratiquer des prix exorbitants, avaient l'outrecuidance de faire croire qu'en Espagne on peut travailler sans avoir de papiers. *« En Espagne, il n'y a pas de travail pour les personnes qui n'ont pas de papiers (...) »*

Les mafias sont en train de transmettre un message complètement irréal. »* – avait déclaré à l'époque Consuelo Rumí, alors secrétaire d'État à l'Immigration et l'Émigration.¹ Les migrants dits « clandestins » seraient donc victimes de « mafias » dont il faudrait les protéger – encore plus lorsqu'il s'agit de femmes. D'autant que leur voyage se solderait par l'échec : la mort ou l'absence de travail. Or, des pans entiers de l'économie embauchent des travailleurs sans-papiers. L'Andalousie, région frontalière avec l'Afrique et spécialisée dans l'agriculture, connaît bien ce phénomène. Ayant pour fonction de fournir en matières primaires et en main-d'œuvre les zones les plus industrialisées (Delgado Cabeza 2002), elle serait la deuxième communauté autonome du pays – après la Murcie – à posséder le taux de travail illégal le plus important, principalement dans le service domestique, la confection, l'hôtellerie, l'agriculture, la construction ; soit les secteurs clés de la main-d'œuvre immigrée (Ferraro García 2002). Les migrants qui n'entrent pas dans ces économies et ne bénéficient pas de « travail au noir » sont d'ailleurs soupçonnés de tomber dans la délinquance.

Nous avons donc d'un côté, des instances étatiques qui mêlent contrôle et tolérance ; de l'autre, des migrants qui évoluent entre stratégies et contraintes. De fait, la plupart des recherches sociologiques et anthropologiques insistent soit sur les capacités des migrants à la mobilité, soit sur les situations d'exploitation économique découlant des politiques migratoires. Or, on peut constater un certain croisement entre ces différents aspects de la réalité : migrants et instances étatiques sont en interaction et l'expérience des premiers est loin d'être figée dans le temps et dans l'espace. Je me situe ainsi à l'intersection entre ces deux approches du fait migratoire.

S'intéresser aux migrations dites « clandestines » en Espagne invite, de facto, à se situer dans un entre-deux. D'une part, son versant sud constitue une porte d'entrée pour les migrants en provenance de l'Afrique. D'autre part, le pays propose aux migrants étrangers un modèle d'intégration basé essentiellement sur le travail. Mais les descriptions des modalités des migrations internationales en direction de l'Espagne sont essentiellement centrées sur l'expérience des migrants avant la frontière ou, au contraire, sur leur « intégration » postérieure à la société espagnole – quelle qu'en soit

¹ Europa Press. 22/09/2006.

la qualité. Peu de choses sont dites sur ce qui se passe entre ces deux situations, comme si le passage de l'une à l'autre était une évidence. Cette thèse a ainsi pour objet non pas seulement les modalités de passage de la frontière européenne, mais surtout les modalités de construction du projet migratoire après ce passage.

N'ayant pu accompagner les migrants dans les moments proprement dit de leur passage de la frontière, je me centrerai d'une part sur la reconstitution de leurs récits concernant ces déplacements et, d'autre part, sur l'observation, dans une étape européenne (la province d'Almeria), des interactions, des transactions, des rencontres des migrants entre eux (migrants nouveaux venus et migrants sédentarisés) et des migrants avec différents acteurs locaux.

Comment, dans une Europe qui renforce les contrôles, au point d'être parfois présentée comme une « forteresse », les passages dérogatoires au droit commun de personnes sont-ils possibles ? Comment ces migrants, que je qualifierai de « clandestinisés » afin d'éviter les ambiguïtés des qualificatifs « clandestins » et « illégaux », négocient-ils leur présence une fois cette frontière franchie ? Autrement dit, comment et avec qui ces migrants coopèrent-ils, négocient-ils ou entrent-ils en conflit pour réaliser leurs projets migratoires ? Et quelles sont les articulations entre, d'un côté, les stratégies des migrants clandestinisés, et, de l'autre, les logiques des institutions et des acteurs locaux ? Ce questionnement implique de considérer les migrants comme des acteurs capables de mobiliser des ressources face à un cadre fortement contraignant.

À partir d'une approche interactionniste et compréhensive, je me centre sur les logiques des migrants, qui par la migration cherchent à devenir les créateurs de leur propre vie et développent des stratégies visant à augmenter leur marge de manœuvre ou leur autonomie. Il s'agit d'interroger à la fois la façon dont les migrants parviennent à se déplacer géographiquement en dépit du cadre contraignant des politiques migratoires actuelles, et la manière dont ils investissent les espaces dans lesquels ils s'inscrivent temporairement ou durablement. La migration « clandestinisée » est ici conçue comme un processus, une action collective qui impliquent différents acteurs ou systèmes d'acteurs migrants comme sédentaires, étrangers comme autochtones. Elle est aussi conçue comme une épreuve susceptible de modifier en profondeur l'univers de représentation des migrants.

Je m'intéresserai donc également aux logiques des acteurs locaux et des institutions locales et nationales. Si celles-ci se présentent comme le cadre des contraintes aux circulations des migrants, elles sont aussi parfois autonomes les unes vis-à-vis des autres, et elles doivent donc effectuer quelques arrangements au vu des décalages entre les injonctions légales qu'elles reflètent et la réalité sociale qu'elles doivent gérer. Si les dispositifs étatiques et les acteurs économiques locaux ne sont pas au cœur de cette thèse, il reste qu'une attention sera portée à l'articulation de leurs logiques avec celles des migrants (considérant l'ensemble des migrants africains à cette étape).

Il s'agit de saisir « la structure feuilletée » du social (Revel 1996) en me situant au croisement des politiques migratoires, des réalités économiques locales et des initiatives des migrants africains – en me focalisant principalement sur ce dernier point – tout en prenant en compte le processus de passage, qui comporte un avant et un après.

Je cherche donc à analyser les migrations « clandestinisées » sous l'angle des mobilités (Tarrius 1987 ; Simon 1981) tout en me centrant sur un espace-temps particulier (le temps qui suit le passage de la frontière et la région d'Almeria en Andalousie) qui place le migrant en situation de vulnérabilité. Je reprends en effet l'hypothèse proposée par A. Tarrius, selon laquelle la mobilité, permise par le « savoir-circuler » des migrants, constitue une nouvelle modalité de la mobilisation internationale de la force de travail. Cette hypothèse me conduit à en poser deux autres. Premièrement, je propose de qualifier les mobilités des migrants clandestinisés d'« errance maîtrisée », maîtrise qui se fait essentiellement à travers les relations sociales et la constitution de réseaux sociaux. Toutefois, ce n'est pas tant la morphologie des réseaux de migrants (Potot 2003) ou la constitution de systèmes migratoires (Simon 1996) qui m'intéresse, que la typicalité des formes de mise en relation, ou, pour le dire autrement, la typicalité des stratégies relationnelles (Latouche 2004) des migrants dans des situations correspondant à ce que j'ai considéré comme deux phases du projet migratoire : le passage de la frontière (géographique) et la recherche du travail/papiers. Deuxièmement, j'ai constaté l'existence d'un espace-temps autre, d'une instance intermédiaire entre le passage de la frontière et l'insertion dans l'espace européen, que je nomme « instance zéro ». Celle-ci désigne un temps plus ou moins long caractérisé par la répétition de situations élémentaires de survie qui autorisent l'exploitation maximale du migrant. Un temps où celui-ci cherche les moyens d'éviter cette répétition ou d'en sortir.

2 Migrations internationales : circulations, réseaux et économie souterraine.

Les débats autour des études sur les migrations internationales se cristallisent sur deux figures – celle du migrant « clandestin » et celle de l'étranger comme commerçant cosmopolite – auxquelles correspondent des approches distinctes de l'économie souterraine. Cette dernière est en effet étudiée sous trois angles d'analyse, qui se distinguent autant qu'ils se complètent² : l'économie souterraine comme forme d'économie sociale ou solidaire³ ; l'économie souterraine comme expression du transnationalisme et enfin l'économie souterraine comme expression du système capitaliste d'exploitation de la main d'œuvre. Si l'ensemble de ces recherches signale les liens, voire l'interdépendance entre les économies dites « formelles » et « informelles » ; lorsqu'elles sont rattachées à l'étude des migrations internationales, elles se distinguent par la place plus ou moins grande faite à la mobilité et à l'univers des représentations des migrants eux-mêmes. C'est donc à la question de la mobilité qu'il sera essentiellement fait référence ici : les différentes typologies de migrations auxquelles les sociologues se sont intéressés, ce que celles-ci supposent en termes de pratiques économiques, et enfin la place de l'étranger dans la société que ces mobilités impliquent.

2.1 De la sociologie de l'immigration à la sociologie des migrations : de l'immigré au transmigrant.

En France, c'est dans les années 60 que s'est construite la « sociologie de l'immigration ». À l'époque prédominaient les analyses d'inspiration marxiste qui

² Par exemple, les études sur le commerce dit « ethnique » soulignent tant l'exploitation des migrants installés sur les nouveaux venus que les possibilités de réussite économique, notamment à partir d'une organisation interne et solidaire (Ma Mung 1992 ; Auguin 2007).

³ Dans ce cas, l'économie souterraine permet aux populations plus ou moins précaires d'une part de survivre, de se débrouiller, ou d'augmenter leur « fin de mois », d'autre part, de renforcer le lien social et de créer des solidarités (Latouche 1991, 2004 ; Lautier 1994 ; Kokoreff 2002 ; Weber 1989 ; Tafferant 2007). De fait, les études adoptant cette perspective se sont d'abord centrées sur les populations du « Tiers-Monde », avant de considérer aussi les populations des quartiers marginaux ou les ouvriers du « Premier-Monde ».

évacuaient toute référence à une identité autre (sexuelle ou ethnique) que celle de classe (Juteau 1999 ; Guillemaut 2007). L'immigration s'effectuait alors dans le cadre du modèle classique de l'appel à la main-d'œuvre étrangère, développé après la Seconde Guerre mondiale – les travailleurs étrangers étant en grande partie issus des anciennes colonies. S'inspirant des travaux de l'École de Chicago (elle-même influencée par ceux de G. Simmel), la sociologie française de l'immigration a adopté une approche en terme d'intégration *versus* discrimination de l'« immigré » étranger dans les sociétés dites d'« accueil ». Dans les années 80, A. Sayad (1999a) montre les limites de cette posture ethnocentrée et avance la nécessité de s'intéresser à l'émigration pour comprendre l'immigration en même temps qu'il soulignait le lien de cet ensemble avec le colonialisme. En Espagne, la sociologie s'est d'abord intéressée à l'émigration des Espagnols avant de se pencher sur l'immigration étrangère dans le pays, suivant ainsi le processus historique de ce dernier. De fait, plusieurs auteurs soulignent l'assujettissement des études sur l'immigration à l'État espagnol, dont les demandes croissantes ont largement déterminé la manière dont les sciences sociales ont analysé – et analysent encore – le phénomène migratoire (Solana, Morén, de Miguel, Pascual 2002).

Ces perspectives sont peu à peu remises en cause, dès la fin des années 80 en France et à la fin des années 90 en Espagne.

En France, l'essor de la mondialisation et de la mobilité qui l'accompagne a conduit plusieurs chercheurs à explorer de nouvelles catégories d'analyse, s'éloignant des perspectives intégrationnistes de cette sociologie de l'immigration au profit d'une « socio-anthropologie de la mobilité ». Cette dernière s'attache à dévoiler le fonctionnement des réseaux transnationaux de migrants ainsi que les savoir-faire qu'ils développent dans leurs circulations.⁴

Les analyses en terme de réseau, attachées aux études sur les migrations, ont permis de dépasser le prisme des facteurs push/pull économiques pour, au contraire, comprendre les logiques de mobilité des migrants eux-mêmes. Aux États-Unis et en France, les

⁴ Sur ce point, le lecteur pourra se reporter au « Bilan des travaux sur la circulation migratoire » (1998) dirigé par E. Ma Mung.

chercheurs se sont d'abord intéressés à la façon dont les réseaux de migrants (déjà étudiés par Thomas et Znaniecki en 1919) permettaient la circulation entre pays de départ et d'arrivée (Faist 1997) à travers la mise en place de « filières migratoires » et de « chaînes migratoires ». Les migrants installés favorisent en effet l'arrivée de nouveaux migrants à l'intérieur de réseaux constitués essentiellement sur la base de liens familiaux et amicaux (Ma Mung, Dorai, Loyer, Hily 1998). Aux États-Unis, les auteurs travaillant sur les « migrant networks » (ou « migration networks ») insistent sur la notion de capital social, c'est-à-dire à la capacité des individus d'accéder à des ressources à travers leur réseau social. La qualité et la quantité du capital social détermineraient les possibilités migratoires (K. Espinosa et D. Massey 1997). Pour Portes (1998), ses sources expliqueraient les modalités de mobilisation du réseau.⁵ Il signale également (2008) que le capital social a des conséquences tant positives que négatives (soutien moral, bénéfices économiques, contrôle social, excès des demandes d'aide, restriction de la liberté, etc.). R. Waldinger (1997) relève d'ailleurs l'aspect normatif du réseau à travers la notion de « social closure » : le réseau migrant ne fournit pas que des ressources, il est également coercitif. D. Massey (1998) définit le « migrant network » comme étant *« l'ensemble de liens interpersonnels qui relient les migrants, les futurs migrants, et les non-migrants dans les espaces d'origines et de destination, à travers les liens de parenté, d'amitié, et une origine communautaire partagée »*. En France, les chercheurs conçoivent plutôt le réseau comme *« un ensemble de relations qui tournent autour d'un principe organisateur (...) : échanges réciproques ou objectifs communs »* et qui, du fait de normes peu rigides, *« permet une adaptation plus facile à leur contexte sociospatial que des groupes institutionnalisés. »* (Ma Mung, Dorai, Hily, Loyer 1998 : 41) La notion de réseau est alors liée au concept de « circulation migratoire » : *« issu de celui de migration [il] fait référence à la mobilité des hommes, avec leurs itinéraires, leurs moyens de transport et de communication, la pratique effective et affective de l'espace parcouru, entre l'espace d'origine et l'espace de résidence »* (De Tapia, 1996). Invitant à se détacher des visions ethnocentristes, l'ensemble de ces analyses a peu à peu mis à mal la traditionnelle dichotomie entre

⁵ Il distingue quatre sources : d'un côté l'échange réciproque (« reciprocity exchange ») et la confiance forcée (« enforceable trust ») ; de l'autre les valeurs collectives intériorisées (« value introjection ») et la solidarité résultant des liens créés au cours d'une expérience commune (« bounded solidarity »).

« pays d'émigration » et « pays d'immigration » en offrant une lisibilité des espaces sociaux transnationaux (Berthomière et Hily 2004). Mais à la vision relativement bipolaire des chercheurs états-uniens travaillant sur les réseaux et les transmigrants (Portes 1999, 2001 ; N. Glick-Schiller, L. Basch, C. Szanton-Blanc 1995), l'attention portée à la circulation, par les chercheurs français, les conduit à prendre en compte l'ensemble des espaces traversés par les migrants et l'utilisation de leur dispersion dans l'espace comme une ressource (Ma Mung 1999).

A. Tarrius (1989) élabore une « *anthropologie du mouvement* » qui prend en compte trois niveaux d'analyse du rapport espace/temps caractéristiques des mobilités migratoires : les déplacements de proximité, les déménagements à l'intérieur de l'espace d'accueil, et les grands parcours migratoires internationaux. Il observe l'existence d'espaces sociaux originaux, qu'il nomme « *territoire circulatoire* » (1992, 1993). Ces derniers « *englobent les réseaux définis par les mobilités de populations qui tiennent leur statut de leur savoir-circuler [...]. Tout espace est circulatoire, par contre tout espace n'est pas territoire. La notion de territoire circulatoire constate une certaine socialisation des espaces supports aux déplacements. Les individus se reconnaissent à l'intérieur des espaces qu'ils investissent ou traversent au cours d'une histoire commune de la migration, initiatrice d'un lien social original. Ces espaces offrent les ressources symboliques et factuelles du territoire.* » (Tarrius 1993). Ces territoires dépassent le cadre des États nations et sont le support d'activités commerciales exercées par les « *fourmis de la mondialisation* » (1992) – ces migrants qui circulent et font circuler des marchandises licites dans l'économie souterraine, tirant leurs bénéfices du différentiel de richesse entre différents pays. Le sociologue développe ainsi la figure du migrant « *nomade* », dont les espaces de références sont multiples et qui participe à des réseaux impliquant des migrants de diverses origines, réunis autour du « *respect de la parole donnée* ».

En Espagne, comme en France, la prédominance des analyses en terme d'intégration, depuis une perspective nationale, voire régionale, a occulté le caractère transnational des migrations ; sans compter qu'elles ont longtemps été limitées à des études quantitatives élaborées à partir des données issues de l'administration publique. Ce n'est qu'à la fin des années 80 que la sociologie et l'anthropologie espagnoles développent des études qualitatives et à la fin des années 90 qu'apparaissent les thèmes des réseaux

migratoires et du transnationalisme⁶ (Giménez Romero 1996 ; Suarez Navas 1998) – dans lesquels se spécialise l’anthropologie sociale. La sociologie et l’anthropologie espagnoles ont emboîté le pas des travaux états-uniens, mais de récentes recherches, comme celle de la géographe C. Pedone sur les migrants équatoriens (2003), incluent la pluralité de lieux de destination.

On est ainsi passé de l’immigré (en France) et de l’immigrant (en Espagne) au migrant (dans les deux pays) puis, au transmigrant, au « migrant nomade » et au « migrant connecté » (en France). Aussi convient-il de revenir sur les définitions et les utilisations de ces différents termes. Juridiquement, la qualité d’étranger est relative à la nationalité, tandis que celle d’immigré l’est au pays de naissance. La notion d’immigrant insiste quant à elle sur le mouvement et le caractère social de l’immigration, mais reste tributaire de la perspective d’intégration⁷ — entendue dans son sens classique⁸. C’est ce terme, emprunté au vocabulaire anglophone avant d’être utilisé en France, qui est employé dans le langage administratif espagnol et nombre d’études scientifiques sur les migrations. Autrement dit, les termes d’immigré et d’immigrant désignent des personnes venues pour rester. Au contraire, la notion de *migrant* insiste sur le mouvement et s’éloigne du modèle classique de l’intégration : le migrant se déplace, il peut rester, mais aussi s’« installer dans le mouvement », notamment à travers des pratiques transnationales. Le migrant s’oppose à la notion d’*homme marginal* de Park (1928), ni d’ici ni de là-bas, en étant au contraire d’ici et de là-bas à la fois, il est « nomade » (Tarrius et Missaoui 1995). Cette nouvelle perspective vise à libérer l’analyse sociologique du cadre de l’État nation et des rapports sociaux qu’il institue localement, pour mieux comprendre les logiques sous-jacentes des migrations actuelles, qui s’inscrivent dans des réseaux dépassant largement les cadres étatiques. Ces réseaux sont aussi soutenus par les TIC. D. Diminescu, analysant les fonctions des TIC dans les

⁶ Notamment impulsées par la création, en 1994 de la *Sociedad de Estudios Transnacionales*, à Cordoba, qui deviendra plus tard le *Instituto de Estudios Transnacionales*.

⁷ « Parler des “immigrants” qui se sont installés en France, c’est souligner le rôle essentiel qu’ils ont joué dans l’histoire contemporaine de la nation française tout en mettant l’accent sur la dimension sociale de l’immigration, notamment le déracinement, l’exclusion, mais aussi toutes les activités de la vie quotidienne qui contribuent à l’intégration dans le pays d’accueil ». (Noiriel 2002 : 7)

⁸ Bien que la notion d’intégration ait connue diverses définitions, celle-ci a toujours été conçue comme dépendante du cadre étatique d’une part et de l’individu d’autre part.

configurations des circulations migratoires depuis 1999, a ainsi fait émerger la figure du « migrant connecté » (2005), caractérisé par « *la multiappartenance (aussi bien aux territoires qu'aux réseaux), l'hypermobilité, la flexibilité sur le marché du travail, la capacité de transformer une habilité relationnelle en une compétence productive et économiquement efficace, sont des traits qui vont se retrouver certainement dans la composition de notre migrant.* » C'est cette capacité à s'inscrire dans plusieurs espaces à la fois qui caractérise le « migrant transnational » ou « transmigrant ».

Cette distinction entre « immigrés internationaux » et « migrants transnationaux », ou « transmigra nts » repose donc sur le rapport qu'ils entretiennent avec l'espace dans lequel ils s'inscrivent et circulent. Les premiers sont le plus souvent étudiés sous les traits du travailleur salarié tandis que les seconds le sont à travers les initiatives commerciales des travailleurs migrants indépendants (mais aussi, notamment en Espagne, les transferts d'argent ou encore la parentalité).⁹ Ces initiatives permettent un modèle de réussite et d'intégration « autre » que celui proposé par les États Nations, grâce à une économie souterraine charriant des produits d'usage licite. Cette distinction entre licite et illicite est au cœur du travail d'A. Tarrius (1992, 2007), qui préfère parler d'économie souterraine plutôt que d'économie informelle, étant donné le caractère hautement formalisé des échanges qu'il observe.¹⁰ Précisons que pour l'auteur (2000 : 253), « *c'est une erreur profonde de penser que cette nouvelle forme migratoire n'est qu'un avatar de la globalisation-mondialisation des économies. Les compétences d'organisation sociale qui permettent de créer de nouvelles logiques territoriales autorisent le déploiement de vastes stratégies commerciales qui n'ont aucune utilité, au contraire, pour les grands opérateurs économiques de l'officialité. Savoir se déplacer a toujours été le préalable à savoir commercer : ces populations qui contribuent à la nouvelle forme migratoire ne sont pas d'abord capables d'actes commerciaux. En fait, elles nous disent que les rapports entre espaces et temps, entre distances et*

⁹ Pour un aperçu des recherches « espagnoles » sur les migrations transnationales, se reporter aux ouvrages dirigés par Santamaría en 2008 ; Solé, Parella et Cavalcanti en 2009.

¹⁰ D'autres recherches étudient également l'économie souterraine sous l'angle du transnationalisme, se focalisent sur les réseaux du crime organisé et des organisations mafieuses en étudiant le rôle des places off-shore dans ces « trafics » et sur leurs dangers, notamment en termes de sécurité publique et de stabilité étatique (Constantin 1996, Godefroy et Lascoumes 2003, Chouvy 2005, 2008 ; Chouvy et Laniel 2006).

transactions, sont nouveaux et ne concernent pas seulement l'ordre économique. Il faut penser avec elles, et pour elles, la notion de production comme construction de rapports sociaux avant d'être reproduction d'activités économique. ».

De fait, un reproche régulièrement opposé aux tenants des théories de la migration circulatoire est de négliger la place du marché du travail et d'omettre les rapports de domination et d'exploitation – à survaloriser les capacités des migrants sous couvert de rejeter leur victimisation et le prisme unique de la forme salariale de mise au travail – ainsi que les contraintes et les régulations imposées par les États aux migrants (Potot 2003 ; Morice et Potot 2010). Deux figures sont notamment au cœur de ce débat : les travailleurs « sans-papiers » ou migrants « clandestins » et les migrantes qui, quelle que soit leur situation administrative, exercent la prostitution.

2.2 L'étude des migrants « clandestins » et « sans-papiers » aux prismes de l'exploitation économique et de la circulation : vers la notion d'« errance maîtrisée ».

Par-delà les multiples approches¹¹ du phénomène des migrations dites « clandestines », j'en distinguerai deux : celles qui se centrent sur la précarité des situations économiques des « migrants clandestins » et « sans-papiers » et celles qui se centrent sur les

¹¹ Dans un chapitre consacré à l'immigration irrégulière dans la recherche sociologique, A. López Sala (2007) observe l'utilisation de trois lignes d'études : les effets indirects du renforcement des contrôles aux frontières et de la lutte contre l'immigration clandestine (conséquences en termes de droits, d'insertion dans l'économie informelle...), généralement étudiés à travers une perspective macrosociale ; la caractérisation sociodémographique des migrants clandestins et la construction d'itinéraires et de typologies, souvent le fruit d'études qualitatives ; et enfin, les effets directs de l'immigration irrégulière sur les difficultés économiques et sociales de ces migrants. Malgré tout, l'auteure estime que l'« irrégularité » reste une des facettes les moins étudiées du phénomène migratoire et précise qu'en Espagne, la sociologie ne s'est que récemment intéressée aux migrations clandestines. Si certains spécialistes présentes ces dernières comme le résultat des entrées clandestines et des « réseaux internationaux de trafic de personnes » d'autres avancent la notion d'« irrégularité survenue »* pour signaler que la majeure partie des entrées se fait de manière légale, mais que les limites temporelles du séjour autorisé sont par la suite dépassées. De la même façon, M-T. Têtu (2006), retient quatre entrées présentant les diverses recherches françaises effectuées sur les migrants « clandestins » ou « sans-papiers » : la dimension économique et politique de ces migrations, leurs manifestations sociopolitiques, leurs aspects sociaux et humanitaires et enfin le respect des droits humains et les procédures juridiques. J'y rajoute une cinquième entrée, concernant la description et l'organisation des passages dans des recherches qui témoignent des capacités d'action des migrants clandestins (Alioua 2003 ; Escoffier 2006 ; Guillemaut 2007).

conditions de leur circulation. Comme le rappellent A. Morice et S. Potot (2010), il convient en effet de mettre entre guillemets l'expression « migrant clandestin » afin d'éviter la confusion entre le statut de l'étranger et le droit du travail (ne pas confondre illégalité de l'emploi et illégalité de séjour). De la même façon, l'expression « émigration illégale » est un non-sens puisqu'elle s'oppose aux articles 13 et 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) qui stipulent que « *toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays* », et que « *devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays* ». L'utilisation de l'expression « *migration clandestine* » est également délicate dans le sens où l'on n'est « clandestin » qu'une fois la frontière franchie. Elle est cependant un raccourci pratique, mais impropre, au temps long de cette migration où le migrant alterne entre statuts régulier et irrégulier. Afin de se défaire de ces difficultés, l'idée de parler de « migration clandestinisée » et de « migrant clandestinisé » me semble pertinente dans la mesure où ce néologisme invite tout un chacun s'interroger sur les processus qui conduisent à la clandestinité.

Une partie des auteurs considère que la circulation des migrants dits « clandestins » fait partie intégrante du modèle capitaliste actuel puisque ces derniers ont une fonction structurelle dans le marché de l'emploi (Marie 1997). L'économie informelle ou irrégulière est alors étudiée comme expression du système capitaliste, qui, pour se développer, repose en partie sur l'exploitation de la main d'œuvre à travers le travail non déclaré ou « travail au noir » notamment d'immigrés, « clandestins » ou non. A. Rea (2003) relève l'utilité du travail des sans-papiers pour l'économie européenne et, sous une apparente contradiction, la concordance des intérêts de l'État et du marché. A. Morice, B. Lautier et C. De Miras (1991) soulignent les liens entre l'économie informelle et l'économie officielle. A. Morice (2002, 2004) montre l'« *utilitarisme migratoire* » des politiques actuelles d'immigration, à la recherche d'un modèle de migration de travail effaçant la personne du travailleur. Pour l'auteur (1997), la précarité des migrants anticiperait celle des autres travailleurs : « *la précarisation juridico-économique des migrants n'est que la manifestation caricaturale d'une évolution plus générale. Des fractions toujours plus grandes de la population laborieuse sont progressivement écartées du salariat contractuel et stable.* » E. Terray (1999), quant à lui, propose la notion de « *délocalisation sur place* » pour évoquer

l'intérêt économique du travail non déclaré des migrants sans-papiers. Dans ce contexte, l'État de droit ne serait qu'un simulacre.

La recherche de M-T. Têtu nuance cette idée en montrant que divers statuts permettent encore d'accéder à la régularisation : *« les politiques de l'État ne sont pas uniquement policières, ou liées aux seules exigences de l'économie, et qu'elles n'interviennent pas qu'à la marge. Il semble aussi que les politiques de l'État visent à perpétuer la place réservée à l'immigré dans la société, à lui imposer des catégories, des valeurs et des normes d'intégration, à le soumettre au contrôle de l'administration tout au long de sa vie. »* (2006 : 20.) L'auteure étudie ainsi la double insertion des migrants « clandestins » dans les mondes de la légalité, notamment à travers leurs tentatives pour régulariser leur situation, et de l'illégalité, notamment à travers de la pluriactivité des migrants qui les place dans une économie informelle de survie.

S. Laacher (2004 : 126-127) précise quant à lui que les migrants en situation irrégulière sont pris dans un jeu entre les normes de discipline et les normes de régulation. *« L'insertion sociale et professionnelle, en marge de la loi, et ce jeu avec les normes, ne peuvent avoir lieu sans un minimum de stabilité. Cette stabilité ne peut perdurer que parce qu'elle repose sur une complicité (explicite ou non) entre tous les acteurs : autorités officielles, acteurs économiques, et les salariés non déclarés ou étrangers en situation irrégulière ».*

Par ailleurs, l'auteur invite à distinguer la figure du sans-papier de celle du « clandestin exclu », *« entré par effraction dans la nation d'autrui pour devenir un hôte abusif »* : *« Le "sans-papier" est d'abord entré régulièrement dans une autre nation que la sienne. Puis il est devenu un hôte encombrant, mais pas pour tout le monde. Au fil du temps, il est devenu une cause collective. Il mobilise des sphères de la société qui produisent des opinions publiques et des représentations (intellectuels, artistes, églises...) Le clandestin, on ne sait pas quoi faire de lui. C'est la population embarrassante par excellence ; embarrassante pour le langage : est-il un migrant économique ? Un réfugié ? Un irrégulier ? etc. Le plus souvent le premier cherche*

*l'enracinement quand le second dit : “surtout ne vous dérangez pas pour moi. Je ne fais que passer. Je ne resterai pas longtemps.” »*¹²

La question de la circulation se pose en effet de manière particulière dans le cas des « migrations clandestinisées ». Elles sont souvent présentées comme une circulation non maîtrisée par les migrants eux-mêmes, soit une sorte d'errance qu'A. Tarrius, dans sa typologie de la mobilité migratoire en trois catégories – diasporas, nomadismes, errances – décrit comme suit (2000 : 141-142) : *« pas d'attaches avec le lieu d'origine, une multitude de lieux de centralité lors du parcours (tout lieu où l'on s'arrête), une distance avec la société d'accueil semblable à celle qu'entretient le nomade »*. Dans, le même temps, il souligne l'importance des passages d'une catégorie à l'autre : *« L'errance a concerné quasiment tous les grands commerçants internationaux maghrébins de Belsunce dans une phase de leur trajectoire sociale et professionnelle. C'est un temps de préparation, de passage par tous les détachements qu'implique l'apprentissage du savoir-circuler. Certains se perdent pourtant dans cette situation : sans-papiers, exilés sans appuis, fuyards, ou tout simplement hélas, individus sans plus de ressources matérielles et symboliques ; tous ceux-ci fournissent les contingents exploitables par les “circulants identifiés” : passages de produits illicites, situations de semi-esclavage, prostitution de femmes, etc. Les rapports sociaux, dans l'espace des territoires circulatoires, ne sont pas idylliques, et si des différenciations, ethniques en particulier, en vigueur parmi les populations sédentaires y sont gommées, de redoutables processus de soumission des plus dépendants y sont en œuvre, à partir des échelles de distinction des divers circulants »*. Les migrants en situation d'errance seraient victimes à la fois des autochtones et des circulants identifiés : *« Les personnes en situation d'errance paient un tribut élevé pour acquérir un peu de protection des circulants maîtres de leurs mobilités : passages de frontières à risques, clandestinités diverses, tâches pénibles sans limites horaires autres que l'épuisement de certaines formes de travail “au noir” »* (2000 : 126). Les rapports d'exploitation et de domination sont donc clairement signalés par cet auteur aussi, mais il les relie à des situations et à des acteurs spécifiques.

¹² « Le peuple des clandestins : une circulation sans pouvoir » Interview de S. Laacher, <http://www.oulala.net/Portail>.

De jeunes chercheurs, dans la lignée des travaux d'A. Tarrius, étudient l'organisation et la circulation de migrants (Escoffier 2006, Alioua 2003) dont la présence n'est pas – toujours – autorisée par les États qu'ils traversent et qu'ils qualifient de « transmigrants ». C. Escoffier (2006 : 14) définit ces derniers comme « *toute personne – homme, femme ou enfant – qui quitte son pays – de manière volontaire ou contrainte – avec l'intention de se rendre dans le pays de son choix, pays dont il/elle se voit refuser l'accès du fait des législations restrictives édictées par le pays de destination.* » Ensemble, ils forment des « *communautés d'itinérance [...] constituées de personnes – d'hommes et de femmes – qui en partageant une expérience commune (en sus d'un objectif commun) se reconnaissent subjectivement, même de façon éphémère, transitoire et ponctuelle, en tant que membres d'une communauté.* » (Escoffier 2006 : 19) M. Alioua qualifie de « transmigration » la migration transnationale par étapes et signale (2008) qu'il insiste sur le terme de transmigrant « *pour accentuer le fait que non seulement ces populations migrantes, qui sont amenées au cours de leur périple à coopérer ensemble au-delà de leurs particularismes, sont de plusieurs nationalités, mais surtout que cette nouvelle forme migratoire est le résultat de l'établissement de réseaux sociaux transversaux aux États nations qui permettent à ces acteurs de circuler dans et à travers ceux-ci malgré la volonté de contrôle territorial de ces États.* »

De son côté, S. Potot, si elle ne parle pas de transmigration, s'intéresse à la fois à l'organisation en réseaux des migrants roumains tout en soulignant le poids du contexte économique et législatif : « *L'invisibilité à laquelle on force aujourd'hui les migrants clandestins contribue à la nouvelle définition des migrations. Les conditions d'accueil – ou plutôt les conditions de répression – dans les pays riches produisent des formes migratoires plus dispersées, l'insertion économique des migrants s'opérant au coup par coup, au sein de niches particulières. Les aléas de l'économie, mais aussi l'évolution des législations obligent ainsi les migrants à réévaluer constamment leur place, leur fonction et les opportunités qui s'offrent à eux dans les sociétés de passage.* » (Potot 2003 : 12). En effet, si dans l'après-guerre, les migrants qui débarquaient en Europe s'y retrouvaient également en situation irrégulière, celle-ci ne durait qu'un temps ; au contraire, actuellement, l'augmentation des contrôles aux frontières et la difficulté à se faire régulariser conduisent les migrants à s'organiser en réseaux et/ou circuler par étapes pour pouvoir venir jusqu'en Europe.

F. Qacha, également dans la lignée d'A. Tarrius, a quant à elle mis en lumière les connexions entre les « transmigrants » (notamment clandestins) et les immigrants de l'appel à la main-d'œuvre, par le biais des « *familles transnationales* ». Entretenant des « *segments familiaux ici et entre ici et là-bas* », elles permettent la migration et la circulation de leurs membres. Les formes de l'hospitalité traditionnelle sont alors redéfinies de telle sorte que celle-ci est envisagée « *comme une réponse aux contraintes politiques de circulation des individus* » (2010b : 393). Dans le même temps, elle observe également que cette hospitalité est négociée, on peut contourner ses règles et l'absence de refus frontal permet de ne pas mettre en danger les liens familiaux. La famille qui accueille le migrant est cependant moins un refuge qu'un lieu d'opportunités (2010 : 389), notamment en termes d'emploi et de régularisation. « *Le réseau familial n'enferme pas les individus, mais les oriente vers les institutions concernées et les associations. À l'inverse, lorsque les dispositifs d'État sont sans réponses, ils se substituent à leur manque.* » (2010b : 389)

Ces jeunes chercheurs, chacun à leur façon, mettent en évidence à la fois les compétences circulatoires de migrants qui ne correspondent pas nécessairement à la figure du commerçant transnational et la contrainte qu'exercent sur eux les États. C'est dans ce nouveau regard porté aux « migrants clandestinisés » que s'inscrit cette thèse. Je m'attacherai à montrer la relative maîtrise qu'ont ces migrants de leur « errance » et à éviter les deux écueils du migrant clandestin « victimisé » ou au contraire « héroïsé » (Laacher 2007 : 100). Je propose de parler d'« errance maîtrisée » pour signifier que les migrants clandestinisés ne circulent pas « à l'aveuglette », mais, au contraire, que leur circulation est le résultat des informations qu'ils recueillent sur différents lieux et des choix qu'ils effectuent.

C'est aussi la question du poids des structures et de l'agentivité des acteurs qui se pose à travers les débats évoqués – la notion de réseau permettant de « *comprendre concrètement comment la structure contraint les comportements tout en émergeant des interactions* » (Degenne et Forsé 1994). Cette question est ô combien plus présente dès qu'il s'agit des migrantes étrangères.

2.3 De l'agentivité des migrantes

En France, il a fallu attendre la fin des années 90 pour que la figure des femmes migrantes apparaisse dans la sociologie de l'immigration – cette figure n'était jusqu'alors qu'une composante marginale des études féministes, comme l'indique F. Guillemaut (2007). Mais cette sociologie s'inscrit « *sans que cela soit explicitement exposé (...) dans une perspective relativement évolutionniste* » qui suppose que « *la migration sera un outil d'émancipation des femmes vis-à-vis de la rigidité de leur société d'origine, en particulier en leur donnant accès au travail.* » (Guillemaut 2007 : 275) Ce n'est donc qu'au milieu des années 2000 que commencent à être mises en valeur les compétences circulatoires des femmes migrantes (Manry 2005 ; Manry Schmoll 2006 ; Escoffier 2006 ; Majdoubi 2006 ; Guillemaut 2007 ; Qacha 2010b). Comme l'indique F. Guillemaut (2007 : 428), les migrations féminines ne sont pas récentes, mais « *il est probablement davantage possible aujourd'hui qu'il y a trente ans de concevoir la mobilité et l'autonomie des femmes, et de considérer que le fait de les étudier, de les comprendre et de les analyser puisse nous apporter des connaissances sociologiques ayant une portée générale* ».

Ce « *renouvellement des perspectives d'analyse a permis de déconstruire les représentations sociales dominantes de la dépendance et de la passivité des femmes d'une part, d'abandonner l'approche évolutionniste d'autre part. Cette perspective s'inscrivait dans l'opposition paradigmatique – tradition/modernité – et s'accompagnait d'une conception victimisante des migrantes. Rappelons qu'il s'agit là d'une conception longtemps dominante au sein même des mouvements féministes occidentaux, qui contribuait à renforcer une image caricaturale des migrant.e.s et empêchait en même temps de penser la diversité des protagonistes de la migration. Plus encore, la représentation des migrantes comme victimes des systèmes d'oppression et d'exploitation de genre et de nationalité a conduit à un examen biaisé des personnes étrangères et des effets de la migration. En effet, les migrantes ont longtemps été considérées comme différentes, moins qualifiées, davantage opprimées et soumises que les femmes des "pays du Nord". Découlant du point de vue du groupe dominant, cette grille de lecture a ainsi permis d'occulter la diversité des situations vécues par les migrantes.* » (Dahinden, Rosende, Benelli, Hanselmann, Lempen 2007)

Pendant longtemps, les recherches sur l'immigration n'ont considéré que les figures sociales masculines et stigmatisantes de l'immigré et, lorsqu'elles constataient la féminisation des circulations migratoires, c'était généralement sous le prisme du regroupement familial dont la circulation apparaissait comme dépendante de celle du mari. Les femmes « actives » salariées ont peu à peu été prises en compte et récemment des recherches se sont centrées sur les femmes qui migrent seules (notamment à travers deux figures : la commerçante et la prostituée). Contrairement à la France, l'intérêt des chercheurs espagnols pour les migrations féminines apparaît très tôt : le processus de régularisation de 1991 révèle l'importance de la présence des migrantes seules. Cette présence, qui s'est accrue, est liée au marché du travail espagnol qui semble plus favorable pour les migrantes que pour les migrants (Ramirez 1999). Les travaux se sont surtout centrés sur les femmes marocaines et latino-américaines – ces dernières sont majoritaires dans le processus de féminisation de l'immigration du pays et migrent généralement avant leurs maris, se constituant ainsi en pionnières de l'immigration (Oso Casas 1998). Aujourd'hui comme par le passé, les femmes migrant de façon autonome sont bien généralement célibataires (jeune fille, divorcée, veuve) et sont même souvent, pour leur famille les principales pourvoyeuses de ressources (Morockvasic 1999 ; Oso Casas 1998, 2005 ; Moujoud et Pourette 2005 ; Escoffier 2006).

Les recherches portant sur les migrations autonomes des femmes insistent le plus souvent sur les niches économiques que les sociétés européennes leur réservent (domesticité, travail du care), mais aussi sur l'importance de leur rôle dans le marché sexuel et affectif. Le mariage ou la prostitution y sont étudiés non pas tant sous l'angle des rapports de domination que sur l'instrumentalisation que font les femmes de leur propre corps. Face aux cadres législatifs de plus en plus restrictifs, le mariage, les relations affectives et sexuelles sont effectivement devenus des moyens stratégiques de migrer en Europe, de régulariser son séjour ou encore de subvenir à ses besoins, quand il ne s'agit pas d'une réelle insertion professionnelle. « *Un examen rétrospectif et des études de terrain le confirment : la prostitution ou les échanges economico-sexuels ont été, et sont encore aujourd'hui l'un des rares champs d'action possibles pour les femmes les plus opprimées.* » (Guillemaut, 2007 : 461). N. Machikou et S. Perseil évoquent une « *réappropriation tactique des corps* » par les femmes africaines : « *Les corps mis en transaction vont alors constituer des ressources pour elles, et non plus*

seulement pour les familles, car, dans ce jeu subtil, le “corps-sujet” peut se repositionner comme instrument de capitalisation migratoire. » (2008 : 33). Les femmes utilisent ainsi leur corps dans la réalisation de leur projet migratoire : annonces matrimoniales sur Internet où elles mettent en valeur leur corps, utilisation du mariage forcé et de l’excision pour obtenir le statut de réfugié, prostitution comme moyen d’insertion économique. Mais il serait erroné de considérer cette stratégie du « corps-sujet » comme typiquement féminine car les hommes l’utilisent aussi.

Si cette conception des femmes migrantes comme actrices de leur migration est bien évidemment à saluer, elle n’est pas exempte de biais. J. Dahinden, M. Rosende, N. Benelli, M. Hanselmann, K. Lempen (2007) signalent : *« de l’invisibilité des femmes, on est passé à une vision familialiste, puis à la conception des migrantes comme actrices économiques et sociales à part entière », mais « à force d’insister sur les femmes en tant qu’actrices sociales, sur leurs voies et leurs activités, on court toutefois le risque d’occulter les discriminations bien réelles que subissent les migrantes »*. Les auteures invitent ainsi à suivre deux pistes principales de recherche : l’une concernant l’influence des politiques migratoires sur les rapports sociaux de sexe et autres formes de domination et l’autre interrogeant l’intersectionnalité des systèmes de genre, de classe et de « racialisation ». Par ailleurs, le fait que les chercheurs se focalisent presque uniquement sur les femmes migrant « seules » contribue à omettre le rôle des migrantes du regroupement familial. F. Qacha (2010b : 136-137) insiste : *« Il semblerait que l’engouement très récent sur la question de la migration internationale de femmes “seules” reproduisent paradoxalement cette amnésie : on s’intéresse particulièrement au caractère “émancipateur” des migrations des femmes “seules” et l’on passe à nouveau, parfois rapidement, sur les femmes issues du regroupement familial parce que leur projet migratoire est au fond encore considéré comme celui de leurs conjoints. Si ces derniers ne dépossèdent pas leurs conjointes du projet migratoire, il arrive aux chercheur(e)s de le faire. (...) Et si on considère que les femmes qui émigrent seules ont un projet “indépendant”, leur mobilité dépend aussi souvent des réseaux qu’elles ont de l’autre côté de la Méditerranée et elles s’adressent toujours aux femmes issues du regroupement familial, mais aussi à leurs filles. C’est dans ces fortes sollicitations, ici comme là-bas, directement liées à ces nouvelles formes migratoires que se rejoue une partie importante de la transformation du projet migratoire des femmes issues du regroupement familial. »*

C'est en définitive la capacité d'action de *toutes* les migrantes qui est peu à peu reconnue et étudiée. Et, comme le signale G. Pheterson (2006 : 27) à propos des débats sur la prostitution, « *victimisation et agentivité ne s'excluent pas mutuellement : les femmes peuvent à certains moments être victimisées dans leur quête d'une plus grande agentivité et à d'autres moments être obligées de prendre des initiatives transgressives dans leur tentative d'échapper à la contrainte* ».

Une fois encore, je déduis de ces recherches l'importance à donner aux *situations*, afin de prendre en compte la diversité d'expériences des migrants et de ne pas présupposer de catégories construites *a priori*. Dans un premier temps, je ne pensais pas me pencher particulièrement sur l'expérience des migrantes. Ce qui m'intéressait, c'était l'expérience commune des migrants africains clandestinisés à l'étape almeriense, et ce, par-delà les distinctions de sexe, de nationalités et d'ethnies. Ce n'est qu'au moment du passage à l'écriture que l'impératif de distinguer l'expérience des femmes de celles des hommes s'est posé à moi, simplement parce que sur le terrain, j'avais pu constater à quel point les femmes étaient sollicitées pour des échanges économico-sexuels en vue, notamment, d'une amélioration réelle ou supposée de leur situation économique et administrative.

2.4 Cosmopolitisme et altérité

Ce nouveau regard porté sur les migrations, qui tient compte des formes dynamiques de circulation et de l'agentivité des migrants, contribue en définitive à reposer la question de la place de l'étranger dans la société.

A. Tarrius (1993) distingue ainsi l'immigrant du migrant : « *Le premier circulerait sur nos espaces juridiques, éthiques, jusqu'à nous rejoindre en ce point consensuel des identités collectives appelé "citoyenneté", le second apparaît comme plus libre de projets, sa référence est le territoire qu'il construit, parcourt, traverse, conquiert parfois, sans se soucier outre mesure des valeurs ou usages des lieux* ». L'auteur insiste en effet sur la capacité des migrants-nomades à traverser et à jongler entre univers de normes différents. G. Simmel écrivait déjà en 1908 : « *l'étranger dont nous parlons ici n'est pas ce personnage qu'on a souvent décrit dans le passé, le voyageur qui arrive un*

jour et repart le lendemain, mais plutôt la personne arrivée aujourd'hui et qui restera demain, le voyageur potentiel en quelque sorte : bien qu'il n'ait pas poursuivi son chemin, il n'a pas tout à fait abandonné la liberté d'aller et venir. [...] L'étranger est un élément du groupe lui-même [...], un élément dont la position interne et l'appartenance impliquent tout à la fois l'extériorité et l'opposition » (2004 : 53). La figure du migrant-nomade, développée par A. Tarrius (1993, 2002a) sous les traits du commerçant étranger cosmopolite – figure d'inspiration simmelienne – se déplaçant au sein des « territoires circulatoires » possède un caractère civilisateur : « L'expansion de ces territoires, inséparable des solidarités qui les constituent en topiques d'échanges de haute densité et diversité, génère sans cesse de nouvelles connivences avec de nouveaux autres, fédérés au collectif circulatoire pour mieux transiter, atteindre des marchés, des emplois, des sites, de plus en plus lointains. Les différences attachées à l'ethnicité en sont de plus en plus bannies. L'éthique sociale intermédiaire qui permet de dire le lien, pour certains sur le mode de la parole donnée ou d'usages spécifiques, souvent originaux, avec les autres toujours plus autres par leurs origines, mais proches par leur situation de mobilité, est fondamentalement civilisatrice » (Tarrius, 2000 : 126). La mobilité est donc ici au cœur d'une organisation sociale autre.

M-A. Hily et C. Rinaudo (2003) relèvent l'existence d'un débat entre d'un côté, l'analyse des formes migratoires « nomades » (Tarrius 1993, 2002) qui traduisent le « caractère civilisationnel de l'indifférenciation ethnique » et, d'un autre côté, le fait que les activités de ces « nomades » participent au marquage ethnique des espaces urbains (Streiff-Fénart 2002). Les auteurs invitent alors à différencier le débat philosophique sur le cosmopolitisme et ce qu'ils appellent les « situations cosmopolites de fait » dans la société : « Celles-ci désignent la co-présence de personnes d'origines diverses sur un même territoire, à la fois imprégnées de la mondialisation grâce à l'emploi des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de nouvelles formes d'activité ou de mobilité, et soucieuses d'entretenir des spécificités construites selon des critères identitaires. L'idée de cosmopolitisme, elle, suggère plus conceptuellement la multiplicité de populations d'origine différente vivant ensemble sans discrimination générale ni positions hiérarchiques socialement significantes. (...) L'analyse socio-anthropologique des situations cosmopolites permet alors de voir comment celles-ci se présentent comme des expériences sociales qui rejettent la clôture,

mais qui ne contribuent pas moins pour autant au marquage contextualisé de frontières symboliques. »

Je me référerai ici à deux conceptions du cosmopolitisme.¹³ La première, classique, se réfère à des regroupements urbains résidentiels effectués sur une base professionnelle ou « ethnique » : ce cosmopolitisme ne présuppose en rien des mixités, mais implique une reconnaissance mutuelle et une capacité à cohabiter en évitant les conflits. La seconde, développée par A. Tarrius (2000) est un cosmopolitisme interne au monde des migrants : *« c'est ce qu'on appellerait un cosmopolitisme sectoriel. L'étranger cosmopolite se défait de la nécessaire coexistence cosmopolite avec les autochtones pour développer un cosmopolitisme partiel : celui qui ne concerne que les étrangers. "Nous", entre étrangers, sommes capables de développer des plans de cohabitation »*.¹⁴

À mon sens, le point de discordance concernerait donc plutôt le caractère « civilisationnel » de cette « indifférenciation ethnique » (dans le sens où elle n'est parfois que momentanée) et donc la constitution d'« identités cosmopolites ». M-A. Hily et E. Ma Mung (2002) soulignent *« la puissance des appartenances, non plus nationales – telles celles qui structuraient les relations politiques, économiques, idéologiques jusqu'à nos jours –, mais conjoncturelles, circonstancielles et opportunistes, à la fois ethniques et cosmopolites, même si la conjonction de ces deux caractères semble paradoxale »*. Or, c'est précisément le caractère conjoncturel de l'identité qu'A. Tarrius qualifie de « cosmopolite » : cette capacité à entrer et sortir de différents univers de normes et de valeurs, cette capacité à utiliser des registres différents selon les circonstances. Il n'oppose pas l'ethnique au cosmopolite, mais les « circulants » aux « sédentaires ». *« Ces topiques sociales de haute densité circulatoire et relationnelle – les "réseaux", dans leur réalité spatio-temporelle et non dans l'habituelle virtualité de leur signalement par les sciences sociales – se manifestèrent sur le mode de fortes différenciations entre populations en sédentarité et populations en mobilité. Le caractère civilisationnel de l'indifférenciation ethnique, identitaire,*

¹³ Voir également U.Beck 2006. L'auteur parle d'une « cosmopolitisation » du monde – qui signifie que, qu'on le veuille ou non, l'autre est en nous – et évoque la prise de conscience d'une interdépendance planétaire.

¹⁴ Alain Tarrius. Rencontre juin 2010.

produite par les accords de parole dans les temps et les espaces des transactions ouvre désormais des perspectives de développement et de conjonction de territoires des altérités, de cosmopolitismes nouveaux : les hiérarchies locales de l'identité ne font guère sens pour ces populations, étalées, en familles ou en groupes, aux liens sociaux forts, le long des réseaux européens de leurs activités. Les préséances identitaires se mesurent à l'aune du savoir circuler, traverser les univers de normes contrastés. » (Tarrius 2002b) A. Tarrius parle bien des « temps et espaces des transactions » qui révèlent « le caractère civilisationnel de l'indifférenciation ethnique ».

Autrement dit, la circulation n'efface pas les marquages ethniques, mais rend nécessaires les compétences cosmopolites. Le cosmopolitisme, dans ce cas, n'implique pas l'effacement des différences, mais l'indifférence aux différences (ce qu'A. Tarrius appelle l'« indifférenciation ethnique ») lorsque celle-ci est exigée par la situation. C'est donc la mobilité qui est facteur de « cosmopolitisme civilisateur », car en situation de mobilité, les regroupements, les solidarités et les collaborations entre migrants ne reposent pas tant sur le lien ethnique que sur l'expérience commune. Morokvasic (1999 : 117) signale de même : « *Les réseaux se forment dans un territoire où les solidarités précaires fonctionnent le temps d'un voyage, pour se dissoudre aussitôt après et se reconstituer de nouveau avec d'autres personnes ou lors d'un nouveau trajet. Des liens ne se forment pas tant sur les bases ethniques, que sur les bases de l'expérience commune à ceux qui partagent la même route, investissent les mêmes espaces et ont affaire aux mêmes intermédiaires (agents de voyage, guides, recruteurs, logeurs, garde-frontières, douaniers).* » De la même façon, M. Alioua et C. Escoffier soulignent le caractère cosmopolite des transmigrants subsahariens. Ces derniers, de différentes origines nationales et ethniques, se reconnaissent tout le long des espaces traversés et collaborent ensemble pour passer les frontières. Ils partagent, de fait, une même expérience migratoire qui produirait un sentiment d'appartenance commune : C. Escoffier parle de « communauté d'itinérance » (2006) et M. Alioua d'« identité migratoire » (2004 : 20)¹⁵ ou d'« identité commune basée sur le projet migratoire »

¹⁵ « Cette identité migratoire en chantier est nouvelle selon nous en ce qu'elle s'édifie progressivement à la fois à l'échelle des trajectoires sociales qui s'expriment à travers une trans-migration qui impose une réorganisation permanente et une transaction entre plusieurs appartenances, et à la fois sur une supposée origine commune basée essentiellement sur la mobilité et non sur le territoire ou la nation. » (Alioua 2004 : 20)

(2003 : 72). Ce qui n'empêche nullement que, dans les étapes, ces transmigrants se regroupent essentiellement – mais pas seulement – sur la base de leur nationalité. Alioua (2003, 2004) évoque le caractère formateur de la transmigration, notamment dans l'expérience du rapport à l'« Autre » : on a toujours besoin d'un Autre pour réussir sa migration. Il en conclut, reprenant les termes d'A. Tarrius, à un « cosmopolitisme civilisateur ».

Je retiens donc de cette discussion autour de la notion de cosmopolitisme la nécessité de distinguer d'une part, le cosmopolitisme classique des villes du cosmopolitisme « intermigrants » et, d'autre part, le temps de la mobilité du temps de l'étape. Je me contenterai donc de parler de « ville cosmopolite » et de « compétences cosmopolites » qu'une partie des migrants développent et activent en fonction des situations.

Enfin, il est une question fondamentale pour tout chercheur travaillant sur les migrations et les discriminations : « *Comment sortir de l'écueil épistémologique majeur qui consiste à analyser les discriminations ethnistes et racistes avec les catégories forgées pour les produire ?* » Formulant cette interrogation, P. Simon (2002) suggérait d'une part, de s'intéresser aux processus plus qu'aux positions ou aux pratiques ; d'autre part, de ne pas parler de groupes aux attributs particuliers, mais des groupes ethnicisés et racisés par les rapports sociaux eux-mêmes racisés et ethnicisés. Autrement dit, de parler des rapports de domination qui utilisent, pour ses fins, la catégorisation et la hiérarchisation ethnique. De la même façon, l'approche en terme de réseau (soit l'ensemble des liens qui unissent entre eux les membres d'un groupe) permet de comprendre un phénomène sans interpréter le comportement des individus en fonction de leurs attributs intrinsèques (sexe, âge, etc.).

*

M'intéressant aux migrants « clandestins » qui sont arrivés jusqu'en Espagne, je retiens des différents courants et auteurs évoqués la nécessité de porter un double regard sur mon objet. Il s'agit de tenir compte à la fois des capacités des migrants – hommes et femmes – à s'organiser et à contourner les dispositifs institutionnels – notamment lors de leurs déplacements – et du poids des politiques et des modèles économiques qui se posent comme un cadre contextuel mêlant contrôle et tolérance. En effet, « *si les migrants se trouvent placés au sein de hiérarchies de pouvoirs qu'ils/elles n'ont pas*

construites (classe, race, ethnicité, nationalité, genre) et qui influent sur leurs pratiques et représentations sociales, ils n'en développent pas moins en regard de ces hiérarchies différentes formes d'action (agency) à partir de leurs positions respectives. Les conditions structurelles peuvent constituer des obstacles, mais également des opportunités à saisir » (Morokvasic et Catarino 2007). Ces différentes recherches invitent également à ne considérer les pratiques économiques souterraines qu'en relation avec des pratiques économiques officielles et à distinguer d'une part, les formes et la nature des produits et des services liés à cette économie ; d'autre part, les points de vue des acteurs qui s'y investissent. Je retiens enfin la nécessaire analyse des « situations », seule notion à même de dépasser les coupes d'opposition contraintes-stratégies, victime-acteur, cosmopolite-conflit, domination-autonomie. Enfin, si les codes normatifs supposent de distinguer le légal et l'illégal, les interactions sont telles que légal et illégal se situent sur un continuum : l'un se nourrissant de l'autre. Cette mise en tension entre légal et illégal est présente à chaque étape de la migration « clandestinisée ». Nous verrons que c'est dans ces interstices, à la marge, que l'ordre est négocié. Il résulte d'un double mouvement par le haut (l'État, la législation) et par le bas (les migrants) et par des intermédiaires divers (policiers, membres associatifs, passeurs, autres migrants, etc.).

3 Le cheminement de la recherche : un empirisme irréductible entre errance et intuition

Parce que la rigueur méthodologique impose d'explicitier sa place sur le terrain, les effets de l'interaction entre enquêteur et enquêté, les erreurs ou les faiblesses du terrain ; parce que, comme l'a si bien dit W. F. Whyte (2002), « *une bonne partie du processus d'analyse fonctionne à un niveau inconscient* » et qu'il faut donc rendre compte de la manière dont la recherche a été menée ; parce qu'enfin, c'est bien souvent ma propre place sur le terrain et les réactions qu'elle provoquait qui m'ont permis de comprendre ce qui se passait ; le choix du « je » méthodologique (de Sardan 2000) s'est révélé indispensable.

Je dois reconnaître que j'ai largement « papillonné » sur mon terrain, ne sachant pas toujours ce que je cherchais exactement, ou ayant parfois l'impression de ne « rien trouver » de suffisamment intéressant pour en faire une thèse. Je tentais de me rassurer en me remémorant les péripéties de W. F. Whyte sur son terrain (explicitées en annexe dans *Street Corner Society*), qui n'avait compris qu'au bout de nombreux mois l'objet véritable de sa recherche, et qui quelquefois se demandait « *si le fait de traîner au coin de la rue était un procédé suffisamment actif pour mériter le noble terme de "recherche"*. » (2002 : 322). Ce n'est que très lentement et difficilement que j'ai recentré mon sujet sur les conditions de passage des migrants « clandestins » africains à la frontière sud-espagnole, et leurs conditions de vie dans la province d'Almeria. Ce « papillonnage », déroutant, éprouvant, participant parfois à l'envie de « tout laisser tomber », me contraignant au final à abandonner une part importante de mes données, m'a pourtant permis d'apprendre à faire du terrain et d'obtenir une connaissance plus fine du contexte entourant mon objet.

La recherche sociologique est un parcours, une pensée qui évolue au fur et à mesure des réflexions basées sur l'expérience accumulée à travers les lectures et les enquêtes de terrain. Celui-ci n'est pas donné une fois pour toutes, mais constitue un chemin aux bifurcations multiples. Il me semble donc nécessaire non pas de raconter tous les événements qui m'ont marquée au cours de mes enquêtes, mais de repérer ceux qui ont

déterminé le « chemin de terrain », les rencontres qui ont influencé mes choix, c'est-à-dire les détours que j'ai empruntés. Je m'attacherai notamment à décrire les personnages-clés qui m'ont permis d'accéder aux mondes de la migration, en m'apportant de nouvelles informations ou en m'introduisant auprès d'autres personnes ou d'autres lieux.

3.1 Le territoire andalou comme point de départ

C'est en DEA que j'ai commencé cette recherche dont les contours sont restés flous durant plusieurs années.

Ma première envie fut de travailler sur la complexité de la réalité andalouse. C'était en 2003. La médiatisation nationale et internationale des exactions xénophobes survenues en 2000 dans la ville d'El Ejido marquait encore les esprits. Elles véhiculaient l'image d'une Andalousie raciste dans laquelle les migrants étaient présentés comme des victimes de l'exploitation capitaliste et d'agriculteurs « esclavagistes ». Cette représentation me dérangeait. J'avais vécu à Cadix durant deux années et j'avais pu constater à quel point la précarité et l'informalité s'inscrivaient dans tous les aspects de la vie quotidienne des Andalous, notamment dans celui de l'emploi. De fait, ces derniers continuaient et continuent d'émigrer dans d'autres régions espagnoles ou européennes. Il me semblait donc nécessaire de replacer l'exploitation de la force de travail des migrants dans le cadre général des rapports sociaux à l'œuvre dans le marché du travail andalou. Puisque l'on pouvait considérer les autochtones comme étant eux-mêmes « exploités », comment s'attendre à ce que les migrants étrangers ne le soient pas ? Par ailleurs, présenter les migrants sous le seul prisme de la victime revenait à nier leurs capacités à être aussi *acteurs*, à être *sujets* et non pas seulement *objets* de l'action d'autrui. Présenter une personne de la sorte, c'était un peu, à mon sens, lui enlever toute possibilité d'orgueil et de fierté. Il était d'autant plus important de tenir compte des *capacités* des migrants, que l'aide humanitaire et juridique qui leur était portée en Andalousie s'effectuait dans un cadre associatif particulièrement influencé par l'Église catholique. L'aide est trop souvent empreinte d'un paternalisme condescendant visant à guider des individus qui seraient incapables de le faire eux-mêmes. Longtemps, nous rappelle F. Dubet (2005), « *les dominés ont été conçus comme des individus incomplets,*

mineurs, manipulés et manipulables : les travailleurs, les femmes, les colonisés, les enfants n'étaient pas des individus entiers, car seuls les dirigeants et les éduqués étaient capables de couler leur individualité dans la Raison. (Rappelons que les mouvements révolutionnaires ont adhéré à cette conception avec la théorie des avant-gardes conscientes et éclairées capables de conduire un peuple ou un prolétariat incapable de se diriger eux-mêmes.) » Enfin, je tenais à m'insérer dans un cadre européen et l'Andalousie me semblait un choix pertinent puisqu'elle était devenue en une décennie l'une des principales portes d'accès à l'espace Schengen pour les migrants issus du continent africain et notamment ceux dits « clandestins ». C'est donc sur la spécificité d'un territoire que je souhaitais travailler, spécificité que je liais, de manière relativement intuitive, à l'importance de l'économie souterraine. Cette dernière était selon moi en lien avec différentes circulations. J'en retenais trois : les migrations « extracommunautaires » liées au travail non déclaré, les circulations touristiques ou touristico-migratoires, et les circulations de psychotropes ; ces deux dernières étant liées au développement du secteur de la construction, lui-même au centre de différentes affaires de corruption et de blanchiment d'argent. Plutôt qu'une division entre autochtones et étrangers, il me semblait que la question centrale avait quelque chose à voir avec une asymétrie de pouvoirs, regroupant nombre d'étrangers et d'autochtones dans le même panier.

Écoutant mes propos, Angelina Peralva – alors co-directrice, avec Alain Tarrius, de mon DEA – me conseilla de partir de la notion de « zone trouble » que ce dernier avait évoquée à propos de l'Andalousie (2002). Étudiant les réseaux de l'économie souterraine de produits d'usage licite, A. Tarrius (2003) note que *« ces échanges informels provoquent l'apparition de frontières, de périphéries et de centres originaux dans l'«espace Schengen», sans pour autant effacer les frontières nationales »*. Ses différentes recherches l'amènent à signaler Marseille comme l'un des « centres » des territoires circulatoires de ces réseaux, et Alicante comme une « frontière morale » séparant l'Andalousie du reste du territoire. Cette frontière a *« pour fonction de contenir dans l'Andalousie toutes sortes de criminalités liées à la migration en Europe par le Maroc. (...) La contention entre Murcie, Crevillente et Alicante, du “chaos andalou”, selon les termes d'un notaire informel résidant à Murcie, est le fait non seulement de commerçants installés à disposition des circulants, mais encore, et surtout, des*

membres de mouvements islamistes algériens, insérés dans ce dispositif commercial, qui craignent la mise en danger de leurs propres réseaux par des initiatives illégales de Marocains installés dans ces confins troubles, criminogènes, que représente désormais l'Andalousie. » L'Andalousie serait ainsi marquée par une « généralisation criminogène » qui expliquerait l'absence, dans cet espace, des « fourmis de la mondialisation ». ¹⁶ Celles-ci élaboreraient une « frontière morale » située aux portes de l'Andalousie afin d'éviter l'intrusion des réseaux de l'économie souterraine drainant de l'illicite (psychotropes, prostitution) dans leurs propres réseaux commerciaux de contrebande (économie souterraine de biens de consommation).

C'est donc avec l'idée de m'intéresser à l'Andalousie comme « zone trouble » que je suis partie faire mon terrain à Cadix. Ce choix relevait d'une simple question de facilité : j'avais vécu deux ans dans cette ville. Lors de cette enquête exploratoire, j'ai rencontré des professeurs de l'université de Séville, des journalistes spécialisés sur les migrations et les trafics de drogue, des syndicalistes et responsables d'ONG centrés sur les migrations, des douaniers ; mais aussi des migrants, hommes et femmes de nationalités et continents divers, vendeurs à la sauvette ou sur les marchés, employés « au noir » dans la construction, les services aux personnes ou la prostitution.

Dans la rédaction de mon DEA, j'ai présenté l'idée d'une économie souterraine particulièrement développée en Andalousie – même si ce territoire ne saurait faire figure d'exception sur ce point. Depuis vingt ans, le taux de chômage et le PIB souterrain de l'Andalousie sont parmi les plus élevés du pays. En 2005, le taux de chômage dépassait de 4,7 % celui de la moyenne nationale, et le revenu par habitant était de 18 % en dessous de la moyenne nationale (INE). En 2000, l'Andalousie venait en deuxième position, après la Murcie, pour ce qui est du taux de travail illégal (principalement dans les services domestiques, la confection, l'hôtellerie, l'agriculture, et la construction, soit les secteurs clés pour la main-d'œuvre immigrée), et son PIB souterrain s'élevait à 21,7 % entre 1990 et 2000, la moyenne nationale étant de 18,5 % au cours de la même période (Ferraro García éd. 2002). Si l'économie souterraine est, par essence, difficilement quantifiable, elle possède néanmoins ses indicateurs. Ainsi,

¹⁶ Migrants dont les allers-retours constants entre pays d'origine et pays d'accueil s'inscrivent dans des activités commerciales souterraines véhiculant des produits d'usage licite.

les infractions relevées en 2005 par l'Inspection du travail et la Sécurité sociale étaient plus nombreuses en Andalousie que dans le reste du pays. De surcroît, la Banque d'Espagne indiquait qu'en novembre 2006, 63, 8 % des billets de 500 euros mis en circulation dans l'Union européenne étaient concentrés en Espagne, dans les régions à forte croissance économique : Valence, Murcie, et quelques zones d'Andalousie. Par ailleurs, l'Andalousie recèle un secteur touristique important lié aux services, à la construction et à une corruption immobilière qui va de pair avec l'implantation de groupes mafieux internationaux. Enfin, d'après L. Gavira Álvarez (2002), les processus de cette économie sont informalisés et « invisibilisés » : travail à faible coût, intensification des rythmes, « complicité » entre employeurs et employés pour le travail non déclaré et les prestations précaires. La sociologue ajoute que, dans une société qui considère la stratégie de l'irrégularité comme un moindre mal bénéficiant tout autant aux travailleurs qu'aux employeurs, ces processus sont banalisés et jugés normaux.

Surtout, j'ai avancé dans ce mémoire que la formation de « zones troubles » à l'intérieur de l'espace européen pouvait être pensée à partir de deux décalages. Premièrement, l'écart entre la norme juridique et les pratiques sociales ; et deuxièmement, la distance entre une expérience sociale – celle des circulants – qui dépasse les cadres nationaux et une gestion des populations qui continue, dans une large mesure, de s'opérer à l'intérieur de ces mêmes cadres. J'ai supposé que l'Andalousie était une région où ces décalages étaient particulièrement visibles et proposé trois axes la constituant comme « zone trouble » : un rapport d'interdépendance asymétrique avec le reste de l'ensemble Espagne / Union Européenne ; une position géopolitique de territoire frontalier ; et enfin des circulations migratoires et touristiques de diverses formes. Il s'agissait donc de s'intéresser à un espace où les normes se distinguaient de celles proposées par la morale publique ; un espace qui offrait certaines facilités de transgression d'un cadre légal, mais dont le rapport quelque peu flou à la « règle de la loi » n'était qu'un élément constitutif parmi d'autres. La notion de « zone trouble » renvoyait ainsi à un ensemble de régulations infra-étatiques, au sein d'un espace géographique et social particulier ; et à des relations sociales spécifiques. Celles-ci résultaient de l'interaction entre : des phénomènes diversifiés de circulation inter et transnationale, et des intérêts localisés relevant de pratiques sédentaires et suscitant de nouveaux conflits.

N'ayant pas de financement de thèse, j'ai recherché du travail en Andalousie afin de mener de front activité économique et activité de recherche. Manuel Delgado Cabeza, professeur d'économie à Séville, que j'avais rencontré lors de mon enquête de DEA, me proposa de participer à une étude économique sur l'emploi dans l'industrie agroalimentaire en zone rurale andalouse. Dans le même temps, Emma Martín Díaz, ma co-directrice avec Angelina Peralva, m'invitait à réduire ma perspective de recherche et à choisir une entrée. Mon DEA présentait en effet cet extrême défaut de pouvoir déboucher sur une quantité infinie de thèses, aussi différentes les unes des autres. Comme tout jeune doctorant naïf, j'étais désireuse de faire quelque chose de « nouveau » et rejetait l'idée de me centrer sur les travailleurs agricoles à Almeria ou à Huelva. L'économie souterraine liée aux flux touristiques m'attirait bien plus. Finalement, mes difficultés à mêler travail et recherche, mes doutes sur la pertinence de mon inscription en thèse, m'amènèrent à abandonner ce projet. Je le repris, malgré tout, l'année suivante, lorsque j'obtins des charges de TD à l'université de Toulouse Le Mirail.

Alain Tarrius me suggéra alors de faire un terrain à Alicante, où les commerces transnationaux avec l'Algérie étaient susceptibles d'éclairer, par opposition, la spécificité des réseaux de l'économie souterraine en Andalousie. Ces deux régions constituaient une frontière avec l'Afrique et je pensais obtenir des éléments de comparaison susceptibles de confirmer ou d'infirmer la désignation de l'Andalousie comme « zone trouble ». Je suis donc partie à Alicante durant un mois afin d'observer les flux commerciaux entre l'Espagne et l'Algérie et leur influence dans la ville et ses commerces « ethniques ». Par la ligne maritime qui unit Alicante à Oran et Alger transite une quantité croissante de personnes et de biens de consommation, notamment depuis que l'Algérie a fermé ses frontières avec le Maroc (Sempere Souvannavong 1998, 2000). Les circulations des voyageurs (immigrés et commerçants algériens) sont l'occasion d'observer le passage de biens de consommation destinés à la contrebande de part et d'autre de la frontière. Ces flux donnent lieu à la création d'une multitude de petits boulots informels visant à faciliter le transport des marchandises. Sur place, je passais mes journées à discuter avec des commerçants que j'avais abordés comme cliente. J'avais aussi fait quelques incursions au port, où ma présence incongrue avait vite été repérée (les touristes sont inexistantes et les rares Espagnols présents sont ceux qui travaillent au port. Je n'avais donc a priori rien à y faire).

Si j'ai réussi à obtenir quelques informations, il me semblait avoir à faire à un sujet de thèse tout à fait distinct. Les circulations migratoires à la frontière Alicante/Algérie me donnaient à voir l'expérience de transmigrants commerçants ; tandis que celles qui traversaient la frontière Andalousie/Afrique étaient le fait de migrants dits « clandestins ». Par ailleurs, je ne voyais pas très bien que faire « de plus » que les auteurs qui s'étaient déjà penchés sur ce sujet (Sempere Souvannavong 2000 ; Tarrius 2007). Cette expérience à Alicante, en avril 2006, avait eu pour but de révéler la particularité de l'Andalousie afin de mieux développer la notion de « zone trouble » qui y était attachée. Je décidai malgré tout de laisser tomber cette notion, dont la construction me semblait requérir une enquête de toute une vie.

Deux ans après le DEA, je n'étais donc en réalité pas tellement plus avancée. Pourtant, malgré la réalité de cette « errance scientifique », il me semble aujourd'hui que j'ai été guidée par deux rencontres qui m'avaient alors particulièrement marquée : l'une avec Mimoun, migrant marocain à Cadix ; l'autre avec Omar, migrant algérien à Alicante.

3.2 Des trajectoires marquées par la frontière

3.2.1 Mimoun ou la complexité andalouse

Mimoun avait 18 ans lorsqu'il est parti du Maroc pour l'Espagne, 23 lorsque je l'ai rencontré. Son récit ne m'a pas seulement marquée, il m'a émue. Nous avions presque le même âge et il m'était facile de m'identifier à lui. Mimoun peut être étiqueté de « trafiquant de drogue » ou d'« immigré clandestin », mais ce qui fait sens dans sa trajectoire est son aspiration à devenir « *une personne avec un futur* ». Ses parents ne l'estimaient pas digne d'eux. Ils l'avaient mis à la porte de la maison familiale avant de le renier. Mimoun ne trouvait que des emplois faiblement rémunérés et peu prestigieux : la plonge dans un restaurant, puis la pêche. C'est en tant que pêcheur que Mimoun s'est vu offrir plusieurs opportunités d'avoir un « futur ». D'abord, l'enrichissement à travers un transport de haschich, puis, la migration, à l'occasion de sa participation à un transport de migrants « clandestins ». Autrement dit, ayant échoué dans ses tentatives de réussite sociale à travers les moyens usuels et « honorables », il a entrevu la possibilité d'atteindre son objectif grâce à des moyens répréhensibles par l'ordre moral. Ces

moyens, il ne les a pas recherchés, mais s'est contenté de les accepter lorsqu'ils se sont présentés à lui. Par la suite, dans les premiers temps de sa migration, alors qu'il devait « survivre », des compatriotes ont tenté de le recueillir moyennant finance ; tandis que des Espagnols rencontrés par hasard l'ont logé, nourri et habillé gratuitement durant un mois. Arrivé en Belgique, des membres de sa famille l'ont accueilli tout en l'utilisant comme « ouvrier », sans lui donner de salaire.

Mimoun est à la frontière entre une migration économique et l'engagement dans des activités illicites. Son histoire symbolise toute la complexité de cette frontière sud-espagnole, traversée par une diversité de circulations dérogatoires au droit commun. Elle se présente comme un espace d'opportunités d'enrichissement en dehors des cadres de la loi, et où se croisent ces différentes circulations. Elle représente aussi toute la tragédie de la migration en même temps que tout l'espoir qu'elle renferme. Elle relativise enfin l'idée d'Andalous exploités et de Marocains exploités ainsi que les a priori moralistes rangeant tous les participants à ces circulations du côté des « délinquants ».

3.2.2 Omar ou l'errance sur place

Omar est un Algérien d'une trentaine d'années, résidant en Espagne depuis sept ans. Il se déplace dans l'enceinte du port en habitué de la maison : il y passe ses journées et connaît tout le monde, depuis le voyageur régulier, jusqu'aux *guardias civiles* en passant par le contrôleur de billet et les commerçants transnationaux. Omar est sans-papiers, mais au port, il rend des services à tout le monde et obtient de quoi vivre et nourrir ce qu'il appelle son « vice » : les machines à sous. Il se débrouille et fait partie intégrante du « système » qu'il me décrit comme une partie de football, réunissant l'« équipe espagnole » et l'« équipe algérienne ». Omar est « transitaire » : il aide à charger et décharger les bagages entre le bateau et les bus en provenance ou en partance de différentes villes et de différents pays européens. Lorsque les bus se font rares, il vend dans la rue des copies de baskets de marque ou des cigarettes de contrebande en provenance d'Algérie. Il assure par ailleurs faire office de traducteur lorsque ses compatriotes ont des tâches administratives à résoudre, car il parle français, espagnol et arabe. Enfin, il avoue arnaquer à l'occasion quelques touristes européens à la recherche de cocaïne et qui l'interpellent dans la rue pour sa « tête d'Arabe » : il leur vend de

l'aspirine. Au port, il travaille de toute évidence en toute tranquillité. Il dit effectuer en cachette les « activités répréhensibles par la police » (la vente de marchandises) et assure bénéficier d'un statut privilégié : en évitant les problèmes, en aidant même à résoudre certains conflits qui surgissent entre passagers, et en fournissant des marchandises à quelques fonctionnaires.

Comme Mimoun, Omar se trouve à mi-chemin entre une migration économique et l'engagement dans des activités illicites. Mais ses activités se trouvent du côté européen de la frontière et elles se font en grande partie au su des détenteurs de la force publique, officiellement chargés de les réprimer. Omar a qui plus est une position d'intermédiaire, il est un pont entre deux mondes : celui des migrants et des commerçants algériens, d'un côté ; et celui des Espagnols, de leur État, de leur police et de leur société, de l'autre. Cette position, il l'a acquise avec le temps et l'expérience :

« Partout où tu vas y'a un système. Tu peux pas arriver comme ça et bosser comme tu veux, sans connaître ce système et les gens qui sont dedans. Moi, quand je suis arrivé ici, je savais rien. Je savais même pas comment gagner deux euros ! Je passais toutes mes journées à rien faire, je m'asseyais à une table du café, au port, et je regardais. Je passais toutes mes journées à regarder, à observer, jusqu'à ce que je comprenne comment ça marche. »

C'est parce qu'il domine des codes propres à ces deux mondes, qu'il possède des relations dans chacun d'eux, qu'il peut faire lien entre eux. L'histoire d'Omar montre que les liens entre l'officiel et le souterrain sont nombreux et rendent floue la frontière entre les deux. Il m'a marquée par son savoir-faire et son savoir-être, riches en enseignement pour l'apprentie sociologue que j'étais, car tout à fait similaire au travail que je devais moi-même entreprendre. Malgré cela, Omar était en errance. Il faisait du « sur place ». Sa situation n'évoluait pas, car tous les bénéfices tirés de son savoir-faire partaient dans les machines à jeu, dans les consommations d'alcool et de services sexuels. L'argent lui glissait entre les mains et il se condamnait ainsi lui-même. Il possédait en outre une vision des rapports sociaux qui à l'époque me semblait assez sinistre. Pour lui, tout n'était que relation d'intérêts, « *donnant, donnant* », échange de service. L'amitié ne pouvait exister que si elle lui était utile : « *moi j'ai pas besoin d'amis, moi j'ai besoin de bouffer* ». Sa vision du monde tenait en une phrase :

« Dans la vie, si t'as un sou, tu vaux un sou, si t'as rien, tu vaux rien, c'est partout pareil ».

Ce n'est que bien plus tard que j'allais réellement comprendre cette vision. Lors de mon enquête ethnographique à Almeria, j'allais expérimenter moi-même une espèce de « fatigue de l'humain », en même temps que j'allais comprendre l'utilité d'une telle philosophie. Celui qui la possédait savait sans doute se débrouiller n'importe où : il savait repérer offre et demande et se faire une place, se sortir ainsi des pires situations de précarité.

3.2.3 Entre deux mondes

Les trajectoires migratoires de Mimoun et d'Omar sont marquées, voire imbriquées par la frontière. Les deux s'insèrent dans l'économie souterraine : le premier pour devenir quelqu'un et le second pour survivre ; le premier dans les produits illicites, le second dans les produits licites. Les deux sont en errance : l'un dans la mobilité, l'autre dans l'immobilité. J'étais partie pour me centrer sur un territoire, l'Andalousie, mais en fait c'est l'effet de la frontière sur les trajectoires individuelles qui a attiré le plus mon attention. Et notamment, sur les trajectoires d'individus qui semblaient se sentir étrangers à leur propre groupe (famille ou groupe d'appartenance) avant de l'être à la société espagnole. De fait, les deux savaient se mouvoir entre deux mondes et ce savoir était lié à leurs stratégies de séjour. Mimoun cherchait à sortir de sa précarité et obtenir sa régularisation en mobilisant différentes associations, je dirais même qu'il savait mettre en valeur son récit de manière à les séduire. Omar cherchait à survivre en se rendant utile aux deux « équipes » espagnole et algérienne, à un point tel qu'il était parfois perçu comme un « indic ». Sans en être alors consciente, j'ai renoué ainsi avec un intérêt ancien pour les négociations sur l'altérité, sujet de mon mémoire de maîtrise (Carnet 2003). Plus qu'un territoire, c'était l'expérience du passage de la frontière qui semblait m'intéresser, le vécu de ceux qui la traversent, mais aussi la travaillent et s'y installent. Mais à l'époque, je ne le savais pas encore « vraiment ».

3.3 Le recentrement sur une population

Après ce mois de terrain, j'ai participé à un colloque organisé par le CEFRES (Carnet 2007) et j'ai précisé un nouveau questionnement autour de la frontière : quelles pratiques sont spécifiques à la zone frontière et existe-t-il une spécificité de la frontière andalouse? Je savais cette question trop vaste et un retour sur le terrain andalou s'imposait. Surtout, j'ai compris qu'il m'était impossible de parler de l'Andalousie sans prendre en compte son insertion dans un espace frontalier plus vaste. Distinguer les produits et services illicites et licites au sein de l'économie dite « souterraine » ou « informelle » ; considérer cette dernière comme interdépendante de l'économie dite « formelle » ; ce n'était plus suffisant. Ce qui faisait sens, c'était la frontière sud-espagnole, frontière qui englobe une multitude de territoires et de pratiques. Si le processus d'informalisation de l'économie est très présent dans cette région, elle ne constitue pas pour autant, en ceci, un cas à part au sein de l'Espagne ni même de l'Union européenne. Toutefois, son informalisation n'est pas uniquement liée à cette phase de la mondialisation dans laquelle le marché est devenu une institution centrale ; mais aussi à sa situation géographique de frontière avec l'Afrique, Ceuta, Melilla et Gibraltar.

J'ai cherché dès lors à comprendre les pratiques de passages frontaliers dérogatoires au droit commun. J'ai décidé donc de me centrer sur les migrations dites « clandestines » et les entrées de psychotropes, sans plus me préoccuper de construire une quelconque notion. Sur le terrain, j'ai abandonné très vite l'idée d'inclure les circulations touristiques : je n'avais tout compte fait aucune envie de parcourir les plages et les discothèques.

J'ai profité donc de l'été 2006 pour retourner sur le terrain andalou, en me déplaçant (tant que faire se peut étant donné la faiblesse de mes moyens économiques d'alors) dans différents espaces le long de cette frontière afin d'en obtenir une « vue d'ensemble » : d'abord Cadix, Algésiras et Tarifa, puis Malaga, Almeria, El Ejido, Puebla de Vicar et enfin Melilla et Nador, de l'autre côté de la Méditerranée. Je bénéficiais pour faire ce terrain d'une bourse d'un mois de la Casa de Velázquez, mais je suis restée deux mois. Je n'avais qu'une très vague idée de ce que je cherchais : je savais que je m'intéressais aux « migrants », au « shit », donc aussi un peu aux

« touristes », mais cela était loin de constituer un questionnement de recherche, à mon grand désespoir. Aussi je me suis accrochée à toutes les « branches » qui se présentaient, nourrissant l'espoir que le terrain lui-même saurait me guider dans ma recherche.

Dans la province de Cadix, j'ai renoué avec les acteurs sociaux rencontrés lors de mon travail de DEA (journalistes, personnel administratif, syndicalistes, associatifs), mais n'ai pas réussi à rencontrer de nouveau les mêmes migrants (notamment Mimoun). J'ai étendu mon travail de terrain au service d'urbanisme, à la police portuaire, aux réseaux religieux d'aide aux migrants, à la Croix-Rouge et à la Guardia Civil ; multiplié « par hasard » les conversations et les informations concernant le haschich (par exemple à l'occasion d'une banale conversation en attendant un bus) et rencontré quelques migrants. Je n'ai fait qu'un bref passage à Malaga, où j'ai rencontré un membre d'une association d'aide aux migrants. Dans la province d'Almeria, j'ai multiplié les rencontres avec les migrants en me promenant près des bazars, des *locutorios* ou des administrations qu'ils fréquentaient ; mais aussi en dormant dans une des pensions les moins chères de la ville, où la clientèle était essentiellement marocaine. J'ai rencontré également des membres d'associations, d'ONG et de syndicats (dans lesquels j'ai croisé d'autres migrants) et des personnels administratifs. Enfin à Melilla, j'ai bénéficié des contacts établis par Eduardo Rodriguez-Martin, un collègue doctorant, et rencontré ainsi des journalistes, des membres d'associations musulmanes et de partis politiques. (Mes tentatives pour rencontrer des membres administratifs du gouvernement ont été un échec, comme me l'avaient prédit les journalistes habitués à ces refus.) J'ai eu aussi l'occasion d'observer les mouvements de contrebande à la frontière avec Nador, où j'ai rencontré l'ancien directeur de la chambre de commerce.

Une fois encore, des rencontres marquantes guidèrent l'orientation de ma recherche. À travers elles, j'accédai à des informations sur les modalités de passages dérogatoires au droit commun et sur la vie après le passage de la frontière.

3.3.1 Modalités de passages dérogatoires au droit commun

Manolo, un trafiquant de drogue « repent » dont les anecdotes étaient particulièrement riches et divertissantes, m'a ouvert les portes d'un monde secret : celui du trafic de haschich. Il m'a raconté – en prenant soin de ne donner aucun nom et aucune indication qui pourrait me renvoyer à une autre personne que lui – sa « carrière » dans ce monde,

son apogée et finalement sa chute, marquée par sept ans de prison. Le personnage m'a marquée autant que son histoire. Manolo savait donner vie aux aventures qu'il acceptait de me livrer. Je l'ai écouté avec un émerveillement enfantin me raconter les courses-poursuites avec la Guardia Civil, lorsqu'il traversait le détroit de Gibraltar, l'adrénaline dans le sang, les pieds de nez faits aux autorités que l'on n'a pas pu corrompre, l'aide des autres. Il évoquait un monde profondément transnational. Son expérience était en outre ponctuée par des allers-retours entre le monde « *de la Cosa Nostra* » – comme il l'appelait – et le monde des « travailleurs honorables » : il tenta par exemple de « se ranger » en intégrant la *Guardia Civil*. Enfin, son récit reflétait sa réflexivité : ses sept ans de prison l'avaient conduit à prendre du recul et sa personnalité s'en était trouvée modifiée.

*« Moi, la prison, d'un côté ça m'a compensé. Parce que je te dis, moi j'étais complètement vide. [...] T'es pas heureux. Oui, tu vis bien, tu vis très bien même, mais t'es complètement vide, vide de sentiments. Tu deviens égoïste, il n'y a plus que toi-même qui compte. [...] Le jour où tu n'as pas 600 euros en poche, 600 euros en poche ! T'es énervé ! Parce que tu te dis : eh mec, il me manque de l'argent ! Parce que tu achètes pour acheter ! Tu as des vêtements qui ont encore l'étiquette dessus et tu achètes plus de vêtements ! Acheter pour acheter, ce n'est pas une vie. Et celui qui me dit qu'il est heureux, je lui dis : tu t'es bien trompé ! Même s'il n'est pas en prison. Moi, c'est fini maintenant, moi, le Maroc je le laisse à qui en veut ! Et pourtant on m'a offert de commencer à nouveau ! »**

La prison représenta ainsi un tournant dans sa trajectoire biographique. Elle fut l'occasion d'une véritable bifurcation, l'occasion de passer d'un monde à l'autre de manière sans doute définitive. « *Fais attention à qui tu poses des questions* », m'a-t-il conseillé en partant.

Si passer la frontière est pour certains un gagne-pain, d'autres doivent payer pour la traverser.

À Melilla, j'ai rencontré Noël, un migrant camerounais. Il m'a raconté ses 5 années de voyage via l'Algérie et le Maroc, les conditions d'« attaque » du grillage et enfin son arrivée au CETI, d'où il a attendu de savoir ce que les autorités espagnoles allaient faire de lui. Son récit faisait bien évidemment écho aux recherches de Mehdi Alioua, et en ce sens, il n'avait rien de surprenant pour moi. Mais il m'a appris autre chose. Noël avait

déjà passé la frontière européenne et se trouvait dans une sorte de « sas » de l'Union européenne. Il avait en quelque sorte atteint son objectif sans l'avoir atteint vraiment et il se préparait à entrer dans un nouveau monde. Il avait déjà conscience qu'en « Europe », les conditions de sa survie ne seraient plus les mêmes que celles qu'il avait dû observer pour arriver jusqu'à elle.

« Y'a des truands qui vont te dire : "viens je vais te faire ceci, je vais te faire cela" juste pour payer. Ils arrêtent ton moral. Par contre, si tu cherches toi-même, tu gagnes plus rapidement (...) Tu es déjà arrivé, bats-toi! (...) Si tu laisses quelqu'un chercher pour toi, il va t'arrêter le moral, il va te dire il faut attendre, il faut faire ceci. (...) il va te prendre de l'argent pour te dire il faut faire ceci (...) si tu vas aller voir ton compatriote, lui il va te ruiner. (...) Parce que la vie maintenant, c'est la concurrence, ce n'est plus ce que vous avez vécu au désert, maintenant c'est la concurrence... tu comprends ? En Europe maintenant c'est la concurrence, lui il a des papiers, moi je viens d'arriver, il se dit, si je veux aussi avoir des papiers je dois avoir un travail, donc au début il va te faire perdre le temps pour que lui il continue à travailler, c'est la concurrence maintenant. »

Noël suggérait donc que les objectifs et les moyens employés pour l'atteindre différaient selon que l'on se situait avant ou après la frontière. À l'organisation collective des migrants s'opposait un cinglant « *en Europe, c'est chacun pour sa gueule* ».

À Almeria, dans la gare, j'aie rencontré Ablaye, un jeune Sénégalais « fraîchement débarqué ». Déjà, au port d'Algésiras, j'avais remarqué comment une camionnette de la Croix-Rouge déposait deux hommes noirs – que j'avais supposé être des migrants subsahariens – près des lignes de bus, et leur donnait une pochette avec des papiers et deux sacs plastiques, contenant ce que je distinguais comme étant un sandwich et une cannette de soda. Ablaye a été le premier à me parler des « transferts » de migrants depuis les Canaries vers la péninsule, et du rôle qu'y occupe la Croix-Rouge.

Je me dis que je ne vois que des Maghrébins dans le centre-ville et aucun Subsaharien. Je vais donc à la gare, car c'est le seul endroit où j'en ai aperçu. J'attends un peu, il y a un groupe d'hommes noirs derrière moi, petit à petit ils se dispersent. Deux jeunes restent, j'attends un peu et puis j'essaie le premier prétexte qui me passe par la tête pour entamer la conversation. Je leur demande s'ils ne savent pas, par hasard, où je pourrais me faire des nattes africaines, car je n'ai vu aucun

magasin africain dans le centre. Après deux minutes de conversation sans intérêt, ils me racontent toute leur histoire, enfin surtout Ablaye, car l'autre ne parle que wolof. « Tu connais l'immigration clandestine ? Eh bien, nous en faisons partie. » (Journal de terrain 2006)

Nous avons passé plusieurs heures à discuter ensemble. Ablaye m'a raconté la façon dont il s'était préparé à la traversée, dont elle s'était déroulée, la façon dont il avait été « accueilli » par la Croix-Rouge, dont les services de police les avaient transférés depuis le CIE des Canaries jusqu'en Péninsule, quelles avaient été les stratégies et tactiques qu'il avait utilisées pour déjouer les enquêtes policières et éviter le renvoi dans son pays. En l'écoutant, j'avais l'impression que les Canaries constituaient la version européenne d'« Elis Island ».

Il m'explique qu'« on te prend ton sang, qu'on te fait des analyses. En Espagne, on laisse pas rentrer ceux qui sont malades. Ceux qui sont malades, on les ramène chez eux ». Ensuite, la Croix rouge leur donne des vêtements, des chaussures, mais « les vêtements sont mauvais », alors il les a jetés. (Journal de terrain 2006)

Ablaye a aussi abordé les raisons qui l'ont poussé à émigrer. Il n'avait pas de projet défini, mais souhaitait simplement travailler pour envoyer de l'argent à ses parents et se marier au pays. Il avait soif de se forger un bel avenir, de réussir, avant de retourner au Sénégal. Et cet avenir passait par l'Europe : « nous on a les richesses, et vous, vous avez les moyens ». Ce sont bien ces « moyens » qu'il cherchait à obtenir par la migration. Malgré les risques et les possibilités, d'échec, il considérait que « ça valait le coup d'essayer » avant d'ajouter qu'« au Sénégal, c'est seulement pour manger et t'habiller, mais ça ne suffit pas, car il faut penser à ses enfants ». Il pense d'ailleurs que certaines personnes en Europe sont « pour l'immigration clandestine ». Tandis que je m'étonnais que, sans me connaître, il me parle aussi ouvertement de sa trajectoire, il me répond : « Je te le dis parce que je veux que tu saches ». Il semblait fier de témoigner de son expérience, cela lui semblait important de le faire. À travers ses mots, je retrouvais quant à moi du sens à faire une thèse.

Outre les informations d'Ablaye sur ses motivations et sur son transfert, la situation même de cette rencontre me donnait des pistes sur les relations entre « nouveau venu » et « migrant installé ». Ablaye attendait un bus pour Lérída, où sa famille (son père ou

son oncle) allait l'accueillir. Son ami devait quant à lui partir pour Majorque, où vivait « *le petit frère* » de son oncle. J'évoquai le fait que ceux qui n'avaient pas de contacts se retrouvaient « *dans la merde* ». Ablaye me répondit qu'il y en avait « *plein comme ça* », ajoutant que « *si c'est pas de la famille proche, les gens vont t'aider pour l'hébergement, mais pas pour le travail* ». Lorsque ce fut l'heure, j'accompagnai Ablaye jusqu'à son bus et j'expliquai au chauffeur qu'il était « mon ami ». Je précisai qu'il ne savait pas parler espagnol, qu'il devait descendre à tel endroit et lui demandai de bien vouloir faire attention qu'il descende au bon endroit. Le chauffeur s'empressa de me rassurer. Puis je restai l'après-midi avec l'ami d'Ablaye, jusqu'à ce que son bus arrive également. Entre-temps, un migrant mauritanien nous avait rejoints. Ce fut l'occasion pour moi d'expérimenter un étrange sentiment de méfiance face à un comportement solidaire que je ne comprenais pas.

Je reste avec l'ami d'Ablaye. J'essaie tant bien que mal d'avoir un semblant de conversation avec lui, mais même en parlant avec les mains, c'est dur de se comprendre. Un gars de Mauritanie a commencé à parler avec nous. Il a 4 magasins (locutorio, internet) dans différentes villes, dont Roquetas et Almeria. Il me dit que les Africains, les noirs sont à Roquetas, qu'à Almeria, il n'y en a presque pas. Ses parents sont à Paris, sa mère a un magasin de disque avec sa sœur, le père a un autre magasin. Il a d'ailleurs la nationalité française. Il dit être venu ici par hasard : il venait voir un ami, il a aimé, il a commencé, et petit à petit il a eu 4 magasins. Il fait travailler trois Espagnols et une Équatorienne.

En le regardant à côté d'Ablaye, je me rends compte qu'on peut repérer ceux qui viennent d'arriver et ceux qui sont déjà installés : les premiers, contrairement aux seconds, n'ont pas de bagages, pas de montres, ils portent des sandales au lieu de chaussures, les vêtements font « cheap » comme ceux des travailleurs des serres, et ils ont souvent un petit sac en plastique. Ablaye a parlé au Mauritanien, parce qu'il est « africain aussi » (c'est moi qui pose les questions et le Mauritanien me sert un peu de traducteur : entre l'arabe et le wolof, ils arrivent plus ou moins à se comprendre). Le Mauritanien avoue qu'il a tout de suite su qu'il venait d'arriver.

Je leur dis que je dois partir et les prévient que je vais revenir à 21 H. [NDA : J'avais en effet expliqué ma présence à la gare en disant que je devais y retrouver une amie et je mens à nouveau pour dire que je la retrouve finalement ailleurs, ayant entre-temps pris soin de m'éloigner pour faire semblant de téléphoner.] L'ami d'Ablaye part à 21H30 et ce Mauritanien sorti de nulle part ne m'inspire aucune confiance. Au début,

je tchatte avec lui, mais je suis hyper méfiante. Il parle de générosité par rapport aux migrants et semble assez protecteur avec l'ami d'Ablaye, je ne sais pas si c'est parce qu'il est Mauritanien ou parce qu'il semble « riche », mais sa générosité me semble louche. Il veut inviter Ablaye au resto, tandis que je propose de lui acheter un sandwich. En même temps, je sais qu'il ne fait rien de différent de moi... mais il m'inspire pas confiance. [Il] lui donne 5 euros, peut-être que je me trompe, mais je vois un sentiment de malaise dans les yeux de l'autre : il baisse les yeux pendant un instant en regardant le billet, comme si le billet lui rappelait sa condition, qu'il n'avait pas vraiment le choix et devait accepter la charité. Tout ça s'est passé en silence...

Finalement, je reviens assez vite avec un sandwich hallal et une bouteille d'eau, l'ami d'Abdou est là, avec le Mauritanien. En fait, ce dernier l'a emmené au resto, il a mis son ami chez lui (nous avons tous deux donné la même raison pour expliquer notre présence à la gare) et est revenu à la gare pour attendre avec lui. Le Mauritanien me remercie, il dit que c'est la première fois qu'il voit quelqu'un « faire ça » en Espagne. Moi j'essaie de rigoler un peu avec l'ami d'Abdou, pour qu'il n'ait pas honte d'accepter ce misérable sandwich, en lui disant qu'entre le resto et le sandwich, il va même finir par grossir ! Le Mauritanien s'appelle Sidy je crois, il me traduit le pote d'Abdou : « il aurait plein de choses à te dire, mais il ne peut pas parler », Sidy ajoute (il me semble que là, c'est lui qui parle) : « ce que tu as fait, il s'en souviendra toute sa vie. »

[NDA: J'évoque avec la différence de considération des Espagnols envers les Subsahariens et envers les Marocains.] Il confirme. Je lui demande pourquoi, à son avis, c'est comme ça. Il me répond « parce que nous les Africains, bon on est tous africains, mais nous, on sait respecter ». Ensuite, il m'explique en gros (mais là ce sont mes mots) que les Maghrébins sont beaucoup moins solidaires que les Subsahariens. Il me donne l'exemple d'un jour, dans la gare, où une femme maghrébine était en crise parce qu'on lui avait volé son sac avec son argent et son billet pour aller à Barcelone. Elle pleurait, il y avait de ses compatriotes autour, mais pas un n'a bougé, c'est lui qui lui a dit : pas de problème et lui a payé son billet. À propos du respect, il me dit : « y en a qui sont très mauvais ». Moi : « c'est-à-dire ? », lui : « mafia ». Je dis qu'il y a aussi des mafieux chez les Mauritaniens, il répond que « oui, y'en a beaucoup, mais bon, c'est comme ça ».

Je lui dis que je suis partie chercher un sandwich, car je ne savais pas si c'était très sûr que l'ami d'Abdou se balade dans la rue (pour aller dans un resto), à cause des flics. Il me répond qu'ici c'est tranquille, contrairement à Barcelone ou Madrid où les policiers contrôlent plus facilement, ici on te laisse tranquille sauf si t'es « bizarre », parce exemple si tu es « barbu ». (...) À la gare, les flics en uniforme viennent le soir, mais la journée ils sont en civil et sortent la plaque seulement s'ils voient quelqu'un de « bizarre ». (Journal de terrain 2006)

Ce « migrant installé », qui s'était présenté comme un Mauritanien commerçant, de nationalité française, ne m'inspirait pas confiance, car il ne possédait pas ce qui, dans mon *a priori*, aurait pu justifier ses marques de solidarité : le partage de la nationalité ou de la condition sociale. Je me suis donc interrogée sur l'intérêt qu'il pouvait avoir à aider ce jeune migrant et sur ce qu'il cherchait « vraiment ». J'avais oublié que c'était l'ami d'Ablaye qui était allé voir Sidy, assis sur le banc contigu au nôtre, en arguant d'une identité, ou d'une origine commune. Tout comme j'avais fini par le faire, Ablaye devait aussi savoir repérer les attributs visibles de « l'installé » par rapport au « nouveau venu ». Or, un « installé » peut fournir une aide matérielle – les 5 euros, le repas –, mais aussi des informations utiles : il sait situer les différentes populations dans l'espace, et donc les lieux où un nouveau venu pourra être guidé pour la suite. Tout cela était notamment rendu possible par le partage de la langue : l'ami d'Ablaye et Sidy avaient réussi à se comprendre, en utilisant des bribes de plusieurs langues, ce que l'ami d'Ablaye ne pouvait pas faire en restant seul avec moi. J'avais beau faire également preuve d'une certaine solidarité, je ne possédais pas les connaissances du « migrant installé ». Être un Africain noir, c'était visiblement faire partie d'une même communauté imaginée, qui suffisait à justifier l'interpellation dans l'espace public d'un côté, et la solidarité ponctuelle de l'autre.

Par ailleurs, ma rencontre avec Ablaye, son ami et Sidy me confortait dans mon envie d'en savoir plus sur ces transferts de migrants depuis les Canaries vers la Péninsule. C'est à partir de là que j'ai décidé de m'intéresser à l'ambiguïté des institutions (tant publiques que privées) dans la gestion des circulations migratoires. Par ailleurs, si l'Europe, ce n'était donc pas forcément « *chacun sa gueule* », comme me l'avait dit Noël, les marques de solidarité n'étaient pas non plus automatiques.

3.3.2 La vie après le passage de la frontière : « chacun pour sa gueule ? »

Durant cet été dans les provinces de Cadix et d'Almeria, d'autres personnes m'ont permis d'approcher de plus près la vie quotidienne des migrants. À Algésiras, j'ai été accueillie plusieurs jours dans la paroisse du Padre Andrés, au milieu d'autres migrants, que les mêmes besoins avaient réunis. Lieu de passage pour certains, lieu de vie pour d'autres, j'ai découvert une nouvelle facette de l'aide aux migrants. À Almeria, un membre du SOC d'El Ejido, m'a emmenée dans des *chabolas* au milieu des serres, que je découvrais pour la première fois. Mais surtout, c'est en traînant dans les locaux de ce syndicat que j'ai rencontré Fadila et d'Assim, deux migrants marocains. Tous deux étaient amis et je me suis tout de suite sentie à l'aise avec eux. Peut-être parce que, outre leur sympathie, nous avions en commun le fait d'avoir poursuivi des études universitaires. Peut-être aussi parce qu'il m'a suffi de caler mon comportement sur celui de Fadila pour savoir comment me comporter avec Assim. Depuis mon terrain à Alicante, j'avais pu constater qu'il n'était pas toujours aisé de gérer la relation enquêteur/enquêté lorsqu'elle se mêlait à des relations de genre. Tous deux semblaient heureux de pouvoir discuter avec moi, une « étudiante française » et, de mon côté, j'avais l'impression d'être avec des « copains ». Fadila, dès notre première rencontre, me proposa de venir passer quelques jours « chez elle » (elle louait une chambre chez un couple marocain alors en vacances) et après quelques hésitations, j'ai accepté. Je me souviens d'avoir vécu ces quelques jours comme un véritable « repos », une sorte de « pause » au milieu des difficultés habituelles du terrain. Je découvrais Fadila dans son quotidien, dans son intimité, je devenais une « copine ». Je ne notais plus systématiquement ce qu'il se passait et se disait autour de moi, je n'en avais plus envie. Je cherchais bien sûr toujours à obtenir des informations pour ma recherche, mais cela ne constituait plus un « effort » permanent : je discutais simplement avec des personnes que Fadila me présentait et prenais ainsi mes repères à El Ejido.

Du fait d'être logée chez Fadila, je commençais également à percevoir comment s'effectuait un certain contrôle des comportements : sans rien avoir demandé, plusieurs personnes passaient dans la journée à l'improviste pour « me rendre visite » et parlaient de moi à Fadila. Nous nous retrouvions tous les soirs, Fadila, moi et Assim, pour discuter autour d'un café. Nous riions souvent et j'apprenais beaucoup. Je leur posais toutes les questions qui me passaient par la tête, mais j'étais alors autant dans mon rôle

de doctorante que dans celui d'une fille quelconque qui apprend à connaître de nouveaux amis. Je répondais à leurs questions avec autant de sincérité qu'ils semblaient répondre aux miennes. Très vite, et en très peu de temps, ils m'ont donné quantité d'informations : sur les moyens d'obtenir un travail et des papiers, sur les relations au travail, les relations sentimentales et sexuelles dans la migration, le marché noir des papiers, etc. Bref, toutes sortes de transactions qui faisaient leur quotidien. J'avais soudain l'impression de tenir non seulement une bonne piste de recherche, mais aussi les moyens de la travailler.

À l'opposé de ce sentiment de « bien-être », j'ai eu à faire à ce moment à une situation particulièrement violente, une après-midi où j'avais été invitée à manger un couscous par Labiba. J'avais rencontré cette jeune Marocaine quelques jours plus tôt, alors qu'elle attendait près de la queue formée par les migrants venus faire des démarches administratives au commissariat de police. J'avais engagé la conversation. Ravie de pouvoir parler français, elle m'avait raconté qu'elle attendait son mari qui venait d'obtenir sa régularisation. Elle-même avait vécu en Espagne, où elle était venue lorsqu'elle était enfant, avec ses parents ; mais parce qu'adolescente, elle portait des mini-jupes et commençait à vouloir « sortir », ses parents l'avaient renvoyée au Maroc. Le courant passait bien et elle m'avait finalement invitée à prendre le thé chez elle, dans le quartier du Puche. De passage à Almeria, tous deux logeaient chez la sœur et le beau-frère de Labiba, dans ce qui m'avait été désigné comme un quartier de déshérence marqué par les conflits, la drogue, la pauvreté, où vivaient Gitans et Marocains. Tandis que ma conversation avec Labiba portait essentiellement sur son expérience migratoire, son mari avait longuement abordé les questions religieuses. Tout s'était bien passé, ce qui m'avait poussée à accepter l'invitation pour la fois suivante. Mais ce jour-là, j'assistais à une « scène de ménage » particulièrement violente. Elle l'était par les coups reçus par Labiba, par l'extrémisme religieux de son mari que je découvrais alors, par la légèreté et la passivité des membres de la famille de Labiba, et, peut-être plus encore, par ma propre passivité. Totalement désarmée par cette situation, j'étais restée la plus neutre et la plus discrète possible, afin d'éviter toute réaction offensive, ne sachant pas jusqu'où, ou contre qui, cette violence pouvait aller. Je n'ai même pas pensé à dénoncer ce mari violent, je voulais seulement maintenir le lien avec Labiba, pour un « au cas où » plus ou moins conscient, comme si naïvement je pensais, peut-être, devenir pour elle une « bouée de secours ». Mais après cet épisode, Labiba n'a plus jamais répondu à

mes appels téléphoniques. Suite à ces sept heures passées dans cette « cocotte-minute », je pleurais dans le bus qui me ramenait au centre, et l'écriture – accompagnée de bières et de cigarettes savourées comme une bouffée d'oxygène – fut un moyen de me « calmer ». Je jetais pêle-mêle dans mon journal de terrain tout ce qui me passait par la tête.

Je suis sortie du bus et suis tombée sur Hassan, le mari de Labiba. Et puis Labiba est arrivée de loin, elle gueulait, au début je l'ai pas reconnu et j'ai demandé à Hassan qui c'était. Il se marre en me disant que c'est sa femme, il m'explique qu'elle gueule parce qu'elle est jalouse. Arrivée à notre hauteur, Leila me dit bonjour vite fait. Elle l'insulte dans la rue, au début il dit trop rien et puis quelqu'un passe alors il gueule en levant la main et elle s'éloigne, on va toutes les deux chez elle et lui repart. Je me dit : tiens genre il faut juste que l'homme garde la face en public, mais en fait c'est la femme qui commande pas mal. Tu parles ! À la maison, elle n'arrête pas de gueuler, c'est insupportable, et il finit par la frapper. Du coup elle crie encore plus, les enfants crient aussi. Ça, ça dure quelques secondes, mais Labiba, en tout, gueule pendant plus de deux heures, avec 2 pauses, une de 30 min et l'autre de 15 min peut-être. Elle revient à la charge dans le salon, même sans se montrer, mais en lui balançant des trucs dessus. Elle sort même sa valise. En fait, il lui a pris son passeport pour qu'elle ne puisse pas partir. Elle me dit après qu'elle pensait que le consulat du Maroc était ouvert, que son passeport serait bientôt périmé, et qu'au moment où elle s'était énervée, si elle avait eu ses papiers, elle serait partie.

À un moment, la sœur et la mère discutent entre elles, je comprends que c'est de ça : la mère dit un truc du style que Labiba gueule trop, que si elle était plus calme ça n'arriverait pas, il ne la frapperait pas. Les petites, elles, elles prennent ça comme : Labiba a fait une bêtise (la petite me dit : il est en train de la frapper, avec le sourire, et en faisant un geste de la main genre oh la la). Hassan est dans le salon, je discute avec lui un peu, il me dit que c'est parce qu'elle est jalouse qu'on soit ensemble, la sœur arrive en disant non c'est pas vrai, c'est parce que tu es sorti une heure sans rien lui dire (c'est exactement ce que m'avait dit Labiba quand on est allée chez elle et qu'il repartait). À un moment je lui dit : il faut pas frapper, ça se fait pas. Il me répond qu'il l'a pas frappée, il me dit qu'elle l'insultait trop et qu'au bout d'un moment il a perdu son calme, je lui dit que dans ces cas-là il doit sortir. Elle me dit après qu'au Maroc, elle porte le triple voile qui couvre les yeux, une fois elle en avait qu'un sur les trois, on voyait ses yeux, alors il l'a frappé. Elle n'a pas mangé avec

nous, ils étaient tous les deux dans la chambre, elle m'a expliqué après que c'est parce qu'il y avait son beau-frère et que dans ces cas-là, Hassan l'obligeait à porter le voile. Mais comme il faisait trop chaud pour porter le voile, elle était restée dans la chambre. Même quand la petite du beau-frère a mis de la musique (tv satellite), car elle aime danser, Hassan l'a éteinte, et le père de la petite a pas moufêté, ce con. Hassan a dit : c'est interdit par notre religion ; je dis que ce n'est qu'un jeu ; il me répond : tout commence par un jeu, même la cigarette. Il est barbu au Maroc, mais en Espagne il s'est rasé. Le père a rien dit... c'est fou... alors qu'il me disait justement avant en souriant que sa fille adorait danser. » (Journal de Terrain 2006)

J'avais là l'exemple d'un double jeu et d'un double pouvoir. Hassan m'avait en effet donné à voir deux façons d'être en société. Ces deux expressions faisaient référence au pouvoir dont il disposait dans sa famille, mais aussi au pouvoir de l'État espagnol, qu'il reconnaissait. En effet, tout en affirmant que la seule loi légitime était celle de son Dieu et non des États, il se pliait aux normes de la société espagnole : il rasait sa barbe pour ne pas se faire remarquer et autorisait sa femme à découvrir son visage et ses mains. En revanche, il ne modifiait pas son comportement au sein de la famille qui, pourtant, pouvait aussi le faire remarquer. Son comportement dans la sphère publique ne correspondait donc pas à son comportement dans la sphère privée. C'est aussi ce jour-là que j'ai appris qu'il préférerait migrer en Belgique, où il estimait que le voile était bien plus toléré qu'en France. L'Espagne lui semblait d'ailleurs bien trop « délurée ». J'étais face à une migration en train de se décider et de se faire. La régularisation en Espagne n'était qu'une première étape. Malheureusement, n'ayant jamais pu reprendre contact avec Labiba, je n'ai pas pu en savoir plus. C'est peut-être aussi pour cela que je ne me suis pas intéressée aux stratégies familiales dans la migration, mais uniquement aux stratégies individuelles.

3.3.3 Conséquences sur l'orientation de la recherche

À la fin de ce terrain, j'ai décidé de limiter ma recherche aux migrations « clandestines », en laissant de côté, pour des raisons pragmatiques de faisabilité de la recherche et de sécurité, la question du trafic de psychotropes. Tout simplement, je « ne me sentais pas » de m'attaquer à un tel sujet de manière ethnographique. Je savais par ailleurs, et ce terrain de 2006 me l'avait confirmé, que ce trafic était suffisamment présent dans cette région pour qu'il soit possible d'obtenir un minimum d'informations

sans avoir à les chercher vraiment. J'ai décidé en outre de me centrer sur la région d'Almeria – soit celle-là même sur laquelle je ne voulais pas me centrer en entamant ma thèse – parce qu'elle semblait faire sens pour les migrants africains « clandestins ». La plupart de mes échanges avec les migrants et les associations signalaient qu'Almeria était un lieu où « chercher les papiers » et pas seulement une porte d'entrée. Fadila y était descendue depuis la France et Assim depuis la Hollande. Surtout, j'avais grâce à eux des pistes sur la façon dont s'effectuait cette recherche. J'avais aussi des pistes sur l'ambiguïté des institutions (État et associations notamment) : dans le passage, mais aussi dans la recherche de travail. Par sa situation de frontière, Almeria était en cela un lieu pertinent – même s'il me semblait indispensable d'aller faire plus tard un terrain aux îles Canaries. Bien sûr, j'aurais pu obtenir une partie de ces informations par la lecture des travaux de recherche déjà existants et sur la presse. Mais j'avais délibérément choisi de très peu lire sur la région, avant de faire mon terrain, afin que mon regard n'en soit pas trop influencé. Je me suis donc penchée sur ce qui instinctivement m'interpellait.

J'ajoute que mes quelques lectures n'ont pas empêché des effets de surprise. Ainsi, j'avais lu quelques articles concernant les ratonnades d'El Ejido, en 2000, à l'encontre de la population marocaine. Je savais qu'une minorité avait ouvert des magasins dans le centre de la ville – appelée d'ailleurs village dans la plupart des articles – et que la ségrégation y régnait. En exagérant légèrement, je dirais que je les imaginais presque tous vivant terrés sous le plastique. Aussi, quelle fut ma surprise lorsque, en plein centre d'El Ejido, j'ai découvert, bien visibles, non seulement des commerces tenus par des migrants, mais aussi quantité de passants, de toutes origines : « Noirs », « Arabes », « Latinos » se promenant, discutant autour d'un banc, faisant leurs courses, téléphonant, etc. J'ai ainsi mieux perçu le choc que cela pouvait représenter pour la population espagnole de passer en si peu de temps d'une réalité où les migrants étrangers étaient absents, à une nouvelle réalité, où ces derniers étaient nombreux et voisins, non pas dans les serres, mais au cœur de la ville. Si les Espagnols étaient relativement absents de ces lieux, la mixité entre étrangers me semblait bien présente, même si je la savais limitée. Ce décalage entre mes représentations et ce que je voyais m' enjoignait à ne pas limiter ma recherche au quotidien des serres.

3.4 Almeria et les « mondes » de la migration

En avril 2007, je suis repartie sur le terrain avec deux questions : comment les migrants dits « clandestins » sont-ils arrivés dans la région d'Almeria, et que s'est-il passé après leur arrivée, jusqu'au moment de notre rencontre ? Si, à l'époque, ces questions ne m'ont pas semblées tout à fait dignes d'une recherche, elles me sont apparues toutefois comme un bon commencement.

1.1.1 De nouvelles entrées sur le terrain : acteurs et mondes sociaux

Lors de mon second terrain dans la province d'Almeria, j'ai tenté de retrouver les migrants que j'avais rencontrés la première fois, mais de tous, je n'en ai retrouvé que deux, dont Assim. En l'absence de Fadila – qui était repartie au Maroc pour s'occuper de sa mère, malade – je n'ai pas voulu trop solliciter Assim, dont la galanterie me mettait parfois mal à l'aise. Le fait qu'Almeria soit un lieu de passage n'est pas étranger à l'impossibilité de « retrouver » les gens.

Mais de nouvelles portes se sont ouvertes devant moi. D'abord, ne disposant que de très faibles moyens financiers, j'ai cherché une colocation depuis la France. Je me suis souvenue que l'un des médiateurs culturels que j'avais rencontré l'année précédente m'avait parlé d'une amie qui proposait des colocations. Je l'ai donc appelée depuis la France et c'est ainsi que j'ai trouvé une chambre bon marché, en colocation avec deux jeunes filles marocaines, avec qui j'ai vécu durant près de cinq mois. Il va sans dire que mes relations avec elles dépassaient largement le cadre de ma recherche. Avant d'arriver, je me disais que cette colocation me permettrait sans aucun doute de rencontrer de nombreux migrants, aussi ai-je été déçue lorsque, en ayant formulé la demande après un temps raisonnable, elles m'expliquèrent qu'elles ne connaissaient « personne » à me présenter, car elles se tenaient éloignées des Marocains afin d'éviter toute complication dans leur vie quotidienne. Pourtant, c'est bien à partir d'elles, par effet boule de neige, que j'ai pu rencontrer une part importante des migrants avec qui j'ai fait un entretien par la suite. Par ailleurs, du fait même que je partageais alors « ma vie » avec elles, j'ai pu découvrir leur quotidien, leurs émotions, leur intimité, comme jamais je n'aurais pu le faire en d'autres circonstances. J'étais là lorsqu'elles se démenaient pour pouvoir s'en sortir, lorsqu'elles déprimaient de ne pas voir leur

situation avancer, lorsqu'elles s'énervaient face aux injustices contre lesquelles elles se heurtaient, lorsqu'elles pleuraient devant le journal télévisé qui annonçait de nouveaux morts dans le détroit, lorsqu'elles parlaient du pays, lorsqu'elles riaient, lorsqu'elles dansaient devant la glace de la penderie, lorsqu'elles faisaient le ménage en écoutant du raï à s'en faire éclater les tympans... Je n'étais pas simplement là, je vivais tout cela avec elles, je ressentais leurs joies, leurs colères et leurs souffrances autant que ma position et ma condition pouvaient me le permettre.

D'autres portes se sont ouvertes à partir de ma position de bénévole à la Croix-Rouge d'Almeria. J'avais choisi de faire du bénévolat à la Croix-Rouge, pensant que j'aurai ainsi accès à des liens avec les autorités et non pas seulement avec les migrants. C'est donc là que je me suis rendue, dès le premier jour de mon arrivée. (J'avais également prévu de me faire embaucher dans les *almacenes*, ces usines de transformation du produit agricole. Mais, comme nombre de migrants, je suis descendue à un moment où il y avait peu de travail et, prise, par d'autres pistes, j'ai finalement laissé tomber cette possibilité.) J'ai été présente dans les locaux de la Croix-Rouge tout le temps de ce terrain, presque quotidiennement les deux premiers mois, puis de manière sporadique par la suite.

C'est dans ce cadre que j'ai croisé Niang, un médiateur sénégalais, dont la rencontre fut en tous points déterminante. L'informateur privilégié est un « *grand érudit sur lequel le chercheur se reposerait pour produire un récit "collectif"* » nous dit J.-P. Olivier de Sardan (1995), d'après qui « *il n'est pas de chercheur qui n'ait ses informateurs privilégiés* ». Il propose de distinguer différents types d'informateurs privilégiés. « *Certains sont des généralistes, qui donnent accès clairement et aisément aux représentations usuelles. D'autres sont des "passeurs", des "médiateurs", ou des "portiers", qui ouvrent la voie vers d'autres acteurs-clés ou vers des scènes culturelles difficiles d'accès. D'autres enfin sont des "experts", dans le rôle de consultance ou dans le rôle de récitance. (...) Chercher un médiateur, un "passeur", une "personne ressource" sur laquelle s'appuyer, c'est sans doute une nécessité aux débuts d'une enquête, et un risque qu'il faut prendre. S'en émanciper prend place en général à une étape ultérieure.* » M-T. Têtu (2007), quant à elle, préfère employer le terme de « personnage-clé » parce qu'il « *rend mieux compte de la réciprocité de la relation et de la réflexivité des acteurs* ». Plus qu'un « informateur privilégié » ou un « personnage-

clé », Niang s'est avéré être un véritable « compère », dans le sens où il s'est associé étroitement à ma recherche et en a favorisé le développement ; un véritable « passeur », car toute une partie de mon terrain découle de sa collaboration à mon enquête. Il m'a notamment présentée à différentes personnes avec qui j'ai pu par la suite développer une relation me permettant d'accéder à d'autres informations, lieux et acteurs ; dans un effet « boule de neige ». De fait, bien que je me sois peu à peu « détachée » de Niang, son rôle dans la recherche explique qu'une partie importante des gens rencontrés (je préfère ne pas employer le terme d'« échantillon ») soit sénégalaise. Je dois d'ailleurs préciser que je n'ai pas vraiment eu à négocier avec Niang sa place sur mon terrain, car dès le début, il s'est proposé pour m'aider. Niang considérait en effet, que nous participions, chacun à notre façon, d'un travail commun en faveur des migrants. Surtout, dès le début de notre rencontre, à partir de notre première discussion sur ma thèse, son travail, la Croix-Rouge, les Espagnols, les migrants, etc., nous avons compris que nous étions sur « la même longueur d'onde ». Nous représentions l'un pour l'autre un soutien moral : lui, par rapport à cette épreuve qu'est faire du terrain, moi, par rapport à sa place au quotidien, entre deux « mondes » : celui des Sénégalais et celui des Espagnols (qui incluait notamment la Croix-Rouge). Il se sentait à la fois appartenir à et être en décalage avec chacun de ces deux mondes. Le fait que je perçoive immédiatement cela et que je comprenne les difficultés que cela pouvait supposer pour lui (j'avais notamment travaillé sur ces questions lors de ma maîtrise) me situait à mon tour, à ses yeux, en dehors de ces deux mondes. C'est sur cette base que nous nous sommes « trouvés ». Plus tard, Niang a cependant posé une condition : que je ne fasse pas d'entretien avec ce petit groupe de Sénégalais qui représentait un peu sa « famille » à El Ejido, et chez qui il m'emmenait manger régulièrement. De la même façon, je n'ai pas fait d'entretien avec Niang sur son propre parcours, car je savais que symboliquement, cela l'aurait situé sur le même plan que les autres migrants ; or, c'est à moi que je devais l'assimiler. Cela ne nous a pas empêchés de discuter souvent de son parcours et du mien, car nous étions avant tout amis. Au moment de l'écriture, je ne pouvais cependant pas l'évincer de mon analyse et le cantonner à cette partie introductive. J'ai donc utilisé les éléments qui m'ont semblé indispensables, tout en essayant de respecter au mieux sa volonté.

D'autres personnages ont été déterminants dans cette recherche, en ce sens qu'ils m'ont introduite dans des « mondes » auxquels je n'avais pas eu accès jusque-là. Fatou, une

jeune femme sénégalaise, a favorisé mon acclimatement dans le quartier des 200 *viviendas* à Roquetas de Mar, désigné comme étant un quartier de relégation et d'immigrants. Elle travaillait dans un commerce du quartier et je passais la voir plusieurs fois par semaine, passant de longues heures avec elles. Les premiers jours, je restais à ses côtés, puis, au fur et à mesure, je m'en suis éloignée : je me promenais dans le quartier, y faisais quelques achats, y rencontrais d'autres personnes. C'est ainsi que je me suis familiarisée avec le quartier et sa population. Aïdara, un Sénégalais d'âge moyen, m'a permis d'avoir un aperçu de la prostitution en *cortijo*, en l'accompagnant dans une « tournée des bars cortijos » durant toute une nuit. Madiane, un Marocain d'âge moyen m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement du « marché des papiers », dans lequel il travaille et qu'il m'a laissée, dans une certaine mesure, observer. De la même façon, Firdaous, une Marocaine d'âge moyen, m'a montré une autre facette de l'aide aux migrants, de nouveaux cadres de transactions, entre services et échanges marchands ; à travers son travail dans les assurances vies.

Les uns comme les autres, la Croix-Rouge par l'organisation de ses services et les migrants par leurs préoccupations et leurs actions, m'ont conduite à me pencher sur certains aspects des conditions de vie des migrants, principalement la recherche de logement, d'emploi et de papiers. C'est donc en passant par les associations puis en sortant de leur cadre, que j'ai accédé à mon terrain. Ma démarche n'est finalement pas distincte de celle des migrants, qui, à partir d'un ou deux contacts, tentent aussi de déclencher des « effets boule de neige » facilitant leur recherche d'information, de logement, de travail, etc. Ma présence dans les lieux fréquentés par les migrants provoquait de nouvelles rencontres et ma connaissance de plus en plus développée des « *mondes de la migration clandestinisée* » facilitait les conversations.

1.1.2 À l'entrecroisement des « mondes sociaux » : le « flou des frontières »

La notion de « monde social », présente dans de nombreuses recherches interactionnistes, a notamment été conceptualisée par A. Strauss (1992). Un monde social est un univers de discours et comprend des « faits palpables » : une activité primaire et des activités associées, des sites où se déroulent ces activités, des technologies qui permettent de les accomplir et, à terme, des organisations qui développent un aspect particulier du *monde social*. Chacun de ces traits se traduit par

des processus. L'analyse en est compliquée, car les *mondes sociaux* non seulement s'entrecroisent, mais aussi, se segmentent en une multitude de micro-mondes. De fait, les entrecroisements interviennent généralement entre des micro-mondes, c'est-à-dire des segments des mondes sociaux. A. Strauss signale qu'« *une tâche essentielle de l'analyse est de découvrir de tels entrecroisements et de dépister les processus, les stratégies et les conséquences associées.* » (1992 : 274) et que « *partout où il y a entrecroisement des mondes et de micro-mondes, nous pouvons prévoir la formation de telles arènes avec leurs processus politiques associés* » – les arènes se référant aux débats, négociations, contraintes et manipulations que les représentants des micro-mondes effectuent à propos de questions diverses ; une arène peut donc représenter plusieurs mondes sociaux. Il s'agit donc d'identifier les acteurs et les conventions, mais aussi les contextes et les contraintes et enfin les négociations. A. Strauss place ainsi la négociation, qui pour lui détermine l'ordre social, au centre de ses réflexions.

H. Becker, dans *Les Mondes de l'art* montre – sans pour autant définir cette notion – que ces mondes sont autant de systèmes de négociations, dans lesquels les interactions sont stabilisées. Ces mondes ne fonctionnent pas à partir de règles explicites, mais au contraire grâce à des processus d'arrangements et d'agréments tacites.

M-T. Têtu (2006 : 27-28) rappelle que « *la notion de mondes est un outil conceptuel qui permet d'appréhender les processus plus que les structures, de concevoir des frontières qui ne sont pas étanches et donc de repérer les passages, les interactions plus que les rapports de force ou de domination.* » Dans son étude « *des mondes de l'immigration illégale* », elle propose de distinguer le monde du légal et celui de l'illégal et s'attache à révéler leurs interactions.

Sur le terrain, j'ai presque « naturellement » commencé à percevoir les choses en termes de « mondes ». Deux jours après mon arrivée, je participais à une course à pied en faveur de la « cohabitation », organisée par une ONG ; j'ai pu observer comment « autochtones » et « étrangers » étaient spatialement séparés :

Je trouve, à l'arrivée, une multitude de bénévoles, participants et observateurs. Parmi eux, de nombreux Subsahariens contactés par (...) la Croix-Rouge. (...) Je constate que les Espagnols sont debout près des stands, à l'ombre, et les Subsahariens sont assis en face du stand, au soleil. Trouvant cette situation plutôt cocasse pour une journée de lutte en faveur de la cohabitation, je prends mon sandwich et pars

m'asseoir au milieu des Subsahariens, ayant demandé auparavant si la place était libre. Je discute avec deux jeunes hommes de Guinée je crois et me rends compte que les Subsahariens sont réunis et assis en fonction de leur nationalité. Plus tard, alors que certains (blancs et noirs enfin mêlés) dansent au rythme d'un groupe de musique africaine qui s'est mis à jouer, je me lève et rejoins le groupe de danseurs. Peu à peu, les gens partent et je finis par être prise en photo (via différents téléphones portables et l'appareil numérique de la responsable) plusieurs fois à la demande de plusieurs jeunes sénégalais (...) L'un d'eux me drague, me demande mon numéro de téléphone et me propose que l'on se revoie pour sortir un soir. Je lui explique gentiment que je ne donne pas mon numéro pour sortir avec quelqu'un que j'ai rencontré quelques minutes dans ma vie et avec qui je n'ai échangé que quelques mots. Plus tard, avant qu'ils ne partent et alors que nous nous disons tous au revoir, ce même jeune me demande de l'excuser, je lui réponds, en souriant, qu'il n'y a pas de mal et que je n'ai aucune raison de l'excuser de quoi que ce soit. Beaucoup me remercient en partant... Simple formule de politesse ou reconnaissance d'avoir discuté avec eux « naturellement » dans une région où population migrante et sédentaire ne se mêlent que très peu ? (Journal de terrain 2007)

Dans cet extrait, on peut voir que les deux mondes « autochtone » et « étranger » sont assez étanches et qu'il est difficile de traverser cette frontière sociale, même pour des individus engagés dans cette perspective. Le franchissement de cette frontière par un individu – ici, par moi – apparaît relativement exceptionnel, de telle sorte qu'il peut être l'objet d'interprétations diverses – ici, le fait que je sois « disponible ». Les ONG, dans leur fonction de « pont interculturel » entre les migrants et la société locale, ont la tâche d'autant plus difficile qu'une partie de la population locale leur reproche d'être sourdes aux préoccupations des autochtones. (J'ai ainsi assisté un jour à une conversation entre un patron espagnol et son employé camerounais à propos d'une religieuse : le premier disait au second que la religieuse était « injuste et intéressée », qu'elle « ne donnait rien aux noirs », mais « tout » aux « Moros » et aux « Rumanos ».) Sans compter que les membres des associations eux-mêmes ont parfois du mal à appliquer leurs préceptes.

Mon travail de recherche m'a amenée à me déplacer dans des espaces sociaux que les acteurs balisaient de frontières. Les migrants, ensemble hétérogène, côtoyaient des membres d'associations, des patrons, des religieux, des dealers, des fournisseurs de papiers, des forces de l'ordre, etc. J'ai aperçu ainsi des normes tacites et leurs

transgressions, des points de frictions et des points de croisements entre différents mondes.

C'est bien parce que ces mondes étaient à la fois distincts et en interaction, au gré des situations, que je n'ai pas pu enquêter en même temps dans chacun. Sans compter – comme me l'a dit une migrante – qu'« *Almeria, est comme un village* », aussi, lorsqu'on circule dans ces mondes, on se fait vite « repérer ». S'il m'a été facile de passer des associations aux migrants et vice-versa (deux entités assimilées par une partie de la population à un même ensemble) ; je n'ai pas pu évoluer dans le monde de la « police » sans mettre à mal ma relation avec les migrants. Le contact avec les patrons est relativement limité pour les sociologues et journalistes étrangers à Almeria depuis les ratonnades d'El Ejido en 2000, lorsque médias et chercheurs ont présenté la population autochtone comme fondamentalement raciste. Un terrain en ce sens aurait sans doute pu être possible, mais je ne disposais pas d'un temps suffisant pour pouvoir m'y atteler, et mes quelques tentatives pour rencontrer les représentants des organisations patronales agricoles ont échoué.

Les acteurs que je rencontrais me renvoyaient en effet constamment à la désignation de frontières, qu'elles soient géographiques, sociales, légales et même morales. Plus précisément, les migrants, dans la poursuite de leurs objectifs (arriver jusqu'en Europe, trouver du travail et des papiers), avaient finalement toujours des frontières à franchir et usaient de moyens divers pour le faire. En effet, tous ne possédaient pas les mêmes moyens (relationnels, matériels, symboliques) et n'étaient pas disposés à user des mêmes moyens disponibles pour atteindre ces objectifs (essentiellement pour des raisons morales ou de sentimentales, comme la peur). Je n'ai donc pas tant cherché à décrire *les mondes de la migration clandestinisée* (à l'époque, sur le terrain, je ne formalisais d'ailleurs pas les choses en ces termes), mais à m'approcher de leurs *entrecroisements* avec d'autres mondes, à comprendre et palper le *flou des frontières*. Depuis le début, mes errements sociologiques ont caché un intérêt continu et répété pour la frontière, pour les individus marqués par la frontière, puis pour les ambiguïtés des institutions, ambiguïtés qui ne sont rien d'autre que le flou des frontières, le décalage entre discours et pratique. C'est bien ce flou des frontières, géographiques et sociales, fait de négociations et d'arrangements qui a guidé, de manière certes plutôt inconsciente et intuitive, cette recherche.

Je suis donc partie du point de vue des migrants et, de manière concrète, de leurs activités et des situations que celles-ci engendrent : la recherche d'un accueil, la recherche d'un logement, la recherche d'un emploi, la recherche de relations affectivo-sexuelles, la recherche de papiers pour se faire régulariser. À travers ces activités les migrants se trouvent confrontés à une multitude d'autres acteurs, dont une partie appartient à d'autres mondes sociaux. C'est donc à partir de ces activités que j'ai pu appréhender les entrecroisements entre mondes.

1.1.3 « Malaise » et « refuge »

Il est enfin une rencontre que je me dois d'évoquer, bien qu'elle ne participe qu'indirectement de cette recherche.

Dans Street corner Society, W. F. Whyte, évoque le rôle de la famille italienne chez qui il logeait durant sa longue enquête de terrain, qui lui offrait une « *ambiance familiale* » dans laquelle il pouvait s'échapper du « *stress* » provoqué par le travail de terrain : « *Même si vous aimez votre travail, pendant que vous observez et que vous interviewez, vous avez un rôle à jouer et vous n'êtes pas complètement détendu. C'était merveilleux, à la fin d'une journée de travail, de pouvoir rentrer à la maison, se détendre et goûter aux joies d'une ambiance familiale. (...) Il aurait sans doute été impossible pour moi de mener à bien cette étude si dense de Cornerville, si je n'avais pas bénéficié de l'hospitalité permanente et sans contraintes de ce foyer* » (2002 : 327-328). Comme il le souligne, la séparation entre la vie professionnelle et la vie personnelle dépend de la façon dont le chercheur se rend sur le terrain.

Dans mon cas, je ne suis restée que 5 mois sur ce dernier terrain, mais il durait 24 heures sur 24, car je vivais « dans » mon terrain. Ce mode de présence, le sujet même de ma recherche, ma sensibilité peut-être aussi, me conduisaient régulièrement à des moments où abondaient les sentiments de doutes sur ma thèse, de fatigue du terrain, parfois même d'écœurement ou encore de solitude. Je pouvais partager certains de ces moments avec Niang, mon « compère » et avec l'une de mes colocataires, du fait même que ce qui nous unissait allait au-delà de ma recherche. Mais c'est surtout auprès d'Irina, une immigrante russe, que je trouvais le réconfort et l'énergie nécessaire à la poursuite du terrain. Irina et une partie de sa famille s'étaient installées depuis peu à

Almeria et connaissaient une situation particulièrement précaire. Pour autant, elle ne manquait jamais de positiver et il émanait d'elle une incroyable énergie qui faisait le plus grand bien dès que l'on s'en approchait. Dans ces moments, je trouvais auprès d'Irina et de sa famille un véritable « refuge » me permettant de « rompre » avec mon terrain, quelques heures durant, afin de mieux y revenir.

J'ai fini ce terrain avec la sensation d'avoir fait une plongée dans un vaste supermarché où tout s'achète et tout se vend, où rien n'est gratuit, où si peu est donné. Comme si cela avait pris le pas sur le reste (la générosité, l'entraide, etc.). Comme si, surtout, il s'agissait de deux réalités distinctes. Mes sentiments se sont rapprochés finalement de ceux qu'avait Omar à Alicante, lorsqu'il disait que l'amitié, il ne connaissait pas et que *« dans la vie, si t'as un sou, tu vaux un sou, si t'as rien, tu vaux rien, c'est partout pareil »*. Et j'ai eu la désagréable sensation d'avoir participé à ce supermarché.

Outre les multiples services payants qui entourent la recherche d'emploi et de papiers, et que je m'attendais à trouver, j'ai été également marquée par ce que je qualifierais comme un « renversement » de perception. Les migrants, plus encore les « clandestins » arrivés récemment, sont communément – dans le meilleur des cas – considérés comme formant une « population vulnérable », recourant à divers services sociaux et continuellement en demande d'aide. Or, sans nier cette part de la réalité, j'ai aussi constaté à quel point les migrants étaient sollicités par tout un tas d'acteurs : associations souhaitant mettre en place des « projets » ; photographe ou journaliste souhaitant faire un « reportage » ; étudiants souhaitant faire une « recherche » ; cinéaste souhaitant faire un « film » ; assureurs souhaitant « assurer » ; banques souhaitant attirer de nouveaux « clients », etc. Beaucoup de migrants ont la sensation que l'on vient les voir de toute part, pour des raisons parfois honorables, mais que ce sont toujours ces autres, et non eux, qui retirent quelque chose de la rencontre. Sur des points tels que le travail et le logement, les associations reconnaissent d'ailleurs avoir peu de moyens de les aider (à moins, concernant le travail, de coller à la demande du marché qui propose rarement autre chose qu'un travail précaire). Or, ce sont là des enjeux majeurs (avec le conseil juridique) pour les migrants.

Je suis sortie du terrain de façon relativement brusque, en passant d'une réalité à une autre : j'ai obtenu un poste de membre scientifique à la Casa de Velázquez, à Madrid. C'est dans ce cadre particulièrement privilégié que j'ai entamé l'analyse de mes

données et la rédaction de ma thèse, non sans faire un nouveau détour par le terrain – m’obligeant à ne pas faire plus qu’un détour, en refusant par exemple d’aller aux Canaries, afin de me plonger pleinement dans les méandres de la rédaction.

3.5 Un détour par le Maroc et le Sénégal

Puisque je m’inscrivais dans un courant de recherche appréhendant les circulations migratoires indépendamment des logiques des États-nations, je suis partie du principe qu’un passage par l’Afrique était nécessaire. Mais quel pays choisir ? Les migrants que j’avais rencontrés en Espagne étaient originaires de différents pays africains. Comme la majorité venait du Maroc et du Sénégal, j’ai choisi de privilégier ces deux pays, au cours d’un séjour de deux mois où je mêlais tourisme et terrain.

Au Maroc, j’ai été accueillie par un ami originaire de la région de Nador qui y redescendait pour les vacances d’été. Il m’a ouvert la porte de sa maison, de sa famille, de ses amis, bref, de son univers « là-bas ». Pour moi, il ne s’agissait pas tant de faire du terrain que de découvrir, sentir, percevoir, ce « là-bas ». Au cours de ce voyage et au gré des conversations, la migration revenait comme un leitmotiv. S’y exprimaient des sentiments divers : le regret de ne pas avoir réussi à partir ; l’irritation ou la jalousie face aux comportements jugés parfois prétentieux de ceux qui, passés de l’autre côté, reviennent « pavoiser le temps des vacances » ; la fierté et la joie, aussi, de retrouver ses proches ; enfin la générosité de certains d’entre eux, s’attachant à partager les « gains » de leur migration avec leur famille, mais aussi avec les plus vulnérables du village.

Quant au Sénégal, j’ai abandonné l’idée d’y aller avec Fatou, dont la régularisation se faisait attendre. Elle m’y a invité malgré tout, me remettant aux bons soins de son oncle là-bas, le « notable » de la famille. Dès mon arrivée, j’ai bénéficié d’une hospitalité à la fois chaleureuse et généreuse, mais aussi envahissante et contraignante. Cet accueil m’a permis de découvrir les conséquences et la signification de la migration pour la famille de Fatou (qui ne l’avait pas revue depuis plus de deux ans) dont j’ai pu compléter la trajectoire, notamment en rencontrant une des personnes qui l’avait aidée à financer son départ. J’ai connu également une amie de Fatou qui se préparait elle aussi à partir : coiffeuse indépendante, elle se mariait pour rejoindre sa mère en Italie. Je les

accompagnai à la mairie pour des paperasses et découvrai qu'il était possible de modifier dates, âges, etc. sur les papiers administratifs. Mais j'ai dû me détacher de cette famille afin de pouvoir enquêter en dehors d'elle.

J'ai rencontré plusieurs hommes ayant échoué dans leurs tentatives de migration vers l'Espagne, ainsi qu'un responsable de projet OIT, travaillant sur les « contrats en origine » (grâce à Pascaline Chappart, une doctorante d'Alain Morice). C'est aussi grâce à elle que j'ai rencontré Sidy, un « retourné » de la migration vers l'Espagne, qui m'a virtuellement ouvert les portes d'un Centre d'Internement pour Étrangers (CIE) en me parlant de la façon dont les migrants y organisaient leur vie quotidienne. Grâce au concours de Cheikh Bamba, un étudiant d'Aly Tandian, j'ai pu rencontrer Latif et Dianco, deux autres « retournés ». Latif, qui n'a pas réussi à dépasser le CIE, m'a permis de réaliser à quel point la migration était un acte marquant un processus d'autonomisation. Tandis qu'en Espagne, les discours des migrants soulignaient l'importance de leur rôle de « pourvoyeur d'aide » familiale, Latif m'expliquait à demi-mot que derrière cet objectif, se glissait la volonté individuelle d'échapper aux injonctions familiales. Cela venait confirmer, renforcer différents éléments qui m'avaient déjà amenée à penser que l'on migre « pour soi » avant de, ou en plus de, migrer pour les autres. Dianco, quant à lui, m'a raconté plusieurs heures durant l'épopée de ses 5 traversées vers l'Europe et sa participation à un réseau professionnel de passage. Entretien absolument unique dans mon corpus.

J'ai enfin assisté à une « conférence » absolument irréaliste organisée pour des enfants et jeunes adolescents, dans le but de les dissuader de partir. Les discours des invités (réalisateur, « retournés ») allaient dans ce sens, mais ils faisaient suite à un documentaire montrant la situation des enfants dans les Centres d'Accueil de Mineurs Etrangers (CAME) dans les îles Canaries. Que voyait-on dans ce documentaire ? Des adolescents qui riaient, allaient à la plage, avaient de jolies chambres, de beaux habits, des téléphones portables, allaient à l'école... et certes, à qui leur famille manquait. Le décalage entre images et discours était béant. De fait, plus tard et en aparté, Ababacar, l'un des « retournés » me disait qu'il était prêt à retenter sa chance en pirogue. Soit l'opposé de ce qu'il avait prétendu devant les enfants. Nous nous sommes revus quelques jours plus tard et j'ai peu à peu compris ce qu'il attendait de moi. Ababacar était amoureux d'une jeune femme à laquelle il ne pouvait pas prétendre faute

d'appartenir à la même classe et à la même ethnie. Ma présence servait sans doute d'excuse pour la famille à un rendez-vous privé. Il me demanda également de parler avec elle afin de défendre sa cause. Je comprenais qu'à ses yeux, sa seule chance de se marier avec sa Dulcinée était de réussir économiquement, et pour y parvenir, sa seule chance était de migrer.

Ce voyage m'a permis de percevoir, presque de ressentir, cette volonté de partir à tout prix et de mieux réaliser la place de la migration dans la réalité quotidienne des habitants.

3.6 L'irruption de l'actualité : retour à « Las 200 viviendas »

Le lundi 8 septembre 2008, dans l'avion qui me ramenait du Sénégal vers Madrid, j'acceptais les journaux que me proposait gentiment l'hôtesse. Stupeur. Le quartier de *200 viviendas*, dans la ville de Roquetas de Mar, province d'Almeria, est en proie à des émeutes dont les protagonistes sont subsahariens. Avant même d'atterrir, j'avais déjà décidé de repartir : j'avais passé plusieurs mois dans ce quartier lors de ma précédente enquête de terrain et je ne pouvais pas me contenter d'une simple revue de presse, dont l'analyse en terme de « conflit ethnique » (puis, plus tard, de trafic de drogue) me semblait à première vue erronée ou pour le moins incomplète. Je suis donc repartie une semaine à Roquetas, afin de voir et d'entendre par moi-même ce qu'il en était. J'ai rapidement repris contact avec quelques personnes du quartier, un responsable associatif, un agent de la mairie et un policier et j'ai ainsi pu confirmer mon intuition première.

*

« Le chercheur itinérant accepte (...) le fait que son savoir se construit au cours d'un itinéraire, c'est-à-dire d'une démarche qui tolère de la lenteur, un haut niveau d'imprévisible, et même quelques frivolités. » (Jeffrey 2005 : 147). D. Jeffrey considère la recherche qualitative comme un « *art de la rencontre* » : les questions que se pose le chercheur témoignent d'une « *incontournable préoccupation pour autrui* » et les réponses qu'il apporte ne sont rien d'autre qu'une nouvelle « *grappe de questions* ». La recherche restant ainsi inachevée, prête à un renouvellement perpétuel. Ma recherche

relève bien évidemment de la sociologie compréhensive. Elle a été un trajet – un long trajet dont l'issue était incertaine – parsemé de rencontres et de discussions avec des migrants, des autochtones, des chercheurs, des doctorants ; mais aussi de doutes, de blocages, de détours. Je suis partie d'une interrogation sur l'économie souterraine d'un territoire et j'en suis arrivée à une réflexion sur « l'expérience de la frontière » vécue par une population spécifique : les migrants africains clandestinisés.

4 Démarche compréhensive et enquête qualitative

La sociologie compréhensive implique de considérer l'individu comme un acteur, capable d'agir de façon rationnelle – rationalité qui peut prendre différentes formes et degrés (Weber 1913). Elle repose sur l'idée que l'individu établit un rapport au monde de manière typologique et suppose du chercheur qu'il adopte une posture particulière. Les lectures d'auteurs classiques tels que Max Weber, Georg Simmel, Alfred Schutz et Erving Goffman m'ont en ce sens fortement inspirée.

4.1 De la nécessité d'une démarche compréhensive

4.1.1 *S'éloigner des visions normatives, victimisantes et criminalisantes.*

Le choix d'une telle démarche part notamment d'une volonté de me détacher des visions normatives, victimisante et criminalisante concernant les migrations dites « clandestines » et les phénomènes dits « illégaux ».

S'intéresser à des phénomènes situés en marge de la loi (passages clandestins, travail non déclaré...), pour qui souhaite les étudier dans leur réalité sociologique, implique de ne pas se positionner en défenseur d'une norme (norme d'intégration, implication des lois, etc....). Concrètement, cela suppose de ne pas considérer les « porteurs de normes » (policiers, militants associatif, etc.) comme des témoins à même de décrire la réalité que l'on cherche à étudier. En effet, leur regard et leurs discours ne permettent d'accéder qu'à une partie de cette réalité, correspondant à ce qui est socialement acceptable. Pour dépasser cette limite, il est nécessaire de multiplier les sources d'informations (associations, police, migrants) et transformer le doute en outil méthodologique. Il faut en quelque sorte se méfier de toute personne qui cherche à démontrer le bien-fondé de la morale sociale et normative pour, au contraire, s'interroger sur sa participation possible au phénomène étudié. Il s'agit, grâce à une démarche compréhensive, de s'éloigner de toute vision normative distinguant le légal et l'illégal, le moral et l'immoral pour mettre à jour les liens, les interactions entre le légal et l'illégal et découvrir les règles et les morales « autres ». Cela implique de comprendre

les logiques d'actions de chaque acteur ou système d'acteurs, dont les intérêts peuvent diverger. Pour ce faire, une relative empathie est nécessaire, même avec ceux que l'on n'apprécie guère. Il s'agit d'être à l'écoute et tenter de se mettre à la place d'autrui, d'accéder à sa vision du monde et à ses logiques, pour s'en défaire par la suite. Le chercheur doit pour cela être conscient de ses préjugés, positifs et négatifs, et adopter une posture d'ouverture rendant possibles l'accès à l'autre et le renversement de ses propres préjugés. Appliquer cette démarche compréhensive à tous les types d'acteurs permet, à terme, de s'éloigner des visions normatives.

Par ailleurs, rencontrer des populations marginalisées, pour qui souhaite s'éloigner des prismes victimisant ou criminalisant sous lesquels elles sont trop souvent étudiées implique de rendre compte de leurs compétences et de prendre en compte leur réflexivité. Il s'agit donc de mettre en lumière le jeu des contraintes et des stratégies dans lequel les migrants sont partie prenante, en multipliant les ressources, les degrés et les techniques du savoir. *« Dire avec le modèle pragmatique que les acteurs savent ce qu'ils font, cela ne veut pas dire qu'ils savent tout, mais qu'ils s'interrogent de façon réflexive, comme nous. Eux-mêmes disent que savoir c'est s'interroger. Savoir, c'est être réflexif. Dès lors, l'opposition binaire entre savoir et ne pas savoir tombe, c'est une question de degré et de techniques diverses. La réflexivité des acteurs les amène à développer différents savoirs pour s'interroger sur ce qu'il arrive. »* (Hennion in Floux et Schinz, 2003)

4.1.2 S'intéresser aux acteurs en situation

Reconnaître la réflexivité et la rationalité des individus, ce n'est pas ignorer le poids de la société, mais considérer que l'appréhension des phénomènes sociaux passe d'abord par la compréhension des individus et de leur manière d'agir. *« Ce qui fait de la société (...) ce sont les modes d'actions réciproques »* (1999 : 44) nous disait G. Simmel, qui invitait à distinguer les formes de la socialisation de leur contenu.

Reprenant cette idée, le courant de l'interactionnisme symbolique considère que le monde social résulte d'un « ordre négocié » (Strauss, 1992) entre des acteurs et des systèmes d'acteurs aux intérêts divers et insiste, à la suite de W. I. Thomas (1923) sur la situation et le contexte dans lesquels se déroulent les actions. Pour cet auteur, la « définition de la situation » est fonction des univers de représentations et de

significations collectives des acteurs. Ces univers étant hétérogènes, la « définition de la situation » peut être l'objet de conflit ou au contraire de négociation. E. Goffman poursuit cette idée en posant la notion de « cadre », que l'on peut définir comme un « *dispositif cognitif et pratique d'organisation de l'expérience sociale qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part. Un cadre structure aussi bien la manière dont nous définissons et interprétons une situation que la façon dont nous nous engageons dans un cours d'action* » (Joseph 1998 : 123). Goffman prenait ainsi les interactions en situation comme point de départ lui permettant de remonter aux contextes dans lesquels elles avaient lieu. Par ailleurs, il signalait la complexité des rôles que peut jouer un acteur et la « distance au rôle » que ce dernier peut observer. M. Agier élargit quant à lui la focale et défend, à la suite de J.C. Mitchell (1987), une « anthropologie situationnelle », s'intéressant au « contexte interactionnel » : « *C'est l'observation de situation à l'échelle interactionnelle qui doit permettre de repérer les contraintes réelles de l'ordre englobant.* » (Agier 2009 : 41).

Je suis donc partie des situations, reconstituées et observées pour comprendre ce qui se passait à cette frontière. Porter son attention sur les situations permet de faire le lien entre acteurs et logiques de structuration, et donne sens aux couples – paradoxaux seulement en apparence – contrôle/tolérance, stratégies/contraintes, formel/informel. Celle accordée à la complexité des rôles peut éclairer le fait que les circulations migratoires s'opposent en même temps qu'elles s'accordent aux logiques politiques, étatiques et/ou locales.

Parce que les contraintes structurelles sont importantes, certains auteurs préfèrent parler de tactiques, individuelles ou collectives, plutôt que de stratégies, pour désigner par exemple les tentatives des migrants pour passer en Europe (Pian 2009). Mais, à mon sens, il n'est pas nécessaire que les acteurs renversent un ordre mondial pour que le chercheur s'autorise à parler de leurs stratégies. Qu'ils les atteignent ou pas, les migrants se fixent des objectifs et mettent en place des moyens pour les atteindre, en dépit des contraintes, nombreuses et puissantes, qui s'opposent à eux. Les obstacles auxquels ils doivent faire face les poussent à réfléchir et à s'informer sur les meilleures actions possibles : c'est une réflexion sur une action en devenir qui a pour but

l'amélioration d'une situation préalable. C'est pourquoi je n'hésiterai pas à parler de stratégies migratoires, de circulation ou de séjour.¹⁷ Je souscris ainsi à la tradition interactionniste, qu'A. Strauss qualifie de « *vigoureusement anti-déterministe, soulignant le potentiel créatif des individus et des groupes agissant face aux limitations sociales. La créativité n'est pas posée comme libre de toute entrave. Cependant, les limitations sociales sont perçues en terme de potentialité pour l'action humaine* » (Strauss 1992 : 270).

S'intéresser aux acteurs en situation, permet en définitive de lier les « parcours individuels » aux « destins collectifs » (Tarrius, 2000) ; ou, pour reprendre R. Wright Mills (1997), de croiser les « épreuves » individuelles et les « enjeux » collectifs. Pour F. Dubet (2005), il s'agit d'un problème que les individus eux-mêmes sont amenés à résoudre, ils doivent ainsi « *surmonter les épreuves de l'individualisation de la vie sociale. Il importe donc de voir comment, "concrètement", les individus s'y prennent pour être des individus dans les sociétés où l'individualisation est, à la fois, une exigence morale, le principe des droits fondamentaux, et une obligation "fonctionnelle" comme l'affirment tous les récits de la modernité placés aux fondements la philosophie sociale des sociologues.* »

4.2 Exit la neutralité axiologique ? La position du chercheur « compréhensif »

Le travail sociologique impose traditionnellement au sociologue de s'éloigner de ses jugements de valeur et de toutes prénotions (Durkheim 1895 ; Weber 1959). La question de la subjectivité du sociologue est au cœur de nombreux débats méthodologiques.

Pour M. Weber (1904 : 111), « *toute science empirique ne saurait enseigner à qui que ce soit ce qu'il doit faire, mais seulement ce qu'il peut faire et le cas échéant ce qu'il veut faire* ». Par la notion de *Wertfreiheit*, M. Weber enjoint les sociologues à ne pas

¹⁷ On pourra retenir la distinction entre stratégies et tactiques telle que l'établi F. Guillemaut (2007 : 41-42) : « Le but de la stratégie est donc d'aboutir aux objectifs fixés et de les maintenir par l'utilisation optimale des moyens disponibles. Les tactiques seront définies comme des réactions, des actions à court terme, pour faire face à des situations sans issue immédiate. »

imposer leurs jugements de valeur.¹⁸ Mais dans le même temps, il fait de l'action sociale – orientée vers autrui – l'objet de la sociologie, et affirme que son analyse doit passer par la compréhension des valeurs auxquelles se réfèrent les individus (*Wertbeziehung*) – c'est-à-dire les acteurs – qui l'accomplissent. Or, c'est parce que le sociologue possède « *une relation personnelle aux valeurs qu'il interroge* » qu'il peut accéder à cette nécessaire compréhension (Passeron In Costey et Fossier 2003). M. Weber distingue ainsi les « jugements de valeur » (dont le sociologue doit s'éloigner) et les « rapports aux valeurs » (qui explique, par exemple les choix du sociologue pour un objet plutôt qu'un autre).

Si sur ces questions, M. Weber interrogeait surtout la pratique de l'enseignement, N. Elias se penche sur la position du chercheur, entre engagement et distanciation. Explicitant la pensée de N. Elias, N. Heinich (1997 : 29-30) signale que : « *la notion d'engagement mesure le degré auquel une personne est affectée – intéressée, émue, touchée – par le monde extérieur. (...) tandis que la distanciation favorise la réflexion, qui elle-même permet une action plus adaptée, un haut degré d'émotion produit une paralysie des capacités de discernement intellectuel et de réaction pratique.* » Ce double lien engagement/distanciation, posé en 1956 par N. Elias, est constitutif du rapport à la société et au monde et concerne donc chaque individu. « *La possibilité de toute vie de groupe ordonnée repose sur l'interaction, dans la pensée ou l'activité humaine, d'impulsions dont les unes tendent vers l'engagement et les autres vers la distanciation. Ces impulsions se tiennent mutuellement en échec. Elles peuvent entrer en conflit les unes avec les autres, lutter pour la prééminence ou passer des compromis et se combiner selon les proportions et les formes les plus diverses. En dépit de toute cette diversité, c'est la relation entre ces deux pôles qui détermine le cours des actions*

¹⁸ En France, cette notion a été traduite par celle de « neutralité axiologique » (par J. Freund et R. Aron, dans « Le savant et le politique » 1959). Elle est classiquement interprétée comme le fait de refuser les jugements de valeur dans le travail sociologique. Mais cette interprétation est controversée. I. Kalinowski estime que l'œuvre de M. Weber a été instrumentalisée par les courants antimarxistes et dévoile un M. Weber politiquement engagé. Ainsi, elle donne à voir une nouvelle compréhension de la notion de « neutralité axiologique », notion qui ne serait citée nulle part par M. Weber lui-même. I. Kalinowski (2005) la traduit par « non-imposition des valeurs ». À partir de la traduction d'I. Kalinowski, il n'est donc plus question d'opposer la neutralité à l'engagement, mais de distinguer les usages des valeurs selon que le rapport aux valeurs est dévoilé ou non, bien que présent (c'est notamment à ce propos que M. Weber s'interroge sur le charisme des professeurs). Voir également l'analyse de C. Moreux (1982) sur les rapports de M. Weber à la question de l'idéologie.

humaines. » (Elias 1993 :10).¹⁹ Toutefois, la question se pose avec une acuité particulière dans le cas du chercheur en sciences sociales, qui se doit d'explicitier ses affects : *« les hommes captifs de ce double lien, mais l'ignorant, considèrent souvent comme tout à fait "rationnels" et tournés vers le réel le savoir empreint d'affectivité et la tendance à prendre ses désirs pour la réalité que ce double lien engendre »* (1993 : 114). Ces deux pôles sont non seulement indissociables, mais nécessaires à toute activité de recherche. À la question de savoir comment concilier les exigences scientifiques du sociologue et sa position de membre d'un groupe, N. Elias répond : *« Le dilemme devant lequel se trouve placés les spécialistes en sciences humaines ne peut donc pas être résolu par le simple fait qu'ils renonceraient à leur fonction de membre d'un groupe au profit de leur fonction de chercheur. Ils ne peuvent cesser de prendre part aux affaires sociales et politiques de leur groupe et de leur époque, ils ne peuvent éviter d'être concernés par elles. Leur propre participation, leur engagement conditionne par ailleurs leur intelligence des problèmes qu'ils ont à résoudre en leur qualité de scientifique (...) Si pour comprendre la structure d'une molécule on n'a pas besoin de savoir ce que signifie se ressentir comme l'un de ses atomes, il est indispensable, pour comprendre le mode de fonctionnement des groupes humains, d'avoir accès aussi de l'intérieur à l'expérience que les hommes ont de leur propre groupe et des autres groupes ; or on ne peut le savoir sans participation et engagement actifs. »* (1993 : 28-29) N. Elias ne souscrit donc pas à la classique dichotomie sujet/objet, éléments qu'au contraire, il lie. Loin de considérer l'engagement du sociologue comme un frein à la recherche scientifique, il en fait une condition sine qua non de la connaissance : l'engagement est la condition de la compréhension. Cependant, dans sa démarche scientifique le sociologue doit prendre de la distance dans son rapport au monde, expliciter et objectiver ses positions afin d'accomplir *« un désenchantement émotionnel »*. N. Elias invite donc le sociologue à effectuer des allers-retours constants entre l'engagement, nécessaire à la compréhension et la distanciation, nécessaire à l'analyse.

¹⁹ La question de l'engagement et de la distanciation est posée en 1956 par Norbert Elias dans un article intitulé « Problems of Involvement and Detachment », publié dans *The British Journal of Sociology*.

A. Schütz va encore plus loin. Il explicite les parallèles entre la démarche de l'individu et la spécificité de celle de l'individu-sociologue, à partir de sa conception même de l'objet phénoménologique : le monde social. Pour lui, une situation ne constitue pas uniquement une expérience directe, car s'y trouvent sédimentées des expériences humaines antérieures : « *le monde social comprenant les alter ego s'organise autour de moi en associés (Umwelt), contemporains (Mitwelt), prédécesseurs (Vorwelt) et successeurs (Folgewelt) qui me permettent d'instituer, en mes différentes attitudes vis-à-vis des autres, ces multiples relations* » (Schütz 1998 : 187). Ce sont les expériences préalables (les siennes propres et celles des autres, qui nous ont été transmises) qui donnent à l'individu les connaissances nécessaires pour pouvoir faire face à une situation et adapter son comportement à celle-ci. Chaque pré-expérience est en effet conçue comme typique, si bien que lorsqu'une expérience ne correspond pas à sa typification initiale, l'individu modifie et complexifie son schéma de référence de façon à y inclure cette nouvelle expérience, qui devient alors typique à son tour. L'individu accède donc à la compréhension du monde social par la construction de sa « typicalité ». Les cadres de significations, loin d'être figés une fois pour toutes, évoluent en fonction de l'expérience. Le monde social précède l'individu, il y évolue selon un intérêt pratique, qui est donc propre à chacun. Cela étant dit, où situer le chercheur ? « *Les objets de pensée construits par le chercheur en sciences sociales, afin de saisir la réalité sociale, doivent être fondés sur des objets de pensée construits par le sens commun des hommes vivant quotidiennement dans le monde social. De la sorte, les constructions des sciences sociales sont, pour ainsi dire, des constructions du second degré, c'est à dire des constructions de constructions faites par les acteurs sur la scène sociale, dont le chercheur doit observer le comportement et l'expliquer selon les règles procédurales de sa science.* » (Schütz 1987 : 11) Pour A. Schütz, le sociologue est donc ancré dans le monde social au même titre que n'importe quel individu ; mais tandis que ce dernier ne s'interroge généralement pas sur ce qu'il considère comme allant de soi, le sociologue doit observer une posture réflexive et une attitude scientifique. Pour cela, l'individu-sociologue doit déplacer son regard : ne plus le centrer sur soi, mais sur les autres. « *Tout un chacun pour devenir chercheur en sciences sociales (social scientist) doit se décider à placer quelqu'un d'autre que lui au centre de ce monde, à savoir, la personne observée* » (Schütz 1987 : 43). Le sociologue doit donc se situer dans le monde social tout en s'en détachant. Il construit lui aussi des idéaux-types, non pas pour

adapter son comportement aux situations, mais pour comprendre celui des autres, pour comprendre leur typification et leur rapport particulier au monde social. Les typifications du sens commun se distinguent ainsi de celles du sociologue. En adoptant une « *attitude désintéressée* », l'observateur scientifique dépasse sa « *situation biographique à l'intérieur du monde social* » pour donner la priorité à sa situation scientifique. Or, pour A. Schütz, le sociologue ne peut accéder à la compréhension des actions humaines, s'il ne s'implique pas lui-même fortement dans ses interactions avec autrui.

Nous pouvons retenir de ces auteurs deux idées principales. Premièrement, l'implication du chercheur est indispensable à sa recherche, mais nécessite d'être l'objet d'un travail réflexif. Le chercheur doit en effet utiliser son rapport aux valeurs et s'engager dans les relations qu'il noue pour pouvoir accéder à la compréhension des actions d'autrui. Dans le même temps, il doit se distancier des phénomènes qu'il observe en interrogeant son propre rapport au monde, en objectivant ses positions et en centrant son regard sur les autres. Deuxièmement, il doit chercher à reconstruire la typicalité des logiques et des actions des individus pour comprendre leur rapport au monde.

4.3 Enquête ethnographique et entretiens semi-directifs

Cette posture méthodologique fait de l'entretien compréhensif et de l'observation participante les outils appropriés de la recherche – « *les outils naturels du sociologue* », comme dit A. Hennion –, car ils ne font que prolonger le travail des acteurs eux-mêmes. Le travail de terrain est indispensable à la compréhension de la situation – au sens de W. I. Thomas (1923). Par ailleurs, ce choix de l'ethnographie résultait tout autant d'un goût prononcé pour le travail de terrain que du caractère informel de ce que je me proposais d'étudier. Qu'il s'agisse des passages dérogatoires au droit commun (Carnet 2007) des pratiques liées à l'économie souterraine d'objets et de services licites ou illicites, ou encore de la situation administrative des migrants ; je ne pouvais pas prétendre effectuer ma recherche à partir de méthodes quantitatives ou même de questionnaires « ouverts ». Je devais d'abord réussir à « être là », faire des entretiens lorsque cela me semblait possible et, dans le cas contraire, noter les faits observés, les discours obtenus et les sentiments éprouvés dès que je « sortais » momentanément du

terrain – dans un bus, un café, ou simplement en rentrant dans la pension ou l'appartement où je logeais.

4.3.1 Observer et participer

Mais comment « être là » ? Comment entrer dans des interactions, des situations, tisser des liens à même de donner à « voir » et à « découvrir » ? La qualité ethnographique, nous rappelle Schwartz (1993 : 267), « *peut s'appliquer à tout type d'enquête qui repose sur une insertion personnelle et de longue durée du sociologue dans le groupe qu'il étudie.* » Le temps et l'implication sont des facteurs essentiels. Mais comment être à la fois impliqué tout en adoptant un « *regard détaché* » ? Comment effectuer ce passage, de l'engagement à la distanciation, de la situation biographique à la situation scientifique, lorsqu'on est sur le terrain ? Cette question revient comme un leitmotiv concernant l'observation participante.

De fait, ces deux termes apparaissent parfois comme antinomiques. « ... *observer en participant, ou participer en observant, c'est à peu près aussi évident que de déguster une glace brûlante* » souligne ironiquement J. Favret-Saada (1990), qui invite ainsi tout chercheur à expliciter le contenu empirique donné à cette expression. De son côté, A. Hennion estime que « *L'observation participante* » est une très mauvaise formule étant donné que le premier terme annule le second. Je préfère parler d'engagement ou d'attachement parce que l'on ne peut pas parler des objets qui sont problématiques, qui sont des résultats incertains, des surgissements possibles que l'on travaille ensemble, sans que notre propre degré d'engagement, d'attachement à ces choses et notre sensibilité à ce qui se passe ne soient eux-mêmes en jeu. » (Hennion In Floux et Schinz, 2003).

Pourtant, observation et participation vont de pair. Dans le moment de l'interaction, on ne peut séparer le sociologue de l'individu qu'il est. Sur ce point, Schütz (1987 : 49) est éclairant : d'après lui, le chercheur « *ne peut jamais entrer comme consocié dans un modèle d'interaction avec l'un des acteurs sans abandonner, au moins temporairement, son attitude scientifique. L'observateur participant ou le chercheur de terrain noue un contact avec le groupe à étudier comme un homme parmi ses semblables ; l'attitude scientifique ne détermine que le système de pertinences qui fonctionne comme schème*

de sélection et d'interprétation, attitude que l'on laisse de côté pour le moment afin de le réintroduire par la suite. » Abandonner, au moins partiellement, son attitude scientifique est même une condition *sine qua non* de la recherche participante et ethnographique. En effet, comment prétendre obtenir des informations et des détails sur la vie, les pensées et les sentiments des personnes que l'on rencontre et interroge, sans leur en donner soi-même ? La création de relations minimales de confiance est indispensable à la recherche, or, l'enquêté ne l'accorde que s'il a une idée plus ou moins précise de la personne à qui il a affaire. C'est ainsi qu'à Alicante, alors que je tentais d'en savoir plus sur l'organisation de l'économie souterraine (de produits licites tels que des chaussures et des vêtements) passant par le port, Omar me fit passer un « test » :

[Il] veut que je lui parle de moi, je lui demande quoi, il me dit « ta vie, ce que t'as dans la tête ». Je lui parle de l'Amérique latine.²⁰ Une femme voilée passe, il dit « c'est bien » et finit par me parler des caricatures de Mahomet. Il a un discours extrémiste. Je me dis que je dois répondre de façon mesurée, ne pas lui rentrer dedans, mais sans pour autant dire quelque chose que je ne pense pas, car il sait que je ne crois pas en Dieu et mon discours doit rester plausible. Je lui dis donc que je peux comprendre l'offense, mais que si l'offense est faite avec des mots alors il faut répondre avec des mots et non pas avec des armes, comme lui le suggère. Au bout de 5 minutes de cette conversation, il sourit et finit par me dire qu'il s'en fout, qu'il ne va même pas à la mosquée, etc. (Journal de terrain 2006).

De façon très nette, Omar tenait en fait à savoir ce que je pensais et quel type de personne j'étais. Par la suite, il me fit comprendre que je ne pouvais pas obtenir plus d'informations sur ce qui se passait au port, à moins de m'impliquer réellement :

« Toi tu veux regarder là où tu dois pas (...) tu peux pas savoir. C'est comme moi avant : tant que t'es en face, tu peux pas ; une fois que t'es à côté, alors oui, parce que t'es ami. »

Le chercheur doit donc s'engager dans les relations qu'il noue sur le terrain, il est même souvent amené à donner son point de vue, à expliciter ses opinions tout en montrant qu'il ne porte pas de jugement négatif sur l'autre. Ceci est bien évidemment

²⁰ À 17 ans, j'ai fait un voyage de 7 mois en Amérique latine.

« modulable » en fonction de la situation et de la personne avec qui l'on échange. Ainsi j'ai moi aussi parfois choisi la provocation – calquant inconsciemment mon comportement sur ce que m'avait appris Omar – lors d'une de mes rencontres à Almeria avec un autre informateur privilégié, qui tenait des propos racistes.

Bref, cette fois-ci je me suis énervée un peu tout en restant correcte, et c'est « Pauline » qui a pris le dessus sur la « pseudo sociologue » ou, pour le dire autrement l'étudiante de terrain : il en mettait une couche sur les Juifs et j'ai essayé de lui faire accepter ses préjugés et de les démonter. Ça me fatigue, mais à aucun moment ça se passe mal et même à la fin, en se quittant, il me répète qu'il n'a pas de préjugés et que je ne dois pas le prendre mal. Je me souviens, au début de la discussion, comme il a vu que je réagissais au quart de tour, il m'a demandé en souriant si j'étais ou si j'avais de la famille juive. Par provocation, j'ai dit oui. On a continué la conversation et ce n'est qu'après que je lui ai avoué que je n'avais pas d'origine juive, mais que je voulais voir sa réaction. (Journal de terrain 2007)

Cette séparation « schizophrénique », que je pose dans mon journal de terrain, entre deux entités qui ne sont pourtant pas séparables sur le terrain – l'individu et le chercheur – témoigne de cette difficulté à marier engagement et distanciation. Jusqu'où aller ? Où s'arrêter ? Cette évaluation des limites de l'engagement et de la distanciation en situation d'interaction s'effectue dans l'urgence et est sujette à maladresse. Dans une sorte d'exercice acrobatique, il faut savoir donner des réponses délicates, où l'on explicite ses pensées (qui peuvent constituer des jugements) sans que l'autre ne se sente pour autant jugé (sans quoi la confiance serait susceptible d'être remise en cause et le lien en serait détérioré). Il s'agit en quelque sorte de recréer une conversation entre « amis » : la différence de points de vue est acceptée et ces derniers peuvent être discutés précisément parce qu'un respect mutuel et préalable existe. Les jugements, s'ils existent, sont émis à propos des actes et non pas des individus.

L'observation participante implique donc un comportement actif, qui ne se limite pas au seul fait de « se trouver là » : il faut s'investir dans les interactions – investissement duquel découle cette désagréable sensation qui envahit le chercheur, au moment de l'écriture : celle de « trahir » la confiance des personnes rencontrées. L'observation participante est un véritable choix épistémologique. C'est parce que le chercheur entre directement dans des situations d'interactions, c'est-à-dire qu'il se passe

d'intermédiaires, qu'il accède à des faits observables. De plus, le chercheur n'abandonne jamais totalement son attitude scientifique, car le moindre fait, la moindre parole, peut à tout moment lui rappeler la raison pour laquelle il est présent dans la situation d'interaction : sa recherche. Le sociologue est en effet constamment en alerte, il est disponible pour sa recherche, et ce, même dans les moments où sa face-individu semble prendre le pas sur sa face-chercheur. Cette disponibilité pour l'alerte est inhérente au fait que pour le sociologue, la situation est loin d'être « naturelle », au contraire, elle est la conséquence de sa volonté de faire une recherche. Pour reprendre les termes d'A. Tarrius : « *On est dans un jeu d'acteur et on a peur à tout moment que ce jeu soit défait* ». ²¹ Observation et participation se combinent ainsi dans des situations plus ou moins complexes qui révèlent les limites propres au chercheur. Ces limites déterminent, de fait, l'orientation de la recherche et participent de l'« *impureté* » du matériau recueilli.

L'ethnographie a développé, depuis les années 50 aux États-Unis et depuis les années 70 en France, une « *conscience méthodologique* », une « *réflexion critico-méthodologique* » qui lui permet de s'armer de méthode (Schwartz 1993 : 266). O. Schwartz défend un « *empirisme irréductible* » qui nécessite à la fois rigueur et souplesse méthodologique. Pour lui, l'ethnographie ne peut fonctionner sans un empirisme impliquant que les matériaux recueillis « *comportent nécessairement une dose d'“impureté”, c'est-à-dire d'inadéquation aux contraintes de validité ou d'objectivation scientifiques* ». Cette impureté n'empêche pas les exigences méthodologiques et c'est pourquoi elle doit être limitée et explicitée. En revanche, « *une ethnographie, qui par un modèle de rigueur trop fort, refuserait cette dimension et prétendrait à la pureté, mutilerait ses possibilités de découverte et s'interdirait de multiples opérations* ». En effet, la démarche compréhensive suppose du sociologue qu'il adopte un modèle hypothético-inductif. Il ne formule pas des hypothèses *a priori*, mais les construit *a posteriori*, au fur et à mesure de sa confrontation au terrain. Dans cette perspective, il se pose des questions internes à une situation donnée et fonctionne alors par relance partielle, allant de découverte en découverte. Par ailleurs, la « *sensibilité* » du chercheur, ses capacités à créer du lien, sa maîtrise d'une langue, son

²¹ Rencontre, juin 2010.

âge ou son sexe, sont autant d'éléments qui conditionnent l'évolution du terrain. Ainsi, les situations elles-mêmes autant que les possibilités et les limites propres au chercheur dirigent et déterminent la recherche. Il n'existe pas de recette méthodologique, mais un apprentissage du terrain qui se fait avec l'expérience et se renouvelle sans cesse.

Sur le terrain, j'ai utilisé l'observation directe et participante autant que les entretiens semi-directifs. D'une manière générale, je ne faisais intervenir ces derniers qu'après un processus – plus ou moins long selon les cas – d'interconnaissance réciproque. N'oublions pas, en effet, qu'une bonne partie des migrants, au cours de leur passage en péninsule et des démarches administratives engagées, ont dû répondre à de multiples questions posées par toute sorte d'interlocuteurs : police, avocats, juges, associations, personnels administratifs, assistantes sociales, parfois même journalistes... Leur poser des questions au cours d'un entretien enregistré, même si celui-ci ressemblait prenait la forme d'une conversation, revenait à les replacer dans une situation similaire. En utilisant l'entretien trop rapidement, je courais plus de risques d'obtenir un discours surfait, car j'étais alors plus facilement assimilable à une assistante sociale, un membre d'une association, une journaliste, ou encore, dans le pire des cas, à un membre de la police (en effet, dans les autres cas, l'interlocuteur estime souvent que la personne pose des questions en vue d'aider ou au contraire pour son propre intérêt, mais jamais pour porter préjudice).

4.3.2 Les biais et les échecs

Mon enquête de terrain s'est déroulée en cinq temps : depuis mon enquête de DEA de deux mois en 2004, dans la province de Cadix, jusqu'à mon installation à Almeria durant 5 mois, l'année 2007 ; en passant par une enquête d'un mois à Alicante et une autre de deux mois le long de la frontière sud-espagnole, toutes deux en 2006. J'ai en outre complété ce terrain par un séjour de deux mois au Maroc et au Sénégal, l'été 2008, qui visait surtout à m'imprégner de l'atmosphère que les migrants avaient pu me décrire afin de mieux me rapprocher de leur réalité. Puis, poussée par les événements, je suis retournée une semaine sur le terrain d'Almeria. C'est donc mon enquête à Almeria que l'on peut qualifier de véritablement ethnographique. Je vivais alors, non plus seulement « sur » mon lieu d'enquête, mais « dans » mon terrain, notamment en partageant une colocation avec deux migrantes marocaines. La frontière

entre mon travail de recherche et ma vie personnelle s'en trouvait de fait largement brouillée. Cela m'a permis d'accéder à des réalités dont je n'aurais pas eu connaissance autrement, mais cela a aussi pu parfois perturber la tenue de mon journal de terrain.

Tout au long de cette recherche, j'ai évolué entre mon rôle d'apprenti-chercheur et mon statut d'individu. En y repensant aujourd'hui, j'avoue avoir eu tendance à noter tout ce qui me correspondait lorsque je me « sentais » enquêtrice, et à oublier parfois de le faire lorsque j'« étais moi-même », car alors, même si j'étais avec des personnes ou dans des situations pertinentes pour ma recherche, cette sensation d'« être moi-même » m'amenait en quelque sorte à « me reposer » du travail de terrain, comme si je me trouvais « en dehors » du terrain, tout en sachant pertinemment que j'y étais toujours. Cette différence se fondait sur le fait que dans ces moments, je ne cherchais plus à contrôler ma place sur le terrain, à calculer mes gestes et mes dires, à rester attentive à tout ce qui se passait autour de moi ; au contraire, mes réactions étaient plus « naturelles » et irréfléchies. Cette sensation traduit très bien ce que nous avons vu précédemment, à savoir que le chercheur est constamment dans une position située entre objectivisme et subjectivisme : acteur du monde social, il est toujours rattrapé par son terrain ; sur le terrain, il ne cesse jamais totalement d'être lui-même.

D'une manière générale, j'ai utilisé différentes tactiques dans ma recherche en essayant de multiplier les « entrées » sur le terrain à partir desquelles s'effectuait, dans le meilleur des cas, un effet « boule de neige » particulièrement productif. Si cette méthode m'a permis d'approcher différentes réalités du processus migratoire et de percevoir le décalage entre « officiel » et « officieux », elle comporte aussi ses biais et ses échecs et son résultat ne reflète pas, bien entendu, l'ensemble des réalités migratoires et locales.

En premier lieu, l'« échantillon » final est en partie déterminé par la nationalité et les relations de ceux qui m'ont facilité l'accès à d'autres personnes.

En second lieu, je n'ai pas pu et/ou pas voulu m'investir dans d'autres « mondes » : certes, je ne me suis pas limitée aux acteurs migrants et je suis allée rencontrer d'autres acteurs issus du milieu associatif, du milieu administratif et du milieu policier essentiellement et, dans une moindre mesure, du milieu économique local. Mais ces dernières rencontres furent limitées. En effet, dans un espace où les interconnaissances

sont grandes et où l'on se fait facilement « repérer », il faut parfois « choisir son camp » : on ne peut pas être partout à la fois, ou disons qu'on ne peut pas s'investir de manière égale – voire s'investir tout court – dans des mondes qui représentent des intérêts qui entrent trop en contradiction les uns avec les autres. Ainsi, si je me suis largement investie avec les migrants et dans les associations, je n'ai fait que des incursions ponctuelles dans les autres milieux. Concernant les milieux policiers et administratifs, j'avais d'abord pour stratégie de me rendre directement sur place, afin de « forcer » les gens à me recevoir ; mais au fur et à mesure du terrain, j'ai aussi souvent été mise en contact avec eux. Concernant le monde économique autochtone, j'ai essayé, en vain, de rencontrer les responsables des organisations patronales. J'aurais sans doute pu, avec le temps, réussir à établir différents contacts directs avec des patrons, mais cela aurait supposé un investissement en terme de temps dont je ne disposais pas : investir le monde des migrants (de sorte à dépasser les visions normatives des uns et des autres et de sorte à multiplier les informations sur les économies souterraines) engageait déjà tout mon temps (sans compter les temps où l'on désespère et où l'on fatigue du terrain). Les patrons ont en effet tendance à refuser de parler aux journalistes, sociologues et autres investigateurs depuis la médiatisation de la situation locale à partir des événements d'El Ejido²². Toutefois, ces impossibilités ou ces difficultés sont significatives en ce sens où ils renseignent sur les liens et les cloisonnements entre les différents « mondes » : en terme de contacts, on passe facilement d'une association, à une administration, à un corps policier ; au contraire, on passe difficilement d'un migrant ou d'une association à un patron.

Enfin, et bien que je parle, pour des raisons de commodités, de « Subsahariens », ce terme désigne essentiellement dans cette recherche les Subsahariens d'Afrique de l'Ouest francophone. Mes tentatives pour investir le milieu nigérian, par exemple, furent (à quelques exceptions près) un échec.

²² Pour exemple, le documentaire de J. Rhalib, « *El Ejido : la loi du profit* » a reçu des critiques acerbes de la part du maire d'El Ejido ainsi que des organisations patronales présentes dans la province d'Almeria. (http://www.elpais.com/articulo/espana/agricultores/protestan/documental/Ejido/auspiciado/Marruecos/elpepuesp/20070716elpepunac_22/Tes) Or, c'est précisément l'année de sa diffusion que j'ai fait mon principal terrain dans la province.

4.3.3 Echantillon et lieux

Mon terrain a donc duré 9 mois au total, sans compter le mois de terrain à Alicante et le séjour de deux mois au Maroc et au Sénégal. Dans la province de Cadix, j'ai suivi la piste des associations et organisations religieuses, dans les villes de Cadix, d'Algésiras et de Tarifa. Dans la province d'Almeria, j'ai suivi les migrants dans les quartiers où ils m'emmenaient et non l'inverse. Mon travail a donc essentiellement eu lieu dans les villes d'Almeria, de Roquetas de Mar et d'El Ejido (villes du *Poniente Almeriense*), mais aussi, dans une moindre mesure, dans celle de Nijar (dans le *Levante Almeriense*) à Campohermoso et San Isidro.

Au cours de ces enquêtes (j'en exclu mon terrain à Alicante) j'ai rencontré plus d'une centaine de migrants. J'ai obtenu la plupart de mes informations à partir de conversations informelles – j'ai même pu reconstituer le parcours de plusieurs migrants de cette façon. Mais j'ai également effectué des entretiens formels auprès de 5 membres de différentes forces de police, 6 personnels administratifs, 1 politicien, 11 membres d'organisations qui aident les migrants (ONG, association, syndicat, congrégation religieuse) et 31 migrants. La durée des entretiens a varié de 45 min à 2 h 30. Avec les migrants, les candidats à la migration et les « retournés », ils se déroulaient généralement sur leur lieu de vie ou dans un espace public (café, bar, rue). Avec les militants associatifs, les syndicalistes, les religieux, les policiers, les douaniers, les personnels administratifs, ils se déroulaient sur leur lieu de travail. Les entretiens avaient lieu en espagnol, en français, parfois dans les deux langues en même temps, et, exceptionnellement, en anglais.

L'ensemble des migrants que j'ai rencontrés et interrogés constitue une population active, leur âge oscillant entre 20 et 45 ans, majoritairement des hommes. La province d'Almeria est en effet surtout demandeuse d'une main-d'œuvre masculine à destination de l'agriculture. Si beaucoup sont allés à l'école et se sont arrêtés à la fin de la primaire ou pendant le collège, seule une minorité a fait des études secondaires. La plupart n'ont pas de papiers, sont arrivés depuis moins de deux ans et sont originaires du Maroc et du Sénégal et dans une moindre mesure, du Cameroun, du Burkina-Faso, du Mali, du Nigeria, de la Guinée-Conakry, de la Guinée-Bissau et de la Côte d'Ivoire. Les Sénégalais venaient surtout des régions de Saint-Louis et de Dakar et les Marocains, de celle de Beni-Mellal – toutefois, les femmes venaient plus souvent de Casablanca, de

Tanger et de Nador. B. López García et son équipe du TEIM (2004) signalent d'ailleurs que les migrants qui sont pris en pateras sont souvent originaires de la région de Beni-Mellal et que cette région a pris de l'importance dans les migrations vers l'Andalousie à partir des années 90. De même A. Cohén, M. Berriane et leur équipe (2006, 2009) relèvent l'importance, en Andalousie, des migrants marocains originaires de Beni-Mellal et de Casablanca ; ceux de Beni-Mellal, de Kénitra et du Rif étant les plus présents dans la région d'Almeria.²³

4.4 Rôles et modalités d'échange

La réflexivité du chercheur suppose aussi qu'il s'interroge sur ses propres rôles et modalités d'échanges sur le terrain. D'après P. Fournier (2006) il existe une « *indétermination* » quant au sens précis de la relation d'enquête ethnographique – lorsque celle-ci a été posée comme telle par le chercheur et acceptée par l'enquêté – et le sexe et l'âge du chercheur comptent parmi les « *signes* » qui permettent à l'enquêté de donner un sens à cette « *étrange relation* » (Fournier 2006) : « *Si l'enquêté peut se trouver (...) insatisfait face à la présentation qu'a donnée l'enquêteur du projet de connaissance auquel celui-ci souhaite l'associer, c'est qu'il perçoit souvent des raisons de s'interroger sur la réalité de ce projet. Dans certains cas, il peut ne pas voir comment y répondre sans avoir à imaginer un implicite de la demande. (...) Dans d'autres cas, répondre en prenant au pied de la lettre le discours de l'enquêteur semble possible à l'enquêté mais le type d'investigation proposée ne lui paraît pas en phase avec le projet de connaissance affiché. Cela lui semble parfois même si étrange qu'il redoute d'avoir affaire à une formulation servant d'écran à un autre projet (...) auquel il ne voudrait pas être associé malgré lui.* » Cette « *indétermination* » explique une partie des rôles que j'ai eu sur le terrain, notamment ceux que je n'ai pas cherché à avoir. Dans un premier temps, elle a également été renforcée par ma position de double

²³ Pour l'évolution de la présence marocaine en Andalousie, les lecteurs pourront se reporter aux travaux dirigés et coordonnés par B. López García (1996, 2004) ainsi qu'à la très belle étude sur les mobilités Marocaines, dirigées par A. Cohén et M. Berriane (2006, 2009).

étrangère et mon manque de maîtrise des rites d'interactions spécifiques aux différents mondes que je découvrais.

4.4.1 Une étrangère, des étrangers

Avant toute chose, il me faut préciser ce choix pour l'Espagne.

Débutant cette thèse sans financement, il aurait été plus simple de choisir un objet d'étude en France le plus proche possible de mon domicile. Puisque je souhaitais m'inscrire dans un sujet ayant une dimension européenne, j'aurais pu choisir la frontière franco-britannique et faire une enquête de terrain sur les passages clandestins de migrants à Calais. Mais, de façon tout à fait subjective, je me sentais plus à l'aise à l'idée d'avoir une position d'étrangère.

Je supposais qu'elle me permettrait non seulement d'avoir un regard distant vis-à-vis des Espagnols comme des migrants étrangers, mais aussi de faciliter mon entrée en relation avec ces derniers et l'accès à une parole relativement libre. Ne faisant partie d'aucun de ces deux « groupes », je me situais dans un entre-deux. Si je n'étais pas espagnole moi-même, j'étais cependant plus que familiarisée avec ce pays dans lequel je voyageais depuis l'enfance et où j'avais vécu plusieurs années. Par ailleurs, ces migrants et moi ne relevions pas de la même figure de l'étranger : contrairement à eux, je suis citoyenne d'un pays de l'Union européenne, qui plus est perçu comme « riche ». Or, c'est, à mon sens, l'étranger perçu comme « ethnique » et « pauvre » qui est visé par l'angoisse contemporaine à l'égard des frontières²⁴ et par l'essentiel des considérations racistes et xénophobes (Carnet 2004). En Espagne, l'immigré européen issu des pays « riches » est identifié à la figure du touriste issu de ces mêmes pays et en Andalousie, les deux sont d'ailleurs communément appelés *guiri*.²⁵ C'était donc dans cette catégorie que le sens commun me classait – les autres étrangers étant qualifiés d'*inmigrantes*.

Ce choix de l'Espagne faisait donc écho à la figure de l'étranger selon G. Simmel : dans la relation sociale, la distance est la condition de la proximité et la proximité est source

²⁴ Selon l'expression de M. Anderson (1997).

²⁵ Pour une explication de ce terme, se reporter à l'article de N. Monnet (2001).

de distance. Je me sentais en effet, pour reprendre le terme de N. Elias, trop *engagée*²⁶ en France. Choisir l'Espagne, c'était mettre à distance la charge émotionnelle que représentait le thème de l'immigration dans le pays où j'ai grandi. C'était donc favoriser, tant faire se peut, ma réflexion et mes capacités de discernement intellectuel.²⁷ Étudier les migrations africaines en Espagne, c'était (pour moi qui ne suis ni Espagnole ni Africaine) bénéficier d'une double distance : avec ce pays et avec le groupe étudié (les migrants africains clandestinisés). G. Simmel (1908) lui-même suggérait qu'en raison de la particularité de sa position combinant proximité et distance, attention et indifférence, l'étranger pouvait être un témoin impartial. Toutefois, comme le remarque à juste titre A. Schütz (2003 : 36), l'objectivité de l'étranger ne résulte pas tant d'une attitude critique (juger le nouveau groupe selon les propres critères de son pays natal) que de son besoin « *d'acquérir une connaissance complète des éléments du nouveau modèle culturel et d'examiner à cette fin, avec soin et précision, ce qui semble être automatiquement compris par le groupe lui-même* ». J'ai en effet dû m'immerger dans des mondes qui ne m'étaient pas du tout familiers. Cette position d'*outsider* et la distance qu'elle supposait impliquaient un travail particulièrement important d'imprégnation et de familiarisation. Je devais en effet réduire cette distance et rendre proche le lointain. Ce travail pouvait s'avérer éprouvant. Je procédais nécessairement par tâtonnements et, bien évidemment, par maladresses. « *Mener une enquête de terrain, c'est accomplir des opérations très semblables à celles de l'immigrant, mais sur un mode expérimental. Il faut être capable de se mouvoir à la frontière de plusieurs mondes, comme un déclassé ou un déraciné professionnel, de s'y immerger avec le plus grand naturel et d'avoir ce pouvoir de dénaturalisation qui est le propre de l'exilé ou du migrant, de vivre en perpétuel décalage à soi et aux autres et d'en faire une ressource de compréhension et de traduction* » (Céfaï 2003 : 476). Ce travail était d'autant plus complexe que, si je maîtrisais relativement bien les « codes » espagnols et même andalous, j'étais peu familiarisée avec la région d'Almeria et les migrants

²⁶ N. Heinich (1997 : 29-30), dans son ouvrage sur N. Elias, souligne que « *la notion d'engagement mesure le degré auquel une personne est affectée – intéressée, émue, touchée – par le monde extérieur. [...] tandis que la distanciation favorise la réflexion, qui elle-même permet une action plus adaptée, un haut degré d'émotion produit une paralysie des capacités de discernement intellectuel et de réaction pratique.* »

²⁷ Ce que N. Elias (1995) nomme le double lien psycho-physiologique et psycho-sociologique.

africains auxquels je m'intéressais étaient de pays, de milieux, de religions et d'ethnies divers. Je devais ainsi faire face à une multiplicité et une diversité de codes, c'est-à-dire à un ensemble de savoir-être, de normes de comportements, de connaissances tant culturelles que situationnelles. Je n'avais pas les connaissances de l'*insider*, or, nous rappelle L. Gaissad (2006), « *La position indigène confère bien une maîtrise des codes ou, pour le dire autrement, elle donne une vraisemblance aux rites d'interactions, que ceux-ci signifient engagement ou évitement par rapport à tel ou tel aspect du jeu de la rencontre* ».

Toutefois, je n'ai ressenti ce manque de codes comme problématique que dans certaines situations : les situations de « drague », qui révélaient ma difficulté à trouver la bonne distance ; les situations de tensions, qui appelaient de ma part des réactions suffisamment adaptées pour en limiter les effets ou le degré ; les moments où des portes m'étaient fermées, puisque cela révélait mon incapacité à créer de la proximité (comme ce fut le cas dans mes tentatives pour « ouvrir » un terrain nigérian) ou, au contraire les moments où j'accédais à de nouveaux milieux (comme celui de la prostitution ou de trafic divers) avec son lot de nouveaux codes. Or, sur ce terrain existait une telle diversité de codes que j'étais dans une perpétuelle nouveauté. Ce n'est que très lentement, et toujours imparfaitement, que j'ai appris certains codes me permettant de distinguer « ce qui se faisait » de « ce qui ne se faisait pas » dans telle situation pour telle personne et d'adapter mon comportement en conséquence. Comme l'a si bien expliqué A. Schütz (1987), tout individu procède par classement, rattachant des « types » de personnes à des « types » de comportements en fonction de « types » de situation, de telle sorte que l'on puisse adapter son comportement à la situation d'interaction. Apprendre les différents codes correspondant à divers « mondes » ou situations fait partie de l'apprentissage de terrain. Il faut accepter de se tromper et de voir certaines portes se fermer.

4.4.2 L'étudiante

Sauf exception, je me présentais toujours comme une étudiante qui « travaillait » sur les migrants africains et cherchait à savoir comment ils se « débrouillaient » en Espagne. Auprès des associations laïques ou religieuses d'aide aux migrants, j'évoquais – bien que cela fut souvent inutile – notre intérêt commun pour les questions migratoires et

d'« intégration ». Auprès des personnels administratifs, j'insistais parfois sur le « professionnel » de ma recherche et montrais partiellement mes connaissances. Auprès des forces de police, que je supposais – à tort ou à raison – plus méfiantes, je jouais le rôle de la fille un peu naïve qui possédait néanmoins quelques informations.

En revanche, je ne dévoilais pas toujours la raison de ma présence aux migrants que je rencontrais. Si je le faisais, ce n'était pas dès la première rencontre, à moins que je n'aie été présentée par un tiers comme telle – ce qui arrivait la plupart du temps lorsque ce tiers était lui-même au fait. Le plus souvent, dans l'immédiateté des échanges, j'inventais une excuse pour entrer en interaction ou pousser plus loin une conversation. Je pouvais aussi dire que j'étais en vacances (j'ai fait beaucoup de terrain l'été) ou encore laisser aux autres le soin de me présenter et de me donner le rôle qui leur semblait le plus adapté à la situation. J'étais alors d'abord l'amie d'untel ou la bénévole d'une association et ce n'est qu'avec le temps que j'expliquais partiellement ce que je faisais « réellement ».

Enfin, le fait d'être étudiante semblait encourager une certaine connivence avec ceux des migrants qui avaient fait des études universitaires (en mathématiques, droit, économie, tourisme, langues, etc.) ou qui avaient exercé une profession libérale – et se définissaient parfois eux-mêmes comme des « intellectuels ». Eux comme moi avions l'impression de nous retrouver entre « semblables », de partager des codes communs du fait de notre identité commune d'étudiant. Mettre en avant cette identité, était aussi pour eux un moyen de se valoriser et de se distinguer des autres migrants qui, dans la région d'Almeria, n'ont, pour la majorité, pas atteint le bac et dont ils partageaient pourtant, pour certains, les mêmes conditions de vie, vivant dans les mêmes lieux délabrés, exerçant les mêmes activités déconsidérées. Ils semblaient par ailleurs comprendre ma démarche de recherche et répondaient à toutes mes sollicitations sur ce point – ce qui rendait les entretiens très riches – l'un d'entre eux ayant même convaincu l'ensemble des membres de son groupe d'amis de faire un entretien avec moi, alors même que je ne lui en avais jamais formulé la demande. Pour autant, lorsque nous étions tous réunis, il ne pouvait s'empêcher d'accaparer la conversation.

4.4.3 La « Française » : jeux de drague versus jeux de connivences

Comme le dit Schütz (2003) : « *ce qui fait défaut à l'étranger c'est qu'il ne sait pas instinctivement trouver la bonne distance avec les autres* ». Étrangère aux différents pays et cultures respectifs des migrants que je rencontrais, j'éprouvais sur le terrain mon manque de maîtrise des « codes » de chacun. Au début, j'avais par tâtonnements et maladresses ; aussi, lorsque parfois, dans des commerces, je rencontrais avec des Français « issus de » sur le chemin des vacances au pays de leurs ascendants, c'était pour moi une sorte de soulagement que de discuter avec eux. En toute logique, ce n'est qu'avec le temps, à force de présence et d'interactions, que je comblais peu à peu ce manque et arrivais, tant faire se peut, à adapter correctement mon comportement aux situations.

Trouver la « bonne distance » était pour moi une tâche d'autant plus ardue dans mes interactions avec les hommes, car si je devais rechercher une certaine proximité avec eux dans le but d'obtenir des informations, cette recherche pouvait être interprétée comme un rapport de séduction. Je n'étais pas sûre de distinguer ce qui, pour chacun, faisait de moi une « fille bien » ou une « fille facile » et je n'étais donc jamais sûre de maîtriser, à minima, l'image que je leur donnais. Pour certains, être française et blanche suffisait à faire de moi une « fille facile » ; pour d'autres, les « signes » que je dégageais faisaient de moi une « fille bien » (« *tu ne te maquilles pas trop* », « *tu ne t'habilles pas comme certaines* » c.-à-d. de façon considérée comme « provocante ») — signes qui pouvaient même être considérés comme une « qualité » recherchée. Plus généralement, je devais tout simplement faire face à des jeux plus ou moins clairs de drague et de séduction. Si l'entrée en contact était relativement facile, la gestion de l'interaction – ou de la relation lorsque les interactions avec la même personne étaient répétées – s'avérait dans bien des cas pour le moins complexe. On me demandait où j'habitais et avec qui, on m'interrogeait sur ma vie amoureuse, on me demandait mon numéro de téléphone, on m'invitait à sortir, on se donnait de l'importance, on promettait de m'aider (« *tu vas faire un bon travail avec moi* », « *je vais t'aider* », « *toi tu me dis les cas que tu veux, et moi je te les amène, moi, tous les cas je peux te les trouver* »), on m'expliquait qu'on était un homme de confiance, on m'avouait qu'on aimait les « Françaises », les « Européennes », les « blanches »... Comment être suffisamment proche afin d'obtenir confiance et informations, tout en gardant une distance suffisante

afin d'éviter trop d'ambiguïté ? Trouver instinctivement « la bonne distance » avec les hommes auprès desquels j'enquêtais s'est avéré au début de ma recherche être un véritable exercice supposant un effort constant. Même lorsque la relation d'enquête était négociée et acceptée, elle pouvait déboucher à des jeux de drague, et même lorsque cette dernière était discutée et que je réussissais à négocier une relation d'amitié, ceci pouvait être remis en question dès le lendemain. L'attention vigilante que me demandaient ces négociations, souvent implicites, était parfois éreintante.

Il me fait tout un discours sur le fait que lui il veut plus et qu'il me voit comme une intellectuelle et que je ne suis intéressée que par mes études... Je lui rappelle qu'on avait négocié l'amitié, il me dit que lui il cherche une femme, qu'il n'a pas de temps à perdre, que l'amitié n'a aucun intérêt pour lui. « Je suis une perte de temps, alors... » – lui dis-je d'un air rieur, il rit aussi et me demande pardon... Il insiste, je lui fais comprendre qu'il y a pas moyen.... (Journal de terrain 2006)

« (...) Plus tard, il me proposera de passer une nuit au CETI arguant que ça pourrait me servir pour mon travail... Juste avant, il m'expliquait qu'il n'avait jamais “cherché l'intimité” avec une autre femme que la sienne, qu'il n'a pas vue depuis presque deux ans. » (Journal de terrain 2007)

Signalons que ce n'est qu'au début de ma recherche que je ressentais comme un poids ce type d'ambiguïtés dans la relation d'enquête. Je ne maîtrisais pas cette place des relations sociales de sexe dans le travail de terrain, que j'avais l'impression de subir, car c'étaient alors mes propres limites que j'éprouvais. Par la suite, j'apprenais à renoncer à certaines relations d'enquêtes malgré l'intérêt que l'enquêté pouvait avoir pour ma recherche, lorsque je les considérais trop « pesantes » et que je savais ne pas être en capacité, ou ne pas avoir l'envie de gérer la relation. Dans le même temps, j'acceptais ce type d'ambiguïté comme un paramètre inhérent à la recherche et j'apprenais à l'utiliser en faveur de cette dernière. J'ai donc appris à jouer avec ce rôle de « fille » dans lequel certains hommes m'enfermaient malgré mes tentatives pour mettre en avant les motifs professionnels de ma présence. J'acceptais dans une certaine mesure les jeux de drague tout en remettant les choses à leur place lorsque cela s'avérait nécessaire : ils étaient à la fois un atout et un handicap, mais j'estimais que cela faisait partie du « jeu ». En ce sens, mon terrain à Alicante a constitué pour moi une véritable étape d'apprentissage. Mais elle a pu aussi être parfois prisme déformateur : j'ai parfois pu

analyser des situations de façon erronée, notamment lorsque les termes d'un accord (pour un entretien, pour un rendez-vous) n'étaient pas respectés, j'étais rapidement gagnée par la méfiance sur les motivations de l'autre et par la peur de perdre le contrôle de la situation.

Ces jeux de drague et de séduction pouvaient par ailleurs être révélateurs de la réalité sociale des migrants. Pour certains, ils s'inscrivaient dans une quête administrative : mes « papiers », et donc, mon pouvoir de régularisation, me rendant « attractive ».

« Il me demande si ça avance mon boulot (...) Je dis oui, je vais dans les bazars, je discute avec les gens, mais à chaque fois on me demande si je suis mariée, quel âge j'ai... Il me dit : « C'est normal, tout le monde veut se marier ». Moi, en rigolant : « C'est à croire qu'il y a pas de femmes chez vous ! » Lui : « Mais toi t'as des papiers ! Une algérienne, même si elle est belle, mais si elle a pas de papiers, c'est pas intéressant. » (Journal de terrain 2006)

Pour d'autres, mon statut même de « fille française » pouvait être en quelque sorte le moyen symbolique d'un contre-don, surtout lorsque j'avais affaire à des hommes en situation de précarité et de marginalité sociale.

Un jour où on prenait un café, il me dit que ça fait tellement longtemps qu'il ne discute pas avec une fille « comme ça » (c'est-à-dire dans ce contexte de café « espagnol ») qu'il ne sait même plus comment il doit faire, comment me « traiter », comment se comporter. (Journal de terrain 2006)

« S'afficher » avec moi semblait même faire partie d'une sorte de revalorisation de soi, permettant de laisser momentanément de côté les conditions administratives, économiques et sociales qui les « enfermaient ».

Il va sans dire que ce type d'ambigüités ne s'applique pas à l'ensemble de mes relations d'enquête avec les hommes rencontrés sur le terrain – le nombre de cafés, de déjeunés, d'heures passées à discuter avec des hommes seuls ou en groupe, dans des ambiances on ne peut plus conviviales et sans équivoque, sont innombrables –, mais il a été suffisamment présent sur le terrain pour avoir influencé la qualité des données recueillies. (Et cela explique aussi peut-être, au moins en partie, pourquoi j'ai abandonné ce terrain à Alicante.) De la même façon, et sans pour cela qu'une quelconque drague soit en jeu, un enquêteur homme aurait sans doute pu obtenir plus

d'informations sur les sentiments personnels et l'intimité des migrants hommes. Vécu que j'ai, au contraire, pu approcher avec les migrantes.

Avec les femmes, mon manque de maîtrise de leurs différents « codes » respectifs se traduisait parfois par des « gaffes » de ma part : c'est ainsi que j'apprenais peu à peu à distinguer ce qui, même entre « copines », se disait de ce qui ne se disait pas, devant qui, en quelle occasion. Mon statut de jeune femme française était tout aussi déterminant qu'avec les hommes, mais il se traduisait alors par une tendance à la confiance ou au contraire à la méfiance. Dans le premier cas, les relations entretenues prenaient très vite un air de « copines », même lorsque la confiance n'était pas encore présente ; comme si notre condition commune de femme nous plaçait dans une relation symétrique autorisant une relative complicité. Trouver la « bonne distance » me semblait alors moins difficile, mais cette impression me conduisait à négliger la vigilance de mes propos – ce qui explique aussi une partie de mes « gaffes ». En fait, mes relations d'enquête avec les femmes me semblaient plus reposantes et aisées que celles avec les hommes. La distance n'était « que » culturelle, nous le savions, et, sur ce point, je tachais de me situer, comme à l'habitude, dans une position de tolérance et d'ouverture, en me montrant intéressée et curieuse de leur façon de faire, de sentir et de penser. Avec certaines, on riait souvent de nos différences et de nos ressemblances. Elles m'expliquaient comment les choses fonctionnaient « chez elles » et je leur expliquais comment cela se passait « en France ». Lorsqu'à la relation s'ajoutait le sentiment respectif de confiance, c'est l'ordre de l'intimité qui m'était montré et que je montrais. Par ailleurs, le fait que je sois française, donc étrangère, facilitait sans doute la libération de la parole : on pouvait me parler du fait de mon extériorité. J'avais alors un rôle de confidente. L'une d'entre elles, qui me demandait de venir la revoir souvent, disait aimer discuter avec moi, m'avouant que « *les premiers à mal parler de moi sont ceux de ma propre famille* ». Une autre, me signifiait très joliment — et à la fois dramatiquement — cette place de la confiance dans le partage.

Fatou : Tu es la seule fille à qui j'ai fait un entretien, et tu seras la dernière.

P. : Ah oui ? Pourquoi ?

Fatou : Parce que tu es une fille très gentille. Même si tu fais ton travail, tu dois être gentille avec les gens pour qu'on puisse avoir la confiance de parler, tu vois donc, les cassettes-là, c'est quelque chose de difficile et puis y'a des gens qui ont peur de parler

dans les instruments, moi j'ai pas peur. (...) Tu es la première fille, une Française quoi, une blanche, tu es la première fille avec qui j'ai eu une entente, tu es là, tu viens passer la nuit chez moi. Même si on se connaissait pas, tu peux faire un entretien avec moi, y'a une entente, donc je peux dire que maintenant on est des amies parce que, on partage des secrets. Bref, même si je connais pas beaucoup de choses envers toi, je peux dire je connais un peu, et toi aussi tu connais un peu de moi, donc y'a l'entente.

Fatou réserve généralement ce terme d'« entente » à ses compatriotes. En l'utilisant pour caractériser notre relation, elle me signifiait que nous avions réussi à aller au-delà de nos différences en trouvant des codes communs. L'« entente », contrairement à ce qu'elle me laissait supposer jusque-là (l'enregistrement de l'entretien s'était déroulé plusieurs mois après que l'on se soit connues) n'implique pas de partager la même nationalité, de venir du même continent ou d'avoir la même couleur de peau : l'« entente » repose simplement sur la compréhension et la confiance qui rendent le partage du secret possible. Je suis « sa » « première blanche ».

4.4.4 La « passeuse »

Au cours de mon enquête, j'ai acquis avec le temps certaines connaissances, notamment en terme de ressources : qui fait quoi, qui aller voir pour telle et telle chose, quelle est la réputation de telle ou telle personne, etc. J'ai ainsi pu, à certains moments, endosser un rôle de « passeuse » en utilisant les informations dont je disposais de façon à ce qu'elles servent à d'autres migrants ; comme par exemple en accompagnant telle personne en recherche d'emploi dans telle organisation (qu'elle ne connaissait pas), en mettant en garde telle personne qui s'adressait à telle autre, en faisant l'intermédiaire pour des achats de papiers ou de bijoux, ou encore en partageant des « trucs de fille » (comme la possibilité de se faire reconstruire l'hymen). Ces démarches visaient parfois à effectuer un contre-don en direction de migrants qui m'avait aidée dans ma recherche ; mais, dans la plupart des cas, elles s'inscrivaient surtout dans une relation de confiance établie généralement avec des femmes, et plus la confiance était grande, plus je m'impliquais – jusqu'à parfois, dépasser le cadre même de la recherche participante.

D'autres fois, ce rôle de « passeuse » qui m'était conféré directement par les migrants.

Certains migrants avaient répondu à mes questions dans le but de me faire jouer le rôle de « marieuse ». J'ai ainsi servi de « caution » pour qu'un jeune Sénégalais expulsé puisse aller voir sa dulcinée, dont la famille voyait d'un mauvais œil une relation amoureuse. Une autre fois, un migrant me demandait, à demi-mot, de plaider sa cause auprès d'une femme mariée.

D'autres encore, considéraient vraisemblablement que je me trouvais à la frontière de deux mondes – celui des migrants et celui des autochtones – ou que je représentais une porte vers un autre monde que celui de l'agriculture. L'avantage éventuel qu'ils pouvaient obtenir à entretenir avec moi de bonnes relations les poussait à répondre à mes sollicitations. J'ai réalisé cela lorsque j'ai fait des entretiens de « qualité » sans pour autant qu'une relation de confiance préalable ait été établie.²⁸ Au cours de l'entretien, ils me faisaient comprendre, de façon plus ou moins directe, qu'ils attendaient de moi. Lorsque je leur faisais comprendre que je pouvais difficilement les aider (à trouver du travail, par exemple), cela ne semblait pas leur importer. Leur stratégie se résumait par : « *on ne sait jamais* ». Aucune promesse donc, aucune dette, aucun devoir, simplement un « au cas où ». J'ai ainsi compris que je faisais partie de leur stratégie de « sortie » de la situation précaire dans laquelle ils se trouvaient.

Mais je n'acceptais pas toujours le rôle de « passeuse » que certains migrants me demandaient d'endosser, comme celui d'aider à la régularisation ou à l'entrée en Europe, notamment *via* le mariage. Par exemple, Dianco, un « retourné » sénégalais s'est enquis, le lendemain de notre entretien, de ma date de retour en Espagne, puis il m'a lancé : « *Mais il faut que tu m'emmènes en Espagne* ». Comme je lui expliquais que, n'ayant pas la nationalité espagnole, je ne pouvais pas faire grand-chose, il insista :

D. : Oui, mais moi j'ai vu des Français, des Espagnols amener des gens là-bas...

P. : Oui, mais ça, c'est quand ils se marient.

D. : Oui.

²⁸ J'étais à un moment du terrain où j'angoissais et j'avais besoin de « faire du chiffre » pour me rassurer. La plupart des entretiens que j'ai fait sans avoir établi de relation de confiance auparavant sont généralement assez sommaires et donc « ratés » en quelque sorte, car j'obtenais à peu près toujours les mêmes informations – ce qui avait cependant l'avantage de me les confirmer – et je n'obtenais aucun détail sur le parcours ou le ressenti de la personne interrogée. Néanmoins, j'ai eu à plusieurs reprises de bonnes surprises : des gens qui m'ont raconté « tout » et en détail.

P. : Oui, mais alors, il faut se marier !?

D. : Mais moi je peux te marier.

P. (je ris) : Mon fiancé va pas être content si je lui dis ça. (Je n'en ai pas, mais c'est la première idée qui me passe par la tête)

D. : Oui, mais où est ton fiancé ?

P. : En Espagne

D. : C'est un Espagnol ?

P. : Wouaw.

Silence.

D. : Mais, moi je veux une femme toubab.

La conversation s'est débordé poursuivi sur sa relation avec son ex-compagne, avec qui il a un enfant, puis sur son expérience de « retourné ». Il a alors évoqué le cas d'un migrant qui était passé plusieurs fois par le CIE des Canaries, à une époque où les arrivées étaient quotidiennes. Je lui ai rétorqué qu'en ce cas, les forces de police avaient sans doute pris ses empreintes et lui avaient interdit l'entrée sur le territoire. A voix basse, il me dit alors : « *Mais Pauline, moi-même j'ai besoin de renseignements, mais je ne sais pas. Comment je peux faire pour aller en Europe dans les avions ?* ». Je lui ai expliqué que la meilleure façon était d'avoir un visa. J'avais appris, lors de ce séjour au Sénégal, que des visas pour l'Europe pouvait se « s'acheter » pour 5 millions FCFA : il fallait pour cela bénéficier de « contacts » à l'ambassade de France, d'Espagne ou d'Italie.

Enfin, ce rôle de « passeuse » s'est une fois décliné en rôle de « messagère » : F., une migrante marocaine, veuve d'un agriculteur espagnol, souhaitait ainsi que je dise à sa fille, jeune adolescente, ce qu'elle ne pouvait ou ne voulait pas lui dire elle-même. La mère avait peur que de « *mauvaises influences* », c'est-à-dire des « *filles qui fument et ont plein de copains différents* », conduisent sa fille à faire des bêtises. Dans la classe de cette dernière, une élève était enceinte. F. redoutait que cela puisse un jour être le cas de sa fille et me dit que si « *ça* » arrive, elle ne veut pas « *l'avoir* ». F. et moi avons passé de longues heures à parler de sa relation avec sa fille, qu'elle traitait en réalité comme sa meilleure amie. Elle ne comprenait pas que sa fille ait des secrets pour elle. En même temps que je lui expliquais mon point de vue sur le sujet, elle constatait que j'étais « *compétente* », digne de confiance et m'a donc confié un nouveau rôle : de « *confidente* » (de la mère), je passais à la figure de « *grande sœur* » (de la fille) :

Elle aime parler avec moi et me demande de revenir. (...) Un autre jour, elle me laissera seule au café avec sa fille, pour que je lui parle. Je m'exécute, la fille est timide et reste largement silencieuse. Je lui explique les angoisses de sa maman, lui dit de faire attention à telle ou telle chose et lui explique aussi que j'ai essayé de faire comprendre à sa maman qu'elle devait lui laisser un peu plus de liberté. (Journal de terrain 2007)

Ce rôle de « passeuse », avec ses différentes déclinaisons, m'était visiblement conféré par mon statut d'« étrangère » : à la fois proche et lointaine, dans et en dehors de leur monde, j'étais en position de « faire pont ». Mais ce statut d'« étrangère » pouvait aussi susciter la suspicion.

4.4.5 Être étiquetée malgré soi

Je souhaite évoquer à présent les différents rôles que l'on m'a donnés sans que je les aie recherchés, car ils témoignent de la réalité des migrants et surtout des acteurs qu'ils côtoient dans leur quotidien. En effet, ces rôles ne sont pas donnés « par hasard », mais bien parce qu'ils apparaissent comme plausibles et expliquent la présence du chercheur dans un lieu et un temps donnés, notamment lorsque celle-ci semble incongrue.

J'ai ainsi appris, en prenant un « taxi marocain » de Nijar, que j'étais apparue comme une « employée de banque » qui recrutait une clientèle « étrangère » :

Le taxi marocain (que je voyais pour la première fois) me demande si je travaille bien avec les « étrangers ». Je suis perplexe. Je lui demande pourquoi il pense ça et essaie de savoir qui lui a dit quoi. Avec l'aide du mec assis à côté de moi (car le taxi ne parle pas bien l'espagnol), je comprends qu'il m'a vue plusieurs fois à la gare, qu'il m'a vue seule en train d'écrire dans un carnet et, à d'autres moments, de parler avec des étrangers. Il en a conclu que je travaillais dans une banque ou un organisme dans le genre, car « les banques emploient souvent des étrangers roumains ou autres », qui démarchent d'autres étrangers pour qu'ils ouvrent des comptes ou contractent des prêts. (Journal de terrain 2007)

Nous sommes là face à une situation du type « l'arroseur arrosé » : alors même que je « repérais » dans la gare d'Almeria les migrants étrangers susceptibles de m'intéresser (j'y étais dans le but de discuter avec des migrants subsahariens, dont la visible absence

en ville m'avait surpris) ; d'autres migrants étrangers, dont je ne connaissais pas à l'époque l'existence (les *taxis marocains*) m'avaient aussi « repérée ». Ce faisant, j'apprenais non seulement que les migrants étrangers, régularisés ou non, représentaient une clientèle intéressante pour des institutions on ne peut plus officielles (des banques) ; mais aussi que l'espace de la ville était suffisamment restreint pour que l'on y soit rapidement identifié.

Une seconde étiquette fut celle de « Roumaine », voire de prostituée ou « fille facile » roumaine.

La Roumaine qui bosse pour A. me dit que j'ai « une tête de Roumaine ». Je me rappelle que la première fois que son amie (Roumaine également) m'a vue, elle m'avait automatiquement parlé en roumain. (Journal de terrain 2007)

Je savais déjà, depuis mon premier terrain à Almeria et considérant les regards que l'on me lançait de toute part, que le fait de me promener avec un Marocain ou un Sénégalais constituait vraisemblablement un acte hors-norme. Dans un premier temps, je pensais que les gens me prenaient pour une Espagnole ; les discours des migrants rencontrés à l'époque me confirmaient qu'Espagnols et étrangers ne se mélangeaient pas. Par ailleurs, j'avais constaté que la distribution des sociabilités des migrants correspondait à des phénotypes. Mon deuxième terrain m'a permis d'aller plus loin et de voir de l'altérité par-delà les effets de ségrégation. Le fait que je puisse passer pour une Roumaine m'indiquait clairement qu'il existait des échanges entre Roumains et Africains (qu'ils soient Subsahariens ou Maghrébins). Ces échanges s'inséraient notamment dans le cadre marchand. Ce faisant, j'ai pu être identifiée comme une Roumaine disposée à échanger services sexuels contre des moyens matériels (argent ou logement).²⁹

Ces deux étiquettes ne me portaient pas préjudice, bien au contraire, elles pouvaient même s'avérer utiles. En revanche, celle de « flic » – ou d'« indic » – était pour moi

²⁹ Pour exemple, un soir, alors que j'étais derrière le comptoir dans un locutorio sénégalais, un client roumain, qui me parlait dans sa langue maternelle, refusait de croire que je n'étais pas une compatriote et refusait de sortir sans avoir obtenu mon numéro de téléphone ou un rendez-vous. Cet échange n'est peut-être pas déconnecté du fait que, dans le même quartier, j'ai « traîné » dans un bar « africain » où vont et travaillent également des Roumaines que le patron m'a désignée comme « prostituées », ou « anciennes prostituées » lorsqu'elles étaient serveuses.

particulièrement perturbante : cela signifiait que je n'avais pas réussi à établir un réel lien de confiance, ou du moins, qu'un doute sur mon identité persistait. J'ai surtout rencontré cet obstacle lors de mon terrain à Alicante, ce qui semblait logique puisque que j'enquêtais sur l'économie souterraine de produits licites. À Almeria, mon enquête était centrée sur les conditions de vie des migrants et elle éveillait donc bien moins les soupçons (malgré le fait que la plupart étaient en situation irrégulière, ce qui montre bien la relative tranquillité dont ils bénéficient dans cette région, au regard de contrôles de police). Pourtant, j'ai rencontré cet étiquetage dans mes échanges avec deux Nigérianes :

Elle me dit qu'elle a expliqué à sa cousine ce que je faisais, mais sa cousine lui a répondu qu'elle avait peur que je sois un flic ou quelque chose dans le genre. Joy lui a dit qu'elle ne faisait rien de mal, que si son esprit est « propre » alors elle n'a pas à avoir peur de quoi que ce soit, que j'enregistrais seulement pour ne pas oublier ce que les gens me disaient, etc., mais sa cousine lui a répété qu'elle avait peur. J'ai demandé à Joy si elle pensait aussi que j'étais un flic. Elle me dit que : elle, elle n'a pas de problèmes, qu'elle sait qu'elle ne fait rien de mal. Je lui dis que ça arrive, que les gens ont peur, etc., et j'ai sorti ma carte d'étudiant pour tenter de lui montrer que je disais la vérité sur mon identité. Je lui ai dit que si sa cousine préférait, je pouvais parler avec elle sans enregistrer, qu'il n'y avait aucun problème. Je lui ai aussi redemandé si elle avait des copines à me présenter, précisant que je n'enregistrerai pas. Elle m'a répondu qu'elle était en train d'y penser, qu'elle me présenterait des gens. (Journal de terrain 2007)

Dans ce cas, je n'avais pas établi de relation de confiance avec la cousine de Joy, et avec cette dernière, j'avais commis l'erreur de sortir l'enregistreur bien trop tôt : l'entretien réalisé (chapitre 12.3) correspond aux récits typiques que les travailleuses du sexe fournissent aux journalistes et aux divers services sociaux (Guillemaut 2007). Lors de notre entretien, qui s'est déroulé dans son appartement, l'irruption de son frère dans la chambre où nous étions l'avait conduit à cacher rapidement l'enregistreur avec un coussin. Ce même jour, à la fin de l'entretien, elle me demandait de l'accompagner au bureau de la *Guardia Civil*, où elle avait préalablement déposé une plainte. Ma présence et mes compétences linguistiques l'assuraient d'avoir bien compris ce que le *Guardia* lui disait, mais dans un même temps, ne m'avait-elle pas emmenée pour voir si quelqu'un, dans ce bureau, me reconnaissait ? Par ailleurs, lorsque des compatriotes

s'enquéraient auprès d'elle de mon identité, elle répondait que j'étais une amie qu'elle avait connue à Madrid. De toute évidence, ma présence pouvait représenter une gêne, et mes maladresses m'ont empêchée d'aller plus loin. Joy a fini par remettre de la distance entre nous et mes relances n'y ont rien changé.

Si le temps permet de bénéficier d'une certaine confiance, il nous est impossible de vaincre les résistances auxquelles on se confronte, surtout lorsqu'on a participé à les créer.

5 Présentation du plan

Partant d'une démarche compréhensive, le plan de cette thèse suivra le parcours des migrants et se divisera en trois parties.

La première présentera le cadre géopolitique des migrations étrangères à la frontière sud espagnole. Il s'agit de contextualiser mon objet de recherche en revenant sur l'histoire et la perception de ces migrations en Espagne (chp. 6) ; en signalant la double logique sécuritaire et utilitaire des politiques espagnoles et européennes d'immigration (chp. 7) ; et enfin en resituant la frontière sud espagnole dans la diversité des passages dérogatoires au droit commun qui la traversent (chp. 9).

La seconde partie portera sur les passages clandestins de la frontière sud espagnole. Le *sens* de cette migration risquée sera abordé dans le chapitre 9. Le chapitre 10 présentera les routes privilégiées par les migrants africains et leur interdépendance avec les politiques de contrôles. Les chapitres 11 et 12 se centreront sur les réseaux de passages clandestins. Deux situations seront distinguées : celle où les migrants ne sont pas, ou peu, pris en charge au cours de leur circulation, et celle où ils le sont complètement, depuis le départ jusqu'à l'arrivée. Je m'intéresserai ensuite à des situations où des migrants se trouvent face à des opportunités spécifiques de passage, à mi-chemin entre une immigration « économique » et l'entrée dans des activités illicites (chp. 13). Dans le chapitre 14, je montrerai que les centres d'internement pour étrangers dans les îles Canaries possèdent une fonction de « tri » et je détaillerai les conditions de « libération » des migrants en Péninsule.

La troisième partie se centrera sur l'*après*-passage, dans la province d'Almeria. J'aborderai d'abord la question de l'accueil des migrants clandestinisés par les réseaux personnels et associatifs, qui participent à les rediriger vers la province d'Almeria (chp. 15). Cette province possède en effet une fonction particulière au sein de l'espace migratoire africain : elle centralise les migrants précaires venus d'Afrique et d'Europe, qui sont à la recherche du travail/papiers (chp.16). Je m'intéresserai ensuite à la façon dont les migrants trouvent un emploi dans un marché du travail plurisegmenté (Martín Díaz 2002a, 2002b, 2004), en prêtant également attention aux activités autonomes et de débrouille qui n'impliquent pas nécessairement des activités criminelles – contrairement à une idée du sens commun (chp. 17). Je m'attacherai ensuite à comprendre ce que cette situation suppose et entraîne en termes de frontières sociales, en particulier concernant la ségrégation urbaine (chp. 18) et les barrières sexuelles (chap. 19). Je m'interrogerai notamment sur la façon dont on trouve un logement lorsqu'on est dans l'*instance zéro* et si cette dernière se décline différemment pour les hommes et pour les femmes. C'est donc dans un dernier chapitre (20) que je chercherai à comprendre comment cette situation peut se maintenir au fil des années. J'interrogerai les dessous de ce qui semble être le « *deal* económico-migratoire » dans cette province : travail contre papiers ; en décrivant d'abord les démarches que mettent en place les migrants dans leurs tentatives pour être régularisés et questionnant le rôle joué localement par les forces politiques et de police dans le maintien de ce *deal*.

Le point de départ de cette thèse n'a pas été la définition d'un objet de recherche précis, mais mon inscription dans un courant sociologique spécifique et mon désir de travailler sur un territoire dans lequel j'avais vécu deux ans : l'Andalousie. Ma rencontre avec Alain Tarrius et son analyse des migrations en termes de mobilité ont largement déterminé mon approche intellectuelle et mon travail de terrain. Mon objet de recherche s'est ainsi précisé au fur et à mesure de mon expérience de terrain, mais également au cours d'échanges avec les membres de l'Axe « Genre, Migrations, Marginalités » du LISST-CERS. Je suis passée d'un intérêt pour un territoire à la volonté de compréhension d'une population. Je ne m'interrogeais plus sur la spécificité de

l'Andalousie en tant que zone-frontière mais sur la manière dont cette frontière marquait l'expérience des migrants africains. Ma démarche est donc profondément compréhensive.

Partie 1 : LE CADRE GÉOPOLITIQUE. DES MIGRATIONS ÉTRANGÈRES A LA FRONTIÈRE SUD-ESPAGNOLE

« Nous risquons donc d'assister à une situation paradoxale, où le processus de sécurisation de l'immigration pourrait finir par mettre en péril les sociétés qu'il est censé protéger, faisant de la sorte l'objet d'un véritable renversement dans sa finalité. » (A. Tsoukala 2002 : 86)

6 L'immigration étrangère en Espagne : évolution et perception

6.1 L'évolution des courants migratoires et les « préférences » espagnoles

Des années 60 aux années 80, l'immigration étrangère en Espagne était surtout le fait de touristes nord-européens ayant fait le choix de s'installer plus durablement, et, dans une moindre mesure, d'une immigration dite « économique », essentiellement en provenance du Portugal. Toutefois, cette présence était faible et le pays se caractérisait surtout par ses mouvements d'émigration, vers la France ou l'Allemagne (l'émigration espagnole vers l'Amérique Latine s'étant principalement faite au début du XXe siècle). À partir de la deuxième moitié des années 80, mais surtout dans les années 90, les Marocains constituèrent la principale population immigrante du pays (Izquierdo 2003 ; López et Berriane 2004). Cette tendance s'est modifiée à partir des années 2000, qui fut véritablement l'étape de l'immigration latino-américaine, notamment en provenance de l'Équateur et de la Colombie, puis de pays andins comme la Bolivie et le Pérou. Les années 2000-2004 marquent également une augmentation des migrations originaires du Sud du Sahara, principalement du Sénégal, du Nigeria et du Mali (Cohen 2009). À partir de 2004, on assiste à une intensification des migrations en provenance d'Europe de l'Est (apparues elles aussi au début des années 2000), principalement la Roumanie, l'Ukraine et la Bulgarie. Les années 2000 constituent donc un véritable tournant migratoire pour l'Espagne : elles marquent une intensification et une diversification de sa population étrangère (Pumares, García Coll, Asensio 2006 ; Arango 2002 a et b ; Izquierdo 2007). Entre 1998 et 2008, cette dernière passe ainsi de 2,9 à 13 % de la population totale (INE). Pour A. Cohen (2009), l'Espagne est devenue un véritable « carrefour trans-méditerranéen ».

Distribution de l'immigration par CCAA (1998-2006)

Mapa 3. Distribución de la inmigración por Comunidades autónomas (1998-2006): varias nacionalidades



Source : Cohen (2009).

Cette évolution n'est pas uniquement le fait des situations socio-économiques dans les pays d'origine (comme, par exemple, la crise économique de 1999 en Équateur), mais aussi de la « préférence » plus ou moins affichée par l'Espagne pour certains immigrants. Il existe en effet « *une sympathie dans la société espagnole pour un type déterminé d'immigration qui se reflète dans les décisions gouvernementales qui rendent effective cette préférence.* »* (Izquierdo, López, Martínez 2003) À travers l'analyse des enquêtes d'opinion et de la législation espagnole en matière d'immigration, ces auteurs montrent « *le pouvoir de la politique dans l'immigration latino-américaine* »*. Ainsi les Latino-Américains accèdent plus facilement au régime communautaire ou à la nationalité espagnole (sans compter l'existence d'accords autorisant la double nationalité)³⁰ et bénéficient d'une opinion plus positive de la part de la population espagnole. G. Martín-Muñoz (2003a) souligne que lors du processus de régularisation

³⁰ Il va sans dire que l'on demande plus facilement une nationalité si l'on sait que l'on peut conserver la sienne. En dehors du mariage et de l'adoption, les accords spécifiques sont la troisième voie possible pour accéder à la double nationalité. Or, ces derniers (essentiellement signés dans les années 60) n'existent qu'avec des pays d'Amérique latine (Paraguay, Chili, Pérou, Bolivie, Guatemala, Nicaragua, Équateur, Costa Rica, Honduras, République Dominicaine, Argentine, Colombie). Des conventions permettant la double nationalité existent par ailleurs avec l'Andorre, les Philippines, la Guinée équatoriale et le Portugal.

de 2000, les dossiers des Marocains, Algériens et Pakistanais étaient largement rejetés (50 %) au contraire de ceux des Équatoriens et des Colombiens (76 % des dossiers acceptés). Par ailleurs, si dès 1991 les visas ont été rendus obligatoires pour le Maroc, le Pérou et la République dominicaine, ils ne l'ont été qu'en 2003 pour l'Équateur et la Colombie et en 2007 pour la Bolivie. Comment expliquer cette préférence ? Au milieu des années 70, un premier mouvement migratoire depuis l'Amérique Latine vers l'Espagne – alors en transition démocratique – regroupait essentiellement des réfugiés politiques qui fuyaient les régimes dictatoriaux et dont certains étaient descendants d'Espagnols. C'est notamment sur cette base que la première *Ley de extranjería*, mise en place par le parti socialiste, établissait déjà une préférence pour les immigrants latino-américains. Par la suite, la politique d'exemption de visa fut une façon d'assurer le remplacement « ethnique » de la main d'œuvre afin de garantir la flexibilité du marché du travail. Les Latino-Américains sont perçus comme plus proches culturellement des Espagnols, du fait de leur langue et leur religion communes ainsi que de la référence à la *Madre Patria*, l'Espagne. L'immigration européenne est également vue comme préférentielle (même religion, même espace européen) et facilitée avec l'ouverture de l'Union européenne à l'Est. Au contraire, les immigrants africains, notamment les Maghrébins et surtout les Marocains, sont de loin les moins « désirés » (Cea d'Ancona 2004 ; Campo Ladero 2004) – comme le montre notamment les enquêtes d'opinion effectuées régulièrement par le *Centro de Investigación Sociológica* (CIS). La reconstruction des relations entre l'Espagne et l'Amérique Latine, en terme de « compatibilité culturelle », s'effectue en parallèle à une construction des immigrants maghrébins et, par extension, africains, comme « inintégrables » (Álvarez 2002).

Comme le signale Martín-Muñoz (2003a) : « *l'argument le plus répandu dans la population aujourd'hui est que "les musulmans (c'est-à-dire les Marocains) ne sont pas capables de s'intégrer dans la société espagnole", et qu'ils représentent, par conséquent, une source de conflit potentiel pour notre société, nos valeurs et notre identité. Une différence est établie entre "cultures conflictuelles" d'une part et cultures "intégrables", de l'autre. L'islam, clairement rangé dans les premières, est donc considéré comme le plus éloigné de notre culture, et il en devient une menace.* »* Elle attribue cette perception négative à un « *très long processus, qui est étroitement lié à l'expérience historique de l'Espagne vis-à-vis des Arabes et des musulmans, et ensuite*

à la conception européenne de la supériorité culturelle de l'Occident »*. L'imaginaire collectif espagnol est en effet aujourd'hui largement tributaire de ce que l'Espagne a appelé la « reconquête » chrétienne de la péninsule ibérique, mettant fin à huit siècles de présence de l'empire hispano-musulman, appelé Al-Andalus. Le terme même de « Reconquête » – de ce qui est également considéré comme une « Conquête » (Olague 1969 ; Medina Molera 1980) –³¹ marque le fait qu'une partie des Espagnols considérait cet empire comme une occupation. En 1492, la prise de Grenade marque la victoire des Rois Catholiques. Les musulmans et les juifs sont expulsés ou contraints de se convertir (avant d'être finalement expulsés au XVI^e siècle). C'est depuis cette époque qu'est resté le terme « moro ».³² Par la suite, au XVe siècle, l'expression « moros en la costa » servait à avertir de la présence des corsaires berbères sur les côtes espagnoles. Les XVII^e et XVIII^e siècles sont l'occasion d'affrontements permanents entre l'Espagne et la Turquie. Depuis le XIX^e siècle, les relations hispano-marocaines sont marquées par la tension (notamment du fait de l'expansion coloniale de l'Espagne et des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla). Enfin, rappelons que le début de la guerre civile espagnole, en 1936, est marqué par le débarquement de Franco en Andalousie, avec des troupes berbères appelées « *la guardia mora de Franco* », qui ont contribué à renverser le régime républicain et le gouvernement démocratiquement élu. Cet épisode historique, bien plus récent, est parfois encore vif dans l'esprit de ceux qui l'ont vécu. En d'autres termes, l'histoire moderne et contemporaine de l'Espagne a contribué à faire de l'arabo-berbero-musulman, l'« Autre » par excellence.³³ Les attentas du 11 septembre 2001 aux États-Unis et du 11 mars 2004 à Madrid n'ont fait que réactualiser cette vision, et

³¹ Durant le Ve siècle, plusieurs villes andalouses se sont rebellées contre l'envahisseur visigoth (des guerres ont notamment fait suite à la proclamation du duc Rodroric comme Roi de l'empire visigoth) et auraient donc accueilli avec une certaine bienveillance ce qui est présenté par l'histoire officielle comme une « invasion » maure, que d'autres travaux présentent comme des « alliés ». Par ailleurs, la présence des royaumes maures en péninsule ibérique a duré sept siècles. De 1492 (date finale de la « Reconquête ») à aujourd'hui, il s'est passé six siècles...

³² Les Moros (« Maures ») vivaient dans l'Antiquité à l'ouest du Maghreb. « *Jusqu'au VIII^e siècle de notre ère, au moins, le nom de Mauri fut appliqué aux habitants de la Berbérie ; et ceux-ci, après les Romains, en vinrent à se désigner ainsi eux-mêmes. La conquête de l'Espagne se fit sous la direction de chefs arabes, mais comme elle fut menée grâce aux troupes de Berbères islamisés levées dans tout le Maghreb, le nom de Mauri passa dans la péninsule avec les hommes et devint Moro, servant à désigner non seulement les Berbères, mais aussi, à tort, les conquérants arabes.* » (Le Bohec in Encyclopédie Universalis)

³³ Voir notamment les travaux de Perceval (1997) et Martín Corrales (2002).

contribuer à la dichotomie « immigrants désirables »/« immigrants suspects » (selon l'expression de Martín-Muñoz – 2003a).

L'idée d'une proximité culturelle et/ou historique justifiant cette hiérarchie des préférences se retrouve également dans la constitution espagnole ainsi que dans le Code civil :

Article 11.3 de la Constitution : *« L'État pourra conclure des traités de double nationalité avec les pays ibéro-américains ou avec ceux qui ont maintenu ou qui maintiennent des liens particuliers avec l'Espagne. Les Espagnols pourront se faire naturaliser, sans perdre leur nationalité d'origine, dans ces pays, même si ceux-ci ne reconnaissent pas à leurs citoyens un droit réciproque. »**

Article 22.1 de la Loi 36/2002 relatif à la concession de la nationalité espagnole pour résidence : *« Il est nécessaire que celle-ci ait duré 10 ans. Seront suffisants 5 ans pour ceux qui ont obtenu la condition de réfugié et deux ans lorsqu'il s'agit de nationaux originaires de pays ibéro-américains, d'Andorre, des Philippines, de la Guinée Équatoriale, du Portugal ou des Séfarades. »**

Au regard de l'importance des « liens particuliers avec l'Espagne » et de l'existence d'une préférence pour les juifs séfarades (descendants des Juifs expulsés en 1492, après la « Re-conquête » de la péninsule ibérique par les Rois Catholiques), on peut s'interroger sur l'absence, dans ces préférences officielles, du Maroc, ou du moins des descendants des morisques expulsés en 1609, après plus de sept siècles de présence en péninsule ibérique. Surtout, la référence aux juifs séfarades (inscrite dans la loi depuis 1982) conduit à accorder une préférence sur un critère religieux ; or, comme le rappelle J. H. Carens (2002), *« l'utilisation de la religion comme critère de sélection violerait profondément les normes libérales démocratiques concernant la liberté religieuse et la tolérance religieuse »*.*

L'immigration marocaine en Espagne est donc à la fois la plus ancienne et la plus stigmatisée : *« ces deux réalités : enracinement social et rejet xénophobe, s'opposent en même temps qu'elles se complètent, déterminant un modèle d'insertion complexe et médiatisé par la difficulté des relations entre les Etats d'Espagne et du Maroc »** (Martín et Castaño 2004).

6.2 La perception des migrations dans la presse et l'opinion publique espagnole

Différents travaux ont montré comment les discours publics (politiques, médias, opinion publique) contribuent à former une image négative de l'immigration.

E. Santamaría Lorenzo étudie ce thème dès 1993 et montre (1999) que l'immigrant « extracommunautaire » est devenu la figure de l'altérité radicale, construite en opposition avec celle du « sujet européen ». En Espagne, le discours sur l'immigrant « extracommunautaire » s'est principalement élaboré en important les catégories construites par l'Union européenne. L'auteur estime que, par la suite, les conditions d'expansion d'une « conceptualisation culturaliste de l'immigration » ont marqué les relations entre « autochtones, communautaires et immigrants » (Santamaría 2002).

Y. Briceño (2004) identifie la « criminalisation », la « racialisation »³⁴, la « culturisation »³⁵ et la « victimisation » comme étant les principales stratégies discursives de construction de l'altérité en Espagne. La première est essentiellement le fait des lois mises en place ainsi que des discours médiatiques et vise prioritairement les immigrants « d'origine arabe ». La seconde, de moins en moins complexée, s'applique essentiellement aux « noirs » et aux « Arabes ». La troisième est une stratégie généralisée à l'ensemble des acteurs sociaux (politiciens, fonctionnaires, médias, ONG – notamment par le biais de la « folklorisation ») et qui contribue, selon l'auteur, à justifier la ségrégation et la ghettoïsation des immigrants. La quatrième stratégie est particulièrement présente dans les secteurs dits « progressistes » de la population, les ONG et certains médias et présente les immigrants comme des sujets passifs (la femme immigrante constituant la figure phare de cette stratégie).

M. De la Fuente García (2006) démontre que le discours médiatique sur l'immigration se construit sur la base de la dichotomie « eux »/« nous » : le « Eux » étant présenté par des aspects négatifs (délinquance, manque d'intégration sociale, menace pour les

³⁴ Le fait de définir une personne à partir de son assignation à une supposée « race » (ou à un « groupe phénotypique homogène », précise l'auteur), laquelle expliquerait les comportements et les capacités des individus.

³⁵ Pour l'auteur, il s'agit d'un « procédé de construction de l'autre sur la base de l'attribution d'un bloc rigide de modèles culturels qui établissent une distance infranchissable entre ce dernier et la population autochtone »*.

coutumes, etc.) et le « Nous » se construisant positivement (aide à l'intégration, absence de comportements racistes et xénophobes). F. Checa Olmos (2002) relève quatre thèmes qui « *négalisent* » l'immigration, récurrents dans la presse : la menace de l'invasion³⁶ par la survalorisation du mythe des *pateras* et l'idée d'« avalanche » migratoire, la référence au collectif immigrant comme générateur de problèmes pour les autochtones (concernant la santé, les aides sociales, la culture, la délinquance...), les conditions de vie des immigrants (problème de logement, de chômage...) et enfin les actes racistes et xénophobes dont ils souffrent (que les mouvements de solidarité citoyenne en réaction aux actes racistes violents sont présentés comme une partie du conflit généré par l'immigration). M. Moreno Preciado (2006) montre que le traitement de la question migratoire dans les médias espagnols, durant la campagne électorale de 2004, s'est traduit par la formation d'une « *image stéréotypée de l'immigration comme phénomène problématique et conflictuel* » et ajoute que « *Tout cela se fait sans compter avec le principal protagoniste : l'immigrant. (...) Il a fallu qu'arrive le 11-M pour que les médias reflètent la contribution de l'immigration au monde du travail et l'importance de leur imbrication à la société.* »*

Les politiques d'immigration et les déclarations publiques des politiciens en général participent aussi à dessiner les contours de l'opinion publique espagnole sur les migrations. F. Checa Olmos, J.-C. Checa Olmos et A. Arjona (2000) montrent ainsi, à travers l'analyse de différents programmes électoraux, que les partis politiques participent des mêmes préjugés sur les immigrants et proposent finalement des solutions similaires.

Les travaux du collectif Ioé montrent que l'opinion publique sur la question migratoire constitue une réalité complexe : « *les positions adoptées face aux immigrants ne peuvent pas se comprendre indépendamment de la carte des identifications et différences préexistante entre les natifs. (...) il n'existe pas un référent unique ni univoque des discours qui font référence à "ce qui est étranger", mais un complexe*

³⁶ Notons que cette thématique de l'invasion est reprise par certains chercheurs en sciences sociales, comme Capel Saéz, géographe espagnol qui dans un article de 2002 élabore des scénarios imaginaires visant à montrer qu'une « invasion » en provenance des pays nord-africains relève du domaine du possible ; et *in fine* à légitimer les mécanismes de contrôles des entrées en provenance de ces pays.

*pluriel, instable et décentré de signifiants qui renvoient à la position sociale des sujets, à l'histoire de l'État Nation et aux luttes politiques et partisans actuelles. »** (Ioé 2005). Il relève des enquêtes d'opinion la disparition des postures extrêmes concernant l'immigration, du fait d'une politique d'*extranjería* qui « *poursuit l'immigration irrégulière et appuie l'intégration de ceux qui sont déjà résidents* »*. Position qui se retrouve essentiellement chez les jeunes et les populations ayant un statut social et un niveau d'étude élevé, situés dans les zones urbaines. Pour autant, nous dit-il, une enquête de 2004 révélerait une augmentation des « réticents à l'immigration », augmentation de l'intolérance qu'il lie à l'influence du discours du PP liant immigration et délinquance.

7 Les politiques espagnoles et européennes d'immigration³⁷ : entre logique sécuritaire et logique utilitaire³⁸

Différents rapports émanant d'institutions internationales (ONU 2000a ; Banque mondiale 2009) signalent que l'Europe aura un besoin continu d'immigrants ; notamment pour faire face à la chute du taux de fécondité et aux dépenses liées aux retraites.³⁹ À cet égard, la tendance de plus en plus restrictive des politiques d'immigration, mises en place par l'UE et ses différents pays, semble tout à fait paradoxale.

En 1985, la *Ley de Derechos y Libertades de los Extranjeros* crée le « régime d'étranger » (*régimen de extranjería*). À cette époque, les étrangers sont pour ainsi dire inexistants en Espagne : cette loi, qui s'aligne sur la politique européenne, ne correspond donc pas à une situation réelle ; elle se fait 6 mois avant l'entrée de l'Espagne dans la CEE (1986) et sert surtout à assurer l'adhésion de l'Espagne et à rassurer la CEE (Aja et al. 2000). « *Pour cette raison, on ne s'est interrogé ni sur son adéquation sociale, ni sur son effectivité régulatrice* »* – estime A. López Sala (2007), pour qui cette loi témoigne d'une approche « *où prime la vocation à l'établissement temporaire, la fragilité du statut juridique de l'immigrant, la limitation de la reconnaissance de droits et la faiblesse de l'objectif d'intégration* »*. Cette approche ne concerne évidemment pas les citoyens ressortissants des pays membres, pour qui l'Espagne crée, après son entrée dans la CEE, un régime spécifique, appelé *régimen comunitario* (leur donnant le droit de circuler librement et d'exercer une activité économique).

³⁷ L'Espagne distingue les politiques « de extranjería » et les politiques « de inmigración ». Les premières portent sur le « contrôle des flux migratoires » et sont gérées par l'État. Les secondes se réfèrent uniquement à l'« intégration sociale » des immigrants étrangers et sont gérées par les Communautés Autonomes. Ces dernières ont un pouvoir décisionnel en ce qui concerne la santé publique, l'éducation, les politiques sociales et, dans une certaine mesure, les politiques d'emploi. Elles n'ont aucun pouvoir sur la politique de visa ou de contingent. En revanche, l'établissement des « contrats en origine » se fait au niveau provincial, toutefois ils doivent être approuvés par le gouvernement central.

³⁸ Je reprends ici les termes utilisés par J. Valluy (2006).

³⁹ www.europa.eu.int/comm/eurostat/

Les années 90 marquent la construction de la politique espagnole d'immigration : « *Au cours des années 90, nous assistons, en premier lieu, au renforcement des réseaux de la politique, c'est-à-dire à l'augmentation de la participation de différents agents sociaux dans le processus de prise de décision et de gestion ; à la diversification, en second lieu, des objectifs, dans lesquels les interventions centrées sur l'immigration comme un problème de contrôle des flux se combinent avec l'incorporation sur le marché du travail, l'intégration, et l'octroi de droits. En troisième lieu, à l'apparition de conflits et de contradictions entre les différents niveaux administratifs et politiques et, surtout, entre différentes aires d'action.* »* (López Sala, 2007). C'est en effet à partir des années 90 – notamment avec l'entrée en 1992 de l'Espagne dans l'espace de Schengen et son adhésion postérieure aux accords de Dublin – que l'Espagne devient véritablement le gardien de la frontière sud-européenne – fonction dévolue de façon croissante aux pays « tiers », dans la dernière décennie.

Le pays doit donc obéir à l'injonction communautaire de contrôle des circulations migratoires et de lutte contre l'immigration clandestine, alors même qu'il entame un développement économique nécessitant une main-d'œuvre étrangère. La politique espagnole d'immigration se base donc sur le « contrôle des flux », qui contient toutefois deux aspects : contrôler les frontières afin d'empêcher toute « intrusion indésirable » et organiser l'introduction légale de migrants étrangers selon les besoins du marché national du travail.

Cette tendance se renforce en 2000 avec la réforme de la Loi organique sur les droits et les libertés des étrangers en Espagne et leur intégration sociale. La *Ley de Extranjería* 4/2000, adoptée pendant la campagne électorale nationale et entourée d'un débat houleux, était l'une des plus progressistes de l'UE. Elle permettait l'accès des immigrants aux services de santé sans discrimination de situation administrative et la mise en place d'une procédure de régularisation de leur situation de travail, s'ils pouvaient justifier d'un emploi et d'une présence de deux ans sur le territoire. Le PP, considérant que cette loi aurait pour effet de provoquer un « appel d'air », la réforme dès son arrivée au pouvoir (loi 8/2000). L'objectif est de dissuader les candidats à l'immigration en renforçant le « contrôle des flux » et en limitant les droits sociaux et politiques des immigrants.

7.1 Le contrôle des frontières et la lutte contre les « flux non autorisés »

En 1991, des visas sont imposés pour les ressortissants du Maroc, de la République dominicaine et du Pérou (ce sera en 2002 pour la Colombie et en 2003 pour l'Équateur) en même temps que progressent les processus d'expulsion et de dévolution. Une véritable « conscience de frontière » se développe chez les citoyens puis se consolide dans les années 2000 avec l'intensification des arrivées en provenance de l'Afrique subsaharienne (López Sala 2007). À partir de 2000, en parallèle à l'augmentation de l'immigration, l'État espagnol et l'Union européenne renforcent les mesures sécuritaires à la frontière. En effet, le changement politique en matière d'immigration, amorcé avec la loi 8/2000, prend appui sur le traité d'Amsterdam (1997) et les accords de Tempere (1999) et de Séville (2002).

Le Système intégré de surveillance extérieure (SIVE), mis en fonction en 2001 dans le détroit de Gibraltar est peu à peu étendu aux provinces orientales du pays ainsi qu'aux îles Canaries. Présenté comme un moyen de « *lutter contre l'immigration irrégulière, le trafic de drogue et autres trafics illicites* »⁴⁰, il s'appuie sur des équipes maritimes, aériennes et terrestres et utilise la haute technologie : radars sensoriels, caméras thermiques et infrarouges (Migreurop 2004). Il a supposé l'investissement de 106 millions d'euros entre 2002 et 2004. Le plan interministériel GRECO (programme global de régulation et de coordination de l'*extranjería* et de l'immigration en Espagne), adopté en 2001 pour la période 2001-2004, regroupe toutes les actions politiques en matière d'immigration. Il avait pour ambition de mettre en place des actions d'intégration, de régulation des « flux migratoires », de préservation du système de protection des réfugiés, et des actions présentant l'immigration comme un phénomène souhaitable pour l'Espagne. Il en ressort finalement surtout un renforcement du contrôle policier (López Sala 2007).

La réforme 14/2003 contribue à ce renforcement. Les compagnies de transport de passagers doivent dorénavant remettre aux autorités les listes de passagers (comportant nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité et numéro de passeport ou autre

⁴⁰ Note de presse du Ministère de l'Intérieur du 16/05/06.

document d'identité) avant le départ et leur communiquer ceux qui ne repartiraient pas à la date prévue selon leur billet de retour. Elles encourent par ailleurs une amende s'élevant jusqu'à un million et demi d'euros dans le cas où elles n'auraient pas vérifié la validité du document d'identité et sont contraintes de prendre en charge le coût le renvoi de l'étranger qui se serait vu interdire l'accès au territoire. La loi confère donc un rôle policier aux employés des compagnies de transport. Comme l'a rappelé la Commission Espagnole d'Aide aux Réfugiés (CEAR), ces obligations entrent en conflit avec la convention de Genève sur les réfugiés, la constitution espagnole et la loi d'asile puisque les demandeurs d'asile n'ont souvent pas de documents d'identité et que les sanctions encourues par les compagnies de transports dépendent de l'acceptation ou non de la mise en marche de la demande d'asile. Par ailleurs, les forces de police sont autorisées à consulter les données du registre municipal, sur lequel sont inscrits la majorité des immigrants « illégaux » puisque l'inscription sur ce registre permet d'accéder à différents services sociaux et constitue par ailleurs une preuve de présence sur le territoire. La loi tente aussi de renforcer la lutte contre le « trafic de personnes » ; notamment en octroyant un permis de résidence à l'immigrant qui dénoncerait les « trafiquants » l'ayant fait venir dans le pays. Enfin, les mesures d'« expulsion », de « dévolution » et de « retour » sont consolidées. Ainsi, un immigrant ayant une procédure d'expulsion en cours ne peut pas effectuer de demande de résidence (auparavant, c'était le cas seulement si la procédure d'expulsion était aboutie). Les immigrants ayant été condamnés à une peine de privation de liberté ne peuvent pas demander d'autorisation de résidence et de travail et les juges sont autorisés à transformer les peines pour délit, inférieures à 6 ans, en une peine d'expulsion.

Parallèlement, l'aide communautaire aux contrôles augmente. En 2002, à l'initiative de l'Espagne, l'UE lance l'opération de « contrôle migratoire » « RIO » dans dix-sept aéroports européens, suivie des opérations « RIO II – III et IV », cette dernière étant effectuée dans dix-neuf ports européens. En 2003, l'UE met en place un programme pilote de contrôle des frontières maritimes nommé « Ulysse dans le détroit », dont l'objectif affiché est de lutter contre l'« immigration illégale » et les « trafiquants d'êtres humains » et d'« apporter les aides humanitaires pertinentes en cas de

naufnage ».⁴¹ Le centre des opérations est établi à Algésiras et l'opération – qui compte avec la collaboration Royaume-Uni, de la France, du Portugal et de l'Italie – se développera d'abord dans la Méditerranée puis dans l'Atlantique (chaque pays apportant des patrouilles maritimes). En 2004, l'UE adopte le système d'information des passagers (API), à l'initiative de l'Espagne. Ces mesures visent officiellement à lutter contre l'immigration clandestine, le terrorisme et le trafic de stupéfiants. La même année, l'agence Frontex (agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'UE) est créée. Ces nouveaux moyens permettront de mettre en place en 2006 les opérations « Atlantis » et « Hera II »,⁴² qui se déroulent dans des « pays tiers » (Mauritanie, Sénégal, Cap-Vert) et entrent de fait en conflit avec le droit de toute personne à quitter son pays (art. 13 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme).

Côté espagnol, l'année 2004 marque un changement politique profond avec l'arrivée au pouvoir de J.L. Rodríguez (PSOE). La politique extérieure se tourne alors pour la première fois vers le continent africain (López Sala 2006 ; Gabrielli 2008). Les relations avec l'Afrique s'améliorent, notamment concernant le Maroc, avec qui les rapports s'étaient particulièrement tendus sous le régime d'Aznar (PP) ; et les accords bilatéraux pour la « régulation des flux » se multiplient. Il s'agit alors des « Accords relatifs à la régulation et l'ordre des flux de travail » et des « Accords de réadmission de personnes en situation irrégulière » permettant le « rapatriement » des ressortissants et de ceux qui ont transité par le pays signataire.⁴³ En 2005-2006 les grillages entourant les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla se renforcent suite à ce qui a été décrit comme des « assauts massifs » de migrants tentant de les escalader – « assauts » qui faisaient suite au renforcement des contrôles au Maroc, précédant une réunion au Sommet avec l'Espagne. Cette même année 2006 est caractérisée par ladite « crise des *cayucos* » (c.-à-d. l'arrivée « massive » de pirogues depuis l'Afrique subsaharienne vers les Canaries). (Nous y reviendrons dans la partie II.) En mai 2006, le Conseil des ministres adopte le

⁴¹ Note de presse 28/01/2003 du MIR.

⁴² « Atlantis » (avril-août 2006) est une opération policière visant à combattre l'immigration clandestine, toutefois, elle est développée en Mauritanie. L'opération « Hera II », coordonnée par Frontex, a commencé en août 2006 dans les eaux de la Mauritanie, du Sénégal et du Cap-Vert.

⁴³ Pour plus de renseignements sur leurs contenus, voir A. Asín Cabrera (2008).

Plan Action pour l'Afrique subsaharienne, dit « plan Afrique » (2006-2008 puis 2009-2012), dont l'objectif est de favoriser les collaborations entre l'Espagne et le continent Africain en ce qui concerne, la lutte contre le terrorisme et l'immigration clandestine, l'aide au développement, et les intérêts économiques de l'Espagne en Afrique (concernant notamment les hydrocarbures).⁴⁴ Sont également mis en place les « Accords-cadres de coopération en matière d'immigration », qui conditionnent l'aide au développement ainsi que les contrats en origine à l'acceptation des « rapatriements ».⁴⁵

Ainsi, les centres de rétention et les « rapatriements » se multiplient. (Les politiques espagnoles désignent les retours, réadmissions, expulsions et dévolutions comme des rapatriements.) Le Ministère de l'Intérieur en compte 55 938 pour l'année 2007 (Annexe 2). Au total, les « rapatriements » se font dans le cadre d'une part, des « Accords de réadmission de personnes en situation irrégulière », signés avec le Maroc (1992), l'Algérie (2002), la Guinée-Bissau et la Mauritanie (2003) ; d'autre part, des « Accords-cadres de coopération en matière d'immigration » signés avec le Sénégal et la Gambie (2006), le Cap-Vert, la Guinée Conakry et le Mali (2007), la Guinée-Bissau et le Niger (2008). Suite aux accords avec la Mauritanie, l'Espagne finance la transformation d'une école de Nouadhibou en centre de détention (elle aurait utilisé pour ce faire des fonds de l'Union européenne) que les migrants surnomment *Guantanamo* (c.-à-d. le « petit Guantanamo »). Ces accords sont au cœur de « marchandages ». Le Sénégal, par exemple, les refuse dans un premier temps. Il accepte certains « rapatriements » puis les suspend en raison des mauvaises conditions dans lesquelles ils s'effectuent, avant de les accepter de nouveau suite à l'octroi de 20 millions d'euros d'aide au développement. Finalement, plusieurs accords seront signés entre les deux pays en 2006 : un « Memorandum d'entente », instrument moins formel de coopération internationale en matière de « réadmission » dont le contenu est difficile d'accès (Asín Cabrera 2008) ainsi qu'un « accord-cadre » et un accord sur la réadmission des mineurs. Le Sénégal augmente le contrôle de ses côtes et obtient des contrats en origine pour ses ressortissants.

⁴⁴ E. Romero (2008) montre très bien la façon dont le plan lie pauvreté, migration et terrorisme ; et comment l'aide au développement s'aligne sur les intérêts commerciaux des entreprises espagnoles.

⁴⁵ Pour plus de renseignements sur leurs contenus, voir A. Asín Cabrera (2008).

« Notre politique d'immigration possède un principe : ne peuvent venir et rester que ceux qui peuvent travailler en accord avec la loi. C'est-à-dire, lutte ferme contre l'immigration illégale. Et cela, il faut le faire sur trois fronts. Premièrement, que les personnes poussées par le désespoir ne sortent pas de leurs pays d'origine. Deuxièmement, que le contrôle des frontières empêche l'entrée d'immigrants qui ne possèdent pas de garantie de contrat de travail. Et troisièmement, que l'on puisse rendre à leurs pays d'origine, les personnes qui entrent illégalement ici. » (J. L. Rodríguez Zapatero, débat électoral du 3 mars 2008.)⁴⁶

Nous sommes donc face à une politique d'externalisation du « contrôle des flux migratoires », utilisée par l'UE dans son ensemble, dans un contexte où, comme nous le verrons plus en avant, la question migratoire est transformée en problème sécuritaire. Les États de l'UE tenteraient ainsi de « recouvrer leur souveraineté » (Pastore 2005 : 355) en créant des « zones tampons », afin de limiter l'arrivée des migrants. D'abord en direction des pays du Maghreb, cette politique s'est étendue chaque fois plus au sud de l'Afrique et contribue à la multiplication des murs, des contrôles, des expulsions et des camps (Rodier 2003 ; Caloz-Tschopp 2004 ; Perrin 2005 ; Ritaine 2005, 2009 ; Belguendouz 2005 ; Valluy 2005, 2007 ; Le Cour Grandmaison, Lhuilier, Valluy 2007 ; Agier 2008a ; Kountouris 2008 ; Gabrielli 2008 ; Bernardot 2008) visant à mettre à l'écart les « indésirables » (Agier 2008a). Une partie de ces pays sont devenus des lieux de transit et d'installation des migrants et possèdent un intérêt propre à contrôler ces derniers. Il ne s'agit donc pas uniquement d'une influence européenne. Si l'Espagne s'inscrit dans cette politique générale de l'UE, on lui reproche dans le même temps de jouer un « double jeu », notamment en effectuant des régularisations dites « massives ».

7.2 L'emploi : base de la légalité

Depuis le début, l'Espagne a décidé de lier la migration légale à l'obtention d'un emploi. À cet égard, on peut relever trois éléments principaux : les « régularisations massives », les « contingents » et plus tard « les contrats en origine ».

⁴⁶ Extrait tiré de Romero 2008.

Le premier « processus extraordinaire de régulation », effectué en 1986, fait suite à la mise en place de la *Ley de Derechos y Libertades de los Extranjeros*, qui a placé un certain nombre d'immigrants dans une situation soudaine d'illégalité. La seconde a lieu en 1991 et vise à répondre aux insuffisances de la première, en régularisant ceux qui n'avaient pas pu l'être alors. Les suivantes ont lieu en 1996, 2000 (deux fois), 2001, 2005. Ce dernier processus de régularisation s'est principalement basé sur l'ancrage par l'emploi (*arraigo laboral*) et a renforcé les mesures contre les employeurs ayant des travailleurs en situation irrégulière. Tous ces processus extraordinaires de régularisation ont en commun le travail comme élément sine qua non de la régularisation, la modification des critères en 2005 – qui pour la première fois a rendu obligatoire le contrat de travail et non plus seulement l'offre de travail – vise une plus grande adéquation entre l'offre et la demande. Ces régularisations traduisent en outre l'idée d'une « remise à zéro » de l'immigration clandestine, laquelle, d'évidence, ne s'est jamais produite. La permanence du recours aux processus de régularisation « extraordinaire » montre l'inefficacité des différentes mesures politiques mises en place, en plus d'être symptomatique de la « dynamique de l'irrégularité » (Torres 2003). Torres désigne par cette expression le fait que la majorité des immigrants entrent avec un visa touristique d'une validité de trois mois, puis s'installent et travaillent (sans être déclarés) dans le pays plusieurs années, jusqu'à ce qu'ils trouvent une offre d'emploi leur permettant de régulariser leur situation, à travers le contingent annuel ou le régime général – « processus réel », insiste-t-il, qui entre en « dichotomie » avec le « processus officiel » de contrat en origine. Comme l'a si bien dit J. Arango (2002a), « *aucune facette de l'immigration en Espagne n'est autant influente et significative que la proportion élevée d'irréguliers* »*.

La régularisation pour *arraigo social* (littéralement, « enracinement social ») est aujourd'hui plus répandue, car elle est demandée par les migrants qui n'ont pas bénéficié du processus de 2005 ou qui n'ont pas pu rénover leur permis de résidence ou de travail.⁴⁷ Elle suppose d'avoir un contrat de travail, signé par le travailleur et le patron, pour une durée d'un an à compter de la demande ; de présenter des preuves de présence sur le territoire depuis trois ans ; de ne pas avoir d'antécédents pénaux dans

⁴⁷ En 2006, seuls 7427 immigrants avaient bénéficié de procédures de régularisation permanente.

son pays d'origine et d'accréditer des liens familiaux avec d'autres étrangers résidents ou, dans le cas contraire, d'obtenir un rapport de la localité espagnole de résidence prouvant son insertion sociale. Ce mode de régularisation constitue l'un des paradoxes de la politique espagnole puisqu'elle fait de la clandestinité un passage obligé vers la légalité et, en quelque sorte, transforme celle-ci en récompense de l'exploitation que les migrants ne manqueront pas de subir durant ces trois années.

Dès 1993, deux ans après la seconde « régularisation massive » l'État établit des contingents annuels à partir des emplois non couverts par les travailleurs nationaux ou les étrangers déjà sur place. Il s'agit de conditionner l'entrée des immigrants extracommunautaires à une offre d'emploi (temporaire ou permanente). Cependant, les secteurs nécessitant une importante main-d'œuvre temporaire mettent vite en évidence le manque d'efficacité de cette mesure (puisque la majorité des immigrants continuent d'arriver par leurs propres moyens). Ainsi, dans l'agriculture, les patrons préfèrent employer et renvoyer librement les travailleurs qu'ils connaissent et utilisent les contingents pour régulariser la situation d'un migrant déjà sur place. De plus, les démarches administratives, qui s'étalent sur plusieurs mois, ne correspondent pas aux temps agricoles. L'État crée donc en 1996 un permis de travail (permis A) non renouvelable et n'excédant pas 9 mois, dont les résultats ne sont pas plus probants. En 2001, il met en place les « contrats en origine », visant à recruter les travailleurs directement dans leur pays d'origine, et de leur offrir des contrats saisonniers (je reviendrai sur cette question dans les chapitres 16.2 et 17.1).⁴⁸

Parallèlement, la loi 8/2000 établit un vrai « *cercle vicieux ou un non-sens juridique (...)* *l'étranger ne peut accéder à un travail que s'il obtient un permis de résidence ou de séjour (art.36) et que selon cette même loi, il n'est possible d'obtenir ce permis qu'avec une autorisation de travail (art. 31.2).* »* (Bonilla 2003). De la même façon, le permis de travail saisonnier est limité à un territoire et à un secteur (ou activité) pour une durée

⁴⁸ Accords bilatéraux avec la République dominicaine, la Colombie, l'Équateur, la Bulgarie, la Roumanie et le Maroc et Sénégal. Instruments de collaboration avec le Salvador, le Honduras, le Pérou, le Sénégal, l'Argentine et les Philippines.

supérieure à 90 jours et inférieure à 5 ans, or, elle établit par ailleurs à 5 ans la durée nécessaire du séjour en Espagne pour pouvoir accéder à la résidence permanente.⁴⁹

Qui plus est, en décembre 2001, le « régime général » de demande d'emploi et de résidence – qui permettait aux immigrants déjà présents en Espagne, mais en situation irrégulière, et possédant une offre d'emploi d'obtenir un permis de travail – se « ferme », suite à l'adoption en décembre de l'Accord de Contingent, stipulant que « *les demandes de régime général doivent se référer à des travailleurs qui accèdent de manière irréfutable ne pas se trouver en Espagne, ce qui écarte l'immense majorité des demandes.* »* (Torres 2003). La réforme 14/2003 de la *Ley de Extranjería* a rendu définitive l'obligation de se trouver dans son pays d'origine pour pouvoir accéder au contingent. La loi 14/2003 limite par ailleurs le renouvellement du permis de travail. En outre, elle fait disparaître la possibilité d'accéder au permis de résidence permanente après 5 ans de résidence et la présentation d'une offre d'emploi. Enfin, elle instaure le « visa pour recherche d'emploi », lié au contingent et valable pour trois mois, à la fin desquels l'immigrant doit rentrer dans son pays s'il n'a pas trouvé d'emploi.⁵⁰ Cette dernière initiative « *rompt partiellement avec la logique de l'embauche en origine* »* (Torres 2003).

⁴⁹ C'est du moins une des voies d'accès possible à la résidence permanente.

⁵⁰ Contrairement aux enfants et petits-enfants d'Espagnols, les autres étrangers doivent rechercher un emploi dans des secteurs spécifiques et limités.

7.3 L'intégration sociale⁵¹

Dans le même temps, la consolidation de l'Espagne comme pays d'immigration conduit cette dernière à mettre en marche une politique dite « d'intégration sociale », qui débute en 1994 avec l'adoption du « Plan pour l'intégration sociale des immigrants ». Il inclut des actions en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile et de l'intégration de l'ensemble des immigrants légaux, mais surtout, il renforce le contrôle des « flux migratoires » – à travers la lutte contre l'immigration irrégulière et la coopération au développement avec les pays d'émigration – et réforme l'appareil administratif chargé des questions migratoires. Peu à peu, des mesures législatives sont prises en matière d'éducation, de santé, d'accès aux aides sociales, mais aussi de regroupement familial (droit octroyé en 1996). En 1995 sont créés le Forum pour l'intégration sociale des immigrants (FORO) – un organe consultatif – et l'Observatoire Permanent de l'Immigration (OPI). Durant cette décennie, la politique d'intégration était en « phase de rodage » (López Sala 2007). À partir de 2000, les plans d'intégration des communautés autonomes se multiplient et les réformes de la *Ley de Extranjería* tendent vers une limitation des droits des étrangers et renforcent la distinction entre immigrants « légaux » et « illégaux ». La loi 8/2000 restreint le regroupement familial, l'égalité de conditions (avec les Espagnols) dans le droit à l'éducation (restreinte à l'éducation obligatoire, jusqu'à 16 ans), et limite l'accès aux aides sociales aux immigrants en situation légale. De même, les immigrants en situation irrégulière sont privés du droit de vote aux élections municipales et du droit de réunion, manifestation, association, syndicalisation et de grève. Enfin, cette réforme conditionne l'accès au soin et à l'éducation à l'inscription sur le registre municipal, lequel peut être consulté (depuis

⁵¹ En Espagne, l'État central définit le cadre législatif de la politique d'intégration, peu contraignant, et les mesures d'application relèvent des Communautés Autonomes et des municipalités. Ainsi, « *on ne saurait se représenter les politiques locales d'intégration comme l'application de directives nationales sous l'égide des représentants de l'État* » (Koller 2007). La notion même d'intégration est à recontextualiser : « *Pour un citoyen français, la question du modèle national d'intégration des étrangers est liée au rôle de l'État dans la constitution de la nation. Une telle question a peu de sens en Espagne, dans la mesure où le modèle de l'État centralisateur est rejeté par la majorité des citoyens, et où la notion d'identité nationale est problématique. Le mot "nation" n'est jamais prononcé dans les textes officiels concernant l'immigration. Les valeurs qui doivent fonder le nouveau voisinage sont les valeurs fondamentales inscrites dans les textes de référence de l'Union européenne et dans la Constitution espagnole : démocratie, pluralisme, respect des droits de l'homme et primauté des droits individuels sur les droits collectifs. En Espagne, les étrangers ont à s'intégrer à la société et non à la nation.* » (Koller 2007)

2003) par les services de police qui en feraient la demande. La réforme de 2003 traduit la volonté de tendre vers une limitation du regroupement familial à la famille nucléaire. En effet, les étrangers ayant obtenu la résidence pour regroupement familial ne pourront à leur tour effectuer un regroupement que s'ils sont en possession d'une autorisation de séjour et de travail propre.⁵² Le regroupement des parents ascendants implique quant à lui de posséder une autorisation de résidence permanente. Quant aux enfants « regroupés », ils devront, une fois leur majorité atteinte, obtenir un permis de travail pour accéder à la résidence permanente.

Les émeutes de 2005 en France ont particulièrement marqué l'Espagne, qui en même temps qu'elle affirmait l'impossibilité de telles émeutes dans le pays,⁵³ semblait prendre conscience de l'importance de développer des politiques d'intégration – notamment en direction de la « seconde génération » – (López Sala 2007). Pour le moment, cela s'est principalement traduit par l'adoption en 2007 du « Plan stratégique d'immigration et citoyenneté (2007-2010) », *« dirigé à l'ensemble de la population, tant autochtones qu'immigrants, puisqu'il a pour objectif de fomentier la cohésion sociale à travers le développement de politiques publiques basées sur l'égalité de droit et de devoirs, l'égalité d'opportunités, et l'accroissement d'un sentiment d'appartenance de la population immigrée à la société espagnole, et le respect de la diversité »*.*⁵⁴

Ainsi, l'ensemble des lois relatives à l'immigration mises en place vise à contrôler les circulations des étrangers et à s'assurer de leur force de travail. Comme l'ont bien précisé Burchianti et Ritaine (2007), le gouvernement de Zapatero a valorisé l'apport des immigrants à la croissance économique du pays et a signalé la nécessité de leur présence pour maintenir le système de protection sociale⁵⁵. Il a donc « réorienté la

⁵² Or, pour obtenir une autorisation de résidence propre, il faut non seulement justifier d'une cohabitation de deux ans (loi 8/2000, exception faite des victimes de violence conjugale), mais aussi obtenir un permis de travail.

⁵³ L'Espagne craignait un possible « effet de contagion » vers l'Espagne. (<http://www.elmundo.es/elmundo/2005/11/11/sociedad/1131686475.html>)

⁵⁴ <http://www.tt.mtas.es/periodico/inmigracion/200702/INM20070216.htm>

⁵⁵ Comme le précisent les auteurs, le Welfare State méridional « repose sur l'allocation de ressources financières aux familles, et non sur l'organisation de services collectifs : l'entrée massive des femmes espagnoles sur le marché du travail nécessite désormais un fort développement de l'aide aux personnes (care), de l'emploi à domicile, que seuls les travailleurs immigrés (les femmes notamment) peuvent assurer. »

politique migratoire dans un sens plus utilitariste, en privilégiant l'immigration de travail. Cela signifie que toutes les étapes du parcours migratoire (légalité de l'entrée et du séjour, intégration sociale, risque de clandestinité, régularisation) sont dépendantes de l'existence d'un contrat de travail et de l'attitude de l'employeur. »

Nous pouvons ajouter, au vu des différentes politiques mises en place par les différents gouvernements (PP et PSOE) que, pour l'Espagne, la figure de l'immigrant « idéal » serait celle d'un/une Latino-Américain(e) venant travailler temporairement dans le pays et repartant une fois disparu le besoin de sa force de travail. Il est d'ailleurs significatif que, dès la reconnaissance de la crise économique, le gouvernement de Zapatero ait mis en place un « Plan de Retour Volontaire », accompagné de publicités (aisément repérables dans le métro) montrant des visages paisibles d'immigrants, en gros plan, à côté d'un chaleureux : « *Si tu penses à rentrer chez toi...* », suivi d'un numéro d'information. La crise économique de 2008 a bien évidemment constitué un tournant dans la politique migratoire du pays. En 2009, une nouvelle réforme de la *Ley de Extranjería* s'est ainsi faite dans le sens d'une plus grande fermeture à l'immigration.⁵⁶



⁵⁶ Cette question ne sera pas abordée dans cette thèse, mon terrain ayant pris fin juste avant le début de la crise.

8 Les dessous d'une frontière : économies informelles et cristallisation des tensions

Les circulations humaines (touristiques, migratoires, etc.) tout comme la globalisation des flux de marchandises participent au brouillage des frontières étatiques et remettent en cause les mécanismes classiques de contrôle propres aux États Nations. De fait, ce modèle serait en crise⁵⁷ et dans ce cadre, les frontières extérieures de l'UE deviennent une source de préoccupation, cristallisée autour des migrations internationales – notamment clandestines – que les discours politiques des États membres présentent comme une cause d'insécurité. En conséquence, nous l'avons vu, les mesures de contrôle se multiplient et les différentes lois sur l'immigration se durcissent.

8.1 Une focalisation politique et médiatique sur les migrations africaines expliquée par l'« idéologie de la menace du Sud »⁵⁸

Les « régularisations massives », associées aux entrées clandestines en provenance d'Afrique – récemment qualifiées d'« avalanches » dans les discours médiatiques et politiques – placent l'Espagne au cœur des débats politiques. Certes, entre 2005 et 2006, les entrées comptabilisées par le ministère de l'Intérieur à la frontière sud (détroit de Gibraltar, Canaries, Ceuta et Melilla) sont passées de 17 347 à 41 180. Cependant en 2007 elles étaient de 19 610, soit un chiffre proche de la stabilité existant depuis 2000 (la moyenne est de 18 000 jusqu'en 2005) (Annexe 1). Par ailleurs, le nombre de ces entrées est minime au regard de celles effectuées à la frontière pyrénéenne (du moins avant l'ouverture de l'UE à l'Est) et dans les aéroports internationaux, comme l'indique la Confédération nationale de police fin 2006. Les statistiques du MIR montrent

⁵⁷ Selon B. Badie et M.-C. Smouts (1999), l'éclatement culturel et la montée des flux transnationaux participent tous deux d'une double crise de l'Etat-Nation : crise d'universalité et crise de souveraineté. F.Constantin (1996) quant à lui, suggère de parler de limites plutôt que de crise : ainsi, l'informel transnational serait une manifestation non pas tant de la crise de l'État que des limites de l'entreprise associée à sa construction, à savoir l'assignation à résidence territoriale de l'individu pour un meilleur contrôle de ses faits, gestes, pensées, identités, par le pouvoir politique.

⁵⁸ D'après une expression de D. Bigo (1991).

d'ailleurs clairement que la quantité des *devoluciones* est plus faible que celle relative aux *retornos* et *readmisiones* conjugués (Annexe 2). Selon le Syndicat unifié de police (SUP), seuls 5 % des entrées clandestines s'effectuaient par voie maritime depuis l'Afrique.⁵⁹ Si médias et politiques se focalisent sur ces « avalanches » africaines, celles-ci semblent donc paradoxalement tout à fait relatives. Cette attention particulière sur la frontière sud-espagnole ne s'explique donc pas seulement, à mon sens, par le potentiel migratoire africain et les difficultés de contrôle et de « rapatriements » efficaces (Pumares 2002). Pour Gabrielli (2008), « *Au-delà du fait que leur poids quantitatif sur le total des flux vers l'Espagne est assez marginal, pour comprendre les motivations du gouvernement espagnol il faut chercher autant dans la scène politique intérieure (les enjeux électoraux et les débats sur la sécurité et l'immigration, le lobbying des professionnels de la sécurité et la visibilité médiatique donnée au phénomène, etc.) que dans celle de l'UE (par exemple, les pressions des pays membres pour le contrôle de la frontière commune).* » J'ajouterais qu'il faut aussi prendre en compte le sentiment de rejet, de rejet que suscitent les Africains, surtout les Maghrébins, au sein de la population espagnole et européenne en générale ; ainsi que la liaison croissante faite par les politiques entre immigration et terrorisme.

Depuis les années 1990 (et la fin de l'opposition Ouest/Est), les relations internationales sont structurées par ce que des chercheurs ont appelé « l'idéologie de la menace du Sud » (qui va de pair avec son équivalent au « Sud » sur les menaces du Nord). D. Bigo (1991) explique que cette idéologie mène à la confusion entre terrorisme, grande criminalité, immigration et réfugiés, mais aussi Sida, pauvreté, démographie, drogues ; c'est-à-dire que les menaces viendraient tant des États que de leurs sociétés et leurs populations. C'est aussi cette idéologie qui légitime le discours humanitaire et l'aide au développement (le *Plan África* ou les négociations entre l'Espagne et le Sénégal en sont un bel exemple – Gabrielli 2008). Surtout, cette idéologie remplit des fonctions de

⁵⁹ *Diario de Noticias*, 15/10/2006. Le ministère de l'Intérieur ne communique que les données relatives à l'entrée à la frontière sud-espagnole, omettant significativement toutes les autres entrées.

redéfinition des identités et de représentation du rapport à l'Autre (en diabolisant l'autre, je me purifie ; en le désignant, je me définis : je suis tout ce qu'il n'est pas).⁶⁰

« Si aujourd'hui nous parlons donc d'idéologie de la menace du Sud c'est pour signifier que ces lectures qui ramènent la réalité sociale internationale à un discours de type affrontement Nord/Sud, non seulement servent des intérêts, mais restructurent nos visions du monde et fabriquent un système clos sur lui-même qui a comme prémisse d'énoncer que tout nouvel événement international peut s'expliquer à partir de cette idée initiale : le nouvel ennemi est à chercher au Sud. » (Bigo 1991)

De même, I. Diamanti (2003) affirme l'existence d'une « tendance européenne » à l'égard de l'immigration, qui conduit à l'« unification de l'Europe par la peur » (notamment à partir des effets psychologiques du 11-S et de la guerre en Afghanistan et de la perspective de l'élargissement de l'UE à l'Est), laquelle augmenterait particulièrement vite dans les pays où l'immigration était auparavant la moins forte. Pour lui, l'Europe du Sud est troublée par « le fantasme arabe » : *« les peurs soulevées par l'immigration en tant que menace à l'ordre public et à la sécurité personnelle sont liées de façon plus étroite et directe à la défiance à l'égard des Arabes qu'à l'égard des autres provenances géographiques »*, peur particulièrement présente dans les pays où la présence des immigrés, notamment musulmans, est la moins importante – comme l'Italie et l'Espagne, nous dit l'auteur, en précisant qu'à l'intérieur de ces pays, ce sont les régions les plus méridionales qui sont touchées par cette peur.

Dans ce contexte, et plus encore depuis les attentats du 11 septembre 2001 et du 11 mars 2004, la figure de l'immigré musulman d'Afrique ou du Proche-Orient est devenue l'ennemi par excellence. C'est cette figure-là et, plus généralement celle de l'étranger perçu comme « ethnique et pauvre » que vise la volonté de fermeture des frontières européennes.⁶¹ Ainsi, R. Miles et D. Thränhardt (1995) montrent les logiques d'inclusion et d'exclusion de l'Union Européenne et J. Lucas (2000, 2002) met en évidence le phobotype par rapport auquel s'est fondé la loi 8/2000 en Espagne : le

⁶⁰ Pourtant, nous rappelle D. Bigo (1991), il n'existe pas de coupure nette qui essentialiserait un Nord et un Sud, mais au contraire de constants chevauchements en termes d'économie, de population, de culture.

⁶¹ Nos sociétés européennes occidentales semblent établir une distinction entre différentes catégories de circulants qui se reflète dans les rôles qu'elles leur assignent.

migrant irrégulier. Il critique le fait que toute différence culturelle soit suspectée d'incompatibilité avec les droits de l'Homme, constate que la figure de l'étranger est aujourd'hui celle de l'immigrant extracommunautaire pauvre et souligne que les immigrants indésirables sont non seulement les immigrants irréguliers, mais tous ceux qui incarnent le phobotype qu'incarne « le Maghrébin islamique » (n'oublions pas que les enquêtes d'opinion en Espagne désignent les Maghrébins comme les immigrants étrangers les plus dépréciés). Des arguments « *admirablement subtils* » participent à la création de l'immigration comme problème : « *la lutte contre les irréguliers s'appuie sur le combat contre l'esclavage symbolisé par la lutte contre les mafias, et sur la nécessité d'éviter la régularisation comme instrument récurrent, mais indiscutablement précaire, pour atteindre un autre modèle plus stable. Cependant, l'un et l'autre de ces arguments se révèlent purement instrumentales.* »* (Lucas 2000). Avec d'autres auteurs, il signale la réduction de la législation sur les migrations à l'objectif de lutte contre l'immigration illégale,⁶² unie à la lutte contre le terrorisme. Comme le souligne L. Gabrielli (2008), « *L'internationalisation des politiques d'immigration européennes se développe donc dans ce cadre marqué par une focalisation de la question migratoire comme problème sécuritaire* ».

La sécurisation de la question migratoire (c.-à-d. le fait que l'immigration soit problématisée sous l'angle de la sécurité) s'accompagne de « *l'effacement discursif, organisationnel et instrumental* » de la distinction entre migrations, crime organisé et terrorisme : « *ces trois domaines tendent donc à être en contact étroit sous prétexte d'une dimension internationale* » (Den Boer, 2006).⁶³ Dans ce cadre, D. Bigo (2008), à

⁶² L'Union Européenne fait montre de certaines difficultés à accorder les politiques d'immigration de ses pays membres, mais ces difficultés semblent s'amoindrir lorsqu'il est question d'immigration clandestine ; ainsi au mois d'avril 2002 les ministres de la Justice et de l'Intérieur des pays de l'Europe des quinze ne se sont mis d'accord que sur la pénalisation économique des pays qui ne collaboreraient pas avec l'Union européenne au niveau du rapatriement des immigrés clandestins et du contrôle des flux de l'immigration clandestine.

⁶³ L'existence, dans les années 80, de l'immigration dans les thèmes de travaux du groupe TREVI (structure intergouvernementale réunissant les ministres de l'Intérieur et de la Sécurité de différents pays européens créée en 1975), dont les missions sont poursuivies, depuis 1992, par le groupe *had oc* sur Europol, est un indicateur parmi d'autres de la sécurisation de la question migratoire et de son union à la lutte contre le terrorisme. Le Troisième pilier de l'Union européenne lie, sous différents groupes de travail, les questions du crime organisé, du terrorisme et de l'immigration. (Sur la question de la sécurisation de l'immigration, se reporter notamment aux différents travaux de D. Bigo, de S. Palidda et d'A. Tsoukala, ainsi qu'au numéro 31-32 de la revue Cultures et Conflits)

la suite de S. Palidda (1996) précise que « *cet “immigrant”-là, venant du Sud et dépourvu de ressources suffisantes pour être un bon consommateur, est devenu la figure des différents maux de la société. Il serait responsable du crime organisé, du trafic de drogue, du terrorisme* ». La criminalisation de la migration en Europe, nous dit S. Palidda (1999), « *peut être considérée comme l’un des faits sociaux les plus caractéristiques de la redéfinition de l’ordre politique et social en Europe.* » De son côté, A. Tsoukala (2002) analyse comment la figure de l’« immigré délinquant » se situe au cœur des discours établissant un « *continuum sécuritaire entre des phénomènes essentiellement distincts (délinquance, criminalité financière, terrorisme, immigration, violences urbaines...)* ». Cette sécurisation s’accompagne donc logiquement d’une augmentation des mesures de contrôles en direction de la frontière sud-espagnole, puisqu’elle est traversée par plusieurs de ces phénomènes.

8.2 Passages dérogatoires au droit commun à la frontière sud-espagnole

Aux portes de l’Andalousie, les passages dérogatoires au droit commun entre le continent africain et la péninsule ibérique s’inscrivent dans une histoire ancienne et ne concernent pas que les migrations.

La zone du détroit de Gibraltar est une zone historique de contrebande : cotons et tissus de la première moitié du XIX^e siècle ont fait place au tabac dans la deuxième moitié du XIX^e. Il s’agit essentiellement de marchandises britanniques importées via Gibraltar, territoire britannique depuis le XVIII^e siècle (le statut de colonie lui sera donné en 1830)⁶⁴. L’historien R. Sanchez Montero (1990) estime qu’au XIX^e siècle environ 300 000 personnes vivent de la contrebande avec Gibraltar. Les contrebandiers sont organisés en réseaux structurés présents des deux côtés de la frontière et les autorités espagnoles locales sont achetées, afin notamment d’obtenir les sauf-conduits nécessaires à leurs déplacements en Espagne. De tels réseaux ont perduré jusqu’à aujourd’hui, en parallèle à l’existence temporaire d’une contrebande de « subsistance ».

⁶⁴ Gibraltar se peuple alors non seulement d’Espagnols et d’Anglais, mais aussi de familles juives séfarades dont les ancêtres furent expulsés d’Espagne en 1492.

F. Comin (2006 : 157) précise que jusqu'en 1830, comme la surveillance fiscale des frontières et des côtes était inexistante en Espagne, « *la contrebande devint une habitude acceptée et généralisée parmi les Espagnols. À cette époque, le contrebandier devint une figure héroïque de la culture populaire.* » J.J. Téllez n'hésite pas à parler d'une « morale frontalière » limitant le poids de la loi dans les pratiques sociales et qui, renforcée par la faiblesse économique dans la zone du détroit, persisterait jusqu'à aujourd'hui. Ce journaliste, spécialiste du trafic de drogues dans les années 80, estime que l'État joue un rôle évident dans le développement de ces économies souterraines :

*« Durant le XIXe siècle et durant une bonne partie du XXe siècle [...] la seule chose qui se voyait, de l'État, c'était pour réprimer le citoyen, pas pour le protéger, ce qui est le germe de n'importe quelle mafia. La mafia ne surgit pas comme une organisation criminelle, mais comme une forme de lumpenprolétariat, le prolétariat s'organise pour pouvoir avoir les prestations que l'État ne lui donne pas : emploi, argent, une certaine solidarité, c'est comme ça que surgit la mafia en Italie, qu'elle se déplace aux États-Unis, et que s'organise la structure de la contrebande dans le sud de la péninsule ibérique [...] Et ceci survit dans la structure du narcotrafic. [NDA : Il me donne alors comme exemple l'enterrement, au début des années 90, d'un jeune chef de la contrebande de tabac et du trafic de haschich, Miguel Angel Fonseca, digne d'un chef d'État. Il maintenait en effet un système clientéliste permettant à de nombreuses familles de La Línea de la Concepción de vivre.] Le terme de mafia s'est utilisé très récemment. Ici, il existe, il s'établit une structure clientéliste assez sérieuse, le contrebandier n'est pas le méchant du film, le méchant du film c'est l'État, qui réprime ou se corrompt, le contrebandier c'est celui qui protège, celui qui donne de l'argent pour survivre, et c'est comme ça jusqu'à très récemment dans la zone du détroit de Gibraltar ».*⁶⁵*

Au XXe siècle, le détroit de Gibraltar est en effet une porte d'entrée pour le cannabis : le Maroc est le premier producteur et exportateur mondial de haschich⁶⁶. Situées dans la région du Rif, les cultures du haschich se sont essentiellement développées dans les

⁶⁵Juan José Téllez, entretien de juillet 2004.

⁶⁶ Les lecteurs pourront se reporter aux rapports réguliers de l'UNDOC (United Nations Office on Drugs and Crime) et d'EUROPOL sur le crime organisé.

années 80,⁶⁷ du fait principalement de la crise économique de la région, du manque de modernisation de son agriculture, de la diminution des possibilités d'émigration vers l'Europe et de l'augmentation de la demande européenne (Chouvy 2008) – mais aussi sans doute de la guerre civile au Liban (1975-1991), qui rend difficile l'acheminement du haschich du Proche-Orient vers l'Europe. Les réseaux de psychotropes et ceux de la contrebande, d'abord parallèles, s'entremêlent dans les années 80 lorsque les réseaux galiciens descendent à Gibraltar : la législation espagnole relative au moteur de leurs *lanzaderas* (navettes) perturbe la contrebande de tabac ; or, côté anglais, celles-ci peuvent stationner légalement au port tant que le patron nominatif est citoyen de Gibraltar. Haschich et tabac se retrouvent alors ensemble lors de débarquements, sans compter que les « RIB » (Rigid Inflatable Boat) utilisés par les contrebandiers de Gibraltar sont loués pour les transports de haschich entre le Maroc et l'Espagne. Depuis, les types d'embarcations n'ont eu de cesse d'évoluer, ce qui, avec l'amélioration du produit (parallèlement le produit passe du haschich à l'huile de haschich, qui a l'avantage de se solidifier et dont la concentration en Delta-9-tetrahydrocannabinol est plus importante), permet des trajets de plus en plus rapides.⁶⁸ Dans les années 80, toujours, la collaboration des réseaux galiciens (spécialisés dans le tabac, puis le haschich) et colombiens fait de la Galice la porte d'entrée de la cocaïne en Espagne. À la suite de la pression policière sur les réseaux galiciens, la cocaïne prend « la route

⁶⁷ P.-A. Chouvy (2005, 2008) précise qu'avant les années 80, il existait moins de 10 000 hectares de cannabis réservé à l'industrie traditionnelle du kif (deux tiers de marijuana et un tiers de tabac noir), en 2003, il existait 134 000 hectares destinés à l'industrie du haschich (résine de cannabis). Précisons que le chanvre ou cannabis est une plante d'où sont extraits plusieurs stupéfiants. Des racines et feuilles inférieures hachées on obtient le « kif » ; des feuilles supérieures, de préférence celles de la plante femelle, vient la « grifa » (ou « marihuana » au Mexique et « ganja » en Jamaïque) ; des petites fleurs de la plante femelle vient le « pollen » ; enfin, le « haschich » est la résine de cannabis séchée, notons que de tous les produits précédemment cités, c'est aussi celui qui possède la plus forte concentration de Delta-9-tetrahydrocannabinol.

⁶⁸ D'après les douaniers de Cadix, les types d'embarcations utilisées pour le trafic de haschich n'ont pas cessé d'évoluer afin de faire face aux contrôles douaniers : on passe des *lanzaderas* aux *planeadoras* (embarcations plus petites, mais au moteur plus puissant, elles peuvent contenir jusqu'à 1000 kilos et ne tardent que 20 min pour aller de Tanger à Gibraltar), puis aux bateaux de pêche dont les allers-retours sont facilités par les accords entre l'Espagne et le Maroc (des propriétés rurales sont alors achetées pour stocker ces tonnes de haschich). Enfin, depuis cinq à six ans sont apparues les « semi-rigides » (embarcations constituées de fibre de verre et de pneumatique, inventées à l'origine par les Britanniques pour réaliser des opérations de sauvetage dans les plates-formes pétrolières et que l'on peut acheter par Internet) : très résistantes et rapides, elles mesurent parfois jusqu'à 18 mètres et peuvent contenir jusqu'à 10-15 tonnes de haschich ; la douane, ne possédant pas d'aussi bons moyens, ne peut intervenir que par hélicoptère. Notons que les pateras ont toujours été un moyen de transport du haschich, mais qu'elles ne sont aujourd'hui utilisées que par les petits trafiquants, car l'ensemble des participants de ce gigantesque trafic est loin de constituer un groupe homogène.

africaine » (celle du haschich) avant de récemment se repositionner en Galice. L'Espagne fait ainsi partie, selon A. Labrousse (1998)⁶⁹, des pays européens (avec les Pays-Bas et l'Italie) spécialisés « *non pas dans le transit proprement dit, mais dans le stockage et la redistribution* » de la cocaïne.

Parallèlement, depuis la fin des années 70 (qui a connu l'ouverture du régime franquiste et le développement du tourisme de masse) différents groupes du crime organisé se sont installés en Espagne. Le pays leur servait à la fois de « refuge » (lorsque la pression policière se faisait trop forte dans les pays d'origine) et de lieu de blanchiment d'argent. La place stratégique de l'Espagne dans les routes du trafic de drogue, l'effondrement du bloc de l'Est à la fin des années 80 et la transformation de l'Espagne en pays d'immigration ont conduit à la diversification de ces groupes organisés et à asseoir leur position dans le pays. Aujourd'hui, des groupes venus de France, d'Italie, de Hollande, du Royaume-Uni, du Maroc, de Turquie, du Nigeria, de Colombie, de Chine, de Russie, de Bulgarie, etc. y sont installés. Les spécialisations sont diverses : services de « protection forcée », prostitution, trafic d'armes, falsification de papiers, « trafic d'êtres humains », travail forcé, haschich, cocaïne, héroïne... La *Costa del Sol* (dans la province andalouse de Malaga) constitue un des lieux important du blanchiment des revenus tirés de ces trafics et contribue à son urbanisation démesurée. La corruption va bon train dans la région⁷⁰ et les sociétés fictives abondent à la Chambre de commerce de Gibraltar⁷¹ – bien que depuis, le rocher ne soit plus, de loin, le seul lieu « gardien » de

⁶⁹ L'auteur souligne que la plupart des pays européens annoncent des consommations limitées alors même que l'on assiste depuis le début des années 90 à une augmentation de la production de toutes les drogues illicites.

⁷⁰ Marbella, illustre parfaitement ce phénomène : haut lieu tant du tourisme de luxe et de la « paix » urbaine, il fut aussi un haut lieu de la corruption urbanistique, de l'achat de fonctionnaires et politiciens et de l'extrême droite du GIL (*Grupo Independiente Liberal* – du nom de Jésus Gil, ancien propriétaire de l'Atletico de Madrid – club de football – et ancien maire de Marbella), comme en témoigne, le cas *Malaya* (2006-2007), qui a entre autres conduit à l'arrestation de l'ex-maire de Marbella, Julián Muñoz. Le cas *Malaya* faisait suite à l'opération *Ballena Blanca*, qui a démantelé un de plus grand réseau de blanchiment d'agent du pays.

⁷¹ Le « *Peñon* » présente non seulement tous les avantages du territoire offshore, mais aussi ceux dérivants de la non-reconnaissance de ses autorités par l'Espagne : ainsi, les demandes de commissions rogatoires, indispensables aux enquêtes espagnoles, se font aux autorités de Grande-Bretagne : « La justice est lente, mais implacable », me diront en riant les douaniers de Cadix. Néanmoins, comme le rappellent T. Godefroy et P. Lascoumes (2003), les places offshore ne furent pas inventées pour les réseaux « mafieux » internationaux, mais pour des acteurs politiques et économiques parfaitement légitimes, les premiers s'étant contentés de profiter d'une nouvelle opportunité créée par les seconds.

ces revenus⁷². A. Labrousse (1998) nous rappelle d'ailleurs que la majeure partie « *des profits de psychotropes se recyclent dans les pays consommateurs* ».

Sur l'autre rive, la présence des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, qui font respectivement frontière avec les provinces marocaines de Tanger et de Nador, est susceptible d'offrir d'autres moyens de blanchiment des revenus tirés du trafic de haschich. À Melilla, un responsable politique de l'opposition, rencontré en 2006, estime que l'enclave est « *l'égout de l'Europe, parce qu'elle prête un service politiquement incorrect, la contrebande qui blanchit de l'argent et le trafic de drogue, c'est ça la base du commerce à Melilla* »*. Les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla ont en effet un statut particulier de villes autonomes et possèdent des ports francs. Le régime fiscal des enclaves bénéficie tant aux activités commerciales légales (à destination de la population et des touristes) qu'à la contrebande (facilitée par la disparité économique avec le Maroc et permettant la redistribution de produits en dehors des villes) : nourriture, produits de nettoyage, appareils électroniques... Il suffit d'une petite balade au poste frontière de Melilla/Beni Nsar pour observer les allées et venues de personnes (souvent des femmes d'un certain âge) chargées de produits et traversant la frontière à pied (rappelons que les Marocains peuvent effectuer des allers-retours dans la journée avec un simple passeport).⁷³ Or, les achats de biens de consommation divers destinés à la contrebande au Maroc, qui contribuent à l'essor du commerce melillense, sont payés en dirhams ; aussi, des changeurs informels, appelés *cambistas*, pratiquent un taux de

Ainsi, nous expliquent les auteurs, le discours ne focalisant l'attention que sur les pratiques délinquantes liées aux places offshore sert à définir les limites acceptables au contournement des normes légales, et donc à légitimer les autres pratiques soi-disant non délinquantes. Dans le cas de Gibraltar, la focalisation sur son rôle dans le blanchiment de l'argent du trafic de psychotropes ne sert pas qu'à faire oublier celui de l'argent d'activités pseudo-légales – rappelons tout de même que le *Peñon* compte environ 80 000 sociétés pour 30 000 habitants – elle permet de légitimer publiquement la revendication espagnole de souveraineté sur Gibraltar.

⁷² Manolo, un ancien pilote de haschich, m'explique qu'aujourd'hui, on ne place plus son argent à Gibraltar, car « *il y a trop de sociétés fictives : tu mets ton argent pour le blanchir, et parfois, le gars se taille avec* »* ; de même, on évite la Suisse en raison de l'augmentation des contrôles.

⁷³ T. Hajjaji (1986), cité par A. I. Planet (2002) distingue la contrebande occasionnelle, la contrebande de subsistance et la contrebande à grande échelle. M. Berriane (2002) montre les liens complexes – et propres à cet espace frontière – entre émigration commerciale et activité commerciale illégale (par exemple, l'émigration est vue comme une étape dans l'activité ou au contraire, cette dernière vient s'ajouter aux déplacements frontaliers déjà existants). L'auteur précise que la pluriactivité à cet espace frontière est courante. Sur la contrebande à Ceuta et Melilla voir également Y. Zurlo (2005) et Gallardo (2008).

change plus intéressant que les banques. Selon ledit responsable politique, les euros revendus aux commerçants proviennent du cannabis acheté par les trafiquants européens en péninsule et ce système permettrait d'éviter l'inflation du dirham. Le responsable de la chambre de commerce de Nador, que j'ai rencontré la même année, nuance quelque peu cette théorie : toute vie frontalière possède par définition un système financier « *un peu spécial* » et les commerçants qui reçoivent des dirhams à Melilla les investissent aussi au Maroc (pour l'achat de maisons, de commerces, etc.), mais il reconnaît qu'une partie des activités de change peut servir au blanchiment :

*« Dans le sens où, on peut pas le nier, y'a pas mal de trafiquants de drogue qui sont de la région, alors quand ils ont des euros, ils amènent des euros à Melilla [...] y'a des gens à Melilla qui sont spécialisés pour faire le change, ils se transforment en banque. »**

Les bénéfices économiques tirés de ces passages expliquent qu'ils s'accompagnent inévitablement d'une corruption de fonctionnaires et politiciens au sein des différents territoires concernés. Il est pour le moment difficile d'évaluer l'influence du dispositif technologique du SIVE,⁷⁴ car il n'est mis en place que depuis 2002 et que la courbe correspondant aux prises de cannabis par les forces de l'ordre est en augmentation régulière depuis 1995.⁷⁵ Lorsque je rencontrais les douaniers de Cadix en juillet 2004, ils évaluaient ces prises à 10 % au mieux de la totalité des entrées sur le territoire, expliquant que les trafiquants disposent de moyens techniques plus avancés qu'eux. Lorsque j'interrogeais Manolo – un ancien « trafiquant » de haschich – à propos de l'influence du SIVE, sa réponse fut claire : « *ça a joué, mais pas beaucoup, parce que bien qu'ils le veuillent, ils pourront jamais contrôler la côte, la côte est très grande* » – me dit-il avant d'ajouter que la moitié des « contrôleurs » sont corrompus : « *toi tu dois regarder par ici, mais si pour regarder par là je te donne 3000 euros... Tu t'en fous de regarder par ici ou par là !* »*.

⁷⁴Sa fonction est en effet de « lutter contre l'immigration irrégulière, le trafic de drogue et autres trafics illicites » (Note de presse du MIR du 16/05/06).

⁷⁵Données annuelles du MIR.

Autant dire que cette zone-frontière sud espagnole présente des facilités pour qui souhaitent s'introduire ou évoluer dans ces trafics. Les villes côtières de la province de Cadix (Barbate – plus de 40 % de chômage – Tarifa, Zahara de los Atunes...) sont aussi réputées pour le phénomène des *busquimanos* : ces adolescents qui, contre rémunération, fouillent les plages afin de récupérer les paquets de haschich jetés en mer par-dessus les *lanzaderas* et les *planeadoras* lors de course-poursuite avec la douane (ils touchent environ 1000 euros de commission par paquet de 30 kilos retrouvé). Sanlúcar de Barrameda (plus de 30 % de chômage) ne connaît pas le phénomène des *busquimanos*, mais le Guadalquivir et le flux des camions transportant fruits et fleurs vers le reste de l'Europe font d'elle un lieu central dans l'organisation du transport de haschich. Des adolescents parcourent donc les routes sur leurs mobylettes afin d'avertir qui de droit de la présence des forces de police à tel ou tel endroit et faciliter ainsi la tranquillité du transport. Le « trafic de drogue » est à ce point présent dans la région andalouse, qu'il devient un sujet de conversation banal et que, selon toute vraisemblance, n'importe quel habitant (quels que soient son origine sociale, son âge, son genre et sa nationalité) peut y participer, au moins temporairement.

J'attends le bus de 22 h 30 pour rentrer à Cádiz. À côté de moi y'a une grand-mère avec dans les bras un bébé et à côté une fille d'environ 15 ans, genre « populo ». Près de nous y'a un p'tit garçon, je pensais qu'il était avec elles, mais la grand-mère me demande si c'est le mien, je lui réponds que non. Une autre femme vient s'asseoir, ses vêtements et ses manières la rendent plus classique et discrète que mes autres interlocutrices. La grand-mère lui demande à elle aussi si elle ne serait pas par hasard la mère du petit garçon.

La conversation s'engage finalement entre nous toutes, elle commence sur ce qu'il faut faire avec ce petit qui est tout seul et très vite, elle dérive sur la « drogue ». La grand-mère dit que là où elle vit, près de PT à Marbella, il y a beaucoup de drogue et qu'elle voudrait que ça cesse, car « les drogues dures sont mauvaises » (elle fait référence à l'héroïne, appelée « caballo »⁷⁶ en argot) puis, l'adolescente que je suppose être sa petite-fille lui répond que la drogue, il y en a partout. La jeune femme approuve : ici, c'est partout, elle connaît un jeune garçon, quelqu'un de son entourage, qui est en prison à cause de ça. L'adolescente renchérit : « moi j'ai

⁷⁶ Littéralement : « cheval », en raison de la rapidité avec laquelle surviennent les effets.

quelqu'un de ma famille qui a gagné 9000 euros pour amener de la drogue depuis la mer jusqu'à un autre point (...) c'est que c'est beaucoup d'argent ». La jeune femme acquiesce : « même en travaillant plusieurs mois, tu ne gagnes pas ça ». La grand-mère ajoute : « Moi je le ferai jamais, même si on me paye des millions ! L'autre jour, j'ai refusé à quelqu'un qui me demandait de lui cacher de l'argent ou de la drogue chez moi, dans l'armoire. » Sa petite-fille reste perplexe : « Quand ? ». La grand-mère : « L'autre jour ! Celui d'avant, et celui d'avant aussi ! » La jeune femme précise, à mon attention : « C'est qu'on a le Maroc à côté alors forcément c'est plus facile. »

*Je dis qu'en France aussi il y a beaucoup de drogue, mais que peut-être ici comme le Maroc est à côté, il y a plus d'opportunités pour se mettre à faire « ça ». Elle me répond : « Mais bien sûr ! Ici c'est partout, c'est tentant, c'est de l'argent facile. » Elle me précise que même la Guardia Civil participe à ce trafic, je fais mine de m'étonner, elle ajoute : « ça sort tout le temps dans les journaux ! ». Je renchéris : « En plus, ici il y a beaucoup de chômage, alors j'imagine que c'est encore plus tentant ». Elle continue : « Oui, c'est de l'argent facile, c'est des enfants, des ados de 16-18 ans son qui veulent s'acheter des choses ». Elle finit par m'avouer que le garçon dont elle parle est en fait son neveu : on lui a proposé plusieurs fois de transporter de la drogue d'un point à un autre, et un jour, il a fini par accepter. Pourtant, m'explique sa tante, il travaillait, il avait son emploi, mais il voulait s'acheter une voiture... Il est en prison depuis 6 mois. Je lui dis que j'ai entendu parler des « busquimanos » à Barbate, elle confirme que c'est en faisant ça que son neveu s'est fait prendre, qu'à Zahara de los Atunes, il y a aussi des « busquimanos ». (Journal de terrain, 2006)**

Les douaniers de Cadix m'avaient d'ailleurs précisé qu'en plus des groupes locaux, de nombreuses personnes participaient occasionnellement au trafic de haschich : on effectue quelques transports pour terminer de payer sa voiture ou sa maison, on prête son chalet pour le stockage...

Manolo, un Espagnol issu du milieu ouvrier devenu « pilote » dans le transport de haschich estime que ce travail est considéré comme « *presque normal* » par la société ceutí. Lui-même a commencé sa carrière à 16 ans, en « descendant de l'argent » depuis Algésiras vers Ceuta : « *Un jour, on m'a proposé : "Monte ici à Algésiras, on te prend, tu vas à un endroit, tu vas ramasser l'argent et tu*

vas nous le ramener »). Sur 2 millions de pesetas qu'il « descendait », il touchait une commission de 100 000 ptas (soit environ 600 euros pour 12 000). À cette époque, au début des années 90, il était un adolescent, « *un jeune gamin, qui avait des envies de sorties, de fringues, de filles* ». C'est ainsi qu'il explique son choix. La proposition venait d'amis du collège, qu'il avait perdu de vue et venait de retrouver. « *Ça faisait des années que je ne les avais pas vus, des années. Donc, un jour, j'avais une moto (...) il me dit : "Emmène-moi au port", tout ça, "OK, je t'emmène au port". On achète son billet et il me dit : "Écoutes, pourquoi tu viens pas un jour avec nous, en fin de semaine, là-bas sur la côte, et tu viens chez moi, tout ça" (...) Je suis allé avec lui un week-end et entre les deux verres et tout : "Ben regarde, moi j'ai pas de travail, j'ai abandonné les études, tout ça..."* » Puis il a gravi les échelons : il a fait terre (embarquement/débarquement de la marchandise sur la plage) puis il est devenu marin avant de finir pilote de sa propre lancha. À 24 ans il ne savait déjà plus que faire de son argent. Avant son arrestation à la fin des années 90, la moyenne était de 1000 ou 2000 kilos par trajet en lancha, 5000 ou 10000 en planeadora ; et dans les conditions climatiques et sécuritaires optimums, sachant que l'aller-retour ne prend que 30 min, il pouvait effectuer jusqu'à trois trajets dans la nuit et ce dix jours de suite. Au cours de sa carrière, il essaiera de se ranger en préparant les concours d'entrée dans la Guardia Civil, avant de finalement réintégrer cette « autre » Ceuta (quitter ces réseaux ne semble pas problématique, car « *il y a toujours un suppléant* »).

On distingue donc les participants occasionnels ou de subsistance et les participants professionnels. Par ailleurs, les différents groupes « criminels » se distinguent par la nature de leurs activités⁷⁷ et par leur degré de violence. Les douaniers de Cadix confèrent une certaine morale aux groupes liés au trafic de cannabis dans la région et issus de la pêche et de la contrebande de tabac avec Gibraltar. Cette morale consiste en une certaine reconnaissance mutuelle ainsi qu'en l'exclusion de toute « *méthode de persuasion violente* », ce qui les distinguerait des « *mafias 5 étoiles* » espagnoles et

⁷⁷ D'après Manolo, les Français sont des clients « de tout », les Russes ont le monopole du trafic d'armes et de la prostitution, les Colombiens ont le monopole du trafic de cocaïne, etc.

étrangères de la province de Malaga jugées plus violentes. Ils me décrivent ainsi cette « *autre façon de penser* » :

*« C'est des bons gars » ; « ils te félicitent à la Noël » ; « ils te souhaitent joyeux Noël » ; « eux, quand tu les as chopés, tu les as déjà arrêtés, et après tu les croises dans la rue : ils te saluent » ; « moi, on est allé jusqu'à me stopper dans la rue pour me présenter l'épouse »**

*« A Algésiras, c'était très courant, après une opération, de se réunir dans le même bar, les contrebandiers et nous, non pas de nous réunir tous ensemble, et il y avait beaucoup... c'était traditionnel d'être en train de boire un verre et que les contrebandiers arrivent et qu'on leur dise : "aujourd'hui tu as eu de la chance [...] aujourd'hui je ne t'ai pas attrapé, mais demain oui !" Mais c'est qu'il y avait... du respect, un certain respect [...], mais ils étaient contrebandiers, pas narcotrafiquants [...] ce qu'il se passe, c'est que beaucoup d'entre eux sont passés à la drogue, c'est-à-dire que maintenant, ils sont plus mafieux, mais dans la province de Cadix cette mentalité prédomine encore sur le narcotrafic. »*⁷⁸*

Les douaniers de Cadix craignent en effet que cette morale ne se perde avec l'arrivée d'une nouvelle génération dans ce trafic. À Melilla, on craint l'augmentation du trafic de cocaïne via le Maroc « *et qu'en conséquence, augmente aussi le niveau ou le type de violence (...) généralement, là où il y a de la cocaïne, il y a aussi des armes* »* (Responsable politique, Melilla, 2006). C'est bien pour cela que Manolo n'a jamais voulu passer des réseaux du haschich à ceux de la cocaïne : « *on me l'a proposé, mais non [parce que] le trafic de drogue c'est déjà un autre monde... il y a beaucoup d'argent en jeu, rends-toi compte que pour mille kilos de cocaïne toi tu dois mettre 10 000 kilos de hachich* »*. Pas plus qu'il n'a voulu rentrer dans les réseaux d'armes, de prostitution et de transport des migrants : par refus de « *jouer avec la vie des gens* »*.

⁷⁸ Entretiens 2004.

8.3 Migrations et « crime organisé » : mêmes routes, mêmes réseaux ?

Le caractère transnational de l'informel ou du souterrain (qu'il s'agisse des migrations clandestines ou du « crime organisé ») conduit les États européens à coopérer et à mettre en place des mesures elles-mêmes transnationales (comme le développement des patrouilles mixtes) ou utilisées pour lutter contre des phénomènes de nature différente (le SIVE en est un exemple).

C'est ainsi que certains font un lien entre immigration et trafic de drogue ou autre « crime organisé » : *« L'impact de la globalisation, la réduction des contrôles frontaliers intérieurs dans l'espace européen, et les facteurs de pression des flux migratoires vers l'Europe, ont engendré le fait que l'immigration illégale soit une activité attractive pour le crime organisé. Cette activité criminelle se combine avec d'autres en utilisant des réseaux, des moyens de transport, des entreprises et des routes similaires à ceux utilisés pour le trafic de drogue, la traite d'êtres humains (femmes et enfants spécialement) et le blanchiment d'argent. »* (García Coso 2004). Ce professeur de droit estime en effet que « l'immigration illégale » et le « trafic de drogue » sont des « activités criminelles complémentaires »*. Il souligne par ailleurs que les attentats du 11-S ont conduit à « un changement radical de la perception de l'immigration et de sa réglementation », dans le sens où auparavant, l'immigration « était considérée comme une matière sans implication criminelle pour les immigrants, seulement pour les trafiquants »*. Ainsi, « la lutte contre l'immigration illégale, dans son versant de smuggling ou de trafficking, se transforme en une priorité politique »*⁷⁹.

⁷⁹ Le *smuggling* est traduit en français par « trafic illicite de migrants », lequel est défini dans l'article 3 du « Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée » (2000) comme : « le fait d'assurer, afin d'en tirer directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, l'entrée illégale dans un État Partie d'une personne qui n'est ni un ressortissant, ni un résident permanent de cet État. » Le terme de *trafficking*, traduit le concept de « traite des personnes », défini dans le « Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants » comme : « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes ».

Au contraire, pour M. Rubio Pardo (2004), « *la relation fréquemment signalée entre immigration irrégulière et crime organisé possède un faible appui tant conceptuel qu'empirique* »*. Il montre comment, depuis 2003 au moins, Europol relie les migrations (principalement irrégulières) au « *milieu délictueux* », notamment à travers le concept d'« immigration organisée » et le rôle supposé des groupes criminels organisés dans ces mouvements migratoires, en raison de leur intérêt financier. La notion de « trafic d'êtres humains » donne un rôle prédominant à ces groupes, alors même que cette notion regroupe « *un éventail ample de conduites, allant de la simple tromperie d'un parent sur les conditions de travail à l'extérieur jusqu'à la séquestration, en passant par la falsification de documents* »*. Il ajoute que malgré une faiblesse de liens avérés entre la délinquance organisée, y compris le trafic de drogue, et l'immigration irrégulière, l'évolution des chronologies (d'évènements) du Ministère de l'Intérieur conduit implicitement à une telle association. Son analyse du vocabulaire utilisé par le Ministère de l'Intérieur révèle que le terme de « réseau » (ou de « bande » dans le cas de l'ETA) est le plus utilisé pour se référer au crime organisé et que celui de « mafia » semble réservé « *aux groupes liés à l'immigration illégale, aux étrangers, et à certaines nationalités spécifiques* »*, relevant l'absence de la référence aux mafias espagnoles (on parle de « connexion » espagnole avec les mafias étrangères). Pour lui, « *l'Espagne attire des immigrants pour des raisons et des organisations criminelles pour d'autres* »*.

Ainsi, nous pouvons conclure que l'État présente l'immigration irrégulière comme étant essentiellement organisée par des « mafias étrangères » et qu'il minimise le rôle de « mafias espagnoles ». Le lien supposé entre migrations et crime organisé se fait à travers les notions de « trafic d'êtres humains », de « terrorisme » (María Fernández, 2005) et à travers l'idée d'une connexion entre les réseaux dédiés au « trafic de drogue » et ceux dédiés à l'« immigration illégale ». Reste que la question de ces liens fait débat. Nous verrons par ailleurs que l'application du terme de « mafia » à la circulation clandestine des migrants est loin d'être évidente, même lorsque l'on s'attache à différencier le *smuggling* du *trafficking*.

CONCLUSION DE LA PARTIE 1

Des recherches en sciences sociales montrent que les discours publics (presse, programmes électoraux, opinion publique) contribuent à former une image négative de l'immigration. Il existerait cependant une préférence, au sein de la population espagnole et des politiques espagnoles, pour les migrants latino-américains ainsi qu'un plus grand rejet des migrants maghrébins. Cette préférence ne semble pas pour autant se traduire par de meilleures conditions d'emploi.

En l'espace d'une décennie, l'Espagne a cessé d'être uniquement un pays d'émigration pour devenir également un pays d'immigration. Tout en s'alignant sur les directives européennes, elle a, jusqu'à très récemment, constitué un cas quelque peu à part au sein de l'Union européenne. D'un côté, les politiques espagnoles d'immigration visent à contrôler les flux migratoires afin de limiter l'immigration dite « clandestine ». Dans ce cadre, elle multiplie les accords bilatéraux avec les pays africains : les contrôles aux frontières et les rapatriements se renforcent (dévolutions, expulsions, reconduites à la frontière) tout en étant liés à l'aide au développement. D'un autre côté, ces politiques visent à organiser l'introduction légale de migrants étrangers selon les besoins du marché national du travail – à travers des outils comme le « contingent », les « contrats en origine » et les « processus extraordinaires de régularisation ». Cette soumission de la régularisation au marché du travail engendre des situations d'allers-retours entre régularité et irrégularité. Parallèlement, les politiques d'intégration sociale semblent aller, quant à elles, dans le sens d'une restriction des droits. À partir de la crise économique de 2008, ce versant utilitariste de la politique migratoire espagnole tend à disparaître au profit de son versant sécuritaire.

Les migrations africaines clandestinisées à la frontière sud-espagnole, présentées comme des « avalanches », sont pourtant relativement peu nombreuses. La focalisation politique et médiatique sur cette frontière serait donc plutôt liée à « l'idéologie de la menace du Sud ». La question migratoire est construite comme un problème sécuritaire, reliant notamment migration, trafic d'êtres humains, trafic de drogue et terrorisme. Si les passages dérogatoires au droit commun sont significatifs à la frontière sud-espagnole – migrations dites « clandestines », haschich, cocaïne, contrebande, etc. – et s'inscrivent dans une histoire longue, l'existence d'une connexion entre les réseaux charriant ces différentes « marchandises » ne fait pas l'unanimité des spécialistes.

Partie 2 : EN ROUTE VERS L'EUROPE. STRATÉGIES DE CIRCULATION, RÉSEAUX DE PASSAGES TRANSFRONTALIERS ET DISPOSITIF DE « TRI ».

« La frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend des formes spatiales. » (Simmel 1908 – éd. 1999 : 607)

INTRODUCTION

La question qui m'intéresse ici est de savoir comment les migrants africains réussissent à entrer clandestinement en Espagne. Comment, dans une Europe qui renforce les contrôles à ses frontières extérieures – au point d'être parfois présentée comme une Europe « sécuritaire » ou une Europe « forteresse » – de tels passages sont-ils possibles ? Comment des voies officiellement fermées peuvent-elles devenir des passerelles ?

De l'inefficacité des contrôles aux frontières et de l'effectivité des réseaux de « trafiquants » versus de migrants.

Pour répondre à ces questions, les études sociologiques et politiques avancent habituellement deux arguments : l'inefficacité des contrôles aux frontières et/ou l'efficacité des réseaux de passages, que ceux-ci soient constitués de « trafiquants » ou, au contraire, de migrants.

- De l'inefficacité des contrôles aux frontières

D'abord, la mise en place de mesures efficaces de contrôle serait impossible en raison de leurs coûts économiques et des impératifs démocratiques de l'Union européenne. Ainsi D. Bigo (1998a) montre l'inadéquation de la double vision de l'Europe comme passoire (discours sécuritaire) ou comme forteresse (discours humanitaire)⁸⁰ et révèle que ces deux « *discours de propagande* », a priori opposés, reposent sur un même présupposé qui considère comme possibles – et dépendantes de la volonté politique – la fermeture des frontières et le contrôle des étrangers qui cherchent à entrer sur le territoire. « *Ce paradoxe dans lequel s'est laissé prendre le discours de l'Europe forteresse, c'est d'avoir "cru" les gouvernements lorsque ceux-ci évoquaient leur capacité de contrôle, et c'est d'avoir évoqué tous les dangers de tels contrôles sans*

⁸⁰ Le discours sécuritaire de l'« Europe passoire » est porté par les gouvernements et leurs fonctionnaires, qui se défendent au nom d'un réalisme et expliquent que leur politique de lutte contre l'immigration clandestine est un moyen de préserver du racisme les populations ; ils accusent les humanitaires d'avoir un discours naïf. Le discours humanitaire de l'« Europe forteresse » est principalement le fait des responsables d'associations humanitaires, qui accusent les gouvernements d'être intolérants et de favoriser l'expansion du racisme et de la xénophobie par leur discours et leurs pratiques (Bigo 1998a).

s'assurer de leur effectivité » (1998a : 228).⁸¹ Afin de sortir de cette vision binaire, D. Bigo s'interroge sur les pratiques de passage aux frontières (sous l'angle de leur rationalité : calcul, stratégie) et constate que les pratiques de contrôle sont inefficaces⁸² : « *Le contrôle général des frontières (nationales ou européennes) est tout simplement impossible sauf à changer de système économique et politique. [...] Il n'est guère possible de contrôler les frontières terrestres, qu'elles soient intérieures ou extérieures, de manière suffisamment crédible pour que cela dissuade les personnes qui tentent d'entrer irrégulièrement et il est encore plus difficile ensuite de les retrouver sur le territoire et de les reconduire physiquement à la frontière si elles sont entrées régulièrement sur le territoire, mais y prolongent leur séjour.* » (1998a : 232) Pour lui, la véritable question n'est donc pas celle des contrôles aux frontières, mais celle des contrôles en amont, c'est-à-dire l'évolution globale des pratiques policières : la frontière n'est plus une ligne, mais une zone comme, où s'exerce un contrôle plus large, mais plus discret.⁸³

Ensuite, le contrôle de la frontière serait par définition impossible puisque l'existence d'une frontière implique de facto son contournement. La frontière est habituellement comprise comme la limite de la souveraineté et de la compétence territoriale d'un État. Or, l'idée que la frontière marquerait la limite entre deux espaces sociopolitiques distincts et donc, par extension, deux camps – ceux qui l'attaquent et ceux qui la défendent – apparaît inadaptée dès lors que l'on centre son regard sur les passages, mêmes ceux dérogeant au droit commun (Carnet 2007).⁸⁴ Ces derniers « subvertiraient »

⁸¹ L'auteur explique que, dans le milieu des années 80, la libre circulation des personnes à l'intérieur de l'Union européenne permet la production d'un discours sur les nécessaires mesures compensatoires de sécurité, comprenant la sécurisation de l'immigration. « *La sécurisation de l'immigration est une sécurisation de type traditionnel dans laquelle les immigrants sont des ennemis intérieurs, une cinquième colonne liée à des pays hostiles au bloc occidental* ». À la fin des années 80, ce discours rencontre l'opposition d'un second discours : celui de l'Europe forteresse. Ce second discours développe un argumentaire basé sur l'éloge de la diversité culturelle, le contingentement de l'immigration selon des critères respectueux des migrants et des pays d'accueil, la défense de l'État de droit face à la sécurisation de l'ensemble des citoyens, et enfin la réévaluation de la contribution de l'immigration à l'économie des pays d'accueil, à travers la prise en compte du travail non déclaré. Ce faisant, le discours de l'Europe forteresse se construit sur l'idée d'une insécurité grandissante due aux agissements policiers et politiques.

⁸² Les refoulements et les reconduites à la frontière sont peu effectifs, notamment à cause de leur coût économique.

⁸³ Il aborde, par exemple, la délocalisation des contrôles comme nouvelle logique de surveillance.

⁸⁴ Comme l'indique le groupe Frontière (2004), cette définition habituelle de la frontière s'estompe et laisse place à l'idée d'une « *combinaison de propriété* » (mise à distance dans la proximité, contrôle des

les fonctions de la frontière (Constantin 1996 ; Donnan et Wilson 1998) du fait que celle-ci, par les disparités économiques, législatives et sociales qu'elle implique, crée ses propres opportunités économiques, en dehors du cadre légal. Ainsi, pour J. Lévy (2003) : « *Une frontière n'est effective comme ligne que lorsqu'elle n'est pas menacée, en temps de paix. Elle permet aux différences entre modes de vie, systèmes juridiques, organisations politiques de s'exprimer de manière topologique, donc particulièrement visible. Même dans ce cas, le caractère saillant de l'objet-frontière le condamne à être constamment érodé, par exemple par la contrebande, qui nie le protectionnisme et tend à égaliser les situations du point de vue du marché.* » Pour F. Constantin (1996), « *la prospérité de l'informel transnational dépend non pas de territoires étatiques en tant que tels, mais de différentiels de situations provoqués en particulier par l'existence de frontières qui peuvent être exploitées avec, hors ou contre les régulations gouvernementales.* » Cette exploitation se déroule généralement dans un contexte particulier, où l'institution étatique « *apparaît comme un pouvoir illégitime, soit parce qu'il est trop efficace (ex : contrôle policier) soit parce qu'il ne l'est pas assez (pénurie, insécurité...)* ». Pour l'auteur, l'informel transnational se forme donc contre l'institution étatique et non contre le territoire étatique. La frontière étant pour ces réseaux une ressource, leur existence dépend d'elle : « *la transformation de la frontière en ressource (politique, sociale, commerciale) selon des modalités différentes (contournement, évitement, corruption, réappropriation...) implique que l'on reconnaisse son existence.* »

- De l'efficacité des réseaux de passages : « trafiquants » versus migrants

Cependant, ces analyses se focalisent sur les pratiques de contrôles ou sur la fonction des frontières et omettent les passages proprement dits, c'est-à-dire les logiques d'actions et les pratiques des migrants et/ou des trafiquants. L'argument de l'effectivité des réseaux de passage se décline en deux visions distinctes, voire opposées.

flux qui filtre, affirmation d'un pouvoir politique, distinction d'autres territoires et identités selon le principe d'inclusion/exclusion). Ces propriétés ont différents effets sur l'espace : mise en place de différentiels (culture, normes, revenus...) entre différents territoires, introduction de discontinuités dans l'organisation de l'espace géographique, définition d'une zone vulnérable potentiellement conflictuelle, induction d'échanges pouvant donner naissance à des espaces hybrides – ces effets étant marquants tant dans les représentations sociales que dans les pratiques des acteurs qui leur donnent forme et sens.

D'un côté, les rapports de l'OIM, de l'ONU, et d'Europol, suivis par un certain nombre de chercheurs, se centrent sur les réseaux de « trafiquants » ou « groupes criminels organisés », dont l'effectivité est notamment permise par la corruption des détenteurs de la force publique et par la création de faux documents. La lutte contre l'immigration clandestine, pour être légitimée, passe par la mise en évidence des « dangers » que cette forme migratoire suppose pour les États comme pour les migrants. Deux figures sont ainsi mises en exergue : celle de la « victime » et celle du « trafiquant », coupable de « trafic de migrants » et de « traite d'êtres humains ». Les États membres de l'ONU se disent « *préoccupés par l'accroissement considérable des activités des groupes criminels organisés en matière de trafic illicite de migrants et autres activités criminelles connexes [...] qui portent gravement préjudice aux États concernés* » et « *également préoccupés par le fait que le trafic illicite de migrants risque de mettre en danger la vie ou la sécurité des migrants concernés* » (ONU 2000b : 1). Paradoxalement, les mesures proposées pour lutter contre ces « groupes criminels organisés » vont dans le sens d'un renforcement des contrôles aux frontières...

D'un autre côté, des recherches récentes mettent en évidence les stratégies de passage des migrants eux-mêmes, principalement effectives à travers leur organisation en réseau (Alioua 2003, 2004 ; Escoffier 2006, 2008 ; Guillemaut, 2007 ; Brachet 2009 ; Choplin 2009). Sans nier, tant s'en faut, l'existence de groupes criminels dans une partie de ces passages, ces études montrent cependant que la réalité des passages est suffisamment complexe pour pouvoir porter un regard critique sur les analyses de type victimes/coupables. Elles relèvent notamment l'inadéquation de la vision binaire passeur/clandestin et présentent la frontière comme un lieu de passages négociés (Alioua 2003, 2004 ; Goldschmidt 2005 ; Darley 2010 ; Pian 2010 ; Qacha 2010a ; 2010b).⁸⁵ Si l'on peut reprocher à certaines de présenter les migrants comme des sortes

⁸⁵ F. Qacha (2010b : 282) souligne ainsi que le lien entre les deux figures se retrouve même au sein du vocabulaire employé. « [...] la pratique du hrigue recouvre, dans les discours des candidats ou non à l'émigration, tous les processus migratoires illégaux (Zodiac, papiers falsifiés) et pas seulement le passage par les pateras qui est pourtant le plus représenté et catalyseur des représentations sociales, mais aussi souvent les processus légaux comme les contrats saisonniers, les visas ou encore les mariages blancs. L'usage du terme est dès lors en réalité moins lié à un mode de déplacement qu'à une intention, celle de brûler les étapes et par là même les frontières. D'autre part, le terme "haragin" désigne généralement les migrants clandestins qui embarquent à bord de Zodiacs. Or la nomination est également utilisée pour désigner les passeurs, aussi bien ceux d'ici que de là-bas. Contrairement à ce que l'on peut penser, l'usage

de héros des temps modernes ; c'est qu'en réalité ces études cherchent à mettre en lumière des aspects habituellement masqués par le prisme des rapports de domination (économique, de travail et/ou de genre).

Dispositifs de contrôle et réseaux de passage : interdépendances et continuum

M'inscrivant à la suite des travaux considérant les migrants comme des acteurs de leur migration, je me situe toutefois au croisement des différentes analyses ci-dessus présentées. En effet, ma démarche vise à considérer dans une même lecture d'ensemble les pratiques d'acteurs trop souvent séparés : les migrants, les « trafiquants », mais aussi l'État ; autrement dit : ceux qui passent, ceux qui facilitent le passage et ceux qui sont censés l'empêcher.

- Les réseaux de passages : une réalité complexe

En règle générale, médias, politiciens et autres intellectuels insistent sur le rôle des « *mafias* », « *groupes criminels organisés* » et autres « *trafiquants d'êtres humains* » dans le passage des migrants. Ce faisant, ils oublient le rôle du lien social dans ces migrations et enferment les migrants dans un rôle de victime. Au mieux, ils relèvent l'importance des secteurs économiques utilisant une main-d'œuvre étrangère non déclarée. Mais c'est omettre que la mobilisation internationale de la force de travail ne peut être l'unique mode de traversée des espaces (Tarrius 1993). Certes, la puissance du processus économique est indéniable, mais elle n'est pas l'unique support des mobilités migratoires. Si le Capital réussit à mobiliser des migrants, c'est parce qu'en amont, ceux-ci ont pu se déplacer et entrer en Europe ; et les organisations de type mafieux ne sauraient rendre compte de l'ensemble de ces déplacements. Sur le terrain, j'ai constaté, à la suite des travaux précédemment cités, que la plupart des passages sont possibles grâce à un support social : le réseau.⁸⁶

presque indifférencié de ce terme renvoie à de fortes proximités entre les uns et les autres, ceux qui font passer et ceux qui passent. »

⁸⁶ De même, c'est en mobilisant ce réseau que les migrants se déplacent à l'intérieur des régions européennes.

Mais comment décrire ces réseaux de passage ? Le renforcement des contrôles ayant permis aux passages clandestins de migrants de devenir un véritable marché économique, il s'avère particulièrement difficile d'établir une typologie de ces réseaux.

D'abord, il existe une géographie des passages : les stratégies des migrants sont multiples, les routes migratoires sont très diverses et s'adaptent sans cesse aux conjonctures géopolitiques. Ensuite, ce marché possède différentes modalités d'organisation sociale, lesquelles ne se limitent pas aux réseaux de type « mafieux ».⁸⁷

D'un côté, les migrants se mobilisent pour pouvoir traverser les frontières et contourner les interdictions étatiques. Des membres d'une même famille, dispersée dans différents pays voire différents continents vont mettre en commun leurs moyens financiers et informationnels (notamment à travers Internet et la Western Union) afin de favoriser la venue en Europe d'un de leurs membres. Ou encore, des migrants parcourant les mêmes routes formeront des « *collectifs* » (Alioua 2003) voire une « *communauté d'itinérance* » (Escoffier 2006), facilitant la transmission des informations et des savoir-faire nécessaires à l'avancée de chacun jusqu'en Europe.

D'un autre côté, toute une série d'acteurs propose une gamme variée de services facilitant le passage des frontières. Ces acteurs peuvent entretenir un rapport d'extériorité avec les migrants ou, au contraire, faire partie de leurs proches ou bien être eux-mêmes migrants. Ils peuvent faire partie de l'État (fonctionnaires corrompus) ou au contraire s'en détacher. Ils peuvent participer à ces réseaux de façon occasionnelle ou bien s'y investir « professionnellement ». Mieux encore, les États eux-mêmes peuvent participer au passage de ces migrants, leurs dispositifs de contrôle appelant nécessairement des réajustements – c'est ce que nous verrons à travers le fonctionnement des CIE aux Canaries et la politique espagnole de transferts (chapitre 14).

⁸⁷ Les « mafias » sont généralement assimilées à de grands réseaux internationaux et transnationaux, qui tire sa richesse de produits et de service d'usage illicite (drogue, circulation de personnes, armes, etc.), mais aussi de la prostitution et en utilisant des moyens coercitifs particulièrement forts (violences, corruption). Concernant la circulation des migrants, même à des fins de prostitution, plusieurs auteurs ont déjà signalé l'inadéquation de cette catégorie d'analyse (Tarrius 2000 : 121 ; Tarrius et Bernet 2010 ; Guillemaut 2007). D'après ces analyses, les migrants, hommes et femmes, ne sont pas des objets que de grands réseaux mafieux exploiteraient économiquement et sexuellement ; mais des sujets qui contractent les services de réseaux possédant les moyens techniques de les aider à circuler.

Les discours des migrants rencontrés soulignent le caractère composite des réseaux de passage. Il existe rarement une opposition radicale entre passeurs et migrants et les intermédiaires possédant ces deux statuts sont nombreux. S'il s'avère impossible d'établir une typologie de ces réseaux, c'est que chacun d'eux recèle un panel de logiques d'action qui ne dépendent pas tant du réseau lui-même que du comportement d'un individu donné dans des circonstances données. En effet, une vaste gamme de comportements transite entre des logiques de solidarité, des logiques économiques et des logiques de violence. Face à l'impossibilité d'établir une telle typologie, j'ai choisi de présenter les pratiques de passages en fonction du rapport des migrants à ces réseaux ;⁸⁸ autrement dit, de présenter des *situations* plus que des *réseaux*, ce qui me permet d'inclure la fonction jouée par les *dispositifs* institutionnels dans ces passages.

⁸⁸ Constantin (1996) évoque la difficulté d'établir une typologie des réseaux informels transnationaux, du fait de leur possibilité d'intervenir dans différents domaines et de changer de configurations selon les besoins. Estimant que les réseaux informels sont tous structurés (tout échange renouvelé impose l'existence d'une structure), il propose, pour sa part, de positionner les réseaux internationaux selon leurs modes d'action effectifs et non pas selon leurs apparences formelles.

9 Partir⁸⁹

Si mon questionnement ne vise pas à comprendre *pourquoi*, mais *comment* les migrants réussissent à entrer clandestinement en Europe, la question du *sens* de la migration est cependant incontournable. Partir sur les routes de la clandestinité, c'est accepter de « *risquer* », disent les migrants. Mais que signifie ce « *risquer* » ? À quoi correspond l'Europe, dans l'imaginaire des futurs migrants ? Que représente la migration pour ceux et celles qui en sont candidats ? Les migrants dont il est question ici empruntent les routes clandestines avec l'idée de rejoindre non pas un pays particulier, l'Espagne, mais un ensemble perçu comme libre, aisé et démocratique : l'Union européenne.⁹⁰ Elle représente, dans l'imaginaire du candidat à la migration, une « *terre des possibles* » où ils pourront trouver ce qu'ils ont cessé de chercher chez eux. Bien sûr, l'Espagne présente des avantages qui font de ce pays un lieu privilégié de destination (Coulibaly 2008), on pourrait y trouver du travail et des papiers plus facilement qu'ailleurs en Europe. Cependant, les migrants viennent souvent avec un objectif, un but ; et l'importance pour eux est de le réaliser, peu importe dans quel pays.

« On vient pas en Europe pour un seul pays. Je te dis qu'il y a des Maliens qui sont passés par ici, qui sont partis en France. Ici, c'est l'Europe, non ? Pourquoi ils ne sont pas restés ici ? Parce qu'ils savent que peut-être en France c'est encore mieux, ou bien ? [...] Sinon ils seraient pas allés là-bas ! Ça fait partie de l'Europe. Donc moi aussi, quand j'aurai mes papiers, je vais aller en France, faire un tour deux semaines, mais si je tombe sur une situation qui est plus intéressante pour moi qu'ici, et bien je vais rester là-bas, bien sûr ! C'est pour ça que je dis, c'est pas ici seulement.

⁸⁹ Les « passages légaux » supposent aussi la mobilisation de réseaux personnels. Les migrants ont des capacités stratégiques qui les mènent à essayer différentes formules avant de trouver la bonne. Certaines venues « légales » peuvent être à la limite de l'illégal, comme par exemple le fait d'obtenir un visa bien réel, mais via son achat à un prix démesuré. (Ce trafic semble exister dans beaucoup d'ambassades.) Le choix de la clandestinité ne se fait souvent qu'après avoir essayé des voies légales d'entrée en Europe ou encore aux États-Unis. Ne m'intéressant qu'aux passages dérogatoires au droit commun, je n'ai pas étudié de près les stratégies de venues légales des migrants.

⁹⁰ Notons toutefois que ce choix de l'Europe peut être présent avant le départ, ou au contraire se faire au cours de la migration. S. Laacher qualifie ainsi la migration de Congolais fuyant les conflits en RDC comme « *un voyage sans destination* » (2007 : 108).

Là où je rencontre ce que je cherche, ça, c'est quoi ? C'est le bonheur, pour moi et pour ma famille. » (Madou, migrant malien d'âge moyen)

9.1 Partir pour où ? Partir pourquoi ? : le « voir », le « croire » et le « possible »

9.1.1 Une image de l'Europe en demi-teinte

Les migrants possèdent toujours, avant leur départ, une certaine image de l'Europe. Celle-ci est bien souvent considérée comme un lieu où l'argent et le travail sont, sinon facile à obtenir, du moins aisément accessibles au regard de la situation dans le pays d'origine.

*« Tu penses que l'Europe est puissante, que tu peux ramasser l'argent par terre. »
(Joy, jeune migrante nigériane)*

*« En fait, venir en Europe c'était le rêve de chaque... [long silence] entre parenthèses, je crois, de chaque Marocain, chaque jeune, tous les jeunes marocains. En arrivant ici, c'était pas, on s'attendait un peu, pas au paradis ou je sais pas... »
(Fadila, migrante marocaine d'âge moyen)*

« On croyait que, si on vient en Europe, une minute, deux minutes, tu vas ramasser tout l'argent ; mais ici y'a rien, tu vois, y'a le travail très dur... » (Fatou, jeune migrante sénégalaise)

Depuis longtemps, les chercheurs ont montré l'influence, dans les mouvements d'émigration, du comportement ostentatoire des migrants revenant au pays le temps des vacances et de leurs descendants ; de leur réussite, visible à travers la construction d'une maison ou l'achat d'une nouvelle voiture ; ainsi que de la télévision, qui véhicule l'image d'une Europe idéale. Celui qui est parti se doit de réussir et revient pour le montrer. Certains choisissent donc de ne pas rentrer tant qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent, d'autres refusent de partir en vacances parce qu'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas dépenser la somme nécessaire aux multiples cadeaux qu'il est convenu d'apporter. Et ceux qui n'ont pas encore régularisé leur situation restent discrets sur leurs conditions de vie.

« Les gens qui reviennent au pays ne disent rien de leur situation [...] Comme mon neveu : il a pris un crédit de 6000 euros, ça fait 4 ans qu'il est ici et il a pas un rond et il a pris un crédit pour aller voir ses parents. » (Abdechahid, migrant marocain d'âge moyen)

« Moi je ne peux pas dire à ma mère que je suis en train de souffrir, parce que si je lui dis, je vais la faire souffrir, donc c'est mieux de le garder pour soi. » (A., jeune migrant marocain)

« On souffre, car j'ai honte de revenir dans mon pays, parce que si j'y retourne, ils vont se moquer de moi. » (C., migrant marocain d'âge moyen)

D'autres encore voient leur demande de retour refusée, comme Iba, un ancien militaire sénégalais récemment débarqué dans la péninsule. En situation irrégulière, il ne trouve pas de travail et survit tant bien que mal dans des conditions de pauvreté extrême. Il a appelé sa mère pour lui dire qu'il souhaitait rentrer, mais celle-ci a refusé, *« parce que les gens parlent beaucoup »*.

Pourtant, ceux déjà partis assurent parfois à leurs amis ou leur famille que l'Europe n'est pas cette terre idéalisée.

« Aux vieux, on ne dit rien, mais aux jeunes, on leur dit : ici, en Espagne, on souffre. » (B. jeune migrant marocain)

Il est ainsi de plus en plus souvent admis, du moins en ce qui concerne l'Espagne, que la situation du migrant restera précaire tant qu'il n'aura pas régularisé sa situation. Certains candidats à la migration savent donc qu'ils auront à *« lutter »* pour trouver du travail et gagner de l'argent. C'est d'ailleurs pour cela qu'une partie d'entre eux n'entreprennent ce voyage qu'à condition d'avoir quelqu'un chez qui atterrir.

« Moi je n'ai jamais entendu ça, une personne qui a les papiers ici, qui est rentrée là-bas, elle a dit que : y'a du travail. Moi je n'ai jamais entendu ça. Y'a un de mes copains, il était là, ça fait 3 ans, quand il est venu pour prendre des vacances, on causait. Les gens disent que : "Moi je vais partir en Europe". Il a dit que : "Ah, là-bas, moi je ne peux pas vous dire s'il y a du boulot ou s'il y a pas de boulot ; mais si vous partez, vous-mêmes vous allez le voir. Là-bas, la vie, c'est pas comme au Sénégal. Au Sénégal, même si tu travailles pas, on te donne à manger ; là-bas, c'est pas la même chose." » (Amath, jeune migrant sénégalais)

D'autres peinent à le croire ou font fi de ce type de mise en garde.

« Au moment où j'étais en Afrique, je ne savais pas que l'Europe c'était comme ça. [...] Je connaissais des gens qui sont ici en Europe, mais tu sais que nous, les Africains, si quelqu'un vient de l'Europe, si il te parle, qu'il dit que l'Europe c'est dur, que l'Europe c'est comme ça, tu ne vas pas le croire, tu vas dire que : ça, c'est un mensonge. [...] À chaque fois les gens disent : "Non ce n'est pas vrai. Si tu n'étais pas bien là-bas, pourquoi vous rentrez pas ?" » (Amy, jeune migrante sénégalaise)

« Je n'y croyais pas quand mon oncle me disait : "Hé, Fatou, l'Europe est très dure, très, très dure." Mais je n'y croyais pas, je disais : "Non, tu ne veux pas que je réussisse, c'est pour cela que tu dis ça." » (Fatou, jeune migrante sénégalaise)

Les informations sur l'Europe sont multiples et parfois opposées. Celles qui soulignent sa « dureté » entrent en contradiction avec la réussite affichée des migrants revenant au pays. Disposer d'une information n'implique donc pas d'y croire, sans compter que croire au discours sur la « dureté » de l'Europe, c'est risquer de perdre tout espoir. L'Europe représente un espace d'opportunités où l'on peut réaliser ses rêves, atteindre ses objectifs, devenir « quelqu'un ». Qu'importe les difficultés, *« Ici [NDA : en Europe] c'est toujours mieux que là-bas »*. Comme l'indique S. Laacher (2007 : 22) : *« Ceux qui partent savent bien deux choses. La première : rien n'est plus possible dans le monde que l'on veut quitter ; la seconde : avant le départ, tout redevient envisageable »*. Tout, comme par exemple le mariage.

9.1.2 La migration comme valeur déterminante sur le marché matrimonial

La migration elle-même est devenue une valeur déterminante sur le marché matrimonial. Ainsi, les hommes sénégalais que j'ai rencontrés, qui étaient arrivés récemment, célibataires et encore sans papiers, jeunes et moins jeunes prévoyaient de se marier rapidement, même avant d'avoir obtenu leur régularisation. Certains l'avaient déjà fait et s'étaient mariés par téléphone, avec le consentement des parents et l'intermède de l'imam. Ils choisissaient une jeune fille qu'ils avaient déjà fréquentée ou bien demandaient à leur mère de leur en choisir une qui corresponde à leurs critères (par exemple, être belle et être allée à l'école, suffisamment pour lire et écrire, mais pas suffisamment pour aspirer à une certaine indépendance). Par la suite, les parents du

migrant font la demande à la famille de la jeune élue. Si celle-ci accepte, le mariage est célébré en l'absence des conjoints par un imam qui doit cependant veiller à ce que la jeune fille soit consentante. Si de tels mariages sont possibles, c'est que le seul fait d'avoir déjà atteint l'Europe constitue le gage d'un avenir propice, du moins dans l'imaginaire de ceux qui « restent ». Les migrants, même sans papiers, représentent un bon parti.

De la même façon les migrantes âgées, veuves, célibataires ou divorcées, peuvent profiter de l'avantage que leur confère leur statut de migrante régularisée pour bénéficier de rapports sexuels et affectifs, voire se marier avec des hommes plus jeunes qu'elles (adoptant de fait un comportement similaire aux femmes européennes âgées qui émoustillent leur sens au Sénégal, en République dominicaine ou ailleurs). Ces situations sont l'objet de rumeurs et de railleries :

Maïssane me parle d'une vieille femme dans son quartier qui habite en France et revient chaque année pour les vacances d'été. Un été, elle s'était pratiquement installée chez un « petit jeune super mignon », qui espérait d'elle qu'elle le ramène en France. Mais l'été suivant, elle s'est installée avec un autre jeune et tout le quartier en a rigolé. (Journal de terrain 2007)

D'autres fois, malgré un mariage effectif, les promesses d'emmener le conjoint en Europe restent lettre morte.

Abderbal voulait partir en Europe. À 18 ans, il s'est marié avec une « vieille » de 35 ans, qui avait déjà un enfant et qui vivait en France. Elle lui avait promis de l'emmener, mais trouvait toujours des arguments pour ne pas le faire, alors il a divorcé. Il a fait ce type de mariage à trois reprises, mais jamais aucune migrante n'a voulu l'emmener. (Journal de terrain 2008)

L'atout que représente la migration est tel que des jeunes filles l'entreprennent, entre autres motivations, pour s'ouvrir un marché matrimonial qu'elles estiment fermé sans cela. C'est dans ce cadre que des migrantes marocaines évoquaient leurs rivalités avec les Françaises d'origine marocaine. Elles leur reprochaient d'arborer un comportement

« méprisant » et de « se croire supérieures » à elles : les unes sont désignées comme « Françaises », les autres comme « bledardes ».⁹¹

Chirine : « Si tu restes à la maison à rien faire, le prince charmant il viendra jamais ! » :

Chirine, migrante de 26 ans, vient d'un village près de Tétouan. Ses quatre frères résident au Maroc et sa grande sœur en France, où elle est mariée à un Marocain naturalisé français. Malgré des études en droit, elle n'a pas trouvé de travail dans ce secteur, faute de « piston » à qui donner un bakchich. Elle envisage alors de partir en France, d'autant que sa sœur souhaite qu'elle l'y rejoigne : *« Qu'est-ce que je vais faire au Maroc ? Il n'y a pas de travail. Et puis, n'importe quoi ici, c'est mieux que n'importe quoi au Maroc ; parce qu'avec l'argent que tu gagnes ici, tu peux acheter une maison et une voiture. Au Maroc, tu peux travailler toute ta vie, t'auras rien ! »*

Mais l'acquisition potentielle de biens n'est pas la seule raison à sa migration : celle-ci représente aussi un « plus » sur le marché matrimonial, qui reste fermé aux femmes ne possédant pas les atouts « Europe », « richesse » et « beauté ». « Au Maroc, si t'es pas une fille riche, tu ne trouves personne pour se marier avec toi, parce que les hommes maintenant, ils cherchent des filles riches ou alors des filles très, très belles. Mais si t'as les papiers ici, alors c'est même mieux que si t'es riche au Maroc. » Chirine connaît la valeur des « Miss Visa » et des « Madames Visa » (Majdoubi 2006) : promise en mariage avec le beau-frère de sa sœur, ce dernier s'est ravisé et a préféré se marier avec « une vieille » résidant en France. D'ailleurs, du fait de sa seule présence en Europe et sa situation « clandestine », quatre hommes du village ont déjà demandé sa main à ses parents. Mais, forte de ce nouvel atout, Chirine aspire à mieux et a jusqu'à présent refusé toutes les propositions : *« Avant, au Maroc, tu voulais pas et maintenant tu veux ? Non ! Il veut se marier pour les papiers, pas pour Chirine ».*

⁹¹ Sur cette « altérité de l'intérieur », voir les travaux en cours de F. Majdoubi, dont une partie sera publiée fin 2011.

Après un an en France, Chirine travaille à Almeria comme baby-sitter/femme de ménage chez une Espagnole de classe moyenne supérieure, particulièrement bienveillante à son égard. Elle semble relativement satisfaite de sa situation et ne désespère pas qu'elle s'améliore, une fois sa régularisation obtenue. Même si son travail n'est pas à la hauteur de ses diplômes, et qu'elle n'aurait sans doute jamais accepté ce type d'emploi au Maroc, elle juge sa situation préférable à celle de ses copines restées là-bas : « *Elles sont à la maison et elles attendent le prince charmant, qu'est-ce qu'elles font ? Rien ! [...] Mais si tu restes à la maison à rien faire, le prince charmant il viendra jamais !* »

En migrant, Chirine obtient un statut qui lui permet d'être en position de choisir le mari qui corresponde à ses critères et non pas seulement d'être choisie. Elle renverse la hiérarchie de pouvoir détenu auparavant par ses hommes qui cherchent uniquement « *des filles riches ou [...] très très belles* ». Son cas montre également que les motivations à la migration sont souvent multiples et qu'il serait vain de les isoler.

9.1.3 Motivation économique ou politique ? Projet individuel ou collectif ? : Des catégories inopérantes⁹²

A. Portes (1999) n'a-t-il pas raison quand il dit : « *Dans les pays avancés, on pense communément que l'immigration actuelle est le fruit de la quête désespérée d'hommes et de femmes du tiers-monde cherchant à échapper à la misère de leur pays. En fait, ce ne sont pas les plus pauvres d'entre les pauvres qui émigrent* ». A. Portes (1999) rejoignait ainsi les enseignements d'A. Sayad qui mettait en évidence l'insuffisance de la nécessité économique comme explication des migrations et développa la figure du migrant ébloui par la modernité. Pourquoi partir ? On peut avoir des motivations politiques, vouloir partir « par curiosité », pour combler des besoins essentiels ou pour gagner plus, pour aider sa famille, pour acheter une maison, pour se marier, etc. *In fine*, on cherche à se réaliser et on part pour trouver le cadre qui corresponde à ses aspirations. Malgré l'attachement que certains chercheurs et politiciens mettent à

⁹² J'ai choisi de ne pas distinguer ici les migrantes des migrants, car, au moins lorsqu'il s'agit de migration « autonome », leurs motivations sont similaires. Pour tous, la migration n'est qu'une étape dans la recherche d'une indépendance déjà acquise – parfois partiellement – ou en cours.

distinguer migration économique et migration politique d'un côté, migration « individualiste » ou « collectiviste » de l'autre ; ces catégories apparaissent très vite inopérantes.

S. Laacher estime que *« partir de chez soi ne relève pas d'une décision personnelle, mais d'un choix collectif auquel parfois le candidat à l'immigration n'a été associé que de loin »* (2007 : 38). Au contraire, F. Guillemaut signale que la distinction faite dès 1977 par A. Sayad entre la « mission » et le projet plus individuel⁹³ s'amoindrit. Lien familial et individualisme *« ont tendance à se confondre ou à s'entrecroiser ; en effet, même si les migrant-e-s partent avec l'objectif d'assurer le soutien de leur famille par la suite, leurs motifs sont aussi largement construits sur la base de l'individualisation et sur le fait d'échapper à des contraintes sociales perçues comme trop lourdes à supporter. »* (Guillemaut 2007 : 287).

C. Escoffier, quant à elle, insiste sur le processus d'individuation à l'œuvre dans la migration des transmigrants. Ces derniers sont tous des *« chercheurs en vie meilleure »*. Cette expression *« reflète une aspiration vitale à exister et à se trouver, à se légitimer et à devenir. Elle reflète aussi le besoin d'être reconnu en son droit d'être Soi, en son droit fondamental à exister en quelque lieu que ce soit, quelle que soit la couleur de la peau. [...] Elle signifie aussi le droit de vivre dans un lieu dans lequel son intégrité physique ne soit pas menacée [...] le droit de refuser l'immobilité forcée et mortifère à laquelle les condamne une gérontocratie toute puissante et le droit de refuser d'obéir aux injonctions parentales quant à la manière de mener leur vie et de décider par eux-mêmes. Cette recherche de la Vie enfin signifie être libre de ses*

⁹³ En 1977, A. Sayad distinguait déjà, dans les 3 âges de l'émigration, les entreprises collectives et individuelles. Dans le premier âge, l'émigré était choisi *« en raison même de la gravité de la responsabilité qui lui été confiée, parmi les “meilleurs” »* d'entre les paysans (1999a : 61). Au contraire, dans le second : *« N'étant plus une mission confiée par le groupe à l'un de ses membres, mais l'acte d'un individu agissant de son propre chef et pour son propre compte, l'émigration devenait une entreprise individuelle dépouillée de son objectif initialement collectif. Émigrer non plus pour assister le groupe, mais pour s'émanciper de ses contraintes ; non plus pour se mettre au service de l'objectif communautaire – et encore, selon la modalité consacrée –, mais en vue d'un objectif singulier ; non plus pour vivre comme autrefois parmi les autres émigrés et à leur manière, mais pour tenter une expérience individuelle originale, cette forme d'émigration s'avérait être une “aventure” fondamentalement individualiste »* (Sayad, 1999a : 69). Le troisième âge est celui de l'émigré tiraillé entre deux univers, *« ni d'ici, ni de là-bas »* – reprenant ainsi un thème déjà abordé par R. E. Park (1928) et E. V. Stonequist (1937).

mouvements, libre d'entreprendre et de réaliser une part de ses rêves, libre de voyager en Europe puis de rentrer au pays selon ses désirs, libre de se mouvoir sans frontières. » (2006 : 109-110) À travers cette notion, l'auteur souligne également l'imbrication des raisons politiques et économiques dans le choix du départ (2006 : 106) et montre que les *transmigrants* ne se considèrent d'aucune des catégories (« aventuriers », « réfugiés », « migrants économiques ») dans lesquelles les sociétés les enferment habituellement.

De la même façon, S. Laacher unifie les différentes catégories de migrants « clandestins », mais il le fait en situant l'absence du politique et l'injustice comme étant à l'origine des départs : « *L'absence du politique dans les sociétés d'où sont issus ceux qui demandent l'asile et ceux qui n'en peuvent plus d'attendre [...] est ce qui relie les clandestins les uns aux autres. Tous les débats et les controverses sur l'immigration clandestine passent justement sous silence cette absence de politique ou ce sens de politique si bien suggéré par nos interlocuteurs. [...] Dans leurs paroles, il est question sans cesse d'injustices et du manque de justice, de ce qui est socialement possible et impossible chez soi, de ce qui peut être raisonnablement satisfait et ce qui sera systématiquement contrarié.* » (2007 : 57-101)

Pour C. Escoffier les « *exclus du visa* » imposent leur volonté migratoire et leurs pratiques circulatoires clandestines en les légitimant par « *leur appartenance à la communauté des "êtres humains qui naissent libres et égaux en droit" — comme ils l'avaient appris sur les bancs de l'école — en revendiquant un traitement équitable pour tous. [...] Ils refusaient leur statut d'étranger, conscients de leur appartenance à une communauté humaine, sans frontières et internationale qui les rendait proches et familiers de ceux qui là-bas jouissaient des droits qu'eux revendiquaient.* » (2006 : 105) Au contraire, pour S. Laacher (2007 : 101) « *Le récit de celui qui part ne s'ordonne pas autour d'une sollicitation, la "liberté de circulation", mais à partir d'une expérience de l'injustice.* »

Ces positions, si distinctes soient-elles, sont cependant complémentaires.

Premièrement, les candidats à la migration fuient, chacun à leur manière, l'impossibilité de réaliser leurs ambitions – quelles qu'elles soient – dans leur pays. L'absence de politique, pour reprendre l'idée de S. Laacher, est une absence d'avenir. Elle peut

prendre la forme de conflits politiques, d'atteintes aux droits de l'Homme, mais aussi de pratiques arbitraires érigées en « système ». Ainsi, le *bakchich* constitue, dans certains pays, un véritable frein à la mobilité sociale en même temps qu'il favorise le sentiment d'injustice. Lorsqu'il faut payer pour un emploi, un document administratif ou une opération dans un hôpital ; il semble impossible de réussir selon son mérite. Lorsqu'une crise économique rend inopérante sa réussite scolaire, il semble impossible de réussir tout court. C'est cette absence d'avenir que l'on peut lire chez Malek, Fadila et Joël :

Malek, un jeune migrant originaire de Nador, ne rêvait pas d'Europe. C'est après avoir constaté l'impossibilité de trouver du travail au Maroc, en dépit de ses capacités et de ses efforts – une formation en mécanique, la maîtrise de l'espagnol, les recommandations via piston – qu'il s'est décidé à partir.

Fadila, migrante d'âge moyen, diplômée en linguistique arabe et originaire de la région de Beni Mellal, travaillait comme secrétaire à Rabat, mais ne gagnait que 150 euros par mois. Avec cela, impossible de louer un appartement. Elle a passé des concours de la fonction publique, mais sans succès : d'après elle, pour réussir au concours, il faut être pistonnée et payer 6000 ou 7000 euros de *bakchich*. Elle a voulu monter un magasin de sandwich et photocopies près de l'université, mais son frère (devenu « chef de famille » à la mort du père) a refusé.

Joël, un jeune migrant camerounais, diplômé en droit, a décidé de rester en Europe une fois son visa expiré en raison du manque de perspectives dans son pays et plus précisément de la difficulté à trouver un travail en relation avec ses études : « *En Afrique, il y avait la crise économique au niveau du Cameroun, qui avait déjà mis beaucoup de temps, parce que l'économie était partie de 1987 jusqu'au moment où je suis venue. Comme on avait beaucoup de problèmes économiques, nous, la majorité des diplômés, on trouvait pas de boulot. Plus ton niveau intellectuel montait au Cameroun, plus tu avais des difficultés pour trouver du travail. Donc on se disait au Cameroun que c'était mieux de venir en Europe, être manœuvre et avoir un peu d'argent, que de rester au Cameroun et de ne rien avoir. C'est ça qui a motivé beaucoup de Camerounais à venir en Europe* ». Joël entrevoit donc sa migration comme un

rapport coût/bénéfice par rapport à ses aspirations (l'argent, le métier) : accepter de descendre dans l'échelle sociale en Europe pour pouvoir être situé en son sommet au Cameroun.

Deuxièmement, l'expérience de l'injustice peut parfaitement rejoindre la revendication d'une liberté de circulation, comme le montre l'expérience de Fazz :

Fazz : voyager et immigrer font deux.

Fazz a choisi « *d'immigrer* » parce qu'il ne pouvait pas « *voyager* » librement et que ses tentatives d'ouverture commerciale avaient toutes échoué. Il a travaillé dans un salon de coiffure de la banlieue dakaroise pendant trois ans ; puis il a passé la relève à un homme qu'il avait formé, pour aller ouvrir un salon plus grand dans la capitale. C'était en 1998. Après avoir tout fait à neuf, il n'a pas pu ouvrir pendant 7 mois à cause d'un problème d'électricité dont il impute la responsabilité à la propriétaire. Et au Sénégal, dit-il, dénoncer ce genre de problèmes, « *cela ne sert à rien* ». Il a finalement ouvert un troisième salon, mais l'a fermé à la suite d'un accident de moto et n'a plus eu qu'une activité réduite, en coiffant à domicile. Parallèlement, à trois reprises, en 1994, 1998 et 2001, il a tenté d'obtenir un visa pour les États-Unis, où vivait une de ses sœurs : « *J'ai toujours décidé de partir. Depuis 90 j'essaie de partir, et depuis 90, j'ai perdu beaucoup d'argent, dans ces histoires de voyage. Mais mon intention tout d'abord, c'était quoi ? Voyager, normalement, demander le visa [...]. Donc je suis juste une personne qui aime bouger, c'était pas pour aller immigrer. Tu sais, vouloir voyager et vouloir immigrer font deux [...]* Une personne a besoin de voyager, parce que nous vivons dans un monde, donc c'est une vie, dans la vie on doit voyager, voir d'autres cultures, voir d'autres réalités, voir d'autres formes de vie... pouvoir aussi avoir d'autres formes d'ouverture, comme par exemple le commerce. » Mais ses demandes de visa n'ont jamais abouti. Il a été victime de plusieurs escroqueries dans ses tentatives pour percer aux États-Unis. D'abord, il a essayé d'y vendre des djembés – qu'il montait dans son salon de coiffure – en les confiant à un ami qui y résidait et dont la femme faisait les marchés. Il espérait ainsi développer son salon de coiffure, mais il n'a jamais vu la couleur de son argent. En 1994, le fils d'un milliardaire sénégalais avait organisé une caravane qui partait aux

EU pour la coupe du monde, Fazz a « cotisé » 2000, mais la caravane était une arnaque, car l'argument de la coupe du monde ne permettait pas d'obtenir le visa : « *Comme si on allait pour rester, mais moi j'allais pas pour rester, donc je peux dire que c'est l'Occident qui pousse les gens à venir et rester. Si on donnait vraiment la liberté de bouger, moi en ce moment, je serais au Sénégal* ». Là encore, il a perdu l'argent investi. Lassé de tenter la voie « normale », c'est-à-dire légale, pour entrer aux États-Unis, et malgré son manque d'intérêt premier pour l'Europe, l'existence des pirogues en 2006 (il savait qu'une, au moins, était arrivée) représentait une nouvelle opportunité. Il est donc parti.

Troisièmement, c'est bien l'idée de partir « chercher sa vie » qui traverse les récits des migrants. Cette idée inclut une multitude de motivations à l'origine de la migration et renforce l'hypothèse d'une imbrication des motivations familiales et des volontés d'individuation – comme nous le voyons dans les quatre portraits suivants :

Latif : Migrer pour devenir un homme et assurer l'indépendance de sa future famille.

Latif, un jeune Sénégalais de Saint Louis ayant achevé le lycée professionnel en obtenant son diplôme de « *menuisier métallique* », a réussi à économiser en 4 mois les 400 000 FCFA (610 euros) nécessaires au voyage en pirogue. Pour cela, il a vendu des téléphones portables qu'un ami lui ramenait de Mauritanie et s'est serré la ceinture : plus d'habits, plus de chaussures, plus de sorties. En entretien, il explique son départ par des raisons économiques : « *Tu peux pas avoir de l'argent ici, payer un loyer, donner à manger à tes parents, tu veux partir ailleurs en Europe ou n'importe où.* » En Europe, il pense pouvoir gagner suffisamment d'argent pour en donner chaque mois à ses parents, ce qu'il estime impossible en restant au Sénégal. Par bribes, au cours de l'entretien, il suggère l'idée que la migration confirme et renforce sa capacité à « être un homme ». C'est l'argument qu'il a opposé à l'inquiétude de ses parents : « *Eux ils ont dit : “Est-ce que c'est sûr de prendre les pirogues ?” J'ai dit : “Ouais, moi je suis un homme ! Pourquoi je peux pas faire comme les autres pour partir ?”* ». Migrer représente pour lui la possibilité de renverser

sa position au sein de la famille : ne plus être logé, nourri et vêtu grâce à ses parents, faire mieux que son grand frère militaire – qui ne gagne pas beaucoup – et montrer l'exemple à ses petits frères et sœurs ; ce qu'il résume par : « *Je ne voulais pas rester comme ça [...] moi, je peux faire quelque chose !* ». C'est toutefois hors entretien qu'il me donnera la clé de sa motivation. Le grand vœu de Latif, celui qu'il ne peut pas avouer à ses parents, c'est celui d'éduquer ses enfants à sa façon. Il veut « *faire de l'argent* » pour pouvoir construire une maison pour sa future famille et elle seule, afin d'éviter la vie en groupe, où plusieurs nucléons de la même famille vivent sous le même toit et où les enfants sont donc largement éduqués par le groupe.

Amy : « Tu pars chercher les femmes [...] moi je vais chercher ma vie ».

Amy est une jeune Sénégalaise mère de deux enfants en bas âge. Commerçante ambulante, elle avait donné 800 000 FCFA (1220 euros) à son mari pour ouvrir un magasin de vêtements et chaussures pendant qu'elle poursuivait la vente sur les marchés. Elle a longtemps rêvé d'aller en Europe, mais sa mère l'en dissuadait toujours. C'est en apprenant, de la bouche des voisins, que son mari avait « *enceinté* » une autre qu'elle prend la décision de partir. « *Moi je lui ai demandé le divorce, je lui ai dit : [...] "Tu pars chercher les femmes, moi aussi je vais chercher, chercher ma vie !" Parce que moi, je faisais le commerce, c'est moi qui pars trouver l'argent pour venir nourrir mes enfants. [...] Mon mari, il ne travaille pas, il ne peut pas s'occuper de mes besoins, il ne peut pas s'occuper de mes enfants. Je ne peux pas rester là-bas, pour trouver ma vie [...] je préfère sortir en Europe pour aller chercher l'argent. Parce que, en Afrique là-bas, tu connais que l'argent n'est pas suffisant. Tu peux trouver l'argent, mais pas trop [...] les gens aiment trop le crédit.* » Non seulement son mari mettait en danger son mariage en la trompant, mais en plus, il mettait en danger le commerce en offrant des choses aux femmes. Elle a d'abord quitté son mari en s'installant chez ses parents, avec ses enfants avant de préparer son voyage. Son travail suffit à nourrir ses enfants, mais elle souhaite aller plus loin et construire une maison pour y vivre avec eux. Disposant de 2 millions de FCFA (3000 euros) grâce à son commerce, elle a acheté un terrain (1 million 500), son « *billet* » pour la pirogue (400 000 FCFA), a divisé les

100 000 FCFA restant entre sa mère et son mari « *parce que, il m'a dit que : il va faire des choses pour mes enfants* ». Elle n'a pas gardé d'argent pour elle, pensant qu'il était facile de gagner de l'argent en Europe.

Farida : Une « cheffe de famille » qui migre pour s'extraire des charges familiales

Farida – la quarantaine, originaire de la région de Nador – bénéficiait d'une situation relativement bonne au Maroc. Après une licence de philologie arabe, elle est restée deux ans au chômage puis a monté une garderie : elle désirait ne pas dépendre de sa famille, située dans la classe moyenne et qui n'avait pas besoin de son apport économique. La garderie marchait bien, mais après plusieurs années, elle a eu envie de changer, d'avoir une nouvelle « *opportunité* ». Elle souhaitait étudier en troisième cycle et jugeait ces études bien trop chères et trop dures au Maroc ; mais surtout, elle voulait retrouver une place privilégiée au sein de sa propre vie. En effet, cette envie de migrer reposait sur la place qu'elle occupait dans la famille : à la mort de son père en 1996, et à force de caractère et de réussite économique, elle était devenue la « *cheffe de famille* ». Elle s'occupait de tout : de sa garderie, de sa mère malade, de la maison, de ses frères qui étudiaient à l'université, etc. « *J'avais un rôle très important dans la maison. [...] Et après, est arrivé un moment où j'ai senti que j'avais perdu, ou plutôt oubliée Farida, moi-même, dans tous les sens. J'étais fatiguée, je me sentais comme une grand-mère, parce que tant de responsabilité, tant de charges [...] ils demandent, ils demandent, ils demandent... Alors j'ai décidé d'émigrer, de vivre Ma vie, ce que je veux Moi, pas ce que demande ma famille.* » Se retrouver, ne penser qu'à elle, devait obligatoirement passer par la migration : « *Je devais prendre mon indépendance, pas seulement économiquement, mais même physiquement [...] Il n'y a pas de travail au Maroc. Il y a des pistons pour trouver du travail, mais tu dois payer 6000 ou 5000 à quelqu'un pour qu'ils t'embauchent. [...] Il n'y avait pas de rentabilité au Maroc, pour ce que j'ai fait, alors j'ai dit : je vais changer de géographie !* »

Fatou : Migrer par « curiosité » et par soif d'autonomie

Fatou travaillait dans un salon de coiffure. Un de ses oncles lui a proposé de gérer un de ses taxiphones au Sénégal, mais c'est l'Europe qu'elle voulait : *« Je travaillais bien, je n'avais aucun problème, j'étais dans une famille aisée et puis je voulais seulement venir découvrir l'Europe par curiosité. Je pouvais rester au Sénégal, c'était plus tranquille, quoi. »* Son oncle se chargeait de pourvoir à tous ses besoins comme à ceux des autres membres de la famille : en tenant ainsi son rôle « traditionnel », il infantilisait Fatou, dont le salaire était considéré en quelque sorte comme de l'argent de poche et ne servait qu'à ses dépenses personnelles (vêtements, chaussures...). Fatou est partie sans rien dire à sa famille. Ce n'est qu'une fois en Centre d'Internement pour Etrangers, qu'elle a pu appeler sa famille : *« Quand j'ai appelé... hou ! C'était la merde ! Ils ne pouvaient pas parler en pleurant, tout le monde croyait que j'étais morte ! »* Seules deux amies étaient au courant de son départ : celle qui lui a facilité la rencontre avec l'un des organisateurs et celle qui lui a payé le billet de la pirogue. Cette dernière a vendu ses bijoux en or et a sorti tout l'argent qu'elle avait en banque pour aider Fatou qui parlait toujours de l'Europe et que l'oncle refusait d'aider à partir. Cet oncle est pourtant persuadé que c'est la mère de Fatou qui lui a payé le billet. Aujourd'hui, lorsqu'elle peut, Fatou envoie de l'argent à sa mère, même si cette dernière n'en a pas besoin.

La famille n'a donc pas toujours la même place dans la migration. Certains candidats font part à leurs parents, frères ou sœurs de leurs projets, d'autres le mènent en cachette, d'autres encore ne le disent qu'à certains membres : en réalité, on ne dit rien à ceux qui pourraient vouloir nous retenir et on met dans la confiance les autres. De la même façon, si certains candidats à la migration réussissent à s'autofinancer (en travaillant, en économisant, et, parfois, en volant) ; dans d'autres cas, des membres de la famille (qu'ils se trouvent au pays ou au contraire déjà en Europe ou en Amérique du Nord) participent au financement de la migration (au départ, au cours du voyage, à l'arrivée ou encore pour alléger les moments les plus difficiles), comme le montrent les travaux de

S. Laacher (2002), L. Oso Casas (2000, 2003), F. Guillemaut (2004), C. Escoffier (2006), O. Coulibaly (2008)⁹⁴ ainsi que la recherche ici présentée.

Ceux qui ne peuvent accéder aux voies légales choisissent des voies détournées – que le statut de « clandestin » apparaisse durant le voyage vers l'Europe, à l'arrivée, ou plus tard, une fois l'autorisation de séjour ou le visa dépassé. Mais emprunter ces voies nécessite des moyens économiques, techniques et sociaux. Si l'on décide de partir, c'est donc aussi parce que cela devient possible. L'offre et la demande se rétro-alimentent : le désir de migration débouche sur l'apparition de moyens techniques et d'offres diverses qui à leur tour permettent de nouveaux départs. Ainsi, ce n'est que lorsque le bruit a couru que des pirogues partaient depuis le Sénégal, que Fatou est passée à l'acte. Grâce à ces pirogues, son désir d'Europe est passé du domaine du rêve à celui du possible.

9.2 Du « chemin de Dieu » à l'Europe des « braves ». Le sens sacré de la migration à travers l'exemple des pirogues

La plupart des migrants connaissent, au moins globalement⁹⁵, les risques mortels des routes clandestines, même s'ils ne s'imaginent pas toujours l'ampleur des difficultés qu'ils devront affronter. Mais ils préfèrent « risquer » plutôt que de rester chez eux, dans une vie qu'ils jugent sans horizon. Pour le reste, ils s'en reportent à Dieu.

*« Je connaissais les risques, mais moi j'ai dit à mes parents : il faut que vous me donniez des prières seulement, je sais que ça, ce n'est pas sûr, mais Dieu est grand. »
(Amy, jeune migrante sénégalaise)*

⁹⁴ O. Coulibaly (2008) signale qu'au Sénégal, dans la ville de Thiaroye-sur-Mer, des tontines étaient même effectuées par des mères Sénégalaises pour financer le voyage de leurs fils. La multiplication des disparus et des morts en mer a finalement conduit une partie d'entre elles à se monter en association pour lutter contre le recours à la voie maritime. La médiatisation de ce mouvement n'a pas été sans poser problème. E. Bouilly (2008) souligne ainsi la « stéréotypisation des relations Nord/Sud et en la matière l'ethnocentrisme des images véhiculées au Nord sur les migrants et les femmes africaines ».

⁹⁵ Ainsi, ceux qui partent en pirogue savent qu'ils peuvent mourir au cours du trajet, en revanche, ils savent plus rarement comment se protéger des difficultés de la traversée (par exemple des brûlures dues au mélange de l'essence et de l'eau de mer).

Comment affronter les risques liés au voyage, la peur de la mort ? C. Escoffier (2006) indique que les savoir-faire ne suffisent pas à cela et constate que le recours aux puissances tutélaires (avant et pendant l'expédition) permet de s'affranchir de ses angoisses, dans un espace-temps perçu comme dangereux.⁹⁶ La traversée du désert, de la mer et l'escalade du « grillage » sont en effet des espaces-temps d'angoisse et de doutes pour l'ensemble des migrants.

Je n'ai pas suivi les migrants dans leurs pratiques religieuses et leurs lieux de culte. À aucun moment je n'ai orienté nos entretiens vers les questions religieuses – qui ne m'intéressaient pas – cependant, la thématique religieuse parsemait les entretiens. L'idée que « *tout ce qui arrive, c'est Dieu* » revenait comme un leitmotiv. Au cours de ces mois d'enquêtes, j'ai été particulièrement impressionnée par la ténacité et l'optimisme de la plupart de ces migrants (ce qui ne les empêchait nullement de désespérer par moment). Certains semblaient même animés d'une force à toute épreuve, d'un espoir difficilement ébranlable et je sentais bien qu'une « foi », quelle qu'elle soit, les aidait à ne pas « flancher ». Mais c'est principalement durant l'enquête de terrain faite au Sénégal, que les « retournés »⁹⁷ et les « expulsés » m'ont parlé spontanément et ouvertement de cette foi et de son rôle dans la traversée en pirogue. Au moment de la rédaction, la prise en compte du facteur religieux m'est donc apparue indispensable : la foi en Dieu et la foi en soi s'avéraient inséparables. Je ne traiterai donc la question du sens « sacré » de la migration clandestine qu'à travers l'exemple des migrants sénégalais partis en pirogue.

9.2.1 Une traversée risquée

La traversée en pirogue est un voyage à risque, et nombreux y ont perdu leur vie.

À bord, l'eau et la nourriture sont prévues, bien que chacun puisse amener quelques aliments en plus. Les plats sont cuisinés sur de petits réchauds à gaz : généralement du

⁹⁶ Ce recours permet aussi d'introduire le transmigrant inexpérimenté dans la « communauté d'itinérance ». L'auteure souligne par ailleurs le rôle de certains migrants pasteurs dans l'organisation même des passages.

⁹⁷ C'est ainsi que se nomment et sont nommés les migrants qui ont été renvoyés au Sénégal depuis les CIE.

riz, agrémenté de quelques patates et éventuellement du poisson. Souvent, des seaux sont prévus pour évacuer l'eau de mer qui, menaçante, ne manque jamais de rentrer. Pour dormir, on se superpose les uns aux autres, on s'appuie les uns contre les autres ou bien on dort à tour de rôle. On risque à tout moment de tomber à l'eau en s'endormant, à moins qu'un compagnon ne nous retienne.

De façon prévisible, les conditions d'hygiène se dégradent. Les récits évoquent la saleté corporelle de soi et des autres, l'odeur d'urine et de vomissure,⁹⁸ la peur des maladies, la difficulté, pour les femmes, à « *rester correctes* ». Surtout, l'eau et la nourriture s'amenuisent et viennent parfois à manquer. Ceux qui boivent de l'eau de mer tombent rapidement malades. À cela, peuvent se rajouter des problèmes techniques : un moteur qui tombe en panne, le pilote qui se perd ou encore le mauvais temps qui menace de faire chavirer la pirogue. Invariablement, les récits indiquent qu'au fil des jours, l'angoisse va croissant. Les passagers sont fatigués, apeurés, certains pleurent, beaucoup désespèrent et la tension générée va parfois jusqu'au conflit entre passagers et/ou entre passagers et équipage.

« On a souffert trois jours infernaux... parce que ces trois jours-là, sans eau... On se disputait beaucoup avec l'équipage, la direction je veux dire. À un moment donné, on se disait que, ils savaient plus où ils allaient, parce qu'à chaque fois ils nous disaient qu'il restait 300km. C'est pratiquement des illettrés, et un GPS, c'est de l'électronique et tout et tout, ça demande des connaissances quoi ! » (Fazz)

Ces tensions seraient parfois exacerbées par le manque d'interconnaissance et par les préjugés racistes. Latif signale ainsi qu'il « *Y'avait des bagarres, parce que personne ne connaît personne là-bas* ». Il s'est même battu avec un passager qu'il qualifie de « *Niak* » : « *les Niaks⁹⁹, c'est-à-dire les Camerounais, Maliens... ceux qui mangent n'importe quoi, des singes. Les Niaks n'aiment pas les Sénégalais* ». Dans la pirogue qui l'emmenait depuis la Mauritanie vers les îles Canaries, ils n'étaient que deux Sénégalais. Les autres passagers étaient originaires du Niger, du Cameroun, de Guinée,

⁹⁸ Des petites bassines sont prévues à cet effet quand il n'est pas possible d'uriner par-dessus bord, mais à plus de 80 passagers dans une mer mouvante...

⁹⁹ Terme péjoratif.

de Gambie, et de Mauritanie. Le GPS est tombé en panne et ils sont restés 6 jours sans manger. La tension n'est redescendue que lorsqu'ils ont croisé un « *bateau espagnol* » qui, en leur donnant les indications adéquates, du pain et de l'eau, leur ont permis de repartir.

D'après les récits, ces conflits se résolvent par ordre du pilote en chef, par consensus mutuel, ou encore par le recours à la prière collective, qui calmerait les esprits.

9.2.2 Protections tutélaires et allégories de la mort

La traversée en pirogue est entourée de mystères et de croyances. Les protections tutélaires visent à favoriser la réussite du voyage, en luttant contre tout ce qui peut le mettre en péril : les doutes, les esprits maléfiques, les dangers naturels et même, les contrôles européens. Avant le départ, des rituels de protection (pour demander la route) et de purification (pour détourner les dangers de la route) sont effectués dans l'intimité familiale ou à l'insu de la famille (lorsque cette dernière n'est pas au courant du projet migratoire) (Escoffier 2006).

Les propriétaires des pirogues ont recours à leur marabout, qui peut aller jusqu'à donner des consignes que l'équipage et les passagers devront appliquer. Ce travail maraboutique éviterait non seulement les accidents maritimes, mais aussi les surveillances côtières, en rendant la pirogue et ses occupants « invisibles » aux barques, navires, hélicoptères et radars. Sorte de légende, cette invisibilité alimente les histoires qui passent de bouche à oreille, tournent les Espagnols en ridicule et inspirent confiance aux candidats à la migration. Invisibles, mais audibles, certains migrants éprouveraient un plaisir malicieux à jouer les « fantômes » et faire peur aux pêcheurs espagnols ! Ce n'est qu'une fois arrivés sains et saufs en Espagne que la pirogue et ses occupants redeviendraient « visibles ». Des pratiques maraboutiques visent aussi à assurer un accueil bienveillant aux migrants débarquant en Espagne, comme dans la situation décrite ci-dessous :

Le mystère de la pintade blanche

Fazz et ses compagnons de voyage reçurent une pintade blanche avec la consigne d'en prendre soin, car de son bien-être dépendait leur expédition – sa

santé devenant ainsi une « indication ». La pintade recevait chaque jour sa part de nourriture et chacun veillait à ce qu'elle ne se mouille pas trop. Le marabout avait aussi ordonné qu'une fois arrivés à destination, sur les côtes de Tenerife, personne ne devait descendre avant que « *celui qui s'occupe de la pintade descende le premier et avant de descendre, il donne la pintade à un Blanc* ». Mais ce geste, qui symbolisait évidemment l'accueil, ne provoqua pas la réaction prévue chez les membres de Salvamento Marítimo et de la Guardia Civil : « *C'était la période de la grippe aviaire, et quand on a sorti la pintade, ils ont détalé, le bateau s'est écarté. Ils ont fait signe aux autres bateaux environnants, aux journalistes : "Écartez-vous, ils ont une volaille avec eux !"* » – me dit-il en riant. La pintade a fini dans un sac-poubelle après qu'une « *dame en combinaison anticontamination* » lui ait arraché une plume. Mais le soir même, la pintade était près du marabout, qui constatait sa blessure.

De manière individuelle, chaque candidat à la migration fait appel au Dieu ou au marabout de sa foi. De fait, cette multitude de protections produirait à l'occasion un effet contraire : la pirogue tourne en rond ou n'avance pas. Dans ce cas, le pilote demande à tous les passagers de jeter par-dessus bord tous les gris-gris, amulettes et *safaras* (potions magiques) ; bénéficiant alors de la seule protection apportée à la pirogue elle-même, celle-ci peut enfin avancer. De même que la foi aide à trouver le courage et surmonter les doutes ; tout ce qui s'oppose à la réussite de la traversée est interprété comme un manque de courage, de virilité, ou comme l'œuvre d'une puissance maléfique. Nous pouvons le voir dans la situation suivante :

Dieu, Satan et l'homme viril

Lorsque Sidy a découvert l'état de la pirogue où il devait embarquer, il a eu un choc : « *Comment ça, ça peut aller jusqu'en Espagne ?!!* ». Mais Sidy est Mouride¹⁰⁰ et un signe lui a donné « *le courage* » de monter : « *Moi, dans mon*

¹⁰⁰ Les Mourides appartiennent à une organisation soufie fondée par Ahmadou Bamba Mbacké Khadimou Rassoul à la fin du XIXe siècle au Sénégal. Cette confrérie se structure autour des Cherif, c'est-à-dire les maîtres spirituels, et leurs disciples, les *talibés*. Ces derniers sont peu à peu organisés en *dahiras*, structures d'entraide et d'accueil des talibés qui arrivent en ville pour chercher du travail. Les Mourides ont rapidement formé un véritable groupe transnational tissant des réseaux marchands reliant les grandes métropoles du monde entier. Sur ce point, voir notamment les travaux de S. Bava (2000, 2003)

esprit, j'ai dit : une pirogue dans laquelle on a écrit "Khadimou Rassoul", le nom de mon marabout, jamais elle va couler. » Malgré cela, ses hésitations ne le lâchent pas : « parfois aussi je me dis : mais moi, pourquoi je fais ça ? Il faut que je me retourne, ça aussi c'est pas sûr. J'ai laissé ma famille pour entrer dans une pirogue pour aller en Espagne... ». C'est alors autre chose qui l'a maintenu dans sa position : « On est peut-être 72 personnes, je me suis dit : tout le monde est un homme, c'est pas normal que moi je sois le premier à dire : non, je rentre pas dans cette pirogue-là. Mais moi peut-être quand je vois quelqu'un qui dit : "Oh, je ne pars pas, je veux me retourner" peut-être... peut-être j'aurais changé d'avis. » Ce mélange de foi et de « fierté virile » a donc été déterminant et après coup, Sidy évoque interprète ses hésitations au regard de sa foi : « c'est peut-être Satan qui fait ça dans le cœur des gens. [...] Satan, il fait "Ssss...", peut-être c'est lui qui fait ça pour persuader les gens : "non, je pars pas". » Le départ est ensuite ritualisé comme un véritable événement. « Je suis rentré dans la pirogue avec beaucoup de gens, j'ai téléphoné à tout le monde, j'ai téléphoné à ma famille, j'ai téléphoné à mon marabout. [...] [Le pilote] aussi il fait ces genres de mystiques, mais lui il donne des safaras pour qu'on touche de l'eau, des choses comme ça, mais moi j'ai confiance en mon marabout. Quand il a terminé ses affaires, après moi j'ai dit – parce que tu sais, dans la pirogue, il y avait beaucoup de Mourides [...] – j'ai dit : "Eh, les gars, attendez, je vais appeler mon marabout pour qu'il fasse des prières pour nous." On étend les mains, le marabout fait la dernière prière. Vers 17 h 30, aller hop ! On a commencé. » Sidy n'aime pas les safaras, qui accompagnent parfois de mauvaises intentions,¹⁰¹ les protections issues d'autres confessions ou croyances que les siennes ne peuvent lui servir. De fait, lorsque le temps ou le mauvais état de la pirogue met en péril la vie des passagers, chacun en appelle à la protection de son propre Dieu ou marabout : « A ce moment-là, tout le monde est découragé, tout le monde se dit : "Mais c'est pas normal qu'on rentre dans cette pirogue", tout le monde regrette ! [...] Il y avait tellement de vagues, tout le monde croit qu'on va mourir [...] le

¹⁰¹ Il distingue deux types de marabouts : ceux qui agissent sur demande du client, même mal intentionné et manipulateur, et ceux qui refusent les actes qui peuvent nuire aux autres.

bois commence à se détacher petit à petit, mais on fait des choses, on se débrouille. Y'a des gens qui disent "Allelujah", tout le monde appelle son marabout, tous, y'a des gens qui disent "Serigne Touba", y'a des gens qui disent "Allah ou akbar", tous les gens disent ce qu'ils connaissent et ce en quoi ils ont confiance. »

La traversée est placée sous le signe de cette lutte régulière entre Dieu et Satan, le courage et la peur. La mort est interprétée comme un des résultats de cette lutte. Ainsi, la mer – symbole universel de passage d'un monde à un autre – posséderait la capacité de rendre fou celui qui ne possède pas en lui suffisamment de courage. La bâche, posée sur certaines pirogues, aurait pour fonction d'éviter la mort de passagers ayant « *perdu la tête* » à force de trop regarder la mer.

« C'étaient 9 jours très durs, il y avait trop de vent, et puis il y avait des hommes fous là-dedans tu vois. [...] Nous étions 84 personnes, puis les deux sont morts... Un a disparu et l'autre a plongé dans la mer. Il ne pouvait plus gérer la situation, 9 jours dans l'eau, tu ne manges pas bien, tu ne bois pas bien, tu vois, donc tu te décourages beaucoup. Puis, la mer, c'est quelque chose de très grave, être dans la mer la nuit, tu vois n'importe quoi, donc si tu n'as pas le courage... Tu vois, cet homme, il était ici, à côté, il disait : "Non, je n'en peux plus, je n'en veux plus, je veux repartir chez moi, j'ai décidé de partir, mais maintenant je veux retourner." Finalement, on l'a attaché pour qu'il ne plonge pas dans l'eau, mais après il a dit : "Non, tu vois, on n'attache pas un homme et puis, je ne vais plus plonger dans l'eau, il faut que vous me détachiez s'il vous plaît". Et puis, il a parlé correctement avec les gens, mais tout d'un coup, on l'a détaché, une minute après il a plongé dans l'eau ! [...] L'autre, on s'est réveillé, on ne le voyait plus, on a cherché partout, partout, on ne voyait rien. En plus, la pirogue était bâchée... » (Fatou, jeune migrante sénégalaise)

Cette folie, trop honteuse ou dure à écouter, sera cachée aux familles, à qui les passagers diront qu'ils sont morts de maladie. Plusieurs interlocuteurs ont évoqué ce type de mort mystérieuse que décrit Fatou, ne serait-ce qu'en évoquant les stigmates visibles au cou et aux poignets de ceux qui furent attachés. Certains vont plus loin et considèrent ces morts comme le résultat d'esprits malveillants. Limane, un « retourné » sénégalais, me parle de la traversée d'un ami qui se serait soldée par douze morts :

« Je ne sais pas comment l'expliquer. L'Afrique a ses mystères. Il y a des gens qui ne doivent pas aller en mer, car ils sont troublés jusqu'à leur descente. Il y a aussi des sorciers, des pirogues qui ont chaviré dans la mer, mais y'a quelque chose qui se cache derrière. [...] Un vieux était dans la pirogue et après chaque nuit, il y avait des manquants et parfois on le voyait étaler des gris-gris ou faire des choses bizarres. Après, ils ont su que le vieux était à l'origine de tout ça parce qu'ils se sont mis à le harceler. À un moment, ils lui ont dit de s'asseoir près du capitaine, il pleurait, il ne voulait pas s'asseoir. Il s'est levé, il s'est déshabillé et il a plongé dans la mer... Y'a des personnes qui viennent en Espagne, ils viennent dans les pirogues, mais ce n'est pas l'Espagne qui les amène, ils veulent faire partie du voyage... C'est leurs vies qu'ils veulent.¹⁰² » (Limane, retourné sénégalais d'âge moyen)

Limane pense que ce « vieux » – qui était en charge d'un jeune faisant partie du voyage – est peut-être retourné au Sénégal grâce à ses pouvoirs.

On peut penser qu'une partie de ces disparus sont tombés à l'eau durant leur sommeil. Mais comment interpréter ces suicides ? L. Ndiaye (2005) avance qu'au Sénégal, le « fou » est une « *créature déjà morte dans la vie* »¹⁰³. La folie serait donc un intermède entre la vie et la mort.¹⁰⁴ Par ailleurs, il estime qu'« *En Afrique, l'acte suicidaire [...] est souvent lié à la faiblesse, à l'aliénation, à l'autarcie et au désespoir, phénomène courant dans les sociétés où il est question du primat de la conscience collective sur la conscience individuelle* ». Considérer le suicide par noyade comme le résultat de la folie permet sans doute au reste des passagers de se distinguer du « fou » et donc de mettre à distance cette mort brutale afin qu'elle ne les atteignent pas. La mer, la folie et la vieillesse sont autant d'allégories de la mort qui servent un même but : vaincre la peur qu'elle inspire. Ce faisant, ces interprétations de la mort reflètent ce que l'expérience de

¹⁰² La mort donnerait de la puissance, c'est bien pour cela que des animaux sont tués dans certaines pratiques de « magie noire ».

¹⁰³ « Être autour de qui et au travers duquel s'articule le numineux, l'aliéné mental accrédié le tremendum de la folie. Par le truchement de sa possession symbolique démoniaque, il est banni socialement. Pour les Wolof – les Joolaa aussi –, la folie est un grand malheur. "C'est le déjà-là de la mort", pour reprendre l'expression de M. Foucault. Elle est le symbole humain du néant. » (Ndiaye 2005)

¹⁰⁴ Le suicidé et le fou peuvent avoir le même statut : en milieu joola, nous explique L. Ndiaye (2005), les suicidés tyrannisent les vivants « car ils ne sont pas morts de mort naturelle, seule forme de disparition attribuable aux dieux qui, en principe, peuvent et doivent donner la vie et la mort. ». Fatou fait d'ailleurs le lien entre la folie et le suicide : c'est parce que la mer rend fou que l'on s'y jette.

la traversée possède de terrifiant. Comme l'indique L-V. Thomas (1982 : 109) : « *Si la mort n'était pas ressentie comme terrifiante, on ne comprendrait pas pourquoi, dans la plupart des ethnies, on n'en parle pas ou seulement en termes symboliques... On ne comprendrait pas non plus pourquoi on s'emploie si souvent à la conjurer par des noms protecteurs, des offrandes, des sacrifices, des prières et des amulettes. On comprendrait encore moins le foisonnement de croyances et de rites, qui, pour la rendre supportable, s'appliquent à l'apprivoiser* ».

9.2.3 L'Europe des « braves »

Au final, l'issue de la traversée : survivre ou mourir, passer en Espagne ou se faire « retourner », dépendrait de la volonté de Dieu. Partir en « risquant » est un acte résolument volontaire : il s'agit d'aller à la rencontre de son destin.

« Moi je crois en Dieu, tout ce qui m'arrive, ça devait m'arriver. Et si on me retourne, c'est pas la fin du monde. Ce que je dois avoir, c'est pas les blancs qui vont me donner ça, c'est Dieu qui va me le donner. [...] La mer, entre Nouadhibou et le Maroc, c'est pas une mer faite pour les pirogues... Si quelqu'un s'en sort, c'est grâce à l'aide de Dieu » (Limane – qui n'a eu recours à aucune pratique maraboutique)

« J'ai pas pleuré et puis j'ai pas eu peur, parce que, au fin fond de la mer, il y a seulement deux choses : Jésus ou mourir. Donc je me suis dit ok, on meurt pas deux fois, donc si je meurs, je sais que c'est que c'est Dieu. » (Fatou)

« Moi, j'ai toujours cru que la vie c'est une seule porte, y'en a pas deux [...] même si je vais trouver la mort là-bas, ce n'est rien du tout, parce que, un jour viendra, personne ne restera ici sur terre, même les arbres vont mourir. [...] Si je meurs ici, c'est ma faute. Oui, parce que je sais que la route est longue, et puis c'est très dangereux » (Amath)

Cette conception sacrée de la migration n'empêche cependant pas les interprétations plus prosaïques :

« Les morts de la mer, c'est Dieu, mais c'est aussi le surnombre. Tu ne peux pas être sûr du patron de la pirogue, c'est selon ce qu'il va te dire, mais tu ne peux pas vraiment savoir. » (Cherif)

De même, les interprétations religieuses et les croyances populaires¹⁰⁵ peuvent faire l'objet de négociations.

Ainsi Fatou, qui a dû négocier le prix de son « billet » autant que sa présence à bord, a réussi à convaincre le propriétaire de la pirogue en l'assurant de sa bravoure et en lui précisant qu'« *on ne meurt qu'une seule fois* ». Ce faisant, elle lui signifiait deux choses : d'une part, qu'elle était aussi forte qu'un homme (être brave implique de ne pas pleurer et de ne pas avoir peur – qualités généralement assimilées à la virilité) ; d'autre part, que la réussite ou l'échec de la traversée dépendait de la seule volonté de Dieu, qu'une femme soit, ou non, du voyage. C'est donc en évacuant les caractéristiques attribuées à son sexe que Fatou a pu être l'unique femme sur cette pirogue. Les femmes sont en effet régulièrement refusées à bord, car elles sont jugées trop faibles pour un tel voyage, mais aussi parce que leur présence porterait malheur¹⁰⁶, ou encore – et peut-être surtout – parce qu'une femme à bord, c'est un homme en moins (les hommes sont tenus de trouver les solutions aux problèmes économiques du groupe familial) : « *Mieux vaut pas de femmes parce que d'abord là où les hommes en ont vraiment besoin, les femmes passent après, normalement.* » – m'expliquait Fazz.

Un autre exemple me fut donné un jour où j'observais Sidy, un « retourné » sénégalais, discuter avec le « bras droit » de son marabout et s'opposer à la volonté de ces derniers. Avant de partir, Sidy avait demandé conseil à son marabout qui l'avait rassuré sur l'issue du voyage. A son retour, son marabout a donc expliqué cet échec par les « choses importantes » qu'il avait à faire au Sénégal. Sidy a en effet participé à la création d'une association de « rapatriés » et lorsque je l'ai rencontré, il étudiait différentes possibilités pour repartir en Europe. C'est cette volonté qu'il indiquait, avec fermeté, au bras droit de son marabout : « *Je sais que vous voulez pas que je parte, mais moi, je vais partir quand même ! Il faut que vous vous mettiez ça dans la tête !* »

¹⁰⁵ L'importance de la foi et la multitude des croyances, qui évoluent au sein d'un respect général au Sénégal, facilitent sans doute ce « jeu » entre les êtres humains à propos de Dieu ; les rationalités multiples rendant possible la pluralité des interprétations.

¹⁰⁶ En dehors du fait qu'il s'agit là d'un thème universel, j'ai aussi entendu comme explication que le sang de leurs – éventuelles – menstruations pouvait mettre à mal les protections maraboutiques.

L'entrée en Espagne peut alors être lue comme le résultat d'une action commune entre Dieu et les hommes, associé à l'action des puissances maléfiques qui viennent lutter contre le but recherché.

Partir sur les « routes de la clandestinité » signifie donc affronter son destin et miser sur le futur ; prendre sa vie en main et la risquer dans le but de pouvoir mieux la construire.

Si les migrants n'invoquent pas tous le droit de circuler, chacun exprime une volonté de liberté (celle de pouvoir agir et décider pour soi) et le refus de se contenter de la place qui leur est assignée (par l'ordre socio-économique mondial, par la famille, par l'État). La migration est envisagée comme un moyen de devenir sujet. Certains présentent leur migration comme un moyen de mieux remplir leur rôle social (comme nous le verrons avec Madou, responsable de famille, qui se réfère à la tradition « africaine » (11.1.3)). D'autres, au contraire, cherchent à se détacher de leurs rôles familiaux (comme Fatou ou Farida), tout en donnant l'impression, parfois, d'y coller parfaitement (comme Latif) : invoquer le respect des traditions sert alors surtout à légitimer sa démarche tout en taisant ses véritables motivations.

Face aux difficultés, aux barrières imposées, aux contraintes conduisant à la clandestinité comme unique voie de migration possible, le passage migratoire, le voyage jusqu'en Europe et l'entrée en Espagne deviennent de véritables épreuves. Routes migratoires et réseaux de passage constituent une quantité inimaginable d'épreuves et de moyens de les surmonter. L'ensemble des migrants que j'ai rencontrés sont des croyants et la grande majorité semble interpréter leur arrivée en Europe comme une sorte de signe d'élection divine, en ce sens que Dieu les a aidés à surmonter ces épreuves et a choisi qu'ils s'en sortent vivants, qu'ils entrent ou qu'ils se fassent expulser. La traversée clandestine possède un sens sacré en même temps qu'elle renforce les migrants dans la justesse de leur choix. Elle apparaît comme le résultat d'une action commune entre Dieu et les humains. Le recours aux puissances tutélaires s'effectue dans les moments et les lieux forts du parcours migratoire : les moments

d'angoisse ou de désespoir, les temps précédant le départ vers une nouvelle frontière, les passages de frontières naturelles particulièrement symboliques et dangereuses comme le désert et la mer... Il s'agit d'assurer la réussite de l'objectif (le passage), de trouver le courage de surmonter les épreuves, de conserver l'espoir dans les moments les plus critiques. Dieu donne sens au parcours migratoire, à sa réussite ou à son échec : « chance », « destin », « Dieu » sont les termes utilisés dans l'ensemble des entretiens. Cette perspective mystique et religieuse de la migration se retrouve chez l'ensemble des migrants, quelle que soit leur confession. Elle contribue, entre autres éléments, à légitimer leur présence en Europe.

Partir, c'est donc aussi le début d'une longue série d'épreuves : celles des éléments naturels et des puissances surnaturelles, mais aussi des Hommes et des États. Les termes employés par les migrants pour décrire leurs parcours évoquent invariablement l'idée d'une épreuve de force : on « lutte » seul ou ensemble, on « attaque » un grillage, on apporte des « munitions » (c.-à-d. de la nourriture)... L'organisation et la description de ces épreuves sont l'objet des prochains chapitres de cette partie.

10 Évolution des routes migratoires « clandestines »

Les Africains entrent clandestinement en Europe à partir de différents lieux géographiques. Pour accéder à l'Espagne, ils empruntent des voies terrestres, maritimes ou aériennes et mobilisent de multiples moyens techniques.

Dans les années 90, le détroit de Gibraltar constituait la principale zone d'accès : seuls 14 km séparent le Maroc de la péninsule ibérique. Mais, entre 2000 et 2002, les mesures sécuritaires sont renforcées (chapitre 7.1) avec pour conséquence le déplacement d'une partie des passages vers les Canaries et l'Est des côtes andalouses, mais aussi vers Lampedusa, la Sicile et Malte (Annexe 1). Dans le même temps, les profils des migrants ont évolué : à la migration maghrébine, principalement masculine et marocaine, s'ajoute la migration subsaharienne masculine et, dans une moindre mesure, féminine, essentiellement issue d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Mauritanie, Guinée, Guinée-Bissau, Nigeria, Cameroun, Bénin, Ghana, Gambie). Les itinéraires évoluent donc en fonction du contexte politique. D'une manière générale, les routes migratoires terrestres et maritimes sont plus longues dans le temps et dans l'espace et engendrent un nombre de morts plus élevé. L'*Asociación pro derechos humanos de Andalucía* (APDHA) comptabilise 14 590 migrants morts entre 1997 et 2007 sur l'ensemble des routes migratoires vers l'Espagne (APDHA 2006, 2007). Le passage devient de plus en plus coûteux en raison de sa durée et de l'importance croissante du rôle des passeurs (les prix varient en fonction de l'importance de la demande et de la dureté des contrôles).

Différentes routes migratoires et modes d'entrée en Europe sont possibles depuis l'Afrique. En cumulant mes recherches et celles d'autres auteurs – chercheurs ou journalistes (Alioua 2003 ; Escoffier 2006 ; Qacha 2010a ; Tandian 2007 ; Tarrius 2007 ; Oumar Ba et Iniss Ndiaye 2008 ; Daniel 2008 ; Gatti 2008), j'ai relevé près d'une trentaine de modes de passage (Annexe 3) – ce qui est encore loin d'épuiser la réalité. Cette diversité s'accompagne d'une relative spécialisation : Maghrébins et Subsahariens ne privilégient pas les mêmes voies de passages. Les Marocains savent qu'ils risquent d'être automatiquement renvoyés au Maroc et tentent donc d'éviter l'arrestation ; au contraire, cette dernière fait partie intégrante de la stratégie des

Subsahariens – nous verrons que les Algériens, eux, se situent à mi-chemin entre les deux.

10.1 Le détroit de Gibraltar : la voie privilégiée par les Maghrébins

La stratégie d'entrée des Marocains est souvent celle de l'évitement. En 1992, le Maroc a souscrit avec l'Espagne un accord bilatéral de gestion « des flux migratoires » comprenant la réadmission de ressortissants marocains et de pays tiers – ce dernier point ne sera véritablement appliqué qu'à partir de 2000. Pour un migrant marocain clandestinisé, l'arrestation par les autorités espagnoles signifie donc le renvoi immédiat au Maroc.

Dès la fin des années 80, les Marocains traversent le détroit à bord de *pateras*, de petites barques en bois traditionnellement utilisées pour la pêche. Dans un premier temps, les embarcations partent de la région de Tanger vers celle de Cadix. Puis, avec la création du SIVE et au fur et à mesure de son extension, la zone de passage s'étend depuis les régions de Tétouan et Larache vers celles de Malaga et Huelva, et, dans un dernier temps, depuis Nador vers les régions de Grenade et d'Almeria. Parallèlement, les *pateras* laissent place à des barques plus grandes, puis, à partir de 2000, à des embarcations pneumatiques de type *zodiac*. Mais les embarcations ne sont pas le seul mode de passage. Certains utilisent des véhicules qui embarquent sur les ferries des lignes Tanger/Tarifa, Ceuta/Algésiras ou Nador/Almeria. Ils soudoient les forces de police ou ils se cachent sous ou dans les remorques des camions, dans le chargement d'une camionnette ou encore dans les voitures familiales. Les conducteurs ignorent leur présence ou au contraire y consentent, moyennant paiement – ce qui n'est pas le cas lorsque le véhicule n'appartient pas à un membre de la famille. Cette gratuité explique que cette voie soit particulièrement utilisée par les enfants partis sans le consentement de leurs parents. D'autres migrants se cachent dans des conteneurs d'ordures, qui vont de Ceuta à Algésiras. Ces passages à partir de Ceuta et Melilla sont facilités par le statut même des enclaves, autorisant tout ressortissant marocain à y entrer, avec pour condition qu'il n'y reste pas la nuit. Ces voies finissent régulièrement de façon dramatique : des migrants meurent noyés en mer, congelés dans des camions réfrigérés, étouffés dans un transport de piments, écrasés sur la route en tombant du camion...

Il existe aussi des modes de passage plus sûrs : par exemple, prendre le ferry en utilisant de fausses pièces d'identité, ou, lorsqu'on est employé dans une compagnie marocaine de ferry, profiter d'un arrêt à quai pour ne plus repartir. L'achat des visas et la contraction de mariages pour les papiers sont aussi d'usage, mais ils ne constituent pas des modes clandestins d'entrée sur le territoire. Enfin, la crise du secteur de la pêche dans les eaux du détroit a conduit certains pêcheurs basés en Andalousie (Barbate, Tarifa, Algeiras, Fuengirola) et Ceuta à compléter leur activité par le transport d'*atunes* (terme signifiant littéralement « thons » et qui désigne les migrants) dans leurs cales ou comme membres de l'équipage pour quelques heures. En effet, les bateaux en partance et à destination de l'Europe ne sont pas ou peu contrôlés et certains font donc une escale intermédiaire, non déclarée sur les côtes du Maghreb.

Notons enfin que les Algériens n'ont pas tout à fait les mêmes stratégies d'entrée que les Marocains. Comme eux, ils utilisent les entrées par achat de visa, de mariage ou de faux papiers ainsi que les *pateras* en partance du Maroc. Mais ils passent également clandestinement – et non légalement, comme les Marocains – par les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Certains le font à la nage ou dans des voitures à double fond. En l'absence d'accord bilatéral sur la gestion des « flux migratoires » – l'Algérie n'a en effet signé avec l'Espagne qu'un « Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération » en 2002 – les Algériens en situation irrégulière se retrouvaient dans les « Centres de Séjour Temporaire pour Immigrants » CETI, aux côtés des Subsahariens¹⁰⁷. Comme ces derniers, ils ont délaissé les enclaves suite au renforcement des grillages ; et depuis 2005-2006, des *pateras* partent directement depuis l'Algérie, de la région d'Oran vers les plages d'Almeria. Par ailleurs, les autorités algériennes tarderaient à reconnaître l'identité de leurs ressortissants, qui peuvent passer plusieurs années en CETI avant d'être expulsés – aussi, les Algériens, au contraire des Subsahariens, ne visent pas forcément l'arrestation comme stratégie d'entrée. La récente signature, en juin 2008, d'un « accord de coopération contre le terrorisme et l'immigration illégale » entre l'Espagne et l'Algérie renforcera sans nul doute la « stratégie de l'évitement » des migrants algériens. Cependant, il ne s'agit encore que

¹⁰⁷ Des migrants originaires des pays du Sud-Asiatique (Inde, Pakistan, Bangladesh) passent aussi par les enclaves de Ceuta et Melilla.

d'un texte de convenance visant, à terme, l'échange d'informations et la création de groupes de travail entre les différentes forces de police et de sécurité.

10.2 Les îles Canaries : la destination privilégiée par les Subsahariens

La stratégie d'entrée des migrants subsahariens était jusqu'en 2008 celle de l'arrestation, car peu de pays avaient signé un accord de réadmission avec l'Espagne et, lorsque tel était le cas, les ressortissants de ces pays pouvaient feindre d'être ressortissants de pays non signataires. Cependant, comme nous le verrons (chapitres 14 et 20.2.2.3), cela ne suffit pas à expliquer qu'une partie de ces migrants soit libérée dans les Canaries et en péninsule.

Le passage depuis le Maroc, le Sahara Occidental suppose d'abord une migration à l'intérieur du continent qui possède elle aussi ses voies et ses prix. Jusqu'en 2006, l'itinéraire le plus couramment suivi par les ressortissants d'Afrique de l'Ouest a d'abord été celui de la route transsaharienne.

Depuis leur pays d'origine, la plupart rejoignent l'axe transsaharien central au niveau d'Agadez (Niger), puis remontent vers l'Algérie à partir de Tamanrasset et rejoignent ensuite le Maroc. « *Ils n'avaient pas voulu ajouter aux risques que comportent déjà une traversée du désert "normale" (risque de pillage, accident, exploitation), le risque de "sauter sur les mines" en traversant le Sahara occidental.* » (Escoffier 2006 : 79).¹⁰⁸ À partir du Maroc, ils tentaient d'entrer dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, en escaladant le grillage, en se cachant dans un véhicule ou encore en nageant. L'autre possibilité était de prendre une grande *patera* ou un zodiac à partir de Laâyoune, dans le Sahara Occidental, en direction des îles Canaries.

¹⁰⁸ Le Sahara occidental, colonie espagnole de 1884 à 1975, est annexé au Maroc et à la Mauritanie lors de la décolonisation. Le Front Polisario (Front populaire de libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro), mouvement indépendantiste armé créé en 1973 et soutenu par l'Algérie, réclame le territoire et annonce en 1976 la création de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD). En raison des différents affrontements entre le Polisario et le Maroc entre 1975 et 1991, une partie du désert est truffée de mines.

Comme l'indique Claire Escoffier (2006 : 80) depuis 2001, on assiste progressivement à un désenclavement des anciennes pistes caravanières et à une plus grande facilité de circulation. *« En 2001, le Sénégal, le Maroc et la Mauritanie ont signé un accord tripartite pour la construction de la route reliant Nouadhibou à Nouakchott. La frontière entre les deux pays a été rouverte en février 2002. La construction de la route reliant la capitale mauritanienne à la frontière avec le Maroc (qui sera complètement terminée en 2005) permet déjà une augmentation des échanges commerciaux entre les deux pays. Cette réouverture de la route océane a été favorable aux transmigrants qui peuvent maintenant franchir la frontière de manière officielle s'ils sont en possession de documents adéquats. S'ils n'ont pas les documents requis, le passage par la route se monnaie aux postes-frontières et se fait de nuit. Les transmigrants sont ensuite convoyés sur les plages du sud de Layoune d'où ils attendent le départ pour les Canaries. »*

En 2005, les grillages de Ceuta et Melilla sont renforcés : recouverts de fils barbelés, ils passent de 3 à 6 mètres et sont doublés, des pics de fer étant situés sur le sol entre les deux grillages ; côté marocain, un fossé de trois mètres est creusé. Ce renforcement, qui avait participé au drame de l'automne 2005¹⁰⁹ a pratiquement mis fin à ce point d'entrée, qui était pourtant le moins cher. Depuis, les migrants empruntent surtout la voie maritime directement depuis le Sénégal ou la Mauritanie, vers les îles Canaries, en montant à bord des *cayucos*, grandes pirogues en bois. Les différents accords signés en 2006 entre l'Espagne et le Sénégal (chapitre 7), s'ils ne supposent pas une régularité des « rapatriements », ont sans doute favorisé à nouveau les passages depuis la Mauritanie. La traversée maritime depuis le Sénégal ou la Mauritanie jusqu'aux îles Canaries représente environ 850 km et dure entre 5 et 10 jours, selon le lieu de départ et les conditions techniques et climatiques. Lorsque le départ se fait depuis le Sénégal, tous les passagers, à de rares exceptions, sont Sénégalais ; au contraire, les pirogues au départ de la Mauritanie comprennent des passagers maliens, gambiens, sénégalais mauritaniens, etc. Une pirogue mesure entre 10 et 15 mètres et contient entre 85 et 120

¹⁰⁹ (Les escalades groupées des grillages des enclaves de Ceuta et Melilla avaient fait plusieurs morts)

personnes – exceptions faites en juillet 2006 d’une pirogue comptant 180 personnes et en octobre 2008 d’une en comptant 229.

Finalement, au vu des articles de presse, l’année 2008 semblait annoncer une augmentation des entrées de migrants subsahariens sur les côtes andalouses, depuis Cadix jusqu’à Almeria, à bord de zodiacs et de pateras.¹¹⁰ Les expulsions depuis les Canaries ayant augmenté (Annexe 2), il était logique qu’une partie des migrants subsahariens se redéploient sur cette traditionnelle voie de passage. Néanmoins, les informations statistiques obtenues ne permettent pas de confirmer ou d’infirmer cette hypothèse (elles ne spécifient pas l’origine des migrants). Par ailleurs, elles montrent une relative stabilité des entrées dans le détroit – tandis que celle via les Canaries diminuent (Annexe 1). La crise économique qui a traversé le pays à partir de 2008, conjuguée au renforcement des contrôles (notamment via la multiplication des accords de réadmission), a en effet contribué à la diminution des entrées par voie maritime.

On peut distinguer les voies de passages relativement « sécurisées » (faux papiers et confort de voyage) de celles qui ne le sont pas et aboutissent, dans le pire des cas, à la mort. Les prix de la plupart de ces voies sont négociables : ils varient selon le nombre d’intermédiaires intervenant dans la transaction, mais aussi selon la force du lien¹¹¹ existant entre le « client » et « l’intermédiaire », ou le « client » et le « passeur ». En effet, nous allons le voir, ces passages sont bien souvent encastés dans le social et invitent le chercheur à se distancier des notions de « trafic d’êtres humains » ou de « mafia ».

¹¹⁰ <http://ecodiario.eleconomista.es/sociedad/noticias/614101/06/08/Las-costas-andaluzas-reciben-en-lo-que-va-de-ano-mas-de-1200-inmigrantes-en-patera.html>

<http://andalucianoticias.es/la-llegada-de-inmigrantes-a-las-costas-de-granada-aumenta-casi-un-200-85800/>

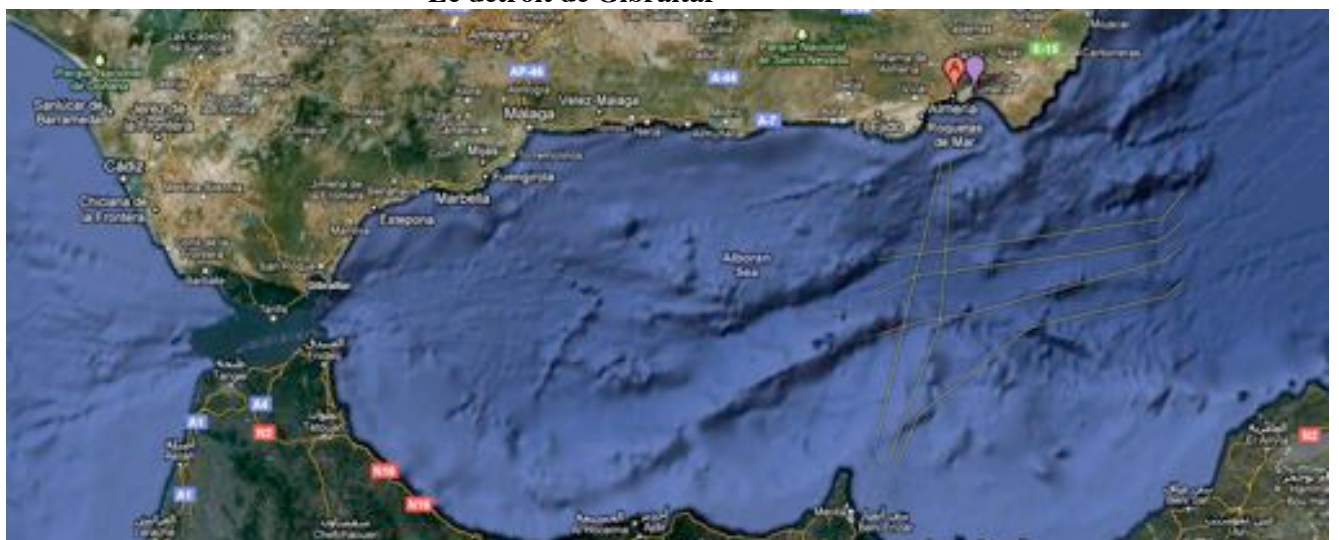
¹¹¹ C’est dans la théorie des réseaux sociaux que s’est développée la notion de force versus faiblesse des liens interpersonnels (Granovetter 1973). La force d’un lien se définit généralement par la quantité de temps, l’intensité émotionnelle, l’intimité et les services réciproques qui caractérisent le lien. Ici, le terme s’emploie pour évoquer des relations familiales, amicales, ou encore l’appartenance à un même village.

Les routes migratoires



Source : C.Wissing/RFI.

Le détroit de Gibraltar



Source : Google.

11 Les réseaux « semi-autonomes » de passages : l'exemple des migrations subsahariennes par la route transsaharienne

Comment s'organisent les migrations subsahariennes qui empruntent la route transsaharienne en direction de l'Europe ? Quel rôle jouent les migrants dans cette organisation ? S'ils s'organisent, sur quelles bases le font-ils et peut-on qualifier leurs relations de solidaires ? Dans quelle mesure sont-ils autonomes – en ce sens qu'ils ne dépendraient que d'eux-mêmes ou d'un groupe d'appartenance, mais pas d'individus extérieurs ? N'ont-ils pas affaire à des groupes « mafieux » ? La reconstitution de ces trajets, à partir des entretiens effectués en Espagne ainsi que des travaux de jeunes chercheurs (Alioua 2003, 2004 ; Escoffier 2006, 2008 ; Kastner 2006, 2008 ; Pian 2009), offre certaines réponses à ces questions.

11.1 La transsaharienne : un exemple de l'autonomie relative des réseaux de migrants

Les socio-anthropologues et les géographes qui étudient les relations entre les deux rives du Sahara remettent en cause l'idée que les migrants réactiveraient les routes caravanières (Pliez 2001, 2006 ; Bredeloup et Pliez 2005 ; Bensaâd 2003, 2005). O. Pliez signale l'hétérogénéité des migrations en Lybie (2001) et déconstruit l'idée d'une « vocation saharienne de la mobilité » (2006) : d'une part, l'espace migratoire saharo-sahélien possède des frontières et connaît des contrôles ; d'autre part, la visibilité des migrations transsahariennes cachent un processus d'urbanisation aux conséquences multiformes. L'historicité des routes ne suffit donc pas à expliquer les passages actuels des migrants (Pliez 2006).¹¹² Ces derniers s'appuient sur une multitude d'acteurs qui

¹¹² La genèse de l'espace migratoire saharo-sahélien est aussi liée à « l'histoire récente de la région, des indépendances (années 1950 et 1960), aux cycles de sécheresses du Sahel (années 1970) puis aux guerres qui ont secoué la zone (années 1970-1980) et enfin aux différentiels de développement entre les versants maghrébin et sahélien du Sahara. Deux types de mouvements, encore peu connus, en ont découlé. D'une part, de nombreuses communautés de pasteurs ont cherché dans l'émigration des compléments à leurs revenus durablement amputés en partant notamment travailler sur les chantiers ou les sites d'exploitation

facilitent leur passage à chaque frontière naturelle ou étatique, mais aussi, ils s'organisent de façon collective tout au long de leur périple. Les figures de cette organisation sont plurielles et certains migrants sont en même temps des passeurs.

11.1.1 Multiplicité des étapes et des figures du passage

La mobilité des Subsahariens jusqu'au Maroc suppose une migration par étapes, reliées entre elles grâce à des « chaînes relationnelles » mêlant migrants, policiers, militaires, autochtones nomades ou sédentaires. Je présenterai ici les caractéristiques générales de ces trajets, afin de percevoir la diversité des acteurs qui y sont impliqués.

Les migrants se retrouvent au Mali ou au Niger – depuis le Nigeria, le Tchad ou directement pour les Béninois.¹¹³ À Agadez, des « agences de voyages » organisent la traversée du désert. Les migrants logent sur place le temps que les passeurs aient « *un chargement complet* », c'est-à-dire qu'ils ont réuni suffisamment de candidats au voyage. Ces passeurs sont des Touaregs, anciens pasteurs nomades reconvertis dans le transport de migrants, dans des camions bâchés ou des pick-up, pour 35 000 FCFA par passager (soit 350 euros).¹¹⁴ Les Touaregs maîtrisent ce territoire aux conditions climatiques si dangereuses pour l'étranger. Leur dispersion sur plusieurs États leur a permis de se redéployer et de devenir un nœud indispensable de ces passages migratoires : « *les grandes voies de passage des migrants subsahariens sont donc à l'origine des routes d'émigration des communautés pastorales du Sahara et de leurs marges* » (Bredeloup et Pliez 2005). Les migrants qui décident de passer par le Mali plutôt que par le Niger doivent, de la même façon, faire appel aux Touaregs qui louent leur service de « *guide* » à même les parkings. M. Alioua (2004) signale qu'à Agadez,

des hydrocarbures (Grégoire 1999 ; Clanet 1981) ; d'autre part, plusieurs dizaines de milliers de réfugiés se sont installés dans des camps aussi bien en Libye qu'en Algérie, lesquels progressivement se sont transformés en villes. Nombre de ces nomades sont devenus, par la suite, transporteurs. » (Bredeloup et Pliez 2005)

¹¹³ C. Escoffier (2006), dans ses recherches au Maroc, a montré que la plupart des migrants subsahariens étaient passés par le Niger.

¹¹⁴ La traversée du désert dure environ 5 jours, voire plus, car certains migrants feraient une partie du voyage à pied.

des Nigériens assurent le logement et le transit avec les Touaregs et effectuent même le voyage afin de servir de traducteurs et minimiser les peurs des migrants.

La traversée du désert marque tous les esprits, car beaucoup y meurent de soif, de faim et de fatigue. On peut aussi s'y faire attaquer, c'est pourquoi le passage en groupe est sécurisant :

Noël : C'est plus facile et plus sécurisant aussi, quand on est un peu nombreux, on court moins de risque à ce moment-là, parce que, quand vous êtes tout seul, vous pouvez pas faire la route. [...] Vous attirez l'attention des gens [qui] viennent vers vous. Vous êtes faibles, vous ne pouvez pas les affronter par exemple, pour marcher au désert la nuit, si les bandits vous ont vus [...] ils savent que normalement les clandestins, si ils n'ont pas d'argent, ils ont au moins 500 euros chacun sur eux, donc ils doivent venir vous agresser.

Ami Béninois : Il y a des gens qui ont plus que 5000...

Noël : Si vous êtes dix personnes quoi, en groupe, les bandits ils ont peur de vous attraper, ils se disent que vous allez bagarrer contre eux.

Une fois le désert traversé, les migrants se retrouvent au sud de l'Algérie : à Tamanrasset – bien qu'une partie de ceux qui arrivent du Mali n'y passe pas. De cette ville, les migrants se dirigent soit vers l'Algérie, pour aller en Espagne, soit vers la Libye, pour y travailler ou aller en Italie (Pliez 2001, 2004). À cette étape, ils doivent trouver des papiers leur permettant de se déplacer à l'intérieur du pays. « *Une filière nigérienne* » – dans laquelle ne semblent pas travailler que des Nigériens – s'occuperait de produire de faux passeports (Daniel 2008).¹¹⁵ Les passeports maliens sont très prisés, car l'Algérie n'exige pas de visa aux Maliens. Entrer en Algérie avec un passeport malien permet donc d'éviter certains dangers de la traversée du désert. Mais on peut aussi s'en procurer une fois arrivé en Algérie, pour 250 \$, vrai, falsifié, volé ou simplement acheté auprès d'étudiants maliens. L'objectif est le même pour tous : atteindre Oujda, ville marocaine située à la frontière avec l'Algérie. Pour cela, les migrants payent jusqu'à 150 euros des « *transporteurs* » pour se rendre à Maghnia, du côté algérien de la frontière. Certains bifurquent par Ghardaïa où s'arrêtent à Alger afin

¹¹⁵ Ce journaliste tire cette information de la police algérienne. La filière relierait le Mali, le Niger et l'Algérie, dans des localités qui peuvent différer en fonction des activités policières.

d'y travailler. Depuis Maghnia, on traverse la frontière de nuit et à pied, avec un « *guide* », généralement un migrant refoulé qui sait « *jongler à la frontière* », c'est-à-dire déjouer la surveillance des gendarmeries marocaines et algériennes. Une autre solution est de voyager en voiture avec un « *chauffeur* », qui se charge de soudoyer les gendarmes. C'est ainsi que Martin, un jeune Camerounais, me décrit ce passage :

« C'est eux qui s'arrangent, bon, moi je sais pas ce qu'on paye ou pas, moi je paye mon transport pour une destination, bon, au niveau de la frontière, c'est le chauffeur qui sait comment on s'arrange avec la police. Il y en a aussi parfois qui, après que le chauffeur s'arrange avec la police, il vient une dernière fois demander aux passagers. C'est ce que les gens m'ont dit, mais ce cas-là ne m'est pas arrivé ».

Des Algériens fournissent aussi des papiers permettant de minimiser les risques à la frontière.

Depuis Oujda, une partie des migrants part pour la forêt de Bel Younech, près de Ceuta, ou pour le mont Gourougou, près de Melilla. Une autre partie part pour Rabat, d'où se préparent d'autres modes de passage en Europe. Depuis Maghnia, le trajet coûte 150 euros jusqu'à Oujda, et 300 euros jusqu'à Rabat. Certains payent le *guide* jusqu'à Oujda puis font le voyage à pied, car les habitants craignent de prendre les migrants en voiture. Ceux qui ont suffisamment d'argent bénéficient des astuces du réseau de migrants. Par exemple, ils reçoivent à Oujda des cartes de séjour, louées 50 ou 80 euros, qui leur sont envoyées depuis Rabat ainsi que des indications concernant la gare et les transports à prendre jusqu'à telle destination de Rabat (Alioua 2004).

Ensuite, chacun choisit son mode d'entrée en Espagne en fonction de ses moyens financiers, mais aussi de la conjoncture politique et des risques liés à chaque mode d'entrée. « *Attaquer* » les grillages de Ceuta et Melilla, c'est-à-dire les escalader, était une voie gratuite – même si, dans certains cas, des fonctionnaires de police pouvaient être soudoyés – et relativement peu risquée – les blessures aux mains, les passages à tabac de l'armée marocaine en cas d'interpellation et les migrants tués d'une « balle perdue » semblaient à beaucoup de migrants préférables à la possibilité d'une mort en mer. Cependant, comme signalé en amont, cette voie a été délaissée depuis le rehaussement du grillage en 2005-2006. L'autre possibilité est de prendre une petite pirogue ou un zodiac à partir des plages de Laâyoune ou encore un zodiac ou une

embarcation en bois (plus grande que les *pateras*) depuis celles situées plus au nord du pays. M. Alioua (2004) relève deux autres voies de passages, bien moins médiatiques que les précédentes : payer 150 euros un étudiant possédant un visa puis le lui renvoyer après être passé en Europe ; ou encore passer avec le passeport d'un parent, qui lui-même sera venu et l'aura fait cacheter.

La durée de ce voyage transsaharien a conduit les migrants à s'organiser en « *collectifs* » (Alioua 2003, 2004, 2005, 2007) présents tout le long de ces chemins.

11.1.2 Un voyage long et difficile rendant l'organisation collective nécessaire

La plupart des migrants qui empruntent la voie transsaharienne mettent entre 6 mois et plusieurs années pour atteindre l'Europe. La présence des Subsahariens dans ces espaces de « transit » est donc de plus en plus inscrite dans la durée, ce qui les a conduit à s'organiser collectivement. Si le temps des voyages, à proprement parler, réunit des migrants de différentes nationalités ; dans les étapes, les migrants se regroupent par nationalité. Mais même dans ce cas, les collectifs nationaux sont en étroite contact les uns avec les autres (Alioua 2003) et les rassemblements, notamment religieux, réunissant différentes nationalités sont courants (Escoffier 2008). Peu à peu, ces *collectifs* se sont impliqués dans le passage de leurs ressortissants.

La durée du trajet dépend pour beaucoup de l'argent dont les migrants disposent et, au vu des multiples taxations auxquelles ils doivent se soumettre, les sommes économisées s'amenuisent rapidement. En plus de payer les *transporteurs*, *guides*, *passeurs* ; les passeports, visas et autres papiers administratifs ; ils sont parfois escroqués par ceux qu'ils payent, volés par des autochtones (je n'ai eu qu'une seule fois vent de vol entre migrants) ou encore rackettés par les différentes autorités rencontrées (bien que le paiement des passeurs implique déjà, dans certains cas, l'achat de la complaisance des autorités)¹¹⁶. Les refoulements et les expulsions allongent encore la durée du voyage.

¹¹⁶ La coopération entre transporteurs et policiers cumulerait parfois plusieurs objectifs : S. Daniel (2008) évoque un transport qui, à trois reprises depuis Tamanrasset jusqu'au Maroc en passant par Alger, s'est déroulé sans nécessité de passeport ou d'une quelconque autorisation de séjour ; avant de conduire à l'arrestation de plusieurs clandestins dans la ville de Tamanrasset.

Certains ont été refoulés jusqu'à sept fois à la frontière algérienne,¹¹⁷ depuis le Maroc. À partir des « événements de 2005 », les autorités marocaines ont déporté les migrants au sud, dans les déserts de Laâyoune, Bouarfa, Bir Lehlou, Rachidia. En Algérie, les « clandestins » arrêtés un peu partout dans le pays sont transférés à Tamanrasset et expulsés aux frontières malienne ou nigérienne. Ces expulsions se font parfois par avion, dans le cas du Mali, mais plus généralement, les migrants sont tout simplement lâchés dans le désert. Enfin, les aléas de la vie peuvent aussi concourir à l'arrêt momentané du voyage : cela va de la maladie (qui peut être due aux conditions de vie précaires) à la naissance d'un enfant.

Noël et sa femme, tous deux Camerounais, ont mis environ 5 ans avant d'atteindre Melilla, durant lesquels ils ont eu deux enfants : l'un né en Algérie, l'autre à Melilla. Ils se sont retrouvés à court d'argent dès le Niger où, après avoir passé plusieurs semaines à dormir dans la rue, ils ont réussi à trouver du travail dans un restaurant. Au bout d'un an, ils n'avaient réussi à économiser que le prix du « billet » pour l'Algérie, mais leur départ fut précipité par une première grossesse. *« Ma femme, elle a pris la grossesse. Au bout de trois mois, elle a dit qu'elle pouvait pas accoucher son enfant au Niger, trop de monde, trop de poussière, trop de saleté, les conditions d'insalubrité, ça la dérangeait beaucoup. »* L'Algérie leur paraissait un endroit plus propice pour élever un enfant. Noël a travaillé sur des chantiers et a pu loger sa famille, mais sa femme n'ayant pas la possibilité de travailler, il leur fut difficile de réunir la somme nécessaire à la poursuite du voyage. *« Là-bas, les femmes ne travaillent pas, si elle n'a pas de papier, elle ne doit pas sortir ! J'avais la maison, ma femme restait à la maison, deux ans, on est resté, ma femme elle ne sortait pas. Si elle sort, elle est accompagnée de moi, elle fait le marché. Moi, je sortais juste pour aller au chantier, travailler, et je rentrais aussitôt. »*

Les conditions de ce voyage sont telles que certains « se perdent » en cours de route : morts, maladies, déséquilibres mentaux, parfois aussi dépendance aux drogues. Les contrôles policiers, vols, rackets, rafles et refoulements se font régulièrement dans la

¹¹⁷ Les migrants désignent cette frontière comme un « désert » ou un « no man's land ».

violence, que les associations, de chaque côté de la Méditerranée, ne cessent de dénoncer.¹¹⁸

On reste donc facilement « bloqué » à une étape, les refoulés retrouvant les nouveaux venus. Tout le long de ces routes migratoires, des groupes de migrants s'« installent » quelques semaines, quelques mois, voire un an ou plus. Ils doivent s'organiser pour se loger et travailler. Les plus fortunés se paient une chambre, parfois à plusieurs, dans les quartiers périphériques des villes, comme Gao ou Tinzaouatène au Mali, Tamanrasset ou Alger en Algérie, Rabat au Maroc. Les autres sont dans des logements de fortune, qu'ils se construisent eux-mêmes avec ce qu'ils trouvent : branches d'arbre, toiles de plastique, etc. Le vocabulaire que les migrants utilisent pour désigner ces lieux est édifiant : « *ghetto* » pour les premiers, « *camp* » ou « *campements* » (parfois « *ghetto* » aussi) pour les seconds. Les *camps* sont surtout présents dans les collines des villes qui bordent les frontières : Tinzaouatène et Tamanrasset à la frontière malio-algérienne, mais surtout Maghnia à la frontière algéro-marocaine, et les monts de Bel Younech et Gourougou, près des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Lorsqu'on est « bloqué », il faut travailler le temps de se refaire, attendre que l'enfant grandisse, ou qu'un parent, en Afrique ou en Europe, envoie la somme permettant d'accéder à la prochaine étape. Il faut, coûte que coûte, « *chercher de l'argent pour pouvoir continuer la route* » – me dit Martin, un jeune Camerounais qui a mis deux mois et dépensé 800 000 FCFA pour atteindre Melilla. Partout, les migrants cherchent du travail, mais il est plus facile d'en trouver dans les grandes villes, et ceux logés dans les *camps* doivent recourir à la mendicité. Ceux qui travaillent le font pour un faible salaire, chez des particuliers, sur des chantiers, ou encore dans des restaurants. S. Daniel (2008) relève des pratiques de dénonciation : on dénonce à la police la présence du travailleur clandestin, juste avant la fin du mois afin de ne pas le payer, en prétextant ne pas avoir été au courant de la situation administrative dudit travailleur. Pour travailler comme pour se déplacer, des pièces d'identité et papiers administratifs en tout genre sont disponibles au marché noir. Certains, afin de pouvoir gagner un peu d'argent, participent à des réseaux de faussaires (faux billets, faux passeports, faux certificats de mariage, etc.).

¹¹⁸ Voir les rapports annuels d'APDHA, mais aussi ceux d'*Amnesty International*, de *Human Rights Watch* et de *No Fortress*.

Les chercheurs insistent sur l'importance des regroupements de migrants dans la réussite du passage (Alioua 2003, 2004, 2005 ; Escoffier 2006, 2008). C'est dans ces regroupements que les nouveaux venus sont initiés au monde de la clandestinité (Escoffier, 2006 : 113-118) et obtiennent des informations concernant la poursuite de leur voyage : les différentes voies possibles, les moyens nécessaires, comment se comporter avec les guides et les passeurs, etc. Ces informations sont données par ceux qui sont déjà passés – le téléphone et l'Internet sont devenus des outils indispensables – ou ceux qui se sont fait refouler. Elles permettent de limiter les risques liés à un tel voyage en limitant l'inconnu et en favorisant le développement des compétences sociales – apprentissage d'une langue, d'un travail, capacités à discerner les frontières sociales, à traiter avec l'Autre (Alioua 2003, 2004). Ces étapes sont donc l'occasion de redéfinir le projet migratoire : tant au niveau des trajets que des lieux où s'arrêter pour travailler (Alioua 2003, 2004). Pour toutes ces raisons, une partie importante des migrants n'atteignent pas l'Europe : qu'ils meurent, qu'ils abandonnent ou encore qu'ils choisissent une autre destination.

11.1.3 Le récit de Madou : les « migrants-passeurs » ou le passage comme travail d'équipe

Madou est arrivé en pirogue aux Canaries en décembre 2004 après un voyage de deux mois qui l'a mené du Mali jusqu'au Maroc. Son récit est représentatif du mode d'organisation en réseau des migrants, tout au long de l'itinéraire emprunté, ainsi que de leurs liens nécessaires avec les passeurs locaux. Il possède le double intérêt de relativiser tant l'autonomie des migrants que la superpuissance de supposées « mafias », et de refléter la relative facilité et rapidité de l'aventure migratoire lorsque le migrant dispose de l'argent suffisant et qu'il est « protégé » par des contacts bien situés dans ces réseaux mixtes de passage. Avant d'analyser son récit, présentons brièvement les étapes de ce dernier.

11.1.3.1 Le voyage de Madou

Madou vient de Bamako, au Mali. Ce quarantenaire grand et mince, au sourire édenté, était médecin dans une clinique privée de la ville. Comme il ne touchait qu'un faible salaire et que ses possibilités d'entrer dans le public étaient minces, il partit à la

campagne où il exerça environ trois ans. Il gagnait alors suffisamment pour vivre, mais pas pour « *servir les autres* », c'est-à-dire pour prendre en charge les membres de sa famille.¹¹⁹ Ne disposant pas d'une somme suffisante pour acheter un visa (un vrai visa, établi à partir de faux papiers de commerçants, coûte environ 2 500 000 CFA au Mali) il décide de « *faire comme les autres* » et d'« *essayer de risquer* ». Il se renseigne auprès de ceux qui ont déjà effectué un tel voyage et reviennent en vacances au Mali après avoir obtenu un permis espagnol de résidence.¹²⁰ Il apprend ainsi que le passage par le *grillage* – Ceuta et Melilla – est devenu difficile et qu'il doit passer par la mer, à partir du Maroc.¹²¹ Avant de partir, il prépare son « *dossier* ». Autrement dit, il réunit toutes les pièces justificatives dont il aura éventuellement besoin durant le trajet : carte d'identité, passeport, acte de naissance, carnet de vaccination – demandé en Algérie – inscrivant « employé de commerce » dans la case profession.

Puis, en novembre, il part de Bamako pour Gao. À partir de là :

« *C'est une chaîne, à chaque étape où tu arrives, disons que tout le chemin, là, y'a des gens qui sont à chaque point, y'a des gens qui sont stockés là-bas.* »

Ces gens, ce sont les migrants qui ont été « refoulés » par les autorités depuis l'une des étapes suivantes. Connaissant déjà le chemin et maîtrisant ses « clés », ils mettent en contact les nouveaux migrants avec les chauffeurs et les passeurs autochtones, et, moyennant une commission, espèrent ainsi réunir la somme nécessaire à une seconde tentative migratoire. C'est ainsi que Madou passe de Gao à Bordj Mokhtar, en Algérie, en passant par Kidal.

Le chauffeur conduit Madou dans un petit restaurant de Bordj Mokhtar. Ce dernier y loge et s'y restaure, mais surtout, il s'y informe sur les démarches à suivre et sur le prochain trajet. Il doit aller à Reggan, puis prendre un taxi jusqu'à Adrar, où il pourra trouver d'autres Maliens qui lui donneront de nouvelles informations. Il part à la gendarmerie faire tamponner son passeport – autorisation de séjour de trois mois – puis

¹¹⁹ Madou estime que ce service est une tradition propre à la culture africaine et à laquelle nul homme responsable, quelle que soit sa classe sociale, ne peut se soustraire.

¹²⁰ Selon lui, jusqu'en 1998-2000, il était facile de l'obtenir.

¹²¹ En 2004, les voies maritimes mauritanienne et sénégalaise n'étaient pas encore ouvertes.

est confié à un nouveau chauffeur, direction Reggan, où le taxi l'amène dans « le quartier » des Subsahariens, où se trouvent les refoulés :

« Les chauffeurs qui vont ici, eux ils connaissent, ils savent là où se trouvent ces gens. Eux aussi ils sont dans le tuyau, hein, ils comprennent tout ! Ils savent très bien ! »

De Reggan, certains passent par Ghardaïa « *ça, c'est un chemin un peu de contour* ». Madou, lui, préfère passer « *directement par un autre chemin qui est beaucoup plus facile* » :

« C'est Maghnia. Parce que c'est là-bas que ça se prépare le voyage même ; parce que jusqu'ici le voyage est pas commencé, hein ! Parce que, de Bamako jusqu'à Maghnia, si tu as ton argent, tu as le cachet pour trois mois, y'a aucun problème, tu passes facilement. Moi par exemple, j'avais tout mon dossier complet. Arrivé à Maghnia, c'est là-bas même où se prépare le courage. »

Aux abords de la ville, cachés dans la forêt, les migrants s'organisent en « camps » en attendant de pouvoir franchir la frontière marocaine. Chaque pays forme son camp et lorsque les ressortissants sont trop nombreux, ils se divisent par régions. Lorsque Madou est arrivé, il y avait deux « camps » maliens : celui du Nord, qui comptait environ 600 personnes, et celui du Sud, qui en comptait encore plus. Il y avait aussi le camp des Nigériens, des Camerounais et des Guinéens. Chaque camp possède un « gouvernement » qui organise la vie quotidienne de ses ressortissants à travers ses institutions et ses lois. Chaque « gouvernement » dispose d'un correspondant à Rabat. Ce dernier est un chaînon indispensable à la future traversée en mer : il est en contact avec les passeurs marocains et loge ses « clients » dans des appartements – appelés « foyers ». Les migrants arrivent à Rabat seulement une fois que le correspondant a touché son argent :

« C'est pour ça que je te dis que chaque gouvernement organise son voyage. [...] Les gens qui sont là-bas, la plupart ont des parents, en Espagne ou bien en France ou même au Mali, qui envoient de l'argent au Maroc. Je t'ai dit que, il y a des correspondants au Maroc, et quand ce dernier reçoit l'argent, il va appeler le chef du gouvernement du groupe : untel a son argent ici. Le transport de l'Algérie au Maroc, quand nous on partait, ça faisait 300 euros. »

L'organisation du *gouvernement* et l'organisation du passage en Espagne sont fonction l'une de l'autre. Le chef et les membres du *gouvernement*, tout comme les « policiers », sont élus au suffrage universel parmi les refoulés et choisis en fonction de leur ancienneté et de leur expérience : ils doivent avoir eu suffisamment de « *difficultés* » et de « *problèmes* », avoir fait le « voyage » de la frontière algérienne jusqu'au bord de mer, « *plus de deux ou trois fois* ». Les nouveaux venus, eux, ne peuvent pas être élus, car ils ne possèdent pas les contacts nécessaires au passage, objectif commun à tous les membres du *camp*. Les membres de l'organisation étatique, migrants refoulés et sans argent, endossent un rôle d'intermédiaire entre les nouveaux et les passeurs afin de se refaire un pécule permettant leur propre passage :

« Ce gouvernement-là aussi a sa part dedans, c'est-à-dire que, avec l'argent que les nouveaux donnent – par exemple, entre l'Algérie et le Maroc c'est 300 euros par personne. Imagine, ce qu'ils donnent au chauffeur, ce n'est pas 300 euros, non, c'est peut-être 150 ou bien 100 euros par personne ! Le reste de l'argent, c'est pour eux ! C'est avec cet argent-là que, eux aussi, ils vont essayer de venir ! Parce que, eux, ils n'ont plus d'argent, là-bas. Est-ce que je me fais comprendre ? Voilà, ce gouvernement vit comme ça et ce gouvernement est élu pour trois mois ; après trois mois, ce gouvernement doit partir et ils vont installer un autre gouvernement. »

La rotation du pouvoir vise à faire bénéficier tous les refoulés de ce système : les membres du *gouvernement* et son « *équipe* » (« ministres », « secrétaire », « policiers ») ont trois mois pour « *faire passer le maximum de personnes, pour pouvoir réussir et recevoir l'argent du voyage* ».

Le passage de la frontière algéro-marocaine se fait à pied, la nuit. Le reste du voyage au Maroc se fait aussi la nuit, mais dans un camion bâché ou un 4x4. Lorsque le jour se lève, les chauffeurs déposent les migrants dans un lieu isolé, une maison abandonnée par exemple, avec ordre de ne pas en sortir jusqu'à leur retour à la nuit tombée. Ces précautions visent à éviter les contrôles de police ou de gendarmerie, réputées pour leurs violences envers les migrants. Une fois à Rabat, dans le quartier de T., le *correspondant* malien envoie « *ses conseillers* » récupérer les migrants et les prend en

charge le temps que s'organise le trajet jusqu'au bord de mer.¹²² Madou restera ainsi 18 jours à Rabat, le temps de se reposer et de recevoir l'argent de son « *petit frère* »¹²³, en Espagne depuis 1998 après un passage par Melilla (le logement et la nourriture à Rabat ainsi que le trajet jusqu'au bord de mer et la traversée en pirogue lui coûtent 900 euros, en dehors de cela, le migrant doit payer lui-même sa nourriture ou « *munition* »). Ce dernier, ne pouvant croire que Madou se trouvait au Maroc, n'en fut convaincu qu'après avoir parlé au *correspondant*, qui s'avérait être aussi « *un jeune frère (...) un parent* » de Madou. Celui-ci a donc bénéficié d'une attention particulière lui facilitant le reste du voyage :

« Depuis Rabat il [NDA : Le correspondant] m'a confié aux différents transporteurs : "J'ai un frère là-dedans il s'appelle Madou, occupez-vous bien de lui". »

Le départ pour Laâyoune (en passant par Casablanca) n'a lieu qu'une fois que les « *clients* » sont suffisamment nombreux (entre 10 et 40 personnes). Tout au long du trajet (qui se fait dans deux 4x4 bâchés), le *correspondant* malien, les *chauffeurs* et les *passeurs* marocains restent en contact :

« Il y a à peu près trois étapes, et chaque étape, il [NDA : Le correspondant] paie au propriétaire du véhicule. Par exemple, il dit : toi, tu les prends ici, tu les déposes là, il appelle l'autre-là, qui est dans cette ville, il va les prendre aussi, il va les déposer à l'autre, et ainsi de suite jusqu'à arriver au bord de la mer. »

Madou, ne supportant pas l'exiguïté à l'arrière du 4x4 (qui comprend 20 migrants) passe à l'avant moyennant 20 euros de plus.¹²⁴ Le 4x4 les emmène dans une maison abandonnée, près d'une ville dont le nom échappe à Madou. Les migrants y attendent le

¹²² Le foyer où loge Madou est un appartement de trois chambres qui contient un maximum de 20 personnes. Le repas, cuisiné par deux ou trois personnes désignées par le correspondant, se prend en groupe. Là, il y a bien attribution de rôle.

¹²³ Ce petit frère est en réalité un cousin, qui vivait « *dans la même cour* » que Madou : au Mali comme dans de nombreux pays subsahariens, les maisons possèdent une cour intérieure et abritent souvent plusieurs nucléons familiaux possédant entre eux des liens de parenté.

¹²⁴ Madou se considère avant tout comme un « *intellectuel* », quelqu'un qui a fait des études et possède chez lui un certain statut social. À plusieurs reprises au long de l'entretien, il met ce facteur en avant pour se distinguer des autres migrants et expliquer son étonnement (face à l'organisation des *camps*, par exemple), sa nécessité d'un plus grand confort ou encore sa difficulté à effectuer un travail physique (dans l'agriculture, une fois arrivé en Espagne). Pour autant, il estime devoir faire comme les autres, puisqu'il a pris la même décision qu'eux : « *si je l'ai cherché, je suis obligé de concevoir* ».

prochain 4x4 et à nouveau Madou paie 20 euros pour passer devant. À partir de là, le trajet jusqu'à Laâyoune ne prend qu'un jour et les migrants se sentent à l'abri des contrôles policiers : ils sont au Sahara Occidental et les passeurs sont vraisemblablement en lien avec le Front Polisario.

Cachés au milieu d'arbustes (à plusieurs kilomètres de la plage), ils attendent le jour du départ :

« On se cache. Pourquoi ? Parce que, des Marocains, ou bien des gens du Sahara occidental qui font de l'élevage, quand ils te voient, ils ont un téléphone – chaque éleveur a un téléphone ! – quand ils te voient, ils appellent la police. »

Le chauffeur passe tous les deux jours au cas où ils aient besoin d'eau et de nourriture, c'est lui qui se trouve « *en dernière position* » et supervise la préparation de la pirogue : une fois cette dernière fabriquée, il la rapproche du lieu où se trouvent les migrants afin qu'une partie d'entre eux la recouvrent d'un mélange de goudron et de peinture. Une nuit, Madou et un « *capitaine* » sénégalais sont chargés de cette dernière tâche, qu'ils accomplissent avec cinq autres migrants de leur choix. Avant d'embarquer, le chauffeur demande à chacun de ne garder que le minimum de vêtements sur soi (nous sommes en hiver et les migrants portent chacun plusieurs couches de vêtements), afin, argue-t-il, de réduire le poids dans la pirogue. Madou est autorisé à garder son blouson, « *parce que comme je t'ai dit là, mon ami parlait pour moi.* » L'embarquement se fait sans difficulté et sans menace, ce qui n'est pas toujours le cas :

« On nous a mis en rang, chacun enlevait tout et il a demandé à ce que les gens qui ont des euros, qu'ils lui donnent, mais c'est pas une obligation. Dans d'autres groupes, quand tu as des euros, les gens qui vous embarquent t'obligent à leur donner ça, obligatoirement, ils te prennent tout, par la force ! C'est des gens qui sont armés, ils ont des couteaux, tout, tout, tout. Tu donnes ou ils te tuent, parce que quand on te tue là-bas, c'est fini, c'est le désert... on peut rien. Mais notre groupe, quand même le monsieur, il a été très gentil. Il dit que les gens qui ont des euros, s'ils peuvent lui donner. Moi-même personnellement je lui ai donné 10 euros, parce qu'il a été gentil avec moi. À ce moment, il amène deux 4x4, l'un c'est pour transporter les gens, l'autre c'est pour transporter la pirogue. »

Peu après, et pour la première fois de sa vie, Madou découvre la mer :

« C'était beau et angoissant, parce que je dois monter sur ça, dans quoi ?! Beau, parce que c'était la première fois que je voyais la mer. »

La traversée jusqu'à Las Palmas durera 72 heures, durant lesquelles Madou et ses compagnons de voyage se sont relayés pour évacuer l'eau qui rentrait dans la pirogue, car le goudron n'avait pas été bien mis... Aujourd'hui Madou n'a toujours pas de papiers, il vit dans la province d'Almeria et ne trouve du travail que sporadiquement, dans l'agriculture.

11.1.3.2 La « chaîne » : une « mafia » ?

Madou a donc eu recours à des réseaux multiples, faits de migrants, de « passeurs »¹²⁵ autochtones et de « migrants-passeurs » (Alioua 2003). Le croisement de ces différents réseaux, depuis le départ jusqu'à l'arrivée, permet le voyage et le passage des frontières. Le réseau familial et amical lui permet d'obtenir des informations sur les conditions du voyage, la route à suivre – qui évolue en fonction des politiques des États européens – et les démarches à entreprendre avant de partir. Il obtient ainsi une idée de ce qui l'attend le long de la route – ce qui l'aide dans la décision même de son départ – et peut se préparer psychologiquement et techniquement, notamment par la constitution d'un dossier comprenant passeport et carte de vaccination. Le passeport malien est en effet indispensable au passage de la frontière entre le Mali et l'Algérie et constitue un bien précieux que certains migrants revendent lorsqu'ils sont à court d'argent. Vient ensuite le réseau des migrants subsahariens et en particulier maliens, qui, en connexion avec le réseau des passeurs autochtones, lui permet de traverser les frontières et de s'acclimater dans les étapes où il s'arrête. Enfin, son réseau familial s'inscrit aussi dans ces étapes, tant à distance qu'à proximité : en lui envoyant l'argent qui lui permet de passer d'une étape à une autre et en lui faisant bénéficier de contacts « passeurs » qui deviennent « protecteurs ». Grâce à son lien de parenté avec le *correspondant*, il s'installe à l'avant du 4x4 pour ne pas souffrir de l'inconfort du voyage – même si ce privilège est payant – il obtient des responsabilités lui conférant un statut supérieur – en choisissant les migrants chargés de goudronner la pirogue – et finalement il est autorisé à garder

¹²⁵ Notons qu'à aucun moment Madou n'utilise le terme « passeur », il n'évoque qu'une fois des « Marocains qui font passer ».

son blouson, pour se protéger contre le vent maritime. Toutes ces forces se conjuguent pour permettre à Madou de réaliser son premier objectif : passer en Europe.

Les termes employés évoquent la fluidité des relations et leur inscription dans des espaces multiples : « *chaîne* », « *étape* », « *point* », « *stock* », « *chauffeur* », « *transporteur* », « *correspondant* »... La population formée par les migrants subsahariens, toutes nationalités confondues, constitue « *une chaîne* » tout le long des différents chemins qui mènent de l'Afrique subsaharienne jusqu'en Espagne. Ce voyage se fait par étapes, où les migrants se retrouvent, échangent des informations, s'organisent, vendent et achètent des services. Le terme « *stock* » est très significatif : les migrants attendent dans ces étapes le temps d'avoir l'argent pour continuer, comme un stock entreposé en attendant d'être vendu, car ces migrants sont aussi les « *clients* » des « facilitateurs de passage » – *gouvernement, correspondant, « passeurs* » – qui, avant de les faire passer, les font attendre et les rassemblent. Il s'agit d'un mouvement constant où les uns sont remplacés par les autres : les migrants, comme les *gouvernements* et les *correspondants*. Ce mouvement ne peut se faire sans la coopération de chacun et la coopération entre migrants « *refoulés* » et autochtones « passeurs ». Les migrants qui ont été refoulés à une étape redescendent (de force) à l'étape précédente, ils connaissent donc non seulement le « *chemin* », mais aussi les acteurs et les difficultés du passage. Ils connaissent les lieux, les passeurs et les moyens d'accès, mais ne disposent plus d'argent pour entreprendre eux-mêmes le trajet. Aussi, ces migrants refoulés, afin de se renflouer, jouent un rôle d'intermédiaire entre les migrants arrivants et les « passeurs » autochtones. Ce service est bien évidemment payant, ils prennent en quelque sorte une commission. Les « passeurs » autochtones, eux, maîtrisent leur territoire et savent éviter – ou soudoyer – les différents corps de contrôle (police ou gendarmerie). Là aussi, il s'agit d'un réseau comprenant différentes strates. Les contacts des uns et des autres se font essentiellement par téléphone. Par ce biais-là, les « *listes* » de migrants à faire passer, c'est-à-dire ceux qui ont payé le trajet, sont communiquées à la personne qui les attend à l'étape suivante.

Par ailleurs, le récit de Madou met en lumière deux figures de migrants : le « *chef du gouvernement* » du *camp* de Maghnia et son *correspondant* à Rabat. Ces deux figures ont la même fonction : coordonner le passage des migrants, faciliter leur vie quotidienne tout en s'assurant des bénéfices pécuniaires permettant leurs propres survie et passage.

De fait, chacune de ces figures est aussi appelée « *chairman* » [Alioua 2003, 2004 ; Pian 2009] – le « *chef du gouvernement* » étant aussi appelé « *président* ». Dans les deux cas, on devient *chairman* lorsque l'on maîtrise le fonctionnement du réseau, ses espaces et ses acteurs ; c'est-à-dire, lorsqu'on connaît bien la vie à l'intérieur de l'étape et les liens entre les différentes étapes. Un migrant acquiert cette capacité à jouer sur plusieurs espaces à travers l'ancienneté de son inscription dans un espace donné, la quantité d'expulsions subies et d'allers-retours effectués.

Le *correspondant* renvoie à la figure du *chairman* identifiée à Rabat par M. Alioua (2003), que ce dernier qualifie d'ailleurs de « *migrant-passeur* ». Il montre que le *chairman* est à la tête du « collectif » de migrants et les aide à passer les frontières tant physiques que sociales : le *chairman* ne connaît pas seulement les différentes voies de passage en Europe, il maîtrise aussi l'espace de Rabat et « resocialise »¹²⁶ les nouveaux venus (en les mettant en contact avec d'autres migrants, en leur trouvant un logement et en leur expliquant les règles basiques à observer dans la ville). Les logements étant collectifs, les migrants colocataires se chargent de terminer cet « enseignement » (M. Alioua précise : trouver du travail, quelles règles observer dans la ville, où et quand faire ses courses, les lieux où l'on peut se déplacer, ceux à éviter...) C'est ce qui explique que Madou, en arrivant, ne sortait pas de Rabat :

« Là vraiment, quand nous on passait, on pouvait pas s'attarder à se promener, parce que quand les policiers te voient, ils te prennent, donc moi je sortais pratiquement pas. Seulement le soir, comme j'étais à l'étage, je vais au balcon et je regarde la ville [...] Bien sûr, y'en a qui sortent, ceux qui sont là depuis une année, ils connaissent bien la ville, eux ils sortent, ils savent là où il n'y a pas de problèmes, ils savent là où il faut pas rentrer parce que tu as des dangers là-bas. Moi je suis venu, je peux pas le savoir. Et puis quand je suis arrivé là-bas, j'étais vraiment épuisé, parce que c'est tellement crevant de faire un voyage comme ça. »

À Rabat, nous dit M. Alioua (2003), les différents *chairmen* se connaissent et échangent à l'occasion des informations et des services¹²⁷ ; ils évitent les conflits entre nationalités,

¹²⁶ C'est le terme qu'emploie le *chairman* interrogé par M. Alioua (2004).

¹²⁷ Chaque *chairman* conserve son propre système d'organisation (pour les logements notamment).

qui attirent l'attention et nuisent au passage. L'auteur qualifie ainsi le *chairman* de « médiateur »¹²⁸ : entre les nouveaux venus et le collectif migrant, entre les locataires migrants et les propriétaires autochtones, entre les nouveaux venus et les espaces, entre les différents « collectifs » de la « communauté d'itinérance », entre les migrants et les passeurs marocains. Pour autant, il précise que le chairman ne dirige pas la communauté, ne distribue aucun rôle, ne fixe aucune règle et ne dicte pas leur conduite aux autres migrants. De leur côté, les « *chefs de gouvernement* » dans les *camps* remplissent aussi cette fonction de « passeurs » et de « médiateurs », mais à la différence des *chairmen* basés en ville, ils participent à l'édiction de règles que les membres d'un collectif sont tenus d'observer. C'est donc les modalités de mise en œuvre de leur fonction qui diffèrent.

Mais, au-delà de ce rôle social, se pose la question de la marchandisation des services de ces différents « migrants-passeurs » (*chairman* ou *correspondant*, *chairman* ou *chef de gouvernement*, *guide* ou *conseillers*). Selon M. Alioua (2003 : 36-38), les « migrants-passeurs » et les *guides* (les guides sont ceux qui récupèrent les migrants dans chaque étape et les amènent jusqu'à leur collectif – soit les *conseillers* qu'évoque Madou – et ceux qui les accompagnent dans le passage d'une frontière) n'entretiennent pas de rapport d'extériorité avec les autres migrants et ils ne tirent que peu de bénéfice pécuniaire de leur activité, dont les services ne font pas toujours l'objet de transaction financière.¹²⁹ Au contraire, A. Pian (2008b) estime que certains *thiamen* (c'est ainsi que les Sénégalais nomment les *chairmen*) renoncent volontairement à passer en Europe « *afin de jouir des avantages financiers que procure la position en période d'affaires*

¹²⁸ L'auteur souligne qu'il possède aussi une fonction de garant : il peut par exemple conserver l'argent d'un migrant ou encore ne payer les guides qu'une fois que le migrant est passé.

¹²⁹ L'auteur considère cette activité comme un partage d'expérience. Le chairman, « *à part un petit pécule financier et du prestige social le chairman ne tire pas grand-chose de sa position* ». Par ailleurs, si tous les services du chairman peuvent faire l'objet d'une transaction financière, ce n'est pas toujours le cas, car il peut, par exemple, loger un migrant sans moyens et attendre qu'il le rembourse par la suite ; pour certains services, les migrants peuvent aussi laisser la commission de leur choix ou rembourser plus tard, sous forme d'argent ou de service. Quant aux guides, l'auteur indique qu'ils ne font pas payer un migrant refoulé qu'ils doivent refaire passer, ou qu'alors ce sera moins cher (15 ou 30 euros au lieu de 150). Madou indique qu'il en va de même lorsque ce passage se fait par des chauffeurs (qui ont le même rôle que le guide, mais sont des autochtones) : « *Et puis ce gouvernement doit quitter l'Algérie pour aller au Maroc, il paie rien pour le chauffeur, parce que le chauffeur aussi vit de ça !* ». Il s'agit donc d'une attention plus commerciale que solidaire ce qui n'empêche pas de considérer (comme le fait M. Alioua au sujet des « migrants-passeurs ») que ces transactions financières sont totalement encadrées dans le social.

fructueuses. » M. Alioua reconnaît toutefois que les bénéfices peuvent être importants, mais qu'alors l'argent économisé est investi dans d'autres commerces ou, dans la plupart des cas, dans le passage en Europe : pour lui, les « migrants-passeurs » gardent leur projet migratoire initial « *qu'ils font simplement évoluer en fonction des situations* ». Pour l'auteur, la plupart de ces réseaux migratoires ne deviennent donc pas des réseaux marchands, mais restent des réseaux d'entraide : puisque les migrants-passeurs « *ne monnaient pas systématiquement leur service* » et « *survivent grâce à la solidarité intermigrants* ». Il rappelle que la majorité des informations sont échangées sur la base de l'entraide et estime roulement existant dans ce type d'organisation empêcherait leur constitution « *en réseaux mafieux qui monopoliserait la circulation* » (que l'auteur ne définit pas).

Voyons ce qu'en dit Madou. Au cours de son récit, Madou évoque les « mafias » liées au passage des transmigrants depuis l'Afrique Subsaharienne jusqu'en Europe. Mon insistance à opposer un point de vue au sien l'a conduit à expliciter sa position. Peu à peu, je comprends sa logique et le sens qu'il donne au terme « mafia ». C'est tout d'abord l'ensemble refoulés/chauffeurs au Mali qu'il qualifie de « mafia totale » en raison de la somme démesurée demandée pour le trajet jusqu'en Algérie, démesure équivalant à du « vol ».

Madou : Donc, n'ayant plus d'argent, ils [NDA : les refoulés] sont obligés de rester à Gao pour se débrouiller encore pour avoir quelque chose et revenir. Donc tu peux trouver des gens comme ça là-bas. Donc arrivé à Gao, j'ai demandé des informations, parce que, y'a des chauffeurs aussi à Gao, qui sont là-bas uniquement pour ça, c'est-à-dire que c'est la mafia totale. Imagine que Gao, à l'entrée de l'Algérie, c'est-à-dire à la dernière ville du Mali : Kidal, le transport ne coûte peut-être que 5000 FCF ou 6000 FCFA, mais c'est des gens qui peuvent te prendre 50 000 ou bien 100 000 FCFA, ça, c'est mafia ! [silence] Ou bien ?

P. : Moi, j'appelle pas ça une mafia, c'est juste quelqu'un qui profite, quoi.

Madou : Non, au fond, qu'est ce que c'est que la mafia ?

P. : Pour moi la mafia, c'est des gens qui ont des méthodes violentes, qui vont te voler de l'argent, te faire du chantage, te mettre un pistolet sous la gorge...

Madou : D'accord, ça y'en a pas, mais c'est des gens qui volent ton argent ! Ça, c'est une façon de voler !

P. : C'est l'offre et la demande, quoi, c'est le capitalisme sauvage...

Madou : C'est une sorte de mafia, parce que même si tu prends 20000F, c'est pas grave, ça, on appelle ça l'offre et la demande ; mais si tu prends 50 000, 100 000, non, ça, c'est autre chose. Ça, c'est des mafieux ! Et puis, là, ça, c'est pas les chauffeurs seulement. Les gens qui sont là-bas et qui n'ont pas d'autres moyens, c'est eux qui connaissent le chemin. Ils font l'intermédiaire entre toi et les chauffeurs qui demandent maintenant à payer 50 000 par personne. [...] Ils te donnent à un chauffeur et tu vas à la dernière ville, à Kidal, puis de Kidal, tu vas en Algérie. Arrivé en Algérie, tous les jours, y'a des gens bien précis, qui n'ont pas de soin, qui se sont installés là-bas et qui essaient de se débrouiller pour encore pouvoir continuer. Donc je te dis, c'est par étapes. À chaque étape où tu arrives, tu trouves des gens qui sont coincés là-bas.

La découverte de l'organisation des camps dans la forêt de Maghnia, en Algérie, constitue un tournant dans l'expérience transmigratoire de Madou. C'est là que commence réellement le voyage, c'est-à-dire les épreuves (Martuccelli 2006), les difficultés et donc la préparation pour y faire face. C'est là aussi que Madou comprend le fonctionnement de cette chaîne permettant le passage des frontières, et reconsidère son point de vue. Celui-ci évolue en deux temps et relève de deux interprétations différentes. La première, celle qu'il a eue de façon instinctive, est celle de l'escroquerie. C'est bien cette conception qui l'amène à évoquer, lorsque je l'interroge sur la possibilité de vols entre migrants, les « cotisations » – pour entrer et pour assurer le quotidien – que le *gouvernement* prélève dans le *camp*. Puis, lorsqu'il comprend que ceux qui lui prennent son argent en utilisent une partie pour financer leur propre voyage, car ils n'ont plus de quoi le faire ; lorsqu'il comprend que les cotisations et l'organisation de type gouvernementale permettent le « vivre-ensemble » de ces individus, dont la situation de grande précarité pourrait mener à des conflits violents ; Madou parle subitement d'un système relevant de la « *solidarité* ».

Madou : Ils sont organisés de telle manière que, il faut voir toi-même, si tu vois ça c'est vraiment intéressant. Bien vrai que, quand tu penses autrement, c'est pas bon. Mais, quand tu vois l'idée qu'ils ont réalisée eux-mêmes, c'est fantastique ! [...]

P. : Qu'est-ce qui est fantastique ?

Madou : La façon dont c'est organisé, en pleine brousse. Ils ont tout là-bas : café, petit restaurant, ils font même un gouvernement, un gouvernement je te dis ! Où il y a des chefs et des conseillers qui organisent tout. Il y a des cotisations qui se font pour payer la nourriture, tout, tout ce qu'il faut. Même s'il y a quelqu'un qui tombe

malade, ce gouvernement qui est là fait en sorte que ce dernier puisse avoir ses médicaments, parce que, eux, ce gouvernement-là aussi est formé à partir des gens qui ont essayé de venir depuis la mer et qui ont été refoulés, une, deux ou trois fois. [...] Donc quand tu vois ça, moi personnellement, j'étais d'abord ébahi, mais en fin de compte j'ai dit que c'est bon. Si les gens comme ça parviennent à s'organiser de façon correcte, c'est bien.

Autrement dit, une fois qu'il comprend le fonctionnement du système, il s'identifie à ceux qui le maîtrisent : ils cessent d'être des escrocs pour n'être plus que des migrants, comme lui, munis du même projet que lui : passer en Europe. Il comprend le système, l'accepte, le trouve « *fantastique* » et le justifie : ces migrants n'ont pas le choix.

« Parce que, en fait, ce qui les pousse à venir, quand tu penses à ça, tu leur en veux pas, non ? Quand tu penses à ça, ce que tu vois ça va pas te déranger, quoi. [...] C'est en quelque sorte une solidarité entre les gens, pour aider ceux qui n'ont plus de moyens. C'est en quelque sorte ça. »

Plus tard, en évoquant les passeurs et chauffeurs algériens et marocains, il me révèle ce qui, selon lui, constitue le point de rupture, la distinction fondamentale entre les uns et les autres, entre les « *mafieux* » et ceux qui ne le sont pas : le choix.

« C'est pas nous seulement, des Algériens et des Marocains aussi vivent de ça, ils vivent de ça ! Il y en a certains qui ont choisi ça comme métier ! »

Madou oppose donc ceux qui « *ne vivent que de ça* », qui ont « *choisi ça comme métier* », qu'ils soient Maliens, Algériens ou Marocains ; à ceux qui sont « *obligés de se débrouiller pour pouvoir continuer* », les refoulés qui constituent les chaînons indispensables au bon fonctionnement de la chaîne migratoire. Il distingue donc les « passeurs professionnels » et les « passeurs occasionnels » et relève l'importance des comportements individuels (l'« escroc », le « sympa »... on ne sait jamais sur quoi on va tomber). Tous ont « *une part là-dedans* », une part dans ce système qui aide les migrants en les volant ; mais certains y sont contraints par la précarité de leur situation et n'y participent que temporairement et d'autres l'ont choisi comme activité exclusive et durable – ceux dont la situation ne justifie pas la démesure de la somme demandée, ceux pour qui l'argent soutiré ne vise pas leur propre migration, mais constitue une finalité en soi, un moyen de se faire de l'argent et non un moyen de migrer en

récupérant l'argent perdu. Bien évidemment, *chauffeurs* et « passeurs » pourraient avoir un tout autre point de vue et justifier leur activité par de multiples raisons qui pourraient tout aussi bien paraître compréhensibles et légitimes à Madou...

Ensuite, il aborde la raison de l'existence même de ce système de passage :

« Y'a des chemins mafieux, on peut pas dire, parce que par là où tu passes, y'a toujours des policiers ».

C'est parce qu'il existe des contrôles sur les routes qui mènent à l'Europe, visant à empêcher ceux qui veulent les traverser de le faire, que se déploient des réseaux mafieux et solidaires permettant le passage. Madou ne semble pas inclure directement les gardiens de cette route migratoire dans le système de passage – bien que la corruption des représentants de l'ordre par les passeurs soit mise en évidence dans d'autres récits. La police et la gendarmerie ont en effet un statut ambigu puisqu'ils représentent l'ordre et la loi, mais agissent cependant en dehors de celle-ci. En plus des violences exercées à l'encontre des migrants, elles effectuent un chantage à l'expulsion, raison pour laquelle les migrants cèdent, car l'expulsion représente l'échec de leur projet migratoire et la fin de leurs espoirs.

« En cours de route aussi, les agents de police vont te prendre ton argent, la gendarmerie ! Ils te disent : "Tu es en train de voyager illégalement, soit tu payes ça, soit on te fait retourner.". Tu te dis que si tu es venu, tu vas payer ! Non ? C'est pourquoi tu prends le minimum (...) pour que tu puisses manger en cours de route. »

C'est en ce sens que le Sahara occidental serait moins risqué :

« Il n'y a plus de risques quoi. Y'a des chemins mafieux, on peut pas dire, parce que par là où tu passes, y'a toujours des policiers, mais quand même c'est moins risqué... »

Le caractère mafieux relèverait ainsi de la corruption. Réfléchir en termes de solidarité versus exploitation mafieuse relève donc d'une vision binaire, stérile d'un point de vue socioanthropologique, qui ne reflète pas la complexité des réseaux évoqués. Si la violence existe bel et bien au sein de ce système (comme le montrent les rapports des différentes ONG précités et les travaux de C. Escoffier) elle n'est pas systématique. Dans le cas qui nous intéresse, l'organisation est qualifiée de mafio-solidaire par son

utilisateur. Il s'agit d'une organisation collective, d'un système, qui relie migrants et autochtones, voyageurs et sédentaires, sur plusieurs pays ; un système dont le but est de faire circuler ceux qui veulent circuler ; un système qui a ses règles, ses prix, ses risques. Ces risques, dans le cas des migrantes, prennent un aspect bien particulier.

11.2 La transsaharienne au féminin : face aux violences sexuelles, des stratégies genrées.

Si les femmes qui s'engagent sur la route transsaharienne utilisent, comme les hommes, les réseaux évoqués dans ce chapitre, la spécificité féminine des formes migratoires et des tactiques de survie nécessite d'être traitée en aparté. D'une part, parce que celles-ci donnent au corps et au genre une place centrale ; d'autre part, parce qu'elles éclairent les questions de la solidarité *versus* exploitation et de l'autonomie *versus* organisation mafieuse de façon distincte, par rapport à ce que l'on vient de voir à travers le récit de Madou.

D'après différents chercheurs travaillant sur les migrations via la route transsaharienne, les migrantes, durant leur périple, subissent régulièrement la violence des hommes – qu'ils soient compatriotes, « clandestins », policiers, gendarmes, employeurs, etc. Une migrante camerounaise, interrogée par H. Mimche, H. Yambébé et Y. Zoa Zoa (2005), signale la dangerosité particulière de la ville de Guezzam, située dans la région de Tamanrasset, à la frontière avec le Niger : « *Toutes les femmes qui y passent sont violées par les gendarmes et les militaires algériens. Quand ils viennent au contrôle, ils savent qu'il y a les femmes. Elles sont violées avant que vous ne continuiez. Quand il y a les femmes, ça facilite le voyage, mais c'est traumatisant. Au désert, c'est le viol ; dans les grandes villes, c'est la prostitution. Elles vont le faire, sauf si elles sont soutenues par un Africain qui met en jeu des moyens et finit par l'épouser. Sinon c'est la prostitution pour survivre.* »¹³⁰ De la même façon, K. Kastner (2006 ; 2008) – étudiant les migrations nigérianes en provenance de la région du sud proche de Bénin

¹³⁰ Outre la prostitution, les migrantes effectuent des travaux domestiques, de couture, de garde d'enfants, etc.

City, Edo State¹³¹ – insiste sur les violences sexuelles exercées à l'encontre des migrantes par leurs compatriotes. Une migrante lui raconte ainsi qu' : « *Ils choisissent les filles comme ils veulent (...). Ils les laissent enceintes, comme ils veulent, ils abusent d'elles. Quand tu leur dis que tu ne veux pas, ils te montrent le couteau : "Si tu n'enlèves pas tes vêtements, je te tue !" Que peut faire la fille ?* »*. Elle précise que la violence serait particulièrement présente dans les camps autogérés de migrants, situés aux portes de l'Europe (voir 11.3) : celles qui n'ont pas de « mari » doivent accepter les relations sexuelles avec tout compatriote qui le désire, qu'elles-mêmes le souhaitent ou non. La circulation des femmes serait donc facilitée, mais au prix d'une lourde contribution physique (viol, prostitution), à moins d'être « soutenue » par un homme.

Auteurs de violences, les hommes sont en effet également des « protecteurs ». Si elles ne voyagent pas déjà avec leur conjoint, les Subsahariennes peuvent choisir de se mettre en couple afin de bénéficier d'une protection masculine. Ces couples réels ou simulés – ils résultent alors d'un échange de services (argent contre protection) – permettent aux femmes d'éviter les viols et autres violences (Escoffier 2008, Kastner 2008). Cette recherche de protection semble exister à tout moment du parcours migratoire et elle pousserait les hommes mariés à subvenir aux besoins de leurs femmes, même à distance. Noël, à Melilla, m'explique ainsi qu'il fait des « petits boulots » durant ses heures de sortie du CETI pour envoyer de l'argent à sa femme, qui se trouve déjà en péninsule :

À un moment, on parle du boulot de lavage de voitures que les migrants font dans la ville. Je remarque qu'il n'y a pas de femmes, il m'explique que c'est normal, car les femmes ont un mari pour s'occuper d'elles et ramener de l'argent. Je rétorque que toutes les femmes n'ont pas de maris. Il me répond que lorsqu'elles n'en ont pas, elles trouvent quelqu'un pour s'occuper d'elles, un homme qui puisse leur procurer de l'argent. Il faut donner de l'argent à sa femme, car sinon elle ira « chercher l'intimité avec quelqu'un d'autre », c'est pour ça qu'il envoie de l'argent à la sienne, même si ce n'est peut-être que 20 euros par semaine. (Journal de terrain 2006)

¹³¹ Dans cette région, explique l'anthropologue, le groupe des Binis contrôle l'organisation du voyage depuis le Nigeria vers l'Europe via le Maroc. De leur côté, H. Mimche, H. Yambébé et Y. Zoa Zoa (2005) observent que la Lybie est préférée par les migrantes anglophones (pour passer ensuite en Italie) tandis les francophones s'orientent vers le Maroc (pour passer ensuite en Espagne).

De fait, d'après l'anthropologue E. Acién,¹³² celles qui font seules le voyage seules susciteraient l'admiration des autres femmes et bénéficieraient d'une certaine notoriété, dépassant parfois les frontières. Car, selon les recherches de K. Kastner (2006, 2008), la majorité des Nigériennes qui voyagent sur la route transsaharienne ne le font pas de manière autonome : elles contractent une dette auprès d'une personne – généralement une femme – qui finance leur migration et charge des intermédiaires de l'organiser. Le remboursement de la dette se fera par le travail du sexe (nous y reviendrons dans un prochain chapitre).

Outre le travail du sexe et la recherche d'un protecteur, le corps est au cœur de multiples stratégies de mobilités et de survie. C. Escoffier (2006 : 249) montre comment les transmigrantes subsahariennes instrumentalisent les stéréotypes de genre (à travers les figures de la jeune fille prostituée, la femme enceinte admirable et la mère chef de famille courageuse) afin de faire face aux difficultés qui se présentent lors de leur parcours migratoire, notamment dans les situations de violence. De la même façon, K. Kastner (2008) signale que cacher un coussin sur son ventre permet à celle qui quémende dans la rue d'obtenir plus de gains financiers et qu'être enceinte ou porter un enfant en bas âge donne des avantages certains. Cela permet de se mouvoir avec plus de facilités dans les villes marocaines et de bénéficier (du moins jusqu'aux événements de 2005 à Ceuta et Melilla) d'une relative protection – mais pas une garantie – face aux déportations. La grossesse permet enfin d'être « protégée » des violences sexuelles, notamment exercées par ses compatriotes, et c'est pourquoi certaines migrantes n'hésitent pas à la simuler ; d'autres, au contraire, se font passer pour des folles afin d'atteindre les mêmes résultats (Kastner 2008). Les enfants jouent enfin un rôle important dans la migration, car ils se transforment parfois en pionniers : avec ou sans leurs parents (généralement, il n'y a que la mère) l'enfant devient le « visa » de l'adulte (Escoffier 2008, Kastner 2008). Le *styling*, quant à lui, est utilisé pour se protéger des contrôles policiers : s'habiller correctement permet de se faire passer pour un étudiant au Maroc (cette tactique est utilisée autant par les femmes que par les hommes – Alioua 2003).

¹³² Rencontre juillet 2007.

Si le corps est objet de violences, il est donc aussi une ressource. K. Kastner (2008), concernant les migrantes nigérianes, parle d'un véritable « capital corporel » mis en place dans la migration : « *Les possibilités féminines d'agir dans le contexte migratoire sont étroitement liées au corps de chaque migrante, en tenant compte de deux dimensions du corps : le corps et la corporéité ; ou bien le fait d'“avoir” un corps et le fait d'“être” un corps, qui ne sont pas toujours séparables.* »*. La beauté et le *styling*, assure K. Kastner, augmentent le capital « corps » notamment pour celles qui assument le travail du sexe, plus rentable que les emplois salariés habituellement réservés aux migrantes. Elle précise d'ailleurs que la plupart du temps, ces femmes savent qu'elles vont travailler dans le secteur de la prostitution une fois en Europe et certaines voient un avantage certain à être femme puisque leur migration peut être financée, contrairement à celles des hommes.

Cette protection dont les femmes cherchent à bénéficier prend donc différentes formes et permet d'éviter une partie des violences. Bien qu'elles suivent les mêmes itinéraires et s'arrêtent dans les mêmes étapes que les hommes, le voyage des migrantes s'organise de manière différente pour celles qui sont « prises en charges » par les réseaux liés à la prostitution et dont le voyage a été financé en vue de leur insertion dans le marché du sexe. (Je reviendrai sur ce point dans le chapitre 12.3).

Ces différents dispositifs de passage s'arrêtent-ils aux portes de l'Espagne, censée représenter l'Europe, la démocratie, la force de la loi ?

11.3 Les camps autogérés de migrants¹³³

Les migrants qui choisissent de passer par les enclaves de Ceuta et Melilla déposent presque systématiquement une demande d'asile au commissariat, afin d'éviter les « *expulsions clandestines* » (Amnesty International 2005 : 16). Par la suite, ils séjournent dans les CETI, dont ils peuvent sortir durant la journée. Si leur demande est refusée, ils risquent l'expulsion – certains se feraient illégalement expulser bien que leur

¹³³ L'organisation peut différer quelque peu d'un camp à l'autre, mais les éléments présentés ici sont communs à tous.

demande ait été acceptée (AI : 18-20). Ceux dont la demande est acceptée et ceux dont la demande a été refusée, mais qui sont jugés vulnérables,¹³⁴ reçoivent une autorisation de séjour et sont transférés en péninsule où ils sont pris en charge par des ONG. S'ils ne peuvent être expulsés – parce qu'il n'existe pas d'accord de réadmission avec leur pays ou parce que le Maroc ne les accepte pas, en dépit de l'accord signé en 1992 –, ils reçoivent un ordre d'expulsion, mais sont également transférés en péninsule. C'est alors de leur propre chef qu'ils doivent quitter le territoire espagnol. Évidemment, beaucoup se gardent bien d'obéir à cette injonction et préfèrent rester en situation irrégulière, en Espagne ou, par la suite, dans d'autres pays européens. Cependant, précise AI, les gardes civils ne respectent pas toujours les lois et refoulent régulièrement des migrants au Maroc sans que leur situation ait été examinée. Suite aux renforcements des grillages séparant ces enclaves espagnoles du Maroc, cette voie de passage s'est peu à peu fermée.

11.3.1 Les « attaques » des grillages de Ceuta et Melilla

Depuis 2000 et la création d'un système de « sécurité » entourant les enclaves de Ceuta et Melilla (chapitres 7 et 10) des « camps » regroupant les migrants en attente de passer se sont formés au Maroc, à proximité des enclaves, en pleine nature : dans la forêt de Bel Younech (près de Ceuta) et dans le mont Gourougou (près de Melilla). En 2003, le Maroc adopte une loi sur « l'entrée et le séjour des étrangers au Maroc et l'émigration et l'immigration irrégulière », allant à l'encontre de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948), qui garantit à chacun le droit de quitter son pays. À partir de 2004-2005, la répression marocaine se durcit et les rafles augmentent – lesquelles coïncident généralement avec les visites officielles européennes et espagnoles. Ainsi, en janvier 2005, la visite du roi d'Espagne, Juan Carlos I de Bourbon – lors d'une rencontre portant sur l'immigration clandestine – s'accompagne dans le mont Gourougou de rafles dont l'ampleur, d'après Médecins Sans Frontières (2005), est sans précédent : 1200 membres des forces de sécurité marocaines, 25 véhicules tout terrain, 3

¹³⁴ La loi 4/2000, amendée par la loi 8/2000, autorise (art. 31.3) les permis temporaires de résidence pour raisons humanitaires et autres circonstances exceptionnelles. Concrètement, il s'agit souvent de femmes enceintes ou avec des enfants en bas âge. Sur la notion de « vulnérabilité », voir J.A Bustamante (2010).

hélicoptères et la garde de la cavalerie sont mobilisés. Par la suite, la gendarmerie installe un campement à l'entrée du mont. En février 2005, des rafles ont lieu dans la forêt de Bel Younech – où stationnent dès lors des membres de la gendarmerie – et en septembre, dans les villes de Rabat et de Casablanca. Ces rafles, qui précédaient un Sommet, à Séville, des premiers ministres espagnol et marocain, sont suivies de déportations systématiques vers l'Algérie.

C'est-à-dire que durant tout ce temps, les migrants avaient de plus en plus de difficultés à se ravitailler, à entrer et à sortir des camps. Les rafles de septembre faisaient suite à des tentatives de passage du grillage de Melilla, par des groupes de migrants numériquement importants. La tension accumulée atteint son paroxysme à l'automne 2005. Voyant leurs possibilités de passages se réduire ; voyant s'approcher l'hiver – qui rend les conditions de vie en forêt encore plus dures – et écoutant des rumeurs de rafles ; les migrants tentent en quelque sorte leur dernière chance avec des « attaques massives » (Pian 2008a, 2009 ; Migreurop 2006).¹³⁵ Elles ont lieu dans la nuit du 28 au 29 septembre à Ceuta – soit la nuit précédant le jour même du sommet – et dans la nuit du 5 au 6 octobre à Melilla. Les passages des migrants et les violences exercées par les représentants de l'ordre de part et d'autre de la frontière – qui font plusieurs blessés et une dizaine de morts (La Cimade 2005 ; Migreurop 2006) – font la une de la presse nationale et internationale. Les passages, qui jusque-là s'effectuaient la nuit, en petit nombre et de manière régulière, réunissaient alors des groupes bien plus nombreux. C'est pourquoi médias, politiques et associations ont parlé d'« attaques massives », le terme « attaque » étant utilisé par les migrants eux-mêmes pour signifier leur escalade des grillages.

À la suite de ces attaques, des rafles ont à nouveau lieu dans tout le pays et les forces marocaines refoulent les migrants dans la zone désertique située entre le Maroc et l'Algérie, mais aussi vers le désert mauritanien. Ces refoulements sont rapidement

¹³⁵ Les attaques avaient déjà été évoquées, mais refusées par la majorité à Bel Younech ; ceux qui y étaient favorables étaient allés à Gourougou où le terrain, plus plat, se prête mieux à cette tactique. Fin septembre, les migrants se sont décidés aussi à Bel Younech. A. Pian (2008a, 2009) précise que l'idée de mener une attaque massive faisait à nouveau débat, que le coordinateur et les *thiames* s'opposaient à l'idée d'un « mouvement général », mais qu'un soulèvement avait eu lieu : on les accusait d'avoir « mangé leur argent ». Parallèlement, des altercations avaient eu lieu avec les *Casques bleus*, qui avaient fini par abdiquer.

médiatisés pendant que des migrants sont enfermés dans des bases militaires situées dans le nord et le sud du pays. Le Sénégal, le Mali, le Cameroun, la Guinée et la Gambie organisent « le rapatriement » de leurs ressortissants depuis Oujda (à la frontière avec l'Algérie) et/ou Guelnim (à la frontière avec la Mauritanie) ; mais les Congolais, les Ivoiriens, les Sierra-Léonais, les Libériens et les autres ressortissants de pays en guerre sont simplement renvoyés vers Oujda, à la frontière entre le Maroc et l'Algérie¹³⁶. De son côté, l'Algérie organise des rafles (notamment dans les camps de Maghnia, à la frontière avec Oujda) et des refoulements à la frontière malienne. *« Simultanément, l'Espagne demande et obtient la réactivation d'une clause, jamais utilisée, d'un vieil accord de 1992 (l'accord de Malaga) par laquelle le Maroc s'engage à réadmettre toute personne ayant transité par son territoire. »* (Migreurop 2006 : 14)

Ces événements ont en quelque sorte marqué la fermeture de cette voie via les enclaves. Les itinéraires de passage vers l'Europe sont en effet modifiés avec l'apparition du phénomène des pirogues, en 2005-2006 (d'abord depuis la Mauritanie puis depuis le Sénégal), en direction des îles Canaries. Dans un même mouvement, l'Europe et l'Espagne commencent à rechercher la collaboration de la Mauritanie et du Sénégal et renforcent « les mesures sécuritaires » (patrouilles navales et aériennes au large du Maroc, de la Mauritanie, du Sénégal et du Cap-Vert ; financement européen pour surveiller les frontières et les « rapatriements » ; construction, au Sénégal et en Mauritanie, de centres pour migrants « refoulés ») (chapitre 7).

Ces événements, et ces passages en général, sont donc autant liés aux politiques étatiques qu'au mode d'organisation des migrants.

11.3.2 Une organisation sociale basée sur un modèle gouvernemental

Le mont Gourougou, près de la frontière avec l'enclave espagnole de Melilla, renfermait jusqu'en 2005 des *camps* semblables à ceux de la forêt de Bel Younech,

¹³⁶ Les migrants enfermés dans des bases militaires près de Guelnim entament une grève de la faim, mais l'action du HCR reste limitée (Migreurop 2006 : 14) – sans compter qu'il n'a pas accès aux migrants situés dans d'autres bases militaires au nord du pays. Les différentes bases militaires libèrent les migrants fin novembre : ils sont rapatriés par leurs pays ou rejetés à la frontière algérienne vers Oujda (Migreurop 2006 : 14-15).

frontière avec Ceuta, et de Maghnia en Algérie. Dans ces différents *camps* ou *ghettos* (les deux termes sont utilisés par les migrants), le même modèle d'organisation sociale est à l'œuvre. Il s'agit d'un modèle gouvernemental, qui vise la réussite d'un seul et même objectif : le passage clandestin de la frontière.

11.3.2.1 Territoire et droit d'entrée

Les migrations qui mènent à la « communauté d'itinérance » (Escoffier 2008), à cette rencontre de migrants qui se reconnaissent entre eux parce que tous partagent les mêmes épreuves et le même but, n'empêchent pourtant pas l'expression des différences et la mise en avant des identités nationales, linguistiques ou ethniques.

La division en « camp » s'établit selon des critères nationaux et/ou ethniques. Si la majorité des camps regroupent des migrants ressortissants d'un même pays, certains réunissent plusieurs nationalités appartenant à un même groupe ethnolinguistique,¹³⁷ d'autres fois, un même *camp* national est divisé en plusieurs camps régionaux. Madou (11.1.3) nous en donne un exemple dans son récit : il évoque le surnombre pour expliquer l'existence de deux camps correspondant au nord et au sud du Mali. Toutefois, on peut penser que cette division trouve également son origine dans les différends politiques – et ethniques – du Mali entre les régions du Nord et du Sud.¹³⁸

Ces « camps » réunissent des hommes et, dans une moindre mesure, des femmes et des enfants. Ils sont espacés les uns des autres et l'habitat – si tant est que l'on puisse le nommer ainsi – est constitué par tout ce que les migrants peuvent ramasser : plastiques, branches, ferraille, etc. Leur emplacement ne change pas, à moins d'une descente de la gendarmerie et qu'alors « *on fuit, on abandonne tout* ». Ainsi, lorsqu'un migrant arrive dans ces lieux, tout un chacun peut lui indiquer où se diriger pour retrouver ses

¹³⁷ Comme le montre A. Pian (2008a) avec les Haalpulaaren maliens, sénégalais ou guinéens dans la forêt de Bel Younech.

¹³⁸ Les peuples nomades et semi-sédentaires (les Maures, les Kountas et les Touaregs) sont situés dans les trois régions du nord du Mali (Gao, Kidal et Tombouctou). Ces trois régions représentent environ les deux tiers du territoire malien, mais ont une faible population. En mai 2006 (soit moins de deux ans après la migration de Madou) naît le mouvement rebelle touareg « Alliance démocratique du 23 mai pour le changement », qu'accompagne un soulèvement à Kidal et Ménaka. Cette Alliance participe aux Accords d'Alger du 4 juillet 2006, qui fixent les modalités du développement au nord du Mali, mais elle ne déposera les armes qu'en février 2009.

compatriotes ; à moins qu'un guide – en rapport avec au moins un chef de gouvernement – l'y ait directement amené.

« Tu demandes aux gens que tu as trouvé. Si tu tombes par exemple dans le camp des Ghanéens, ils vont te demander de quelle nationalité tu es, tu dis que tu es Camerounaise, ils vont t'amener au camp des Camerounais, où ils vont t'appeler quelqu'un des Camerounais. » (Noël)

L'entrée dans un *camp* suppose le paiement d'un « droit d'entrée » d'un montant d'environ 50 euros. Ainsi, chaque migrant, au titre de son identité nationale, fait partie d'un *camp*, dépend d'un *chef du gouvernement* et doit se plier aux règles collectives du groupe auquel il appartient.¹³⁹

11.3.2.2 Les institutions politiques et judiciaires

Chaque *camp* possède un gouvernement qui organise la vie quotidienne de ses ressortissants à travers ses institutions et ses lois. Le gouvernement comprend un *chef du gouvernement* (appelé aussi *chairman* chez les anglophones ou *thiaman* chez les Sénégalais) et des ministres, mais aussi un corps de police. En font généralement partie les migrants ayant le plus d'expérience migratoire.¹⁴⁰

Il existe aussi parfois des organisations supragouvernementales. A. Pian indique qu'à Gourougou comme à Maghnia, un « président de l'Union africaine » est choisi parmi les *thiamen* pour une période de trois mois, et qu'à Bel Younech, la fonction de coordinateur n'est assumée que par un « doyen » (qui supervise l'ensemble des *thiamen* et assume la fonction d'arbitre en cas de conflits). À Gourougou, il existe en plus une autre organisation, appelée l'« ONU », composée de l'ensemble des « *chefs de gouvernements* » et de plusieurs membres de chaque corps de police. Ensemble, ils élisent le président de l'« ONU » pour trois mois et le poste doit « tourner » afin d'éviter

¹³⁹ A. Pian (2009) précise qu'à Bel Younech, un migrant ne peut rejoindre un autre groupe que celui qui lui a été attribué sans l'avis du *thiaman*. Dans ce cas, le droit d'entrée ou « droit de ghetto » sera divisé entre les deux *thiamen* concernés. Toutefois, le premier *thiaman* conserve un droit de regard et peut intervenir en cas de dispute concernant ledit ressortissant.

¹⁴⁰ Concernant les *chairmen* de Maghnia, Madou m'assure qu'ils sont élus au suffrage universel ; au contraire, S. Ferhi (2008) estime qu'ils s'imposent. Il est possible que les modes d'élections diffèrent d'un camp à un autre.

l'hégémonie d'un « *camp* » : une même nationalité ne peut pas être au pouvoir plus de 6 mois.

« Il y a la police camerounaise, la police biafraise, la police ghanéenne... tous ces gens-là se réunissent, chaque pays envoie peut-être trois ou cinq personnes, et pour tous les pays y'a qu'une seule personne qui commande. Cette personne-là doit commander pendant trois mois, après on le change, on met un autre. Si c'est un Malien qui commande pendant trois mois, l'autre qui arrive, c'est un Biafrais. »
(Thierry, jeune camerounais)

Cette « *ONU* » aurait pour fonction de résoudre les conflits qui pourraient survenir entre les différents *camps* (des conflits ont sans doute été suffisamment importants pour conduire à la mise en place de ce système de prévention). De la même façon, dans la forêt de Bel Younech, des « *casques bleus* » sont postés et regroupent une quarantaine de Subsahariens (environ trois personnes de chaque nationalité). « *La création de Casques bleus a eu lieu après un affrontement très violent entre migrants. Depuis lors, en cas de conflit, les "Casques bleus" sont censés soumettre le litige au coordinateur et les thiamen sont tous convoqués afin de statuer sur la question.* » (Pian 2008a : 17) En revanche, rien ne semble indiquer qu'une telle organisation existe à Maghnia.

En plus de ces organisations gouvernementales et supragouvernementales, les migrants ont également mis en place des institutions judiciaires. Ceux qui ne respectent pas les règles peuvent être jugés, selon la faute commise, soit par un « *tribunal* » national soit par un « *tribunal* » international. Ce dernier se compose de la police de l'ONU, du président et du premier ministre du gouvernement dont ressort le présumé coupable – ces derniers étant chargés de le défendre. Les fautes jugées sont celles relevant du non-respect des règles de vie communes (entre *camps*) ou des règles d'*attaque*. S'il est reconnu coupable, le migrant est emprisonné ou bien condamné à des « *coups de fouet* » ou à l'obligation d'aller puiser de l'eau. Les conflits internes aux camps sont quant à eux réglés par le *tribunal* du camp :

Thierry : Chaque pays a son gouvernement. Quand tu commets une bêtise, on appelle la cour, on regarde le problème, on juge, si on voit que tu as tort, bon...

P. : C'est quoi, les « bêtises » ?

Thierry : La malhonnêteté... si tu as essayé de voler, de bagarrer, ou prendre un couteau en faisant comme si tu vas blesser quelqu'un, les injures, tout ça... Au niveau de la barrière aussi.

Ainsi, tout comportement remettant en cause l'ordre et l'équilibre établis à l'intérieur d'un *camp*, ou entre les *camps*, est voué à être jugé et puni.

11.3.2.3 L'organisation de la vie quotidienne et les rapports avec l'extérieur

L'établissement de règles collectives vise à éviter ces comportements, à assurer l'ordre et la vie quotidienne dans un environnement hostile. La précarité des conditions de vie désarçonne les nouveaux venus. Il s'agit d'une nouvelle épreuve qui, comme les précédentes et comme celles à venir, amène les migrants à s'interroger sur la justesse de leur choix.

« Ça m'a beaucoup surpris, la manière de vivre, le comportement... Pour manger, tu es obligé de chercher dans la poubelle. On ne vit pas bien, tu vois les gens, c'est comme si c'était Tarzan. On est ici en brousse, avec tous les animaux là. Bon, tu es dépassé, tu te dis vraiment que tu ne sais même plus si ton avenir, c'est le même avenir que tu avais quand tu étais au pays. Tu ne sais même plus où tu te trouves. Bon, petit à petit, les choses ont changé, tu n'as plus goût... » (Thierry)

S. Ferhi, à propos des camps de Maghnia, indique que le rôle du *chairman* est aussi de « veiller à ce que chaque membre du groupe participe aux tâches quotidiennes. Entre les courses, la préparation des repas, l'entretien du ghetto, le ramassage du bois, l'approvisionnement en eau. Chaque clandestin a une activité selon un calendrier rotatif. Tous les deux ou trois jours en fonction du contexte, vers 18 h les membres du ghetto se réunissent autour de leur chef pour faire le bilan de la journée et discuter des mesures à prendre. C'est lors de cette réunion que sont réparties les tâches de l'ensemble des membres du ghetto. » Madou (11.1.3) est admiratif de cette organisation qui, outre la constitution de *gouvernements*, comprend la mise en place de cafés et petits restaurants (où s'opère la revente de produits achetés à des commerçants locaux), d'une mosquée et de la *Tabaski*¹⁴¹, mais aussi des cotisations effectuées pour payer la

¹⁴¹ Fête de l'Aïd.

nourriture commune¹⁴² et enfin de la possibilité de trouver des médicaments pour les malades.

À Bel Younech, une « loi de la forêt » ou « loi collective », définit les droits et les devoirs de chacun (Pian 2008a) : *« Écrite par un collège de thiamen et promulguée par le coordinateur à la fin des années 90, cette règle n'a pas été fondamentalement changée depuis, bien que des amendements aient été ajoutés afin de l'adapter aux évolutions de la situation migratoire. Sa fonction est double : non seulement elle structure le milieu de l'intérieur, mais de plus, elle le protège de l'extérieur. »* Des codes de conduites sont établis pour l'ensemble des *camps*, de plus, *« certaines limites sont imposées aux pratiques autorisées afin de préserver la marge de tolérance concédée par les autorités marocaines »* (par exemple, les altercations physiques sont punies de 15 jours d'exclusion, et il est interdit de siffler, car ce signal ne doit être utilisé qu'en cas de danger, des tours de garde étant effectuées). L'auteure précise que cette *loi* réglemente en outre l'accès des observateurs extérieurs qui requièrent l'avis préalable du *thiaman* et du *coordinateur*. Les migrants que j'ai rencontrés en Péninsule ou à Melilla m'ont indiqué que des ONG leur apportaient nourriture, médicaments, couvertures, ou encore, du plastique pour se fabriquer des tentes. Parfois, des particuliers issus de la population locale venaient eux-mêmes leur offrir quelque chose. Mais ces *camps* attirent aussi les journalistes, dont l'action n'est pas toujours bien vue. Thierry, depuis son passage au Gourougou, ne les apprécie guère :

« Ils prennent pour eux, ils sont intéressés, ils disent qu'ils viennent pour aider, mais en fait c'est pas vrai. » Je lui fais remarquer que chacun aide à sa manière et que rendre publique une situation peut contribuer à une mobilisation politique et, à terme, aider ceux qui la vivent. Thierry partage cette idée, mais ne l'applique pas aux journalistes rencontrés au Gourougou, qu'il assimile à des « mouchards ». D'après lui, il existe une coïncidence entre les jours des interviews et la présence policière à la « barrière », il suppose que les journalistes – marocains ou étrangers – communiquent des informations à la police. (Journal de terrain 2007)

¹⁴² S. Ferhi (2008) indique que ces cotisations se font selon les moyens de chaque clandestin afin de permettre la prise en charge des plus démunis.

A. Pian (2008a : 16) distingue deux modes de socialisation dans les *camps* de Bel Younech : la *loi* écrite de la forêt et les « recommandations » dont la transmission s'effectue oralement ou par imitation « *en fonction de l'expérience de chacun et des affinités qui peuvent se créer* ». ¹⁴³ Les *camps* sont en effet des lieux où les migrants subsahariens se retrouvent, se concentrent, échangent des informations et commentent leurs espoirs et désespoirs. Comme dans tous les lieux de réunion qui implique une présence durable et le partage d'une expérience forte, les migrants tissent des liens personnels plus soutenus. Thierry, qui est resté 8 mois au mont Gourougou, raconte :

« *C'est à Gourougou qu'il y a beaucoup de nationalités qui sont sur place. Quand tu arrives sur place, ceux qui t'ont connu en cours de route, ceux qui t'ont connu à Tamanrasset, c'est là où, bon, parce que tu ne fais rien de la journée, seulement dormir, à part la nuit pour aller attaquer, revenir, ceux qui font les commentaires, ceux qui pensent à l'avenir, etc. C'est là où on s'est connu comme des amis.* »

Malgré cette organisation, des conflits parfois violents peuvent survenir, constatent A. Pian (un *camp* s'est approprié des ressortissants d'une autre nationalité afin de leur soutirer de l'argent) et S. Ferhi (un *camp* a accusé un autre d'avoir volé du bois pour se chauffer). « *Lorsque les intérêts de chaque réseau reprennent le dessus, les limites de cette bonne entente sont visibles : la loi du plus fort tend alors à reprendre ses droits (même momentanément) sur la régulation morale instituée. (...) des répliques sont préparées lorsqu'il y a tentatives d'appropriation et de détournement du pouvoir organisationnel par un réseau en position plus ou moins dominante* » (Pian 2008a : 20) L'auteure évoque deux principes de ripostes : le droit de réparation (subordonné à l'appréciation des *thiamen*) et le droit d'un gouvernement sur les passeports nationaux de ses ressortissants.

Les migrants doivent donc jongler finement entre la nécessité d'ouvrir leurs *camps* aux gens susceptibles de les aider et l'impératif de rester discrets. Bien avant les « attaques massives » de 2005, leur présence, que ce soit au Maroc ou en Algérie, était parfaitement connue de la population et du gouvernement marocain. Leur organisation

¹⁴³ Les migrants, nous dit-elle, apprennent ainsi à camoufler leurs effets personnels dans un trou creusé dans la terre, car les gendarmes ont l'habitude de piller, voir de brûler ce qu'ils trouvent. Couverture, téléphone et repère moral (bible, coran, chapelet) font partie des affaires dont ils ne se séparent pas.

permet de maintenir un certain ordre et d'offrir à tous une certaine sécurité, non seulement entre eux, mais aussi par rapport à l'extérieur – tout conflit interne étant susceptible de nuire à l'objectif commun, le passage.

11.3.3 Le passage de la frontière

Nous avons vu à travers le récit de Madou (11.1.3) qu'à Maghnia, chaque *gouvernement* dispose d'un *correspondant* à Rabat – lequel est en contact avec les passeurs marocains – et que les *migrants-passeurs* (Alioua 2003), à chaque étape, financent leur propre migration grâce à leur rôle d'intermédiaire.

Dans les *camps* de Gourougou, cette fonction de passeur se fait sous d'autres modalités en raison, sans doute, de la spécificité de la frontière à traverser. Il s'agit d'une frontière directe avec l'Union européenne et seul un grillage sépare l'espace marocain de l'enclave espagnole. Les *attaques* se font la nuit, par petits groupes. Les migrants, ayant construit au préalable une échelle en bois, escaladent le grillage. Dès l'arrivée des gardes, ceux qui n'ont pas réussi à passer se retranchent dans les broussailles.

« Pendant qu'on pose les échelles, il n'y a pas de policiers, mais lorsqu'on commence à monter, si un mirador nous voit, ils vont siffler, avant que les autres n'arrivent, il y en a qui ont eu la chance de passer. Et puis les autres partent, parce que si on nous arrête, on risque notre peau. Si on m'arrête, on me renvoie à Oujda, et de Oujda, maintenant il faut que je retrouve l'argent. » (Noël)

La gendarmerie les renvoie à la frontière avec l'Algérie, prend leur argent et parfois même leurs vêtements afin qu'ils ne remettent pas les pieds au Maroc. Comme à chaque épreuve, presque tous s'en remettent à la volonté divine : *« C'est Dieu qui décide si tu rentres ou pas »*. (Durant la période où Noël essayait de rentrer à Melilla, en 2005, sur un groupe de 6 personnes, environ 2 réussissaient.) Les préparatifs et les modes de passage (prières et ordre de passage) visent à donner à chacun la force et le courage nécessaires pour affronter l'épreuve du grillage. C'est aussi cela que facilite la séparation en camps – ou *« clans »*, comme les nomme Noël –, car il serait plus facile de s'entendre et de communier avec les siens.

Noël : Il ya la solidarité à ce moment-là, bien sûr [NDA : durant la traversée du désert] vous marchez ensemble. C'est quand vous réussissez à arriver ici, à la

frontière, bon, la frontière maintenant y'a des clans, les Ghanéens vont avec les Ghanéens, les Béninois ils vont du côté des Béninois, les Camerounais vont avec les Camerounais [...] Pour te protéger de l'ennemi. Si tu es Malien, tu vas aller chez les Maliens, tu vas te réunir, tu te rassembles avec les gens [...] parce que quand vous avez atteint déjà la barrière, étant la destination, la barrière, et vous êtes à la barrière, tu ne peux plus avoir les mêmes idées que le Camerounais. Le Camerounais peut plus avoir les mêmes idées que les Béninois. Le Béninois aura besoin d'un Béninois pour avoir les mêmes idées.

(silence)

P. : Quelles idées ?

Noël [se met à rire] : Il aura besoin d'un Béninois pour avoir les mêmes idées... c'est... c'est comme une méditation. Pour méditer, tu peux pas méditer avec un Camerounais, parce que vous êtes pas de la même nationalité ; pour aller à la barrière, tu vas méditer avec un Béninois.

P. : Mais méditer ça veut dire... ?

Noël : La concentration, se concentrer pour aller à la barrière.

Son ami Béninois : Tu fais la prière, comment marcher, comment on va faire pour rentrer...

Noël : Tu t'en vas risquer ta vie.

P. : Parce qu'on se sent plus fort si on est avec des gens du même pays ?

Noël : Si, si, si, parce que les cultures sont les mêmes, la manière de réfléchir est la même, alors maintenant, s'ils ont déjà fait le programme qu'ils vont aller attaquer la barrière tel jour, si vous n'êtes pas de la même nationalité, ça peut amener des conflits pour décider du jour et de la manière.

Son ami : C'est une question de nombre aussi, parce que c'est plus facile de prendre une décision quand tu es un petit groupe.

La force du regroupement par nationalité ou groupe ethnique est parfaitement lisible dans cet extrait. Il s'agit d'une facilité organisationnelle, mais aussi d'un outil psychologique et spirituel. De la même façon, l'attaque du grillage est organisée de telle sorte que la volonté de réussite de chacun s'en trouve renforcée :

« On fait un groupe. Avant de partir, on fait la prière, on décide quelle est la tête du groupe et c'est lui qui doit monter en premier, quand on part avec l'échelle et dès qu'on la pose. Avant d'aller à la barrière, on rassemble les esprits pour réussir, parce qu'on part pour réussir. [...] Quand il nous parle, on doit comprendre ce qu'il nous

dit, on a élu une personne, c'est lui qui doit nous diriger. [...] Dès que lui, il monte, alors on peut passer, parce que quand il monte, il donne le courage aux autres. On prend pas n'importe qui, on choisit quelqu'un qui est courageux, parce que c'est risqué. Si la police nous arrête, c'est des problèmes. Mais il faut quelqu'un qui donne du courage aux autres [...] il faut vite faire. » (Thierry)

On peut supposer qu'ici, encore, la multiplicité des tentatives confère une expérience qui mène, au bout d'un certain temps, à passer devant.

Lorsque c'est toute une famille qui doit passer, la priorité est donnée à la femme et à l'enfant – l'homme passant en dernier. Cet ordre ne s'explique pas tant par le fait que les personnes les plus « vulnérables » ont plus de chances de rester en Europe, que par la volonté de les protéger des dures conditions de vie dans la forêt et du froid de ses nuits. La *Guardia Civil* serait, au dire des migrants rencontrés, bienveillante envers les femmes accompagnées d'enfants et particulièrement envers les femmes enceintes. Au contraire, le passage d'un homme dépendrait davantage de « *la chance* » ou de la protection divine. C'est ainsi que des familles se retrouvent séparées pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. D'une certaine façon, on peut considérer que le passage à la frontière est aussi le résultat d'une négociation avec les détenteurs de la force publique :

Exemples de tractations à la frontière melillense

Noël voyageait depuis le Cameroun avec sa femme. Ils ont mis 4 ans à arriver jusqu'au Gourougou, avec leur fils né en Algérie et un enfant à venir. Il n'a réussi à passer à Melilla que 6 mois après sa femme (qui a accouché deux semaines après être passée)¹⁴⁴, mais alors cette dernière avait déjà été transférée depuis le CETI jusqu'en Péninsule. Ce n'est qu'un an et demi plus tard qu'il a pu la rejoindre à Madrid, et voir pour la première fois son deuxième enfant. Lors de notre entretien, Noël me raconte les tractations qui ont eu lieu lors de leur passage. « *Quand tu viens avec ta femme, tu dois d'abord chercher que ta femme traverse, tu fais toutes les formes possibles pour qu'elle traverse. Et*

¹⁴⁴ « La guardia l'a pris, tellement qu'elle était enceinte, on l'a amenée directement à l'hôpital pour faire les examens, voir si le bébé n'a pas eu de choc » – précise Noël.

lorsqu'elle a déjà traversé, tu peux envoyer l'enfant. Et quand il y a l'enfant déjà, il y a les miradors et quand ils te voient, ils vont siffler. Et quand ils sifflent, toi, tu redescends déjà et puis tu rentres en forêt. L'enfant reste à l'intervalle, la Guardia Civil vient pour l'aider. [...] Si c'est un homme qui se retrouve au milieu, ils vont te discuter avec les Marocains. » D'après Noël, un homme coincé entre les deux grillages, c'est-à-dire « à l'intervalle, en terrain neutre », peut faire l'objet d'une discussion entre la Guardia Civil et la gendarmerie marocaine, pour savoir de quel côté de la frontière il restera finalement. « Tant que tu es au milieu [...], la Guardia Civil est censée te protéger. D'après la loi, elle est censée te protéger. Même si on va te faire retourner, tu dois d'abord venir au camp [NDA : Il fait ici référence au CETI]. [...] Quand tu traverses, si c'est la Guardia qui vient, ils t'ouvrent la barrière et ils t'arrêtent. Mais si c'est les Marocains qui t'attrapent, la Guardia va discuter [et] va essayer d'intervenir pour toi. » Être pris par la gendarmerie marocaine peut conduire à subir des violences – lesquelles ne sont pas non plus inexistantes du côté de la Guardia Civil. L'ami béninois de Noël, présent lors de l'entretien, est sur ce point explicite : « La gendarmerie des Marocains va te demander : “Est-ce qu'on te tape, et après on te laisse, et tu essayes de rentrer encore ? [...] Soit on va te renvoyer à Oujda, soit on te tape, ça dépend de toi maintenant. Si tu veux qu'on te tape, on va te taper bien, et on te laisse [...], mais on va te taper si bien que si tu n'as pas le courage, tu ne vas pas essayer de rentrer encore. Tu vas rentrer à Oujda ou à Rabat toi-même !” »

Noël et son ami béninois ne parlent pas de règles de passages, mais bien de leur expérience personnelle. Ils sont passés peu de temps après les « attaques massives ». Ils ont passé plusieurs mois au Gourougou avant de réussir et ont fait plusieurs allers-retours à Oujda (l'ami béninois en a fait quatre). Ils avaient du mal à y entrer en raison du barrage que la gendarmerie avait installé au bas du mont ; mais les gardes civils étaient sans doute aussi plus conciliants en raison de la récente médiatisation des passages et des violences qui les avaient accompagnées, tandis que la dureté du comportement de la gendarmerie marocaine correspondrait au renforcement de la répression envers les migrants dans tout le pays. C'est en effet à partir des « attaques massives » que les migrants tentant le passage par les enclaves ont fait l'objet d'un

véritable « ping-pong humain » (Migreurop 2008). Expulsés à la frontière maroco-algérienne, les migrants sont aussitôt chassés, souvent violemment, par les militaires algériens et reprennent alors la route en direction de Rabat, Nador ou Bel Younech. S'ils sont à nouveau arrêtés, ils sont à nouveau renvoyés. Ici, l'argument du « courage » réapparaît dans la bouche des gendarmes marocains : leurs coups constituent une mise à l'épreuve dont la réussite donne droit à une deuxième tentative de passage, sans passer par « la case refoulement » (« *on te laisse* »).¹⁴⁵ Seuls les courageux essayent encore et encore. C'est le message que leur donnent, à la frontière, ces gendarmes qui s'amuse alors à prendre un nouveau rôle : celui de testeur de courage, à coups de pieds, de poings et de matraques... Mais même à cette époque, l'escalade du grillage ne constitue pas l'unique mode de passage vers les enclaves : il est aussi possible de payer 1000 euros aux gardes civils pour cisailer le grillage, comme nous le verrons en écoutant le récit de Dianco (13.2).

Les migrations subsahariennes qui passent par la route transsaharienne en direction de l'Europe se font par étapes et reposent sur une organisation complexe. Les informations circulent à l'intérieur de réseaux de migrants qui s'organisent de manière collective de sorte à former une « chaîne » reliant entre elles les étapes du parcours. Une multitude d'intermédiaires facilitent leur passage à chaque frontière ainsi que leur vie quotidienne à chaque étape. Ces intermédiaires sont des autochtones – simples citoyens, policiers ou gendarmes –, mais aussi des migrants, qui tirent leur rôle de passeur de leur ancienneté et de leur expérience et qui financent, grâce à cela, leur propre migration. Il ne s'agit donc pas d'une organisation générale et unique, qui serait hiérarchique et structurée, mais de différents réseaux qui s'emboîtent les uns aux autres, reliant sur plusieurs pays les migrants et les autochtones, les voyageurs et les sédentaires. Dans ce type de migration, les migrants doivent constamment prendre des initiatives, apprendre peu à peu à se mouvoir dans ce nouveau monde de la clandestinité, étudier les différentes

¹⁴⁵ On retrouve ici, comme dans le passage par la mer en pirogue, l'idée que seuls les braves persistent et passent en Europe, comme s'il fallait la mériter, comme s'il s'agissait d'un prix à gagner.

possibilités (de route, de travail, etc.) qui se présentent à eux, peser leurs risques et faire des choix. Cela, ils le font depuis le départ puis continuellement, tout le long de leur migration. Les étapes leur permettent précisément d'obtenir de nouvelles informations, de se reposer et de reconsidérer leurs choix premiers ; c'est là que leur organisation collective prend forme. Populations en déplacement, relégués dans des espaces à la « marge », ils constituent des « foyers » dans les « ghettos » des villes centrales, et des « camps » aux abords des frontières. Non seulement ils rendent ces espaces habitables et mais ils sont en outre des lieux de sociabilité très dense et de résistance – à l'image de ce que M. Agier (2008a et b) a décrit pour les camps de réfugiés. Ici, la résistance se fait notamment par l'ouverture de « brèches » permettant la circulation, les anciens marquant le pas des migrants suivants.

Ainsi, caractériser l'ensemble de ces réseaux de « mafieux » reviendrait non seulement à homogénéiser l'hétérogène, mais aussi à évacuer le fait que ce que l'on appelle « mafia » peut également être considéré comme un réseau d'aide. La frontière entre solidarité et caractère mafieux est en effet loin d'être claire. Madou, par exemple, qualifiait de véritablement « mafieux » uniquement les personnes qui choisissaient de faire du passage clandestin leur activité principale ainsi que les fonctionnaires corrompus. Par ailleurs, si l'on associe le « caractère mafieux » à la violence, force est de constater que si celle-ci existe tout au long du chemin, elle n'est pas utilisée de manière systématique et semble surtout relever de décisions individuelles. Elle serait particulièrement présente dans l'expérience des femmes, qui sont de fait peu nombreuses à emprunter la route transsaharienne. Afin de s'en protéger, les migrantes ont recours à différents stratagèmes et notamment à la protection d'un homme (mari ou assimilé) ou d'un réseau. En effet, si certaines voyagent de manière autonome, d'autres sont prises en charge et contractent une dette : leur voyage est financé par une tierce personne en vue de leur insertion dans le travail du sexe. Mais leur vie dépendrait alors de leur valeur marchande. La plupart de ces migrants font donc preuve d'un savoir-faire extraordinaire face à l'adversité d'un tel voyage. Pour autant, on ne saurait tomber dans une vision romantique de leur passage. Les violences que les migrants subissent

viennent tant de l'extérieur (gendarmes, population autochtone, etc.)¹⁴⁶, que de l'intérieur (vols, coups et viols entre migrants, abandon dans le désert de ceux qui n'ont pas la force de marcher). Par ailleurs, la solidarité qui s'exprime entre eux relève de la « coopération » (Alioua 2003) ou de la « solidarité pragmatique » (Pian 2009)¹⁴⁷. Celles-ci possèdent un caractère transitoire, elles n'existent que dans la mesure où elles servent l'intérêt de chacun, le projet individuel, mais commun à tous : passer en Europe. Les solidarités désintéressées seraient donc elles aussi le fruit de relations personnelles et individuelles.

Le choix du mode de passage en Europe se base sur une évaluation en termes de coûts et de risques. Les grillages de Ceuta et de Melilla étaient, jusque fin 2005, des voies gratuites et relativement peu dangereuses jusqu'à ces dernières années. Mais l'adaptation au contexte politique étant nécessaire, ces choix évoluent : les migrants ne prennent la voie de leurs prédécesseurs que tant qu'elle fonctionne. Dans tous les cas, le voyage est extrêmement dur. Certains y restent, d'autres remettent leur projet d'Europe à plus tard et décident de tenter leur chance en Afrique, dans un autre pays que le leur, rejoignant alors d'autres migrants qui n'avaient pas l'Europe en tête. Pour certains, le voyage commence à partir du désert. Il s'agit en effet d'une barrière naturelle éprouvante physiquement qui, de plus, symbolise le passage de l'Afrique noire au Maghreb, à partir duquel les migrants subsahariens font l'expérience d'une forte altérité. Pour d'autres, le voyage commence véritablement à partir de Maghnia, c'est-à-dire à partir du premier endroit où se trouvent les camps autogérés de migrants. Si l'« aventure » ne commence pas au même endroit pour chacun, c'est que pour tous, elle ne commence qu'au moment où un choc se produit, où les difficultés apparaissent « vraiment », où l'on découvre le sentiment d'avoir frôlé la mort.

Les chercheurs qui ont fait du terrain dans ces « étapes » se sont demandés, chacun à leur manière, comment qualifier le plus justement possible cette organisation collective

¹⁴⁶ Les migrants subsahariens que j'ai rencontrés en Espagne et qui sont passés par cette route ont comme pire souvenir celui du Maroc, parce qu'il leur est difficile d'y travailler et que c'est là qu'ils expérimentent la plus profonde altérité.

¹⁴⁷ L'auteure reprend une notion de R. Breton (1994), pour qui la solidarité pragmatique repose sur le fait « qu'il serait plus facile de faire certains gains, de réduire ou d'éliminer certains obstacles ou de triompher de certaines oppositions s'il y a effort collectif ».

des migrants. Si chaque « camp » ne peut être assimilé à une communauté en raison de son instabilité (Pian 2009) ; le sentiment de partager les mêmes épreuves et le fait de se savoir dépendants les uns des autres participent à un processus d'identification et à l'établissement de règles collectives, ce qui autorise à parler de « communauté d'itinérance » (Escoffier 2008) ou de « collectifs » (Alioua 2003). À mon sens, il convient surtout de distinguer les moments de mobilité à proprement parler, des moments d'étapes. Si les premiers réunissent des migrants de différentes confessions, nationalités et ethnies, l'organisation dans les étapes se fait généralement sur une base nationale. On peut d'ailleurs supposer que ces identités nationales se renforcent à l'approche de la frontière (« camps » de Maghnia à la frontière algéro-marocaine ; « camps » de Bel Younech et de Gourougou à la frontière maroco-espagnole).

12 Être « pris en charge » par les réseaux professionnels de passage

Si une partie des migrants font preuve d'initiatives et s'organisent collectivement de manière relativement autonome ; d'autres sont « pris en charge » par des réseaux « professionnels », qui organisent leur circulation depuis leur pays d'origine jusqu'aux frontières de l'espace Schengen, voire à l'intérieur même de cet espace. Les migrants n'ont alors pas à s'organiser entre eux tout au long d'un espace transnational, ni à monnayer leur passage à chaque frontière. Certains de ces réseaux fournissent même un service « passage plus emploi ».

V. Guiraudon (2008) estime que les politiques de fermeture des frontières et les politiques de lutte contre le « trafic » et « la traite » de migrants, non seulement ne protègent pas les victimes, mais conduisent à une « professionnalisation du trafic » et donc à une plus forte présence d'organisations criminelles dans les passages.¹⁴⁸ S. Laacher (2002) évoque ce type de réseau dans son étude réalisée à Sangatte en 2000-2002 : d'après lui, les migrants qui voyagent depuis l'Afghanistan, l'Iran et l'Irak en direction de l'Europe ne maîtrisent pas réellement leur migration et obéissent aux ordres de différents passeurs, sans jamais sortir de ce dispositif. F. Guillemaut (2007), à propos des stratégies des femmes en migration et des réseaux de passage impliquant le travail du sexe, montre que les femmes qui utilisent ce type de réseaux ne correspondent pas à l'image qu'en donnent les médias et les rapports des organisations internationales (OIM) et des ONG – soit des femmes qui seraient des victimes abusées et exploitées par des réseaux mafieux internationaux.

La difficulté d'accès à ces « réseaux professionnels » de circulation et de passage limite les possibilités de connaissance des chercheurs et favorise la reprise des images stéréotypées. Si l'accroissement des difficultés pour se rendre en Europe rend sans

¹⁴⁸ Elle rappelle à ce titre les travaux de P. Kwong (1997) et de D. Kyle et Z. Liang (2001) sur les réseaux de passage chinois vers les États-Unis et la France. Le prix du passage ayant augmenté et les familles étant dans l'incapacité de rembourser, même sous la contrainte, l'embauche sur place et l'exploitation du travail des migrants par des « sponsors locaux » permettent le remboursement de la dette. Ce système complexe autorise la menace sur la famille dans le pays d'origine et le contrôle du migrant plusieurs années après son arrivée.

doute de plus en plus nécessaire le recours à des organisations spécialisées, faute d'un accès direct à celles-ci, il s'avère au moins nécessaire de s'interroger sur la conception qu'en ont les migrants eux-mêmes. Qu'est-ce qu'implique, pour les migrants, le fait d'être pris en charge par des réseaux spécialisés ? Quels liens les migrants entretiennent-ils avec les membres de ces réseaux ? Dans quelles circonstances les violences surgissent-elles ? Afin de montrer la diversité des réponses possibles à ces questions, je présenterai trois exemples : les migrations sénégalaises en pirogue, en direction des îles Canaries ; les migrations marocaines dans le détroit de Gibraltar et enfin, l'expérience d'une migrante nigériane entrée en Europe par Londres, en avion, et dont la migration est liée au travail du sexe.

12.1 L'« express Sénégal » au cœur du tissu social

Encore rares sont les travaux qui décrivent le fonctionnement des réseaux de passage par pirogues depuis la Mauritanie ou le Sénégal jusqu'aux îles Canaries. En effet, beaucoup d'études se centrent soit sur les causes de ces migrations soit sur les politiques euro-africaines mises en place pour les contenir. Certains auteurs soutiennent la vision normative du « trafic d'êtres humains », mais ne s'interrogent pas sur la pertinence de cette désignation¹⁴⁹. Cette vision est partout renforcée par les images diffusées régulièrement la presse, qui montrent des migrants débarquant aux Canaries, exténués par le voyage ; ainsi que par les discours politiques et associatifs, qui rappellent le nombre croissant de morts et de disparus en mer. Sans vouloir nier le drame que constituent ces passages, ni même l'intérêt financier qu'ils représentent ; force est de constater que cette vision normative reflète mal la réalité sociale de ces passages.

12.1.1 La rumeur

D'après les migrants interrogés, les premières pirogues seraient d'abord parties de Nouadhibou, en Mauritanie. Cette ville était en effet un carrefour migratoire à partir

¹⁴⁹ C. O. Ba (2007) estime ainsi que « *les passeurs sont de véritables trafiquants d'hommes et de femmes* ». S'il évoque les « stratégies de contournement » des migrants, il présente leur départ comme conditionné à l'offre des rabatteurs.

duquel plusieurs voies migratoires, terrestres et maritimes, s'offraient à eux (Ba et Choplin 2005). Les auteurs estiment cependant que ces possibilités de passage, notamment les maritimes, étaient illusoires et les escroqueries nombreuses : la Mauritanie, zone de transit, ne serait pas pour autant une porte de sortie vers l'Europe. Quoi qu'il en soit, la mise en place des patrouilles côtières, suite aux relations bilatérales entre l'Espagne et la Mauritanie (l'accord de réadmission a été signé en 2003), ainsi que l'entrée de cette dernière dans le groupe 5+5¹⁵⁰ en 2004 limita le rôle de Nouadhibou dans les passages maritimes. Ils se firent alors plus au Sud. En 2005-2006 essentiellement – soit après que les voies par les enclaves de Ceuta et Melilla aient été « fermées » – les pirogues ont commencé à partir directement depuis le Sénégal, depuis les régions de Dakar, de Saint Louis ou de Casamance. P. D. Fall (2008) signale que cette pratique est apparue dès décembre 2005 sur les côtes sénégalaises et qu'elle s'est généralisée et s'est étendue à différents ports de pêche autour du mois d'avril 2006. Le nom wolof de ces migrations, *mbëck*, exprime parfaitement, pour l'auteur, l'idée de la migration comme libération, de la pirogue comme maille lâche du filet que seraient les politiques de contrôle des frontières : « *En wolof, le mbëck est une pratique propre au mouton. Il consiste à donner des coups de corne. Chez les pêcheurs lébou, l'expression renvoie au poisson prisonnier du filet et qui n'a d'autre ressource que tenter, à tout prix, de se sauver à travers les mailles du filet.* » (Fall 2008). Les Sénégalais interrogés décrivent ce moment comme une rumeur, une vague incroyable dont l'expansion était favorisée par les discussions en groupe.

Fazz, parti pour les Canaries depuis Rufisque (Dakar) avec cinq jeunes hommes de son entourage, est arrivé le 7 juin 2006 à Tenerife, sur une pirogue où se trouvaient 86 personnes. Il raconte :

Fazz : Quand le bruit a couru, on n'y a pas cru d'abord, parce que c'est inimaginable une pirogue qui va jusqu'en Espagne. [...] Avant, on n'en avait jamais entendu parler ! [...] Ça fait trois ans, les pirogues quittaient Nouadhibou pour venir ici, mais pas au Sénégal. Moi je te parle du Sénégal, moi je te parle pas de Mauritanie, je te

¹⁵⁰ Regroupement de pays, principalement méditerranéens (Tunisie, Algérie, Lybie, Maroc, Mauritanie ; Italie, France, Portugal, Espagne, Malte) visant à améliorer le contrôle des frontières pour lutter contre l'immigration clandestine.

parle pas du Maroc. [...] Quand on l'a su, c'était une vague, c'est comme des criquets pèlerins.

P. : C'est quoi, c'est des rumeurs, c'est des amis qui t'ont dit, c'est comment ?

Fazz : Non, tu sais nous, nous avons une vie différente de la vôtre, vous les Européens, les Européens ne se regroupent pas beaucoup pour discuter. ... C'est autour du thé ou c'est dans le bus que tu vas rencontrer quelqu'un, tu vas demander : « Où est untel ? » « Mais il est parti en Espagne ! ».

Le phénomène des *cayucos* – *pirogue*, en français ou « *express Sénégal* », pour les Sénégalais – prend une telle ampleur que les chansons, les films télévisés et les slogans sur le sujet se multiplient au Sénégal : « *Barça mba Barsax* » – Barça ou l'au-delà¹⁵¹, « *Dem mba dé* » – partir ou mourir (Tandian 2007 ; Coulibaly 2008). La détermination des candidats à la migration est claire. Le prix du « billet », c'est-à-dire le coût de la traversée en pirogue, est d'environ 400 000 FCFA, soit 600 euros – mais il peut aller jusqu'à 800 euros. Au regard du salaire moyen au Sénégal, ce prix reste élevé ; néanmoins, les anciens passages à partir de la Mauritanie et/ou à travers la route transsaharienne supposaient un investissement bien plus important. L'action cumulée des migrants, des aspirants à la migration et des acteurs maîtrisant le réseau de passage a largement déterminé le succès des pirogues.

12.1.2 Les figures du passage : coxeur, thiaman, passeur et capitaine.

On peut distinguer trois figures participant à l'organisation proprement dite de la traversée en pirogue depuis le Sénégal : le propriétaire de la pirogue, le rabatteur et le gérant du « foyer ». Une quatrième figure, celle du « capitaine », la facilite en conduisant la pirogue.

Les candidats à la migration rencontrent rarement le propriétaire de la pirogue : c'est un rabatteur, appelé « *coxeur* », qui fait l'intermédiaire entre le passeur et le « *client* », dans toutes les grandes villes du Sénégal. Pour entrer en contact avec le *coxeur*, il suffit de demander à un ami qui connaît des pêcheurs ou qui l'est lui-même ou encore à un ami

¹⁵¹ Le terme *Barça* désigne ici la ville de Barcelone, bien qu'en réalité ce soit le nom d'une grande équipe de football.

qui a déjà effectué la traversée. De son côté, le *coxeur* fait de la publicité parmi ses connaissances, puis c'est l'effet « boule-de-neige ». Si la possibilité de partir directement depuis le Sénégal a favorisé le passage à l'acte de ceux qui rêvent d'Europe sans pouvoir ou sans vouloir partir autrement ; ce dernier ne saurait avoir lieu qu'à partir de l'offre d'un rabatteur, car les candidats à la migration se débrouillent eux-mêmes pour le trouver.

Fatou est ainsi partie après avoir surpris une conversation entre un client du salon de coiffure, où elle travaillait, et sa patronne. Le second demandait à la première de prendre soin de sa femme, car il allait partir pour l'Espagne. Comme Fatou en rêvait, elle a demandé à sa patronne de lui présenter cet homme, lequel l'a par la suite accompagné pour discuter le prix avec le rabatteur. De même, Amy précise :

« C'est des gens seulement qui partent partout chercher des clients. C'est ça. Je connaissais un gars... c'est une femme, on est venues ensemble, c'est la femme qui connaît le gars, donc elle m'a raconté ça à moi, parce que ça fait longtemps que je voulais venir en Europe. »

Le *coxeur* est rémunéré par le propriétaire de la pirogue, qui lui donne environ 50 000 FCFA (76 euros) par « client » et lui fournit ses cartes de téléphone. Après avoir réuni suffisamment de *clients*, le *coxeur* les accompagne jusque dans la ville maritime proche du point de départ et les remet à une personne qui dirige un « foyer ». Ils y sont nourris et logés, les frais étant inclus dans le prix du *billet*. À l'heure du départ, le *coxeur*, ou le dirigeant du foyer, accompagne ses recrutés vers le lieu de départ.

Sidy : Je vois un coxeur, tu sais, les gens qui font les coxeurs, ici on les appelle les coxeurs. Tu sais, parfois les propriétaires des pirogues, c'est pas lui qui va aller voir les clients et prendre ton argent, c'est eux qui viennent te voir. [...] Il m'a expliqué le prix, il m'a dit : « il faut que tu payes 400 000, je vais t'amener à Saint-Louis ». J'ai parlé avec lui, on est tombé d'accord. [...]

P. : OK, et toi tu l'as rencontré comment ce gars-là ?

Sidy : C'est mon ami qui est parti en Espagne, c'est lui qui m'a mis en contact, qui m'a donné son numéro de contact, après je l'ai contacté, je suis allé le voir chez lui à Y. Il m'a expliqué. Je lui ai dit : « Est-ce que la pirogue, elle va jusqu'en Espagne ? » Parce que moi je crois que parfois quand on voit aussi, on voit Espagne, ils vont s'arrêter peut-être 200-300 mètres, ils vont arrêter les pirogues peut-être les gens vont nager jusqu'en Espagne, je lui ai demandé les informations. Il m'a dit : « C'est

la pirogue qui va jusqu'au quai, il y a des conseils, il y a des sapeurs qui vont t'aider et des choses comme ça ».

P. : Ah, il t'a expliqué qu'il y avait des gens qui t'accueillent une fois arrivé ?

Sidy : Mmm. [NDA : Il acquiesce de la tête]. Après j'ai dit : « Ah peut-être, je suis grand hein, je vais essayer de partir ». (...) Avec beaucoup de gens, on est parti en Ndiaga Ndiaye [NDA : véhicules de transports en commun] à Saint-Louis, on est allé à Saint-Louis. On a préparé là-bas peut-être 5 jours.

P. : Vous avez logé chez le coxeur ?

Sidy : Oui, nous avons logé dans une maison là-bas, parce que c'est une mafia, tu sais, y'a beaucoup de gens qui gèrent : le coxeur qui t'amène dans une maison, il te dit : « maintenant je te laisse avec lui, c'est lui qui gère ». Tu sais, y'a beaucoup de gens, tu sais ! Après on a commencé dans cette maison-là, on traîne, on fait beaucoup de choses.

Le terme de « mafia » ne fait ici référence qu'à la multiplicité des intermédiaires auxquels le candidat à la migration a affaire. Les propriétaires de pirogue – appelés aussi « *convoyeurs* » ou « *borom gaal* » (Fall 2008) – sont les véritables initiateurs des traversées. Il s'agit généralement d'anciens pêcheurs, reconvertis dans le commerce des migrations une fois que la pêche ne subvenait plus, ou trop peu, à leurs besoins. La baisse de production, la vétusté du matériel de pêche, mais aussi les accords signés avec l'Europe et le Japon, ont en effet contribué à affaiblir le secteur (Tandian 2007 ; Coulibaly 2008). Les pêcheurs sénégalais dénonceraient surtout les accords de 2002-2006 et accuseraient les pêcheurs européens de violer la réglementation en pêchant des espèces interdites et en utilisant du matériel non réglementaire (Tandian 2007). Il est d'ailleurs significatif que les candidats à l'*express Sénégal* aient été, dans un premier temps au moins, des pêcheurs.

Les pirogues qui partent pour l'Espagne sont d'anciennes pirogues de pêche ou bien sont commandées pour l'occasion. À Rufisque, dans la banlieue dakaroise, j'ai rencontré un constructeur de pirogue qui travaillait sur commande et affirmait ne pas avoir été au courant, durant un an, de leur destination. Une pirogue coûte environ 14 000 euros, main d'œuvre et matériel compris – lequel serait acheté aux commerçants sénégalais d'origine libanaise, spécialisés dans la récupération et l'alimentation, et très réputés à Dakar. Supposant que 100 personnes achètent un passage à 600 euros, le bénéfice sera de 46 000 euros ; desquels il faudra soustraire le coût des moteurs, de

l'essence, de la nourriture à bord, du salaire du *capitaine* et des pots-de-vin s'ils ont lieu d'être.

Le prix du *billet* diminue si le *client* connaît un des membres de l'organisation le passage, et le passage peut même être gratuit lorsque le lien avec le propriétaire est fort. Il est important de signaler que la négociation est toujours possible. Amath, est ainsi venu gratuitement par l'*express Sénégal*, car la pirogue appartenait à un ami de son père. Il s'agissait d'un ancien pêcheur qui envoyait sa première pirogue (20 mètres) en Europe : parmi les 300 migrants, voyageaient également ses propres fils.

« Y'avait des Guinéens là-bas, des Maliens, y'a des Nigériens, y'a des Camerounais, y'a des Sénégalais aussi, mais les Sénégalais, nous, dans notre pirogue, ils sont plus nombreux [...] Si tu es Sénégalais, si tu es Guinéen, le prix est peut-être la même chose. Mais tu peux t'arranger aussi. Ici, chaque chose, on peut arranger ça. Si le propriétaire te dit que tu vas payer 300 000, tu dis que : "Moi, j'ai 200 000 ou 250 000", comme ça. Chaque chose a ses arrangements, c'est comme ça. »

Si l'investissement pour l'achat d'une pirogue est important, il n'est pas nécessaire d'être aisé ou d'être déjà propriétaire pour devenir passeur. D'après Dianco, un *capitaine*, il est en effet possible de négocier avec un pêcheur le prix de sa pirogue – environ 3 millions CFA ou 2 millions 500 – et de la payer plus tard, grâce aux *billets* encaissés à l'avance.

Toutefois, on ne pourrait s'improviser passeur si l'on ne possède pas certaines qualités préalables. Selon Dianco, il faut être « *doué* » pour ce travail. Cela signifie d'abord bénéficier d'une « *vraie équipe* ». Un passeur doit disposer d'environ 5 ou 6 *coxeurs*, travaillant dans les principales villes du Sénégal (Dakar, Thiès, etc.) proches des points de départ des pirogues. Il les choisit parmi des personnes des personnes de confiance – généralement un ami ou un membre de la famille. Mais surtout, un passeur doit bénéficier d'une bonne réputation :

Dianco : C'est pas n'importe qui [NDA : Le coxeur], comme : « moi, j'ai vu un gars comme ça », non. Un homme qui est proche de toi, tu lui dis que : « Moi j'ai besoin de clients, si tu as besoin d'argent, je te donne. Après, tu pars chercher des clients. » [NDA : parlant des passeurs] Y'a des gens qui ont fait ça et même pas 24 heures après, on les a attrapés. [...] Bon, il dit : « moi j'ai construit une pirogue pour aller en Espagne ». Mais, il n'est pas capable ! Y'a des gens disons, qui sont capables de

faire ces choses-là et y'a des gens qui ne le sont pas.[...] Tu dois être un grand pêcheur, tout le monde te connaît. Mais si toi, tu ne connais pas la mer, tu ne connais rien, tu dis que : « moi je suis un passeur », ça ne va pas arriver.

P. : Tu veux dire en fait que les passeurs sont des pêcheurs, à la base ?

Dianco : Oui, à la base ce sont des pêcheurs, tous.

P. : Tous ?

Dianco : Tous !

Dianco prétend bénéficier d'une bonne réputation en tant que pêcheur. Il pourrait se faire « beaucoup d'argent » – argent qui résume l'objectif de sa quête d'Europe –, mais il ne tient pas à être arrêté. Les conséquences d'une arrestation seraient en effet, d'après lui, bien moins lourdes pour les capitaines que pour les propriétaires des pirogues. Il suffirait au premier de collaborer avec la police en donnant le nom du second pour ne rester qu'un mois en prison. Sans compter qu'un capitaine peut toujours feindre n'être qu'un simple migrant – ce qu'il est par ailleurs.

La réputation garantit une pirogue en bonne condition. Un passeur renforce sa réputation lorsque les pirogues qu'il « envoie » arrivent à bon port et, ce faisant, inspire confiance aux prochains candidats. Il tâche donc qu'elles soient de bonne qualité et peut éventuellement chercher à ses chances de réussite en faisant appel aux protections maraboutiques (9.2.2). Pour les mêmes raisons, un itinéraire reconnu pour son efficience sera suivi sans modifications. Ainsi, la pirogue dans laquelle se trouvait Fazz est passée près de Las Palmas, mais, au lieu de s'arrêter, le *capitaine* a préféré poursuivre jusqu'à Santa Cruz de Tenerife :

« Le programme qu'on avait c'était le programme de Tenerife. Le gars qui tient la pirogue n'est jamais venu en Espagne ! Mais celui qui est déjà arrivé avait un programme aussi, donc, il faut que lui, quand on lui donne ce programme-là, qu'on le suive à la lettre. [...] On avait déjà une pirogue à nous qui était arrivée à Tenerife... qui est bien arrivée. On voulait faire la même chose : arriver à Tenerife. »

Le *capitaine* ou « commandant », s'il facilite le passage de tous en conduisant la pirogue, reste un migrant avant tout. Choisi par le passeur pour ses qualités de pêcheur, sa fonction lui permet de ne pas payer de *billet* et même parfois de toucher une petite rémunération (300 euros environ). Il désigne lui-même entre deux et 10 personnes pour

le relever dans la conduite et s'occuper de l'intendance à bord. Il est celui qui tient le GPS – lorsqu'il y en a – et oriente les conducteurs sur le cap à suivre.

L'organisation des migrations en pirogue est donc loin de se faire sur un mode contraignant ou violent. Il est en fait très dépendant du tissu social sénégalais ; des réseaux familiaux, amicaux ; et du réseau professionnel de la pêche.

12.2 « Pateras », zodiacs et ferrys : les migrations marocaines entre « réseaux de confiance » et rumeurs de séquestrations

Cette fonction du lien social local dans la structuration des réseaux de passages se retrouve dans le cas des migrations marocaines via le détroit de Gibraltar. Rappelons que les migrations marocaines furent parmi les premières migrations contemporaines vers l'Espagne. Dans les années 80, les Marocains n'avaient pas besoin de visa pour y entrer, aussi l'Espagne servait-elle de pays de transit pour passer clandestinement plus au nord de l'Europe. Suite à l'obligation du visa en 1991 – après l'entrée de l'Espagne dans l'espace de Schengen – les Marocains ont alors développé différentes stratégies pour entrer clandestinement en Espagne ; utilisant tant des réseaux familiaux que des réseaux « professionnels » ou spécialisés. Aujourd'hui, toute une gamme de services est proposée à qui veut traverser le détroit.

12.2.1 Des réseaux de « confiance »¹⁵²

Si, dans un premier temps, il fallait se rendre en ville pour trouver les réseaux facilitant le passage en Espagne ; par la suite, des départs se sont organisés depuis l'intérieur même des villages. F. Qacha (2010a, 2010 b) montre ainsi comment les figures familiales et traditionnelles de l'*assenssam* et du *damn* ont aujourd'hui une fonction d'intermédiaire avec les réseaux de passeurs.

L'auteure explique que les réseaux organisés de passeurs ont d'abord envoyé des représentants dans les villages afin qu'ils repèrent l'homme de confiance du village,

¹⁵² Je reprends ici l'expression de F. Qacha (2010a, 2010b).

c'est-à-dire quelqu'un connu de tous et respecté par tous. Ces hommes de confiance sont les *assenssam* et les *damn*, particulièrement présents dans l'espace public des villages en raison de leur rôle traditionnel. Ce sont des notables dans le commerce de bétail, de la terre ou des maisons, qui jouent un rôle traditionnel de régulation de la confiance entre acheteurs et vendeurs. Le *assenssam* détient les informations sur le marché du bétail et de la terre et fonctionne comme une agence, prenant part aux négociations. Aujourd'hui, il sert aussi d'intermédiaire entre les candidats au voyage et le représentant, moyennant une commission sur le prix du trajet. Il est donc le garant de la transaction et tire sa rémunération des réseaux organisés ainsi que des particuliers. Le *damn*, quant à lui, conserve l'argent du migrant jusqu'à son arrivée à bon port, dans le cas des passages pris en charge depuis le village de départ jusqu'à la ville de destination et la rencontre du migrant avec le proche qui l'accueille.

Je reprendrai ici brièvement la description que fait F. Qacha (2010a et b) de l'organisation d'un voyage depuis le Moyen-Atlas en passant par Nador. Le *assenssam* réunit les candidats et reçoit d'eux un premier versement de 2000 dirhams (soit environ 180 euros). La première étape pour les villageois est de se rendre en ville, à Fès, à leur frais, séparément ou par petits groupes, ou bien directement à Nador. De là, des « harags-passeurs » les attendent pour les transporter en fourgon dans la forêt. La fin du trajet se fait à pied et de nuit, jusqu'à une maison éloignée. Ces regroupements se font sur des critères « *d'appartenance territoriale et communautaire et l'on retrouve cette même logique concernant la traversée en mer. Il y a là une volonté manifeste d'organisation en communautés du passage.* » Les candidats à la migration attendent une dizaine de jours le passage en mer. Deux groupes s'organisent pour leur revendre des produits alimentaires, surtaxés.¹⁵³ Une nuit, ils sont prévenus du départ. Des appels téléphoniques sont passés à la famille, mais aussi aux « harags-relais » qui les récupèrent du côté espagnol et les mettent à l'abri, parfois chez eux, pendant quelques

¹⁵³ « Les repas préparés par les harragas restent souvent modestes et certains font appel aux harragas pour se faire livrer, à titre personnel, d'autres aliments. Il y a en effet une organisation qui se développe autour de la revente de produits alimentaires. Certaines cachettes en forêt sont régulièrement ravitaillées, par un premier groupe, en eau minérale, pain, lait, sardines, charcuteries, etc., marchandises relayées et revendues par un second groupe. Ce second groupe est celui en présence des candidats à l'émigration. Il propose les produits à la vente et répond aux demandes de ces derniers. Ainsi les aliments achetés en ville sont revendus beaucoup plus cher dans ces forêts de la province de Nador. Mais si les tarifs des produits livrés sont revus à la hausse, ils continuent d'être négociables. » (Qacha 2010 b)

jours. Les passeurs se trouvent donc des deux côtés de la Méditerranée. Certains sont étrangers aux réseaux des nouveaux venus. D'autres, au contraire, sont eux-mêmes d'anciens migrants du village installés de façon régulière en Espagne. Les migrants préfèrent faire appel à eux, car ils les connaissent et leur font confiance.

J'ai pour ma part obtenu des informations sur des voyages s'organisant de façon similaire, mais utilisant d'autres trajets. C'est le cas d'Hachem, un jeune homme de 26 ans originaire de la région de Beni Mellal, qui évoque le pouvoir de coercition des villageois sur les intermédiaires :

Hachem, voyant tous ses amis partir en Espagne, décide de faire comme eux. Il n'est pas allé à l'école et ne possède aucun diplôme. Il gagne sa vie comme employé dans une boucherie, mais juge son salaire trop faible et désire améliorer ses conditions de vie. N'habitant pas près de la mer, il ne connaissait aucun « *patron de patera* » et devait donc passer par un intermédiaire. Cet intermédiaire est « *quelqu'un du village* », donc « *il y a la confiance* ». En effet, si cet intermédiaire ne respecte pas l'accord qu'il possède avec son client et que celui-ci perd son argent, les habitants le dénonceront à la police, qui l'emprisonnera deux mois ou le libèrera sous caution. « *Tout le monde le connaît* », assure Hachem, car il remplit son rôle d'intermédiaire dans plusieurs villages. C'est donc à lui qu'il a donné la somme correspondant au prix de son voyage. Depuis son village, Hachem a voyagé durant un jour pour arriver à Laâyoune, dans le Sahara Occidental, où il est resté deux mois à l'hôtel, à ses frais, en attendant le jour de l'embarquement. C'est après une trentaine d'heure en mer qu'il est arrivé à Las Palmas.

Les intermédiaires, issus des mêmes villages que les candidats à la migration, ne peuvent donc pas manquer à leur parole, ou s'engager eux-mêmes avec des passeurs peu scrupuleux, sans risquer de perdre leur statut et leur réputation.

12.2.2 Des passages « à la carte »

Les passages peuvent se faire « à la carte » en ce sens que les réseaux de passeurs proposent toute une gamme de services. À la traversée en mer peuvent par exemple s'ajouter : le trajet en Espagne jusqu'au lieu demandé par le migrant, un emploi en

Espagne ou encore un second voyage gratuit (parfois même deux) en cas de renvoi au Maroc. F. Lahbabi (2003 : 270) retrace le parcours d'Hassan, sorte de « patriarche » qui fait office de « banquier », d' « agent administratif », de « responsable de bureau de placement ». Il négocie les passages entre le Maroc et l'Espagne et récupère les migrants du côté de Tarifa et de Cadix. Il propose également du travail aux migrants, service inclus dans le prix du passage, dans les clubs de prostitution, dans le service domestique ou dans l'agriculture. Ses activités commerciales sont d'autant plus facilitées qu'il s'est construit une image de « saint ». F. Qacha (2010 a et b) indique au contraire que, dans la majorité des cas, ces services « en plus » sont proposés après que les migrants arrivent en Espagne. De mon côté, les informations que j'ai recueillies indiquent, au moins en ce qui concerne l'accompagnement à l'intérieur de l'Espagne, que ce service peut être proposé et acheté avant même le départ du Maroc. C'est le cas d'Hachem et de Madih :

Hachem a payé 1500 euros pour venir en Espagne. Ce prix comprenait le bakchich pour la police, le trajet maritime, le séjour à Las Palmas et le trajet jusqu'à Séville – où résidaient des membres de sa famille – ainsi qu'un second voyage, gratuit, si le premier venait à échouer. Le jour du départ, dix-huit personnes embarquent et sont reçues à leur arrivée par trois voitures qui les attendent. Tous séjournent alors 15 jours dans un hôtel tenu par des Marocains et dont la clientèle est marocaine. Les hôteliers sont bien évidemment de connivence avec les membres du réseau et ne demandent pas de passeport à l'accueil. Les migrants sont quatre par chambre et attendent de recevoir une attestation de l'ambassade marocaine concernant leur demande de passeport. Cette attestation est un faux qui permet l'achat des billets d'avion jusqu'en Péninsule. Hachem part pour Madrid puis est accompagné jusqu'à la gare routière, où il prend un bus pour Séville.

Madih a 23 ans. Il est allé jusqu'en quatrième et possède un diplôme d'électricien, métier qu'il exerçait au Maroc. Tout comme Hachem, il n'était pas satisfait de son salaire et voulait améliorer ses conditions de vie. Madih a payé 6000 euros – à un intermédiaire – pour venir en Espagne : passeport, trajet et accompagnement compris. Il s'agit d'un passeport italien dont la photo a été remplacée pour y apposer la sienne. Muni de ce sésame, il peut voyager

dans des conditions matériellement sûres. Depuis son village dans la région de Beni Mellal, il se rend à Ceuta où il attend 20 jours que tous les papiers soient faits. Il prend ensuite le ferry pour Algésiras, dans une voiture immatriculée en France et munie d'un certificat d'achat. Devant, une autre voiture le guide secrètement, au volant duquel se trouve « *le chef* » du groupe. Ils vont ainsi jusqu'à Murcie, où Madih est attendu par son cousin. Grâce au système des intermédiaires, ce n'est qu'une fois que Madih est arrivé à Murcie que le chef du réseau, au Maroc, a touché la totalité de la somme convenue. Sur place, Hachem apprend que son cousin vit dorénavant à Almeria et descend le rejoindre.

L'ancienneté des réseaux de passage marocains participe sans aucun doute à leur diversité et à la qualité de leur organisation. Cependant, une question soulève des incertitudes, celles des « *séquestrations* ».

12.2.3 À propos des rumeurs de séquestrations

Les conditions de la poursuite du voyage en Espagne, dans le cas des migrants passés en zodiacs et *pateras*, semblent poser problème. Ces passages sont en effet entourés de rumeurs évoquant la « *séquestration* » des nouveaux venus par des « *mafieux* » marocains – rumeurs circulant tant dans les réseaux de migrants que dans les associations de défense des droits des migrants et des droits de l'Homme.

Il est difficile de faire toute la lumière sur cette question ; soit par manque d'information, soit parce que les migrants ont compris l'intérêt qu'ils ont à se présenter comme les victimes de réseaux mafieux auprès de la plupart des acteurs européens – doctorante en sociologie comprise – et qu'ils sont susceptibles d'arranger leurs discours dans le but de correspondre à cette image que beaucoup attendent d'eux. Le terme de « *séquestration* » est parfois utilisé par les migrants, mais pas toujours. D'ailleurs, dès que l'on cherche à en savoir plus, on se rend vite compte que les situations décrites ne correspondent pas tout à fait à des enfermements forcés. Durant mon travail de terrain, je n'ai rencontré que deux personnes affirmant avoir été victimes de ces « *séquestrations* » : Mimoun, arrivé en 2001 et Abdelaziz, arrivé en 2000, tous les deux dans la province de Cadix.

Mimoun, migrant enrôlé par les *harags-relais**

Mimoun est arrivé en Espagne en *patera*. C'était en 2001, il avait alors vingt ans. Le zodiac dans lequel il voyageait manque de se perdre en haute mer, mais arrive finalement près de Barbate (région de Cadix) à la tombée de la nuit. Seuls 200 ou 300 mètres les séparent de la rive, mais la *Guardia Civil* est déjà alertée : un hélicoptère vole au-dessus d'eux, le zodiac accélère, les passagers sautent, la *Guardia Civil* approche en voiture, chacun part en courant, comme il peut. Mimoun et son ami Ashram courent ensemble vers la forêt de pins et ne se font pas attraper. Au petit matin, ils arrivent près de la ville de Barbate. Ashram connaît quelqu'un à Madrid, qui pourrait les aider. Mimoun arrête une voiture pour savoir d'où il peut appeler. Le conducteur, « *un Espagnol généreux* », lui prête son téléphone portable. Malheureusement, à l'autre bout du fil, le contact d'Ashram ne veut pas entendre parler d'eux. Les deux jeunes continuent donc de marcher. Ils arrivent dans une forêt près de la plage et rencontrent deux autres jeunes Marocains dans « *une sorte de grotte* ». Mimoun porte un sac avec de l'eau, des dates et des pois chiches qu'il partage avec les autres. Plus tard, les quatre garçons aperçoivent deux Marocains d'une trentaine d'années, qui s'approchent et les accostent :

Mimoun : On était là et on voit deux adultes arriver. De loin, ça se voit qu'ils connaissent bien la zone et qu'ils ont des papiers. Ces gens, c'est encore une autre mafia. Ils viennent à la côte, ils prennent les gens et les amènent chez eux et ensuite ils appellent au Maroc : « Si tu veux ton fils, c'est 1000 euros par personne, pour l'amener à son domicile, tu dois payer ». Mafia, mafia et mafia !

P. : Et vous, vous ne le saviez pas ?

Mimoun : Je ne savais pas. Il y a des gens qui veulent ça : « amène-moi chez toi, appelle mon père et il te donnera 1000 euros ». Alors, on a marché. Eux, ils connaissent bien la zone et on marche, jusqu'à une finca, avec eux, on est 15. À chaque fois qu'on passe quelque part, on trouve deux ou trois personnes et on les prend. Alors, au final, on était 15. On marchait les 15, on a dépassé les salines de Barbate. On est arrivé là-bas dans la nuit, on a traversé un rio et on est arrivé dans la finca. Et on est resté là-bas, à attendre dans la finca, jusqu'au jour suivant.

P. : Y'avait des gens ou elle était abandonnée ?

Mimoun : Oui, elle était abandonnée. On laisse les gens là-bas et je suis parti avec un des vieux prendre un taxi pour aller acheter de la nourriture. On a acheté du pain et des boîtes de conserve, des sardines, de quoi manger. On est rentré et on a dit aux autres : « ça, c'est pour toi, ça, c'est pour toi... » Certains étaient des cousins.

P. : Qui payait ? Les adultes ?

Mimoun : Non, les jeunes. Quand on est rentré, le vieux a demandé qui avait de l'argent du Maroc. Moi, j'en ai pas. Le jeune qui était avec moi, il a donné 30 euros en dirhams, alors on a mangé et puis on a attendu. Il y avait un puits, alors je suis allé me raser. J'avais un sac avec tout : j'ai changé de vêtements, de chaussures, j'ai tout changé. Alors il m'a dit : « Toi tu es intelligent, toi tu vas travailler avec moi, tu vas m'aider. » « Moi, si je peux, je t'aide. » Le tour suivant, vers 7 heures du matin, je suis parti à pied avec lui jusqu'à Barbate, à l'intérieur du village, à la station d'autobus pour voir les horaires des bus jusqu'à Algésiras, où il a sa maison. Il m'a montré le chemin, m'a montré où était la station. Je suis reparti avec lui et il m'a dit : « Toi, tu vas prendre 5 personnes, et moi et mon camarade, on va en prendre 10. » On va en petit groupe, avec peu de bagages. Je lui ai dit : « S'il te plaît, le petit qui est avec moi, prends-le avec toi ». Parce que moi je viens juste d'arriver, lui c'est la personne qui sait, c'était plus sûr qu'il aille avec lui. Un enfant qui va avec un adulte, c'est mieux. Alors quand je suis rentré avec lui, j'ai dit à Ashram : « Va avec lui, moi je vais en prendre 5 ». J'ai pris les 5 et on est reparti en marchant [...] Mais je me suis perdu en chemin. Je devais aller à la gare d'autobus, mais en fait, je suis allé jusqu'à la sortie du village, il y a un pont, quand tu vas en direction d'Algésiras. Je me suis perdu. J'ai fait demi-tour, et en arrivant à la gare, j'ai découvert que la Guardia Civil était venue et avait pris tout le monde. J'ai eu de la chance.

P. : Et ton ami ?

Mimoun : Il est au Maroc. Tu vois comme j'ai eu de la chance.

P. : Et les vieux-là, ce qu'ils font...

Mimoun : Ils prennent des gens.

P. : Ils prennent des gens, mais, ils les gardent sous la force et après, ils demandent de l'argent... ?

Mimoun : Non, non, certains... Ils demandent l'argent à la famille : « si tu veux ton fils... » Écoutes, les adultes-là, ils prennent des gens chez eux et puis ils appellent au Maroc : « si tu veux que ton fils aille jusqu'au domicile, tu lâches 1000 euros ».

P. : À son domicile ?

Mimoun : Au domicile de sa famille, ou de ses amis, de ceux qu'il a ici en Espagne. C'est une autre mafia !

P. : Et si la famille dit qu'elle ne paie pas ?

Mimoun : Il ne va pas le libérer, tant que la famille ne lâche pas, lui, il ne lâche pas. Si la famille a de l'argent, il s'en va. Si c'est des fermiers qui sont pauvres, le fermier va vendre ses vaches ou vendre ses poules, pour envoyer l'argent, tu vois ?

Le récit de Mimoun laisse apercevoir une première complexité. Il parle de « mafia » pour se référer aux personnes qui partent à la recherche des migrants récemment débarqués sur la côte. Il avoue qu'il ne connaissait pas l'existence de ce type de personnes ; mais dans le même temps, il signale que d'autres « veulent ça ». Les « adultes » dont Mimoun parle ont finalement une fonction de relais.

La distinction qu'il fait entre « ne pas savoir » et « vouloir » est sans doute au cœur du problème. Amener le migrant récemment débarqué jusqu'au lieu où il doit retrouver ses proches est un service qui se vend à des personnes l'ayant demandé. La « séquestration » serait-elle donc valable uniquement pour ceux qui n'ont pas demandé ce service, mais qui sont contraints de l'acheter ? Ou bien sert-elle à désigner le fait de ne pas être « libéré » tant que l'argent n'a pas été reçu ? Pourtant, Mimoun semble dire que la « force » n'est pas utilisée. Le fait que cet accompagnement se fasse « jusqu'au domicile » invite à douter de la réalité de la « séquestration ».

Le second point intéressant est le fait que Mimoun ait été en quelque sorte recruté par ces « adultes », en raison de son « intelligence ». Prévoyant, il avait emmené de quoi se changer et se raser, car la qualité des habits et l'apparence physique sont autant de signes permettant aux policiers de distinguer le migrant récemment débarqué en *patera* – donc clandestin – de celui qui est installé – donc sans doute régularisé. Si la *Guardia Civil* n'était pas apparue, les « adultes » auraient-ils aussi demandé de l'argent à Mimoun ? L'auraient-ils libéré ou même accompagné, pour le remercier de son aide ? Impossible de le savoir, mais le fait est que Mimoun, une fois passé de l'autre côté de la frontière, fait connaissance avec des gens qui maîtrisent la zone et savent comment se déplacer. Ces temps de rencontres entre un nouveau venu quelque peu « perdu » et des migrants expérimentés sont susceptibles d'être également des temps où le nouveau venu bascule d'un rôle à un autre. (Ce sera par exemple le cas dans les parcours de Dianco 12.3 et de Malek 17.3.4.1)

Trois ans après ma rencontre avec Mimoun (qui a eu lieu en 2004), je rencontre, lors de ma troisième enquête de terrain, Abdelaziz, qui me dit avoir été « séquestré », mais dans des circonstances bien différentes.

Abdelaziz ou la complexité des supposées « séquestrations »

Abdelaziz est arrivé en *patera*, dans la province de Cadix, en 2000. Alors que nous discutons, avec deux de ses amis, de leur expérience migratoire respective (Abdelaziz faisant office de traducteur), l'un d'eux utilise le terme « mafia » pour se référer au réseau de passage. Comme j'essayais de comprendre les raisons qui le poussaient à utiliser ce terme, il rétorqua : « *c'est l'Espagne qui les appelle comme ça* ». Ma curiosité enclencha alors une discussion entre les trois amis : Abdelaziz ne semblait pas du même avis que les autres. C'est cette conversation, puis celle que j'ai eue avec Abdelaziz après que l'on ait quitté ses amis, que je résumerai ici.

Abdelaziz considère que les « mafias » ne se situent pas au Maroc, mais en Espagne : les mafieux ne sont pas ceux qui font venir clandestinement les migrants, mais ceux qui les « séquestrent » une fois qu'ils sont arrivés. D'après lui, les migrants n'encourent pas de risque s'ils paient pour le trajet maritime et l'accompagnement en Espagne ; en revanche, ceux qui ne paient que le premier service peuvent avoir de mauvaises surprises. Or, la plupart des migrants n'achètent que le trajet maritime, car, connaissant les risques mortels de la traversée, payer l'accompagnement avant d'être arrivé ne leur semble pas opportun.

Depuis 7 ans qu'il vit en Andalousie, Abdelaziz a entendu beaucoup d'histoires à ce sujet. Il affirme que dans la province de Cadix, il arrive 4 ou 5 *pateras* chaque nuit et que certaines personnes, prévenues de l'arrivée des *pateras* par le « chef » des passeurs au Maroc, partent à la recherche des nouveaux venus : « *Ils te disent : "viens, monte, y'a la police ici." Et toi, tu montes sans savoir, et après, ils t'enferment et demandent 1000 euros à ta famille.* » Parfois, c'est la famille installée en Espagne qui prévient ces hommes de l'arrivée d'un de leurs membres : lorsque le migrant fraîchement débarqué appelle sa famille et que celle-ci ne peut pas se déplacer, elle lui demande d'attendre là où il est et

envoie quelqu'un le chercher. Abdelaziz affirme qu'il s'agit en fait d'une combine : la famille invente un empêchement, car elle ne veut pas s'occuper de ce nouveau venu, elle prend la moitié des 1000 euros qui seront demandés par le « séquestreur » à la famille au Maroc et se rembourse ainsi une partie des frais qu'elle devra avancer en accueillant le nouveau venu.

Abdelaziz, lui, dit avoir été « *séquestré* » à deux reprises lorsqu'il a débarqué sur les côtes de Cadix. D'abord, des « *taxis espagnols* » sont venus le chercher. Il me précise que d'autres fois ce sont « *des Marocains en fourgonnettes* » ou encore des « *Roumains* » qui se chargent de cette tâche ; mais, dans son cas, ce sont des « *Gitans* ». Ces derniers, n'ayant réussi à rien soutirer à Abdelaziz et ses compagnons de voyage, les ont ensuite « *vendus* » à des Marocains pour une certaine somme. À leur tour, ces Marocains les auraient pris en voiture pour les emmener dans un lieu fermé et reculé, mais alors qu'ils arrivaient à un rond-point, ils ont aperçu la police et ont fait descendre tout le monde. C'est ainsi qu'Abdelaziz a pu leur échapper.

Le récit d'Abdelaziz apporte de nouvelles informations et ajoute à la complexité déjà perceptible dans celui de Mimoun. Abdelaziz soutenait mordicus avoir été séquestré et surtout, montrait à quel point les migrants récemment débarqués étaient au cœur d'un marché où seraient impliqués des migrants et autochtones d'origine diverses. Il évoque non seulement des Marocains, mais aussi des Gitans et des Roumains, qui se « *revendraient* » les migrants. Il signale ainsi que des collaborations entre différents acteurs considérés comme « *étrangers* » ont cours au moins lorsqu'il s'agit d'économie souterraine. Mais il signale également que les familles du côté espagnol – on peut supposer qu'il ne s'agit pas de la famille proche – peuvent aussi être de la partie : le coût que suppose l'accueil du nouveau venu étant remboursé par l'argent que paye la famille du côté marocain. Tous ces éléments seraient à éclaircir, mais, malheureusement, je ne dispose que de peu d'informations à recouper pour pouvoir déterminer ce qui, dans ces récits, correspond à la réalité. Abdelaziz lui-même, après cette après-midi de conversation autour d'un thé, n'a plus jamais répondu à mes appels téléphoniques – alors même que nous avions prévu de nous revoir pour faire un entretien.

Il est plausible que ces « séquestrations » (entendues comme un enfermement contraint) aient effectivement lieu : le service d'accompagnement en Espagne existe et les réseaux des deux côtés de la frontière sont suffisamment efficaces pour faire circuler l'information. Il peut donc s'agir des mêmes acteurs, effectuant un même service dans deux conditions cependant opposées : la vente libre et la vente forcée. En revanche, il semble difficile de connaître avec certitude les modalités de cette vente forcée et des conditions d'enfermement qu'elle suppose. S'agit-il d'une façon détournée de forcer les futurs clients à prendre l'option « accompagnement » dans le voyage ? Les passeurs au Maroc prennent-ils leur part sur le montant gagné grâce à ces séquestrations ou les passeurs en Espagne agissent-ils pour leur propre compte ? S'il est possible que les familles préviennent d'elles-mêmes ces « séquestreurs », le font-elles, ou non, en toute connaissance de cause et prennent-elles effectivement leur part ? S'agit-il alors réellement d'une « séquestration » ou simplement d'un service dont les frais n'étaient pas prévus par la famille située au Maroc ? Enfin, ces « séquestrations » ont-elles été limitées dans l'espace et dans le temps, c'est-à-dire dans la province de Cadix et jusqu'en 2001 ? Par ailleurs, si le *assenssam* et le *damn* sont là pour garantir le bon déroulement du « contrat » passé entre les familles et les passeurs, ils ne peuvent garantir que ce dont ils témoignent avant le départ. F. Qacha (2010b) explique que le *assenssam* garantit le trajet maritime, tandis que le *damn* garantit le trajet maritime, mais aussi les services pris à la carte, avant le départ du Maroc.) Cela permet donc de supposer que les « séquestrations », si elles existent bien, n'auraient lieu que dans le cas où les services ne sont pas achetés directement depuis le Maroc. On peut alors se demander si la nouvelle fonction du *damn* ne correspond pas à un moyen de contrôle qui précisément, aurait été créé pour éviter ces « séquestrations ». De même, on peut se demander si les « séquestrations » n'existaient pas uniquement à l'époque où les aspirants à la migration, situés dans les campagnes, devaient passer par les grandes villes pour accéder aux réseaux de passages et ne possédaient alors aucune garantie de son bon déroulement.

Si ces questions restent encore sans réponses, il apparaît toutefois certain que les termes de « mafia » et de « séquestration » ne sont bien souvent utilisés que pour signaler le fait de devoir payer, pour tout type de service, une multitude d'acteurs. La violence et la contrainte semblent présentes, mais pas systématiques. De la même façon, dans les cas

présentés, la confiance apparaît nécessaire au bon déroulement du commerce de la migration.

12.3 Circulation migratoire et prostitution

Dans l’imaginaire collectif comme dans les institutions internationales et les politiques publiques, les migrations féminines, lorsqu’elles ne se feraient pas dans le cadre du regroupement familial ou des études, seraient notamment contraintes par les « réseaux criminels organisés » liés à la prostitution. Mais cette appellation ne cache-t-elle pas des réalités diverses ? Par ailleurs, ces réseaux sont-ils l’unique mode de circulation des migrantes ?

12.3.1 Migrations féminines et prostitution : quels réseaux ?

De ses travaux sur les migrations féminines, F. Guillemaut (2007 : 506) relève que « *sur près de 500 femmes [...] 80 % d’entre elles disent être parties volontairement, et 19 % sous la contrainte. Si l’on approfondit la question de la contrainte, on s’aperçoit qu’elle est le fait des proches, de la famille, mais surtout des époux ou des fiancés ou concubins [...] On est donc loin des représentations sur les organisations mafieuses véhiculées par les constructions politiques et médiatiques du trafic.* » Dans sa thèse, l’auteure montre également que les « réseaux de circulation » qui impliquaient le travail du sexe sont variés. Elle distingue ainsi les réseaux personnel ou familial des réseaux « officiels-officieux » (auxquels font appel les migrantes pour effectuer leur passage en Europe) et les analyse dans une perspective de genre. « *Les réseaux à dominante masculine sont de deux ordres, l’un que l’on pourrait qualifier de “pseudo-matrimonial” et qui utilise les ressorts de l’aliénation des femmes pour les contraindre, et l’autre qui fonctionne plutôt comme un dispositif de service à dominante masculine, sans que les préoccupations des conditions de vie et de travail des femmes entrent en ligne de compte. Dans ce second modèle cependant, un certain nombre de femmes trouvent la possibilité de voyager et de gagner de l’argent. Dans la majorité des cas, elles ne dénoncent pas ces dispositifs comme violents à leur égard. Certaines se font abuser sur le montant de la dette à rembourser, mais ne dénoncent pas leur passeur ou leur boss pour autant, car leur priorité est de rester* » (Guillemaut 2007 : 531). Les réseaux à dominante féminine sont

« minoritaires et invisibles, mais ils existent. Leurs règles ne sont pas nécessairement différentes de celles des réseaux masculins, c'est-à-dire qu'ils fonctionnent sur des rapports de loyauté, de parole donnée, de cooptation, de solidarité et sont organisés sur le modèle de l'économie capitaliste, s'il s'agit de réseaux à caractère lucratif. » (Guillemaut 2007 : 522) L'auteure relève pourtant une différence fondamentale : *« la possibilité de retour sur investissement, de solidarité collective ("assurance" ou tontine) et de participation effective à la définition des règles de fonctionnement, alors que dans les réseaux de passeurs masculins, y compris ceux qui n'ont pas recours à la contrainte ou à la tromperie, la seule possibilité de négocier est le contenu du contrat, le prix par rapport au service. »* (Guillemaut 2007 : 535)

Reprenons à présent l'exemple des migrations féminines passant par la route transsaharienne. Nous l'avons vu (11.2), celles qui voyagent seules recherchent « un protecteur » masculin afin de réduire les risques de violences liées à cette migration. Mais la plupart, parce qu'elles ne disposent pas de moyens économiques leur permettant de financer elles-mêmes leur migration, se font « sponsoriser » par une « Madame ». Celle-ci, nous explique K. Kastner (2006), est « également Nigériane et réside depuis plusieurs années dans différents pays européens comme l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne ou la France. Après avoir payé la dette du voyage, chaque femme est libre. Soit elle continue de travailler dans la prostitution, soit elle l'abandonne, soit elle le mélange avec un autre type de négoce. Si elle dispose de ressources propres, elle peut prendre le rôle de Madame, en amenant alors elle-même les filles de Nigeria. »* Dans ce cas, le protecteur est celui-là même qui organise le voyage pour le compte de la Madame. Patron de la « marchandise » durant tout le voyage (car c'est bien dans la marchandise-corps que le *sponsor* investit), il retire des bénéfices supplémentaires en prostituant les migrantes tout en veillant à ce que qu'elles ne manquent jamais de nourriture et de logement (Kastner 2006). Le rôle de « patron », précise K. Kastner, « n'est pas toujours différenciable de celui de fiancé et un fiancé ou un mari peut se transformer en patron de sa fiancée ou de sa femme. Les femmes elles-mêmes comme les patrons considèrent en général la relation entre la fille et son patron comme une relation de protection de la fille. »*

De la même façon, C. Escoffier (2006, 2008) évoque deux types de réseaux : des réseaux familiaux finançant le passage et activés par des femmes, et des réseaux de type

« gang » organisant le passage des femmes en vue de leur prostitution (communément appelés « la filière nigériane »). « Le transport par voie de terre est organisé par des hommes qui font partie de “gangs” dont l’organisation de type paramilitaire est composée de “commandants”, de “lieutenants”, etc. Nous avons entendu les récits des meurtres qu’ils ont commis pour punir des engagements non respectés ou pour s’approprier des jeunes femmes contrôlées par d’autres bandes lors du transit. La cruauté de ces chefs de gang (punitions exemplaires de corps dépecés retrouvés dans des poubelles, etc.) terrorise les transmigrants ordinaires qui préfèrent les éviter. Pour ces “big boss” le business migratoire relève essentiellement de la balistique dont ils confient l’organisation logistique à des personnes en qui ils ont confiance et qui à leur tour ont à charge de contacter des personnes bien intégrées localement et qui vont assurer l’invisibilité du séjour clandestin. » (Escoffier 2006 : 242) Mais l’auteure n’a pas pu approcher ces « gangs ». En revanche, elle retrace le parcours d’une « fixeuse », dont la fonction d’« arrangeuse » permet au dispositif de fonctionner, c’est-à-dire qu’elle peut « arranger les nombreux problèmes auxquels sont confrontées les filles ou leur protectrice et qui à force de se répéter suscitent une réponse adéquate, discrète et efficace » (2006 : 243-244). Au-delà de ces rumeurs féroces, C. Escoffier, à partir de 6 cas (2008 : 239-241), suggère que tout « accident » (grossesse non désirée, accident corporel, maladie sexuellement transmissible, avortement clandestin, etc.) entraînait « la rupture brutale du contrat » laquelle « dédouanait le “connection man” responsable de faire passer la marchandise de ses engagements et le libérait de ses obligations ». Lorsque ces migrantes ne mourraient pas suite à leurs problèmes de santé, elles « disparaissaient » : les personnes qui ne faisaient pas partie du réseau de passage et qui les attendaient ne voyaient personne arriver au rendez-vous. Ces femmes qui ne pourraient d’évidence jamais rembourser leur dette, mais dont la présence pourrait mettre en danger les différents maillons de la chaîne. Pour C. Escoffier, la protection assurée par les « connection men » ne serait donc fonction que de la valeur de la « marchandise ». « Cette migration n’est pas une simple aventure en Europe, mais une migration de travail – aussi peu qualifiée soit-elle – qui n’assure aucune protection aux « contractées ». (Escoffier 2006 : 241)

De leur côté, H. Mimche, H. Yambébé et Y. Zoa Zoa montrent que les liens entre les « runners » et les migrantes peuvent osciller entre la contrainte et le soutien. Les

runners sont des hommes qui « assurent le placement des femmes prostituées aux hommes dans les auberges, lieux de loisirs et les débits de boisson ». Les « connexion house » désignent des « espaces d'intenses activités sexuelles à des fins essentiellement commerciales qui sont parfois connues dès le départ de leur pays d'origine par ces clandestines ».¹⁵⁴ Les *runners* sont parfois eux-mêmes des migrants « clandestins », qui financent ainsi la poursuite de leur propre migration – la prostitution s'exerce aussi à l'intérieur des « ghettos ». Les auteurs précisent que les bénéfices sont alors partagés entre les femmes et les *runners*.

La prise en charge par un de ces réseaux assure donc une certaine sécurité aux migrantes. Elles n'ont pas à faire face aux dangers et aux aléas de « l'itinérance individuelle » (Ecoffier 2006 : 247). Elles savent qu'elles devront s'insérer dans le travail du sexe, mais considèrent cela comme un avantage puisque les *Madames* ne financent pas les migrations des hommes (Kastner 2006). Mais ces migrations ne sont pas pour autant exemptes de risques.

12.3.2 Le récit de Joy* : un voyage en avion, une tante comme sponsor

Joy est une migrante nigériane originaire de Bénin City qui est arrivée en Europe en 2005, à l'âge de 23 ans.

Joy a arrêté ses études à 20 ans car sa mère n'avait pas suffisamment d'argent pour qu'elle puisse continuer et ses petits frères et sœurs devaient aller à l'école. Elle a donc commencé à faire le ménage dans un salon de coiffure. C'est vers cette époque que sa tante par alliance, résidant en Europe et rendant visite à l'oncle de Joy durant les vacances, lui propose de la faire venir. « *Tu es sympa, tu es belle, viens en Europe* ». Avant cette proposition, venir en Europe « *n'était pas dans [son] esprit* ». Lorsque Joy demandait à sa tante ce qu'elle devrait faire, celle-ci la rassurait en confirmant l'image qu'elle avait de

¹⁵⁴ De leur côté, H. Mimche, H. Yambébé et Y. Zoa Zoa (2005) suggèrent que les femmes sont poussées à la migration par leurs familles tout en sachant qu'une partie d'entre elles s'inséreront à un moment ou un autre de leur parcours dans le secteur de la prostitution. Ils estiment également que les migrantes profitent des « *réseaux ethniques* », répartis sur différents pays africains, pour se déplacer à l'intérieur du continent, avec parfois « *la complicité des proxénètes* » ; mais donnent peu d'information à ce sujet.

l'Europe : « *Ne t'inquiète pas, tu ramasseras l'argent par terre, tu auras un bon travail en Europe, l'euro est bien plus fort que le naira.* » Joy la croit, d'autant qu'elle voit les « *magnifiques et belles* » maisons que construisent au Nigéria ceux qui ont migré : « *Je ne savais pas que peut-être, elles font la prostitution pour construire leurs maisons.* » Joy parle de son projet migratoire à sa famille, qui refuse. Elle part donc en cachette de Bénin City et se rend à Lagos, chez une « *sister* » de sa tante, le temps que celle-ci termine les préparatifs du départ. Elle y reste 8 mois, sans jamais communiquer avec ses parents : « *Elle m'a dit de n'appeler personne tant que je n'aurais pas atteint l'Europe.* » Joy s'occupait des enfants de la sister. Elle le faisait si bien qu'elle lui a proposé de lui payer un salaire et lui a demandé de ne pas partir en Europe : « *J'avais 22 ans, alors elle m'a dit : "Tu es trop jeune. Si tu veux retourner à l'école, je sais que tes parents n'ont pas d'argent, si tu dois y aller, je t'aiderai. Regarde-toi ! Mes enfants t'adorent ! Ne fais pas attention à ma sœur, tu vas faire autre chose, pas digne."* Mais ma tante ne m'a jamais rien dit, elle ne m'a jamais dit que j'aurais à la payer. Tu comprends ? »

Puis le visa de Joy pour le Royaume-Uni est arrivé. Elle a voyagé seule jusqu'à Londres. Arrivée à 6 heures du matin, elle téléphone au contact de sa tante : « *J'ai appelé quelqu'un, il a dit que je prenne un taxi, qu'il parlerait au conducteur, donc le taxi m'a amenée à la maison. Tu comprends ? Je ne connaissais pas cette personne, ma tante m'avait donné le numéro que je devais appeler. Donc, je suis restée deux mois à Londres. Quelqu'un qui m'a amené, là-bas, du Nigeria à Londres [...] ma tante devait payer cette personne, tu comprends ? Ma tante n'a pas payé cette personne, donc cette personne s'est emparée de moi. Il m'a retenue : "Tu restes à Londres jusqu'à ce que ta tante paie."* » Joy est donc « retenue » deux mois dans le logement que cet homme occupait avec sa femme et leurs deux enfants ; avant que sa tante n'envoie l'argent pour que Joy se rende en France. Elle reste deux mois à Paris, « *avec une autre femme française, une femme noire française et sa fille* », qu'elle ne connaissait pas, mais qui était « *gentille* ».

Puis sa tante est venue la chercher en bus et elles sont allées ensemble à l'hôtel. « *Dans la nuit, elle m'a dit : "Maintenant tu es en Europe, tu vas faire un autre*

genre de travail.” Je lui ai demandé : “Quel genre de travail ?” Elle m’a dit : “Tu ne sais pas ?” Elle m’a dit que ce serait un travail dur. J’ai dit : “Pas de problème, je peux travailler [...] Je suis forte. [...] N’importe quel travail, je peux le faire.” [...] Donc elle ne m’a jamais dit que c’était ce genre de travail. [...] Donc plus tard, elle m’a dit que je devrais lui payer 45 000 euros. J’ai dit “Pourquoi ? Tu ne m’as jamais dit que je devrais le faire !” “Mais ce n’est pas beaucoup d’argent”. Parce que moi, je ne sais pas, peut-être que tu dis 45 000 euros, tu sais pas si c’est beaucoup ou pas parce que tu ne connais rien, tu comprends ? Je vais penser que c’est peut-être comme 45 000 nairas. Au Nigeria, c’est pas beaucoup d’argent. » Joy décide alors d’appeler un ami pour lui parler des 45 000 euros. Il lui explique qu’il s’agit d’une somme importante. Joy essaie donc de négocier avec sa tante et lui propose de payer 25000 euros.

Dans la nuit, elles arrivent en voiture à Alcorcón (Madrid) dans l’appartement où la tante de Joy vit avec « deux filles ». Elle lui annonce qu’elle devra travailler avec elles, lui donne vingt préservatifs et des vêtements à porter lorsqu’elle ira travailler « sur la route » : « Je lui ai demandé : “Mais c’est quoi, ce travail ? C’est pour faire quoi ces préservatifs ?” Elle m’a dit : “Quand tu seras là-bas, tu verras pour quoi ils sont faits.” Elle m’a mise dans la voiture, elle disait : “Toi, tu vas là, toi, tu vas là, toi tu vas là... si une voiture passe, tu dois l’arrêter”. Elle m’a donné un papier et a écrit dessus.¹⁵⁵ S’ils me demandaient et me prenaient, j’allais aimer, avec un Espagnol, j’aimerais ça. J’ai dit : “Quoi ? Avec mes parties intimes ?” “Oui. Regarde ces deux filles, elles font ça.” J’ai dit : “Quoi ? Ma mère, mon père, sont des chrétiens. Ma grande sœur est chrétienne. Ils m’ont élevée dans l’Église de Dieu, la maison du Seigneur. Tu veux que j’aïlle là et que je fasse la prostitution pour te payer ton argent, me commercialiser moi-même, pour te payer ton argent ?” Elle a dit : “Oui, bien sûr. Tu ne le savais pas avant ?” “Est-ce que tu me l’as dit ?” Elle m’a dit : “Si je te l’avais dit, tu ne serais pas venue.” “OK, merci beaucoup.” »

¹⁵⁵ Je suppose que sur le papier étaient écrits les services et leurs tarifs.

Joy s'en va et tombe sur des policiers. Elle n'a pas de papiers. L'un d'entre eux parle anglais et lui demande ce qu'elle fait. Joy leur explique qu'elle travaille dans la rue, qu'elle se prostitue, mais qu'elle voudrait rentrer chez elle. Après avoir pris son nom, sa date de naissance et son numéro de téléphone, ils la laissent rentrer à Alcorcón en bus, lui promettant de la rappeler dès qu'ils auraient mis en place la procédure pour qu'elle puisse rentrer au Nigéria. Elle arrive au pied de l'immeuble de sa tante, mais celle-ci refuse de lui ouvrir. *« Donc je marchais dans la rue, et j'ai vu une fille noire, une Africaine noire d'Afrique du Sud, elle parlait anglais. Donc elle m'a prise chez elle et elle m'a donné à manger. Je lui ai tout raconté. La fille m'a dit : "Si tu fais la prostitution, fais-la dans un club, mais pas dans la rue. Mais dans un club, tu ne peux pas travailler sans papiers, tu dois trouver des papiers avant de pouvoir travailler là-bas." »* Après trois jours, la femme qui l'accueillait lui demande de partir. Joy se sent perdue. Elle n'a plus le numéro de téléphone de ses parents au Nigéria, car l'ami de sa tante les lui avait pris dès son arrivée. Elle part donc dormir à la gare, où sa tante ne tarde pas à la retrouver et, avec les autres filles, la frappe pendant un bon moment : *« Elle m'a dit : "Je t'ai aidé à venir en Europe et tu dois payer. J'ai payé quelqu'un donc toi aussi tu dois me payer." Je lui ai dit que je ne pouvais pas faire ça : "Je peux faire autre chose pour te rendre ton argent, mais je ne peux pas faire ce que tu me demandes de faire." »*

Une des « filles » décide finalement de l'aider à s'enfuir : elle lui donne le numéro de sa mère au Nigéria qui, avec les indications de Joy, pourra se rendre chez la mère de cette dernière, à Bénin City. Elle lui donne également 17 euros et lui conseille de faire semblant d'aller travailler en mettant les vêtements adéquats. Une fois là-bas, elle pourra alors s'enfuir, *« avec l'aide de Dieu »*. Joy demande pardon à sa tante, qui lui donne trente préservatifs et lui ordonne de tous les utiliser avant de rentrer à l'appartement. *« J'ai dit : "OK, pas de problème, j'utiliserai tous les préservatifs." Je suis partie, j'ai pris un taxi*

d'Alcorcón à Móstoles Soto¹⁵⁶, l'endroit où on travaille. » Une fois là-bas, Joy s'enfuit, mais ne sait pas vers où aller. « *Je pleurais, pleurais. Il était en voiture, il s'est arrêté, il m'a dit : "Qu'est-ce que tu fais dans la rue ? Tu es une belle fille, qu'est-ce que tu fais dans la rue dans ce genre de... à trois heures du matin, et en marchant à pied. Qu'est-ce que tu fais à pleurer dans cet endroit ? Tu veux que les gens viennent et t'attaquent ?" J'ai dit : "Non, c'est une longue histoire." Il m'a dit : "Entre dans la voiture." J'ai dit non. J'avais peur. "Je ne te connais pas." Il m'a dit : "Je suis Nigérian, comme toi. Mon nom est Andrew. C'est OK. Monte dans la voiture." Je suis montée dans la voiture.* » Joy lui explique qu'elle veut rentrer au Nigéria, qu'elle n'a pas « l'âge pour me battre chaque jour en Europe. »

Andrew l'amène dans l'appartement où il vit avec « *une fille blanche, une Espagnole* ». Pendant plusieurs mois, il la nourrit, lui achète des vêtements et des cadeaux. Par le biais de son frère au Nigéria, il retrouve la mère de Joy. Les retrouvailles au téléphone s'accompagnent de flots de larmes. Joy ne raconte rien de ses mésaventures, arguant qu'elle veut éviter les conflits entre sa mère et son oncle. En revanche, elle finit par se confier à Andrew qui, après maints voyages pour son « travail », lui déclare son amour. « *Mon copain, je ne sais pas quel genre de business il a, mais il a de l'argent.*¹⁵⁷ [...] Après deux mois, je lui ai demandé : "Tu fais quoi comme travail ? Quel est ton travail ? Tu n'as pas de problème d'argent, tu voyages..." Il m'a dit "Bébé, je te dirai tout, mais pas maintenant." J'ai dit : "OK, désolée de t'avoir demandé, je ne voulais pas te déranger." Il m'a dit : "Non, tu as le droit de demander." Donc il voyageait et voyageait encore, il revenait, m'acheter des vêtements, me donnait de l'argent, il m'a donné 400 euros pour envoyer à ma mère. Il a voyagé à nouveau, et m'a dit que je ne devrais aller nulle part. [Au retour] Il m'a dit que j'étais si belle, qu'il voulait être avec moi, qu'il m'aimait [...] qu'il avait besoin de quelqu'un comme moi à ses côtés, parce que la fille blanche ne l'avait jamais vraiment compris [...]. J'ai dit que je voulais vivre par moi-

¹⁵⁶ Móstoles El Soto est un parc municipal de la ville d'Alcorcón, au sud-ouest de Madrid.

¹⁵⁷ Elle m'a dit une fois qu'il faisait du business avec des vêtements italiens, mais il est possible qu'il participe au trafic de cocaïne entre l'Italie et l'Espagne.

même, il m'a dit : "Non, je louerais un appartement pour toi, tu vivras où tu voudras, si tu ne veux pas travailler, pas de problème, je te donnerai une rente." J'ai dit : "Je dois payer ma tante. Je dois travailler." Il m'a dit : "Pas de problème, je t'aiderai, je ferai ça pour toi parce que je t'aime." J'ai dit : "OK. Si tu peux m'aider, je serai tout." » Andrew la loge alors dans un autre appartement, repart pour un voyage qui dure 4 mois et au retour, lui donne 15000 euros pour sa tante.

La tante de Joy ne savait pas où celle-ci se trouvait, mais elle avait entre-temps menacé de tuer ses parents. *« Elle est allée là-bas et elle a dérangé ma famille au moins trois fois. Quelqu'un a menacé ma mère avec un pistolet, a menacé mes parents avec un pistolet. Tu comprends ? Mais tu ne pouvais pas voir son visage, ils avaient caché leurs visages. »* Elle lui a remis les 15000 euros et l'a assuré qu'elle paierait le reste. Quatre mois plus tard, Andrew lui donne 10 000 euros de plus.

Puis Joy annonce à Andrew qu'elle veut aller quelque part où elle puisse gagner de l'argent elle-même. Des Nigérianes qu'elles avaient connues à Madrid lui avaient conseillé d'aller à Almeria, lui expliquant que là-bas, il était possible de travailler sans papiers. Elles-mêmes récoltaient les tomates. Joy part donc pour Almeria où elle vit dans un premier temps chez le frère d'Andrew. Elle reste un temps sans travailler. Puis une nonne l'aide à régulariser sa situation lors du processus de 2005 et lui trouve un emploi temporaire dans un *almacen*. Joy se sent « libre ». *« Je vivais, mon petit ami m'aidait, il m'aidait beaucoup, et son frère aussi m'aidait. Quand j'étais chez lui, je n'achetais rien, j'avais des vêtements, mais je ne pouvais pas dépenser de l'argent pour faire vraiment ce que je voulais. Je n'étais pas libre, je ne pouvais pas travailler comme je le voulais et une fois que j'ai commencé à travailler, j'ai répondu, je pouvais me le permettre. Tu comprends ? Donc quand j'ai eu les papiers, j'ai commencé à travailler huit mois, j'ai pu économiser 8000 euros. Je les ai donnés à ma tante. J'ai travaillé à nouveau et j'ai pu économiser 3000 euros et quelques, je les ai aussi envoyés à ma tante. Et puis je l'ai appelé : "Je ne vais plus te payer." Elle a dit "Ah oui ?" "Te payer pour quoi ? Je t'ai payé 35 000, je ne vais plus rien te payer" Parce*

qu'alors, mes yeux étaient ouverts, mes oreilles étaient ouvertes, j'ai dit ça : "Si tu me demandes encore de l'argent, je vais voir la police et je lui raconte tout." Donc une fois que je lui ai dit ça, elle ne m'a plus rien demandé. Parce qu'avant, je ne savais rien, mais une fois que je suis venue à Almeria, j'ai rencontré des filles, j'ai vu tout le monde, tu sais. [...] Elles m'ont dit : "ça ne marche pas comme ça". »

Par la suite, Andrew rejoint Joy à Almeria, mais très vite, son comportement change : il ne prend plus autant soin d'elle, cherche à tout moment à savoir où elle se trouve, ce qu'elle fait et avec qui. Il la trompe et la frappe à plusieurs reprises. Joy interprète la volonté de contrôle de son petit ami comme un signe d'amour. Mais lorsqu'il essaie de lui imposer la présence d'une maîtresse roumaine, elle lui tient tête. La violence d'Andrew s'accroît. Pendant un temps, elle pense à porter plainte. Mais elle se ravise. Elle décide de rester indifférente aux aventures d'Andrew et de refuser son argent afin de ne pas être dans une relation de dépendance. Elle ne sait pas combien de temps elle pourra se le permettre, car elle n'a plus de travail depuis plusieurs mois. Elle conclut : *« C'est un homme bien, je suis juste effrayée quand il va avec d'autres femmes, il doit utiliser des préservatifs avec elles. [...] Finalement, je remercie Dieu d'être venue, tu comprends ? Je remercie Dieu de ne pas faire la prostitution, tu comprends ? Je remercie Dieu d'avoir rencontré mon petit ami, tu comprends ? C'est vrai qu'il m'a frappée, mais il m'a beaucoup aidée. »*

Grâce à son ancien travail et à l'aide financière d'Andrew, Joy a pu faire venir son frère, qui se trouvait en transit au Maroc : il était parti avant elle, mais s'est retrouvé coincé là-bas pendant 4 ans.

Joy a sans doute arrangé une partie du récit qu'elle m'a fait de sa migration. En lisant son histoire, on peut douter qu'elle n'ait jamais exercé la prostitution ou que son petit ami l'ait entièrement prise en charge et ait payé plus de 25 000 euros pour sa « dette de voyage » sans attendre de contre-partie – comme celle de se prostituer pour lui. On peut même douter de l'existence de ce « sauveur ». Je ne l'ai moi-même jamais vu. Je ne voyais que les vêtements neufs qu'il lui achetait et que Joy sortait de leurs sacs pour les montrer fièrement. Malgré cela, j'ai choisi d'évoquer ici son récit, parce qu'il me semble – notamment au vu de mes lectures – exemplaire sur trois points : l'organisation

du passage ; les situations de dépendance à autrui dans lesquelles peuvent se retrouver tous les migrants lorsqu'ils sont « nouveaux » ; et la façon dont, au fur et à mesure de l'expérience migratoire, de l'apprentissage du lieu et des codes, les migrants peuvent peu à peu sortir de ces situations de dépendance.

L'organisation du passage, d'abord. C'est un membre féminin de la famille par alliance (la petite amie d'un oncle maternel) qui est l'initiatrice du voyage. Il n'est pas pourtant pas question de solidarité familiale puisqu'il y a abus, violence et exploitation de la part de la « tante ». S'il est clair que Joy représente un investissement pour cette dernière, nous ne sommes pas pour autant dans le cadre d'un réseau féminin de passage incluant la participation de chacune à l'établissement des règles collectives. La circulation migratoire est permise par un réseau, selon toute vraisemblance, spécialisé, dont la tante de Joy a payé les services. Pour autant, s'agit-il d'un réseau de type « gang » tel que ceux décrits par C. Escoffier dans sa thèse ? Bien qu'il existe des similitudes dans l'organisation du voyage, certains éléments permettent de distinguer ces réseaux. C. Escoffier explique que les *sponsors* établissent les *contrats*, organisent les procédures de remboursement et préparent les documents de voyage, tandis que les *connection men* ou *protecteurs* surveillent et accompagnent la *marchandise* (c'est-à-dire le groupe de filles) pendant le voyage. Or, ici Joy voyage seule entre chaque étape. De plus, elle le fait par air et non par terre, le voyage est donc plus cher, mais aussi plus sécurisé¹⁵⁸. Enfin et surtout, la tante de Joy n'a pas fait venir un groupe de filles, mais une seule personne. Tout semble donc indiquer qu'il s'agit d'une initiative personnelle de la tante de Joy.

Mais que ce serait-il passé si, par exemple, Joy avait eu un accident dans ce taxi de Londres ? Aurait-elle aussi « disparu » ? Ou bien ces pratiques sont-elles réservées aux voyages « groupés » empruntant la route transsaharienne ? Doit-on en conclure, comme le fait F. Guillemaut (2007 : 535), que « *les abus, dans les réseaux de circulation*

¹⁵⁸ « Devant la difficulté grandissante à voyager de manière officielle et par voie aérienne, le voyage se fait le plus souvent par voie de terre à partir de Lagos ou de Cotonou et rejoint l'axe central transsaharien en passant par le Niger, l'Algérie puis le Maroc et l'Espagne. Le Nigeria étant maintenant reconnu comme un pays coupable de "trafficking", le business se redéploie à partir des pays périphériques qui font l'objet d'une moindre surveillance comme le Bénin, le Ghana ou d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. L'obtention officielle de visas de travail pour des travailleurs non qualifiés est devenue très rare pour les ressortissants de ce pays et l'obtention officieuse est très coûteuse et risquée. » (Escoffier 2006 : 239)

officiels-officieux féminins, seraient des dérives individuelles de dispositifs relativement horizontaux et équitables ». La tante de Joy fait-elle partie de ce type de dispositif féminin relativement « solidaire » ? Je ne possède pas suffisamment d'informations pour pouvoir répondre à ces questions. Mais force est de constater que, comme le souligne F. Guillemaut (2007 : 533), « *les femmes arrivées récemment ne parviennent pas à se faire régulariser comme auparavant, et les plus anciennes, qui les ont fait venir et qui sont, elles, en situation régulière, peuvent être "tentées" d'abuser de leur position de pouvoir* ».

On peut s'étonner de la naïveté de Joy : si elle ne savait pas avant de partir qu'elle contractait une dette envers sa tante et qu'elle aurait à se prostituer pour la rembourser, on peut douter qu'elle ne l'ait compris qu'au dernier moment (d'après Joy, lorsque sa tante lui a remis 20 préservatifs et l'a habillée pour aller travailler, elle n'avait toujours pas compris le travail qu'elle aurait à faire). D'un côté, plusieurs indices auraient pu lui faire comprendre le danger (les avertissements de la « *sister* » avant le départ, la « rétention » à Londres, car sa tante n'avait pas payé, l'annonce, à Paris, d'un « *travail dur* » et d'une dette à rembourser) et il est fort possible que Joy, en situation d'entretien, surjoue son rôle de victime (présentation à laquelle elle se serait entraînée au contact de la nonne qui l'a aidée). D'un autre côté, Joy ne pouvait que faire confiance à cette femme qu'elle connaissait et qui possédait des liens affectifs avec son oncle. De même, les études sur les migrations ont largement démontré que la prise en charge de la migration par la famille d'un de ses membres n'implique pas nécessairement un remboursement financier, mais oblige plus souvent à un devoir moral (qui se traduit par exemple en retour de services rendus) ; et enfin, la tante de Joy ne lui aurait dit clairement ce qu'elle aurait à faire qu'une fois dans la rue, prête à travailler.

Mais l'important ici n'est pas le moment où Joy a compris les projets de sa tante. Ce qui me semble plus significatif et vraisemblable, c'est le fait que Joy se soit sentie abusée. Joy colle parfaitement à ce stéréotype de la jeune fille prostituée, victime de trafic.¹⁵⁹ La convention contre la criminalité transnationale organisée, établie par le Haut

¹⁵⁹ C. Escoffier (2006 : 249) conclut que « *les représentations stéréotypées de la jeune fille prostituée, de la femme enceinte admirable et de la mère chef de famille courageuse sont l'expression d'une vision patriarcale et dominatrice qui assigne à catégorie les femmes en fonction du rôle que cette vision leur confère et non en fonction de leur réalité.* »

Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (UNHCHR) et adoptée en novembre 2000, définit en effet la traite des êtres humains comme : « *le recrutement par une ou plusieurs personnes physiques ou morales et/ou l'organisation de l'exploitation et du transport ou de la migration légale ou illégale de personnes, même consentantes, en vue de leur exploitation sexuelle, le cas échéant par une forme quelconque de contrainte, et en particulier la violence ou les menaces, l'abus de confiance, l'abus d'autorité ou l'abus d'une situation de vulnérabilité* ». F. Guillemaut (2007, 2008) en collaboration avec L. Caixeta (2004) ainsi qu' E. Acién (2008, 2010) s'éloignent de la perception des Nations Unies et montrent que ce n'est pas l'organisation du passage en vue du travail du sexe qui constitue la « *traite* » ou transforme une femme en « *victime de traite* ». C'est au contraire le fait d'abuser de son pouvoir et de ne pas respecter les clauses du « *contrat* » établi, tel que la migrante les a comprises. Joy se considère comme une victime, car elle considère avoir été abusée. Sa tante ne lui a pas menti, mais elle lui a caché la vérité. Le contrat tacite entre Joy et sa tante était que cette dernière l'aide à venir. Avant le départ, sa tante ne lui dit rien, ni sur l'existence d'une dette (à fortiori encore moins sur son montant) ni sur le type d'activité qu'elle exercera une fois en Europe. Ce silence constitue le premier abus de la tante sur Joy. Celle-ci ne dénonce pas pour autant sa tante, sans doute à cause de la peur de représailles sur sa famille ou sur elle-même (exécution des menaces proférées) ou simplement de l'impératif de rester en Europe.

Joy est totalement prise en charge lors de son voyage qui la mène de Lagos à Madrid en passant par Londres et Paris, ce n'est donc qu'après être arrivée à destination qu'elle doit faire preuve d'initiative pour affronter sa nouvelle situation. Joy accepte très vite l'idée d'avoir une dette à rembourser, mais, tout aussi vite, elle essaie de négocier son montant. Plus que la dette, il semblerait donc que ce soit son montant qui constitue un second abus, abus d'autant plus grand que le remboursement doit obligatoirement se faire par la prostitution. Dès qu'elle comprend, Joy s'oppose à l'idée de prostitution. À l'argument du plaisir exotique (« *tu vas aimer ça avec un Espagnol* ») avancé par la tante, elle oppose sa confession chrétienne comme gage de respectabilité, de « *pureté* » ou de chasteté. La réponse de la tante lui signifie sa naïveté (la même que je perçois) : comment Joy pouvait-elle ne pas savoir ? Elle se dégage ainsi de toute responsabilité,

mais, paradoxalement, elle reconnaît ne rien avoir dit explicitement à Joy afin de s'assurer de sa venue (« *si je te l'avais dit, tu ne serais pas venue* »).

Joy s'en va et sa tante la laisse partir, sans doute parce qu'elle sait qu'elle reviendra d'elle-même. Joy, sans papiers et sans ressources financière et relationnelle, se trouve en situation de totale dépendance envers sa tante. Sa tante en a parfaitement conscience et c'est aussi pour cela que plus tard, elle lui interdit de rentrer tant qu'elle n'acceptera pas de se prostituer. Joy cherche d'abord de l'aide auprès de la police. Mais les policiers rencontrés se contentent de lui promettre de la rappeler et, au lieu de la renvoyer vers une ONG, une association, ou vers les services sociaux municipaux, la renvoient chez sa tante, qui lui refuse l'entrée. Cette nouvelle situation contraint Joy à faire confiance à deux inconnus, relativement « proches » du fait de leur origine (une femme d'Afrique du Sud, un homme du Nigéria). Entre-temps, sa tante a utilisé un autre moyen de persuasion : la violence.

Andrew devient alors la figure même du sauveur. Du moins tel que Joy a souhaité me le présenter. C. Escoffier (2006, 2008), étudiant la façon particulière dont voyagent les transmigrantes passant par l'axe transsaharien, signale qu'elles ont pour stratégie le « faire couple » ou « faire famille » pour se protéger des violences physiques exercées par les hommes (militaires locaux ou autres migrants) : contre finance, l'homme mâle protecteur fait office d'époux et/ou de père. Chacune des deux parties contribue donc à l'association et en retire des bénéfices. Ici, au contraire, Joy n'apporte aucune aide financière en échange de la protection d'Andrew et sa protection consiste précisément à lui payer sa dette. Il aurait payé sa dette et l'aurait prise en charge par amour, mais on peut se demander si en réalité, il ne s'agit pas plutôt d'un « rachat ». Le fait qu'elle ne cherche pas à en connaître plus sur la nature de ses activités a sous doute aussi permis à Andrew de lui faire confiance. Dans tous les cas, la relation est asymétrique et donne d'ailleurs lieu à des violences. Joy dépend d'Andrew, mais elle nourrit le projet de « *vivre par elle-même* », c'est pour cela qu'elle aurait d'abord refusé de devenir la compagne d'Andrew, avant que celui-ci ne lui propose de payer sa dette.

En effet, n'étant plus sous l'emprise physique de sa tante, cette dernière a menacé la famille de Joy au Nigeria. Andrew effectue deux versements à la tante : 25 000 euros en l'espace de 8 mois, somme qui de toute évidence, provient d'activités illicites. Puis, Joy rencontre des Nigérianes qui lui indiquent que le secteur agricole d'Almeria embauche

des femmes sans papiers. On peut également penser qu'elles lui ont simplement indiqué que la pression policière sur les prostituées était moins forte à Almeria qu'à Madrid et que les travailleuses du sexe étaient organisées de telle sorte qu'elle récupérait tous les bénéfices de leur travail. Quoi qu'il en soit, Joy décide de partir, Andrew essaie de la retenir puis la laisse, aux mains de son frère. C'est une fois que Joy trouve du travail, paie elle-même une partie de sa dette et donc, gagne en indépendance qu'Andrew devient violent. Joy a du mal à quitter cet homme qui l'a tant aidé et qu'elle dit aimer. De la même façon qu'elle essaie de l'affronter, elle affronte sa tante : Joy n'est plus la « victime sans défense » qu'elle était lorsqu'elle a débarqué à Madrid, elle a gagné en assurance et surtout, elle a rencontré des prostituées lui ayant expliqué les règles du jeu. Joy estime avoir suffisamment remboursé sa tante : 36 000 euros sur 45 000 demandés, ce qui est déjà beaucoup étant donné que c'est la tante qui n'a pas respecté leur « contrat ». La menace de dénoncer sa tante à la police lui permet de s'en débarrasser définitivement. Joy a donc réussi à s'imposer. E. Acién, anthropologue qui travaille pour APDHA et fait sa thèse sur la prostitution nigériane à Almeria, me confirme d'ailleurs les « règles » existantes entre les « filles » et leur « protectrice » (c'est-à-dire la femme, puisqu'il s'agit majoritairement de femmes, qui les a fait venir)¹⁶⁰ : toutes les « filles » tiennent parfaitement les comptes de la dette qu'elles remboursent et si leur protectrice réclame plus que ce qu'elles doivent, elles la menacent de la dénoncer à la police et cela suffit à clore la discussion. Elle évoque également le cas d'une des « filles » ayant refusé de continuer à payer. Sa protectrice a menacé de tuer sa famille au Nigeria, mais la fille lui aurait répondu : « *Tu as un flingue ? Pas de problème, va chez moi, mon père en a un aussi, il saura te recevoir !* » Aucune violence ne fut faite à sa famille. Cette fille refusait de payer, car elle considérait avoir été abusée : elle savait avant de partir qu'elle aurait à rembourser une dette de 35 000 euros et qu'elle partait pour le travail du sexe. En revanche, ce n'est qu'une fois à Almeria qu'elle a appris le prix des « passes » : 10 euros pour un étranger, 20 pour un Espagnol (cette dernière clientèle étant minoritaire). À ce prix-là, il lui fallait faire 3500 passes pour pouvoir rembourser sa dette, plus la quantité de passes nécessaires aux frais quotidiens :

¹⁶⁰ Rencontre juillet 2007.

logement, nourriture, etc. Elle estimait donc avoir été « flouée ».¹⁶¹ Le lien par la dette, tel que décrit ici, est contraire aux droits de l'Homme. Mais même dans ce cas, il semble exister une certaine marge de manœuvre qui permet à la migrante de négocier avec la personne pour qui elle travaille et qui l'a fait venir.

C'est donc à partir du moment où Joy a construit elle-même un réseau de relation indépendant de celui d'Andrew (les copines nigérianes de Madrid, puis la nonne qui l'a aidée à régulariser sa situation et à obtenir un travail et enfin les copines nigérianes d'Almeria qui lui ont permis de savoir comment faire face aux menaces de sa tante) que Joy a pu « *ouvrir les yeux et les oreilles* », prendre en main sa situation et imposer sa volonté à sa tante. En revanche, se défaire de la dépendance financière et affective qu'elle entretient avec Andrew s'avère bien plus difficile.

Lorsque les migrants sont pris en charge par des réseaux spécialisés dans la circulation et l'entrée clandestine en Europe, ils sont dépendants des passeurs et ne maîtrisent pas leur circulation. Ce n'est bien souvent qu'une fois en Europe qu'ils doivent faire preuve d'initiative. Le renforcement des politiques de contrôle aux frontières et les restrictions des possibilités légales de migrations favorisent le développement de ce type de réseaux. Pour autant, leur transformation en réseaux de type mafieux ne serait pas systématique. Les définitions internationales du « groupe criminel organisé » (Convention de Vienne, Interpol, Union européenne), s'accordent sur l'idée de « groupes structurés de trois personnes ou plus existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre des infractions pénales dans un but de profit ou de pouvoir ». Mais cette définition peut regrouper des réalités très diverses.

En effet, les réseaux professionnels de passage, évoqués dans ce chapitre, semblent reposer plus volontiers sur le lien social local et consistent en une offre plus ou moins

¹⁶¹ Il serait donc intéressant de savoir s'il existe une autorité ou un système régulateur supérieur, ayant autorité et dépassant la simple relation fille/protectrice.

grande de services. Les sommes sont convenues à l'avance et le montant est respecté par les deux parties de la transaction. C'est ce que l'on a pu voir avec les migrations sénégalaises en pirogues et les migrations marocaines passant par le détroit de Gibraltar – qui reposent, pour une partie d'entre elles, sur des « réseaux de confiance » (Qacha 2010a, 2010b). Dans ces deux cas, les réseaux professionnels s'appuient sur des réseaux familiaux, amicaux, villageois et même sur des réseaux professionnels (dans le cas des pirogues avec le secteur de la pêche). La diversité des figures du passage reflète d'ailleurs les liens entre ces différents réseaux et la nécessité de liens de confiance explique l'existence d'une partie des intermédiaires.

Cependant ces réseaux ne sont pas exempts d'« abus », parfois accompagnés de violence. Ils consisteraient par exemple à augmenter le prix accordé pour le trajet, à n'explicitier l'emploi futur du migrant qu'une fois le voyage accompli, à abandonner les migrants en cours de route ou encore à forcer la vente d'un service. Parfois même, c'est précisément l'existence de liens familiaux et de confiance qui permet les abus (comme dans le cas de Joy, qui n'est pas l'initiatrice de sa migration).

13 Circulations à mi-chemin entre migration économique et engagement dans des activités illicites

La circulation des migrants en vue de leur entrée clandestine à la frontière sud-espagnole se fait donc selon deux grandes modalités : un déplacement relativement autonome qui nécessite une auto-organisation mais aussi le recours à des acteurs extérieurs; ou bien une prise en charge du déplacement par un groupe spécialisé dans ce domaine commercial. Mais la frontière sud est traversée par bien d'autres passages dérogatoires au droit commun (chapitre 8). Existe-t-il donc un lien, des croisements, entre ces différents passages ? Et si oui, dans quelle mesure, dans quels cas et sous quelles formes ? Sur quel mode les migrants s'engageraient-ils dans des activités illicites pendant leur circulation ? Nous avons déjà évoqué le cas des « migrants-passeurs » (Alioua 2003) dont l'existence est nécessaire au passage de chacun et qui endossent ce rôle particulier pour faciliter leur propre passage. Nous verrons à présent deux cas différents d'engagement/enrôlement.

13.1 Migrations clandestines et trafic de haschich : quels croisements ?

Nous avons vu que l'idée d'une connexion entre migrations clandestines et trafic de psychotropes se développait dans certains milieux scientifiques, politiques et policiers en Espagne et, d'une manière générale, en Europe (8.3). L'idée de cette connexion peut d'ailleurs être partagée par les autorités de l'autre rive : « *le même passage qu'ils font pour passer la drogue, ils passent les gens, c'est la même chose [...] y'a de l'argent, y'a de la corruption, c'est inévitable* » – me disait en 2006 un responsable de la Chambre de Commerce de Nador. L'idée sous-jacente est que le « trafic d'êtres humains » serait aussi rentable et comporterait moins de risques que le « trafic de drogue », poussant certains « trafiquants » à se reconverter ou à diversifier leur activité (María Fernández 2005). Ce membre du *Centro Nacional de Inteligencia* ne fait cependant référence, concernant cette évolution, qu'aux « *Triades chinoises* », aux « *Mafias des pays de l'Est et des Balkans* » et aux « *cartels colombiens et mexicains* ». Au contraire, il désigne les groupes liés à l'« *immigration illégale* » situés en Afrique du

Nord, comme opérant « *de façon non coordonnée et qui ne possèdent qu'une infrastructure locale* », l'existence de certains groupes serait même « *limitée dans le temps* ».

13.1.1 Migrer avec du haschich ?

La presse, tout comme la police, signale l'existence de migrants venant en *pateras* et transportant sur eux de petites doses de haschich pour « payer le voyage ». Les gardes civils que j'ai rencontrés en 2007 au port de Tarifa – province où sont arrivées les premières *pateras*, au milieu des années 80 – sont catégoriques :

« *Les immigrants ne viennent pas avec du haschich, si un immigrant vient avec du haschich, alors ce n'est plus un immigrant* »*

Par ailleurs, M. Lahlou et C. Escoffier (2002 : 33) affirment que « *Depuis les deux dernières années, il semble que les passages organisés initialement par des petits trafiquants soient désormais contrôlés par des réseaux "mafieux" spécialisés également dans les trafics de drogue. Le passage se fait de nuit, à partir de la côte marocaine à bord de grands zodiacs embarquant 35 à 45 personnes* ». Nous avons vu les critiques opposables au lien entre organisations des passages de migrants et des passages de haschich (chp. 8.3). Mais n'est-il pas cependant possible d'analyser ensemble ces deux informations : d'un côté : des migrants avec une petite dose de haschich sur eux ; de l'autre, des transporteurs de haschich ?

Malgré la présence de haschich durant sa traversée, Abbad, un migrant marocain, considère avoir fait le voyage en tant que migrant et non en tant que « trafiquant ». Abbad travaillait dans l'épicerie de son cousin, au Maroc, mais il ne gagnait presque rien. Il est venu en 1999, avec 17 autres migrants, dans une embarcation un peu particulière. L'embarcation, petite, mais de bonne qualité et munie de bons moteurs, contenait 1000 kilos de haschich, en plus des migrants. Abbad a payé 1500 euros son passage. Il connaissait l'existence de cette cargaison illégale avant de partir, ainsi que le risque d'emprisonnement que cela lui faisait courir en cas d'arrestation (au moins trois ans, me dit-il), mais il préférait traverser le détroit dans ce bateau, plus sûr qu'une simple *patera*. Abbad se trouvait en présence de cette marchandise illégale, mais ne

prenait pas (encore) part au trafic de haschich. Ce n'est qu'une fois en Espagne qu'il aurait eu la possibilité de faire passer quelques kilos en France (17.3.4.1). L'idée de différencier migrants et trafiquants dans ces conditions de traversée est d'ailleurs renforcée par le fait, comme me le dit Abbad, que « *le patron* » de la marchandise n'était pas au courant de la présence des migrants à bord.

J'ai pu recouper cette information avec l'expérience de Manolo, cet Espagnol que j'ai rencontré à sa sortie de prison. Il avait pris 7 ans. Ayant commencé sa « carrière » à 16 ans, il avait été arrêté 10 ans plus tard par la *Guardia Civil* alors qu'il effectuait un de ses nombreux transports de haschich jusqu'à la péninsule. Il était alors « *piloto* » (pilote), soit le responsable d'une *planeadora* et de sa cargaison. Un *pilote* travaille pour un « *capo* » marocain et choisit lui-même son équipe de travail. Manolo m'explique que dans un premier temps, tous les *pilotes* étaient de Ceuta, aussi les *capos* faisaient-ils monter sur la *planeadora* une personne de leur confiance, compatriote, jusqu'à ce qu'un lien de confiance s'établisse avec le *pilote* lui-même – c'est-à-dire que ce dernier fasse preuve de ses capacités à honorer ses contrats. Par la suite, les *pilotes* ont commencé à être recrutés dans la population marocaine. Manolo ayant « raccroché » depuis sa libération, je ne sais pas ce qu'il en est exactement aujourd'hui, mais, on peut supposer que le *pilote* continue de choisir son équipe et de gérer le transport. Le *capo* peut donc ne pas être au courant – du moins dans un premier temps – de la présence de migrants à bord. Lorsque j'interroge Manolo sur les possibles connexions entre les réseaux de passage de migrants et ceux de haschich, sa réponse suggère leur séparation : « *Non, non, ça, chacun a son... Moi, je te dis, j'ai jamais connu et j'ai jamais eu affaire à des gens qui vont avec des immigrants et ce genre de choses. Pourquoi ils vont aller se compliquer la vie ? Il y a des gens qui se dédient à ça, bien sûr. C'est comme le "gramea cocaina", celui qui la vend au gramme. Bon, eh bien, peut-être qu'il n'a pas le courage de monter sur une embarcation et faire un transbordement de cocaïne : chaque personne a sa place.* »*

Cette séparation des trafics n'empêche pas les opportunités, pour qui veut les saisir, de passer d'un commerce à un autre – par exemple passer du haschich à la cocaïne, la prostitution, le trafic d'armes – Manolo s'est vu lui-même proposer ce type

d'opportunités (8.3). Certains pays possèderaient le monopole de tel ou tel trafic¹⁶² et le Maroc possède, sans nul doute, le monopole du passage de haschich et du passage des migrants qui tentent d'entrer en Europe à partir de son territoire. Il est tout à fait possible, comme le suggèrent la police et les associations de défense des migrants, que certains trafiquants de haschich se soient reconvertis dans le commerce de la migration. Cependant, il semble peu probable que les voyages comprenant, dans une même embarcation, migrants et haschich, constituent une « politique » de trafic. Plus vraisemblablement, il s'agit de faits ponctuels, dus à la volonté individuelle d'un *pilote*, et non de son *capo* ; et les migrants sont alors bien des migrants avant tout.

13.1.2 Le récit de Mimoun* : Saisir les opportunités

La possibilité de s'engager dans divers trafics est au cœur des croisements, vraisemblablement ponctuels, entre migration clandestine et trafic de haschich. Mimoun – ce jeune migrant marocain qui s'est retrouvé confronté et presque enrôlé, à son arrivée en Espagne, par des *harags-relais*¹⁶³ (12.2) – a participé, avec un même capitaine, à trois types d'activités : la pêche, le trafic de haschich et le transport clandestin de migrants.

La migration était pour Mimoun le moyen de devenir une « personne avec futur ». C'est parce qu'il n'en avait pas que ses parents l'ont mis à la porte :

« Quand j'ai terminé le lycée, je suis resté sans travail, sans futur, ma famille me regardait comme une personne sans futur, sans rien, mon père m'a dit : "Maintenant débrouille-toi, moi je ne veux aucune personne sans travail, sans études dans ma maison !" [...] Alors moi, à ce moment-là, j'ai pris mes vêtements et je suis parti de la maison. »

¹⁶² « Rends-toi compte que toi, par exemples, tu travailles avec des Russes, les Russes, c'est rare un Russe qui soit pas mis dans le thème de la prostitution, c'est rare, qu'il n'ait pas un ami ou un cousin ou quelqu'un qui possède un club à putes[...] le trafic d'armes aussi [...] ils ont majoritairement le monopole, comme les Colombiens avec la cocaïne. [...] Les Français sont des clients, de tout. Ce qu'il ya c'est que ces gens, pour les thèmes d'armes et tout, ils font affaire avec d'autres personnes, d'Europe de l'Est, parce qu'ils sont plus près. »*(Manolo – ancien transporteur de haschich).

¹⁶³ Je reprends ici le terme de F. Qacha (2010 a et b).

Mais sa migration a d'abord eu lieu à l'intérieur des frontières nationales. Il part de Larache pour Rabat où il travaille pendant 6 mois dans un restaurant de poisson, mais les conditions de travail sont mauvaises et il s'en va pour El Jadida, où il reste deux ans dans un restaurant du même type. Sa situation économique et sociale ne change guère. Il travaille 13 heures par jour, pour 15 euros par semaine, et dort dans le restaurant. Il revient à Larache pour les fêtes jusqu'à ce qu'il décide de s'y réinstaller. Il trouve du travail au port et loue un logement, mais s'attire la colère de son père qui le renie : « Mon père m'a dit : "Toi, tu n'es plus mon fils, je ne pensais pas que tu allais sortir en mer, faire ce travail. Toi tu ne me fais pas honneur." » Déterminé à s'en sortir seul, à « chercher la solution par (lui)-même », il continue de travailler comme pêcheur. Un peu par hasard, il participe pour la première fois au transport de haschich vers l'Espagne, suivant son patron :

« Il veut faire un voyage de haschich. Il y avait un bateau anglais, dehors, en haute mer. Moi, je vais bien t'expliquer, regarde : on a un client, un Anglais, il est venu à Algésiras, il est allé à un endroit qui s'appelle Ketama, il a acheté du "chocolate"¹⁶⁴, 2500 kilos de "chocolaté", l'Anglais-là. Ensuite, l'Anglais organise de la terre à la plage, en voiture Land rover, 4x4, livrant le haschich jusqu'à la plage ; et nous on a pris depuis la plage jusqu'en haute mer, où il y a le yacht, le bateau de l'Anglais. [...] Je ne savais pas qu'il y avait ce travail-là, cette nuit-là, parce que moi, je travaille dans le poisson, je travaille jamais... J'entends qu'il y a des gens qui travaillent dans ce travail-là et ils ont de l'argent. Cette fois-là on est sorti à quatre : son frère est arrivé, moi, une autre personne et lui. Une fois à la sortie du port il m'a dit : "Mimoun, le four, d'où sort-il le feu ? De la bouche." Tu ne comprends pas cette parole ? Elle signifie : si tu vois quelque chose, n'en parle pas du tout, du tout ! [...] Moi je dis : "Oui, d'accord". Après, pendant la nuit, moi je regarde des signaux, on parle avec une ampoule. On descend, on attend que la nuit tombe. À neuf heures, la police est en train de gagner de l'argent avec nous, le chemin est acheté déjà ; on va à la plage, on prend les affaires. Moi, je suis pour la première fois et j'ai 19 ans. OK ? La peur, je vais mourir de peur, si jamais il y a quelque chose, il n'y a plus de futur ni rien. »

¹⁶⁴ Littéralement : « chocolat ». C'est ainsi que l'on nomme familièrement le haschich en Espagne.

Mimoun et ses compagnons chargent les paquets de 25 kilos dans plusieurs pateras et les livrent en haute mer. Comme ils sont partis avec des filets de pêche, une fois le transbordement effectué, ils rentrent au port avec un chargement de poisson. Mimoun aurait dû être payé 500 euros, mais il n'en aura finalement que 100.

Plus tard, son patron lui propose de se faire beaucoup d'argent en participant à un autre type de transport :

« Un autre voyage, avec des gens, sans drogue. On travaille jusqu'au 26 août. Il prépare des gens de Beni Mellal et Fkih Ben Sala, c'est une zone plus connue Beni Mellal, ce sont des gens du Sud qui viennent à Larache. Nous, on organise, pas moi, lui, organise dans sa maison. Il prend des gens dans sa maison qui viennent la nuit, pour le 26, et cette fois, pas avec la patera, avec le zodiac, un zodiac de 9 mètres et un moteur Yamaha de 60 chevaux. [...] Moi je suis en train de programmer dans ma tête : si moi j'arrive avec lui, je ne reviens pas. C'est une opportunité pour moi, je ne reviens pas. Il m'a dit : "Maintenant, on va avoir des clients, avoir des gens, on va gagner de l'argent." Moi je me dis : moi, non, si moi j'arrive, c'est la dernière. »

Mimoun est chargé de sortir tous les jours plusieurs litres de gasoil du port et de les entreposer chez lui – le gasoil est meilleur marché qu'en ville et il s'agit de ne pas attirer l'attention en achetant tout d'un coup. Une nuit, des hommes en Mercedes 240 viennent récupérer l'ensemble des litres. Mimoun apporte au poste de marine 4000 euros dans un sac noir, pour l'adjudant de la brigade. Le capitaine a réuni plus de 25 personnes, dont deux jeunes filles de 18-19 ans, ainsi qu'Ashram, un garçon de 17 ans, dont la mère était une voisine de Mimoun et à qui elle avait demandé de trouver une place – Mimoun demanda cette faveur au capitaine, qui accepta Ashram pour seulement 300 euros. La nuit de l'embarquement, certains sautent dans l'eau : *« Il y a beaucoup de gens qui veulent aller en Europe, beaucoup, beaucoup, beaucoup ; et il y a 4 personnes, avec un bâton dans la main qui disent : "Arrière, arrière, arrière !" »*. Ça y est, le périple a commencé.

Le parcours migratoire de Mimoun souligne l'importance des concours de circonstances, des stratégies personnelles et de la facilité avec laquelle les populations migrantes peuvent se retrouver dans des situations « troubles ». De fait, Mimoun ne part jamais vraiment à leur recherche. Elles se présentent à lui et il n'y participe que parce qu'il les considère – pas toujours à juste titre – comme un moyen de se rapprocher de

son but : devenir une « personne avec futur ». Au contraire, son patron, capitaine de pêche à l'origine, voit dans le transport de haschich et plus encore dans celui de migrants, une ressource financière uniquement ; et il n'a vraisemblablement aucune intention de migrer.

13.2 Le récit de Dianco « Le capitaine » : la fluidité des rôles migrants/passeurs

Les passages dérogatoires au droit commun, particulièrement présents et divers à la frontière sud-espagnole, représentent autant d'opportunités attractives pour les migrants et les autochtones en situation précaire – des deux côtés de la Méditerranée. Mais leur participation peut aussi relever de la contrainte. La fluidité des rôles migrants/passeurs s'accompagne d'une diversité des modes de participation.

L'expérience de Dianco est, sur ce point, douloureusement exemplaire. Dianco est un pêcheur sénégalais d'âge moyen. Célibataire, il a une fille qu'il voit peu. Gagnant faiblement sa vie, il souhaite, comme beaucoup d'autres, partir en Europe. Il part en 2005. Ce sera le début d'un véritable périple. En moins d'un an, il entrera 6 fois en Espagne (5 fois par les Canaries et une fois par Melilla) et sera à la fois migrant, capitaine occasionnel et capitaine professionnel, recruté par un réseau hispano-marocain de passeurs et torturé par les gendarmes marocains. Son récit révèle le fonctionnement de ce réseau, les étapes de son recrutement, mais aussi la corruption des représentants de l'ordre, tant marocains qu'espagnols. C'est la seule fois où l'on m'a désigné des Espagnols comme organisateurs de ces passages.

« Y'avait un Espagnol qui s'appelle Paco et son petit frère qui s'appelle Antonio, avec un moro qui s'appelle Labib. Labib c'est un Sahraoui, mais de résidence espagnole et de nationalité marocaine. Bon, c'est ça les gens qui font Nouadhibou-Maroc, c'est des grands trafiquants. »

13.2.1 Devenir migrant-capitaine

Dianco est d'abord devenu capitaine de pirogue pour pouvoir monter dans *l'Express Sénégal* et concrétiser son rêve d'Europe. Une rencontre est à la base de son recrutement.

En tant que pêcheur, Dianco a travaillé au Sénégal et en Mauritanie. C'est à Nouadhibou qu'il a rencontré Labib, un soir où il prenait un verre dans un bar.

« On était là-bas pour consommer, on était en train de discuter. Il m'a dit : "Mais toi, là, est-ce que tu peux pas aller en Espagne ?" J'ai dit : "Oui !" "Attends, c'est sûr ?" J'ai dit : "Oui !" Il m'a dit : "Est-ce que t'es un vrai pêcheur ?" J'ai dit : "Oui, je suis un vrai pêcheur." »

Labib a découvert la qualité de pêcheur de Dianco et a vite compris qu'il pourrait servir de capitaine dans les traversées clandestines qu'il organise avec Paco et Antonio. Paco s'assure, à travers une connaissance, que Dianco est un bien ce qu'il prétend être puis propose à ce dernier de conduire la pirogue qui le mènera en Espagne. Non seulement Dianco ne paye pas le trajet, comme il est coutume, mais en plus, Labib lui donne 300 dollars. Dianco embarque une nuit d'avril 2005, avec des Togolais, des Maliens et des Guinéens et deux « *petits frères* » sénégalais. Vingt migrants au total, ayant payé, à l'exception de Dianco, 2100 euros chacun.

« On est parti à Dakhla, on a laissé la pirogue là-bas et on a dormi jusqu'à la nuit. On ne marche [NDA : navigue] pas dans la journée, on marche la nuit. On fait 5 jours entre Nouadhibou et l'Espagne, mais on ne part pas en haute mer. [...] Maintenant, on fait direct. Mais avant, personne ne connaissait la route. [...] On faisait doucement, même l'Espagnol nous a dit que : aller doucement et prudence. »

À cette époque, la plupart des pirogues ne disposaient pas de GPS. Aussi longeaient-elles la côte du Sahara occidental et y faisaient une escale avant de se diriger vers les Canaries.

13.2.2 De la professionnalisation contrainte à la revendication de « grand capitaine »

Le recrutement de Dianco se fait par étape. Il était d'abord un migrant quidam, avec ceci de particulier qu'il avait conduit la pirogue. Néanmoins, il ne s'agit pas encore d'un travail à part entière, chaque pirogue possède son migrant-capitaine et Dianco aurait très bien pu en rester là. Mais une fois en Espagne, le décalage existant entre ses espérances et sa situation réelle le situe dans la position d'accepter – presque – toute proposition susceptible de réduire ce décalage. Justement, il n'a pas perdu le contact avec Labib, qui lui propose de retourner aux Canaries. La stratégie des Espagnols pour convaincre

Dianco d'accepter le travail de « capitaine professionnel » suit un déroulement précis qui consiste à l'allécher, à l'amadouer, à le menacer et enfin à lui faire du chantage.

- D'Almeria à Lanzarote : retrouvailles avec Antonio et Paco :

Dianco et ses compagnons de voyage arrivent à Tenerife le 11 avril. Il reste 24 jours dans un CIE puis est transféré et libéré à Almeria, où il est logé par la Croix-Rouge durant 5 jours. Au lieu de rejoindre son frère, qui vit à Pamplona, Dianco décide de rester deux ou trois mois à Almeria, car il sait, grâce à sa rencontre avec d'autres Sénégalais, qu'il peut y trouver du travail dans l'agriculture. Pour 15 euros par jours, de huit heures à 18 heures, il commence à ramasser des fruits avec sept autres compatriotes dans une serre où il loge à proximité. Il se dit finalement que « ce n'est pas un travail », d'autant qu'il n'est pas régulier. Il téléphone à Labib et lui laisse son numéro en Espagne. Dans le mois, Labib le rappelle et lui demande de retourner aux îles Canaries, lui faisant une proposition alléchante :

« Je lui ai dit : “Non, je veux partir à Pamplona”. Il m'a dit : “Mais non, là-bas y'a du travail, je te donne un travail bien, tu gagnes de l'argent.” “Ah bon ? D'accord.” »

Puis Antonio l'appelle et envoie son frère Paco chercher Dianco à Almeria. Il est là pour le convaincre :

« Après on a discuté et il m'a dit que : “Bon, il faut que tu viennes”. Paco, il était à Lanzarote. J'ai dit : “Non, moi je ne pars pas là-bas, si je suis arrivé ici, je cherche du travail”. Mais il m'a dit, Paco, qu'il avait une grande société. Bon, moi je cherche du travail, je connais Paco, Antonio et aussi Labib, alors j'ai dit : “Bon, c'est bien.” Après on prend la chaloupe, on fait 5 jours Fuerteventura, après on fait Fuerteventura — Tenerife, après j'ai fait trois jours encore à Tenerife, toujours avec Paco. Je mange bien, je bois bien. Il payait tout. Il disait : “Toi là, tu es notre ami, tu nous as fait un bon travail, c'est bien.” Après je suis arrivé à Lanzarote, j'ai fait là-bas juin [...] et juillet. Deux mois, j'ai rien fait ! On m'a donné un appartement, trois chambres pour moi seul. Y'avait une télévision, un frigo, de la viande, un peu de poisson. On m'a dit : “Tu es seul ici.” Après moi j'ai dit que : c'est quoi ça ? Après, tous les 5 jours Antonio venait me voir : “Comment ça va Dianco ?” “Muy bien”. Je parle avec lui un

peu d'espagnol.¹⁶⁵ [...] Après j'ai dit que : "Antonio, j'aime pas ici." Il m'a dit : "Attends reste ici, après il y aura du travail, patati, patata." J'ai dit : "bon, d'accord." »

Ni Labib, ni Paco ni Antonio n'expliquent à Dianco de quel travail il s'agit, et ce dernier ne le leur demande pas non plus. Il leur fait confiance. L'argument d'un bon travail, d'un bon salaire, dans une grande société, avec des gens qu'il connaît déjà, lui suffit. Paco et Antonio jouent sur cette proximité de lien. Le recrutement entre dans sa phase d'amadouement, qui consiste à faire profiter Dianco de biens matériels et à lui montrer des marques d'amitié et de reconnaissance. Mais Dianco en profite « sans rien faire » en échange. Il se lasse de cette situation où il n'est pas actif et où rien ne lui appartient. Cela ne correspond sans doute pas à son idée de la réussite, sans compter qu'il s'ennuie certainement. Antonio lui demande de patienter et le rassure. C'est alors qu'arrive la proposition.

- Le réseau transnational de passeurs :

« Ils m'ont dit : "Dianco, on a du travail pour toi". J'ai dit : "Quel travail ?" Ils m'ont dit : "Il y a 280 personnes qui sont à Laâyoune. Chaque personne paye 2100, ça fait combien ? ... Ils sont de Guinée, Mali, Sénégal, pour aller du Maroc en Espagne." Après je connais tout, après on m'a raconté tout, tout, tout. [...] C'est une bande, il y'a avait des Espagnols, des Moros et des Guinéens. [...] Les Guinéens ils prennent les gens de Guinée jusqu'à la Mauritanie et en Mauritanie on les donne à Labib. Après, Labib, il les emmène jusqu'à Tindouf, la capitale du Sahara. Après, on laissait les gens là-bas. Y'a des Marocains : Amenzu et Chahid, ils viennent à Tindouf et là, on prend les gens jusqu'à Laâyoune. Après, on arrive à Laâyoune, c'est dans le Sahara, y'a des grandes collines, après là-bas, c'est le "tranquilo". Après les gens font des groupes : 20, 30 personnes. On m'a dit ça le 2 août. J'ai dit non. »

Les migrants sont acheminés jusqu'en Mauritanie depuis la Guinée ; mais il en vient aussi d'autres pays ; soit dans le cadre d'un « voyage organisé », soit grâce aux contacts établis avec d'autres migrants qui leur indiquent le chemin. Labib s'occupe de leur passage depuis la Mauritanie jusqu'à Tindouf, en Algérie, où il les confie à Amenzu et

¹⁶⁵ Paco et Antonio parlaient habituellement français avec Dianco.

Chahid. Ces derniers sont des « *Saharaouis, des hommes de loi, des colonels de l'armée* », qui se chargent à leur tour de les emmener jusqu'à Laâyou. D'après toutes les indications de Dianco, il s'agirait de colonels de l'Armée Populaire de Libération Sahraouie (APLS). Quant à savoir s'il s'agit de colonels corrompus ou bien d'un véritable moyen, pour le Front Polisario, de s'enrichir... La position du Front Polisario lors des événements de 2005 à Ceuta et Melilla (il récupérait et aidait les Subsahariens que les autorités marocaines avaient refoulés dans le désert) a constitué une opération « publicitaire » certaine, qui n'exclut cependant pas une éventuelle participation du Front en tant que passeur. Une fois à Laâyou, les migrants se trouvent dans une situation de tranquillité toute relative. Cette région est sous contrôle marocain, les « *colonels* » sahraouis peuvent donc difficilement les protéger des arrestations ; d'autant qu'ils les laissent dans les collines, où ils logent dans ce qu'ils appellent des *tranquilos*, logements de fortune qu'ils se construisent en pleine nature.

Antonio et Paco fournissent un zodiac – équipé d'un moteur de 75 chevaux et de deux bidons de 70 litres d'essence –¹⁶⁶ et comptent sur Dianco pour faire l'aller-retour entre Laâyou et Lanzarote. Les migrants doivent être acheminés par groupe de 30, les autres attendent leur tour. Au moins 9 voyages étaient donc prévus. Les passeurs ont donc attendu d'avoir 280 personnes avant d'entamer les passages en zodiac, afin, sans doute, de s'assurer des revenus conséquents et d'acheter, grâce à l'argent des migrants, le matériel nécessaire à leur passage. Chaque migrant paie 2100 euros, soit, pour 280 migrants, une somme totale de 588 000 euros, de laquelle les dirigeants de l'organisation doivent soustraire les charges et les salaires... Une fois à Lanzarote, les migrants doivent être logés quelques jours puis redirigés vers la Croix-Rouge, avec pour consigne de raconter qu'ils sont venus dans la nuit, que leur pirogue a fait naufrage et que la plupart ont péri en mer.

Le dispositif de passage que décrit Dianco fonctionne donc en réseau transnational et international, qui brouille non seulement les frontières géographiques, mais aussi les frontières du légal et de l'illégal (corruption) ainsi que les frontières habituelles entre

¹⁶⁶ Je suppose que le zodiac fait entre 8 et 10 mètres ; car après une rapide étude de la presse, je constate que les zodiacs transportant des migrants possèdent des moteurs allant de 30 à 50 CV, sont d'une longueur allant de 3,5 à 10 mètres et transportent entre 10 et 50 personnes.

modes d'arrivée. Il s'agit en effet d'une véritable organisation de passeurs, qui vise à greffer les migrants venus à travers elle sur les circulations des migrants venus en pirogue.

Paco et Antonio offrent à Dianco 1500 euros par voyage et la perspective d'une régularisation en Espagne. Mais les avantages de l'emploi ne suffisent pas à Dianco, qui refuse. À partir de ce moment-là, les Espagnols changent de tactiques. Ils utilisent des moyens de pression divers, jusqu'à le faire plier : d'abord l'enfermement, puis les menaces et, enfin, le recours à une sorte de chantage affectif, basé sur la compassion que Dianco éprouve envers ses compatriotes.

- De l'otage au grand capitaine :

« Ils m'ont dit : “Ca, c'est du travail, on va te protéger, on te donne l'appartement en haut. [...] Après, on recherche la résidence espagnole, tout.” J'ai dit : “Si vous me payez 3000 euros, je le fais, sinon, je le fais pas.” Après, j'étais une sorte d'otage, on m'a enfermé en haut, je ne sortais pas. Après, le 5 août, on m'a dit que : “Dianco, on va t'emmener à la police, on dit que t'es un clandestin qui est venu chez nous pour nous voler”. Je leur ai dit : “Moi, j'ai pas peur. Si on part à la police, je raconte tout !” Après on m'a dit que... Y'avait un Sénégalais qui était là-bas à Laâyoune, il s'appelait Yafaye, il m'a appelé, il m'a dit : “Dianco, tu es Sénégalais ?” J'ai dit oui. Il m'a dit : “Nous on était ici 320, mais maintenant on est 280”. “Où sont les autres ?” Il me dit que : “Y'a beaucoup de morts.” »

Yafaye demande à Dianco d'accepter le travail que lui proposent Antonio et Paco – ces derniers lui ayant affirmé que seul Dianco pouvait les conduire en Espagne. Surtout, il lui explique que son refus pourrait signifier la mort de ceux qui attendent pour passer : la vie au Maroc est dure pour eux et certains sont déjà morts de faim et de déshydratation. Dianco accepte enfin. Il est équipé de deux téléphones, l'un lui permet de contacter Chahid et Amenzu de son arrivée dans le petit port près de Laâyoune ; l'autre lui permet de contacter Antonio et Paco de son arrivée à Lanzarote. Le premier voyage se passe sans problèmes. À leur arrivée à Lanzarote, deux 4x4, dont les sièges ont été enlevés, les attendent. L'appel est fait dans les voitures afin de vérifier que tout

le monde est là. Les conducteurs prennent la direction de la maison où loge Dianco. Un gardien ouvre le grillage. Les migrants se déshabillent, se lavent et se restaurent. Ils doivent rester 5 jours avant d'aller mentir à la Croix-Rouge.¹⁶⁷

« Moi j'étais en haut et les gens en bas, mais tous les jours, je descendais. Je demande : "Comment ça va ? Nangadef ?" On m'a dit que : "Eh Dianco, c'est toi le grand capitaine.", etc., etc. »

Dianco reçoit 3000 euros. Il ne les dépense pas, car tous ses frais sont payés par Paco et Antonio, avec qui il s'entend relativement bien. Le second voyage a lieu le 28 août. Dianco impose alors la présence des migrants sénégalais qui ne faisaient pas partie du premier voyage.

« J'ai appelé Chahid. J'ai dit que : "Le Sénégalais qui est là-bas, Yafaye et ses amis – ils étaient 6 en tout, deux sont rentrés, mais ils restaient 4 Sénégalais – j'ai dit que : les 4 Sénégalais, il faut les amener". Il m'a dit : "Non, j'amène deux Sénégalais." J'ai dit : "Non, tu amènes tous les Sénégalais". Il m'a dit qu'on peut pas, que le zodiac prend 30 personnes seulement. J'ai dit : "Mais, c'est moi le capitaine !" Il m'a dit : "Oui". J'ai dit : "Il faut en amener 32." Après j'ai dit : "Tu donnes le téléphone à Yafaye" et j'ai dit à Yafaye : "Vous, les Sénégalais, vous partez dans le voyage". [...] Après on a amené les 32. Sur la mer, il y a eu des problèmes, mais j'ai mis Yafaye ici [NDA : à côté de lui] et les autres ici. J'ai dit : "Y a pas de problèmes". Tu sais entre le Maroc et l'Espagne, la mer est dure. [...] Après on est arrivé là-bas. Yafaye m'a dit : "Tu es brave, tu es un grand". Il a appelé son père, sa maman et tout. [...] Il y avait son grand frère en Italie, il a appelé son grand frère. »

Dianco, une fois le premier voyage effectué, découvre les avantages de cet emploi et l'assume pleinement. Toutefois, il ne le fait pas sans une certaine éthique : il prend soin des migrants (leur apporte personnellement de la nourriture et s'enquière de leur bien-être) et profite de son nouveau statut pour assurer et favoriser la venue de ses compatriotes. En imposant sa volonté, il s'affirme non seulement dans le réseau, mais devient en plus « *un grand capitaine* » : effectif et honorable. (C'est tout du moins de

¹⁶⁷ Cela dit, s'ils doivent feindre un voyage en mer ainsi que la disparition de la pirogue et de plusieurs passagers, il n'est pas très crédible qu'ils sentent le savon... Je n'ai jamais compris pourquoi ils devaient attendre 5 jours.

cette façon qu'il présente les choses.) Ce nouveau statut lui offre des revenus confortables, du prestige et de la reconnaissance. Ses compatriotes le perçoivent comme un sauveur (ou du moins le lui font-ils croire). C'est véritablement à ce moment-là qu'il devient un membre à part entière de ce réseau. Il est capitaine, il fait sienne cette activité qu'il ne peut considérer moralement répréhensible : il n'exploite pas les migrants, il les aide et les sauve d'une mort presque certaine. Ses compatriotes, auparavant objet de chantage, se trouvent à présent sains et saufs en Espagne. À présent, Dianco n'a plus besoin de pressions pour accepter ce travail.

« Je sortais, j'étais en discothèque, tout ! Moi, j'avais 6000 euros encore dans ma poche. Après ils m'ont dit : “Dianco, si tu restes un an, tu auras beaucoup, beaucoup d'argent.” Moi j'ai dit, bon, si je gagne de l'argent, ça va. »

13.2.3 Le « voyage de Dieu » : « c'est les gens qui font le bien qui après font le mal »

Le troisième voyage de Dianco en tant que « capitaine professionnel » se termine avec son arrestation par la gendarmerie royale. Torturé puis envoyé dans le « désert » avec une trentaine de migrants, il découvre le chemin migratoire via Gourougou. Ce voyage, marqué plus que jamais par la proximité de la mort, il l'appelle « *le voyage de Dieu* ». ¹⁶⁸

- Périple migratoire au Maroc :

« Mon troisième voyage, c'était le vendredi 9 septembre 2005... le vendredi 2005, le 9 septembre 2005. Non, ça... Je ne l'oublie pas. [NDA : Le rythme de sa voix se fait plus lent et son ton diminue.] Le voyage de Dieu... J'ai quitté Lanzarote, à 22 h moins le quart. Je suis parti, à 1 km de l'arrivée, Antonio il m'a appelé de retourner. “C'est quoi ça, Antonio, de retourner à Lanzarote ?” J'ai dit : “Non, mais qu'est-ce qu'il y a ?” Il m'a dit que : “Chahid a appelé, il a dit que les gendarmes ont attrapé les passagers”. »

Impossible d'après Dianco, que Chahid et Amanzu trouvent un arrangement avec les gendarmes : Sahraouis et Marocains ne s'entendent pas et ceux de la gendarmerie royale

¹⁶⁸ L'expérience de la traversée du désert, sans ressource, suppose un tête-à-tête avec Dieu, qui seul pourrait venir en aide à l'individu qui y croit et l'aider à surmonter cette épreuve.

seraient « les pires Marocains ». ¹⁶⁹ Dianco fait demi-tour, mais se retrouve très vite nez à nez avec la garde maritime, « un grand bateau avec toutes les lumières ». Il repart donc en direction du Maroc, mais la garde maritime le poursuit et lui tire dessus à plusieurs reprises. Il décide alors de plonger et de nager jusqu'à la côte.

« J'ai nagé et encore "pan ! pan ! pan !" Mais après, je me suis caché dans une grotte ; les Marocains ne me voyaient pas la nuit, ils passaient près, mais ils ne me voyaient pas. Je suis resté là jusqu'à 9 h du matin. »

Estimant que les gendarmes le croiraient mort, Dianco se pensait à l'abri. Mais au matin, ces derniers le découvrent et l'interpellent à coups de matraque. Ils le conduisent en prison et l'enferment dans une petite pièce fermée par une grille, dans laquelle il ne pouvait pas tenir debout. Par la suite, il est emmené dans ce qu'il nomme d'abord « un champ de guerre » :

Dianco : Avant, y'avait des guerres entre les Marocains et les Sahraouis, y'avait beaucoup de mines. Y'avait une grotte en haut, on m'a passé là-bas : ici y'a des mines, ici y'a des mines et moi je suis ici – m'indique-t-il de la main.

P. : Au milieu du champ de mines ?!!

Dianco : Au milieu. On m'a déshabillé, sans même un slip... non... nu ! Après, on... on... on me verse de l'eau fraîche dessus, à 6 h du matin. On me demande : « Dis la vérité ! » Moi je dis : « Je suis un client, je paye 2100 euros, comme les autres seulement. » [...] On fait un petit comme ci, comme ça, nu, après y'avait le soleil, tu sais, le Maroc, c'est chaud. Après on m'a dit : « si tu descends, on te tire dessus, tu vas mourir. J'ai dit : "Non, c'est pas moi." [NDA : D'après ses gestes, je comprends que Dianco était debout sur une pierre ou autre, les mains tendues, les paumes tournées vers le ciel.] Après, à 6 h du soir, le gendarme est venu, on m'a donné un petit pain et un petit verre d'eau et une cigarette. [...] On m'a amené au tribunal. On m'a dit : "Toi ! Ton nom ?" J'ai dit : "Moi, je m'appelle A. N." "Ton père ?" "I. N." "Ta mère ?" "E. N.". "On dit que toi, tu es le capitaine." J'ai dit : "Moi ? Non ! Mais moi je suis sénégalais, je suis pas capable de rentrer ici ! C'est les Marocains

¹⁶⁹ Cela vient renforcer mon hypothèse selon laquelle Chahid et Amenzu sont des colonels de l'Armée de Populaire de Libération Sahraouie. La région de Laâyoune est sous contrôle marocain et non sahraoui, aussi Chahid et Amenzu ne peuvent empêcher les arrestations des migrants, qui sont par la suite envoyés à la frontière avec l'Algérie, soit dans la zone entre Maghnia et Oujda – que les migrants appellent « no man's land » ou « désert » – soit, plus rarement, dans le désert du Sahara.

qui nous ont amenés ici, moi j'ai payé 2100 euros, comme les autres !” Après, on a discuté. Y'avait un gars, un moro, un Marocain qui parle le wolof, bien. Il parle toutes les langues. Après, on a fait en prison un mois. Nous tous, en prison un mois. Après, on nous a emmenés vers Maghnia, entre l'Algérie et le Maroc. Après, on nous a donné, à chaque personne, 5 pains, trois sardines et des dates. »

C'est avec ces maigres victuailles, bien évidemment insuffisantes, que Dianco et une trentaine d'autres migrants emprisonnés sont abandonnés dans le désert.

« En tout, on a marché 25 jours, on voit rien, rien, dans le désert. Après sur les 25 jours, les pains sont finis, les sardines, tout ! » [...] On marche ensemble, on mange ensemble, on dort ensemble. Chaque jour, bon, y'avait les pains marocains comme ça [NDA : Il fait un rond, de la main]. Chaque jour on divise ça en 4. Chaque jour on mange à minuit, on mange un peu un peu, on boit un peu un peu. [...] Après, on part, Talib [NDA : un Guinéen] me dit : « Dianco, je vais mourir ». Je dis : « Ouallah, tu vas pas mourir. Tout le monde rentre en Espagne. » [...] Y'a personne ! Y'a pas d'eau, ni à manger ! Tu vois Dieu seulement. Tu vois que Dieu, seulement. Mais qu'est-ce que tu vas faire ? Même moi, je suis tombé malade. »

Les migrants arrivent finalement près de Gourougou, au Maroc et bénéficient de la solidarité d'une vieille Marocaine avant de se plier aux règles commerciales de son fils :

Dianco : On a trouvé une vieille mère, une vieille dame, après, elle pleure ! Elle nous a donné beaucoup de haricots blancs, avec du sel et de l'eau seulement, mais les gens, ils mangent bien ! Après je lui ai dit : “Est-ce qu'il y a ici des boutiquiers ?” Elle me dit : “Non, mais j'ai mon fils qui vient ici chaque jour, il peut vous arranger à 1000 euros.”

P. : 1000 euros ? Mais mille euros, c'est pas possible, c'est trop !

Dianco : Mais écoute ! Écoute ! On m'a dit que : un paquet de Marlboro : 20 euros... Au nom de Dieu ! ... Un paquet de Marlboro 20 euros ! Un litre de lait, 5 euros. Et la viande qu'on est allé chassé, les deux 20 euros, 1 litre d'eau : 5 euros. Moi j'ai dit que : “Bon, d'accord, tu vends tout.” Mais j'ai vu que garder les trois mille euros dans ma poche¹⁷⁰, les gens meurent de faim, c'est pas important !

¹⁷⁰ Dianco assure avoir caché l'argent dans un trou fait dans une couture de sa veste et que les gendarmes marocains ne l'ont pas trouvé. Cette explication m'a toujours semblé invraisemblable.

[NDA : Dianco voyait mon visage se décomposer, je suis effectivement troublée par ce récit et je me sens obligée d'ébaucher une explication.]

P. : Non, non en fait ce qui me... ce que... c'est comment il peut profiter d'une situation pareille quoi... et dire que... qu'un pain ça vaut 5 euros et...

D. : Ecoutes moi bien, si tu pars dans le Sahara, hein, tu vois des gens, hein, quand on te raconte, une mèche de cigarette, 5 euros. Ouallah ! Une mèche 5 euros, je dis pas un paquet, une mèche ! Mais ce que je dis, c'est les Marocains qui font rentrer les gens en Espagne, c'est les Marocains qui faisaient toujours du mal aux gens, c'est les Marocains qui ont amené les gens de Nouadhibou au Maroc, du Maroc en Espagne. C'est pas les civils, c'est les hommes de loi ! Les militaires, les gendarmes, c'est tous qui font le trafic, c'est les gens qui font le bien qui après font le mal !

Le fils de la vieille femme est revenu avec deux sacs et a rendu 360 euros à Dianco, qui a distribué la nourriture à ses compagnons de voyage. Par la suite, comme beaucoup d'autres, Dianco s'est fait prendre par les gendarmes et ramené à Oujda, avec pour ordre de repartir en Algérie. Cinq de ses compagnons sont repartis au Mali et au Sénégal. Dianco, lui, était décidé à repartir vers l'Espagne.

De ce « voyage de Dieu », Dianco tire une conclusion sur « les Marocains ». D'abord, il distingue les « Marocains » des « Saharaouis », car tant Labib que les « colonels » qui collaborent avec Antonio et Paco sont des Saharaouis. Les « Marocains » sont alors représentés par la « gendarmerie royale », soit les « pires ». Contrairement à ce que lui avait promis Antonio et Paco, personne, ni même Chahid et Amanzu, n'a protégé Dianco, qui se fait torturer. Par la suite, il fait d'autres expériences et rencontre d'autres Marocains, dont les comportements sont divers : une « mère » leur donne gratuitement à manger, tandis que son fils tire des bénéfices pécuniaires considérables en leur vendant des produits de bases à des prix prohibitifs. Malgré cela, Dianco fait une distinction entre les civils et les « les hommes de loi ». Ceux qu'ils désignent comme « Marocains » sont des individus qui, de par leur fonction, doivent « faire le bien », mais qui en réalité font aussi « le mal ». Or, ce « mal » désigne différentes pratiques et comprend aussi bien les « colonels » sahraouis Chahid et Amanzu, que les gendarmes de la garde royale. Ils font venir les migrants pour une somme exorbitante sans pour autant les protéger (c'est le cas de Chahid et Amanzu), ils sont capables de torture, ils enferment les migrants et les renvoient à la case départ, les plaçant en situation d'extrême difficulté (comme le font les gendarmes). Exit donc, dans ce discours, les

Espagnols qui vendent des passages hors de prix et les « civils marocains », même ceux qui vendent des produits à des prix prohibitifs. Mais c'est que ces derniers n'ont aucune obligation à « faire le bien ». Sans aucun doute, ce qui marque Dianco, c'est le décalage entre devoir et pratique. Les représentants de la loi ne respectent pas le sens du bien et du mal et personnifient non pas la justice, mais l'injustice. Il y a là un non-sens d'une extrême violence.

La deuxième fois que Dianco se retrouve au Gourougou, il est fermement décidé à passer de l'autre côté du grillage et remet en cause le dispositif de passage, qui comprend tant l'organisation des migrants en « camps » que la participation des guardias civiles, qui fermeraient les yeux et/ou se feraient payer pour le faire.

- Le passage du grillage de Melilla : une organisation qui s'effrite

Dianco n'accepte pas l'autorité des chefs de camp et refuse de donner les 50 euros par personne, requis comme droit d'entrée.

« C'était en octobre 2005 [...] J'ai vu les lumières, tout, j'ai dit : je dors ici [NDA : Melilla] je dors pas ici [NDA : Gourougou]. Ils m'ont dit : "Eh, toi, là, tu es curieux ! Là-bas, c'est les Sénégalais, les Guinéens, les Maliens !" J'ai dit, moi : "Hé ! Personne ne me dit rien ! Moi je rentre en Espagne la nuit même. [...] Hé, hé, vous m'emmerdez pas ! Avec mon petit groupe, vous m'emmerdez pas !" [...] Y'avait des voyous ! Des petits voyous qui étaient là-bas ! [...] Le chef du Mali veut prendre les Maliens. Moi je dis : "Non ! Ici personne n'est roi, personne n'est président. Tout le monde peut rentrer en Espagne." Moi j'ai dit : "Ca, ça me concerne pas, moi je veux rentrer en Espagne seulement." Après, on m'a dit que : "Non, toi, là, tu es têtue !" "Hé, hé, vous me faites chier !" La nuit même, presque 100 personnes qui étaient comme moi... Après on m'a dit que : "chef, y'a pas de problème." »

Dianco non seulement remet en cause l'autorité des chefs des camps, mais aussi, il se place en position de chef de son propre groupe, composé de ressortissants de différents pays. Autrement dit, sa logique s'oppose à celle des camps, organisés par nationalités. Il assimile les dirigeants des camps à des « voyous » et considère l'organisation des camps comme synonyme d'abus de pouvoir : tous sont des migrants partageant le même objectif, et nul ne peut être « roi » ou « président », c'est-à-dire dominer les autres et leur imposer leurs propres règles. Son autorité est finalement reconnue. Au début du

mois d'octobre 2005, les escalades « en masses » des grillages de Ceuta et Melilla ont déjà eu lieu. Les enclaves sont sous les feux des projecteurs du monde entier. Les migrants ne passent plus en petits groupes, comme auparavant. Ce faisant, ils rompent « l'ordre » établi jusqu'à présent, plus ou moins tacitement, avec les autorités espagnoles et marocaines. C'est cet ordre que le *guardia civil* tente de rétablir, en expliquant à Dianco qu'ils sont trop nombreux à passer. Il faut éviter ces « attaques massives » qui attirent les journalistes et donne à la population espagnole – au moins à une partie – l'impression d'être « envahie » par des « hordes de migrants affamés ». Il faut rétablir l'image d'une frontière contrôlée.

« Écoute Pauline. Écoute-moi bien. On fait... y'avait des guardias civils qui te coupent le grillage. On te prend 1000 euros, on te fait rentrer sans traces. [...] Mais moi je le fais pas. On m'a dit ça : "Toi tu as de l'argent, tu as pas de problème, tu parles avec le guardia civil." J'ai dit : "Hé !" On m'a dit : "Hé, toi no bueno." Après j'ai dit : "Todos, la gente, tengo hambre ! No comer, no beber, porqué ? Maroc no bueno !" On m'a dit que : "Hé, tranquilo, tranquilo, tranquilo." Après on était plus de 100, on coupe le grillage, on fait comme ça [NDA : Il mime le cisaillement du grillage] [...] On a entendu : "Hé ! Moreno ! Moreno ! Qué pasa ?" "Nada !" "Aqui mucho la gente, no bueno, no bueno, aqui la mañana 13, après la mañana 5, 7. Mucho la gente, no bueno." [...] On est rentré la nuit [...] C'était le 13 octobre 2005. Tu vois, c'est un documentaire qui nous a vus partout dans le monde. Même moi, je me suis vu à la télévision. [...] Y'avait des hélicos avec des haut-parleurs : "tout le monde tranquilo, tout le monde tranquilo". Après, on est resté tranquille. »

Dianco suggère ici que l'ordre officieux – généralisé ou non – établi par les guardias civiles espagnols au grillage melillense supposerait une certaine permissivité associée à une corruption : les migrants peuvent passer, mais par petits groupe, et le passage sécurisé (découpage du grillage sous protection des guardias) s'achèterait 1000 euros. Mais Dianco n'a pas vécu ce mode de passage. Il est donc possible que les 1000 euros servent en partie pour les guardias civiles, ou qu'au contraire ils restent uniquement dans les mains des *chairmen*, à un moment où ils voient leur organisation s'écrouler. Malgré leur possible corruption, Dianco ne semble pas mettre les gardes civils dans le même sac que les « *hommes de loi marocains* ». Il les associe sans doute à l'Espagne or, la grande différence, c'est qu'en Espagne, les migrants en situation irrégulière qui sont

arrêtés sont pris en charge dans les CIE et les CETI, où ils sont relativement bien traités, ce qui n'est pas le cas au Maroc :

« C'est toujours les Marocains qui font du mal aux gens. Mais si tu rentres en Espagne, bon, toi tu es là, tu peux manger, boire, te laver, dormir. Mais si tu es au Maroc, tu dors mal, tu manges mal, tu bois mal. »

C'est donc tout l'ordre qui est rompu : l'ordre à l'intérieur des camps et l'ordre avec les guardias civiles, pour le passage à la frontière. Dianco ne respecte aucune règle, et s'il peut le faire sans trop de problèmes, c'est parce que l'ordre des choses, l'équilibre qui tenait ce système de passage, était déjà rompu.

13.2.4 Épilogue : Retour à la case départ, à trois reprises

La nuit de leur entrée, la Croix-Rouge leur donne « à manger, à boire, des habits, tout ». Dianco reste 13 jours en CETI, avant d'embarquer avec d'autres dans un avion. On leur explique qu'ils vont à Tenerife et qu'après un mois là-bas, ils iront en Espagne. En fait, ils sont ramenés au Sénégal, après deux escales à Almeria, Tanger et Casablanca. Arrivé au Sénégal, Dianco reprend une pirogue pour l'Espagne. Il reste un peu plus d'un mois aux Canaries, en CIE, avant d'être à nouveau renvoyé au Sénégal. Depuis Dakar, il refait une tentative en pirogue, qui se finit une nouvelle fois au Sénégal. Dianco n'a payé aucun de ces voyages, car, pour reprendre ses termes, c'est « un grand pêcheur » et piloter la pirogue lui permet de passer gratuitement.

Dianco n'a jamais déclaré son vrai nom aux autorités espagnoles. Avec 6 entrées à son effectif, dont trois arrestations en Espagne, ses empreintes sont pourtant dans les fichiers. Mais pour lui, les empreintes, « ce n'est rien », car les centres d'internement sont trop nombreux et surtout, il a un ami qui a été pris 5 fois et qui est finalement entré en Péninsule. Ceux qui ont « réussi » le passage ou la migration servent toujours d'exemples incitateurs. Dianco conclut que l'entrée en Espagne, « c'est une question de chance ».

Dianco est, fondamentalement, un migrant. Il ne devient capitaine d'Express Sénégal que pour pouvoir entrer en Espagne. Il n'entre dans ce type d'activité de façon professionnelle que sous la contrainte. Il la fait sienne parce qu'elle lui permet de

réaliser ses objectifs de migrant tout en aidant d'autres dans leur propre migration. Par la suite, chaque fois que des autorités (marocaines ou espagnoles) le renvoient à une frontière, il la franchit à nouveau. Sa détermination est inébranlable. À la fin de l'entretien, et en dépit de toutes ses expériences, il me dit en souriant de toutes ses dents qu'il va réessayer encore. Et lorsque je lui demande pourquoi, il me répond, comme une évidence : « *Mais, parce que je veux devenir millionnaire !* » Je suis bouche bée...

Il existe un certain croisement entre circulations migratoires et trafics divers. Ce croisement s'inscrit dans le cadre des possibilités structurellement ouvertes par la situation andalouse et celle d'autres espaces (Gibraltar, les enclaves de Melilla et Ceuta, le Maroc) et par la saisie de ces opportunités par toutes sortes d'individus à la frontière entre une migration et l'engagement dans des activités illicites.

Mes différentes enquêtes de terrain me conduisent à penser à la faible pertinence du lien entre passages migratoires et trafic de psychotropes. Les réseaux se spécialiseraient dans l'une ou l'autre de ces activités, mais la possibilité de passer de l'une à l'autre constituerait un premier croisement. Toutefois, cette versatilité est sans doute plus le fait d'individus dont la fonction est d'apporter un support technique à des commanditaires. En revanche, la place géostratégique de l'Andalousie dans le trafic de psychotropes contribue à créer des opportunités de participation, tant pour les populations autochtones que pour les populations migrantes. Certains migrants, et c'est le second croisement, peuvent participer au passage de haschich, mais ce n'est alors pour eux qu'un moyen pour passer en Europe. Mais ces cas sont vraisemblablement exceptionnels. Par ailleurs, les passages migratoires eux-mêmes peuvent être l'objet d'un enrichissement, et les migrants peuvent prendre une part active dans les réseaux spécialisés dans ces passages. Cette participation peut être contrainte ou volontaire. Dans ce dernier cas, elle constitue, encore une fois un moyen et non pas une fin. Évidemment, la transformation du moyen en fin est toujours possible, mais dans ce cas, l'engagement du migrant dans l'activité illicite donnée s'inscrit dans la durée.

14 Les CIE des Canaries : des sas migratoires

Les Centres d'Internement pour Étrangers (CIE) sont créés en 1985 par la *Ley de Extranjería*. Des modifications ultérieures, à partir de 2000, ont précisé les cas dans lesquels l'enfermement des étrangers est autorisé : « dévolution » (art.28 Loi 14/2003), « retour » (art.60), « processus d'expulsion pour sanction » (art.61). Il s'agit de centres fermés, où les droits des migrants sont régulièrement bafoués. En Espagne, il existe officiellement 9 CIE.¹⁷¹ Les installations varient d'un camp à l'autre : certains sont des constructions récentes, d'autres sont d'anciennes prisons ou des casernes « réaménagées ». Enfin, des « camps informels » ont été improvisés en 2006, aux Canaries et à Almeria, pour faire face à l'importance numérique des migrants débarquant alors dans les îles.¹⁷² C'est la fameuse « *crisis de los cayucos* » : la « *crise des pirogues* ». Ayant effectué la plus grande partie de mon travail de terrain en 2007, la plupart des migrants subsahariens que j'ai rencontrés étaient arrivés durant cette « crise ».

Il convient de distinguer les CIE situés dans les îles Canaries de ceux situés en Péninsule. En effet, dans le premier cas, les migrants possèdent une double perspective – l'expulsion ou la libération ; tandis que dans le second, ils ont peu d'espoir d'être libérés. Les manquements aux droits de l'Homme semblent d'ailleurs bien plus importants en Péninsule : expulsés, les migrants peuvent difficilement témoigner des exactions qu'ils subissent.¹⁷³

¹⁷¹ Ces CIE sont situés à Barcelone (Centre « Zona Franca » qui a succédé à celui de « la Vernarda » en 2006), Las Palmas (centres « Matorral » à Fuerteventura et « Barranco Seco » à Gran Canaria), Tenerife (« Hoya Fria »), Malaga (« Capuchinos »), Madrid (« Carabanchel »), Valencia (« Zapadores »), Murcia (« Sangonera La Verde ») et Algésiras (« La Piñera »).

¹⁷² Cette importance est telle que, par exemple, le centre de la Hoya Fria prévu pour 328 personnes en avait interné jusqu'à 1400 simultanément : une tente fut aménagée dans la cour pour 1000 personnes, permettant à la sous-délégation du gouvernement d'affirmer que les capacités du centre étaient de 1321 personnes (APDHA 2008).

¹⁷³ Le centre de Malaga, dénoncé depuis 1995, est sans doute le plus tristement célèbre. En 2006, six migrantes internées avaient dénoncé des viols subis au cours d'orgies obligatoires, organisées par les fonctionnaires de police du centre ; elles furent toutes expulsées avant la date du procès...

Comment s'organise la vie des migrants dans les CIE ? Par quelles étapes passent-ils – depuis leur arrivée jusqu'à leur expulsion, ou au contraire, leur libération ? Comment s'effectue ce « tri » ? Comment est-il perçu par les migrants ? C'est à partir du témoignage de migrants subsahariens « retournés » ou au contraire « libérés » que je tenterai de répondre à ces questions (les migrants marocains et algériens entrent rarement par les Canaries et les premiers ne bénéficient pas de ces « libérations », il ne sera donc pas question d'eux ici).

14.1 L'arrivée des migrants subsahariens dans les îles Canaries

Les descriptions que font les migrants subsahariens de leur arrivée dans les îles Canaries sont presque toujours similaires. En général, ils sont pris en mer : ils sont repérés par la marine nationale, par la *Guardia Civil*, par des pêcheurs ou par des touristes qui appellent les services de police, ou bien ils se retrouvent sans essence et appellent eux-mêmes les secours à l'aide du GPS – lorsqu'ils en ont un. Plus rarement, ils débarquent directement dans les îles et attendent l'arrivée des secours ou de la *Guardia Civil*.

14.1.1 Sauvetage et « accueil » humanitaire

Dans tous les cas, l'humanitaire passe avant le sécuritaire. En mer, le bateau de *Salvamento Marítimo*¹⁷⁴ entre en action. En raison de sa couleur et de sa fonction, il est l'objet d'une confusion entre représentants de l'ordre et aide humanitaire : ¹⁷⁵

« Dans l'eau, y'a un bateau de Guardia avec une vedette qui sort à l'arrière ; mais y'a un autre bateau rouge, c'est celui qui va prendre les gens au large. C'est la Croix-Rouge. C'est ce qu'on dit, que c'est la Croix-Rouge. En général, on dit que : si tu arrives, c'est la Croix-Rouge qui t'accueille. » (Fazz)

¹⁷⁴ « Sauvetage maritime ». Services de sauvetage maritime, dépendant de la marine marchande.

¹⁷⁵ Ce type de confusion revient à différents moments du parcours migratoire, dans les récits des migrants.

L'arrivée d'une embarcation est communiquée à la police nationale, à la *Guardia Civil*, à la Croix-Rouge locale, et enfin aux journalistes : tout un petit monde que les migrants découvrent à leur arrivée au port. L'action de la Croix-Rouge est encadrée par un accord gouvernemental l'autorisant à s'occuper des soins d'urgence aux migrants qui débarquent sur les côtes espagnoles par voies maritimes. Dans la pratique, la Croix-Rouge ne doit pas s'approcher des migrants tant qu'ils n'ont pas posé un pied à terre. En cas d'épuisement, ce sont les membres de la *Guardia Civil* ou de *Salvamento Marítimo* qui les aident à descendre du bateau. À l'inverse, la police nationale ne peut intervenir tant que la Croix-Rouge n'a pas fini son action. Sur le quai, les membres de la Croix-Rouge demandent aux migrants d'enlever leurs habits, si besoin, et leur donnent des lingettes nettoyantes, des habits propres, des chaussures, un nécessaire avec brosse à dents, peigne, etc. ainsi qu'une boisson chaude. Les plus mal en point sont soignés dans l'ambulance ou emmenés à l'hôpital.¹⁷⁶ Les femmes et les enfants, toujours considérés parmi les plus vulnérables, bénéficient d'une attention particulière de la part des services d'urgence et font partie des premiers à descendre.

Tous les Subsahariens interrogés¹⁷⁷ ont parlé d'*accueil* pour décrire ce moment. Il s'agit d'un terme positif qui évoque une sorte de bienvenue et traduit l'idée d'une certaine hospitalité. Ils ne l'utilisent que pour se référer à la Croix-Rouge – réelle ou associée – et témoignent toujours de reconnaissance envers le travail de cette organisation lors des débarquements.

Ce sont donc d'abord des corps que l'on soigne et que l'on contrôle. Pour la police, les migrants sont potentiellement porteurs de maladies contagieuses, si bien que des mesures de « prévention » et de contrôle seraient parfois appliquées : en effectuant des prises de sang, mais aussi en aspergeant les migrants d'une « *poudre blanche* » avant leur arrivée au port. Elle vise, vraisemblablement, à les désinfecter. De fait, au milieu de l'odeur d'urine et de vomi, cette poudre est bien reçue : « *Mais ça sent bon, quoi ! Je ne*

¹⁷⁶ D'après ce que j'ai pu constater, les migrants débarquant directement en péninsule depuis le détroit de Gibraltar ne reçoivent pas tant de matériels. Leur traversée maritime étant plus courte, ils arrivent, en général, dans de meilleures conditions physiques que ceux débarquant aux Canaries.

¹⁷⁷ Il s'agit ici de Subsahariens francophones, car je n'ai pas rencontré de Marocains refoulés et je n'ai pas effectué d'entretiens avec des Subsahariens anglophones concernant le passage par les Canaries.

sais pas, c'est du parfum ou bien du détergent [on rit tous les deux] tu sais ?! » – me dit Sidy.

14.1.2 L'intervention de la police : contrôle d'identité et de santé.

Les membres de la police nationale embarquent ensuite les migrants dans des fourgons et les emmènent au commissariat, après les avoir numérotés. Ils sont placés en cellule, ou dans ce qui est décrit comme un « parking »¹⁷⁸; peu à peu, ils se reposent et se réhydratent.

« Ils nous ont donné un numéro, parce que, chaque pirogue qui vient, ils vont savoir y'avait combien de personnes, y'avait combien de gens qui sont morts, des choses comme ça [...] On nous met ici un scotch blanc [NDA : il signale la poitrine]. C'est une dame, après elle écrit 1, jusqu'à 72. Quand nous allons partir à la police de Tenerife, nous allons être emmenés dans un grand parking. Là, c'est le parking des voitures, ils ont mis des matelas, ils nous ont donné un sandwich et des bouteilles d'eau, on reste là-bas jusqu'au matin, tout le monde dort. » (Sidy)

Dans l'enceinte du commissariat, un premier interrogatoire (nom, prénom, âge, pays d'origine, destination, nom des parents...), que les migrants appellent « enquête », est effectué.¹⁷⁹ La plupart des migrants parlent peu de cette dernière, au contraire de celle, plus poussée, qui se déroule plus tard au tribunal. Au commissariat, les quelques migrants qui se débrouillent en espagnol ou en anglais – lorsqu'il y en a – servent de traducteurs, même pour les interrogatoires. De fait, les migrants doivent souvent signer des documents dont ils ne connaissent pas la teneur, faute de vrais traducteurs. À l'enquête s'ajoute un premier fichage – photos, empreintes... – ainsi qu'une prise de sang, faite généralement avant le passage au tribunal ; parfois après, lorsque les migrants, sans doute faute de place dans les CIE, repassent par le commissariat.

De leur passage au commissariat, c'est sans doute cette prise de sang qui marque le plus leur esprit. La majorité des migrants rencontrés affirment ne pas avoir été mis au

¹⁷⁸ Il s'agit sans doute du garage du commissariat de Las Américas, à Tenerife, « aménagé » lors de la « crise des pirogues » et qui aurait hébergé jusqu'à 1300 personnes simultanément (APDHA 2008).

¹⁷⁹ Les premiers temps en Espagne semblent être le temps des enquêtes : police, tribunal, Croix-Rouge, ONG, journalistes, sociologues...

courant des raisons de cette démarche, à moins qu'ils n'en fassent la demande. Elle est d'ailleurs objet de controverses de la part des migrants eux-mêmes et de *Médecins du Monde*, qui les a déjà dénoncées. D'abord, les migrants ne savent pas avec certitude qui effectue ces prises de sang. Aussi, chacun y va de sa propre déduction : il s'agirait « d'infirmiers », de « médecins », peut-être de la « Croix-Rouge » (car des membres de la Croix-Rouge viennent parfois au commissariat, lorsqu'il y a des malades) ou encore « du Ministère ». Mais tous se rejoignent pour dire qu'elles sont effectuées dans le commissariat. Ensuite, chacun interprète ces prises de sang à sa façon. Certains ne s'étonnent pas de ces analyses et comprennent l'explication fournie : la détection de leurs possibles maladies.

« C'est normal que, quand tu arrives dans un pays, vu les pandémies qui courent à travers le monde, le sida, les hépatites et tout... Alors ils nous ont pris le sang. Y'a des gens même qui le rouspètent, qui disent que : "On nous a pris notre sang". Mais ils peuvent rien faire avec notre sang, parce que, c'est rien du tout ! Moi je suis un donneur de sang au Sénégal. » (Fazz)

D'autres élaborent leurs propres explications : l'utilisation du sang à des fins médicales ou encore la détection de maladies comme élément déterminant les expulsions et les libérations. Selon cette idée, l'Europe ne voudrait que des migrants en bonne santé, c'est-à-dire en capacité de travailler – les îles Canaries constitueraient alors une nouvelle version d'Elis Island.

« C'est une médecin, parce qu'elle portait une blouse blanche. [...] Je lui ai demandé, elle m'a dit : "On va voir votre sang, pour voir si vous êtes malade." [...] Mais tout ça, c'est pas vrai ! Parce que, y'a des gens qui disent que les Espagnols voulaient récupérer notre sang. Parce que ça aussi, tu vois, plus de 2000 personnes, tout le monde a besoin de sang ! [...] Peut-être ils voient que y'a pas de maladies, des choses comme ça. Ils vont regarder, ils vont pas le mettre dans la poubelle, ils vont utiliser le sang, c'est sûr ! Parce que dans le monde, tout le monde a besoin de sang. Parfois tu vois quelqu'un qui est malade, tu sais, peut-être on va aider les gens avec ces gens-là. » (Sidy)

« On te prend ton sang, on te fait des analyses, parce qu'en Espagne, on laisse pas rentrer ceux qui sont malades. Ceux qui sont malades, on les ramène chez eux. » (Ablaye)

S'il est peu probable que le tri des migrants soit à ce point organisé ; le lien que certains migrants font entre santé, travail et entrée signale à quel point ils ont conscience de leur place et de leur fonction dans la société espagnole : celle de main d'œuvre.

14.1.3 Le passage au tribunal : interrogatoire et stratégies de réponse

Comparée à l'*enquête* effectuée au commissariat, celle du tribunal est plus longue, plus détaillée, et surtout, elle est encadrée par des traducteurs-interprètes et des avocats. La protection et le libre choix des migrants semblent primer. Dans un couloir, face à une rangée de bureaux, les interprètes apprennent aux migrants qu'ils se trouvent au tribunal et qu'une *enquête* est faite sur eux. Souvent issus du même pays qu'eux – bien que ce ne soit pas toujours le cas et que l'on m'ait également parlé de « *dames françaises* » – ils tentent de les rassurer et leur précisent qu'ils sont libres de ne pas répondre aux questions posées. Les migrants se plient à cette enquête qui leur semble légitime :

« Comme on est venu illégalement dans ce pays, faut qu'on nous enquête un peu. »
(Ciré)

« Ils nous disent : « Ne vous inquiétez pas, y'a des avocats qui sont là pour vous. Ils vont vous poser des questions, un à un. Si vous voulez répondre, répondez ; si vous voyez certaines questions qui ne vous conviennent pas, abstenez-vous de répondre. »
[...] Après, tu t'assois. Tu as peut-être une assistante sociale, un avocat, bon, trois personnes autour, mais tu peux pas savoir qui est qui. On te pose juste des questions, chacun avec sa fiche. (Fazz)

En plus des questions relatives à l'identité (nom, âge, lieu de naissance, nationalité), au profil et aux motivations de la personne (motifs de la migration, profession, présence de parents en Espagne, volonté de s'installer en Espagne ou de se rendre dans un autre pays européen) ; l'interrogatoire vise l'obtention d'informations sur le voyage et ceux que la loi considère comme des « trafiquants d'êtres humains » (lieu et date de départ et du débarquement, achat ou non du « billet », nom du conducteur...). La *Ley de Extranjería* définit en effet la conduite d'une pirogue ou d'une *patera* de migrants « clandestins » comme un « délit contre les droits des citoyens étrangers ». Le fait de ne pas payer son billet est considéré comme « un but lucratif par omission » (Escobar Jiménez 2004). Un capitaine et son équipage encourent donc plusieurs années de prison.

Aussi, dans certaines pirogues « *on se met d'accord* » sur ce qui doit être dit à ce propos – par exemple, qu'ils ont tous « *cotisé* » pour la payer ou qu'elle est partie de tel endroit au lieu de tel autre. Il s'agit de protéger ceux qui ont participé à l'organisation de la traversée et à la conduite de la pirogue et de permettre aux prochains migrants d'embarquer. Tous observent au moins une règle : ne pas donner le nom du *capitaine* et répondre « *je ne sais pas* » ou « *je ne le connais pas* » lorsqu'on leur demande de le désigner. Ils en ont reçu la consigne avant de partir et le *capitaine* lui-même la leur rappelle avant d'arriver. De plus, comme je l'ai déjà indiqué, le *capitaine* est avant tout un migrant et il semble logique que les autres passagers s'identifient à lui et refusent de le dénoncer. Mais le silence peut aussi être une mesure de prudence individuelle. En effet, certains pensent qu'en révélant l'identité du propriétaire de la pirogue ou de son *capitaine*, ils rallongeront la durée de l'*enquête* et celle de leur détention. En se taisant, ils éviteraient donc des complications et une perte de temps. Face à ce silence, et d'après certains migrants, le moindre détail – comme parler « trop bien » l'espagnol – semblerait suspect aux yeux des policiers.

En dehors de cette règle, observée par – presque – tous, chacun adopte la stratégie qu'il juge la plus à même de lui éviter l'expulsion. Ceux dont les pays ont signé un accord avec l'Espagne sur la « gestion des flux migratoires » peuvent ainsi décider de mentir sur leur nom et leur nationalité.

En juillet 2006, à la gare d'Almeria, j'ai rencontré Ablaye, un jeune Sénégalais devenu *capitaine* lors de la traversée. Il a choisi de mentir sur sa nationalité, car avant d'embarquer en pirogue, il s'est longuement informé sur Internet et a appris que le Sénégal s'apprêtait à signer un accord avec l'Espagne.¹⁸⁰ À son arrivée, il s'est déclaré Gambien, car d'après lui, « *l'Espagne n'accepte que ceux qui sont de pays très pauvres ou des pays qui ont des problèmes, comme la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Mali.* »

Mais la relation accord-mensonge n'est pas une règle et d'autres Sénégalais assument leur nationalité lors des interrogatoires, arguant d'un certain patriotisme. « *Moi, j'ai*

¹⁸⁰ L'accord n'a officiellement existé qu'au mois d'août 2006.

l'honneur de mon pays », me dit l'un d'entre eux. Toutefois, cet « honneur » relèverait également d'un calcul stratégique :

« Moi, j'ai donné mes filiations correctes : je suis sénégalaise, je m'appelle tant, je suis né le tant. Pourquoi ? Parce que je sais qu'à l'avenir, il se pourrait que je sois régularisé. Si je donne des fausses coordonnées, on va prendre aussi mes empreintes et tout, si je dois être régularisé, je risque de changer tout ça. Et ça n'avait pas de sens, je suis sénégalais, je suis fier de l'être. » (Fazz)

C'est pour permettre ce choix dans la déclaration de nationalité, et donc pour favoriser leur « libération », que les migrants ne prennent généralement sur eux aucun papier permettant de les identifier.

Enfin, c'est au tribunal qu'on leur annonce leur transfert dans un CIE où ils sont internés pendant un maximum de 40 jours, période qui se solde par un retour au pays ou une « libération » – cette période a été remise en cause par l'adoption, en 2008, d'une directive européenne autorisant l'enfermement des migrants étrangers jusqu'à 18 mois.

« On nous a pris un après-midi, on nous a mis dans deux bus et là bon, d'abord au tribunal, on nous a dit que : “Vous allez être transféré dans un camp, c'est pas une prison. C'est pour vous retenir pendant un maximum de 40 jours, et pendant ces quarante jours, l'État regarde ce qu'il faut faire de vous. Il se pourrait que vous soyez expulsés dans 40 jours, et au-delà de quarante jours vous serez libérés dans le pays [...] on vous sort, et vous serez libres.” Et c'est ce qui a été fait. » (Fazz)

On leur annonce en quelque sorte la règle du jeu et on la leur fait signer. On leur explique même parfois qu'en cas de « libération », ils seront « clandestins » durant trois ans.

Sidy : Tu sais là-bas, un clandestin, il demande pas trop. Si on te dit ça, tu le crois. Il y a seulement des gens qui sont des Blancs, tu es dans leur pays, ils t'expliquent : “nous sommes des avocats, on va te donner un papier, tu vas le signer, on va te garder ici 40 jours, si les 40 jours se finissent, on va te laisser : peut-être tu rentres en Espagne, mais quand tu entres en Espagne, pendant trois ans tu auras pas de papiers ; ou bien on va te retourner dans ton pays. On est d'accord ?”

P. : Et c'est quoi le papier que vous avez signé ?

Sidy : Le papier, ils ont écrit en espagnol, parce que l'interprète, ils lisent ce qui est écrit sur le papier, c'est ça qu'ils disent sur le papier : on va t'amener dans un centre,

on va te garder là-bas comme un prisonnier, tu sors, les heures que tu sors. Ça, on a signé. [...] Ce sont des avocats qui nous posent des questions. Ils sont 5 personnes, avec 5 interprètes. Tu viens, un à un, on te demande. Même parfois, ils te demandent, ils sont tellement gentils ! On te montre ça : quelqu'un qui est gentil, qui parle avec toi correctement, qui te dit des choses... Ils ont expliqué. »¹⁸¹

14.2 Les « CIE » des Canaries comme dispositif de contrôle¹⁸²

Depuis le tribunal, les migrants sont emmenés dans un CIE, car légalement, ils ne peuvent rester plus de 48 heures au commissariat. Cependant, à cause du manque de place dans les centres, on constate certains écarts à la règle : soit les migrants repartent au commissariat après être passés au tribunal, soit ils vont au CIE avant d'aller au tribunal.

Toute l'organisation du CIE est orientée vers un seul objectif : garder les migrants enfermés et sous contrôle, en attendant leur expulsion ou leur « libération ». Des moyens sont mis en place pour veiller à ce contrôle et maintenir l'ordre à l'intérieur du centre. De leur côté, certains migrants mettent en place des stratégies visant à augmenter leur autonomie. Mais, loin de supposer un trouble à l'ordre social du camp, ces pratiques auraient plutôt tendance à le préserver.

14.2.1 Ordre et contrôle à l'intérieur des CIE

Les CIE sont de véritables camps pour étrangers. Ces organisations ne sont pas des prisons, mais elles visent cependant l'enfermement des migrants étrangers qui n'ont pas respecté la règle d'or : entrer légalement sur le territoire. Contrairement à la France, où l'appellation « Centre de rétention administrative » est largement critiquée par certains

¹⁸¹ Par leur « gentillesse », il semblerait qu'avocats et membres d'ONG soient opposés aux policiers, dans les discours de la plupart des migrants.

¹⁸² Si les CIE des Canaries ne pouvaient être qualifiés d'« institutions totales » (Goffman 1972) dans le sens où la durée de leur internement était limitée à 40 jours et où ils n'étaient pas complètement coupés du monde extérieur. L'adoption de la « directive retour » par l'Union européenne en juin 2006, qui permet d'augmenter la durée de la détention des migrants jusqu'à 18 mois, est susceptible de transformer les CIE en « institution totale », capable de conduire à une « mortification de la personnalité ».

milieux associatifs et intellectuels, qui la considèrent comme un euphémisme masquant la réalité de l'enfermement des migrants ; le terme d'« internement » ne semble pas représenter un enjeu politique en Espagne, qui n'hésite pas à l'utiliser. De fait, les CIE coupent partiellement les migrants du monde extérieur, prennent en charge leurs besoins basiques (nourriture, logement, divertissement), possèdent un mode de fonctionnement bureaucratique et limite les contacts entre les reclus et les surveillants. L'enfermement des migrants étrangers est rationalisé et officiellement justifié par des arguments de « sécurité ».

À leur arrivée, un rituel d'accueil est mis en place. Rangés en file, les migrants écoutent les traducteurs leur expliquer le règlement du centre (interdiction de fumer ou de téléphoner dans les chambres, etc.), et posent, si besoin, des questions. *« Tout ça, c'est écrit sur un papier, ils ont écrit toutes les lois qui fonctionnent dans le centre. Ils nous ont expliqué, après nous aussi, on est d'accord »* – me dit Sidy. Ensuite, les téléphones portables sont confisqués, on prend leurs empreintes et on leur remet un « carnet d'identité », valable uniquement à l'intérieur du CIE : *« Ce carnet-là c'est comme ta carte d'identité : on te met ton numéro, ton nom, ton pays et ton empreinte. »* – ajoute-t-il. Les migrants, ainsi mis en condition, prennent rapidement conscience de leur enfermement – dont ils avaient connaissance avant même leur départ du continent africain – et associent le CIE à une « prison » ou à un « camp militaire ». La sensation d'enfermement est identique pour ceux qui se trouvent dans des camps improvisés :

« C'est comme quand, parfois, je vois des films, où tu vois des gens qui sont en prison, qui portent des uniformes orange et des choses comme ça. Voilà [...] c'est comme dans les films américains [...], mais c'est pas tout le monde qui porte ces uniformes-là, c'est peut-être 15, 30 personnes. » (Sidy)

« On a dit que, dans le camp de la Croix-Rouge il n'y avait pas de place. C'est pourquoi on devait rester au commissariat. Bon, c'était soi-disant la Croix-Rouge, mais c'était une prison quoi. [...] On était 300 ou 400 dans les camps de la police. » (Ciré – resté 19 jours au commissariat).

Les déplacements des migrants sont temporellement et spatialement contrôlés : des heures et des espaces sont définis pour se nourrir, dormir et se promener. Le soir, ils sont enfermés dans leurs chambres jusqu'au lendemain matin. Le reste du temps, ils

s'occupent comme ils peuvent et utilisent les activités autorisées par le centre, lorsqu'elles existent : parties de football, jeux de cartes, télévision.¹⁸³

Le contrôle est encore renforcé par l'organisation de l'espace interne au camp, et par l'organisation hiérarchique qu'elle révèle. Sidy me décrit le camp de « Matorral », à Fuerteventura, où il fut interné en mai 2006. Il s'agit du plus grand CIE d'Espagne, dont les installations et les pratiques furent particulièrement critiquées par le Parlement européen.¹⁸⁴ Dans ce centre, les chambres des Subsahariens regroupent différentes nationalités – toutefois, à l'intérieur des chambres, des groupes se forment selon les affinités, qui bien souvent recoupent la nationalité. Au contraire, les Marocains sont placés dans des chambres où ils ne sont « *qu'entre eux* ». Ils sont dans tous les cas voués à l'expulsion et doivent faire face à un comportement particulièrement dur, voire violent, de la part des autorités du CIE.¹⁸⁵ L'intérieur du camp est ainsi représentatif de la segmentation sociale hiérarchique que l'on retrouvera à l'extérieur – les Marocains sont les migrants étrangers les plus mal perçus dans la société espagnole. Ceci signifie que les Subsahariens font l'apprentissage, pendant cette période d'enfermement, de l'altérité à l'œuvre à l'extérieur du camp. Ils retiennent qu'ils sont des migrants « préférables » aux Marocains et l'on peut supposer que cette conscience influencera les représentations qu'ils auront ensuite de leur propre place dans la société espagnole.

« C'est eux seulement [NDA : les membres de la Croix-Rouge] qui viennent parler avec nous. Mais les policiers, eux, ils ne parlent avec personne. Les policiers, chaque fois, quand ils te voient, ils sont armés [...] ils ne te regardent même pas. [...] Les policiers, ils s'expliquent même pas avec les Marocains, ils frappent, rapidement ! Quand tu es un Marocain, quand tu parles, ou bien on te dit : "Fais ça" et tu ne le fais pas, oh, ils vont te blesser... Moi j'ai vu peut-être deux fois, trois fois là-bas, moi je suis un Tiamas, ils ont frappé des Marocains, des frappes qui sont anormales ! C'est pas normal ! [...] Ils ont même aucun centime de confiance sur les Marocains.

¹⁸³ Dans le camp de la *Hoya Fría*, il y aurait même deux salles de télévision : une pour les hommes et une pour les femmes.

¹⁸⁴ Sara Prestiani le visita en juin 2007 dans le cadre de l'enquête menée par la commission LIBE (Comité de Libertés civiles, Justice et Affaires internes du Parlement européen).

¹⁸⁵ S. Prestiani (2007) évoque des violences physiques faites aux migrants, comme les coups de matraque à ceux qui sortent de la file durant la distribution des repas ou ceux qui s'opposent à leur expulsion.

[...] Même les chambres de Marocains, ce sont des chambres où tous les Marocains sont là, les Marocains, ils les mélangent pas avec les autres nationalités. » (Sidy)

Les policiers ont instauré une sorte de « caste » de migrants, appelés « *Tiamas* »¹⁸⁶ ou « *chairman* », et qui servent d'intermédiaires entre eux et l'ensemble des migrants internés. Ils portent des dossards verts permettant de rapidement les distinguer et de les rendre reconnaissables par tous. De même, ils sont logés ensemble dans des chambres à part. Choisir des intermédiaires parmi les migrants permet de les contrôler tout en minimisant les contacts avec eux ; cela évite aussi de faire entrer un personnel extérieur à cet univers (même la présence de la Croix-Rouge est limitée) et donc renforce la réclusion. Mais surtout, il s'agit d'un mode pratique et rapide de gestion, lorsqu'on a affaire à un nombre important de reclus et que les effectifs policiers sont limités. On retrouve ici, comme à chaque étape de ces migrations africaines, le rôle du migrant médiateur, qui lie des acteurs inscrits dans des mondes sociaux distincts et qui tire bénéfice de sa position.

14.2.2 Les « tiamas », entre soumission au système et adaptations secondaires

Comment devient-on *tiamas* et en quoi consiste exactement ce statut ? Les *tiamas* sont désignés par les policiers et choisis en fonction de leurs capacités linguistiques : ils doivent savoir parler, au moins sommairement, le français, l'anglais ou l'espagnol. « *C'est des Espagnols qu'on rencontre. Ils ne connaissent pas notre langue ; nous aussi, on connaît pas leur langue.* » – précise Madou, arrivé en décembre 2004 dans le centre de El Matorral puis libéré en Péninsule. Contrairement à Madou, Sidy – arrivé en 2006 dans le même CIE et faisant partie des premiers Sénégalais « retournés » – a bénéficié d'un « pistonnage » particulier :

« Mon ami-là, que je t'ai expliqué, le jour où il est parti, il m'a donné son dossard. Nous avons fait un business, il m'a dit : "je vais te donner mon dossard, quand vous allez sortir, pour aller faire le petit-déjeuner, tu le portes. Si on te demande, tu dis : 'Hé, c'est quelqu'un qui m'a donné ça'." [...] Je l'ai récupéré, j'ai commencé à

¹⁸⁶ Terme qui dérive sans doute d'une déformation de *thiaman* (Pian 2009) qui lui-même est une déformation sénégalaise de *chairman*. (Il s'agit donc d'un même terme pour un même rôle, bien que les traits soient distincts selon que l'on se trouve au Maroc, dans un CIE, etc.)

travailler. Après, hop, y'a un policier qui m'a interpellé, il m'a dit : "Hé, toi ! [...] Qui t'a donné ce dossard-là ?" Je dis : "C'est le vieux qui me l'a donné, avec un autre policier." Il m'a dit : "Quel policier ?" J'ai dit : "Je ne le reconnais pas." Il m'a regardé, et puis il m'a laissé comme ça. Depuis ce moment, j'ai ma liberté comme un tiamas. »

Être *tiamas*, c'est effectivement bénéficier de certains privilèges, mais aussi de devoirs qui présentent malgré tout l'avantage d'extraire le migrant de sa routine quotidienne. Il s'agit donc d'un statut recherché.

D'abord, les *tiamas* servent d'interprètes lors des interrogatoires de police et de toute autre interaction nécessitant leur participation. Leur rôle fonctionne dans les deux sens : ils traduisent les ordres des policiers aux migrants et ils font remonter les demandes des migrants jusqu'aux policiers. Par extension, leur rôle est d'éviter et de limiter les tensions. En plus de ce rôle d'intermédiaire, ils effectuent aussi des travaux de maintenance relatifs à l'organisation de la vie quotidienne à l'intérieur du camp : ils servent les repas, font la vaisselle, et sortent les poubelles.

En échange de ces services, ils bénéficient de la « *liberté* ». Mais qu'est-ce donc qu'être « libre » lorsqu'on est enfermé ? Il s'agit en fait d'une relative liberté spatiale et temporelle : les *tiamas* sont les seuls migrants à pouvoir se déplacer dans presque tout l'espace du camp et ils ne sont pas contraints, comme les autres, aux horaires d'entrée et de sortie des chambres et de l'espace TV. Il s'agit également d'une liberté nutritionnelle, car prenant leurs repas après avoir servi ceux des autres et ayant accès à la cuisine, ils ont le droit de « *manger comme ils veulent* » – comme dit Madou.¹⁸⁷ Les privilèges consistent donc en une absence de privations, que l'on ne s'attend pas à connaître à l'extérieur du centre. Ils confèrent donc un pouvoir aux *tiamas* et leur donne l'impression que les policiers leur sont moins hostiles qu'aux autres migrants. Sidy

¹⁸⁷ En juillet 2006, la commission LIBE rapportait que les migrants du centre de Matorral se plaignaient du mauvais état des installations, de l'absence de télévision (la commission se cotisa elle-même pour en acheter six) ainsi que du manque de nourriture. Comparant le centre « à une véritable prison », elle indique cependant que les migrants peuvent se déplacer librement à l'intérieur du centre, contrairement à ce que m'ont indiqué Madou et Sidy. On peut penser à une liberté de mouvement octroyée exceptionnellement aux migrants le jour de la visite de la commission ou modulable selon la conjoncture.

considère son dossard vert comme une sorte de « *grade* » et estime faire un « *travail* » ; Madou se qualifie lui-même de « *petit dirigeant* ».

Mais ces privilèges sont aussi instrumentalisés. Face aux policiers, les *tiamas* se montrent obéissants et respectueux du règlement afin de leur inspirer confiance et de conserver, voire d'accroître leur espace-temps de liberté. Mais les *tiamas*, en tant qu'intermédiaires, contrôlent l'information circulant entre migrants et policiers. Ils bénéficient ainsi d'une sorte de « *zone d'incertitude* » (Crozier et Friedberg 1977) qui leur permet de cacher une partie de leurs actions aux policiers et une partie des informations aux autres migrants. Grâce à leurs privilèges, ils acquièrent une connaissance profonde du monde de l'institution, qui leur permet d'« exploiter le système » (Goffman 1972).¹⁸⁸ Alors que Madou affirme que le seul intérêt d'être *tiamas* est la liberté de se déplacer et de manger, Sidy – interné deux ans plus tard – m'explique les bénéfices sous-jacents de cette fonction. Traducteurs des règles, les *tiamas* sont les premiers à les détourner et à développer des stratégies visant à augmenter leur pouvoir et leur autonomie. Les *tiamas* ont donc tout intérêt à bien faire leur « travail », c'est-à-dire à répondre aux attentes normatives des policiers, s'ils veulent pouvoir « *faire du business* ». En coulisse, à l'abri des regards policiers, les *tiamas* vendent les sandwichs non consommés lors des repas :

« On passe dans les chambres : “Sandwich, 1 euro !”[...] Les policiers, ils savent pas. Quand les policiers voient un *tiamas* qui vend, ou bien même quand tu vends pas, mais que tu donnes ça gratuitement, ils vont te dégrader. Ils vont prendre ton dossard, ils vont te changer et le donner à un autre. »

Les *tiamas* peuvent aussi faire du « *business dans la monnaie* ». Il s'agit de prendre un pourcentage sur le change effectué pour pouvoir utiliser les machines à tabac et à cartes téléphoniques du centre. Les *tiamas* sont les seuls migrants à être en contact avec la femme qui vient spécialement pour leur faire de la monnaie – et que Sidy me désigne comme un agent de sécurité. Parfois, ils organisent même des « *crises de monnaie* »,

¹⁸⁸ « [...] on peut respecter l'esprit des activités légitimes tout en dépassant dans l'exécution les limites habituellement prévues : il s'agit alors d'étendre et d'améliorer les possibilités existantes de satisfactions légitimes ou bien d'exploiter à des fins personnelles toute l'activité routinière officielle. J'appellerai cela “exploiter le système”. » (Goffman 1972 : 266).

pour augmenter la demande et assurer leur monopole sur le « *business de monnaie* ». Sidy a ainsi pu économiser 160 euros :

« Tu sais, quand tu as 5 euros, si c'est un billet, que tu as pas de pièces, tu l'utilises pas, parce que là-bas tout fonctionne avec des pièces. [...] Les Tiamas vont aller récupérer l'argent des gens, ils vont le donner à la femme pour qu'elle fasse de la monnaie. Y'avait aussi une machine qui fait de la monnaie [...] Mais parfois, nous, on prend notre argent, on récupère toute la monnaie, on utilise des chaussettes, on met l'argent dedans ou bien tu le mets dans tes poches. [...] Si quelqu'un demande : "Est-ce qu'il y a de la monnaie ?" Tu dis : "Y'a pas de monnaie." Après, y'avait des crises de monnaie. [...] Si tu as besoin de monnaie, si tu donnes 50 euros, on te donne 40 euros, je crois, chaque 5 euros, on prend 1 euro. »

Il faut dire que la cabine téléphonique du centre représente un enjeu considérable : les téléphones portables étant interdits, cette cabine devient l'unique moyen par lequel les migrants peuvent préparer leur arrivée en Espagne. Avant même de partir, ils savent déjà, grâce à ceux qui sont passés avant eux, qu'ils doivent arriver dans les CIE avec une cinquantaine d'euros – selon les indications de Sidy. Grâce à cet argent et à partir de cette cabine, ils passent de nombreux appels, dans leur pays d'origine comme en Espagne, afin de trouver une ou plusieurs personnes installées là-bas et disposées à les accueillir en cas de « libération », ou au moins, qui sont disposées à le faire croire à la Croix-Rouge lorsqu'elle les appellera. C'est aussi de cette façon qu'ils se renseignent de façon plus précise sur les conditions de vie en Espagne et les lieux où trouver du travail.

Les commerces cités ne sont possibles que parce qu'ils s'inscrivent dans des espaces particuliers. Les *tiamas* ont accès à l'« espace réservé » que sont les cuisines, et leur liberté de déplacements et d'horaires leur permet d'utiliser les chambres comme espace d'achat et de vente de sandwiches – s'écartant ainsi de leur vocation première (Goffman 1972).¹⁸⁹ Les *tiamas* exploitent donc leur statut à travers l'utilisation de matériel (la nourriture), de la relation sociale nouée avec une personne de l'extérieur (la femme

¹⁸⁹ E. Goffman (1972), étudiant les « adaptations secondaires » aux « institutions totales », appelle « zones franches » les zones dont l'accès est interdit ou dont l'utilisation diffère de sa vocation première et nomme « territoires réservés » les espaces réservés à quelques élus et ne peuvent être partagés avec tous les internés.

espagnole), et de l'espace-temps (liberté de se déplacer pour se fournir en monnaie et vendre les sandwichs). Grâce aux privilèges qu'ils obtiennent et aux stratégies qu'ils développent, les *tiamas* se ménagent des espaces de liberté et augmentent leur autonomie.

14.2.3 Les CIE au cœur de la politique de « contrôle des flux »

14.2.3.1 Les visites officielles

Le gouvernement espagnol, comme les autres gouvernements européens, ne tient à pas à ce que la société civile sache ce qui se passe à l'intérieur des centres d'internement et les ONG dénoncent régulièrement la violation des droits des migrants et la difficulté, voire l'impossibilité, à y effectuer des visites.¹⁹⁰ Malgré tout, les CIE font l'objet de visites institutionnelles ponctuelles qui mettent en lumière les enjeux politiques de ces migrations. Fazz me décrit la venue du chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodriguez Zapatero, comme une véritable mise en scène dont les enjeux tournent autour du bien-être des migrants.

« C'est un bon acte quoi, parce que s'il était venu là-bas, c'est pour faire une inspection, voir comment on est. Ils nous ont posé des questions : "Est-ce que votre médecin, il s'occupe bien de vous ?" On a dit oui. "Et la cuisine ?" On a dit oui, on a félicité les serveuses. "Et votre chef, le directeur du centre ?" [...] On a dit excellent. Je te dis, c'est un gars formidable. [...] C'est vrai, on était bien. [...] Bon, c'était prévu que pendant sa visite, il nous trouve en train de manger, et là aussi on nous a fait un repas amélioré. Ce jour-là, on n'avait jamais eu... On a eu droit à un pot de yaourt chacun et on a eu aussi des cuisses de viande et une sorte de purée. [...] Et "Zap" est venu avec ses ministres et tout et tout, il nous a demandés, il a fait l'inspection des chambres, tout ça, tout le temps [...] Et avant qu'il sorte, moi je... Il s'est arrêté pour m'écouter. Est-ce que tu vois ? Parce que j'ai crié fort, que,

¹⁹⁰ D'après les migrants interrogés, il semblerait que la Croix-Rouge effectue des visites dans les CIE des Canaries. Une porte-parole de la Croix-Rouge assure qu'ils n'y rentrent qu'occasionnellement : « Cela fait des années que nous n'avons pas mis les pieds dans un de la péninsule. Nous accédons seulement à ceux des Canaries lorsqu'ils nous demandent une aide ponctuelle. Mais avoir une collaboration assidue avec eux... nous ne l'avons pas. »* (El País, 03/06/2008)

vraiment, merci quoi, à l'Espagne et merci à Zapatero. Et tu vois, ils ont tous applaudi. Il a pris son hélicoptère et il est parti. »

Il n'est pas anodin que ce soit précisément ce centre qui ait été choisi pour la visite de Zapatero. Le centre de l'« Hoya Fría », à Tenerife, est réputé pour la modernité de ses installations, « *très fonctionnel, mais avec peu de commodités* », selon l'APDHA (2008) qui, à ce titre, le considère comme exemple type. Les applaudissements des migrants sont sans doute une réaction visant à présenter une image positive d'eux-mêmes et à favoriser leur libération. Tandis que pour les autorités du CIE, il s'agit de donner l'image d'un centre respectueux des grands principes humains afin de légitimer l'internement et de favoriser l'expulsion des migrants.

Le bien-être des migrants internés semble en effet être une des conditions de la coopération des « pays-tiers » avec l'Espagne, en matière de « gestion des flux migratoires ». En mai 2006, une délégation du gouvernement sénégalais a visité le CIE de « El Matorral », à Fuerteventura – le plus grand d'Espagne. Sidy raconte comment les membres de la délégation se sont enquis des conditions de vie de leurs compatriotes, dans les CIE, afin de vérifier les « *rumeurs* » qui couraient au Sénégal à propos de mauvais traitements. Quelques jours après, Sidy repartait pour le Sénégal : il faisait partie des premiers « retournés » de ce pays. L'objectif ultime de la visite officielle laisse donc peu de doutes. Pourtant, dans le même temps, la délégation encourageait ses compatriotes dans leur démarche :

« Ils nous disent : "Maintenant, on vous laisse, on vous souhaite bonne chance. Si vous allez sortir de ce centre pour aller en Espagne, si vous trouvez de l'argent, c'est pas la peine de gaspiller votre argent, vous le garderez. Tout l'argent que vous trouverez ici en Espagne, il faut que vous le rameniez au Sénégal." Ils nous ont donné un peu le courage, comment on va faire après, si on réussit. »

Le témoignage de Sidy met en lumière les tractations et ambiguïtés politiques autour des migrations. L'été 2006 est la période où le Sénégal et l'Espagne commençaient les négociations sur les expulsions, conditionnées non seulement à l'aide au développement, mais aussi aux « *contrats en origine* », permettant à des ressortissants sénégalais d'aller travailler légalement en Espagne.

14.2.3.2 Expulsions et révoltes collectives

Les premiers « retournés » vers le Sénégal ont participé à des mouvements collectifs de contestation – d’autant qu’ils n’avaient pas été mis au courant de leur expulsion. Les « *contrats en origine* » étaient aussi un moyen de faire taire ces mouvements, en ce sens qu’ils devaient bénéficier avant tout aux familles des « retournés » – la réalité fut quelque peu différente et beaucoup dénoncent, au Sénégal, le clientélisme et la corruption entourant ces contrats.

À la même époque, des mouvements de révolte visant à contester les expulsions ont occasionnellement lieu à l’intérieur des CIE. B. a participé à la grève de la faim d’octobre 2006, dans le centre de El Matorral :

« Les autorités sénégalaises sont venues là-bas pour nous rapatrier. Après, les Sénégalais ont manifesté. Après, c’est le maire de Las Palmas qui est venu nous voir, il nous a dit : “Mangez, il n’y aura pas de problèmes, vous allez tous aller à l’intérieur du pays.” Il nous a consolé quoi. »

Afin d’éviter ces mouvements, l’administration a pris l’habitude de cacher aux migrants la destination des vols, mais entre le Sénégal et l’Espagne, les bruits courent : « *les vols de 10 h du matin, souvent, ils rentrent au Sénégal* ». Sans doute pour les mêmes raisons, les migrants ne sont pour ainsi dire jamais tenus au courant des avancées de leur dossier, et les entretiens avec les avocats sont limités voir inexistants (APDHA 2008).

Les mouvements de révolte sont parfois déclenchés avant même l’arrivée au CIE, lorsque les migrants ont conscience que leurs droits de l’Homme ne sont pas respectés. Sidy raconte son expérience au commissariat, face à un policier usant facilement de sa matraque :

« Quand on est parti à la police, y’avait un policier, même quand tu lui demandes : “Je veux aller pisser”, il te laisse pas. Il te dit : “Il faut que vous preniez les bidons-là, avec de l’eau, vous pissiez dans les bidons-là.” Après il vient, il frappe les gens. Après, j’ai dit aux gens : “c’est pas normal qu’ils nous frappent quoi. [...] Il faut que, quand on amène le petit-déjeuner, on dit on mange pas parce que le policier-là, il nous frappe.” [...] Ce samedi-là, ils ont amené le repas de midi [...] pour que personne ne mange, j’ai commencé à dire, on a tous dit : “racisto ! racisto” Tu sais ? – me demande-t-il en souriant. [...] Après, le commissaire il vient. Il nous demande,

y'avait un vieux qui comprend très bien l'espagnol, il lui a expliqué : "le gars, il nous frappe". Après, le commissaire, il a déconné sur le policier, après il a changé le policier, il a amené un autre gars. » (Sidy)

Ces mouvements sont donc résolus de façon interne : soit ils sont calmés par une autorité supérieure, soit ils sont réprimés par les fonctionnaires de police présents – comme celui de septembre 2006. (En septembre 2006, un conflit surgissait entre migrants, toujours dans le CIE de El Matorral, qui comptait alors 1400 reclus pour huit fonctionnaires.¹⁹¹) Tandis que les migrants s'opposent à leur expulsion ou aux mauvais traitements qu'ils subissent et que les ONG dénoncent les conditions de « rétention » et les manquements aux droits de l'Homme, les syndicats de polices dénoncent leurs mauvaises conditions de travail (installations déficientes, personnel insuffisant), mais aussi les conditions de vie des migrants dans les centres.

La fonction essentielle des CIE est donc de permettre les expulsions des migrants. Fazz présente le camp de l'Hoya Fria comme un « camp pour expulsions », où se mêleraient les migrants récemment débarqués des pirogues et ceux déjà présents sur le territoire espagnol : les premiers n'ayant commis qu'un délit administratif, contrairement aux seconds qui auraient commis des « délits » assortis d'une « peine » d'emprisonnement.

C'est une prison pour extranjeros. Des gens qui ont commis un délit, qui ont purgé leur peine, qui doivent maintenant sortir. Avant de sortir, on les amène dans cette prison-là. [...] Tu vois ? Mais ça, c'est pas des gens qui sont arrivés par pateras. [...] Et puisque ce camp-là, c'est une porte de sortie – si on te retient dans le camp pour 40 jours, c'est pour voir si on va t'expulser ou non – alors les gens qui sont là à Tenerife depuis longtemps, que ce soit des hommes ou des femmes,¹⁹² quand on les prend, ils viennent nous rejoindre là-bas. [...] Tu as compris ? C'est un camp pour expulsions. (Fazz)

Le discours de Fazz révèle toute l'ambiguïté de cet enfermement. Dès lors que les deux catégories qu'ils distinguent sont réunies dans le CIE, comment ne pas associer ce

¹⁹¹ Le journal El País (07/09/2006) évoque une « mutinerie » résultant, à l'origine, d'un conflit entre un migrant et un *chairman*, au moment du repas.

¹⁹² Fazz évoque la présence de Boliviennes, de Marocaines et de Chinoises.

dernier à une « *prison pour étrangers* » ? Pourtant les migrants déjà présents sur le territoire espagnol n'ont pas besoin d'avoir commis des actes de délinquance pour être expulsés. Il suffit de ne pas avoir de papiers. Cette catégorisation, bien que partiellement incorrecte, pose néanmoins l'idée que les CIE sont des « sas migratoires », des espaces transitoires munis de deux portes : l'une signifiant le retour en Afrique, l'autre signifiant l'entrée en Espagne en tant qu'individu « libre ».

14.3 Le « CIE » comme voie de passage

Les CIE des Canaries ne constituent pas qu'un instrument du contrôle des circulations migratoires et des expulsions des migrants. Ils représentent également une voie de passage pour les migrants subsahariens. Cet instrument de contrôle est en effet mobilisé et instrumentalisé par les migrants, il s'agit en cela d'un dispositif de passage. D'un côté, l'Espagne multiplie les contrôles et les « interceptions » d'embarcations clandestines, sans toutefois posséder les moyens légaux et techniques de renvoyer chez eux tous les migrants qui arrivent sur ses côtes. De l'autre, les migrants subsahariens choisissent de passer par les Canaries parce que précisément, ils savent qu'une partie d'entre eux sera libérée, et chacun pense avoir sa chance. Cette situation amène l'Espagne à « réajuster » son dispositif de contrôle en autorisant les transferts de « migrants clandestins » en péninsule et leur postérieure mise en liberté – brouillant ainsi les frontières du légal et de l'illégal.

*14.3.1 Les transferts en Péninsule : un processus d'ajustement du dispositif de contrôle**

Les transferts des migrants depuis les Canaries vers la Péninsule sont pratiqués depuis 2000 par les gouvernements successifs (soit ceux des deux principaux partis politiques : le PP et le PSOE). Cette pratique fait régulièrement l'objet de polémiques de la part des Communautés Autonomes (CCAA) – généralement dirigées par les partis d'opposition. Elle fait aussi l'objet de processus législatifs dans lesquels sont associés le gouvernement, mais aussi les CCAA et les ONG choisies par le gouvernement – notamment depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir. S'il est relativement aisé d'établir un historique de ces polémiques et de ces législations, à travers la presse et les

bulletins officiels de l'État (BOE) ; il est en revanche très difficile d'obtenir les données relatives au nombre des transferts, à leur destination et à leur issue – les différents gouvernements étant particulièrement silencieux sur ce sujet.

En juin 2000, un premier accord est signé entre le ministère du Travail et des Affaires Sociales (MTAS) et le gouvernement des Canaries concernant le transfert de migrants subsahariens depuis les îles jusqu'à la péninsule. Il est intitulé « Programme opératif d'intervention avec les immigrants subsahariens » et suppose alors un budget de 500 millions de pesetas. Cet accord justifie les transferts par l'augmentation de « *l'immigration économique* » et des « *limites de la capacité intégratrice de l'archipel* » et fait appel à la « *solidarité territoriale* » entre CCAA. Il évoque l'impossibilité de retenir les migrants en CIE et l'impossibilité pour ces derniers de se rendre en péninsule par leurs propres moyens, étant donné leurs « *faibles ressources économiques* ». Cette double impossibilité aurait pour conséquence l'« *entrée dans des pratiques illégales pour la subsistance, le maintien sur le territoire, les conflits sociaux et les attitudes xénophobes en raison de la perception de l'immigrant comme un envahisseur, et le manque de contrôle sanitaire de la population entrante* ». Cet accord prévoit la mise en place d'un « *processus global d'intégration* » pour les migrants non expulsables, qui comprendrait « *un itinéraire d'intégration* » correspondant à chaque personne et qui s'établirait selon les capacités d'accueil des lieux de destination, c'est-à-dire selon « *les postes de travail disponibles* ». Le programme définit trois types d'intervention : l'action d'urgence et l'assistance humanitaire ; les centres d'accueil « destinés à offrir à l'immigrant un service d'accueil, d'appui, d'information sur la société et de connaissance du milieu » et situés à Gran Canarias, Lanzarote et Tenerife (environ 450 places au total) ; et enfin le transfert des immigrants vers les CCAA « *une fois étudié le profil de chacun* ». Ce second « *accueil* » prévoit pour l'immigrant : le logement, l'apprentissage de la langue, les bourses d'emploi, les programmes d'accès au logement, aux centres de jour, l'information et le conseil. Le budget du plan est de 493 806 951 ptas, dont 12 millions sont destinés à l'urgence et l'attention humanitaires, 372 282 185 ptas pour l'accueil et la dérivation, 36 millions destinés au transfert et 73 524 ptas à un second accueil et intégration.

Ce programme avait donné lieu à des polémiques dès les étés 2000 et 2001. Barcelone, notamment, se plaignait auprès du gouvernement de J.M. Aznar de retrouver des

dizaines de Subsahariens dormant sur les bancs publics du centre-ville, avec en poche un ordre d'expulsion.

Entre janvier et mai 2002, le Ministère de l'Intérieur (MIR) aurait renvoyé 1387 des 2691 immigrants arrivés par embarcations maritimes dans les îles Canaries, un peu moins de 50 % ayant été mis en liberté à Las Palmas où ils vivaient dans le parc du centre-ville (*El País*, 26/07/2002). À partir du mois de juillet 2002, des transferts ont été organisés vers la péninsule, principalement à Barcelone, Valence et Murcie (ces transferts se seraient faits en avion militaire, permettant des vols immédiats). *El País* évoque des accords établis en mai 2002 entre le gouvernement des Canaries et le gouvernement central, qui évaluaient à 1500 le nombre de places disponibles dans les CIE des Canaries et approuvaient le transfert des immigrants en péninsule, une fois ces places remplies. Selon ce journal, une source du ministère de l'Intérieur aurait affirmé qu'il s'agissait d'une mesure provisoire.

Les transferts décidés par le gouvernement d'Aznar s'appuient sur une loi approuvée par le Congrès des députés du 16 avril 2002, et ratifiée lors des débats sur l'État de la Nation du 16 juillet 2002 et du 1er juillet 2003. Cette loi avait été proposée par *Coalición Canaria* et établissait l'utilisation d'un réseau national d'accueil d'immigrants dans le cas où les capacités d'accueil des CIE des Canaries (Lanzarote, Fuerteventura, Gran Canaria, Tenerife) seraient dépassées. Les CCAA étaient choisies en fonction de la présence de CIE.

En 2004-2005, la polémique est relancée, notamment par la communauté de Valence, qui accuse le gouvernement de Zapatero de transférer des immigrants sans en avertir au préalable les autorités locales. La vice-présidente du gouvernement, María Teresa Fernández de la Vega, rétorque ne pas être au courant de ces négligences et assure qu'une vérification sera effectuée. De son côté, le MTAS rappelle que ces transferts étaient effectués depuis des années en raison de la « *pression migratoire sur les Canaries* » et « *des caractéristiques spéciales résultant de son insularité* ». Il ajoute que les villes de destination étaient choisies en fonction de la présence en leur sein de « *centres d'accueil d'étrangers* » et qu'une politique de coopération avec les CCAA sera mise en place, à partir de « *la reconnaissance expresse d'un problème, que l'on traîne depuis plusieurs années, comme l'est l'existence d'un numéro significatif de personnes immigrées qui, soit n'ont pas de documentation, soit ne peuvent être*

expulsées dans leurs pays d'origine en raison du manque d'instruments bilatéraux qui le rendent possible ». Enfin, il précise que les secrétariats d'État de l'Intérieur et de l'Immigration « *pousseront au maximum les mécanismes de coordination précis pour pallier les effets les plus négatifs qui pourraient dériver de l'application de la légalité* ».

Le 28 janvier 2005, le gouvernement de Zapatero (conseil des ministres) approuva un « Programme d'accueil pour les immigrants en situation de vulnérabilité » et un « Plan d'action immédiate », pour que transferts et accueil s'effectuent en collaboration avec les CCAA et les mairies. Trois points y sont abordés : les transferts, « l'accueil » et les accords de « réadmission ». Concernant le premier point, le gouvernement prévoit de constituer « Unité de Coordination » entre le secrétaire d'État à l'immigration et l'émigration et le Secrétaire d'État à la sécurité, qui évaluera la situation de façon permanente et organisera les transferts selon les situations des CIE et la disponibilité des places dans les centres d'accueil. Par ailleurs, une commission mixte sera chargée d'informer périodiquement, et à l'avance, les CCAA des transferts effectués. Une fois les transferts effectués, un dispositif d'accueil doit prendre le relais, grâce à un réseau de places d'accueil temporaire situées dans les différentes CCAA. Par ce biais, sont fournis aux migrants un logement temporaire, des vêtements, des aliments, une assistance sanitaire, et une orientation basique. Le programme d'accueil prévoit, une fois ces premiers besoins remplis, une analyse individualisée et une orientation personnalisée des migrants « *afin d'identifier l'itinéraire le plus adéquat pour la personne* ». À cette fin, sont pris en compte les éventuels réseaux d'appui vers lesquels le migrant peut être dérivé, mais aussi la possibilité d'un retour volontaire ou le « rapatriement » dans le pays d'origine. Les places d'accueil temporaire du dispositif humanitaire sont le fruit d'accords entre le secrétariat d'État à l'Immigration et l'Émigration, et les CCAA. Ce dispositif doit pouvoir répondre aux éventuelles contingences et distribuer les places d'accueil dans le territoire. Enfin, un mécanisme de suivi et d'évaluation des transferts et de l'accueil est prévu pour répondre aux situations conjoncturelles. Il s'agit d'une commission mixte, intégrée par l'Administration générale de l'État et les CCAA concernées, qui doit se réunir périodiquement, évaluer les actions réalisées et décider d'ajustements, si besoin est. Côté financement, les transferts sont cofinancés par les CCAA et l'État qui, en plus, fournit les fonds pour

couvrir le renforcement des places d'accueil imposées par le dispositif.¹⁹³ Les dispositifs prévus par cet accord seront mis en place un an plus tard, en mars 2006.

Dès le mois de février 2005, une partie de la presse évoque le manque de transparence des transferts et le fait que des migrants soient mis en liberté dans les rues de Madrid, Malaga et Almeria (*eldia.es* 17/02/2005). Dans un article du 14/03/2006, *La Razón* évoque la difficulté d'obtenir des informations concernant les transferts, le gouvernement de Canaries, le secrétariat d'État à l'Immigration et l'Émigration et le ministère de l'Intérieur se renvoyant la balle. À la même époque, le président du gouvernement des Canaries, Andan Martin demande que les transferts s'appliquent aussi aux mineurs non accompagnés.

En mai 2006, le décret royal 603/2006, est approuvé. Il régule « *la concession directe de subventions à des entités déterminées, pour l'attention humanitaire à des personnes immigrantes en situation de vulnérabilité qui arrivent dans la Communauté des Canaries* » et se fait dans le cadre de l'accord de janvier 2005. Il signale l'augmentation significative durant l'année 2006 du nombre de migrants subsahariens, notamment ceux venus de Mauritanie, qu'il qualifie de vulnérables – vulnérabilité définie comme « *la détérioration physique dans laquelle [NDA : ces personnes] se trouvent, ou (le) manque de moyens économiques et d'appuis sociaux ou familiaux* ». Cette situation rend nécessaire « *l'assistance sanitaire immédiate* », mais aussi « *l'accueil temporaire en péninsule, la distribution de matériel pour couvrir leurs nécessités basiques, les interventions d'information, d'orientation, de médiation et les aides économiques de poche (frais de déplacement et de dérivation inclus).* » L'article 1.2 établit que : « *De la même façon, pourra être envisagé le financement des frais correspondant au transfert des immigrants depuis les Centres d'Internements pour Étrangers (CIE) de la péninsule vers les places d'accueil, ainsi que ceux dérivant de l'attention sociosanitaire nécessaire réalisée dans les CIE des Canaries.* » Lesdites entités, choisies officiellement en fonction de leur expérience dans l'aide humanitaire et l'assistance aux migrants, sont : la Croix-Rouge espagnole (CRE), l'Association Commission Catholique Espagnole de Migration (ACCEM), la Commission espagnole d'Aide au

¹⁹³ Finalement, on pourrait penser que la participation des migrants à l'économie souterraine locale viendrait en quelque sorte rembourser les frais dépensés pour leur transfert et leur « accueil »...

Réfugié (CEAR), le Consortium d'Entités pour l'Action intégrale avec les Immigrants (CEPAIM) et le Mouvement pour la Paix, le Désarmement et la Liberté (MPDL). Leurs obligations sont établies dans l'article 5, dont celle de « *faciliter toute l'information requise par les organes compétents* ». (En clair, cet article oblige les ONG à la délation – dans la pratique, cela serait vraisemblablement moins évident.) La Croix-Rouge reçoit la plus grande partie des subventions (dont le total s'élève à 3 millions d'euros) soit 1 250 000 euros, suivis de l'ACCEM avec 800 000 euros. L'article 8 évoque les justifications que les entités choisies doivent présenter à l'État, soit un « Mémoire d'évaluation finale » indiquant les actions effectuées et un « Mémoire économique » relatif aux dépenses effectuées. Ces mémoires devront inclure les annexes qui accompagnent la concession de la subvention et qui correspondent à : « *un certificat général des dépenses effectuées, une relation détaillée des frais de service et des actions effectuées, ainsi qu'une relation nominative des bénéficiaires reçus.* » En quelque sorte, on peut dire que le gouvernement « sous-traite » un parti de la gestion migratoire aux ONG – même s'il est vrai qu'elles effectuaient déjà une partie de ces actions avant cet accord (en ce sens, le gouvernement de Zapatero ne fait qu'officialiser des pratiques déjà existantes.)

Tout au long de l'année 2006, les transferts (d'adultes et de mineurs) ont suscité de nombreuses polémiques dans les CCAA de destination, notamment par les CCAA gouvernées par le parti de l'opposition (PP). Le gouvernement catalan réitère sa critique relative à l'arrivée des migrants au CIE de Barcelone et leur postérieur « *abandon dans la rue* », sans avis préalable à l'Exécutif catalan. Le gouvernement évoque quant à lui une « erreur de coordination » (*cadenas.com* 23/08/2006). De son côté, le gouvernement de Galice, suivant un accord signé avec le gouvernement central au début de l'année 2006, avait augmenté ses places d'accueil.

De janvier à août 2006, 11 826 migrants auraient été transférés depuis les Canaries vers l'ensemble de la Péninsule, à destination des centres d'hébergement : 9637 par des ONG et 2189 par les régions (*Canarias7*, 30/08/2006).¹⁹⁴ Au début du mois de septembre

¹⁹⁴ Au 12/09/2006, ce chiffre s'élevait à 12 876 migrants (*eldia.es* 12/09/2006), mais *La Vanguardia*, dans un article du 19/09/2006, n'évoque que 9000 migrants transférés en péninsule depuis le début de

2006, le ministre du Travail et des Affaires Sociales, Jesús Caldera, donne son accord aux entités sociales visées par le décret 603/2006 pour accroître le nombre des places d'accueil, au-delà des 1000 qu'elles gèrent déjà ; et cherche à faire de même avec celles gérées par les CCAA. Dans une note rendue publique, il informe que plus de 80 % des 11 826 immigrants transférés ont été accueillis par les ONG. Concrètement, l'ACCEM a reçu 2.755 étrangers, la CRE 2.742, le CEPAIM 2.241, la CEAR 2.148 et le MPDL 699. Valence a accueilli la plus grande partie des 2189 immigrants logés dans des places temporaires des CCAA avec un total de 444 étrangers, suivie de l'Aragon (280), de l'Estrémadure (263), de l'Andalousie (261), de la Murcie (236), des Asturies (213), de Castille-La Manche (163), de la Galicie (130), de Madrid (120), de la Cantabre (28), de la Navarre (27) et de la Catalogne (24). La conseillère d'Immigration de la Communauté de Madrid, Lucía Figar, s'est alors plainte que les financements n'étaient toujours pas arrivés et que les migrants étaient « *laissés dans la rue avec un sandwich, un billet de métro et une liste d'auberges qu'ils ne connaissent pas et sans en informer les mairies* » (*eldia.es* 12/09/2006). Le même mois, le gouvernement déplore que seules les CCAA possédant des places dans les CIE acceptent les migrants des Canaries (soit Valence, Estrémadure, Aragon, Andalousie, Murcie, Asturies, Castille, Galice, Madrid, Cantabre, Navarre, Catalogne) et souhaite étendre la « *solidarité* » aux autres CCAA.

En novembre 2007, le député du PP Jorge Fernández Díaz relance la polémique et formule une question parlementaire au gouvernement concernant les transferts à destination de Barcelone. Dans sa réponse parlementaire, le gouvernement évoque le transfert vers Barcelone, entre janvier et juin 2007, de 388 immigrants subsahariens en provenance des Canaries, 36 immigrants algériens débarqués à Palma de Mallorca et 59 immigrants subsahariens débarqués à El Ejido. Il précise que les Algériens ont tous été « *rapatriés* » en Algérie et que pour les autres, « *les délégations qui ont procédé à l'entretien et identification des immigrants irréguliers, sont les responsables de fournir la documentation pour leur rapatriement* ». Ce qui indiquerait selon *El Mundo* que ces immigrants n'ont pas été rapatriés. Le document distinguerait deux types de transferts : ceux qui rentrent dans le cadre du Plan d'Accueil des migrants en provenance des

l'année 2006 et 15000 depuis la mise en place du programme de janvier 2005 (or, si on lit le décret royal, cette mise en place s'est réellement effectuée en mars 2006).

Canaries et qui sont reçus principalement par les ONG, et ceux qui sont transférés en CIE (et qui viennent de tous les autres endroits) ; mais le journal indique que, d'après des sources policières, le premier type recouperait souvent le second. Enfin, la Catalogne aurait reçu 42 485 635 euros en 2007, 40 942 170 euros en 2006, contre 1 414 081 euros en 2003 – en 2003 le PP était alors au pouvoir. Face à cette réponse parlementaire, le PP relève l'évidence du « *mauvais fonctionnement du contrôle des étrangers du gouvernement de Zapatero, du manque de coordination des organismes de contrôle des étrangers et de l'absence de contrôle aux frontières* ».

Les transferts en péninsule des migrants subsahariens arrivés aux Canaries font l'objet d'une politique marquée par la continuité entre les gouvernements des deux principaux partis espagnols – l'un de « droite », l'autre de « gauche » – et la particularité du gouvernement de Zapatero semble se limiter au fait d'avoir invité les ONG à participer à cette politique gouvernementale. Ce type de lien entre humanitaire et Etat a déjà été signalé par M. Agier (2003) à propos des camps de réfugiés en Afrique. L'auteur évoque l'union d'une main droite qui « frappe » et d'une main gauche qui « soigne » : la prise en charge humanitaire « là-bas » des indésirables « ici » participe à une volonté de mise à l'écart. Ici, la frontière européenne a déjà été traversée et il faut donc « gérer » cette présence « indésirable », notamment par leur mise en circulation (je reviendrai sur ce point dans le chapitre 20.2.2.3). Cette politique mise en place par l'Espagne a créé une situation particulière au regard de l'Union européenne. En « légalisant » la libération de migrants qu'elle ne régularise pas, l'Espagne impose des limites à la politique européenne de contention des circulations migratoires.

14.3.2 Libération versus expulsion : comment s'effectue le tri ?

Les transferts en péninsule résultent donc d'une double cause : l'impossibilité légale de maintenir en CIE au-delà de 40 jours et l'incapacité spatiale de l'archipel à garder les migrants.¹⁹⁵ Impossible en effet d'expulser un migrant dont on n'a pas réussi à

¹⁹⁵ A. Cohen (2009) souligne, non sans ironie, que l'idée d'une « capacité de charge » s'est développée aux Canaries pour faire référence aux flux migratoires « porteurs d'urgences sociales » et non pas à ceux des « touristes résidentiels », dont l'impact concernant la durabilité du modèle de développement urbain du littoral est pourtant bien plus important.

déterminer l'identité ou dont le pays n'est pas signataire d'un accord bilatéral avec l'Espagne.

Les destinations des transferts seraient choisies en fonction de la présence d'un CIE, d'un centre d'accueil ou encore des possibilités de travail de la région. Le transfert doit se faire d'un centre à un autre, ou bien supposer une mise en liberté « accompagnée » dont le but est l'« intégration » du « migrant clandestin » inexpulsable, présenté peu à peu comme « vulnérable ». D'après les processus mis en place, cette « intégration » passerait par : l'apprentissage de la langue, le logement en centre d'accueil, l'accompagnement dans la recherche d'emploi ainsi que l'« information » (bien que cela ne soit pas précisé dans les textes, on peut supposer que cette information concerne les possibilités de régularisation et le mode de vie en Espagne). La vulnérabilité du migrant, quant à elle, est entendue comme un manque de moyens financiers et d'appuis familiaux. Or, le programme d'accueil de 2005 prévoit de prendre en compte les réseaux d'appui du propre migrant dans le processus d'« accueil ». Enfin, en 2006, le gouvernement espagnol met officiellement à contribution certaines ONG – qu'il désigne lui-même – dans l'accueil d'urgence du migrant et dans son processus d'intégration.

Voici pour la théorie, mais qu'en est-il concrètement ? Dans quelles conditions s'effectuent en pratique ces transferts ? Avant sur la façon dont les migrants les décrivent, voyons ce qu'en disent différentes institutions.

Un membre de la Croix-Rouge d'Almeria m'a d'abord expliqué que la collaboration entre la police et la Croix-Rouge ne ferait l'objet que d'un accord tacite visant à gérer au mieux une situation inédite. Ces libérations résulteraient d'un manque de places dans les CIE des Canaries ou de l'impossibilité légale de garder les migrants au commissariat plus de 48H. « *Ils les laissent dans la rue [...] disons qu'ils les répartissent dans les villes* ». Le migrant doit se rendre de lui-même à la Croix-Rouge, « *alors on s'occupe de son billet, plus un peu d'argent, pour qu'il puisse se rendre à l'endroit où se trouve sa famille. Ça, c'est la Croix-Rouge qui s'en occupe.* » Cette somme d'argent – entre 20 et 60 euros selon les cas – vise à assurer la subsistance du migrant pour deux, trois jours.

Mais lorsque j'interroge le chef de la section *extranjería* de la police nationale d'Almeria sur cette hypothèse du manque de places – notamment en été, période

d'affluence des pirogues – il estime qu'elle ne tient pas la route. Selon lui, le problème des places n'existe pas, car les centres se remplissent et se vident dans un même mouvement d'entrées et de sorties. Lorsqu'il n'y a plus de place dans un CIE, de nouveaux centres sont ouverts – il me donne l'exemple de celui d'Algésiras en 2006, ville où deux anciens camps militaires ont été transformés en CIE, un autre s'étant ouvert non loin, à Islas Palomas. L'autre solution est de « *trouver des places là où il y en a* », c'est-à-dire de répartir les migrants dans les différents CIE espagnols en attendant de les renvoyer dans leur pays. Pour expliquer ces « libérations », il pose donc comme hypothèse principale le manque d'accord avec les pays d'origine des migrants.

Pourtant, la plupart des migrants, arrivés aux Canaries en 2006, que j'ai rencontrés, ont confirmé que lorsque les CIE étaient « *pleins* », ils étaient envoyés en péninsule et libérés quelques heures plus tard. Certains restaient dix jours à peine aux Canaries avant d'être envoyés à Madrid ou ailleurs. Il semblerait donc qu'en multipliant les entrées en un temps relativement limité, les migrants multiplient leurs chances de libération, en dépit des possibilités légales d'expulsion. Dans les faits, tous les migrants « expulsables » ne le sont pas forcément.

« Le gouvernement sénégalais est venu là-bas, le ministre de l'Intérieur est venu là-bas pour nous enquêter là-bas [NDA : CIE]. Quand ils nous ont enquêté, tout le monde a dit : "Mais moi, je ne sais pas qui est le propriétaire de la pirogue". Après, ils sont allés chez le gouvernement espagnol, pour demander de l'argent pour nous faire retourner. Mais le gouvernement espagnol il a dit que : eux, ils n'ont pas d'argent pour ça, parce que, eux, un seul vol c'est cher, pour un nombre de 140 personnes comme ça. » (Amath – arrivé à Tenerife en décembre 2006, et, après 15 jours libéré en péninsule.)

Je me suis un temps demandé si les *enquêtes* effectuées au tribunal n'avaient pas également une fonction dans ce « tri ». D'abord, si avoir des « contacts » en Espagne n'implique pas systématiquement une « libération », je n'ai toutefois rencontré aucun migrant passé les CIE des Canaries qui n'en possédait pas au moment de sa libération (rappelons que le fait d'être *tiamas* n'implique aucune faveur particulière à ce sujet). D'autre part, les libérations, comme les expulsions, ne semblent pas non plus se faire par groupe de pirogue (parfois l'ensemble d'un groupe est libéré, d'autres fois, seuls quelques membres le sont). La question du lien entre *enquête* et « tri » devenait alors

une hypothèse logique, puisque ces enquêtes portaient, entre autres, sur les compétences professionnelles des migrants, leur projet migratoire et les liens familiaux qu'ils possèdent en Espagne. Cette question se posait d'autant plus que des migrants m'avaient indiqué avoir été interrogés, sur ces mêmes points, par la Croix-Rouge, à l'intérieur même du CIE – tandis qu'habituellement, elle le fait une fois qu'ils sont libérés. Malgré tout, et réflexion faite, il semble peu probable que les transferts aient été à ce point organisés. Les installations du pays n'étaient pas préparées pour « la crise des pirogues », l'Espagne s'est retrouvée littéralement débordée par la situation et l'a vraisemblablement gérée tant bien que mal avec les moyens du bord. Reste que les résultats de toutes ces *enquêtes* sont inaccessibles.

14.4 Vers une « gouvernance humanitaire »¹⁹⁶

Une fois entrés en Espagne, les migrants africains dont il est question ici deviennent donc des « migrants clandestins ». Certains sont renvoyés dans la journée ou après un temps en CIE, d'autres parviennent à échapper aux contrôles de police ou sont libérés. À l'échec des premiers s'oppose la réussite des seconds qui ont réalisé leur premier projet migratoire : passer en Europe. Mais dans les deux cas, se pose la question de la gestion de ces migrants par les pouvoirs publics. D'une part, l'idée d'une gouvernance entre l'État et les associations (ou ONG) se dessine dès l'arrivée des migrants – du moins de ceux qui n'ont pas utilisé des voies de passage plus sûres (faux papiers, etc.). D'autre part, la gestion des libérations conduit les migrants à une interprétation équivoque de leur propre statut – mais pas de leur rôle.

¹⁹⁶ M. Agier (2006) parle de « gouvernement humanitaire », pour évoquer « un dispositif qui n'a pas de véritable coordination mondiale organisée », mais qui est « en charge d'un "secteur d'activité" du gouvernement du monde, secteur émergent, mais plein d'avenir, qui s'occupe des "restes", empêchant ainsi ces restes de trouver la scène politique où s'exprimerait le refus de leur mise à l'écart. Ils équivalent alors à un « rien » sans voix et sans lieu ». Ici, je me limite au cas espagnol et je souhaite simplement insister sur les collaborations entre l'État espagnol et les ONG, ce pour quoi je parle de « gouvernance humanitaire ». La notion de gouvernance étant entendue dans son sens général de mode de gouvernement où la frontière entre public et privé s'estompe, donnant lieu à de nouvelles formes de régulation de l'action publique, dans lesquelles sont impliqués des acteurs sociaux très divers.

14.4.1 Les étapes de la « libération »

14.4.1.1 Une « libération » contrôlée

Les migrants ne sont pas toujours au courant de leur « libération », ce n'est qu'une fois dans l'avion qu'ils apprennent leur destination. D'autres fois, on leur annonce leur « libération » depuis le centre d'internement. Ce terme de *libération* est employé par les migrants eux-mêmes. Certains utilisent aussi le terme « *dossa* » pour désigner tant la démarche administrative que le migrant qui en bénéficie : « *On l'a libéré pour aller en Espagne, on lui a fait le "dossa" ; ici, si on te libère, on t'appelle "dossa". [...] On te donne un papier, on te dit : "Hé, aujourd'hui, y a du dossa" après, les gens sortent.* » – m'explique Sidy. Avant leur sortie, les policiers leur remettent un « certificat administratif de permanence en centre d'internement » que les migrants appellent « *papier de libération* ». Parfois, ils reçoivent également un ordre d'expulsion.

Depuis le CIE, la police emmène les migrants en bus jusqu'à l'aéroport, où ils prennent l'avion en direction de la Péninsule – destination Algésiras, Malaga, Madrid, Valence, Barcelone... Cet avion est parfois désigné par les migrants comme appartenant à la Croix-Rouge, car ils ont tendance à associer cette organisation humanitaire à tout ce qu'ils considèrent de manière positive, lors de l'étape des Canaries.

Arrivés à l'aéroport de destination, ils sont emmenés dans ce qu'ils désignent toujours comme étant un « *commissariat* ». En fait, il s'agirait de la zone d'entrée des différents CIE de la Péninsule. On y contrôle leur certificat administratif de permanence en centre d'internement (des Canaries), on les interroge, on les fiche et on leur remet un nouveau certificat attestant qu'ils sont passés par ledit « *commissariat* ». De là, ils sont censés aller dans des centres d'hébergement gérés par les ONG ou les mairies – c'est le cas pour une partie d'entre eux.

Les transferts à l'intérieur de la Péninsule peuvent donc être multiples et ne sont pas maîtrisés par les migrants. C. – un migrant sénégalais – est ainsi arrivé au CIE de Madrid, en avion, depuis les Canaries. Certains, parmi son groupe, sont restés dans la ville, d'autres sont partis en bus pour Barcelone, lui est parti pour Malaga. Ce n'est qu'une fois à Malaga qu'il a été logé dans « *une pension* », où « *des femmes de la Croix-Rouge* » lui ont demandé où il souhaitait se rendre.

Les acteurs de la séparation et de la répartition des migrants dans les villes espagnoles ne sont pas toujours clairs pour les migrants, comme en témoigne Amath :

« À Madrid, après être descendu de l'avion, on a pris l'autobus pour aller dans un centre de la Croix-Rouge, là-bas. Après, là-bas, on est resté un temps pour prendre à manger, et là-bas on nous a séparés. [...] Le gouvernement d'Espagne, y a des représentants là-bas [...], avec des personnes de la Croix-Rouge aussi, ils nous ont séparés comme ça. Y'en a qui sont restés à Madrid, y'en a qui sont allés à Valence, Barcelone. [...] C'est eux qui décident. » [NDA : Lui a été envoyé à Pamplona, où il est resté un mois dans un centre de la Croix-Rouge.]

Les centres d'accueil des ONG acceptent généralement les migrants de trente à quarante-cinq jours maximum, au terme desquels ces derniers doivent partir.

14.4.1.2 L'intervention des ONG et des associations religieuses

D'après les entretiens effectués, une partie des migrants transférés depuis les Canaries jusqu'à la péninsule ne passent pas par des centres d'hébergement. Certains disent avoir été directement emmenés par les ONG depuis les « *commissariats* » :

« On a atterri à Valencia. [...] Là-bas, on nous a encore amenés au commissariat, on a fait des fichiers encore, on nous a pris nos empreintes, on nous a photographiés encore. Vers 18 h – 19 h, il y a des gens de la Croix-Rouge qui sont venus, deux filles, là elles nous ont dit que c'était des assistantes sociales, elles parlaient français : "Nous sommes des assistantes sociales, maintenant vous n'avez plus rien à faire à la police, on va vous amener dans un hôtel." » (Ciré)

« Quand ils viennent nous prendre, ils nous prennent des mains de la police, tu vois, on a fini avec la police, ils nous ont donné un papier qui montre qu'à Malaga on a été libéré. Et là, eux maintenant, ils sont chargés de nous loger et contacter nos familles que nous avons ici. » (Fazz)

D'autres sont simplement mis à la porte du « *commissariat* » – le CIE de péninsule. Néanmoins, même dans ce cas, des organisations humanitaires et caritatives interviennent rapidement pour les prendre en charge par la suite. Elles ont vraisemblablement été prévenues soit par les autorités du CIE, soit, on peut le supposer, par leurs collègues aux Canaries, dans les rares cas où l'enquête de la Croix-Rouge se déroule à l'intérieur du CIE.

« À Madrid, on est venu à la police, ils ont fait l'appel de chacun, et ensuite ils nous ont dit que : “Vous êtes libres.” [...] Ils ont dit ça dans leur langue. Nous, on comprend pas. Mais ils disent “liberté”, moi je connais ça, je dis : “Ils disent qu’on peut aller.” Y’a un policier qui est venu, qui nous a conduits jusqu’à la porte de sortie, il nous a fait un geste : “Allez-y”. Vous voyez ? [...] On était tous seuls comme ça, dans la rue. [...] On ne s’est pas séparés, hein ! Parce que, on ne savait pas où aller. [...] Les autres essayaient de me suivre, parce qu’ils pensaient que je connaissais tout, alors que je ne connaissais rien. [NDA : Madou était tiamas] Donc j’ai vu une cabine, j’ai dit : “Allons-y là-bas, on va pouvoir appeler [...] ceux qui ont des parents.” C’est à côté de cette cabine que des gens sont venus, juste nous poser des questions. » (Madou)

Les migrants ne savent alors pas très bien à qui ils ont affaire et peuvent même se sentir perdus une fois sortis du « commissariat ». Ils évoquent des membres de la « Croix-Rouge », du « gouvernement », des « chrétiens », des « indépendants », des « guides », des « assistantes sociales »... Ces intervenants les logent quelques jours dans un « hôtel » ou une « pension », puis leur payent le billet de bus et leur donnent de l’« argent de poche » pour se réunir avec un proche, amical ou familial – appelé « tuteur » par les Sénégalais. Si, pour une raison ou pour un autre, le migrant n’a personne disposée à l’accueillir, on lui cherche alors une place dans un centre d’hébergement. Les migrants sont donc une nouvelle fois confrontés à une « enquête » :

« Ils te posent des questions : “Est-ce que tu es marié ? Est-ce que tu as des gosses ? Qu’est-ce qui t’amène ? De quoi tu veux travailler ?” Et après, il nous dit à chacun : “Si vous avez un parent ici, donnez-moi son numéro.” »

C’est donc la police qui les fait « entrer en Espagne » et les organisations non gouvernementales et caritatives qui les « accueillent » dans ce pays, en les logeant et en les aidant à rejoindre leurs proches.

14.4.2 Tensions et confusions autour de la « gouvernance humanitaire »

Cette gouvernance humanitaire, que l’on voit se dessiner lors des transferts en Péninsule et des libérations, se retrouve dans les passages par le détroit de Gibraltar. Mais dans ce cas, elle ne suppose pas les mêmes confusions.

14.4.2.1 « ¿Marruecos no ? ¡España tampoco ! »

Contrairement aux migrants subsahariens qui peuvent rester jusqu'à 40 jours dans les CIE des îles Canaries ; les migrants marocains, qui tentent d'entrer clandestinement en péninsule et qui sont arrêtés en mer, sont généralement renvoyés au Maroc dans les heures qui suivent.

Mais comme les premiers, leur arrivée est gérée par la Croix-Rouge, la police nationale et la *Guardia Civil*. Elle est également observée par un petit groupe de journalistes et photographes.¹⁹⁷ Cette gestion ne se fait pas sans quelques accrochages et conflits entre les forces de contrôle et les associations, à propos du traitement donné aux migrants. J'ai pu le constater une nuit, où j'assistais en tant que bénévole de la Croix-Rouge au débarquement, dans le port d'Almeria, de 77 Maghrébins venus en *pateras*.

Pendant que les bénévoles et les membres de la CR s'activaient autour des migrants, les guardias les faisaient se ranger, accroupis, dos au mur. Un garde civil âgé et sans uniforme, un gradé (il donne des ordres sans concertation), ordonne aux migrants de s'asseoir, criant à l'occasion. Un des migrants dit à voix haute : « Marrueco no ! ». Veut-il signifier par là qu'il n'est pas Marocain, ou est-ce plutôt une façon d'appeler à la clémence pour ne pas y être renvoyé ? C'est en tout cas cette deuxième interprétation que privilégie le gradé, qui répond illico : « ¿Marruecos, no ? ¡Pues España tampoco ! ». De toute évidence, il n'est pas commode. Cette impression m'est confirmée quelques minutes plus tard, lorsque je le vois gifler l'un des migrants, sans plus de raison apparente que le fait qu'il n'ait pas obéi dans la seconde à des ordres qu'il ne comprenait sans doute pas. Les photographes « mitraillent » la scène avec leurs flashes. Dans un même mouvement de protestation collective, les bénévoles de la Croix-Rouge et les photographes les plus près de la scène accourent en criant « que no hay derecho ». En une minute, le calme revient. Au retour, dans le local de la Croix-Rouge, j'apprends que la scène de la gifle est tout à fait inhabituelle. Le guardia en question, qui doit prendre sa retraite quelques jours plus tard, en aurait profité pour « se lâcher ». L'un des membres m'explique que les relations avec la

¹⁹⁷ La Croix-Rouge espagnole effectue un travail d'assistance humanitaire auprès des migrants arrivant en *pateras* et *cayucos* dans différentes provinces espagnoles. Selon les cas, les accords sont établis avec les services de la délégation du gouvernement ou avec les mairies.

Guardia Civil d'Almeria ne sont pas très bonnes ; mais qu'avec celle d'El Ejido, elles sont encore plus mauvaises. (Journal de terrain 2007)

La plupart du temps, la coopération entre les deux corps se fait sans heurt. D'ailleurs, les migrants confondent régulièrement les uns et les autres : ils attribuent les actions d'aide à la Croix-Rouge, même lorsqu'elles sont effectuées par une autre entité – par exemple, un corps de police. De même, il n'est pas rare que des gardes civils ou des policiers fassent preuve de compassion et sortent de leur rôle en prenant avec eux des thermos de café et des couvertures lorsque l'arrivée d'une *patera* est annoncée¹⁹⁸, ou bien en amenant du lait et des pâtisseries à une famille momentanément installée au commissariat. Mais la confusion des rôles entre représentants de l'ordre et ONG peut s'avérer délicate, comme j'ai pu le constater *in situ* en étant bénévole.

Lors d'un second débarquement de *patera*, alors que je demandais aux Marocains, un par un, s'ils avaient mal à la tête, faim, soif, s'ils avaient besoin de chaussures ou autre, un *guardia civil* – en civil – s'est approché de moi et m'a demandé de leur poser les questions suivantes : « *D'où êtes-vous partis ? Combien de jours avez-vous mis pour venir ?* » Refusant évidemment de le faire, mais ne me sentant pas à même de m'opposer frontalement à cette autorité, je tentais d'expliquer que je devais d'abord me préoccuper de la santé des migrants. Le *guardia* n'avait rien contre, mais il insistait pour que j'ajoute ses questions aux miennes. Heureusement, je fus « sauvée » par une collègue qui avait besoin de moi pour une traduction dans l'ambulance. J'en profitai alors pour évoquer la demande qui venait de m'être faite. Ma collègue m'expliqua que, bien que la Croix-Rouge et la *Guardia Civil* devaient chacune avoir un interprète, ce n'était pas toujours le cas, si bien que des échanges de services s'effectuaient à ce sujet. Elle précisa que nombre d'interprètes de la Croix-Rouge en étaient gênés et trouvaient régulièrement des excuses face aux *guardias* pour ne pas remplir ce rôle qui n'avait jamais été le leur.

J'ajouterais que ce type de confusion est d'autant plus grand que la Croix-Rouge elle-même pose aux migrants des questions similaires à celle de la *Guardia* (par exemple, le

¹⁹⁸ C'était notamment le cas avant l'accord gouvernemental avec la Croix-Rouge.

nombre de jours de traversée en mer donne une indication des possibles risques de santé).

14.4.2.2 « Je suis clandestin, je suis pas illégal »

Les libérations et le relatif mystère qui les entoure sont au cœur d'une ambiguïté que les migrants perçoivent parfaitement et qu'ils interprètent en termes fonctionnels. Ils ont clairement conscience que leur statut de « clandestin » sert les intérêts économiques de l'Espagne, qui, en conséquence, ne les rejetterait pas complètement.

« Pour moi, les gens qu'ils retournent, c'est pour bluffer l'Union européenne, pour dire que maintenant les Espagnols font quelque chose ; parce que, l'Union européenne n'est pas d'accord pour que les gens rentrent en Espagne, illégal. Tu viens, tu rentres en Espagne, sans choses comme ça, mais ça arrange les Espagnols ! Parce que les gens qui sont sans papiers, comme on dit les "clandestins", quand tu travailles, combien on te paye ? » (Sidy)

« Mais on travaille ! On est utile ! Les champs, qu'est-ce qu'ils vont faire comme récolte cette année ? Tu te rends compte ? ! Ça marche très fort ! Les bus marchent. Les téléphones, ça marche. Tous les clandestins venus par pirogue ont un portable, hein ? [...] Depuis que nous sommes venus, ils ont augmenté les locutorios, les tiendas sont en train d'agrandir, l'amélioration de tout ça, c'est nous. [...] Mais c'est l'État qui devrait en profiter, les régulariser ! » (Fazz)

Selon Amnesty International, tous les migrants transférés en Péninsule reçoivent un ordre d'expulsion ; or, ils n'obtiennent que peu ou pas d'informations sur leur situation administrative (AI 2005 : 81).

En ce qui le concerne, Fazz considère qu'une expulsion est impossible. D'abord, parce qu'il estime avoir été « *autorisé à rester* » : il a été libéré après 40 jours en CIE et n'a reçu aucun ordre d'expulsion.¹⁹⁹ Seuls deux « *certificats administratifs de séjour en centre d'internement* » lui ont été délivrés – concernant le CIE des Canaries et celui de

¹⁹⁹ Il est persuadé que les ordres d'expulsion – normalement donné aux migrants « libérés » – sont réservés à ceux qui sortent des CETI après être passés les « barrières » de Ceuta et Melilla.

Malaga, où il a transité. Or, ce certificat équivaldrait selon lui à une autorisation à circuler à l'intérieur du pays :

Fazz : On m'a jamais dit que je serai expulsé. On m'a dit que si on te prend, tu donnes ça, il faut pas le perdre. [...] Moi je suis légal ! Moi je suis légal ! Je suis pas illégal ! Si j'étais illégal, je me cacherais [...] ils ne m'accepteraient pas ! Moi j'attends de régulariser mes papiers, c'est tout. Mais là, j'ai un papier qui me permet de circuler où je veux, quand je veux. Je l'ai, j'ai ce papier-là, y'a des gens qui sont ici qui ne l'ont pas. Ils courent plus de risques de rapatriement.

P. : C'est pour ça qu'il faut passer par un centre ? Pour avoir ce papier ?

Fazz : Oui, il faut passer par un centre. Quand on vient, nous, on peut pas entrer ici sans être aperçu, sans être vu. Quand on arrive, on nous garde pendant 40 jours, nous disant que : « Vous risquez l'expulsion pendant 40 jours, une fois que le délai est épuisé, vous êtes libres »

Peu à peu, j'apprends que ce sont les « chefs » du CIE qui leur ont expliqué « *que ça, c'est le papier qui vous permet de circuler en Espagne* » et que si la police les arrêtaient « *je lui montre le papier, on me laisse partir.* » Le vendredi précédent notre entretien, Fazz a d'ailleurs été contrôlé par la police, sans problème. Il est encore conforté dans son idée que « *les contrôles ne [le] concernent pas* » par le fait de posséder un passeport. Grâce à son passeport, il a notamment pu ouvrir un compte bancaire dans la seule banque d'Espagne à ne pas requérir pour cela la possession d'un permis de résidence.

La seconde raison pour laquelle il se considère comme non expulsable, c'est parce qu'il « *ne viole pas la loi* ». D'après lui, l'expulsion des Sénégalais ne concernerait que les mineurs – ce sont les rumeurs qui courent au Sénégal – ou les adultes qui constituent « *un danger pour la société espagnole* ». Ces derniers seraient constitués de ceux qui « *volent* », qui « *vendent de la drogue* », des CD piratés, ou qui « *frappent les blancs* ». Là encore, c'est un « *chef policier* » du CIE qui, bien que n'étant pas « *chargé de le faire* », leur a donné des indications pour leur future vie en Espagne :

« Il dit que : “Bon, certains se feront une chance ici, certains sont déjà foutus, parce que, y'a ceci, cela” [l'étonnement qui se lit sur mon visage le fait réagir], mais bien sûr ! “Il faut faire attention à la vie européenne, par exemple, vous allez travailler et certains travailleront sans papiers”, tu vois, par exemple, et tous ces trucs... comme

la réalité quoi. “Vous pouvez... en général le Sénégalais est débrouillard, le Sénégalais c’est pas une personne qui va se jeter dans n’importe quoi. Vous pouvez vivre en paix ici, et quand les papiers viendront aussi, si vous avez un contrat, vous aurez un papier”. [...] Depuis le tribunal, on nous a dit que : “Après 40 jours, vous êtes libres” ! Mais quand tu es libre, tu es libre, hein ! Tu vas pas me donner un bœuf et puis en retirer la langue, hein ?! »

L’attestation de rétention reçue à la sortie du CIE est donc considérée comme un laissez-passer. La libération est entendue comme une acceptation, au moins partielle, de la présence des migrants clandestinisés, de la part du gouvernement espagnol. Aux yeux des migrants, cette acceptation s’explique par la fonction économique qu’ils remplissent, mais elle reste soumise à des conditions morales et normatives : respecter la « loi », ne pas représenter un « danger » pour la société espagnole. Ces conditions sont apprises lors des interactions avec la police, mais aussi, nous le verrons, elles font partie des informations que les migrants font circuler entre eux. La loi elle-même, ou disons l’interprétation de la loi, est mobilisée : « *c’est la loi espagnole, dans 40 jours, on peut pas nous expulser.* » – me dit Cherif. Ces éléments contribuent à donner aux migrants subsahariens « libérés » un sentiment de légitimité (« *clandestin* », mais pas « *illégal* ») qui souligne toute l’ambivalence de leur statut.

*

Nous avons donc là deux aspects de la réalité à laquelle les migrants clandestinisés – et pas qu’eux – se retrouvent confrontés une fois entrés en péninsule. D’une part, il existe une gouvernance entre représentants de l’État et milieu associatif dans la régulation de la question migratoire. Cette gouvernance, qui repose sur la « raison humanitaire » et l’« humanitarisation de l’État »²⁰⁰ (Fassin 2006), suppose des collaborations, des confusions et des tensions qu’il conviendra d’interroger. D’autre part, le décalage entre volonté politique (de contrôle et d’expulsion) et possibilités techniques (de le faire) révèle une ambiguïté politique qui conduit une partie de migrants à une situation et une interprétation particulière (clandestin, mais pas illégal et/ou clandestin, mais pas

²⁰⁰ D. Fassin définit l’humanitarisation de l’État comme le « développement d’une rhétorique et d’une politique humanitaires dans la pratique gouvernementale étatique ».

expulsable). Il conviendra d'en interroger les liens avec les besoins en main-d'œuvre bon marché des secteurs économiques.

L'arrivée et la prise en charge institutionnelle des migrants dans les îles Canaries obéissent à des étapes successives. Ils sont d'abord récupérés et parfois sauvés par les équipes maritimes de la Guardia Civil ou de Salvamento Marítimo ; puis, ils sont soignés par la Croix-Rouge ; enfermés et interrogés au commissariat ; interrogés et informés au tribunal ; enfermés dans un CIE ; puis expulsés dans leur pays ou dans un pays tiers, ou bien envoyés et libérés dans la Péninsule. Différentes institutions interviennent ainsi dans ces étapes, avec chacune leur fonction : récupérer ou sauver, soigner, contrôler, interroger, « trier ».

Loin d'être uniquement des dispositifs de contrôle, les CIE des Canaries fonctionnent bien plus comme des « sas migratoires », expulsant les uns et libérant les autres. La « libération » des migrants résulterait du manque de place dans les CIE – à une époque d'augmentation des arrivées en pirogue – et/ou de l'absence d'accords bilatéraux permettant les expulsions. Les CIE des îles Canaries sont donc finalement au cœur des stratégies de passage des migrants subsahariens. Ces « libérations » font l'objet de décrets officiels et sont organisées en collaboration avec certaines ONG qui doivent accueillir les migrants dans des « centres d'accueil ». Mais elles-mêmes manquent de place ; aussi les aident-elles à rejoindre leurs contacts en Espagne, ne gardant que les plus « vulnérables ».

Cette situation particulière de gouvernance conduit à une double ambiguïté. D'une part, les migrants confondent régulièrement les ONG et associations avec d'autres institutions, notamment des détenteurs de la force publique. D'autre part, les « libérations » sont en quelque sorte légalisées tandis que les migrants libérés restent « clandestins ». Dès lors, on comprend mieux pourquoi certains considèrent être « clandestins » sans être pour autant « illégaux ».

CONCLUSION DE LA PARTIE 2

Cette première partie, portant sur les modes clandestins d'entrée en Espagne des migrants africains, se base sur la reconstitution d'une multitude d'informations, issues d'entretiens que j'ai effectués en Espagne et au Sénégal ainsi que des recherches réalisées par différents jeunes chercheurs. Ces informations ne regroupent pas l'ensemble des modes de passages et de nombreuses variations aux exemples exposés existent sans nul doute. Néanmoins, elles suffisent à mettre en lumière la variété des modes de passages, de leur organisation et des acteurs qu'ils impliquent.

« Mafias ? »

Ce qui est désigné sous le terme « mafia » regroupe des réalités diverses, parfois très éloignées de la « pieuvre » italienne. Les réseaux dont il a été ici question ne sont pas des réseaux hyper structurés et hiérarchiques. Ce sont des réseaux de passage réunissant une multitude d'acteurs qui collaborent et participent, dans différents espaces, aux passages ; et entre lesquels il n'existe pas nécessairement de rapport hiérarchique.

Les migrants, eux, utilisent le terme de « mafia » pour signaler l'existence d'un nombre important de personnes impliquées dans le passage et le fait qu'elles facturent leurs services beaucoup trop cher ou même qu'elles les arnaquent. Il n'est pas alors question de coercition. D'autres fois, au contraire, ils utilisent ce terme pour se référer à des comportements violents et contraignants. Mais qui sont les auteurs de ces violences ? Bien souvent, des policiers et des gendarmes corrompus qui, tout le long de ce voyage, sont particulièrement craints. Il s'agit aussi des migrants eux-mêmes, notamment envers les migrantes qui doivent d'ailleurs « faire couple » ou « faire famille » pour se protéger. La violence ne serait pas une condition du fonctionnement d'un réseau de passage. Elle résulterait plutôt de décisions individuelles (migrants, passeurs, fonctionnaires), généralisées sur certaines voies migratoires ou certains segments de voies.

Si la plupart des acteurs participant à un réseau de passage peuvent constituer un « groupe criminel organisé » spécialisé dans le « trafic de migrants » ; seuls certains

peuvent être qualifiés de « trafiquants d'êtres humains ».²⁰¹ Mais surtout, ces désignations sont celles des États. Au contraire, les migrants considèrent parfois que les passeurs, en les aidant, « ont gagné leur place au paradis ». Et pour cause, les rapports entre migrants et passeurs sont complexes.

L'importance du lien social dans les circulations migratoires clandestinisées

L'importance du lien social se retrouve dans tous les modes de passages en Europe évoqués : il a toujours pour fonction de les faciliter. Cela commence dès les préparatifs, lorsque les candidats à la migration se renseignent à l'intérieur de leur réseau, et notamment auprès de ceux qui ont déjà migré, afin d'obtenir toutes les informations possibles sur les voies de passage et leur fonctionnement.

Par la suite, on peut distinguer deux situations principales, selon que les migrants maîtrisent ou non leur circulation migratoire. Lorsqu'ils la maîtrisent, ils doivent faire preuve d'initiative et s'organiser collectivement (chp. 11). Lorsqu'au contraire, les migrants sont pris en charge par des réseaux de passeurs (chap.12) tout au long de leur trajet vers l'Espagne, ils sont dépendants de ces derniers et ont un comportement plus passif – du moins jusqu'à leur arrivée : ils obéissent aux directives des passeurs et ne s'y opposent qu'occasionnellement (chp. 12.3 et 13.2). Mais, dans un cas comme dans l'autre, les migrants ont recours à des intermédiaires relativement proches d'eux : ces

²⁰¹ Pour rappel : « L'infraction consistant à faciliter la migration irrégulière est connue sous le nom de "trafic de migrants". Elle est définie par le Protocole des Nations Unies sur le sujet comme un acte permettant l'entrée clandestine d'une autre personne dans un État moyennant un avantage. Elle se distingue de la traite des personnes, dont la migration n'est pas entièrement volontaire et qui sont invariablement exploitées par les trafiquants » (ONU 2006). L'expression « trafic des êtres humains » désigne « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. » (Protocole des Nations Unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants). « L'expression "groupe criminel organisé" désigne un groupe structuré de trois personnes ou plus existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre une ou plusieurs infractions graves ou infractions établies conformément à la présente Convention, pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel » (Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée).

derniers sont du même village (12.2) ou du même secteur professionnel (chp. 12.1), ont rencontré les mêmes personnes, ou encore sont eux-mêmes des migrants sur la route (chp. 11).

La figure du « migrant-passeur » est commune à toutes les voies de passages évoquées, mais elle se décline de différentes façons. Elle peut faire référence à celui qui fait le lien entre migrants et passeurs contre rémunération, afin de passer lui-même plus tard (la « migrant-passeur » tel que l’a présenté M. Alioua en 2003 – chp.11) ; ou bien à celui qui aide les autres à passer tout en passant lui-même gratuitement (le « capitaine » – chp. 12.1) ; à celui qui, une fois sa migration effectuée subventionne la migration d’un autre, contre remboursement avec intérêts, en louant les services d’un réseau de passeurs (le « sponsor » – chp. 12.3) ; ou encore à celui qui fait passer des substances illicites pour pouvoir passer lui même (13.1). Tous sont « trafiquants » – de migrants ou de drogue – au regard de la loi, mais la plupart sont des migrants avant tout, car leur objectif est bien de migrer et non de commercer (exception faite, bien sûr, de ceux qui sont déjà arrivés de l’autre côté et dont le but est bien de commercer). Ils ne s’insèrent dans des activités légalement répréhensibles que dans la mesure où elles permettent leur propre migration.

La place ambivalente des institutions

La vision normative migrant-victime/passeur-trafiquant est particulièrement mise à mal par l’existence de fonctionnaires corrompus et d’institutions qui facilitent l’entrée des migrants en Europe. Les Centres d’Internement pour Étrangers des îles Canaries sont en effet des « sas migratoires » qui expulsent et renvoient une partie des migrants, tandis qu’elle en libère d’autres en Péninsule.

Il est ainsi possible d’établir un double constat. Premièrement : les actions cumulées des migrants et des passeurs²⁰² dans les passages sont indéniables et l’effectivité des réseaux de passage résulte largement du fait que la frontière entre ces deux types d’acteurs est floue. Deuxièmement, les mesures de contrôles constituent un dispositif qui, par

²⁰² Terme que je préfère à celui, trop connoté, de « trafiquant ».

définition, implique des effets pervers et des réajustements. C'est ainsi qu'un dispositif de contrôle tel que le CIE peut se transformer en dispositif de passage.

Partant de ce double constat, on peut avancer que les politiques de contrôle aux frontières sont à la fois effectives et inefficaces. C'est bien parce qu'elles fonctionnent que les réseaux de passages doivent constamment s'adapter et ouvrir de nouvelles routes. Dans le même temps, c'est parce que ces réseaux réussissent à s'adapter aux nouvelles conjonctures économiques et politiques que le dispositif de contrôle s'avère défaillant et effectue des réajustements. Le dispositif provoque en outre sa propre défaillance : c'est parce que les contrôles fonctionnent que de plus en plus de migrants sont arrêtés aux frontières, c'est parce qu'ils sont arrêtés, sans que les moyens techniques et législatifs de les expulser soient suffisants, que les transferts ont lieu et que le dispositif de contrôle devient dispositif de passage. De même, c'est parce que les contrôles se renforcent que le passage clandestin devient un marché pour qui sait s'en saisir. Il s'agit véritablement d'un jeu permanent où les réseaux de passage, comme tous les réseaux aux pratiques dérogatoires au droit commun, sont toujours quelque peu en avance par rapport aux moyens étatiques de contrôle.

En conséquence, on peut formuler l'hypothèse suivante : celle d'un « tri » des migrants qui s'opère en amont (« par le haut ») et en aval (« par le bas ») du processus de passage migratoire. En amont : par les politiques espagnoles d'immigration – qui établissent une certaine hiérarchie des migrants désirables – et par les défaillances du dispositif de contrôle et les pratiques de réajustement. En aval : parce que les modes de passages « clandestins » impliquent de fait une sélection des migrants : ceux qui arrivent en Europe seraient ceux qui ont réussi à surmonter un certain nombre d'épreuves grâce à leurs qualités personnelles (force, ténacité, etc.) et leurs moyens techniques et relationnels (argent, réseaux, appuis familiaux, contacts avec les passeurs, etc.).

Épreuves, légitimation, individuation

Enfin, les migrants assimilent et interprètent ces ambiguïtés de façon à les accorder à leur statut de « chercheurs en vie meilleure ». « Clandestins » donc à priori « illégitimes », ils n'ont de cesse de justifier et de légitimer leur présence. Cette justification est de plusieurs ordres. Les migrants peuvent évoquer les difficultés économiques, sociales et politiques dans leur pays et présenter la migration comme la

seule solution. Ils peuvent se référer aux droits de l'Homme ou à une humanité commune, pour présenter le droit de circulation comme un droit fondamental et universel. Ils peuvent également interpréter leur survie et le dépassement de toutes les épreuves qui se sont présentées à eux comme le signe d'une élection divine ou disons d'une confirmation de leur choix. Ils peuvent enfin avancer l'idée que l'Espagne veut d'eux en posant deux arguments : la légitimation administrative que représente leur libération des CIE et/ou la légitimation par le travail qu'ils trouvent ou pensent trouver en Espagne (c'est-à-dire la conscience qu'ils servent l'économie espagnole).

Parrallèlement, le migrant dit « clandestin » se construit peu à peu comme sujet, marginal malgré lui. Il construit de l'ordre là où la marginalité aurait pu conduire au chaos. L'usage des termes institutionnels dans les camps autogérés, notamment, peut se lire comme une manière qu'ont les migrants de se poser en êtres humains à part entière au moment où leur humanité leur est le plus niée. Sur les routes de la clandestinité, les migrants apprennent à gérer des relations, des ressources, des territoires, en dehors du cadre étatique. L'organisation des migrants à l'intérieur des CIE ferait en ce sens partie d'un processus d'apprentissage de la clandestinité comme mode de vie contraint. Apprentissage auquel semblent participer les policiers qui leur donnent des conseils et leur fournissent des renseignements sur la vie en Espagne. C'est donc à travers le passage d'une série d'épreuves (Martuccelli 2006), qui impliquent des acteurs très divers, que le migrant se construit en tant que « clandestin », créant, à partir de l'illégalité, de nouvelles façons d'être au monde, marquées par le savoir-circuler, le savoir-feinter, le savoir-trouver des brèches.

Une fois entrés en Espagne, les migrants pensent bien souvent avoir évité le pire, avoir surmonté les épreuves les plus dures. Mais après la mer et le désert, c'est à la société espagnole qu'ils doivent faire face, laquelle comporte de nouveaux obstacles.

Partie 3 : EN EUROPE, LA RECHERCHE DU TRAVAIL/PAPIER : STRATEGIES DE SEJOUR ET MULTIPLICITE DES OPPORTUNITES ECONOMIQUES A L'ETAPE ALMERIENSE

« La vie ici, c'est pas zéro, la vie ici, c'est en dessous de zéro [...] C'est un monde d'esclavage. Je te jure, d'esclavage. » (Assim, migrant marocain – Almeria 2006)

« Aqui no hay ni familia, ni amigos. Aqui, lo unico que cuenta, es lo que tienes en el bolsillo. »/« Ici, il n'y a ni famille, ni amis. Ici, tout ce qui compte, c'est ce que tu as dans la poche. » (Abbad, migrant marocain – Almeria 2007)

INTRODUCTION

Rappelons la façon dont Noël, ce migrant camerounais qui a mis 5 ans avant d'atteindre le CETI de Melilla, décrivait sa future entrée en Péninsule et les dangers auxquels il allait devoir faire attention :

« En Europe, c'est chacun pour sa gueule [...] Y'a des truands qui vont te dire : "Viens, je vais te faire ceci, je vais te faire cela...", juste pour payer. [...] Si tu laisses quelqu'un chercher pour toi, il va t'arrêter le moral, il va te dire : "il faut attendre, il faut faire ceci" [...] si tu vas aller voir ton compatriote, lui il va te ruiner. [...] Parce que la vie maintenant, c'est la concurrence, ce n'est plus ce que vous avez vécu au désert, maintenant c'est la concurrence... tu comprends ? [...] lui il a des papiers, moi je viens d'arriver, il se dit : "Si je veux aussi avoir des papiers je dois avoir un travail.", donc au début il va te faire perdre le temps pour que lui, il continue à travailler. C'est la concurrence maintenant. »

Noël évoque une Europe où les migrants clandestinisés luttent pour trouver du travail et des papiers et entrent en concurrence les uns avec les autres. Une Europe où il faut se méfier des « truands » : les compatriotes qui, sous couvert d'aider les nouveaux venus, leur prennent leur argent ; mais aussi ceux qui, en leur conseillant d'être patients, « arrêtent leur moral » et leur font perdre du temps. L'esprit de solidarité qui les unissait lors de leur traversée du désert semble bien loin. Dans ce nouveau combat, les migrants passeraient-ils du « savoir-faire-confiance » au « savoir-être-méfiant » ? Truandages, mauvais conseils ? Que se passe-t-il donc de ce côté-ci de la frontière ?

Second projet migratoire

Une fois que les migrants ont réussi à atteindre la Péninsule (qu'ils n'aient pas été arrêtés, qu'ils soient entrés légalement, ou qu'ils aient été libérés), ils entrent dans une nouvelle étape : celle de l'« atterrissage ». Parce qu'ils ont tous les mêmes besoins en termes de logement, de travail et de régularisation ; ils entrent en concurrence. Les migrants cherchent donc d'abord à être « accueillis » par un « contact » ou « tuteur » car ces derniers peuvent non seulement les informer sur la vie en Espagne, sur les moyens de se faire régulariser et d'obtenir un logement et un emploi ; mais ils peuvent aussi les

aider à réussir cette seconde phase du projet migratoire. Par la suite, les migrants développeront leur réseau social. Les acteurs qu'ils mobilisent dans cette nouvelle quête sont en effet multiples : famille, amis, réseaux communautaires, réseaux associatifs et caritatifs, intermédiaires en tout genre. Les services – demandés et proposés – entrent tant dans le cadre du don et de la solidarité que de l'échange marchand. Les nouveaux venus sont particulièrement dépendants de leurs contacts. Certains migrants, qui voient leur demande d'aide refusée ou dont la main-d'œuvre est exploitée à l'intérieur de la famille, peuvent être déçus ; mais ceux qui ne disposent d'aucun contact se retrouvent dans des situations encore plus difficiles. Le réseau associatif, pour sa part, vient en renfort ou en complément du réseau migrant – sauf en ce qui concerne l'information sur la régularisation. Disposer d'un réseau solide est donc particulièrement avantageux : la mobilisation du capital social constitue la première stratégie de séjour des migrants devenus « clandestins » et la majorité des relations marchandes ne sont accessibles qu'à partir de la mobilisation préalable du capital social.²⁰³

Mais comment font les migrants qui n'en ont pas ? Ceux qui ne sont pas pris en charge par leur réseau familial en Europe et ceux qui ne disposent pas d'appuis forts en Espagne doivent trouver eux-mêmes les moyens de s'en sortir. Ils sont dans cet espace-temps particulier que j'ai nommé l'*instance zéro*. L'idée d'instance englobe celles d'une demande, d'une attente et d'une action. L'*instance zéro* désigne alors, je le rappelle, un temps plus ou moins long caractérisé par la répétition de situations élémentaires de survie qui autorisent l'exploitation maximale du migrant. Un temps où il cherche les moyens d'éviter cette répétition ou d'en sortir. L'absence de « papiers » n'interdit pas ce processus de sortie, mais, tant que la régularisation n'a pas été prononcée, il existe un risque de « retour » dans l'*instance zéro*. La question est donc de savoir quels sont les moyens existants pour trouver un logement, du travail et des papiers, en l'absence de ressources personnelles. Les stratégies que développent les migrants pour sortir de l'*instance zéro* ne sont pas nécessairement différentes des autres migrants clandestinisés, mais, parce qu'elles ne leur sont pas facilitées par leur réseau familial ou

²⁰³ G. Engbersen (1999) relève 4 stratégies développées par les migrants clandestins pour assurer leur séjour aux Pays-Bas : la mobilisation du capital social, le mariage à but résidentiel, les manipulations de l'identité et le comportement stratégique et circonspect dans le domaine public. Cependant, ces trois dernières stratégies dépendent de la première, car c'est dans le réseau migrant que le nouveau venu obtient des informations sur les moyens matériels, juridiques et symboliques de son séjour.

amical, elles sont plus visibles. Il s'agira donc de repérer les tentatives des migrants pour sortir de l'*instance zéro* car à travers elles, ils définissent les « passeurs » ou les « passes-frontières », c'est-à-dire les personnes et/ou les circonstances qui leur permettront d'accéder à des ressources essentielles et d'entamer un processus de changement.

Quelles sont donc les différentes stratégies que mettent en place les migrants africains clandestinisés afin de faire face à leurs préoccupations premières : se loger, trouver un emploi et régulariser leur situation ? Comment mobilisent-ils leur capital social ? Que font ceux qui n'en possèdent pas ou dont cette stratégie échoue ? La recherche du travail/papiers amène les migrants à se déplacer à l'intérieur de l'espace européen et explique l'intérêt leur intérêt pour la région d'Almeria, en Andalousie, où l'*instance zéro* – sorte d'étape dans l'étape – est de fait particulièrement bien révélée.

Almeria : essor économique, migrations, précarités et conflits

Dans la région d'Almeria, le secteur agricole a créé une grande richesse en même temps qu'il repose sur une économie largement souterraine, notamment par le biais de l'emploi non déclaré. Travail contre papiers, tel semble être le *deal* dans cette région, où le taux de régularisation est l'un des plus élevés en Espagne.²⁰⁴ Elle est aussi une région où les frontières entre autochtones et étrangers sont très marquées. C'est à El Ejido qu'en 2000, éclataient des exactions xénophobes à l'encontre de la population marocaine et étaient mis en avant des discours liant migration clandestine et/ou migration marocaine et délinquance. À la même époque, la main d'œuvre marocaine était partiellement remplacée par des migrants venus d'autres horizons.

À partir de là, différentes questions se posent. Si l'on sait que le secteur agricole est une « plate-forme vers la régularisation » (Martín, Castaño, Rodríguez 1999 ; Martín Díaz 2002b, 2004) ; reste à savoir comment les migrants s'insèrent dans ce secteur et comment ils accèdent à la régularisation. Sans compter que tous les migrants clandestinisés ne travaillent pas forcément dans l'agriculture. N'existe-t-il donc pas

²⁰⁴ Le nombre de régularisations concédées lors du processus extraordinaire de régularisation de 2005 (25602) place la province d'Almeria en 6^e position après celles de Madrid, de Barcelone, de Murcie, d'Alicante et de valence (Anuario estadístico de inmigración 2005 / MTAS).

d'autres « plates-formes » ou, du moins, d'autres voies de régularisation ? Et enfin, comment cette situation est-elle possible ? Le croisement entre la fonction économique des migrants clandestinisés et leur possibilité d'obtenir des papiers suffit-il à expliquer leur présence ?

15 Arriver en Péninsule : s'appuyer sur des réseaux pour être accueilli

Nous l'avons vu, les migrants subsahariens qui débarquent dans les îles Canaries disent être « accueillis » par la Croix-Rouge. Mais l'*accueil* ne se résume pas à l'aide humanitaire et l'ensemble des migrants qui réussissent à entrer en péninsule cherche à être accueillis, c'est-à-dire à être hébergés et orientés, au moins les premiers jours, dans cette nouvelle société où ils débarquent. Pour cela, ils s'appuient sur d'autres migrants ainsi que sur le milieu associatif. Comment se négocient ces *accueils* ? Dans quelles conditions sont-ils effectués ? Qui accueille qui et pour quelles raisons ? Et surtout, de quelle façon les migrants y ont-ils accès ?

15.1 Avoir recours au milieu associatif d'aide aux migrants : faire figure de vulnérable

Nous avons vu dans la partie précédente (chp. 14.3 et 14.4) que des ONG, des associations et des organisations religieuses avaient une fonction de *relais* concernant les transferts en Péninsule de migrants subsahariens depuis les CIE des îles Canaries. Cette fonction, elles l'ont également avec des migrants venus par d'autres voies et ce fut d'ailleurs leur première fonction. Elles hébergent les migrants quelques jours avant de les aider à rejoindre leurs contacts – parent ou ami – dans le pays et orientent ceux qui n'en ont pas dans des « maisons d'accueil ». Ces dernières sont à la base de la création des réseaux d'aide aux migrants, dont les missions ont évolué de l'« accueil-relais » à l'« intégration » – cette dernière n'excluant pas l'hébergement d'urgence.

15.1.1 Le développement des réseaux locaux andalous d'aide aux migrants

En Espagne, le milieu associatif n'est apparu qu'à la fin des années 70 : il s'est développé parallèlement au processus de démocratisation du pays et a accompagné

l'évolution de ce dernier en État Providence.²⁰⁵ Ce processus a également facilité la réapparition de différents groupes catholiques et politiques ainsi que la montée en puissance du régionalisme. En conséquence, le milieu associatif espagnol est particulièrement lié à l'Église catholique. De même, il s'est développé en partie grâce aux élites régionales qui, en mal de reconnaissance, se sont appuyées sur les associations, les considérant comme représentatives de la société civile (Dietz 2001). Ceci a contribué à limiter d'autant la marge de manœuvre des associations – la spécialisation des ONG andalouses dans « *la coopération au développement, l'aide aux migrants, l'action sociale en direction de la communauté gitane* » reflète, pour G. Dietz (2001), leur « *forte dépendance envers les ressources gouvernementales et les priorités politiques, qui elles-mêmes ont été réparties dans les "groupes cibles préférentiels"* »*.²⁰⁶ Les ONG et autres associations offrent donc des services d'assistance administrative et juridique, de santé et d'éducation, développent des projets « interculturels » et effectuent des campagnes de sensibilisation en faveur de la « cohabitation ».

L'aide aux migrants étrangers s'est d'abord développée dans la province de Cadix, à la fin des années 80, avant de s'élargir au reste de la région.²⁰⁷ Il s'agissait d'abord de répondre, sur un mode humanitaire, au phénomène des *pateras*. Les années 90 – soit lorsque l'arrivée des migrants dans la province était à son paroxysme – ont vu s'accroître les *centros* ou *casa de acogida* (centres ou maison d'accueil) dépendants de l'Église catholique principalement, mais aussi de quelques associations.²⁰⁸ D'une

²⁰⁵ Dans la plupart des États européens, le réseau associatif se développe conjointement à la crise de l'État-Providence. Au contraire, G. Dietz (2001) considère que l'État-Providence n'a jamais existé en Andalousie.

²⁰⁶ L'auteur estime qu'en conséquence, les activistes et les volontaires de ces réseaux associatifs « perçoivent et souffrent d'un fossé grandissant entre un service hautement spécialisé d'un côté – qui, dans le thème de l'immigration, est beaucoup plus développé et spécialisé que les pratiques institutionnelles publiques – et le besoin de maintenir et de promouvoir des activités de défense en tant qu'agenda politique distinct, d'un autre côté »*.

²⁰⁷ Comme nous l'avons précédemment vu, à partir de 2000 et de la mise en place du SIVE, ces arrivées ont diminué pour augmenter dans la province d'Almeria et dans les îles Canaries.

²⁰⁸ Les plus connus sont Andrés Avelino González Pérez, dit le *Padre Andrés*, prêtre-ouvrier depuis 1970 et responsable de la paroisse du quartier des Pêcheurs d'Algésiras depuis 1976 ; Gabriel Delgado, responsable de l'immigration de l'archevêché de Cadix et de Ceuta et directeur de l'association Tartessos de Cadix ; Isidoro Macías, dit le *Padre Patera*, curé franciscain de la Croix blanche à Algésiras ; l'association *Algeciras Acoge* et l'association *Pro Derechos Humanos de Andalucía*.

manière générale, ce réseau de solidarité est alimenté par des gens d'Église et des gens « de gauche », bien qu'il existe différents courants à l'intérieur de ces deux catégories. Ainsi, le fonctionnement d'un centre d'accueil religieux dépend non pas de l'Église, mais du curé qui en est responsable et peut donc refléter la position théologique et politique de ce dernier. Deux courants se dessinent : les religieux et religieuses qui ont une vision « moraliste » et défendent globalement la vision « utilitariste » des politiques migratoires ; et ceux qui relèvent du mouvement des prêtres-ouvriers et adoptent une position critique envers le paternalisme de l'Église – ces derniers travaillent d'ailleurs souvent dans des associations laïques. À titre d'exemple, on peut opposer le Padre Patera au Padre Andrés, tous deux présents dans la ville d'Algésiras.

Le Padre Patera, « super star »

Dans le centre dirigé par le *Padre Patera*, on peut voir accrochées aux murs des photos le montrant serrant la main ou donnant l'accolade à des personnages publics nationaux et internationaux. Au cours de notre entretien, il exhibe d'ailleurs avec fierté l'article que lui a consacré la revue « Times » : il est en première page, « *comme Zidane* » avant lui (il a même un site web : www.padrepatera.net). S'il estime qu'il faut aider les migrants, il pense que l'Union européenne devrait s'impliquer dans cette aide plus qu'elle ne le fait ; car l'Espagne, c'est l'Europe. Il critique la France qui « *a donné des papiers à tous les immigrés* » : il y en a « *beaucoup* » maintenant et, le problème, c'est qu'elle ne peut plus les « *renvoyer* ». Il espère que l'Espagne ne commettra pas la même erreur. Il reconnaît que le pays manque de main d'œuvre et estime que les migrants doivent venir avec un contrat de travail et rester uniquement le temps de ce contrat. Et si cette gestion est impossible, alors il faut investir dans les pays d'où les migrants proviennent et y implanter des Entreprises européennes en plus de faire une vidéo sur les dangers de l'immigration clandestine, destinés aux candidats à l'immigration. Il insiste enfin sur l'impact des conflits armés et des mafias dans l'immigration.

Dans son centre logent essentiellement des femmes enceintes ou avec des enfants en bas âge, qui disent toutes venir de Bénin City, au Nigéria. Certaines ne restent que « *pour se doucher* » avant de partir pour Madrid, grâce au billet de bus qu'il leur paye. Parfois, des parents (toujours des hommes) viennent les chercher, mais le *Padre Patera* est dubitatif sur l'existence réelle de liens de parenté, car certaines ont ensuite exercé la prostitution à Madrid, « *parce que c'est plus facile et qu'elles ne s'intéressent qu'à l'argent, et puis comme ça, elles peuvent dormir la journée* ». Bref, elles ne veulent pas travailler « *dignement* ». Celles qui n'ont pas de famille restent jusqu'à leur régularisation. Parmi elles, une partie passe du foyer à des centres d'accueil

situés dans d'autres villes espagnoles et une autre trouve un emploi et un logement dans la région andalouse : « *Il y en a beaucoup qui sont placées, qui travaillent !* » Cette rotation aurait permis à un total de 500 femmes de passer par le foyer entre 1988 et 2006. Jusqu'à présent, affirme le *Padre Patera*, elles travaillaient sous contrat, car leurs demandes de régularisation étaient presque toujours acceptées et accompagnées d'un permis de travail. Au contraire, aujourd'hui, elles n'obtiendraient que la résidence. Cette séparation entre permis de résidence et permis de travail contraint les migrantes au travail non déclaré pour subvenir à leurs besoins. Mais pour le *Padre Patera*, c'est le principal, car à partir de là, elles peuvent trouver un patron qui accepte de leur faire un contrat de travail. Finalement, il affirme que « *si tu ne donnes pas à l'immigrant ce qu'il te demande, il dit que tu es raciste* », que tout ce qu'elles veulent « *c'est de l'argent* ». Quand elles le traitent de raciste, il s'en va, et quand il revient, elles s'excusent et assurent que c'est un homme bon. Certaines se proposeraient même de le dire à la télévision... C'est pour tout cela, dit-il, qu'il faut être « *24 heures sur 24* » avec l'immigrant, « *pour le connaître vraiment* ».

Le Padre Andrés, prêtre-ouvrier

Le *Padre Andrés* – prêtre-ouvrier depuis les années 70 ayant travaillé dans la construction puis dans la pêche – dirige la *Parroquia de los Pescadores* dans la ville d'Algésiras. Il la considère comme un lieu d'accueil « *pour tous* », où ont logé des activistes basques sous la dictature franquiste puis, à partir des années 80, des migrants étrangers. (Il recueillerait aussi à l'occasion ceux que le Padre Patera mettrait à la porte). Très connu dans le milieu de l'aide aux migrants, il est pourtant peu médiatisé et refuse presque toute interview – surtout pour la télévision. La notion de « *partage* » est à la base de sa philosophie et de sa pratique religieuse et civique. Pour lui, tout curé catholique qu'il est, « *le don, c'est de la connerie* », parce qu'il rabaisse celui qui reçoit et lui enlève sa dignité. Au contraire, le partage permet à tout un chacun de grandir et de s'enrichir intérieurement. Les migrants sont donc invités à s'autogérer à l'intérieur du foyer de la paroisse. Le *Padre Andrés* est de ceux qui pensent que, puisque le pouvoir corrompt, il faut le partager dès que l'on en a.

Au début des années 80, il parcourait les bosquets de la province, en fourgonnette, la nuit, à la recherche des migrants qui s'y cachaient après avoir débarqué des pateras ; et les emmenaient dans sa paroisse. Peu à peu, plusieurs maisons ont ouvert leurs portes aux migrants dans toute la province et tout un groupe d'habitants s'est organisé pour récolter de l'argent afin de payer aux migrants leur prochain voyage et de subvenir à leurs besoins durant un temps. Aujourd'hui, les migrants accueillis dans la paroisse sont bien moins nombreux, ils sont amenés par la police, par

des médecins ou bien ils viennent de leur propre chef, s'ils ont entendu parler du *Padre Andrés* avant d'arriver. S'ils ont de la famille en Espagne ou ailleurs en Europe, le *Padre Andrés* ou les personnes qui l'aident appellent ladite famille pour qu'elle vienne chercher le nouveau venu. Ceux-là ne restent que quelques jours avant de repartir. D'autres, au contraire, restent des années.

Au moment où j'y suis, il y a une majorité de femmes latino-américaines, mais aussi quelques hommes : un Argentin, un Nigérian et un adolescent marocain. Ce dernier, fraîchement débarqué et visiblement apeuré, a d'abord refusé de donner le contact de qui que ce soit. Le *Padre* et ses compagnons – dont un migrant marocain ayant lui-même logé dans la paroisse une dizaine d'années plus tôt et qui servait à présent de traducteur – l'ont finalement convaincu et ont pu contacter sa famille au Maroc. « *Votre enfant est vivant, il est ici, avec nous, nous sommes ceci, cela, la loi dit ceci, cela, que voulez-vous faire ?* » Légalement, les mineurs isolés doivent en effet être sous la protection de l'État espagnol, explique le *Padre Andrés*, précisant qu'à moins qu'un membre de sa famille ne vienne le chercher, il sera contraint de signaler la présence de l'adolescent à la police, qui l'amènera aux services de protection de l'enfance. L'enfant n'a pas de famille en dehors du Maroc, mais qu'importe : « *tout ce qu'on veut, c'est qu'il aille à l'école, qu'il fasse des études* » affirme la famille au téléphone, acceptant le départ pour le commissariat.

Au fil du temps et du contexte géopolitique, la population de ces centres d'accueil a évolué : aux Marocains et aux Algériens, se sont ajoutés, à partir de la fin des années 90, les Nigériens, les Maliens, les Sénégalais, les Ghanéens, les Mauritaniens, les Sierra-léonais, puis les Latino-Américains (essentiellement des Boliviens, arrivés par l'aéroport de Malaga). Face à l'augmentation des arrivées et étant donné leurs faibles capacités, les centres d'accueil ont vocation à n'héberger que les migrants considérés comme étant les plus fragiles : les femmes enceintes ou avec de jeunes enfants et qui n'ont pas de ressources, ceux qui dorment dans la rue, et enfin ceux qui viennent d'arriver et qui n'ont pas de contacts (les autres ne faisant que passer).

Dans le même temps, les organisations d'aide aux migrants – religieuses ou laïques – se sont peu à peu étendues à l'ensemble du pays et se sont professionnalisées. Leurs actions ont évolué de l'« accueil » à l'« intégration » des populations migrantes jugées « vulnérables », de l'achat de billets de bus à la formation professionnelle, la recherche d'emploi, la scolarisation, l'assistance juridique... Toutefois, leur fonction d'accueil – momentané ou durable – perdure face à l'urgence des situations.

15.1.2 Les Centres d'accueil

Les migrants clandestinisés qui débarquent en Espagne sans disposer de réseau personnel d'appui (amical ou familial) peuvent se tourner vers les centres d'accueil du milieu associatif et religieux.

Parmi eux, ceux qui ne se sont pas fait prendre par la police arrivent parfois munis de l'adresse d'un centre en poche ou y sont envoyés une fois sur place par un compatriote : le réseau migrant fait passer l'information qu'à tel endroit, tel curé s'occupe des migrants. Ceux qui sont dans une situation de fragilité extrême (en cas de maladie, par exemple) y sont parfois envoyés par la police ou par des médecins. Ceux qui sont transférés et libérés en péninsule depuis les CIE des Canaries sont directement dirigés vers les centres d'accueil par l'organisation qui les a pris en charge à leur sortie (en les hébergeant dans un hôtel ou dans un premier centre d'accueil). Les ONG, associations et organisations religieuses spécialisées dans l'aide aux migrants sont en effet suffisamment en relation les unes avec les autres pour permettre le déplacement des migrants dans les différents centres d'accueil de la région ou du pays (bien que les déplacements existent également en dehors de ces collaborations).

À travers cet accueil, il s'agit d'éviter la marginalisation de ces migrants et non de proposer une solution permanente. L'objectif est d'aider le migrant à devenir « autonome » le plus rapidement possible en l'aidant à régulariser sa situation (si possible), à trouver du travail et un logement, et en lui offrant des cours d'espagnol. Mais après le temps d'accueil autorisé (entre un et trois mois), on l'invite à partir : il a en quelque sorte eu sa chance et doit alors laisser sa place à d'autres. Exceptionnellement, si le migrant n'a pas trouvé de solutions et qu'il est particulièrement « vulnérable », il est redirigé vers un autre foyer (c'est le cas par exemple des femmes avec des enfants en bas âge). D'ailleurs, les centres d'accueil n'acceptent pas que les nouveaux venus, mais également les migrants déjà présents sur le territoire qui, pour une raison ou pour une autre, se retrouvent dans une situation d'extrême « vulnérabilité » (par exemple ceux qui vivent dans la rue ou dans des *chabolas* et les femmes qui se retrouvent sans ressources).

Ces logements présentent l'avantage de n'avoir aucun coût financier pour les migrants (les frais de logement, de nourriture, d'électricité et autres sont assurés) qui bénéficient

en outre de nombreux avantages tels que des cours d'espagnol et de l'aide en matière de recherche d'emploi. C'est pourquoi il arrive que certains migrants tentent de rester le plus longtemps possible, malgré le fait qu'ils possèdent des « tuteurs » susceptibles de les accueillir. Il s'agit en fait d'une stratégie visant à s'assurer de meilleures possibilités futures, c'est-à-dire à sortir en étant mieux préparé.

Amath : cacher son tuteur pour bénéficier de cours d'espagnol

Amath – migrant sénégalais venu gratuitement par l'Express Sénégal – est transféré depuis un CIE à Tenerife jusqu'à Madrid où ils ont été libérés. A travers la Croix-Rouge, il part en bus à Pamplona, où il reste dans un centre d'accueil durant 45 jours. Depuis Pamplona, il appelle le mari de sa sœur qui vit à Madrid. Cette dernière, qui vit au Sénégal, les avait mis en relation avant qu'il ne parte (son mari est également marié à une Espagnole). *« Je l'ai appelé. Il m'a dit : "mais ou est-ce que tu es ?" J'ai dit : " je suis à Pamplona,[il rit] je ne connais rien ici, je ne connais personne ici. Ou est-ce que je vais aller ?" Il m'a dit que : "y'a pas de problème, je vais venir là-bas te voir, on va se rencontrer" [...] C'est pas la vérité ! [...] Jusqu'à présent je ne sais pas où il est. »* D'autres membres de sa famille sont en Europe, mais il ne les contacte pas : il n'est pas proche d'eux, car il n'a pas « grandi chez ses parents ». Il reste donc à Pampelune, dans le centre de la Croix-Rouge. Moussa, un compagnon de voyage qui a quitté le centre d'accueil pour rejoindre un contact à Madrid, téléphone à un ami de Barcelone, lequel lui donne le contact d'un ami à Lérida, susceptible d'accueillir Amath. Mais Amath refuse cette opportunité. Il voulait attendre : *« pour faire des études un petit peu [...] pour pouvoir parler la langue un peu, discuter avec les gens quand je sors, pour quand j'arrive ici. »* Dans le même temps, Amath contacte lui aussi des amis et trouve un tuteur parmi eux, mais il le cache à la Croix-Rouge, toujours pour la même raison. Celle-ci l'envoie alors dans un autre centre de la région d'Alicante, où il reste un mois. Ce n'est que 30 jours plus tard qu'il annonce avoir un tuteur.

Bénéficier des cours d'espagnol faisait donc partie de la préparation de son arrivée à Almeria : d'une part, il est difficile de suivre des cours et de travailler en même temps (surtout lorsqu'on vit au milieu des champs et que l'on n'a pas de moyen de

locomotion) ; d'autre part, il est plus facile de trouver du travail lorsque l'on possède quelques notions d'espagnol. Autrement dit, les migrants peuvent se saisir des associations comme autant de ressources pour atteindre leur projet personnel.

Le centre d'*Almeria Acoge*, à Almeria, dispose ainsi de quelques chambres, et l'organisation religieuse *Caritas*, dispose dans le *Poniente* d'un *cortijo* dans lequel je me suis rendue à plusieurs reprises. Il peut héberger jusqu'à 8 personnes, qui doivent s'organiser selon les règles imposées par *Caritas*, qui désigne par ailleurs un « responsable » du groupe, chargé de veiller à l'application de ces règles (généralement, un « ancien ») : le ménage se fait en groupe une fois par semaine et la nourriture est préparée par chacun, tour à tour. En 2007, lorsque j'y passe pour la première fois, il réunissait 5 hommes, de Guinée et du Sénégal, certains étant passé par « la voie terrestre », d'autres par les Canaries. Deux étaient présents en Espagne depuis 2003 et 2005, les autres étaient arrivés depuis les Canaries sans avoir de contact (du moins est-ce la raison qui leur a permis d'arriver jusqu'au *cortijo*). D'autres centres sont réservés à des populations spécifiques. Ainsi, les sœurs de la *Inmaculada Concepción* possèdent un internat pour les jeunes étudiantes qu'elles ouvrent occasionnellement à des migrantes en difficulté (parfois les deux à la fois : il y a des Nigériens qui travaillent dans les serres et laissent leurs filles au centre, qui vont à l'école catholique la semaine et rentrent dans leur famille en fin de semaine), sous certaines conditions. Elles ne doivent pas avoir plus de 25 ans, ne doivent pas avoir de charges familiales ou de maris sur place et surtout n'avoir jamais exercé la prostitution.

*

L'*accueil* proposé par les réseaux d'aide aux migrants est donc entendu comme un hébergement – outre la fonction humanitaire de la Croix-Rouge lors des arrivées de *pateras* et *cayucos*, et que les migrants désignent également comme *accueil*. Cet hébergement est offert à tous lorsqu'il est de très courte durée et s'inscrit dans la fonction de *relais* des organisations. Mais s'il doit se prolonger ou avoir lieu à un autre moment du parcours migratoire, il est alors limité aux personnes jugées « vulnérables ».

15.2 Mobiliser les migrants installés : la figure du tuteur

Les migrants qui réussissent à entrer en Espagne s'appuient avant tout sur leur propre réseau, en rejoignant ceux qui les ont précédé et qui sont déjà installés en Espagne ou ailleurs en Europe. Ils préparent leur arrivée avant même leur départ, préviennent leur « contact » juste avant leur arrivée en Europe ou bien ne mobilisent leur réseau social des deux côtés de la frontière qu'après l'avoir traversée – notamment pour ceux qui sont partis secrètement. Il faut en effet savoir où « atterrir » afin de faire face à l'inconnu et ne pas se retrouver à la rue, seul dans des situations que l'on ne maîtrise pas. Quelles sont les conditions de ces jonctions ? Pourquoi accepte-t-on d'aider ? A qui demande-t-on de l'aide ? Et en quoi consiste-t-elle ?

Maïssane, migrante marocaine, a été sollicitée à deux reprises pour accueillir des candidats à la migration. Elle a accepté de fournir une aide à un voisin qu'elle ne connaissait que vaguement mais que sa mère lui a demandé d'accueillir. Au contraire, elle l'a refusée à l'amie d'une amie, arguant : « *je la connais même pas moi, cette fille !* ». N'est donc accueilli que celui ou celle qui est connu ou recommandé par une personne avec qui le lien est personnel. Le migrant qui accueille peut être uni au nouveau venu par des liens de différentes nature (familiale, amicale, professionnelle), mais il existe toujours un lien personnel (direct ou intermédiaire) lui « imposant » d'endosser ce rôle. Il peut également choisir de privilégier tel ami ou membre de la famille plutôt qu'un autre – comme le montrent les travaux de F. Qacha (2010b) sur les stratégies migratoires.

Qu'ils soient ou non hébergés quelques jours par le milieu associatif, qu'ils passent par un CIE ou qu'ils arrivent directement en Péninsule, tous les migrants cherchent à être accueilli par quelqu'un. C'est pourquoi j'ai décidé de reprendre ce terme de « tuteur » pour en faire une *figure* à même de décrire la complexité de l'« accueil ». Que signifie, en effet, « être accueilli » ? Répondre à cette question nécessite de distinguer l'« accueil » *avec* et *sans* « prise en charge ». Cette distinction me permet de construire la figure du « tuteur » et ses déclinaisons.

15.2.1 Le « tuteur-gardien » et ses deux sous-figures

La première figure est celle du « tuteur-gardien ». Ce terme désigne un proche, parent ou ami, qui prend en charge le nouveau venu. Elle se divise en deux sous-figures.

Le « tuteur-protecteur » héberge le nouveau venu chez lui pour une longue durée ou bien lui trouve un logement et un travail afin qu'il puisse assumer le loyer. Dans les deux cas, il se sent engagé et responsable de son devenir et lui ouvre son réseau pour lui faciliter tout type de démarches.

Dans la municipalité de Roquetas, j'ai rencontré une demi-douzaine de Sénégalais vivant dans le même *cortijo* et travaillant comme ouvriers agricoles, pour le même patron – qui leur loue le *cortijo* pour 300 €. Tous avaient en commun d'avoir été accueilli par Gérard : présent en Espagne depuis 6 ans et actuellement contremaître, il était le seul à être régularisé et à posséder un contrat de travail. Lorsque l'un deux sollicitait Gérard pour un accueil, ce dernier prévenait son patron, qui embauchait les nouveaux venus ou les renvoyait vers des collègues. Tous avaient ainsi trouvé du travail et avaient pu « cotiser » leur part de loyer. Ils s'organisaient de telle sorte que, lorsque l'activité agricole était trop faible pour qu'ils puissent tous travailler, la priorité soit donnée aux plus anciens.²⁰⁹ Ils ne travaillaient alors que quelques jours dans la semaine ou le mois, huit heures par jour avec une coupure de plusieurs heures à midi en raison de la chaleur d'été et pour une somme de trente euros chacun. Gérard est uni à chacun d'entre eux par un lien personnel spécifique. Il est le cousin par alliance de Cherif (de la famille d'une co-épouse du père de Chérif), le petit frère de Limane (qui vivait auparavant en France), l'oncle maternel par alliance d'A. (qui est venu avec un ami) et l'ami du grand frère de C. Les embauches qu'il a facilitées n'ont parfois duré que quelques jours, mais alors il remobilise son réseau pour tenter d'aider ses amis.

Au contraire, le « tuteur-geôlier » héberge le nouveau venu chez lui pour une longue durée, mais limite ses possibilités d'autonomie sociale. Il peut ainsi restreindre ses occasions de sociabilité, qui sont autant d'occasions d'élargir son réseau, ses

²⁰⁹ Parmi ceux qui acceptent de travailler, car d'autres préfèrent faire les saisons dans d'autres régions espagnoles telles que Lérída, ou bien se reposer puisque de toute façon, les salaires sont plus faibles en été.

connaissances et son champ des possibles. Il peut également demander ou exiger qu'un travail non rémunéré soit fourni en échange de cette prise en charge – c'est-à-dire de l'hébergement, de la nourriture et du blanchissement. Il peut consister, pour les hommes, à participer à des travaux de rénovation du logement ou à aider le chef de famille dans son travail ; et, pour les femmes, à faire le ménage et à s'occuper des enfants. C'est d'ailleurs souvent à l'occasion d'une nouvelle naissance ou lorsque l'enfant est encore en bas âge, qu'une migrante peut décider de « *faire venir* » une sœur ou une cousine pour l'« *aider* » (grâce au regroupement familial ou en trouvant plus ou moins légalement un visa). Les premiers temps, le nouveau venu est très dépendant de ses contacts, surtout s'il ne parle pas la langue du pays. Cette situation de dépendance limite ses possibilités de maîtriser l'espace physique et social du lieu où il se trouve et certains ont le sentiment de se faire littéralement exploiter par leurs proches.

Mimoun décrit ainsi son quotidien chez sa tante paternelle, qui l'a hébergé durant un an à Bruxelles avant de le mettre à la porte :

« Elle avait acheté une maison, cette maison est en ruine, elle veut faire des réparations. Je suis resté à travailler pendant un an sans rien toucher, un an à travailler avec des Albanais. À travailler, travailler, travailler, pour dormir et pour manger, dans la maison de ma tante. Alors j'ai souffert, il n'y a pas de futur, il n'y a rien, il n'y a rien, il n'y a ni papier ni rien. Moi j'ai connu des gens des Droits de l'Homme, et il n'y a rien. Arrivé un moment : si je mange le matin, je ne mange pas l'après-midi, et si je mange l'après-midi, je ne mange pas le soir. »

15.2.2 Se mouvoir entre réseau amical et réseau familial

Ces effets pervers se retrouvent essentiellement dans les cas où le tuteur appartient à la famille du nouveau venu. En effet, être pris en charge implique souvent d'être en « dette » (symbolique) car un contre-don – qui peut prendre différentes formes – est tacitement attendu. Mais lorsqu'il s'agit d'une relation familiale, ce sentiment d'être en « dette » est exacerbé, car le lien entre tuteur et nouveau venu implique alors le collectif, c'est-à-dire le groupe familial, qui possède un caractère permanent. La relation familiale est ainsi une ressource autant qu'une contrainte. Elle accentue l'asymétrie de la relation lors de l'accueil et c'est pourquoi certains préfèrent solliciter leurs amis plutôt que leur famille.

Ainsi, Michel, migrant camerounais, possède famille et amis à Madrid, mais il préfère rester avec ces derniers : « *la famille, ils vont dire après : oui, je t'ai aidé, donc... Alors que les amis, on lutte ensemble* ». Toutefois, il avoue que s'il avait eu des frères plutôt que des oncles ou des cousins, il aurait choisi de rester avec eux plutôt qu'avec ses amis.

De façon similaire, Joël a préféré se rendre chez sa demi-sœur en France plutôt que chez ses sœurs « *consanguines* » en Suisse, alors même que ces dernières étaient « *bien installées* », contrairement à la première qui se débrouillait comme elle pouvait : « *Je me disais aussi, plus tu es dans la famille et moins tu allais te battre* ».

C'est-à-dire que les migrants peuvent préférer se diriger vers les amis ou membres de la famille avec qui ils seront sur un pied d'égalité : la relation symétrique conduit à « *se battre ensemble* » pour aller de l'avant, à échanger des services et non pas à entrer « en dette » – sans compter que les liens amicaux sont toujours plus faciles à rompre que les liens familiaux. Le réseau amical vient également supplanter le réseau familial lorsque celui-ci fait défaut ou qu'il est problématique.

À l'occasion de cette recherche, j'ai pu constater à quel point les liens familiaux et amicaux sont mouvants. Ainsi, ils peuvent être « cassés » lorsqu'ils cessent d'être utiles ou lorsque le rapport coût/bénéfice se déséquilibre : on change de numéro, on arrête de décrocher, on remet toujours au lendemain, jusqu'à ce que la personne se fatigue d'appeler.²¹⁰ Mais les liens peuvent tout aussi bien être « réactivés » ou « renoués » dès que l'occasion se présente, à l'aide d'une bonne excuse et d'une volonté commune. Autrement dit, on peut *s'engager* et se *désengager* dans les relations amicales et familiales.

²¹⁰ J'ai moi-même constaté comment des migrants agissaient de la sorte avec moi et j'ai moi-même fini par me comporter de la sorte avec des migrants que je considérais comme des « boulets », c'est-à-dire des personnes qui n'avaient cessé de m'appeler et dont je n'arrivais pas ou dont je ne voulais plus gérer le lien.

15.2.3 Le « tuteur-relais »

La seconde figure est celle du « tuteur-relais ». Il s'agit soit d'une personne que le nouveau venu ne connaît pas très bien, voir pas du tout, mais qu'un tiers – proche des deux – a chargé de trouver un logement ; soit d'un de ses proches, qui l'héberge alors quelques jours ou quelques semaines avant de le rediriger ailleurs. Dans tous les cas, le « tuteur-relais » ne se sent pas responsable du devenir du nouveau venu. Les premiers jours ou premières semaines passées, le nouveau venu est invité à se débrouiller seul – surtout lorsque les revenus du tuteur sont faibles et quelle que soit la nature du lien.

Fazz – venu par l'Express Sénégal avec trois frères et cousins – a activé, dès son arrivée au CIE des Canaries, les contacts qui pouvaient s'avérer utiles afin de préparer son éventuelle libération. Il n'a pas mobilisé son frère, qui vit en Italie, car il ne s'entend pas avec lui. Il a donc appelé sa demi-sœur, qui réside en France après avoir longtemps résidé en Espagne, laquelle a contacté une cousine maternelle, résidant en Espagne. Cette cousine, qui venait de déménager de la province d'Almeria pour aller à Palma de Mallorca, a contacté son « petit ami » resté à Almeria. Ce dernier a trouvé deux chambres chez un couple de compatriotes sénégalais qu'il a payées avec l'argent que la sœur de Fazz lui avait envoyé depuis la France. Mais la cohabitation ne fonctionne pas et la femme du bailleur leur demande rapidement de partir. Fazz et ses cousins logent alors dans un cortijo au milieu des serres et payent les deux premiers mois de loyer grâce à un nouvel envoi financier de la demi-sœur. Mais cette aide est momentanée : *« Depuis qu'on est là, qu'elle nous a installé et tout, bon, je l'entends plus. C'est peut-être une façon de montrer qu'on doit se débrouiller seuls, quoi. Elle a fait l'essentiel, elle nous a installé et tout. Elle fait sa vie. [...] Elle s'est débrouillée à s'adapter ici, nous aussi il faut qu'on apprenne avec nous-mêmes quoi. Est-ce que tu vois ? Et donc, c'est ça quoi : on est là, on est arrivé, on vit avec les hauts et les bas. Les hauts et les bas, c'est quoi ? La société, la société dont on est étranger. »*

La demi-sœur de Fazz n'est donc pas un tuteur. Elle fait plutôt figure de « passeur ». Elle ne les a pas « accueilli », lui et ses cousins – soit qu'elle n'en ait pas les moyens, soit que sa relation avec eux n'était pas suffisamment forte pour justifier d'une telle

aide). Néanmoins, elle a activé une « chaîne relationnelle » qui leur a permis d'avoir un *tuteur* à désigner à la Croix-Rouge, après leur libération du CIE, et d'accéder à une ressource. Fazz et les autres ont en effet bénéficié gratuitement d'un logement, le temps qu'ils trouvent du travail et puissent subvenir eux-mêmes à leurs besoins. Cette demi-sœur correspondrait donc plutôt à la figure du passeur, en ce sens que son aide leur a donné un « répit » ayant pour but de permettre aux nouveaux venus de sortir de « l'instance zéro ». Mais, elle ne leur a pas ouvert de possibilités professionnelles et Fazz et ses cousins n'ont pas trouvé de travail durant ce temps de loyer gratuit – on pourrait donc peut-être parler de « demi-passeur ».

Cette injonction à « se débrouiller seul » conduit à la généralisation d'un discours déplorant une baisse de solidarité entre migrants appartenant au même groupe national. Ce discours renvoie cependant à plusieurs éléments. Pour Engbersen (1999) c'est la transformation de l'« *Europe forteresse* » en « *Europe panoptique* » qui conduit les migrants en situation irrégulière à « *demeurer beaucoup plus longtemps à la charge de leurs parents et amis* », lesquels voient l'arrivée de ces nouveaux venus « *d'un œil de plus en plus critique* ».²¹¹ Pour certains nouveaux venus, c'est la différence de ressources entre le pays d'origine et le pays d'arrivée, qui conduirait au discours du manque de solidarité :

« Ici, si tu travailles pas, qui va te payer le loyer ? Avec quoi tu vas manger ? Au Sénégal, si tu travailles pas, on te donne les habits, on te donne à manger, on te donne tout, parce que là-bas, tu vis avec la famille, pas toi seul. Ici, y'a pas de famille, y'a rien du tout. C'est toi seul, tu te débrouilles comme tu peux. » (Amath)

Mais d'après les migrants installés depuis longtemps, la solidarité n'est pas moins importante que par le passé ; simplement, elle ne peut pas se poursuivre aussi longtemps que les nouveaux venus le désireraient. Or, ces derniers en ont besoin durant une plus longue période, non pas à cause de l'Europe panoptique, mais à cause de l'inversement du rapport offre/demande en matière d'emploi :

²¹¹ D'après l'auteur, cet « affaiblissement des systèmes d'aide informels » conduirait à une certaine « clandestinisation et une criminalisation des stratégies de vie » — nous reviendrons sur cette idée plus en avant.

« Auparavant, tu reçois un immigré qui attend deux mois ou 6 mois, et tu attends peut-être encore un an pour voir le deuxième. [...] Avant, tout le monde avait du travail, au bout d'un mois, on pouvait commencer à contribuer. [...] Aujourd'hui tu peux recevoir quelqu'un, pendant 5 mois, 6 mois, il n'a même pas travaillé un seul jour ! Comment il va participer ? Alors toi, tu as la charge chez toi au pays, tu dois envoyer de l'argent, tu dois payer le loyer, tu dois manger toi et tu dois économiser pour demain » – m'explique Aïdara, résidant en Espagne depuis bientôt 15 ans et lui-même tuteur depuis de nombreuses années.

C'est enfin, le comportement même du nouveau venu qui aurait changé :

« Nous, nous avons pas amené le projet : nous allons venir et dire que nous allons chercher à améliorer la situation et trouver du boulo, maintenant quand tu travailles, petit à petit, tu vas créer les projets. Non, eux, maintenant, ils arrivent avec les projets : je dois acheter un terrain à Dakar, je dois construire la maison de mon père... Il arrive, tu lui laisses un mois, il commence à travailler, tu lui dit : "bon, la maison, on la paye à 20 euros donc il faut apporter trois, l'autre trois, etc." Il dit que tu es méchant, il préfère abandonner et aller chez un autre qui l'avait pas reçu le premier jour ! » – affirme Aïdara.

Cette vision est d'ailleurs partagée par les autochtones : *« Avant, les immigrants venaient d'une autre manière, ils venaient ici pour travailler »* me dit une agricultrice espagnole. Il s'agit donc peut-être simplement d'une différence générationnelle, qui se couple avec un décalage insider (autochtones et migrants installés) / outsider (nouveau venu).

Mais, quoi qu'il en soit, le plus important est dans la dernière phrase d'Aïdara : faute d'obtenir l'aide désirée, le nouveau venu *« préfère abandonner et aller chez un autre qui l'avait pas reçu le premier jour »*. Il conseille aux autres de passer par le même chemin que le sien : patienter en travaillant dans l'agriculture, jusqu'à obtenir la régularisation et pouvoir développer des projets. Mais ces conseils ne correspondent pas à ceux que les nouveaux venus veulent entendre. Aïdara suggère que les migrants se tournent vers la première personne qu'ils supposent en mesure de les aider à sortir de leur situation – à sortir de l'*instance zéro* – sans avoir nécessairement de relation de confiance avec elle. Pourtant, il est également possible d'abandonner son tuteur pour en trouver un bien meilleur.

15.2.4 A la recherche du tuteur idéal

Un *tuteur* est donc un migrant installé depuis suffisamment longtemps pour disposer d'un logement, éventuellement d'un travail, et pour maîtriser un minimum les règles qui régissent la société espagnole. Plus le lien social personnel (direct ou intermédiaire) est fort et plus le nouveau venu a de chances d'être accueilli et pris en charge.

Pour le migrant, le tuteur idéal est donc celui qui va l'héberger chez lui, le « guider » le temps qu'il s'adapte à un nouvel espace, et lui servir d'intermédiaire dans sa recherche d'emploi, par exemple en le mettant en relation avec son propre patron. Mais surtout, c'est celui qui fournit au nouveau venu une aide qui corresponde au projet de ce dernier (qui subvient à ses besoins le temps nécessaire et lui laisse sa liberté, lui ouvre un réseau susceptible de l'aider dans ses projets sans solliciter quelque chose en retour).

C'est la raison pour laquelle les migrants qui le peuvent choisissent leur tuteur de manière stratégique. Outre la prise en compte de son lieu de vie, le *tuteur* doit être une personne suffisamment proche pour qu'elle se responsabilise du nouveau venu, et qui dispose de moyens matériels et relationnels suffisants pour que ce dernier puisse en profiter. Si le *tuteur* choisi n'est pas à même de fournir une aide qui corresponde aux projets du nouveau venu, ce dernier peut opter pour remobiliser son réseau social afin de trouver un second *tuteur*.

C'est le cas de Clarisse (Guinée Conakry), arrivée en Europe en juin 2004, à l'âge de 17 ans. Elle voulait étudier et avait besoin d'un tuteur légal (un vrai), mais son « oncle » refusait de la prendre en charge et souhaitait la voir travailler au plus vite dans l'agriculture. Elle a finalement trouvé un second tuteur, responsable d'une association de compatriotes, et a pu entrer au lycée tout en travaillant le soir dans le commerce d'une Sénégalaise, pour subvenir à ses besoins. Elle a tenté de passer son bac, sans succès, et a finalement travaillé à plein temps.

C'est également le cas de Fatou. Transférée depuis les Canaries jusqu'à Madrid, elle désigne à la Croix-Rouge un de ses oncles comme *tuteur*. Elle l'a choisi parce qu'il a les 'moyens' : récemment installé à Séville pour des motifs professionnels, « *Il a sa maison, il vit seul [...] c'est un intellectuel, donc il a beaucoup d'argent* ». Mais au bout d'un mois, elle change d'avis et part

rejoindre sa tante maternelle dans la province d'Almeria : « *Comme lui, c'est un homme, je ne veux pas rester avec lui, tu vois. Et puis, à Sevilla tu ne peux pas travailler là-bas sans papiers, lui il m'a expliqué ça. Et puis, en même temps, il ne connaît personne à Séville, il a quitté Barcelona pour Sevilla une semaine avant que j'arrive.* » Fatou ne manque de rien à Séville, son oncle subvient à ses besoins, mais cela ne lui suffit pas, car elle veut travailler et son oncle ne peut pas l'aider. Sa tante, dont la situation économique est moins avantageuse que celle de son oncle, offre pourtant des avantages certains : elle réside depuis suffisamment longtemps en Espagne pour avoir des contacts potentiellement utiles et réside dans une région où on peut travailler même sans papiers, contrairement à Séville. L'aide de cette tante sera d'ailleurs sans concession : « *Elle aussi, elle m'a compris [...] Elle ne m'a jamais demandé un sou. Elle m'a jamais dit : "C'est fini, il faut que tu partes."* » En plus de la loger et la nourrir, sa tante lui donne chaque mois un peu d'argent.

Si trouver un second tuteur permet d'avoir de nouvelles opportunités, cela ne garantit pas le succès. Le réseau social de la personne qui accueille est en effet un élément déterminant la qualité et la rapidité de l'insertion du nouveau venu sur le marché du travail.

*

Ainsi, une partie des migrants sont pris en charge par leur réseau – formés de parents, d'amis et/ou de familles transnationales (Qacha 2010b) – tandis que d'autres sont rapidement priés de se débrouiller « seuls ». Les premiers sont soutenus par leur réseau qui les aide à circuler, se loger et trouver du travail – ou les soutiennent financièrement s'ils n'en ont pas. Les seconds n'ont personne pour les accueillir ou sont accueillis par le réseau ou le contact qui ne fournissent qu'une aide limitée dans le temps, consistant essentiellement à être hébergé quelques jours. Disposer d'un réseau ne signifie donc pas nécessairement disposer d'un capital social à même de faciliter circulation, travail et papiers. Ceux qui ne disposent pas de capital social préalable vont donc devoir s'en construire un. Les autres, particulièrement dépendants de leur contact dans un premier temps, vont par la suite chercher à agrandir et à diversifier leur réseau.

Arriver en péninsule ne va pas de soi, il faut d'abord trouver où arriver, ou plutôt chez qui. Il faut également apprendre à se mouvoir dans ce nouvel espace, apprendre à gérer les aléas qu'implique la vie dans une société dont on ne maîtrise pas toujours l'ensemble des « codes » – comme la langue. Les réseaux civils d'aide aux migrants²¹² (ONG, associations, congrégation religieuse) et les réseaux de migrants ont alors des fonctions similaires : l'accueil avec prise en charge et l'accueil sans prise en charge (ou accueil-relais).

L'aide des premiers repose sur la notion de « migrants vulnérables ». Il s'agit de faire le relais pour les nouveaux venus, c'est-à-dire les héberger et les aider à rejoindre leurs contacts ; ou bien d'aider à l'insertion les plus vulnérables parmi les vulnérables : migrantes enceintes ou avec enfants, migrants sans contacts, migrants « à la rue » (autant d'« indicateurs de vulnérabilité »). Dans ce dernier cas et dès qu'il le peut, l'accueilli doit partir pour laisser sa place à d'autres.

L'aide des seconds repose sur l'existence d'un lien personnel, qu'il soit direct ou au contraire personnifié par une tierce personne. D'un côté, les tuteurs-gardiens fournissent une aide durable, qui comporte cependant des effets pervers : les tuteurs-geôliers limitent les possibilités d'autonomie sociale du nouveau venu, au contraire des tuteurs-protecteurs qui tentent de la faciliter. D'un autre côté, les tuteurs-relais fournissent une aide limitée. Autrement dit, à moins de bénéficier de l'aide d'un tuteur-protecteur, les migrants vont devoir se débrouiller – presque – seuls. Ils vont devoir « *buscarse la vida* ». ²¹³ C'est d'ailleurs parfois le tuteur-relais qui redirige le nouveau venu vers Almeria, arguant que ce dernier y trouvera du travail.

²¹² Les réseaux dits « mafieux » peuvent également être considérés comme des réseaux d'aide. Toutefois je ne les nomme par de la sorte, par facilité, mais également parce que l'objectif – au moins affiché – ou disons les conditions de l'aide diffèrent dans un cas et dans l'autre : l'aide fournie dans le milieu associatif (terme qui englobe ici, par souci de simplicité, les associations, mais également les syndicats et les congrégations religieuses) est gratuite, tandis que celle des autres est payante.

²¹³ Cette expression, courante en Espagne, se traduit littéralement par « se chercher la vie ». Elle signifie « se débrouiller », mais renvoie aussi à l'idée de « faire les choses par soi-même ». Le parallèle avec l'expression de nombre de migrants : « chercher ma vie » est frappant.

Le nouveau venu peut ainsi se mouvoir entre réseau familial, réseau amical et réseau associatif. Mais s'en sortir passe dans tous les cas par le réseau : le réseau migrant déjà existant et qui constitue un capital social, ou, si ce n'est pas le cas, le capital social qu'il se construira en développant un nouveau réseau, la plupart du temps localement.

16 Le choix d'Almeria : centralité des migrants en situation précaire²¹⁴

Les migrants africains clandestinisés se contentent-ils d'aller là où leur tuteur se trouve ? Sachant qu'ils peuvent avoir plusieurs tuteurs potentiels, d'autres logiques ne sous-tendent-elles pas leurs déplacements ? Les migrants ne sont pas accueillis par n'importe qui, et ils ne vont pas non plus n'importe où. Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, les migrants clandestinisés se déplacent à l'intérieur de l'espace européen. Pour la plupart, ni l'Andalousie, ni Almeria ne constituent la finalité de leur projet migratoire. Quel est donc, pour eux, l'intérêt de cette province ? Pour quelles raisons s'y rendre et y rester ?

Les chercheurs espagnols signalent que le secteur agricole almeriense fonctionne comme une « *plate-forme vers la régularisation* » (Martín, Castaño y Rodríguez 1999 ; Martín Díaz 2004 ; Pumares Fernández 2003). De leur côté, A. Cohén et M. Berriane (2009), s'ils relèvent une présence continue des migrants marocains en Andalousie, constatent toutefois que cette présence est plus récente et généralement plus courte à El Ejido. Pour les auteurs, cette ville exerce « une puissante attraction » sur les migrants, qui, dans le même temps, sont nombreux à en partir. Par ailleurs, ils signalent l'importance de la région almeriense dans les migrations « directes », c'est-à-dire sans étapes préalables. La province d'Almeria se présenterait donc comme une étape préalable à une mobilité à l'intérieur de l'Espagne, voire, de l'Europe. Les auteurs montrent en outre que les migrants marocains présents en Andalousie sont originaires des régions du centre du Maroc, soit celles qui n'ont pas de liens historiques avec l'Espagne ; au contraire, ils sont peu présents en Catalogne et dans la région de Madrid. La tendance est exactement inverse dans le cas des migrants originaires des villes du nord du Maroc, dont l'histoire est fortement liée à l'Espagne. On peut donc penser que ces derniers auraient plus de possibilités que les premiers de s'installer dans les CCAA les plus riches du pays.

²¹⁴ La province attire également des migrants régularisés, travailleurs autonomes, notamment grâce à l'atout que représente son port (chp.17), mais ce n'est pas de ces migrants dont il est question ici.

De son côté, A. Tarrius, au début des années 2000, posait l'hypothèse que l'Andalousie fonctionnait, par sa position de porte d'entrée, comme un « *sas migratoire* » fixant sur son sol les populations migrantes ne bénéficiant pas de possibilités relationnelles de circulation. À partir d'une enquête menée avec ses étudiants auprès des populations marocaines (2003), il note que « *les principaux indicateurs de sociabilité, de réussite, de stabilité,*²¹⁵ *affirment globalement la prééminence du Nord sur le Sud : Malaga — El Ejido — Almeria apparaît comme un cul-de-sac réservé à ceux qui ne possèdent dans les autres nations européennes aucune connaissance susceptible de les accueillir.* » Il relève que ce « cul-de-sac » est principalement formé d'hommes célibataires, analphabètes, en situation irrégulière et travaillant illégalement. « *Nous l'avons déjà suggéré : l'Andalousie fonctionne comme un sas d'autant plus sélectif que les entrants ne bénéficient pas, avant même leur arrivée, de réseaux de parenté ou de relations fortes au-delà de cette région. Les jeunes hommes y sont entassés comme dans une nasse et n'ont de ressources que dans leurs proximités, dans l'endogénéité de leurs liens ; les jeunes femmes sont orientées et entassées vers les “clubs” de prostitution et, évidemment, retenues dans ces situations aussi longtemps qu'elles présentent une valeur marchande.* »

J'ai donc cherché à savoir quelle était la fonction d'Almeria dans l'espace migratoire des populations africaines. Y reste-t-on simplement, en attente de la régularisation, parce qu'on ne peut pas se déplacer plus loin ? Plus qu'un sas migratoire, cette province me semble fonctionner comme un pôle de centralisation des migrants africains en situation précaire. Pour cette raison, l'*instance zéro* y est particulièrement visible.

16.1 Une province au cœur des circulations de régularisation

Il existe de fortes différences entre les provinces andalouses. Elles sont spécialisées – pour les migrants étrangers – soit dans les secteurs des services (Malaga, Séville) soit dans l'agriculture (Huelva, Almeria) et ne concentrent pas les mêmes populations (elles

²¹⁵ Ces indicateurs sont : les situations familiale, professionnelle, administrative ainsi que la date d'arrivée.

sont majoritairement d'Europe de l'Ouest et d'Amérique Latine dans les services, et d'Europe de l'Est et d'Afrique dans l'agriculture). De la même façon, chaque province possède sa propre réputation concernant les contrôles de police (Cadix et Almeria sont réputées « tranquilles » contrairement à Séville, par exemple).

Justement, les réseaux de migrants africains font circuler l'information qu'il est plus facile à Almeria, qu'ailleurs en Espagne ou en Europe, de travailler sans papiers et d'obtenir sa régularisation. Almeria, constitue ainsi une étape où « chercher les papiers » et les migrants africains clandestinisés y arrivent de toute part.

16.1.1 Être « coincé » au Sud

Dans des *chabolas* de plastique, au milieu des serres d'El Ejido, j'ai rencontré plusieurs ouvriers agricoles marocains, tous en situation irrégulière, qui possédaient de la famille dans d'autres pays européens, mais ne l'avaient pas rejointe : soit par peur des contrôles policiers sur la route, soit parce qu'ils sentaient ne pas être les bienvenus – au moins tant qu'ils seraient dans cette situation administrative.

« On a de la famille dans d'autres pays, mais le problème c'est que sur le chemin pour rejoindre ta famille, tu peux te faire prendre et te faire renvoyer chez toi. »

« Si je vais directement en Italie, mon cousin ou n'importe qui va me louer une chambre pour 200 euros. Comment je pourrais payer ? »

« Ici [NDA : en Europe], la famille n'existe pas. Si tu n'as pas de papiers, la famille dit que tu ne peux pas venir, parce qu'il y a beaucoup de policiers. Et si tu as des papiers, ils te disent qu'il n'y a pas de travail, que, eux-mêmes, ils n'ont pas de travail. » (Ils précisent que le support familial fonctionne, par exemple, dans le cas de « frères, mais si c'est un cousin, alors il faut se débrouiller ».)

Ces migrants disposaient donc d'un réseau de parenté au-delà de la région et même de l'Espagne, mais ils manquaient de capital social. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la durée et l'importance de l'accueil ne varie pas tant selon le degré de parenté que selon l'intensité du lien affectif. Lorsque celles-ci est faible, des excuses sont opposées à la demande d'accueil. Par ailleurs, quand bien même l'accueil serait accepté, s'il ne s'accompagne pas d'une prise en charge, le migrant devra très vite participer aux frais concernant le logement et la nourriture. Et pour cela, il faut trouver

un emploi. Disposer d'une famille en migration ne signifie donc pas nécessairement bénéficier de son soutien, ni même avoir la volonté de le demander. Sans tuteurs d'aucune sorte à Almeria, ces migrants étaient enfermés dans l'*instance zéro*.

S'ils avaient décidé de rester dans cette province, c'est aussi parce qu'ils y disposaient d'une relative tranquillité face aux contrôles de police. Les réseaux migrants font en effet circuler l'information qu'elle est particulièrement tolérante à l'égard des « clandestins ».

« Tu peux rester ici, tu n'as pas le problème de la police, on ne t'arrête pas pour te demander : "Est-ce que tu as la résidence ?" La police ne te fatigue pas, tu peux rester ici longtemps. [...] Tu sais ici, la police, si tu n'as pas de problème, tu vas pas avoir de problème avec la police [...] Madrid, Barcelone : là-bas, il y a la police, tu ne peux pas marcher cinq mètres sans voir la police. » (Amy – arrivée en 2006).

« J'ai demandé le coin où ce serait plus tranquille, de Séville ou Madrid, on m'a dit Almeria » (Aïdara – arrivé en 1994)

Cette réputation d'Almeria n'est donc pas nouvelle et je n'ai rencontré qu'un seul migrant dont le discours différait : Joël, pour qui seuls les migrants qui n'ont jamais vécu en dehors de la province peuvent penser que ce dehors est plus risqué.²¹⁶

L'idée générale est qu'il est préférable, particulièrement pour des migrants n'ayant d'expérience professionnelle que dans l'agriculture, de rester à Almeria jusqu'à la régularisation. Fondamentalement, si les migrants clandestinisés restent à Almeria, après le passage de la frontière, c'est parce qu'ils pensent pouvoir y trouver du travail et régulariser leur situation administrative dans le même temps.

« Je suis arrivé en Espagne, je reste ici et quand j'aurai mon permis de travail, alors je bougerai, parce qu'ici ils s'occupent des gens sans papiers. »

« C'est mieux de rester ici, à Almeria. C'est là où il y a le plus de travail. »

²¹⁶ Son expérience en France lui fait dire que la police française n'interpelle les migrants qu'en cas d'incident (des « bagarres, ou sauter l'entrée du métro ») et son idée se trouve renforcée par le fait que certains « travaillent dans la clandestinité depuis 10 ou 15 ans qui ont une vie bien, une vie normale ».

« C'est lui qui m'a fait savoir de venir ici parce qu'il y avait pas de contrôles, parce qu'ils ont des nécessités à la main d'œuvre. »

« À Madrid, c'est pas possible de trouver du travail sans papiers. Bon, tu peux, mais c'est plus rare qu'ici. »

Ils avouent leur préférence pour Almeria, même lorsqu'ils disposent de personnes acceptant de les accueillir dans d'autres villes ou pays.²¹⁷ Seule la perspective de la régularisation permet de « supporter » (*aguantar*) des conditions de travail difficiles :

« C'est dur, mais comme je suis venue, j'ai pas encore les papiers, je cherche l'argent ; mais je peux pas encore me retourner, sans rien ! Hein ? Je suis venue ici dans un but. Je pouvais même perdre ma vie ; parce que, aller en pirogue, quitter l'Afrique pour l'Europe, ça c'était dur. Donc, tout ce qui se passe là, aujourd'hui, comment dirais-je, aguantar. » (Amy)

16.1.2 Être « bloqué » au Nord

Si ceux qui sont « coincés au Sud » pensent qu'il est difficile pour un « clandestin » de trouver un emploi dans les régions et pays situés plus au nord de l'Europe ; les travailleurs « clandestins » qui se trouvent dans ces pays estiment qu'il est difficile d'y obtenir des papiers. Ils sont de ce fait « bloqués au Nord ». Clandestinisés après l'expiration de leur visa de tourisme ou d'étudiant, ils ont passé une ou plusieurs années en France, en Belgique ou aux Pays-Bas. Leurs perspectives de régularisation par le travail ou le mariage ayant échoué dans ces pays, ils descendent tenter leur chance à Almeria. Voyon les parcours de Malek, Chirine, Assim et Simba :

Malek, originaire du nord du Maroc, est arrivé en Hollande après être passé par l'Espagne, où il était entré grâce à un visa de tourisme. Sa famille basée en Hollande refusant de l'héberger, il trouve refuge chez un ami : « *Entre*

²¹⁷ Ainsi, C., transféré à Malaga depuis les Canaries, avait des amis dans différentes villes d'Espagne, mais il a préféré aller à Almeria. D'une part, ses amis lui ont dit qu'il ne pourrait pas travailler dans les autres villes. D'autre part, l'association qui l'avait recueilli ne pouvait pas lui payer le billet jusqu'en Italie, où son oncle était prêt à l'accueillir, et le trajet lui paraissait trop risqué : « *Il devait me mettre en contact avec quelqu'un qui allait venir me chercher, parce qu'il n'a pas le temps. Après je me suis dit : bon, c'est plus la peine, comme je suis en Espagne, c'est mieux de rester. Je voulais pas prendre le risque quoi* ».

guillemets, ils ne veulent pas dire ce que fait ma cousine ou ce que font les autres. [...] Ils préfèrent ne pas aider et dire : “Je suis désolé, c’est que je ne peux pas”, ou raccrocher le téléphone. [...] Eux, ils croient que je suis de ces personnes qui font beaucoup de commérages. Moi, je m’en fous de ce que les gens font, tant que tu t’approches pas de mes limites, je m’approche pas des tiennes. » L’ami qui l’a accueilli lui ouvre son réseau et l’aide à trouver des petits boulots de réparation dans des maisons (peintre, plombier, électricien) ou encore dans les marchés. En 2005, il entend parler du processus espagnol de régularisation, grâce à Internet et à ses amis résidant en Espagne. Après un an en Hollande, il décide donc de tenter sa chance dans ce pays, car : *« La seule façon en Hollande pour les avoir [NDA : les papiers], c’est de se marier. Et là-bas, je ne peux pas me marier, parce que la langue ne m’aide pas et le temps non plus. Et en payant, c’est possible, mais je n’avais pas d’argent. [...] Mon ami a réussi pour 15 000 euros, mais c’est pas d’un coup, il paye mensuellement. »* Pour Malek, dominer la langue du pays de résidence permet d’accéder plus facilement à un travail et à des relations aboutissant à une régularisation. Autrement dit, la langue augmente ou réduit le champ des possibles. Il a donc à nouveau démarché son réseau : *« Moi, je n’ai laissé personne tranquille, j’ai appelé tout le monde »* et s’est retrouvé à Almeria, seul endroit où un ami a accepté de l’héberger : *« les autres s’échappent, ils éteignent leur téléphone, ils te disent : non je peux pas... »*.

Chirine, originaire du nord du Maroc, est arrivée en France en 2005 grâce à sa grande sœur, qui avait décidé de la faire venir. Son visa touristique expiré, sa sœur et son beau-frère lui organisent un mariage avec un ami, pour la somme de 4000 euros (le prix oscille habituellement entre 8000 ou 12 000 euros). Mais la mairie refuse la demande. Chirine passe un an *« sans rien faire »* (elle sort rarement de la maison afin d’éviter un éventuel contrôle de police) jusqu’à ce que sa sœur contacte les autres membres de la famille dispersée en Europe. Le frère qui réside à Madrid change subitement de numéro de téléphone ; au contraire, le cousin d’Almeria explique qu’il est plus facile de régulariser sa situation dans cette région qu’en France et accepte de la prendre chez lui.

Assim, originaire du Moyen-Atlas, part pour la Hollande après un baccalauréat en mathématiques et deux ans passés au chômage. Il obtient son visa étudiant en 2001 et s'inscrit dans une école d'ingénieur. Pour faire face aux frais quotidiens, au loyer et au coût de ses études, il travaille le soir dans la restauration, sans être déclaré. En 2002, il arrête ses études, car il n'a plus d'argent pour une nouvelle inscription (1600 euros, en comptant tous les frais). Il continue de travailler « au noir » dans la restauration et fait des ménages dans des institutions bancaires. En 2004, il prévoit d'aller en Belgique pour y faire un mariage : des amis l'avaient aidé à trouver « *une fille* » disposée à se marier pour 16 000 euros. (D'après lui, un mariage pour les papiers coûterait entre 8000 et 10 000 euros en France, 14 000 en Belgique et 20 000 aux Pays-Bas.) Mais Assim n'arrive pas à réunir la somme. Aussi, lorsqu'en 2005, il entend parler du processus de régularisation espagnol, il part pour Almeria. Il pense obtenir facilement la régularisation, car il possède déjà une preuve de présence sur le territoire espagnol. En prévision de la fin de ses études – moment où la loi l'aurait obligé à retourner au Maroc – et suivant les conseils d'un ami, il s'était en effet inscrit sur le registre de la mairie d'El Ejido, avant même de se rendre aux Pays-Bas : « *Je suis passé en bus : je donne la photocopie de mon passeport à un ami et il m'inscrit au gouvernement de Almeria.* » Par ailleurs, il a appris qu'il était possible d'acheter un contrat de travail en Espagne, à un prix bien inférieur à ce que devait lui coûter le mariage : « *tu sais, les papiers en Espagne, c'est très facile ; tu peux payer seulement 3000 euros, 2000 euros pour un contrat* ». Il téléphone à ses amis aux Pays-Bas et en France et obtient ainsi le téléphone d'autres contacts en Espagne, qu'il rejoint – avec 9000 euros en poche.

Simba était mécanicien au Sénégal jusqu'en 2005, où il rejoint son frère en France – grâce à l'achat d'un faux contrat de travail italien lui ayant donné droit à un visa. À Paris, il se lance dans la « vente à la sauvette » à l'entrée du château de Versailles. Avec trente euros, il achète son matériel aux « Chinois » : « *En France, si tu veux de l'argent, tu as beaucoup d'argent, tu vends les cartes postales, la Tour Eiffel, tu sais, les montres... [...] Au château de Versailles, y'a beaucoup d'argent, tu peux gagner 120 euros, de huit heures du matin à huit heures du soir. [...] J'ai acheté ma carte orange et j'ai regardé*

comment les gens font. [...] Les Français n'achètent rien, ils regardent, mais ils achètent pas ; les Italiens achètent et les Espagnols. » Cette activité fructueuse est cependant risquée : elle est réservée aux « clandestins » et la police passe toutes les 20 minutes. Les vendeurs à la sauvette vendent les cartes postales à 1,50 €, soit 50 centimes de moins que les vendeurs officiels. Lorsque les premiers sont trop nombreux, les seconds appelleraient la police. Au bout de 8 mois, Simba décide de partir pour l'Espagne car « *en France, il y a beaucoup de gens, ça fait 10 ans, 15 ans, ils n'ont pas de papiers.* »

Que nous apprennent ces différents parcours ?

D'abord, que l'économie souterraine liée au travail et à la régularisation des migrants est présente partout en Europe : mariages pour les papiers ou achats de contrats de travail, travail « au noir » (restauration, ménage, réparations, marchés, sécurité), mais aussi travail indépendant non déclaré. En ce sens, Almeria, pas plus que l'Andalousie ou l'Espagne en général, ne constitue un cas exceptionnel. Simplement, ce serait « plus facile » là-bas.

Le second élément à retenir concerne précisément les processus extraordinaire de régularisation. Ils sont qualifiés d'« appels d'air » par un certain nombre de politiciens espagnols et européens qui craignent des arrivées dites « massives » de migrants en Europe. Or, on voit que ces processus attirent en fait des migrants déjà présents sur le sol européen. Dans un *cortijo* d'El Parador (près de Roquetas del Mar), j'ai d'ailleurs rencontré de jeunes sénégalais qui étudiaient la possibilité de se rendre au Portugal à la suite d'une rumeur sur un processus de régularisation. Ils n'avaient pas de contacts au Portugal et donc, pas de renseignements sur le processus (qui ne s'est jamais confirmé), mais ils prévoyaient de mobiliser l'ensemble de leurs contacts pour que ceux-ci mobilisent à leur tour les leurs, et ainsi de suite, jusqu'à obtenir information et tuteur.²¹⁸

²¹⁸ L'un d'entre eux n'avait que 6 mois à attendre pour pouvoir prétendre à sa régularisation par *arraigo social*, mais il préférait prendre le risque de se faire contrôler en traversant la frontière plutôt que de rester. D'une part, parce qu'il estimait que les lois en matière de régularisation changeaient constamment en Espagne ; d'autre part, parce qu'il n'avait pas peur des contrôles. En 2005 il avait tenté de se rendre en Espagne depuis la France, il s'était fait arrêté par la police française qui l'avait ramené à Paris avant de la relâcher : « *eux, tout ce qu'ils voulaient, c'est que les gens ne rentrent pas en Espagne, à cause du*

Pour autant, ces déplacements vers Almeria ne se limitent pas aux périodes de régularisation – Chirine, Simba et Joël, sont arrivés en 2006, le dernier processus datant de 2005 – car c’est de la régularisation par le travail dont il est question, c’est-à-dire de l’idée que les embauches sont facilitées. Le véritable appel d’air est de fait constitué par le travail²¹⁹ : les processus extraordinaire de régularisation attirent les migrants dans toute l’Espagne (j’ai pu le constater lors de mon terrain à Alicante) et s’ils privilégient Almeria, c’est uniquement parce qu’ils croient pouvoir s’insérer plus facilement sur le marché de l’emploi.

Mais à cela, il faut ajouter un troisième élément : les migrants clandestinisés mobilisent leur réseau relationnel pour obtenir des informations, des contacts et pour être accueillis. Ils se retrouvent régulièrement face à plusieurs possibilités pour un même objectif et choisissent celle qu’ils estiment la meilleure.

C’est donc la concordance entre leur réseau relationnel et les possibilités de travail et de régularisation qu’offrent les différents pays et secteurs économiques, qui déterminent en grande partie leur circulation à l’intérieur de l’espace européen.

16.1.3 Une province pourtant évitée

L’intérêt que présente la province d’Almeria pour les migrants clandestinisés ne suffit pourtant pas toujours à les convaincre de faire ce choix.

En été 2006, j’avais mené une enquête dans la ville de Cadix, au cours de laquelle j’avais rencontré une vingtaine de migrants africains et latino-américains. Pape, un jeune Sénégalais qui était descendu depuis Londres et qui travaillait comme « *top manta* » (vendeur de CD à la sauvette), m’avait

proceso ». Il était redescendu quelques jours plus tard, mais n’avait finalement pas pu prétendre à la régularisation. Paradoxalement, tous les migrants présents ce jour-là au cortijo me disent que « c’est secret », qu’il ne faut pas ébruiter cette information sur le processus au Portugal, car sinon le pays annule le processus et ferme les frontières. Il faut donc rester discret pour qu’il n’y ait pas trop de migrants qui se rendent au Portugal, car la régularisation est faite pour ceux qui s’y trouvent déjà. « Si la police voit qu’il y’en a trop qui viennent du dehors, alors ils ferment les frontières et ils peuvent annuler le proceso. » Pour eux, c’est ce qui était arrivé en Espagne en 2005.

²¹⁹ La baisse actuelle des « entrées clandestines » a sans doute plus ou autant à voir avec la crise économique qu’avec le renforcement des contrôles.

annoncé que pour l'hiver, il travaillerait comme camionneur pour de cargaisons de fruit et légumes. Aussitôt, il m'avait précisé que le travail n'était pas situé à Almeria : il n'y était jamais allé, mais refusait d'y mettre les pieds, car il connaissait la réputation de la province concernant les difficiles conditions de vie et de travail des migrants.

De la même façon, Latif, un jeune Sénégalais qui est passé par les Canaries, m'explique pourquoi il a écourté son séjour à Almeria, où il était descendu depuis Madrid. Dans la capitale, il vivait et travaillait avec des compatriotes en vendant dans la rue des habits, des ceintures, des chaussures « *pour les filles* ». ²²⁰ En 2 mois, il a réussi à économiser 300 euros, mais il trouvait la pression policière trop grande et après avoir démarché son réseau, il s'est retrouvé à Almeria. « *Un ami, un Sénégalais, il m'a ramené là-bas, il m'a dit : j'ai un bon boulot pour toi. Mais quand je suis allé à Almeria, j'ai vu des paysans, beaucoup de terres. J'ai dit non, moi je ne veux pas faire ça. Moi je suis né au Sénégal, depuis que j'ai grandi, je sais pas faire le boulot de paysan quoi. Je suis pas venu ici pour faire le paysan.* » Il préférait vendre à nouveau des marchandises, mais ailleurs qu'à Madrid. Son ami lui a alors donné un contact à Las Palmas. Latif y vendait à nouveau dans la rue, mais cette fois-ci en étant « salarié » par des compatriotes (500 € par mois pour une douzaine d'heures par jour). Il est ensuite parti pour l'Italie : « *J'avais des parents là-bas. Au lieu de venir me chercher là-bas, il m'a dit : "Tu vas prendre le train."* » Mais la police française l'a arrêté : « *Les policiers m'ont dit : "les clandestins ne rentrent pas en France"* ».

Ces deux exemples nous montrent que si les migrants circulent à l'intérieur de l'espace européen dans le but d'atteindre leur objectif travail/papiers, tous n'acceptent pas de payer le même « prix » pour l'atteindre. La province almeriense possède la réputation d'offrir des facilités de régularisation, mais celle-ci se ferait à la condition d'une

²²⁰ C'est grâce à ses compatriotes qu'il a pu commencer : « *Ils m'ont donné de marchandises, ils m'ont donné leur prix : moi je veux que tu vendes ça à 20 euros. Après moi, si je veux le vendre à 40 euros ou bien à 30, le reste c'est pour moi.* » Il marchait chaque jour des kilomètres pour vendre sa marchandise dans la rue et rangeait tout dès qu'il apercevait des policiers. Chaque vendeur se situait à différents endroits d'une rue, formant une ligne. Il vendait aussi parfois dans les marchés hebdomadaires.

précarité – notamment en termes de conditions de travail – que tous les migrants ne sont pas disposés à accepter.

16.2 Le modèle agricole almeriense : Un mirage économique

L'Andalousie constitue l'une des principales portes d'accès à l'espace Schengen pour les migrants en provenance du continent africain. Plus qu'une porte d'entrée, la province d'Almeria est devenue, à travers son secteur agricole et pour des migrants de toutes origines, le lieu d'une première incorporation dans le marché du travail (Pumares Fernández 2003) ainsi qu'une plate-forme vers la régularisation (Martín Díaz 2002a, 2002b, 2004). La politique espagnole de contrôle et de gestion des migrations tente de réguler ce phénomène à travers l'organisation de « flux légaux » de travailleurs étrangers, sans beaucoup de résultats, car le travail non déclaré des migrants étrangers occupe une fonction essentielle au sein de l'agriculture almeriense.

16.2.1 Un miracle économique qui montre ses limites

La province d'Almeria, dont les sols calcaires et salins sont naturellement pauvres et difficilement cultivables, entame le développement de son agriculture en 1953 grâce aux travaux d'irrigation entrepris par l'Institut national de colonisation. Dès 1957, la technique des *enarenados*, strates alternées de couches de fumier et de sable, enrichit les sols et permet d'obtenir une production précoce. Une fois sous serres, les cultures donnent jusqu'à quatre récoltes annuelles et fournissent l'Europe en fruits et légumes tout au long de l'année : la production s'étale en effet sur 9 mois – parfois 11 – et ne s'arrête qu'en été, lorsque la température à l'intérieur des serres atteint les 50 °C. Entre les années 1970 et 1990, la superficie des cultures de légumes passe de 22 772 à 47 030 hectares et la production de poivrons et tomates sextuple²²¹. Ce succès s'accompagne d'une migration nationale issue principalement de la province de Grenade, augmentant la population « de fait » de plus de 100 000 habitants entre 1960 et 1991²²². Les

²²¹ Institut de Statistique d'Andalousie (IEA). En 1931 la surface était de 954 hectares, il n'existe pas de données entre 1931 et 1973.

²²² Institut National de Statistique (INE).

exploitations sont aux mains de journaliers devenus propriétaires de petites parcelles et reposent sur une organisation familiale. Selon J.F. Jiménez Díaz (2008), « *environ la moitié des exploitations ont une dimension inférieure à un hectare, ce qui représente un quart de la superficie totale de culture. Les exploitations supérieures à deux hectares occupent une superficie inférieure à 40 %. La dimension moyenne des serres dans le Poniente almeriense est d'un hectare* ».

Les quelques serres de la fin des années 1960 sont devenues aujourd'hui une véritable « mer de plastique », qui recouvre près de 40 000 hectares²²³ et produit, avec les cultures à l'air libre, plus de 2 500 000 tonnes de légumes dans l'année – soit près du quart de la production espagnole. Cette impressionnante croissance agricole a permis, dans le même temps, le développement de multiples industries et activités dérivant du secteur agricole : machinerie, plastique, phytosanitaire, engrais, commercialisation agroalimentaire, transports, construction, services (Jiménez Díaz 2008 ; Ferraro García et Aznar Sánchez 2008).²²⁴ Ainsi, le PIB de la province quadruple entre 1980 et 2004,²²⁵ et permet de qualifier le développement agricole de « miracle économique ».

Ce modèle d'agriculture intensive connaît cependant des limites qui semblent remettre en cause son fondement (Delgado et Aragón 2006). En effet, le secteur dépend largement des exportations et connaît des crises de prix récurrentes dues principalement à la concurrence internationale – comme celle du Maroc. De plus, l'usage intensif des ressources naturelles conduit à de lourdes dégradations (désertification et pollution). Enfin, les coûts des *intrants* (graines industrielles, insectes pollinisateurs, pesticides, système d'irrigation, etc.) ne cessent d'augmenter. Dès 1990, la surface agricole

²²³ En 2005, 39 525 des 48 956 hectares de légumes étaient sous serres (*Anuario de estadística agroalimentaria*).

²²⁴ Concernant la commercialisation, notamment, les agriculteurs sont passés d'une dépendance totale aux agents extérieurs à la province, puis à la création d'*alhóndigas* – où la production est acquise aux enchères et vendue depuis le début au marché européen – et enfin à la création de coopératives et de sociétés agraires – où l'activité commerciale s'effectue dans les zones de consommation. Aujourd'hui, la commercialisation se répartit pour moitié entre les *alhóndigas* et les coopératives (Ferraro García et Aznar Sánchez 2008). Si le système des *alhóndigas* est encore tant utilisé, c'est en raison « *de la sensation de plus grande confiance qu'elles offrent à l'agriculteur* » (Delgado et Aragón 2006). Ces dernières sont en effet surtout utilisées par les petits exploitants, tandis que les grands propriétaires préfèrent les coopératives et sociétés agraires (Rodríguez García 2003).

²²⁵ Évaluation faite du PIB à prix courants et du calcul de l'inflation depuis 1980. Le PIB d'Almería à prix courants était de 10 milliards 695 222 euros en 2004 (IEA).

disponible semble entièrement utilisée²²⁶, le développement du secteur repose donc désormais sur l'augmentation de la productivité grâce à l'utilisation de produits phytosanitaires. Parallèlement, le manque d'eau conduit certains agriculteurs à recourir aux techniques de production hors-sol.²²⁷ Malgré ces efforts, la production stagne depuis 1998.²²⁸

Tous ces éléments contribuent à la baisse continue du taux de rendement et à l'endettement des agriculteurs. La baisse des prix conjuguée à l'augmentation des dépenses abaisse le taux de rendement, qui passe de 16,5 % en 1990/91 à 2,1 % en 1998/99 (López Gálvez *et al.* 2000). Les rapports du ministère de l'Agriculture indiquent qu'en 2005, 79 % des agriculteurs ont des dettes, dont l'ensemble s'élève à plus de 2084 millions d'euros. Plus l'exploitation est petite et plus les annuités par hectare augmentent. Or, la taille moyenne des exploitations est de 2,22 ha et la majorité des agriculteurs doivent assumer personnellement tous les risques liés à la production. Ce modèle bénéficierait donc surtout aux entités financières dont les prêts servent aux achats des intrants, et aux multinationales de distribution de l'alimentation qui établissent les prix des produits et leurs caractéristiques (Delgado Cabeza 2002 ; Delgado et Aragón 2006 ; Jiménez Díaz 2008).²²⁹

Aussi, la stratégie d'une partie des agriculteurs consiste-t-elle à réduire le coût de la main-d'œuvre – qui représente environ 40 % des dépenses (Consejería de agricultura y pesca 2003) – à travers sa surexploitation et l'emploi non déclaré de travailleurs. Ils profitent notamment de l'arrivée ininterrompue de migrants clandestinisés, qui ne demandent qu'à travailler.

²²⁶ Entre 1990 et 2005, la superficie de cultures de légumes ne passe que de 47 030 à 48 956 hectares (IEA).

²²⁷ L'Espagne, avec environ 5000 hectares de cultures hors-sol situées principalement dans le sud du pays, est l'un des 5 pays de l'UE qui concentrent plus de 70 % des surfaces cultivées dans le monde. <http://s.martinez.free.fr>

²²⁸ Anuario de estadística agroalimentaria.

²²⁹ Aujourd'hui, les agriculteurs se plaignent de vendre aux distributeurs en dessous du prix de production.

16.2.2 Du besoin de main-d'œuvre étrangère au manque chronique de main-d'œuvre régularisée

Dès le milieu des années 1980, au moment où l'Espagne entre dans l'Union européenne et adopte sa première *Ley de Extranjería* (loi sur le statut des étrangers), le secteur agricole manque de travailleurs nationaux. L'augmentation du niveau de vie des agriculteurs a en effet poussé femmes et enfants à abandonner cette activité, afin de travailler dans les coopératives et les sociétés agraires de transformation ou de s'investir dans les études scolaires. De plus, les conditions du travail agricole n'attirent plus les anciens émigrés nationaux, car l'Espagne, dans son ensemble, connaît un développement économique important. Aussi, ce secteur devient-il dépendant de la main-d'œuvre étrangère (en même temps qu'elle doit augmenter sa productivité) et fonctionne peu à peu grâce à une main d'œuvre étrangère non régularisée.

Le pourcentage de la population étrangère passe de 0,7 du total provincial en 1991 à 7,3 % en 2001 et le nombre des travailleurs étrangers inscrits à la Sécurité sociale sous le régime agricole passe de 8 368 en 1998 à 21 153 en 2007.²³⁰ Cependant, ces chiffres ne prennent pas en compte l'emploi des migrants en situation irrégulière et le total des ouvriers agricoles s'élèverait en réalité à environ 100 000 personnes (Checa Olmos 1995). En effet, cette agriculture nécessite en moyenne 2 à 2,3 travailleurs à temps complet par hectare (López Gálvez et Naredo 1996 ; Consejería de agricultura y Pesca 2002).

Dès 1993, l'État fixe des contingents annuels d'immigration sur la base des emplois non couverts par les travailleurs nationaux. Cependant, dans les secteurs nécessitant une importante main-d'œuvre temporaire, on note vite le manque d'efficacité de cette mesure. Dans l'agriculture, les patrons préfèrent employer et renvoyer librement les travailleurs qu'ils connaissent et utilisent les contingents pour régulariser la situation des migrants déjà sur place. De plus, les démarches administratives s'étalent sur plusieurs mois et cette durée ne correspond pas aux rythmes agricoles, marqués par la fluctuation en main-d'œuvre. L'État crée donc, en 1996, un permis de travail non

²³⁰ Censo de población et Anuarios de extranjería (INE).

renouvelable et n'excédant pas neuf mois (permis A), mais dont les résultats ne sont pas plus significatifs. Dans la province d'Almeria, non seulement les exploitations agricoles de type familial peuvent difficilement, à leur échelle, évaluer leurs besoins d'une année sur l'autre, mais, surtout, le modèle agricole se fonde sur une force de travail non régularisée.

À Almeria, la pratique habituelle des agriculteurs consiste à employer un travailleur avant de le régulariser. Toutefois, les conditions de travail n'incitent pas les migrants à rester sur place, une fois leur régularisation obtenue. L'accord collectif agricole dans la province d'Almeria est l'un des plus défavorables du pays et l'un des plus laxistes en matière de pénibilité, de toxicité et de dangerosité. Le contrat le plus répandu est le *contrato temporal* (équivalent du CDD français), mais sa signature ne garantit pas le respect de ses clauses. Le contrat de 2007 prévoyait 41,52 euros par journée de huit heures ; or, tous les journaliers africains que nous avons rencontrés – quelle que soit leur situation administrative – touchaient un maximum de 30 à 32 euros par jour, les heures supplémentaires étant payées comme des heures normales, lorsqu'elles étaient payées.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre des migrants, combinée à la réduction des possibilités légales de migration,²³¹ permet aux patrons d'agiter la promesse de la légalité ou la menace du renvoi afin de s'assurer une main-d'œuvre flexible. La présence de nombreux migrants en situation irrégulière leur permet aussi de payer le même salaire aux « régularisés » qu'aux « clandestins ». Il se produit donc une rotation de travailleurs, où de nouveaux migrants clandestinisés viennent remplacer les précédents, créant un manque chronique de main-d'œuvre régularisée. Le secteur fonctionne ainsi sur la base de « l'anticipation de la clandestinité » (Morice 2002). Cette situation donne lieu à une double revendication. D'un côté, les patrons ont l'impression d'être « trahis » par leurs travailleurs et se plaignent aux autorités de ne pas avoir les moyens d'« embaucher légalement ». De l'autre, les ouvriers, majoritairement marocains, revendiquent la reconnaissance de leurs droits et luttent pour l'amélioration

²³¹ Voir notamment les travaux des réseaux Migreurop (migreurop.org) et Terra (terra.rezo.net) sur les politiques de fermeture des frontières.

de leurs conditions de vie et de travail. C'est dans ce contexte de tension sociale et d'interdépendance croissante entre travailleurs migrants et patrons qu'ont lieu, en 2000, dans la municipalité d'El Ejido, les exactions xénophobes à l'encontre de la population marocaine.

Comme nous l'avons vu, c'est cette même année, précisément, que change le profil des migrants à destination de l'Espagne en général et de l'Andalousie en particulier. Essentiellement marocaine, cette main-d'œuvre se compose, à partir de 2000, de nouveaux travailleurs issus d'Amérique du Sud, d'Europe de l'Est et d'Afrique de l'Ouest, principalement de l'Équateur, de la Roumanie et du Sénégal ; dans le même temps, elle se féminise. Tout ceci contribua à la plurisegmentation du marché du travail ainsi qu'à la précarisation des travailleurs étrangers. Nous sommes bien face à un jeu de « chaise musicale ethnique » (« ethnic musical chairs »), tel que l'a décrit R. Waldinger (1996) : les nouveaux migrants remplacent les anciens dans les secteurs que ces derniers délaissent. Mais si les premiers migrants marocains ont effectivement remplacé les migrants espagnols qui avaient bénéficié d'une mobilité sociale ; les migrants étrangers de la dernière vague ont partiellement remplacé les migrants marocains non pas parce que ces derniers avaient trouvé une meilleure situation, mais parce qu'ils commençaient à réclamer de meilleures conditions de travail. Mais avec l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne et étant donné que la mobilité sociale est plus aisée pour les migrants roumains, ce phénomène de succession a vite rencontré des limites.

16.3 Mobilité et instance zéro

La réputation d'Almeria, basée sur son histoire socio-économique, explique donc que les migrants choisissent de s'y rendre. Mais est-ce aussi facile que cela d'y trouver du travail et d'y être régularisé ?

Joël : Bloqué après avoir suivi un mauvais conseil

Joël, Camerounais, arrive en France grâce à un séminaire étudiant. Il dispose d'une douzaine de parents (neveux, sœurs, cousins...) dans différents pays d'Europe, notamment en Suisse, mais préfère s'installer chez sa sœur, à Paris. Une fois son visa périmé, il « entre dans la clandestinité » et vit grâce à

différents petits boulots, dans la restauration, les marchés et la sécurité. *« Tu peux être dans la famille, mais tu ne vas pas être uniquement consommateur, il faut produire. C'était ça la difficulté. [...] À Paris, tu peux travailler dans des petits boulots que les Européens ne font pas, y'a beaucoup de gens qui le font dans la clandestinité. [...] En Espagne, je ne vois pratiquement pas d'Africains dans la sécurité ; en France, c'est l'inverse, c'est un boulot qui est fait pour les Arabes et puis les Africains. »*

En parallèle, il entame des démarches pour tenter de régulariser sa situation, mais ce n'est qu'au bout de trois ans qu'il obtient un permis de séjour de trois mois. Avant que son visa n'expire, Joël décide de quitter la France pour l'Espagne, sur les conseils d'un ami d'enfance qui était lui-même passé de la Hollande à l'Espagne : *« J'ai eu un camarade universitaire [...] qui m'a proposé que c'est mieux que je vienne me battre en Espagne que me battre en France, quoi [...] qui m'a expliqué que l'avantage, c'est que tu peux faire deux coups d'une pierre. C'est-à-dire qu'en Espagne, tu fais les papiers ou pas, tu peux travailler facilement, plus qu'en France ; que c'est pas bien payé, mais au moins y'a du travail. Donc c'était la motivation. En France c'est l'inverse, tu es bien payé, mais y'a moins de boulot. [...] Comme je n'avais pas de titre de séjour qui passait, il m'a dit : "Tu viens voir, si ça t'intéresse, et puis si ça t'intéresse pas, tu repars". Et c'est donc comme ça que je suis arrivé ici ».*

À nouveau « clandestin », il lui faut « recommencer à zéro les négociations » pour régulariser sa situation. Mais depuis 8 mois qu'il est à San Isidro, Joël n'a travaillé que deux mois. : *« C'est maintenant que je comprends qu'ici, c'est uniquement construction et puis les champs. Moi, je le savais pas, c'était ma première fois d'arriver en Espagne, donc c'est comme ça. »* Joël espère pouvoir bientôt régulariser sa situation et « rentrer en France » : *« Moi je suis venu en France en 2003. On est en 2007 là [il sourit, d'un sourire qui en dit long], je sais pas si tu comprends... »*

Le parcours de Joël révèle à quel point le passage du statut de « clandestin » à celui de « régularisé » est un « combat » permanent, étalé dans le temps et dans l'espace. Il peut se passer plusieurs années avant d'obtenir la régularisation administrative et l'accès à la régularité n'est souvent que provisoire. (L'expression « entrer dans la clandestinité » –

contrairement à celle de « clandestin » qui a presque valeur d'identité – souligne d'ailleurs l'idée de mouvement : la clandestinité est un état dans lequel on peut entrer et sortir.) La régularisation est, quant à elle, un combat fait de « *négociations* » entre le clandestin et l'État (ce qui rejoint les analyses de M-T. Têtu 2009).²³² Enfin, on va « *se battre* » là où la « lutte » semble la plus facile (ici, avec sa sœur). Mais parfois, on se trompe dans ses calculs (ici, avec le choix d'Almeria).

Tant qu'ils n'ont pas de papiers, les migrants qui ne sont pas pris en charge par leur réseau familial et qui doivent donc se débrouiller seuls sont susceptibles de rester ou de retomber dans l'*instance zéro*.

Joël, qui avait évité l'*instance zéro* en France où il avait été accueilli par sa sœur, s'y retrouve après avoir suivi les conseils d'un ami qui se sont révélés désastreux. Cette personne qui pensait l'aider a en fait facilité son blocage, elle est en quelque sorte un « faux-passeur ». L'information selon laquelle « il y avait plus de boulot » omettait le fait que la nature de ces emplois était limitée. Ce n'est qu'une fois sur place que Joël a peu à peu réalisé son erreur. Lui qui pensait trouver facilement un emploi qui lui permette de régulariser sa situation, il se retrouve avec encore moins de possibilités d'emploi qu'en France.

De même, Assim a fait une erreur de jugement qui l'a conduit au blocage qu'il voulait précisément éviter. Il a cru qu'Almeria était sa porte de sortie : en descendant là-bas, il était persuadé de sortir rapidement de sa situation de sans-papiers. Or, il s'est retrouvé dans une situation encore plus mauvaise que celle qu'il connaissait aux Pays-Bas. Malgré sa preuve de présence sur le territoire et l'achat, moyennant 2000 euros, d'un contrat de travail dans l'agriculture, il n'a pas réussi à se faire régulariser car il ne présentait pas toutes les conditions requises : « *en quinze jours, il a changé le système* ». Son inversion n'a donc pas été rentable. Non seulement il n'a pas été régularisé (il a même pris un avocat et a entamé des démarches dans la municipalité d'Algésiras, sans plus de succès), mais il est resté un an sans trouver de travail, un an à vivre dans un

²³² Durant notre entretien, Joël insiste sur le fait qu'il n'est pas venu dans la clandestinité, ni en France, ni en Espagne, il est venu « légalement », avec un visa. De fait, il ne se considère pas « comme les autres » (ses démarches de régularisation ne sont d'ailleurs pas les mêmes que les migrants venus clandestinement en Espagne) comme si sa présence était plus légitime que la leur.

taudis au milieu des serres, et il a perdu toutes ses précieuses économies. Almeria représente pour lui un « faux passe-frontière ».

Malek est également descendu sans connaître les conditions exactes de la régularisation et n'a finalement pas pu en bénéficier. Après quelques mois, il a cependant trouvé un emploi en se créant une opportunité dans le réseau de l'ami qui l'a accueilli, puis il a obtenu ses papiers en se mariant avec une Espagnole. Contrairement à Assim, il s'est donc rapidement sorti de l'impasse dans laquelle il était. Il en va de même pour Simba : Gérard, qui l'a accueilli, lui a trouvé un emploi dans l'agriculture.

Chirine, elle, n'a jamais été dans l'*instance zéro* : elle a bénéficié non seulement du réseau de son cousin mais également du soutien financier de sa sœur établie en France. Après un mois, il lui a trouvé une chambre chez une Marocaine, qui l'a aidée à trouver un petit boulot de garde d'enfants. Malgré sa situation administrative, elle n'a donc pas à faire face à de grandes difficultés.

Enfin, la stratégie de Latif serait celle du « sauve-qui-peut » : découvrant le quotidien des migrants clandestinisés dans la région d'Almeria et les possibilités d'emploi qu'il y a, il comprend vite qu'il pourrait être englouti dans l'*instance zéro* et se dépêche de partir. C'est d'ailleurs la même personne qui l'a fait venir qui l'aide à quitter la région. Certes, la paye qu'il gagne par la suite, en travaillant pour ses compatriotes, est faible. Mais il s'agit d'un temps d'apprentissage du commerce ambulant, que des migrants régularisés exercent et à travers lequel ils ont « réussi ». De fait, fort de son expérience à Madrid et à Las Palmas, il rebondit à nouveau et part rejoindre son oncle, avec l'issue que l'on connaît.

La région d'Almeria centralise les migrants en situation précaire et conduit certains d'entre eux à y être bloqués, non pas tant parce qu'ils ne disposent pas de famille en migration, mais parce qu'ils n'ont pas de capital social à Almeria ou ailleurs en Europe. Ils sont stoppés dans leur circulation, enfermés dans un espace-temps autre où se répètent les situations d'exploitation. Attrapés dans l'*instance zéro*, ils vont devoir créer eux-mêmes les conditions de leur sortie. Dans les prochains chapitres, portant sur la recherche du travail/papiers, nous verrons quelles sont les stratégies que les migrants développent à cette fin.

Pour les migrants clandestinisés, « réussir » s'avère être un objectif complexe. Il n'est pas évident de trouver un emploi non déclaré, sans compter qu'il faut vivre avec le risque de se faire à tout moment interpellé, arrêté et expulsé. La situation administrative d'irrégularité est source d'angoisse et de précarité. C'est dans le but de les limiter que les migrants se déplacent à Almeria. Cette région constitue un espace de transit et un lieu d'installation mais aussi une étape où « chercher les papiers ». Elle a pour réputation d'être plus « tranquille » vis-à-vis des contrôles policiers et d'offrir un accès facile à l'emploi et à la régularisation, grâce à son secteur agricole.

Ce secteur est à la base du développement économique et démographique de la province, pour autant, son modèle économique conduit à la destruction des ressources naturelles et à l'endettement croissant des propriétaires agricoles. Ces derniers tentent alors de limiter le coût représenté par la main d'œuvre à travers l'emploi non déclaré, et notamment l'embauche des « clandestins ». La présence de ces travailleurs constitue d'ailleurs un « secret de polichinelle ».

Dans l'espace des circulations africaines, Almeria est ainsi devenu un véritable pôle centralisant les migrants à la recherche du travail/papiers. Aux migrants récemment débarqués des pirogues, barques et camions, s'ajoutent ceux dont les perspectives de régularisation par le travail ou le mariage ont échoué dans d'autres pays européens. Tous ont été orientés vers cette région : par les parents et amis qui les ont accueillis ailleurs, par les réseaux qui font circuler les informations relatives à sa réputation (la traversée, les CIE, les associations sont autant de lieux où échanger des informations) ou encore parce qu'y vit celui qui accueille.

La mobilité est ici liée aux possibilités de régularisation offertes par les différents pays et secteurs économiques. C'est bien à un nouveau type de circulation migratoire auquel on assiste. Bien qu'elle puisse à certains égards être qualifiée d'errance – dans le sens où leurs lieux de centralité sont multiples et leur distance avec la société locale importante –, elle n'en est pas moins maîtrisée : la mobilité est étudiée, les migrants clandestinisés font un choix parmi leurs possibles, ils se renseignent sur les possibilités de travail et de régularisation et mobilisent en conséquence leur réseau, tout en gardant un minimum d'attaches avec leur lieu d'origine grâce à l'Internet.

Mais les conditions de cette mobilité diffèrent selon les migrants. L'instance zéro se présente comme un véritable principe organisateur dans cette errance maîtrisée : seuls s'y retrouvent ceux qui ne disposent pas de capital social – quand bien même ils disposent d'un réseau en Europe.

Journaliers espagnols dans les années soixante



© Manuel Cascales

Journaliers au chômage qui tuent le temps en jouant aux cartes.



© Manuel Cascales

Famille d'un journalier devant le « cortijo » où ils logent.
L'aîné des enfants est visiblement malnutri.

Journaliers espagnols dans les années soixante

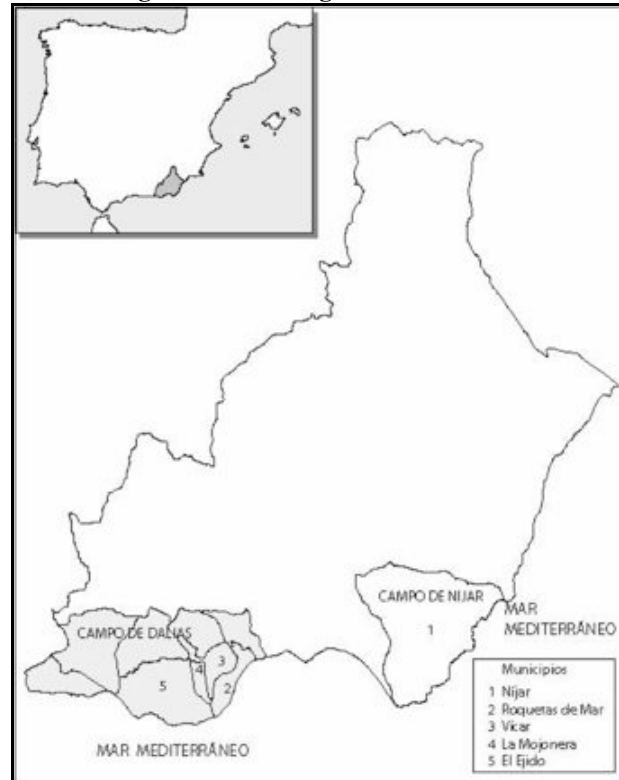


© Manuel Cascales
Journalier dans son cortijo



© Manuel Cascales
Journalier dans son cortijo

Agriculture et Migration à Almeria



Source : Checa Olmos et Angeles Arjona Garrido (2005a)

« Principales zones d'agriculture intensive et de concentration d'immigrants »

Paysage de Roquetas de Mar



© Pauline Carnet

Il s'agit d'une zone excentrée de Roquetas, située à proximité des serres. On peut voir, du premier au dernier plan : un espace vierge où sont jetés des débris, des maisons et immeubles à bas étages, des serres, puis la montagne.

Vues satellite de la province d'Almeria



Source : Google map.

Vue du Poniente Almeriense. Chaque carré gris représente une serre



Source : Google map.

Vue entre El Ejido et Roquetas de Mar



Source : Google map

Vue rapprochée de Nijar

Paysage de Roquetas de Mar



© Pauline Carnet

On peut voir, du premier au dernier plan : des serres, des logements, la mer.

"Se blanquea"



© Pauline Carnet

Sur cette serre, une inscription « on blanchit », puis un numéro de téléphone. « Blanchir » une serre signifie peindre son toit en blanc afin d'amoindrir l'augmentation de la température à l'intérieur, particulièrement élevé en été – jusqu'à plus de 40 degrés C.

Serre ou "invernadero", vue de l'intérieur



© Pauline Carnet



© Pauline Carnet

Il s'agit d'une serre de petite taille, de type traditionnel : les parois sont constituées par une sorte de grillage recouvert de plastique. Au contraire, les serres plus modernes et dont la taille est bien plus importante sont faites de parois en plastique épais et dur au sommet desquelles on trouve des toits arrondis.

17 Face à un marché du travail plurisegmenté : rester à sa place ou prendre place ?

Les migrants africains clandestinisés arrivent donc à Almeria à la recherche du travail/papiers, pensant notamment être embauchés dans le secteur agricole. Certes, ces possibilités d'embauche existent, toutes les études s'accordent sur ce point. Néanmoins, l'augmentation constante des migrants étrangers dans la province et la diversification de leur provenance à partir des années 2000 contribuent à renforcer la concurrence entre étrangers, d'autant que certains sont « préférés à d'autres » (chapitre 6).

Comment les possibilités d'emploi des migrants africains sont-elles affectées par cette situation ? Comment clandestinisés et régularisés accèdent-ils à un emploi ? Qui se situe où, comment et pour faire quoi ? Ces questions, qui renvoient à la place que la société espagnole réserve aux étrangers, invitent à en poser une dernière : que font ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas occuper cette place ?

17.1 S'insérer dans un marché du travail plurisegmenté : racialisation, sexualisation et situation juridique

À leur arrivée dans la province, les migrants africains clandestinisés font face à un marché du travail plurisegmenté. Dans les années 80, la segmentation des marchés du travail faisait référence à leur division en marchés « primaires » (travailleurs qualifiés, bonnes conditions de travail, stabilité) et « secondaires » (travailleurs peu qualifiés, précarité, temporalité) (Piore 1983a ; Doeringer et Piore 1983). Cette segmentation s'est depuis complexifiée, en raison de phénomènes aussi divers que la disparition progressive du travail à durée indéterminée comme norme, la sous-traitance, la flexibilité (Kergoat 1998 ; Perilleux 2001), mais aussi la migration (Piore 1983b ; Gordon 1995).

En Espagne comme ailleurs, les migrants sont généralement préposés aux emplois délaissés par la population autochtone, c'est-à-dire les emplois les plus précaires et les

moins prestigieux (Cachón 2002, 2003). L. Cachón (2003 : 35) parle d'« *ethnostratification* » du marché du travail espagnol, dans la mesure où « *l'origine nationale ou ethnique* » est l'un des composants fondamentaux de l'assignation d'emplois. Dans ses recherches qualitatives, E. Martín Díaz (2002b, 2004) observe une « *plurisegmentation de genre, ethnique et juridique* » du secteur agricole andalou. E. Gualda Caballero (2005) montre, en s'appuyant sur des données statistiques, que le marché du travail andalou est segmenté et hiérarchisé « *en fonction du sexe et du lieu d'origine* ». ²³³ Les étrangers n'occupent pas de postes de haut niveau. Les hommes s'insèrent surtout dans l'agriculture (50 % des contrats) et la construction (15 %) ; les femmes, dans les services (64 %) et l'agriculture (32 %). Mais si les services embauchent en majorité des Britanniques, des Chinoises (pour l'hôtellerie), des Allemandes, des Françaises, des Cubaines et des Colombiennes ; l'agriculture embauche des Polonaises, des Roumaines, des Portugaises et des Marocaines. Les embauches d'hommes africains (Marocains, Algériens et Mauritaniens) en tant qu'ouvriers agricoles sont « *caractéristiques de l'Andalousie* » ; tandis que les Polonais, les Colombiens et les Roumains s'insèrent dans une pluralité de secteurs (agriculture, construction et services). Plutôt que de parler d'« *ethnostratification* », de « *division raciale* » ou de « *segmentation ethnique* » (Cachón 2002, 2003; Martín 2002, 2004 ; Arango 2002b), E. Gualda Caballero préfère conclure à l'existence d'une « *stratification hiérarchisée par pays d'origine* » – l'origine ethnique ne devant pas être confondue avec l'origine nationale. Elle propose donc qu'une situation soit qualifiée de « *stratification ethnique* » lorsque des « *arguments ethniques* » sont utilisés dans les processus de décision d'embauche.

D'évidence, selon que l'on est un homme ou une femme, que l'on vient de tel pays ou de tel autre, que l'on a telle couleur de peau ou telle autre, que l'on possède une autorisation de séjour permanent, temporaire ou qu'au contraire, on soit « *sans-papier* » ; on n'accède pas aux mêmes emplois ou, du moins, pas avec la même facilité. C'est ce que mon expérience sur le terrain tend à confirmer. Certes, je n'ai pas obtenu de données statistiques à l'échelle provinciale concernant le croisement entre l'origine

²³³ Son étude se base sur des données de l'agence espagnole pour l'emploi (l'INEM) concernant les embauches effectuées entre 1996 et 2004.

nationale, le sexe et l'emploi ; mais ces données ne permettraient pas de savoir si la situation administrative est un facteur déterminant l'embauche. Certes, je n'ai pas non plus interrogé les patrons sur ce qui les poussait à embaucher tel migrant plutôt que tel autre, mais il est peu probable que des patrons reconnaissent ouvertement l'influence de motifs dits « ethniques » ou « racialisants ». Les discours obtenus par d'autres chercheurs (comme S. Potot 2003 : 294) font plutôt référence à une « préférence culturelle », laquelle n'est pas sans rappeler le néoracisme tel que l'a défini E. Balibar (1988), c'est-à-dire un racisme centré non pas sur l'hérédité biologique, mais sur les différences dites culturelles.

Ce qui ne fait aucun doute, en revanche, c'est que l'idée qu'il existe, dans la province d'Almeria, une segmentation et une hiérarchisation du marché du travail local en fonction du phénotype,²³⁴ du genre, et de la situation administrative est tellement intériorisée par les migrants qu'elle détermine leur recherche d'emploi et les démarches qu'ils entreprennent à cette fin. Pour le dire autrement, la croyance qu'il existe une racialisation des embauches – ou la plus grande difficulté à se faire embaucher lorsqu'on est associé, en raison de son apparence physique, à un groupe spécifique – une sexualisation des embauches, et une différence d'embauches selon que l'on est régularisés ou clandestins, avec ou sans papiers loués ou prêtés) détermine le fait que les migrants ne vont pas demander du travail là en dehors de certains secteurs, à moins d'y être expressément encouragés.

Les migrants intériorisent et utilisent les catégories des autochtones pour désigner différents groupes, ils connaissent et partagent même parfois les préjugés qui leur sont associés et peuvent même s'en servir pour construire leur propre identité collective. Ces

²³⁴ Je n'emploie pas le terme d'ethnie, car nous avons vu qu'il était ambigu, et encore moins celui de « race », parce que les races n'existent pas et parce que son utilisation me semble dangereuse – même lorsqu'elle est le fait de chercheurs ayant pour but d'analyser les pratiques sociales, et notamment les discriminations. Il me semble en effet que cela favorise une utilisation généralisée du terme, dans le langage courant, et participe à la recrudescence de l'idée qu'il existe une catégorie objective de la race. Les termes de racialisation et de racisation permettent au contraire de parler de processus sans risque d'essentialisation ou de croyance. M. Wieviorka (1996) explique que « la "racialisation" des rapports sociaux est un processus par lequel une société se représente, de façon plus ou moins décisive, comme constituée de groupes raciaux, de races en concurrence et en opposition ». P.A. Taguieff (1997) désigne par racialisation « les interprétations du réel imprégnées de représentations raciales » et par racisation, « les stigmatisations, les discriminations, voire les persécutions impliquant des catégorisations raciales, explicites ou non ». On peut également se reporter aux définitions établies par J.-L. Primon (2007).

catégories transparaissent facilement dans le langage si bien qu'au fur et à mesure de ma présence sur le terrain, j'en ai moi-même fait l'apprentissage. On utilise ainsi le terme « *Rumanos* » pour désigner les Européens de l'Est, même lorsqu'ils sont d'une autre nationalité, en raison de l'importance numérique des migrants roumains dans la région. Pour la même raison, le terme « *Equatorianos* » désigne les Amérindiens dans leur ensemble – on les nomme également « *Latinos* » ou, très péjorativement, « *Sudacas* ». Les termes « *Africanos* », « *negros* », « *morenos* » désignent les Subsahariens dont la couleur de peau est noire ; le dernier terme, qui signifie littéralement « bruns », « bronzés », étant le plus courant. Le terme « *Moros* » désigne les Maghrébins, que l'on généralise souvent aux « *Marroquies* », bien plus présents dans la région que les Algériens, par exemple.²³⁵ Et ainsi de suite. Bien sûr, selon les circonstances et les acteurs, les choses se complexifient.²³⁶ En définitive, cette catégorisation distingue les migrants étrangers non pas tant en fonction de leur nationalité que de l'histoire que l'Espagne entretient avec eux (ce que reflète le terme historique de *Moro*) et/ou de leur importance numérique (comme dans le cas des *Rumanos*) et, dans tous les cas, de leur phénotype (c'est bien parce qu'ils sont « blancs » que les Roumains sont parfois pris pour des Espagnols).

Ces « étiquettes ethnico-raciales », pour reprendre le terme de J. Streiff-Fénart (1998), ne sont pas en elles-mêmes racistes. Elles ne le seront que dans certaines situations d'interaction. En revanche, elles permettent une certaine lisibilité de la vie sociale almeriense. Elles correspondent notamment à une hiérarchisation des migrants qui se traduit par la segmentation du marché du travail et la ségrégation spatiale. Comme le rappelait P. Simon (2002) : « *La gestion de l'altérité fait apparaître les ressorts de la division sociale du travail, qui s'appuie sur l'ethnicisation des tâches et de la main-d'œuvre pour rationaliser l'exploitation, et la hiérarchisation des légitimités sociales et*

²³⁵ Il existe deux hypothèses à la baisse de la présence algérienne : d'une part, certains seraient définitivement partis de la province à la suite des exactions xénophobes survenues à El Ejido en 2000 ; d'autre part, la fermeture du passage par Melilla, par laquelle une partie des Algériens passaient, aurait conduit à l'ouverture d'une nouvelle voie migratoire par Alicante, frontière maritime avec l'Algérie

²³⁶ Le terme « *Árabe* » peut ainsi désigner les « *moros* », mais il sera bien plus souvent utilisé, en Andalousie, pour les ressortissants des pays du Moyen-Orient, notamment d'Arabie Saoudite, qui font du tourisme de luxe dans la province de Malaga depuis des dizaines d'années. Les femmes russes, « *Rusas* », sont rarement associées aux « *Rumanas* » : les premières ont la réputation d'être des prostituées « de luxe » et des « voleuses de maris » tandis que les secondes sont associées au travail agricole et au secteur des services en général.

politiques fondées sur un ordre raciste. » Cette catégorisation vient donc confirmer et renforcer une préférence déjà organisée politiquement au niveau national (chapitre 6).

Au final, tout un chacun finit par savoir quel groupe de migrants s'insère majoritairement dans quel secteur, en fonction de supposées capacités de travail qui seraient intrinsèques, non pas à l'individu, mais au groupe auquel il est apparenté :

« L'agriculture : les Marocains ; parce qu'ils arrivent analphabètes [...] Ils ont travaillé l'agriculture dans leur pays [...] alors ils tendent à être spécialisés dans l'agriculture. Les Latino-américains dans la construction et les commerces propres, comme les locutorios. » – me dit le médiateur d'une association.

« Il y a beaucoup de Roumains qui ont monté leur propre entreprise de construction et les promoteurs eux-mêmes leur donnent en sous-traitance une construction [...] ils connaissent bien ce domaine de la construction, parce qu'ils viennent d'un pays où on travaille plus en ce sens. » – me dit une employée du secteur immobilier.

Je tâcherai donc de décrire cette plurisegmentation du marché du travail à partir de deux exemples : le secteur agricole andalou et les emplois proposés aux migrantes étrangères à Almeria.

17.1.1 La plurisegmentation du secteur agricole

17.1.1.1 Diversification de la main-d'œuvre étrangère et « contrats en origine »

Dans le secteur agricole andalou, la diversification de la provenance des migrants étrangers s'est traduite par le remplacement partiel de la main-d'œuvre africaine, alors principalement marocaine. Ce remplacement a été favorisé par les « contrats en origine », lancé en 2001 par l'État espagnol afin de répondre au manque de main-d'œuvre « légale » dans les secteurs caractérisés par une fluctuation des besoins, et afin de satisfaire les impératifs nationaux et européens en matière de contrôle des « flux migratoires ». Cette formule permet aux entrepreneurs agricoles, organisés en fédérations, de sélectionner les travailleurs directement dans les pays avec lesquels l'Espagne possède des accords ou des collaborations en matière de gestions des « flux

migratoires »²³⁷, selon leur âge et leur sexe. Le « recrutement en origine » (*contratación en origen*) s'effectue à travers trois procédés : le contingent (contrat dit « stable », d'une durée minimale d'un an), le régime général (contrat individuel nominatif) et le contrat temporaire (équivalent du CDD français)²³⁸. Le contrat temporaire « en origine » (équivalent du contrat ANAEM – ex OMI – en France) est d'une durée maximale de 9 mois au terme desquels l'employé doit rentrer dans son pays, condition sine qua non du renouvellement. Générique la première année, il peut être nominatif la seconde année et être renouvelé trois fois. L'employeur prend en charge les billets d'avion aller-retour et fournit le logement. Ce type de contrat présente un intérêt évident pour l'employeur, puisqu'un travailleur embauché « en origine » lui coûte moins cher que celui embauché sur place, légalement.

Huelva a été choisie comme province-pilote pour tester la formule des « contrats en origine » (Delgado et Aragón 2006 ; Redondo Toronjo 2008 ; Hellio 2008 ; Gualda Caballero 2009), qui ne sera adoptée qu'en 2005-2006 dans la province d'Almeria, c'est-à-dire après que la « régularisation massive » de 2005 aura permis à de nombreux migrants de quitter Almeria – le nombre de migrants « clandestins » avait été en constante augmentation depuis la « régularisation massive » de 2000. Dans ces deux provinces, cette formule contribue à l'introduction de travailleurs issus d'Amérique du Sud, d'Europe de l'Est et d'Afrique de l'Ouest – principalement de l'Équateur, de la Roumanie et du Sénégal – qui se substituent en partie aux Maghrébins. Le fait que les ressortissants de pays tels que l'Équateur ou la Bolivie n'aient jusque très récemment pas eu besoin de visa, et que l'Europe ait été appelée à s'élargir à l'Est, a sans nul doute favorisé ce processus. La Roumanie et la Bulgarie étant, depuis lors, entrées dans l'Union européenne, les fédérations patronales « redécouvrent » le Maroc et découvrent le Sénégal, en même temps qu'elles cherchent des accords avec le Honduras, l'Ukraine et la Moldavie.

²³⁷ Accords bilatéraux avec la République dominicaine, la Colombie, l'Équateur, la Bulgarie, la Roumanie et le Maroc et Sénégal. Instruments de collaboration avec le Salvador, le Honduras, le Pérou, le Sénégal, l'Argentine et les Philippines.

²³⁸ Les « contrats stables » concernent un nombre minime de travailleurs : les évaluations nationales pour 2007 étaient de 27 034 (contre 92 000 pour le régime général et 61 000 pour les contrats temporaires).

Si la formule des « contrats en origine » semble rencontrer, à Huelva, un véritable succès auprès des patrons et des syndicats et représenterait l'essentiel des embauches (Redondo Toronjo 2008) ; elle ne serait pas transposable, telle quelle, à Almeria. Pour M. Delgado et M.A. Aragón (2006) : « *Dans le modèle almeriense, en dépit de l'importance de la saisonnalité et de ses répercussions dans la demande du travail à l'intérieur de chaque exploitation, il existe une plus grande variété de cultures et de situations, et, en conséquence, une rotation continue des travailleurs entre les diverses unités productives, qui requiert à son tour la présence et la disponibilité permanente de main-d'œuvre dans l'ensemble du système, ce qui rend plus difficile la possibilité d'“embauche en origine” de toute la main d'œuvre nécessaire à chaque moment, comme [...] dans le cas de la culture de la fraise à Huelva* ».* Malgré ces différences, on observe, dans un cas comme dans l'autre, « *une diversification des bassins de recrutement en fonction des besoins de main-d'œuvre et de la recherche du bénéfice maximum dans une économie compétitive.* » (Redondo Toronjo 2008).

Mais les « contrats en origine » ne semblent pas remplir, dans la province d'Almeria, leur fonction officielle de « contrôle des flux » et de régulation du travail. Certains migrants ne rentrent pas dans leur pays une fois leur contrat achevé, car ils craignent de ne pas être renouvelés ; d'autres se dérobent avant même la fin du contrat, car, étant donné les conditions de travail, ils ne souhaitent pas être renouvelés ; d'autres encore sont licenciés et décident de tenter leur chance ailleurs. Une partie de cette main-d'œuvre agricole se retrouve dans la construction et les services, secteurs qui, de fait, ne recourent pas aux « contrats en origine ».

ONG et syndicalistes considèrent que la formule est un échec. Ils estiment que ces contrats sont peu répandus dans la province, car il est plus simple, plus rapide et moins coûteux d'embaucher des travailleurs déjà présents sur place. Ils accusent aussi les patrons de ne pas respecter les clauses de ces contrats et déposent les premières plaintes. Pour le Syndicat des ouvriers ruraux (SOC) le cas des ouvriers d'El Pulpi, ayant donné lieu à un procès en 2008,²³⁹ n'est pas un cas isolé et les « contrats en origine » ne

²³⁹ Début 2008, le SOC traîne en justice une entreprise de El Pulpi pour licenciement abusif. L'entreprise a renvoyé, après trois mois de travail, quatorze Sénégalais sous « contrats en origine », invoquant leur manque de respect, d'intérêt et d'intégration, ainsi que leur faible productivité. Les employés sénégalais

garantissent pas des conditions de travail dignes. De même, le syndicat Commissions ouvrières (CCOO) dénonce des licenciements abusifs répétés et non déclarés à la sous-délégation du gouvernement, ainsi qu'une rotation des travailleurs dans différentes sociétés, non stipulée dans les contrats. De leur côté, les fédérations d'entrepreneurs applaudissent la formule, bien qu'elle ne leur donne pas entière satisfaction. Ainsi, en 2008, lors de son IX congrès provincial, l'Association agraire des jeunes agriculteurs (ASAJA)²⁴⁰ a demandé au gouvernement de faciliter le recrutement grâce à une bourse d'emploi (qui leur permettrait de disposer rapidement de main-d'œuvre à des moments spécifiques de l'année), mais aussi grâce à des procédures d'embauche spécifiques et à un système facilitant les déplacements des travailleurs étrangers à l'intérieur du pays.²⁴¹ Finalement, le gouvernement avait annoncé qu'il voulait réduire le nombre des « contrats en origine » en raison de la crise économique que traverse le pays, précisant que cette réduction ne toucherait que le contingent du régime général. Cependant, l'Institut national de l'emploi a réduit le nombre des « postes difficiles à pourvoir », catalogue qui influence, en partie au moins, les différents procédés permettant le « recrutement en origine »²⁴². Aussi, syndicats et ONG dénoncent cette mesure. Selon eux, elle alimentera l'économie informelle, car, même en temps de crise, seuls les étrangers acceptent les emplois dévalorisés. Dans les faits, à partir de 2009, les agriculteurs d'Almeria n'ont plus eu recours aux contrats en origine – les travailleurs de l'immobilier, au chômage, s'étant repliés sur le secteur agricole.²⁴³ En 2010, la

dénoncent, quant à eux, leurs conditions de travail et de logement. Payés 30 euros par jour au lieu des 43,12 euros conventionnels, ils ne travaillaient pas tous les jours de la semaine et voyaient donc leurs revenus varier. Logés à cent kilomètres de la ville alors que le contrat prévoyait un logement urbain, ils vivaient à six par chambre, sans chauffage, pour 120 euros par personne et par mois, et mettaient deux heures pour se rendre sur leur lieu de travail. Ils ont payé eux-mêmes une partie de leur billet d'avion, et leur patron a confisqué leurs passeports dès leur arrivée. Il menaçait en outre de leur retenir trois jours de salaire s'ils ne travaillaient pas suffisamment vite et bien. Finalement, la fédération d'entrepreneurs ayant organisé le recrutement a reconnu le caractère non fondé de ce licenciement.

²⁴⁰ C'est l'une des plus importantes organisations patronales. En 2007, elle a établi plus de 12 000 « contrats en origine » pour l'Andalousie, dont la moitié pour Almería.

²⁴¹ <http://www.teleprensa.es/almeria-noticia-126398-Asaja-reivindica-la-agricultura-y-ganader26iacute3Ba-como-sectores-estrat26eacute3Bgicos.html>

<http://www.ideal.es/almeria/20080428/almeria/asaja-solicita-gobierno-creacion-20080428.html>

²⁴² Créé en 2005, ce catalogue établit les emplois pour lesquels les patrons peuvent solliciter un permis de résidence et de travail pour un étranger.

²⁴³ <http://portaldeltemporero.ugtaragon.es/noticias/noticia/adios-la-contratacion-en-origen-en-almeria>

<http://www.ideal.es/jaen/20090520/local/agricultura/contratacion-origen-stand-crisis-200905201229.html>

secrétaire générale d'Asaja-Almeria, Adoración Blanque, expliqua qu'un autre motif était « *que maintenant nous pouvons seulement travailler avec le Maroc et la demande des entrepreneurs actuellement ce sont des femmes roumaines.* »*(ideal.es 04/04/2010).

17.1.1.2 Plurisegmentation et mise en concurrence des groupes racialisés et sexualisés

Pour E. Martín Díaz (2004), cette substitution de main d'œuvre s'accompagne, dans le secteur agricole andalou, d'une « *plurisegmentation de genre, ethnique et juridique, qui constitue la base des différentes stratégies suivies ayant pour objectif d'obtenir une main-d'œuvre toujours plus flexible* » – plurisegmentation qui explique largement les situations particulièrement difficiles que connaissent les « *migrants extracommunautaires* ».

En effet, alors que Huelva favorise le recrutement des femmes, dont les mains jugées « plus délicates » seraient appropriées à la cueillette des fraises (Redondo Toronjo 2008 ; Hellio 2008), à Almeria, la culture de légumes est toujours largement effectuée par des hommes, préférés pour leur force physique.

De plus, les stéréotypes attachés à chaque nationalité et/ou phénotype influencent, sous quelque forme que ce soit, le recrutement d'un travailleur étranger. Face aux Maghrébins, perçus comme « voleurs, violeurs et violents » (image qui s'est renforcée au moment des ratonnades de 2000 à El Ejido) les Européens de l'Est et les Sud-Américains passent pour être « plus proches culturellement » des Espagnols, ce pourquoi ils « s'adaptent plus facilement ». C'est d'ailleurs à partir de la grève des ouvriers agricoles dits « traditionnels », c'est-à-dire essentiellement marocains, que les patrons ont commencé à découvrir et à vanter les mérites des ouvriers roumains, qui ne s'étaient pas joints aux revendications (Potot 2003). Quant aux Subsahariens, ils resteraient les éternels « bons sauvages, forts et dociles » (une image appelée à se modifier depuis les émeutes de septembre 2008 à Roquetas de Mar).

Ainsi, à Huelva, les embauches privilégient les Européennes de l'Est (Polonaises, Roumaines et Bulgares) et, dans une bien moindre mesure, les Marocaines.²⁴⁴ Ces dernières, lorsqu'elles sont embauchées via les « contrats en origine », sont choisies en fonction de leur santé physique²⁴⁵ et de leur situation matrimoniale : les recruteurs préfèrent les femmes mariées et mères de famille, pensant que cette situation assurera un retour au pays à la fin du contrat.

Au contraire, à Almeria, les ouvriers agricoles sont essentiellement africains. Des hommes en provenance d'Europe de l'Est et des femmes roumaines, lituaniennes et marocaines y travaillent également la terre, mais dans une moindre mesure. Ces migrants semblent en effet plus présents dans les activités liées au secteur agricole, tel que le transport pour les hommes et les usines de transformation et d'emballage des produits agricoles (*almacens*) pour les femmes – soit deux activités où la population autochtone est également présente. Notons que les Européens de l'Est sont aussi particulièrement présents dans la construction, secteur qui s'est développé pour répondre à l'augmentation de la population et à la demande touristique, et pour lequel les Roumains ont la réputation d'être particulièrement qualifiés.²⁴⁶ Or, la construction – qui ne serait accessible qu'aux migrants munis de « papiers » – offre de meilleures conditions de travail que l'agriculture, qui reste le secteur dans lequel les migrants acceptent de travailler faute de mieux :

« Ceux qui travaillent dans l'agriculture, la sécu, c'est eux qui doivent la payer. Si un jour tu travailles pas, parce qu'il pleut ou quoi, ils le payent pas. [...] Tu travailles un dimanche ou un samedi, tu touches la même chose qu'en semaine. Dans la construction, tu travailles un samedi, tu touches le double. Tu travailles loin, ils te payent la nourriture et tout. » (Jawad, Marocain de 20 ans, passé de l'agriculture à la construction).

²⁴⁴ D. Redondo Toronjo (2008) signale que les Marocaines ne représentaient que 1 % des demandes pour la campagne 2004-2005 – tandis que les Roumaines représentaient 61 % durant cette même période – et 7 % en 2006.

²⁴⁵ En témoignent les séances de recrutement organisées par les patrons espagnols au Maroc, où les femmes doivent marcher en file sous les yeux attentifs du recruteur.

²⁴⁶ Ce n'est donc pas étonnant que les Roumains soient plus présents à Roquetas de Mar, ville tant touristique qu'agricole, tandis que les Marocains sont surtout situés à El Ejido, dont l'activité agricole est prépondérante.

Enfin, aux migrants employés annuellement dans l'agriculture, avec ou sans contrat, s'ajoute une réserve de travailleurs sous-occupés constituée des derniers arrivés, « clandestins » pour la plupart, et des plus revendicatifs (Checa Olmos 2001 ; Río Ruiz 2002 ; Martín Díaz 2004). Présents depuis moins d'un an, ces migrants clandestinisés sont embauchés à la journée ou à la semaine et changent régulièrement de patron. Constituant un groupe « de réserve », ils se retrouvent souvent en situation d'attente et, de façon générale, seuls ceux qui louent de faux papiers peuvent, comme les migrants qui en possèdent réellement, se déplacer dans d'autres localités à la recherche d'un hypothétique travail. Le fait de réaliser mes terrains pour partie en été, soit à la saison creuse, m'a justement permis de rencontrer ceux qui « attendaient » sans pouvoir, ni travailler sur place, ni se déplacer ailleurs pour travailler.

17.1.1.3 Une main-d'œuvre disponible et bon marché

L'ensemble de ces éléments permet une mise en concurrence des migrants, qui garantit une main-d'œuvre disponible et bon marché. Il n'y a pas d'opposition entre segmentation « racialisée » – ou en fonction du phénotype – et concurrence. L'agriculture à Almeria embauche surtout des hommes africains ; mais d'une part, ceux-ci sont racialisés en deux groupes : les *morenos* et les *moros* ; d'autre part, la présence d'autres groupes, bien que minoritaires, suffit à la mise en concurrence de l'ensemble des travailleurs.

« Avant [NDA : dans les années 90] n'importe quel patron qui avait un travailleur, il essayait de l'accaparer²⁴⁷ [...] parce qu'il y avait pas beaucoup de travailleurs, alors tu laissais ce patron et demain du travaillais déjà avec un autre. Et on demandait pas le séjour, on demandait rien, y'avait pas de contrôles. [...] Y'avait pas de préférence à l'époque, c'est actuellement qu'on peut parler de préférence [...] y'avait pas de préférence, car il y avait pas suffisamment de main-d'œuvre. Aujourd'hui oui, parce qu'il y en a trop. » (Aïdara, migrant sénégalais présent depuis 1993).

²⁴⁷ D'après Aïdara, pour faire en sorte que le travailleur reste avec lui, le patron s'obligeait à être « sympa » avec lui, à lui demander de ses nouvelles, des nouvelles de la famille, etc. On peut aussi penser que la faible importance numérique des migrants étrangers à l'époque, et la faible conflictualité (réelle ou perçue) entre Espagnols et étrangers permettait à ces premiers d'être plus « ouverts ».

« Il n'y a pas beaucoup d'offres de travail, il y a beaucoup de demandes, beaucoup de gens et le problème, c'est que peut-être que un refuse de travailler pour 30 euros par jour, mais un autre dit que : "Oui, parce que, pour moi c'est beaucoup d'argent"... Et ils trouvent des gens pour travailler. » (Teresa – ancienne agricultrice)

Cette concurrence alimente les rivalités entre nationalités et exacerbe les clichés. Un syndicaliste marocain affirme que les Roumains se vendent, pancarte au cou, 20 euros la journée. Un travailleur marocain soutient, au contraire, que les Roumains sont plutôt bien payés, car les patrons les feraient travailler en couple afin de bénéficier de services sexuels rémunérés qui seraient offerts par la femme : *« Les Rumanos ils travaillent, toujours. Si un jefe a besoin de travailleurs, il amène des Rumanos. Pourquoi? Parce que c'est un Rumanos avec son amie. »* D'après lui, ce sont les Subsahariens qui acceptent de travailler pour 25 euros par jour. De leur côté, des ouvriers sénégalais rapportent que les Marocains refusent de travailler *« comme les autres »*, tandis que ces derniers leur reprochent, en retour, de tout accepter du patron.

Les migrants étrangers intègrent les réputations que les autochtones attachent aux uns et aux autres, ils les reprennent à leur compte pour dénigrer l'Autre et pour se revaloriser. C'est ce que l'on entend dans les propos tenus par deux ouvriers agricoles marocains qui, conscients de la mauvaise réputation de leur groupe, signalent qu'ils ne sont *« conflictuels »* que face aux abus et critiquent par la même occasion le manque de revendication des Roumains :

« Les Roumains, ils travaillent pour moins d'argent. Ils disent rien, ils acceptent tout. Les Marocains, non. Ils travaillent, mais quand la tête lui chauffe, c'est fini. »

« Les Marocains se fâchent vite quand on les insulte. Les Marocains ne supportent pas. Les autres supportent. Ils n'ont pas le sang chaud comme les Marocains et les Algériens. Ça suffit déjà ce qu'on vit, c'est pas la peine d'en rajouter. »

L'expression de revendications communes à l'ensemble des travailleurs étrangers est ainsi limitée, et ce d'autant plus que leur concurrence serait exacerbée par les patrons :

« Le patron nous dit : "Vous, vous êtes mieux que les noirs" ; et après, il va voir les noirs et il leur dit : "Vous, vous êtes mieux que les Marocains". »

Cette concurrence s'accompagne d'une précarisation des conditions de vie,²⁴⁸ renforcée par les difficultés de renouvellement des contrats. Le permis de travail obtenu lors de la régularisation de 2005 était en effet limité à la province et à l'activité pour laquelle il avait été délivré. Ce n'est qu'au bout d'un an que le travailleur étranger pouvait avoir un renouvellement de permis, valable cette fois pour tout le pays et pour tous les secteurs d'activités. Mais, ce renouvellement est conditionné à l'obligation de cotiser à la Sécurité sociale pendant au moins six mois ; or, il est très difficile d'atteindre cette durée de cotisation car dans le secteur agricole almeriense les heures déclarées sont largement sous-estimées par rapport aux heures travaillées. Ces difficultés favorisent donc l'alternance entre les situations régulières et irrégulières.

*

L'État est ainsi interrogé sur sa politique de « migration choisie » (contrôle des migrations à travers la double régulation du travail et des circulations) puisque l'ensemble des mesures mises en place n'empêche nullement, bien au contraire, la persistance de pratiques dérogatoires au droit du travail ainsi que les allers et retours entre situations régulières et irrégulières. (En 2008, au Sénégal, j'ai rencontré un responsable de l'OIT en charge du dossier des « contrats en origine », qui estimait les retours des travailleurs au pays à 30 % environ, considérant cela comme un véritable succès.) L'idée que l'organisation des « flux légaux » de travailleurs étrangers adaptée aux besoins des marchés limiterait la situation « clandestine » (des travailleurs étrangers) et le caractère souterrain (des économies locales) semble mise à mal dès lors que la diversification de leur provenance s'effectue également à la faveur des intérêts économiques.

²⁴⁸ La plupart des *chabolas* (baraques ou cabanes en plastique) ont été rasées après les ratonnades survenues à El Ejido. La réapparition des *asentamientos* est confirmée par les ONG, notamment par la Croix-Rouge d'Almería, qui a mis en place un programme d'étude à ce sujet. Ils seraient de plus petite taille et seraient plus disséminés qu'avant. Ils ne concentrent, rappelons-le, presque uniquement des migrants africains.

17.1.2 La plurisegmentation associée à l'emploi des migrantes

De la même façon, toutes les migrantes étrangères ne s'insèrent pas dans les mêmes secteurs de l'économie almeriense. Pour les Africaines, les possibilités sont limitées.

17.1.2.1 Des possibilités limitées pour les Africaines

La plupart des travaux signalent que le secteur des services est le principal segment du marché du travail où les femmes migrantes trouvent un emploi une fois en Europe, notamment dans le transfert du « *care* » (soins ou activités domestiques) et la prostitution.²⁴⁹ Mais à Almeria, le service domestique est relativement peu développé et il est avant tout occupé par les Latino-Américaines, que les employeurs espagnols jugent plus « *proches culturellement* » d'eux et plus « *douces* » que les autres migrantes – comme me l'a confirmé la bénévole d'une organisation religieuse spécialisée dans ce domaine. Dans une moindre mesure, des Marocaines y travaillent également, à condition qu'elles n'affichent pas d'attributs trop marquants, comme le voile. En revanche, les migrantes subsahariennes en sont absentes. Je n'en ai rencontré aucune qui possède ou envisage ce type d'emploi, ni même qui en connaisse une ayant accédé à ce secteur, et je n'en ai vu aucune dans la salle d'attente de cette organisation.

La plupart des migrantes sont en effet employées dans le secteur agro-industriel, et, dans une moindre mesure, dans le secteur agricole – celui-ci étant majoritairement réservé aux hommes. Elles sont employées non seulement dans le travail sous serre et les pépinières, mais également dans les *almacenes*, ces entreprises d'emballage et de transformation des produits agricoles où les hommes sont presque absents. Les *almacenes*, où prédominent encore les Espagnoles, n'embauchent pas de travailleuses sans « papiers » et seules peuvent y accéder les migrantes (en situation régulière ou non) capables d'en présenter. D'après les migrantes interrogées, les employées étrangères

²⁴⁹ F. Guillemaut (2007), à partir des discussions des *black feminists* concernant la libération des femmes par le travail, pose la question de la racialisation de la société européenne. Les femmes européennes gagnent une certaine autonomie au travail et dans leur famille, en déléguant – pour une partie d'entre elles – les tâches domestiques aux femmes migrantes (Scrinzi 2003). Ce transfert, comme le souligne L. Oso Casas (2000 : 130), « *permet aux classes élevées de maintenir leur statut social* », perpétue « *la division classique du travail entre hommes et femmes* » et « *montre qu'il n'y a pas eu de redéfinition des tâches au foyer* ».

sont essentiellement Marocaines, même si quelques Subsahariennes y sont également présentes. Le travail y varie selon les saisons agricoles, en conséquence de quoi la plupart des contrats sont temporaires : un mois, deux mois, trois mois, rarement plus. La journée de huit heures est payée entre 40 et 42 euros, mais les horaires varient en fonction des besoins de la production. Passer du travail de la terre à l'usine est alors vécu comme une promotion sociale.

Rachida, une jeune migrante marocaine, a en ce sens un parcours typique. Elle a d'abord travaillé dans les serres, où elle se sentait à l'aise parce que son patron était « gentil » et surtout parce qu'elles n'étaient que deux femmes (deux Marocaines) et que les autres travailleurs (des hommes subsahariens) refusaient qu'elles fassent les tâches les plus dures : « *on était comme des reines* ». Mais une fois sa situation régularisée, elle a préféré travailler dans un *almacen* de Nijar : son salaire varie de 800 € en période creuse à 1200 € en période de durs labeurs (l'heure supplémentaire lui étant payée 6 € au lieu de 5). Évidemment, son temps de travail s'en ressent : de 6 heures, elle passe à 12 heures journalières. Mais elle gagne bien mieux que dans les serres.

Les conditions de travail ne sont pas toujours appréciées, le contrôle hiérarchique et la cadence sont largement critiqués : « *ils crient tout le temps, pour qu'on accélère le rythme* » ensuite, ils crient encore, car le travail est mal fait « *parce que ça va trop vite* ». Malgré tout, les emplois dans les *almacenes* sont très recherchés par les migrantes africaines, car ils se situent parmi les mieux payés auxquels elles peuvent accéder.

En effet, le secteur des services – à l'exception du secteur domestique – s'est essentiellement développé dans les villes touristiques du littoral, comme Almeria et Roquetas de Mar et fourni des emplois à partir du mois d'avril, lorsque la saison des *almacenes* est finie. Une minorité de migrante est embauchée pour faire la cuisine et la plonge dans les restaurants ou en tant que femme de ménage dans le port, dans les campings et les hôtels. Mais là encore, les préférences sont nettes : « *on a substitué l'immigration africaine par l'immigration d'Europe de l'Est, une main-d'œuvre plus préparée, plus qualifiée, surtout pour le secteur des services.* » – explique, J.F. Iborra, responsable du Service d'Immigration de la mairie de Roquetas. Dans le port, qui

accueil nombre de voyageurs originaires du Maroc, le nettoyage semble surtout assuré par des Marocaines régularisées. L'hôtellerie, encore largement occupée par les Espagnoles, est ouverte à une minorité de migrantes, majoritairement régularisées, parmi lesquelles les Européennes (Potot 2003) puis les Marocaines et exceptionnellement les Subsahariennes. Marie, une Ivoirienne en situation régulière, était donc « *très surprise* » de se faire embaucher « *sans problème* » dans un hôtel, sur son simple CV et sans aucune recommandation. Je n'ai rencontré que 6 Africaines travaillant dans 4 hôtels touristiques pour effectuer le service de chambre. À chaque fois, elles étaient relativement isolées : soit elles étaient les seules de leur « groupe » soit elles étaient simplement les seules employées et subissaient des pratiques d'abus. Les conditions de travail diffèrent d'un hôtel à un autre et certaines apprécient ce secteur. En moyenne, le salaire mensuel moyen est de 950 euros pour 8 heures de travail.

Si les contrats dans les *almacenes* et les hôtels sont saisonniers, certaines migrantes réussissent à obtenir une relative durabilité dans leur emploi grâce à leurs qualités relationnelles et professionnelles.

Rachida voit ainsi son contrat dans les *almacenes* renouvelé après chaque été, car ils la « *connaissent bien* » et sont « *satisfaits* » de son travail. Après chaque hiver, elle travaille dans le même hôtel, expliquant cela par le fait qu'elle s'entend bien avec ses collègues espagnoles. Seule marocaine de l'équipe, elle s'exprime toujours en espagnol et n'hésite pas à souligner que ce n'est pas le cas de ses collègues roumaines.

Mais pour obtenir cette régularité de l'emploi, il faut supporter sans broncher les conditions de travail.

17.1.2.2 Un non-respect du Code du travail généralisé

Dans l'agriculture, les *almacenes* ou l'hôtellerie, les pratiques abusives sont courantes : obligation d'effectuer les heures supplémentaires, semaine d'essai non déclarée et préalable à l'élaboration du contrat, renvoi expéditif pour n'être pas venu travailler un jour férié – c'est ce qui est arrivé à Fadila un premier mai... Ces pratiques semblent à ce point constituer une règle que les migrantes s'étonnent lorsqu'elles n'en rencontrent pas

et ne démissionnent que lorsqu'elles se sentent « démesurément » exploitées – le reste étant considéré, non pas comme normal, mais comme inévitable.

Ainsi, Fatina (Marocaine possédant un permis de séjour et de travail) et Nabila (Marocaine possédant un permis de séjour, mais pas de travail) ont démissionné après une semaine de travail dans un hôtel de San José, haut lieu touristique. Chaque jour, pendant 12 heures – elles n'avaient qu'une pause de 30 minutes – elles s'occupaient de la cuisine et du nettoyage des chambres et des espaces communs, pour 500 euros mensuels. Nabila n'était évidemment pas déclarée. Fatina l'était, mais sa fiche ne signalait que 4 heures de travail par jour.

Marie, qui travaille l'hiver dans un *almacen* et l'été dans un hôtel, commente ses deux emplois. Dans l'*almacen*, les ouvrières sont contraintes d'accepter les heures supplémentaires et de se plier à la flexibilité demandée si elles veulent voir leur contrat renouvelé : « *Le contrat est de 9 heures, mais on travaille plus que ça [...] Tu peux refuser, mais alors ils ne te rappellent plus.* » Elle préfère les conditions de travail de l'hôtel, car les horaires sont stipulés sur le contrat et respectés en pratique et que l'ambiance y est bonne – la gouvernante a même établi que l'on fête l'anniversaire de chacune des employées. Mais lorsque ses patrons de l'hôtel lui ont proposé un contrat à l'année, elle a refusé. En acceptant, elle n'aurait pas pu retourner à l'*almacen*, où son travail est mieux rémunéré ; or, à l'époque, elle voulait acheter une maison avec son mari. Un jour, me dit-elle, ils l'ont appelé de l'hôtel pour travailler « 15 jours seulement », elle a dû refuser et était donc particulièrement étonnée lorsqu'ils l'ont rappelée l'été suivant.

Notons que si les contrats de travail des migrants (lorsqu'ils en ont) ne sont pas toujours respectés, il ne s'agit pas là d'une spécificité réservée aux étrangers. Le marché du travail, dans son ensemble, est fait d'« arrangements » avec la loi et de non-respect du Code du travail. Ainsi Marie, après avoir refusé un CDI à l'hôtel, a appris qu'en demandant, l'employeur acceptait de « gonfler » la fiche de paie afin d'avoir plus facilement accès à un prêt bancaire. Les Espagnols eux-mêmes sont touchés par cette informalité, hier comme aujourd'hui, non seulement à Almeria, mais en Andalousie et

dans le reste de l'Espagne aussi.²⁵⁰ En témoigne l'expérience de Teresa, une Espagnole d'une quarantaine d'années qui a travaillé dans le secteur agricole, puis dans l'hôtellerie et l'immobilier :

*« Moi, j'ai été dans l'hôtel à travailler pendant huit heures, avec un contrat de quatre heures ou deux heures. [...] tous les jours, il y a plus d'étrangères qui travaillent dans les hôtels, parce que les Espagnols préfèrent travailler dans les almacenes, parce que ça te laisse plus de temps pour toi. Dans l'hôtellerie, tu n'as qu'un jour de congé par semaine, et tu ne peux pas te permettre de tomber malade, parce qu'ils ont le personnel minimum. [...] et puis sinon, ils ne te renouvellent pas le contrat. »**

Son expérience dans l'agence immobilière est tout aussi parlante. Durant les quatre premiers mois, elle a travaillé sans contrat et sans salaire : elle subvenait à ses besoins grâce aux allocations de chômage issues de son travail à l'hôtel. Après quatre mois, son patron lui a fait un contrat de 4 heures, or, elle travaillait entre 8 et 10 h par jour et n'était payée que l'équivalent de 8 h – sans compter les 3 % de commissions sur les ventes qu'elle faisait. Elle justifie pourtant cette irrégularité, imposée par son patron, par le fait qu'elle n'avait jamais travaillé dans ce secteur auparavant et y avait tout à apprendre. Il s'agit là d'un exemple typique de cette « complicité » entre employeurs et employés, dont parle L. Gavira Álvarez (2002) (chapitre 3.1).

*

En définitive, on voit que la plurisegmentation du marché du travail dans la province d'Almeria place au bas de l'échelle sociale les migrantes non régularisées et les migrantes subsahariennes, qu'elles le soient ou non. L'hôtellerie reste relativement fermée aux Africaines (maghrébines et subsahariennes) dans leur ensemble, contrairement au travail dans les *almacenes*. Pour celles qui n'ont pas de papiers à présenter aux patrons, la société espagnole propose le service domestique, où les Marocaines sont en compétition avec les Latino-américaines. D'autres s'insèrent dans le

²⁵⁰ Mon expérience personnelle, en Andalousie et à Madrid m'a par exemple appris qu'il est habituel qu'un jeune diplômé travaille plusieurs mois sans contrat et fassent des heures supplémentaires non déclarées et non payées. C'est en quelque sorte un « passage obligé » s'ils veulent pouvoir prétendre à un emploi offrant de meilleures conditions de travail.

travail du sexe, qui, nous le verrons, est lui-même segmenté et constitue autant un secteur où l'on travaille faute de mieux qu'un secteur où l'on peut gagner en autonomie. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que les migrantes subsahariennes y aient développé une véritable « niche économique » que l'on pourrait qualifier d'« ethnique » (Waldinger 1994, 1996)²⁵¹ ou de « racialisée » (Acién González 2010).

17.1.3 Passer d'un secteur à un autre

Les migrants apprennent vite, grâce aux autres et à partir de leur propre expérience, qu'il leur est plus ou moins difficile d'accéder à tel ou tel emploi dans ce marché du travail plurisegmenté. Pour autant, celui-ci n'est pas totalement verrouillé et des possibilités de passage d'un secteur à un autre existent. Les migrants doivent pouvoir améliorer leur situation à l'intérieur même des secteurs que leur réserve la société espagnole, sans quoi ils ne s'installeraient pas durablement dans la région. Dans les parcours suivants, nous voyons comment le passage d'un secteur à un autre a été facilité par ce que Martuccelli (2006 : 395-404) appelle des *amortisseurs* : l'*infrastructure* (« largement associable aux droits sociaux, politiques, économiques, et culturels »), les *ressources* ou *capitaux* (« différentiels de moyens d'action se déclinant [...] en termes de positions structurelles »), les *aides* (dépendants de la solidarité) et les *supports* (dont dispose un acteur, mais dont il n'a pas toujours conscience).

À son arrivée dans la province, Ali, migrant sénégalais, a trouvé un emploi dans les serres, non pas pour travailler la terre, mais pour y installer les tuyaux d'irrigation. C'est B., son compatriote et ami qui lui avait trouvé cet emploi dans lequel il travaillait déjà. B. m'a été désigné avec humour comme « le chef » d'un petit groupe de Sénégalais qui forme une sorte de petite famille se réunissant chaque jour pour déjeuner chez Ali et sa femme, dans le quartier de Las Norias. C'est en réalité le plus ancien du groupe et donc, celui qui possède

²⁵¹ Selon R. Waldinger (1994, 1996), une « niche ethnique » est une industrie ou un secteur économique où un groupe, une minorité, est surreprésenté à plus de 50 % par rapport à leur poids dans la population active totale. Utilisant les travaux de M. Granovetter, il précise (1994) que « le développement d'une niche ethnique peut être vu comme une instance d'encastrement d'actions économiques dans les relations sociales, qui génèrent de la confiance, établissent des attentes et créent des normes ».

la plus grande expérience. C'est grâce à lui qu'Ali a obtenu son deuxième emploi, mais aussi grâce au soutien de Niang, un autre ami du groupe et médiateur social dans une association. Après qu'Ali ait obtenu sa régularisation, N. lui avait en effet conseillé de changer d'emploi, mais Ali lui avait répondu qu'il ne savait rien faire. Niang lui a alors conseillé d'apprendre l'espagnol et lui a lui-même donné des cours. Une fois qu'il a été capable de se débrouiller, Niang lui a proposé de passer son permis de conduire afin de devenir camionneur, mais Ali lui a répondu qu'il ne savait pas lire, ou du moins pas suffisamment bien. Face à l'insistance de Niang, il a réussi à passer son permis et a trouvé un emploi de camionneur : entre-temps, le « chef du groupe » était également devenu camionneur.

Ali a donc pu améliorer sa situation grâce à la régularisation administrative (infrastructure), mais surtout grâce à Niang (support) qui l'a encouragé et l'a aidé à acquérir de nouvelles ressources (la maîtrise de la langue et un permis) et grâce à l'aide de B., qui à chaque fois l'a introduit dans son milieu professionnel.

Jawad, un jeune Marocain arrivé en Espagne peu avant sa majorité, possède un parcours similaire. C'est parce qu'il ne travaillait pas à l'école que son père a décidé de l'envoyer en Espagne, où Jawad a été accueilli par son frère, déjà présent à Almeria. Étant mineur, Jawad a obtenu un premier permis de résidence sans difficulté. Son frère voulait qu'il étudie, mais Jawad a préféré travailler dans l'agriculture, où il est resté cinq mois. Mais lorsqu'il a voulu renouveler son autorisation de séjour, et malgré l'intervention d'un avocat en lien avec son patron, sa demande lui a été refusée. Après une recherche de travail infructueuse dans la province de Cordoue, qui a duré plusieurs mois, il revint à Almeria. Il travailla à nouveau dans l'agriculture et son nouveau patron lui fit un contrat de travail lui permettant d'être régularisé. *« Il a payé pour moi ce qu'il y avait à payer au gouvernement et plusieurs mois sont passés et il m'a aidé pour faire une formation de soudure. Il m'a dit : pourquoi tu ne vas pas faire une formation, et tu continues à travailler avec moi et tu vas au cours l'après-midi. Et il est allé au bureau et il a demandé pour la formation de soudure et il m'a laissé partir une heure avant pour aller à la formation. Et j'ai commencé à travailler et à faire la formation. »**

Jawad a compris l'importance de la formation pour sortir de l'agriculture. Là encore, c'est une « personne-support » (patron espagnol) qui lui a permis de régulariser sa situation (*infrastructure*) et d'accéder à une formation (*ressources*), en aménageant ses horaires de travail et en le poussant à s'investir dans une formation professionnelle, à laquelle Jawad n'aurait pas eu accès s'il n'avait pas été régularisé. Aujourd'hui, il est en stage d'entreprise.

Dans ces exemples, on peut voir comment le passage d'un secteur à un autre est favorisé par la régularisation administrative, mais aussi par l'intervention d'un tiers qui « ouvre » le « champ des possibles ». C'est par ceux qui sont déjà sur place, c'est-à-dire ceux qui possèdent déjà une expérience de la vie dans la région, qu'ils soient « migrants installés » ou autochtones, que les nouveaux venus apprennent peu à peu quelles sont leurs possibilités et comment les multiplier. Mais Ali comme Jawad ont été accueillis par un *tuteur-protecteur*, qui a facilité leur insertion. Comment donc accéder à un emploi lorsqu'on est « seul » ? N'existe-t-il pas d'autres moyens, moins « formels » d'améliorer sa situation, c'est-à-dire d'accéder à un emploi ou à la régularisation ? C'est ce que nous allons voir tout au long des prochains chapitres.

17.2 Rechercher un emploi : s'appuyer sur des réseaux et des dispositifs

Face à cette concurrence et cette plurisegmentation, quelles sont les stratégies des migrants africains en terme de recherche d'emploi ? Comment ceux qui ne disposent pas du soutien d'un réseau trouvent-ils leur premier emploi ? Comment tout un chacun peut-il multiplier ses opportunités ? Si je me centre essentiellement sur les recherches d'emploi effectuées par les clandestinisés, leurs stratégies ne sont pas très distinctes de celles des migrants régularisés : tous mobilisent réseau et dispositifs. Mais sous quelles formes ces entités procurent-elles une aide aux migrants ?

Une fois que le *tuteur-protecteur* a assuré au nouveau venu un premier travail lui permettant – dans le meilleur des cas – de subvenir à ses besoins, le migrant est alors en position de développer lui-même son réseau relationnel et d'augmenter en conséquence ses possibilités de trouver un meilleur emploi, en termes de conditions de travail, de salaire, ou de « plus » (par exemple, être payé quelques euros de moins, mais être logé).

Cet élargissement du cercle de connaissances a d'ailleurs été observé par différents chercheurs.²⁵² Ceux qui n'ont pas la chance d'être « pris en charge » apprennent, grâce à leur *tuteur-relais* ou bien dans les lieux de sociabilités des migrants (notamment dans les commerces), où se diriger pour trouver un emploi. Ils se rendent ainsi dans les places publiques où les agriculteurs recrutent, mais aussi dans les associations, organisations religieuses et syndicats qu'ils considèrent comme des « agences pour l'emploi ».

Martin, un jeune camerounais qui a passé 5 mois au CETI de Melilla avant d'être transféré dans une ONG à Almeria, n'avait aucun tuteur, personne chez qui aller. Il est resté deux jours dans la maison d'accueil de l'ONG, avec des compagnons camerounais, maliens et nigériens. Là-bas, un médiateur social sénégalais a contacté un ami ivoirien de Campo Hermoso (Níjar), en lui disant : « *J'ai des amis qui viennent pour chercher du travail, je voudrais que tu les accueilles* ». Aussitôt accueillis, aussitôt informés : « *le lendemain, il nous a dit qu'on devait aller à la plaza, c'est un endroit où on attend le travail. Nous sommes allés là-bas, puis au même instant, y a un type qui est venu nous chercher pour aller travailler.* » Plus tard, il passera de l'agriculture à la menuiserie : c'est en se formant et en accompagnant un compatriote footballeur, engagé dans une équipe locale qu'il obtiendra cette nouvelle opportunité : « *J'allais jouer au foot. C'est comme ça que j'ai eu des relations avec un type là-bas. Il m'a fait comprendre qu'il cherchait des gens pour pouvoir travailler là-bas. Bon, je lui ai fait comprendre que, comme ça, moi aussi. Bon, je n'avais pas fini ma formation [NDA : de menuiserie], mais je lui laisse mon numéro et il m'appelle quand on va travailler ensemble.* »

Dans l'instance zéro, Martin se tourne vers la seule possibilité qu'il ait : suivre l'ami ivoirien du médiateur. Ensuite, sans qu'il l'ait vraiment cherché, il bénéficie d'une circonstance favorable qui lui offre une porte de sortie : une rencontre avec un patron espagnol au cours d'un match de foot.

²⁵² M-T. Têtu (2009) le montre à partir de la reconstruction des « CV informels » de migrants algériens sans-papiers dans la Drôme, tandis qu'E. Martín Díaz et son équipe (2007) le font à travers le cas des migrantes équatoriennes et marocaines.

17.2.1 Les migrants installés comme support au travail

17.2.1.1 Les migrants installés : des intermédiaires et des patrons

Traditionnellement, les journaliers andalous se réunissaient sur les places des villages pour se faire embaucher, à la journée ou à la semaine. Aujourd'hui, ce sont les migrants que l'on peut voir, au petit matin, attendre à des carrefours, des places, des cafés, des sorties de métro, à Almeria, à Madrid, à Toulouse, dans l'espoir de se faire embaucher dans l'agriculture ou la construction.

Migrants subsahariens en attente de recrutement (Roquetas de Mar)



© Pauline Carnet

Les recrutements sur les places et carrefours publics s'effectuent tôt le matin, ou, comme ici, au milieu de l'après-midi.



© Pauline Carnet
En attendant, ils essaient de se protéger du soleil.



© Pauline Carnet
Des demandeurs d'emploi en tenue de travail.

Mais face à la concurrence, et notamment en période creuse, le réseau social du migrant devient indispensable au recrutement.

« Chacun se débrouille. Donc, le matin tu peux aller, y'a des espaces là-bas où les gens quand ils ont besoin de travailleurs, ils savent où les trouver. Donc le matin de bonne heure, tu vas là-bas, quand quelqu'un a besoin d'un travailleur, si tu as la chance, tu peux aller avec lui. Parce que si tu as pas de papiers, tu peux pas venir chercher du travail dans les oficinas. [NDA : bureaux] [...] D'abord, toi tu vas aller chercher. Dans le cas échéant, par exemple, moi je suis là, je sais que mon patron a besoin de quelqu'un, il peut me dire : "Demain, si tu as un ami, tu peux le faire venir, j'ai besoin de quelqu'un en plus". À ce moment, je dis à quelqu'un : "Demain tu viens avec moi". Y'a beaucoup qui se passe comme ça, beaucoup, même ». (Madou)

Les migrants étrangers déjà employés servent directement d'intermédiaires entre les patrons et les demandeurs d'emploi.

« Si quelqu'un passe au chantier demander du travail, tout le monde lui répond qu'il n'y a rien. Mais si tu connais quelqu'un qui travaille déjà au chantier et que tu vas le voir directement, il te demande d'attendre ; au bout de 10 minutes, il revient, il te dit que tu es pris. » – m'explique Imad, qui travaille dans la construction et a trouvé du travail pour deux de ses amis, en l'espace d'une semaine.

Lorsque l'informalité est importante, la *confiance* est le maître mot. Dans le service domestique, une bonne partie des embauches se fait par recommandation et les futures patronnent s'assurent de la qualité des services de la migrante en contactant les anciennes. Dans l'agriculture, l'impératif de confiance explique que le migrant servant d'intermédiaire soit généralement le contremaître et que ce dernier privilégie les liens personnels, au moment de recommander quelqu'un à son patron :

« Même si on vit dans la même maison, si j'ai un frère qui vit plus loin c'est lui que je vais appeler, c'est la parenté d'abord, ensuite l'amitié et ensuite la cohabitation. » – me dit Madou, contremaître dans l'agriculture et sans papiers.

Le demandeur d'emploi bénéficie ainsi de la confiance établie entre le contremaître et son patron, tandis que celui-ci est rassuré par l'embauche, son travailleur se portant garant pour le nouveau. Cette confiance est précisément ce qui distingue le recrutement

par intermédiaires du recrutement via les places publiques. Par ailleurs, au moins en ce qui concerne l'activité agricole, ce n'est que lorsqu'une relation de confiance s'établit entre le patron et son travailleur que celui-ci peut prétendre à travailler toute l'année et non pas seulement durant les pics de l'activité. C'est « *le degré de connaissance interpersonnelle qui détermine l'accès du travailleur aux tâches "de confiance"* » et donc son passage du statut d'ouvrier agricole à contremaître (*encargado. i.e : responsable*) (E. Martín Díaz 2004 : 34).

La nécessité de passer par un intermédiaire est telle que certains n'hésitent pas à tirer un bénéfice pécuniaire de leur position, notamment lorsque le lien avec le demandeur d'emploi est faible. Ainsi, Fadila – Marocaine régularisée – a trouvé du travail dans un *almacen* grâce à un intermédiaire marocain qu'elle a payé 40 euros « *juste pour qu'il aille voir le patron chez lui pour lui dire : c'est ma cousine, elle est bien, tu peux lui trouver du travail ?* » Le terme de cousine ne témoigne pas alors d'un lien de parenté, mais relève d'une stratégie discursive visant à mettre le patron en confiance. Pour autant, le paiement de ce service ne se fait pas forcément dans le cadre d'une relation marchande : lorsqu'il n'est pas un préalable obligatoire, il peut cependant s'effectuer en guise de remerciement. La somme, située entre 20 et 40 euros, représente alors une marque de réciprocité visant à entretenir des relations d'amitié, qui sont nécessaires à la recherche d'emploi et à tout type de services et d'informations. C'est ce que m'explique Amath, qui n'a toujours trouvé du travail qu'en étant présenté aux patrons par ses amis :

« Tu peux lui donner un peu. Tu lui dis : "Prends ça, c'est pour l'amitié." [...] Ça, ce n'est rien, tu l'allèges un peu, pour qu'il soit content de toi. S'il y a du travail, il va dire : "Ah, je vais t'appeler" ».

Ce type de remerciement financier – dont l'absence n'est pas mal perçue – ne dégage pas de l'obligation de « rendre » le service en retour de celui reçu : on doit, si l'occasion se présente, favoriser l'embauche de celui qui un jour l'a fait pour nous.

Par ailleurs, les migrants installés qui ont monté un commerce fournissent eux-mêmes des emplois, dont la plupart sont occupés par les nouveaux venus. Il s'agit essentiellement des *locutorios* (taxiphone), des lieux de restauration rapide ou encore

des stands de vente ambulante (vente de parfums, ceintures, sacs à main, lunettes de soleil, lors des ferias ou sur les marchés)²⁵³. Il est également possible de se faire embaucher par des Gitans, ces « *étrangers de l'intérieur* » (Missaoui 1999, 2003)²⁵⁴ pour aider à la vente sur les marchés (chaussures, bijoux de pacotille, vêtements). Ce type d'emploi offre des conditions de travail précaires qui n'ont rien à envier aux emplois proposés dans l'agriculture. Les salaires sont même plus faibles : dans un *locutorio*, 500 euros mensuels pour 12 heures de travail quotidien ; dans la restauration, 400 euros pour une dizaine d'heures quotidiennes ; dans la vente ambulante, entre 500 et 700 euros pour 8 ou 12 heures. Qu'ils soient dans l'instance zéro ou non, les migrants qui vont vers ce type d'emplois croient souvent avoir trouvé une porte de sortie, un moyen susceptible d'améliorer leur situation : soit parce qu'ils ne trouvent pas de travail ailleurs, soit parce qu'ils souhaitent sortir du travail agricole – qu'ils ont parfois exercé pendant plusieurs années.

C'est ainsi qu'Assim, lorsqu'il est arrivé à Almeria et a compris que la saison agricole étant fini, s'est décidé durant un été à travailler pour un « ami », dans la vente ambulante : « *Il fait des ferias, avec sa femme. S'il y a une feria, il veut vendre des parfums, il appelle des gens : tu veux travailler avec moi ? 15 jours avec 30-35 euros par jour, 40 euros, ça dépend des ferias, si tu fais Madrid, c'est 40 euros.* » Ils ont d'abord travaillé dans la feria d'Almeria, puis ils sont partis à Madrid, Albacete et Burgos. Ce sont des parfums de « *deuxième qualité* », à 6 euros l'un ou 10 euros les deux. Une fois à Burgos et après un total d'un mois de travail, Assim est redescendu à Almeria afin de connaître la réponse à sa demande de régularisation, qui s'est avérée négative.

L'espoir est d'autant plus grand lorsque le patron est un compatriote et promet d'augmenter son salaire dès que les affaires marcheront mieux. Les employés déchantent alors très vite. (À moins que cet emploi traduise une prise en charge du nouveau venu par le groupe familial, qui lui apprend un métier, ou que l'employée soit

²⁵³ La vente ambulante « salariée » est à distinguer de celle qui se fait de façon autonome.

²⁵⁴ La notion d'« étranger de l'intérieur », telle que développée par L. Missaoui (2003), souligne le statut permanent d'étranger au sein de la société et désigne tout individu, immigré ou non, qui se trouve à la fois au-dedans et en dehors des frontières internationales et/ou sociales.

une migrante voilée qui voit là un moyen de travailler tout en gardant son voile.) Les patrons étrangers profitent de cette main-d'œuvre au même titre que les patrons autochtones et il n'est pas rare qu'ils ne payent même pas ce qui avait été promis. D'autres migrants préfèrent s'orienter vers le travail autonome (chp. 17.3) ou mobiliser leur réseau afin de louer des permis de travail leur permettant d'accéder à une « meilleure » catégorie d'emplois.

17.2.1.2 « Location » et « prêt » de permis de travail

La location des cartes de résidence avec permis de travail s'effectue après de migrants dont le travail n'est pas déclaré : essentiellement des commerçants ambulants et des travailleuses du sexe. Par ce biais, ces derniers augmentent leurs revenus faibles et/ou fluctuants et, surtout, cotisent à la sécurité sociale – rappelons qu'une cotisation minimale de 6 mois est obligatoire pour faire renouveler son permis de séjour. Le prix d'une location oscille entre 200 et 300 euros. Dans certains cas, il faut aussi ajouter 100 euros par mois travaillé.

De leur côté, les « locataires » obtiennent un moyen d'accéder à un travail mieux rémunéré. Certains partent chercher du travail dans le secteur agricole d'une autre province ou d'une autre région, où la présence des « clandestins » est moins tolérée qu'à Almeria mais où les salaires sont plus élevés. Munis de papiers, ils partent l'esprit plus tranquille. Cette recherche se fait généralement en dehors de la saison agricole almeriense, des clandestinisés rejoignent ainsi des compatriotes régularisés dans la récolte d'oranges à Lérida, en Catalogne ou dans le secteur agricole de Murcia. D'autres restent dans la province, mais démarchent des secteurs réservés aux régularisés – fictifs ou réels – comme la construction pour les hommes et les *almacenes* et les hôtels pour les femmes.

Amy – jeune migrante sénégalaise accueillie par son beau-frère – est restée sans travail pendant les 6 premiers mois suivants son arrivée ; elle a finalement pu obtenir un contrat de trois mois dans un *almacen* en louant les papiers d'une travailleuse du sexe nigériane :

« Je pars partout chercher le travail. À chaque fois, on me dit que, si tu n'as pas de papiers, en Europe, tu ne peux pas travailler. Il y a un ami qui m'avait dit que [...] si tu connais un ami sénégalais ou bien un autre africain qui ne travaille pas sur les

papiers, il faut que tu empruntes un papier. Donc il y a une amie nigérienne²⁵⁵ qui m'a donné son papier pour travailler. J'ai travaillé pendant 3 mois. [...] Ce n'est pas une amie. Je la connais comme ça, c'est une maman qui habite là-bas qui la connaît, une maman camerounaise. C'est elle qui m'a fait connaître la fille. [...] Maintenant, je lui ai rendu ses papiers ; mais elle m'a dit : "Si l'année prochaine l'almacen ouvre, si tu veux travailler, je te remets les papiers". »

Les termes utilisés (« emprunter », « donner », « louer », « remettre ») soulignent l'ambiguïté de ce type de relation marchande. Totalement encadré dans le social, l'échange peut se faire gratuitement. Lorsque les personnes sont personnellement liées – c'est-à-dire lorsqu'il s'agit d'un membre de la famille ou d'un ami –, le papier se « prête ». Par ailleurs, cette transaction, marchande ou non, permet aux deux acteurs impliqués d'augmenter ou de maintenir leur marge de manœuvre respective. La location de papiers pratiquée entre migrants possède une double fonction : l'obtention d'un emploi, pour les locataires ; et le maintien du séjour via la cotisation à la sécurité sociale, pour les bailleurs. Le patron qui embauchera le migrant muni d'un faux papier pourra quant à lui prétendre, sincèrement ou hypocritement, n'avoir jamais été au courant de la situation administrative réelle de son employé.

17.2.1.3 L'exemple de Fatou

J'ai choisi de présenter ici le parcours de Fatou, parce qu'il est représentatif de l'aide dont le nouveau venu bénéficie lorsqu'il est pris en charge par son réseau familial et, plus généralement, des possibilités apportées par le réseau migrant en matière d'emploi.

Fatou – qui, nous l'avons vu, avait été accueillie par sa tante à Almeria après avoir été hébergée par un oncle à Séville (15.2.4) – a bénéficié du réseau de sa tante dans sa recherche d'emploi. Cette dernière, arrivée plusieurs années avant Fatou, avait d'abord travaillé dans l'agriculture puis dans un *almacen*. Jugeant le travail agricole « *trop dur* », elle refuse que sa nièce le fasse. Elle a donc sollicité Aly, un ami sénégalais installé dans la région depuis une dizaine d'années, qui a contacté une travailleuse du sexe nigériane disposée à louer ses papiers à Fatou. Fatou a ainsi parcouru les

²⁵⁵ Dans la plupart des cas, ceux que l'on désigne comme « Nigériens » sont en fait des « Nigérians ».

almacenes de la région, en vain. « *Pendant un an, je n'ai rien fait ! J'ai cherché, mais je n'avais pas de chance.* » Durant tout ce temps, elle a bénéficié du soutien de sa tante (qui l'a logée, nourrie, blanchie et lui a donné de l'argent de poche) et de son oncle au Sénégal (qui lui envoie également de l'argent quand elle en a besoin).

Aly a alors présenté Fatou à Adama, un compatriote qui possède plusieurs commerces. Il accepte d'embaucher Fatou dans son *locutorio*. Elle s'occupe de l'Internet, des cabines téléphoniques et des envois d'argent de 9 ou 10h du matin jusqu'à 23 heures, avec une pause d'environ 30 minutes, pour un salaire mensuel de 500 euros. En pratique, ce salaire est variable, car il arrive qu'Adama ne lui en donne qu'une partie, promettant de lui payer le reste la semaine suivante – promesse qu'il ne tient d'ailleurs jamais. Fatou a conscience d'être exploitée, mais elle justifie Adama en acceptant l'idée qu'il a « *des problèmes* » et que le *locutorio* « *ne marche pas bien* ». Surtout, elle préfère ce travail plutôt que de « *ne rien faire* ».

« J'ai pitié de lui, si j'ai fait ce travail c'est pour l'aider seulement, je sais qu'il peut pas trop me payer, non, je t'assure. [...] Et puis, si je ne fais pas ce travail, qu'est-ce que je vais faire ? Donc, avant de chercher un autre travail... Est-ce que je vais avoir ou pas, je m'inquiète chaque jour. Donc, je vais pas laisser ce travail et puis croiser les bras sans rien faire, je veux pas. »

De cette expérience, Fatou conclut que les Sénégalais peuvent « *manger ensemble et discuter* », mais qu'au fond, ils « *ne s'aiment pas entre eux* » et ne sont pas solidaires. Elle précise qu'« *un étranger, quand il vient ici, c'est pour gagner de l'argent ; alors si tu es étranger, il ne faut pas travailler avec un autre étranger, parce qu'il ne va pas bien te payer* ».

Sa tante, enceinte, devra bientôt arrêter de travailler. Fatou prévoit de lui emprunter ses papiers pour tenter à nouveau d'être embauchée dans un *almacen* :

« Ma sœur est enceinte, donc je vais être la responsable de la maison [...] je vais pas rester ici à attendre 500 euros par mois, donc il faut que j'aide ma sœur, car elle m'a aidé avant que je travaille. »

Elle prendra évidemment soin de ne pas démarcher le même *almacen* que sa tante, mais estime que dans tous les cas, les patrons ne sont pas dupes :

« C'est quelque chose de chance, parce que les Espagnols ne sont pas du tout fous ! S'ils voient quelqu'un, ils savent bien que ce sont pas ses papiers, mais c'est quelque chose d'engagement. Il sait bien que y'a des filles qui travaillent ici, mais c'est pas ses papiers. [...] Il faut qu'ils arrangent les gens ou bien donner les papiers pour que les gens puissent avoir un bon travail ».

Papiers et emploi sont fournis par le réseau migrant (la Nigériane et Adama), auquel Fatou a accès grâce aux migrants installés qu'elle connaît personnellement (sa tante et Aly). Grâce au réseau d'Aly, Fatou accède à plusieurs possibilités d'emploi, parmi ceux qu'elle est prête à accepter. En effet, elle n'envisage pas de s'insérer dans le travail du sexe, par exemple. De même, elle a recours à la location de papier parce que, suivant les conseils de sa tante, elle ne veut pas travailler dans l'agriculture – où elle aurait pourtant plus de chance d'être embauchée. Mais l'obtention de papiers, qu'elle soit le fruit d'une location ou d'une régularisation, ne garantit pas l'accès à un emploi. C'est pourquoi elle travaille finalement pour Adama, qu'elle critique en même temps qu'elle le justifie. Elle ne veut pas quitter le seul travail qu'elle a trouvé, mais, étant donné ses horaires, elle peut difficilement en trouver un autre si elle ne démissionne pas du premier. Pourtant, elle peut se permettre d'attendre parce qu'elle n'a pas de charges familiales et qu'elle est matériellement aidée par sa famille. Cette situation est cependant vouée à changer : la grossesse de la tante oblige Fatou à lui « rendre » à l'aide fournie jusque-là. On est bien dans une logique où le contre-don est différé dans le temps. Fatou prévoit donc de recourir à nouveau à la location de papier, sous-entendant cette fois qu'il s'agit non pas seulement d'un arrangement entre le propriétaire du papier et son locataire, mais entre son locataire et le patron qui embauche. Puisque le cadre légal ne permet pas aux étrangers d'avoir « *un bon travail* » – ici, un travail mieux rémunéré que l'agriculture ou l'embauche par des patrons étrangers –, mais que la demande de main-d'œuvre existe, autochtones et étrangers « *s'arrangent* ».

Malgré la précarité de sa situation, Fatou n'est pas dans l'*instance zéro*. D'une part, elle n'a pas à chercher elle-même les informations et les personnes susceptibles de l'aider, ni pour son hébergement, ni pour sa recherche d'emploi, ni pour sa recherche de papiers. Sa tante s'en charge pour elle : elle est installée dans la province depuis plusieurs années et dispose d'expérience et de contacts. Aly fera de même par la suite. D'autre part, Fatou est soutenue financièrement par sa tante, mais aussi par son oncle,

depuis le Sénégal. Elle est donc bien prise en charge par son réseau familial. Ceci, bien évidemment, ne garantit pas un succès immédiat et n'empêche pas les situations de précarité et d'exploitation. Néanmoins, et contrairement aux migrants qui sont dans l'*instance zéro*, elle n'a pas vraiment de souci à se faire : ses besoins essentiels sont pris en charge.

*

Les stratégies de recherche d'emploi impliquent donc que le migrant crée et/ou développe son réseau social. Les migrants sont en effet des pourvoyeurs d'emploi, mais aussi des intermédiaires facilitant l'embauche soit directement, *via* la mise en relation avec un patron, soit indirectement, *via* la location d'un permis de travail. Ce réseau social ne se limite pas aux seuls migrants, il inclut également les populations autochtones et, surtout, les réseaux associatifs et religieux, dont l'aide est particulièrement importante pour ceux qui doivent « se débrouiller seuls ».

17.2.2 Les relais associatifs et religieux dans l'accès à l'emploi²⁵⁶

Une partie des associations, des organisations religieuses et des syndicats possèdent également une fonction d'intermédiaire en contactant directement patrons et migrant et/ou en relayant les offres d'emploi.

17.2.2.1 L'ambiguïté de l'aide à la recherche d'emploi

En dehors de leurs fonctions de relais et d'accueil (chapitres 14.3 ; 14.4 et 15.1), les associations, ONG et organisations religieuses, mais aussi les syndicats (parmi lesquels le SOC, UGT et CCOO) proposent des services de conseil juridiques (particulièrement appréciés lors des processus extraordinaires de régularisation), de recherche d'emploi et

²⁵⁶ Il ne sera pas question ici des associations et organisations religieuses faites par et pour les migrants. Les associations de migrants, bien que particulièrement présentes dans certaines villes (comme à Roquetas de Mar), ne m'ont jamais été désignées comme utiles du point de vue de la recherche travail/papiers. Les migrants que j'ai rencontrés ne m'ont pas non plus invitée à chercher du côté de leur réseau religieux. On sait pourtant que des congrégations peuvent avoir un rôle important. C'est par exemple le cas de la confrérie mouride, dont le rôle dans le commerce, notamment dans la vente ambulante, est reconnu ; mais la vente ambulante semble peu développée dans le *Poniente*.

de formation (apprentissage de l'espagnol, métiers en lien avec le marché local).²⁵⁷ De fait, une partie de leurs fonctions repose sur l'existence de la segmentation du marché du travail. Ils servent en effet d'intermédiaires pour satisfaire ce marché et font en quelque sorte office d'agence d'intérim. De fait, les migrants les désignent parfois comme des « *agences de travail* ». C'est ainsi que Fadila nomme l'UGT, en précisant que les migrants peuvent y remplir un formulaire de recherche d'emploi, sous réserve de présenter leur carte de séjour et leur pièce d'identité. Les associations et les organisations qui trouvent du travail sans exiger ce type de preuves voient vite leur salle d'attente bondée. Les autres ne sont pleines qu'en période de régularisation ou de renouvellement des autorisations de séjour et de travail, pour leur aide juridique et administrative.

Je suis dans la salle d'attente de Almeria Acoge avec Marjane. Elle cherche du travail et veut demander au médiateur qu'elle connaît bien. Observant autour de moi, je lui fais remarquer qu'il y a toujours beaucoup plus de monde ici qu'à la Croix-Rouge. Elle me dit alors, d'un air évident : « Mais c'est normal, parce qu'ici, ils aident ceux qui n'ont pas de papiers pour trouver du travail, et à la Croix-Rouge, c'est que si t'as des papiers. » (Journal de terrain 2007)

Les migrants ont en effet vite fait de coller des étiquettes aux associations et organisations selon l'utilité qu'ils leur confèrent : la Croix-Rouge et *Almeria Acoge* pour le travail et l'aide juridique, les « *bonnes sœurs* » pour le service domestique, *Caritas* pour aller se doucher, etc.²⁵⁸

Si elles jouent les intermédiaires, les associations et organisations ne s'opposent en aucun cas aux lois du marché. Certaines revendiquent d'ailleurs clairement leur volonté de « placement » des travailleurs étrangers. C'est le cas des *Sœurs de l'Immaculée Conception*, dont la fonction dans le marché du travail domestique est historique.

²⁵⁷ Les formations proposées, en dehors des cours de langues, ne sont accessibles qu'aux nationaux et aux migrants régularisés. Elles sont de type : « manipulateur d'aliments », « opérateur d'almacen » « aide mécanicien » « Aide de cuisine »... Les services d'aide à la recherche d'emploi, même lorsqu'ils sont ouverts à l'ensemble de la population, sont en fait surtout utilisés par les migrants étrangers.

²⁵⁸ Ces distinctions ne sont valables que pour la province d'Almeria, car les actions des associations même les plus institutionnalisées diffèrent selon les antennes locales, en fonction de l'investissement des équipes locales.

Las Hermanas de la Inmaculada Concepción dans le marché du travail domestique

Les « Sœurs de l'Immaculée Conception » se sont spécialisées dans le service domestique bien avant que l'Espagne ne devienne un pays d'immigration. Il s'agit même de la « mission » de cette congrégation, selon les propres mots d'une de leurs responsables rencontrée à Almeria. Cette mission, consistant à mettre en rapport travailleuses et patronnes, a commencé au XIX^e siècle à Madrid, lorsque l'exode rural poussait quantité de jeunes filles des campagnes à se mettre au service des familles bourgeoises situées en milieu urbain. Aujourd'hui, ces campagnardes ont été remplacées par des migrantes. À Almeria, les sœurs disposent de deux fichiers rassemblant les coordonnées et données principales des demandeuses d'emploi et des patronnes espagnoles potentielles. Les premières, en majorité Marocaines, Boliviennes et Roumaines viennent demander du travail le matin, lorsque le centre est ouvert au public ; tandis que les secondes, appartenant à la classe moyenne supérieure (au moins un membre du couple serait avocat, médecin, architecte), s'y rendent l'après-midi, lorsqu'il est « fermé ». Afin de renforcer l'embauche des migrantes, et donc sa réputation, la congrégation organise régulièrement, depuis 15 ans, des cours de langue et de cuisine espagnoles, ainsi que de courtes formations en gériatrie.

Les sœurs savent que la plupart des « filles » ne sont pas en situation régulière et elles n'en font aucun cas : une discussion interne à la congrégation a établi que la situation administrative des demandeuses d'emploi ne devait pas être prise en compte, car même en situation irrégulière, elles étaient avant tout des « êtres humains ». Dans la réalité, cette décision conduit les sœurs à considérer que la situation administrative des femmes à qui elles trouvent du travail n'est pas de leur ressort. En théorie, me dit-on, la régularisation du séjour grâce au contrat de travail est possible si travailleuses et patronnes s'entendent bien ; et même en l'absence de contrat de travail, les sœurs communiquent aux patronnes des clauses minimales à respecter : 900 euros de salaire mensuel (800 euros plus la sécurité sociale en cas de contrat) et un jour et demi de congé par semaine. Cependant, la congrégation n'a rien mis en place pour savoir si ses clauses sont respectées ou pour connaître les conditions réelles de travail des « filles » (or, le salaire oscille plus souvent entre 500 et 700 euros en « interne », non déclarés). De la même façon, les sœurs ne s'immiscent pas dans les pratiques ouvertement discriminatoires des patronnes. Ainsi, la responsable rencontrée m'explique que les employeuses préfèrent les Boliviennes, puis les Roumaines et en dernier lieu les Marocaines, arguant que ces dernières sont « très fermées ».

Autrement dit, la condition de vulnérabilité des femmes et des migrants clandestinisés récemment arrivés en général, est mise en avant pour justifier leur prise en charge en matière d'accueil, mais cette même vulnérabilité est, au moins partiellement, évacuée

dès lors qu'il s'agit de fournir un emploi à ces mêmes personnes. L'exploitation des migrants dans certains secteurs d'activité est en fait considérée par nombre d'acteurs sociaux – et de migrants – comme un moindre mal comparé à l'absence totale d'emploi. (Non seulement parce que cette absence suppose une plus grande précarité, mais aussi, d'après l'idée consacrée par le sens commun, une plus grande disposition des migrants à la criminalité.)

Ceci participe au fait, nous allons le voir, que les migrants ne se sentent pas toujours aidés ou défendus par les organisations qui disent pourtant le faire.

17.2.2.2 Discours et représentations des uns et des autres

Les relations entre les migrants et les organisations autochtones qui leur viennent en aide ne sont pas toujours évidentes : les premiers reprochent aux seconds leur aide partielle et partielle, tandis que ces derniers critiquent leur manque de reconnaissance et les renvoient à leurs défauts.

Les migrants se plaignent à l'occasion de la partialité de l'aide accordée par ces organisations. Ils les soupçonnent d'être « *faux* », de présenter aux médias une image déformée et améliorée de l'aide apportée, ou encore de privilégier certaines personnes et certains groupes au détriment d'autres. Voici comment Marjane réalisa un jour les limites des *Sœurs de l'Immaculée Conception*, le jour où nous étions ensemble dans la salle d'attente d'*Almeria Acoge* :

Je discute avec une jeune Marocaine pendant que Marjane discute avec une Bolivienne. Après un temps, Marjane se retourne vers moi : « C'est pas normal, moi hier, je suis allée voir les monjas et elles m'ont dit qu'il y avait pas de travail, et là, cette femme, elle est Bolivienne, elle vient de me dire qu'elle y était allée hier aussi et qu'elle avait trouvé ! ». Je lui rappelle alors que la plupart des employeurs préfèrent des Latino-américaines pour le service domestique, et que les "monjas" suivent sans rien dire. À côté de nous, une vieille Marocaine s'en prend à un médiateur qui passait à côté de nous, en parlant de Marjane : « C'est pas normal, elle est venue ici plein de fois, pourquoi elle a toujours pas de travail ? » (Journal de terrain 2007)

Tandis que Marjane se scandalise, sa compatriote tente de « mettre la pression » sur le médiateur présent – une tactique parmi tant d'autres.

Certains migrants expliquent cette partialité en termes d'échanges économico-sexuels. Les rumeurs relatives à certains membres associatifs ou religieux vont bon train : untel aurait des tendances pédophiles et participerait à mettre les filles sur le trottoir, un autre aiderait plus volontiers les « belles filles de l'Est » en leur réservant les emplois de qualités, un autre encore fournirait de l'aide en échange de services sexuels ou profiterait de sa position pour violer les filles. Si l'on se réfère aux fonctions sociales de la rumeur, étudiées par P. Scharnitzky (2007), on peut penser que ces propos calomniants ont pour fonction d'expliquer la réussite des unes et l'échec des autres, en diffusant l'idée que pour trouver un emploi, il faut « coucher ».

Plus largement, les migrants critiquent le décalage entre leurs attentes et les réponses apportées par les associations : en terme d'aide juridique, ils n'ont rien à redire, mais en termes de recherche d'emploi et de logement, ils ont parfois l'impression que ces associations « *ne servent à rien* ». Ce manque leur apparaît d'autant moins légitime qu'ils savent bien qu'elles touchent des subventions pour les aider ; certains ont même le sentiment d'être « utilisés ». (L'instrumentalisation de la question migratoire est d'ailleurs critiquée au sein même du milieu associatif.)

De leur côté, certains travailleurs sociaux se sentent « inutiles » malgré leur bonne volonté, car leur champ d'action en matière d'emploi et de logement est limité par le marché lui-même et par les attitudes largement discriminantes des patrons et des propriétaires. Tandis que d'autres se sentent « utilisés » ou « abusés ». Étant donné que les travailleurs sociaux ont tendance à favoriser soit les gens qu'ils connaissent, soit les personnes qu'ils jugent comme étant les plus vulnérables ; les migrants peuvent choisir de jouer sur leur faiblesse (« surjouer », pourrait-on dire) et de parfaire leur image de « personne vulnérable » pour obtenir de l'aide. Les travailleurs sociaux ont de fait tendance à juger de la bonne ou mauvaise foi du migrant venu les voir avant de lui accorder ou de lui refuser l'aide qu'il demande.²⁵⁹

²⁵⁹ Durant mon bénévolat à la Croix-Rouge, dans le service d'aide sociale aux migrants, j'ai ainsi fait face à une situation exemplaire. Un migrant était venu demander de l'argent pour aller jusqu'à Malaga en bus, mais le médiateur lui a répondu que l'ONG n'avait pas de fonds pour cela. Tandis que le migrant essayait de se justifier, les questions du médiateur révélaient les incohérences de son discours (par exemple, il voulait rejoindre un ami à Malaga, mais ne pouvait lui demander de lui payer le billet ; le fait qu'il avait déjà eu un billet de bus payé par la Croix-Rouge de Madrid pour venir à Almeria ; le fait de dire être à la

D'une manière générale, aux yeux des membres de ces organisations, l'aide fournie appelle un retour en terme de « bonne conduite » entendue comme « morale » pour les uns ou « participative » pour les autres. L'aide est parfois conçue comme une faveur faite aux migrants, qui doivent donc se montrer reconnaissants.²⁶⁰ J'ai ainsi régulièrement entendu dire qu'une partie de migrants « *demandent les choses comme un dû* », « *sans rien faire eux-mêmes pour le mériter* », « *comme si on leur devait tout* ». Certains opinaient qu'il s'agissait d'un comportement intrinsèque à la « nature du migrant » ou y voyaient l'essence d'une culture particulière (c'est le cas lorsque les critiques visent une nationalité en particulier) et, dans les cas les plus extrêmes, développaient des préjugés relevant du néoracisme. Au contraire, d'autres y voyaient des comportements individuels (sans généraliser à l'ensemble des migrants ou à l'ensemble des ressortissants d'une nationalité) qu'ils considéraient comme le résultat du paternalisme du milieu associatif et religieux, qui aurait tendance à « infantiliser »

rue puis être logé depuis trois mois dans une maison d'accueil, où le séjour est normalement limité à 3 jours, etc.). La méfiance du *médiateur* ne venait pas seulement de ces incohérences ou mensonges, mais aussi du fait que l'aide demandée ne portait pas sur un service, comme c'est le cas habituellement, mais sur de l'argent. Le médiateur l'a donc renvoyé vers une cantine municipale et lui a conseillé de contacter les associations sénégalaises, que le migrant connaissait déjà. Ce faisant, il suggérait que la Croix-Rouge ne pouvait s'occuper de tout et qu'au-delà d'une certaine aide, les migrants devaient faire appel à leur groupe de référence, de façon informelle (relations) ou formelle (associations). En quelque sorte, il se déchargeait de sa responsabilité de pourvoyeur d'aide (au nom de la Croix Rouge) sur un autre pourvoyeur d'aide (l'association, le groupe d'appartenance).

²⁶⁰ Parfois, des mésententes ou légers conflits peuvent survenir entre les membres de ces organisations religieuses ou laïques et leurs usagers, comme le montre la scène suivante, survenue dans le local des *Sœurs de l'Immaculée Conception* : « *Tandis que j'essaie d'en savoir plus sur ce que la nonne entend lorsqu'elle qualifie les Marocaines de "très fermées, très siennes", elle me rappelle l'épisode auquel j'avais assisté le matin même en me rendant sur les lieux. Environ 5 ou 6 Marocaines d'âge moyen – habillées traditionnellement pour une partie d'entre elles (hidjab et djellaba aux couleurs discrètes) – étaient venues demander de l'aide alimentaire. Comme elles n'étaient pas inscrites sur la liste des ayants droit (pour bénéficier de cette aide, il faut s'inscrire sur une liste plusieurs semaines à l'avance), la sœur s'occupant ce jour-là de l'aide alimentaire leur expliquait qu'elle ne pouvait pas la leur donner. De leur côté, les femmes se plaignaient que l'une d'entre elles était passée il y a un mois et avait reçu comme consigne de passer cette semaine. La sœur leur explique l'obligation d'être inscrite, ajoute qu'il n'y a plus d'aide et que seuls les plus nécessiteux peuvent en bénéficier ; or celle-ci travaille un peu. La femme accepte l'explication, mais ne comprend pas pourquoi, dans ce cas, on lui a demandé de passer et ajoute que son amie, elle, est vieille et n'a pas de travail. Bref, la tension monte et tout le monde s'irrite. Les femmes forment un groupe soudé par rapport à la sœur qui ne sait visiblement pas comment se défaire d'elles. De mon côté, je comprends que l'aide alimentaire est conçue comme un droit pour ces femmes, tandis que les sœurs la conçoivent comme une faveur qui, par conséquent, ne peut faire l'objet que de remerciements et certainement pas de plaintes.* » (Journal de terrain 2007)

les migrants, lesquels raconteraient des histoires dans le but d'obtenir certains bénéfices.

Concernant ce type de préjugés, les discours portant sur les migrantes sont exemplaires. Beaucoup opposent les « travailleuses » aux « prostituées » – qui sont d'ailleurs refusées dans certains centres d'accueil. Les premières sont éventuellement critiquées sur la qualité de leur travail : « *elles n'utilisent qu'un seul seau d'eau et elles ne font même pas la poussière !* » Tandis que les secondes sont tour à tour considérées comme des victimes à sauver ou comme des femmes sans scrupules, qui préfèrent l'argent facile au travail « *honorable* » et « *digne* ». ²⁶¹

En résumé, deux visions du « normal » et de l'« anormal », du « juste » et de l'« injuste » s'opposent : les associations attendent des migrants une posture d'humilité, de remerciement et de reconnaissance pour le travail qu'elles effectuent ; et, de leur côté, les migrants attendent des associations qu'elles fournissent la même aide pour tous, sans distinction d'origine. Les décalages entre besoins, réponses et faisabilité renforcent les dissensions. Dès lors, on comprend mieux l'importance des *médiateurs* eux-mêmes migrants ou « issus de l'immigration », mais aussi les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur fonction.

17.2.2.3 Médiateurs migrants et personnalisation du lien

La plupart des associations, des ONG et des syndicats qui possèdent un service spécifique d'aide aux migrants emploient comme travailleurs sociaux des migrants étrangers, nationalisés ou des Espagnols dont les parents étaient ou avaient été étrangers. Ils sont désignés comme des *médiateurs*. Leurs compétences linguistiques, généralement associées à une formation en « médiation interculturelle », sont un atout évident, car elles permettent à l'association de mieux servir et capter ses usagers.

Ces médiateurs, plus que n'importe quels autres, servent d'intermédiaires, de « ponts » entre les migrants et les associations. Cette position particulière n'est pas toujours aisée

²⁶¹ Seule l'*Asociacion Pro Drechos Humanos de Andalucia (APDHA)*, à Almeria, possède un programme d'action spécifique considérant ces femmes comme des « travailleuses du sexe ». Elle s'occupe, entre autres, de les aider en matière d'accès à la santé.

à gérer : les migrants issus du même pays que le médiateur attendront de lui une compréhension spécifique et un service personnalisé. De son côté, le médiateur peut se sentir « obligé » d'accéder aux demandes, ou au contraire rester indifférent. Sur le continuum de comportements observés, deux figures se distinguent : les médiateurs qui laissent leur travail empiéter largement sur leur vie personnelle et ceux qui exercent leur travail de façon plus distanciée. Cette tension entre réserve et engagement est semblable à celle que peuvent éprouver les médiateurs autochtones, mais elle est plus prononcée et plus problématique dans le cas des médiateurs eux-mêmes migrants ou « issus de l'immigration ».

Amin fait partie de ces médiateurs extrêmement impliqués. Originaire de Tanger, il est arrivé dans la province de Cadix à la fin des années 80 avec un visa étudiant, il a d'abord travaillé comme traducteur. Ce qui était pour lui un job étudiant l'a mené à être responsable syndical du service de l'UGT dirigé aux étrangers. Il travaille jour et nuit, répondant aux appels téléphoniques et se déplaçant à n'importe quelle heure, dans toute la province, notamment en cas d'arrestation ou de débarquement. Il n'arrive pas à dire « non », car ce travail « *n'est pas un travail comme les autres* » : il doit faire face à des situations « trop humaines » en quelque sorte, surtout lorsque l'urgence s'en mêle.

S'il fait ses preuves, ledit *médiateur* devient une personne de référence. De fait, s'il vient à travailler dans une autre organisation, les usagers le suivront, marquant la tendance à la personnalisation du lien. Le *médiateur*, en raison de sa position de « pont », son origine, et son travail, possède bien souvent un réseau social ample et diversifié et l'aide qu'il procure brouille parfois les frontières entre le professionnel et le personnel. Par exemple, il peut mobiliser son propre réseau pour venir en aide à des « frères » (comme on l'a vu avec l'exemple de Martin). C'est pourquoi jouer sur une « proximité identitaire » ou personnaliser les liens avec ces travailleurs sociaux sont des stratégies mises en place par les migrants pour tenter d'obtenir la meilleure aide possible ou obtenir une aide « préférentielle ».

J'ai d'ailleurs pu constater comment les liens personnels pouvaient influencer l'accès aux ressources, en servant moi-même d'intermédiaire entre une migrante qui cherchait du travail et un *médiateur*. Ce dernier a demandé à un collègue du service emploi

« *comme un thème personnel* » de trouver du travail à celle que je lui avais présentée comme « *une bonne amie* ». Le collègue a proposé de le prévenir dès qu'une offre se présenterait, avant de la rendre « *publique* ». Il tiendra sa parole, quelques jours plus tard, mais l'offre ne correspondait pas aux attentes de la migrante, qui la refusa. Cette dernière était déjà inscrite dans les listes de demandeurs d'emploi de l'association, elle y avait même fait une formation afin de travailler dans les *almacenes*. Ma participation dans cette recherche d'emploi, infime en réalité, a simplement permis de la mettre en tête de liste. Si je considérais ne pas avoir réussi à l'aider, parce qu'elle n'avait toujours pas d'emploi ; le *médiateur*, lui, considérerait l'avoir fait, parce que grâce à lui, elle avait eu un accès privilégié à une offre d'emploi.

Enfin d'autres recherches montrent comment l'accès au milieu associatif est conditionné par le réseau migrant et utilisé pour bénéficier, non pas à un individu, mais au réseau lui-même, qui s'en retrouve donc renforcé – comme le montre Martín Díaz (2007) à propos de migrantes équatoriennes.

*

Le milieu associatif (entendu au sens large) propose des services d'accueil, d'assistance juridique et d'aide à la recherche d'emploi et de logement, mais seuls ces deux derniers font l'objet de controverses de la part des migrants. En jouant les intermédiaires entre patrons et migrants, les associations permettent à ces derniers de trouver un emploi, mais en oublient de défendre leurs droits de travailleurs. Les emplois proposés sont essentiellement précaires et n'empêchent nullement les pratiques discriminatoires des patrons. C'est d'ailleurs autour de ces questions (le travail et le logement) que les migrants enjoignent les *médiateurs* d'agir, en passant de la supplication au reproche violent.

17.2.3 Circuler, « *ne rien faire* », diversifier son réseau relationnel

Mais que faire lorsque l'on ne dispose pas de capital social, lorsque son réseau personnel est inefficace ou que le milieu associatif est inopérant ? Les migrants ont alors plusieurs possibilités : se déplacer en dehors de la province, demander une aide financière aux membres du réseau familial installés en Europe, développer son réseau relationnel en dehors de son cercle habituel – c'est-à-dire en dehors des réseaux

migrants, du milieu associatif ou du milieu agricole – ou encore, nous le verrons dans un prochain chapitre, s'insérer dans une activité commerciale.

- La stratégie du déplacement :

Le travail agricole étant saisonnier, certains migrants choisissent de se déplacer à l'intérieur de l'Andalousie ou dans d'autres zones agricoles du pays au rythme des différentes récoltes. Ce phénomène, appelé *rueda temporera* (roue saisonnière), était auparavant effectué par les journaliers autochtones (Martín Díaz 2003 ; Hellio 2008). Les migrants qui ont déjà une certaine expérience et qui sont régularisés peuvent disposer de suffisamment de contacts pour trouver du travail année après année. En revanche, les nouveaux venus clandestinisés trouvent plus difficilement du travail. Ils ne se déplacent souvent qu'après avoir loué des papiers, pour des raisons évidentes de sécurité (chapitre 16.1) ; mais ce n'est pas toujours le cas. En revanche, ils partent toujours accompagné de quelqu'un qui connaît la région ou qui y dispose de contacts – ce qui ne garantit par pour autant le résultat.

Jawad qui, à son arrivée, ne trouvait pas de travail à Almeria, a décidé de tenter sa chance à Cordoue. Bien sûr, il était accueilli par ses frères, mais ces derniers étaient alors au chômage. Jawad est donc parti avec un ami qui connaissait bien Cordoue, avec l'espoir de travailler dans la récolte des olives qui paye mieux : là-bas, assure-t-il, les 6 heures sont rémunérées 39 euros. Ils ont d'abord dormi trois nuits dans un bar abandonné, avec l'autorisation du propriétaire, puis ils ont squatté un *cortijo* vide. Une nuit, la Guardia Civil est arrivée, leur disant : « *demain matin, vous prenez vos affaires et vous partez d'ici, sinon, retour au Maroc.* » Après 4 mois de recherche infructueuse, Jawad est reparti à Almeria. Il y avait toujours un toit, car même au chômage, ses frères pouvaient s'occuper de lui.

- « Ne rien faire »

À plusieurs reprises, j'ai entendu dire des migrants qu'ils étaient restés longtemps sans « *rien faire* ». C'est-à-dire que malgré leur recherche active d'emploi, ils étaient restés un temps sans travailler. Pour autant, ils pouvaient « se permettre » de ne « rien faire ». Il en va ainsi de Fatou, qui, on l'a vu précédemment, est totalement prise en charge par

sa tante, véritable « tutrice-protectrice », et qui, sur ses conseils, élimine le secteur agricole de ses recherches d'emploi. De même, Chirine, accueillie par son cousin à Almeria après que sa sœur l'ait prise en charge en France, refusa l'offre d'un patron pakistanais : un emploi de serveuse payé 500 euros pour plus de huit heures de travail journaliers, 6 jours sur sept. Elle m'expliqua que 500 euros, ce n'était pas suffisant, d'autant qu'elle pouvait en obtenir 400 en demandant simplement à sa sœur. Autrement dit, c'est parce qu'ils bénéficient de l'aide de leur réseau familial, ici ou ailleurs, que les migrants peuvent éviter ce qu'ils considèrent comme un « sale boulot ». Le fait d'être soutenu financièrement dans les moments les plus difficiles, même à distance, influence les choix faits sur place.

- Diversifier son réseau relationnel

Certains migrants parmi ceux qui aspirent à autre chose que la place qui leur est réservée dans la société espagnole – et qui ont, pour la plupart, un niveau d'étude supérieur aux autres – tentent de diversifier leur réseau relationnel, parce qu'ils sont alors dans des situations qui les changent de leur activité quotidienne, même brièvement, mais surtout, dans le but d'accéder à de nouvelles opportunités. Diversifier son réseau, c'est s'ouvrir de nouvelles « portes ». Sachant que les relations représentent un moyen d'accès au travail, rechercher un travail « autre » suppose, selon leur logique, d'établir des relations dans des sphères qui se distinguent de celles de la plupart des migrants. C'est d'ailleurs pour cela que certains d'entre eux acceptaient de réaliser un entretien avec moi : étant une étudiante, Française de surcroît, je représentais à leurs yeux un autre monde que celui des *cortijos*, des serres et des *almacenes*. Certains, je m'en suis rendu compte, semblaient même être devenus « spécialistes » en la matière : ils avaient rencontré d'autres chercheurs et étudiants en sciences sociales, une cinéaste française, un photographe toulousain, des journalistes allemands, etc. C'est le cas de Madou, médecin au Mali et ouvrier agricole sans-papiers ou d'Assim, diplômé marocain en mathématique appliquée et ouvrier agricole sans-papiers. De la même manière, d'autres se sont investis dans les mouvements de grève qui ont suivi les exactions xénophobes de 2001 et sont devenus des « personnes-ressources » pour certains intellectuels locaux et/ou ont été embauchés dans des syndicats et des associations locales. D'autres encore choisissent de faire du bénévolat à la Croix-Rouge ou dans d'autres associations, dans le but, si ce n'est de se faire embaucher par la suite,

du moins de se créer un réseau relationnel à l'intérieur de la société espagnole et en dehors du monde agricole. Sans compter que le fait d'être bénévole permet d'accéder gratuitement aux formations professionnelles proposées. En définitive, ce qui s'apparente à une « *perte de temps* » pour certains représente pour d'autres un « investissement » susceptible de leur offrir de nouvelles opportunités.

Fazz, migrant parmi tant d'autres qui cumule ces différentes stratégies, tient à ce titre un discours exemplaire :

Fazz : survivre dans l'instance zéro

Ne pouvant plus compter sur l'aide de sa demi-sœur, Fazz et ses cousins, arrivés lors de la saison creuse à Almeria, sont partis dans la région de Jaén dans le but de participer à la cueillette d'olives. Ses cousins y avaient des contacts et « *au moins c'est un travail debout* », donc moins épuisant et « *monotone* » que le travail sous serres de la province d'Almeria. Mais cette recherche n'a pas abouti, « *faute de papiers* ». Après quelques nuits dans deux auberges, Fazz loge plusieurs semaines dans le centre d'une association et participe à quelques-unes de ces activités (il a pu travailler comme « Roi Mage » pendant les fêtes de Noël et jouer du *djembe* dans un concert). Mais faute de débouchés à Jaén, les cousins se séparent. Deux partent à Huelva (Andalousie), où ils avaient des contacts : « *mais il paraît que la vie est très dure là-bas, parce que rien que pour occuper un lit, pas une chambre, un lit, c'est 100 euros.* » L'un d'entre eux part donc travailler dans l'agriculture à Lérida (Catalogne) ; l'autre reste à Huelva, où il est embauché comme maçon et se décide pour Barcelone après que son patron ait été contrôlé par l'inspection du travail et condamné à une amende. Fazz, quant à lui, retourne à Almeria. Il n'a pas de connaissances en maçonnerie et refuse de travailler dans l'agriculture. Il se définit avant tout comme un « artiste coiffeur » (il était coiffeur au Sénégal). « *Je suis venu en Espagne par les pirogues, pour entrer en Europe, tu vois ? Mais je ne me suis pas mis l'idée de travailler dans les champs quoi, je suis venu en Europe quoi, j'ai beaucoup de choses à faire qui ne soient pas dans les champs. Je suis musicien, je peux faire de la mécanique, je sais dessiner, je sais chanter, je joue beaucoup d'instruments* ».

Que fait-il alors pour survivre dans cette « instance zéro » ? D'abord, il demande une aide financière à une autre sœur, qui vit aux États-Unis. Fazz possède avec elle une relation plus forte qu'avec sa demi-sœur. Dans le même temps, il gagne quelques euros en coiffant ses compatriotes qui vivent dans les *cortijos* aux alentours. Puis il s'accorde avec un compatriote qui gère un *locutorio* pour y installer un coin coiffure. L'idée était de partager les bénéfices de l'activité, mais le gérant, voyant la faible activité de Fazz, ne lui réclame finalement rien. Fazz dit se sentir comme « en prison » au milieu des serres : « *Je suis dans les cortijos, je suis dans un endroit où les gens ne travaillent que dans les champs, je ne peux pas continuer là, parce que je suis pas venu pour les champs, donc si je dois trouver des papiers, c'est pas dans les champs.* » Pour sortir de cette prison, il tente de se constituer un réseau en dehors du monde agricole et en dehors de son réseau migrant. Il a déjà rencontré une cinéaste française et une sociologue (moi), à la recherche d'une « opportunité » : « *Le succès, on sait jamais d'où ça vient. [...] Les papiers, ça peut venir de n'importe où. [...] C'est comme je te dis, quand on se rencontre c'est pour qu'à l'avenir aussi, on puisse s'entendre quoi, ou bien qu'on voit des opportunités, moi je fais des contacts, et celui qui voit une opportunité, il travaille avec moi aussi, ce serait une bonne chose.* » Fazz signale ainsi qu'on ne peut pas savoir à l'avance, qui va être utile ou non – leçon qu'il a sans doute apprise à travers l'activation, par sa demi-sœur, de la chaîne relationnelle. Chaque personne rencontrée représente pour lui une éventuelle opportunité susceptible de l'amener vers autre chose. Bien sûr, rien n'assure de ce résultat, mais la seule possibilité suffit à justifier le fait de « perdre son temps » avec ces personnes.

Ce faisant, ces migrants m'indiquaient clairement que leur stratégie, pour sortir de la situation administrativement et économiquement précaire dans laquelle ils se trouvaient, passait par la recherche d'une personne située en dehors de ce monde agricole dans laquelle ils ne se sentaient pas à leur place : je faisais alors moi-même figure de « passeuse » (chapitre 4.4.4). Plus généralement, les différentes stratégies de recherche d'emploi signalent toutes l'importance du réseau social pour accéder aux emplois réservés aux migrants, ou, au contraire, pour s'en éloigner.

17.3 S'insérer dans le commerce : de la débrouille à la réussite.

Puisque l'agriculture est le principal secteur où s'insèrent les migrants, qu'ils soient clandestinisés ou régularisés ; une idée largement répandue dans la population autochtone veut que les migrants qui ne réussissent pas à s'insérer dans ce secteur tombent nécessairement dans la délinquance, surtout s'ils n'ont pas de famille pour les héberger. Pourtant, en dehors des emplois précaires et peu rentables que leur propose la société espagnole, les migrants, les clandestinisés comme les régularisés, peuvent également s'insérer dans des activités commerciales, dont une partie seulement relève de la criminalité. Pour certains, nous venons de le voir avec Fazz, il s'agit plutôt d'une stratégie de survie, tandis que pour d'autres, il s'agit d'un véritable projet professionnel. Quelles sont ces activités et de quelle manière les migrants y participent-ils ?

17.3.1 Devenir « commerçant »

La province d'Almeria n'attire pas que des migrants clandestinisés. Elle possède également des atouts non négligeables pour les migrants africains régularisés qui souhaitent développer une activité commerciale autonome (ambulante ou non). D'autres migrants restent simplement une fois leur régularisation obtenue : parce qu'ils ont trouvé un travail qui les satisfait, parce que le coût de la vie en Andalousie, plus faible que dans de nombreuses autres régions, leur permet d'acheter des biens ; ou encore parce que sa situation géographique (dans le cas des Marocains et des Algériens) leur permet d'effectuer des migrations pendulaires, ou simplement des allers-retours fréquents, entre l'Espagne et leur pays natal.

Les commerçants évoquent notamment la faiblesse de la concurrence et l'existence de niches économiques spécifiques, liées notamment à la fonction du port d'Almeria comme lieu de transit commercial et touristique entre l'Afrique et l'Europe. La présence des lignes ferroviaires en direction de Melilla, du Maroc et de l'Algérie fait en effet du port un lieu de passage privilégié pour des milliers de voyageurs qui vont passer l'été dans leur pays d'origine. Ces passages ont permis le développement de bazars dans les

quartiers proches du port (certes moins nombreux que dans des villes comme Alicante ou Marseille) et de transports informels de longue distance.²⁶²

Khaled, Algérien d'âge moyen, tient un locutorio près du port. Il a vécu plusieurs années en France et en Allemagne avant de descendre à Almeria. D'après lui, ouvrir un commerce est en Espagne qu'en France, mais là-bas il n'y aurait « *plus de travail* », plus d'« *opportunités* » : « *Francia está a tope de extranjeros* » — affirme-t-il (« *la France est pétée d'étrangers* »).

Toufik, Algérien d'âge moyen, vit en Espagne depuis plus de dix ans. Après avoir travaillé dans l'agriculture dans la région de Barcelone, il est descendu à Almeria, où « *la vie est moins chère* ». Grâce à son activité de « taxi », il a pu s'acheter une maison, où il vit avec sa femme marocaine. D'abord en voiture, puis en fourgonnette, il fait uniquement les longs trajets : d'Almeria à Barcelone, Madrid, etc., et vice-versa. Pour que le voyage soit rentable, il lui faut un minimum de 4 clients, 9 étant l'idéal. Sa clientèle est composée de Maghrébins qui travaillent en Espagne et vont au Maroc pour les vacances sans prendre leur voiture : sur le ferry, la différence de prix entre les billets avec ou sans véhicule est très importante et ils préfèrent alors disposer d'une voiture dans chaque pays. Il travaille donc essentiellement pendant les vacances d'été et les fêtes musulmanes.

De même, la forte présence étrangère dans la province représente une clientèle importante et un certain nombre de migrants, après plusieurs années de travail précaire et souvent sans-papiers, ouvre un commerce en direction de cette clientèle. *Locutorios*, restaurants, bars, boucheries *hallal*, épiceries, permettent alors l'embauche de migrants clandestinisés ou régularisés (et pas nécessairement compatriotes), qui, comme je l'ai déjà signalé, sont souvent déçus par les conditions de travail offertes. D'autres activités sont tournées vers une clientèle espagnole, comme la vente ambulante de produits artisanaux ou « made in China » dans les marchés – j'ai déjà évoqué le commerce des *mourides* ou la possibilité d'organiser des tontines à l'intérieur d'un groupe de

²⁶² De façon, similaire, j'avais observé près du port d'Alicante, l'existence de taxis informels pour le transport de biens de consommation à destination de la contrebande en Algérie (Carnet 2007) comme l'avait fait J-D. Souvannavong (2000) pour cette même ville, ou A. Tarrius (1987, 1992) à Marseille.

compatriotes. Selon les cas, les commerçants sont partiellement ou complètement en règle, mais dans tous les cas, il s'agit de leur activité principale.

En Espagne, les études sur les commerçants étrangers sont relativement récentes et très peu portent sur la province d'Almeria (Asensio Hita 2004 ; Arjona Garrido 2004 ; Arjona et Checa 2005a). Ces dernières font référence au « *commerce ethnique* » ou à l'« *entrepreneuriat ethnique* » bien que, si l'on s'en tient à la définition proposée par Ma Mung (1992),²⁶³ tous ne remplissent pas les conditions pour une telle appellation – notamment lorsque le recrutement du personnel ou le financement se fait en dehors du « groupe ethnique ». (D'après Arjona et Checa, 72,8 % des employés sont « *coethnique* » – sans qu'ils définissent ce qu'ils entendent par là – les aides économiques proviennent à 16,5 % des banques et à 19,4 % de la famille.) Ces études coïncident sur le fait que, dans leur majorité, les entrepreneurs sont originaires d'Afrique – Marocains et Sénégalais en tête – et possèdent des études secondaires et universitaires (un niveau supérieur à celui de la moyenne des étrangers en Andalousie, précise Asensio Hita). C'est après 4 à 7 ans de résidence en Espagne que l'ouverture d'un commerce se fait a lieu. Arjona et Checa (2005a) souligne « *le contexte de réception hostile pour l'entrepreneuriat étranger* »* et signalent que la majorité des commerces sont situés dans les communes de Roquetas de Mar, d'El Ejido et de Vícar. (Ils signalent également qu'ils sont surtout tenus par des hommes, ce qui reflète la composition sexuée de la population étrangère dans la province – les femmes à la tête de commerces étant majoritairement Latino-Américaines – et que 36 % sont des *locutorios*.) De son côté, M.A. Asensio Hita (2004), c'est « *face à l'absence d'alternatives professionnelles en dehors du travail ouvrier agricole* » que les migrants « *verraient dans l'option du travail autonome une voie pour accéder à un statut socio-économique similaire à celui de départ* », c'est-à-dire celui qu'ils avaient avant la migration. Néanmoins, l'absence d'alternatives n'est pas toujours le facteur explicatif, car certains migrants m'ont expliqué avoir toujours eu comme projet de monter leur propre commerce.

²⁶³ « Il s'agit de l'activité pratiquée par des personnes qui utilisent et s'appuient sur des réseaux de solidarité ethnique sur le plan du financement, mais aussi sur le plan de l'approvisionnement, sur celui du recrutement de personnel et parfois même sur celui de l'achalandage lorsque ce commerce vise en premier lieu comme clientèle la communauté dont est issu le commerçant. » (Ma Mung 1992).

Ma thèse se centrant essentiellement sur les migrants précaires récemment arrivés, je me suis peu penchée sur les commerces officiels ayant pignon sur rue – qui, nous venons de le voir, sont créés après plusieurs années de présence sur le territoire – et bien plus sur les activités de « débrouille ».

17.3.2 « Se débrouiller » : une pluralité d'initiatives économiques

Les migrants africains en situation de précarité, clandestinisés pour la plupart, développent également des initiatives commerciales ; mais celles-ci constituent le plus souvent une économie de survie. Elle est généralement exercée en attendant de trouver mieux, mais elle peut également se transformer, au fil du temps, en activité principale que certains continuent même de développer après la régularisation de leur situation administrative.

- Coiffeurs

La coiffure est une activité qui montre à quel point se mêlent différentes les différentes formes d'emploi et de situation administrative. Elle peut s'exercer comme une activité complémentaire, lors d'une période creuse ou pour compléter ses revenus, sur un mode fixe ou ambulant.

Amy (Sénégalaise non régularisée), qui travaillait dans un *almacen* durant l'hiver, s'est retrouvée sans travail à la fin de la saison : « *J'ai cherché aux hôtels, mais je n'ai pas encore trouvé. Et tu sais que rester ici en Europe sans travailler, c'est dur.* » Elle a donc décidé de s'unir à trois amies pour gagner un peu d'argent. Le soir, de 19 h à minuit, elles partent sur la plage d'Almeria capitale pour proposer aux baigneurs de leur faire des tresses. Elles se placent sur la promenade maritime, juste à côté d'un migrant qui tient un stand avec des casquettes et des lunettes de soleil. Tour à tour, l'une d'entre elles parcourt la plage à la recherche des clients. Parfois, elles vont aussi faire des tresses le matin, au marché de la capitale. Malgré les efforts, l'activité rapporte peu : non seulement Amy dépense dans les trajets de bus entre Roquetas, où elle vit, et Almeria ; mais aussi, tout gain est partagé à parts égales entre les amies.

De son côté, Clarisse (Guinéenne régularisée), qui est employée dans un *locutorio*, s'est mise d'accord avec sa patronne sénégalaise pour transformer une partie du local en salon de coiffure : elle conserve tout l'argent des tresses et paye en échange une partie des frais d'eau et d'électricité. Du coup, le *locutorio* est devenu un lieu de réunion où les filles qu'elle connaît dans le quartier, toutes nationalités confondues, passent pour converser.

Mais la coiffure peut aussi traduire une volonté ferme d'échapper au destin habituellement réservé aux migrants en Europe, d'être autonome et de ne pas faire les travaux habituels, considérés comme trop durs ou dégradants, ou tout simplement parce qu'ils ne correspondent pas à ce que le migrant recherche. C'est le cas de Fazz et d'Aïssata, qui exercent cette activité depuis plusieurs années et l'ont commencé avant de venir en Espagne. Tous les deux exercent sans être déclarés, mais ils se distinguent par leur situation administrative, leur lieu de travail et leurs moyens financiers et techniques. Contrairement à Fazz, dont nous venons de voir la situation, Aïssata possède un statut régulier, dispose de son propre local et possède essentiellement une clientèle africaine féminine, bien plus rentable que la masculine.

Aïssata : Une coiffeuse qui se rêve en femmes d'affaires

Aïssata est Guinéenne. C'est au cours de sa migration qu'elle a découvert la coiffure et a décidé de devenir une « femme d'affaires ». Son père travaillait dans une entreprise guinéenne et voyageait souvent au Canada. Il souhaitait l'envoyer en Europe pour qu'elle y poursuive ses études, mais est décédé avant d'avoir pu le faire. Aïssata a donc décidé de partir pour réaliser le vœu de son père et s'inscrire en économie. *« J'avais les moyens, j'avais l'argent. J'ai pris le visa pour venir faire les vacances en Espagne et je suis arrivée. Je suis rentrée en Belgique, et de la Belgique en Espagne. »* Entre la Belgique et l'Espagne, il y a eu Paris. Elle a vécu un premier temps chez un cousin avant de vivre dans une famille guinéenne et de découvrir sa vocation. *« Je les ai rencontrés, comme ils sont Guinéens comme moi, c'est devenu une famille [...] Je devrais demander l'asile, mais j'ai pas voulu, parce que je suis pas venue en tant que personne qui a un problème ou quoi. Je suis venue pour terminer mes études. [...] Mais ça n'a pas abouti... Parce que je suis restée, j'ai*

commencé dans la tresse, je gagne un peu d'argent, j'ai vu que ça rentrait un peu. L'idée d'aller à l'école, j'ai déjà oublié. [...] En même temps, l'idée d'être une femme d'affaires... [...] Chercher de l'argent, faire le commerce, import-export, des choses comme ça. [...] Comme là, j'ai un petit salon de coiffure, donc là je veux faire une bonne formation pour ça et j'aboutis. Et là, je cherche à prendre des gens qui travaillent pour moi, au lieu de travailler pour moi-même. [...] Et là maintenant j'importe et j'exporte des produits de coiffure qui se vendront dans les salons ». Pour le moment, elle a ouvert un « salon de coiffure » dans un garage qu'elle loue à un compatriote, dans le quartier de 200 *viviendas* à Roquetas. En plus de sa clientèle féminine, certains hommes viennent se faire coiffer, mais ils ne rapportent pas beaucoup d'argent : ils se font raser la tête, mais ne se font pas faire des tresses (ce qui rapporte le plus)²⁶⁴, car ce style est assimilé aux « vendeurs de drogues » et à ceux qui ne « travaillent pas » – explique Aïssata.

On le voit, les migrants doivent s'associer avec d'autres pour pouvoir bénéficier d'un lieu où exercer la coiffure ou tout simplement pour pouvoir exercer cette activité (sur la plage, il faut faire vite). Les locaux ont alors une double fonction, mêlant une activité déclarée et une autre qui ne l'est pas (*locutorio*-coiffure), ou bien ils sont détournés de leur fonction originale (garage/salon de coiffure).

- Restaurateurs, garagistes et photographes informels

De la même façon, j'ai eu l'occasion de déjeuner une fois dans un « restaurant nigérian », qui en fait, s'avérait être le salon d'un appartement où vivait une Nigériane. Elle y recevait des compatriotes pour leur vendre boissons et repas, qu'elle préparait dans sa cuisine. Situé au rez-de-chaussée d'un immeuble du quartier de « 200 *viviendas* », ce restaurant était un véritable lieu de réunion et de loisir, où des Nigériens se retrouvaient pour manger, discuter, et regarder des vidéos clips. La porte d'entrée

²⁶⁴ Il existe une variété impressionnante de perruques, de coupes, de coiffures, de longueurs, textures et couleurs de « rajouts » (mèches de cheveux « naturels » ou synthétiques, utilisées dans les tresses pour donner du volume, allonger la taille des cheveux et mieux faire tenir le tout). Plus le temps de travail est long et la qualité du cheveu importante (naturel *versus* synthétique), plus le prix est cher. Dans ces conditions, la clientèle féminine est bien plus lucrative que la clientèle masculine : même lorsqu'ils demandent des nattes, les hommes font rarement des « rajouts ».

restait fermée, afin, m'avait-on dit, de ne pas avoir de problème avec la police. En dehors des habitués, impossible de savoir qu'il y avait là autre chose qu'un salon et une réunion d'amis. J'ai également eu l'occasion de me rendre dans deux « garages informels ». L'un était une décharge tenue par plusieurs migrants sénégalais qui faisaient de temps à autre office de mécaniciens pour leurs compatriotes – le résultat n'était d'ailleurs pas toujours du goût de tous.... L'autre était un garage privatif transformé en garage de quartier, tenu par un Marocain qui ne déclarait pas son activité. On retrouve dans ces deux exemples les utilisations doubles ou détournées des lieux. Enfin, j'ai rencontré un Sénégalais qui faisait office de « photographe de quartier » : il avait investi dans un appareil photo numérique et arrondissait ses fins de mois en photographiant les gens de son quartier, le week-end.

- « Top manta »

La vente de CD pirates à la sauvette est effectuée par les *Top manta* ou *manteros*, qui tirent leur nom de la couverture sur laquelle ils disposent les « tops » des ventes : « hits » internationaux du moment ou classiques du flamenco et de la variété espagnole. Ils sont relativement peu présents dans la capitale provinciale, en comparaison de ce que j'ai pu voir lors de mon séjour à Séville ou de mon terrain à Cadix (Carnet, 2004). D'après ce que j'ai pu relever comme informations, à Almeria comme à Cadix, les vendeurs sont subsahariens pour la plupart (à Séville, cette vente est aussi effectuée par des Latino-américains et, partout en Espagne, par des migrants asiatiques) et désignent leurs fournisseurs comme étant des « Chinois ». À Almeria, je n'ai rencontré que deux Sénégalais exerçant cette activité, tous deux de manière occasionnelle, en attendant de trouver un emploi dans des secteurs plus habituels tels que l'agriculture et la pêche qui les mèneraient, dans le meilleur des cas, à obtenir leur régularisation. C'est alors qu'il était sans travail sans logement que Bamba a été introduit dans ce commerce. (L'association qui le logeait l'avait renvoyé pour avoir enfreint le règlement qui interdisait la boisson alcoolisée dans la maison d'accueil – ce qu'il démentait formellement.) Comme il dormait sur la plage, il avait pu observer, soir après soir, les *top manta* qui vendaient leurs disques sur la « promenade maritime ». Peu à peu, il avait lié connaissance avec eux et avait fini par leur demander « comment faire ». Lors de notre rencontre, il m'explique seulement qu'une « camionnette qui vient d'Almeria, de Cordoba, de Séville ou autre » leur amène la marchandise qu'ils achètent ; et que les

Chinois ne sont pas les seuls fournisseurs : « *il y a aussi des Marocains, des Africains et des Roumains* ».

- Gestionnaire informel

Enfin, les démarches de régularisation administrative permettent le développement de ce que j'appelle des « gestionnaires informels », et sur lesquels je reviendrai en détail plus en avant (chp. 20.1). Clandestins ou non, ces migrants, en lien avec des Espagnols, aident à résoudre tout type de dossier, pas toujours de manière légale. On verra ainsi l'expérience de Madiane, dont l'activité de *gestionnaire informel* relève dans un premier temps d'une stratégie de survie puis, dans un second temps, d'une activité principale dans laquelle il s'est professionnalisé. Pour autant, Madiane aspire à une situation professionnelle légale et c'est pour cela qu'il a ouvert, avec un associé compatriote, une épicerie. Il combine ces deux activités en attendant de voir si le magasin fonctionne suffisamment bien pour pouvoir s'en occuper à plein temps. Autrement dit, l'informalité (administrative puis professionnelle) constitue une étape dans son parcours vers l'autonomie et la légalité.

17.3.3 Autoproduire un système technique : le cas des « taxis pirates »

Parmi les activités souterraines réservées aux migrants régularisés, j'ai découvert celle des « taxis informels ». En effet, rares sont ceux qui se risquent à conduire sans permis valable. Or, il est nécessaire d'être en situation régulière pour pouvoir passer son permis ou le faire homologuer.

Contrairement aux taxis longue distance, les « taxis informels » ne sont pas liés aux activités portuaires : ils servent avant tout à répondre au déficit de transports publics de la province almeriense. Ces taxis ont des fonctionnements distincts selon qu'ils sont « *marocains* » ou « *africains* » – comme on les appelle communément –, mais ils reposent tous sur ce même principe de base. C'est parce que je ne disposais pas moi-même de moyens de transport personnel que j'ai pu découvrir un véritable système de transport mis en place par les migrants, pour les migrants. Ce sont eux qui m'ont appris à utiliser ce système, qui s'avérait fort utile. Ce que je considérais comme handicapant

pour ma recherche de terrain s'est donc révélé être une opportunité de recherche.²⁶⁵ Ne pas disposer d'un moyen de transport personnel est en effet particulièrement limitant lorsque l'on vit dans une région comme Almeria, où centres-villes et nucléons urbains sont espacés de milliers de kilomètres de terres agricoles. Certains endroits ne sont pas desservis par les autobus, sans compter que les horaires de certaines lignes sont limités, notamment le week-end. Les migrants, particulièrement ceux qui vivent au milieu des serres, doivent alors faire des kilomètres à pied ou en vélo pour atteindre la ville ou l'arrêt de bus. Nombre d'autochtones sont également limités dans leur mouvement, mais ils doivent se contenter des services de transports officiels.

Les taxis informels exercent de façon sporadique, pendant quelques jours ou quelques mois : soit en parallèle du travail officiel, afin de rembourser les frais d'essence ; soit dans les périodes creuses, en attendant de retrouver une situation professionnelle qu'il juge acceptable. L'un d'entre eux, parti depuis 18 ans du Sénégal et résidant depuis 14 ans à Almeria, m'expliqua qu'il vendait habituellement des habits « mode » sur les marchés, mais qu'il avait récemment oublié de fermer sa camionnette à clé et s'était fait voler toute sa marchandise. Il faisait donc le taxi le temps de pouvoir économiser pour pouvoir reprendre la vente. Un autre m'expliqua qu'il était en réalité maçon, et ne faisait le taxi qu'il avait « *le temps* », pour « *rendre service* » et « *pas pour l'argent* », car étant donné le prix de l'essence, il lui aurait fallu faire payer le trajet bien plus cher pour que son activité soit rentable. Un autre me raconta son parcours plus en détail. Parti depuis 17 ans du Maroc, il était entré en Espagne à l'époque où « *il n'y avait pas autant de contrôles et pas autant d'étrangers* ». Il avait d'abord vécu dans la périphérie de Séville où il tenait un bazar avec son frère ; puis ce dernier avait fait venir sa femme et ses enfants et dépensait une bonne partie des bénéfices du magasin. Il avait donc préféré rejoindre son autre frère, en Murcie, avec qui il a le projet d'ouvrir une boucherie *hallal*. Pendant que son frère cherchait un local, il faisait le taxi entre Murcia et Almeria, où il passait plusieurs jours à faire les trajets provinciaux en attendant de

²⁶⁵ En arrivant pour faire mon dernier terrain – le plus long – à Almeria, j'avais prévu de louer une voiture de temps à autre afin de pouvoir me déplacer dans les *cortijos* et dépanner les migrants dans leurs déplacements. Je pensais que ce serait là un bon outil pour entrer en contact avec eux et tisser des liens réguliers. Mais, ma thèse n'étant pas financée à l'époque, je disposais de très peu de moyens et j'ai vite abandonné cette idée de location, d'autant que j'avais passé mon permis depuis peu.

trouver quelqu'un qui veuille se rendre à Murcia. Il assurait gagner environ 1000 euros par mois. Il avait toujours refusé de travailler dans les serres : se tuer à la tâche pour trente euros de l'heure était pour lui hors de question. Trente euros, me précisa-t-il, c'était ce qu'il gagnait avec deux ou trois jouets lorsqu'il était vendeur ambulant.

Les taxis dits « *marocains* » ou « *pirates* » sont situés dans les lieux des connexions des villes et villages (arrêts de bus, gare...). Le prix par personne est ajusté au prix du bus, mais les taxis peuvent l'augmenter, surtout lorsque le client n'est pas assimilé à un habitué. Le prix varie alors en fonction de l'habileté du client à marchander. La première fois que j'ai pris un « *taxi marocain* », c'était à San Isidro : j'étais allée voir des migrants camerounais et je devais rentrer à Almeria. Près de la ligne de bus, une voiture attendait, un Maghrébin au volant. L'ami camerounais qui m'accompagnait échangea avec lui quelques mots avant de m'inviter à prendre un café dans le bar situé juste à côté. Il fallait attendre que d'autres clients se présentent, afin que je n'aie pas à payer l'équivalent du prix pour quatre clients. À peine le café était-il servi qu'un autre migrant entra nous prévenir de l'arrivée de nouveaux clients. Nous sommes donc ressortis après avoir bu notre café « cul sec ». C'est alors que le marchandage a commencé. Le taxi proposait un prix plus élevé, expliquant que nous n'étions que trois clients au lieu de quatre, tandis que l'ami camerounais, qui avait l'habitude de ce type de transport, le considérait injustement élevé. Le marchandage a dura dix ou quinze minutes : le chauffeur refusait de baisser et de notre côté, nous faisions mine d'attendre un autre taxi, chacun restant ainsi campé sur sa position. Finalement, un compromis fut trouvé grâce à l'arrivée d'un quatrième client, que le taxi avait acceptée malgré le fait qu'il s'arrêtait à mi-chemin et payait donc moins cher. Le trajet Almeria/San Isidro coûte ainsi 3 euros par personne lorsqu'il y a au moins 4 passagers, le bus effectuant le même trajet pour 2 euros 80. À partir de ce moment, j'ai compris qu'il ne fallait pas hésiter à négocier fermement le prix d'un trajet et c'est ce comportement que j'ai par la suite adopté, essayant de passer pour une habituée afin de ne pas me faire « arnaquer ».

Grâce à cette première expérience, j'avais enfin une explication à la présence de ces quelques Marocains que je voyais « traîner » tous les jours aux abords de la gare routière et ferroviaire d'Almeria. Ils étaient « taxis », tout simplement, et passaient leur temps à parcourir la gare et ses abords pour trouver leur clientèle. Par la suite, j'ai pu observer que pour les plus aguerris, l'accord se faisait par un simple échange de signe

de tête et de clins d'œil. Les habitués étant au courant du prix, il n'y a souvent pas lieu de le discuter. Mais le prix peut également varier en fonction de la pression policière, qui fait fluctuer les possibilités qu'ont les taxis d'« accrocher » leur clientèle. Pour autant, il serait erroné de dire que les « taxis marocains » constituent une concurrence pour les « taxis espagnols » officiels, bien trop cher si l'on considère la faiblesse des moyens économiques de la plupart des migrants. C'est semble-t-il surtout la visibilité des taxis marocains qui dérange. Dans les périodes de pression policière, ils changent de tactiques et se font plus discrets :

Taxi marocain 1 : Un des clients m'explique qu'auparavant, les taxis « espagnols » étaient en conflit avec eux, mais que ce n'est plus le cas, car les « Marocains » travaillent plus discrètement qu'avant. (Journal de terrain 2007)

Taxi marocain 2 : Cette fois-ci, j'ai dû accepter de payer 5 euros pour faire le trajet Almeria/San Isidro. Nous n'étions que deux clients. J'essayais de protester, mais le taxi insistait en expliquant qu'avec la pression policière, c'était plus compliqué de trouver des clients et que le prix avait augmenté. J'ai attendu un peu, puis nous (l'autre client et moi-même) avons suivi le taxi et traversé la passerelle qui surplombe la voie ferrée. En fait, les règles du jeu avaient changé : les clients n'attendaient plus sur le lieu même, mais quelques rues plus loin, car des plaintes avaient été reçues et la police augmentait ses contrôles. Arrivés au point de rencontre, nous étions en fait 4 clients. Tout au long du trajet, j'ai cru que je m'étais fait avoir (la pression policière explique le déplacement, mais je n'étais pas sûre qu'elle explique cette augmentation subite), mais en arrivant, j'ai constaté qu'un autre client tendait lui aussi un billet de 5 euros avant de descendre et que le taxi ne lui rendait pas de monnaie. (Journal de terrain 2007).

Taxi marocain 3 : Je suis à la gare d'Almeria et je cherche un « taxi marocain ». Je dois attendre, car je suis la seule cliente, alors j'en profite pour discuter avec l'un des taxis. La discussion dure un long moment, car étant toujours la seule cliente, j'avais fini par renoncer à mon trajet. L'homme qui aurait dû m'amener m'explique qu'à Almeria, le travail n'est pas aisé pour les « taxis marocains », car la police locale vient toujours leur chercher des ennuis ; c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il n'y a presque plus de clients. Au contraire, dans des villes comme El Ejido ou Algésiras, la police et la Guardia civil les laissent tranquilles, même s'ils savent qu'ils sont des « pirates ». Il s'exaspère : « Pourquoi pas ici ? Parce que, ici, les gens sont racistes ».

Et moi de tempérer : « Ouai, mais en même temps, c'est quand même son boulot à la police... ». [...] Avec les années, la concurrence entre « taxis marocains » s'est accrue [...], mais malgré cela, les conflits sont inexistants, car la principale règle du marché est respectée par tous : « le premier qui parle a un client, le client est à lui » – me dit le taxi. (Journal de terrain 2007)

Je n'ai pas eu l'occasion de pareilles interactions avec les « taxis africains », car à chaque fois, je les ai pris seule sur la « ligne » Roquetas/Almeria. Cela vient aussi de leur mode de fonctionnement. En effet, les « taxis africains » sont en quelque sorte invisibles : contrairement aux « taxis marocains », ils ne se réunissent pas sur un lieu précis, mais travaillent sur commande. Leurs numéros de téléphone s'échangeant rapidement et facilement à l'intérieur des groupes de connaissances. La première fois, une migrante sénégalaise me l'a payé depuis le quartier de « 200 viviendas » jusqu'à Almeria. La deuxième fois, j'ai payé le prix que cette dernière m'avait indiqué (15 euros), pour le même trajet. Dans les deux cas, les chauffeurs étaient sénégalais. La troisième fois, j'utilisais un taxi pour un trajet plus court, depuis Cortijos de Marin, une entité urbaine de Roquetas, jusqu'au centre-ville, où je devais prendre le bus pour Almeria. J'avais passé plusieurs heures à discuter avec un groupe de Burkinabés et l'un d'entre eux, patron d'une épicerie-locutorio accolé à un « cortijo-bar » (lieu de prostitution) que tenait sa femme nigériane, me l'avait appelé. J'ai dû attendre une heure entre le moment de l'appel et le moment où le taxi est arrivé, car il n'était pas disponible plus tôt. Je suis donc partie à la tombée de la nuit, lorsque les clients du *cortijo-bar* commençaient à arriver, en voiture ou à vélo. Le jeune taxi, apparemment heureux de discuter avec moi, ne m'a rien fait payer. Il me semble que, même si tous les « taxis africains » ont le même fonctionnement, le fait même que leur numéro de téléphone se transmette à l'intérieur des réseaux de migrants contribue à ce que clients et taxis soient souvent du même pays d'origine. Une recherche plus poussée sur le sujet permettrait de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.²⁶⁶

²⁶⁶ D'autres moyens de transport alternatifs existent, mais ils relèvent bien plus de l'initiative personnelle et ne constituent pas une véritable offre de service. C'est le cas, par exemple de « covoiturage » qui permet à des migrants dépourvus de moyen de transport de se rendre au travail en payant un collègue, qui lui en possède.

On peut donc parler de « *transports autoproduits* », à la suite d'A. Tarrius (1985 : 293), qui désigne ainsi « *une sorte de “savoir-faire” de populations ou groupes sociaux particuliers, capables d’une grande créativité en matière de définition de services, indépendamment des impératifs réglementaires, techniques ou économiques qui marquent les actions des spécialistes du transport* ». Cette offre de services, rendue possible par l’auto-organisation des migrants, répond à un besoin : le déplacement. Mais elle est plus que cela, car en permettant le déplacement d’une population largement en marge des nucléons urbains, cette offre rend possible des sociabilités, des activités de loisirs et de première nécessité. En effet, certains utilisent ce moyen pour faire leurs courses au supermarché et des migrants vivant dans des *chabolas* se cotisent même pour payer le taxi entre tous ; d’autres le font pour rendre visite à des amis, de la famille, ou même simplement pour se balader dans le centre-ville de la capitale ou dans les quartiers migrants qui représentent des « centres » de sociabilité. Ainsi, le quartier de « *200 viviendas* », dit « marginal », est central pour les populations subsahariennes : c’est un lieu de rendez-vous le week-end, où l’on se rend même depuis Nijar. De même que le réseau social possède une fonction importante dans les conditions d’accueil et les possibilités d’emploi du nouveau venu, le lieu où ce dernier réside détermine en partie ses possibilités d’augmenter et de diversifier son réseau social. Ceux qui vivent au milieu des serres sont en ce sens défavorisés, et pouvoir se déplacer – même si ce n’est que le week-end – revêt une importance considérable.

17.3.4 S’insérer dans des activités « autres » : trafic de psychotropes et travail du sexe

Aux côtés de ces différentes initiatives commerciales que la plupart des migrants reconnaissent comme légitimes, d’autres activités sont perçues comme illégitimes. Le discours portant sur les « *gens qui ne veulent pas travailler* » faisait ainsi référence aux hommes qui participent au trafic de psychotropes et aux femmes qui louent leur corps. Se dessinait ainsi une « frontière morale » distinguant ces deux activités du reste des emplois occupés par ceux qui « *sont venus pour travailler* », qu’ils soient ou non dans l’économie souterraine. Pourtant, si dans le cadre législatif espagnol, le « trafic de drogue » est absolument illégal, le travail du sexe se trouve quant à lui dans un « vide juridique » : il n’est ni interdit, ni réglementé – seule la prostitution forcée est interdite. Si ma recherche ne concerne pas directement ces secteurs, les informations relevées

indiquent qu'ils sont au cœur des stratégies de survie, de financement de projet, ou de réussite économique et de quête d'autonomie des migrants africains précaires. Ces activités sont pour eux tout à fait légitimes.

17.3.4.1 Participer au trafic de psychotropes

La situation de la frontière sud espagnole comme porte d'entrée pour le cannabis et la cocaïne et la fonction de l'Espagne comme lieu de stockage et de redistribution de ces psychotropes (chapitres 8.2 et 8.3) sont telles que dans le détroit de Gibraltar, une multitude de personnes, espagnoles comme étrangères, peuvent s'y insérer. Si le lien entre passages de migrants « clandestins » et passages de cannabis semble peu faire sens dans cette zone (8.3) ; leurs possibilités de participation sont bel et bien présentes une fois la frontière passée.

Il existe une quantité importante de tâches et d'activités liées au trafic de cannabis et directement dépendantes de la forme qu'il prend²⁶⁷ : l'organisation du transfert de plusieurs tonnes de cannabis (résine, huile, etc.) n'a en effet rien avoir avec le passage de quelques kilos ou la revente de quelques grammes. Chacune suppose une organisation et une division particulière des tâches. Celles-ci ne sont d'ailleurs pas effectuées par les mêmes personnes : l'adolescent espagnol ramasse les *bultos* (paquet) ou *fardos* (ballots) sur la plage ou récupère une somme d'argent donnée pour la transférer ailleurs ; le père de famille arrondit ses fins de mois en prêtant son chalet ; le fonctionnaire corrompu transfère des informations confidentielles ou « ferme les yeux » ; le *pilote* espagnol ou marocain amène les tonnes de marchandise d'une frontière à une autre ; le migrant précaire les ramasse de l'autre côté de la frontière et les transborde dans le 4x4 (*hacer tierra*) ; le *dueño de España* (« le patron de l'Espagne ») en organise l'acheminement en Espagne ; le réseau français achète le tout, etc. On le voit, les types d'acteurs et les modes de participation sont multiples. Où donc situer les

²⁶⁷ A. Haddaoui (2007), à partir d'une très belle recherche, montre qu'il existe une réelle division sociale du travail à l'intérieur du marché de cannabis : « *le petit trafic est généralement le fait d'individus, de groupes de pairs ou de familles. Les gros exportateurs et importateurs, quant à eux, sont insérés dans des réseaux organisés très composites : producteurs et trafiquants marocains, intermédiaires, trafiquants européens.* »

migrants clandestinisés et précaires ? À quelles activités participent-ils et sous quelles conditions ?

D'après mes informations, il semble relativement facile d'intégrer les activités de faible envergure, c'est-à-dire celles qui sont non pas forcément les plus risquées (car tout dépend de ce que l'on considère comme un risque), mais certainement les moins rentables. Comme *hacer tierra* (« faire terre »), garder de la marchandise chez soi ou passer quelques kilos d'un pays à un autre. Ces activités sont effectuées par des migrants et des autochtones en situation précaire, qui souhaitent par ce biais survivre, améliorer leur quotidien ou encore réaliser un projet particulier, comme l'achat d'une moto, d'une voiture, d'un contrat de travail ou d'une preuve de présence sur le territoire.

J'ai déjà évoqué le parcours de Manolo, ce « pilote » de *planeadora* qui était entré dans le trafic haschich par l'intermédiaire d'amis d'enfance (8.2 et 13.1.1). Malek et Marjane, qui m'ont raconté leur expérience respective, signalent également l'importance de l'interconnaissance :

Malek,* s'est vu proposer de *faire terre* à Almeria, à une époque où il était sans travail et sans papiers. Il s'agissait de connaissances qu'il n'avait vu qu'une ou deux fois, chez des amis. L'un d'entre eux roula un joint et lui proposa de fumer. Le reste suivra vite. « *C'était 3000 euros d'un coup, peut-être 4000, en une nuit. Ce n'est pas comme 30 jours de travail ici. Certaines personnes trouvent ça normal, non ? [...] Il y a des moments où tu ne peux pas penser à la logique ou en ce qu'ordonne Dieu, tu penses que tu as besoin de risquer, si tu veux, sinon, si tu es lâche, tu ne peux pas.* » Une nuit, Malek se retrouve avec plusieurs migrants marocains et roumains près de la plage où ils doivent attendre la marchandise et la charger dans les 4x4 qui devront arriver au dernier moment. Venus dans plusieurs voitures, ils sont dispersés sur la côte. Malek ne sait pas exactement où il se trouve. Ils attendent plusieurs heures, prennent peur et se cachent au moindre bruit, à la moindre lueur. Lorsqu'ils croient apercevoir une voiture de police, ils prennent la fuite. Chacun part en courant, sans direction précise, Malek court avec un compatriote. Ils ont attendu encore plusieurs heures avant d'être récupérés en voiture et ramenés à Almeria. Apparemment, la marchandise n'était pas

arrivée : trop de « *mouvements* » (i.e. présence de la Guardia Civil) pour cette nuit. Personne n'est payé. Malek se jure de ne plus recommencer : 3000 euros, c'est tentant, il a « *plein d'amis qui font ça* », mais le souvenir de la peur passée et le risque de faire de la prison ne font pas le poids.

Marjane, lorsqu'elle travaillait sur le ferry marocain, s'est vu proposer plusieurs fois de transporter du haschich, en raison de son travail, car les policiers la connaissent bien et ne la contrôlent pas. Elle n'a jamais accepté, contrairement à certains de ses collègues qui ont été arrêtés. (L'un d'entre eux a été condamné au Maroc à 10 ans de prison pour le transport de deux kilos.) Un jour, alors qu'elle vivait déjà à Almeria, elle a eu une proposition similaire. Au chômage, elle était partie chercher du travail dans un *almacen* d'El Ejido, accompagnée d'une amie. Elles étaient à pied et se sont perdues. Une Mercedes s'est arrêtée, deux hommes marocains au volant. Après un court échange, elles montent en voiture pour qu'ils les accompagnent jusqu'à l'*almacen*. Ils sont du Rif, comme l'amie de Marjane. La conversation s'enclenche. Finalement, les deux hommes proposent à l'amie de garder du haschich chez elle. Ils ne précisent pas la somme qu'elle pourrait recevoir en échange, mais signalent simplement qu'ils seraient « généreux ». À Marjane, qui leur avait expliqué qu'elle avait travaillé sur le ferry avant d'émigrer, ils proposent qu'elle accompagne un homme en voiture, depuis le Maroc jusqu'en Espagne, car un « couple » éveille moins les soupçons de la police qu'un individu seul. Ils essaient de la convaincre en lui disant qu'avec trois ou quatre voyages, elle pourrait passer d'excellentes vacances au Maroc et lui promettent même de lui offrir une voiture pour l'occasion. Marjane ne demandera pas de précision, elle ne veut rien savoir de ces histoires.

Dans ces trois exemples, les conditions d'accès à une offre de travail sont les mêmes. D'abord, il faut une certaine « proximité » (amitié, interconnaissance ou origine commune) entre la personne qui fait l'offre et celle qui la reçoit. Ensuite, il faut qu'une occasion se présente (un week-end, une conversation, une rencontre) et mène les deux parties à échanger des informations sur elles-mêmes. Une fois l'offre formulée, chacun décide, selon le calcul d'un rapport coût/bénéfice de l'accepter ou de la rejeter, se demandant ce qu'accepter suppose en terme de gain financier, de risques physiques

(être blessé, arrêté, expulsé) ou symboliques (manquer ou non à ses propres valeurs morales). Valeurs morales et participation au trafic de haschich ne sont pas opposées et chacun « compose » selon la situation. Manolo fait carrière dans le haschich, mais refusera toujours, malgré des opportunités, de participer à d'autres trafics qu'il juge immoraux en ce sens qu'il s'agirait pour lui de « *jouer avec la vie des gens* » (prostitution, immigration « clandestine », cocaïne). Marjane refuse catégoriquement toute participation, tandis que Malek fait une dérogation à sa « *logique* » habituelle et à son rapport à Dieu.

Ces activités sont donc proposées à des personnes qui sont jugées dignes de confiance, mais aussi suffisamment dans le besoin pour être intéressées par la somme proposée et surtout, qui possèdent des caractéristiques personnelles susceptibles de constituer un atout : habileté à traverser les frontières, à ne pas éveiller les soupçons ou à garder son sang-froid. On entre donc dans ces activités par cooptation, quelle que soit son origine nationale.

J'ai eu moi-même la possibilité de faire la mule à la frontière pyrénéenne. J'avais convenu d'un rendez-vous avec Abbad, un Marocain d'âge moyen que j'avais rencontré quelques semaines plus tôt à travers une connaissance commune, afin qu'il me parle de son expérience migratoire. Au cours de notre conversation, qui dura plusieurs heures, il évoqua son expérience dans le trafic de cannabis et proposa de m'y intégrer. J'ai alors dû décider en quelques secondes de la position à adopter. Je pensais devoir me montrer suffisamment intéressée pour le faire parler, sans être trop curieuse pour ne pas le rendre méfiant.

Petit trafic indépendant et proposition de « mule »

Abbad a travaillé dans l'agriculture et la restauration. Je lui demande quel est le meilleur travail. Il me répond : « le haschich ». Pensant qu'il généralise, je précise : « Quel est le meilleur travail que tu aies fait, toi ? » Il m'explique alors qu'il est allé deux fois à Rotterdam pour y emmener du haschich. À partir de là, j'essaie d'obtenir plus d'informations sur le sujet, tout en parlant régulièrement de choses et d'autres, en changeant de thème, pour ne pas l'inquiéter ou éveiller de soupçons. Comme il m'avait raconté auparavant qu'il aimerait ouvrir un commerce au Maroc ou en Espagne (« Ici, si t'as un commerce, ça va, c'est bien, sinon ici y'a rien. Y'a pas de

travail »²⁶⁸), je lui demande comment ça se fait qu'il n'ait pas réuni assez d'argent pour ouvrir un commerce. « Je t'ai dit, j'ai perdu beaucoup de choses, plus que ma voiture. » « Qu'est-ce qui s'est passé ? » Silence. « Ils t'ont pris ? » Silence. « Tu veux pas parler... » Il change de sujet, on discute à nouveau de tout et de rien. Au cours de la conversation, j'évoque le fait que je connais d'autres personnes qui ont fait quelques boulots dans le secteur et lui parle vaguement d'eux, espérant ainsi le mettre en confiance. Peu à peu, ça a l'air de marcher. [...] :

— Tu veux travailler avec du haschich ?

— [Je souris] : Non, c'est trop risqué, je peux pas faire ça.

On parle d'autre chose. Puis je reviens à l'attaque :

— Pourquoi ? T'as quelque chose à me proposer là-dedans ? C'est quel genre de travail que tu peux me proposer ?

— Oui.

— Quoi ? Pour monter du « chocolat » en France ?

— Oui.

— Non, je peux pas. J'ai pas le sang-froid qu'il faut pour ça, passer devant la police... Mais ça dépend, c'est payé combien ?

— 400 euros par kilos. C'est bien, avec 10 kilos, tu te fais 4000 euros. Et si tu passes deux fois, tu te fais 8000 euros en 48 heures ! C'est bien non ?

— [Je ris] : 4000 euros ! Mais c'est rien ! Comparé à ce que je risque, c'est très peu d'argent...

[...] On parle à nouveau de choses et d'autres. Finalement, il revient lui-même sur le thème du haschich. Il me dit que les flics ici à la frontière sont achetés, que lui, ce qu'il voit, c'est que les « bonnes personnes sont pauvres et les mauvaises, elles, elles sont riches. Les gens qui ont deux ou trois voitures, ce sont des trafiquants. » Je lui redemande pourquoi, avec le shit, il n'a pas mis d'argent de côté. Il me répète qu'il a eu des problèmes. J'insiste et lui suggère que depuis 8 ans qu'il travaille ici, il aurait pu mettre de côté pour un commerce. Non, l'été, il va au Maroc et dépense tout. Du coup, cette année, il ne va pas y aller. Il explique aux gens que la vie ici est difficile, mais ils ne veulent pas le croire, ils lui répondent : « Si c'est difficile, alors pourquoi tu es là-bas ? ». [...]

²⁶⁸ Sous-entendu pas de « bon » travail : conditions décentes, bon salaire.

[NDA : Je le revois un autre jour, dans un autre lieu :]

Il m'explique qu'« avant » (avant d'avoir eu des « problèmes », je suppose), il avait fait un voyage de 5 kilos de haschich depuis Bilbao jusqu'à Amsterdam. Il ne travaillait pour personne : c'est lui-même qui avait acheté la marchandise avec un ami. En ce moment, cet ami a des problèmes et doit faire trois mois de prison. Il attend donc que son ami finisse sa peine pour repartir à Bilbao. J'en conclus qu'il veut y faire beaucoup d'argent et vite... Au cours de la même conversation, il me dit que ce qui est mieux encore que le haschich, c'est la vente de « marchandises » au Maroc, surtout les pièces détachées. (Je suppose qu'effectivement, ça rapporte bien et qu'il y a moins de risques si on se fait prendre.) Je lui demande alors pourquoi il n'a pas fait ça, il m'explique qu'il n'a pas d'argent pour investir dans l'achat et surtout, il ne possède pas les relations suffisantes : il ne connaît qu'une seule personne active dans ce commerce ici, et il n'a pas confiance en elle.

(Journal de terrain 2007)

Cet extrait témoigne parfaitement du mode de cooptation et ses critères : nous avons été présentés par une connaissance commune et mon statut et mon apparence – femme, jeune, étudiante, blanche, française – n'éveillerait sans doute pas beaucoup de soupçons auprès de la police des frontières. Mais surtout, on voit que le trafic à petite échelle (nous parlons de 4 ou 5 kilos) représente pour certains une option pertinente face à l'impossibilité de se réaliser et de réussir autrement. Il s'agit bien d'une initiative personnelle et indépendante.²⁶⁹ Abbad n'a pas fait d'études, il ne souhaite vraisemblablement pas faire partie de la masse de travailleurs précaires à laquelle le réserve la société espagnole. Il porte un regard particulièrement cynique – mais sans doute juste – sur le monde qui l'entoure. « Ici, il n'y a ni famille, ni amis. Ici, tout ce qui compte, c'est ce que t'as dans la poche » – me dira-t-il un jour. Or, pour avoir quelque chose dans la poche, il faut être « trafiquant », car en restant une « bonne personne », on reste pauvre. C'est-à-dire qu'à ses yeux, le fait de rester dans le « droit chemin »

²⁶⁹ De la même façon, j'ai rencontré un jeune français qui avait fait un séjour dans une prison espagnole pour avoir tenté, avec d'autres amis, de passer quelques kilos de cannabis du Maroc jusqu'en France, dans le but de les revendre là-bas au gramme. Il disait avoir été tenté par la faiblesse du prix d'achat au Maroc et la perspective du gain obtenu par la revente.

n'est pas récompensé à sa juste valeur et la seule voie pour l'enrichissement serait celle de l'illégalité, du non-respect de la loi. Dans ce monde de la migration précaire, tout s'achète et tout se vend. Cette considération est sans doute renforcée par le fait que des policiers, des *guardias civiles* et des douaniers participent de ces trafics – la presse espagnole en témoigne régulièrement. Elle résulte alors d'un décalage entre la morale publique et la réalité des pratiques. C'est ce décalage qui transparaît dans le discours – justifié ou non – de cet autre migrant :

« Il y a des patrons là-bas qui vendent pour les patrons ici et il y a des distributeurs qui contactent les clients. Mais qu'est ce que je remarque ici ? Il y a des Espagnols qui sont avec eux, avec les vendeurs qui sont là, au P. Il y a des vendeurs, en plein jour, ils vendent, mais la police ne dit rien ! [...] J'ai déjà posé des questions et je trouve que : un jour, si une patera arrive ici et la police l'attrape avec du haschich, la police emmène le haschich, ils font une quantité, ils prennent une partie, ils cachent pour l'Etat. Je suis un policier, j'ai volé du haschich, je le donne pour un Marocain qui travaille ici, pour le vendre. »

Abbad veut donc réussir, il veut gagner de l'argent. Il aimerait ouvrir un commerce, participer à une économie plus ou moins légale, mais dans tous les cas de produits licites (les pièces détachées), mais n'a pas de relations suffisantes. A. Tarrius (1992), dans ses travaux sur les « fourmis » de l'économie souterraine, montre bien à quel point ce type de commerce repose sur des liens sociaux forts et que les réseaux qui y participent tiennent à se distinguer fortement, fermement, des réseaux insérés dans le commerce de produits et services illicites, tels que la prostitution et les psychotropes. (Il pose d'ailleurs comme hypothèse l'existence d'une frontière morale séparant l'Andalousie du reste de l'Espagne, et séparant par la même occasion, ces réseaux – Tarrius 2002). Tout cela laisse supposer – mais une étude plus poussée s'avère nécessaire – qu'il serait plus facile, en Andalousie, d'entrer dans le trafic de psychotropes que dans celui des pièces détachées et autres produits de grande consommation.

Mais l'Andalousie peut également constituer un lieu où l'on se rend pour s'éloigner – au moins temporairement – du trafic de psychotropes (haschich et cocaïne) lorsque cette activité a été menée ailleurs en Europe – plusieurs pays reviennent dans les conversations : la Hollande, l'Allemagne et la Belgique.

Hicham et Juan, deux Marocains, sont chacun descendus à Almeria avec pour objectif de régulariser leur situation (le premier depuis l'Allemagne, le second depuis la Hollande). Hicham a réussi à se faire régulariser en quelques mois, grâce à l'achat d'un contrat dans l'agriculture (2500 euros) et des inscriptions nécessaires sur le registre de la mairie (1500 euros). Il a décidé de rester, et d'abandonner le trafic de haschich. Au contraire, Juan est toujours « clandestin » et attend sa régularisation pour reprendre ses activités dans le trafic de cocaïne, en Hollande.

Ainsi, en dehors de ceux qui s'insèrent de façon professionnelle dans ce trafic et y voient une possibilité d'enrichissement ; les migrants clandestinisés et précaires y participent généralement de façon occasionnelle, dans une optique de survie et de « débrouille ». Leurs gains sont d'ailleurs minimes au vu de ce qu'ils risquent. A. Haddaoui (2007) précise d'ailleurs qu'« *Au sein de ces populations « fragiles », le projet migratoire est plus l'espoir d'accéder à une situation régulière et un travail légal que l'implication dans le trafic du cannabis. Ils cumulent parfois plusieurs activités illégales : travail non déclaré et trafic.* » Bien sûr, une fois entré, les possibilités d'ascension sont possibles (la carrière de Manolo en témoigne).

17.3.4.2 S'insérer dans le travail du sexe

Le travail du sexe représente un moyen de survie autant qu'une opportunité d'enrichissement économique. La province d'Almeria possède un secteur prostitutionnel important, qui s'est particulièrement développé à partir des années 2000 (APDHA 2002 ; Defensor del Pueblo 2002 ; Lahbabi 2003). Rappelons qu'elle possède le PIB le plus élevé de la région andalouse, son « miracle économique » a permis à certains de bénéficier de revenus conséquents ; mais il s'est également accompagné d'une concentration de migrants très pauvres, pour la plupart des hommes en situation effective de célibat. L'offre en services sexuels reflète cette réalité.

Si le secteur est essentiellement occupé par des migrantes étrangères, il est aussi très segmenté : les lieux, la clientèle, les conditions de travail varient notamment en fonction

de l'origine nationale des travailleuses.²⁷⁰ Ainsi, à côté des formes de prostitution plus connues, comme celles des « clubs », ou plus visibles, comme celle de la rue, on trouve la prostitution exercée en appartement, au cœur des villes, et dans les *cortijos*, au milieu des serres. C'est là que l'on retrouve les migrantes africaines, qui, comme il a déjà été signalé, ont des perspectives d'embauche limitée sur le marché du travail local. Face à la limitation des possibilités d'emploi ou aux mauvaises conditions offertes, le travail du sexe, plus rémunérateur, se révèle attractif (Lahbabi 2003 ; Oso Casas 2003).²⁷¹

Les « clubs » sont situés dans la capitale ou sur les grands axes routiers, et sont majoritairement occupés par des migrantes d'Europe de l'Est – des Latino-Américaines Marocaines y sont également présentes – qui facturent leurs services entre 100 et 300 euros. Les migrantes « Russes » sont notamment réputées pour la prostitution « haut de gamme » : « *Un pauvre, une Russe ne s'en approche pas. Un pauvre ne peut pas s'approcher d'une Russe, normalement, ceux qui vont dans les clubs, ce sont les gens qui ont de l'argent* »* — ai-je pu entendre. Depuis la fin des années 90, plusieurs centaines de Russes ont contracté un mariage avec un Espagnol. Un dicton, devenu célèbre, témoigne de ce phénomène : « *Quand tu vas te marier devant le curé, avant tu disais : “jusqu'à ce que la mort nous sépare” ; maintenant tu dis : “jusqu'à ce qu'une Russe nous sépare”*. »* Ce qui n'a pas été sans susciter la colère de certaines femmes d'agriculteurs : « *Evidemment, ce sont des belles filles qui viennent, jeunes, intelligentes, très intelligente, qui savent ce qu'elles veulent, avec les idées très claires : elles venaient ici pour gagner leur vie et elles venaient pour chercher des gens qui ont de l'argent et qui les maintiennent. [...] Les femmes d'ici, qui arrivent après avoir travaillé toute la journée dans le champ [...] toi, quand tu rentres chez toi, tu n'as pas envie de te pomponner, tu as juste envie de prendre une douche et de te reposer et bien*

²⁷⁰ De fait, les associations locales dont l'activité se dirige aux prostituées se distinguent non seulement par leur conception de cette activité (on retrouve la traditionnelle opposition entre abolitionnistes et défenseurs de droits du travail et de la santé) mais aussi en fonction des lieux de prostitution auxquels elles s'intéressent. On m'a ainsi très vite expliqué que, si je m'intéressais aux migrantes africaines, je devais aller du côté de l'*Asociación Pro Derechos Humanos* (APDHA). Cette association travaille avec les migrantes subsahariennes des bars-cortijos et les migrantes marocaines des appartements.

²⁷¹ Comme le rappelle F. Guillemaut (2007 : 601) : « *La pratique de la sexualité vénale comme stratégie personnelle est une réalité pour les femmes que l'on dit victimes de trafic. Le fait de leur dénier leur agentivité ne peut que les marginaliser et les renvoyer à plus de vulnérabilité sociale. Elles sont alors sommées d'être de “bonnes victimes”, ce qu'elles ne sont en général pas, précisément parce qu'elles ne poursuivent pas les objectifs qu'on leur assigne.* »

sûr, eux [NDA : les hommes] ils ont vu quelque chose de différent ! C'était la nouveauté. »* — me dit une ancienne agricultrice. À l'opposé, la prostitution de rue est exercée par toutes celles – et ceux – qui ne veulent pas ou ne peuvent pas travailler dans d'autres conditions – on y trouve notamment des Roms.

La prostitution en appartement est principalement exercée par des Marocaines, dans la capitale. F. Lahbabi (2003 : 232) signale que cette prostitution représente de « *nouvelles formes d'initiative personnelle ou d'auto-emploi* », surtout pour celles qui n'ont pas de papiers, qui y trouvent un « *moyen de sortir de la clandestinité et de la précarité* ». Si certaines gagnent en autonomie, d'autres, surtout lorsqu'elles viennent d'arriver, sont dans des situations claires de soumission à un proxénète. Le travail du sexe peut en effet être exercé sous la contrainte ou de manière autonome et nécessiter ou non l'intervention d'intermédiaires dans l'organisation de la vente des services. Notons que F. Lahbabi (2003 : 249-252) évoque également l'existence d'une prostitution masculine et d'échanges sexuels entre migrants marocains, certains passant du travail agricole au travail du sexe. Tous invoquaient, pour se justifier, la nécessité physique et/ou le besoin économique et considéraient comme temporaires ces pratiques.

La prostitution dans ce que j'appelle les « bars-cortijos » est finalement la plus caractéristique de cette zone. Les *cortijos* ne servent pas seulement à garder du matériel agricole et à loger les ouvriers agricoles ; une partie d'entre eux ont été transformés en « bars ». Comme je l'ai déjà signalé, les migrants qui vivent au milieu des serres ne disposent pas de moyens de transport et ils ont difficilement accès aux commerces des centres-villes, sans compter que leurs revenus sont particulièrement faibles. C'est il y a environ dix ans, que « *les pionnières parmi les femmes nigérianes* » ont su voir « *une opportunité économique dans ce contexte* » (Acién 2010). * Elles ont aménagé des *cortijos* de façon à en faire des lieux de loisirs, qui sont bien souvent les seuls dont disposent les hommes qui vivent et travaillent au milieu des serres. En plus des boissons (alcool et sodas), on y loue des services sexuels. On y trouve essentiellement des Nigérianes (surtout de l'Edo State) et, dans une moindre mesure, des Subsahariennes d'autres origines, des Marocaines et quelques Européennes de l'Est. Si les clients sont pour la plupart des migrants travaillant dans l'agriculture et vivant en dehors des centralités urbaines, il y a aussi des Espagnols, petits agriculteurs âgés ou jeunes en quête de nouvelles expériences. APDHA, dans son rapport de 2002 (p.112) note

d'ailleurs que : *« Nous n'exagérons pas en disant que c'est le propre rythme de l'activité agricole, à laquelle se consacrent majoritairement les potentiels clients, qui marque le rythme de travail. En été c'est la pire époque. »*

« Bar-cortijo » près de Roquetas



© Google

J'ai pu me rendre dans plusieurs établissements, la nuit, avec un habitué, et la journée, en accompagnant Estefanía Acién, à la fois employée de l'APDHA et doctorante en anthropologie sociale. Cette association, qui travaille sur le triangle territorial formé par Roquetas de Mar – Vicar – La Mojonera, a constaté l'augmentation du nombre de ces bars depuis le début de leur projet, en 2001. Aujourd'hui, il y en aurait une trentaine. Son but est essentiellement de répondre aux besoins des travailleuses du sexe, notamment en terme de santé (carte sanitaire, prévention des MST, etc.), mais aussi de mieux cerner l'expérience spécifique de ces migrantes. J'avais alors constaté que, si la plupart n'étaient composés que de Marocaines ou de Nigériennes, d'autres réunissaient des migrantes de différentes nationalités. De même, je n'ai vu qu'une gérante espagnole et une Marocaine, les autres étaient toutes nigériennes. Dans chaque *bar*, il y avait entre 6 et 12 filles ; parfois, mais rarement, il n'y en avait que deux ou trois. Ils sont tous d'un confort spartiate et certains sont même délabrés. Le salon, où sont disposées la table de bar, les chaises, fauteuils et canapés, est séparé des chambres par un couloir ou des rideaux.

E. Acién a pu retracer leur fonctionnement. La gérante, appelée *mama*, *mami*, *jefa*, ou *owner* (« maman », « patronne » ou « propriétaire ») est la locataire du *cortijo*, elle s'occupe du bar et loue les lits à la semaine, 45 ou 50 euros, ou à la nuit, pour 6 ou 7

euros, aux travailleuses qui le désirent. Ce prix est à revoir à la hausse lorsque les travailleuses habitent sur leur lieu de travail et louent donc une chambre au mois. La « passe » coûte 10 euros pour un migrant, 20 euros pour un Espagnol, et revient intégralement à la travailleuse. Un accord tacite interdirait de descendre en dessous de ce prix ; néanmoins Aïdara, un client habituel, m'explique qu'il est courant de donner plus lorsque l'on est satisfait du service.²⁷² Parfois des hommes – travailleur ou « mari » de la gérante – font fonction de videur et protègent les filles. J'ai d'ailleurs pu constater que dans certains cas, un autre commerce – épicerie ou locutorio – était accolé au bar-cortijo et tenu par ledit « mari ». L'anthropologue souligne que « *Généralement, les filles qui arrivent pour travailler là-bas le font sur recommandations d'autres personnes : des collègues qui avaient travaillé avec elles et se trouvent maintenant ici, des amies ou amis qui leur dit où trouver du travail, ou des membres d'un des réseaux responsables de leur voyage. Mais fréquemment, elles se connaissaient aussi dans le pays d'origine.* » (Elles travailleraient plus tranquillement dans la région, contrairement aux grandes villes du pays où la pression policière est plus importante). Les relations entre gérante et travailleuses ne sont pas simplement des relations de pouvoir, les gérantes étant souvent des femmes « *respectées dans la communauté* » qui ont un rôle décisif dans les « *associations coethniques de la zone* ».

La plupart de ces gérantes, nous dit E. Acién (2010) sont présentes depuis plusieurs années en Espagne, elles sont régularisées et exerçaient auparavant la prostitution, mais ne le faisaient pas dans leur pays d'origine. Elle précise que les plus âgées d'entre elles sont venues en Europe par leurs propres moyens. Les autres, comme la majorité des travailleuses, ont été prises en charge par des réseaux professionnels de passage. Ces dernières, récemment arrivées, doivent rembourser à leur *sponsor* une dette très élevée – négociable dans une certaine mesure. Beaucoup restent dans le secteur une fois leur dette remboursée, ou après avoir obtenu les papiers. Une partie combine durant un temps leur activité avec un emploi dans un *almacen*. D'autres choisissent de devenir à leur tour des *mamas*.

²⁷² A. Acién n'a jamais constaté la présence de psychotropes dans les bars-cortijos, contrairement à ce qu'a observé F. Lahbabi à propos de la prostitution marocaine, les passes étant parfois accompagnées d'une dose de cocaïne.

La participation des unes et des autres témoigne d'une démarche profondément autonome. Pour elles comme pour nombre des migrants qui participent au trafic de psychotropes, il s'agit d'un moment plus ou moins durable dans leur parcours qui doit leur permettre d'accéder à une meilleure situation. La plupart n'aspirent en effet qu'à un travail « légitime ».

*

Face à la difficulté de trouver un emploi salarié, même non déclaré, dans l'agriculture, la construction ou les services ; face à la précarité et à la flexibilité accompagnant ces emplois ; ou simplement parce qu'ils n'envisagent pas de s'insérer dans ce type d'emplois ; certains migrants, qu'ils soient régularisés ou non, s'orientent vers les activités commerciales. Salariés ou autonomes, déclarés ou informels, les migrants participent à la vente de produits et de services d'usage licite ou au contraire, se tournent, de différentes façons, vers les activités illégales. Les migrants créent donc leurs propres possibilités d'emplois, en développant des initiatives commerciales dont certaines permettent l'embauche d'autres migrants. Mais contrairement aux migrants « installés », les nouveaux venus ne tirent que peu de bénéfices de cette insertion, parfois risquée, et celle-ci ne suppose que dans certains cas une sortie de l'instance zéro et une voie de réussite.

La société espagnole, comme d'autres sociétés européennes, réserve aux migrants les activités les plus précaires, les moins rentables et les moins prestigieuses. La volonté migratoire des individus et les mesures politiques nationales, qui ont favorisé une diversification des provenances des migrants, se conjuguent aux stratégies patronales et aux stéréotypes attachés aux migrants et au genre, pour donner lieu à un marché du travail plurisegmenté. S'y manifeste une mise en concurrence des migrants étrangers, qui place les Africains en situation irrégulière en bas de l'échelle sociale. Autrement dit, l'origine, le phénotype, le sexe et la situation administrative du migrant détermineront largement ses possibilités d'insertion sur le marché du travail. Les migrants africains

clandestinisés se situent aux bas de l'échelle sociale et accèdent difficilement à certains emplois partagés avec les Espagnols.

Pour trouver un emploi dans les secteurs qui leur sont pour partie « réservés », les migrants africains s'appuient sur leur réseau social, qui comprend non seulement des migrants installés, mais aussi des associations et des syndicats personnifiés par un médiateur (lui-même souvent migrant ou « issu de la migration ») et enfin des congrégations religieuses, spécialisées dans certains secteurs d'emploi. Les migrants installés procurent aux nouveaux venus des informations sur les possibilités d'emploi (au niveau local, régional et national), font les intermédiaires entre eux et leur patron, leur « louent » ou leur « prêtent » des papiers leur permettant d'accéder aux emplois théoriquement fermés aux « clandestins » et enfin les embauchent, lorsqu'ils sont eux-mêmes patrons. De leur côté, les différents acteurs du milieu associatif (au sens large) servent d'intermédiaires, en sélectionnant eux-mêmes les travailleurs pour des patrons qu'ils rencontrent directement ou bien en relayant des annonces d'emploi. Cette fonction les place dans une position ambiguë – notamment lorsque les emplois procurés sont non déclarés – puisqu'en tentant de répondre aux demandes des migrants en matière d'emploi, ils ferment les yeux sur le Code du travail. Les médiateurs d'origine étrangère, plus que tout autre travailleur social, se retrouvent au cœur de cette ambiguïté puisqu'ils sont enjoins par les migrants d'agir mieux ou différemment.

Parce qu'ils ne peuvent pas ou ne veulent pas entrer dans les secteurs d'activités que la société espagnole locale leur réserve, une partie des migrants se tournent vers les activités commerciales. En tant que travailleurs autonomes ou salariés, ils s'insèrent dans les économies souterraines de produits et services licites et illicites : vente de CD à la sauvette, salon de coiffure, tressages sur la plage, interprétariat, aide administrative, restaurants, garages et taxis informels, trafic de psychotropes, travail du sexe. Ces activités peuvent être exercées de façon régulière ou irrégulière, constituer une activité principale ou secondaire, en remplacement ou en complément de la première. Si certains font carrière, il s'agit souvent pour les migrants en situation précaire d'un travail exercé par « intermittence » (notamment s'il ne nécessite pas de louer un local ou un stand) et qui relève d'une stratégie de « débrouille ».

18 Les uns contre les autres ?

Si la catégorisation autochtone des migrants en termes de proximité culturelle imprègne le marché du travail, comment se traduit-elle spatialement ? Les migrants africains étant les plus stigmatisés, comment trouvent-ils un logement et dans quelles conditions vivent-ils ? Dans cet environnement social marqué par leur mise en concurrence, sur quelles bases se regroupent-ils ? Comment les migrants cohabitent-ils entre eux et avec les autochtones ? La plupart des études ayant trait au thème de l'« immigration » à Almeria ne manquent pas de se centrer ou de rappeler l'existence de pratiques ségrégatives et discriminatoires ainsi que la difficulté qu'ont les migrants, notamment clandestinisés, à trouver un logement « digne ». La question de la cohabitation entre autochtones et migrants étrangers est d'autant plus centrale qu'elle ne se fait pas sans heurts – tout le monde se souvient des ratonnades d'El Ejido. Mais peu de choses sont dites sur la façon dont les migrants étrangers eux-mêmes vivent ensemble, entrent en conflit ou cohabitent pacifiquement. J'aborderai donc cette question en partant d'une analyse de la fluidité des appartenances, d'une présentation des processus de ségrégation des migrants et d'un retour sur plusieurs grands conflits, de type ratonnades et émeutes, ayant eu lieu dans la région.

18.1 « Moros » et « Morenos » : des appartenances fluides

Si les catégories *moros* et *morenos* font sens pour les autochtones (chp. 17.1), font-elles également sens pour les migrants ? Comment Maghrébins et Subsahariens, puisque c'est d'eux qu'il s'agit, se représentent-ils collectivement ? Dans cette catégorisation autochtone, le sens commun présuppose d'une certaine unité interne à chaque groupe et de caractéristiques qui leur seraient intrinsèques. Or, si les migrants utilisent ces mêmes catégories, la définition d'un « nous » collectif témoigne de relations complexes et d'appartenances multiples.²⁷³

²⁷³ Le nom des différentes associations d'immigrants en Andalousie reflète pour partie ces distinctions.

18.1.1 De l'hétérogénéité des « Moros »

Les Maghrébins se désignent eux-mêmes régulièrement comme *moro*, en dépit de la connotation parfois péjorative de ce terme. Pour eux, comme pour une partie des autochtones, il équivaut simplement à dire « maghrébins ». Mais la plupart du temps, ils se définissent par leur nationalité – marocaine ou algérienne. Certains précisent qu'ils sont Berbères, lorsqu'ils constatent que je sais ce que cela signifie – ce qui montre bien que l'identité se fait dans l'altérité ou, pour le dire autrement, que la désignation dépend de l'interaction.²⁷⁴ Leurs discours révèlent en effet des différences ethniques (Arabes versus Berbères), mais également des différences géographiques et sociales ou encore des distinctions d'ordre comportemental ou moral. Ainsi, les Marocains du Nord se distinguent des Marocains du Sud et les populations citadines de celles des campagnes, de manière parfois très virulentes. *«... des Gitans, il y en a partout, dans le monde entier, et partout ils sont pareils. Au Maroc aussi il y a des Gitans, des Gitans marocains (...) des gens pauvres, des gens du sud, analphabètes, sales...»* – me disait une Marocaine de Casablanca. Un Algérien, qui me signalait que les « *discothèques des Espagnols* » leur étaient fermées, s'était empressé d'ajouter que c'était « *normal, parce que les Algériens savent pas se tenir... ils boivent trop et après, y'a des problèmes* ». De même, un Marocain se disait surpris d'avoir découvert à Almeria autant de compatriotes « mauvais », qu'il désignait comme étant « analphabètes » et « voleurs », ce qui expliquait à ses yeux le racisme des autochtones. Idée reflétée par cet autre discours :

« C'est normal que les Espagnols parlent pas aux Marocains, parce que [...] les Marocains qui viennent ici, je peux te dire, ils sont des clochards au Maroc ! Ce n'est pas la majorité, mais 60%. Ils n'ont pas étudié, ils vendent le haschich là-bas ! [NDA : Puis, se plaignant du manque de solidarité entre compatriotes :] parce que les Marocains s'ils buvaient l'alcool jusqu'à... la cause du haschich, ceux qui fument du haschich, il y a toujours des problèmes, il peut tuer quelqu'un ! Je te dis, ce sont que des analphabètes qui arrivent ici.»

²⁷⁴ Je n'ai rencontré que deux Sahraouis, l'un s'était d'abord présenté comme Marocain, l'autre comme Sahraoui, de fait, il était officiellement apatride.

Ces distinctions reflètent des divisions internes au sein du pays d'origine, parfois même des rapports de domination qui y ont lieu. Elles sont également à mettre en lien avec les profils des migrants marocains en Andalousie. Classiquement, il s'agissait d'hommes adultes, analphabètes, pauvres et d'origine rurale (López García 1996 ; Cohen et Berriane 2009) et, bien que ces profils se soient diversifiés ces dernières années (il y a notamment plus de femmes, moins d'illettrés et de situation de précarité extrême au départ), les Marocains illettrés sont encore aujourd'hui plus présents à Almeria et à El Ejido qu'ailleurs en Andalousie (Cohen et Berriane 2009). Ces distinctions servent aussi à expliquer le comportement raciste assigné à la population autochtone tout en se détachant du stigmatisme attaché aux *Moros*. Les Marocains et les Algériens interrogés répondaient ainsi à l'image négative que les Espagnols avaient d'eux en signalant l'hétérogénéité de leur groupe. Ils reprenaient les caractéristiques qui leur étaient attachées (voleurs, violents, analphabètes, fumeurs de haschich) pour mieux s'en distinguer. Il s'agit de dévaloriser l'autre pour mieux se valoriser soi-même. Par ailleurs, outre le stigmatisme, c'était également le manque de perspective que certains cherchaient ainsi à mettre à distance.

« Pourquoi tu es ici ? [...] Si quelqu'un, il sait pas écrire, il sait pas lire, il sait pas parler ! Il y en a qui travaillent pendant dix ans ici et qui savent pas parler, ils savent dire le nom des fruits et des légumes et c'est tout ! Ils cherchent toujours quelqu'un pour leur traduire les papiers. Ils peuvent même pas aller chez le médecin tout seuls. C'est de la merde ! C'est pour ça, je veux pas rester ici, je déteste ici [...] c'est pas une vie. [...] Il n'y a pas quelque chose qui t'encourage pour faire quelque chose. Tu sais, même au SOC, c'est moi qui les pousse pour étudier la langue espagnole, on est inscrit trente, et on reste deux ! [...] Ils gagnent trente euros, c'est mieux de prendre 5 euros de haschich et trois cervezas... ». (Assim)

Assim, qui a fait des études supérieures mais qui est enfermé dans l'instance zéro, tente ainsi de se distinguer des compatriotes dont il partage pourtant les conditions de vie précaires : en disant « je ne suis pas comme eux », il dit aussi « moi, je m'en sortirai ». Il ne s'agirait pas seulement de présenter une image positive de soi à l'interlocuteur mais aussi de ne pas perdre espoir.

Pour autant, les Maghrébins dans leur ensemble se retrouvent dans les mêmes lieux : les *locutorios*, les cafés où patrons et clients sont Maghrébins, ou encore les bazars. Leurs

sociabilités ne reflètent pas nécessairement les distinctions établies dans leurs discours ; entre amis, on peut même rire des préjugés généralement attachés à l'autre.

18.1.2 De l'hétérogénéité des « Morenos »

De la même façon, les Subsahariens se définissent par leur nationalité, puis par leur région, leur ethnie ou encore leur religion lorsque cet élément marque une division dans le pays d'origine (par exemple, les Nigériens sont catholiques ou musulmans). En situation de migration, ces différences ont tendance à s'amoindrir.

« Les Sénégalais sont comme ça, nous sommes tous les mêmes. Quand tu sors, tu rencontres avec un immigré, vous vous saluez comme ça, tu lui demandes : "Toi tu es de quel pays ?" Tu dis que : "Moi, je suis Sénégalais". L'amitié commence là-bas. Parce que nous, quand tu rencontres un Sénégalais autre, dans une ville autre comme ça, tu dis que : celui-là, c'est le même pays. On va pas voir que lui il est à Dakar, moi je suis en Casamance. » (Amath)

Au contraire, la distinction entre francophones et anglophones s'accroît : les premiers désignant les seconds – notamment les Nigériens et les Ghanéens – comme des fauteurs de trouble qui « n'aiment pas travailler » ou « travaillent dans la drogue ».

Le « Nous » des *Morenos* à Almeria est en effet malléable. Selon la situation, il peut désigner soit la nationalité, soit l'appartenance à une « communauté de langue » (francophones versus anglophones), soit une appartenance supranationale et supra-linguistique : « Nous sommes tous des Africains ». Fatou associe ainsi le comportement transgressif de certains jeunes sénégalais à ce qu'elle considère comme étant des comportements « espagnols » opposés à la façon d'être des Africains. Elle dit des neveux de son patron – que ce dernier avait mis à la porte parce qu'ils lui avaient volé de l'argent : « *Ils se prennent pour des Espagnols [...] ils ne respectent pas leurs parents, ils sortent, ils boivent, ils fument, ils font n'importe quoi ! [...] Nous, on est des Africains, on n'est pas des Espagnols* ».

Ce « Nous sommes tous des Africains » se transforme à l'occasion en « Nous sommes tous des noirs ».

« Quand tu quittes là-bas on te dit : “C’est difficile, les blancs sont racistes”... Tu sais, c’est pas pour te taquiner mais, les blancs ont fait souffrir nos parents, c’est pas détester les blancs mais... [...] On te dit de te méfier de la police et des gens parce que tout le monde n’est pas bon. [...] Quand tu viens, tu es nouveau, tu prends un peu de distance avec les blancs, car tu ne sais pas à qui tu t’adresses. Quand c’est un noir, vous partagez quelque chose, vous avez la même peau. Celui-là quand je le vois et que j’ai besoin d’un euro ou deux euros, celui-là il est noir comme moi, peut-être il va me comprendre. » (Cherif)

Etre noir, c’est donc déjà « partager » un « quelque chose » suffisamment significatif pour s’identifier à son « semblable » et le « comprendre ». Quelle est donc cette expérience commune aux « noirs » ? Ils n’ont pas traversé les mêmes espaces ni fait face aux mêmes intermédiaires. Ils n’ont donc pas tous la même expérience migratoire. Certes, ils se retrouvent tous dans l’espace almeriense, mais ils le font aux côtés d’autres migrants. Des Marocains venus en pateras ont pu vivre des expériences similaires à des Maliens venus en zodiacs ou à des Sénégalais venus en pirogue ; or, les processus d’identification à l’œuvre rappellent sans cesse la frontière entre le Maghreb et l’Afrique subsaharienne. La couleur de peau est-elle donc vraiment significative ? Qu’est-ce que cela veut dire, « avoir la même peau » ? Partager la même histoire supranationale ? Les mêmes discriminations ? Si, traditionnellement, la sociologie des migrations et les *cultural studies* rejettent le déterminisme biologique, la couleur de la peau reste l’un des principaux critères du sentiment d’appartenance, souligne Françoise Guillemaut (2007 : 351-352), rappelant que « *Dans la communauté noire elle-même, le recours aux critères biologiques existe même si la négritude (blackness) et la perspective afrocentrée (afrocentric worldview) ont été construites envers et contre le système blanc-dominant et non pas sur des critères biologiques.* » En fait, j’ai constaté à Almeria que ce « Nous » noir – qui existe malgré des distinctions nationales, ethniques et linguistiques – ne se matérialise que dans des situations où la distinction « Eux »/« Nous » s’intensifie. C’est-à-dire dans des situations où les rapports de domination se manifestent de façon violente (lorsque ce « Nous » se sent attaqué, comme on le verra lors des émeutes de Roquetas (chp. 18.3.2.2) ou bien dans des situations où le sentiment d’étrangeté – et son corollaire : le besoin de retrouver un « nous » protecteur – atteint son paroxysme (le « quand tu es nouveau » de Cherif). Autrement dit, l’identification à un « groupe phénotypé » est un processus situé et situationnel, et non pas le reflet d’une identité essentielle, intrinsèque à une supposée

« race ». Ainsi, tout changement de situation et d'espace peut entraîner une modification dans ce processus d'identification et les collaborations qui peuvent en découler.

C'est donc la situation commune de migration qui permet à des migrants de nationalité, ethnie, langue, classe ou religion différentes de se rapprocher momentanément ou de s'identifier occasionnellement. Le groupe d'appartenance revendiqué est ainsi fluctuant, il dépend de l'interaction et de l'environnement social dans lequel se trouve le migrant. Les pratiques spatiales de regroupement sont tributaires de ces processus d'identification autant que des processus de ségrégation.

18.2 Se loger : ségrégation urbaine et précarité de l'habitat

Pour les migrants clandestinisés qui sont accueillis, la question de l'habitat ne se pose pas immédiatement : leur tuteur les loge ou leur trouve un logement dont la location sera un premier temps payé par un membre de la famille installé en Europe. De même, ceux qui sont transférés en Péninsule, mais qui n'ont pas de tuteurs sont logés par une association durant un premier temps. Mais que se passe-t-il ensuite ? Nous avons déjà vu que certains emplois s'accompagnaient d'un logement : les ouvriers agricoles peuvent être logés par leur patron dans un cortijo, de même, les femmes dans le service domestique peuvent travailler en « interne » en logeant au domicile de leur patron. Mais que se passe-t-il pour les autres ? Et surtout, comment les migrants situés dans l'instance zéro, qui ont des difficultés d'emploi, trouvent-ils à se loger ? Je répondrai notamment à cette question en retraçant la façon dont un groupe de Sénégalais vivant dans un taudis ont été relogés. Mais pour comprendre les possibilités de logement qu'ont les migrants africains, il convient de revenir d'abord sur la façon dont les types d'habitat qu'ils occupent est liée à l'histoire économique et sociale de cette province.

« Chabolas » dans la région d'Almeria



©Christophe Chammartin

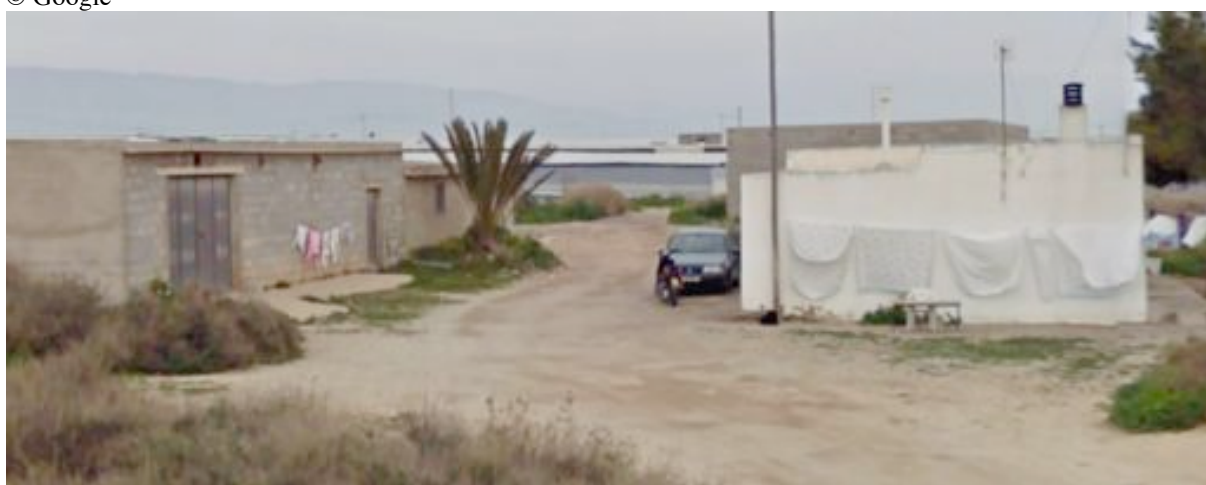


©Christophe Chammartin

« Cortijos »



© Google



© Google



© Google

Les cortijos sont de différentes qualité : bien entretenus, jamais peints, à l'abandon ; isolés au milieu des serres, près des routes principales ou dans les entités urbaines.

18.2.1 Se loger : où, comment, avec qui ?

Au cours de mon terrain dans la province, je me suis rendue dans une cinquantaine de logements à Almeria, El Ejido, Roquetas de Mar, La Mojonera, Nijar et Vicar.

Les nouveaux venus qui arrivent dans la région sans contact et qui sont les plus démunis dorment dans la rue (notamment sur les plages) ou logent dans des taudis. Une partie d'entre eux est récupérée et logée dans les maisons d'accueils de quelques associations ou organisations religieuses. D'autres encore se mettent en couple avec un partenaire qui possède un logement.

Souvent, ils restent près des serres afin d'être le plus proche possible du foyer d'emploi. Là, ils construisent des *chabolas* avec ce qu'ils trouvent : généralement du plastique et des barres de fers ou des branches d'arbres. D'autres constituent des *asentamientos*. Ce terme désigne – pour les associations²⁷⁵ – un regroupement important de migrants (entre 15 et 100) dans un lieu particulièrement insalubre : squat ou location, *cortijo* en ruine, maison délabrée, en chantier ou abandonnée, union de *chabolas*. Hormis une exception, l'eau et l'électricité étaient absentes de la dizaine d'*asentamientos* et des quatre *chabolas* dans lesquels je me suis rendue. Une partie des *asentamientos* ne sont pas squattés, mais loués par les nouveaux venus à des Espagnols ou à d'autres migrants. J'ai ainsi pu me rendre dans un lieu réunissant plus d'une centaine de migrants marocains, tous des hommes, entassés dans une union d'une dizaine ou une vingtaine de logements absolument délabrés, qu'il louait à un compatriote. Les locataires tentaient visiblement de maintenir leur logement en ordre, mais ne pouvaient pas faire grand-chose contre la crasse qui semblait faire partie intégrante de tous les revêtements (mur, sols, plafonds). Une ruelle contenait une rangée de toilettes dont l'odeur était insupportable. Les chambres ne contenaient que des matelas – laissant peu d'espace pour autre. Le propriétaire, rencontré par hasard, arguait que « *personne ne laisse dormir quelqu'un gratuitement* » et qu'il ne gagnait presque rien, car les locataires s'en allaient souvent sans payer.

²⁷⁵ Les chercheurs utilisent ce terme pour évoquer simplement l'ensemble des lieux où sont installés les migrants.

D'autres migrants logent dans des petits *almacenes* (entrepôts), qui servent à stocker le matériel agricole et qui sont entièrement ou partiellement utilisés comme habitat ; ou, plus souvent, dans des *cortijos*, sorte de petites maisons en béton, sans étage, construites dans les années 60 pour les journaliers agricoles espagnols. Ils appartiennent généralement à des patrons agricoles qui les louent ou les « prêtent » à leurs travailleurs. (D'après J.C. Checa et A. Arjona 2006, lorsqu'ils sont prêtés, la paie des travailleurs peut être moindre, ce qui revient donc, indirectement, à faire payer l'occupation du logement.) Si certains sont parfaitement équipés, tous ne possèdent pas l'électricité ou l'eau courante ; celle-ci est alors puisée à l'extérieur et les locataires installent un groupe électrogène pour se fournir en électricité. Du plastique dur fait parfois office de toit. La plupart des *cortijos* sont situés au milieu des serres ; on en trouve également dans *nucleos urbanos* (« nucléons urbains »), c'est-à-dire des entités urbaines locales qui sont géographiquement éloignées des centres urbains à qui elles sont administrativement liées. Ils sont alors de moindre qualité que les appartements et les maisons.

Cortijos, *chabolas* et *asentamientos* situés près des exploitations agricoles constituent des *diseminados* (« disséminés »), appelés ainsi pour souligner leur éloignement et leur dispersion dans la campagne. Parce qu'ils n'ont pas d'eau à disposition et parce qu'ils veulent éviter de parcourir jusqu'à plusieurs kilomètres pour trouver de l'eau potable, certains migrants vivant en *diseminados* utilisent pour boire et se laver l'eau stockée dans les bassins près des serres. Ces bassins, qui doivent normalement être bâchés, contiennent de l'eau non potable qui sert à l'irrigation. Régulièrement, des migrants s'y noient. Un jour où je faisais du terrain dans une *chabola*, un migrant marocain est venu demander à ses compatriotes une cotisation pour pouvoir ramener le corps de l'un des leurs au Maroc.²⁷⁶

²⁷⁶ M. Agier (2008a) avait déjà remarqué les efforts des réfugiés dans les camps humanitaires en Afrique pour rester propres et arranger l'apparence de leur habitat, malgré leurs terribles conditions de vie.

Bassins d'eau près des serres



© Google



© Google

Les *diseminados* sont essentiellement occupés par des hommes. Sur les 13 *cortijos* visités, un seul réunissait une famille, et 4 étaient occupés uniquement par des femmes. Dans ce dernier cas, il s'agissait de travailleuses du sexe, le plus souvent indépendantes, pour qui le *cortijo* avait la double fonction de lieu de vie et lieu de travail (ce croisement entre logement et activité économique se retrouve en ville, dans certains appartements). Si ces hommes sont en majorité des « clandestins » ; dès ma première enquête dans la région, en 2006, j'avais constaté la présence de migrants régularisés dans les *chabolas* – situation qui s'est aggravée depuis le début de la crise économique et financière. (En 2009, la Croix-Rouge comptait plus de 3000 migrants vivant dans 120 taudis, et constatait une augmentation croissante de migrants en situation régulière parmi les occupants.) Les *diseminados* limitent l'activité sociale des migrants, tout comme les interactions avec les autochtones. Parce qu'ils constituent des logements de moins bonne qualité que ceux des villes, et parce qu'ils sont isolés au milieu des serres

et éloignés des transports en commun et des centres d'activités, les *diseminados* sont évités par les migrants qui ne souhaitent pas travailler dans l'agriculture ou qui y ont déjà un emploi relativement fixe. (Il arrive cependant que, parmi eux, certains restent dans des *cortijos* afin d'économiser sur leur budget logement). Ils louent alors un appartement en ville et se rendent dans les serres en camionnette, grâce « ramassage » organisé par leur patron.

En effet, les plus chanceux vivent en ville, dans des appartements et des maisons situées soit dans les centres urbains soit dans les nucléons urbains. Ils y vivent en colocation, en couple ou en famille ; mais, même dans ces deux derniers cas, il n'est pas rare de louer une chambre à un compatriote afin de pouvoir assurer le paiement du loyer ou l'achat d'une voiture. Les logements occupés par des familles sont toujours bien plus décorés et équipés que les logements des colocataires, loués meublés – la quantité et la qualité de ces meubles variant d'un appartement à un autre. Parmi les 22 logements que j'ai visités en ville (14 appartements et 8 maisons : 14 dans les centres-ville et leurs alentours, 2 en périphérie et 6 dans les nucléons urbains), seulement 3 (deux appartements et une maison) étaient de très faible qualité intérieure : les murs s'effritaient, certains matelas étaient à même le sol et les fils électriques étaient clairement visibles...

Les logements sont donc toujours collectifs. Les colocations réunissent généralement des personnes du même sexe et de la même nationalité. En ville, j'ai cependant relevé trois exceptions où hommes et/ou femmes de différentes nationalités étaient colocataires. De même, 4 *cortijos* réunissaient des hommes de nationalités différentes. Ces cohabitations – à l'exception du logement que j'occupais moi-même avec des migrantes marocaines – étaient le fait de Subsahariens qui se regroupaient alors selon qu'ils étaient francophones ou anglophones. La faible occurrence de la mixité internationale semble due à des raisons pratiques de vivre-ensemble (différences de langues, de goûts alimentaires, de conception de l'hygiène, etc.), que les migrants expliquent à l'occasion en termes de différences culturelles, dans des discours parfois teintés de xénophobie.²⁷⁷ Certains logements, parmi ceux qui réunissent un nombre

²⁷⁷ Ainsi, un Camerounais qui vivait avec des compatriotes et des Maliens (la répartition des chambres recoupant la nationalité) commentait ses difficultés de cohabitation en se référant à l'histoire coloniale

important de colocataires d'une ou de plusieurs nationalités, sont organisés de façon hiérarchique afin de faciliter la vie du groupe et la résolution d'éventuels conflits.²⁷⁸ Un responsable et parfois des seconds sont désignés en fonction de leur ancienneté dans le logement et son accès se fait par cooptation.

Un exemple d'organisation collective hiérarchique

Madou (Malien) vit dans un *cortijo* qu'il loue à un Espagnol avec huit autres migrants – dont cinq Maliens et trois Camerounais – et qui ne dispose que de trois chambres. Chacun participe à la caution à son arrivée. Chacun paie 40 euros pour sa « *place* » et 25 euros pour la nourriture et le gaz. Les règles de la vie collective sont établies par un « *chef* », lequel est soit le migrant qui a trouvé la maison et au nom duquel le contrat de location a été établi, soit le successeur qu'il désigne parmi ses plus anciens colocataires. Madou est actuellement le plus ancien, c'est donc lui le responsable. Il octroie de préférence les places vacantes à des compatriotes : « *s'il y a une place vacante, on loue. S'il y a un Malien, il y a la préférence, mais s'il est pas Malien c'est pas grave* ». Il récolte les parts de loyer chaque mois et désigne une personne pour l'aider dans les différentes tâches administratives et pratiques de la maison. Lorsqu'il partira, il préviendra le propriétaire et désignera son remplaçant. Cette organisation lui rappelle celle qu'il a rencontrée dans les « camps » lors de son expérience transsaharienne (11.1.3) : « *L'idée qu'ils ont eu de s'organiser en cours de route, c'est ces mêmes idées qui sont là, quand ils se retrouvent, ils s'organisent à mettre quelqu'un, à se mettre d'accord, c'est-à-dire que, quand le chef dit : faisons comme ça, on le fait. Ici, en cours de route, c'est la même chose. En cours de route, quand le chef dit : faisons comme ça, personne ne conteste, ici aussi, dans la chambre, si y'a un problème dans notre maison, si moi je dis que c'est comme ça, tout le monde dit que c'est comme ça, donc c'est la même chose.* »

des uns et des autres qui aurait fait des premiers « *des gens ouverts* » et des seconds des gens « *qui ne veulent pas s'intégrer* ».

²⁷⁸ Je n'ai rencontré cette configuration que parmi des subsahariens francophones, ce qui ne signifie pas qu'elle n'existe pas chez d'autres migrants.

Les associations comme les propriétaires dénoncent l'*hacinamiento* (« entassement ») des migrants dans les logements, bien que pour des raisons fort différentes. Le manque d'accessibilité aux logements et la faiblesse des ressources conduisent une partie des migrants à sous-louer l'habitat trouvé. Mais il est également renforcé par les propriétaires eux-mêmes, qui peu à peu ont loué par lit et non pas par habitat. Les migrants parlent d'ailleurs de « places » à louer. Il est ainsi courant que chaque chambre d'un appartement ou d'un *cortijo* soit occupée par deux personnes. Notons que ces *hacinamientos* ne concernent que les hommes seuls, les femmes seules louant généralement leur propre chambre. Les logements souvent sont peu entretenus par les propriétaires, qui se plaignent dans le même temps du manque de soin des migrants. Les tâches ménagères étant toujours associées au « féminin », ils préfèrent louer à des femmes, à des couples ou à des familles ; la présence d'une femme les rassurant sur la qualité de l'entretien du logement.

Cette occupation résidentielle spécifique est liée à l'histoire économique et sociale de la province.

18.2.2 Un espace configuré par les activités économiques

L'économie almeriense repose actuellement sur l'agriculture et du tourisme, secteurs qui ont permis le développement de la construction et des services. Cet ensemble a configuré « *un modèle de développement qui, au niveau spatial, est profondément déséquilibré* »* : population et rente se concentrent dans les zones côtières du Bajo Andarax et du Campo de Dalías, où sont situées les activités économiques essentielles ; au détriment des terres intérieures (Fernández Navarrete y Egea Reche 1991/1992). La croissance urbaine de la province s'est faite de manière désordonnée et en fonction de ces deux grands secteurs économiques.

Si la capitale a été créée à partir du port (en 995, par Abd-el-Rahmen afin de surveiller la côte contre les possibles invasions) et que les activités portuaires ont largement déterminé la croissance urbaine de la ville (comme l'exportation, au XIXe siècle, de

minerais tels que le plomb puis le fer)²⁷⁹ ; les villes de la province ont quant à elles été construites par les agriculteurs et ont évolué selon leurs besoins.

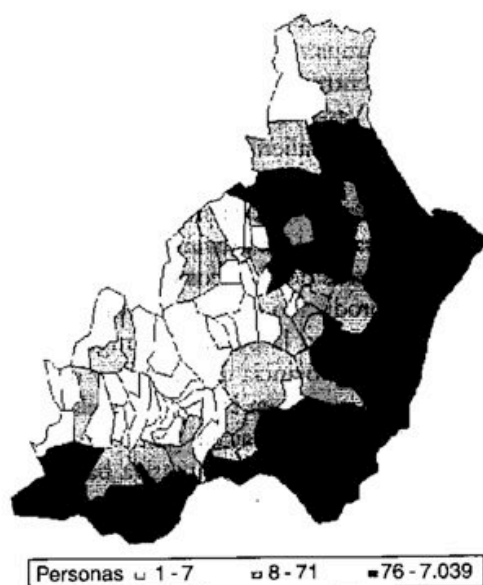
En dehors d'El Ejido, qui possédait déjà quelques *cortijos*, dans les années 50 et 60, l'essentiel des villes de la province se sont construites à partir d'un plan de colonisation réalisé par l'Institut National de Colonisation, qui avait alors fourni des terres à cultiver et des habitats bon marché pour les propriétaires et les journaliers. De cette façon, de nouvelles constructions ont vu le jour dans des nucléons urbains déjà existants (comme à Roquetas de Mar et à La Mojonera) ; de nouveaux quartiers ont été créés au milieu des serres (Cortijos de Marín, El Parador, El Solanillo et Las Marinas à Roquetas de Mar ; San Agustín, Santa María del Aguila, Las Norias à El Ejido ; Campohermoso et San Isidro à Níjar ; La Gangosa et La Puebla à Vícar ; San Nicolás et Venta el Viso à La Mojonera) ; enfin, des *cortijos* ont été édifiés dans des zones rurales non constructibles (Checa et Arjona 2007 ; Checa Olmos 2007). « *L'objectif principal était de résider près des exploitations agricoles étendues et délocalisées sur tout le territoire communal, soit pour sa surveillance, soit pour allonger la journée de travail tout le nécessaire, sans préjudice des déplacements. De cette façon, la propre logique du système économique a créé un modèle résidentiel ségrégatif et dispersé.* »* (Checa et Arjona 2007) Certaines villes sont donc séparées en « entités urbaines » éloignées les unes des autres et traversées par les serres, si bien qu'on ne sait plus toujours très bien où finit une ville et où commence une autre (par exemple, l'entité d'El Parador appartient au municipe de Roquetas de Mar, mais est géographiquement plus proche de Vicar).

Au fur et à mesure de la croissance économique et du besoin grandissant de main-d'œuvre étrangère, les agriculteurs se sont installés en ville. À leur arrivée à la fin des années 80, les migrants ont donc d'abord logé dans les *cortijos*. « *Les gens disent : "Mais ici, il est très bien, ici, c'est là où moi j'ai grandi."* Ben bien sûr, alors pourquoi

²⁷⁹ García Lorca (1990) montre que le port d'Almeria a influencé de façon différentielle la croissance urbaine de la ville. De leur côté, F. Fernández et E. Acien (2002) ont récemment étudié l'impact des activités portuaires sur la ville d'Almeria, à partir de l'étude socio-économique de six quartiers jouxtant le port : La Chanca, Pescaderia, la Plaza de Pavia, La Almadina, La Catedral et le parc Nicolás Salmeron. Ces quarante dernières années, le port d'Almeria a participé à la croissance économique, démographique et urbaine de ces quartiers, qui se distinguent cependant par leur composition sociale. Les activités économiques liées à la pêche sont peu présentes, au contraire des commerces « *al por menor* », qui constituent plus de 45 % des établissements recensés.

*tu en es parti ? »*²⁸⁰ Puis les agriculteurs se sont déplacés vers la capitale – pour avoir plus de commodités et pour que leurs enfants soient plus proches de l’université – et ont loué ou revendu aux migrants les appartements qu’ils possédaient dans les villes de la région. Dans le même temps, la mer et le soleil ont attiré un tourisme résidentiel conduisant à la construction de multiples complexes urbains sur tout le littoral (Aguadulce à Roquetas de Mar, Almerimar à El Ejido, San José à Níjar et San Juan de los Terreros à Pulpí). Aujourd’hui, les immigrants étrangers, tout comme les autochtones, résident essentiellement dans les municipalités situées sur le littoral almeriense (Mapa 1).

Mapa 1
Distribución comarcal de la inmigración en Almería (2005)



Fuente: INE. Elaboración propia.

Distribution de l’immigration dans la région d’Almeria (2005).

Source : Checa Olmos (2007 : 38.)

Toutefois, leur répartition diffère selon leur origine géographique : les Subsahariens et les Européens de l’Est sont principalement présents à Roquetas de Mar, les Maghrébins à El Ejido, La Mojonera et Níjar, et les Latino-Américains à Pulpí (Checa Olmos 2007).

²⁸⁰ Juan Miralles, président d’Almeria Acoge, entretien juillet 2006.

C'est ainsi que se sont peu à peu formés des espaces ségrégués, dont la composition reflète la catégorisation autochtone des migrants étrangers.

18.2.3 Les migrants africains aux bans des villes ?

Les difficiles conditions de logement et les situations de ségrégation urbaine des populations migrantes dans la région d'Almeria ont été largement dénoncées par les associations et étudiées par les scientifiques (Martínez Veiga 2001 ; Defensor del Pueblo 2001 ; Checa et Arjona 2001, 2006). D'après J. C. Checa et A. Arjona (2006), trois immigrants africains sur quatre résideraient dans un logement « *indigne* » en raison de la « *discrimination ethnique* » subie. Les migrants d'autres horizons, les Latino-Américains, mais surtout les Européens de l'Est, ont plus facilement accès à des logements « dignes » et sont moins ségrégués. Quant aux zones touristiques des différentes villes, elles seraient totalement fermées aux migrants africains et les auteurs n'hésitent pas à parler de *gated communities*.

Ainsi, « *La ségrégation résidentielle des immigrés dans la province d'Almeria montre un caractère racial et ethnique marqué. Ceci étant, la population provenant d'Afrique, principalement Noirs et Musulmans, vit plus ségréguée que les communautés d'autres pays. [...] les immigrés africains vivent, surtout, dans des cortijos dispersés à travers les communes et dans les périphéries des villes, et non pas tant dans les anciens centres des villes ; au contraire, les Latino-Américains et les Européens de l'Est (Blancs) se localisent dans les différentes banlieues proches de la population espagnole. Donc, ceci révèle l'importance de la variable raciale et ethnique liée à la perception qu'a la population autochtone du choc des civilisations.* »* (Checa et Arjona 2006). Les auteurs expliquent l'importance de cette ségrégation par la discrimination et la faible capacité économique des migrants africains, mais ils soulignent également que la ségrégation est plus importante lorsque la migration est récente.

De fait, les migrants africains les plus anciens vivent généralement dans de meilleures conditions que les nouveaux venus. Si, comme j'ai pu le constater, seules les populations africaines vivent dans les *asentamientos*, les *chabolas* et les *cortijos* (notamment dans les municipalités d'El Ejido, de La Mojonera et de Nijar) ; elles sont aussi présentes au sein des villes, dans des quartiers proches des centres-villes ou des périphéries, à l'intérieur d'appartements qui m'ont semblé, en règle générale, tout à fait

corrects. Toutefois, ces appartements sont situés dans les quartiers et les immeubles dont les infrastructures sont souvent en mauvais état et qui comptent peu d'Espagnols. C'est notamment le cas du quartier des *200 viviendas* à Roquetas de Mar, de la rue Almeria et des *casas rosas* à El Ejido, et du quartier du *Puche* à Almeria. Les quartiers des *200 viviendas* et du *Puche* sont réputés pour être des quartiers en déshérence, « d'immigrants », « malfamés », où sévit la « délinquance » liée en partie à la « drogue ». Pour autant, ils présentent des différences notables. Le premier, situé en périphérie, fait peine à voir et regroupe essentiellement des populations gitane et marocaine – une partie des premières ayant revendues leurs biens aux secondes.²⁸¹ Au contraire, le second est situé en entre ville, il est bien mieux entretenu par la municipalité – même si les habitants ne sont pas satisfaits – et il regroupe des populations de nationalités très diverses – nous y reviendrons plus loin.

On peut donc observer depuis plus de dix ans une évolution indéniable de la situation des migrants africains qui s'établissent de façon durable au sein même des villes ; en dépit du fait qu'ils restent les plus discriminés en matière de logement.

18.2.4 Le cas de Roquetas de Mar

La ville de Roquetas de Mar témoigne parfaitement de cette évolution, tout en se distinguant des autres par son cosmopolitisme. Elle possède une économie dépendante du secteur agricole autant que du secteur touristique, deux activités qui ont déterminé les formes de son extension urbaine. Chaque habitant identifie facilement les différents quartiers de la ville en fonction des populations qui y vivent. D'une manière générale,

²⁸¹ Le quartier, d'assez grande taille, est constitué de petites maisons semblables à des *cortijos*, mais surtout de barres d'immeubles de quatre étages et plus. Les immeubles sont délabrés, les ordures jonchent le sol çà et là, une seule ligne de bus y pénètre, lorsqu'il n'y a pas de « grève de service » pour cause d'agression. Les relations entre migrants (étrangers de l'extérieur) et autochtones gitans (étrangers de l'intérieur) sont réputées tendues. Lorsque je me rends dans une partie du quartier (à trois reprises seulement) on me désigne rapidement la zone où vivent les Gitans et celles où sont les Marocains : les deux se font face. Quelques commerces (épicerie et boucherie *hallal* pour l'essentiel) sont visibles çà et là. Toutefois, plusieurs associations sont présentes dans le quartier. Elles ont vocation à favoriser le vivre-ensemble, à soutenir scolairement les enfants, à aider les toxicomanes, etc. (Pour plus d'information sur le cas d'El Puche, voir : Casado Seda 203 ; Checa et Arjona 2005b).

les populations espagnoles aisées, les *residants guiris*²⁸² (surtout des Allemands, des Anglais et des Hollandais) et les Européens de l'Est vivent dans les quartiers situés près de la mer, où les rejoignent les touristes durant l'été. Au contraire, les migrants africains sont concentrés dans les quartiers qui en sont le plus éloignés et dans les zones les plus anciennes : on les retrouve donc dans les *diseminados* et dans les quartiers dégradés de la ville et de ses entités urbaines. Ils y cohabitent parfois avec des autochtones : gitans, *payos* âgés, à la retraite ou encore petits agriculteurs.

- Accès au logement et discrimination

À Roquetas de Mar, j'ai rencontré Teresa, une Espagnole auparavant agricultrice qui, après son divorce, a travaillé un temps dans une agence immobilière de la ville avant d'ouvrir un *locutorio*²⁸³ avec son compagnon sénégalais, dans le quartier des « 200 viviendas », où les loyers mensuels pour un tel commerce coûtent jusqu'à 400 euros de moins qu'ailleurs en ville. Elle est ainsi bien placée pour me parler du marché immobilier de la ville et de la place qu'y occupent les étrangers. Roquetas, comme de nombreuses villes en Espagne, a connu au début des années 2000 un véritable boom de la construction accompagné d'une forte spéculation.²⁸⁴ Celle-ci aurait facilité l'accès à la propriété des migrants « préférés » (chp. 6.1) et des migrants africains les plus anciens, dans des quartiers toutefois bien distincts. Les Gitans, les *morenos* et les *moros* auraient essentiellement accès aux logements de seconde main, tandis que le neuf serait réservé aux Espagnols et aux Roumains.²⁸⁵ « *Beaucoup de promoteurs, depuis le début, ils*

²⁸² Ce terme désigne les étrangers occidentaux des pays considérés comme « riches », assimilés à d'éternels touristes même lorsqu'ils vivent en Espagne depuis des années.

²⁸³ Les locaux commerciaux se louent 800 ou 900 euros par mois dans les « 200 viviendas », et 1000 ou 1200 euros dans les autres quartiers de la ville.

²⁸⁴ D'après elle, la spéculation était menée par les investisseurs des grandes villes du pays, attirés par faibles prix des terrains dans la province ; et par les autochtones les plus aisés qui réservaient un appartement avant sa construction et le revendaient dès celle-ci achevée, avec une marge de 12 000 ou 15 000 euros minimum. Peu avant la crise, le boom de la construction avait atteint ses limites : les promoteurs, considérant la spéculation faite dans la revente des logements neufs, avaient fini par augmenter le prix du neuf et avaient rendu obligatoire l'« escritura », qui suppose d'avoir une hypothèque et qui pose donc problème si l'appartement ne se vend pas tout de suite.

²⁸⁵ D'après Teresa, les Roumains ont aussi plus de facilité d'achat, car certains d'entre eux possèdent des entreprises de construction et entretiennent de bonnes relations avec les promoteurs. Par ailleurs, ils emploient des compatriotes pour qui ils acceptent de falsifier les fiches de paie (en déclarant un salaire plus élevé que le réel afin d'obtenir un crédit à la banque). Je n'ai pas pu vérifier cela, en revanche, certains de mes interlocuteurs m'ont affirmé que ce type de falsification avait aussi cours entre les Espagnols.

*refusent de vendre aux morenos, à un Roumain oui, mais à un Gitan, un Moreno, non, un Marocain non plus. »** Les propriétaires *moros* et *morenos* faciliteraient à leur tour l'accès à la location de leurs compatriotes en louant une ou plusieurs chambres afin de rembourser plus vite leur hypothèque. Les possibilités de location sont en effet limitées pour ces migrants :

« Ici, c'est très difficile de trouver quelque chose à louer, surtout pour les morenos. [...] Ce qu'il y a c'est que dans les "200 viviendas", les morenos, eux-mêmes ils ont acheté des appartements et ils leur louent, à des morenos comme eux. Mais un Espagnol, louer un appartement à un moreno, c'est plus difficile. »

Lorsqu'elle travaillait comme agent immobilier, Teresa avait fini par toujours informer de l'origine des locataires potentiels, tant les propriétaires étaient réticents à l'égard de certains. Leurs arguments étaient toujours les mêmes : d'une part l'*hacinamiento* (« entassement ») des étrangers qui abîme la propriété ; d'autre part, la volonté de ne pas voir baisser la valeur de leur bien :

« Ici, le problème qu'il y a, c'est que les morenos, tu l'as vu aux 200 viviendas, ils vivent dans une maison, ils peuvent y vivre à 10 personnes. Et il y en a... il y a de tout. Certains, tu entres chez eux et la maison est super propre, super bien tenue et il y en a d'autres, tu entres chez eux et tu te dis : comment c'est possible de vivre dans ces conditions ?! Et avec les Roumains, c'est la même chose. Simplement, c'est la couleur. On dit que non, mais en fait, la couleur joue beaucoup. [...] C'est à cause des voisins, après, personne ne veut acheter, ils disent que les noirs sentent mauvais, à cause de leur cuisine. »

- Le quartier de 200 « viviendas »

Le quartier des « 200 viviendas » (« 200 logements ») est désigné comme un « ghetto ». Il ne s'agit pas d'un bidonville, mais d'un quartier populaire formé d'une quinzaine de blocs dépassant rarement 6 étages (pour les bâtiments les plus récents). Le quartier n'est pas excentré, puisqu'on y accède en 15 min à pied depuis la route principale de la ville. Ces 200 logements (ayant donné leur nom au quartier) ont été construits dans les années 60 pour répondre au manque de logements provoqué par l'arrivée des migrants en provenance des Alpujarras de la région de Grenade. Ces journaliers agricoles espagnols sont pour la plupart partis une fois que leur situation économique le leur a permis. Peu à

peu, le quartier s'est peuplé de migrants étrangers qui, comme leurs prédécesseurs, travaillaient dans l'agriculture, sont aussi partis du quartier – pur ceux qui ont « réussi ». Aujourd'hui, il ne reste donc que les plus pauvres et ceux qui ne peuvent pas aller ailleurs : locataires, sous-locataires ou propriétaires, toutes origines confondues (payos, gitans, subsahariens, marocains, roumains). Toutefois, la majorité des habitants sont des *morenos* issus de l'ouest et du centre de l'Afrique, au sud du Sahara. Le quartier des 200 *viviendas* est en effet un des moins cher de la ville²⁸⁶ et les discriminations à la location et à l'achat font qu'une majorité d'Africains vit dans ce quartier (les Européens de l'Est trouvent où se loger plus proche du centre-ville), dont beaucoup sont clandestinisés.

Malgré des plaintes des riverains quant à la qualité des services municipaux de nettoyage, j'ai trouvé que le quartier était bien tenu et, dans tous les cas, la qualité apparente des immeubles et la propreté des rues bien meilleure que dans le quartier du Puche. Les immeubles, quant à eux, font partie des plus vétustes de la ville. De nombreuses associations sont présentes ainsi que deux églises, une mosquée, une crèche, une banque, plusieurs *locutorios*, bars, épiceries et quelques restaurants et coiffeurs informels... Le quartier des « 200 » est même le lieu où les migrants subsahariens vivant dans les autres villes alentour, d'El Ejido, jusqu'à Nijar viennent passer le samedi et/ou le dimanche pour rencontrer des amis, discuter, acheter des produits du pays, etc. Si les préjugés vont bon train, les relations entre les différents groupes nationaux, ethniques et linguistiques sont cependant cordiales.

- Une occupation différenciée de l'espace

Si quantité de nationalités sont présentes dans le quartier, la cohabitation se fait généralement sans heurts. Les rues et parfois même les immeubles sont en quelque sorte « assignés » à une nationalité : tel immeuble est celui des Roumains – parce qu'ils l'habitent en majorité – telle rue est celle des Ghanéens, telle autre celle des Sénégalais,

²⁸⁶ D'après quelques informations recueillies sur le terrain, une chambre pouvait cependant être louée le même prix, voire légèrement plus cher (180 euros), dans le quartier des « 200 » que dans celui de « urbanizacion » (120 euros). Cela laisse supposer que la discrimination ne s'effectue pas tant par le prix que par le refus de louer aux migrants les plus négativement stigmatisés.

telle autre celle des Nigériens, etc.²⁸⁷ Cette occupation différenciée de l'espace ne s'appuie pas toujours sur l'origine des habitants de telle rue, mais aussi sur celle de ses commerçants. En effet, les entrées des *locutorios*, épiceries exotiques, location de DVD, etc. sont des lieux de regroupements et de convivialité, où l'on peut discuter pendant des heures, se donner rendez-vous, etc. Ce quartier, rappelons-le, constitue un lieu de rendez-vous du weekend pour les Subsahariens de toute la région.

J'ai retrouvé cette même utilisation de l'espace à Cortijos de Marin, une entité urbaine dépendant de Roquetas. Il s'agit d'un lieu très calme réunissant de nombreux *cortijos* et quelques maisons de deux étages. Là-bas, je suis ainsi entrée dans une maison occupée par une famille sénégalaise, dans le *cortijo* des « *Maliens* », un autre réunissait Maliens et Camerounais, une rue m'était désignée comme étant « *celle des Burkinabais* ». J'ai discuté toute une soirée avec une dizaine d'inters eux. Nous étions tous installés – certains debout, d'autres assis dans des chaises – à l'entrée de l'épicerie-*locutorio* d'un Burkinabais, mariée à une Nigériane, devenue *mama* d'un *cortijo-bar* (réunissant 3 ou 4 filles) accolée à l'épicerie. Cet après-midi-là, j'ai découvert que la plupart n'habitaient pas cette rue. Elle n'est donc identifiée comme la leur que parce qu'ils ont l'habitude de se réunir de la sorte. À Cortijo de Marin, en fin d'après-midi, beaucoup de migrants subsahariens sortent de leurs maisons, placent quelques chaises à leurs portes et s'installent pour discuter. En voyant cela la première fois, je n'ai pu m'empêcher de sourire, car il s'agit pour moi d'une habitude « très espagnole » que j'avais découverte durant mon enfance, dans la région d'Alicante. J'ai ainsi pu constater que des Espagnols vivaient encore dans l'entité, à proximité des migrants et que tous se saluaient amicalement. De la même manière, Madou me précise : « *Tu es africain, je suis africain, on se salue et puis c'est tout* », ajoutant qu'on ne se « *connaît que si on travaille ensemble* ».

Autrement dit, la mixité existante au sein d'un quartier ne conduit pas nécessairement à une mixité au sein des immeubles ou dans l'utilisation des espaces publics. Les sociabilités et les pratiques de regroupements se font principalement sur un mode national. En ville, les migrants vivent dans des quartiers, des rues ou même des

²⁸⁷ J'ai observé le même phénomène dans la zone de Cortijos de Marín (Roquetas de Mar).

immeubles bien déterminés. Certes, comme le rappelle D. Schnapper (2005), la proximité spatiale « *ne suffit pas par elle-même à assurer les échanges réels entre catégories sociales ou nationales différentes [...] C'est une idée utopique que de penser qu'il suffit de se connaître pour qu'une reconnaissance réciproque s'ensuive.* » Néanmoins, nous sommes bien là, dans le cas de Roquetas, au sein des quartiers, face à une reconnaissance mutuelle et une capacité à vivre ensemble de manière pacifique, en évitant les conflits à travers l'assignation de micro-espaces (une rue, un coin de rue) à chaque groupe identitaire. La ville de Roquetas est, à tout point de vue, une ville cosmopolite – nous reviendrons plus en avant sur ce point. Différentes organisations publiques et privées, en lien avec la mairie et l'un des services de la *Guardia Civil*, veillent d'ailleurs à gérer au mieux les conflits latents, comme ceux qui peuvent opposer entre eux voisins, patrons et employés, locataires et propriétaires.

18.2.5 Sortir d'un taudis : mobilisations autour d'un *asentamiento*

Au cours de mon terrain, j'ai pu suivre le relogement d'une trentaine de Sénégalais vivant en groupe dans un taudis dont le propriétaire cherchait à les déloger. Il est situé à proximité d'un rond-point, entre Roquetas de Mar, Vicar et La Mojonera, c'est-à-dire au beau milieu de la « mer de plastique » constitué par les milliers de kilomètres de serres. En accompagnant des *médiateurs* de la Croix-Rouge et d'Almeria Acoge, j'ai pu participer aux recherches de relogement et reconstituer peu à peu l'histoire de cet *asentamiento* et le rôle qu'y ont joué différents acteurs sociaux.

18.2.5.1 Le conflit et ses acteurs

Les anciens *cortijos* sont parfois réaménagés en « *chalé* », terme qui désigne non pas un petit chalet en bois, mais une grande maison avec piscine. L'*asentamiento* dont il est question ici est une construction qui de toute évidence était destinée à devenir un *chalé*, mais qui n'a jamais été finie. La façade, comme tout le reste, est en béton ; la peinture est inexistante. Le logement est absolument insalubre : pas d'eau, pas d'électricité, pas de toilettes. À l'entrée, un couloir ouvre de chaque côté sur des chambres et aboutit à un grand patio, entouré lui-même de plusieurs chambres. Le patio ressemble à un terrain vague : l'herbe pousse partout, des chats traînent, des débris de vélos et autres objets en tout genre sont éparpillés çà et là... Les chambres comprennent des matelas vieux et

sales posés à même le sol, une ou deux chaises, parfois un fauteuil et quelques autres objets qui donnent l'impression d'avoir été récupérés à la décharge. Des sacs de poubelles tiennent lieu d'armoire où chacun garde ses affaires et effets personnels. C'est une impression de désordre et de saleté que ma mémoire a conservée. On aurait pu croire qu'il s'agissait d'un squat, mais non, il était payant.

Ce taudis appartient à un Espagnol, Juan, qui le loue à des migrants depuis plusieurs années : d'abord des Roumains, puis des Maliens, puis des Sénégalais. Il fonctionne en quelque sorte comme une plaque tournante : une fois que les migrants peuvent louer mieux, d'autres arrivent. À leur arrivée en 2006, les Sénégalais, « clandestins » pour la plupart, étaient un peu moins d'une centaine. Un an plus tard, ils n'étaient plus que 30 : certains avaient trouvé du travail dans la province et avaient pu louer quelque chose de plus correct, d'autres étaient partis travailler dans une autre région avec les papiers de compatriotes. La situation s'était alors compliquée. Le taudis de Juan dispose de 15 chambres, chacune coûtant 100 euros € le mois. Lorsqu'ils étaient presque une centaine, les locataires sénégalais pouvaient assumer ce prix – exorbitant compte tenu de l'état du logement – qui revenait à 15 ou 20 € par personne. Mais en se vidant d'une partie de ses occupants, le prix par locataire augmentait, car Juan demandait toujours la même somme. Les migrants ne pouvaient pas assumer cette augmentation de leur part respective de loyer. À partir de là, Juan avait cherché à les déloger.

Début avril, il était venu fermer certaines chambres pour les rendre inaccessibles : il avait littéralement soudé leurs portes en fer, laissant les affaires de certains locataires à l'intérieur. Fin avril, les Sénégalais avaient reçu la visite de deux policiers en uniforme venus leur dire qu'ils devaient quitter le lieu sous trois jours. Pris de peur, ils avaient rapporté cette visite à Niang, un médiateur sénégalais de la Croix-Rouge. Niang s'était alors renseigné auprès de l'EDATI – un corps de la *Guardia Civil* destiné à l'« attention à l'immigrant », dont je reparlerai plus en avant (20.2.2.3) – avec qui les associations entretiennent de bonnes relations. Les Guardias avaient informé Niang que l'EDATI n'avait rien avoir avec cette visite et s'étaient eux-mêmes renseignés auprès des polices nationale et locale : personne ne savait qui étaient ces policiers, ils n'étaient au courant de rien. Étant donné que Juan possédait aussi un petit « club » de prostituées originaires d'Europe de l'Est, certains étaient d'avis qu'il connaissait des policiers et qu'il leur avait demandé de passer voir les Sénégalais, de manière informelle. À partir de cet

épisode, la Croix-Rouge et Almeria Acoge, personnalisés par Niang et Mame, s'étaient mobilisés pour trouver une solution à ce conflit. Au même moment, j'arrivais à Almeria.

18.2.5.2 L'organisation des Sénégalais

Qui sont ces migrants ? Comment sont-ils arrivés dans ce taudis ? Et comment, étant presque une centaine, s'y sont-ils organisés ?

La situation précaire de ces Sénégalais est typique des migrants qui sont dans l'instance zéro. Certains sont présents en Espagne depuis peu, d'autres y vivent depuis des années, mais tous sont arrivés depuis moins de deux ans dans la province. La plupart n'ont pas de papiers et ne travaillent pas régulièrement, lorsqu'ils travaillent. Ils survivent grâce à l'argent que leur envoi leur famille, grâce à quelques jours de travail de temps à autre dans les serres et les marchés ou encore grâce à la vente de CD piratés. Comme beaucoup, l'impossible retour au pays les fait supporter la situation en attendant des jours meilleurs.

Le « plan » de ce taudis, ils le doivent à un compatriote. Bouba est un « migrant installé » que tout le monde surnomme Pedro. Il gère un locutorio dont le propriétaire n'est autre que Juan. Ce dernier a visiblement trouvé un filon dans la migration ; d'ailleurs, son locutorio jouxte son petit « club » de prostitution, tous deux situés à proximité de son taudis. Le rôle de Bouba-Pedro est on ne peut plus ambigu. D'un côté, il participe au relogement d'une partie du groupe, en dénichant un appartement disponible. D'un autre côté, j'entends à plusieurs reprises qu'« *il n'a pas bien agi* » ou qu'il a « *demandé de l'argent pour des trucs* », mais impossible d'en savoir plus. Il est donc possible que Bouba-Pedro, qui bénéficie d'expérience et de contacts, et qui est donc en position de jouer les intermédiaires pour tout type de démarches, fasse payer l'aide qu'il procure aux migrants.

À son arrivée dans le taudis, chacun a dû s'acquitter d'un « droit d'entrée » de 50 euros. Cette somme est remise à Diaw, le « chef » du groupe. Je n'ai pas réussi à savoir avec certitude la finalité de ce paiement : soit il sert à des achats collectifs de nourriture, soit Diaw le garde pour lui, soit il en donne une partie, ou la totalité, à Bouba-Pedro. En dehors de ce droit d'entrée, il n'y aurait aucune obligation particulière. « *Chacun se*

débrouille » pour payer sa part de loyer et ceux qui ont les moyens achètent de la nourriture pour tout le groupe. Il ne s'agit pas là d'une obligation, mais « *si tu ne le fais pas, tu es très mal vu* ».

Diaw est l'un des premiers locataires à être arrivé. Il est aussi celui qui possède le plus de contacts, notamment avec les agriculteurs, et il est d'ailleurs le seul à avoir un emploi relativement stable dans l'agriculture. Il existe aussi un « sous-chef », Bachir, qui remplace Diaw lorsque celui-ci n'est pas là. Toutefois, aucune décision importante n'est prise sans ce dernier. Au cours de nos visites, il nous a fallu souvent attendre Diaw, à la demande de Bachir lui-même. Seul

Diaw étant le représentant et le porte-parole du groupe, c'est essentiellement avec lui que les médiateurs s'entretiennent. Pour autant, les discussions impliquent toujours le collectif. De fait, la première fois que je me suis rendue avec Niang dans le taudis, la conversation n'a réellement commencé qu'une fois que tous les locataires présents étaient réunis autour de nous et de Diaw. Debout, assis par terre ou sur des chaises en plastique, ils écoutaient Niang parler – en wolof – et intervenaient de temps en temps. Une autre fois, nous les avons retrouvés dans un autre cortijo où ils avaient des amis, et c'est autour du thé et avec la présence de Bachir, que chacun a participé à élaborer la liste des personnes résidant dans le taudis.

Cependant, à partir de sa réduction numérique et du conflit qui l'oppose à Juan, le groupe connaît des dissensions. Une partie des locataires refuseraient de payer leur part de loyer alors même qu'ils travaillent et/ou disposent de moyens économiques pour le faire : « *Ils disent si untel ne paie pas, pourquoi eux devraient payer* ». Tandis que d'autres, qu'ils travaillent ou non, continuent de payer leur part. D'autres encore rendent Diaw responsable de la menace d'expulsion. Diaw, quant à lui, est d'avis que ceux qui travaillent doivent payer le loyer de ceux qui n'en ont pas les moyens. Il semble donc que l'impossibilité de payer de certains ait entraîné le refus de payer d'une partie des autres et que le conflit avec le propriétaire ait ainsi révélé les limites des relations solidaires internes au groupe des locataires.

18.2.5.3 Niang : médiateur formel et informel

Dans un premier temps, l'objectif est de trouver une solution de relogement et de convaincre le propriétaire de patienter jusque-là. C'est le message que Niang transmet à Diaw en présence d'une partie des locataires. C'est également ce qu'il essaie de négocier avec Mame auprès de Juan, sans succès : ce dernier compte faire expulser le groupe en l'espace d'une semaine. Le temps pour trouver de nouveaux logements est donc réduit et les recherches ont jusque-là été infructueuses.

L'imposition de cette date limite conduit Mame et Diego, d'*Almeria Acoge*, à vouloir être présents lors de l'expulsion afin qu'elle se déroule sans heurts. Niang, de son côté, désapprouve ce choix, qui revient selon lui à accepter les règles du jeu imposées par Juan, au lieu de s'y opposer et de les dénoncer. « *C'est un négrier ! Ce mec vit de l'immigration !* » – s'étrangle-t-il un jour où l'on passe devant le locutorio et le club de Juan. Niang considère cela comme une sorte de « trahison » vis-à-vis des migrants. Cette différence d'appréciation stratégique ne constitue pas seulement une simple divergence de vues, elle révèle également la place particulière qu'occupe Niang dans cette médiation : son sentiment d'appartenance au groupe des migrants (basée sur une même nationalité) brouille les frontières entre la médiation (dans laquelle les associations jouent le rôle du tiers neutre) et la négociation (dans laquelle Niang se sent investi du devoir de représenter les membres de son groupe de référence)²⁸⁸

De fait, Niang n'échappe pas à la tension qu'engendre cette date limite chez les migrants. D'un côté, il représente la Croix-Rouge et certains migrants le somment d'agir. De l'autre, il estime ne pas pouvoir faire plus que ce qu'il fait déjà et considère que les migrants doivent prendre une part active dans la recherche de logement. Celle-ci doit être collective et non pas unilatérale. Au cours d'une de nos visites dans le taudis, alors que nous discussions avec l'un des migrants et que j'essayais de savoir si certains disposaient de proches prêts à les accueillir, j'ai pu constater la tension entre les attentes des uns et des autres :

²⁸⁸ Sur les notions de négociation et de médiation, voir Strauss (1992) et Valponi (2004).

Un des locataires de la chambre s'assied dans le fauteuil et nous nous installons dans les chaises en face. [...] En bref, le discours du gars est le suivant : il possède de la famille à Madrid, à Séville et à Palma de Mallorca et il est en Espagne depuis 6 ans maintenant. Il est déjà allé à Madrid et à Palma de Mallorca, mais il veut chercher « sa propre voie » : ici, que tu aies de la famille ou pas, que tu aies des amis ou pas, cela ne change rien. Ce qu'il faut, c'est que nous, à la Croix-Rouge (je découvre ainsi que je suis assimilée à Niang, qui du reste, m'avait présentée comme une « compañera de Francia »), on les aide et leur trouver un autre logement. Je rétorque qu'il surestime les moyens de la Croix-Rouge (instinctivement, je me place du côté de Niang) et Niang prend le relais pour dire que des deux côtés : le « leur » et le « nôtre », des efforts doivent être faits pour trouver une solution à leur problème de logement. [...] Je demande alors quelle est la situation des autres : s'ils ont aussi de la famille en Espagne ou pas ; s'ils ont quelqu'un qui peut les loger quelque part en Espagne ou pas et qu'ils pourraient rejoindre. Il me répond qu'il ne sait pas, qu'il ne demande pas ce genre de choses aux autres, que tout ce qu'il sait c'est que lui n'en a pas. Je comprends que ma curiosité est déplacée. [...] On sort et, à peine dans le patio, Niang me dit, à part : « Tu vois, c'est un peu ça le problème : lui il est là, il sait pour lui, les autres, il s'en fout, chacun regarde pour sa gueule ». [...] On repart dans la voiture de Niang et on va retrouver Diaw dans un locutorio. On parle un peu dans la voiture : Diaw est énervé parce que les gens du groupe « ne foutent rien », qu'ils ne se bougent pas pour trouver quelque chose et que c'est toujours les mêmes qui font tout. Ça rejoint le discours de Niang qui dit que souvent, quand il va là-bas à 11 h ou 12 h, les gars sont encore en train de dormir, alors qu'ils pourraient être en train de chercher un truc à louer pour que « nous » on fasse ensuite les intermédiaires. (Journal de terrain 2007)

Il y a donc un décalage entre la conception qu'a Niang de son propre rôle et celle qu'en ont certains migrants. Niang estime que son rôle n'est pas de travailler *pour* les migrants, comme le voudraient certains, mais *avec* eux. Son devoir est de les aider à chercher un logement et à faire l'intermédiaire avec les bailleurs. Cette volonté de Niang que les migrants soient actifs est directement liée à sa conception de la place des Sénégalais dans la société espagnole. Il considère que les problèmes de cohabitation ne peuvent être résolus que de manière collective et que les Sénégalais doivent s'organiser pour les minimiser. De même, le rôle particulier qu'il occupe au sein de ce conflit et de ces négociations est lié au degré de son implication et de son investissement personnel.

Niang est médiateur 24 h sur 24. D'une part, il laisse son travail déborder sur son temps de repos, car la résolution des différentes situations auxquelles sont confrontés les migrants ne peut pas toujours se faire aux horaires de bureaux. D'autre part, il agit comme médiateur au sein d'un réseau personnel, plus restreint, de migrants sénégalais. Il est alors appelé à résoudre des conflits d'ordre commercial ou familial (essentiellement matrimonial). Il intervient généralement dans la province d'Almeria, mais parfois aussi « *plus au Nord, vers Madrid* ». Autrement dit, il peut opérer partout où se trouvent des membres de son réseau. Sa médiation se fait essentiellement par téléphone : il a rarement recours au face à face, car les gens l'appellent le plus souvent « *en prévention* », lorsque la tension est présente, mais que le conflit n'a pas encore éclaté. Il tient compte des arguments des deux parties et, à force d'écoute et de compréhension, essaie de trouver « *un point commun entre les deux* », une « *solution* ». Si sa proposition ne satisfait pas l'une des deux parties, il recommence, jusqu'à trouver celle qui leur convient. Dans les cas de conflits profonds, il se déplace et met en place une procédure particulière. Avant de réunir les deux parties en conflits, il choisit ou leur demande de choisir, des « *témoins* », en fonction de leur « *honnêteté* » et de leur « *impartialité* ». Si l'un des témoins est refusé par l'une ou l'autre des parties, il écoute les arguments avancés et tente de convaincre de la pertinence de son choix ou bien autorise un changement de témoin.

Voici l'un des conflits qu'il m'a décrits :

Niang doit aller à Murcia pour essayer de résoudre un conflit qui date de plus d'un an entre deux associés qui avaient un locutorio. Un des associés n'habitait pas le lieu où se trouvait le locutorio, contrairement à l'autre, qui le gérant. L'accord était qu'une fois les comptes faits, chacun prend sa part de bénéfice, mais le gérant n'a jamais donné d'argent à son associé, et celui-ci a décidé de le mener en justice. Le conflit a été résolu une première fois par Niang : le gérant devait donner à l'associé l'argent qui lui revenait, mais avait une semaine pour réfléchir à la quantité qu'il pouvait rembourser par mois, afin que le paiement de cette dette ne le mette pas dans un embarras financier et ne l'empêche pas de subvenir aux besoins de sa famille (une femme et deux enfants). Mais un an après, le gérant n'a toujours rien payé à son associé et a en outre vendu le locutorio sans rien lui dire. L'associé a donc décidé de le mener en justice et le gérant a téléphoné à Niang pour lui demander de faire quelque chose. Niang va essayer de résoudre le conflit, bien que cette fois-ci, il soit favorable à l'associé étant donné que le gérant a eu une première chance et n'a pas

respecté sa parole. L'associé habite à Murcia, où il est vendeur ambulant et Niang doit les y rejoindre. Le conflit doit se résoudre « face à face » et avec témoins, car l'affaire est importante (c'est la deuxième tentative de résolution). [...] Un accord a été trouvé grâce à l'un des témoins, qui s'est porté garant pour le gérant afin que ce dernier puisse avoir un prêt à la banque et rembourser son associé dès que le prêt sera accepté. (Journal de terrain 2007)

Aucune punition n'est prévue si après cela, l'accord n'est toujours pas respecté. En revanche, il fera en sorte que la personne en tort sera bannie du circuit commercial.

« Quand il y a un problème comme ça, tu fais une espèce d'enquête : tu prends les noms et les numéros de téléphone de la famille que le gars a ici et aussi au Sénégal. Si jamais il ne veut pas rembourser ses dettes, j'appelle tous les membres de la famille possible, et alors, c'est la honte, si par exemple sa mère est au courant. Alors le gars, il fera tout pour éviter ça. Parce que tu vas dire à tout le monde que, ce gars-là, on ne peut pas lui faire confiance. Très vite la nouvelle va se répandre, et alors les gens vont arrêter de lui acheter ».

Malgré ce rôle d'intermédiaire, qui n'est pas sans rappeler le « *notaire informel* » décrit par A. Tarrius (1995), Niang ne se considère pas comme tel (je lui ai en effet expliqué ce que Tarrius entendait par-là). D'une part, parce qu'il n'a ce rôle qu'avec des Sénégalais et d'autre part, parce que « *chez les Sénégalais, il y a toujours eu quelqu'un pour faire ça* ». Niang ne sait pas comment il en est venu à avoir ce rôle-là : il n'est pas le plus ancien du réseau et il n'est pas non plus particulièrement âgé (à peine la quarantaine). Il ne trouve donc aucune raison « objective » à son statut et estime qu'il le doit à sa « *façon d'être* » : « *naturellement* », il a essayé de résoudre les conflits autour de lui, puis, « *les gens ont vu ça* », « *il y a eu la confiance* » et petit à petit il est devenu « *médiateur* » à l'intérieur d'un large réseau sénégalais. C'est ce terme-là qu'il utilise, car c'est ainsi qu'il se ressent. « *Pour nous, les Sénégalais, on pense que quand il y a un problème, il faut appeler quelqu'un de l'extérieur, la police ou quoi, et l'idée c'est que, on peut résoudre les problèmes entre nous.* » Il souhaite que les Sénégalais apprennent à résoudre seuls leurs problèmes – même sans lui – et n'aient recours aux institutions de la société espagnole qu'en ultime recours. Il avoue admirer les capacités d'organisation et les relations solidaires des Mourides et il souhaiterait que tous les Sénégalais prennent exemple sur eux, afin de développer ce type de compétences et de qualité –

qu'il distingue donc de la religion. En fin de compte, il espère, par la médiation, montrer l'exemple et faire en sorte que les Sénégalais n'apparaissent pas comme une population conflictuelle aux yeux de la population autochtone. Dans le cas contraire, les difficultés de cohabitation pourraient s'aggraver, la place des migrants sénégalais en serait fragilisée et leurs conditions de vie, sans doute, d'autant plus précaires.

On peut sans doute considérer Niang comme un « passeur » sensible à l'altérité et capable de se situer dans un « entre-deux ». Ici, Niang est membre de deux groupes constitutifs de deux « mondes » : celui des migrants sénégalais et celui des ONG espagnoles. Son appartenance à chacun de ces groupes et la façon tout à fait particulière dont il conçoit son travail, qui est pour lui une véritable mission, le conduit à être à la fois *dans* et *en dehors* de ces mêmes groupes. C'est aussi parce que ses actions brouillent la frontière entre le personnel et le professionnel que Niang peut faire le lien entre ces différents mondes tout en se sentant, à l'occasion, en décalage avec chacun d'entre eux.

18.2.5.4 Échec de tentative d'une location

Avant que la semaine ne s'écoule, deux locataires apprennent que leur employeur, un agriculteur Espagnol d'une quarantaine d'années prénommé Pepe, rénove un *cortijo* à louer. Sachant qu'ils ne travaillent pour lui que depuis quelques jours et que les Espagnols sont réticents à louer à des Africains, surtout s'il s'agit d'hommes et de « clandestins », la nécessité d'une médiation s'impose. Je m'y rends une première fois avec Niang, puis une seconde, avec Mame. Dans les deux cas, nous étions accompagnés d'un des deux Sénégalais.

La mère nettoie le cortijo, loué auparavant à une femme marocaine qui le leur a laissé tout sale. Je la vois venir, mais finalement non, elle est plus fine que ce que je pensais : avant cette Marocaine, elle l'avait loué à une autre Marocaine qui était « très bien », elle a aussi un cortijo plus grand qu'elle loue à une Marocaine qui est « très bien aussi » et qu'elle préférerait le lui louer à elle meilleur marché et être sûre que le logement resterait propre et en bon état. Elle conclut que certains sont des « cochons » et d'autres pas, et pour les « morenos », c'est pareil, un ami à elle « a des Sénégalais » et ils sont super. Lorsque je discute avec elle, j'adopte pour stratégie d'aller dans son sens, qu'elle sente que je la comprends et que je ne la juge pas, puis j'essaie de la convaincre qu'avec les Sénégalais que j'accompagne, elle n'aura aucun

problème non plus. J'essaie de faire de mon mieux, car elle a vu qu'il ne s'agissait que d'hommes et cela ne rassure jamais les propriétaires (que le ménage soit une affaire de femmes, c'est une idée qui n'a pas de frontières...) Afin de la rassurer encore plus, je lui dis qu'elle pourra venir toutes les semaines pour vérifier l'état du logement ; et que de notre côté nous pouvons aussi aller chaque semaine voir comment cela se passe. Lors de toute cette conversation, Niang et moi sommes avec la maman, et les gars restent dehors. J'observe avec étonnement que Niang n'évoque pas la Croix-Rouge, alors je ne l'évoque pas non plus ; plus tard, on en discute dans la voiture : il m'explique que parfois il évite de dire qu'il fait partie de la Croix-Rouge, car les gens pensent que cette organisation ne fait qu'aider les migrants et ils n'aiment pas ça. La mère nous dit finalement qu'il faut voir avec son fils, dont elle nous donne le numéro, car il devait le louer à un couple de Marocains, mais elle ne sait pas si finalement le couple prend le cortijo ou non.

[NDA : Quelques jours plus tard]

On trouve la maman de Pepe qui est toujours en train de nettoyer, toujours en train de pester contre son ancienne locataire. J'essaie à nouveau de la convaincre qu'elle n'a rien à craindre avec nous, qu'on se porte garant pour les garçons... Mame adopte apparemment une stratégie quelque peu différente de la mienne pour convaincre la mère : elle se retourne vers I. et lui parle comme à un enfant, du style : attention hein, si vous êtes là, il faut nettoyer... [...] On part à côté, dans l'invernadero où Pepe est en train de travailler : il ramasse tout pour tout jeter : les courgettes sont en mauvais état et la mère nous explique qu'ils les vendent 10 centimes le kilo à l'almacen et qu'ensuite ils les trouvent au supermarché à 1 euro 20 le kilo. Pepe a décidé de cesser cette activité, ils ont l'air écœurés lui et sa mère et me font de la peine. Je discute avec Pepe, mais il m'apprend que finalement le couple a accepté la location. Je lui demande s'il ne connaît pas quelque chose et il me renvoie à un lieu où il aurait entendu que quelque chose se louait. En repartant, Mame m'affirme qu'il est presque impossible aujourd'hui, à Almeria, de trouver des gens comme ça, qui tiennent un discours un minimum ouvert et qui louent un logement impeccable à un prix correct (420 euros pour 3 chambres). (Journal de terrain 2007)

Ce fut pour moi l'occasion de sortir de place habituelle : je n'étais plus simplement dans l'entretien, l'observation ou l'accompagnement ; j'étais devenue une partenaire à part entière au sein de ces interactions (Goffman 1973). Pourquoi me suis-je impliquée de la sorte ? Parce que le relogement de ces migrants me tenait à cœur et qu'il devenait

plus qu'urgent, mais sans doute aussi, parce que la première fois que nous y sommes allés, j'étais la seule femme et la seule « blanche », deux caractéristiques extérieures qui tendent à rassurer les bailleurs. Je pensais alors que mon intervention pouvait être favorable aux migrants.

Si cette médiation s'est avérée infructueuse, elle m'a cependant permis de constater différentes tactiques de persuasion, allant du « paternalisme » au « déni ». Mame cherche ainsi à responsabiliser le migrant présent face au bailleur, en lui parlant directement tout en adoptant un ton et une position paternaliste. Moi-même, je leur propose un « contrôle » régulier (par eux-mêmes et par nous), afin qu'ils voient que nous nous portons garants des futurs locataires ; ce qui, somme toute, s'avère tout aussi paternaliste. C'est-à-dire qu'en l'absence d'un tiers de confiance qui aurait pu servir de garant – par exemple, un « ami » commun aux bailleurs et à nous-mêmes, ou aux migrants – nous n'avons pas trouvé mieux pour inspirer confiance aux bailleurs. Enfin, la division de la société locale entre ceux qui apparaissent comme « les défenseurs » des migrants (associations, ONG, syndicats) ou au contraire, des agriculteurs (organisations patronales, coopératives) est si présente que Niang tait le nom de l'association pour laquelle il travaille de peur de provoquer, chez la mère de Pepe, un rejet définitif qui aurait coupé court à toute possibilité de médiation. Une partie des autochtones considère en effet que ces associations oublient totalement de prendre en compte leurs besoins, leurs intérêts, leurs difficultés et leurs ressentis vis-à-vis des migrants. La posture compréhensive que nous avons choisi d'adopter (Niang, Mame et moi) était donc indispensable, d'autant plus que ces bailleurs étaient des agriculteurs qui voyaient leur propriété abîmée et leur labeur non récompensé.

18.2.5.5 Une solution collective, une histoire exemplaire de l'*instance zéro*

En quelques jours, plusieurs possibilités de relogement sont trouvées. Mame, en lien avec l'association Caritas, apprend qu'une place se libère dans le *cortijo* que gère cette organisation religieuse, et trouve par ailleurs un logement de deux chambres, coûtant 75 euros chacune, à Roquetas. De même, deux places vont se libérer dans la maison d'accueil d'Almeria Acoge, qui se trouve dans la capitale. Se posait la question de la répartition des migrants. Niang a d'abord vérifié, au cours d'une réunion improvisée dans la cour d'un autre *cortijo*, le nom et la situation de chacun des locataires. Sur les 31

qu'il avait comptés, il n'en reste que 26 : les 5 restants ont déjà trouvé un logement et préfèrent faire les démarches de leur côté. Sur sa liste, il a également distingué les migrants avec et sans emploi, afin de « *prioriser* » l'aide. Avec les migrants, il a discuté de l'idée que les « plus faibles », c'est-à-dire ceux qui n'ont pas d'emploi, aillent dans les maisons d'accueil, où le logement et la nourriture sont gratuits. Mais il restait encore 19 migrants à loger. Les migrants trouveront la solution la veille du jour prévu pour leur expulsion du taudis.

Ce soir-là, face au taudis, le « groupe de décideurs », formé de Bouba-Pedro, Bachir, Niang et Mame, a longuement discuté pendant que les migrants présents attendaient. Dans un premier temps, il avait fallu attendre Diaw, Bachir et les autres refusant qu'une décision soit prise sans lui, mais cette absence avait cessé d'être problématique dès lors que Bouba-Pedro était arrivé. Cela confirmait qu'il bénéficiait d'une forte autorité auprès des migrants. S'il était là, c'est qu'il avait trouvé un logement de trois chambres à Roquetas, pour 300 euros. À la demande des migrants, le choix des six futurs occupants s'est fait en fonction des affinités, déjà existantes au sein du *cortijo*. Niang a donc refait une liste avec ceux qui souhaitaient rester ensemble. Puis, il a à nouveau enjoint les « plus faibles », soit ceux qui n'ont pas d'emploi, à aller dans la maison d'accueil d'Almeria Acoge. Contre toute attente, la plupart d'entre eux ne souhaitaient pas s'y rendre : la maison étant située dans la capitale, où les possibilités d'embauche sont pour eux minimales. Si un accord a été trouvé, c'est parce que ceux des « plus faibles » qui ont accepté d'y aller sont ceux-là mêmes qui vendaient à l'occasion des disques et des DVD dans la rue, activité pour laquelle la capitale est un lieu pertinent. Tous se sont par ailleurs mis d'accord pour attribuer l'unique place disponible dans le *cortijo* de *Caritas* au plus jeune d'entre eux, qui n'avait pas non plus d'emploi. Enfin, les 16 migrants restants iront dans le foyer d'un évangéliste que les migrants ont rencontré. Ni Niang ni Mame – qui est pourtant nonne et connaît différents mouvements religieux d'aides aux migrants dans la région – ne le connaissaient, ils étaient donc sceptiques, mais la situation ne laissait pas de choix. Plus tard, ils sont allés discuter avec cet évangéliste qui les a rassurés. Le fait qu'ils soient nombreux à être réunis dans un même lieu était par ailleurs pratique, puisqu'ils pouvaient ainsi être plus facilement suivis par le groupe d'infirmiers et de médecins qui, en lien avec les associations, vérifiaient l'état de santé des migrants vivant en *asentamientos*. Le seul à ne pas être

relogé est Diaw lui-même : il restera dans le taudis de Juan. Visiblement, il avait un accord avec ce dernier.

Nous avons donc là une histoire exemplaire sur la façon dont les migrants vivent dans *l'instance zéro*. Ces Sénégalais ne disposent à Almeria d'aucun capital social et n'ont pour ainsi dire aucun moyen financier, ils n'ont donc d'autres choix que de faire confiance aux seules personnes qui se proposent de les aider : un compatriote installé, un peu louche, des médiateurs représentants différentes associations, des religieux ayant foi en d'autres Dieux que le leur. N'ayant rien, ils sont à la merci de tous : un « négrier » autochtone, qui tire des bénéfices pécuniaires en investissant le filon de la migration (locutorio, « club » de prostitution, location de taudis) ; des policiers locaux qui font figure d'hommes de main. Dans leurs tentatives pour se sortir de *l'instance zéro*, ils rencontrent également des bailleurs respectables et participent à l'économie informelle : en travaillant « au noir » pour des petits agriculteurs, eux-mêmes « anéantis » par les multinationales commerciales, ou bien en vendant des CD piratés. C'est bien parce que tout leur manque que leur mode d'organisation place ceux qui ont quelque chose (une expérience, un emploi, des contacts) en haut de la hiérarchie.

C'est en ce sens que la place de Bouba-Pedro doit être comprise : il est une sorte de « passeur » qui peut les aider à sortir de *l'instance zéro*. Mais c'est un « passeur-équivoque » : l'aide qu'il procure aux migrants, visiblement basée sur l'appartenance à un même groupe identitaire, suppose pour eux un coût très important en termes de condition de vie. De même, c'est sans doute parce que Juan représente aux yeux de Diaw un « passeur », qu'il choisit de rester dans son cercle (en continuant à vivre dans le taudis, il fait sans doute office de gardien). Un « passeur-filou » certes, c'est-à-dire qu'il ne propose de l'aide aux migrants que pour mieux profiter d'eux, mais un passeur malgré tout.²⁸⁹ Car les migrants savent parfaitement que les ressources des ONG et des associations sont limitées et qu'elles ne pourront modifier la situation que d'une partie minime d'entre eux, au mieux. Cette histoire n'est donc pas seulement celle des migrants, elle révèle toute une société, au milieu de laquelle des personnages comme

²⁸⁹ Paco et Antonio représentent également des « passeurs-filous » pour Dianco (chp. 13.2).

Niang, « passeur de confiance » et investit d'un double rôle de médiateur officiel et informel, tente de faciliter le « vivre-ensemble ».

18.3 Une province sous tensions

Le « vivre-ensemble » est loin d'être évident dans la province : pour les migrants africains les plus discriminés et ségrégués, la situation est telle qu'Almeria ne leur semble pas faire partie de l'Europe ; tandis que du côté des autochtones, beaucoup jugent les conditions de travail des migrants meilleures que celles qu'ils ont eux-mêmes connues dans le passé. Cette incompréhension mutuelle se double par ailleurs d'une concurrence croissante entre migrants étrangers. Dans ce contexte, la cohabitation dans la province ne se fait pas sans heurts. Depuis 2000, trois conflits particulièrement violents ont éclaté. Pour autant, est-il juste de les interpréter comme des « conflits ethniques », comme aime à le présenter la presse ? Rien de moins sûr.

18.3.1 « Ici c'est pas l'Europe ! » versus « De quoi se plaignent-ils ? »

18.3.1.1 « Ici, c'est pas l'Europe ! »

Abdechahid : Comme on dit entre nous : « l'Europe, c'est pas l'Espagne ! L'Europe, c'est depuis la Catalogne vers au-dessus : la France, l'Allemagne, la Hollande... »

P. : Mais pourtant, tu m'as dit tout à l'heure qu'Almeria, c'était différent du reste, que même à Séville, c'était pas comme ici...

Abdechahid : Oui, mais on parle d'un endroit où il y a du travail, où les gens sont meilleurs, on se sent bien, on gagne bien et tout ; mais à Séville, y'a pas beaucoup de travail, tu comprends ?

Une partie des migrants résidants dans la région d'Almeria considère ne pas être véritablement en Europe. Ceux qui ne connaissent que cette province généralisent cette idée à l'ensemble de l'Andalousie, tandis que ceux qui ont vécu un certain temps dans une autre province de la région font une différence. Ce discours est essentiellement porté par les migrants marocains. Rappelons que jusqu'à la fin des années 70, les migrants marocains ne faisaient que traverser l'Espagne : sa situation socio-économique n'en faisait pas une destination attractive et ils préféraient s'installer, précisément, dans

ces pays européens situés « au-dessus ». Une migrante marocaine me rappelle d'ailleurs que : « *La majorité des Andalous, ils ont émigré au Maroc, en France, en Allemagne, dans toute l'Europe, même en Amérique du Sud ! L'Amérique du Sud est pauvre et ils sont allés là-bas, pleins !* » Par la suite, les migrations marocaines se sont déplacées vers les régions les plus fortes économiquement, comme la Catalogne. Ce n'est qu'avec l'augmentation de la difficulté à obtenir la régularisation qu'Almeria a commencé à faire sens comme destination privilégiée.

Bien sûr, tous les migrants ne formulent pas un tel discours. C'est bien parce qu'Almeria fait partie intégrante de l'Europe qu'elle est appréhendée par certains migrants comme une étape où apprendre les normes et les codes des sociétés européennes (Qacha 2010b : 330-331) avant de se déplacer ailleurs en Europe. Malgré ces différences d'interprétations, tous formulent les mêmes critiques à l'égard de cette région. C'est-à-dire qu'en se basant sur leur propre expérience ou sur celles des autres, ils constatent qu'Almeria ne correspond pas à l'image qu'ils se faisaient de l'Europe. Si cette image incluait un idéal de richesse, ce sentiment de ne pas être tout à fait en Europe ne saurait se résumer à une déception d'ordre économique. Les conditions de travail, les salaires et les relations avec les autochtones sont aux antipodes de ce que les migrants espéraient trouver en Europe. « *Ici, c'est l'enfer !* », « *L'Andalousie, c'est pauvre* », « *Ici, les gens sont racistes* », « *La vie ici, c'est pas zéro, la vie ici, c'est en dessous de zéro [...] C'est un monde d'esclavage. Je te jure, d'esclavage.* »

Plus encore que le respect des droits du travail, les migrants africains réclament la reconnaissance de leur appartenance à une même humanité et la considération qui en découle. En ce sens, le travail dans les serres est particulièrement mis en cause. Plus généralement, les migrants savent que leur travail participe à la richesse de la région et acceptent donc mal d'être mis à la marge de la société espagnole. Ils réclament « le droit à avoir des droits » (Têtu 2006, 2009). Un après-midi où je discutais avec une dizaine de Burkinabés, j'ai découvert avec surprise qu'ils n'avaient rien contre la « préférence nationale » en faveur des Espagnols : « *c'est normal, ils sont chez eux* », justifiaient-ils simplement. En revanche, puisqu'ils avaient été acceptés sur le territoire (14.4) ils ne comprenaient pas qu'on ne leur donne pas de papiers pour pouvoir travailler honorablement ; de même, ils n'acceptaient pas ne pas être « traité comme un Espagnol » s'ils travaillaient « comme un Espagnol ». On voit donc apparaître

clairement un décalage entre le sentiment d'être économiquement légitime d'un côté, et la situation administrative et les discriminations, de l'autre (ce qu'avait révélé le discours de Fazz, qui se disait « clandestin » mais pas « illégal » (14.4.2.2)).

La tolérance, la justice et la « culture » font également partie de la représentation que les migrants se font de l'Europe, or, ces derniers critiquent régulièrement le manque d'« éducation » ou de « culture » des Almerienses, qui serait attaché à la condition ou à l'histoire « paysanne » de la région.²⁹⁰

*« De l'Andalousie jusqu'à Barcelone, c'est pas la vraie Europe [...] Ici, c'est des paysans, ils n'ont pas de culture, c'est des analphabètes. Ici, y'a que le climat. »
(Migrant marocain)*

J'ai donc cherché à savoir ce que signifiait ce topique pour les migrants. « L'éducation » et la « culture » étaient entendues comme synonymes de politesse, d'un niveau d'études élevé, de pratiques assimilées à l'éducation scolaire – comme la lecture de livres ou de journaux dans les transports en commun – et d'un respect de l'étranger impliquant un racisme limité.²⁹¹ En effet, les migrants se plaignent surtout de l'absence de communication, d'interactions et de sociabilités avec les autochtones, que tous me désignent comme majoritairement « racistes ».²⁹² Ils ont clairement le sentiment de ne pas faire partie de la société locale :

« Pourquoi il y a pas de communication entre ces gens d'El Ejido, entre les Espagnols et les Marocains ?! Il y a pas de contacts ! Même s'ils parlent une autre langue, dans l'administration, il ne veut pas te parler, il parle espagnol ! Pourquoi ?! [...] Au Nord c'est différent, je crois. »

Par « racisme », ils font généralement référence à la ségrégation et à la discrimination ;

²⁹⁰ Ce discours porté sur Almeria et plus largement sur l'Andalousie se retrouve d'ailleurs chez bien des Espagnols, qui assimilent les Andalous à des campagnards fainéants et rustres. Ces derniers, de leur côté, souffrent depuis longtemps de cette image négative – laquelle peut provoquer en retour des élans de fierté régionaliste.

²⁹¹ Il est intéressant de noter que des migrants peuvent reprocher aux Andalous ce qui pourrait leur être reproché à eux-mêmes (on peut par exemple critiquer l'autre pour son analphabétisme tandis qu'on est soi-même analphabète) confirmant ainsi la fonction miroir de l'Autre.

²⁹² Je n'ai rencontré qu'un seul migrant africain estimant que le racisme n'était pas plus présent à Almeria qu'ailleurs, il avait ajouré qu'en France ou en Allemagne « on tue » comme ici on fait des ratonnades.

au fait par exemple, qu'on ne rende pas la monnaie sur le billet de bus, qu'on facture plus cher un service à la poste, qu'il est encore parfois difficile pour un *moro* ou un *moreno* d'entrer dans un café, ou que celui-ci lui sera facturé bien plus que son prix habituel. Toutefois, et les migrants sont les premiers à le reconnaître, la situation s'est largement améliorée depuis dix ans : les pratiques discriminatoires et ségrégatives, se sont amoindries à El Ejido, mais elles persistent dans d'autres villes, comme Nijar. Cherif précise ainsi qu'à Roquetas de Mar, il n'a jamais eu de problèmes pour entrer dans un café ni entendu de remarques désobligeantes à son égard : « *ce sont nos aînés qui ont connu ça* ». Niang, arrivé quelques années avant et résidant dans la même ville, me signale quant à lui que pendant plusieurs mois, il a dû payer son café le double du prix avant que le patron du bar où il se rendait quotidiennement finisse par l'apprécier et lui faire payer le prix normal. Joseph, footballeur professionnel dans l'équipe de San Isidro, m'explique qu'il n'est rentré facilement dans les cafés qu'après avoir été coopté par un Espagnol. La première fois, il n'avait pas pu passer la porte du café ; pour la seconde, son chef d'équipe avait demandé au patron de le laisser rentrer et depuis, il n'avait plus eu de problème. En revanche, entrer dans ce même café avec des amis « noirs » comme lui n'est pas autorisé par le patron, « *sauf si c'est seulement un* », car « trop » de *morenos* pourraient faire fuir la clientèle. Quant aux discothèques des villes plus touristiques, leur accès est si problématique qu'il existe un marché spécifique de discothèques où se rendent les migrants étrangers.

Ceux qui sont présents depuis longtemps dans la région lient le comportement des Almerienses à l'histoire socio-économique de la région et à la relative nouveauté du phénomène migratoire. Les Almerienses sont dépeints comme de nouveaux riches, qui seraient à la fois hautains (par le fait d'avoir « réussi ») et complexés (par le fait de ne pas être « allés à l'école »).

« L'Andalousie est raciste, car avant l'Andalousie était très pauvre, la situation s'est améliorée, et maintenant, ils regardent mal les immigrants. » (Commerçant marocain)

« Ici avant, c'était la région la plus pauvre d'Espagne ! Et après, c'est devenu la première région pour l'exportation des fruits et des légumes, et les gens sont devenus très riches, très vite. Mais ils veulent pas mettre leur argent à la banque, ils s'achètent des voitures de luxe, juste pour aller au champ ! [...] Il faut attendre quelques années pour qu'ici, ils traitent les étrangers comme on le fait en France, maintenant c'est pas

pareil parce que ça ne fait pas longtemps que les étrangers viennent ici. » D'après lui, les Andalous sont comme les Algériens : ils adorent les ragots et savent toujours tout ce que font leurs voisins. (Khaled, commerçant algérien)

Ceux qui ont déjà fait l'expérience de vivre dans d'autres pays européens s'essayent aux comparaisons internationales. Ainsi, Joël considère le racisme des Français comme étant plus « discret » que celui des Espagnols : le premier serait le fruit de l'« ignorance » et « une fois qu'ils te connaissent, les choses se passent bien ». Au contraire, les Almerienses seraient « fermés » en plus d'être racistes, ce qui laisserait peu de places à la mobilité sociale et à la reconnaissance des compétences professionnelles :

« Ce qui est sûr, c'est que ça se passe toujours mieux dans les grandes villes que dans les villages. Les mentalités sont plus évoluées dans les grandes villes, ça, c'est certain. Ici, il y a quand même ce problème de mentalité qui frustre, qui frustre... Je vais te donner un exemple. Ce matin j'ai rencontré, y'a un jeune espagnol qui joue souvent au football avec nous. Déjà, c'est le seul qui vient jouer avec des noirs. Il parle un peu français, donc chaque fois qu'on se rencontre, on parle français ; mais il a de la peine à comprendre le français. Ce matin, j'ai appris qu'il donne des cours de français dans un collège. J'ai failli péter les plombs... C'est la vérité ! Mais je suis sûr que si je donne mon CV, que je veux enseigner le français, on n'acceptera jamais ! » [NDA : Joël a en effet déjà tenté, avec un ami qui, comme lui, possédait un diplôme universitaire, de donner des cours de français dans la même institution où ils suivaient des cours d'espagnol, idée que leur avait suggérée une employée.] « Cette dame a dit à mon ami de faire un CV pour voir s'il peut enseigner dans cette école. Mon ami, il a fait le CV, il a présenté tous ses diplômes. Une semaine après, cette dame a commencé à lui dire que le grand patron n'acceptera pas. Elle n'a pas voulu nous dire en clair, et tellement qu'on a insisté, elle a fini par nous dire que non, le patron lui a dit que si un moreno enseigne... beaucoup de gens ne viendront plus. [...] Or, tu vois, la France a déjà dépassé ce niveau-là. Dans tous les pays du monde y'a le racisme, mais le racisme est à différents niveaux. C'est-à-dire que le niveau de la France maintenant est moins élevé que le niveau de l'Espagne quoi. L'Espagne a encore beaucoup de choses à faire. [...] Quel que soit le Français, même s'il est méchant, même s'il est raciste, mais, il sait que quand il rencontre quelqu'un, il faut bien qu'il dise bonjour ! [...] Ici, tu peux rentrer dans cinq bureaux, tu dis bonjour, tu trouveras peut-être une seule personne qui va te répondre... [NDA : Je ris, sachant à

quoi il fait référence, il sourit] *Même nous qui sommes Africains déjà, on a peu de bonnes manières – il faut le dire, c’est sûr, on a peu de bonnes manières –, mais on sait que si tu entres quelque part, tu dis bonjour ! Même chez toi ! »*

D’autres sont plus nuancés:

« Les Espagnols [...] peut-être ils peuvent le faire entre eux, mais ils te critiquent pas directement : “Eh, toi, négro !”, des trucs comme ça, “Rentre chez toi !”. J’ai jamais entendu ça. [...] J’ai vu des enfants espagnols, le soir, prendre des cailloux, les jeter aux gens qui marchent en bordure de route. C’est tout à fait normal. On te jette des œufs. Souvent, tu es en vélo, on te balance quelque chose sur la nuque, toute la nuit. Des jeunes quoi, en voiture. [...] Je pense que c’est tout à fait normal. C’est des jeunes, ils n’ont rien compris ! C’est là où s’arrête leur intelligence, c’est là où s’arrête leur pensée. Au Sénégal, y’a des gens qui s’attaquent aux blancs. »²⁹³ (Fazz)

Faible rémunération, mauvaises conditions de travail, racisme, ségrégation : voilà ce que l’on retrouve dans les discours des migrants lorsqu’ils parlent d’Almeria. C’est aussi pour cela que beaucoup partent après avoir obtenu leurs papiers.

18.3.1.2 « De quoi se plaignent-ils ? »

De leur côté, les autochtones ne comprennent pas vraiment de quoi les migrants se plaignent, notamment ceux qui travaillent dans le secteur agricole.

Le modèle agricole d’Almeria allie des technologies du XXI^e siècle à des pratiques de gestion de la main-d’œuvre, dignes du XIX^e siècle et empreintes de paternalisme. Mais la négation du droit du travail et l’exploitation de la force de travail n’ont rien de nouveau dans ce secteur. Les exploitants agricoles, en quelque sorte, ne font que reproduire avec les migrants ce qu’ils ont eux-mêmes vécu par le passé. Ces exploitants sont, pour la plupart, d’anciens journaliers devenus propriétaires de petites parcelles. Leurs exploitations reposaient sur une organisation familiale qui impliquait la participation de tous les membres de la famille, mais favorisait l’homme au détriment de sa femme et de ses enfants. Voici comment Teresa, qui a travaillé pendant vingt ans

²⁹³ Il a constaté ce type d’attaques dans deux villes : Roquetas et Vicar.

les terres de son ex-mari (qui lui-même avait commencé à travailler avec son père à l'âge de 13 ans), évoque sa vie d'alors :

*« Ça dépend des générations, mais, par exemple, ma génération et la génération de mes frères plus âgés, ici, on travaillait depuis tout petits. On ne pouvait pas vivre avec les salaires qu'on gagnait et on devait travailler pour pouvoir aider à la maison. On était nombreux, sept frères et sœurs, et mon père est tombé malade et ma mère ne travaillait pas ; parce qu'avant, ici, la femme ne travaillait pas. [...] On travaillait aussi, mais ce n'était pas valorisé de la même façon. [...] Moi, je me suis mariée et je suis partie travailler avec mon mari [...] Moi, j'arrivais à midi, lui, il s'asseyait et moi je préparais le déjeuner, il entrait dans la cuisine une fois que la table était mise. Il finissait de manger et allait s'allonger un moment, moi je nettoys la cuisine et la maison et ensuite je repartais avec lui dans la serre. Et le soir, on arrivait et moi je devais préparer le dîner et préparer le repas pour le lendemain. [...] En plus, lui, il allait à droite, à gauche, il apportait la production aux alhóndigas. [...] C'est moi pratiquement qui gérais la serre, les gens qui travaillaient pour nous, tout ! Et quand je me suis séparée, je n'étais pas inscrite à la sécurité sociale, ni rien, et je ne touchais aucun salaire. Pratiquement, ici, avant, les femmes c'était comme si elles vivaient de leur mari, comme si eux te maintenaient alors qu'en réalité tu gagnais ce que tu... [...] La femme n'avait aucun... Bon, ils ne te consultaient pas, tu étais simplement comme une... je ne sais pas comment te dire ça en mots... c'est que toutes les décisions importantes, d'argent, c'était l'homme qui les prenaient toujours, sans te consulter. [...] En été, quand il y avait moins de travail à la serre, je devais faire le grand ménage de ma maison et de celle de mes beaux-parents, de celle de mes parents et c'était une vie d'esclave ! Une vie qui réellement ne te récompensait en rien ! [...] La femme, c'était : travailler, tenir la maison, prendre en charge la famille [...] tout faire pour l'homme. Elle était son esclave, elle était comme sa servante... »**

« Une vie d'esclave ». Hier, Teresa ; aujourd'hui, les migrants : les acteurs ont changé, mais les mots choisis sont les mêmes. Non seulement en raison de la charge de travail dans les serres – qui s'alourdit, pour les femmes, de la charge du travail domestique –, mais parce que cette vie « ne récompense en rien ». Car c'est bien le rapport « coûts/bénéfices » qui permet de comprendre le décalage entre les uns et les autres. Les agriculteurs ont bien souvent travaillé depuis leur enfance, très durement, sans prendre à peine de repos. Leurs femmes ont travaillé tout autant, sinon plus. Ils ont eux-mêmes vécu dans les *cortijos*, sans eau ni électricité, comme les migrants aujourd'hui ; et

comme eux, ils étaient aussi très mal payés lorsqu'ils étaient journaliers. Ils considèrent donc comme tout à fait « normale » la situation des ouvriers agricoles étrangers. Ils la jugent parfois meilleure encore que la leur à l'époque, car aujourd'hui : « *les gens travaillent huit heures et pas plus* ». L'idée qu'il faut travailler « *trabajar como un burro* » (littéralement, « travailler comme un âne », c.-à-d. « comme un bœuf ») pour arriver à quelque chose est largement répandue. C'est-à-dire qu'il faut gagner, par son propre travail, l'amélioration de sa situation, il faut la mériter. Nombreux sont donc ceux à avoir l'impression que les migrants exigent d'obtenir une situation aussi bonne que la leur, sans avoir vraiment « travaillé pour », sans la « mériter ». D'autant plus que beaucoup d'agriculteurs continuent de travailler « comme des ânes ». « *Il travaille même plus que nous* », disait Assim de son dernier patron.

*« Ça nous a demandé beaucoup d'efforts. Regardez la chaleur qu'il fait ici, à l'intérieur ; en juin, le mercure explose. Tu te déshydrates. Et tu passes la journée ici. Quand arrive le moro qui t'aide, tu es déjà là depuis une heure, et quand il s'en va, tu restes. Les années 80 et 90 étaient bonnes. Mais les gens se sont endettés. Et ils ont demandé plus d'argent pour l'appartement à la plage et la voiture. Et maintenant, il faut le rembourser. Les intérêts ont augmenté. Et les intermédiaires nous payent les tomates au même prix qu'il y a 20 ans. »** – raconte un exploitant agricole.²⁹⁴

Il faut en effet distinguer le simple ouvrier agricole du contremaître, qui bénéficie en général de meilleures conditions de travail et envers lequel le patron est relativement bienveillant et paternaliste (Martín Díaz 2004). Les préjugés envers les *moros* peuvent d'ailleurs ne concerner que les « autres » *moros*, c'est-à-dire ceux avec qui on ne travaille pas : « *mi morito es bueno* » (« mon petit maure est bon »), peut-on entendre à l'occasion.

De fait, les entrepreneurs agricoles et, plus généralement, la population d'Almeria vivent très mal l'image que les médias ont donnée d'eux au lendemain des ratonnades d'El Ejido, en 2000. Ils acceptent encore moins d'avoir été taxés de « racistes » et d'« esclavagistes », un peu partout en Europe – d'autant que certains agriculteurs avaient caché et protégé leurs travailleurs marocains « de confiance » contre la vindicte

²⁹⁴ Jesús Rodríguez. « Regreso a el Ejido ». El País.
(http://www.elpais.com/articulo/portada/Regreso/Ejido/elpepuesp/20081019elpepspor_9/Tes)

populaire. Ils comprennent difficilement les revendications des migrants en termes de droit au travail et au logement puisqu'eux-mêmes ont vécu et travaillé dans des conditions similaires durant des années. Ils attendent de leurs travailleurs le même effort que celui qu'ils ont fourni par le passé et fournissent parfois encore. Mais ils oublient toutefois qu'en dépit de conditions de travail similaires, la situation n'est plus la même. Le rapport coût/bénéfice n'est plus le même. Les saisonniers agricoles d'aujourd'hui ne sont pas propriétaires des terres qu'ils travaillent et ont peu de chance de le devenir. Même en travaillant autant que leurs patrons, ils n'obtiendront jamais autant qu'eux. À moins de changer de secteur. Les migrants ont quitté leur pays en vue d'améliorer rapidement et significativement leurs revenus, aussi ne s'attardent-ils pas là où les opportunités de réussite leur semblent inexistantes. Enfin, et contrairement aux anciens journaliers, ils subissent, en plus de l'exploitation de leur force de travail, l'impact des stéréotypes liés à leurs origines.

Mais ce n'est pas par « racisme » que la force de travail de l'ouvrier agricole étranger est exploitée. L'exploitation vise essentiellement à réduire les coûts de production (16.2.) – même si les agriculteurs expliquent ne pas avoir le choix et ne pas pouvoir respecter le contrat de travail, parce qu'ils ne peuvent pas embaucher légalement, notamment lorsqu'ils ont besoin de travailleurs pour deux ou quinze jours seulement. D'ailleurs, lorsque les exploitations sont la propriété de migrants étrangers, eux-mêmes ouvriers agricoles dans le passé²⁹⁵, les conditions de travail et les salaires seraient les mêmes (c'est ce que m'indiquent les quelques informations relevées sur le sujet, mais une étude plus précise permettrait de le confirmer ou de l'infirmer). D'après les migrants interrogés, les meilleures conditions de travail et les meilleurs salaires seraient offerts par les grands exploitants (possédant environ 500 hectares), soit le contraire de ce qu'affirme M. Azurmendi (2002), pour qui ce sont ceux qui exploitent le plus les ouvriers agricoles. Il convient en effet de distinguer les petits agriculteurs des grands exploitants :

« Ils doivent nous donner du temps, qu'on puisse s'habituer à cohabiter avec eux. Pourquoi ? Parce que c'est une race différente de nous, nous sommes des personnes,

²⁹⁵ J'ai entendu parler de plusieurs entrepreneurs marocains dans ce cas.

tous, mais nous, nous ne sommes pas habitués à ça, à leurs coutumes, à leur vie à leur manière, certains, à la façon dont ils vivent, ça nous demande des efforts. Mais ici, normalement, si tu mets une personne, peut-être que tu ne peux pas la payer parce qu'en réalité, l'agriculture ne te laisse pas beaucoup d'argent. [...] parce que moi je sais que quand je travaillais avec mon mari, il y avait des campagnes où on finissait de travailler et on devait demander de l'argent à la banque pour pouvoir manger [...] À moins que ce soient des gens dont les parents leur ont laissé la finca sans dettes, mais ceux qui ont commencé à travailler en payant des dettes... Au final, tu commences à travailler avec de l'argent, mais au final, il t'en reste peu. Les bonnes saisons, peut-être que tu as un peu plus, mais tu dois préparer la finca pour l'année suivante, et peut-être que l'année suivante tu ne produiras rien. Ici, on manie beaucoup d'argent, mais l'agriculteur n'en a pas tant que ça. » (Teresa – ancienne agricultrice)*

Le racisme existe, mais il s'exprime essentiellement dans la façon de s'adresser aux migrants ou de leur nier l'accès aux mêmes espaces. En revanche, le travail est au cœur de l'idée préconçue, largement partagée dans la population autochtone, que la « migration clandestine » serait liée aux phénomènes de délinquance. Depuis dix ans déjà, les exploitants agricoles se plaignent de vols à répétitions dans leurs serres (il s'agit soit des récoltes, soit de matériel, comme les tubes de cuivre) ou dans leur basse-cour (qu'ils ont d'ailleurs cessé d'entretenir, pour cette même raison). Justement, ils attribuent ces vols et ces délits aux migrants étrangers sans-papiers et/ou sans travail, qui tomberaient dans la délinquance pour pouvoir subvenir à leurs besoins.

« On ne peut pas se permettre que survivent comme illégaux les immigrants qui ne peuvent pas être absorbés par l'économie almeriense, parce que cela foment des ghettos d'immigrants inactifs [...] Cette masse de gens doit tomber dans la délinquance et en conséquence de ça il n'y a pas un seul agriculteur qui n'ait pas eu un épisode de délinquance, de vols, de violations, d'agressions, et au final on finit par rendre coupable tout le collectif. » (Juan Colomina)²⁹⁶*

Or, nous avons vu que ces migrants avaient d'autres possibilités d'emploi et de survie. Par ailleurs, aucune étude n'existe encore sur ce sujet. Impossible donc de connaître les

²⁹⁶ Juan Colomina, vice-président de la « table hortofruticole » de février 2000 (La Voz de Almeria – 10/02/2000).

caractéristiques sociales de ces délinquants. La délinquance est bien hâtivement accolée au statut d'étranger, de sans-papiers, ou à une origine nationale particulière, comme si ceux-ci avaient une valeur explicative. Généraliser le comportement « négatif » de quelques personnes à l'ensemble de son groupe d'appartenance est un classique du racisme. L'idée d'un lien supposé entre « migration clandestine » et délinquance a notamment servi à expliquer ou justifier les ratonnades d'El Ejido.

18.3.2 Émeutes et ratonnades

Dans ce contexte almeriense, trois conflits particulièrement violents ont éclaté dans un périmètre d'une vingtaine de kilomètres. En 2000, à El Ejido, des autochtones ont organisé des ratonnades à l'encontre des *moros*. En 2008, des Subsahariens ont mené des émeutes dans le quartier des « 200 viviendas ». Quelques mois plus tard, à La Mojonera, des Subsahariens entamaient des prémices de ratonnades contre des Marocains. À l'origine de chacun de ces conflits : des morts et un contexte économique et politique particulier. Parce que ces deux derniers ont rapidement été comparés à celui d'El Ejido, il convient de revenir sur celui-ci avec précision.

18.3.2.1 Ratonnades à El Ejido

En 2000, à El Ejido, plusieurs meurtres mettent le feu aux poudres. Le 22 janvier, deux agriculteurs espagnols, Tomás Bonilla et Luis Ruiz, sont tués par un migrant marocain au cours d'une dispute. Une manifestation pacifique s'en était suivi ; sur des banderoles, on pouvait lire : « *Immigrants oui, délinquants, non* ». Quelques jours plus tard, une jeune fille espagnole, Encarnación López, est assassinée au couteau dans un marché par un migrant marocain – lequel s'est avéré être schizophrène. Le jour de l'enterrement, la foule s'attaque aux migrants marocains qui s'étaient réunis pour condamner le crime perpétré, ainsi qu'au sous-délégué du gouvernement, Fernando Hermoso, qui avait appelé au calme conjointement à « Délégation du gouvernement ». Durant plusieurs jours, à El Ejido et dans les villes alentours,²⁹⁷ environ un millier de personnes armées

²⁹⁷ « La chasse à l'immigrant commença avec le blocage des routes et des voies rapides, des agressions à tout passant de traits arabiques qui circulait dans la zone. Mais le samedi dans la nuit, la terreur s'empara de toute la zone sans que la police ne lève le doigt pour l'éviter. Ainsi, s'ensuivit le saccage

de bâtons et de barres de fer pourchassent les Maghrébins présents dans la ville, détruisent plusieurs habitats et commerces de Maghrébins, y mettant parfois le feu, et saccagent également les locaux de deux associations d'aide aux migrants (FCE 2001 : 6-9) Les forces de police sont pour ainsi dire absentes. Loin de vouloir calmer la population, le maire de la ville, Juan Enciso, met en relation les « incidents » avec la *Ley de Extranjería*, qui, selon lui, aurait pour conséquence une « avalanche » de migrants sans-papiers contraints à la délinquance pour vivre. Juan Colomina Figueredo, gérant de COEXPHAL (Association d'organisations de producteurs produits maraîchers et fruitiers d'Almeria), comme nous venons de le voir, fait de même. L'idée d'un lien entre migration « clandestine » et délinquance est d'ailleurs largement partagée parmi les autochtones.²⁹⁸ La lettre d'Alejandro Fernández, qui aurait dû devenir le beau-père d'Encarnación López, reflète bien la pensée générale : expliquant que les agriculteurs sont des travailleurs « honorables » qui ont été débordés par la colère, notamment parce que la population a « peur » ; il condamne la violence et appelle au calme, avant d'assimiler les migrants « clandestins » à des voleurs et des violeurs.

« Il faut dire ce qu'il se passe dans les champs. La presse doit savoir qu'à partir de 21 h, plus personne ne sort dans la rue. On a peur. Les agriculteurs ont fait ce qu'ils ont fait dimanche parce qu'à ce moment-là, il y avait beaucoup d'indignation, beaucoup d'énervement. La colère. Mais les agriculteurs ne sont pas violents. Les agriculteurs sont des gens honorables, qui n'ont pas d'horaires, dont la vie c'est les champs, ils s'adaptent à tout, ils souffrent, toute la famille travaille. L'agriculteur est comme un vieux fer qui supporte tout, mais l'agriculteur a aussi très mal. Ce qu'il s'est passé n'aurait pas dû arriver. S'il y a quelque chose de bien dans cette vie, c'est de vivre en paix. La violence n'amène nulle part. Ce qu'il faut c'est que les gens viennent ici pour travailler, et celui qui ne travaille pas, que les autorités le fichent et sachent de quoi il vit et comment il vit. Mais ça ne peut pas continuer comme ça, avec cette violence de tous les côtés. Ça suffit. Je demande à tous, aux immigrants et à ceux d'ici, que cesse cette violence. Moi je vis avec tous. J'ai un commerce public, un

*d'au moins deux mosquées et de nombreux locaux commerciaux, quatre cafés marocains détruits, une boucherie, trois magasins de vêtements et un de disques, des tabassages importants et des incendies de véhicules et de poubelles. La caravane de la haine détruit les chabolas de la Loma de Mezquita, dans une bêtise qui s'étendra comme une trainée de poudre dans les vingt-quatre heures suivantes, jusqu'à la Mojонера, Vúcar, Roquetas de Mar ou el Parador »** (J.J. Téllez 2001)

²⁹⁸ Sur la représentation médiatique des migrants durant les attaques, voir les travaux de M. de la Fuente García (2006, 2007).

*restaurant, et je vis avec tous. Moi aussi j'ai été immigrant. J'ai passé trois ans en Allemagne. Je sais ce que c'est d'être immigrant, et ça c'est très dur. Ici, bien sûr qu'il manque de la main d'œuvre, mais parler de racisme... Il y a des gens de toute sorte, mais ici celui qui vient pour travailler est bien reçu. On dit que dans cette terre, on a créé de la richesse grâce aux immigrants, oui, mais de tous lieux, parce qu'ici, il y a de gens de Grenade, comme moi, de Jaén, de Málaga, les "morenos", etc. Mais ça, ça n'empêche pas que les gens qui viennent en pateras, qui volaient chez eux et ensuite qui viennent ici pour voler dans les cortijos, et violer les femmes, ... tout ça, ils ne le disent pas à Antena 3 ni à Telecinco. Qu'il y ait beaucoup d'immigrants qui commettent des délits, ce n'est pas de notre faute. C'est ça l'histoire. Il y a du grabuge parce qu'il y a beaucoup de mal-être depuis longtemps, et arrive un jour où une goutte fait déborder le vase. Ca a été l'assassinat d'Encarni. »*²⁹⁹*

Notons que les *morenos* sont assimilés aux Espagnols venus d'autres provinces, c'est-à-dire aux « immigrants qui ont créé de la richesse » ; au contraire, « les gens qui viennent en pateras » délinqueraient dans les deux pays ; or, ce sont essentiellement les *moros* qui viennent en pateras – il est d'ailleurs marquant de voir qu'ils ne sont à aucun moment désignés dans ce discours, alors même qu'ils ont largement participé au développement économique du pays.

L'image et le récit de ces ratonnades font très vite le tour du monde. L'Europe tout entière³⁰⁰ se scandalise, certains pays appellent aux boycotts des produits almerienses, tandis que les Ejidenses s'offensent d'être taxés de racistes. À part du 7 février, les migrants, essentiellement les Marocains, entament une grève illimitée. (D'autres migrants préfèrent quitter définitivement la province). Il s'agit d'une première dans la province, dont l'activité économique se trouve en conséquence paralysée. Cette grève se solde par une légère amélioration de l'accord agricole. Dans le même temps, d'autres travailleurs étrangers font leur apparition. S. Potot précise que les Roumains et les Latino-Américains étaient présents depuis 1995 dans la région. « Les Roumains ne sont donc pas "venus" pour briser la grève des Marocains [...] ils se sont "contentés" de continuer à travailler durant la grève de ces derniers. C'est alors que la population

²⁹⁹ <http://www.ub.es/penal/historia/ejido/almeria2.htm>

³⁰⁰ Voir la revue de presse : <http://www.ub.es/penal/historia/ejido/principal.htm>

locale et les médias ont découvert l'importance numérique de ce groupe national et ont pointé le fait qu'ils ne s'associaient pas aux migrants traditionnels. [...] En ce sens, le mouvement protestataire des Marocains, durant lequel les Roumains sont apparus comme des briseurs de grève, a permis à ces derniers d'acquérir une reconnaissance sociale. » (Potot 2003 : 289-290)

Comment interpréter et expliquer ces ratonnades ? Sur ce point, la production scientifique et associative abonde et – à l'exception d'un anthropologue largement critiqué par ses confrères, mais applaudi par une partie des autochtones d'El Ejido³⁰¹ – tous les auteurs les qualifient d'« attaques racistes » (Calvo Buezas 2000 ; Martín Díaz 2001, 2002c ; Martín Díaz et Rodriguez Garcia 2001 ; Castellanos et Pedreño 2001 ; Checa Olmos 2001 ; Martínez Veiga 2001 ; Molina Herrera 2001 ; Forum Civique Européen 2001 ; Río Ruiz 2002).

Ces ratonnades s'expliquent d'abord localement. E. Martín Díaz (1999, 2001) souligne ainsi l'importance du modèle recherché par les employeurs : celui d'un travailleur qui disparaîtrait de l'univers social une fois sa journée achevée. C'est en cela que réside la nouveauté de la situation dans la province d'Almería – et non pas dans les conditions de travail. Les propos tenus par le maire d'El Ejido durant les ratonnades illustrent parfaitement cette idée : « À huit heures du matin, les migrants sont trop peu. À huit heures du soir, ils sont tous de trop. » Dans cette municipalité comme dans d'autres, des pratiques discriminatoires – concernant principalement l'accès au logement et aux commerces – visaient à évincer les migrants des temps et des espaces de vie et de loisir de la population autochtone. Certains chercheurs y voient là l'explication aux ratonnades (Checa 2001). Pour J. C. Checa (2007 : 50), ce n'est qu'à partir de 2001 les immigrants se sont peu à peu insérés dans les différentes entités locales, leurs mauvaises conditions de logement dans les *diseminados* ayant été mis en lumière à la suite des ratonnades. La plupart des *chabolas* du municipe ont en effet été rasées dans l'année qui a suivi. Cependant, les migrants avaient déjà eu accès aux centres urbains d'El Ejido avant les ratonnades et cette présence dérangeait les autochtones. M. A. Río Ruiz

³⁰¹ M. Azurmendi (2001, 2002), anthropologue, est largement critiqué par ses collègues pour ne pas avoir respecté la déontologie propre à la discipline et pour avoir expliqué les ratonnades de 2000 par le comportement des migrants maghrébins ; calquant son discours sur celui des agriculteurs.

(2002), reprenant la théorie américaine de la « *concurrence raciale pour les ressources* », estime donc que ce n'est pas le système local de ségrégation qui est à l'origine du conflit de 2000 ; mais, au contraire, les brèches qui l'affaiblissent : d'une part les revendications des migrants et d'autre part, le fait qu'ils aient eu accès aux centres urbains, aux commerces et aux écoles. La population autochtone vivait l'augmentation de la présence étrangère comme une expropriation de son espace résidentiel autant que comme une menace pour ses valeurs morales. De fait, les premières attaques ont été portées contre les Marocains qui géraient un commerce ou vivaient en ville et contre les locaux d'associations d'aide aux migrants, accusées de leur apprendre leurs droits. Encisco déclarait ainsi que « *Toute la faute en revient aux ONG qui ont enseigné leurs droits aux immigrés.* », et G. Barranco, le gérant de « La Unión », une des plus importantes coopératives d'agriculteurs, y allait encore plus fort : « *depuis que les ONG s'occupent de protéger les délinquants, la vie est irrespirable.* » (FCE 2001 : 60-61). C'est en effet parce que les migrants marocains ont commencé à s'organiser et à revendiquer leurs droits – rappelons qu'ils sont présents depuis longtemps dans la province – qu'une partie des autochtones se sont déchainés. C'est du moins l'analyse du Forum Civique Européen (2001), pour qui les exactions ont été commises par une fraction de la population locale la plus proche des cercles économiques profitant le plus du travail non déclaré, qui conteste toute augmentation de l'immigration légale.

Mais, comme le souligne E. Martín Díaz (2002c), ces exactions ont été rendues possibles par un contexte économique et politique qui dépasse largement le contexte local. Tout d'abord, les stratégies de segmentation et de dérégulation du marché du travail sont « *caractéristiques des sociétés de la globalisation* » et le racisme y intervient parce qu'« *une série de conditions légales* » font de « *l'origine ethnique* » un facteur discriminant essentiel dans « *les relations entre travailleurs et entrepreneurs* ». Pour l'anthropologue, le modèle économique d'Almeria possède toutes les caractéristiques du capitalisme sauvage (2002c : 80-81). Par ailleurs, des différends économiques opposaient agriculteurs espagnols et marocains, lesquels étaient devenus de plus en plus concurrents. Les agriculteurs se plaignaient notamment du dépassement illégal des quotas européens imposés aux produits marocains et de la réduction du taux de douane. À cela, s'ajoutait l'angoisse que la situation empire, notamment parce

qu'une zone de libre commerce euro-méditerranéenne était prévue pour 2010. Les tensions à ce sujet s'étaient précisément aggravées en janvier 2000 : « *la Confédération des Syndicats d'Agriculteurs et d'Éleveurs (COAG) a dénoncé un dépassement des exportations marocaines de tomates, de trente mille tonnes. Au cours du même mois, le système de certificats d'importation mis en place l'année précédente conformément à la requête des agriculteurs espagnols est supprimé à la demande des autorités marocaines. En réaction, le 25 janvier, mille cinq cents agriculteurs manifestent leur colère et bloquent les ports d'Algesira et de Cadiz. S'en suit une série de violences à l'encontre des transporteurs de fruits et légumes marocains sur le territoire espagnol : des camions sont incendiés, des cargaisons détruites, des chauffeurs malmenés. En Andalousie, les Marocains, qu'ils soient chauffeurs de camion ou ouvriers agricoles, font l'objet d'une animosité grandissante.* » (Potot 2003 : 285). Enfin, les ratonnades ont eu lieu en pleine campagne électorale, marquée précisément par « *le rejet de la loi 4/2000 et la transformation de l'immigration en thématique d'État* » (Martín Díaz 2002c). Cette loi prévoyait notamment de faciliter les processus de régularisation et de pénaliser les employeurs de travailleurs étrangers sans-papiers. De telles mesures ne pouvaient que nuire à l'économie almeriense. L'entrée en vigueur de la loi 4/2000 était en outre fixée au 1er février 2000, date après laquelle les étrangers présents depuis 1999 allaient pouvoir entamer une procédure de régularisation. Durant la campagne, le PP avait critiqué l'appel d'air qu'elle n'aurait pas manqué de provoquer et avait promis de la réviser. À la suite du conflit, les votes pour le PP ont d'ailleurs augmenté.

Rappelons que l'histoire même de la construction d'El Ejido – et de la province en général – doit sans doute aussi être mise en lien avec cette volonté des habitants de faire justice eux-mêmes : « *Rends-toi compte qu'ici, l'État n'a jamais été présent. Ici, avant, il n'y avait rien. Les gens d'ici ont tout fait eux-mêmes. Si tu voulais une route goudronnée devant chez toi, tu t'associais avec tes voisins et tu la payais toi-même ! Les gens ont été habitués à résoudre tous seuls tous les problèmes. Sans l'État. Alors ici, les gens ont un sentiment d'appartenance au village vraiment très important* ». – me disait une habitante d'El Ejido. Les habitants auraient donc le sentiment d'avoir construit leur ville de leurs propres mains et de devoir la « défendre » de la même façon (la ville est d'ailleurs toujours qualifiée de village, « *pueblo* »).

Presque 10 ans plus tard, à quelques kilomètres d'El Ejido, des migrants ont également tenté de se faire justice.

18.3.2.2 Émeutes à Roquetas de Mar³⁰²

En 2008, des émeutes éclatent dans la ville de Roquetas de Mar à la tête desquels se trouvent des migrants subsahariens. Avant de s'attarder sur les circonstances dans lesquelles elles ont eu lieu, il convient de revenir sur le contexte socio-économique local, national et européen de ce moment.

Cette ville comptait fin 2007 plus de 22 000 immigrants étrangers, majoritairement employés dans l'agriculture et la construction – les Subsahariens étant essentiellement embauchés dans ce premier secteur. Comme il a déjà été signalé (18.2.4), elle possède cette particularité d'être à la fois agricole et touristique, et donc de mêler les serres et les hôtels de moyenne catégorie – lesquels reçoivent les deux tiers du tourisme de la province. Mais en 2008, l'Espagne est touchée par une crise économique sans précédent, affectant plus particulièrement le secteur immobilier. Dans la province d'Almeria, où ce dernier représentait 20 % du PIB, 30 % des agences immobilières ferment ; les constructeurs et les promoteurs ne font plus face à leurs dépenses, faute de liquidités ; et même le secteur du marbre est touché.³⁰³ Au mois de juin, des agriculteurs manifestent dans tout le pays pour dénoncer l'augmentation du prix de l'essence. À Almeria, ils dénoncent les abus commerciaux et réclament de meilleures conditions de travail,³⁰⁴ tandis que le taux d'importation de tomates marocaines atteint son record. Ce même mois, le chômage augmente de 10 % dans la province (soit 35,5 % de plus que

³⁰² J'ai traduit « disturbio » par « émeute ». La Real Academia définit le *disturbio* comme une altération, un trouble de la paix et de la concorde ; de fait, ce terme désigne aussi les troubles mentaux. Le *disturbio* est donc un trouble de l'ordre et du bien-être social ou mental. Ainsi, l'attribut d'irrationalité présent dans le terme français est également présent dans le terme espagnol. (A. Peralva (2006) rappelle que le terme émeute procède de la double racine de mouvement et d'émotion : dans l'émeute, il y a l'idée du mouvement, mais « aussi l'attribut de l'irrationalité », propre à une manifestation de type émotionnel ».)

³⁰³ <http://www.credito-vivienda.com/almeria-la-crisis-cierra-un-30-de-las-inmobiliarias-de-la-provincia.html>

³⁰⁴ <http://www.agroinformacion.com/noticias/1/agricultura/1983/se-manifiestan-en-almeria-reclamando-mejores-condiciones-para-los-agricultores-y-ganaderos.aspx>

l'année précédente)³⁰⁵ et affecte tous les secteurs. Les migrants étrangers sont particulièrement touchés ; faute d'avoir pu cotiser à la sécurité sociale durant les 6 mois obligatoires, beaucoup ne voient pas renouveler leur autorisation de séjour. La baisse des autorisations est de 5754 entre les mois de mars et de juin, dont 4323 concernent les migrants africains.³⁰⁶ La concurrence dans le secteur agricole est encore accrue par l'arrivée dans ce secteur des travailleurs du bâtiment (migrants étrangers comme Espagnols) ayant perdu leur emploi.³⁰⁷ Cette crise conduit le gouvernement de Zapatero à modifier profondément sa politique d'immigration. Des mesures d'accompagnement au retour sont mises en place afin d'inciter les migrants à « rentrer chez eux », les contrats en origine sont drastiquement réduits et Consuelo Rumí assure que toutes les personnes arrivant clandestinement seront renvoyées.³⁰⁸ Enfin, l'Espagne annonce l'extension du SIVE, qui devra couvrir entièrement la province d'Almería, tandis que l'Union européenne propose aux pays membres d'adopter une directive renforçant le contrôle de l'immigration – notamment en autorisant l'internement durant 18 mois des migrants clandestinisés. Autrement dit, tandis que les politiques envoient des signes de fermeture à l'immigration, dans la province d'Almería, la crise aggrave la concurrence entre travailleurs étrangers et donc, la situation déjà difficile des migrants africains.

À ce contexte économique et politique s'ajoute la situation particulière de ce quartier des *200 viviendas*, un quartier multiculturel où les habitants se sentent délaissés. Nous avons déjà vu que ce quartier, construit dans les années 60 et qualifié de « marginal » voir de « ghetto », concentrait en majorité des populations subsahariennes,³⁰⁹ mais comptait aussi des ressortissants d'Europe de l'Est et des autochtones, gitans ou payos, lesquels sont souvent âgés. Durant toute mon enquête de terrain, j'ai régulièrement entendu les habitants du quartier se plaindre de son abandon par les services

³⁰⁵ <http://www.ideal.es/almeria/20080805/almeria/paro-crece-eleva-lista-20080805.html>

³⁰⁶ <http://www.ideal.es/almeria/20081027/almeria/expiden-tarjetas-residencia-menos-20081027.html>

³⁰⁷ <http://www.ideal.es/jaen/20090520/local/agricultura/contratacion-origen-stand-crisis-200905201229.html>

³⁰⁸ <http://www.ideal.es/almeria/20080715/almeria/consuelo-rumi-insiste-devolveran-20080715.html>

³⁰⁹ Selon les données municipales, environ 35,7 % des 8395 étrangers subsahariens d'Almería se concentrent à Roquetas, soit plus d'un tiers.

municipaux : il ne serait pas nettoyé, pas rénové et la police en serait absente, même lorsqu'on l'appelle...

« Dans les périodes d'élection, quand ça a été la fête des "200 viviendas", la Saint-Jean, les balayeurs sont passés tous les jours avec de l'eau et tout. La politique est finie, la fête est finie, les élections sont finies, va faire un tour voir comment sont les "200 viviendas" ! Ils ne viennent pas nettoyer. Tu vas voir que par ici, ils passent de temps en temps pour nettoyer les trottoirs avec de l'eau et du savon, là où les gens se baladent dans la "urbanización"[NDA : un quartier relativement touristique] ; mais dans les "200 viviendas", tu as vu beaucoup de gens de la mairie qui sont en train de nettoyer ? [...] On est tous des contribuables ! » (Commerçante espagnole du quartier)

Il est vrai qu'une partie des immeubles sont vétustes, mais j'avoue avoir trouvé le quartier relativement propre. Par ailleurs, rappelons qu'il ne manque ni de services, ni de commerces : coiffeurs (plus ou moins déclarés), épiceries, *locutorios*, bars – notamment tenus par des migrants – sont présents dans le quartier ; ainsi que des associations, une garderie, une église et une mosquée.³¹⁰ Quant aux forces de l'ordre, j'ai vu la *Guardia Civil* se rendre à deux reprises dans le quartier, apparemment dans le but de résoudre un problème. La première fois, c'est un *guardia* qui, près de sa voiture et face à la porte ouverte d'une maison, sermonnait un étranger en lui expliquant que s'il frappait à nouveau sa femme – laquelle était présente – il irait en prison et en soulignant qu'« *ici, on n'acceptait pas ce genre de choses* ». La seconde fois, j'ai simplement vu une voiture de patrouille passer, tandis que des habitants – des Subsahariens francophones – m'expliquaient qu'il devait y avoir « un problème », car sinon ils ne passeraient pas. L'une d'entre eux avait ajouté, désignant une rue du menton : « *Je crois qu'il y a une fête des Ghanéens là-bas, ça doit être pour ça.* » Dans

³¹⁰ L'église San Juan Batista est celle du quartier, elle a été fondée à la fin des années 90 par des « *padres blancos* », anciens missionnaires en Afrique. Par ailleurs, des liens ont été faits entre Roquetas de Mar et les attentats islamistes du 11M, à Madrid. Enfin, les témoins de Jéhova sont aussi présents à Roquetas, dans la zone de « Las Salinas », qui compte la congrégation la plus importante de la province (800 personnes) de différentes nationalités européenne et africaine (lagacetadealmeria.com, 11/10/2009). J'ai pu constater, lors de mon enquête de terrain, que les témoins de Jéhova tentaient de « recruter » dans la population subsaharienne du quartier de Roquetas. À la fin de l'année 2009, les communes de Roquetas de Mar et d'El Ejido ont décidé de céder pour 75 ans, des terrains aux témoins de Jéhova pour construire des « salons du Royaume ».

les deux cas, nous étions en journée. Or, c'est surtout la nuit que les habitants aimeraient voir les détenteurs de la force publique : ils se plaignent, quelle que soit leur nationalité, du bruit provoqué par les disputes ou les conversations de ceux qui restent tard le soir dans la rue.

« Y'a des gens ici qui ne veulent pas comprendre. Les Africains, ils aiment trop rester en groupe, mais ils sont venus ici, il faut changer quand même ! On est en Europe ici, on n'est pas en Afrique ! » (Sénégalais habitant le quartier)

« Il y a beaucoup de problèmes, surtout la nuit, les gens crient et aussi il y a beaucoup de vols. » (Marocaine habitant à proximité du quartier et amenant sa fille à la garderie du quartier)

« Il y a beaucoup de délinquance, beaucoup de drogues, de vols. » (Guinéenne habitant le quartier)

Ces derniers sont désignés comme étant des Subsahariens qui participent au trafic de psychotropes, activité elle-même attribuée, tant par les subsahariens francophones que par la police, aux subsahariens anglophones, notamment aux Nigériens et aux Ghanéens. Le bruit aurait également pour origine les clients des maisons de passe clandestines de type *bar-cortijo* (chp. 17.3.4.2.) qui se trouvent dans le quartier où à proximité. Je tiens à signaler que je n'ai jamais entendu parler de violences, de coups de feu, de meurtre, de viol, mais seulement de disputes verbales et de tapage nocturne, de vente de drogue et de prostitution. C'est pourquoi les familles, notamment, préfèrent déménager lorsqu'elles le peuvent, afin de « préserver » leurs enfants. Certaines mères interrogées évoquent simplement la réputation du quartier, tandis que d'autres accusent les enfants des autres groupes identitaires que le leur d'avoir une mauvaise influence sur leurs propres enfants. Néanmoins, tous s'accordent sur l'objet du problème : le bruit et la délinquance (vol, drogue). L'assassinat d'Ousmane Kote et les émeutes ont d'ailleurs eu lieu dans une partie du quartier où ces personnes désignées pour partie comme délinquantes se réunissent le soir et dont le bruit dérange. Ces rues concentrent un salon de coiffure, un bar, trois épiceries, un *locutorio*, et un magasin de location de DVD qui possède en plus trois cabines téléphoniques. Deux des trois épiceries et le magasin de location de DVD sont tenus par des Nigériens. Le salon de coiffure est tenu par une Guinéenne. La troisième épicerie, le *locutorio* et le bar sont tenus par un même Sénégalais. Les épiceries proposent beaucoup de produits « exotiques » et leur clientèle

correspond donc surtout à la nationalité des propriétaires. En revanche, le salon de coiffure, le *locutorio* et le bar ont une clientèle très variée (surtout le *locutorio*).

Lorsque je suis allée interroger un responsable de la police locale sur la question du tapage nocturne et du trafic de psychotropes,³¹¹ sa réponse a consisté en trois points. Premièrement, il a imputé le « trafic de drogue » aux Nigériens et aux Gitans en précisant qu'il ne se faisait qu'à « petite échelle » et n'appelait donc pas de réactions particulière de la part de la police, même s'il dérangeait les voisins par sa visibilité :

A. : Ceux qui vendent de la drogue ne sont pas francophones, ils sont anglophones.[...] C'est vrai que les « 200 » sont possiblement un quartier marginal, mais c'est pas un endroit où on vend de la drogue ! Il y a un groupe déterminé, de vente à petite échelle, tu sais ce que je veux dire [...] à très petite échelle ; ça, c'est normal. Mais des grands trafiquants de drogue, il n'en existe pas aux « 200 viviendas ». [...] Qu'on n'agit pas ? Moi, je ne sais pas. Moi, je peux te dire la législation espagnole, pour que le juge ordonne un ordre de fouille dans un domicile, c'est très compliqué.

P. : Donc, c'est juste le problème de l'autorisation, sinon, il n'y a pas de problèmes ?

*A. : Il y'a des problèmes, le problème typique que bien sûr, les voisins ouvrent la porte de leur maison et ils voient des mouvements, les voisins se retrouvent avec, tu sais ce que je dis, cette insécurité, mais c'est comme ça. Les voisins, ça leur est égal qu'on vende 2000 kilos de « chocolat » ou 3000 de cocaïne, parce qu'ils ne le voient pas ! Tu sais ce que je veux te dire, les grands trafiquants de drogue ne se voient pas à l'échelle du citoyen normal ! On voit plus le petit, parce que c'est celui qui dérange le plus. Mais pour imputer ce type de délit, c'est très compliqué. [...] Pour entrer dans un domicile particulier, ils doivent avoir un mandat de perquisition et si on l'autorise pas... [...] Généralement, quand ils octroient ce mandat de perquisition, tu trouves trois doses, c'est insignifiant. L'enquête policière est très laborieuse, très laborieuse et peut-être, je ne sais pas, peut-être que le juge ne trouve pas ça judicieux.**

Il m'a rappelé par la suite que la loi espagnole était plus flexible que la loi française concernant la possession de petite quantité de haschich et a précisé : « *Il y a aussi des*

³¹¹ La police nationale n'est pas présente à Roquetas et je savais déjà qu'un entretien avec la Guardia Civil était impossible sans une autorisation de Madrid.

*Espagnols, nous n'allons pas rendre coupables tous les Nigériens ou tous les Gitans, il y a aussi des Espagnols là-dedans. »**³¹²

Deuxièmement, il a imputé le bruit qui dérange les voisins la nuit à la « culture » des Africains (qui les pousserait à se réunir le soir pour parler et à parler « très fort ») ainsi qu'à leur usage spécifique des services (le fait qu'ils aient besoin de passer leurs appels téléphoniques le soir). La police, indulgente et bienveillante face à des migrants étrangers présentés comme des « travailleurs », est donc compréhensive de cette « culture » africaine et des besoins des Africains.

P. : Les voisins disent que ceux qui vendent la nuit dans la rue sont ceux qui restent dans les rues jusque tard, qu'ils font du bruit, et dérangent tout le monde. Et quand ils appellent la police, elle ne vient jamais pour mettre de l'ordre.

A. : Vendre, la nuit, c'est possible qu'on vende sur la voie publique, ça c'est plus contrôlé [...] La coutume qu'ont les Subsahariens c'est de se réunir quand ils rentrent du travail, ça, je crois que c'est leur culture. Ils finissent de travailler, à 17 heures ou 20 heures du soir [NDA : les voisins se plaignent du bruit qui a lieu à partir de 22 h et jusqu'à 4 h du matin] et ils se réunissent dans les locutorios. Et c'est ça, quand ils disent que ça les dérange, et c'est possible que ça dérange, mais, qu'on vende de la drogue sur la voie publique, il peut y en avoir, mais... ces réunions, c'est ce qui dérange, mais c'est qu'ils ont l'habitude de se réunir, et ils s'assoient sur le trottoir et ils boivent de la bière, ou du vin ou autre chose qui ne soit pas de l'alcool, et comme ils parlent si fort, eux ils parlent très fort et très vite, donc ça peut déranger les voisins.

P. : Et à ce niveau-là... ?

*A. : On y va, mais ce n'est pas possible d'être présent de façon permanente. S'ils disent que ça dérange les voisins, s'ils sont dans un établissement, on leur dit qu'ils ont un horaire [...] Ce qu'il y a, c'est que, comme ils rentrent très tard de travailler, donc ils ouvrent un peu plus tard pour qu'eux ils puissent faire leurs activités d'achats, de locutorios; souvent ils se réunissent tard parce que leurs appels téléphoniques à leurs pays coûtent moins la nuit, donc aussi, eux ils demandent que, s'il vous plaît, ce soit flexible, à cette heure. »**

³¹² Les Gitans, présents depuis des siècles et des siècles en Espagne, sont ainsi renvoyés à leur extranéité, à leur statut d'« étranger de l'intérieur », puisqu'il les distingue de la catégorie des « Espagnols ».

Troisièmement, donc, la police ne peut pas être là de façon permanente, comme le voudraient tous les habitants de tous les quartiers de la ville : *« ce qu'ils veulent, c'est qu'il y ait une présence policière permanente, comme tout le monde [...], mais c'est impossible »** – me dit ce policier avant de souligner leurs manques de moyens.

On observe donc un décalage important entre d'une part, les demandes d'une partie des voisins, majoritairement subsahariens (c'est-à-dire « Africains », dans le langage du policier) en terme de tranquillité nocturne, et, d'autre part, le discours de la police pour qui une intervention n'est pas nécessaire puisque d'après elle, ce défaut de tranquillité résulte de pratiques sociales inhérentes à la « culture » de ces habitants. De la même façon, en ce qui concerne le trafic de drogue, les habitants du quartier – du moins ceux qui n'y participent pas – aimeraient que la police intervienne, tandis que celle-ci explique ne pas disposer des moyens techniques pour le faire et ajoute que ce ne serait d'ailleurs pas très utile puisqu'il s'agit d'un trafic à petite échelle et que le rapport coût de travail/bénéfice de l'opération ne serait pas intéressant. Autrement dit, alors même que l'on demande aux migrants étrangers de s'« intégrer », voire de s'« assimiler » ; lorsque ces mêmes migrants, en tant que voisins de quartier, font appel aux institutions et, comme les voisins autochtones, réclament plus d'ordre public ; on les renvoie à leur supposée « culture » afin de justifier la faiblesse de la réponse institutionnelle. Ainsi, le discours de ce policier soulève l'idée que la loi serait appliquée différemment selon les quartiers et le type de populations qui y vivent. Justement, ce sentiment d'être traités différemment est au cœur des émeutes.

- Les faits tels qu'ils ont été présentés

C'est dans ce contexte que dans la nuit du samedi 6 septembre 2008, l'assassinat à l'arme blanche d'Ousmane Kote, un ouvrier agricole sénégalais de 28 ans, provoque deux nuits d'émeutes dans le quartier des *200 viviendas*. Deux maisons, deux voitures civiles et des poubelles sont brûlées. Les policiers, les gardes civils, les pompiers et l'ambulance venus sur place sont reçus par des jets de pierre et de bouteille. Sept voitures de police et deux véhicules de pompiers sont abîmés et trois agents sont blessés.

Les médias nationaux et internationaux parlent d'abord d'affrontements entre Africains et forces de l'ordre, puis de règlement de compte pour affaire de drogue et enfin de

« conflit ethnique » entre Subsahariens et Gitans. Le présumé assassin, surnommé « El Bollo », est en effet désigné comme étant un dealer gitan, puis un payo marié à une Gitane.³¹³ Selon cette version, la cause profonde du conflit résiderait dans les mauvaises relations entre « *communauté gitane* » et « *communauté subsaharienne* », que lutte pour le trafic de drogue aurait fini de rompre. Le ministre de l'Intérieur, Alfredo Pérez Rubalcaba, avait en effet évoqué « *des faits isolés, liés au trafic de drogue* ».

Localement, tant la mairie que la police et les ONG rejettent la thèse du conflit « ethnique ». Roquetas est présentée comme une ville cosmopolite. Le maire de Roquetas, Gabriel Amat (PP), appuyé par l'ambassadeur du Sénégal, Abas Ndiour, parle de faits isolés n'ayant rien à voir avec des motifs racistes. Il affirme que sa ville, qui compte plus de 105 nationalités différentes, est « *un exemple de cohabitation* ». ³¹⁴ N'acceptant pas « *que le nom du village soit entaché* », il appelle les habitants au calme afin que la ville « *continue de donner des preuves de savoir-vivre avec toutes les personnes, quelle que soit leur provenance* ». ^{315*} Dans le même temps, il lie les événements à la crise économique et explique qu'elle a contribué à détériorer les conditions de vie des migrants venus pour travailler. Il demande donc au gouvernement central de réguler l'arrivée de migrants pour que « *la stabilité de ceux qui sont déjà installés et qui doivent travailler ne soit pas rompue* »* – ajoutant que le taux de migrants étrangers résidant dans la ville a augmenté de 40 % les 4 dernières années. ³¹⁶ Ainsi, les « migrants clandestins » ne sont plus présentés comme des délinquants – comme ce fut le cas lors des ratonnades à El Ejido, 8 ans plus tôt –, mais comme des personnes qui, par leur simple présence, perturbent un équilibre socio-économique déjà fragile – les migrants étant, dans leur ensemble, présentés comme des travailleurs. Dans un entretien qu'il m'a accordé, Juan Francisco Iborra – le responsable du service d'immigration de la ville – affirme que les mesures qui permettraient d'améliorer la

³¹³ Sur le terrain, j'ai entendu dire qu'il ne s'agissait pas d'une famille de Roquetas, mais d'une famille qui auparavant vivait dans le quartier du « Puche » (connu pour être un quartier marginal où cohabitent Marocains et Gitans et où le trafic de drogue serait particulièrement présent) qui y aurait eu des problèmes avec des Marocains concernant le trafic de haschich. La famille serait venue se réfugier dans les 200 et, depuis son arrivée, aurait créé beaucoup de problèmes. D'autres me disent qu'il s'agit d'une famille de Roquetas ayant récemment déménagé dans le quartier.

³¹⁴ El País. 08/09/2008

³¹⁵ La Vanguardia. 08/09/2008

³¹⁶ www.libertaddigital.com et La Vanguardia. 08/09/2008

situation relèvent toutes des services du gouvernement central ou régional, et non pas des mairies. De fait, il se plaint de la mauvaise distribution régionale et municipale des finances. Par ailleurs, il rend le SOC responsable de la violence « *organisée* » des Subsahariens. (Comme si ces derniers ne savaient pas s'organiser tous seuls... si tant est que cette violence l'ait été.) En définitive, les autorités locales suggèrent que les responsables indirects des émeutes sont les nouveaux venus, qui ne trouvent pas de travail, et le gouvernement, qui ne régule pas correctement les « flux migratoires » et ne donne pas aux localités les moyens d'agir.

Du côté de la police locale, les Sénégalais ne posent pas de problèmes : ils ne participent pas au trafic de psychotropes et ne s'enivrent pas. Les incidents seraient dus à des circonstances particulières qui sont celles d'un assassinat : « *Ça a été une colère et c'est tout. [...] Dans cette agitation, il y avait des Nigériens, il y avait des Sénégalais, il y avait des Roumains aussi. [...] C'était simplement de la violence. [...] Avec ceux du Mali et autre, il n'y a pas de problème, c'était juste à ce moment. Dans ce quartier, il n'y a aucun problème de cohabitation. Le seul problème qu'il peut y avoir, c'est que dans un appartement, il y a 10 personnes. L'entassement. Et au final, quand il y a autant de monde, eh bien il y a toujours des problèmes. Entre autres, des problèmes de cohabitation. [...] L'assassin présumé n'a pas été arrêté, c'est pour ça qu'il y a eu un échauffement sur le moment. Le jour suivant, il y en a eu aussi, parce que l'ambulance est entrée, et eux ils croyaient que l'ambulance allait emmener l'assassin présumé, et c'était seulement parce qu'une personne était tombée. Donc à nouveau tout ça c'est emballé...* »* – m'explique un policier local, quelques jours après les émeutes.

Enfin, les ONG et le *Sindicato Obrero del Campo* établissent un lien entre les émeutes et la dégradation du quartier, en proie à la délinquance et à la marginalité, et dénoncent son abandon par les autorités. Le 8 septembre, environ 300 migrants se rassemblent sur la place de la mairie. Les associations du Sénégal, de Mauritanie, du Ghana, de Guinée-Bissau et de Guinée Conakry et le SOC, dans leur déclaration commune, condamnent le meurtre et les émeutes et affirment que les mécanismes légaux doivent prévaloir dans ces situations. Ils demandent que ne soit pas fait de lien entre la victime et le trafic de drogue et exigent que justice soit faite : que le responsable soit arrêté, que le retard des services publics d'assistance sanitaire soit éclairci, que les Subsahariens arrêtés soient relâchés et qu'une table « Immigration et Marginalités » soit constituée. Dans un

entretien qu'il m'a accordé, le responsable d'Almeria Acoge à Roquetas insiste sur les difficiles conditions de vie des migrants et sur leur « *frustration* », laquelle résulterait du décalage entre leurs espoirs migratoires et la réalité locale qu'ils découvrent. Ainsi, le milieu associatif conçoit les émeutes comme la conséquence d'un défaut d'intégration de la société (Wieviorka 1998).

Si les journalistes montrent un tel empressement à trouver des explications xénophobes aux émeutes, et que les politiciens ont le même empressement à les réfuter, c'est que dans tous les esprits plane le souvenir des ratonnades de 2000 à El Ejido. La lecture des événements de Roquetas par la majorité des médias témoigne d'un sensationnalisme dangereux qui révèle parfois des représentations désolantes de stupidité. Ainsi, dans son édition du 8 novembre, El País sous-titre que « 300 immigrants menacent de nouveaux incidents si leurs exigences ne sont pas satisfaites » pour évoquer les revendications faites par le SOC et les associations d'immigrants. L'article du directeur de « *La voz de Almeria* », Pedro Manuel de la Cruz, est encore bien pire. Dans son édition du 14/09/08, il va chercher les raisons du conflit dans le « *comportement délictueux* » des uns (les Gitans) et le « *concept tribal de vengeance* » des autres (les Subsahariens), critiquant au passage l'« *impunité* » des premiers et « *le primitivisme* » des seconds. Ces mots trahissent une vision essentialiste des Gitans, qui seraient délinquants presque par « nature », ainsi qu'une vision évolutionniste de l'Afrique et un manque profond de connaissance de ce continent et de ses cultures. Par ailleurs, il ignore le caractère universel du sentiment de vengeance et de la volonté de faire justice soi-même. Oubli plutôt caustique si l'on se souvient que les ratonnades d'El Ejido n'ont à aucun moment été liées à un quelconque « tribalisme » ou « primitivisme » de ses auteurs : les autochtones.

Face à une telle diversité des discours, il convient de se recentrer sur les propos des habitants du quartier eux-mêmes.

- Les faits, d'après les habitants du quartier

Durant les quelques jours d'enquête que j'ai effectuée à Roquetas après le conflit, j'ai récolté une multitude de versions différentes, d'autant plus que l'enquête policière était encore en cours. Néanmoins, j'ai pu identifier 5 étapes au conflit.

Des émeutes en 5 actes

Acte 1 : L'origine de la dispute serait de l'eau lancée sur quelqu'un. Des Sénégalais me disent qu'un Gitan faisait du bruit dans la rue et qu'un Sénégalais lui a lancé de l'eau depuis son immeuble. D'autres me disent que ce sont des adolescents gitans qui ont lancé de l'eau sur un Sénégalais, en passant, sans aucune raison apparente. (Rappelons qu'aux alentours des serres de Roquetas, comme dans d'autres municipalités, il arrive que des adolescents jettent sur les Subsahariens et les Marocains qu'ils croisent de l'eau, des pierres ou des œufs.) D'après la version la plus généralisée, le Sénégalais ayant reçu de l'eau était en train de faire du bruit dans la rue.

Acte 2 (qui semble faire l'unanimité) : Une dispute s'enclenche entre un Marocain et un Subsaharien, puis, d'autres personnes viennent renforcer chacune des parties, dont le présumé assassin et Ousmane Kote. Ce dernier tente de calmer la dispute, mais il reçoit un coup de couteau d'un adulte assimilé d'abord à un gitan puis à un payo, qui prend la fuite. (Signalons que plusieurs jours plus tard, la police arrêtera 2 ou 4 personnes qui auraient participé à cette altercation, dont des mineurs espagnols et un mineur marocain, accusé d'avoir incité à l'assassinat.)

(Notons que, d'après la version de l'instruction publique connue un an plus tard, deux adolescents — un Espagnol et un Marocain — ont lancé de l'eau sur un groupe de Subsahariens dont faisait partie Kote. Ils seraient ensuite entrés dans l'appartement d'un ami, où se trouvait *El Bollo*, en expliquant que des noirs « *voulaient les tuer* ». *El Bollo* serait sorti pour leur régler leur compte.)

Acte 3 : Des Subsahariens appellent une ambulance ainsi que la police. Aucune ne vient. Ousmane Kote, se vide de son sang et meurt, « *comme un chien* ». Voyant le présumé assassin prendre la fuite, certains décident de le poursuivre et mettent le feu à l'appartement désigné comme le lieu où il fait du trafic de haschich. Puis, ne le trouvant pas, ils mettent le feu à son logement. L'incendie prend les appartements contigus, où logent des familles, notamment subsahariennes. Les Sénégalais interrogés affirment que l'ambulance et la police ont mis 45 minutes à venir ; or, le premier centre sanitaire est à 5 minutes. De leur côté, les services sanitaires affirment avoir mis une dizaine de minutes à venir sur les lieux après avoir été prévenus par téléphone. Pour les Sénégalais interrogés, sans ce retard, les gens ne se seraient pas révoltés.

Acte 4 : L'ambulance, la police et les pompiers sont reçus par des jets de pierre et de bouteilles. Les versions officielles suggèrent que les Subsahariens sont les uniques auteurs de cette

violence. Or, des Sénégalais m'affirment que des Marocains étaient avec eux. Une Espagnole m'indique que les Roumains, depuis leurs appartements jetaient également de menus objets sur la police, fait qui me sera confirmé par la police locale. Au contraire, d'autres Sénégalais nient la participation des Roumains et des Espagnols payos et gitans, et affirment que la menace des *morenos* concernait « *tous les blancs* ».

Acte 5 : À partir de là, la violence monte en puissance et perdure deux nuits. Une Espagnole m'affirme que ce sont les jeunes qui brûlaient les voitures, tandis que les adultes tentaient de les calmer. Des Sénégalais m'affirment que c'étaient les Nigériens qui « *chauffaient les esprits* » en arguant qu'il fallait « *se comporter en homme* » et venger leur « *frère* » et que tout cela était arrivé parce qu'ils étaient « *noirs* ». D'autres disent que c'était les Marocains qui « *chauffaient les esprits* » ; d'autres encore, que les esprits étaient déjà « *chauffés* ». Les ONG auraient, elles, aidé à calmer les esprits et à écarter la thèse de la xénophobie.

La thèse du conflit ethnique apparaît, dans le cas des émeutes de Roquetas, tout à fait erronée. D'une part, les identités sont fluides et diffèrent au gré des circonstances (18.1) ; d'autre part, les discours que j'ai recueillis auprès des habitants subsahariens ne posent à aucun moment comme centrale la question de la cohabitation entre « groupes identitaires ». Non seulement ce point n'arrivait que lorsque je leur posais la question, mais dans tous les cas, les avis différaient d'une personne à l'autre. Et, si tous confirment que les Gitans sont effectivement partis quelques jours du quartier, par crainte de représailles ; ces derniers y sont néanmoins revenus sans difficulté. Enfin, la violence n'a pas pris pour cible un quelconque groupe « ethnique », mais a visé les représentants de l'État et les lieux d'habitats et de commerce de l'assassin présumé.

- Une violence légitimée par des valeurs démocratiques déçues

Si la thèse du conflit ethnique est à écarter, comment donc expliquer ces émeutes ? Les analyses en terme de précarité sociale, proposées par les ONG, sont elles suffisantes ? Comment expliquer que ce soit précisément dans la ville de la province la plus cosmopolite que de telles émeutes se soient produites ?³¹⁷ Un passage par les analyses

³¹⁷ Durant mes enquêtes de terrain, mes interlocuteurs pressentaient Nijar comme le futur lieu de conflits.

françaises sur la question – et notamment sur les émeutes de 2005³¹⁸ – nous permettra d’y voir plus clair.³¹⁹

Pour expliquer les émeutes contemporaines accomplies dans les quartiers périphériques par une jeunesse française souvent d’origine étrangère, certains chercheurs se sont penchés sur les conditions structurelles qui les ont rendues possibles, comme l’importance du chômage et la précarisation des conditions de vie qui conduit à la « désespérance sociale » des jeunes (Beaud et Pialoux 2003, 2005). D’autres se centrent sur la question dite « ethnique » ou « raciale » (Roché 2006 ; Fassin et Fassin 2006 ; Simon 2006). D’autres encore, insistent sur les processus de discriminations sociales et de ségrégation urbaine (Le Goaziou et Muchielli 2006). D’ailleurs, l’assimilation d’une partie des banlieues française à des « ghettos » fait débat (Wacquant 2006 ; Giblin 2006 ; Lapeyronnie 2008). Enfin, une partie des sociologues mettent en évidence la dimension politique que revêtent ces émeutes. Comme le rappelle A. Peralva (2006) : « *Même à petite échelle, les “émeutes” ont toujours été un “fait social total”, impossible à comprendre en faisant seulement appel aux indicateurs relatifs à la pauvreté et aux diverses inégalités qui touchent les quartiers populaires. Ce psychodrame collectif a toujours impliqué, simultanément, la dynamique des institutions, les conditions de l’espace et du débat public et la vie politique du pays en général* ». Pour la sociologue, l’émeute est en Europe une forme pré-démocratique d’action collective liée à un déficit de citoyenneté et de négociation politique ; aussi sa réactivation doit-elle être comprise à la lumière de ce qui échappe au cadre institutionnel démocratique. De la même façon, M. Kokoreff, O. Steinauer et P. Barron (2007) que « *Ce n’est pas dans les zones les plus marginalisées socialement que*

³¹⁸ La société espagnole, qui connaît une immigration récente, avait suivi attentivement les émeutes françaises de 2005, craignant en partie d’y lire son propre avenir. Ce sentiment d’inquiétude était d’autant plus fort que ces dernières années, l’Espagne avait connu plusieurs *disturbios*, que les sciences sociales espagnoles qualifient de *disturbios étnicos* ou *raciales*.

³¹⁹ Il existe en Espagne peu d’études sociologiques et anthropologiques sur les *disturbios*. Et, comme le signale M.A. Río Ruiz (2002, 2003), ces derniers sont généralement analysés à partir de la ségrégation que subissent les minorités, que celles-ci soient auteures ou victimes des *disturbios*. Dans son ouvrage analysant quatre conflits anti-Gitans en Andalousie (2003), l’auteur souligne le danger analytique à présupposer d’une détérioration des relations sociales pour expliquer les conflits violents. Il montre d’ailleurs la diversité des relations sociales entre payos et Gitans qui ont précédé les 4 émeutes étudiées et invite à s’intéresser aux séquences mêmes du conflit, dans lesquelles les « identités communautaires » se densifient et éliminent la base de la cohabitation antérieure.

les incidents les plus graves ont été enregistrés. Ce qui nous rappelle que les raisons sociologiques ne suffisent pas à comprendre l'apparition soudaine et la diffusion des émeutes, qu'elles soient urbaines, ethniques ou anti-policières, parce que trop extérieures à ces phénomènes (Lapeyronnie, 1993). » Ils insistent sur le « profond sentiment d'injustice » des émeutiers : « c'est la tension entre déni de citoyenneté et aspiration égalitaire, d'un côté, expérience de l'indignité et demande de respect, de l'autre, qui donne sens à ces scènes ». Comme le souligne R. Castel (2006) (cité par Kokoreff, Steinauer, Barron 2007) : « Paradoxalement, ce serait parce qu'ils sont citoyens, mais des citoyens par défaut, que beaucoup de ces jeunes auraient adopté des conduites destructrices [...] C'est en ce sens que l'on peut penser que ces violences ont porté une signification politique. » De même, pour D. Lapeyronnie : « Les émeutes sont toujours portées par des groupes sociaux marginalisés, souvent "racialisés", qui n'ont pas accès au système politique, qui ne sont pas représentés et qui trouvent dans l'émeute un moyen de provoquer une réaction de ce système, une façon de se faire reconnaître. Ils peuvent aussi espérer en tirer des bénéfices matériels directs ou indirects, localement ou nationalement. »³²⁰ L'émeute permet en effet d'entrer dans la sphère publique en créant un espace de conflit et de débat, confrontant ainsi la société française à ses paradoxes : tandis que le modèle républicain comprend égalité des citoyens et démocratie, il existe en pratique de nombreuses inégalités et discriminations ainsi qu'un manque de représentation politique d'une partie des Français : ceux issus de l'immigration non européenne. Mais M. Kokoreff, O. Steinauer et P. Barron (2007) nous invitent à ne pas surestimer l'importance de la dimension politique des émeutes et distingue quatre dimensions de l'action « du point de vue des émeutiers » : la dimension expressive (violence comme moyen d'exprimer sa colère face à la mort), la dimension ludique (entrer dans le jeu en brûlant des voitures, surtout passés les premiers jours de révolte), la dimension protestataire (exprimer sa colère contre la police et les institutions), et enfin la dimension revendicatrice (demande de respect, de travail). Ils concluent toutefois que « ce dont souffrent ces quartiers ce n'est pas seulement d'un déficit de cohésion sociale ou d'une dégradation des territoires, mais d'un déficit démocratique et politique. » En définitive, s'il ne faut pas expliquer les émeutes

³²⁰ <http://www.presseetcite.info/journal-officiel-des-banlieues/didier-lapeyronnie-il-y-avait-une-parole-des-emeutiers>

uniquement par le contexte socio-économique, il faut tout autant se garder d'extrapoler sur ses éventuelles significations politiques.

Concernant les émeutes qui nous intéressent ici, mon hypothèse est que le retard de l'ambulance et l'inaction apparente des forces de police ont cristallisé un sentiment d'injustice déjà présent. Il ne s'agit pas simplement d'une « colère », comme l'a dit la police, car une colère ne se transforme pas en émeute s'il n'existe pas un malaise plus profond. Les populations subsahariennes des 200 *viviendas* possèdent une expérience de l'injustice non seulement en tant qu'individu – du fait, par exemple, de la concurrence croissante entre migrants étrangers au détriment de la population africaine –, mais également de manière collective, en tant qu'habitants du quartier.

La mort violente d'Ousmane Kote vient s'ajouter à ce sentiment d'injustice, mais malgré les apparences, elle n'est pas, en tant que tel, l'élément déclencheur. En effet, l'idée qui transparaît à travers les paroles des habitants, c'est que cette mort est la conséquence non seulement du coup de couteau, mais aussi du retard de l'ambulance. Qui plus est, à leurs yeux du moins, le retard et l'inaction apparente des premières forces de police qui se sont rendues sur place auraient permis à l'assassin de s'échapper. L'émeute devient ainsi l'expression de ce sentiment d'injustice lié au « *sentiment d'impuissance quant à la possibilité d'une réponse institutionnelle juste à la violence subie* » (Peralva 2006), ce qui limite l'explication en terme de dégradation des conditions de vie. C'est pour cela que la violence s'est retournée d'une part contre le lieu d'habitat de l'assassin présumé et, d'autre part, contre tout ce qui était assimilé à l'État et aux secours : la police, la *Guardia Civil*, l'ambulance, les pompiers. À quoi sert l'ambulance, puisque la victime est morte ? À quoi sert la police, puisque le coupable s'est échappé ? (L'irrationalité est telle que même les pompiers, venus éteindre l'incendie de l'appartement de l'assassin présumé et des appartements voisins où vivaient des Subsahariens, ont aussi été caillassés.) La violence exercée lors des émeutes était perçue par les habitants subsahariens du quartier – auteurs ou observateurs – comme un acte légitime, ou du moins compréhensible, en réaction à une injustice subie. Pourquoi l'ambulance a-t-elle mis une heure pour venir ? Pourquoi les forces de police n'ont-elles pas arrêté le coupable alors qu'il était encore sur place ? Parce que nous sommes des étrangers, parce que nous sommes des noirs. L'humanité : voilà ce qui était au cœur du conflit. L'humanité de la victime qui était comme niée par ce retard :

« *on l'a laissé mourir comme un chien* »... Pour autant, ces émeutes ne se font pas au nom d'une identité collective, mais contre un traitement général qui nie l'humanité des individus appartenant à un groupe racialisé, c'est-à-dire au nom d'une expérience négative de leur place au sein de la société locale. C'est la négation de cette humanité qui conduit le groupe noir africain à s'affirmer en tant que tel. C'est dans les situations extrêmes que ce groupe se revendique d'une même identité : « Nous sommes tous noirs. Nous sommes tous des Africains. » En dehors de cette situation, nous l'avons vu, il n'y a pas ou peu d'unité, même s'il peut y avoir collaborations – notamment en ce qui concerne le marché des papiers ou du logement.

Ces émeutes possèdent une signification politique, puisqu'elles mettent à jour le déni d'humanité et/ou de justice que les migrants subsahariens ont le sentiment de subir. Bien que la ville de Roquetas de Mar ait fait des efforts pour favoriser la cohabitation, notamment par la bienveillance envers les associations de migrants (20.2.2.1.), cela ne suffit pas à modifier le sentiment d'injustice – sans compter que les migrants peuvent vivre à Roquetas et travailler ailleurs. Nous avons vu, en effet, qu'un déni d'humanité transparaît dans les entretiens concernant les relations de travail et que les migrants se plaignent des discriminations subies dans l'univers social de la province et que cela s'opposait à l'image d'une Europe du Droit et de la Justice, qu'ils avaient avant de partir (18.3.1). Il existe un déficit évident de citoyenneté et de représentation politique puisque une importante partie des habitants des *200 viviendas* sont des migrants dépourvus de permis de résidence, malgré leur contribution à la vie économique de la ville. La capacité de négociation politique de ces migrants était alors d'autant plus minime qu'en 2008 était toujours en vigueur l'interdiction, pour les migrants en situation irrégulière, de manifester et de se syndiquer (Ley de Extranjería 8/2000). Refuser cette mort, c'était témoigner de son attachement aux valeurs des droits de l'Homme et signifier que : « même si nous sommes des étrangers, même si nous sommes des clandestins, nous sommes avant tout des êtres humains et, en tant que tels, nous avons des droits ».

- Et après ? Des voisins en quête d'État.

Ces émeutes ont ouvert un espace de conflit, de débat et ont permis d'accélérer l'acceptation de projets sur le quartier : l'association *Almeria Acoge*, particulièrement présente à Almeria et à Roquetas, a obtenu de la Mairie un rôle majeur dans la mise en

place du *I Plan Pilote d'Action Intégrale*. Ce plan régional, précise la secrétaire d'État à l'Immigration et l'Émigration, Consuelo Rumí, « *n'est pas dirigé exclusivement à la population immigrante, mais il est centré sur des quartiers concrets dans lesquels vivent des familles espagnoles et des nouveaux voisins venus d'autres pays qui cherchent une opportunité de vie et un meilleur futur.* »³²¹ Ces quartiers sensibles sont ceux de *El Puche* et *La Fuentecica* à Almeria, et 200 *viviendas* à Roquetas de Mar. L'idée est de s'appuyer sur les voisins de chaque quartier pour favoriser la cohésion sociale, de promouvoir l'insertion économique des voisins et de mettre des actions en marche, en accord avec eux.³²²

Mais ces émeutes ont également modifié l'image relativement positive dont bénéficiaient jusque-là les *morenos* dans la province. En effet, si les *morenos* comme les *moros* étaient les moins désirés eu égard à l'idée d'une « distance culturelle » les séparant des autochtones ; face aux premiers perçus comme potentiellement violents, les seconds, eux, étaient considérés comme une population pacifique. Or, avec ces émeutes, les *morenos* rejoignaient les *moros* dans les représentations attachées à ces derniers (ce qui, du reste, montre l'importance de leur fluctuation). Quelques jours après les émeutes, dans un bar « espagnol » proche du quartier, clients et serveur racontaient que cette violence « *se voyait venir* », chacun y allant de son anecdote pour témoigner du caractère conflictuel des *morenos*. Un des clients, un Gitan, estimait en outre que les *morenos* étaient trop nombreux dans le quartier et que les émeutes n'étaient qu'un prétexte pour « *virer les Espagnols* » qui y vivaient encore. « *Ça, ce n'est pas quelque chose de ponctuel. Ils sont venus dans le quartier, ils s'en sont emparés et ils l'ont détruit* »* – commentait une Espagnole, habitante du quartier, à un journaliste.³²³ Les Espagnols se sentaient ainsi « mis à la porte » de leur quartier et, qui plus est, taxés de racistes s'ils osaient ouvrir la bouche – que cette qualification soit justifiée ou non, c'est une autre question. Or, qu'ils soient ou non du quartier, les Espagnols estiment « accueillir » correctement les Subsahariens. Les images télévisées, montrant la façon

³²¹ www.ideal.es (06/03/09)

³²² La province d'Almeria recevra 1,4 millions d'euros des 3 millions prévus par le Plan (le reste allant à des quartiers de Grenade et d'Algésiras).

³²³ ABC. 09/09/08

dont les *pateras* sont assistées par la Croix-Rouge, en témoignent ; remarquait un des clients du bar. « Ils viennent chez nous, on les accueille, on les soigne, on leur donne du travail, et en plus, ils se plaignent et ils cassent tout ! » Voilà comme l'on pourrait résumer le sentiment que partageaient ces voisins espagnols, sentiment sans doute renforcé à Roquetas, dont le maire défend le cosmopolitisme.

Il semble donc particulièrement important que toute action publique prenne aussi en compte le ressenti et les besoins de la population autochtone. À cet égard, il apparaît dangereux et irresponsable que les autorités locales n'interviennent pas sur le tapage nocturne et le « petit » trafic de psychotropes dénoncé par les habitants du quartier. Car les Espagnols du quartier rendent l'ensemble des migrants étrangers coupables de ces faits³²⁴ ; or, une partie des migrants eux-mêmes souhaitent l'intervention des autorités concernant cette même question. Autrement dit, si la cohabitation dans le quartier se déroule habituellement sans heurts, le fait que la mairie et la police ne soient pas suffisamment à l'écoute de l'ensemble de sa population pourrait contribuer, à l'avenir, à l'apparition de conflits qui seront eux, pour le coup, de nature xénophobe. Ce que personne ne semble remarquer, c'est qu'Espagnols et migrants étrangers réclament ici la même chose : une plus grande présence de l'État de droit.

³²⁴ Ibid.

Le quartier des « 200 viviendas » à Roquetas de Mar



© Google



© Google



© Google

Trois mois plus tard, dans la nuit du 8 au 9 décembre 2008, à La Mojonera – une ville qui jouxte celle de Roquetas – Segá Sisoko, un ouvrier agricole malien de 24 ans, est assassiné à l’arme blanche par un migrant marocain. Il s’agirait d’une dispute entre voisins ayant pour cause une tentative de vol. Je n’ai pas pu me rendre moi-même sur les lieux et ne peux donc que relayer les faits tels qu’ils ont été présentés par la presse et les autorités locales. Selon une première version, alors que Segá Sissoko était dans un *locutorio* où il venait faire un envoi de liquidités, plusieurs migrants marocains auraient tenté de lui dérober son portefeuille. Ces derniers auraient tenté de partir tandis que Segá Sissoko, avec des amis, les aurait rattrapés pour leur demander des comptes. Mais en novembre 2010, dans la version écrite du Ministère public, Sisoko se dirigeait avec deux amis dans un bar pour y voir un match de football entre le *Real Madrid* et le *Valencia*. Sur le chemin, dans un endroit relativement abandonné, ils ont croisé trois Marocains (les accusés) qui auraient essayé de voler leurs portefeuilles. Sur ce, plusieurs Marocains et Subsahariens les auraient rejoints. Quoi qu’il en soit, la dispute s’est soldée par deux coups de couteau. Dans la soirée, de petits groupes de Subsahariens brûlent trois véhicules et attaquent à coups de pierre plusieurs commerces tenus par des Marocains³²⁶ ; le lendemain, dans l’après-midi, quelques pierres sont également tirées dans la zone où a eu lieu l’assassinat.

Contrairement au cas de Roquetas, la *Guardia Civil* et les services de secours sont arrivés dans les vingt minutes et l’assassin présumé a été arrêté. Une fois encore, la presse a essentiellement parlé de conflit « ethnique » ou « interracial ». Le sous-délégué du gouvernement, Miguel Corpas, et le maire de la ville, José Caras (PP), ont parlé de « groupes isolés » et ont maintenu des contacts répétés avec plusieurs associations ainsi qu’avec le SOC, afin de favoriser le retour au calme. José Caras a également assuré comprendre « la douleur et la colère » des proches du défunt, tout en précisant que cela ne justifiait pas les tentatives de faire justice soi-même. Comme l’avait fait le maire de

³²⁵ N’ayant pas été sur le terrain, les informations sont tirées d’une revue de presse du 09/12/2008 et des réactions des lecteurs aux différents articles et c’est aussi pourquoi je ne m’étends pas sur ces événements.

³²⁶ Parmi les personnes arrêtées pour « trouble à l’ordre public », il y a des citoyens de Côte d’Ivoire et de Guinée Bissau.

Roquetas avant lui, Caras a rejeté catégoriquement la thèse d'un « conflit ethnique » : « *Il s'agit d'un fait ponctuel ayant eu des conséquences tragiques qui n'a rien à voir avec la nationalité des impliqués.* »* — a-t-il expliqué avant de souligner que « *La Mojonera continuera d'être un municipe tranquille, comme il l'a été jusqu'à présent, et où le taux de délits est très faible.* »*.³²⁷ Les associations, de leur côté, ont très vite condamné cette violence aveugle tout en soulignant qu'il s'agissait d'un conflit entre deux groupes marginalisés connaissant une situation économique particulièrement difficile. Almeria Acoge a notamment déclaré que le meurtre de Segá Sisoko était un « fait ponctuel », mais que ses causes, dans un « *contexte de pauvreté et de marginalité permanent dans certaines zones d'Almeria* », étaient « *structurelles* ».*³²⁸ Le ministre de l'Intérieur, Alfredo Pérez Rubalcaba, a analysé les faits comme un manque d'intégration tout en félicitant la réaction des autorités locales ; tandis que le président du PP en Andalousie, Javier Arenas, y a vu la conséquence d'une « mauvaise gestion » de la politique d'immigration mise place par le gouvernement andalou (PSOE).³²⁹ De même, une partie des autochtones y ont vu le résultat de la crise économique et de la politique d'immigration du gouvernement, jugée trop laxiste ; mais aussi un exemple de plus du « problème » posé par les *moros*. J'ai même lu dans un blog un agriculteur d'El Ejido s'étonner que, alors que « *le monde entier* » avait qualifié les Ejidenses de racistes, en 2000, « *quand c'est des noirs qui font la même chose, on ne parle que d'“incidents” ?!* »*

Disons-le clairement, l'amplitude des attaques dans un cas et dans l'autre ne sont absolument pas comparables ; les réactions des autorités locales non plus ; de plus, dans le cas d'El Ejido, c'est un groupe majoritaire qui s'en prenait à un groupe minoritaire (il ne s'agissait pas de deux groupes minoritaires). En revanche, dans les deux cas, les attaques visent de manière indiscriminée l'ensemble d'une population sous prétexte que l'assassin possède la même nationalité qu'elle. Surtout, ce conflit traduit, dans un

³²⁷ <http://www.teleprensa.es/almeria-noticia-151685-El-alcalde-de-La-Mojonera-hace-un-llamamiento-a-la-calma-despu2eacute3Bs-de-los-disturbios-vividos-tras-el-homicidio-de-un-subsahariano.html>

³²⁸ <http://www.europapress.es/epsocial/ong-y-asociaciones/noticia-andalucia-acoge-atribuye-disturbios-mojonera-almeria-problemas-marginalidad-crisis-economica-20081209180451.html>

³²⁹ <http://www.20minutos.es/noticia/437439/0/rubalcaba/inmigracion/almeria/>
<http://www.elmundo.es/elmundo/2008/12/09/espana/1228815012.html>

contexte de crise économique, un renforcement des marquages identitaires des *moros* et des *morenos*, qui, comme nous l'avons vu, étaient déjà mis en concurrence par les patrons bien avant la crise.

*

Malgré des différences importantes entre ces trois conflits, on peut relever – outre un contexte social, économique et politique spécifique – trois éléments communs : une mort violente, véritable catalyseur d'un conflit latent ; un manque de confiance en l'État et en ses représentants ; et, troisième élément découlant du second, une volonté de faire justice soi-même. La mort violente, considérée comme injuste, marque dans tous les cas le « seuil de tolérance » des populations concernées, autochtones comme migrantes. C'est dans ces conditions que les identités se polarisent.

Ce chapitre a abordé certaines dynamiques du vivre-ensemble et les tensions qu'elles génèrent. Dans un contexte où les migrants sont mis en concurrence, la définition du groupe d'appartenance devient un enjeu. Conscients d'être catégorisés comme *moros* et *morenos* et d'être les moins « désirés », ces derniers ne cherchent pas seulement à se distinguer d'autres groupes de migrants, mais également à souligner leur hétérogénéité. Ces catégorisations identitaires se retrouvent dans l'occupation qu'ils font de l'espace des villes et des entités urbaines, où des rues sont en quelque sorte « assignées » à chaque nationalité. Ce processus d'assignation est double puisque les migrants africains voient par ailleurs leurs possibilités de logement limitées par les processus de discrimination et de ségrégation. En effet, ils ont avant tout accès aux logements que les autochtones délaissent, d'abord ceux plus proches des serres, puis ceux situés dans des quartiers spécifiques des villes. Le bouche à oreille reste donc la meilleure façon de trouver où louer. Les logements sont de fait toujours collectifs et les migrants installés qui disposent déjà d'un logement, qu'il soit loué ou acheté, jouent ici encore un rôle central. D'une part parce qu'ils louent ou sous-louent leur logement à d'autres migrants, d'autre part parce qu'ayant plus de contacts, ils sont plus facilement au courant des « places » qui se libèrent. Les plus démunis vivent dans des taudis qu'ils squattent ou

qu'ils louent à des propriétaires sans scrupules. Une partie minime d'entre eux est récupérée par des associations ou des religieux. Le fait que les migrants que j'ai rencontrés vivant en chabolas et asentamientos étaient précisément ceux qui ne disposaient d'aucun contact familial ou amical à leur arrivée dans la province témoigne de l'importance du capital social. Nous nous retrouvons donc dans un espace où peuvent se mêler ségrégation et mixité inter-migrants et si les sociabilités et les regroupements se font principalement sur un mode national, les collaborations entre différents groupes sont loin d'être inexistantes. Les bases de la cohabitation sont donc fragiles. Les migrants dénoncent la ségrégation, le racisme, les manquements au droit du travail qui font leur réalité quotidienne à Almeria ; tandis que les autochtones se sentent en danger, envahis et dépossédés de ce qu'ils ont mis tant d'effort à construire. En moins de dix ans, trois conflits particulièrement violents ont déjà éclaté. Malgré des caractéristiques différentes, ils révèlent que la mort violente marque un véritable seuil de tolérance et polarise les sentiments identitaires ; en même temps, ils mettent en évidence un manque de confiance en l'État. Si le sens commun a tendance à lier migration et délinquance, il semble ignorer que migrants et autochtones se rejoignent dans ce qui apparaît être un appel commun à une plus forte présence de l'État de droit.

19 Les migrants face aux frontières sexuelles

En effectuant mon enquête de terrain, j'ai constaté que les femmes qui avaient migré « seules » faisaient face à des violences sexuelles dont je n'ai pas eu connaissance concernant les hommes ayant migré « seuls ». De plus, si je constatais que les « échanges económico-sexuels » (Tabet 2004)³³⁰ faisaient partie du processus migratoire des hommes comme des femmes ; en revanche, ces derniers se distinguaient par les représentations attachées à leur sexualité.³³¹ De même, les opportunités d'échanges

³³⁰ Les « échanges económico-sexuels » sont au cœur des stratégies de circulation migratoire et de séjour des femmes comme des hommes. D'une part, la progressive fermeture de l'UE aux migrants « extracommunautaires » pousse les hommes comme les femmes à instrumentaliser leurs corps et les liens affectifs et matrimoniaux pour entrer en Europe et régulariser leur situation (9.1 et 20.1.3). D'autre part, la plurisegmentation du marché du travail dans la province d'Almeria laisse peu de possibilités aux migrantes africaines et rend l'insertion dans le secteur prostitutionnel, entre autres, nécessaire ou attrayante (17.3.4.2).

³³¹ Différents auteurs ont relevé la continuité entre la façon dont les Européens se représentent aujourd'hui la sexualité des migrantes africaines et la représentation des femmes noires et maures dans les colonies (Guillemaut 2007, Mackikou et Perseil 2008) Ces dernières sont associées à une image mêlant animalité (sauvage, naturelle) et exotisme érotique. (Yee 2000 ; Knibiehler 1985 ; Dorlin 2006 ; Katzenellenbogen 1999). Les femmes des colonies suscitaient le désir tout autant que le dégoût, par leur triple position "d'étrangère, de femme et d'être inférieur" (Machikou et Perseil 2008). Knibiehler et Goutalier (1985) relèvent les clichés de la reproductrice, de la terre mère et d'une sexualité exacerbée ; E. Dorlin (2006) montre que les colons se représentent les femmes noires comme étant provocantes et possédant des pulsions sexuelles presque sauvages. De même, Katzenellenbogen (1999) souligne que les relations sexuelles, inévitables entre colons et femmes indigènes, étaient mises sur le compte de la voracité sexuelle de ces dernières. Guillemaut (2007 : 401-402) note qu' « On peut repérer, au fil de l'iconographie coloniale, les photographies mettant en scène la nudité "naturelle" des femmes d'Afrique noire, montrant par là ce qui séparait la femme européenne de la sauvage, objet de curiosité zoologique. On peut également comparer les cartes postales et les photographies fixant le cliché de "la" femme mauresque nue aux femmes réelles, vêtues, celles qui travaillaient dans la campagne par exemple. Ces représentations ont construit l'image d'une ethnie fantasmée où animalité et exotisme érotique s'entremêlaient. » Cette construction de l'altérité permet donc, par un jeu d'opposition, de construire la figure de la femme blanche comme moralement exemplaire. Mais les hommes ne sont pas non plus à l'abri des clichés. S. Bilé (2005) déconstruit le préjugé selon lequel le sexe des noirs serait surdimensionné, préjugé qui a pour vocation de rabaisser les hommes noirs en les assimilant à des bêtes sauvages. « Souvent survirilisés, on leur prête des qualités physiques supérieures ; cette conception renvoie à une virilité animale, celle d'une bête de somme. » ; c'est ainsi que Machikou et Perseil (2008) évoquent la « blackitude sexuelle » : ensemble de clichés sexuels imputés aux noirs africains et hérités en partie de l'époque coloniale, qui confèrent aux femmes noires un érotisme provocateur et aux hommes noirs une virilité animale. Cette « blackitude sexuelle » est toujours présente : « Un des traits communs des représentations fantasmées de ces populations tient en fait à leur état pensé comme toujours très proche de la nature, avec laquelle elles conserveraient un lien direct, quasi définitoire. Y compris sur le plan sexuel comme nous l'ont rappelé, encore récemment, la rumeur selon laquelle le sida serait apparu après que des africains eurent copulé avec des singes infectés par le virus ou certains propos faisant de la sexualité irrépressible de ces individus le facteur essentiel des famines... » (Machikou et Perseil 2008). Cependant, elle est aussi instrumentalisée par les hommes et les femmes afin de favoriser leur migration. C. Salomon (2009) montre ainsi qu'au Sénégal, le mbaraan, qui consiste à « amener quelqu'un à faire des

économico-sexuels semblaient plus nombreuses et variées pour les migrantes que pour les migrants et ces opportunités pouvaient en elles-mêmes être vécues comme une violence. Enfin, j’observais à ce propos de fortes disparités d’expérience au sein du groupe des migrantes « seules ». Il m’a donc semblé nécessaire, au moment de l’écriture, de revenir sur la particularité de cette expérience migratoire féminine. Pour accéder à cette compréhension, il me semblait par ailleurs indispensable de prendre en compte la place des migrants dans les rapports sociaux de sexe. J’en suis donc arrivée à m’interroger, non pas sur la nature, la variété ou les modalités des échanges économiques-sexuels, mais sur les frontières sexuelles entre différents groupes identitaires et notamment entre migrants et autochtones. Plus précisément, sur la façon dont elles étaient construites et posées, et sur ce qu’elles supposaient dans le vécu des migrants et des migrantes. De quelle manière les catégorisations identitaires et les multiples distinctions entre le « Nous » et le « Eux » influencent-elles les rapports sociaux de sexe et les échanges économiques-sexuels ? Quelles sont les normes explicitant « qui a le droit d’être avec qui » ? Et quelles sont les conséquences de telles normes sur les possibilités d’échanges économiques-sexuels et affectifs des migrants ? L’*instance zéro* se décline-t-elle différemment au masculin et au féminin ? Suffit-elle à expliquer les disparités d’expérience entre migrantes « seules » ? Pour répondre à ces questions, je me baserai d’une part, sur la « misère sexuelle et affective » (Ben Jelloun 2003) que connaît une partie des migrants et d’autre part, sur le « stigmat de la pute » (Pheterson 2006) que subissent une partie des migrantes.

19.1 Une « économie des relations sexuelles » au détriment des hommes

« Entre les groupes, le sexe-genre peut être considéré comme un recours ethnique, une arme pour situer et se situer face aux “autres”. Selon notre hypothèse, ce qui serait en jeu dans ce cas, c’est la position sociale de tout le groupe. Les agents seraient les “représentants” masculins des groupes, qui distinguent “nos” femmes de “leurs” femmes. Les femmes pourraient être considérées ici comme des éléments symboliques,

cadeaux en lui faisant miroiter des faveurs sexuelles », est pratiqué par les femmes comme par les hommes, à la recherche d’ami(e)s français économiquement aisés et donc aussi, souvent, âgés.

objet des discours de la part des hommes ».* Cette proposition de P. Rodríguez Martínez (2005) éclaire la façon dont sont posées « *les règles d'échanges des femmes* » (Tabet 2004) dans la province d'Almeria.

19.1.1 Du côté des hommes : « *il veut faire mais il trouve pas* »

Ma position sur le terrain et mes caractéristiques extérieures les plus visibles (femme blanche d'âge moyen) m'ont très vite renseignée sur les représentations et sur le relatif cloisonnement des différents groupes identitaires. Dans certains espaces – notamment dans les villes les plus spécialisées dans l'agriculture –, il était à ce point si rare de voir une « blanche » avec un *moro* ou un *moreno* que, lorsque je marchais dans la rue avec un Africain, autochtones et étrangers se retournaient sur notre passage. Selon les circonstances, j'étais considérée comme une Espagnole ou comme une Roumaine.³³² Un *taxi marocain*, à qui je demandais de deviner mon origine, m'a ainsi expliqué que je ne pouvais être que « *Roumaine ou d'un autre pays de l'Est* », car : « *les Espagnols viennent pas demander les taxis marocains, ils n'ont pas confiance, y'a que les étrangers pour avoir confiance en nous* ». De même, lorsque j'étais dans des cafés-bars ou des locutorio tenus par des Subsahariens, il est arrivé plusieurs fois que des clients roumains – des hommes comme des femmes – s'adressent à moi dans leur langue, pensant que j'étais une compatriote. J'avais, selon l'une d'entre eux, « *une tête de Roumaine* ». Il arrivait parfois que l'on me considère comme une prostituée roumaine, vraisemblablement parce que des migrantes roumaines étaient présentes dans les lieux de prostitution accessibles aux Africains ou que d'autres se mettaient en couple avec des Africains pour subvenir à leurs besoins.

19.1.1.1 Des relations limitées

D'une manière générale, tout semble indiquer que dans cette province, Espagnols et Africains ne se mélangent pas. Plus particulièrement, les hommes africains se voient interdire l'accès aux femmes espagnoles qui, de leur côté, sont mises en garde contre la

³³² Le fait que je sois française ne traversait pas les esprits : d'une part, je ne m'insérais pas dans les situations types des touristes ; d'autre part, la province d'Almeria étant considérée par beaucoup de migrants comme socialement et économiquement pauvre – contrairement à l'image qu'ils avaient de la France –, ils ne voyaient pas l'intérêt pour une Française d'y vivre.

dangérosité supposée de ces derniers. Les *morenos* sont ramenés au « primitif » et donc vus comme de « bons » ou « mauvais » sauvages, en plus d'être soupçonnés d'apporter des maladies.³³³ Les *moros*, eux, sont présentés comme des violeurs en puissance. En témoignent les propos que m'a tenus le patron d'un « café espagnol » situé dans le quartier qui jouxte le port d'Almeria, non loin des bazars :

*« Les gens racistes sont ceux qui sont racistes contre tous les étrangers. Ici, ils disent que si vous n'aimez pas les moros alors vous êtes racistes. C'est pas vrai ! Simplement, c'est les seuls qui donnent des problèmes ! C'est les moros qui posent problème. » J'essaie d'en savoir plus. Il me répond que ce sont les seuls qui « ne veulent pas s'intégrer ». J'insiste. Il poursuit en disant qu'ils veulent imposer leurs coutumes et appuie son argument en se référant au débat sur le voile en France [...] et se réfère finalement à ce qu'il juge être un comportement naturellement agressif des moros : « Par exemple toi, il fait chaud, alors tu t'habilles pour être fraîche [NDA : j'étais en robe courte, sans manches], ben les mecs, ils vont te regarder de travers. » Je rétorque que je suis passée dans le quartier plein de fois et que je n'ai jamais eu de problème. Il me répond en affirmant que si je vais du côté du parc, il est possible que j'en aie. (Journal de terrain 2006)**

J'étais ainsi informée du danger qui me guettait (être regardée « de travers », avoir des « problèmes »), de leurs auteurs ou responsables (les *moros* qui « ne veulent pas s'intégrer »), de son objet (« être habillée pour être fraîche », c'est-à-dire, montrer certaines parties de mon corps) et enfin du lieu où j'encourais ce danger (le « parc Nicolás Salmeron », dont une partie est située entre le port et les bazars). Tout cela au détour d'une simple conversation de café, que j'avais volontairement fait dériver sur le thème des migrants étrangers. Les Maghrébins sont en effet considérés comme étant agressifs, machistes, voire, des violeurs en puissance. Cette image est parfaitement reflétée dans l'ouvrage de M. Azurmendi (2001), qui reprend, sans les discuter, les préjugés des autochtones ou encore dans l'article de M. A. Rio Ruiz (2002 : 100) qui décrit la mise en place de « *barrières sexuelles* » dans la ville d'El Ejido : « *Les plaintes*

³³³ Le lecteur pourra se reporter à l'analyse d'I. Gordillo (2006) sur le cinéma espagnol ou à celui de Van Dijk (2007) sur la couverture médiatique sensationnaliste des « assauts » des grillages de Ceuta et Melilla, dans laquelle on retrouvait les stéréotypes tels que la supposée agressivité et violence des noirs, associés au « primitif ». L'auteur souligne par ailleurs que les journalistes ont tendance à ne citer que les sources policières, oubliant d'interroger les migrants eux-mêmes.

contre les provocations de la part des immigrants sur des [femmes] “autochtones” condensent une bonne partie du phénomène de repli communautaire qu’expérimente la population locale devant l’“avalanche migratoire” que connaît le village. Les frontières entre les “autres” porteurs d’immoralités insolubles – “ils montrent leur sexe aux petites filles, même devant leurs parents” ; “ils nous provoquent dans leur langue” – et le “nous” supportant stoïquement des affronts qui affectent la moralité publique et les principes de respect entre genres³³⁴ et ethnies acquièrent leurs profils les plus nets et effilés quand invariablement fait irruption le thème des pressions des “moros” sur des “femmes espagnoles”. La panique morale pour l’insécurité des femmes autochtones constitue, en plus, le point de plus grande saturation dans les discours locaux de rejet des immigrants, plus spécialement des Marocains. » Pour l’auteur, les rumeurs sur les viols et les abus des femmes espagnoles par les *moros*, à l’époque des exactions xénophobes, relevaient bien de la « panique morale »³³⁵ : le phénomène n’était pas ancré dans la réalité puisque, peu après les ratonnades, le chef de la police locale avait affirmé aux sociologues F. Checa Olmos et C. Fernández Soto (2001) que 70 % des délits qui se produisaient dans la ville étaient le fait d’Espagnols. J. C. Checa Olmos et A. Arjona Garrido (2001) montrent que les pressions sur les femmes et les disputes ayant pour origine une femme, sont présentées comme une excuse pour interdire l’entrée aux immigrants dans les lieux de loisirs et M. A. Rio Ruiz (2002) note que certaines femmes espagnoles limitent leurs mouvements dans la ville de peur d’être agressées (elles veillaient par exemple à se faire accompagner de leur mari sur le trajet du travail au logement). Les auteurs font donc le lien entre l’existence de barrières sexuelles et l’établissement de mécanismes de ségrégation à l’encontre des migrants étrangers les moins désirés.

M. A. Rio Ruiz (2002) – se référant à l’historien Nirenberg (2001) – rappelle que la peur du métissage conduit souvent le groupe dominant à empêcher les relations

³³⁴ Le terme, au pluriel dans le texte, est cependant habituellement utilisé au singulier en sociologie.

³³⁵ Concept états-unien développé notamment par S. Cohen (1972) pour se référer au phénomène de construction de quelqu’un ou quelque chose comme une menace morale pour la société. Une telle désignation est effectuée par des « entrepreneurs de morales » (Becker 1963) et amplifiée par les médias. Cette notion se rapproche ainsi de celle de « croisade morale » (Mathieu 2005). Pour un exemple actuel de panique morale, voir l’analyse d’E. Fassin à propos de la polygamie en France. <http://www.mediapart.fr/club/blog/eric-fassin/041010/polygamie-le-point-et-la-fabrication-sociologico-mediatique-d-une-paniq>

sexuelles entre les femmes de ce groupe et les hommes des autres groupes et que la transgression des « *barrières sexuelles* » a toujours été à l'origine de « *violences raciales dans la majorité des sociétés multiethniques* ». Il est d'ailleurs significatif qu'à l'époque où avaient lieu les rumeurs de viols et les ratonnades, les « *barrières sexuelles* » interdisant les relations entre les femmes espagnoles et les *moros* eussent déjà été franchies. C'est ainsi que – dans un article qui ne manque pas de préjugés envers les Marocains – un journaliste stagiaire décrit comment, lors d'une manifestation organisée par les migrants pour réclamer un traitement digne (une partie des autochtones présents, entendant le slogan « *nous ne sommes pas des animaux, nous avons des âmes* », avaient compris que les migrants avaient des armes...), il découvre l'existence de couples maroco-espagnols.³³⁶ « *Les marocains qui s'étaient avancés ouvrent maintenant le pas à un groupe de femmes, sept, toutes enceintes et toutes espagnoles. Les policiers croisent leurs regards étonnés. J'associe tout de suite dans ma tête les cas de quelques filles qui s'étaient échappées de chez elles quelques mois auparavant et dont on m'avait parlé en arrivant au village. "Elles vont tomber nez à nez avec les moros sur le chemin et tu vas voir comme elles vont revenir en courant" se consolaient les mères. Et je me rends compte qu'elles étaient parties en raison d'une grossesse conçue avec leurs fiancés marocains. Un couple de voisins reconnaît sa fille au milieu des femmes, "Regarde Manolo, c'est notre gamine qui s'était échappée. Ma fille, où est-ce que tu étais ? Ma petite, qu'est-ce que tu fais avec les moros ?" Le père : "Viens ici avant que je te casse la gueule !" La mère, désespérée : "mais Manolo, regarde, elle est enceinte". Le père enrage : "La sale pute..." Un petit cri sort du groupe des immigrants : "Papa, tu vas être grand-père". La mère pleure : "Quel malheur, ma fille, quelle déception !" Manolo essaie de rompre le cordon policier. Ils l'en empêchent et il se remplit de colère et vocifère : "Connard de moro, si je te prends je te tue !" "Papa, regarde, je porte un petit moro ici" et elle montre son ventre de 6*

³³⁶ Carlos Celaya. 2005. « Venganza mora. Diario de campo de un periodista en El Ejido ». Mugak. 26. <http://revista.mugak.eu/articulos/show/249>. Les lecteurs noteront que cet article est loin d'être exempt de préjugés tels que : les *moros* auraient l'habitude de se venger (avec une référence au comportement de la garde maure de Franco durant la guerre civile espagnole), ils seraient « tordus » et leur comportement seraient « double » (on retrouve là l'image du traître). Le titre lui-même suggère que le fait que des Espagnoles soient enceintes de *moros* constitue une « vengeance » de ces derniers contre les Espagnols – parents des filles. Il met ainsi de côté non seulement les sentiments réels qui peuvent exister à l'intérieur de ces couples, mais aussi, la propre volonté des femmes. Notons qu'il ne met pas de majuscules à « les marocains », ce que j'ai, pour des raisons de fidélité au texte, reproduit dans ma traduction.

mois. *“Regarde papa, un morito dans la famille” dit Mohammed.* »* On peut donc penser que la transgression des règles de la ségrégation – ici, les barrières sexuelles – a, si ce n’est créé, du moins renforcé les rumeurs de viols de telle sorte qu’elles ont conduit à une « panique morale ».

19.1.1.2 De la « misère » sexuelle et affective

À ces difficultés à nouer des relations avec les Espagnoles, il faut ajouter que la population africaine est majoritairement masculine et qu’une partie des femmes africaines sont mariées (souvent présentes dans le cadre du regroupement familial) et donc, théoriquement inaccessibles.³³⁷ D’après provinciales de l’INE, les migrants africains entre 20 et 59 ans comptaient 26 827 hommes et 6555 femmes, soit quatre fois plus. Autrement dit, l’horizon des relations amoureuses et sexuelles potentielles est largement réduit pour ces hommes – qu’ils soient, ou non, mariés chez eux. La prostitution est là pour combler ce manque de possibilités, mais, comme nous l’avons vu, les migrants africains n’ont accès qu’à une partie de ce secteur, constituée principalement de femmes africaines : la prostitution de rue, la prostitution en appartement (exercées essentiellement par des travailleuses Marocaines) et la prostitution dans les *bars-cortijos* (exercée essentiellement par des Subsahariennes, principalement nigérianes).

Assim – ce Marocain trentenaire, ancien étudiant en mathématiques appliquées, sans-papiers et ouvrier agricole à El Ejido – est l’un des rares hommes à m’avoir parlé de ce que le sens commun nomme la « misère sexuelle » et que connaissent beaucoup de migrants. L’entretien se déroule le soir, sur un banc du centre-ville d’El Ejido.

« Il veut faire mais il trouve pas »

« Ici, la majorité des Marocains, c’est des hommes. [...] Il y a deux genre de sexes : homme, femme ; s’il en manque un, qu’est-ce qu’on dit pour celui-ci ? On dit : il veut faire, mais il trouve pas [...] Il regarde et il fait haaaaaaa, c’est ça le problème. Il y a ici à peu près 6 ou 7 filles qui font les putes, le vendredi, le samedi, le dimanche. Tu

³³⁷ Précisons qu’une partie des migrants préfèrent se marier au pays plutôt que de choisir une femme parmi les migrantes célibataires.

ne trouves pas ta place si tu veux faire quelque chose, de l'amour avec une pute marocaine ici. [...] Il faut que tu l'amènes à ta maison, avec 50 euros, 60 euros, c'est ça le problème. Plus le racisme. Ici, tu sais, les Espagnols, les Marocains, ne parlent pas. C'est interdit de voir une fille espagnole ici d'Andalucía qui a un ami marocain, c'est ça le problème, avec cela, si ils regardent un Marocain avec une Espagnole, même l'Espagnol... [...] À Motril y'a quelqu'un qui a tué sa fille parce qu'elle est amoureuse d'un Marocain... c'est ça le raciste. [...] Plus, la majorité encore, ils n'ont pas étudié ici. [...] Parce que, la Faculté, tu as un autre niveau tu sais, pour contacter les filles...

Deux filles passent devant nous et Assim se retourne pour les regarder. Une fois qu'elles se sont éloignées, je lui dis en rigolant : « *Attention, t'as fait tomber tes yeux.* » Il rit, puis m'explique qu'il connaît ces femmes et précise que ce sont des « *putes marocaines [...] Elles n'ont pas de maris, elles sont seules.* » Ces filles se prostituent-elles ou sont-elles simplement des femmes ayant migré seules ? Je n'insiste pas. Il évoque l'une d'entre elles, qui lui avait déjà proposé ses services pour 30 euros et avec qui il avait discuté. Assim savait ainsi qu'elle avait des papiers et il ne comprenait pas qu'elle ne cherche pas un autre travail ou, si elle avait besoin d'argent, qu'elle ne contracte pas un mariage avec un homme qui a besoin de papiers. Je l'interroge sur les prostituées qui ne sont pas Marocaines :

« Les Russes, c'est pas des hommes, c'est des filles qui travaillent dans les clubs pour de la merde ! Ça, c'est ici et à Almeria. À Roquetas, il y a des filles africaines, elles sont noires, moins chères, 10 euros, j'ai vu ça ! Je pourrais écrire un livre ! Il y en a trois filles. Combien d'hommes ? À peu près 300 ! C'est une place, comme un grand jardin, c'est comme un club, un vieux bar ou bien une maison, il y a un escalier, tu prends ton tour au bar, il y a trois filles dans trois chambres en haut. C'est de la merde ! [...] Les Russes sont dans les clubs, il y en a un là-bas, c'est 120 euros pour une demi-heure ! Les Russes sont les plus chères et les vieux "jefes" [NDA : patrons] qui ont de l'argent, ils peuvent aller avec des filles de 20 ans, 24 ans. [...] J'ai discuté avec la fille qui est passée, que je t'ai dit qui est pute, et je lui ai demandé : "Est-ce que les hommes utilisent le condon [NDA : capote]?" Elle dit qu'ils ne veulent pas faire avec. [...] Son nom c'est Melida. Dia, c'est le supermarché qui est là. On l'appelle "Melida Dia". Pourquoi ? Parce qu'elle fait passer les jeunes derrière le Dia, en plein air, pour faire le sexe dans la rue : 50 euros, 46 euros. »

On voit bien, à travers les mots d'Assim, à quel point l'horizon sexuel et affectif des migrants africains est réduit et comment cette limitation est ressentie comme un poids. Les femmes espagnoles leur sont « interdites » et toute transgression est susceptible d'entraîner la mort d'un des deux transgresseurs (« il a tué sa fille ») ; les « prostituées russes » sont réservées aux Espagnols et aux riches ; les « prostituées marocaines » sont numériquement insuffisantes et légèrement trop chères ; ne restent donc que les « prostituées noires ou africaines », qui sont les moins chères (10 euros la passe) et exercent dans des conditions « *de merde* ». (Notons que même 10 euros, pour un migrant qui ne travaille que quelques jours par mois à raison de 32 euros par jour, et qui doit avec cela subvenir à ses propres besoins, représentent une dépense importante.)

Si ce que le sens commun nomme la « misère sexuelle et affective » a d'évidence une place importante dans l'expérience migratoire et le vécu des hommes en situation de précarité, ma position de femme et de chercheur ne m'a généralement pas permis d'évoquer directement ce sujet. De la même façon, je n'ai pas eu accès aux informations concernant les relations sexuelles entre hommes, qui concernent pourtant aussi les migrants (Lahbabi 2003). Il s'agit d'ailleurs d'un sujet, à ma connaissance, encore peu traité par les sciences sociales.³³⁸ T. Ben Jelloun (2003) a essayé de comprendre ce qu'il appelait la « *misère sexuelle et affective* » des migrants maghrébins dans les années 70 en France ; mais il utilisait des références psychiatriques et psychologiques et tentait de cerner ce phénomène à travers des situations limites où ces hommes souffraient d'impuissance sexuelle. Or, la « misère sexuelle et affective » s'étend bien au-delà de ce genre de troubles. D'une part, nous l'avons vu, les relations sexuelles et affectives sont limitées par la ségrégation ambiante, la faible autorisation de relations entre les différents groupes identitaires et par les disparités numériques entre hommes et femmes de la même nationalité. Mais, d'autre part, elles sont aussi limitées par la difficulté, lorsqu'on est un homme rabaissé dans sa condition sociale (sans-papiers, sans travail, sans logement) – et je dirais presque, dans sa condition humaine – de se sentir investi d'un pouvoir de séduction. C'est pourquoi certains pouvaient ressentir comme valorisant notre relation d'enquêteur-enquêté (4.4.3.). Une recherche sur la « misère

³³⁸ Si la misère sexuelle et affective a déjà fait l'objet d'études (Welzer-Lang, Mathieu, Faure 1996), son lien avec la situation migratoire reste encore peu étudié.

sexuelle et affective » des migrants précaires aurait d'autant plus de sens que celle-ci renvoie non seulement à la migration en elle-même et au contexte d'« accueil », mais aussi, à en croire T. Ben Jelloun, à la « *conception de la sexualité* » chez les migrants comme chez les autochtones.

19.1.2 Une nuit d'observation dans les « bars-cortijos » de prostitution

La distinction établie par les hommes entre « nos » femmes et « leurs » femmes s'est révélée de façon particulièrement saisissante à l'occasion d'un conflit dont j'ai été l'objet lors d'une nuit d'observation dans les *bars-cortijos*. Rappelons que l'appellation commune de « bar » désigne des *cortijos* situés près des serres, dans lesquels les clients peuvent se réunir autour d'un verre, discuter et payer, s'ils le veulent, des services sexuels. Les *bars-cortijos* représentent bien souvent les seuls lieux de loisir et de sociabilités situés à proximité des *diseminados*, ces habitats épars près des serres (18.2). Malgré la ségrégation que connaissent les migrants et la faiblesse des relations entre les différents groupes, ces bars apparaissent comme des lieux de mixité.

C'est ce que j'ai constaté en observant les clients et les travailleuses du sexe durant une nuit de grande affluence (toutefois relative, car nous étions en été) : de samedi au dimanche, de 22 h à 6 h du matin, je me suis rendue dans plusieurs « bars » des environs de Roquetas, La Mojonera, Vicar, accompagnée d'Aïdara, un client habituel que j'avais rencontré par l'intermédiaire d'un autre Sénégalais. Je négociais avec lui les conditions de mon observation, mais restais dans le flou total quant au rôle que je devais adopter. Mon but était de découvrir, tant faire se peut, un monde qui m'était jusque-là inconnu. Le but d'Aïdara était de me prouver que si les prostituées roumaines avaient plus de succès que les Nigérianes, ce n'était pas parce que leur blancheur était séduisante, mais parce qu'elles prenaient « mieux soin » du client – c'est-à-dire qu'elles témoigneraient de gestes qui seraient plus caractéristiques de la relation amoureuse que de la relation marchande. Sa théorie consistait à dire que les Nigérianes n'assumaient pas le fait d'être des prostituées et ne s'investissaient donc pas dans leur travail...³³⁹ Aïdara prit soin de

³³⁹À ce propos, le rapport d'APDHA (2002) souligne que les filles rencontrées ne considèrent pas qu'elles travaillent dans la prostitution : d'une part, elles se déclarent sans emploi et considèrent cette activité

m'amener d'abord dans un bar où les travailleuses étaient d'origines diverses. De fait, je fus vite assimilée à l'une d'entre elles ; mais les discordances entre mon discours et le sien provoquèrent un conflit particulièrement significatif.

La tournée des bars-cortijos

Nous arrivons dans un premier bar, dans lequel j'étais entrée quelques jours auparavant avec Estefania Acién. Il est situé dans une rue où il y en a plusieurs autres du même type. On y accède en empruntant une allée de terre battue, à droite, se trouve le bar, et en face, un terrain qui fait office de parking. Des chaises sont disposées sur tout le devant du cortijo : les gens discutent assis, en cercle, ou debout appuyés sur les voitures et des allées et venues s'effectuent entre l'intérieur et l'extérieur du bar. Je jette un rapide coup d'œil à l'intérieur, que je connais déjà : un petit salon donne vraisemblablement sur les chambres, une table fait office de bar en face de la porte, et sur la gauche sont disposés un canapé et une table basse. [...]

En arrivant, Aïdara me présente à la « mama », une femme noire bien en chair et d'un certain âge, comme étant « Pauline », sans plus de précision. La « mama » m'invite à m'asseoir, me désignant une chaise vide au milieu d'un groupe de personnes (chaise où elle était auparavant elle-même assise). J'accepte et, une fois assise, constate qu'Aïdara ne m'a pas suivie. Autour de moi sont assis deux Marocains et deux femmes qui se présentent comme étant « russes »³⁴⁰, l'une brune et bien en chair, l'autre blonde décolorée et toute mince – auquel se joindra plus tard un Roumain totalement ivre. La conversation s'engage lentement et dissipe peu à peu mon malaise. Très vite, les filles me demandent si l'homme avec qui je suis venue est mon mari. En me posant cette question, elles me donnent elles-mêmes l'explication la plus logique à ma présence, aussi je réponds « oui » sans trop y réfléchir, d'autant que le terme « mari » désigne parfois, je le savais, des réalités très diverses. De son côté, Aïdara me dira plus tard que lorsque les autres lui ont demandé ce qu'il y avait entre lui et moi, il a répondu : « Rien du tout, c'est juste une amie, vous pouvez y aller » afin qu'ils puissent m'« attaquer », pour reprendre son expression.

comme transitoire ; d'autre part, elles considèrent que la « véritable » prostitution se réalise dans les clubs et dans la rue tandis que dans les bars, elle s'exerce « dans le respect ».

³⁴⁰ Je mets les guillemets parce qu'Aïdara prétend que certaines prostituées se disent Russes, mais ne le sont pas, et parce qu'une amie russe m'avait appris à dire « bonne nuit » dans sa langue, mais lorsque j'ai répété ces mots, aucune des deux femmes ne les a compris. Enfin, les Russes qui se prostituent le font généralement dans des clubs. Il est donc possible que ces femmes soient d'une autre nationalité.

Le Marocain le plus âgé (maigre, les dents gâtées, je lui donne entre 40 et 50 ans) m'apprend qu'il fait une thèse en mathématiques à Almeria. Je parle avec lui en espagnol, mais aussi un peu en français. J'apprends qu'au mois de juillet dernier, il est parti au Maroc où il s'est marié, et qu'il effectue à présent les démarches administratives pour faire venir sa femme en Espagne. Pour le moment, il vit seul dans son appartement. Auparavant, il a vécu pendant deux ans avec la grosse russe brune qui est assise en face de moi. C'est même lui qui lui a appris l'espagnol, me confirmant là ce qu'elle m'avait dit peu avant. Elle se remet dans la conversation pour me préciser que lorsqu'elle vivait avec lui, elle ne disait aucune grossièreté, mais depuis deux semaines qu'elle est dans le « bar », elle dit « hijo de puta »³⁴¹ tout le temps. Je demande alors comment ils se sont rencontrés, je ne me souviens plus lequel me répond. C'était à la plage, elle ne parlait pas un mot d'espagnol et se trouvait vraisemblablement dans le besoin, alors il l'a prise chez lui. J'avais déjà entendu parler de ce genre de situation de « protection ». D'ailleurs, ils jouaient un peu au « couple » : elle faisait semblant de se fâcher dès qu'il voulait se lever de la chaise, pour finir par s'asseoir sur ses genoux et l'embrasser. L'autre Marocain est plus jeune, il a entre 20 et 30 ans et ne parle qu'espagnol, car, me dit-il, sa présence en Espagne lui a fait oublier son français. Il me demande de quel pays je viens et n'arrive pas à croire que je sois française : il ne comprend pas ce que fait une Française ici. Si je me souviens bien, j'ai noyé le poisson en lui retournant la question. [...]

Quant au Roumain, il est tellement ivre que je ne comprends même pas ce qu'il me dit lorsqu'il me parle espagnol. En revanche, ce qu'il veut est très clair. (Je crois que c'est une fois que le Marocain âgé est parti que le Roumain s'est assis à ma gauche.) Il pose une première fois sa main sur ma cuisse, je l'enlève en le regardant et ne me souviens pas avoir dit quelque chose, peut-être ai-je dit « non » ou ai-je fait un simple mouvement de la tête. Je lui répondais ce que je pouvais quand il me parlait, mais essayais le plus possible de discuter avec le jeune marocain, sans regarder le Roumain, afin qu'il ne me sollicite pas. Je continuais vainement cette tactique même après qu'il ait reposé sa main sur moi, la glissant rapidement vers le haut de ma cuisse. J'enlève à nouveau sa main et lui dit fermement que je ne travaille pas. La grosse russe assise en face de moi lui dit quelque chose du style : « Laisse-la

³⁴¹ « fils de pute »

tranquille, elle est venue avec son mari ». Je crois que c'est à ce moment que le jeune marocain me demande si mon mari est Espagnol, je réponds d'abord par un simple « non » puis, voyant qu'il attend une réponse plus ample, je finis par lui dire que mon mari est Sénégalais. Le Roumain devient de plus en plus agressif : à plusieurs reprises, il prend une des bouteilles de vin dans sa main et se lève comme s'il allait frapper quelqu'un avec.

La grosse russe tente sans cesse de le tranquilliser, l'appelant « mi amor ». De temps à autre, il s'énerve aussi contre le jeune marocain, qui à son tour tente de le calmer : « Tranquilo, amigo, no pasa nada ».³⁴² Tout le monde est un peu comme ça avec lui : lorsque le Roumain avait commencé à jeter des bouteilles de bière à moitié pleines par terre, un premier Subsaharien était venu pour lui dire d'arrêter d'embêter les gens, puis était venu un autre qui selon toute vraisemblance avait le rôle de videur, le Roumain avait fait mine qu'il allait se battre, toujours en prenant la bouteille dans sa main. Finalement, la tension était redescendue : « il vous embête, non ? J'ai cru qu'il vous embêtait », « Non, non, il n'y a pas de problème ». Le jeune marocain et la grosse russe m'expliquent que ce n'est pas un « mauvais gars », qu'il est comme ça lorsqu'il est ivre, mais lorsqu'il ne boit pas, c'est un homme bon, si bien que souvent, après, il vient s'excuser. Mais si eux sont habitués à cette scène, ce n'est pas mon cas, et je finis par dire au jeune marocain que le Roumain me fait un peu peur. Il me dit de ne pas m'inquiéter, qu'il n'y a pas de problème et puis « c'est un client » (et un bon : pendant les deux heures environ où je suis restée, il a acheté au moins un pack de bières et trois bouteilles de vin, qu'il finira par balancer et casser). Dans un de ses moments d'énervement, le Roumain jette la grosse russe par terre alors qu'elle essayait de le calmer avec tendresse. Elle se relève, s'énerve et lui crie de foutre le camp, je crois même que c'est à ce moment-là qu'elle le gifle. Le Roumain part en marmonnant quelque chose d'inaudible puis revient.

L'autre Russe semble plus âgée (environ 40 ans) que la première (qui doit avoir 25 ans) et je l'ai entendu dire qu'elle avait des enfants. La plupart du temps, elle est assise sur les genoux du jeune marocain, se tenant bien cambrée et mettant ainsi ses fesses en valeur. Au contraire de la grosse russe, elle ne reste pas continuellement avec nous. À un moment, elle s'en va, puis revient et me demande : « Excuse-moi de te demander ça, mais, est-ce que tu travailles ? Parce qu'il y en a un là-bas qui te veut ».

³⁴² « Tranquille, l'ami, tout va bien. »

Je lui souris : « Non, merci, maintenant je ne travaille pas ». Elle répond « D'accord » et je l'observe du coin de l'œil partir informer mon potentiel client, un jeune marocain. Avoir un « mari » sénégalais, en de telles circonstances, n'implique pas que je sois considérée comme sa « femme » légitime, mais plutôt comme une femme sous sa protection.

*[...] Au cours de la soirée dans ce bar, je ne me lève de ma chaise que quelques secondes, je ne me souviens plus pourquoi, mais au moment de me rasseoir, le Roumain me met une franche main aux fesses, je me relève en me retournant vers lui, énervée, je lui parle d'un ton sec et élevé : « Hé, je t'ai déjà dit que moi, je ne travaille pas, d'accord ? Moi je suis venue avec lui là-bas. (je désigne Aïdara du doigt, que j'avais pris soin de régulièrement repérer, notamment lorsque le Roumain avait commencé à s'énerver) Je ne suis pas venue seule. OK ? Moi je ne travaille pas, alors un peu de respect, OK ? » Alors que j'essayais d'être le plus sérieuse et convaincante possible – même si je me rends compte, après coup, que mes propos ont été maladroits – lui me regardait toujours de la même façon depuis le début : la tête baissée, les yeux fixés sur moi avec un regard digne d'un Jack Nicholson dans *Shining*... la hache en moins et les bouteilles en plus ! Je savais qu'il était simplement ivre, mais son regard possédait un brin de folie qui, plus que toute autre chose, me rendait méfiante.*

Au bout d'une éternité, Aïdara vient enfin voir si tout va bien. On discute un instant, je suis assise et il est debout à ma gauche, entre moi et le Roumain (qu'il ne cache cependant pas). Subitement, le Roumain s'énerve contre Aïdara, qui, comme les autres auparavant, réagit calmement : « Que pasa, amigo ? Tranquilo. »³⁴³ Mais le Roumain, cette fois-ci, n'est pas « tranquilo » : il se lève, avançant le torse dans ce geste typique que font les personnes qui veulent se battre. En fait, il veut éloigner Aïdara de moi : il tend la main vers moi tout en regardant Aïdara et lui dit : « Elle, c'est ma sœur, d'accord ! ? Ma sœur ! » La scène continue, le ton monte, et l'ambiance devient tendue : le Roumain a pris deux bouteilles de vin encore pleines dans chacune de ses mains et les a cassées en les frappant l'une contre l'autre. Tous les regards sont à présent tournés vers nous, le « videur » s'approche pour calmer le jeu, d'autres clients s'approchent aussi, la grosse russe s'est levée, moi et le jeune marocain aussi... tout va très vite, le Roumain prend la troisième bouteille dans la main, mais

³⁴³ « Que se passe-t-il, l'ami ? Tranquille »

avant qu'il ait pu lever le bras, quelqu'un le retient et l'éloigne. Le calme revient peu à peu. Aïdara me raconte plus tard que la « mama » a demandé au Roumain de s'excuser, mais Aïdara voyant ça est arrivé pour dire qu'il n'y avait pas de problème. Il m'apprend aussi que depuis le début de la soirée, le Roumain l'avait bousculé plusieurs fois avec l'épaule aux moments où il entrait dans le bar pour acheter de l'alcool, geste qu'Aïdara avait d'abord mis sur le compte de l'ébriété.

Peu de temps après cet épisode, nous décidons de partir. Nous dépassons plusieurs voitures pour arriver jusqu'à la camionnette d'Aïdara. Alors que je m'apprêtais à y monter, un Noir me dit en français : « Eh, ne vous fâchez pas, il ne faut pas se fâcher », prenant exemple sur les autres je réponds en souriant « Il n'y a pas de problème, je ne suis pas fâchée ». Il ajoute : « Ne vous fâchez pas. Vous savez, il y a des gens qui n'acceptent pas, quoi, parce que tu es blanche ». Cette information me surprend. J'avais interprété la scène comme une dispute entre deux « mâles » ayant pour origine une volonté d'appropriation d'une femme (en l'occurrence moi) par l'un d'entre eux. À présent, je m'interrogeais sur ses possibles causes racistes. Une réponse me sera donnée plus tard, dans le troisième bar dans lequel nous nous sommes rendus ce soir-là. [...]

Il m'amène alors dans un troisième bar, éloigné de tout [...]. Nous entrons et comme prévu, les filles me reconnaissent. Elles ne sont que deux : la mère du bébé, qui est la « mama » du bar, et une jeune que j'avais trouvée très jolie. Aïdara, lui, connaît le patron du bar : c'est un Sénégalais d'une quarantaine d'années, « marié » à la « mama » nigériane. [...] Nous sommes dans le petit salon. [...] La mama s'en va je ne sais où dehors, le patron reste avec nous, et après un instant, la « jeune et jolie » sort de la cuisine et s'installe dans le canapé d'en face. [...] Nous discutons en français de choses et d'autres tout en buvant une bière ou un jus de fruit que le patron nous a offert. La conversation arrive sur la scène qui s'est passée avec le Roumain et chacun y va de son analyse. Alors que, me rappelant le « parce que tu es blanche », je suggère un certain racisme envers le « couple » que l'on formait Aïdara et moi. Ni Aïdara, ni le patron n'étaient d'accord. Aïdara m'explique : « C'est de la jalousie, parce que si tu avais été très grosse comme ça (il indique de ses deux mains une distance imaginaire) ou moche, ça ne serait pas arrivé ». Il me rappelle alors que le Roumain m'a appelée sa « sœur » et précise que cette jalousie existe même « entre nous », c'est-à-dire entre noirs. Le patron acquiesce et raconte son propre exemple : au début, lorsqu'il s'est « mis » avec sa femme nigériane, les Nigériens sont venus lui « chercher des noises » : il « leur » avait « pris » une femme. Au milieu de cette

conversation, je me souviens leur avoir raconté l'expérience d'un proche, J. et de son ancienne copine E., une Française d'origine camerounaise : alors qu'ils marchaient main dans la main dans un quartier de Paris à forte présence africaine, un homme avait interpellé E., lui disant qu'elle n'avait rien à foutre avec « un blanc », ce qui avait rendu J. furieux... Selon Aïdara et son ami, cette histoire confirmait leur opinion. [...] Le reste de la conversation avec Aïdara et le patron portait sur le thème du racisme. Le patron jugeait les Espagnols racistes et Aïdara sortait son habituel discours : on ne peut pas dire que les Espagnols soient racistes, il existe seulement « un manque d'éducation et de culture ». (Journal de terrain 2007)

Le sens commun considère les travailleuses du sexe comme étant à la disposition de tous les hommes, sans distinction aucune. Pourtant, on l'a vu, il existe différents types ou classes de prostitution auxquelles n'ont pas accès ni tous les hommes ni toutes les femmes ; de plus, les échanges ayant lieu dans ce secteur ne sont pas coupés du « monde extérieur » et des représentations et des règles qui y ont cours. De fait, cette idée d'être à la disposition de tous les hommes est clairement remise en cause durant cette « tournée des *bars-cortijos* ». Le conflit (sans doute favorisé par l'alcool) a pour origine la relation d'une femme (prostituée apparentée : moi) par un homme qui n'appartient pas à son groupe d'appartenance (réel ou supposé, ici, il s'agirait d'un groupe racialisé : les « blancs » ou nationalisé : les « Roumains »). Le client Roumain, étant donné son état d'ébriété avancée, m'a considérée comme une prostituée si ce n'est roumaine ou russe, du moins « blanche », comme lui. Il estimait que j'appartenais au même groupe que lui (je deviens ainsi sa « sœur ») et qu'il avait donc priorité sur Aïdara, qui, bien qu'étant présenté comme mon « mari », n'en restait pas moins Sénégalais et donc assimilé au groupe des « noirs ». Il en va de même pour la *mama* nigériane, en couple avec un Sénégalais : les Nigériens ont manifesté leur hostilité contre cette « appropriation » d'une de « leurs » femmes par un homme qui, en raison de sa nationalité, ne fait pas partie des leurs. Ce n'est donc pas tant la couleur de peau qui fait sens ici que l'appartenance à un groupe national. Par ailleurs, nous (la *mama* nigériane et moi) sommes objets de conflits, car nous avons de la « valeur » : ni laides, ni obèses, nous symbolisons des relations sexuelles, marchandes ou amoureuses, potentielles pour les hommes de notre groupe d'appartenance réel ou supposé, et nous sommes déjà si peu nombreuses que « nos » hommes ne peuvent pas tolérer de nous « perdre ». Ainsi, même les prostituées ne sont pas la « propriété » de tous les hommes.

Elles peuvent exercer leur activité avec tous les hommes, mais les hommes de leur groupe d'appartenance doivent rester prioritaires sur les autres.

Toutefois, une autre explication est possible. En s'opposant de la sorte à des couples mixtes, ces hommes cherchent aussi peut-être remettre la prostituée à la disposition de tous les hommes ; car les problèmes surgissent précisément lorsqu'elle a un « mari » et/ou refuse les relations sexuelles avec les autres. Par ailleurs, le « videur », tout comme les autres clients, était aussi là pour rappeler au client roumain qu'il n'était prioritaire ni sur moi, ni sur aucune autre. Il lui rappelait donc une des règles principales de ce commerce : le fait que les prostituées sont, en quelque sorte, un « bien d'usage collectif non discriminatoire ». À l'opposé, le mari sénégalais de la *mama* nigériane a tenu tête aux compatriotes de sa femme, qui ont fini par accepter la situation.

Ces conflits peuvent donc être analysés de deux façons différentes, mais témoignent cependant tous deux de l'existence de frontières sexuelles entre différents groupes identitaires et du fait que celles-ci sont personnifiées par les femmes, les travailleuses du sexe comme celles qui ne le sont pas.

19.1.3 Du côté des femmes : le paradigme erroné tradition/modernité

Si les Africains sont présentés comme des délinquants, les Africaines sont considérées comme des victimes de « leurs » hommes et de leurs « cultures ». Dans l'imaginaire collectif, elles seraient enfermées dans un modèle traditionnel, marginalisées, dépendantes, exploitées, passives, dociles, soumises et ignorantes (Moualhi 2000 ; Samper 2002 ; Sobrados 2006). Cette situation serait expliquée par l'Islam, religion que l'on suppose discriminante à l'égard des femmes par les « coutumes traditionnelles » : imposition du voile, mariage forcé, clitoridectomie, etc. (Moualhi 2000 ; Martín Muñoz 2003). Dans la presse, les Marocaines sont rattachées à l'Islam intégriste, au voile et aux manquements aux droits de l'Homme ; tandis que les Subsahariennes – avec les Latino-Américaines et les Européennes de l'Est – sont liées aux nouvelles concernant l'immigration illégale³⁴⁴, la prostitution et les réseaux mafieux (Samper 2002). Le

³⁴⁴ À partir de 2000, on assiste à une nouvelle image : celle de la migrante subsaharienne débarquant d'une pirogue, enceinte ou avec un bébé dans les bras.

discours médiatique, conclut S. Samper, « réussit à invisibiliser les véritables causes de la migration féminine et leurs conditions de vie et de travail dans notre pays. »* À la criminalisation de l'homme répond ainsi la victimisation de la femme.

Cette image espagnole et européenne de « la » femme africaine peut susciter la peur et le mépris comme la compassion ; mais reste dans tous les cas très éloignée de celle de la femme portant un projet migratoire autonome et cherchant à avoir une place entière au sein de la société espagnole.³⁴⁵ Les capacités d'autonomie des femmes africaines sont, au pire, niées, au mieux, attribuées à leur migration, dans une perspective évolutionniste (Guillemaut 2007). L'étranger africain, décliné au masculin et au féminin, est ainsi renvoyé du côté de la « tradition » et de son « irréductible » altérité, perçue comme dangereuse. Au contraire, le « nous » espagnol (et plus largement, européen) détiendrait le monopole de la « modernité ». Cette image, cumulée à la relégation des femmes migrantes aux positions subalternes et au travail du *care* (services domestiques ou sexuels) (Cresson et Gadrey 2004 ; Catarino y Oso 2000), contribue à la création de deux figures idéalisées et déformées : l'une que l'on pourrait qualifier de « femme traditionnelle » et l'autre de « femme facile ».

Toutefois, ces figures stéréotypées ne sont pas seulement le fruit des représentations des sociétés européennes, mais également des migrants africains eux-mêmes, les hommes comme les femmes. Pour une partie d'entre eux au moins, l'idée que « nos » femmes sont respectables tandis que « leurs » femmes sont trop libérées (voire parfois, assimilées à des putains) les conduit à vouloir limiter la possibilité d'une sorte de « contagion » des modèles. (Ce faisant, ils oublient, comme beaucoup d'Européens, que les mouvements féministes et les initiatives autonomes sont aussi portés par les femmes africaines, là-bas comme ici – Amato 1997 ; Dialmy 1997 ; Kane 2008). Comme les autochtones font avec « leurs » femmes, les migrants africains tentent d'empêcher les relations de « leurs » femmes avec ces derniers. Mais alors que, du côté des autochtones, l'empêchement passe par le dénigrement des migrants ; du côté des

³⁴⁵ Lorsque les capacités des migrantes sont valorisées, ce n'est pas en tant que travailleuses, mais en tant que femmes et migrantes : habileté à ramasser des produits délicats comme la fraise, à prendre soin des personnes âgées ou à attirer sexuellement les hommes – en ce qui concerne « les femmes brunes ou de peau noire (Africaines et Latino-Américaines) ou des femmes blondes et très blanches (russes et polonaises) » ; la sexualité des femmes africaines étant en outre jugée plus « agressive » (Reigada 2005).

migrants, l'empêchement passe par l'assimilation d'une partie des migrantes à des « putes ». Il s'agit généralement de femmes ayant migré seules en dehors du regroupement familial et qui s'extraient donc, dans une certaine mesure, du contrôle de leur famille. Vis-à-vis de celle-ci, ces femmes se retrouvent parfois dans une situation paradoxale où on leur reproche leur mobilité en même temps qu'on leur enjoint d'en tirer profit et d'en redistribuer les gains. Vis-à-vis de la société espagnole, ces femmes sont enjointes de se présenter sous les aspects de la « femme moderne libérée », figure de ladite « intégration », tout en courant le risque d'être alors considérées comme des « filles faciles », voire, taxées de « putes », par les autochtones comme par les migrants étrangers. L'idée que « la » femme africaine est forcément « traditionnelle » conduit une partie d'entre eux à considérer comme une prostituée – réelle ou assimilée – toutes les femmes qui s'écartent de cette image.

19.2 La « mère », la « vierge » et la « putain » : des représentations sur les migrantes « seules »

G. Pheterson (2001) définit la prostitution comme une institution de régulation des rapports sociaux de sexe et souligne que ces échanges économico-sexuels se distinguent des autres par le seul « *stigmat de "putain"* ». Ce stigmat a pour « *fonction politique* » « *la division des femmes entre celles qui sont honorables et celles qui ne le sont pas* » (2001 : 16) et condamne toute transgression « *des codes discriminatoires en matière de genre* » (2001 : 143) liés aux « *idéaux tels que l'honneur, la vertu, l'innocence ou la chasteté* » (2001 : 16). Les femmes sont ainsi punies pour « *l'autonomie sexuelle, la mobilité géographique, l'initiative économique et la prise de risque physique qui confèrent le respect aux nobles hommes* » (2001 : 16). G. Pheterson définit le stigmat de putain, *in fine*, comme « *une marque de honte ou de maladie apposée sur une femme impudique* » (2001 : 95) et précise que « *le label de prostituée relève davantage de la transgression par les femmes des codes discriminatoires de genre que du commerce sexuel effectif. Qu'il s'agisse de voyager de façon indépendante, d'initiative économique, de manière de s'habiller ou d'activité politique, la transgression des rôles féminins traditionnels a toujours été appelée prostitution.* » (2001 : 147-148)

19.2.1 Le « stigmat de putain »

Dans le cas des migrantes rencontrées, le seul fait de migrer « seule », c'est-à-dire dans un cadre autre que celui du regroupement familial, constitue une transgression de genre.

« Tu sais... y'a des gens qui croient que si tu entres ici, tu es foutue quoi... tu vas t'amuser, et puis tu vas oublié que tu as quitté le Sénégal. Les gens qui n'arrivent pas à venir disent : toute fille qui arrive en Europe va pour la prostitution, tu vois. [...] J'ai entendu les gens dire que vers 2002, y'avait des femmes sénégalaises qui faisaient la prostitution ici, tu vois donc, ils croyaient que toutes les femmes qui venaient ici feraient la prostitution. [...] Chaque jour, je me dis que nos vies sont très différentes, tu vois, la vie des blancs et la vie des noirs, c'est très, très différent. Si tu quittes le Sénégal pour venir ici, on dit : "oh, maintenant elle a beaucoup d'argent". Les gens disent : "non, attends, celle-là, elle ne fait pas du mal" ; les autres disent : "eh, elle est là-bas pour faire la prostitution" ; les autres disent : "non, elle vend de la drogue". Tu vois, la mentalité africaine. » (Fatou)

L'argent que gagnent les migrantes est donc l'objet de suspicions. L'idée qu'il aurait pour origine des activités « immorales » (la prostitution, la drogue) est encore renforcée par les discours et la jalousie des frustrés de la migration (« ceux qui n'arrivent pas à venir »). Surtout, cet argent représente le moyen et le symbole de leur autonomie. Tout du moins, il met en danger le fonctionnement patriarcal de certaines familles qui soumet ces femmes à leur père, leur frère ou leur mari.

C'est en discutant avec Assim que je comprends comment l'assimilation des migrantes seules à des « putes » se justifie dans le discours des hommes.

Assim venait de se séparer de Karima, qu'il avait rencontré grâce à une amie commune. Les deux femmes, migrantes marocaines, travaillaient dans le même *almacen*. Il m'explique d'abord avoir rompu parce que Karima était trop « matérialiste » : seul l'argent l'intéressait. Ainsi, elle envoyait la totalité de son salaire à sa famille – très pauvre – et laissait l'ensemble des frais du couple à la charge d'Assim : « 200, 300 euros, d'accord, mais pas tout le salaire ! » Puis il ajoute qu'elle mentait constamment et qu'elle « faisait parfois la pute ». Karima lui aurait avoué s'être prostituée pour 150 euros de l'heure à de vieux espagnols qu'ils avaient rencontrés lors d'une promenade dans la montagne.

Surtout, elle était partie vivre avec « *un dealer* », expliquant à Assim : « *Il profite de moi et moi de lui* ». Assim conclut en me disant qu'« *une femme qui arrive en patera, sans avoir de famille ici, un frère ou quelqu'un, c'est pas normal* ». Lorsque je lui suggère qu'elle vient sans doute avec le même objectif que lui, il me rétorque que « *pour une femme, c'est pas pareil* » : « *elle doit se prostituer pour payer le trajet et quand elle arrive ici, elle connaît personne, elle parle pas espagnol, elle va chercher un travail et elle va se prostituer au patron pour le travail, et pour le logement aussi* ». Lorsqu'il vivait dans un *cortijo*, il a ainsi vu plusieurs femmes, qui « *passaient* » de *cortijo* en *cortijo* : elles avaient besoin d'un endroit où dormir et restaient quelques semaines ou quelques mois, « *en échange du sexe* ».

Ainsi, les migrantes « qui viennent en pateras » sont considérées comme des « putes » avérées ou potentielles parce que leur isolement les placerait dans une situation de précarité dont elles ne pourraient se sortir qu'en échangeant leurs services sexuels contre de l'argent, un travail ou un logement. Effectivement, la prostitution et la mise en couple font partie des stratégies mises en place par une partie des migrantes. C'est bien ce qu'on lit dans les propos de Karima, lorsqu'elle dit : « *Il profite de moi et moi de lui* ». Selon toutes vraisemblances, c'est parce que son objectif est d'envoyer le plus d'argent possible *là-bas*, qu'elle cherche à se mettre en couple avec un homme qui subvienne aux frais quotidiens *ici*. Mais d'autres survivent en gagnant leur vie de façon plus « conventionnelle » ; par ailleurs, le fait de ne pas avoir de famille *ici* ne signifie pas qu'elles n'aient pas de soutien ailleurs – on a ainsi vu l'importance du soutien financier des proches installés en Europe. Plus qu'aux migrantes « seules », Assim fait référence aux migrantes qui ne sont pas accueillies par un tuteur-gardien (protecteur ou geôlier), qui ne disposent pas de capital social et qui se trouvent donc dans l'*instance zéro*.

Pourtant, même les migrantes seules qui n'y sont pas se plaignent des comportements « lubriques » et irrespectueux que certains hommes ont à leur égard. Sans rien connaître ni d'elles, ni de leur situation, ils les traitent « comme des putes ». C'est ce qui transparaît dans les propos de Maïssane et Chirine, deux migrantes marocaines :

Je dis constater qu'il y a beaucoup de Marocaines « seules ». Maïssane me répond qu'« ici, les Marocains, la première chose qu'ils te demandent, ce n'est pas "comment

tu t'appelles" ou "quel âge tu as", mais si tu vis seule ou avec ta famille. Si tu vis seule, alors ils te prennent pour une pute, ou bien ils se disent : c'est bien, on va pouvoir profiter de l'appart, de la nana, de tout ! » Donc, souvent, elle préfère dire qu'elle vit avec sa famille, même si ce n'est pas vrai. (Journal de terrain 2007)

Chirine raconte une histoire qui lui est arrivée l'autre jour au marché. Un homme vendait un appareil photo 200 euros. Elle a commencé à marchander en lui proposant 50 euros. L'homme lui a répondu que 50 euros, ce n'était rien, mais au lieu d'augmenter le prix (selon les règles habituelles du marchandage), il lui a proposé de payer l'appareil avec « autre chose ». Chirine s'emporte, posant sa main sur son pubis : « Il pense que je vais payer avec ça ! » (Journal de terrain 2007)

Tous interprètent donc les comportements de l'autre comme étant intéressé : celles-ci veulent notre argent et notre « protection », ceux-là veulent notre corps. Nous retrouvons bien ici la nature et le sens de l'échange económico-sexuel tel que l'a analysé P. Tabet : les femmes fournissent un service sexuel, que les hommes compensent ou rétribuent par des moyens économiques plus ou moins importants et de nature diverse. Les représentations attachées aux migrantes « seules » ont donc de fortes conséquences sur le quotidien de ces femmes.

19.2.2 Femme dans l'instance zéro : La difficile sortie de Marjane

Comme Karima, Marjane est une migrante marocaine qui s'est retrouvée dans *l'instance zéro* : elle est arrivée à Almeria seule, sans bénéficier d'un quelconque capital social *ici* ni du moindre soutien financier de *là-bas*. Contrairement à ce que laisse supposer le discours d'Assim, Marjane ne s'est jamais « prostituée » et n'a jamais cherché à se mettre en couple pour bénéficier d'une quelconque protection. Comment donc a-t-elle vécu dans *l'instance zéro* et comment en est-elle sortie ?

Marjane est de Casablanca, elle est arrivée à Almeria en 2004, à 25 ans. Titulaire d'un DEUG d'économie, elle a ensuite fait des études de tourisme puis a travaillé pour une agence marocaine de ferry, sur le trajet Nador-Almeria. Voyant que la plupart des travailleurs du ferry profitaient de leur emploi pour migrer, elle a décidé de faire comme eux. Très vite, elle surmonte la peur qu'implique une telle décision et économise une petite somme, qui,

croit-elle, la mettra à l'abri des soucis. Elle prévoit également de faire le grand saut avec Soraya, un de ses collègues, mais finalement celle-ci la devance. Sa mère, ses frères et ses sœurs l'encouragent à partir. Son père, lui, n'est pas au courant de son projet et se retrouve devant le fait accompli. Au téléphone, au milieu des larmes, il demande à sa fille de rentrer. Il lui rappelle qu'au Maroc, elle a de quoi manger et un lieu où dormir, et lui explique que tout ce dont elle a besoin, c'est à lui, son père, de le lui donner. Mais Marjane refuse de rentrer. Elle ne reverra jamais son père, qui meurt avant qu'elle ne réussisse à régulariser sa situation... et ne pourra pas non plus assister à ses funérailles...

Marjane se retrouve donc seule à Almeria. Elle se rend dans un bazar que tient un ancien collègue et que connaissent ses parents. Comme elle ne parle pas un mot d'espagnol, ce dernier lui conseille d'aller voir Aysam, médiateur marocain dans une association d'aide aux migrants. Marjane s'y rend et demande du travail à Aysam, qui lui rétorque que sans une connaissance minimum de la langue, il ne peut pas l'aider. Les jours passent et Marjane se retrouve à court d'argent. Elle retourne donc voir Aysam, qui cette fois-ci l'oriente vers un couple d'« amis ». La femme est Marocaine et son mari est Espagnol ; ils gèrent un hôtel dans un village de la province et acceptent d'embaucher Marjane. Elle y fait tout : le ménage, la cuisine et la réception. La nuit, elle dort dans un lit aménagé dans la buanderie. Un soir, le frère de sa patronne tente de la violer. Il l'avait vu naviguer sur Internet et lui avait lancé : *« Eh, toi, la pute ! Arrête de chercher les hommes sur le net ! »* Après avoir lutté avec lui, elle réussit à s'enfermer dans une pièce. Plus tard, elle met la gérante au courant. Celle-ci lui donne son salaire et la somme de partir sur le champ, tout en disant à son frère : *« Eh, si tu veux une femme, ne prends pas ce genre-là ! »*. Marjane ne sait pas où aller. Elle se sent complètement perdue. Elle n'a plus confiance en Aysam et n'ose pas raconter à Soraya ce qu'il s'est passé. Elle compose donc l'unique numéro qui lui reste : celui d'un jeune Pakistanais rencontré un soir à la « feria » d'Almeria. Il vient la chercher et lui donne de quoi payer une chambre d'hôtel pour quelques jours, afin qu'elle ait le temps de penser à une solution plus durable. Une fois en sécurité, Marjane appelle Soraya, mais cette dernière ne peut toujours pas la loger : son petit ami, chez qui elle est depuis qu'elle est descendue du ferry (il y était lui-même

barman), ne veut personne chez lui. Marjane n'a donc pas le choix : elle va voir Aysam, lui raconte tout, lui montre ses hématomes. Ce dernier n'est pas surpris, ce n'était apparemment pas la première fois que le frère de son amie s'en prenait à une migrante. Il décide d'aider Marjane et lui trouve une place dans une des « maisons d'accueil » de la région.

Au bout de plusieurs mois, Marjane trouve une place de femme de ménage dans un internat, grâce à un groupe de nonnes catholiques dont lui a parlé la commerçante chez qui elle fait régulièrement quelques courses. L'association lui demande alors de se trouver son propre logement. Marjane se renseigne auprès des nonnes qui lui louent une chambre dans la pension pour jeunes filles qu'elles dirigent. À cette époque, Soraya se retrouve à la rue, car son copain l'a laissé tomber : il est déjà marié au pays et a demandé le regroupement familial. Marjane et Soraya décident donc de prendre un appartement ensemble. Aysam les aide à le trouver. Tout se passe bien, jusqu'à ce que, du jour au lendemain, Soraya parte vivre chez son nouveau copain, un Espagnol, obligeant Marjane à chercher très vite une nouvelle colocataire. Entre temps, Marjane a trouvé un nouvel emploi, dans le service domestique. Elle prend soin d'une vieille femme espagnole « *un peu folle* » qu'aucune « *interna* » n'a jusqu'à présent supportée. Elle gagne 700 euros par mois, quels que soient les heures supplémentaires, les nuits, les vacances ou les jours fériés travaillés. La vieille femme apprécie Marjane, qui le lui rend bien. Nous sommes en 2005. Le processus extraordinaire de régularisation est lancé. Marjane accède à la régularisation grâce à une « fausse preuve » de présence sur le territoire qu'Aysam lui procure gratuitement – car la preuve dont elle disposait, sa carte sanitaire, était décalée d'un jour par rapport à la date posée par le processus. Elle continue de travailler pour les enfants de la vieille femme, jusqu'à ce qu'ils lui demandent de travailler le samedi. Marjane accepte, mais pose comme condition une augmentation de salaire. Ses employeurs lui disent qu'ils vont y réfléchir. Quelques jours plus tard, ils la congédient quelques jours plus tard, prétextant qu'elle ne faisait pas correctement son travail – eux qui avaient toujours été satisfaits –, qu'ils la payaient déjà bien assez et qu'elle en demandait trop. En fait, ils avaient déjà trouvé quelqu'un pour la remplacer. En prime, ils lui

interdisent de donner leur référence à un futur employeur, empêchant ainsi Marjane de bénéficier de leur recommandation.

C'est à cette époque que je rencontre Marjane. En l'accompagnant à plusieurs reprises dans ces démarches de recherche d'emploi, j'ai pu constater qu'elle utilisait deux pistes : les institutions publiques et privées, et le réseau personnel. Elle se rend plusieurs fois à l'INEM (l'Agence pour l'emploi), à « *Andalucía Orienta* », à *Andalucía Acoge*, à la Croix-Rouge et chez les sœurs qui l'avaient aidée. Elle fait une formation pour travailler dans un *almacen* et va régulièrement voir Aysam. Parallèlement, elle se renseigne auprès de ses connaissances, elle qui jusqu'à présent préférait éviter ses compatriotes. Lorsque je lui ai fait remarquer ce décalage entre son discours et sa pratique, elle m'a immédiatement rétorqué : « *Almeria est une petite ville, et maintenant je cherche du travail, alors c'est pour ça, je dois parler avec les gens.* » Il faut donc saluer « les gens », s'arrêter pour discuter, demander des nouvelles et donner des siennes, dire qu'on est à la recherche d'un travail, afin d'obtenir d'éventuels « tuyaux » : tel *almacen* recrute, tel *almacen* paie mieux que tel autre, il faut amener tel et tel papiers, tu auras plus de chances si tu dis ça, etc. Mais pendant plusieurs mois, ces démarches ne donnent aucun résultat. Marjane désespère et estime qu'il était plus facile de trouver du travail quand elle n'avait pas de papiers. Mais elle oublie qu'elle est sans doute devenue plus exigeante : elle est plus regardante sur le type d'emploi effectué et sur les conditions de travail proposées. Enfin, elle commence une période d'essai comme serveuse dans un restaurant, mais, comme elle s'entend très mal avec sa supérieure, elle démissionne au bout de quelques jours.

Ces recherches quotidiennes ne se font pas sans quelques « accrochages », révélateurs des représentations liées à la figure de la migrante « seule ». Un jour, alors que Marjane se rend dans une agence d'intérim, un carnet à la main, un vieil espagnol l'accoste dans la rue, lui demandant si elle connaît quelqu'un prêt à faire le ménage. Marjane répond qu'elle-même est à la recherche d'un emploi. Le vieil espagnol la regarde avec insistance et lui dit qu'elle pourrait « faire l'affaire ». Il lui présente alors les « clauses » du contrat : elle dort chez lui et s'« occupe » de lui, comme s'ils formaient « un couple », et si tout se

passé bien, il lui « fait les papiers ». Marjane réagit avec violence : « *Mais qu'est-ce qui se passe, tu crois que j'ai une tête de pute ou quoi ?* ». De telles propositions peuvent aussi se faire dans un cadre relationnel plus familial. Dans ses recherches d'emploi, Marjane retourne voir ce commerçant, ancien collègue et « ami » de la famille, celui-là même qui l'avait envoyé voir Aysam. Il lui propose de parler d'elle à un compatriote, dont la femme espagnole travaille dans la restauration, puis l'invite à déjeuner chez lui en compagnie de sa femme et de leurs enfants. Quelques jours plus tard, il appelle Marjane pour l'inviter à dîner : il lui explique que sa femme et ses enfants sont partis au Maroc et lui propose de passer la nuit avec lui. Marjane fait semblant de ne pas comprendre et refuse l'invitation. Cette fois-ci, elle ne réagit pas avec violence, car elle a peur de lui. Enfin, un jour où je l'accompagnais à la section emploi d'une association, nous avons sympathisé avec un bénévole marocain et ses amis. Quelques jours plus tard, Marjane, en ballade dans la ville avec une amie, les rencontre de nouveau. Tous passent quelques heures à discuter ensemble, se remémorant leur pays avec nostalgie. En aparté, le bénévole demande Marjane en mariage, laquelle, ne souhaitant pas le vexer par un refus, lui explique qu'elle sort d'une histoire amoureuse douloureuse. Marjane est consternée : « *Mais comment il peut me demander en mariage, on s'est parlé que deux fois !* ». La semaine suivante, il l'appelle pour lui proposer de passer la nuit avec lui.

Après plusieurs mois de recherche, Marjane trouve finalement un emploi comme femme de chambre dans un hôtel réputé d'Almeria, grâce à une compatriote, Chadia, qui y travaille elle-même et qu'elle connaissait pourtant très peu. Les deux filles s'étaient en effet rencontrées récemment, dans un café marocain où toutes deux sont clientes, et avaient vite sympathisé. Une véritable aubaine, puisque cet emploi, sous contrat, lui fournit un salaire et des conditions de travail tout à fait correctes.

Marjane n'a donc ni tuteur, ni capital social lorsqu'elle débarque à Almeria. Pourtant, elle y a deux contacts, deux anciens collègues : Soraya et le commerçant. Soraya ne peut pas l'aider, car elle-même a débarqué quelques jours avant et est hébergée par son petit ami – lui-même un ancien du ferry – qui avait en outre déjà entamé une démarche

de régularisation pour lui-même. Il devait donc être à Almeria depuis au moins quelques mois. Pour Soraya, il représentait son unique soutien. Le commerçant, quant à lui, est présent depuis plusieurs années. C'est un ancien du ferry et un « ami » de la famille de Marjane. Elle peut donc *a priori* lui faire confiance. Mais il se garde pourtant bien de l'aider lui-même et ne lui fournit qu'un renseignement : le contact d'Aysam, un médiateur social. Aysam représente donc la seule porte de sortie de Meriem surtout après que sa réserve d'argent se soit amenuisée. C'est à ce moment-là qu'il la renvoie vers ses « amis » : une compatriote qui tient un hôtel dans la province. Cette aide est cependant empoisonnée, car selon toutes vraisemblances Aysam savait déjà que Marjane risquait d'y subir des violences sexuelles. Mais visiblement, il n'en avait que faire. Après la tentative de viol, Marjane n'a pu bénéficier que de l'aide ponctuelle d'un Pakistanais, rencontré au hasard d'une feria et n'a eu d'autre choix que de retourner voir Aysam. Cette fois-ci, il lui fournit une aide exempte d'ambiguïté : non seulement il lui trouve une place dans la maison d'accueil d'une association, mais en plus, il l'aidera plus tard à régulariser sa situation. Aysam représente donc bien, dans le parcours de Marjane, un « passeur-équivoque » : il participe à la faire sortir de l'*instance zéro*, mais les conditions de cette sortie ont été particulièrement difficiles et le rôle qu'y a joué Aysam est pour le moins ambigu. L'aide qu'il lui porte dans un premier temps a entraîné Marjane dans une situation de grande violence ; ce n'est qu'après cela, dans un second temps, que son aide sera réellement appréciable.

À partir du moment où elle est logée par l'association. Meriem peut se reposer de ses mésaventures et prendre le temps de chercher du travail. Elle commence à se créer son propre réseau de relations. C'est ainsi qu'une commerçante, dont elle était une cliente régulière, lui a parlé des « nonnes » de la *Inmaculada Concepción*, qui lui fourniront un emploi puis un logement. De la même façon, c'est en passant régulièrement dans un café marocain qu'elle rencontre Chadia, qui l'aidera à être embauchée dans un hôtel. Les commerces sont donc des espaces de sociabilités qui donnent accès à des informations et qui peuvent déboucher sur une aide concrète. C'est depuis ces lieux que des migrants dans l'*instance zéro* peuvent accéder aux associations. C'est avec le temps qu'elle a connaissance des différentes institutions susceptibles de l'aider. Par ailleurs, c'est principalement auprès de femmes (la commerçante, les nonnes, Chadia) que Marjane trouve une aide exempte d'ambiguïté : si les interactions entre femmes ne sont

pas nécessairement solidaires, elles limitent toutefois les dérives liées aux rapports sociaux de sexe.

Marjane subit des violences physiques et psychiques liées aux représentations attachées à la figure de la migrante « seule ». Elle est de « ce genre-là », c'est-à-dire assimilée à une « fille facile », principalement par les hommes (mais également par une femme, la gérante de l'hôtel). Ces violences, couplées aux difficultés de tout migrant pour trouver du travail, usent le moral et affaiblissent l'estime de soi. Malgré ses réussites et la façon dont elle a su faire face à toutes les difficultés rencontrées, Marjane, durant tout sa période de chômage, se voyait comme une fille « qui n'arrive à rien » : qui n'arrive pas à trouver de travail, qui arrive à peine à envoyer de l'argent à sa famille, qui a fait « tout ça pour ça ». Pourtant, Marjane a bel et bien réussi à s'en sortir. Elle a mis en place le même type de stratégies (recours au réseau associatif et au réseau personnel) que les hommes qui sont dans sa situation, et c'est précisément en se « battant » comme le font les hommes qu'elle doit faire face à leurs violences. D'abord, il y a le frère de sa patronne, qui la traite ouvertement de « pute » ; puis le vieil espagnol dont la proposition fait le lien entre le *care* et l'échange económico-sexuel ; et enfin son ex-collègue et « ami » de la famille, qui n'accepte de la présenter à un tiers qu'à condition qu'elle « couche ».

Revenons sur l'anecdote du vieil espagnol, particulièrement significative. Parce que Marjane est une migrante étrangère, il fait l'hypothèse qu'elle a besoin d'obtenir les papiers. Il s'autorise à lui proposer clairement un échange « travail et papiers contre services sexuels » alors qu'il ne la connaît pas et que la scène se déroule dans un espace-temps (près d'une agence d'intérim, au beau milieu de la journée) qui ne laisse supposer, *a priori*, d'aucun lien entre une femme qui s'y trouve et un quelconque service sexuel. C'est donc bien qu'il existe une idée généralisée qui assimile *migrante* et *accessibilité sexuelle* par le biais de l'identification d'un supposé *besoin* : celui des papiers, d'un logement, d'un travail ou simplement d'argent. C'est donc cette même image de « femme dans le besoin », qui pousse les associations à porter une attention particulière aux migrantes seules ; et les hommes à leur proposer et, parfois, à leur imposer un échange económico-sexuel. Lors d'un de mes séjours à Almeria, il m'est d'ailleurs arrivé une histoire similaire. Un après-midi, alors que j'attendais sous un abribus, un vieil espagnol, assis à mes côtés, a engagé avec moi la conversation sur je

ne sais plus quelle banalité. J'ai répondu poliment. Après quelques secondes, il m'a dit qu'il me trouvait belle. Trouvant cela un peu étrange, je l'ai remercié puis j'ai tourné la tête dans le sens opposé afin de couper court à la conversation. Le vieil homme, non content, a alors ouvert les bras en se penchant vers moi, et m'a dit : « *Allez viens, embrasse-moi, t'es jolie voyons, embrasse-moi !* ». J'étais sidérée. Je me suis levée tout en lui criant ce que je pensais de son comportement et en le traitant de « vieux dégueulasse », pendant qu'une mamie qui venait d'arriver assistait stupéfaite à la scène. Ce n'est qu'après avoir entendu l'anecdote de Marjane que j'ai réalisé que ce vieil espagnol avait sans doute cru, comme d'autres, que j'étais une migrante roumaine. S'il m'avait prise pour une Espagnole, se serait-il autorisé à un tel comportement, là encore dans un espace-temps tout à fait banal ? Sans doute pas.

Marjane respecte la norme morale qui lui interdit d'instrumentaliser son corps – elle souhaite d'ailleurs « *préserver sa virginité* ». Elle-même n'a jamais sollicité ni accepté un échange économico-sexuel. Pourtant, ces hommes la considèrent comme une « fille facile » et sollicitent constamment son corps comme « monnaie d'échange ». Bien sûr, il ne s'agit pas là d'une spécificité liée à la migration, mais aux rapports sociaux de sexe ; néanmoins, toutes les migrantes ne sont pas sollicitées de la sorte et encore moins avec une telle fréquence. Le seul fait de migrer « seule » ou d'être « dans le besoin » ne suffit pas à induire la stigmatisation de « putain ». Nous en avons déjà un indice dans le parcours de Marjane. Le jeune bénévole fait l'hypothèse qu'en tant que migrante seule, Marjane est nécessairement intéressée par un mariage. Le refus et l'explication de cette dernière – deux transgressions de genre – lui suffisent pour stigmatiser Marjane et la ranger dans la catégorie des « filles faciles ». C'est pourquoi il nous faut revenir sur les représentations attachées à cette figure de la migrante « seule » et sur les éléments constituant le « stigmate de la pute » en contexte de migration.

19.2.3 La prostitution comme « police de genre »

G. Pheterson (2001 : 98) signale que les prostituées sont utilisées par la société pour « *mettre en garde les autres femmes contre l'impudicité (sois chaste, sinon on te traitera comme une putain)* ». La prostitution peut donc être appréhendée comme « *une véritable police du genre destinée aux femmes : c'est-à-dire des instruments de contrôle sexiste exercés à l'encontre de l'ensemble des femmes, et pas seulement des seules* »

prostituées [...] Inséparable de sa puissance stigmatisante, la prostitution est une police dont la mission est de faire respecter les lois du genre » (Dorlin 2003 : 121). Le soupçon infamant de prostitution, qui stigmatise les migrantes venues « seules » a donc pour fonction, entre autres, de limiter la migration de l'ensemble des femmes. Mais comment fonctionne cette police de genre : c'est-à-dire qu'est-ce que la migrante est censée respecter et comment cette information lui est-elle transmise ?

19.2.3.1 Les attributs stigmatisants

L'attribution du « stigmat de la pute » ne dépend pas uniquement du fait d'avoir migré seule, en dehors du regroupement familial, mais également de la façon dont s'est déroulée cette migration, du comportement de cette femme dans la société espagnole et enfin des signes extérieurs qu'elle affiche.

La figure de la « migrante seule » réunit en effet des réalités très diverses. Certaines ont d'ailleurs reçu le soutien d'un proche – comme Chirine, qu'un ami de la famille a hébergé durant un mois, jusqu'à ce qu'elle trouve une colocation avec une compatriote (16.1.2). D'autres ont été accompagnées dans leur déplacement migratoire par un membre de la famille qui a veillé à leur installation. C'est le cas de Rachida (32 ans, Casablanca) et d'Afia (23 ans, Nador).

Rachida venue en 1997 à Almeria avec ses parents, pour un séjour en vacances. Elle a souhaité rester. Son père, banquier, lui a alors trouvé une chambre dans l'appartement d'une Marocaine et lui a obtenu un visa étudiant, grâce à son réseau. Il lui a conseillé de rester jusqu'à la fin de l'été et de revenir au Maroc si elle ne se plaisait pas à Almeria.

Afia, quant à elle, est venue en 2006 munie d'un visa de tourisme valable un mois et demi. Elle l'a obtenu grâce à un ami de son père. Ce dernier a préparé l'arrivée de sa fille bien avant qu'elle ne parte, se rendant en Espagne lui-même pour lui trouver un logement. À travers une connaissance, il a obtenu le contact de Farida, qui disposait d'une chambre et, après visite et accord sur le loyer, il est reparti pour le Maroc avec le double de la clé. Un mois plus tard, il revenait déposer sa fille, assuré de la laisser dans de bonnes conditions.

Si Rachida et Afia portent un projet migratoire autonome et ne disposaient d'aucun tuteur à leur arrivée à Almeria ; elles n'étaient pas pour autant dans l'*instance zéro*. Elles sont venues avec un visa, et surtout leur père a organisé leur arrivée de sorte qu'elles y soient non seulement en sécurité, mais aussi, en lien avec d'autres migrants. Si elles-mêmes ne disposent pas de capital social à Almeria ; elles bénéficient de ceux de leur père. Elles ne correspondent donc pas à la figure de la migrante seule venue en *patera* et sans aucune ressource, plus facilement stigmatisée.

Mais, plus que le mode d'arrivée, c'est la façon de se comporter en public et d'afficher certains signes distinctifs qui déterminent le stigmate. Parmi les femmes que j'ai rencontrées, Maïssane et Chirine ont le même type de comportement : elles s'habillent à l'européenne, sortent le week-end et ont à l'occasion des petits copains. Mais alors que Chirine a rarement souffert du stigmate de la « pute », ce n'est pas le cas de Maïssane, régulièrement sollicitée par les hommes. « *C'est parce que, elle, elle fume devant les gens* », m'explique Chirine. Certains migrants interprètent en effet l'usage de la cigarette comme le signe d'une faible moralité et d'une nature « débridée ». Autrement dit, une fille qui fume et qui de surcroît est venue seule et ne s'est pas mariée est une « fille facile ». Le mode vestimentaire revêt également une importance cruciale. Le voile, notamment, dégage de tout soupçon : il est le signe d'une certaine moralité, car celles qui le portent (c'est le cas de Rachida et d'Afia) sont considérées comme de « bonnes croyantes », vierges ou mères de famille selon la situation matrimoniale. À tel point que le voile permet parfois de transgresser plus facilement les normes de genre, par exemple en ayant des relations sexuelles avant le mariage – le tout étant de savoir transgresser « en secret ». De la même façon, le *boubou* sénégalais, qu'il soit porté par des jeunes filles non mariées ou par des femmes mariées ou divorcées est le signe d'un certain « respect des traditions » et celles qui l'utilisent sont assimilées à des « mères » avérées ou potentielles. Nous avons donc d'un côté, les figures de la « mère » et de la « vierge » et de l'autre, celle de la « pute ». Ces représentations séparent donc les femmes dévolues à la reproduction et celles qui, au contraire, dissocient la sexualité de la reproduction (Pheterson 2001 : 97 ; Dorlin 2003 : 124). Cette séparation est effectuée par les hommes comme par les femmes, raison pour laquelle Chirine considère que les Marocaines qui se prostituent en Espagne sont « *des filles comme Maïssane qui sont pas*

habituées à travailler et qui veulent pas faire le ménage ».³⁴⁶ Maïssane est pourtant précisément à la recherche d'un emploi dans le service domestique, mais qu'importe...

Le « stigmat de la pute », associée à la figure de la « migrante seule » vise donc à limiter la migration des femmes et, faute d'avoir pu l'empêcher, cherche à les contraindre à un comportement jugé respectable : ne pas sortir le soir, ne pas flirter et encore moins avoir de relations sexuelles ou se prostituer, ne pas fumer, ne pas s'habiller « trop » à « l'européenne », au mieux mettre le voile, etc. Faire le contraire constitue donc une transgression de genre.

19.2.3.2 Les instruments de contrôle

Les instruments de contrôle de cette police de genre sont de deux ordres : le contrôle par le discours et le contrôle par l'espace.

Les discours calomniant les migrantes ont pour principale fonction de dissuader ou de condamner tout ce qui peut être considéré comme une transgression de genre (Dorlin 2003 : 121, à propos des discours homophobes). V. Manry (2005) évoque ainsi le parcours des jeunes maghrébines parties au Moyen-Orient dans le cadre de contrats temporaires dans le service domestique victimes d'employeurs sans scrupule ; et souligne que « *la médiatisation de ces expériences malheureuses a porté la suspicion sur la moralité des jeunes migrantes en général dans des sociétés où la migration des femmes était déjà mal jugée* ». Ces faits divers, en véhiculant l'image de jeunes migrantes exploitées et violées dans le pays d'arrivée, diffusent l'idée que la migration met les femmes en danger, et par extension, qu'elle doit être réservée aux hommes.

À cette presse, s'ajoutent les discours des familles visant à prévenir tout comportement déviant de leurs filles, leurs sœurs, leurs nièces.

L'année où Fatou ne parvenait pas à trouver du travail (17.2.1.3), divers membres de sa famille, inquiets des possibles conséquences de cette situation, sont intervenus afin de prévenir tout « dérapage » lié à la drogue ou à la

³⁴⁶ Elle estime qu'en Espagne, elles ont le choix, contrairement au Maroc, où c'est le seul moyen d'éviter la misère due à un abandon conjugal ou de subvenir aux besoins de parents malades.

prostitution. Sa tante lui disait d'être « *patiente* » et d'avoir du « *courage* » ; sa mère, au téléphone, lui disait aussi de « *rester tranquille* » ; son oncle, de passage en Espagne lui rappelait son devoir d'honorabilité et le fait que la famille n'avait pas besoin qu'elle lui envoie de l'argent : « *On vous a rien demandé. En tout cas, ce qu'on ne veut pas... tu es ici, tu pars, on ne veut pas que tu fasses du mal dans ta vie, donc on veut pas que vous gâchiez votre jeunesse* ».

Enfin, des rumeurs visent à entacher la réputation des femmes « transgressives », indiquant ainsi aux autres le comportement à avoir si elles veulent préserver leur image de femmes respectables.³⁴⁷

L'un des colocataires marocains de Maïssane, une jeune migrante marocaine, est ainsi allé « *raconter partout que, ici, dans cet appartement, on laisse rentrer les hommes* », simplement parce qu'elle avait invité un ami à déjeuner chez elle. En outre, il avait essayé d'imposer son ordre pour empêcher toute transgression : « *il se prenait pour le chef* », ne participait pas aux tâches ménagères, et interdisait à Maïssane de recevoir des amies, tandis que lui « *ramenait des filles la nuit* ». Maïssane a donc fini par le mettre à la porte.

De même, Amira, une Algérienne de 19 ans, mère de deux enfants et séparée d'un mari violent qui ne pensait « *qu'à travailler et dormir* », m'explique que « *toutes les filles* » disent du mal d'elle : « *Je sais qu'on me traite de pute, parce je suis sortie avec un mec, et maintenant j'en ai un autre. Et puis parce que je m'habille comme ça et que je vais en boîte des fois.* »

Enfin, Fadila, une Marocaine d'âge moyen, voilée et restée seule à El Ejido après s'être séparée de son mari, compare le contrôle familial qu'elle connaissait au Maroc avec le contrôle social qu'elle a découvert à El Ejido. Étant éloignée de ses frères, elle n'a plus à cacher certains comportements, mais en les affichant, elle déclenche la curiosité insistante de ses compatriotes – à laquelle elle choisit de répondre par la provocation : « *Quand tu es avec tes*

³⁴⁷ Ce phénomène a été étudié, dans un tout autre contexte, par H. Kebabza et D. Welzer-Lang (2003).

frères [au Maroc], c'est vrai, y'a des limites. Je pourrais pas sortir avec Assim à 23 h 30. T'es pas libre, quoi, t'as pas ta liberté. Mais je peux sortir en cachette. [...] Ici, je sais pas comment te dire, à chaque fois que je sors avec Assim c'est : "C'est qui lui ?" Et au travail aussi : "C'est qui lui ?". Alors moi, je leur réponds que je suis mariée et que j'ai le droit d'avoir un ami, et même un amant ! »

Ces exemples témoignent de la façon dont se met en place le « risque de réputation ». Ce contrôle par la réputation est possible parce que, comme le dit Maïssane, « *Almeria, c'est comme un village, tout le monde se connaît* » et que le degré d'interconnaissance est important. « *Les gens aiment trop se mêler de la vie des autres* », me disait une migrante sénégalaise. Je moi-même perçu l'importance de la réputation lorsque j'ai découvert que certains migrants savaient qui j'étais avant même que je les rencontre. D'autres m'avaient repérée dans l'espace de la ville et avaient extrapolé sur mon éventuelle identité. D'autres encore avaient découvert avec qui je vivais – et ont même appelé une de mes colocataires – sans même que je leur en ai parlé. Enfin, en séjournant occasionnellement chez certaines migrantes, j'ai constaté que les visites « à l'improviste » participaient aussi de ce contrôle.

Le second mode de contrôle concerne l'occupation de l'espace public, contrôlé dans certains quartiers par les hommes. Dans le quartier de 200 viviendas (Roquetas), cette appropriation masculine de l'espace est particulièrement frappante. Debout, adossés aux voitures, aux murs ou assis sur les bancs, près des locutorios ou des magasins d'alimentation, les hommes s'installent et discutent. Ils occupent l'espace public à tel point que certains migrants africains trouvent qu'« à 200, c'est comme en Afrique ». Les femmes, quant à elles, le traversent plus qu'elles ne s'y installent, ce qui rend les hommes d'autant plus visibles. Quelques espaces semi-ouverts, comme le salon de coiffure d'Aïssata, constituent une exception. Situé dans un garage qu'elle loue à une famille de Guinéens, il est ouvert toute la journée et a pignon sur rue. Dedans, des ustensiles, deux chaises et un canapé où s'installent les clients, les copines qui aident à faire les tresses, les amis et les connaissances. J'y suis régulièrement passée pour discuter un peu et faire des rencontres, car c'est un lieu où les femmes se retrouvent entre elles. Mais les hommes aussi sont présents. Le bailleur guinéen, comme les vieux Espagnols, a l'habitude de s'installer presque tous les soirs sur une chaise qu'il place

devant sa porte d'entrée, il est souvent accompagné d'un ou deux amis et le rapprochement de sa porte avec celle du garage-salon de coiffure donne l'occasion aux hommes et aux femmes de discuter ensemble. Cette différence d'occupation est encore plus marquée le soir. Les femmes sont alors surtout dans les commerces : ce sont celles qui tiennent les épiceries ou qui tiennent le bar d'A., où les clients sont uniquement des hommes. Les rares femmes présentes m'ont été désignées comme des prostituées roumaines ou anciennes prostituées roumaines lorsqu'il s'agissait des serveuses.

Je me suis donc sentie mal à l'aise les premières fois où je me suis rendue, en journée, dans ce quartier. Les hommes me suivaient du regard et je me sentais véritablement comme une étrangère. Ce sentiment de malaise s'est largement dissipé au fur et à mesure que je prenais l'habitude d'y aller. Dans le même temps, j'étendais l'espace où je circulais et restais plus tard le soir. Les habitants avaient sans doute également dû prendre l'habitude de me voir dans les parages. À aucun moment, de jour comme de nuit, je ne me suis trouvée dans une situation d'insécurité. Je n'ai d'ailleurs jamais entendu parler d'un quelconque événement violent. Malgré cela, la sensation de « pression » que j'avais lorsque je marchais dans certaines rues, elle, ne s'est jamais tout à fait dissipée. De manière instinctive, j'essayais de mettre ces hommes à distance en regardant droit devant moi afin de ne croiser aucun regard et d'éviter de me faire accoster. Ce n'est que bien plus tard que j'ai pris conscience de mon comportement et réalisé qu'il avait sans doute limité mes interactions avec ces migrants, et donc, autant d'occasions d'obtenir des informations. Si ce sentiment de malaise pouvait être aggravé par le fait d'être étrangère au quartier, il n'empêche que des migrantes y habitant m'ont expliqué avoir les mêmes sensations.

Amy (Sénégalaise), Marie (Ivoirienne) et Joy (Nigériane) ont toutes les trois migré « seules », sont dans la même tranche d'âge (entre 25 et 30 ans), et n'arborent jamais de tenue traditionnelle. Amy, qui habite dans la rue principale du quartier, se dit « fatiguée » des hommes en bas de chez elle : « *des Nigérians qui font le business, qui ne veulent pas travailler* ». Souvent, elle s'empêche de sortir, malgré son envie, car elle ne veut pas qu'ils la regardent en disant : « *Eh, guapa !* ». Comme elle dit : « *ça m'emmerde !* » Marie, de son côté, avoue avoir été « choquée » par « *la façon dont se comportent les Africains ici* », c'est-à-dire leur façon de lui parler et de la regarder. Enfin, Joy, n'apprécie pas non plus ces regards, mais elle ne les évite pas, bien au

contraire. Un jour que je marchais à ses côtés, nous sommes passées devant un groupe d'hommes aux regards plutôt insistants. Joy m'expliqua alors : « *Tu vois, quand je passe devant ces mecs, je commence à marcher comme ça [NDA : elle se cambre et accentue son déhanchement] qu'ils regardent bien mes fesses, parce que jamais ils les toucheront !* ». Si certaines limitaient leurs déplacements dans le quartier, d'autres choisissaient donc de frustrer les désirs en nourrissant les regards.

Signalons enfin que certains hommes, loin de participer à ces formes de contrôles, font office de « complices ». Ainsi, lorsque deux jeunes frères proches de la famille de Chirine se sont installés dans le même immeuble où elle logeait avec sa colocataire – une compatriote – les deux jeunes filles ont pris le soin de toujours fermer les fenêtres avant d'entamer des conversations personnelles. Pour autant, elles ne se cachaient pas d'eux lorsqu'elles sortaient en boîte de nuit ; elles les y croisaient même parfois et prenaient un verre avec eux. Tout simplement parce qu'« *Eux ils sont sympas. Ils diront rien* ». Elles ajustaient donc leurs comportements aux espaces, aux circonstances et aux individus.

19.2.3.3 Contournement, effacement et réhabilitation : les pieds de nez au stigmat

Certaines femmes se situent elles-mêmes dans une tierce catégorie, intermédiaire entre « la femme honorable » et la « pute ». Elles ne se considèrent pas elles-mêmes soi-même comme des femmes totalement « honorables » en ce sens qu'elles avaient transgressé l'interdiction des relations sexuelles hors mariage. Pour autant, elles n'estimaient pas faire partie des « putes » parce qu'elles n'avaient pas pour but d'obtenir une compensation (financière ou matérielle) et parce qu'elles éprouvaient des sentiments pour les hommes avec qui elles avaient des relations sexuelles. Ces sentiments pouvaient être amoureux ou relever simplement de la sympathie, et même si une compensation pouvait exister (sous forme de cadeaux, par exemple), ils marquaient pour elle une frontière entre les « filles respectables » et les « filles faciles ». Le fait d'avoir des relations sexuelles hors mariage et pour le plaisir constitue une des plus hautes transgressions du genre (Tabet 2004) ; pourtant, ces femmes n'étaient pas nécessairement stigmatisées comme « putains », car elles savaient cacher les transgressions les plus stigmatisantes. C'est-à-dire qu'elles avaient pour stratégie de contourner le problème.

Elles mettaient en place différentes tactiques et astuces afin de se protéger, tant faire se peut, des « quand dira-t-on ». En dehors de petites choses quotidiennes (comme fermer les fenêtres ou ne pas fumer en public), j'ai repéré deux tactiques de contournement. La première consiste à limiter les contacts avec les membres de son groupe d'appartenance. Cela ne signifie pas qu'on ne côtoie pas ses compatriotes, mais qu'on évite de les inviter chez soi ou de passer trop de temps avec eux. Cette mise à distance se module toutefois en fonction des besoins et on n'hésite pas à réactiver les liens et à « faire du relationnel » si la situation le demande, par exemple si on est à la recherche d'un travail ou d'un logement. La seconde tactique est le pendant de la première : elle consiste à privilégier les rapports affectifs et sexuels en dehors du groupe d'appartenance. De cette manière, on limite la possibilité de rumeurs, car celles-ci circulent essentiellement à l'intérieur de son groupe d'appartenance.

C'est ce qui transparaît dans les propos de Fabinta, une jeune migrante sénégalaise, lorsque je l'interroge sur le degré de difficulté pour sortir avec des filles, *ici* et *là-bas*. Fabinta, après une déception amoureuse avec un homme, est en effet sortie avec plusieurs filles au Sénégal. Une fois en Espagne, elle a fréquenté deux Nigérianes, dont l'une est travailleuse du sexe.

Fabinta : Au Sénégal c'est plus facile. [...] Ici, c'est chacun pour soi [...] C'est très difficile d'avoir des amies ici. Et puis, moi, je préfère avoir des amies nigérianes que de amies sénégalaises. Moi je ne connais pas des Sénégalaises ici, à part B. et des gens que je vois dans la rue : « Ça va ? » « Ça va. »

P. : Comment ça, tu « préfères » les Nigérianes ?

Fabinta : Parce que, pour moi, elles sont plus calmes.

P. : Mais, tout le monde dit qu'elles sont plus agressives !

Fabinta : Tu sais, nous, on aime trop rentrer dans la vie des autres, même si on sait rien ! Avec les Nigérianes, c'est chacun sa vie. [...] Sortir avec des filles, au Sénégal, c'est quelque chose de caché ; ça, c'est quelque chose que nous, on ne voit pas bien, par rapport à vous. Peut-être vous, vous avez l'autorisation de vous marier. Nous, on dit que, nous sommes des musulmans, moi je suis une musulmane pratiquante, je connais l'Islam, je sais tout ce que Dieu a dit à propos d'être avec quelqu'un du même sexe, donc c'est quelque chose de très grave. Si les gens le savaient, ils vont parler. Mais ils ne peuvent pas me tuer ou me manger, donc ils vont dire : « Pourquoi ? » et puis, ce sera une discussion. [...] Ici, personne ne le sait, à part toi et peut-être B. »

Les migrantes peuvent donc également adapter leur comportement et modifier la façon dont elles se présentent en fonction de l'appartenance nationale, ethnique ou religieuse des personnes qu'elles rencontrent. Des migrantes marocaines m'ont ainsi expliqué que lorsqu'elles sortent avec un Arabe ou un Berbère, quel que soit son pays d'origine, elles refusaient toute relation sexuelle et prétendaient être vierges. Parfois, elles n'avaient même pas besoin de le dire, car cela ne faisait pas de doute pour ces hommes, une fille « honorable » étant forcément « vierge ». Au contraire, elles acceptaient d'avoir des relations sexuelles lorsqu'elles sortaient avec un Espagnol ou un Pakistanais. D'une part, la virginité vaginale ne constitue plus, en Espagne, une norme sociale généralisée ; d'autre part, elles considéraient comme impossible tout mariage avec un pakistanais – expliquant que les familles de ces derniers leur imposaient d'épouser des femmes de leur pays – il n'y avait donc aucun enjeu à feindre la virginité. Si toutes ne rêvaient que d'amour, elles n'éprouvaient cependant pas toutes le besoin d'avoir des sentiments amoureux pour avoir des relations sexuelles. L'une d'entre elles m'expliquera un jour qu'elle sortait avec son compagnon d'alors, simplement pour « *s'occuper l'esprit* », afin de ne pas se laisser envahir par ses soucis personnels (le manque de papiers, le faible salaire, la mort d'un membre de sa famille).

Un autre moyen de transgresser les assignations de genre sans pour autant subir « le stigmate de la pute » est d'utiliser Internet.

Chirine : Une drague rentable sur le Net

En faisant des rencontres sur Internet, Chirine a obtenu à deux reprises un soutien affectif et, même si ce n'est pas son but premier, un soutien financier. Pour cela, elle possède une technique bien rodée. Elle se rend régulièrement sur Skype et tape le nom de « Nasser », qu'elle affectionne. Ensuite, elle ne retient que les « Nasser » venant d'Arabie Saoudite : elle adore la poésie saoudienne et juge que les Saoudiens « *parlent bien* », qu'ils sont « *cultivés* » et « *romantiques* ». Elle leur reconnaît un certain machisme, qui n'est cependant pas sans lui déplaire. Elle se préoccupe peu de la condition de la femme dans ce pays, car elle n'a aucune intention de s'y rendre. En revanche, ces rencontres apportent un certain « piment » à son quotidien en plus de quelques revenus. En effet, après avoir longuement sympathisé sur Internet

(pendant plusieurs semaines, voir plusieurs mois) elle est allée plus loin dans sa relation avec deux « Nasser » saoudiens. Le premier est venu en Espagne pour la voir. Ils se sont retrouvés à Madrid, où il lui a payé l'ensemble du séjour, « *chambres séparées* » (Chirine affirme ne pas avoir couché avec lui, mais on peut en douter). Ce séjour lui vaut une petite frayeur, qu'elle gère avec sang-froid. Lors d'une ballade, ils se retrouvent face à plusieurs policiers. Chirine sent son cœur s'accélérer : non seulement elle n'a pas de papiers, mais en plus, elle est accompagnée d'un Saoudien et « *pour eux [NDA : les policiers] c'est comme Ben Laden* ». Elle continue de marcher, l'air de rien, et s'arrête même près d'un policier pour refaire son lacet puis faire semblant de chercher quelque chose dans son sac : « *parce que les policiers, ils arrêtent ceux qui ont la peur sur leur visage* ». Le reste de son séjour se passe à merveille et, à son départ, « Nasser 1 » lui donne 1000 euros. Quant à « Nasser 2 », elle ne l'a jamais rencontrée. Ingénieur, veuf et père d'un enfant, il lui a déjà envoyé 1000 euros via la Western Union : « *Tu vois, mon propre frère, il m'aide même pas, alors que lui, qui est juste un ami, il m'aide, sans même coucher, rien ! Il m'a même pas vue une seule fois !* ».

Mais, de l'avis de la plupart d'entre elles, cette exogamie n'est que provisoire. Malgré ces relations cachées, ces dérogations à la morale du groupe d'appartenance, la plupart de ces femmes souhaitent correspondre à l'image que leur famille attend d'elles et aspiraient à devenir des épouses et des mères exemplaires. Chaïma prévoit, par exemple, de mettre le voile une fois qu'elle sera mariée et Fabinta souhaite se marier avec un homme, bien qu'elle avoue ne pas les « *aimer* » :

Fabinta : Je vais me concentrer et puis je pense qu'un jour ou l'autre je vais trouver mon mari et fonder ma famille, parce que moi j'aime beaucoup les enfants.

P. : Mais, tu as dit que tu n'aimais pas les hommes !

Fabinta : Même si je n'aime pas les hommes, je dois me marier. C'est mieux pour moi. [...] Je veux avoir un enfant de moi et puis je veux l'avoir sur un mariage. Chez nous, si le mariage n'était pas quelque chose de sacré, moi je me marierais pas, parce que je veux pas souffrir et je veux pas avoir de problème. [...] Les hommes c'est des problèmes, parce que tous les mariages que j'ai vus, ça finit mal.

Le mariage est donc vu comme le seul moyen socialement légitime pour avoir un enfant. Le mariage est également au cœur d'un « *processus de réhabilitation* » symbolique (Qacha 2010b : 210-222) à travers lequel la femme qui a migré « seule » récupère le statut de « femme honorable » dont elle avait été déchu par l'acte même de migrer. « *Le dehors est dans l'imaginaire social un espace de perversion, de transgression. La mixité qui le caractérise peut être source de débauche. La sexualité de la femme y est en danger. Ainsi les départs alimentent des visions fantasmatiques, puisées dans l'imaginaire collectif, et qui se cristallisent précisément sur le passage en Europe, la traversée en mer. Le contrôle social exercé pousse souvent les familles restées au pays à marquer le départ de leurs filles du sceau du secret puis du mensonge pour rester dans la conformité des normes en vigueur. Mais quelles que soient les histoires qui sont racontées, arrive un temps où les femmes migrantes clarifient leurs situations. C'est en reprenant plus spécifiquement place dans l'inscription des rapports sociaux de sexe qu'elles réalisent au mieux leurs compétences d'être d'ici et de là-bas à la fois. L'inscription suprême se traduit par le mariage. Ces mariages s'apparentent à une clarification ostensible de la situation de la femme migrante. Pourtant, nous ne pouvons pas dire que nous nous trouvons là en présence d'une conformation stricte aux valeurs de la société d'origine puisque diverses stratégies, opportunités et jeux d'apparences sous-tendent ces mariages.* » (2010b : 210) L'auteure donne ainsi l'exemple d'une migrante qui organise un « vrai-faux » mariage, qui a précisément pour but de réhabiliter son image au pays. Ainsi, F. Qacha suggère que les représentations et les stigmatisations sont fluides : elles ne sont pas attachées à la personne en tant que telle (ici, la migrante « seule »), mais à la personne dans un espace-temps et une situation donnée. Tout changement de lieu, de temps, ou de situation pouvant donc conduire à un changement de réputation.

Mais, pour une partie des « migrantes seules », accéder à ce moyen de « réhabilitation » qu'est le mariage pose problème. Pour nombre de Marocaines et de Sénégalaises, il est indispensable d'arriver vierge au mariage : la virginité vaginale est une valeur de référence qui préjugerait de la « bonne moralité » de la jeune fille. Les relations sexuelles, si elles ont lieu, sont donc accompagnées d'un sentiment général de culpabilité – non pas tant envers la famille qu'envers Dieu – et pour certaines, d'un sentiment de peur : « comment faire pour cacher ma “faute” lors de ma nuit de noces ? »

Le mariage reste pour beaucoup un objectif primordial, même lorsqu'il se combine à un objectif professionnel, et aucune des femmes avec qui j'ai pu discuter de cela n'envisage de mariage en dehors de son groupe d'appartenance. Dans la plupart des cas, vis-à-vis de leur famille, l'époux doit impérativement être musulman et, de préférence, posséder la même nationalité qu'elles. Une seule, Maïssane, a osé affronter sa famille en avouant ouvertement sa relation avec un Espagnol, dont elle était éperdument amoureuse. Après de multiples discussions, elle a obtenu l'approbation de sa famille, à condition que le futur époux se convertisse à l'Islam. Entre-temps, son bel espagnol l'avait quitté... La plupart d'entre elles se retrouvent donc face à un dilemme : elles se sentent l'obligation de se marier avec un compatriote pour qui elles doivent être « vierges »³⁴⁸, mais ont déjà maintenu des relations sexuelles et souhaitent continuer à en maintenir, jusqu'à trouver « le bon ». À ce dilemme, certaines pensent répondre par l'opération chirurgicale et se « *refaire faire la virginité* » afin de pouvoir se marier. Des migrantes marocaines m'ont ainsi appris que la reconstruction de l'hymen – l'hyménoplastie – coûte 100 € au Maroc et 300 € à Almeria. Elles avaient déjà repéré dans la ville une gynécologue compétente, à laquelle une compatriote avait eu recours. Quelques jours plus tard, j'ai eu une conversation similaire avec des migrantes sénégalaises à qui j'ai pu passer l'information. Elles ne savaient pas qu'une telle opération existait et elles en sont restées bouche bée ! Elles m'ont alors expliqué qu'au Sénégal, les femmes utilisent des médicaments qu'elles achètent en pharmacie et qui sont censés fluidifier le sang afin de favoriser le saignement durant l'acte sexuel. Mais les résultats n'étaient pas toujours satisfaisants. Elles ont donc trouvé que l'opération était une idée fabuleuse et m'ont enjoint de leur trouver l'adresse de cette fameuse gynécologue. Certaines migrantes ont également recours à l'avortement, pour les mêmes raisons diverses et variées que les autochtones.

Les femmes qui migrent « seules » sont donc conscientes des risques de mauvaise réputation qu'elles encourent. Elles y font face en se pliant aux normes sociales et/ou en les contournant et en effaçant les marques de leur transgression. Plus rarement, en s'y opposant frontalement. Autrement dit, une partie d'entre elles au moins réussissent à

³⁴⁸ Dans leur esprit, elles peuvent ne pas arriver « vierges » à leur mariage à condition que le futur époux soit le complice de ce « secret », ce qu'il accepterait à condition d'être lui-même certain d'avoir été « le premier ».

développer leur autonomie et leurs espaces de liberté, tout en se soumettant en *apparence* aux normes sociales de leur groupe d'appartenance. De sorte qu'elles limitent les effets négatifs de leurs transgressions.

19.2.4 Les femmes migrant « seules » : une autonomie qui précède la migration³⁴⁹

Si toutes les femmes rencontrées n'étaient pas toujours satisfaites de leur situation économique – notamment celles qui possédaient un niveau universitaire et occupaient un emploi sous-qualifié –, toutes, à une exception près, se déclaraient contentes d'être venues en Europe et aucune ne souhaitait rentrer définitivement dans son pays. Au contraire, elles espéraient, avec le temps, pouvoir améliorer leur situation professionnelle, notamment après l'obtention des papiers. Toutes se disaient également prêtes à migrer ailleurs en Espagne ou dans un autre pays d'Europe si leur situation à Almeria ne s'améliorait pas. La mobilité est donc entrevue comme une possibilité à laquelle on peut recourir tout au long de sa vie. En cela, les femmes ayant migré seules ne se distinguent absolument pas de leurs homologues masculins, pour qui « *être mal ici, c'est toujours mieux que d'être mal là-bas* ».

Nabila était la seule à se déclarer insatisfaite. Sa situation était en effet bien plus stable là-bas, où elle était infirmière, qu'ici. Elle se lamentait d'être venue, pleurant des « larmes de sang ». Elle ne remettait pas en cause les discours des membres de sa famille émigrés en France, en Allemagne et en Hollande, mais pensait simplement que l'Espagne n'offrait pas aux migrants d'aussi bonnes conditions que ces pays. Après neuf mois de présence à Almeria, elle se sentait prise au piège et souhaitait repartir au Maroc. Mais elle estimait ne pas pouvoir le faire avant deux ans au moins, car elle avait payé 8000 euros pour venir (rappelons qu'elle a s'est payée un mariage pour pouvoir migrer et avoir les papiers) et devait d'abord rembourser sa dette. Cela représentait une somme d'autant plus considérable qu'elle n'avait travaillé que deux mois depuis

³⁴⁹ F. Qacha, dans sa thèse (2010b), montre qu'il n'existe pas de lien automatique, au sujet des femmes, entre le fait de migrer seul et celui d'avoir un projet autonome, en ce sens que les migrantes du regroupement familial développent aussi des projets autonomes. Néanmoins, je ne m'arrêterais pas sur ce sujet puisque je ne me suis intéressée qu'aux femmes qui migrent « seules ».

qu'elle était arrivée. Son désir de retour s'expliquait également par le mode de vie en Espagne, qui ne lui plaisait guère. Elle considérait que les Espagnols étaient racistes et trouvaient les femmes trop dévêtues. Surtout, elle ne se sentait pas à sa place dans cette société et ne percevait que la distance qui l'en séparait : elle se disait « décalée », trop réservée et « religieuse » pour vivre ici, trop voilée aussi. Elle savait que son voile limitait ses possibilités de trouver un travail et avait même fait des concessions, à contrecœur : dans l'hôtel où elle travaillait, son patron leur avait demandé à elle et sa collègue, d'enlever leur voile de la plus grossière des manières : « *Enlevez-le et asseyez-vous dessus !* ». Si elle refusait de rentrer avant d'avoir récupéré l'argent qu'elle avait investi dans ce projet migratoire. Elle pouvait cependant se permettre de rentrer les mains vides, c'est-à-dire sans que sa migration lui ait apporté une plus-value économique.

En effet, la honte et le dénigrement social que peut provoquer un retour au pays « sans le sou » sont sans doute moindres pour les femmes que pour les hommes.

Ainsi, Saïd, un vieux marocain rencontré dans une *chabola* à El Ejido, avait la sensation d'être dans une voie sans issue. Il était empêtré dans l'*instance zéro*, il ne voyait pas comment améliorer sa situation et ne pouvait pas non plus se permettre de rentrer chez lui. En effet, contrairement à Nabila, il avait des charges familiales et ne pouvait donc pas se contenter de récupérer son investissement, il devait « *améliorer* » la situation des siens, et pour cela, il devait d'abord se sortir de la sienne. Par ailleurs, il n'avait pas de papiers et ne parlait pas espagnol, il avait déjà 45 ans, et n'avait jamais travaillé que dans l'agriculture. Même s'il obtenait sa régularisation, il lui serait difficile d'améliorer sa situation. « *J'ai laissé ma famille et je suis venu ici. Qu'est-ce que je suis en train de faire ? Ma famille est d'un côté, moi de l'autre, et tout ça pour rien ! J'ai mis tout l'argent dans le voyage ! Quel futur j'ai ici, en Espagne ? Comment je peux rentrer chez moi et me montrer à ma famille ? Je pensais que j'allais pouvoir changer ma situation, et en fait elle est devenue pire.* »

Saïd (agriculteur au Maroc) et Nabila (infirmière au Maroc) ont donc perdu en autonomie, en ce sens que leur situation économique s'est dégradée. Mais la prise en

compte de la situation économique des femmes qui ont migré seules ne suffit pas à analyser les rapports entre migration et autonomie.

Lorsque j'ai cherché à savoir ce que leur migration en Europe leur avait, ou non, apporté ; ce n'est pas en termes économiques que ces migrantes me répondaient. Comme les hommes, le seul fait de partir est lié à une volonté d'autonomie (chp. 9.1), c'est-à-dire qu'il fait partie d'un processus d'individuation qui continue tout au long de l'expérience migratoire et c'est en ce sens que les femmes se disaient « *changées* ». C'est la recherche même de logement, de travail et de papiers qui les métamorphosaient. La migration, même dans l'instance zéro, n'est pas un temps creux, mais, au contraire, un temps d'expériences.

Chirine m'a ainsi expliqué qu'au Maroc, sa mère s'occupait de toutes les démarches administratives la concernant ; tandis qu'elle ne « *faisait rien* ». Au contraire, depuis qu'elle était en Espagne, elle devait se « *débrouiller toute seule* », dans toutes les sphères de sa vie.

Pour Fatou, la migration a signifié un véritable passage à la vie adulte :

« Je suis très contente d'avoir fait ce parcours. Tout le temps je pense : OK, moi je suis rentrée en Espagne comme ça et Hamdullah, je n'ai jamais eu aucun problème. Le problème c'est que je n'arrivais pas à trouver du travail, mais je n'avais aucun problème d'argent donc si ma sœur n'a pas d'argent, mon oncle me met de l'argent sur mon compte, donc Hamdulillah, je remercie Dieu tout le temps. [...] Ça m'a changée dans beaucoup de choses, ça m'a changé les idées. Parce que, quand j'étais au Sénégal, je pensais faire mon avenir bien, fonder une famille, avoir des enfants tranquilles, bien, et puis les mettre dans les écoles bien, tu vois. Et puis, je pensais que à moi, porter des trucs chers, des chaussures chères, et puis je pensais rien d'autre, tu vois. Quand je suis venue ici, j'ai commencé à savoir ce que mes parents faisaient : mes parents travaillaient pour me donner à manger, et puis quand je suis venue ici autour de moi j'ai commencé comment on fait l'économisation. Je commence à acheter des trucs à manger. Là-bas, j'achetais rien : tu te réveilles, et tu trouves tout à la maison, à midi et tu fous rien. On avait une bonne, c'est la bonne qui lingait, c'est la bonne qui faisait tout le ménage. La femme de mon oncle, c'est elle qui préparait les repas à la maison. Donc, je faisais rien. Mais quand je suis arrivée ici, j'ai commencé à être une grande. Comment je pourrais te dire ça ? ... Je suis devenue une

autre. Parce que, je pense trop de choses pour l'instant : comment je vais faire pour avoir de l'argent, comment je vais faire pour construire une autre maison pour ma maman, comment je vais faire pour aider les gens pauvres qui sont au Sénégal. Donc, j'ai une autre vision de la vie. »

Fatou n'a pas gagné en autonomie économique, car sa situation financière en Espagne équivalait à celle qu'elle avait au Sénégal : l'argent de son travail (quand elle en a) est, au moins en partie, pour elle, tandis que sa famille assure la majorité de ses besoins. En revanche, elle est « *devenue une autre* », elle a « *une autre vision de la vie* ». Nous sommes donc bien là face à un processus d'individuation, à travers lequel elle se construit.

Ce processus n'implique pas que l'*ici*, mais aussi le *là-bas*. Ainsi Marjane n'a pas seulement évoqué une évolution dans son caractère et dans sa capacité à entrer en relation avec les autres ; mais aussi une évolution de son rôle, voire de son statut, au sein de sa famille. Depuis qu'elle est en Espagne, les membres de sa famille lui demandent son conseil et veulent connaître son avis sur telle ou telle chose avant de prendre une décision qui concerne le groupe. Dans le même temps, Marjane se permet ce qu'elle n'osait pas faire avant : « *ouvrir sa gueule* » pour dire ce qu'elle pense, lorsque, par exemple, elle n'est pas d'accord sur une décision ou une situation, comme la façon dont sa famille gère l'argent. Elle a même ajouté qu'auparavant, elle était timide, tandis que maintenant elle peut « *parler avec tout le monde* ». Le fait de se retrouver seule l'avait contrainte à apprendre à gérer de nouvelles situations impliquant une multitude d'interactions. Elle a donc acquis, à travers la migration, une nouvelle expérience qui est reconnue par sa famille et qui lui donne une certaine autorité.

Pour autant, on aurait tort de céder à la pensée évolutionniste selon laquelle ce serait la migration de ces femmes qui impliquerait leur émancipation. La migration ne fait que renforcer leurs capacités d'autonomisation : avant de migrer « seules », ces femmes avaient déjà un travail, un diplôme, certaines vivaient même seules, avaient une relative liberté de mouvement et d'action, ou tout ça à la fois (9.1.3). Autrement dit, l'autonomie précède la migration, laquelle ne constitue qu'une étape dans un processus d'individuation vers la recherche d'une plus grande autonomie. « *Bien entendu, le processus migratoire lui-même n'est pas garant de l'autonomisation ; selon les circonstances du processus migratoire, les contextes des pays d'origine ou de*

destination, la migration peut renforcer l'émancipation ou au contraire la limiter. » (Guillemaut 2007 : 447) En témoigne par exemple l'expérience de Nabila. Toutefois, elle n'est à Almeria que depuis huit mois et sa situation est susceptible d'évoluer. On constate donc une *« hétérogénéité des situations dans le processus migratoire, qui ont des effets distincts sur le statut des femmes immigrées »* (Oso Casas, 2005 b : 49).

Plusieurs auteures ont ainsi montré l'erreur de la pensée évolutionniste du féminisme classique occidental (Oso Casas 1998, 2000, 2005 ; Guillemaut 2007 ; Moujoud 2003 ; Qacha 2010b). F. Guillemaut (2007 : 391) qualifie le « féminisme blanc » d'*« ethnocentré et impérialiste, car il est fondé sur le postulat que les Blanches auraient développé un modèle de libération que n'auraient pas encore atteint les femmes noires, qu'elles souhaitent rallier à leur cause dans une idéologie évolutionniste »*. Ces auteures se sont ainsi essentiellement centrées sur l'autonomie économique des femmes et la critique du travail comme moyen d'émancipation ; mais aussi sur la capacité des femmes à utiliser leurs propres réseaux pour traverser les frontières et s'insérer dans le pays d'arrivée. D'une manière générale, ces travaux suggèrent que les femmes qui migrent dans le cadre du regroupement familial acquièrent une autonomie moindre, que les femmes qui migrent « seules ». Les travaux de F. Qacha (2010b) montrent toutefois que les femmes venues dans le cadre du regroupement familial se ménagent des aires sociales où elles dominent et sur lesquelles leurs maris ont peu de prises. En 1970 déjà, T. Ben Jelloun écrivait, à propos des femmes au Maghreb : *« la femme, du fait même de la violence qui entrave son émancipation, arrive à organiser un univers intérieur où elle s'octroie un certain pouvoir, notamment en ce qui concerne l'éducation des enfants, la politique des relations entre familles ou entre communautés. Elle n'essaie pas de se battre avec l'homme sur son terrain (le droit, le pouvoir, le patriarcat), mais de lui imposer (par son propre travail) la reconnaissance de sa propre différence. De ce fait, l'émancipation de la femme maghrébine prend une forme originale qui n'aura rien à voir avec celle de la femme occidentale. »* (1997 : 97)

J'ajouterai enfin qu'outre l'autonomie économique et les compétences circulatoires des migrantes, les relations sexuelles et amoureuses sont une autre thématique témoignant de l'inadéquation de cette perspective évolutionniste. Celles qui sont censées être vierges ne le sont pas forcément, même avant d'arriver en Espagne. Celles qui étaient « contrôlées » ne l'étaient pas forcément parce que c'était « là-bas ». Ainsi, dans un

premier temps, Chirine avoue avoir plus de liberté en Espagne parce que sa famille et plus précisément ses frères ne sont pas là pour la contrôler ; mais, ma question l'ayant fait réfléchir, elle se reprend et précise que ses frères l'empêchaient de sortir parce qu'ils voulaient qu'elle se concentre sur ses études et pensait que « les mecs » l'en aurait perturbé. Elle est donc certaine que si elle était restée au Maroc après avoir fini ses études, ses frères ne l'auraient pas plus contrôlé et qu'elle aurait eu la même liberté là-bas qu'ici. Par ailleurs, le contrôle social, ou disons la pression sociale, peut toujours s'effectuer à distance :

Fabinta : Oui, je suis contente d'être venue, parce que je suis bien, j'ai eu des nouvelles connaissances, j'ai une nouvelle vie, tu vois, donc j'ai une nouvelle expérience [...] Je suis pas encore heureuse envers les relations, tu vois, je veux une relation normale, mais, ce qui me préoccupe trop, entre filles au Sénégal, je sais qu'ils ne vont jamais accepter le mariage de deux sexes ensemble. Non, ils ne vont pas accepter.

P. : Oui, mais là, tu vis en Espagne...

Fabinta : Oui, je vis en Espagne, mais n'empêche que je suis une musulmane et je sais que si ma maman va le découvrir elle va mourir.

P. : Oui, mais, ta maman elle est au Sénégal...

Fabinta : Elle est au Sénégal, mais si je me marie ici, elle va le savoir, tu sais.

Certes, certaines préfèrent attendre de migrer pour avoir des relations sexuelles, car si elles perdent leur virginité chez elles, c'est-à-dire là où tout le monde les connaît, « *le mec ira s'en vanter et tu passeras pour une pute* ». La migration est alors l'occasion d'expérimenter des plaisirs charnels et de multiplier les expériences amoureuses, principalement parce que la pression sociale de la famille est moins présente. Mais ces expériences sont aussi possibles parce que le fait de devoir se prendre en charge contribue à ce qu'elles assument leurs pensées, leurs désirs et leurs décisions. Maïssane m'a un jour dit que le fait d'être venue ici, de n'avoir pu compter que sur elle-même et de ne dépendre que d'elle-même, l'avait beaucoup fait mûrir ; ajoutant : « *maintenant, je peux vraiment parler d'amour* ». Pour elle, cette maturation englobait également les expériences amoureuses et sexuelles.

Enfin, certaines considèrent que leur gain d'autonomie s'est accompagné d'une baisse d'opportunité concernant le choix d'un mari. En effet, si la migration est pour bien des migrants, hommes comme femmes, une valeur ajoutée pour prétendre au mariage

(9.1.2) ainsi que, pour ces dernières, un moyen de « réhabilitation symbolique » (Qacha 2010b) ; ces liens entre mariage et migration peuvent devenir problématiques pour les migrantes qui sont les plus stigmatisées socialement. Joy, qui, selon le moment, alterne ou cumule le salaire de son travail dans les *almacenes*, avec le soutien financier de son *boyfriend* – de qui elle a dans un premier temps été dépendante et dont elle a du mal à se défaire (12.3.2) – évoque ainsi ce type de difficultés :

*« Tu sais, je suis contente des fois. [...] Parce qu'il y en a qui sont entrés en Europe depuis huit ans, elles n'ont pas de papiers, et elles travaillent dans la prostitution... elles ne sont pas comme moi ! Tu comprends ? Je suis venue en Europe, je n'ai pas dû attendre huit ans, j'ai des papiers pour deux ans, je vis bien... Je suis OK, je suis bien, tu comprends ? Je n'ai jamais fait ce que ma tante disait que je ferais, donc je remercie Dieu pour ma vie. C'est la vie, et la vie est tellement difficile... Le plus souvent, quand tu viens en Europe, nous, les Africains, tu ne trouveras pas un bon mari, tu comprends ? Tu ne trouveras pas un bon mari. Mais si tu vas en Afrique, tu trouveras un bon mari, un homme sympa, mais en Europe, ils vont penser que peut-être tu as travaillé dans la prostitution avant, tu comprends ? ».**

Joy, stigmatisée comme « putain », ne pourrait prétendre se marier avec un migrant nigérian. D'après elle, c'est d'ailleurs au pays que les migrants nigériens partent se marier. Et l'idée de se marier avec un Espagnol ne lui plaît pas, car « *les Espagnols aiment le divorce* ». Elle a 25 ans, souhaite avoir un mari, un enfant et une maison avant ses 27 ans ; mais tout cela, « *c'est difficile en Europe* ». Lorsque je lui suggère qu'elle peut, elle aussi, aller se marier au Nigéria ; elle me réplique qu'elle ne souhaite pas vivre au Nigéria, donc si elle se mariait là-bas, elle devrait faire venir son mari jusqu'en Europe et... « *it's money !* ».

La mobilité des femmes qui migrent « seules » ne suppose donc pas un passage de la « tradition » à la « modernité » ou de la « soumission » à la « libération ». Leurs vécus et leurs expériences sont bien trop divers pour cela. La plupart affirment avoir gagné en autonomie ; mais parce que les migrantes occupent une place subalterne sur le marché du travail espagnol en même temps qu'elles doivent faire face à des contraintes d'assignation de genre ; leur mobilité peut comporter des attributs tout autant contraignants qu'émancipateurs.

Les catégorisations identitaires et les multiples distinctions entre le « Nous » et le « Eux » s'accompagnent de la mise en place de frontières sexuelles visant à limiter les relations entre les différents groupes. Ces frontières sont liées aux représentations de l'« Autre » et sont en quelque sorte incarnées par les femmes : elles sont chargées de les maintenir. Mais alors que, du côté des autochtones, l'empêchement des relations sexuelles avec les migrants africains passe par le dénigrement de ces derniers ; du côté des migrants africains, l'empêchement passe par l'assimilation d'une partie des femmes ayant migré « seules » à des « putes » — leur mobilité autonome étant une transgression de genre. Cette stigmatisation est d'autant plus forte qu'elle est également le fruit des représentations autochtones : à la distinction entre « femmes honorables » et « putains », s'ajoute la distinction entre « femmes traditionnelles » et femmes « modernes ». Tandis que les migrantes sont victimisées et stigmatisées ; les migrants sont criminalisés et connaissent pour partie une relative « misère sexuelle et affective ». Ils se rabattent alors sur un segment réduit du secteur prostitutionnel ou sur les relations homosexuelles. Comme les migrants, les migrantes qui sont dans l'*instance zéro*, c'est-à-dire les migrantes qui ne disposent pas de capital social, connaissent plus de difficultés que celles qui en ont un – directement ou par procuration (celui de son père, par exemple). Ce n'est donc pas le fait de migrer seule qui conduit à ces difficultés, mais le fait de ne pas disposer de relations de confiance (Roulleau-Berger 2010). Mais contrairement aux hommes, elles ne doivent pas seulement faire face à des discriminations, mais également à des violences sexuelles et à des offres d'échange économico-sexuels qu'elles considèrent tant comme des opportunités que comme des violences supplémentaires. En ce sens, l'*instance zéro* se décline différemment au féminin et au masculin. Pour autant, sortir de l'*instance zéro* n'implique pas de ne plus avoir à subir le « stigmate de la pute ». Une partie des migrantes seules échappent au stigmate en se parant des attributs et des comportements de la « femme respectable ». D'autres développent des stratégies de contournement des normes sociales, notamment en privilégiant les relations sexuelles en dehors de leur groupe d'appartenance. Ce faisant, elles transgressent les assignations de genre tout en limitant la visibilité de leur transgression et donc, leur stigmatisation. Pour les femmes qui migrent seules, la migration fait partie d'un processus d'individuation lié à une volonté d'autonomie et entamé avant de partir. La migration est un temps d'expérience et d'apprentissage : le

fait même de rechercher un logement, du travail, des papiers, ou, pour certaines, de multiplier volontairement les rapports sexuels et affectifs participe de ce processus et « change » les migrantes.

20 Des lois et des Hommes : les dessous du *deal* « travail contre papiers »

La question qui se pose à présent est celle de savoir *comment* – et non pas *pourquoi* – une telle situation peut perdurer. La double nécessité des migrants et des acteurs économiques, si véridique soit-elle, n'est pas en ce sens une réponse suffisante. Si Almeria est une centralité pour les migrants africains en situation de précarité, notamment pour ceux qui pensent pouvoir y être facilement régularisés ; cela ne nous dit cependant rien des démarches qu'ils effectuent. Cette question est d'autant plus pertinente que la plus grande difficulté qu'ont les migrants à trouver du travail devrait, selon toute logique, diminuer leurs possibilités de régularisation puisque celles-ci sont principalement conditionnées au marché du travail (7.2). De même, s'il semble évident que la fonction économique des migrants est à mettre en lien avec une certaine tolérance des institutions à leur égard, cela ne nous dit pas comment cette tolérance s'effectue en pratique. C'est alors la question de l'État, et plus largement du politique, dans ses rapports avec l'informalité, qui doit être posée. Comme le suggère B. Lautier (2003), il faut « *s'interroger sur la conjonction d'intérêts qui a fait que, dans chaque cas, le compromis politique au sein de l'État a joué en faveur du maintien de l'informalité, vue comme une mise à l'écart du droit et des normes étatiques.* » Pour ce faire, nous verrons d'abord quelles stratégies les migrants mettent en place pour atteindre la régularisation – et les acteurs que ces stratégies impliquent – puis comment les acteurs politiques se saisissent de la question de l'économie souterraine et, enfin, la façon dont les migrations clandestinisées sont localement gérées par les différents représentants de l'État.

20.1 La légalisation ?³⁵⁰ Formalités et Informalités d'une démarche administrative

« *Quand tu es régularisé dans un pays, que tu es dans les normes, là tu peux faire ce que tu veux ! Mais quand tu n'as pas ces papiers-là, c'est un peu difficile.* » (Madou)

³⁵⁰ J'ai fait le choix de ne pas inclure ici « la location de papier », car celle-ci ne donne en aucun cas accès à la régularisation administrative.

La régularisation administrative est l'objectif principal des migrants clandestinisés qui arrivent à Almeria. Les « papiers » sont pour eux le sésame qui permet d'entrer dans un monde « ouvert », c'est-à-dire d'accéder à une meilleure situation professionnelle, de voyager au pays pour revoir les êtres chers que l'on a laissés parfois depuis plusieurs années et, plus généralement, d'obtenir les droits qu'implique cette reconnaissance administrative. Combien de migrants n'ont-ils pas pleuré de ne pouvoir ne serait-ce qu'assister aux funérailles d'une tante, d'un cousin, d'un père ou d'une sœur faute d'avoir ces « maudits papiers »... ? Combien n'ont-ils pas rêvé de pouvoir rejoindre un autre pays européen, en toute tranquillité ? Combien de projets ne commencent-ils pas par « *quand j'aurai mes papiers...* » ? Ces « papiers » sont de l'espoir matérialisé. Objet de toutes les convoitises, ils sont aussi l'objet de multiples marchés formels ou souterrains.

20.1.1 S'informer et effectuer les démarches administratives

20.1.1.1 Une multitude d'acteurs et d'offres souterraines

Dès qu'ils arrivent à Almeria et même avant d'arriver, les migrants se renseignent sur leurs possibilités de régularisation. Les premières informations leur sont fournies dans leur réseau. Certains migrants parmi les plus anciens – ils sont parfois appelés « *doyens* »³⁵¹ – sont reconnus pour leur connaissance des « *structures administratives* ». Ils deviennent des « personnes-ressources » et informent gratuitement les nouveaux venus.

« Il faut qu'il y ait des gens qui savent, qui veulent t'aider, ne serait-ce que pour pouvoir parler [...]. Par exemple, qui peut te renseigner sur comment avoir les papiers, tout ça ? Tu as besoin d'informations ! [...] Tu peux pas demander à un Espagnol parce que tu comprends pas sa langue. Tu es obligé de demander à ces anciens-là. » (Madou)

³⁵¹ Les Sénégalais emploient largement ce terme, des ressortissants d'autres pays le reconnaissent sans l'utiliser, ou ne l'ont jamais entendu, mais connaissent la figure à laquelle il se réfère.

Dans les étapes du voyage comme dans les étapes de la régularisation, la nécessité d'informations est centrale. Celles-ci peuvent être données ou vendues. La complexité des procédures administratives et le manque de maîtrise de la langue espagnole amènent très vite les migrants à faire appel à des professionnels réels ou apparentés — qui sont parfois eux-mêmes recommandés par les doyens.

Les associations, les syndicats et les ONG de défense des droits de l'homme et des droits des migrants proposent pour la plupart des services de gestion administrative. Leur fonction est d'informer les migrants de leurs possibilités de régularisation, au regard de leur situation personnelle ; et de leur servir d'intermédiaire face aux institutions espagnoles. Mais les associations ne sont pas les seules à proposer ce genre de service. D'autres entités se spécialisent dans l'aide aux migrants, moyennant rémunération. D'un côté, on trouve les *gestorías* – « agences de gestion » espagnoles, tout à fait officielles et qui s'occupent de tout type de démarches administratives auxquelles peut faire face un habitant (depuis la carte grise jusqu'à la déclaration d'impôts). D'un autre côté, on trouve des migrants fonctionnant comme des agences de gestion, mais de façon individuelle. Je les appelle les « gestionnaires informels ». Enfin, les *gestorías*, les *gestionnaires informels* et, pour partie, les migrants eux-mêmes sont en lien avec des avocats spécialisés dans le droit des étrangers. Les migrants obtiennent par ce biais des informations plus précises, retirent des dossiers administratifs et entament différentes procédures de régularisation. Un même service – comme faire remplir un formulaire et l'amener au bureau d'*Extranjería* – pourra donc être gratuit s'il est fait par une association, ou coûter entre 300 et 1000 € s'il est fait par une *gestoría* ou un avocat.

La demande est telle que toutes sortes d'intermédiaires plus ou moins bien intentionnés se glissent dans le « marché de la régularisation ». Si certains font de l'assistance administrative et juridique leur activité principale, d'autres se glissent de façon ponctuelle dans ce marché en tirant un bénéfice d'une position privilégiée. Tout un chacun – migrants, fonctionnaires ou membres associatifs – peut ainsi arrondir ses fins de mois et toute démarche administrative peut faire l'objet d'une transaction marchande ou d'un « service ».

Prenons pour exemple les fameuses « *cita para huellas* » (« rendez-vous pour empreintes »). Il s'agit d'un rendez-vous que les migrants – dont la demande de

régularisation a été acceptée – doivent prendre pour déposer leurs empreintes digitales au commissariat de la police nationale. Ils peuvent le prendre directement auprès de la sous-délégation du gouvernement. Mais, parce qu'ils ne parlent pas toujours correctement espagnol ou qu'ils ne maîtrisent tout simplement pas cette démarche, la plupart préfèrent se rendre dans une association qui prendra rendez-vous pour eux. Plusieurs associations bénéficient d'un nombre restreint de rendez-vous par semaine, en accord avec la sous-délégation du gouvernement. On attend donc facilement plusieurs semaines – voir plusieurs mois en cas de processus extraordinaire de régularisation ou de la période de renouvellement qui suit – avant d'obtenir un rendez-vous. Comme certains migrants ne peuvent pas se déplacer aux heures d'ouverture des associations, d'autres se chargent de leur prendre un rendez-vous moyennant 150 €. Ce service entre migrants peut bien évidemment s'effectuer gratuitement, mais, dans le doute, une partie des associations refuse désormais tout intermédiaire et exige que la personne nécessitant le rendez-vous soit présente. Mais il est également possible d'accélérer cette procédure sans passer par la case rendez-vous. Lors de mon enquête de terrain en 2007, j'ai entendu dire que certains fonctionnaires de police, en lien avec un immigrant commerçant qui servait d'intermédiaire, acceptaient des migrants sans rendez-vous moyennant finance. En avril 2009, 12 personnes ont d'ailleurs été arrêtées pour corruption dans le système des rendez-vous, parmi lesquelles se trouvaient des policiers nationaux d'Almeria, un employé de l'*Agence Tributaire* d'El Ejido et un autre de la *Oficina de Extranjería* (Almeria), mais aussi un avocat et un *gestor* d'une agence de Las Norias (El Ejido).³⁵²

De même, l'APDHA a découvert que des migrantes insérées dans le travail du sexe vendaient aux nouvelles venues des cartes sanitaires pour 150 €, alors même qu'elles sont gratuites et accessibles à tout habitant peu importe sa situation administrative. À l'opposé, un commerçant qui maîtrise la langue espagnole et les démarches administratives peut aider gratuitement ses clients ; ce qui d'ailleurs, peut conduire à des relations quelque peu conflictuelles avec les *gestionnaires informels*. Les premiers

³⁵²http://www.elpais.com/articulo/andalucia/inspector/jefe/policial/Almeria/detenido/estafa/inmigrantes/elpepiespand/20090403elpand_9/Tes/

considèrent les seconds comme des profiteurs, qui en retour leur reprochent de faire de la concurrence déloyale.

20.1.1.2 Miguel et Farida* : L'aide administrative et juridique au croisement des marchés

Informé et aider les migrants dans leurs démarches administratives peut également servir à développer d'autres marchés tout à fait formels et légaux. Les migrants représentent en effet une clientèle non négligeable pour les banques, l'immobilier, ou les assureurs.

Farida est cette migrante d'une quarantaine d'années, venue en Espagne en 2003 munie d'un visa, dans le but de poursuivre ses études. (9.1.3). À son arrivée, elle a débarqué sur le campus universitaire et y a rencontré plusieurs étudiants latino-américains prêts à l'héberger deux ou trois jours. Puis un étudiant marocain est arrivé et lui a proposé de partager avec elle son appartement, aussi longtemps qu'elle en aurait besoin. Il lui a fait visiter la ville et lui a montré où se trouvaient les bureaux d'« *Extranjeria* ». Après 15 jours, elle a trouvé un studio à louer avec une femme marocaine, grâce à un compatriote : « *c'est comme ça, c'est une chaîne : tu demandes et tu trouves.* » Elle a suivi et obtenu un master en médiation interculturelle. Dans le même temps, elle s'est investie dans plusieurs associations d'aide aux migrants, d'abord comme bénévole, puis comme secrétaire ; et a trouvé un emploi d'*externa*, pour prendre soin d'une vieille femme.

Un jour, une compatriote et ancienne étudiante de sa promotion lui propose un contrat d'assurance-vie. « *Je dis : c'est quoi une assurance-vie ? Elle était en train de m'expliquer et je dis : au lieu que toi tu tires bénéfices en me faisant une assurance vie, trouve moi du travail.* » C'est ainsi que Farida a rencontré le patron de son amie, Miguel, un évangélique espagnol qui participe à la distribution d'aide alimentaire pour les populations les plus pauvres en plus de leur faire des assurances-vie. Après avoir accepté d'embaucher Farida, il l'a d'abord payé à la commission. Le premier mois, elle a touché 200 euros, après avoir fait signer deux ou trois contrats d'assurance. Ce n'est qu'à la fin de l'année 2005 que Miguel lui a fait un contrat de travail afin qu'elle régularise sa situation et lui a offert un salaire mensuel de 800 euros. Il lui a alors demandé d'améliorer son rendement. Farida, qui culpabilisait de ses mauvaises

performances, lui a alors proposé de ne plus limiter leur activité à une ville, mais de se déplacer pour partir à la recherche des migrants. Depuis, ils parcourent ensemble toute la région et s'arrêtent dans tous les lieux-dits, les quartiers et les commerces que les migrants marocains fréquentent. Ils travaillent le matin et surtout entre 18 h et 22 h, lorsque les migrants ont fini leur journée de travail. Leur zone de travail s'est à ce point étendue que Miguel a dû recruter quatre autres Marocains pour les aider. Au fur et à mesure qu'ils ont fait leurs preuves, il leur a fait des contrats de travail en bonne et due forme. Les affaires marchaient très bien jusqu'à ce qu'ils connaissent une crise : « *La compagnie ne se comporte pas bien avec les gens, elle n'offre pas les services qui sont dans le contrat. Et je trouve un grand problème : les gens annulent leur contrat d'assurance, parce qu'ils ne trouvent pas ce qu'on leur dit.* » Cinq personnes étaient mortes sans que les bénéficiaires aient touché l'argent de l'assurance. Le bruit a couru et les clients ont commencé à rompre leur contrat. Les réclamations de Miguel auprès de la compagnie n'y ont rien changé et il a finalement décidé de travailler pour une autre compagnie. Lentement, les affaires ont repris.

Un jour, Farida a présenté Miguel à Afia, sa colocataire. Depuis, Afia travaille avec le fils de Miguel et un nouveau projet se dessine. Plutôt que de parcourir la province en voiture, il est prévu qu'Afia vende des assurances-vie en s'installant au cœur de certains quartiers. L'idée est d'ouvrir un « bureau » dans un commerce marocain et d'aider les migrants dans leurs démarches administratives à condition qu'ils signent un contrat d'assurance, pour un minimum de huit euros par mois :

F. : Il y a un compatriote qui va ouvrir un restaurant, mais il a un endroit, un coin, qu'il va ouvrir comme bureau pour recevoir les immigrants marocains là-bas, pour les questions juridiques, sociales et tout ça.

P. : Ah oui ? Dans le restaurant ?

F. : Oui, un endroit, une partie, il va la dédier à cette question. Elle se chargera de recevoir les gens, de faire le dossier... chacun, s'il veut, s'il veut un regroupement, s'il veut une taxe ou s'il veut l'empreinte... Mais tous les gens qui vont là-bas, elle va leur faire une police, une assurance vie.

P. : Ah, d'accord, en échange de... [NDA : elle me coupe]

F. : Ce n'est pas en échange. Ils vont devoir payer, mais moins que les gens, que les autres. Par exemple : les taxes³⁵³ et les empreintes, on le fait comme une faveur, gratis ; les empreintes, pour la police. Mais pour les questions de regroupement, on ne peut pas le faire comme une faveur, parce que c'est un avocat qui doit faire le recours. Alors c'est pour ça, on va prendre 20 euros de moins, quelque chose comme ça. Toujours le prélèvement, et toujours on leur rend des services, mais ils doivent faire des assurances vies, des polices, avec nous. [...] Tu as une couverture pour 8 euros par mois et 8 euros, ce n'est pas cher. [...] Moi je te le recommande, je travaille, je mange grâce aux assurances. Moi je te fais beaucoup de faveurs, et je ne te demande pas d'argent, mais je te demande que tu fasses, pour toi-même, un contrat qui est celui-là. Et bien sûr, moi je tire bénéfice de ce contrat, parce que je touche une commission, ou plutôt elle touche sa commission [NDA : Afia]. Ça, c'est l'accord auquel nous sommes arrivés. Et la semaine prochaine, le propriétaire va ouvrir le local.

Il est prévu que le propriétaire touche un pourcentage sur les gains obtenus.

Les démarches administratives sont donc, depuis le début, au cœur de leur technique de vente des assurances-vie. Mais en plus de travailler de manière itinérante, ils travailleront désormais aussi de façon sédentaire. Ils ne font gratuitement que ce qui est en réalité gratuit et font payer le reste de leur service moins cher que le prix proposé par les avocats et les gestorías, et peut-être aussi par les *gestionnaires informels*. Il s'agit en quelque sorte de généraliser et de perfectionner la technique de vente qu'utilisait déjà Farida. C'est grâce à ses études en médiation interculturelle qu'elle a pu développer des connaissances en matière d'*extranjería* et les mettre à profit dans son travail avec Miguel. C'est également à force d'aider les migrants dans leurs démarches administratives qu'elle a connu des Marocains installés des deux côtés de la frontière et dont l'activité professionnelle est tournée vers la migration et la régularisation. Dans l'extrait d'entretien suivant, on voit comment les liens sont mobilisés dans ce système d'échanges de services :

P. : Comment tu lui as trouvé du travail, à Nora ?

³⁵³ L'ordre PRE/3654/2007 du 14 décembre 2007 stipule que les immigrants devront payer différentes taxes (il stipule aussi le montant) pour les concessions d'autorisation administrative et les envois de documents en matière d'immigration et d'*extranjería* ou les démarches de visa à la frontière.

F. : Eh bien, encore une fois, parce que je n'arrête pas de faire du relationnel ! Moi j'ai un collègue qui a une agence de gestion à T. [NDA : Au Maroc], Malik.

P. : Une agence de quoi ?

F. : De traitement d'immigrants, qui fait tout le thème de tout, de logement, d'immigration au consulat espagnol, de tout, à T. Il m'a appelée au téléphone, il m'a présenté un compatriote [...] qui veut des papiers. Comme moi je m'occupe du thème de faire venir les gens, les taxes, les empreintes, tout ce qui à avoir avec Extranjería, donc que j'aide les gens, j'ai des camarades dans des syndicats, des associations, etc. [...] Pour que les gens fassent les assurances vie, j'encourage les gens. Les gens doivent prendre l'assurance pour que je leur fasse une faveur, tu comprends ? Donc dans cet « entourage »,³⁵⁴ j'ai connu Moussa, et Moussa travaille dans une agence de gestion qui fait des contrats aux gens, donc il a trouvé ce travail à Nora. Une offre d'embauche.

Afin de répondre aux besoins du gestionnaire du Maroc, Malik, elle mobilise le gestionnaire qu'elle connaît à Almeria, Moussa, qui possède des ressources plus larges qu'elle en matière de contrat de travail. C'est-à-dire qu'elle lui apporte de nouveaux clients. Elle a donc pu demander à Moussa de trouver un contrat de travail à son amie Nora.

Depuis son arrivée dans la province d'Almeria, Farida a su s'inscrire dans différents « mondes sociaux » (Strauss 1992) – universitaire, associatif, migratoire, économique – et développer un large réseau social qu'elle entretient et mobilise de façon à renforcer sa position de « pont » et à devenir presque incontournable. Elle semble ainsi bénéficier d'une bonne réputation dans les réseaux migrants marocains ; à tel point qu'elle est régulièrement sollicitée pour accueillir en colocation des nouvelles venues. Elle est devenue une personne de référence à qui l'on rend et on demande des services. Farida considère d'ailleurs le moindre geste comme une « aide » : toute démarche, si minime soit-elle, s'inscrit dans un système d'échange de services et considérer que l'on a aidé quelqu'un permet de s'autoriser à demander en retour. Elle sait parfaitement mettre à profit ses connaissances et sa maîtrise des différents « mondes » dans lesquels elle évolue pour favoriser sa situation professionnelle et augmenter son prestige. Par

³⁵⁴ L'entretien se fait en espagnol, mais elle utilise ici le terme français.

exemple, c'est en maîtrisant le monde migrant tout en étant suffisamment « *intégrée* » (c'est le terme qu'elle utilise) pour maîtriser le monde autochtone qu'elle a pu obtenir son emploi dans les assurances vie ; c'est en maîtrisant la législation espagnole relative aux droits des étrangers qu'elle a pu « aider » les migrants dans leurs démarches et donc vendre plus d'assurances-vie.

20.1.2 Trouver un contrat

20.1.2.1 Développer son réseau social ou passer par le « marché noir »

Le travail étant au cœur de la régularisation, trouver un contrat de travail devient un objectif primordial pour les migrants clandestinisés comme pour ceux qui, étant déjà régularisés, doivent renouveler leur permis de séjour et de travail. Pour cela, deux solutions sont possibles.

Premièrement, le migrant peut développer et mobiliser son réseau social afin de trouver un employeur qui accepte d'entamer les démarches. Il faut développer son réseau social pour trouver *la* bonne personne. Comme l'ethnologue, le migrant doit « faire du relationnel », pour reprendre les termes de Farida, c'est-à-dire qu'il doit multiplier les contacts pour multiplier les opportunités et les « portes de sortie ». Il ne faut pas seulement être présenté à un patron, il faut aussi sympathiser avec lui, de façon à se distinguer des autres employés et à bénéficier de ses faveurs.

Joël : Trouver le « bon » patron

Joël est ce migrant camerounais diplômé en droit, qui a débarqué à Almeria depuis la France sur les conseils d'un ami, et qui s'est retrouvé coincé. Durant huit mois, il a enchaîné les embauches dans l'agriculture et les renvois immédiats parce qu'il est jugé trop lent. Il n'a donc travaillé que deux mois au total.

Mais cette succession d'embauches et de renvois lui a permis de construire différentes figures de l'agriculteur. Il distingue les agriculteurs qui ont déjà migré de ceux qui n'ont jamais quitté la région. Pour les premiers, « *un immigré c'est un animal [...] Les noirs, pour eux, c'est des gens qui travaillent comme des bêtes sauvages, alors quand vous entrez dans l'invernadero c'est*

comme ça qu'on vous utilise ». À propos d'un autre il dit : « C'est un problème de complexe, tu vois, parce que, avant que mon ami ne lui dise que j'ai été à l'école, on avait eu déjà à dialoguer. Il m'avait dit que lui il est né ici, il a grandi ici, il n'a jamais été à l'école ; son père a travaillé dans les champs, il a travaillé dans les champs, il a grandi dans les champs ; que, aujourd'hui il a son invernadero et que lui, aujourd'hui, il acceptera jamais que ses enfants aillent dans les champs, que lui il fait tout pour que ses enfants aillent à l'école. C'est même ce qui avait poussé mon ami à être ouvert avec lui, il s'était dit : tiens c'est quelqu'un qui apprécie l'école [...] Il lui a dit ça à 11 h. À 15 h, il m'a dit : "Écoute, tu as bien travaillé". Et il m'a remis l'argent. [NDA : Il l'a renvoyé.] » Au contraire, pour les seconds « c'est la relation entre employé et employeur, donc il respecte l'immigré ». Il conclut : « Le problème c'est pas au niveau de la paye, c'est au niveau de la relation. Tu peux accepter d'être payé peut-être moins, mais par contre la relation est mieux ».

Au bout de ces huit mois, Joël a enfin rencontré un patron espagnol qui a accepté de l'embaucher sous contrat. Ce dernier a presque le même âge que lui et possède plusieurs entreprises dans l'agriculture et la construction. Joël a obtenu cette opportunité, « à force de rencontrer », me dit-il, mais aussi parce qu'il a su s'appuyer sur ce qu'il avait de commun avec cet entrepreneur, afin de favoriser leur rapprochement et leur sympathie mutuelle : « C'était un ami justement qui me l'avait présenté, parce que déjà cet ami il lui a dit bon voilà, il y a quelqu'un qui vient de la France. [...] Et puis on s'est mis à parler de la France et tout et tout, comme ça, et puis à force de se connaître et puis finalement il est rentré dans ma vie et j'ai pu lui soumettre mes problèmes. [...] Il a épousé une Française, lui-même c'est un ancien immigré, donc il comprenait plus de choses, quoi, il était plus ouvert [...] à d'autres pays, à d'autres cultures. »

Joël a donc peu à peu réalisé l'erreur qui l'avait faite en écoutant les conseils de son ami, ce « faux-passeur ». Sa naïveté première a disparu au profit d'une stratégie rentable. À force de rencontrer des migrants et des patrons, il a fini par se forger une figure de « passeur » viable, celle du « bon patron » : celui qui le traite correctement et

lui permet d'accéder à une des ressources les plus précieuses, la régularisation, qu'il n'arrivait justement pas à obtenir en France et qui lui permet d'y retourner en toute tranquillité. C'est donc l'accumulation d'une expérience qui lui fait enclencher un processus de changement et de possible sortie de l'instance zéro. En 2009, Joël a réussi à rentrer en France. Il a donc quitté un espace où il ne se sentait pas à sa place et dans lequel il considérait ne pas avoir d'opportunité, pour un espace dans lequel il espère en trouver, parce qu'il est à présent muni du « sésame ».

Deuxièmement, le migrant peut mobiliser son réseau social pour « acheter » un contrat sur le « marché noir » de la régularisation, lequel comprend la vente et l'achat de « preuves » de présence sur le territoire. Ces preuves, tout aussi nécessaires à la régularisation que le contrat de travail, sont constituées principalement de fausses pièces ou de vraies pièces antidatées : inscription sur le registre municipal, ordonnance médicale, carte sanitaire, certification de stage, etc. Si ce marché devait sans doute exister avant le processus extraordinaire de régularisation de 2005 (700 000 régularisés) on peut légitimement penser que ce dernier a favorisé son développement. Rappelons en effet que le processus de 2005 a imposé comme condition de régularisation le contrat de travail et non plus seulement la promesse d'embauche. Par la suite, la régularisation pour *arraigo social* s'est répandue, laquelle impose également la détention d'un contrat de travail. Par ailleurs, si ce « marché » des contrats existe dans toute l'Espagne – j'ai pu le constater lors d'une enquête de terrain à Alicante en avril 2006 – on peut supposer qu'il est surtout présent dans les provinces où la demande de main-d'œuvre étrangère est la plus importante. À Almeria, un contrat coûte entre 1500 et 3000 € dans l'agriculture ; dans la construction, il faut compter au moins 3000 €. ³⁵⁵ Ces contrats sont uniquement accessibles par relation :

« Si quelqu'un, des amis, vient ici ; il te dit : “Je veux un contrat”, je dis au jefe : “J'ai un ami qui veut un contrat”, il le fait gratuit. » (Assim – ouvrier agricole)

« Tu demandes à un patron, tu lui dis : “T'as pas un contrat ?” Si tu n'es pas là, alors tu demandes à la famille que tu as ici ou à des amis de chercher pour toi. Ici, tu

³⁵⁵ Je n'ai rencontré aucun cas de personnes ayant acheté un contrat pour un autre secteur (pas même celui du service domestique, pour les femmes) – ce qui n'empêche pas de supposer qu'ils existent.

demandes et tu achètes [...] c'est donnant, donnant, 1500 euros, secrétariat d'agriculture ! » (Fadila – ouvrière dans un almacén)

Le prix varie en fonction du nombre d'intermédiaires qui participent à la transaction et de la force du lien qui unit le « client » à son « vendeur ». Il existe en effet différentes façons de procéder. Dans le premier cas, le migrant demande à son propre patron de régulariser leur relation de travail. Il arrive que ce dernier n'accepte qu'à la condition que son employé paie lui-même les frais de sécurité sociale et de la *gestoría* ou des avocats qui l'aident dans cette démarche administrative. Cette pratique est tout à fait contraire à la loi et semble être une « réponse » des agriculteurs au fait qu'une partie des migrants les quittent après avoir obtenu leur régularisation. Dans le second cas, le migrant passe par un « ami » qui se renseignera auprès de son propre patron. Le contrat de travail peut être gratuit et s'établir en toute régularité. Mais la relation de confiance qui unit ledit travailleur – généralement l'*encargado* (contremaître) – à son patron peut aussi être instrumentalisée à des fins financières. D'après mes informations, il arrive que le travailleur fasse payer son service d'intermédiaire sans mettre au courant son patron ; d'autres fois, il le met dans la confiance et chacun prendrait alors sa part sur la somme demandée. Enfin, le migrant peut aussi passer par un intermédiaire « professionnel » : soit le *gestionnaire informel*, soit la *gestoría*, laquelle propose alors un service sortant du cadre légal. Le recours à un professionnel est toujours payant, mais le coût du service peut varier en fonction du prix demandé par l'employeur et du pourcentage touché par ledit professionnel. Ce dernier possède des relations directes avec plusieurs employeurs ou passe lui-même par un autre intermédiaire. Il peut aussi décider de faire un « prix d'ami » à son client, si un lien personnel direct ou intermédiaire les unit. Cette variation de prix se retrouve dans l'achat des « *preuves* » de présence sur le territoire qui peuvent même faire l'objet de transactions gratuites.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'achat d'un contrat de travail ne vise pas tant à obtenir un emploi qu'à accéder à la régularisation. Il peut donc y avoir contrat sans qu'il existe de relation de travail effective entre l'employeur et l'employé. Les employeurs peuvent en effet être de « vrais » entrepreneurs qui font payer à leur employé les frais liés à leur régularisation ou qui, s'ils sont eux-mêmes étrangers, rendent service à un membre plus ou moins proche de la famille, sans avoir pour autant besoin de leur travail. Ils peuvent aussi établir un contrat pour rendre service à des amis qui ne peuvent

pas eux-mêmes embaucher légalement leur employé. Ainsi, le restaurateur pour qui travaillait Lunja, une migrante marocaine, avait accepté de lui faire un contrat et de la régulariser, mais sa démarche n'a pas abouti, car il avait des dettes à la sécurité sociale.³⁵⁶ Il a donc demandé à un ami agriculteur de faire un contrat de travail à Lunja. Celle-ci a donc été régularisée, mais a continué de travailler dans le restaurant de son patron « officieux ». Enfin, les employeurs peuvent également être de « faux » entrepreneurs, à la tête d'entreprises fictives qu'ils ont montées dans le but précis de s'insérer dans le « marché » des contrats. En définitive, les migrants qui passent par ce marché et qui obtiennent leur régularisation – dans le meilleur des cas – doivent, pour une partie d'entre eux au moins, chercher un travail effectif qui sera bien évidemment non déclaré.³⁵⁷

Ces différentes figures – association, *gestionnaire informel*, *gestoría*, avocats, patrons – ne fonctionnent pas toujours séparément les unes des autres. C'est ainsi que fin 2007 était démantelé, à Almeria, un réseau comprenant une *gestoría* de la capitale, une petite association locale d'aide aux migrants, des « petits patrons » et des intermédiaires chargés de capter la clientèle. Pour une somme oscillant entre 5000 et 9000 euros, des migrants achetaient ainsi des permis de résidence et de travail. Les intermédiaires, eux-mêmes migrants marocains et sénégalais, captaient les clients parmi leurs compatriotes ; tandis que l'association le faisait parmi ses usagers. De leur côté, les patrons à sociétés fictives fournissaient les contrats de travail. L'association elle-même le faisait également, car son directeur possédait 14 sociétés sans activité marchande ou avec une activité limitée. Enfin, la *gestoría* se chargeait du processus administratif avec l'aide de quelques avocats. Les services de police ont estimé le gain total à 500 000 euros, desquels entre 240 et 300 000 euros allaient pour les avocats.³⁵⁸ Lors de mon terrain de

³⁵⁶ Une demande de régularisation peut être refusée si l'entreprise est en dette auprès du fisc. Il faut alors refaire une demande après régularisation de la situation du patron. Les processus extraordinaires de régularisation servent donc aussi à régulariser la situation d'une partie des entrepreneurs.

³⁵⁷ Lorsqu'il ne s'agissait que de l'achat d'une promesse d'embauche, le migrant pouvait travailler par la suite légalement ; mais depuis l'obligation d'un contrat en bonne et due forme, les travailleurs qui n'ont pas de travail à la suite de leur contrat sont contraints de travailler sans être déclarés.

³⁵⁸ <http://www.ideal.es/jaen/20071218/local/almeria/locutorios-gestorias-vuelven-fabricas-200712181049.html>

<http://www.ideal.es/granada/20071228/local/almeria/presidente-amanecer-niega-implicacion-200712281804.html>

2007 – soit juste avant la découverte de cette affaire –, j’avais entendu parler du directeur de cette association, un pasteur qui avait été expulsé de l’Église évangélique espagnole. Il bénéficiait d’une si mauvaise réputation dans le milieu associatif et religieux qu’une partie d’entre eux refusait depuis plusieurs années de collaborer avec lui. Il existerait donc au sein du milieu associatif une régulation visant à écarter ceux qui sont soupçonnés d’être malhonnêtes et de profiter des migrants en tirant un bénéfice matériel personnel – financier ou charnel – de l’aide attribuée.

20.1.2.2 Les intermédiaires informels : Madiane,* le professionnel et Abdel,* l’occasionnel

La presse, les policiers et les associations évoquent le plus souvent ce « marché noir » sous le prisme de l’arnaqueur et de la victime ; précisant que les migrants n’arrivent généralement pas à se faire régulariser par ce biais. Il est vrai que certains migrants estiment avoir été abusés et portent plainte lorsque, dans le cas où la régularisation n’a pas eu lieu, l’intermédiaire n’a pas voulu leur rendre leur argent. Les dénonciations visent principalement les *gestorías*. Le fait de passer par une *gestoría* renforce sans doute le sentiment d’abus, car elles restent des établissements officiels s’éloignent en ce sens des *gestionnaires informels*. Mais le fait de ne pas obtenir la régularisation ne suffit pas à se sentir « arnaqué ». Les migrants qui passent par ce marché savent que l’issue de leur demande est incertaine. Pour mettre les chances de leur côté, ils doivent donc privilégier les transactions avec des intermédiaires de confiance, qui garantiront que les preuves et les contrats de travail, même lorsqu’ils sont faux, sont « de qualité ». Il est en effet possible d’être régularisé en passant par ce marché, mais pour cela, le contrat de travail doit correspondre à une offre réelle ou vraisemblablement réelle. Au contraire, la demande de régularisation a peu de chances d’aboutir dans le cas de sociétés fictives ou de sociétés dont l’activité est vraisemblablement trop limitée au regard du nombre de contrats de travail effectué en un temps donné. Mais cela, le migrant « client » peut difficilement le contrôler. Il ne peut donc que se reposer sur l’intermédiaire qui doit en conséquence être connu ou avoir été recommandé.

J’ai eu l’occasion de rencontrer un *gestionnaire informel*, de l’observer sur son lieu de travail et de discuter avec lui de la conception qu’il avait de son rôle. Madiane est originaire du nord du Maroc. Toujours bien rasé et bien habillé, en petit polo et

mocassins de ville, il a son « bureau » dans un *locutorio*. Comme beaucoup d'autres, il est arrivé à Almeria en 2005, à la recherche de papiers et a été accueilli par un ami. Ne pouvant compter sur personne pour le prendre en charge, il devait rapidement trouver de quoi subvenir à ses besoins. L'un des colocataires de son ami travaillait dans un *locutorio* et comme Madiane n'avait aucune activité, il passait beaucoup de temps là-bas.

Madiane : Y'en a un qui travaillait dans le locutorio, qui ne savait pas non plus grand-chose, et moi, comme je n'avais rien à faire et je faisais des tours là-bas, donc des trucs ont commencé à se présenter. Pour commencer à dire : « Dis donc, toi tu saurais pas... ? » Donc je remplis des papiers à quelqu'un, je l'aide, il me donne de l'argent... Donc c'est une opportunité pour trouver de quoi manger et pas demander à mes parents, qui n'ont pas, parce qu'ils attendent que moi, j'envoie de l'argent.

P. : En quoi consiste ce travail ?

Madiane : Ben, à être là ! : « Tu sais parler espagnol ? Parce que moi je ne sais pas. » « Oui, OK, mais tu peux me donner un petit quelque chose pour... » Parce que si je dépense mon temps... Si toi tu vas voir l'avocat et tu lui donnes tant d'argent, et moi, tu ne me donnes rien. Pourquoi ?

P. : Mais s'ils paient un avocat, pourquoi ils ont besoin de toi ?

Madiane : Pourquoi ils ont besoin de moi ? Pour, pour leur dire ce que veut leur dire l'avocat ! [...] Parce que sinon, et bien il est là, et il se prend la tête avec lui : l'autre ne comprend rien, lui ne comprend rien et il reste comme ça.

P. : Mais pourquoi les gens prennent un avocat ?

Madiane : Parce que, pour obtenir n'importe quelle chose, il faut aller voir un avocat ou un gestionnaire ou quelque chose dans le genre.

P. : Mais tout ça, les associations peuvent le faire gratuitement...

Madiane : Mais parce que les associations n'ont pas tout le temps, rien que pour eux, et tu vois si on est nombreux... Donc bon, les associations, y'en a beaucoup, elles sont avec leurs trucs, elles peuvent aider. Mais, parfois elles comprennent pas grand-chose à ces affaires, tu sais, c'est pour ça que les gens disent que : "si je vais voir une personne, je préfère payer de l'argent et obtenir plus vite et de façon plus sûre, c'est mieux que gratuit et attendre, et sans toujours obtenir les trucs".

P. : Et c'est quel genre de papiers ?

Madiane : Des papiers pour présenter la première fois, pour la résidence, le permis de travail, pour présenter le regroupement familial, pour prendre un rendez-vous, si tu arrives comme ça, en appelant, comme eux ils ne savent pas appeler par téléphone,

donc je te prends tant, parce que je vais payer le téléphone, tu me donnes 5 euros de plus et moi j'appelle, je prends le rendez-vous à ton nom, tes données, et je te dis viens tel jour te présenter, prépare ça et ça. Il attends le temps de la démarche et on te répond, ensuite il y a le problème de la taxe, si le dossier est résolu, parfois il y a le problème de la taxe, parfois ça se perd, et alors on le retrouve plus et on revient, et là, et bien, l'avocat rentre avec son numéro collégial d'avocat, il entre avec son droit et ils prennent la taxe de la personne, et il est rémunéré pour son travail, parce qu'il sort de son bureau pour toi. Et tout le monde sait où sont les avocats et tout le monde sait qui sont les avocats qui savent très bien obtenir ça. [...] Donc voilà, entre eux, on fait ce truc d'interprète et ça rapporte un peu et comme je t'ai dit, partout on sait qui sont les avocats qui savent le faire bien et vite et moi je connais, comme ils viennent beaucoup là-bas, et les gens viennent, donc j'essaie de gagner un petit peu avec ça.

C'est donc en « traînant » dans le locutorio, en écoutant et en observant les clients, qu'il a appris le « métier », ou disons qu'il s'est créé son propre métier. Cette présence lui a en effet donné l'« opportunité » de mettre à profit ses compétences : il parle arabe et berbère, possède un bon niveau d'espagnol, un niveau correct de français et maîtrise l'informatique. Peu à peu, il a développé ses connaissances légales et administratives relatives aux étrangers et s'est créé un véritable réseau professionnel. Il accompagne ainsi ses clients dans leurs démarches administratives et leur sert d'interprète. Dans le même temps, il fait la rencontre, dans un bar, d'une Espagnole avec qui il se met en ménage et qui lui permet d'obtenir sa régularisation en acceptant le mariage. Aujourd'hui, il n'exerce plus qu'à mi-temps son activité de *gestionnaire informel*, car il a ouvert un commerce tout à fait licite avec un compatriote. Madiane est donc rapidement sorti de l'*instance zéro* non pas tant grâce à un « passeur » que grâce à ce que l'on pourrait désigner comme des « passes-frontières » : des circonstances favorables et des compétences. C'est un compatriote qui l'insère dans un espace de sociabilité des migrants – le locutorio – qu'il transforme en espace d'opportunité économique. C'est en fréquentant un espace de sociabilité des autochtones – le bar – qu'il drague sa future femme, qui représente elle-même une opportunité de régularisation. Madiane crée donc les conditions de sa propre sortie en exploitant deux situations dans lesquelles il utilise ses compétences techniques et relationnelles.

Madiane présente son travail sous le même angle que n'importe quelle association : il dit « aider » les migrants. D'ailleurs, tout au long de l'entretien, il cherche à s'éloigner

de l'image du « profiteur » ou du « filou » et donc, à légitimer son activité. D'abord, il fait appel au registre de la pitié en expliquant que son travail s'est présenté à lui comme une « *opportunité pour trouver de quoi manger* ». Ensuite, il insiste sur sa professionnalité et fait appel au registre de la justice : il fournit un service de qualité qui implique, par définition, une rémunération légitime – c'est ainsi qu'il compare son travail à celui de l'avocat. Par ailleurs, il insiste régulièrement sur la faiblesse de sa rémunération et se pose même en victime. Il souligne que certains clients cherchent à le tromper (par exemple, s'ils ne paient pas le service à l'avance, le jour où ils reçoivent le papier demandé, ils discutent le prix à la baisse ou bien ils ne lui donnent rien), que « *le problème* », c'est qu'il n'a pas moyen de réclamer, car sinon les gens peuvent « *faire des histoires* », faire un « *scandale* » et que c'est à lui qu'on va demander ce qu'il faisait avec les papiers d'un autre. Enfin, il légitime son travail en présentant les avantages de ces services par rapport à ceux des associations : la qualité du travail et l'attention personnelle et préférentielle, grâce à une clientèle plus réduite et à des avocats compétents dans leur domaine et bénéficiant d'une bonne réputation.

Madiane n'est donc pas qu'interprète, il sert aussi d'intermédiaire en captant des clients pour les avocats les plus « réputés ». Autrement dit, il exerce une activité souterraine aboutissant à une activité officielle – celle des avocats. De fait, le locutorio est un lieu de rencontre et de réunion entre migrants et avocats. J'ai eu l'occasion d'observer Madiane sur son lieu de travail et de constater à quel point le locutorio est un lieu stratégique :

Installé à côté ou derrière le comptoir, il effectue les démarches administratives de ses « clients » : remplir des papiers, en rechercher d'autres sur internet et les imprimer, téléphoner pour une chose ou une autre. En fait, son travail ressemble beaucoup à celui du service d'assistance sociale aux immigrants, de la Croix-Rouge. Le locutorio est aussi un lieu de rendez-vous où les avocats rencontrent leurs clients, Madiane servant d'intermédiaire. Il privilégie les relations professionnelles avec une avocate d'âge moyen, toujours habillée de façon très féminine – couleurs discrètes, formes moulantes, talons – et qui « dénote » dans le paysage – les vendeurs et la clientèle du locutorio sont uniquement composés de Marocains, majoritairement des hommes. On la remarque très vite, pas seulement à cause de son apparence, mais parce qu'elle semble tout à fait à l'aise et connaît tous les travailleurs du locutorio. La première fois que je la vois, elle discute avec Madiane près du comptoir, où elle pose son sac.

Madiane ouvre un dossier, ils semblent vérifier ensemble des papiers. Un autre Marocain est présent à côté d'eux, visiblement, c'est le client, c'est pour lui que Madiane fait l'intermédiaire. L'avocate explique à son client que les services d'Extranjería sont en train d'examiner son dossier pour voir si les preuves sont vraies, car dans d'autres occasions, ils en ont découvert des fausses. Plus tard, Madiane m'expliquera qu'elle était irritée, car elle refuse de présenter sous son nom des dossiers comportant des faux : cela décrédibilise son travail aux yeux de la profession. Il ajoute que certaines fausses preuves sont bien faites, tandis que d'autres sont d'évidence fausses, comme celles faites avec un scanner. (Journal de terrain 2007)

Cet extrait laisse apercevoir une diversité d'enjeux et de jeux entourant ces transactions. L'avocate doit, pour conserver sa bonne réputation – tant auprès des migrants qu'auprès de ses pairs –, présenter des dossiers irréprochables, c'est-à-dire ne comportant pas de fausses pièces. Tandis que Madiane doit en quelque sorte « jouer double ». D'un côté, il doit répondre aux attentes de l'avocate et monter pour elle un dossier correct – c'est-à-dire sans fausses pièces. D'un autre côté, il doit répondre aux demandes des migrants, qui pour certains sont prêts à payer preuves et contrats. Pour développer sa clientèle, augmenter ses bénéfices et conserver sa bonne réputation – auprès des migrants comme auprès des avocats –, il doit donc vérifier que les pièces du dossier sont « bonnes » – qu'il s'agisse de « vraies » ou de « fausses ». Lors de notre entretien, Madiane reste discret sur cette partie de son travail. Il ne l'aborde qu'en se présentant lui-même comme « client » ou bien en se plaçant en observateur extérieur. En même temps, il justifie la position des patrons de façon à me faire comprendre qu'il n'existe pas de « marché noir » des contrats.

Madiane : Je peux gagner avec chaque personne 5, 10 euros par personne, et comme ils sont beaucoup, donc bon, des fois je sors avec 20, 30, 50 euros, parfois rien, parfois bien. Et comme ça, jusqu'à ce que vienne le temps de la régularisation et il se trouve que les patrons, ici, pour qu'ils te fassent un contrat, tu dois payer, et moi je n'avais pas d'argent pour payer.³⁵⁹ [...] Pour qu'il te donne le contrat, pour que tu

³⁵⁹ J'ai ailleurs entendu dire que les patrons ne demandaient pas d'argent pendant la période de régularisation – car ils savaient que le contrat de travail était une condition indispensable à la

puisses le présenter, il y a deux options : si tu lui payes les frais de sa « gestoría » et de la sécurité sociale ou que tu es déjà en train de travailler avec lui, illégal, et qu'après il te donne le contrat pour que tu sois légal.

P. : Mais, ça, ce n'est pas pareil que d'acheter un contrat...

Madiane : Oui, ah, non. On dit acheter, mais ce n'est pas acheter un contrat, c'est payer les impôts toi-même. Parce que, le patron ne peut pas te le payer, parce que non, non, pourquoi il le ferait ? Le patron, il te dit : « Écoute, si tu veux le contrat, paye ça, parce que ça me coûte ça, l'entreprise de gestion et la sécurité sociale et les impôts, ça me coûte tant d'argent. Si tu veux payer, tu présentes, et quand tu as l'argent, tu viens travailler avec moi, je t'inscris à la Sécurité sociale, et tu continues à travailler avec moi. » Il y en a certains, oui, tu t'inscris et ils te disent : « Adieu, moi je n'ai pas beaucoup de travail, si j'ai besoin de toi, je t'appelle. » [...] La majorité [NDA : des migrants] ils le font pour avoir les papiers parce qu'ils ont déjà leur poste de travail [...] Certains, oui, certains qui sont venus d'autres villes, qui ne connaissent personne, donc c'est normal, ils t'ont obligé à payer. [...] Le travailleur, il veut pas non plus travailler dans l'agriculture, parce qu'il ne veut pas, parce que ça ne lui convient pas [...] et y'en a certains qui l'achètent et qui ensuite veulent travailler avec.

P. : Mais je n'ai pas tout à fait compris si cet argent, c'est le patron qui le demande, par exemple quand tu achètes un contrat, ou si c'est le contremaître qui le demande, qui peut être, eh bien, roumain, marocain...

Madiane : Hé ! Si par exemple je connais un patron qui me dit : « Écoutes, tu connais beaucoup de monde, si quelqu'un veut un contrat, moi je demande tant, toi tu lui dis ce que tu veux, selon ce que tu veux te faire ou pas te faire, si c'est de la famille ou pas ou quelque chose comme ça... Si tu veux gagner, d'accord, moi ce que je demande, c'est tant. »

Plus tard, j'ai moi-même cherché à acheter des preuves et un contrat pour aider des migrantes qui étaient également des « amies ». Celles-ci n'étaient pas dans l'instance *zéro* ; néanmoins, l'une travaillant mais n'ayant pas de papiers et l'autre n'ayant pas de travail et risquant donc de ne pas pouvoir renouveler son autorisation de séjour, l'achat de preuves de présences sur le territoire et de contrat de travail était susceptible de leur éviter d'y tomber ou d'y retourner. C'est alors que j'ai eu l'occasion de confirmer la

régularisation d'un travailleur – et que ce n'est qu'une fois le processus fini qu'ils ont commencé à se faire payer. Mais je n'ai pas pu confirmer cette idée.

participation de Madiane à ce « marché noir ». Abdel, un compatriote de son entourage m'avait proposé, au cours d'une conversation, un achat intéressant financièrement, mais qui me semblait peu sûr. J'ai donc eu recours à Madiane pour savoir de quoi il en retournait.

Abdel, me parlant de la régularisation de sa sœur, me dit que les preuves « c'est pas un problème ». [...] Je lui demande comment c'est possible et comment on peut en trouver, car j'ai une amie qui en a besoin. Il réclame alors des détails sur sa situation, que je lui fournis sommairement, et glisse qu'il peut me trouver cinq preuves. Je demande si ce sont des « bonnes », si c'est pas des trucs qui vont se voir. Il m'assure que non et me donne l'exemple d'un médecin de E. qui, apparemment en accord avec le maire, ferait des ordonnances antituberculeuses. Je cherche à connaître le prix de chaque preuve. Il me demande combien j'en veux. Je lui réponds que je ne sais pas très bien s'il en faut une ou deux par an. Deux, d'après lui. Alors j'en veux quatre. Il me conseille d'en prendre 5. Je lui rétorque que ça fera trop cher. Il propose de me faire un prix : habituellement, la preuve est à 150 ou 200 euros, mais pour moi, il la fera à 50 ou 70 euros. Je n'ai pas le temps de répondre qu'il me demande : « Mais ta copine, c'est une bonne personne ? » Je le rassure : « C'est un ange, et on est comme des sœurs ». Je lui demande alors comment acheter un contrat de travail, pour une autre amie qui en a besoin pour pouvoir renouveler son autorisation de séjour, car elle ne trouve pas de travail. [...] On discute encore un peu et il finit par me dire qu'il a besoin de connaître clairement la situation de mes deux amies pour pouvoir me renseigner plus précisément. Je lui réponds que je leur en parlerai, voir ce qu'elles veulent, car moi, je demandais tout ça pour m'informer et pouvoir les aider. (Journal de terrain 2007)

Dans les jours qui ont suivi cette conversation, je suis allée voir les deux migrantes en question pour leur parler des possibilités d'achat qu'Abdel. À la première, qui me demanda si c'était « sûr », je rétorquai que vu le prix, cela me semblait étrange et qu'il valait mieux que je me renseigne auprès de mon « ami » Madiane. Mais elle refusa cette possibilité : elle connaissait des gens de l'entourage de Madiane avec qui elle refusait d'être mêlée de prêt ou de loin. Je me suis donc rendue chez la seconde, M., pour lui expliquer la même chose. Elle non plus n'a pas « confiance dans ce genre de choses », mais elle me demande de me renseigner auprès de Madiane, qu'elle connaît également.

Un matin, je vais donc voir Madiane pour évoquer les offres de son ami. [...] Il s'étonne aussi de ce prix, m'expliquant que lui trouve les contrats à 700 € et les revend à 1500 ou 2000. Il propose alors une offre généreuse : un contrat à prix coûtant pour M. Il ne gagnera rien, au contraire, il va perdre en temps et en appels téléphoniques. Puis il se demande comment M., même à ce prix, pourra payer, car c'est beaucoup d'argent pour quelqu'un qui ne travaille pas depuis plusieurs mois. J'essaie de le rassurer en lui disant qu'elle a de la famille en Allemagne et qu'avec moi en plus, tous ensemble, on peut réunir l'argent nécessaire. J'essaie alors d'en savoir plus sur le contrat et il me dit que c'est un contrat dans la construction. Je ris et lui donne mon avis : ça ne marchera jamais, une fille dans la construction, en Andalousie, ça ne sera pas crédible. Il essaie de me convaincre : il y a bien des femmes dans la plomberie, etc. Mais impossible de me faire changer d'avis. Plus tard, quand j'en parle à M., elle a la même réaction que moi, elle aussi trouve que ça ne va pas être crédible. Il n'y aura donc aucun achat. (Journal de terrain 2007)³⁶⁰

Cette tentative d'achat montre l'importance de la *confiance* dans les transactions commerciales internes au « marché noir » des contrats et des preuves ; comme il en va dans la majorité des économies souterraines qui, par définition, ne sont pas régies par des lois et des règles écrites. La *confiance* se pose ici de part et d'autre : de son côté, Abdel s'enquiert de la bonne moralité de mes amies ; du nôtre, nous nous inquiétons de la qualité de ses services. Aucun lien de confiance ne nous lit avec Abdel et chacune a peur des possibles conséquences d'une transaction avec lui. A tort ou à raison, nous avons « reniflé » le « filou ». La seule solution consiste donc à se renseigner auprès de Madiane, que je connais mieux – et que M. connaît aussi – parce qu'il connaît Abdel et qu'il maîtrise ce commerce (bien qu'il ait été réticent à l'avouer en situation d'entretien). Madiane pouvait donc soit me déconseiller la transaction, soit au contraire la garantir. Il a choisit une troisième voie : conforter mes doutes et récupérer la transaction pour lui. Ce qui nous allait parfaitement, puisqu'il était un passeur « de

³⁶⁰ Si je me suis impliquée de la sorte, ce n'est pas tant parce que je cherchais à répondre à des questions de recherche, mais parce qu'il s'agissait véritablement d'aider des amies. En proposant de financer moi-même une partie de l'achat, j'ai quitté l'observation participante pour devenir partenaire de l'interaction. C'est d'ailleurs parce que je sortais momentanément de ma position de chercheur – dont Madiane était au courant – que ce dernier a accepté de révéler sa place dans le « marché noir », ce qu'il n'avait pas accepté plusieurs mois auparavant, lors de notre entretien. Pour reprendre les termes qu'avait employé Omar à Alicante (chp 4.3.1), je n'étais plus « en face de », j'étais « à côté de » : j'entrais, comme Madiane et mes amies, dans une certaine illégalité et je renforçais de la sorte la confiance qui nous unissait.

confiance » : la confiance, issue de l'interconnaissance, qui nous unissait directement ou indirectement moi, lui et elles était susceptible de garantir la transaction.

Mais la confiance ne suffit pas à garantir une transaction. D'une part – la réaction de ma première amie le montre –, il faut aussi prendre en compte la place de l'intermédiaire dans le réseau de relations de son client, afin de mesurer toutes les conséquences éventuelles d'une transaction. D'autre part, le service proposé ne correspond pas nécessairement aux attentes du « client ». Ici, Madiane ne peut mobiliser son réseau que pour des contrats dans l'agriculture et la construction. L'agriculture étant un secteur quelque peu mixte, c'est-à-dire réunissant une majorité d'hommes, mais également quelques femmes ; M. aurait sans doute accepté un contrat dans ce secteur ; mais à cette époque, Madiane n'en avait pas à lui proposer.

À l'opposé de la vision moraliste distinguant celui qui « aide » (gratuitement) de celui qui « profite » (en étant rémunéré pour un service illicite ou pour un service habituellement gratuit), qui présente les migrants comme les victimes naïves d'escroqueries diverses ; force est de constater que ces derniers ont une certaine marge de manœuvre et que cette distinction s'appuie sur l'idée obsolète d'une séparation entre économie formelle et économie souterraine. D'abord, face aux différents acteurs inscrits dans le « marché noir » des papiers et face aux différents services proposés, le « client » apprend à multiplier les sources d'informations et à privilégier les transactions commerciales qui incluent des liens de confiance (tout en prenant en compte les possibles biais que ceux-ci impliquent). Ensuite, les *gestionnaires informels* – ou intermédiaires informels professionnels – sont, si ce n'est indispensables, du moins essentiels à l'activité des avocats spécialisés dans le droit des étrangers. Ces derniers peuvent être impliqués dans ce marché ou au contraire s'en maintenir éloignés. De la même façon, les patrons peuvent recruter et embaucher sans savoir que cette embauche est passée par ce « marché noir », ou au contraire y participer, soit pour faire du profit, soit pour limiter les frais liés à l'embauche. Pour tous, disposer d'un bon réseau social revêt une importance particulière : il ouvre ou augmente les opportunités économiques, légales ou illicites, et permet de « faire le tri » parmi celles-ci, selon ce que chacun est disposé à faire ou ne pas faire.

20.1.3 Passer par le marché matrimonial

Parmi régulariser leur situation, certains migrants sont disposés à se marier. Le mariage est en effet devenu un moyen de contourner les politiques d'immigration restrictives, tant pour migrer légalement que pour régulariser sa situation. Ces mariages peuvent reposer sur la confiance et l'amitié et/ou sur un rapport marchand, la frontière entre les deux n'étant pas nécessairement existante. Ils se font entre compatriotes (Majdoubi 2005), avec des touristes étrangers ou encore à travers des annonces placées sur Internet où les femmes mettent en valeur leur corps tout en avouant leur volonté d'améliorer leur situation matérielle à travers le mariage avec un Européen (Machikou et Perseil 2008). V. Manry (2005 : 105), se référant aux Maghrébines, précise que *« l'avantage du mariage avec les touristes est qu'il est moins onéreux qu'avec des compatriotes, certains Européens acceptant de "rendre service" alors que souvent, les compatriotes demandent une contrepartie financière ; et surtout l'engagement matrimonial est moindre, les immigrés attendant du mariage que la femme se comporte en épouse, même s'ils ne sont pas dupes du marché conclu. »* D'après mes informations, les mariages entre compatriotes marocains coûteraient environ 5000 et 8000 euros en Espagne, au moins 8000 euros en France, et environ 13 000 euros en Hollande et en Belgique. Cependant, la transaction commerciale ne suffit pas à garantir un équilibre dans la relation.

Le « pouvoir de régularisation » permet à son détenteur – homme ou femme, quelle que soit sa nationalité – d'instaurer un rapport de force qui peut être utilisé de différentes manières. Il s'agit souvent d'imposer des « *frais* » annexes au prix accordé.

Abdou, un Marocain, est venu en Espagne en se mariant avec une compatriote qu'il a payée 7000 euros ; mais il a dû payer 1000 euros supplémentaires : sa femme, qu'il n'avait vue qu'une seule fois, lui demandait régulièrement de l'argent pour, disait-elle, différentes démarches administratives. Au bout d'un an, ils ont divorcé.

Dans le cas d'Hadi, les frais annexes se sont élevés à 2000 euros. Ayant trouvé pour sa sœur, qui réside depuis 10 ans en Allemagne, un mariage avec un

Gitan³⁶¹, il reconnaît ne pas savoir à quoi ces frais correspondent, mais avoue être décidé à payer tant que sa sœur ne sera pas tirée d'affaire.

Le « pouvoir de régularisation » – que les mariages fassent l'objet ou non d'une transaction commerciale – peut également être utilisé, par celui qui le possède, pour imposer à l'autre un mode de conduite subordonné à ses propres désirs, notamment en lui faisant endosser le rôle du conjoint tel qu'il ou elle le conçoit :

Nabila, infirmière au Maroc, aspirait à mieux que ses 300 euros de salaire. Elle est venue en Espagne en faisant un mariage blanc avec un « cousin » – très croyante et voilée elle a refusé tout mariage religieux. Mais l'accueil de son « mari » et de sa « belle-famille » fut pour le moins déplaisant : n'ayant pas de permis de travail, elle est restée enfermée à la maison où elle a servi de « bonne à tout faire », jour et nuit. Ce n'est qu'après 6 mois qu'elle a rencontré une compatriote qui l'a aidée à sortir de cette famille.

Karim, ouvrier agricole marocain, a travaillé plusieurs années en France où vit une partie de sa famille. Il devait se marier avec sa cousine, mais le mariage n'a pas eu lieu. D'abord, il me dit qu'elle était « trop jalouse », mais peu à peu, il m'explique qu'elle en demandait trop à son goût : elle exigeait de nombreux appels téléphoniques, voulait régulièrement se voir offrir des cadeaux, partir en week-end, etc. Trouvant cette situation trop contraignante, il a profité du processus de régularisation de 2005 pour tenter sa chance en Espagne.

Pour Karim et pour Nabila, le « pouvoir » de régularisation n'a pas eu les mêmes conséquences. Karim possède sur place un réseau social qui lui permet de rapidement se déplacer. Au contraire, Nabila doit s'en créer un pour sortir de la forte relation de dépendance où elle se trouve.³⁶² La dépendance du « régularisé » envers le « régularisateur » est encore accentuée par le cadre légal lui-même : pour que

³⁶¹ D'après les quelques éléments d'information recueillis à ce sujet, les mariages « blancs » des Marocains avec des Gitans seraient plus courants qu'avec des *payos*.

³⁶² De la même manière, les mariages non rémunérés qui permettent la venue du partenaire étranger peuvent conduire à une dépendance morale, affective ou financière. M. Segel (2005) montre comment, dans le cadre de mariages binationaux ayant permis la migration, des femmes utilisent la mobilité matrimonial pour échapper à des relations finalement peu satisfaisantes.

l'autorisation de séjour du premier soit renouvelée, le second doit certifier son accord auprès de l'administration. Le « pouvoir de régularisation » peut donc renverser le sens habituel de l'échange économico-sexuel et en conséquence, il peut modifier les rapports sociaux de sexe : la femme dotée de ce pouvoir n'est plus la pourvoyeuse du service sexuel, mais, au contraire, celle qui apporte une compensation matérielle – question particulièrement bien dévoilée par F. Majdoubi (2010).

Pour qu'un mariage qui fait l'objet d'une transaction commerciale ait lieu, il n'est pas nécessaire que les futurs conjoints se connaissent. En revanche, il est essentiel qu'une relation de confiance existe entre chacune des parties et l'intermédiaire qui les met en relation. La *confiance* permet de garantir la transaction en assurant son bon déroulement et en évitant les escroqueries. C'est ce rôle-là qu'Assim m'a un jour demandé de jouer.

« Si tu trouves une fille de confiance, je te donne à toi l'argent, parce que j'ai confiance en toi. Parce que cette fille, si tu l'as trouvée, moi je la connais pas, tu la trouves toi, je te donne à toi l'argent pour lui donner, c'est toi qui va faire la confiance avec elle. [...] Parce qu'on donne la moitié de l'argent avant et la moitié après, et y'en a qui prennent la moitié de l'argent et ensuite elles disent aux autorités que le mari les frappe et c'est fini. [...] La confiance c'est la vie, ce n'est pas la femme, ce n'est pas l'homme, c'est la vie. » (Assim)

Un couple binational peut ainsi mettre à profit sa relation en mettant en contact des connaissances de leur groupe d'appartenance respectif. C'est le cas de Mabrouk et Jenny.

Mabrouk, stratège de la séduction

Mabrouk, un Marocain d'une trentaine d'années, essaie par différents moyens d'entrer en Europe. Il œuvre pour mobiliser et développer un réseau social, à l'intérieur et en dehors des frontières nationales, susceptible de l'aider à réaliser son objectif. Dans un premier temps, il prévoit de se marier avec la belle-fille d'une de ses cousines, établie en France : non seulement elle est française, mais en plus, elle est belle. Mais, suite à la demande de divorce de sa cousine, ce mariage sera annulé. Il essaie alors d'obtenir un visa français grâce à une lettre d'invitation de son cousin en France, mais sa demande est rejetée. Il se crée alors un réseau d'« *amies espagnoles* » en chattant sur Internet, reçoit

une lettre d'invitation de l'une d'entre elles et obtient finalement un visa espagnol. Une fois arrivé en Espagne, il fait la « tournée » de toutes les Espagnoles qu'il a rencontrées sur la toile, espérant obtenir la régularisation à travers le mariage ou la reconnaissance d'un « *couple de fait* ». Sa stratégie échoue. L'une d'entre elles était pourtant d'accord, mais un mariage aurait supposé pour elle l'annulation de sa pension de réversion. Après un temps, il finit par rencontrer Jenny – une Gitane proche des *payos* –, qui accepte de faire un mariage pour les papiers. Tandis que Jenny évoque leur rencontre sur le mode du romantisme et avoue que l'argent a peu à peu laissé place au sentiment amoureux, le discours de Mabrouk est plus neutre et pragmatique : il avait besoin de papiers et s'entendait bien avec elle. Récemment, Jenny a trouvé une amie espagnole qui a accepté de se marier avec un ami de Mabrouk pour 5000 euros, sans compter la « commission » que prendra Mabrouk pour avoir fait l'entremetteur. Mais le couple rencontre des difficultés et Jenny pense à divorcer. Les deux savent qu'une séparation empêcherait Mabrouk de voir son permis de séjour renouvelé. Jenny prétend ne pas vouloir le pénaliser sur ce point, tandis que Mabrouk, se sachant dans une position délicate, tente de convaincre Jenny qu'il est préférable pour sa réputation à elle qu'ils fassent semblant d'être encore mariés et ajoute qu'il lui donnera la moitié de la commission gagnée grâce au mariage de leurs « amis ». Jenny ne voit pas cela comme un argument, car elle aussi a joué son rôle d'intermédiaire et considère cette somme comme un dû.

Ce parcours, individuel et de couple, révèle les jeux possibles autour du mariage comme moyen de régularisation. On voit comment Mabrouk utilise la stratégie de la séduction pour venir en Espagne, puis pour régulariser son séjour. On voit aussi comment d'un mariage pour les papiers – mêlant transaction commerciale et sentiments – les mariés deviennent eux-mêmes des « arrangeurs » et enfin comment les « arrangements » sont partiellement remis en compte en cas de divorce, qui, ici, empêcherait le renouvellement du permis de séjour de Mabrouk.

Si le mariage est au cœur de stratégies migratoires et de régularisation, il suppose des situations d'engagements et de dépendance telles que certains migrants préfèrent utiliser d'autres moyens de légalisation. Il ne sera alors envisagé qu'en ultime recours.

Ainsi, Labiba, une migrante marocaine qui s'est installée de manière autonome dans le travail du sexe, n'a décidé de se marier avec un vieil agriculteur espagnol qu'après avoir passé 5 ans en Espagne et avoir échoué à régulariser sa situation autrement. Elle a besoin d'obtenir rapidement ses papiers afin d'avoir plus de chances d'obtenir la garde de son enfant de 7 ans, resté au Maroc avec son grand-père. Le père de ses enfants, qui vit en Hollande, désire en effet le récupérer dans 6 mois et il est soutenu dans ce projet par le propre père de Labiba. Ce dernier argue que l'enfant sera mieux avec son père, car « *sa vie est faite* » en Hollande, tandis que Labiba n'a toujours pas de « situation » et n'est toujours pas régularisée. C'est donc parce qu'il y a urgence, mais aussi parce qu'elle a pu, en 5 ans, développer un réseau personnel, qu'elle opte pour le mariage.

*

On le voit, les stratégies que les migrants mettent en place dans leurs démarches pour obtenir leur régularisation peuvent être formelles, informelles, parfois même illégales. Elles incluent une variété d'acteurs : des professionnels et des amateurs, des autochtones et des migrants, des représentants de l'État et des simples civils. Ici encore, le recours aux intermédiaires est devenu important. La course aux « papiers » a permis l'essor d'un véritable marché, qui s'inscrit toutefois au cœur d'enjeux économiques et politiques qui le dépassent largement.

20.2 Les autorités face aux « clandestinisés »

Nous avons vu l'importance de la fonction économique des migrants clandestinisés dans le développement économique de la région. Si les entrepreneurs et les particuliers ont un intérêt évident à les embaucher, reste à comprendre quel rôle l'État et ses représentants jouent dans le maintien de cette situation.

20.2.1 Une économie souterraine « à découvert »

Il existe localement une évidente tolérance à l'égard de l'économie souterraine dérivant de l'emploi non déclaré de migrants étrangers dans l'agriculture. Non seulement parce

que l'économie locale dans son ensemble dépend du secteur agricole, mais aussi parce que les milieux politiques locaux au pouvoir sont directement ou indirectement liés au secteur agricole.

20.2.1.1 Un localisme politique lié au milieu agraire

Almeria est une province située plutôt à droite, dans une communauté autonome qui, elle, est située à gauche depuis la démocratisation du pays. De 2003 à 2007, Almeria était la seule *Diputación*³⁶³ de l'Andalousie à être dirigée par le PP. Et en 2007, le PSOE s'unit au PAL (*Parti d'Almeria* issu d'une scission avec le PP, en 2005) pour gérer la province. La droite gouverne à Almeria depuis 2003, à Roquetas de Mar et à El Ejido depuis 1991, ainsi qu'à Adra et à Nijar – qu'il s'agisse du PP ou du PAL. Aujourd'hui, seule la ville de Vicar est dirigée par des socialistes³⁶⁴. « *L'évolution des tendances politiques dans la province depuis 1999 montre le poids de plus en plus important des partis dits "indépendants" ou "municipalistes", parallèlement à la baisse des deux grandes forces nationales que sont le PP et le PSOE. [...] les partis municipalistes jouent un rôle majeur dans la politique de la province d'Almeria, et dans les territoires de l'immigration.* » – souligne T. de Fortescu (2009), qui n'hésite pas à parler de « *milieu agraire* ». C'est, rappelons-le, toute une économie qui s'est bâtie autour de l'agriculture intensive et tous les habitants se sentent particulièrement concernés par le secteur agricole.

Ce secteur est représenté par trois organisations patronales : la COAG (Coordination d'Agriculteurs et d'éleveurs), ASAJA (Association Agraire de Jeunes Agriculteurs) et UPA (Union des Petits Agriculteurs) ; principalement présentes dans le *Poniente Almeriense*. Elles défendent la cause des agriculteurs et des exploitants ainsi que le modèle d'agriculture familiale. Ces organisations jouent un rôle politique majeure, car grâce au nombre d'affiliés, elles sont particulièrement représentatives et constituent des interlocuteurs incontournables pour les pouvoirs politiques, notamment en ce qui

³⁶³ En Espagne, les « députations provinciales » sont chargées du gouvernement et de l'administration d'une province, dont elles assurent la coordination des services municipaux.

³⁶⁴ En 2003, Nijar était dirigé par Joaquín García, PSOE, avant de revenir aux mains du PP.

concerne l'emploi des migrants. (Les embauches « en origine » en étaient un exemple). Les différents partis politiques dans la région peuvent donc difficilement aller à l'encontre des intérêts des agriculteurs, d'autant que les politiciens locaux – de droite comme de gauche – sont majoritairement issus du milieu agricole. Cette situation explique en grande partie les différences entre les discours nationaux et les pratiques locales, en ce qui concerne la gestion de l'immigration.

20.2.1.2 Discours national et discours local

Depuis plusieurs années, l'État espagnol affirme sa volonté politique de mettre fin à l'emploi des migrants « clandestins » et prétend avoir largement atteint son objectif³⁶⁵. Déjà, fin 2006, Consuelo Rumí, secrétaire d'État à l'Immigration et l'Émigration, affirmait : « *En Espagne, il n'y a pas de travail pour les personnes qui n'ont pas de papiers.* »*³⁶⁶ Or, d'après les entretiens effectués, les syndicats ouvriers et les ONG s'accordent pour dire qu'une réelle politique de contrôle engendrerait l'effondrement de l'économie locale.

Entre 2003 et 2005, le nombre d'inspections du travail en matière d'« étrangers et migration » dans la province d'Almeria est passé de 109 à 1340 et le nombre d'infractions de 48 à 442, faisant croître les amendes de 347 749 à 3 039 367 euros. Cette évidente augmentation doit cependant être pondérée. En effet, en 2005, ces infractions représentaient 20,8 % du total des infractions dans la province, soit un taux supérieur aux moyennes régionale (8,6 %) et nationale (9,5 %) ; or, les inspections en la matière ne représentent que 6 % du total des inspections dans la province, soit un taux proche de la moyenne nationale (5,7 %) bien qu'au-dessus de la moyenne régionale (2,8 %). Par ailleurs, ces inspections placent Almeria en dix-huitième position des provinces espagnoles, tandis que les infractions la placent en cinquième position. En d'autres termes, si les contrôles relatifs à l'emploi non déclaré des étrangers sont en moyenne plus nombreux dans la province d'Almeria que dans le reste de l'Andalousie ; ils restent minimes compte tenu de l'importance numérique des infractions. Almeria ne

³⁶⁵ Du moins avant la crise de 2008.

³⁶⁶ Europa Press. 22/09/2006.

compte d'ailleurs que huit inspecteurs du travail compétents en la matière.³⁶⁷ Une réelle volonté de contrôle de la part du gouvernement supposerait d'accroître largement cet effectif.³⁶⁸

De leur côté, certains ouvriers agricoles suggèrent que les contrôles seraient limités par les contacts entre policiers et agriculteurs : « *Ici, un policier, il a forcément un frère ou un cousin qui est agriculteur* ». Même sans lien direct, l'information circulerait suffisamment bien pour que l'agriculteur visé par l'imminence du contrôle ait le temps de prévenir ses employés non déclarés de ne pas venir travailler le jour J. Si logique soit-elle, il ne m'a cependant pas été possible de vérifier cette hypothèse.

L'ambivalence de la situation est telle que le responsable administratif d'une municipalité de la province, rencontré en 2007, m'assurait que la majorité des agriculteurs refusaient dorénavant d'employer des « clandestins » (l'amende s'élevant jusqu'à 60 000 euros par jour travaillé) ; tandis que, dans le même temps, il m'expliquait l'intérêt socio-économique de cette forme d'emploi pour tous les acteurs concernés : migrants, patrons, État. « *L'immigrant en profite parce qu'il reçoit l'argent de son travail et le patron en profite parce qu'il n'a pas à payer la sécurité sociale.* », me dit-il avant d'ajouter que, pour éliminer le travail irrégulier, il faudrait éliminer toute l'économie souterraine, et que cela n'est pas dans l'intérêt de l'État. D'une part, les élus ne peuvent aller à l'encontre des patrons sans se mettre à dos leurs électeurs ; d'autre part, les patrons résolvent pour l'État un problème social ; et enfin, l'argent ainsi économisé par les patrons serait dépensé dans les secteurs de l'immobilier ou du luxe et finirait donc dans les caisses de l'État.

« Il y a deux faces : le ministère du Travail et les Affaires sociales. Si tu poursuis l'entreprise, qui embauche l'immigrant ? Qui finit par offrir la possibilité d'embaucher ? Parce que le contrat, c'est la clé qui ouvre la porte. Donc ils ne peuvent pas non plus être spécialement durs avec le patronat s'ils veulent obtenir l'intégration professionnelle des étrangers, ils doivent finir par négocier. [...] Si je

³⁶⁷ Voir les données de l'Inspection du Travail, *Anuario Estadístico de Inmigración*.

³⁶⁸ Le manque d'inspecteurs du travail concerne l'ensemble du pays et toutes les catégories d'inspection. Les conditions de travail en Espagne seraient donc généralement peu contrôlées.

*vais contre ce patron, ce qui finit par se passer, c'est que je vais contre mon votant, et ça, l'administration le sait. Celui qui paie est celui qui maintient le système. Et ça créerait un mécontentement social. Mais c'est qu'en plus, le patron, l'argent qu'il gagne, le bénéfice qu'il obtient de l'embauche irrégulière finit par aller au secteur immobilier, au secteur du luxe, où l'État retire à nouveau de l'argent à travers les impôts. Donc il se produit un cercle dans lequel l'argent ne se perd pas, mais il n'est pas là où on dit qu'il est. Si vous voulez couper cela, vous devez le couper à tous les endroits. Vous devez empêcher l'arrivée de travailleurs irréguliers, vous devez offrir des possibilités d'embauche à des travailleurs qui sont légalement sur le territoire et vous devez donner une porte de sortie au patron quand il veut mettre en marche son exploitation. Donc ce circuit, s'il n'est pas entièrement cassé, vous ne pouvez pas dire que vous mettez en place des mesures pour poursuivre les patrons, sans leur donner la possibilité d'embaucher des travailleurs. C'est un peu la philosophie générale de ce qu'il se passe dans toute l'Europe. »**

Mais surtout, ce responsable municipal souligne des différences fondamentales entre les nombreux niveaux administratifs de l'État, qui impliqueraient des gestions différentes, voire opposées :

« Le contrôle des flux, ce n'est pas un objectif d'une politique d'immigration [...] parce que c'est se concentrer sur comment on entre et on sort, or le problème il est dedans. Le contrôle des flux c'est le problème de la police et le problème de Madrid. Si moi je suis ici, mon problème, c'est comment vivent ceux qui sont à l'intérieur. [...] En Espagne, ça fait 10 ans qu'on fait une politique de pur contrôle des flux, et on a 5 millions d'étrangers. [...] Il y a un double discours : je défends face à mes électeurs que je fais un contrôle des flux et ensuite je laisse les gens se glisser par la porte de derrière. »

Il y aurait donc d'un côté les politiques nationales et de l'autre la situation locale. Les politiciens locaux ne pourraient appliquer strictement la loi sans mener leurs localités au désastre non seulement économique, mais aussi social. Qu'ils le veuillent ou non, les migrants clandestinisés sont présents dans leurs villes. Dans ce contexte, l'important n'est pas tant de travailler légalement que d'avoir du travail :

« Le travail, c'est une base de l'intégration [...] L'économie conditionne le travail, que ce soit l'économie souterraine comme ce qui se passe pour les gens quand ils viennent d'arriver, ou l'économie régulière où tu trouves la stratification de

l'économie, etc. Tout ça évolue et fait que les gens ont chaque fois plus de possibilités ».

Or, cette idée revient à considérer l'illégalité comme un facteur d'« intégration », ce qui s'éloigne grandement des discours affichés par les démocraties européennes.

*

Pour A. Rea (2003), la politique européenne d'immigration allie fermeté aux frontières et tolérance sur le territoire envers les étrangers en situation illégale. Cette tolérance, précise-t-il, n'est pas générale et elle résulte à la fois de l'impossibilité de pratiquer des expulsions massives et systématiques, et des exigences économiques de certains secteurs d'activités. Enfin, elle constituerait la condition *sine qua non* du développement de la fonction économique de l'immigration.³⁶⁹ Le cas d'Almeria illustre parfaitement ce paradoxe, mais ne permet pas pour autant de conclure à une volonté politique générale de maintien des nouveaux migrants dans un statut de séjour irrégulier ou dans une situation précaire. D'abord, il ne faut pas seulement prendre en compte l'intentionnalité de l'État, mais également la difficulté qu'ont les migrants clandestinisés à sortir de la province ou, pour le dire autrement, la présence importante, dans cette province, de migrants pris au piège de l'*instance zéro*. Ensuite, l'État espagnol tente de réduire l'importance de l'économie informelle liée à l'embauche des migrants, à travers notamment l'augmentation des inspections du travail, mais il ne semble pas se donner réellement les moyens d'y parvenir. Par ailleurs, il doit faire face non seulement aux intérêts économiques locaux, mais aussi aux logiques locales de gestion « pratique » des migrations, qui peuvent entrer en contradiction – au moins partiellement – avec les logiques du gouvernement central.

³⁶⁹ Fonction qui, selon l'auteur, est celle d'une main-d'œuvre éloignée des protections et garanties qu'offrent les législations sur le travail et la sécurité sociale.

20.2.2 Gérer localement les migrants : sous la pluralité des formes, une même tolérance de l'informel ?

Comment s'effectue cette gestion locale et quels acteurs implique-t-elle ? La gestion des migrations se fait à l'échelle nationale et aux niveaux régional et municipal de l'échelle locale – l'administration provinciale ayant peu de pouvoir dans le domaine. La Junte d'Andalousie a d'abord inclus la question de l'immigration dans les *Affaires Sociales*, en 1996 ; puis l'a isolée, en 2000, dans le service *Politiques Migratoires* ; avant de l'intégrer, en 2009, dans la section *Emploi*.³⁷⁰ C'est réellement à partir de 2000 (soit après les ratonnades d'El Ejido) que le gouvernement local tente de prendre en main cette question. Il monte le *Plan Intégral pour l'Immigration* (2001-2004) qui sera suivi d'un *II Plan Intégral pour l'Immigration* (2006-2009). Depuis 2005, un fonds de soutien pour l'accueil et l'intégration d'immigrants (FAIERA) est versé à l'Andalousie via le Ministère du Travail et de l'Immigration.³⁷¹ L'année 2007 marque un tournant dans la gestion de la politique migratoire puisqu'avec la réforme du *Statut d'Autonomie*, l'Andalousie obtient des compétences en matière de gestion de l'immigration (articles 10 et 62) notamment concernant « *l'intégration économique, sociale et culturelle* », mais aussi l'attribution des autorisations de travail lorsque l'emploi se situe en Andalousie (en coordination, évidemment, avec l'État espagnol qui se charge des visas et des autorisations de résidence). L'objectif pour la communauté autonome est de conditionner les migrations à la demande du marché de l'emploi. Ces nouvelles compétences devaient avoir une influence majeure dans la l'embauche « en origine », qui, on l'a vu, est particulièrement importante dans le secteur primaire (principalement à Huelva et Almeria). Or, ce statut aurait tendance à accroître les attributions des mairies (de Fortescu 2009).

³⁷⁰ En 1996 ainsi qu'en 2000, le président de la Junte était Manuel Chaves (PSOE) ; en 2009, c'était José Antonio Griñan (PSOE).

³⁷¹ En 2009, l'Andalousie a ainsi reçu 22.364.252 €, auxquels elle a ajouté 30 %, soit 9.584.680 €. (http://www.juntadeandalucia.es/empleo/www/pmigratorias/fondo_apoyo_2009.php?nav=1&valnav=28&idreg=264). D'après T. de Fortescu (2009), jusqu'en 2008, Almeria recevait la part la plus importante, en 2008 elle est arrivée de 0,7 en dessous de Malaga (20,7 %).

C'est dans les municipalités d'El Ejido, d'Almeria, de Roquetas de Mar et de Nijar, que les migrants étrangers sont le plus présents. Sur les 116 000 étrangers recensés sur les registres municipaux en 2007 dans la province, El Ejido en comptait 24789, Almeria 18424, Roquetas 17940 et Nijar 8421. Parmi eux, les Africains étaient 16597 à el Ejido, 7560 à Almeria, 4960 à Roquetas et 4863 à Nijar. Mais ces chiffres de prennent pas nécessairement en compte l'ensemble des migrants africains ; par ailleurs, certains sont recensés sans pour autant vivre sur place. Parce que chacune de ces ville les gère à sa manière, elles ne bénéficient pas de la même réputation auprès des migrants, qui opposent Almeria et Roquetas de Mar aux deux autres. Ici, je me centrerai sur El Ejido et Roquetas de Mar.³⁷² Ces villes sont concurrentes dans le secteur agricole et touristique, bien que la ville de Roquetas soit plus développée sur ce dernier point. Paradoxalement, les campagnes politiques de leurs maires ignorent la question de l'« immigration » (de Fortescu 2009). Malgré cette absence, la gestion et les discours relatifs à cette question diffèrent totalement d'une ville à l'autre, comme on a pu le voir à l'occasion des ratonnades de 2000 et des émeutes de 2008 : tandis que la première est relativement fermée à l'« intégration » des migrants, la seconde revendique son cosmopolitisme.

- El Ejido

Dans le municipe d'El Ejido, le centre et les quartiers de Las Norias et de Santa María del Águila regroupaient en 2008 75 % des étrangers.³⁷³ La majorité d'entre eux sont Marocains – rappelons qu'ils représentent le premier collectif étranger à s'être installé à

³⁷² La ville d'Almeria ne dépend pas tant de l'immigration. La ville possède un port commercial important et ne vit pas de l'agriculture. Son économie est beaucoup plus diversifiée, comme dans toute capitale provinciale. Dirigée par le PP depuis 2003, la question migratoire est peu présente dans la vie politique même si des structures sont mises en place. Le *Plan municipal pour l'Immigration* (2008-2010), élaboré après consultation de plusieurs associations, a pour objectif d'« optimiser au maximum les ressources et service de la mairie afin d'améliorer la qualité de vie des immigrants et leur participation à la société dans des conditions d'égalité avec le reste des citoyens » et s'adresse particulièrement aux femmes et à la « seconde génération ». Nijar, dont le maire est Antonio Jesús Rodríguez Segura (PP), possède un *Service d'Affaires Sociales, Immigration, Femme et 3e âge*, dirigé par María Dolores Amat Salmerón.

³⁷³ « Conclusiones del grupo de trabajo : Inmigracion », Jornadas sobre los Servicios Sociales del siglo XXI, ayuntamiento de El Ejido, 2009.

El Ejido. Malgré cela, la ville ne possède aucun service spécifique relatif à l'immigration. De même, les migrants étrangers sont peu structurés et ne disposent que de peu d'associations. Il faut dire qu'El Ejido est dirigé depuis 1991 par le même maire : Juan Enciso, ancien entrepreneur agricole. Originellement membre du *Partido Popular* (PP), il fonde son propre parti en 2005, suite à des dissensions avec le PP – qui l'avait largement critiqué pour sa gestion du conflit en 2000. C'est donc à la tête du *Partido de Almería* (PAL) qu'Enciso remporte les élections de 2007 (en partie grâce à un pacte avec le PSOE). La composition du conseil municipal révèle que la plupart de conseillers sont nés dans la province, sont ou ont été agriculteurs : « *d'une certaine manière, c'est tout un secteur économique qui a accédé au pouvoir dans la ville d'El Ejido* » (de Fortescu 2009). Autant dire que les intérêts politiques et économiques se rejoignent et que la gestion locale de l'immigration a très peu changé depuis 1991.

Pendant longtemps, la mairie refusait d'inscrire les immigrants sur le registre municipal, lequel, rappelons-le, est longtemps resté leur seul moyen pour accéder au système de santé et à la scolarisation. (Aujourd'hui, seule Andalousie n'oblige pas à être inscrit sur le registre municipal pour accéder aux services de santé.) À la suite des attaques xénophobes de 2000, la mairie a refusé de céder de terrains pour que la Junte d'Andalousie y construise des logements sociaux pour les ouvriers agricoles – arguant qu'elle n'était pas la seule de la province à le faire. Du reste, personne n'a été condamné pour ces attaques (Checa Olmos 2001). D'une manière générale, Juan Enciso a toujours lié délinquance et immigration. Ironie de l'histoire, c'est Enciso lui-même qui, en 2009, a été arrêté pour corruption, trafic d'influence, blanchiment d'argent et malversation à hauteur de 170 millions d'euros, dans le cadre de l'*Opération Poniente*, puis libéré sous caution.³⁷⁴ À ce jour, il est toujours maire d'El Ejido.

- Roquetas

La ville de Roquetas, quant à elle, est dirigée depuis 1995 par Gabriel Amat, ancien agriculteur et président du PP d'Almeria depuis 2004. Les statistiques municipales indiquent qu'entre 1995 et 2008, la population étrangère (européenne et

³⁷⁴ Cette affaire concerne notamment le financement du parti par des sociétés ayant passé des contrats avec la mairie.

extraeuropéenne) de la ville est passée de 6,04 % à 31, 40 % de la population totale. En 2008, 47, 85 % d'entre eux sont extracommunautaires.³⁷⁵

La mairie favorise le développement d'associations d'immigrants et s'est dotée dès 1997 d'un *Service municipal d'immigration*,³⁷⁶ dirigé par Juan Fransisco Iborra – lequel est issu du milieu associatif. Ce service coordonne les différentes politiques liées à l'immigration. Ses programmes et ses actions sont liés à l'« *intégration sociale* » des immigrants, notamment à travers l'emploi, l'éducation et le logement, mais aussi la médiation interculturelle et l'information et l'aide juridique. La tâche du service municipal d'immigration s'avère particulièrement complexe puisque la ville compte plus d'une centaine de nationalité et que, d'après Juan Fransisco Iborra, ils ont une base de 30 000 étrangers, dont 60 % ne seraient inscrits sur aucun registre (registre municipal et registre des cartes sanitaires).³⁷⁷ Il précise que les premiers immigrants étaient des Marocains venus faire du commerce en petits groupes, l'immigration s'étant réellement développée à partir de la fin des années 80 et le début des années 90. À la même époque, Roquetas voyait arriver les premiers Subsahariens, essentiellement du Sénégal et de la Guinée-Bissau, la migration subsaharienne s'étant particulièrement développée depuis le début des années 2000.

La municipalité a aussi créé un « *forum pour l'immigration et la citoyenneté* », organe consultatif qui se réunit deux fois par an et dont le but est d'établir « *un vecteur de participation et de débat de tous les agents sociaux impliqués dans le phénomène de l'immigration, pour promouvoir l'intégration sociale des immigrants d'origine étrangère résidant dans le municipe de Roquetas de Mar* ».*³⁷⁸ Il est composé de deux représentants de l'administration locale, deux représentants des services de l'Administration Autonome (de préférence du Service Andalou de la Santé et du Conseil Scolaire Municipal) et de différentes « organisations sociales » (cinq

³⁷⁵ http://www.aytoroquetas.org/seccion/oficina-municipal-de-inmigracion_226#estadisticas

³⁷⁶ Cette structure édite un *Guide pour les citoyens étrangers résidant à Roquetas* disponible en six langues (espagnol, anglais, français, arabe, russe, roumain).

³⁷⁷ Entretien mai 2007.

³⁷⁸ <http://static.aytoroquetas.org/public/contenidos/documentos/inmigracion/FORO.pdf>

représentants d'associations d'immigrants, choisies parmi les 15 de la localité³⁷⁹ ; cinq représentants d'associations ou entités « pro-immigrants » qui agissent dans le municipale ; deux représentants d'organisations syndicales ayant des programmes en direction des migrants à Roquetas de Mar et enfin deux représentants d'organisations patronales).

Ayant eu l'occasion d'assister à l'une de ces réunions, j'ai pu constater, dans les « coulisses », une critique majeure : celle du nombre « trop » important d'associations d'immigrants et de leur non-coordination. Du côté de la mairie comme des plus grandes associations d'aide aux migrants, on suggère l'unification partielle des associations d'immigrants afin d'éviter l'éparpillement des subventions qui amoindrit les possibilités d'action de chacune. Juan Francisco Iborra, en comptait une trentaine en 2007 et soulignait que si les débuts avaient été prometteurs – notamment du fait qu'elles représentaient non pas des nationalités, mais des groupes identitaires internes aux pays – cet associationnisme serait devenu un « *mécanisme d'exclusion et pas d'inclusion* » et souhaiterait n'avoir qu'un interlocuteur pour chaque pays. D'autres ONG ne voient dans cette multiplicité des associations qu'une simple « vitrine » en direction de la mairie, tandis qu'elles sont relativement peu actives sur le terrain – ce qui rejoint d'ailleurs les discours des migrants.

Si la municipalité de Roquetas de Mar a favorisé l'associationnisme des migrants, c'est non seulement dans le but d'avoir des interlocuteurs supposément « représentatifs » des différents groupes en présence, mais aussi d'avoir des partenaires capables de « *traduire les codes* » de la population espagnole aux migrants,³⁸⁰ afin d'éviter les conflits entre autochtones et étrangers. « *Ici, il y a beaucoup de racisme subtil, c'est celui que je ne montre pas parce que c'est mal vu [...] c'est entre le préjugé et le racisme subtil.* »* – signale J. F. Iborra. (Lors des émeutes de 2008 dans la ville, les associations étaient

³⁷⁹ Asociación Al Mouhajir, Asociación Ala, Asociación Arag-Guinee Conakry, Asociación Ataesro, Asociación Burkina Faso, Asociación Casa Argentina, Asociación de Guinea Bissau, Asociación de Mujeres de África, Asociación Fulbe, Asociación Jóvenes Guineanos, Asociación Mauritania Aema, Asociación Nigeria Association, Asociación Nigerian Progressive Women Movement, Asociación Peul de Fonlada, Asociación Senegal.

³⁸⁰ Il prend l'exemple maladroit d'un Africain qui urine dans la rue, et me dit que « *si personne ne traduit le code pour ce monsieur africain, c'est facile de dire que les autres sont racistes* » avant d'ajouter qu'au contraire, à Roquetas, ils favorisent l'associationnisme.

d'ailleurs présentes pour appeler au calme.) De fait, la municipalité considère les migrants étrangers, avec ou sans-papiers, comme des « voisins » et désigne sa politique à leur égard comme « *une politique de voisinage* », s'opposant à « *la politique de l'autruche* » développée par d'autres municipalités :

*« Moi je crois que la différence se situe au niveau municipal, entre les villes et les villages qui ont adopté une vision d'intégration, en disant : tous ceux qui viennent dans ce quartier sont les voisins de ce quartier et de cette ville et il faut essayer de faire baisser les niveaux de conflits en général ; et les villes et villages qui ont été pour la politique de l'autruche : je ne veux pas savoir combien d'étrangers j'ai, je le sais, mais c'est affaire de la police, moi, je ne m'en inquiète pas [...] À Roquetas, tous les groupes politiques sérieux – il y a toujours des extrêmes – ont arrêté de parler d'immigrants et parlent de nouveaux voisins »**

J.F. Iborra oppose ainsi les mairies de Roquetas del Mar, Vera, la Mojonera et Vicar à celles d'El Ejido, Nijar³⁸¹ et trouve confirmation de sa théorie dans le fait qu'une part importante des migrants étrangers venus demander des informations au bureau de Roquetas résident cependant dans d'autres municipalités.

De son côté, Ataya, un migrant sénégalais anciennement secrétaire de l'association Ataesro et employé du SOC, confirme que si « *le modèle de Roquetas n'est pas extraordinaire* », il est exceptionnel « *quand tu le compares aux autres localités* ».

« Il y a une très grande différence entre les mairies, indépendamment de la position idéologique. Vicar par exemple c'est PSOE, ça devrait donc être mieux avec l'immigration. La Comarca de Nijar aussi, parce que c'est socialiste. Malheureusement ce sont encore les deux municipalités où c'est super, super difficile de mener une activité interculturelle. [...] Moi psychologiquement, à un moment donné, j'étais perdu d'idéologie. C'est le socialisme ou c'est pas le socialisme ? »

³⁸¹ Il distingue aussi une troisième catégorie, constituée par les villes qui ont créé des services d'attention à la population étrangère, « *mais n'y ont pas cru et cela se voit dans les budgets, non seulement dans les chiffres, mais aussi dans la façon dont on travaille. Une mairie comme celle d'Almeria a monté un service et tout et ils n'ont presque reçu aucun étranger, ils ne donnent pas de solutions.* »

Ataya félicite en effet la mairie pour avoir permis l'organisation d'activités interculturelles, il est cependant déçu du résultat, car seuls les étrangers y participent : *« si je te rends visite et que tu restes pas avec moi au salon... »* L'année 2000 (soit l'année des ratonnades racistes à El Ejido) serait d'après lui un tournant dans la politique de la mairie :

« Les mairies, avant 2000, ne faisaient rien, mais y'a toujours la différence entre les mairies. Avant 2000 y avait déjà la mairie de Roquetas qui essayait de faire quelque chose. [...] Des cours de langue par exemple. Après 2000, Roquetas s'est lancé totalement au travail, c'est la première mairie qui a le service d'immigration. C'est la seule localité où il y a une agglomération des associations. Y'en a trop. C'est aussi la première mairie qui a créé un forum social. [...] Là où il y a pas d'associations, y'a pas de contacts avec les Espagnols. À El Ejido, tu as les Marocains entassés, les Africains entassés, les Rumanos entassés... »

Notons que la ville de La Mojonera, tente de mettre en place une politique proche de celle de Roquetas, surtout après les ratonnades de 2008 ; même si des initiatives avaient déjà eu lieu auparavant (par exemple des cours de langue espagnole ou encore des journées culturelles). De même, la ville dispose d'un service *Inmigración*.

D'une manière générale, les migrants signalent la meilleure « ambiance » dont ils bénéficient à Roquetas, en comparaison de villes comme Nijar ou El Ejido. L'un d'entre eux, présent depuis une vingtaine d'années, m'a raconté les plus ou moins grandes difficultés qu'il a rencontrées auprès des mairies lorsqu'il cherchait à ouvrir un *locutorio*. Il m'a très clairement signalé l'existence de ce que l'on peut qualifier d'« arrangements » autour des commerces tenus par les migrants étrangers : le contournement temporaire de la loi aurait pour but de faciliter l'« intégration » des migrants.

Petits arrangements autour des commerces étrangers ?

D'après ce migrant, Gabriel Amat aurait pendant longtemps facilité l'intégration économique des migrants étrangers à travers le développement du commerce autonome, quitte à ne pas être trop regardant au niveau législatif. *« Il a dit aux immigrés : vous pouvez travailler comme autonomes. Vous pouvez monter des micro-entreprises pour vous, au lieu de dépendre seulement des salaires. [...] Par exemple, ici, à Roquetas, si tu veux ouvrir un locutorio, ce que monsieur Gabriel Amat fait : "Commence à travailler et cherche les dossiers pour devenir*

légal, évite seulement qu'il y ait des problèmes." Tu as un local, mais en principe tu ne peux pas ouvrir tant que tu n'as pas présenté les dossiers, mais lui, il te laisse travailler. Il peut pas le dire publiquement, mais ce qu'il a pratiqué, ça a toujours été ça. »

Cette tolérance évite aux migrants de devoir payer un loyer pendant des mois avant de réussir à ouvrir le local. Cette politique contrasterait avec celles des municipalités voisines : « Ici à Roquetas il y a plus de places publiques dédiées aux immigrés. À El Ejido c'est le problème, il n'y a plus de locutorios pour les immigrés, c'est pas possible. Pour avoir un locutorio à El Ejido, en plus des papiers, il faut avoir 101 mètres d'espace alors que Gabriel Amat, même si tu as 30 mètres, y'a pas de problèmes : "Essaie de régler ça dans les conditions et y'a pas de problèmes." [...] Vicar c'est pire que El Ejido. Si tu vas demander la licence pour un locutorio, on te dit que les voisins ont fait une firma [NDA : il désigne par ce terme une pétition] qui ne veut pas de locutorio, donc c'est fini. Et Nijar c'est à peu près pareil que Vicar. »

Au passage, il suggère que l'accès à la propriété aurait aussi été facilité depuis la mairie, qui aurait négocié avec les banques pour qu'elles autorisent des prêts sur hypothèques et abaissent le taux d'intérêt : « c'est Gabriel Amat qui a impulsé le système d'achat à la vente des maisons [...] c'est la première municipalité où les immigrés ont commencé à acheter les maisons ». Finalement, il émet un bémol : cette politique tacite serait révoquée, en raison des soupçons de corruption touchant le maire de Roquetas : « ils l'ont obligé parce qu'il y a une pression ».

Si je n'ai pas pu vérifier de telles affirmations, il reste qu'elles rejoignent le discours de certains chercheurs. Ainsi, Á. Arjona et J.-C. Checa (2005a) évoquent, dans le cas de Roquetas de Mar, *« une politique locale moins restrictive lorsqu'il s'agit d'implanter des commerces. Cette situation ne se reproduit pas de la même façon dans d'autres municipes, où les entraves légales et bureaucratiques s'éternisent. »** De son côté, M. Asensio Hita (2004) signale que *« les répercussions du conflit d'El Ejido [...] ont contribué à détériorer la situation de travail de l'entreprenariat étranger et en particulier de ceux originaires du nord de l'Afrique. [...] certains interviewés se plaignent du harcèlement policier auquel leur clientèle est soumise et au rejet qu'ils perçoivent de la part des voisins, spécialement dans le municipe d'El Ejido. [...] La fermeture de quelques établissements et le refus de réaliser l'entretien dépassent les autres municipes. »* Si l'on prend le cas des locutorios, une simple recherche sur les pages jaunes permet de constater une différence significative entre les villes : 27 locutorios à Roquetas, 26 à Almeria, 15 à El Ejido et 3 à Nijar.

Ainsi, l'activité des services municipaux d'attention aux « immigrants », ou, au contraire, leur absence, donnent un aperçu des différentes conceptions qu'ont les mairies de la question migratoire. Malgré des gestions distinctes, il semblerait cependant qu'elles observent une même tolérance envers la présence des migrants et leur insertion informelle dans l'économie locale. Afin de mieux comprendre cette tolérance, je me suis brièvement intéressée aux « contrôleurs de morale » (Becker 1985), c'est-à-dire aux diverses forces de police qui jouent un rôle dans cette gestion et qui, pour partie, sont en lien avec le milieu associatif.

20.2.2.2 Les contrôleurs de morale

Si je n'ai pas pu centrer ma recherche sur les forces de police, j'ai néanmoins recueilli auprès d'elle quelques informations qui signalent, là encore, diverses formes de tolérance envers les migrants clandestinisés. Cette tolérance repose, nous allons le voir, sur une idéologie particulière ou, disons, sur une conception spécifique et pratique de leur métier.

- Pressions versus assistance

Les migrants confèrent également des réputations différentes aux villes en fonction du comportement des détenteurs de la force publique qui, eux aussi, participent de cette logique qui se veut plus pratique que théorique.

Les migrants jugent les municipalités d'El Ejido et de Nijar comme celles où les bavures policières sont les plus nombreuses. Le SOC a déjà présenté plusieurs plaintes contre des agents locaux pour abus de pouvoir et attitudes xénophobes et, sur son site, le syndicat dénonce régulièrement les violences et les pressions à l'encontre des migrants – tout comme les associations *Almeria Acoge* et *SOS Racismo*. Dans la majorité des cas, ce sont des forces de police de Nijar et d'El Ejido qui sont mises en question. La pression, et, à l'occasion, les agressions, seraient exercées soit sur les migrants gérants et clients de commerces, soit, au contraire, sur les migrants résidant dans les *diseminados* – essentiellement dans les *chabolas*. Ainsi, en 2007, des agents de la Guardia Civil de Nijar ont perdu un procès contre des travailleurs marocains. Les premiers accusaient les seconds de coups et blessures, tandis que ceux-ci assuraient que

les agents les avaient rackettés lors d'un contrôle d'identité – c'est après avoir été réclamé leur argent qu'ils ont été dénoncés pour « coups et blessure » par les agents. En 2008, le SOC dénonçait les techniques agressives de la police qui organisait des descentes dans les bars tenus par des migrants, dans la ville d'El Ejido. Cherchant officiellement des stupéfiants, ils feraient aussi fuir les clients et compromettraient la survie de ces commerces.

Abdelkader, migrant marocain et travailleur syndical du SOC d'El Ejido, estime que, dans cette ville, les expulsions n'ont lieu qu'à la deuxième arrestation. Il affirme aussi que lorsque les Marocains se font arrêter, ils prétendent être Algériens, car les policiers ne prendraient pas les empreintes des Algériens parce qu'il serait relativement difficile de les expulser. Enfin, il suggère que les contrôles servent moins aux expulsions qu'à indiquer aux migrants qu'ils n'ont pas droit de cité :

*« Ici aussi il y a des contrôles, ils ont expulsé beaucoup de gens ! Mais ils expulsent quelles personnes ? Eh bien, les gens qui entrent dans la ville. Là, la police te chope, elle t'emmène au commissariat, ils font les empreintes, les photos, la première fois. La deuxième fois, ils te prennent encore une fois, ils t'emmènent directement dans ton pays. Mais, les gens qui sont en dehors de la ville, comme ça, dans les chabolas, dans les cortijos et tout, cachés, qui viennent seulement faire leurs courses en ville et puis rentrent, ils les laissent tranquilles. »**

Assim, qui vit également à El Ejido, tient le même discours : *« la première fois, ils disent rien, mais s'ils te retrouvent une autre fois, ils t'envoient au Maroc. »* Il ajoute que les contrôles s'effectuent dans un contexte particulier : *« Ils contrôlent si une patera arrive du Maroc. Si à la playa ils trouvent une patera, c'est du haschich ou bien des hommes sans papiers. »*

Ces contrôles « musclés » associés à une absence d'expulsion (si effectivement elle ne s'effectue qu'à la deuxième arrestation) laissent supposer que la pression policière vise avant tout à maintenir les migrants étrangers en dehors de l'univers social local, dans une municipalité où la gestion des migrations est déjà problématique.

À l'opposé se trouve l'équipe d'assistance à l'immigrant (EDATI - *Equipos de Atención al Inmigrante*) installée à Roquetas de Mar. Ce corps de la *Guardia Civil*, présent en différents points de la côte méditerranéenne a été créé en 2000. Il est chargé

d'« *informer les immigrants de leurs droits et les assister* » ; de « *recevoir, assister et canaliser leurs demandes et besoins en matière de sécurité* » ; de « *faciliter les démarches administratives de séjour ou de résidence en Espagne* » ; de « *veiller à l'application des normes en matière d'emploi* » ; d'« *orienter et informer des activités qui promeuvent l'intégration des immigrants et facilitent leur séjour dans le pays* » ; et enfin de « *servir de lien entre les institutions et les organismes* ». ³⁸² Si l'EDATI apporte une aide humanitaire et juridique aux migrants, il possède malgré tout une vocation sécuritaire : « *L'information et l'expérience acquise par ces équipes rend possible une meilleure connaissance des différents groupes d'immigrants, ce qui favorise la détection et le démantèlement des réseaux internationaux de trafic illégal d'êtres humains.* »* – peut-on lire sur le site internet de la *Guardia Civil*.

Un des membres de l'EDATI m'a confirmé, de façon informelle, ³⁸³ que l'Espagne désirait la présence des migrants et que ce corps les assistait, quelle que soit leur situation administrative. Leur objectif est de régler les contentieux existants ou latents entre la population autochtone et la population étrangère. Par exemple, si un migrant en situation irrégulière ne reçoit pas son salaire, l'EDATI tente de convaincre le patron de payer son employé. Ce corps semble donc exister pour préserver la paix sociale plus que pour appliquer la loi *stricto sensu* – de fait, une de ses fonctions est de « *veiller à l'application des normes en matière d'emploi* » et non pas des lois. « *Ici, à Roquetas, tu respirez, on n'a pas la pression de la police.* » – me dit un immigrant sénégalais, qui, après plusieurs années à Roquetas, vit à Vicar, où les contrôles policiers dans les *cortijos* seraient particulièrement fréquents.

Nous avons donc d'un côté des pressions policières parfois brutales et de l'autre, une aide administrative et juridique portée par un corps spécifique de la *Guardia Civil*. Ce paradoxe a de quoi laisser perplexe. Les propos d'Anton Martín, le chef de la section

³⁸² Il s'agit de la liste des fonctions de l'EDATI recensées sur le site internet de la *Guardia Civil*. <http://www.guardiacivil.org/prensa/actividades/edati/index.jsp>

³⁸³ N'étant pas passée par une demande d'autorisation officielle pour obtenir un entretien, je n'ai pas été autorisée à enregistrer ou à prendre des notes.

Extranjería de la police nationale³⁸⁴ d'Almeria, que j'ai rencontré en 2007, l'éclairent en partie.

- Le devoir d'honorabilité des « soumis » : un contrôle local basé sur une distinction morale

Puisque la police ne peut pas contrôler tous les migrants, m'explique-t-il, elle cherche à effectuer un tri selon des critères moraux lui permettant de distinguer les « bons » et les « mauvais » migrants.

*« Nous ne voulons pas être une ONG parce que nous ne le sommes pas. Il faut les traiter de façon correcte, même plus que correcte parce que... parce qu'aussi tu te rends participant de son problème et de son manque de... de son besoin d'émigrer et de son besoin de se chercher une meilleure vie. [...] Plus que correcte parce que ce n'est pas non plus une personne qui a commis un délit, elle a commis une infraction administrative, ce n'est pas pareil. La personne qui vole ou commet un crime ou autre, cette personne ne mérite pas un traitement aussi correct que celui que mérite l'immigrant, au moins pour moi, c'est-à-dire que jusqu'à un certain point, tu comprends son problème, ce qu'il se passe c'est qu'ensuite il y a la loi. [...] Ça, c'est d'entrée de jeu très clair pour nous, c'est-à-dire que l'immigrant en soi, d'entrée de jeu, il n'est pas mauvais, il vient pour chercher une vie meilleure, mais logiquement, après, j'ai une loi à appliquer, c'est précisément pour appliquer la loi que je gagne un salaire. »**

En d'autres termes, « l'immigrant » est défini comme un « travailleur honorable » ; opposé à « celui qui vole ». Le premier migre pour faire face à un problème, cet acte est reconnu comme légitime, sans compter qu'il ne constitue pas un délit ; aussi les membres du corps de police peuvent-ils « comprendre » cette situation. Cette compréhension, en plus de la particularité juridique de ces migrants, justifie une certaine tolérance.³⁸⁵ Au contraire, le second cesse, du moins aux yeux de la police,

³⁸⁴ La police nationale est la seule compétente en matière d'immigration. L'Espagne possède des polices dites locales (mairies) et des polices dites autonomes (Communautés autonomes).

³⁸⁵ À la question de savoir s'il a parfois des problèmes de conscience, il me répond que la plupart des policiers, au moins lui, sont immunisés face aux situations dramatiques que connaissent certains migrants ; ils se font une « carapace » et « parfois ça fait encore mal, mais moins qu'avant ». Leur travail et leur obligation à appliquer la loi les conduisent à cette « immunisation ».

d'être un « immigrant » pour ne rester qu'un « délinquant ». Les contrôles doivent donc se centrer sur le « *gamberro* » (« voyou »), c'est-à-dire sur le migrant qui aurait vocation à la délinquance, et non pas sur le « travailleur » — quand bien même celui-ci serait en situation irrégulière.³⁸⁶ Leur objectif est donc de séparer « le bon grain de l'ivraie », comme si cela suffisait à mettre fin aux phénomènes de délinquance.

*« Il faut se débrouiller pour que celui qu'on doit expulser, ce soit le délinquant [...]. On ne peut pas diaboliser l'immigration comme si elle était l'auteur de la majorité des délits, moi je pense que non, il y a des délinquants comme partout, mais il y a aussi des gens qui veulent gagner leur vie de façon honorable. »**

Tout manquement au devoir d'honorabilité est passible d'expulsion. Ainsi, ajoute Antón Martín, lorsque certains s'aventurent à demander des renseignements au commissariat et que la police découvre, en consultant leur fichier, qu'ils ont donné plusieurs noms ou nationalités différentes, elle les arrête. Définitivement, la police n'est pas une ONG. Mais comment reconnaître le « délinquant » et le « travailleur honorable » ? Quand je l'interroge sur ce point, Antón Martín en appelle à l'« expérience » inhérente à sa profession : « *on voit celui qui est travailleur, je ne peux pas te dire pourquoi, mais ça se voit* ». Lorsque j'essaie d'en savoir plus, il se contente de me donner un exemple d'« *indice* » permettant de penser qu'un migrant est à ranger dans le tiroir « *délinquant* » : cet indice, c'est le fait de demander à avoir son propre avocat. Dans tous les cas, les migrants ont parfaitement conscience de leur « devoir d'honorabilité ». Ils savent, à travers le discours d'autres migrants ou celui de policiers (14.4.2.2) que s'ils restent dans le « droit chemin », ils n'auront pas, *à priori*, de problèmes avec les autorités. Cette relative tolérance n'est pas sans rappeler le discours des migrants sur la relative tranquillité policière dont ils bénéficieraient dans la province, concernant les contrôles de police (16.1).

*

³⁸⁶ Les « voyous » sont essentiellement assimilés à des individus qui volent, violent ou participent au trafic de psychotropes ou au proxénétisme. Les travailleurs du sexe et les *top manta*, à l'occasion, sont aussi inclus dans cette catégorie.

Les migrants semblent donc bénéficier dans la province d'Almeria d'une relative tranquillité face à la police, ce qui n'exclut pas les violences et les abus, mais limite les expulsions. La distinction entre le « travailleur honorable » et le « délinquant » est donc commune aux policiers et aux agriculteurs. Les phénomènes de criminalisation des migrants, de tolérance vis-à-vis de l'économie souterraine (en général) et l'importance l'économie criminelle dans la région ne sont sans doute pas étrangers à cet état de fait.

20.2.2.3 La gestion « off » des « vulnérables » et des frontières

Pour éviter que les « bons » ne rejoignent les « mauvais », la police aide ponctuellement les migrants en détresse et développe des liens avec les ONG, les associations et les organisations religieuses d'aide aux migrants. Les policiers mettraient parfois « naturellement » la main à la poche, par exemple en allant acheter du lait et des pâtisseries pour une femme avec un bébé dans les bras, *« ce qui ne fait pas partie du budget du commissariat »*. Mais, lorsque la police nationale d'Almeria est dépassée, par exemple par l'arrivée de migrants subsahariens en zodiac, Antón Martín s'en remet aux associations et n'hésite pas, dit-il, à appeler ses contacts à la Croix-Rouge ou à *Almeria Acoge*, parfois à l'UNHCR (ACNUR en espagnol). *« Nous ne sommes pas une ONG, mais nous collaborons beaucoup avec elles, pour que ce soit elles qui fassent leur travail et nous le nôtre. »* Le but est *« de ne pas les laisser à l'indigence dans la rue, mais, logiquement, d'essayer de les capter à travers les associations »*.

« Tu évites un problème social, car si tu les laisses à la rue et tu leur dis : “Allez, débrouille-toi”, et quand une personne passe deux jours dans la rue, dans un pays où elle vient d'arriver, sans manger, en dormant sur le sol, et bien au troisième jour, ou elle doit pénétrer dans une maison pour dormir ou voler de la nourriture, elle doit se débrouiller pour vivre, ce n'est pas que tu le partages, non, mais effectivement tu peux arriver à comprendre qu'ils en arrivent là. Donc, si on les canalise à travers les associations et tout... logiquement la Croix-Rouge, quand nous arrive des pateras avec des immigrants illégaux subsahariens qu'immédiatement on libère, on les met en liberté, la Croix-Rouge leur fournit un billet pour la ville qu'ils veulent et un peu d'argent pour les frais divers et tout ça on le gère avec la Croix-Rouge avant qu'ils sortent d'ici [...] Je te parle des Subsahariens, des gens de couleur qui viennent de Gambie, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, de Mauritanie, etc., qui sont passés par le Maroc, et du Maroc à ici, en bateau, alors après le Maroc ne les accepte pas, ils

*viennent sans documentation, alors il faut les canaliser à travers les associations bénévoles pour les mettre en circulation de manière plus ou moins correcte, avec leur billet de bus, parce qu'ils disent : "je veux aller à Barcelone parce que j'ai un cousin, ou je veux aller en France", et bien on lui facilite ça jusqu'à la frontière »**

« La canalisation » des nouveaux venus par la police et les associations ainsi que leur « mise en circulation » participerait donc d'un objectif sécuritaire. Il s'agit de maintenir l'ordre public en évacuant un élément perturbateur. Le migrant sans ressources est donc une fois encore assimilé à un délinquant potentiel, comme s'il y avait un lien de cause à effet entre délinquance et pauvreté. Or, comme je l'ai montré, les migrants qui sont dans l'*instance zéro* ont d'autres solutions. Ce type de collaborations entre police et ONG ne sont pas si fréquentes à Almeria car il y arrive peu de *pateras* de Subsahariens, mais elle reflète une logique qui dépasse la province. Ainsi, dans la province de Cadix, les deux curés dont j'ai évoqué le labeur (15.1.1.) m'ont tous deux affirmé que les migrants les plus vulnérables leur étaient amenés dans leurs maisons d'accueil, par la police elle-même ou par des médecins.

« Eux, ils les prennent, mais quand viennent 200 hommes et femmes, la femme qui n'est pas enceinte reste avec eux, mais la femme qui vient avec un enfant d'un mois, deux mois, trois mois, pour ne pas l'avoir avec les hommes dans l'enceinte fermée ; donc ils nous l'amènent pour avoir, non pas un peu de liberté, mais pour que l'enfant se douche, pour lui donner à manger... » (Padre Patera)*

Il est intéressant de noter qu'Antón Martín, comme les migrants, connaît les différentes actions ou spécialisations des associations. Lorsqu'il est face à un cas impliquant une « prostituée étrangère », il contacte les sœurs « *Oblatas del Santísimo Redentor* » qui possèdent un foyer d'accueil pour prostituées « en rédemption » à Almeria et les sœurs « *Adoratrices Esclavas del Santísimo Sacramento y de la Caridad* » qui ont un projet avec les premières et qui, elles aussi, considèrent les prostituées comme des victimes. « *Ces associations, celles [NDA : les prostituées étrangères] qui veulent vraiment sortir de ce monde, oui, elles les aident à chercher un emploi [...], il y en a d'autres qui ne veulent pas sortir, elles vivent bien et elles gagnent beaucoup d'argent, ça doit être un travail très désagréable, mais... »**

D'ailleurs, lorsque j'ai interrogé l'une des sœurs de « l'Immaculée Conception » (qui se chargent de mettre en relation travailleuses migrantes et patronnes autochtones dans le

secteur domestique sans prendre en considération la situation administrative (17.2.2.1), elle m'a affirmé ne s'inquiéter nullement des conséquences possibles de l'action de la congrégation au regard de la loi : « *on ne fait rien en cachette, ici, tout le monde sait ce qu'on fait, s'ils [NDA : la police] voulaient faire quelque chose, ils le sauraient* ».* Les relations entre les sœurs et la police semblent même être relativement bonnes. Cette responsable me raconta encore que lorsqu'elle était en poste à Malaga, elle avait profité du fait que le mari d'une des employeuses soit un haut fonctionnaire de police pour se renseigner sur les éventuels risques que couraient les migrantes : « *Tant qu'elles ne se mettent pas dans des histoires, il n'y a pas de problème.* »* – lui avait-il répondu. Mais comme les « filles » n'étaient toujours pas rassurées, les sœurs avaient obtenu dudit policier qu'il vienne lui-même donner une petite « conférence » dans la congrégation pour expliquer aux migrantes qu'elles ne risquaient rien et pouvaient vivre tranquillement en Espagne « *si elles ne créaient pas de problèmes* ».* De fait, la sœur assure que si un problème survient, tous les migrants alentours qui sont en situation irrégulière risquent d'être arrêtés.³⁸⁷

Ainsi, les objectifs des associations d'aide aux migrants et ceux des forces de police apparaissent, au moins en partie, non pas opposés, mais complémentaires. Leur coopération repose sur une volonté commune d'aider les migrants, par souci humanitaire pour les uns, et par souci sécuritaire, pour les autres.

Mais, plus largement, Antón Martín m'explique les difficultés des contrôles aux frontières.

D'abord, il est impossible de contrôler tous les migrants et les contrôles ne sont réellement fonctionnels qu'aux points légaux de passage : « *la migration ne peut pas être contrôlée, les gens sont contrôlés quand ils entrent* ». Mais même ce contrôle-là est limité. Il dépend en effet des pays voisins, comme la France ou la Hollande, qui ferment les yeux lorsque les migrants n'ont pas vocation à y rester : « *ils descendent d'un avion*

³⁸⁷ La sœur ajoute que c'est précisément ce qui était arrivé récemment à un Bolivien qu'elle connaissait (quelques rares hommes travaillent dans le secteur domestique, car certains hommes âgés, lors de soins « intimes », sont mal à l'aise en présence de femmes) et bien que les sœurs se soient rendues au commissariat pour témoigner de la valeur morale de ce migrant, elles n'ont pas eu gain de cause. Qu'à cela ne tienne, le Bolivien en question est revenu en Espagne trois mois après, muni d'un visa de tourisme...

*et ils montent dans un autre, l'avion qui va à Madrid depuis Paris n'est pas contrôlable, étant donné que c'est un avion qui vient de l'Union européenne pour aller dans l'Union européenne. »** Amsterdam serait réputé pour ce genre d'opération : *« Amsterdam est un nœud international de communications très important qui reçoit des millions de passagers [...] comme ils savent qu'ils ne vont pas rester chez eux en tant qu'immigrants illégaux, ils les contrôlent beaucoup moins. »** La police espagnole fonctionnerait de la même manière avec les migrants turcs qui se dirigent vers l'Allemagne : *« Ils arrivent ici et ici, peut-être qu'on y fait moins attention, parce que tu penses la même chose, tu te dis : "bon, comme ils vont en Allemagne, ils ne m'inquiètent absolument pas". »**

Ensuite, les expulsions ne dépendent pas seulement de l'existence d'accords bilatéraux, mais également d'une logique de rentabilité financière qui rend inintéressantes les expulsions vers les pays éloignés : *« En Chine, je crois que c'est très difficile parce que le voyage est très long et très cher y ça ne compense pas d'expulser un Chinois. Les Chinois, par exemple – c'est énorme ce que je te dis – ça ne vaut pas la peine économiquement, non ? Mais parce que deux policiers viennent avec lui, ces deux policiers vont passer cinq jours en dehors de leur lieu de travail, ensuite quand ils reviennent, ils doivent se reposer deux ou trois jours de plus au moins, plus les notes de frais internationales, les billets... tout ça coûte beaucoup d'argent, donc il est presque préférable de ne pas s'embarquer dans une aventure comme celle-là. »**

C'est en raison de cette impossibilité de contrôle total que les fichiers informatiques prennent tout leur sens : la police fiche et libère faute de pouvoir enfermer et expulser. Rappelons-le, lorsqu'un migrant ne peut être expulsé, ses données sont entrées dans le fichier informatique de la police nationale avant qu'il soit libéré. Après 40 jours en CIE, si le migrant n'a pu être « dévolué », il doit obligatoirement être mis en liberté avec une notification d'expulsion : *« On lui donne l'ordre d'expulsion, avec un interprète et un avocat, mais il est mis en liberté étant donné qu'il n'y a pas eu la possibilité de le renvoyer dans son pays, parce qu'il n'a pas de documentation, ou parce qu'il n'existe pas de liens avec son pays ou parce qu'il est passé par des pays tiers qui ne l'acceptent pas »*. Il m'indique que cet ordre d'expulsion est inscrit dans le fichier et qu'il *« s'exécutera le jour où il pourra être exécuté »*. Il reconnaît que de cette façon, *« on ne peut pas savoir où il va aller ; lui, il ira où il voudra »*, mais ajoute néanmoins que dans

ces cas-là, la loi autorise des mesures « préventives » visant à fixer le migrant sur le sol local afin de pouvoir le retrouver le jour où l'expulsion sera possible : la retenue de son passeport,³⁸⁸ la résidence en un lieu déterminé... Il reconnaît pourtant que ces mesures sont la plupart du temps inefficaces. Antón Martín décrit finalement le « contrôle de l'immigration » comme le tonneau des Danaïdes : « *c'est comme essayer de remplir un tonneau avec un trou, parce qu'on en rapatrie trente, mais y'en a combien qui arrivent ?...* »

*

Ainsi, le mythe du contrôle des frontières s'effondre. Les forces de police, loin de participer à la construction d'une forteresse, favorisent la circulation des migrants tant au niveau international que national. Bien sûr, les contrôles existent, mais ils se font selon des logiques qui ne sont pas celles qu'affichent les États.

Si la province d'Almeria peut se maintenir comme centralité pour les migrants africains en situation de précarité, c'est parce que cette fonction permet la jonction de différents intérêts : les migrants trouvent du travail et des papiers, les entrepreneurs trouvent une main-d'œuvre bon marché, et les politiciens ferment les yeux sur cette économie informelle pour préserver leurs votants aussi bien que le développement économique de leur région.

Mais, au-delà de cette constatation, cette jonction est rendue possible par tout un dispositif permettant aux migrants d'accéder à la régularisation. Si les premières informations concernant les démarches à effectuer sont fournies gratuitement par le réseau personnel du migrant et par les réseaux associatifs et les syndicats ; un véritable « marché des papiers » s'est développé en parallèle, mêlant économie formelle et

³⁸⁸ Retirer leurs passeports aux migrants permettrait de « garantir l'expulsion », car sans ce document d'identité on l'expulsion est impossible.

informelle. Aux côtés des associations et des doyens (des migrants qui sont des personnes-ressources), on trouve les figures des gestorías et des gestionnaires informels, des vendeurs d'assurances-vie, des patrons, des avocats et, parfois même, des policiers. Par leur intermédiaire, les migrants peuvent non seulement effectuer toutes leurs démarches administratives, mais également acheter, en toute illégalité, des contrats de travail et des preuves de présence sur le territoire – papiers qui eux-mêmes peuvent être vrais ou faux. Les migrants peuvent aussi contracter un mariage avec des nationaux (d'origine étrangère ou autochtone). Mais si cette option assure l'accès à la régularisation, elle est à double tranchant, car les nationaux détiennent un « pouvoir de régularisation » dont ils peuvent user pour tirer des bénéfices pécuniaires supplémentaires ou pour négocier à leur avantage les rapports sociaux de sexe. Malgré de plus grandes difficultés à trouver un emploi leur permettant de régulariser leur situation, les possibilités de régularisations sont donc toujours à Almeria parmi les plus importantes du pays.

Si le « deal económico-migratoire » (échange papiers contre travail) peut se maintenir dans la région, c'est aussi parce que les acteurs politiques locaux font eux-mêmes partie du milieu agraire. Les volontés politiques locales et nationales peuvent donc, si ce n'est entrer en conflit, du moins être en décalage les unes avec les autres. Les économies souterraines liées à l'emploi non déclaré des migrants sont en quelque sorte effectuées « à découvert » : politiciens, polices, citoyens, tous connaissent la situation. Cette tolérance de l'informel, qui implique les politiciens locaux, l'État et les forces de police, prend différentes formes. Les mairies peuvent mettre en place des politiques de gestion de la migration ou au contraire ignorer tout à fait la présence des migrants. De même, les forces de police peuvent osciller entre bavures et assistance. Dans ce contexte, le travail salarié, même informel, est considéré comme un vecteur d'intégration et son corolaire, l'absence de travail dans les secteurs habituels, un vecteur de délinquance – contrairement avec ce qui a été montré préalablement. C'est sur cette base que les policiers collaborent avec le milieu associatif. Ils effectuent une gestion locale la migration et donc, une gestion de la frontière, qui visent la mise en circulation des migrants et la séparation supposée du « bon grain de l'ivraie ».

Nous ne sommes donc pas face à une superstructure omnipotente et surpuissante, un État surplombant, qui manierait à la fois le contrôle et la tolérance, mais face à des acteurs multiples, situés à différentes échelles, et dont les intérêts s'entrecroisent.

CONCLUSION DE LA PARTIE 3

Du franchissement des frontières sociales : arrangements, contournements, affichage et conflits.

Les chapitres présentés dans cette dernière partie présentent chacun une situation propre à l'expérience migratoire des Africains clandestinisés à Almeria. Toutes ces situations posent la question du franchissement des frontières, qui ne sont pas seulement géographiques, mais également normatives, légales, sociales, morales, sexuelles, etc.

Ce qui relève de l'« ordre normatif » contribue à définir les frontières : il est fait d'un ensemble de contraintes, constituées par des lois ou des normes sociales en vigueur. Le franchissement de ces frontières constitue donc un relatif « désordre ». En effet, il peut engendrer des situations conflictuelles (violences, répressions). C'est notamment le cas lorsqu'il est visible et affiché. Mais il peut également faire l'objet d'« arrangements », qui contribuent à instaurer de nouvelles frontières, non pas « officielles », mais « officieuses ». Enfin, les frontières peuvent être « contournées » : leur franchissement ne repose pas alors sur un accord tacite, mais se fait au contraire dans le secret.

Ainsi, la ségrégation spatiale constitue une frontière visant à maintenir les migrants les plus « indésirables » (les migrants africains) en dehors des espaces de sociabilités des autochtones. Mais les migrants franchissent cette frontière : ils sortent peu à peu de l'espace des serres pour s'installer dans l'espace urbain, dans les écoles, ils ouvrent des commerces, etc. Ce franchissement a été durement réprimé à travers les ratonnades d'El Ejido en 2000, ce qui ne l'a pas empêché de continuer à se faire. Mais un deuxième franchissement, moins visible, s'est effectué. À travers la mise en place du système technique des « taxis informels », les migrants contournent les frontières ségrégatives et peuvent ainsi circuler entre l'espace des serres et vers les centres urbains. De la même façon, les frontières sexuelles visent à limiter les relations entre « nos » femmes et « leurs » hommes (quels que soient les contours du « nous »/« eux »). Leur franchissement ostensible est réprimé par la violence ou par la stigmatisation. Ce qui n'est pas le cas lorsque, par exemple, les femmes les franchissent en secret, c'est-à-dire qu'elle contourne l'interdiction.

Prenons surtout l'exemple du « *deal* económico-administratif ». La loi distingue les migrants régularisés des migrants clandestinisés, qu'elle vise, dans la mesure du possible, à expulser. Mais cette même loi ne permet pas de tous les expulser. Par ailleurs, les migrants clandestinisés représentent une main d'œuvre bon marché. Sur cette base, des arrangements avec la loi se mettent en place. Premièrement, en échange de plusieurs années de travail (ici, trois, puisque nous sommes dans le cadre de l'*arraigo social*) et de l'assurance d'un contrat de travail, les migrants ont le droit de demander leur régularisation et peuvent obtenir des « papiers ». Cet arrangement conduit à l'établissement d'une nouvelle norme dont le message passé aux migrants est le suivant : on vous laisse vivre et travailler tranquillement puis obtenir vos papiers, à condition que vous restiez des « travailleurs honorables » et que vous ne franchissiez pas la frontière morale vous séparant des « délinquants ». Si vous la franchissez, nous chercherons à vous expulser en priorité. Mais pour accéder à un travail face à un marché plurisegmenté, il faut parfois faire des arrangements, tels que la location de papiers, qui permettent de franchir plus facilement les segments de ce marché. De même, pour entrer dans la norme et la légalité (la régularisation permettant d'entrer et de contribuer à l'économie formelle), les migrants passent parfois par des pratiques informelles, voire illégales (achat de contrats de travail et de présence sur le territoire, parfois facilité par une insertion dans le marché des psychotropes ; mariage pour les papiers, etc.). De la même façon, pour mettre leurs produits dans le circuit de l'économie formelle, les patrons passent par l'économie informelle (à travers l'embauche non déclarée de migrants régularisés et clandestinisés). Cette informalité bénéficie de la bienveillance des autorités locales et nationales – on le voit par exemple à travers le faible nombre d'inspecteurs du travail. L'ensemble patrons/autorités locales repose donc sur un accord tacite qui est permis par le cadre national. La sortie des produits sur le marché passe par l'ensemble de ces arrangements et de ces manquements au droit du travail et à la loi.

Il s'agit donc, dans chaque cas, d'affronter une situation contraignante, mais en utilisant des moyens différents. Les pratiques d'arrangements et de contournements semblent impliquer un coût moindre que le franchissement affiché des frontières établies (en terme de temps de précarité, de violences, etc.). Mais cela demanderait à être vérifié.

De la sortie de l'instance zéro

Si l'ensemble des migrants doit faire face à ces frontières sociales, certains ont à franchir une autre frontière : celle de l'*instance zéro*. Pour en sortir, ils développent diverses stratégies. Ils tentent de se construire un nouveau réseau pouvant inclure des migrants nouveaux venus, des migrants installés ou sédentarisés, des autochtones et des étrangers européens. Ils sollicitent également des dispositifs tels que les associations, les organisations religieuses, les ONG ; et tentent de personnaliser le lien qu'ils ont établi avec elles, afin de rendre ce recours plus efficient. Ils s'insèrent enfin dans des activités illégales de produits et services d'usage licites et illicites, mais la place subalterne qu'ils y occupent rend ces activités très risquées et/ou peu lucratives. Ce faisant ces migrants définissent le profil du *passeur* ou les caractéristiques du *passe-frontière* acceptable. J'entends par-là toute personne, institution ou circonstance qui constitue l'instance de changement, c'est-à-dire qui autorise la sortie de l'*instance zéro*. Mais enclencher un processus de changement nécessite du savoir-faire et/ou des moyens financiers. Ce n'est donc bien souvent qu'après avoir acquis une certaine expérience – au cours de laquelle il s'est confronté à des *passeurs* et des *passe-frontières* qui n'en étaient pas ou pas tout à fait – que le migrant identifie le passeur ou le *passe-frontière* qui lui convient. Ce temps d'apprentissage plus ou moins long suppose donc de développer des compétences relationnelles.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette recherche visait à comprendre les conditions de passage clandestin des migrants africains à la frontière sud-espagnole ainsi que les logiques d'insertion d'une partie d'entre eux dans la province andalouse d'Almeria et au-delà, dans l'espace européen. Parce que la plupart des études sociologiques et anthropologiques sur les migrations « clandestines » africaines en Espagne se concentraient soit sur l'expérience des migrants avant la frontière, soit sur leur intégration postérieure à la société espagnole ; je me suis intéressée à ce qui se passait « entre » ces deux espaces-temps de la migration. Appréhender les modalités de construction du projet migratoire juste après cette frontière supposait de s'intéresser également à ce qui se passait juste avant. J'ai donc mêlé l'observation des situations quotidiennes des migrants après la frontière et des entretiens sur leur expérience avant le passage.

Les migrants devenus « clandestins » sont en effet des hommes et des femmes dont la volonté de mobilité se heurte à la « frontiérification » de l'Union européenne, c'est-à-dire à l'activité de production des frontières. Les frontières sont en conséquence instables : elles s'élargissent, se « déterritorialisent » (Balibar 2001, 2005) deviennent « élastiques » (Lopez Sala 2010).³⁸⁹ Et si, dans le meilleur des cas, ils réussissent à passer de l'autre côté, leur aspiration à vivre « comme tout le monde » et à « réussir » se heurte aux frontières sociales et administratives. Pour réussir les deux phases de leur projet migratoire, ils doivent donc passer outre ces frontières. Pour entrer dans la norme et la légalité, ils doivent transgresser la loi.

³⁸⁹ Sur la notion de frontiérification, voir les travaux de T. Balzacq (2007) et d'E. Balibar (2001, 2005). Pour le premier, « *le processus de frontiérification s'accompagne bien souvent d'un projet identitaire, plus ou moins explicite* » ; pour le second, l'Union européenne est marquée par un double processus de « constitutionnalisation » et de « frontiérification » et se caractérise par la mise en place d'une « *liberté de circulation structurellement différentielle* ». La frontière n'est plus une ligne et elle n'est plus nécessairement territoriale, on parle ainsi de « déterritorialisation ».

D'une frontière à l'autre

- *Passer la frontière*

Dans ce contexte européen qui tend à se fermer aux migrants « extra-communautaires », ces derniers migrent par étapes, modifient régulièrement leur projet migratoire en fonction des circonstances économiques, sociales et politiques dans lesquelles ils se trouvent, et construisent leurs trajectoires sociospatiales entre irrégularités et régularités. Pour traverser les frontières et entrer en Europe en dépit des contraintes imposées par les États, ils s'appuient sur des réseaux sociaux qu'ils croisent ou activent. Sur la route transsaharienne, les migrants subsahariens s'appuient sur des « collectifs de transmigrant » (Alioua 2003) formant une « communauté d'itinérance » (Escoffier 2008). Ceux qui utilisent l'Express Sénégal s'appuient sur le tissu social local et les réseaux professionnels de la pêche (Tandian 2007, Coulibaly 2008). Les migrants marocains qui traversent le détroit à bord de pateras ou du ferry (qu'ils s'y cachent ou utilisent de faux papiers) peuvent quant à eux bénéficier de l'aide de « réseaux de confiance » (Qacha 2010) ou de leur « famille transnationale ». Ces réseaux sont autant de possibilités relationnelles de circulation qui montrent l'inadéquation de la vision binaire migrant-victime/passeur-trafiquant et révèlent l'existence de différentes figures d'intermédiaires du passage (« thiaman », « chairman », « correspondant », « coxeur », etc.). Les migrants sont donc arrivés jusqu'en Europe grâce à un ensemble de personnes et d'occasions qui ont contribué à leur départ et leur ont permis de franchir la frontière.

- *L'étape des papiers et l'instance zéro.*

Mais sitôt franchie, la frontière peut s'imposer comme barrière paralysante. Les migrants retrouvent la consistance de la frontière qui s'étend en deçà, mais aussi au-delà de son « tracé ». Ils font en effet face à de nouveaux éléments qui les bloquent, comme par exemple les contraintes administratives qui limitent l'accès à la régularisation ou la plurisegmentation du marché qui les éloigne d'un travail rémunérateur. Si tous sont à la recherche du travail/papiers et peuvent donc avoir affaire aux mêmes intermédiaires, tous ne sont pas égaux face à cette nouvelle situation.

La province d'Almeria représente une étape où « chercher » les papiers. Elle centralise les migrants africains en situation précaire notamment grâce à son secteur agricole, qui

fonctionne comme « plate-forme vers la régularisation » (Emma Martin Diaz 2001, 2004 ; Pumares 2003). Il est en effet à la base du développement économique de la région et profite d'une main d'œuvre non déclarée, composée en partie de migrants en situation irrégulière. Dans un contexte espagnol qui a effectué à plusieurs reprises des processus extraordinaires de régularisation et autorise la régularisation, sous conditions d'« intégration sociale et de travail », après trois ans de présence sur le territoire ; Almeria est une destination privilégiée. La présence de migrants en situation irrégulière est donc tolérée par les forces de police et les politiques parce qu'elle remplit une fonction économique. Les élites locales sont d'ailleurs liées au milieu agraire. Mais cette tolérance repose sur une distinction morale entre les « bons » migrants assimilés aux « travailleurs honorables », et les « mauvais » migrants, c'est-à-dire ceux que l'on considère comme « délinquants ». Mais ses avantages s'accompagnent de conditions de vie particulièrement mauvaises. Les conditions de travail, les salaires, les relations avec les autochtones et le comportement général de ces derniers sont aux antipodes de ce que les migrants espèrent trouver en Europe. C'est à ce prix-là que les migrants doivent accéder au sésame que sont les « papiers », qui leur donneront accès à des droits, à la mobilité « en toute tranquillité », au retour au pays, éventuellement un meilleur emploi, à l'achat d'un logement, etc.

La compréhension de cette place qu'occupe la province d'Almeria dans l'espace des migrations africaines m'a permis de mettre en perspective la question du blocage (et du surblocage, pour ceux qui sont partis puis revenus) des migrants « clandestinisés » après leur passage de la frontière sud-européenne. Ma recherche empirique a fait la lumière sur les tentatives de déblocages et les réponses en terme de permanence ou de retour dans une situation qui permet de multiples exploitations et qui se révèle comme un véritable principe organisateur : *l'instance zéro*. S'il est si important pour les migrants d'être accueillis après leur passage, c'est précisément pour éviter l'entrée dans *l'instance zéro* ou pour en minimiser les effets – en captant un maximum d'informations utiles le temps où ils sont accueillis.

Certains migrants peuvent en effet s'appuyer sur le réseau familial et amical dont ils disposent en Europe, ils sont accueillis localement et pris en charge durablement par un « tuteur » qui les guide et les protège, avec l'appui d'autres membres du réseau. Tout est déjà prêt pour eux. Ils n'ont à faire preuve que de peu d'initiatives. Ils avancent

rapidement d'étape en étape, de case en case, car leur famille leur facilite l'étape et le déplacement. Elle accélère leur migration, non seulement en les aidant à franchir la frontière sud-espagnole, mais aussi en les connectant au réseau familial transnational (Qacha 2010b). De fait, certains ne font que traverser l'espace almeriense. Ils n'ont pas besoin de s'y arrêter.

D'autres doivent au contraire se débrouiller seuls ou presque, ils se retrouvent à « l'instance zéro du passage », qui produit les mêmes types de blocage qu'avant le passage de la frontière. Les risques de mort physique sont remplacés par un risque de mort sociale : « *ici, c'est comme une prison* ». Ils doivent tout recommencer. Pour faire face à ces nouveaux blocages, les réseaux sur lesquels ils se sont appuyés pour passer la frontière européenne ne leur sont plus utiles, ils ne sont plus fonctionnels et ils ne peuvent pas ou ne veulent pas s'appuyer sur les relations familiales qu'ils possèdent en Europe – s'ils en ont. En effet, la famille peut également bloquer la migration, la limiter, lorsqu'elle refuse – jamais frontalement – d'aider le candidat à la migration, le nouveau venu ou qu'elle ne lui apporte qu'une aide limitée. Dans l'*instance zéro*, le temps est en quelque sorte suspendu, neutralisé : le migrant fait l'expérience du « surplace » et de la répétition plus ou moins longue de situations élémentaires de survie qui permettent son exploitation maximale. L'*instance zéro* n'est pas synonyme d'inactivité, simplement, le migrant tombe sur la « mauvaise case », il « n'y arrive pas ». Comment parler d'échec puisqu'il a réussi à passer la frontière ? Comment parler de réussite puisqu'il est bloqué et exploité ?

Le migrant, bloqué après son passage de la frontière cherche les personnes ou les conditions pour quitter sa condition première de néo-arrivant. Il est prêt à saisir toute opportunité, à entrer en relation avec toute personne qui lui offrira une perspective de changement et fera figure de « passeur » et fonction de « passe-frontière ». Il lui faut trouver des personnes qui maîtrisent les logiques administratives et sociales du lieu et qui accepteront de l'aider gratuitement ou moyennant finance. Certaines lui proposeront d'attendre, le temps de se forger une expérience ; d'autres lui proposeront de louer ou d'acheter des papiers ; d'autres encore, de participer à un transport de haschich, pour acheter plus vite des papiers. Certains lui feront en réalité perdre du temps, d'autres l'aideront vraiment. C'est l'accumulation d'une expérience qui permettra au migrant de trouver la porte de sortie, la figure du « passeur » qui lui semblera acceptable et qui lui

permettra d'entrer dans une dynamique de changement. La sortie de l'*instance zéro* se fera par l'acquisition d'une activité rétribuée, d'un logement et de conditions d'installation relativement décentes et également par la mobilité – lorsqu'il possède des adresses de destination plus ou moins lointaines. L'instance administrative n'interdit pas le processus de sortie, mais tant que la régularisation n'a pas été prononcée, le migrant est susceptible de retourner dans l'*instance zéro*.

Ainsi, la spécificité d'une situation migratoire et la spécificité d'une province se rétroalimentent. Tous ces migrants en situation irrégulière sont venus dans la province d'Almeria en pensant pouvoir régulariser leur situation plus facilement qu'ailleurs. Leur mobilité à l'intérieur de l'espace européen est en effet liée aux possibilités de régularisation offertes par différents pays et secteurs économiques. Mais le chemin qu'ils prennent pour y arriver n'est pas le même : les uns sont guidés, les autres apprennent à se guider ; les uns bénéficient de l'appui durable du réseau familial pour leur déplacement et leur hébergement, ce qui leur permet d'avoir des conditions de vie relativement correctes ; les autres sont contraints aux logements de misère.

Le « passeur » qui fera sortir le migrant de l'instance zéro et/ou de l'instance zéro papier peut ainsi être personnifié par un individu, généralement un migrant installé ou autochtone ou par une association. Toutefois, les associations participent indirectement à la répétition des situations d'exploitation en aidant les migrants à trouver des emplois sous-payés et non déclarés. Elles ne deviennent véritablement des « passe-frontières » que pour ceux qu'elles considèrent comme les plus « vulnérables » ou pour ceux qui ont réussi à personnaliser leur relation avec un « médiateur interculturel » pour s'attirer ses faveurs. Le « passe-frontière » peut également être un ensemble de circonstances que le migrant peut créer s'il dispose de suffisamment d'argent et de savoir-faire. Retenus à l'« instance zéro », les migrants ne sont donc pas à la recherche du passeur classique, celui qui aide à circuler dans un espace géographique, à franchir une frontière physique ; ils sont co-constructeurs d'un passeur qui leur permette de reconstituer un univers des possibles et de traverser des frontières sociales. Ce temps d'apprentissage peut être plus ou moins long, mais, dans tous les cas, il suppose du migrant qu'il développe ses compétences relationnelles.

L'errance maîtrisée : une migration version jeu de l'oie

« On qualifie alors l'étranger d'ingrat, dans la mesure où il refuse de reconnaître que le modèle qu'on lui propose lui procure asile et protection. Mais les gens qui le traitent ainsi ne s'aperçoivent pas que, au cours de sa phase de transition, l'étranger ne considère pas du tout ce modèle comme un asile protecteur, mais bien plutôt comme un labyrinthe dans lequel il a perdu tout sens de l'orientation. » (Schutz 2003 : 38 – 1ère édition : 1944)

Aujourd'hui, la métaphore du jeu de l'oie semble plus pertinente que celle du labyrinthe, proposée en 1944 par A. Schütz. La fabrication des frontières, devenues mobiles, ont multiplié les phases intermédiaires au point de transformer les formes migratoires. La migration devient de plus en plus complexe en ce sens qu'elle complexifie les rapports entre sédentarité et mobilité, elles-mêmes liées à l'alternance entre régularité et irrégularité de la situation administrative. Les migrants n'ont pas perdu « tout sens de l'orientation », au contraire, ils apprennent à maîtriser leur errance. Ils avancent d'étape en étape, de case en case, à condition d'avoir les bonnes cartes, de sortir le bon numéro. Certains avancent vite, d'autres lentement, d'autres encore n'y arrivent jamais. On peut retourner à la case départ, reculer d'une étape, ou retomber dans l'*instance zéro*. Certains sont pris en charge dans leur circulation et leur insertion. D'autres doivent créer eux-mêmes les conditions de leur passage avant et après la frontière. Dans tous les cas, traverser la frontière, tout comme quitter la frontière, passe par la création et l'activation d'un réseau relationnel, par la construction d'échanges avec d'autres plus ou moins « Autres » : migrants sur la route, nouveaux venus, migrants installés, migrants-passeurs, passeurs, gendarmes, policiers, patrons, etc. Parce qu'ils doivent s'adapter pour pouvoir avancer, les migrants développent des compétences cosmopolites lorsque la situation le demande ou, au contraire, retrouvent le réconfort de leur groupe identitaire. Les transactions avec les autochtones, dans chaque pays traversé, avant et après la frontière, supposent en effet que le nouveau venu s'adresse à des migrants qui possèdent plus d'expérience que lui.

L'instance zéro se présente comme un véritable principe organisateur des mobilités dans cette « errance maîtrisée ». Elle est un espace-temps autre, qui n'est pas sans rappeler

ces hétérotopies « *qui ont l'air de pures et simples ouvertures, mais qui, en général, cachent de curieuses exclusions ; tout le monde peut entrer dans ces emplacements hétérotopiques, mais, à vrai dire, ce n'est qu'une illusion : on croit pénétrer et on est, par le fait même qu'on entre, exclu.* » (Foucault 1984). Elle s'en éloigne pourtant. L'espace européen n'est en effet pas accessible de la même façon à tous. Les migrants ont surmonté de véritables épreuves pour franchir la frontière sud-espagnole et ils pensent accéder à un espace d'opportunités, à un « monde ouvert » – pour reprendre l'expression d'un migrant. Mais une fois cette frontière franchie, ils font face à de nouvelles logiques d'enfermement, ils sont stoppés dans leur circulation et contraints de créer eux-mêmes les conditions de leur passage. Ils se sentent captifs d'un lieu qui diffère de l'Europe telle qu'ils l'avaient imaginée. La province d'Almeria se présente en effet tant comme un espace d'enfermement, un lieu de blocage, qu'un espace d'ouverture : « *si vous supportez des conditions misérables, vous avancez de trois cases* », i.e. vous obtenez vos papiers plus rapidement qu'ailleurs. Les plus dégourdis peuvent même régulariser leur situation en moins d'un an. L'instance zéro n'est donc pas tout à fait hétérotopique, elle n'est pas une composition donnée une fois pour toutes, mais une instance créée par les migrants ; c'est-à-dire que les espaces de circulation des migrants créent leurs propres frontières (cf. Tarrius). Ici une frontière se dessine entre ceux qui disposent d'un capital social et ceux qui n'en ont pas.

Une réflexion sur la frontiérisation de l'Europe

En me centrant sur les stratégies et l'expérience des migrants, ma recherche pose finalement la question de la frontiérisation de l'Europe, des tensions et des ambivalences qu'elles provoquent. La frontière sud-espagnole se présente comme un espace qui bloque les migrants en amont et en aval, mais qui comporte également des outils de mise en circulation. Ces outils sont à la fois le résultat de la formidable capacité d'adaptation des migrants, mais également de l'ambivalence des pouvoirs espagnols – national et locaux – qui oscillent entre contrôle et tolérance dans leur gestion des migrations, notamment parce qu'ils tiennent compte des situations locales et de la place des migrants dans l'économie.

La frontiérisation multiplie les étapes et donc, les temps d'attente et les lieux de précarité. Mais derrière l'apparence d'immobilisme et de précarité se cache une activité intense, car ces étapes sont également des lieux et des temps où l'on prépare le passage

d'une frontière géographique ou sociale. Il s'agit là des deux aspects de la réalité des « camps », « ghettos », et autres « quartiers » de migrants avant et après le passage de la frontière. La sédentarité donne la ressource de la mobilité. Même les CIE sont des lieux où les migrants réorganisent leurs projets, car ils y obtiennent des informations et peuvent communiquer l'extérieur. Ces sorties, circulations, passages, même lorsqu'elles font l'objet de transactions financières, sont essentiellement permis par des liens de confiance. C'est bien la confiance qui permet de garantir les transactions et d'éviter les arnaques dans le commerce des migrations – commerce de passage et de régularisation. De même, c'est bien lorsqu'ils ne disposent pas de réseaux ou de relations de confiance et de capital social que les migrants – hommes ou femmes – se retrouvent dans des situations dramatiquement précaires – et non pas parce qu'ils migrent seuls. Cette relation entre la qualité du lien et la circulation, me semble-t-il, demanderait d'ailleurs à être creusée (les recherches de F. Qacha, 2010b et de F. Majdoubi, 2005, signalent déjà la relation entre affection et circulation ; G. Simon, 2008, évoque quant à lui l'« épaisseur affective du champ migratoire ») : la qualité du lien se posant comme réponse à la violence de la matérialité de la frontière (Ritaine 2009).

De même, tandis que le contrôle aux frontières s'est externalisé (les pays africains augmentant les contrôles et les camps sur leur propre territoire), les pays européens qui sont aux bordures de l'Europe construisent un dispositif de tri qui expulse une partie des migrants et facilite la circulation d'une autre. C'est cette fonction que possèdent les Centres d'Internement pour Étrangers des Îles Canaries, fonction relayée en Péninsule à la police nationale et aux associations civiles. C'est d'ailleurs la volonté de mettre en circulation les migrants qui a poussé l'Italie à donner des « permis temporaires de résidence » aux migrants tunisiens qui, débarqués à la suite de la révolution qui a touché leur pays cette année, avaient manifesté leur volonté de se rendre dans un autre pays européen. À ce jeu de contrôle et de mise en circulation qui opposent les pays européens entre eux, l'Union européenne a répondu par les frontières « de quita y pon » comme le titrait El País (12/05/2011) : des frontières qui, à l'image des coussinets des soutiens-gorges, peuvent s'enlever et se réinstaller selon le bon vouloir des états.

Il me semble qu'il y a là matière à renouveler les perspectives de recherche sur la frontière dans le sens où il faut penser ensemble les « processus d'encampement » (Agier 2008a, 2010) et de mises en circulation ; car, s'ils apparaissent paradoxaux, ils

sont en réalité concomitants. Les États européens ne cherchent pas seulement à maintenir à l'écart les étrangers « indésirables » perçus comme un danger pour nos sociétés, en érigeant des murs ou les parquant dans des camps, des hors-lieux (Agier 2008a, 2010) ; ils cherchent également à mettre en circulation ces indésirables qui ont réussi à « faire le mur » et à sortir des camps, en leur disant en quelque sorte : « allez n'importe où, mais ne restez pas ici ». Localement, les représentants de l'État s'associent aux ONG pour faciliter non seulement cette circulation, mais également l'insertion des migrants dans l'économie locale, leur signifiant ainsi : « soyez des clandestins, mais des clandestins honorables ». Cette mise à l'écart comme cette re-mise en circulation supposent des collaborations entre les États, leurs représentants et le monde associatif ou humanitaire. Ces collaborations, dont les formes dépendent également des contextes économiques locaux, invitent à penser ensemble les processus de « sécurisation » et d'« humanitarisation ».

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles :

Acién González Estefanía y Solana, José Luis. 2008. Los retos de la prostitución estigmatización, derechos y respeto. Granada : Marcial Pons.

Acién González, Estefanía. 2010. « Una experiencia de investigación etnográfica en el Poniente almeriense. Nigerianas en el trabajo sexual ». Ponencia presentada en las VIII Jornadas de *Pensamiento Crítico*. <http://www.pensamientocritico.org/estaci0310.html>

Agier, Michel. 2003. La main gauche de l'Empire. Ordre et désordres de l'humanitaires. *Multitudes*. <http://multitudes.samizdat.net/Lamaingauchedel'empire>

Agier, Michel. 2005. « Ce qui rend les terrains sensibles...et l'anthropologie inquiète ». In Bouillon, Florence ; Fresia, Marion ; Tallio, Virginie (dirs.). 2005. Terrains sensibles: expériences actuelles de l'anthropologie. Paris: Centre d'études africaines, EHESS. 175-185.

Agier, Michel. 2006. Le gouvernement humanitaire et la politique des réfugiés. TERRA/Recueil Alexandries. 10. <http://www.reseau-terra.eu/article569.html>

Agier, Michel. 2008a. Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire. Paris : Flammarion.

Agier, Michel. 2008b. Quel temps aujourd'hui en ces lieux incertains ? *L'homme*. 1. 185-186 : 105-120.

Agier, Michel. 2009. Esquisses d'une anthropologie de la ville: lieux, situations, mouvements. Paris: Academia-Bruylant.

Agier, Michel. 2010. Le couloir des exilés: être étranger dans un monde commun. Bellecombe-en-Bauges : éditions du croquant.

Aja, Eliseo et al. 2000. La nueva regulación de la inmigración en España. Valencia : Tirant Lo Blanch.

Alioua, Mehdi. 2003. Réseaux, étapes, passages, les négociations des subsahariens en situation de migration transnationale. L'exemple de leur étape marocaine à Rabat. Mémoire de maîtrise ss la dir. de A. Tarrius, Université Toulouse le Mirail. TERRA-Editions, coll. "Masters". <http://www.reseau-terra.eu/article956.html>

Alioua, Mehdi. 2004. La migration transnationale des Africains subsahariens. Mémoire de DEA de Sociologie ss la dir. de A. Péralva et A. Tarrius, Université Toulouse le Mirail. TERRA-Editions, coll. "Masters". <http://www.reseau-terra.eu/article957.html>

Alioua, Mehdi. 2005. « La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb: l'exemple de l'étape marocaine ». *Maghreb-Machrek*. 185 : 37-58.

Alioua, Mehdi. 2007. « Nouveaux et anciens espaces de circulation internationale au Maroc. Les grandes villes marocaines, relais migratoires émergents de la migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb ». *Revue des mondes musulmans et de la méditerranée (REMM)*. 109-120 : 39-58

Alioua, Mehdi. 2008. « La migration transnationale - logique individuelle dans l'espace national: l'exemple des transmigrants subsahariens à l'épreuve de l'externalisation de la gestion des flux migratoires au Maroc ». *Social Science Information*. 47. 4 : 697-713.

Alioua, Mehdi. 2010. « Quelles limites du champ politique de la nation comme seul espace légitime de la démocratie face à des hommes et des femmes sans frontière? ». In Ferréol, Gilles et Peralva, Angelina (dir). 2010. *Altérité, dynamiques sociales et démocratie*. Paris : LGDJ/Lextenso. 181-196.

Álvarez, Ignasi. 2002. La construcción del inintegrable cultural. In de Lucas, Javier y Torres, Francisco (eds.). *Inmigrantes: ¿cómo los tenemos?* Madrid: Talasa.

Amato, Andréa (dir.). 1997. Droits de citoyenneté des femmes au Maghreb. La condition socio-économique et juridique des femmes, le mouvement des femmes. Casablanca : le Fennec.

Anderson, Malcolm. 1997. « Les frontières : un débat contemporain ». *Cultures et Conflits*. 26-27 : 15-34.

Aparicio, Rosa ; **Vanham**, Carolien ; **Fernández**, Mercedes ; **Tornos**, Andrés. 2005. *Marroquíes en España*. Madrid : Universidad Pontificia de Comillas.

Appadurai, Arjun. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Payot.

Arab, Chadia. 2007. Le Hrague, ou comment les Marocains brûlent les frontières. *Hommes et Migrations*. 3. 1266 : 82-94

Arango Vila-Belda, Joaquín. 2002a. «La fisonomía de la inmigración en España». *El campo de las ciencias y las artes*. 139: 237-261.

Arango Vila-Belda, Joaquín. 2002b. « La inmigración en España a comienzos del siglo XXI: un intento de caracterización », in García Castaño, F. J. y Muriel López, C. (eds.). *La inmigración en España: contextos y alternativas*. Actas del III Congreso sobre la Inmigración en España. Grenade : Laboratorio de Estudios Interculturales. : 55-70.

Arjona Garrido, Ángeles y **Checa Olmos**, Juan Carlos. 2005a. « Movilización de recursos del Empresariado Étnico en Almería : la importancia de las redes sociales ». *REDES*. 8. 3. <http://revista-redes.rediris.es>

Arjona Garrido, Ángeles. 2004. “Inmigrados emprendedores en Almería, ¿configuración de un espacio de economía étnica?”, *Revista Especializada en Formación y empleo de los Colectivos en Riesgo de Exclusión*. 4. <http://redsirevista.cebs-es.org/index.asp?IdRev=14>

Asensio Hita, María de los Ángeles. 2004. « Formación del empresariado extracomunitario y contexto social. El caso del poniente almeriense. ». *Geo Crítica / Scripta Nova*. VIII. 173. <http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-173.htm>

Asín Cabrera, María Asunción. 2008 « Los acuerdos bilaterales suscritos por España en materia migratoria con países del continente africano: especial consideración de la readmisión de inmigrantes en situación irregular ». *Revista de derecho constitucional europeo*. 10 : 165-188.

Augé, Marc. 1992. *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Le Seuil.

Auguin, Estelle. 2007 : 141-151. « Le don et la face : au fondement de l'économie de la diaspora chinoise originaire de la région de Wenzhou ». In Audebert, Cédric et de Ma Mung, Emmanuel (dir.). *Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales*. Bilbao : Université de Deusto/HumanitarianNet.

Azurmendi Intxausti, Mikel. 2001. *Estampas de El Ejido*. Madrid : Taurus.

Azurmendi Intxausti, Mikel. 2002. « Qué fue hacer estampas en El Ejido ». *Mediterráneo económico*. 1 : 362-383.

Ba, Cheik Oumar et Ndiaye, Alfred Iniss. 2008. « L'émigration clandestine sénégalaise ». *Asylon(s)*. 3. <http://www.reseauterra.eu/article717.html>

- Ba**, Cheikh Oumar ; **Choplin**, Armelle. 2005. « Tenter l'aventure par la Mauritanie : migrations transsahariennes et recompositions urbaines ». *Autrepart*. 36 : 21-42.
- Badie**, Bertrand et **Smouts**, Marie-Claude. 1992. Le retournement du monde : sociologie de la scène internationale. [Paris]: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Balibar**, Etienne. 1988. « Y a-t-il un néo-racisme », dans Balibar, Etienne et Wallerstein, Immanuel (dir.). *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*. Paris : La Découverte. 27-41.
- Balibar**, Etienne. 2001. *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'Etat, le peuple*. Paris : la Découverte.
- Balibar**, Etienne. 2005. *Europe, Constitution, Frontières*. Bègles : Editions du Passant.
- Balibar**, Etienne. 2007. Le retour de la race. *Mouvements*. 2. 50 : 162-171.
- Balzacq**, Thierry. 2007. La Politique européenne de voisinage, un complexe de sécurité à géométrie variable ». *Cultures et Conflits*. 66 : 31-59.
- Battegay**, Alain. 2003. « Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée : la Place du Pont à Lyon ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 19. 2. 9-22.
- Bauer**, Paul et **Darley**, Mathilde (dirs.). 2007. *Borders of the European Union: Strategies of Crossing and Resistance*. Prague: Centre français de recherche en sciences sociales.
- Bava**, Sophie. 2000. « Reconversions et nouveaux mondes commerciaux des Sénégalais mourides à Marseille ». *Hommes & Migrations*. 1224 : 46-55.
- Bava**, Sophie. 2003. « De la baraka aux affaires : ethos économique-religieux et transnationalité chez les migrants sénégalais mourides ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 19. 2 : 69-84.
- Beaud**, Stéphane et **Pialoux**, Michel. 2005. « La "racaille" et les "vrais jeunes": critique d'une vision binaire du monde des cités ». *liens socio*. http://www.liens-socio.org/article.php3?id_article=977
- Beaud**, Stéphane et **Pialoux**, Michel. 2003. *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes sociales*. Paris : Hachette.
- Beaud**, Stéphane et **Weber**, Florence. 1997. *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La découverte.
- Beck**, Ulrich. 2006. *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* Paris : Aubier.
- Becker**, Howard Saul. 1985. *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris: A.-M. Métailié. (1^o édition : 1963).
- Becker**, Howard Saul. 2003. *Les Ficelles du métier*. Paris : La Découverte.
- Becker**, Howard Saul. 2004. *Ecrire les sciences sociales*. Paris : Economica.
- Becker**, Howard Saul. 2006. *Les mondes de l'art*. Paris: Flammarion. (1^o édition 1982)
- Belbah**, Mustapha ; de **Galembert**, Claire ; **Gimbert**, Virginie. 2004. « L'enquête à l'épreuve du fait migratoire (avant-propos) ». *Terrains et travaux*. 2. 7 : 8-14.
- Belguendouz**, Abdelkrim. 2005. Expansion et sous-traitance des logiques d'enfermement de l'Union européenne : l'exemple du Maroc. *Cultures et Conflits*. 57 : 155-219
- Ben Jelloun**, Tahar. 1997. *La plus haute des solitudes : misère affective et sexuelle d'émigrés nord-africains..* Paris Seuil. (1^oédition : 1975).

Bennafla, Karine et **Peraldi**, Michel (éd.). 2008. Frontières et logiques de passage. L'ordinaire des transgressions. *Cultures et Conflits*. 72

Bensaâd, Ali (coord.). 2005. « Marges et mondialisations, les migrations transsahariennes ». *Maghreb-Machrek*. 185.

Bensaâd, Ali. 2003. Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 19. 1 : 7-28

Bernardot, Marc. 2008. Camps d'étrangers. Bellecombe-en-Bauges : Editions du croquant/TERRA.

Berriane, Mohamed. 2002. Réseaux familiaux transnationaux et fonctionnement d'un espace frontière : Nador-Melilla. In Cesari, Jocelyne. 2002. La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb. Paris : Maisonneuve et Larose.

Berthomière, William et **Hily**, Marie-Antoinette. 2004. La notion de "réseaux sociaux" en migration. Hommes et migrations. 1250 : 7-12.

Berthomière, William et **Hily**, Marie-Antoinette. 2006. « Décrire les migrations internationales, les expériences de la co-présence ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 21. 3 : 67-82

Bigo, Didier ; **Bocco**, Riccardo et **Piermay**, Jean-Luc. 2009. « Logiques de marquage : murs et disputes frontalières ». *Cultures et Conflits*. 73 : 7-13.

Bigo, Didier. 1991. « L'idéologie de la menace du Sud ». *Cultures et conflits*. 2 : 3-15.

Bigo, Didier. 1998a. « Europe passoire et Europe forteresse : la sécurisation / humanitarisation de l'immigration ». In Rea, Andrea. 1998. Immigration et racisme en Europe. Bruxelles: Complexe. 203-241.

Bigo, Didier. 1998b. « Sécurité et immigration : vers une gouvernamentalité par l'inquiétude ? ». *Cultures et Conflits*. 31-32 : 13-38.

Bigo, Didier. 2008. « Le "phagocytage" des questions de migration et de libre-circulation en Europe par les enjeux de sécurité ? ». *Migrations Société*. 20. 116 : 73-84.

Bilé, Serge. 2005. La légende du sexe surdimensionné des Noirs. Paris : Le Serpent à Plumes.

Bonilla, Marcello. 2003. « La construcción de la imagen y el estatuto del inmigrante-indocumentado en la España de la época de la Globalización ». *Revista Aportes Andinos*. 7. <http://www.uasb.edu.ec/padh>

Bordes-Benayoun, Chantal ; **Schnapper**, Dominique. 2006. Diasporas et nations. Paris : Odile Jacob.

Bordes-Benayoun, Chantal. 2008. Les diasporas ou l'expérience de l'unité dans la diversité. *Hermès*. 51. 189-194.

Bouillon, Florence ; **Fresia**, Marion ; **Tallio**, Virginie (dirs.). 2005. Terrains sensibles: expériences actuelles de l'anthropologie. Paris: Centre d'études africaines, EHESS.

Bouilly, Emmanuelle. 2008. « La couverture médiatique du Collectif pour la lutte contre l'immigration clandestine de Thiaroye-sur-Mer (Dakar- Sénégal). Une mise en abîme du discours produit au 'Nord' sur le 'Sud' ». *Asylon(s)*. 3. <http://www.reseau-terra.eu/article721.html>

Brachet, Julien. 2009. Migrations transsahariennes, Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger). Paris : éd. du Croquant/TERRA.

Bredeloup, Sylvie et **Pliez**, Olivier. 2005. « Introduction ». In **Bredeloup** Sylvie et **Pliez** Olivier (dir.). 2005. Migrations entre les deux rives du Sahara. *Autrepart*. 36. Paris : IRD/Armand Colin. 3-20.

- Bredeloup**, Sylvie. 2007. *La Diams'pora du fleuve Sénégal : sociologie des migrations africaines*. Toulouse : Presses Universitaire du Mirail/ IRD.
- Bredeloup**, Sylvie. 2008. « L'aventurier, une figure de la migration africaine », *Cahiers internationaux de sociologie*. 2. 125 : 281-306.
- Breton**, Raymond. 1994. « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie ». *Sociologie et Sociétés*. XXXVI. 1 : 56-69.
- Briceño**, Ybelice. 2004. « Inmigración, exclusión y construcción de la alteridad. La figura del inmigrante en el contexto español ». In Mato, Daniel (coord.). *Políticas de ciudadanía y sociedad civil en tiempos de globalización*. Caracas: FACES/Universidad Central de Venezuela. 201-219.
- Burchianti**, Flora **et Ritaine**, Evelyne. 2007. « Immigration à la carte? L'Espagne à la recherche d'un nouveau modèle migratoire ». *ProAsile*. 16 : 23-25.
- Bustamante**, Jorge. 2010. "Migración, vulnerabilidad y derechos humanos". In López Sala, Ana María y Anguiano, María Eugenia (eds.). 2010. *Migraciones y Fronteras. Nuevos contornos para la movilidad internacional*. Barcelona: Icaria editorial/CIDOB. 311-332.
- Cachón Rodríguez**, Lorenzo. 2002. « La formación de la 'España Inmigrante': mercado y ciudadanía ». *Revista Española de Investigaciones Sociológicas*. 97 : 95-126.
- Cachón Rodríguez**, Lorenzo. 2003. « Inmigración y segmentación de los mercados de trabajo en España ». Fundación Centro de Estudios Andaluces. <http://public.centrodeestudiosandaluces.es/pdfs/S200302.pdf>
- Caloz-Tschopp**, Marie-Claire. 2004. *Les Étrangers aux frontières de l'Europe et le spectre des Camps*. Paris : La Dispute.
- Calvo Buezas**, Tomás. 2000. "El conflicto estructural en El Ejido : 'A la caza del moro'.". *Sociedad y Utopía*. 16 : 39-55.
- Campo Ladero**, María Jesús. 2004. *Opiniones y actitudes de los españoles ante el fenómeno de la inmigración*. Madrid : Centro de Investigaciones Sociológicas (CIS).
- Capel Saéz**, Horacio. 2002. « Inmigrantes extranjeros en España. El derecho a la movilidad y los conflictos de la adaptación. Grandes expectativas y duras realidades. » In Pimentel Siles, Manuel (coord.). *Procesos migratorios, Economía y personas*. Almería : Instituto de Estudios de Cajamar. 311-346.
- Carens**, Joseph H. 2002. « Inmigración y justicia: ¿a quién dejamos pasar? ». *Isegoría: Revista de filosofía moral y política*. 26 : 5-28.
- Carnet**, Pauline. 2003. *Négociations sur la différence et initiatives économiques de l'étranger. Mémoire de maîtrise de sociologie*, ss la dir. D'Alain Tarrius. Université Toulouse II Le Mirail.
- Carnet**, Pauline. 2004. *Construction sociale et rôle de la « zone trouble ». Économies souterraines et circulations humaines d'un espace-frontière : le cas de l'Andalousie. Mémoire de DEA de sociologie* ss la dir. d'Alain Tarrius et d'Angelina Peralva. Université de Toulouse II Le Mirail.
- Carnet**, Pauline. 2007. « Border: A resource for underground economies ». In Bauer, Paul et Darley Mathilde (dir.). *Borders of the European Union: Strategies of Crossing and Resistance*. Prague: Centre français de recherche en sciences sociales. 128-145.
- Carnet**, Pauline. 2008. « Entre contrôle et tolérance ». *Etudes Rurales*. 182 : 201-218.
- Casado Seda**, Aurora. 2003. *Las relaciones interétnicas en el barrio de El Puche (Almería)*. Thèse de Doctorat. Université d'Almería.
- Castel**, Robert. 2006. *La discrimination négative. Le déficit de citoyenneté des jeunes de banlieue*. *Annales Histoire, Sciences sociales*. 4 : 777-808.

- Castellanos Ortega**, Mari Luz y **Pedreño Cánovas**, Andrés. 2001. « Desde El Ejido al accidente de Lorca. Las amargas cosechas de los trabajadores inmigrantes en los milagrosos vergeles de la agricultura mediterránea. ». *Sociología del Trabajo*. 42 : 3-31.
- Catarino**, Christine y **Oso Casas**, Laura. 2000. « La inmigración femenina en España y Portugal: hacia una etnización del servicio doméstico y de las empresas de limpieza ». *Papers*. 60 :183-207.
- Cea D'Ancona**, María Angeles. 2004. La activación de la "xenofobia" en España: ¿qué miden las encuestas? Madrid : Siglo XXI de España.
- Céfaï**, Daniel (dir.). 2003. L'Enquête de terrain. Paris : La Découverte.
- Cesari**, Jocelyne. 2002. La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb. Paris : Maisonneuve et Larose
- Ceyhan** Ayse. 1997. « États-Unis: frontière sécurisée, identité(s) contrôlée(s) ? ». *Cultures et Conflits*. 26-27. 235-254
- Chauvac**, Nathalie. 2011. L'embauche, une histoire de relations ? Thèse de doctorat de sociologie, ss la dir. De Michel Grossetti. Université Toulouse II Le Mirail.
- Checa Olmos**, Francisco ; **Checa Olmos** Juan Carlos et **Arjona Garrido**, Ángeles. 2000. « Partidos políticos e inmigrantes. La representación de la alteridad en los programas electorales ». In Checa F., Checa J.C. y Arjona Á. (coord.). Convivencia entre culturas. El fenómeno migratorio en España. Sevilla : Signatura. 187-244.
- Checa Olmos**, Francisco (dir.). 2001. El Ejido, la ciudad cortijo. Barcelona : Icaria.
- Checa Olmos**, Francisco y **Fernández Soto**, Concepción. 2001. « La descripción del conflicto de El Ejido ». In Checa Olmos, Francisco (dir.). 2001. El Ejido, la ciudad cortijo. Barcelona : Icaria. 31-68.
- Checa Olmos**, Francisco. 1995. « Oportunidades socioeconómicas en el proceso migratorio de los inmigrantes africanos en Almería ». *Agricultura y Sociedad*. 77 : 41-82.
- Checa Olmos**, Juan Carlos et **Arjona Garrido**, Ángeles. 2007. « Factores explicativos de la segregación residencial de los inmigrantes en Almería ». *Revista Internacional de sociología*. LXV. 48 : 173-200.
- Checa Olmos**, Juan Carlos y **Arjona Garrido** Ángeles. 2005b. « Factores que determinan el proceso de exclusión de los barrios periféricos : el caso de El Puche (Almería) ». *Geo Crítica. Scripta Nova*. VIX. 186.
- Checa Olmos**, Juan Carlos y **Arjona Garrido** Ángeles. 2006. « Segregación y condiciones residenciales de los inmigrantes africanos en Almería (España) ». *Migraciones Internacionales*. 3. 3 : 81-106
- Checa Olmos**, Juan Carlos y **Arjona Garrido**, Ángeles. 2001. « El Ejido: de erial urbano a ciudad-cortijo » en Checa Olmos, Francisco (Dir.). 2001. El Ejido: la ciudad-cortijo. Claves socioeconómicas del conflicto étnico. Barcelona : Icaria. 127-170
- Checa Olmos**, Juan Carlos y **Arjona Garrido**, Ángeles. 2005. "El vecino no deseado. Situación residencial de los inmigrantes africanos en Almería (España)". *Revue Européenne des Migrations Internacionales*. 21. 3 : 179-207
- Checa Olmos**, Juan Carlos. 2007. Viviendo juntos aparte. La segregación espacial de los africanos en Almería. Barcelona : Icaria.
- Choplin**, Armelle et **Lombard**, Jérôme. 2008. « Migrations et recompositions spatiales en Mauritanie ». *Afrique contemporaine*. 4. 228 : 151-170.
- Choplin**, Armelle. 2009. Nouakchott : au carrefour de la Mauritanie et du monde. Paris: Karthala.
- Chouvy** Pierre-Arnaud. 2005. « Morocco said to produce nearly half of the world's hashish supply ». *Jane's intelligence Review*. 17-11 : 32-35

Chouvy, Pierre-Arnaud et **Laniel**, Laurent. 2006. Production de drogue et stabilité des Etats. (Rapport). Paris : SGDN/CERI.

Chouvy, Pierre-Arnaud. 2008. « Production de cannabis et de haschich au Maroc : contexte et enjeux ». *L'Espace Politique*. 4-1. <http://espacepolitique.revues.org/index59.html>

Cimade et AFVIC. 2005. « Refoulements et expulsions massives de migrants et demandeurs d'asile : Récit d'une mission de l'AFVIC et de la Cimade » – rapport du 12 octobre. www.libertysecurity.org/.../expulsions_Maroc_rapport_Afvic_Cimade_12-10_-05.pdf

Clanet, Jean-Claude. 1981. « L'émigration temporaire des Toubou du Kanem vers la Libye ». *Cahiers géographiques de Rouen*. 15 : 17-33.

Cohen, Arón et **Berriane**, Mohamed. 2009. Regards croisés sur la migration marocaine en Andalousie à travers ses origines géographiques, ses profils socio-démographiques et ses expériences migratoires. *Méditerranée*. 2. 113 : 55-69.

Cohen, Arón. 1995. Algunas reflexiones a propósito de la inmigración Magrebí en España. *Ería*. 38 : 287-302.

Cohen, Arón. 2009. España en la encrucijada migratoria (trans)-mediterránea. Una revisión sociogeográfica. *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine*. 4. <http://ceec.revues.org/2718>

Cohen, Stanley. 1972. Folk devils and moral panics. London: Mac Gibbon and Kee.

Comin, Francisco. 2006. « Contrebande et fraude fiscale dans l'Espagne du XIXe siècle ». In Béaur, Gérard ; Bonin, Hubert ; Lemerrier, Claire. (eds.). 2006. Fraude, contrefaçon et contrebande, de l'antiquité à nos jours. Genève : Droz.

Consejería de agricultura y pesca. 2002. Situación actual del sector productor hortofrutícola de Almería. Sevilla : Junta de Andalucía

Consejería de agricultura y pesca. 2003. Análisis de rentabilidad del sector hortícola en la campaña 2002/2003. Sevilla : Junta de Andalucía

Constantin, François. 1996. « L'informel internationalisé ou la subversion de la territorialité ». *Cultures et Conflits*. 21-22 : 311-345.

Costey, Paul et **Fossier**, Arnaud. 2003. « Entretien avec Jean-Claude Passeron ». *Tracés*. 4 : 127-144.

Coulibay-Tandian, Oumoul Khaïry. 2008. Socio-anthropologie des mobilités sénégalaises à Toulouse et Barcelone et leurs influences au Sénégal. Thèse de doctorat de sociologie, ss la dir. de Gora Mbodj et d'Alain Tarrius. Université de Toulouse Le Mirail.

Cresson, Geneviève ; **Gadrey**, Nicole. 2004. « Entre famille et métier : Le travail du care ». *Nouvelles questions féministes*. 23. 3 : 26-41.

Crozier, Michel et **Friedberg**, Erhard. 1977. L'acteur et le Systeme : Les contraintes de l'action collective. Paris : Seuil.

Cuenca Moreno, Francisco. 2004. Materialización : expulsión, devolución y retorno. <http://www.cej.justicia.es/pdf/publicaciones/fiscales/FISCAL61.pdf>

Dahinden, Janine ; **Rosende**, Magdalena ; **Benelli**, Natalie ; **Hanselmann** Magaly ; **Lempen** Karine. 2007. « Migrations : genre et frontières – frontières de genre ». Editio. *Nouvelles Questions Féministes*. 26. 1 : 4-14.

Daniel, Serge. 2008. Les routes clandestines. Paris : Hachette.

Darley, Mathilde. 2010. « Passages négociés à la frontière Schengen ». *Plein droit*. 84 : 8-11

De Federico, Ainhoa. 2004. « Los espacios sociales de la transnacionalidad. Una tipología de los modos de integración relacional de los migrantes ». *REDES*. Vol. 3. http://www.revista-redes.rediris.es/pdf-vol7/vol7_4.pdf

De Fortescu, Thibault. 2009. La question migratoire à Almeria et dans le Poniente Almeriense. Mémoire de Master de Recherche. Paris : Université Paris 8.

De la Fuente García, Mario. 2006. La argumentación en el discurso periodístico sobre la inmigración. Tesis doctoral. Universidad de León.

De la Fuente García, Mario. 2007. La contra-argumentación como estrategia discursiva. La representación mediática de los inmigrantes en los sucesos de El Ejido. *Discurso y Sociedad*. 1. 3 : 370-399.

De Lucas, Javier y **Torres**, Francisco (eds.). 2002. Inmigrantes : ¿ Como los tenemos ? Algunos desafíos y malas respuestas. Madrid : Talasa.

De Lucas, Javier. 2002. « Une réponse juridique virtuelle : le cadre légal de l'immigration en Espagne ». *Migrance* 21. 2 : 140-154.

De Sardan, Jean-Pierre Olivier. 1995. « La politique du terrain ». <http://enquete.revues.org/document263.html>.

De Sardan, Jean-Pierre Olivier. 2000. Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*. 41. 3 : 417-445

De Tapia, Stéphane. 1996. « Echanges, transports et communications : circulation et champs migratoires turcs ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 12. 2 : 45-72.

Degenne, Alain et **Forsé**, Michel. 1994. Les réseaux sociaux. Paris : Armand Colin.

Deleuze, Gilles. 1989. « Qu'est-ce qu'un dispositif ? ». In Michel Foucault philosophe. (Rencontre internationale. Paris 9, 10, 11 janvier 1988.) Paris : Seuil. 185-195.

Delgado Cabeza, Manuel y **Aragón Mejías**, Miguel Ángel. 2006. « Los campos andaluces en la globalización. Almería y Huelva, fabricas de hortalizas ». In Etxezarreta Zubizarreta, Miren. 2006. La agricultura española en la era de la globalización. Madrid : Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación. 423-474.

Delgado Cabeza, Manuel. 2002. Andalucía en la otra cara de la globalización. Sevilla : Mergablum.

Den Boer, Monica. 2006. « Crime et immigration dans l'Union européenne ». *Cultures et Conflits*. 31-32, 101-123.

Dialmy, Abdessamad. 1997. Féminisme, Islamisme et Soufisme. Aix-en Provence : Publisud.

Diamanti, Ilvo. 2003. « Un nouveau mur ». *Revue critique internationale*. 1 : 159

Dietz, Gunther. 2001. "Frontier Hybridization or Culture Clash? Trans-National Migrant Communities and Sub-National Identity Politics in Andalusia, Spain". CCIS Working Paper. 35. San Diego : Center for Comparative Immigration Studies-UCSD.

Diminescu, Dana. 2005. « Le migrant connecté. Pour un manifeste épistémologique ». *Migrations/Société*. 17. 102 : 275-292.

Doeringer, Peter B. et **Piore**, Michael Joseph. 1983. « Los Mercados Internos de Trabajo ». In Toharia, Luis. El Mercado de trabajo: teorías y aplicaciones. Madrid : Alianza. 341-368.

Donnan, Hastings and **Wilson**, Thomas M. 1999. Borders, Frontiers of Identity, Nation and State. Oxford: Berg.

- Dorlin**, Elsa. 2003. « Les puttes sont des hommes comme les autres ». *Raisons Politiques*. 11 : 117-132.
- Dorlin**, Elsa. 2006. La matrice de la race : généalogie sexuelle et coloniale de la nation française. Paris : Ed. La Découverte.
- Dubet**, François et **Lapeyronnie**, Didier. 1992. Les quartiers d'exil. Paris : Seuil.
- Dubet**, François. 1994. Sociologie de l'expérience. Paris : Seuil.
- Dubet**, François. 2005. « Pour une conception dialogique de l'individu ». <http://espacestemp.net/document1438.html>
- Durkheim**, Emile. 1963. Les Règles de la Méthode sociologique. Paris : PUF (1895).
- Elias**, Norbert. 1995. Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance. Paris: Pocket.
- Engbersen**, Godfried. 1999. « Sans-papiers, les stratégies de séjour des immigrés clandestins ». *Actes de la recherche en Sciences sociales*. 129 : 26-38.
- Escobar Jiménez**, Cristina. 2004. Delitos contra los derechos de los ciudadanos extranjeros. *MJU*. <http://www.cej.justicia.es/pdf/publicaciones/fiscales/FISCAL26.pdf>
- Escoffier** Claire. 2006. Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant-e-s au Maghreb. Thèse doctorat de sociologie, ss la dir. d'Alain Tarrius. Université de Toulouse Le Mirail.
- Escoffier**, Claire. 2008. Transmigrant-e-s africain-e-s au Maghreb. Paris: L'Harmattan.
- Espinosa**, Kristin ; **Massey**, Douglas. 1997. « Undocumented migration and the quantity and quality of the social capital ». *Social Welt. Sunderland*. 12 : 141-162.
- Esteban**, Valeriano ; **López Sala**, Ana María. 2007. Breaking down the Far Southern Border of Europe: Immigration and Politics in the Canary Islands. *Migraciones internacionales*. 4. 1 : 87-110.
- Faist**, Thomas. 1997. « From common questions to common concepts ». In Hammar, Thomas and al. (eds) *International Migration, immobility and development. Multidisciplinary perspectives*. Oxford, New York : Berg. 247-276.
- Fassin**, Didier ; **Morice**, Alain ; **Quiminal**, Catherine. 1997. Les lois de l'inhospitalité. La politique de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers. Paris : la Découverte.
- Fassin**, Didier et **Fassin**, Eric (dir.). 2006. De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française. Paris : La Découverte.
- Fassin**, Didier. 2006. « L'humanitaire contre l'Etat – tout contre ». *Vacarmes*. 34 : 15-19.
- Favret-Saada Jeanne**. 1990. « Être affecté ». *Gradhiva*. 8 : 3-10.
- Fernández Gutiérrez**, Fernando et **Acién González**, Estefanía. 2002. "El Puerto de Almería y sus barrios". In Pablo Pumares Fernández (Coord.) *Turismo y transformaciones urbanas en el siglo XXI*. Almería : Universidad de Almería. 439-454
- Fernández Navarrete**, Donato y **Egea Reche**, Mónica. 1991/1992. « Dimensión económica y ecológica del modelo de desarrollo de Almería en el contexto de la ordenación del territorio. » *Paralelo 37*. 14-15 : 55-68.
- Ferraro García**, Francisco José (ed.). 2002. « La economía sumergida en Andalucía ». Sevilla : Consejo económico y social de Andalucía.
- Ferraro García**, Francisco José y Aznar Sánchez, José Ángel. 2008. El distrito agroindustrial de Almería : un caso atípico. *Mediterráneo Económico*. 13. 353-381.

Ferréol, Gilles et **Peralva**, Angelina (dir). 2010. Altérité, dynamiques sociales et démocratie. Paris : LGDJ/Lextenso.

Floux, Pierre et **Schinz** Olivier. 2003. « “Engager son propre goût”, entretien autour de la sociologie pragmatique d’Antoine Hennion. » <http://www.ethnographiques.org/2003/Schinz,Floux.html>

Forum Civique Européen. 2001. El Ejido, terre de non droit. : Rapport d'une commission internationale d'enquête sur les émeutes racistes de février 2000 en Andalousie. Bale/Limans : FCE/CEDRI/Golias.

Foucault Michel. 1984. Dits et écrits. « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967). Architecture, Mouvement, Continuité. 5 : 46-49.

Foucault, Michel. 1977. « Le jeu de Michel ou Foucault ». In Foucault, Michel. 2001. Dits et écrits. Tome 2. Paris : Gallimard.

Fournier, Pierre. 2006. « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquêté, contraignants pour l'enquêteur ». <http://www.ethnographiques.org/2006/Fournier.html>

Gabrielli, Lorenzo. 2008. « Flux et contre-flux entre l'Espagne et le Sénégal : l'externalisation du contrôle des dynamiques migratoires ». *Asylon(s)*. 3. <http://terra.rezo.net/rubrique101.html>.

Gaissad, Laurent. 2006. « Une forme notoire de sexualité secrète : chronique territoriale du désir entre hommes dans le sud de la France. » Thèse doctorat de sociologie, ss. la dir. d’Alain Tarrius. Université de Toulouse-Le Mirail.

Gallardo, Xavier Ferrer. 2008. Acrobacias fronterizas en Ceuta y Melilla. Explorando la gestión de los perímetros terrestres de la Unión Europea en el continente africano. *Doc. Anàl. Geogr.* 51. 129-149

García Coso, Emiliano. 2004. « La lucha de la UE contra el crimen organizado y el tráfico y trata de inmigrantes ». *Working Paper*. Instituto Universitario de Investigación sobre Seguridad Interior/UNED. 29 : 21-35.

García Lorca, Andrés Miguel. 1990. El Puerto de Almería. Estudio geográfico. Almería : Junta del puerto de Almería.

Gardella, Edouard. 2004. « Le self comme interprétation chez E. Goffman ». *Tracés*. 4 : 21-42. <http://traces.revues.org/index3833.html>

Gatti, Fabrizio. 2008. Bilal sur la route des clandestins. Paris : Liana Levi.

Gavira Álvarez, Lina. 1993. Segmentación del mercado de trabajo rural y desarrollo : el caso de Andalucía. Madrid: Ministerio de agricultura, pesca y alimentación.

Gavira Álvarez, Lina. 2002. Andalucía sobreviviendo en la globalización. Sevilla : Mergablum.

Giblin, Béatrice. 2006. « Ghettos américains, banlieues françaises ». *Hérodote*. 3. 122 : 3-9.

Giménez Romero, Carlos. 1996. Proyectos de construcción nacional, política migratoria y transnacionalismo en España, en en Kaplan A. (Coord.) VII Simposio Procesos migratorios y relaciones interétnicas. Zaragoza : Instituto Aragonés de Antropología, Federación de Asociaciones de Antropología del Estado Español. 37-53.

Glick Schiller, Nina ; **Basch**, Linda ; **Szanton Blanc**, Cristina. 1995. « From immigrant to transmigrant: Theorizing transnational migration ». *Anthropological Quarterly*. 68. 1 : 48-63.

Godefroy Thierry et **Lascoumes** Pierre. 2003. « La question des places off-shore, mobilisation unanime mais enjeu composite ». *Les Cahiers de la sécurité Intérieure*. 52-2 : 113-139.

- Goffman**, Erving. 1972. Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus. Paris : Editions de Minuit. (1^e édition angl. : 1968. London : Penguin)
- Goffman**, Erving. 1973. La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1. La présentation de soi. Paris : éditions de Minuit.
- Goffman**, Erving. 1974. Les rites d'interaction. Le sens commun. Paris: Editions de Minuit.
- Goffman**, Erving. 1991. Les cadres de l'expérience. Paris: les Editions de Minuit.
- Gordillo**, Inmaculada. 2006. El dialogo intercultural en el cine español contemporáneo : entre el estereotipo y el etnocentrismo. Comunicación. 4 : 207-222.
- Gordon**, Ian 1995. « Migration in a segmented labour market ». *Transactions of the Institute of British Geographers*. 20 : 139-155.
- Grafmeyer**, Yves. 1995. Sociologie urbaine. Paris : Nathan.
- Granovetter**, Mark. 1973. « The Strength of Weak Ties ». *American Journal of Sociology*. 78. 6 : 1360-1380.
- Grégoire**, Emmanuel. 1999. Touaregs du Niger. le destin d'un mythe. Paris : Karthala.
- Grossetti**, Michel. 2008. « Réseaux sociaux et ressources de médiation dans l'activité économique ». *Sciences de la société*. 73. 83-103
- Groupe Frontière**. Arbaret-Schulz C., Beyer A., Permay J-L., Reitel B., Selimanovski C., Sohn C. et Zander P., 2004. « La frontière, un objet spatial en mutation ». <http://www.espacestemps.net/document842.html>
- Gualda Caballero**, Estrella. 2005. « Segmentación de los mercados de trabajo, sexo y nacionalidad: pautas de contratación de hombres y mujeres extranjeros en Andalucía ». In. El cambio social en España. Visiones y retos de futuro. Sevilla : Centro de Estudios Andaluces.175-193.
- Gualda Caballero**, Estrella. 2009. "Mujeres inmigrantes en la agricultura. Dinámicas de invisibilidad y visibilidad". En Moyano Estrada, E. (Ed.). 2009. Agricultura familiar en España. Ed. Fundación de Estudios Rurales (UPA) – Ministerio de Medio Ambiente y Medio Rural y Marino. 228-233.
- Guillemaut**, Françoise (Coord.). 2004. Femmes et migrations en Europe : Stratégies et empowerment. Lyon : Le Dragon Lune.
- Guillemaut**, Françoise. 2004. « Trafics et migrations de femmes : Une hypocrisie au service des pays riches ». *Hommes et migrations*. 1248 : 75–87
- Guillemaut**, Françoise. 2007. Stratégies des femmes en migration: pratiques et pensées minoritaires. Repenser les marges au centre. Thèse de Doctorat de Sociologie, ss. la dir. de Daniel Welzer Lang. Université de Toulouse Le Mirail.
- Guillemaut**, Françoise. 2008. « Femmes africaines, migration et travail du sexe ». *Sociétés*. 1. 99 : 91-106.
- Guiraudon**, Virginie. 2008. « Lutte contre les passeurs : une politique qui ne protège pas les victimes de l'immigration illégale ». TERRA, Recueil Alexandries. <http://www.reseau-terra.eu/article860.html>
- Hajjaji**, T. (1986). Le phénomène de la contrebande au Maroc. Mémoire du Cycle supérieur. Rabat: École nationale de l'administration publique.
- Heinich** Nathalie. 1997. La sociologie de Norbert Elias. Paris : La découverte.
- Hellio**, Emmanuelle. 2008. « Importer des femmes pour exporter des fraises ». *Etudes Rurales*. 182 : 185-200.

Heyman, Josiah Mc C.. 2000. « Respect for outsiders? Respect for the law? The moral evaluation of High-Scale issues by US immigration Officers ». *The Journal of Royal Anthropologist Institute*. 6. 4 : 635-652.

Hily, Marie-Antoinette et **Ma Mung**, Emmanuel. 2002. « Catégories et lieux des circulations migratoires ». *Social-Recherches*.

Hily, Marie-Antoinette et **Rinaudo**, Christian. 2003. « Cosmopolitisme et altérité ». *Tsantsa*. 8 : 48-57.

Ioé (Colectivo). 1999 : 199-213. « Empresarios extranjeros en la hostelería », in *Inmigración y trabajo en España. Trabajadores extranjeros en el sector de la hostelería*. Madrid : IMSERSO

Ioé (Colectivo). 2005. « Ciudadanos o intrusos: la opinión pública española ante los inmigrantes ». *Papeles de economía española*. 104 : 194-209.

Izquierdo Escribano, Antonio ; **López De Lera**, Diego ; **Martínez Buján**, Raquel. 2003. « The Favorites of the Twenty-First Century: Latin American Immigration in Spain ». *Studi Emigrazione*. 149 : 98-124. (Disponible en espagnol : « Los preferidos del siglo XXI: la inmigración latinoamericana en España »). http://esomi.es/uploads/publicaciones/articulos/2003-Izquierdo-Lopez%20y%20Matinez_LOS%20PREFERIDOS.pdf

Izquierdo Escribano, Antonio (dir.). 2003. *Inmigración, mercado de trabajo y protección social en España*. Madrid : Consejo económico y social.

Jeffrey, Denis. 2005. « Le chercheur itinérant, son éthique de la rencontre et les critères de validation de sa production scientifique ». *Revue de l'ARQ. Hors Série*. 1: 115-127.

Jiménez Díaz, José Francisco. 2008. Estudio de caso del Poniente almeriense. Glocalización de la horticultura. *Papers*. 90 : 83-104.

Joseph, Isaac. 1998. *Erving Goffman et la microsociologie*. Paris : PUF.

Juteau, Danielle. 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Montreal : Les Presses de l'université de Montréal.

Kalinowski, Isabelle. 2005. « Leçons webériennes sur la science et la propagande ». précédé de Max Weber, Max. *La science, profession et vocation*. Agone.

Kane, Hawa. 2008. *L'émergence d'un mouvement féministe au Sénégal : le cas du YEWU YEWU PLF. Mémoire de maîtrise*. Université Cheikh Anta Diop de Dakar. http://www.sengenre-ucad.org/test2/docs/memoirs_finaux/Hawa_Kane.pdf

Kastner, Kristin. 2008. « Cuerpo, corporeidad y migración. Nigerianas a ambos lados del Estrecho » . In Solana Ruíz, José Luis et Acien, Estefania. *Los retos de la prostitución. Estigmación, derechos y respeto*. Granada : Comares.

Katzenellenbogen Simon. 1999. « Femmes et racisme dans les colonies européennes ». *Clio*. 9. 157-178.

Kebabza, Horia et **Welzer-Lang**, Daniel (dir.). 2003. *Jeunes filles et garçons des quartiers, une approche des injonctions de genre*. Traboules/UTM.

Kergoat, Jacques (dir.). 1998. *Le monde du travail*. Paris : Editions La Découverte.

King, Mike. 1997. « Le contrôle des différences en Europe : l'inclusion et l'exclusion comme logiques sécuritaires et économiques ». *Cultures et Conflits*. 26-27 : 35-49.

Knibiehler, Yvonne ; **Goutalier**, Régine. 1985. *La Femme au temps des colonies*. Paris.

Kokoreff, Michel ; **Steinauer**, Odile ; **Barron**, Pierre. 2007. « Les émeutes urbaines à l'épreuve des situations locales ». *SociologieS*. <http://sociologies.revues.org/index254.html>

Kokoreff, Michel. 2002. « Économies souterraines et "mafias" : le discours sécuritaire à l'épreuve des faits ». *Hommes et libertés*. 120 : 50-53.

- Kokoreff**, Michel. 2006. « Sociologie de l'émeute. Les dimensions de l'action en question ». *Déviance et Société*. 30. 4 : 521-534.
- Koller**, Sylvie. 2007. « Politiques d'intégration en Espagne ». *Etudes* 9 (Tome 407) : 177-176.
- Kountouris**, Nikolas. 2008. « La négociation de la politique européenne en matière d'asile. Enjeux, luttes et dynamiques institutionnelles. ». *Asylon(s)*. 4. <http://www.reseau-terra.eu/article768.html>
- Kwong**, Peter. 1997. *Forbidden workers : illegal Chinese immigrants and American labor*. New York : New Press.
- Kyle**, David and **Zai**, Liang. 2001. "Migration Merchants : Human Smuggling from Ecuador and China". In Guiraudon, Virginie and Joppke, Christian (dirs.). 2001. *Controlling a New Migration World*. London : Routledge.
- Laacher**, Smaïn. 2002. *Après Sangatte... : nouvelles immigrations, nouveaux enjeux*. Paris : la Dispute.
- Laacher**, Smaïn. 2004. « Éléments pour une sociologie de l'exil ». *Politix*. 69 : 101-128.
- Laacher**, Smaïn. 2007. *Le peuple des clandestins*. Paris: Calmann-Lévy.
- Labrousse** Alain. 1998 « L'approvisionnement des marchés des drogues dans l'espace Schengen ». *Les Cahiers de la sécurité intérieure*. 32 : 85-102.
- Lahbabi**, Fatima. 2003. *L'immigration marocaine en Andalousie : vie sociale et mobilités économiques des sans papiers dans la province d'Almeria*. Thèse de doctorat de sociologie, ss. la dir. d'Alain Tarrius : Université de Toulouse Le Mirail.
- Lahlou**, Mehdi et **Escoffier**, Claire. 2002. « Rapport de l'enquête menée au Maroc ». In Barros, Lucile ; Lahlou, Mehdi ; Escoffier, Claire ; Pumares, Pablo ; Ruspini, Paolo. « L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc ». *Cahier des migrations Internationales*. Genève : BIT. 15-39
- Lapeyronnie**, Didier. 1993. *L'individu et les minorités*. Paris : PUF.
- Lapeyronnie**, Didier. 2008. *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Paris: Robert Laffont.
- Laplantine**, François (ss. la dir. de François de Singly). 1996. *La description ethnographique*. Paris : Nathan.
- Latouche**, Serge. 1991. *La Planète des naufragés*. Essai sur l'après-développement. Paris : La Découverte.
- Latouche**, Serge. 2004. *Survivre au développement: De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*. Paris: Mille et une nuits.
- Lautier**, Bruno ; **Morice**, Alain et **de Miras**, Claude. 1991. *L'Etat et l'informel*. Paris : L'Harmattan.
- Lautier**, Bruno. 1994. *L'Economie informelle dans le tiers-monde*. Paris : La Découverte.
- Le Cour Grandmaison**, Olivier ; **Lhuillier**, Gilles ; **Valluy**, Jérôme (dir.). 2007. *Le retour des camps ? Sangatte, Lampedusa, Guantanamo...* . Paris : Autrement / TERRA.
- Le Goaziou**, Véronique et **Mucchielli**, Laurent (dir.). 2006. *Quand les banlieues brûlent. Retour sur les émeutes de novembre 2005*. Paris. La Découverte
- Lévy**, Jacques et **Lussault**, Michel (dirs.). 2003. « Frontière ». In Jacques Lévy et Michel Lussaut (dir.). 2003 *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin. <http://www.espacestemp.net/document840.html>

López Gálvez, José ; Molina Morales, Agustín ; Jaén García, Manuel ; Salazar Mato, José Francisco. 2000. « Análisis económico y ambiental en agronomía ». Málaga : UNICAJA/Analistas económicos de Andalucía.

López Gálvez, José ; Naredo, José Manuel. 1996. Sistemas de producción e incidencia ambiental del cultivo en suelo de enarenado y en sustratos. Madrid : Fundación Argentaria.

López García, Bernabé (Coord.). 1996. Atlas de la inmigración magrebí en España. Madrid : Universidad Autónoma de Madrid.

López García, Bernabé (dir.). 2004. Desarrollo y pervivencia de las redes de origen en la inmigración marroquí en España. Hacia la actualización del « Atlas de la inmigración Magreb en España. ». Madrid : MTAS/Observatorio permanente de la inmigración.

López García, Bernabé y Berriane, Mohammed (Coords.). 2004. Atlas de la inmigración marroquí en España. Madrid: Taller de Estudios Internacionales Mediterráneos/Universidad Autónoma de Madrid.

López Sala, Ana María y Anguiano, María Eugenia (eds.). 2010. Migraciones y Fronteras. Nuevos contornos para la movilidad internacional. Barcelona: Icaria editorial/CIDOB.

López Sala, Ana María. 2002. Los retos políticos de la inmigración. *Isegoría*. 26 : 85-105

López Sala, Ana María. 2006. « Pasar la línea : El Estado en la regulación migratoria desde una perspectiva comparada ». *Revista Internacional de filosofía política*. 27 : 71-100

López Sala, Ana María. 2007. « La inmigración irregular en la investigación sociológica ». In Godenau Dirk et Zapata Hernández Vicente Manuel. 2007. La inmigración irregular ; aproximación multidisciplinar. Tenerife : Cabildo de Tenerife. 161-183.

López Sala, Ana María. 2007. Migración internacional, vínculos transnacionales y economía étnica. El caso de la comunidad indostánica en Canarias. *Revista CIDOB d'Afers Internacionals*. 78 : 97-120.

López Sala, Ana María. 2010. « Conclusiones. Repensando el papel político de las fronteras en la conformación y la regulación de la movilidad internacional. » In López Sala, Ana María y María Eugenia Anguiano Téllez (eds.). Migraciones y fronteras. Barcelona : Icaria. 333-344.

Lopez, Luis Ernesto. 2007. En quête d'identité. Mondialisation, figures de la féminité et conflits sociaux à la frontière Mexique-Etats-Unis. Thèse de doctorat de sociologie, ss. la dir. d'Yvon Le Bot : EHESS.

Ma Mung, Emmanuel ; Doraï, Mohamed Kamel ; Loyer, Frantz ; Hily, Marie-Antoinette. 1998. « Bilan des travaux sur les circulations migratoires ». Poitiers : Migrinter.

Ma Mung, Emmanuel et Guillon, Michelle. 1986. « Les commerçants étrangers dans l'agglomération parisienne ». *REMI*. 2. 3 : 105-134.

Ma Mung, Emmanuel. 1992. « L'expansion du commerce ethnique : Asiatiques et Maghrébins dans la région parisienne ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 8. 1 : 39-59.

Ma Mung, Emmanuel. 1999. « La dispersion comme ressource ». *Cultures et Conflits*. 33-34 : 89-103.

Machikou Nadine et Perseil Sony. 2008. « Sexualités imputées, migration des corps ». *Migrations et Sociétés*. 20. 116 : 25-40.

Manry, Véronique. 2005. « Les mobilités maghrébines dans l'espace euro-méditerranéen : Quand Fatima, Assia, Meryem et les autres prennent la route... ». *Migrations et Sociétés*. 17. 99-100 : 201-213

María Fernández, José. 2005. Riesgos y amenaza relacionados con la inmigración. Instituto universitario de investigación sobre seguridad interior. http://www.uned.es/investigacion/publicaciones/Cuadernillo_junio200501.pdf

Marie, Claude-Valentin. 1996. « L'Union Européenne face aux déplacements des populations. Logiques d'Etat face aux droits des personnes ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 12. 2 : 169-209.

Marie, Claude-Valentin. 1997. « A quoi sert l'emploi des étrangers ». In Fassin, Didier (dir.). *Les lois de l'inhospitalité : les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*. Paris : La découverte.

Martín Corrales, Eloy. 2002. *La imagen magrebí en España. Una perspectiva histórica. Siglos XVI-XX*. Barcelona : Bellaterra.

Martín Díaz, Emma ; **Castaño Madroñal**, Ángeles ; **Rodríguez García**, Margarita. 1999. *Procesos Migratorios y Relaciones Interétnicas en Andalucía: una Reflexión Sobre el Caso del Poniente Almeriense desde la Antropología Social*. Sevilla : Consejería Asuntos Sociales.

Martín Díaz, Emma ; **Pujadas**, Juan José. 1999. *Movilización Étnica, Ciudadanía, Transnacionalización y Redefinición de Fronteras: una Introducción al Tema*. Actas de VIII Congreso Nacional de Antropología. Sabtiago de Compostela. Federación de Asociaciones de Antropología del Estado Español. 7-15.

Martín Díaz, Emma (dir). 2007. *El papel de las mujeres inmigrantes en el desarrollo de sus localidades de origen : el caso de las Marroquíes y las Ecuatorianas*. Sevilla : Ministerio de Igualdad.

Martín Díaz, Emma y **Castaño**, Ángeles. "Marroquíes en Andalucía". In López García, Bernabé y Berriane, Mohammed (Coords.). 2004. *Atlas de la inmigración marroquí en España*. Madrid: Taller de Estudios Internacionales, Mediterráneos, Universidad Autónoma de Madrid. 237-243.

Martín Díaz, Emma. 2002a. *Cultivando el Racismo: Procesos de Segmentación Laboral y de Expulsión Social en el Medio Rural Andaluz*. *Revista de Ciencias Sociales*. 22. :113-128

Martín Díaz, Emma. 2002b. « Mercados de trabajo e integración social en Andalucía » in Dirección General de Coordinación de Políticas Migratorias. II Seminario sobre la investigación extranjera en Andalucía. Sevilla : Junta de Andalucía.44-45.

Martín Díaz, Emma. 2002c. « El Ejido. Dos años después. ». In de Lucas Javier y Torres Francisco. *Inmigrantes: ¿Cómo los tenemos? Algunos desafíos y (malas) respuestas*. Madrid : Talasa. 74-97.

Martín Díaz, Emma. 2003. *Procesos Migratorios y Ciudadanía Cultural*. Sevilla : Mergablum.

Martín Díaz, Emma. 2004. *La Inmigración Extracomunitaria en la Agricultura Española*. Madrid : Fundación Alternativas.

Martín Díaz, Emma. 2006. *Mercado de Trabajo, Género e Inmigración*. In *Mujeres Migrantes, Viajeras Incansables*. Bizcaia : Harresiak Apurtuz y Diputación Floral de Bizcaia. 1 : 55-74

Martín Díaz, Emma. *El Conflicto de el Ejido a Examen. Convivir en Paz Vivir Sin Racismo*. Cádiz. Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía. Vol. 1. 2001. Pag. 419-452

Martín Díaz, Emma. *Inmigración y Agricultura en la Comunidad de Andalucía: la Agricultura de Invernadero en Almería. Mercados de Trabajo e Inmigración Extracomunitaria en la Agricultura Mediterránea*. Sevilla. Consejería Asuntos Sociales. 2001. Pag. 37-97

Martín Muñoz, Gemma y **López Sala**, Ana. 2003. *Mujeres musulmanas en España. El caso de la inmigración femenina marroquí*. Madrid : Instituto de la Mujer.

Martín Muñoz, Gemma. 2003. "La realidad de las mujeres musulmanas en sus países de origen". In *Martín Muñoz, Gemma y López Sala, Ana. 2003. Mujeres musulmanas en España. El caso de la inmigración femenina marroquí*. Madrid : Instituto de la Mujer.

Martínez Veiga, Ubaldo. 2001. *El Ejido. Discriminación, exclusión social y racismo*. Madrid : Catarata.

Martuccelli, Danilo. 2006. *Forgé par l'épreuve - L'individu dans la France contemporaine*. Paris : Armand Collin.

Mathieu, Lilian. 2005. Repères pour une sociologie des croisades morales. *Déviance et société*. 1. 29 : 3-12.

Medina Molera, Antonio. 1980. Historia de Andalucía. Sevilla : Biblioteca de Ediciones Andaluzas.

Miles Robert et **Thränhardt** Dietrich. 1995. Migration and European Integration. The Dynamics of Inclusion and Exclusion. Londres : Fairleigh Dickinson Univ Press.

Missaoui, Hasnia-Sonia. 2005. L'école, le collège: y rester ou en sortir, la construction du potentiel de formation parmi les familles d'enfants gitans et maghrébins de Barcelone à Perpignan, Montpellier et Toulouse. Perpignan : Trabucaires.

Missaoui, Lamia. 1996. Transferts technologiques en milieu rural tunisien à l'initiative de migrants : trajectoires exemplaires et tendances générales. *Espaces et Sociétés*. 87 : 37-58

Missaoui, Lamia. 2003. Les étrangers de l'intérieur: filières, trafics et xénophobie. Paris: Payot.

Mitchell, James Clyde. 1987. « The situational perspective ». In *Cities, Society, and social perception. A central African perspective*. Oxford : Clarendon Press. 1-33.

Monnet, Nadja. 2001. "Moros, Sudacas y guiris, una forma de contemplar la diversidad humana en Barcelona". *Scripta Nova*. 94. 58. <http://www.ub.edu/geocrit/sn-94-58.htm>

Moreno Preciado, Manuel. 2006. « Imagen y discursos sobre la inmigración : la campana electoral del 14 de marzo de 2004 en los medios de comunicación escritos ». *Revista de Dialectología y Tradiciones Populares*. vol. LXI. 1 : 211-227.

Moreux, Colette. 1982. « Weber et la question de l'idéologie ». *Sociologie et sociétés*. XIV. 2 : 9-31.

Morice, Alain et **Michalon**, Bénédicte. 2008. « Les migrants dans l'agriculture : vers une crise de main-d'oeuvre ? ». *Etudes rurales*. 182.

Morice, Alain et **Potot**, Swannie (éd.). 2010. De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat. Paris : Karthala.

Morice, Alain. 2002. « L'utilitarisme migratoire en question ». *A l'encontre*. 5 : 12-22

Morice, Alain. 2004, « Le travail sans le travailleur ». *Plein Droit*. 61 : 2-7

Morice, Alain. 2005. « Classer-trier migrants et réfugiés : les distinctions qui font mal ». *Hommes et Liberté*. 129 : 58-61.

Morokvasic, Mirjana et **Catarino**, Christine. 2007. « Une (in)visibilité multiforme ». *Plein droit*. 75 : 27-30.

Morokvasic, Mirjana. 1999. « La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est ». *Cultures et Conflits*. 33-34. 1999. Les anonymes de la mondialisation. 105-122

Moualhi, Djaouida. 2000. Mujeres musulmanas, estereotipos occidentales versus realidad. *Papers. Revista de Sociología*. 60 : 291-304.

Moujoud, Nasima ; **Pourette**, Dolorès. 2005. « "Traite" de femmes migrantes, domesticité et prostitution. À propos de migration interne et externe ». *Cahiers d'Études africaines*. XLV. 3-4. 179-180 : 1093-1121.

Moujoud, Nasima. 2003. « Partir seule... Heurs et malheurs des Marocaines en France ». *Gradhiva*. 33 : 93-103.

- Ndiaye**, Lamine. 2005. « Mort et altérité : approche socio-anthropologique d'un phénomène indicible ». *Ethiopes*. 74 : 15-20
- Nirenberg**, David. 2001. Violence et minorités au Moyen Âge. Paris : PUF (1^o édition anglaise : Princeton University Press 1996).
- Noiriel**, Gérard. 1992. Le Creuset français. Histoire de l'immigration (XIXe-XXe siècle). Paris : Seuil.
- Noiriel**, Gérard. 2002. Atlas de l'immigration en France : exclusion, intégration... Paris : Autrement.
- Olague**, Ignacio. 1969. Les Arabes n'ont jamais envahi l'Espagne. Paris : Flammarion.
- Oso Casas**, Laura, 2005. « Femmes, actrices des mouvements migratoires ». *Cahiers genre et développement*. 5 : 35-54.
- Oso Casas**, Laura. 1998. La migración hacia España de mujeres jefas de hogar. Madrid : Instituto de la Mujer.
- Oso Casas**, Laura. 2000. « L'immigration en Espagne des femmes chefs de famille ». *Les cahiers du CEDREF*. 8/9 : 89-140.
- Oso Casas**, Laura. 2003. « Estrategias migratorias de las mujeres ecuatorianas y colombianas en situación irregular. Servicio doméstico y prostitución en Galicia, Madrid y Pamplona ». *MUGAK*. 23 :25-37
- Oumar Ba**, Cheik et **Iniss Ndiaye** Alfred. 2008. « L'émigration clandestine sénégalaise ». *Asylon(s)*. 3. <http://www.reseau-terra.eu/article717.html>
- Oumar Ba**, Cheikh. 2007. « Barça ou barzakh : La migration clandestine sénégalaise vers l'Espagne entre le Sahara Occidental et l'Océan atlantique », table ronde intitulée *Le Maghreb, terre d'émigration, de passage et d'immigration*, organisée par la Casa Arabe, Murcie et Madrid, les 7 et 8 juin.
- Palidda**, Salvatore. 1996. Délit d'immigration : la construction sociale de la déviance et de la criminalité parmi les immigrés en Europe. Bruxelles: Communauté Européenne.
- Palidda**, Salvatore. 1999. « La criminalisation des migrants ». Actes de la Recherche en Sciences Sociales. 129 : 39-49.
- Palidda**, Salvatore. 2003. Politiques sécuritaires en Europe. Hommes et Migrations. 1241 : 43-52.
- Park**, Robert Ezra. 1925. « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain. » In Grafmeyer, Yves et Isaac, Joseph (dirs.). 2004. L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine. Paris : Aubier. (1^o édition française de 1979. Paris : Le Champ Urbain.)
- Park**, Robert Ezra. 1928. "Human migration and the marginal man". *American Journal of Sociology*. XXXIII. 6 : 881-893
- Pastore**, Ferruccio. 2005. "The policies for the management of international migrations from the XX to the XXI century. A tale of territorial sovereignties and people on the move". *GENUS*. LXI (n° 3-4). 347-367.
- Pedone**, Claudia. 2003. Tu siempre jalas a los tuyos. Cadenas y redes migratoria de las familias ecuatorianas hacia España. Tesis Doctoral. Universidad Autonoma de Barcelona.
- Péraldi**, Michel (dir.). 2001. Cabas et containers.Paris : Maisonneuve et Larose.
- Péraldi**, Michel (dir.). 2002. La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée. Paris : Maisonneuve et Larose.

- Peralva**, Angelina. 2006. « Emeutes urbaines en France. Les émeutes françaises racontées aux Brésiliens ». Traduction française d'un article paru in Vera Telles (dir.). 2006. *Sociologia da condição operária*. Tempo Social. *Revista de Sociologia da USP*. 18. 1. http://www.fflch.usp.br/sociologia/pos-graduacao/sites/trajetorias/txts/fr/emeutes_urbaines_en_france.pdf
- Peralva**, Angelina. 2007. « Démocratie à la marge ». In Michel Wieviorka (dir.). 2007. *Les sciences sociales en Mutations*. Paris : Sciences Humaines. 571-579.
- Peralva**, Angelina. 2010. « Identité, altérité et démocratie ». In Ferréol, Gilles et Peralva, Angelina. 2010. *Altérité, dynamiques sociales et démocratie*. Paris : LGDJ/Lextenso-éditions. 91-103.
- Perceval**, José María. 1997. *Todos son uno. Arquetipos, xenofobia y racismo. La imagen del morisco en la historiografía española durante los siglos XVI y XVII*. Almeria : Instituto de Estudios Almerienses.
- Perilleux**, Thomas. 2001. *Les tensions de la flexibilité. L'épreuve du travail contemporain*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Perrin**, Delphine. 2005. « Le Maghreb sous influence : le nouveau cadre juridique des migrations transsahariennes ». *Maghreb – Machrek*. 185 : 59-80.
- Pheterson**, Gail. 2001. *Le prisme de la prostitution*. Paris : L'harmattan.
- Pian**, Anaïk. 2008a. « Aux portes de Ceuta et Melilla : regard sociologique sur les campements informels de Bel Younes et de Gourougou ». *Migrations et Société*. 116 : 11-24.
- Pian**, Anaïk. 2008b. « Le « tuteur-logeur » revisité : le thiaman sénégalais, passeur de frontières du Maroc vers l'Europe ». *Politique Africaine*. 109 : 91-106.
- Pian**, Anaïk. 2009. *Aux nouvelles frontières de l'Europe : l'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*. Paris: la Dispute.
- Pian**, Anaïk. 2010. « Variations autour de la figure du passeur ». *Plein droit*. 84 : 21-25.
- Piore**, Michael Joseph. 1983a. « Los trabajadores extranjeros ». In Piore, Michael Joseph (comp.). *Paro e inflación*. Madrid : Alianza. 273-289.
- Piore**, Michael Joseph. 1983b. « Notas para una teoría de la estratificación del mercado de trabajo ». In Toharia, L. (Ed.). *El mercado de trabajo: teoría y aplicaciones*. Madrid: Alianza. 193-221.
- Planet**, Ana I. 2002. « La frontière comme ressource: le cas de Ceuta et Melilla ». In Cesari, Jocelyne. 2002. *La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb*. Paris: Maisonneuve et Larose Française. 267-281.
- Pliez**, Olivier. 2001. « Le Sahara libyen dans les nouvelles configurations migratoires ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 16. 3 : 165-181.
- Pliez**, Olivier. 2004. « De l'immigration au transit? La Libye dans l'espace migratoire Euro-Africain ». in Pliez, Olivier (dir.). *La Nouvelle Libye: Sociétés, Espaces et Géopolitique au Lendemain de l'Embargo*. Paris : Karthala.
- Pliez**, Olivier. 2006. « Nomades d'hier, nomades d'aujourd'hui. » *Les migrants africains réactivent-ils les territoires nomades au Sahara ?*. *Annales de géographie*. 6. 652 : 688-707.
- Poiret**, Christian. 2003. « Criminalisation de l'immigration et sociologie des relations interethniques ». *Hommes et Migrations*. 1241 : 6-19.
- Portes**, Alejandro (dir.). 1995 : 1-41. « Economic sociology and the sociology of immigration : a conceptual overview », in *The Economic Sociology of Immigration. Essays on networks, ethnicity and entrepreneurship*. New York : Russell Sage Foundation.
- Portes**, Alejandro. 1998. « Social Capital its Origins and Applications in Modern Sociology ». *Annual Review of Sociology*. 24 : 1-24.

- Portes**, Alejandro. 1999. « La mondialisation par le bas ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. 129 : 15-25
- Portes**, Alejandro. 2001. « Introduction: the debates and significance of immigrant transnationalism ». *Global Networks*. 1. 3 : 181-193.
- Potot**, Swannie. 2003. Circulation et réseaux de migrants roumains : une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe. Thèse de doctorat de sociologie, ss. la dir. Jocelyne Streiff-Fénart. Université de Nice-Sophia Antipolis.
- Potot**, Swannie. 2005. La place des femmes dans les réseaux migrants roumains. *Revue européenne des migrations internationales*. 21. 1 : 243-253.
- Potot**, Swannie. 2006, « Le réseau migrant : une organisation entre solidarité communautaire et "zone de libre échange" ». *Migrations société*. 105-106 : 49-74.
- Potte-Bonneville**, Mathieu. 2002. « Dispositif ». *Vacarme*. 18. <http://www.vacarme.org/article230.html>
- Poutignat**, Philippe ; **Streiff-Fénart**, Jocelyne. 2008. Théories de l'ethnicité. Paris : PUF.
- Primon**, Jean-Luc. 2007. « Ethnicisation, racisation, racialisation, une introduction ». *Faire Savoirs*. 6
- Pumares Fernández**, Pablo ; **García Coll**, Arlinda ; **Asensio**, Ángeles . 2006. La movilidad laboral y geográfica de la población extranjera en España. Madrid : MTAS/Documentos del OPI nº 10.
- Pumares Fernández**, Pablo. 2002. La inmigración subsahariana y la política de extranjería en España. In Barros, Lucile ; Lahlou, Mehdi ; Escoffier, Claire ; Pumares, Pablo ; Ruspini, Paolo. « L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc ». *Cahier des migrations Internationales*. Genève : BIT. 52-91.
- Pumares Fernández**, Pablo. 2003. « El papel de Almería en la inmigración. Implicaciones de un modelo productivo en cuestión ». *Paralelo* 37. 8 : 53-67.
- Qacha**, Fatima. 2010a. « Réseaux de "confiance" au Maroc central ». *Plein droit*. 84 : 17-20.
- Qacha**, Fatima. 2010b. « Migrations transnationales. Rôles des femmes et des réseaux familiaux ». Thèse de doctorat de sociologie, ss. la dir. d'Alain Tarrius. Université de Toulouse Le Mirail.
- Raffestin**, Claude. 1993. Autour de la fonction sociale de la frontière. *Espaces et Sociétés*. 70-71 : 157-164.
- Ramírez**, Ángeles. 1999. La valeur du travail. L'insertion dans le marché du travail des immigrées Marocaines en Espagne. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 2. 15 : 9-36.
- Raphaël**, Freddy. 1986. « L'Etranger et le paria dans l'œuvre de Max Weber et de Georg Simmel ». *Archives des sciences sociales des religions*. 61. 1 : 63 – 81.
- Raphaël**, Freddy. 2008. « Le juif comme paradigme de l'étranger dans l'œuvre de G. Simmel ». *Sociétés*. 3. 101 : 81-90.
- Rea**, Andrea. 2003. « Politiques d'immigration: criminalisation ou tolérance? ». *La pensée du Midi*. 10 : 106-112.
- Redondo Toronjo**, Dolores. 2008. « Les "contrats en origine" dans la production intensive des fraises à Huelva ». *Etudes Rurales*. 182 : 169-184.
- Reigada Olaizola**, Alicia. 2005. « Trabajo, género y migración: una aproximación al estudio de los discursos sobre las trabajadoras inmigrantes en la prensa española ». *Redes.Com*. 2 : 135-152.
- Revel**, Jacques (dir.). 1996. Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience. Paris : Gallimard.
- Río Ruiz**, Miguel Ángel. 2002. « El disturbio de El Ejido y la segregación de los inmigrantes ». *Anduli*. 1 : 79-107.

Río Ruiz, Miguel Ángel. 2003. Violencia étnica y destierro. Dinámicas de cuatro disturbios antigitanos en Andalucía. Granada : Fundación Secretariado General Gitano/Editorial Maristán.

Ritaine, Evelyne (dir.). 2005. L'Europe du Sud face à l'immigration. Politique de l'étranger. Paris : PUF.

Ritaine, Evelyne. 2009. La barrière et le check-point : mise en politique de l'asymétrie. Cultures et Conflits. 73 : 15-34.

Roché, Sébastien. 2006. Le frisson de l'émeute, violences urbaines et banlieues. Paris : Seuil.

Rodier, Claire ; Terray, Emmanuel. 2008. Immigration : fantasmes et réalités - Pour une alternative à la fermeture des frontières. Paris : La Découverte.

Rodier, Claire. 2003. « Les camps d'étrangers, nouvel outil de la politique migratoire de l'Europe ». *Mouvements*. 30 : 102-107.

Rodríguez García, Margarita. 2003. La agricultura intensiva. Medio y modo de vida del poniente almeriense. Almería : Instituto de Estudios Almeriense.

Rodríguez Martínez, Pilar. 2005. "Identificaciones de sexo-género de mujeres migrantes marroquíes y británicas en Almería. *REIS*. 110 : 137-148.

Rodríguez-Martín, Eduardo. 2007. « Multicultural Policy as a Resisting Strategy of a Border Society: The uses of Ethnicity in the Spanish Enclave of Melilla ». In Bauer, Paul et Darley, Mathilde (dirs.). 2007. *Borders of the European Union: Strategies of Crossing and Resistance*. Prague: Centre français de recherche en sciences sociales.

Romero Eduardo. 2008. « El Plan África, la política migratoria española de "nueva generación" y la guerra contra los pobres. » <http://www.rebelion.org/docs/74895.pdf>

Rouleau-Berger, Laurence. 2010. Migrer au féminin. Paris : PUF.

Rubio Pardo. 2004. Inmigración irregular y crimen organizado en España. Instituto universitario de investigación sobre seguridad interior. www.iuisi.es/15_boletines/15_2004/doc014-2004.pdf

Salomon, Christine. 2009. Vers le Nord. *Autrepart*. 1. 49 : 223-240.

Samper, Sarai. 2002. "Las Mujeres musulmanas a través de la prensa española del año 2002" <http://www.nodo50.org/feminismos/spip.php?article204>

Sánchez Montero, Rafael. 1990. Estudios sobre Gibraltar, Política, diplomacia y contrabando en el siglo XIX. Cádiz : Diputación Provincial.

Santamaría Lorenzo, Enrique (Ed). 2008. Retos epistemológicos de las migraciones transnacionales. Barcelona: Anthropos.

Santamaría Lorenzo, Enrique. 1993. « (Re)presentación de una presencia Archipiélago: Cuadernos de crítica de la cultura ». 12 : 65-72

Santamaría Lorenzo, Enrique. 1999. La incógnita del extraño: una aproximación a la significación sociológica de la "inmigración no comunitaria". Universitat de Barcelona.

Santamaría Lorenzo, Enrique. 2002. « Inmigración y barbarie: la construcción social y política del inmigrante como amenaza ». *Papers: revista de sociología*. 66 : 59-75

Sassen, Saskia. 1997. Informalization in Advanced market economies. Issues in development 20. Geneve : ILO.

- Sayad, Abdelmalek.** 1999a. La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré. Paris : Seuil.
- Sayad, Abdelmalek.** 1999b. « Immigration et “pensée d’Etat” ». *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*. 129 : 5-14.
- Scharnitzky, Patrick.** 2007. « La fonction sociale de la rumeur ». *Migrations et Sociétés*. 19. 109 : 35-48.
- Schinz, Olivier.** 2002. « Pourquoi les ethnologues s’établissent en enfer ? Maîtrise de soi, maîtrise de son terrain » <http://www.ethnographiques.org/2002/Schinz>
- Schnapper, Dominique.** 1996. La communauté des citoyens. Paris : Gallimard.
- Schnapper, Dominique.** 1999. La compréhension sociologique. Paris : PUF.
- Schnapper, Dominique.** 2005. « Idéal et limites de la mixité sociale. Les arguments du débat public. » *Informations sociales*. 5. 125 : 6-15.
- Schütz, Alfred.** 1987. Le chercheur et le quotidien : phénoménologie des sciences sociales. Paris: Klincksieck.
- Schütz, Alfred.** 2003. L'étranger : un essai de psychologie sociale (suivi de : L'homme qui rentre au pays). Paris: Allia. (1° éd : 1944).
- Schwartz, Olivier.** 1993. « L’empirisme irréductible » in Anderson, Nels. 1993. Le hobo : sociologie du sans-abri. Paris : Nathan.
- Scrinzi, Francesca.** 2003. « Les employées de maison migrantes en Italie. Ethnicisation et contrôle dans le circuit catholique à Gênes ». *Canadian woman Studies/Les Cahiers de la Femme*. 22. 3/4 : 182-187.
- Sempere Souvannavong, Juan David.** 1998. Los pieds-noirs en Alicante. Las migraciones de la descolonización. Tesis doctoral. Universidad de Alicante.
- Sempere Souvannavong, Juan David.** 2000. « El tránsito de argelinos por el puerto de Alicante ». *Investigaciones Geográficas*. 24 : 111-130.
- Sempere Souvannavong, Juan David.** 2004. « Marroquís y ecuatorianos en la agricultura intensiva del litoral mediterráneo ». *Cuadernos de Geografía*. 72 :173-190.
- Sempere Souvannavong, Juan David.** 2005. “Nuevas rutas de tránsito de los magrebíes por Europa: la ampliación del “Paso del Estrecho”. In Planet Contreras, Ana y Ramos López, Fernando (coords.). 2005. Marruecos y España. Una vecindad en construcción. Madrid : Ediciones del Oriente y del Mediterráneo. 259-278
- Sengel, Marie.** 2005. « Le marché sexuel comme perspective migratoire ? ». *Migrations et Sociétés*. 17. 99-100 : 187-199.
- Simmel, Georg.** 1908. « Digressions sur l'étranger ». In Grafmeyer, Yves et Isaac, Joseph (dirs.). 2004. L'école de Chicago : naissance de l'écologie urbaine. Paris: Flammarion. 53-59.
- Simmel, Georg.** 1991. Secrets et sociétés secrètes. Strasbourg : Circé.
- Simmel, Georg.** 1999. Sociologie. Etudes et formes de la socialisation. Paris : PUF. (1° édition allemande : 1908)
- Simon, Gildas.** 1981. « Réflexions sur la notion de champ migratoire international ». *Hommes et Terres du nord* : migrations internes et externes en Europe Occidentale. Numéro hors-série : 58-92.

Simon, Gildas. 1996. « La France, le système migratoire européen et la mondialisation ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 12. 2 : 261-273.

Simon, Gildas. 2006. « La spatialisation du regard ». *Revue européenne des migrations internationales*. 22. 2 : 9-21.

Simon, Gildas. 2008. *La planète migratoire dans la mondialisation*. Paris : Armand Colin.

Simon, Patrick. 2002. Note de lecture sur : De Rudder, Véronique. Poiret, Christian. Vourc'h François. 2000. *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*. Paris : PUF. In *Mouvements* 21-22 : 188-190

Simon, Patrick. 2006. « Discriminations négatives : pour une politique contre le délit de faciès » *Mouvements*. 2. 44 : 101 à 107

Sobrados León, Maritza. 2006. « La inmigración en los medios de comunicación españoles. *Comunicação e Informação*. 9. 1: 42-52.

Solana Solana, Miguel ; Morén Alegret, Ricard ; De Miguel Luken, Verónica ; Pascual de Sans, Ángel. 2002. *Migraciones en Cataluña (1975-2000). Reflexiones sobre el estado de la cuestión desde las ciencias sociales. Migraciones*. 11 : 141-172.

Solé, Carlota ; Parella, Sònia y Cavalcanti, Leonardo (coords.). 2009. *Nuevos retos del transnacionalismo en el estudio de las migraciones*. Madrid: Observatorio Permanente de la Inmigración.

Stonequist, Everett V. 1937. *The Marginal Man: a Study in Personality and Culture Conflict*. New York : Charles Scribner's Sons.

Strauss, Anselm Leonard. 1992. *La trame de la négociation : sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris : l'Harmattan.

Streiff-Fénart, Jocelyne. 1998. *Racisme et catégorisation sociale*. In *Profession Banlieue*. 22-23. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00081206/>

Streiff-Fénart, Jocelyne. 2002. « Transnationalité et ethnicité ». In Péraldi, Michel (Ed.). 2002. *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*. Paris : Maisonneuve et Larose. 489-495.

Suárez Navas, Liliana. 1998. « Los procesos migratorios como procesos globales: el caso del transnacionalismo senegalés ». *OFRIM Suplementos*. 39-61.

Suárez Navas, Liliana. 2008 : 48-63. «Lo transnacional y su aplicación a los estudios migratorios. Algunas consideraciones epistemológicas» In Santamaría Enrique. 2008. *Retos epistemológicos de las migraciones transnacionales*. Barcelona : Anthropos.

Tabet, Paola. 2004. *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris : L'Harmattan.

Tafferant, Nasser. 2007. *Le « business » : une économie souterraine*. Paris: Presses universitaires de France.

Taguieff, Pierre-André. 1997. « Universalisme et racisme évolutionniste : le dilemme républicain hérité de la France coloniale ». *Hommes et Migrations*. 1207 : 90-95.

Tandian, Aly. 2007. « Barça ou Barsaax (Aller à Barcelone ou mourir). Désenchantement des candidats sénégalais à la migration ». *Diasporas, Histoires & Sociétés*. 9 : 124-137.

Tarrius, Alain et Bernet, Olivier. 2010. *Migrations internationales et nouveaux réseaux criminels*. Canet : Trabucaire.

- Tarrius**, Alain et **Missaoui**, Lamia. 1995. Les arabes de France dans l'économie souterraine mondiale. Paris : l'Aube.
- Tarrius**, Alain. 1985 : 291-299. « Autoproduction sociale et transports », in CEPS, CREA. L'autonomie sociale aujourd'hui. Grenoble : PUG.
- Tarrius**, Alain. 1987. L'entrée dans la ville : migrations Maghrébines et recomposition des tissus urbains à Tunis et à Marseille. *Revue Européenne de Migration Internationale*. 3. 1/2 : 31-148.
- Tarrius**, Alain. 1989. Anthropologie du mouvement. Caen : Paradigmes.
- Tarrius**, Alain. 1992. Les Fourmis d'Europe : migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales. Paris : L'Harmattan.
- Tarrius**, Alain. 1993. « Territoires circulatoires et espaces urbains ». *Annales de la Recherche Urbaine*. 59-60 : 51-60.
- Tarrius**, Alain. 1995. Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine. Paris : L'Harmattan.
- Tarrius**, Alain. 2000. Les nouveaux cosmopolitismes. La Tour-d'Aigues : l'Aube.
- Tarrius**, Alain. 2002a. La mondialisation par le bas : les nouveaux nomades de l'économie souterraine. Paris: Ed. Balland.
- Tarrius**, Alain. 2002b. « Une forme migratoire autre : réseaux et sociétés de migrants en méditerranée occidentale ». *Ville-Ecole-Intégration*. 131 : 38-47.
- Tarrius**, Alain. 2003. « Nouvelles circulations transnationales des migrants dans l' « espace Schengen ». La mise à l'épreuve des logiques intégratives et des frontières politiques. ». *IHESI*. 52 : 65-87.
- Tarrius**, Alain. 2007. La remontée des Sud. Afghans et Marocains en Europe méridionale. Paris : l'Aube.
- Téllez**, Juan José. 2001. Moros en la costa. Madrid: Debate.
- Terray**, Emmanuel. 1999. « Le travail des étrangers en situation irrégulière ou la délocalisation sur place ». In Balibar, Etienne ; Costa-Lascoux, Jacqueline ; Chemillier-Gendreau, Monique ; Terray, Emmanuel. 1999. « Sans-papiers: l'archaïsme fatal ». Paris : la découverte.
- Terray**, Emmanuel. 2008. « L'État nation vu par les sans papiers ». *Actuel Marx*. 2. 44 : 41-52.
- Têtu-Delage**, Marie-Thérèse. 2006. "Clandestins" au pays des papiers : une anthropologie des mondes et des circulations entre légal et illégal des migrations algériennes (1998-2004). Thèse doctorat de sociologie, ss. la dir. d'Alain Tarrius. Université de Toulouse Le Mirail.
- Têtu-Delage**, Marie-Thérèse. 2007. « L'énigme des sans papiers algériens en France : De la conversation à l'ethnographie multisites. » *Anthropologie et Sociétés*. 31 : 267-285.
- Têtu-Delage**, Marie-Thérèse. 2009. « Clandestins au pays des papiers : expériences et parcours de sans-papiers algériens. » Paris: La Découverte.
- Thomas**, Louis-Vincent. 1982. La mort africaine. Idéologie funéraire en Afrique Noire. Paris : Payot.
- Thomas**, William I. 1923. The Unadjusted Girl with cases and standpoint for behavior analysis. Boston: Little Brown and Company.
- Thomas**, William I. et **Znaniecki**, Florian. 1998. Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant. Paris : Nathan. (1^{er} édition 1919).
- Torres Pérez**, Francisco. 2003. "Reflexiones sobre la nueva Ley de Extranjería. Doble lenguaje, testosterona e inmigración". *Pensamiento crítico*. 142-143.
<http://www.pensamientocritico.org/frator1203.htm>

- Torres Pérez**, Francisco. 2004. « Les immigrés, le processus d'insertion et les réseaux sociaux à Valence ». *Hommes et Migrations*. 1250 : 24-37.
- Torres Pérez**, Francisco. 2005. "La regularización extraordinaria. Luces y sombras". *Pensamiento crítico*. 160. <http://www.pensamientocritico.org/frantor0605.htm>
- Touraine**, Alain. 1997. Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents. Paris : Fayard.
- Tsoukala**, Anastasia. 2002. « Le traitement médiatique de la criminalité étrangère en Europe ». *Déviance et Société*. 1. 26 : 61-82.
- Urry**, John. 2005. Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ? Paris : Armand Colin
- Valluy**, Jérôme. 2005. La nouvelle Europe politique des camps d'exilés : genèse d'une source élitiste de phobie et de répression des étrangers. *Cultures et Conflits*. 57 : 13-69
- Valluy**, Jérôme. 2006. « Les politiques européennes de l'immigration et de l'asile sous tension : entre logique des quotas et logique antimigratoire ». *Cahiers du CEMMM*. 8 : 33-41
- Valluy**, Jérôme. 2007. « Solidarités et répressions envers les exilés : Le Maroc oriental sous pression de l'externalisation européenne de l'asile ». *Asylon(s)*. 2. <http://www.reseau-terra.eu/article659.html>
- Valponi**, Anne-Françoise. 2004. « La démarche de recherche comme médiation : point de vue de sociologue ». *Esprit Critique*. 6. 3 : 71-81.
- Van Dijk**, Teun A. 2007. "El racismo y la prensa en España". In Bañón, Antonio (ed.). 2007. Discursos periodísticos y procesos migratorios. San Sebastián : Gakoa Liburuak.
- Virgili Abello**, Xavier. 2001. « Pratiques policières et transition démocratique en Espagne ». *Les Cahiers de la sécurité intérieure*. 44 : 37-61.
- Wacquant**, Loïc. 2006. Parias urbains. Ghetto, banlieues, État. Paris : La Découverte.
- Waldinger**, Roger. 1993. Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. 9. 2 : 15-29.
- Waldinger**, Roger. 1994. « The Making of an Immigrant Niche ». *International Migration Review*. 28. 1 : 3-30.
- Waldinger**, Roger. 1996. Still the Promised City? African-Americans and New Immigrants in Postindustrial New York. Cambridge : Harvard University Press.
- Waldinger**, Roger. 1997. « Social capital or social closure?: Immigrant networks in the labor market ». Working paper n°26. Los Angeles : Lewis Center for Regional Policy Studies.
- Waldinger**, Roger. 2006. « Transnationalisme » des immigrants et présence du passé. *Revue européenne des migrations internationales*. 22. 2 : 23-41.
- Weber**, Florence. 1989. Le travail à côté. Etude d'ethnographie ouvrière. Paris : INRA et EHESS.
- Weber**, Max. 1904. « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales ». In Weber, Max. 1965. Essai sur la théorie de la science. Paris : Plon.
- Weber**, Max. 1913. « Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive ». In Weber, Max. 1965. Essai sur la théorie de la science. Paris : Plon.
- Weber**, Max. 1965. Essai sur la théorie de la science. Paris : Plon.

Weber, Max. 2002. Le savant et le politique. Paris : Plon (1^o édition fr. : 1959).

Weber, Max. 1917. « Essai sur le sens de la « neutralité axiologique » dans les sciences sociologiques et économiques ». In Weber, Max. 1965. Essai sur la théorie de la science. Paris : Plon.

Welzer-Lang, Daniel ; **Mathieu**, Lilian ; **Faure**, Michaël. 1996. Sexualités et violences en prison, ces abus qu'on dit sexuels... . Lyon : Aléas.

Whyte, William Foote. 2002. Street corner society : la structure sociale d'un quartier italo-américain. Paris : La Découverte. (1^o édition anglaise : 1952).

Wieviorka, Michel. 1991. L'Espace du racisme. Paris : Seuil.

Wieviorka, Michel. 1996. « Racisme, racialisation et ethnicisation en France ». *Hommes et Migrations*. 1195 : 27-33.

Wieviorka, Michel. 1998. Le nouveau paradigme de la violence (Parties 1, 2, 3). *Cultures et conflits*. 29-30 : 9-57.

Wieviorka, Michel. 2001. La différence. Paris : Balland.

Wihtol de Wenden, Catherine. 2004. « L'Union européenne face aux migrations ». *Migrations Société*. 16. 91.

Wihtol de Wenden, Catherine. 2005. « Vers une externalisation de l'asile ». *Projet*. 1. 284 : 19-25.

Wright Mills, Richard C. 1997. L'imagination sociologique. Paris : La découverte (1^o édition angl. Oxford University Press : 1959).

Yee, Jennifer. 2000. Clichés de la femme exotique. Un regard sur la littérature coloniale française entre 1871 et 1914. Paris : L'harmattan.

Zurlo, Yves. 2005. Ceuta et Melilla : histoire, représentations et devenir de deux enclaves espagnoles. Paris: l'Harmattan.

Autre littérature (rapports et communications) :

Amnesty International. 2005. Spain: The Southern Border. The State turns its back on the human rights of refugees and immigrants. AI Index: EUR 41/008/2005

APDHA. 2002. De la exclusión al estigma.

http://www.apdha.org/index.php?option=com_content&task=view&id=753&Itemid=67

APDHA. 2005. Rapport sur les violations des droits de l'Homme des personnes migrantes d'origine subsaharienne en transit au Maroc. www.apdha.org

APDHA. 2006, 2007, 2009. Derechos Humanos en la Frontera Sur. (Rapports annuels). www.apdha.org

APDHA. 2008. Centros de internamiento y retención en España. <http://www.apdha.org>

Ba, Cheikh Oumar. 2007. « Barça ou barzakh : La migration clandestine sénégalaise vers l'Espagne entre le Sahara Occidental et l'Océan atlantique ». Communication. Casa Árabe. <http://en.casaarabe-jeam.es/publication/barça-ou-barzakh-la-migration-clandestine-senegalaise-br-vers-l-espagne-entre-le-sahara-occidental-et-l-ocean-atlantique-2>

Banque Mondiale. 2009. « Préparer l'avenir » : Une perspective à long terme de la mobilité des personnes et des emplois pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. http://siteresources.worldbank.org/INTMENA/Resources/MNA-Rapport_Mobilite.pdf

Checa Olmos Francisco. 2002. « España y sus inmigrados. Imágenes y estereotipos de la exclusión social. », communication lors du *III Congreso sobre la Inmigración en España*. Grenade. <http://www.ugr.es/~equallab/Documentos/.../PacoCheca.pdf>

Cohen, Arón ; **Ferrer**, Amparo ; **Urdiales**, M^a Eugenia ; **Nieto**, José Antonio ; **Ramírez**, Francisco ; **de los Reyes**, Eduardo ; **Capote**, Alberto. 2006. Présentation del Proyecto de Investigación Hispano-Marroquí: Marroquíes en Andalucía: de los espacios sociales de la inmigración a los de la movilidad. Communication. <http://www.redamed.com/movilidad1.php>

De Lucas, Javier. 2000. « Las propuestas sobre políticas de inmigración en Europa: el debate en España. ». Comunicación para el *II Congreso sobre la Inmigración en España*. Madrid. <http://www.sirio.ua.es/documentos/pdf/...politicas/las%20propuestas.pdf>

Defensor del Pueblo Andaluz. 2002. La Prostitución: Realidad y Políticas de Intervención Pública en Andalucía. Sevilla : Defensor del Pueblo Andaluz

Defensor del Pueblo. 2001. El alojamiento y la vivienda de los trabajadores inmigrantes en el Poniente almeriense y Campo de Níjar. Sevilla : Junta de Andalucía.

Fall, Papa Demba. 2008. « Le mbëck ou migration clandestine des subsahariens vers les îles Canaries ». Communication. Centre d'Etudes et de recherches sur les Migrations internationales et le Développement durable. <http://matrix.msu.edu/~ucad/papadembafall/maoumy/CERMIDCasablanca.pdf>

Ferhi Salah. 2008. « Maghnia, est elle la « petite Sangatte » algérienne ? ». Communication. TERRA. <http://www.reseau-terra.eu/IMG/doc/FERHI.doc>

Goldschmidt, Elie. 2005. « Profiteurs ou héros ? L'image des passeurs dans les migrations globales vers l'Europe ». Communication. Centre des nouvelles relations Afrique – Europe. <http://www.reseau-terra.eu/article315.html>

Haddaoui, Amina. 2007. Le trafic du cannabis. Marché et division sociale du travail, la place des migrants au sein de cette économie parallèle : mythes et réalités. Communication. Université de Nice Sophia Antipolis. http://www.lastradainternational.org/lisidocs/01_ActivitesIllegales.pdf

Izquierdo Escribano, Antonio. 2007. «Terremoto en los cimientos del modelo migratorio». Communication. Université de Valence. <http://www.adeit.uv.es/inmigracion2007/index.php>

Kastner, Kristin. 2006. « Cuerpo, corporeidad y migración Nigerianas a ambos lados del Estrecho ». Communication.APDHA.http://www.apdha.org/index.php?option=com_content&task=view&id=164&Itemid=54

LIBE (Commission). 2006. « Rapport de la délégation de la commission LIBE sur la visite à Ténérife et Fuerteventura (Espagne) » (Rapporteur: Mme Jean LAMBERT). Parlement européen. www.europarl.europa.eu/meetdocs/2004_2009/.../pv/623/.../623483fr.pdf

Majdoubi, Fatiha. 2006 ATT colloque = 2005) « Miss visa, contraintes compétences et petits arrangements autour d'un mariage ». Communication. Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, MMSH. <http://lames.mmsch.univ-aix.fr/Papers/TxtSD4.pdf>

Manry Véronique, **Schmoll** Camille, 2006, « “Le business des femmes” : De nouvelles figures de la mobilité maghrébine dans l'espace euro-méditerranéen ». Communication. Laboratoire Méditerranéen de Sociologie/MMSH. http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/23/92/80/PDF/ManrySchmoll_Tanger2006.pdf

Martín-Muñoz, Gema. 2003a. « Perceptions et réalité des Marocains en Espagne ». Communication Casablanca. www.generiques.org/...marocaines/.../martin_munoz_article.pdf

Médecins sans frontières. 2005. Violence et immigration. Rapport sur l'immigration d'origine subsaharienne en situation irrégulière au Maroc. <http://www.msf.fr/?page=publications&section=10&cat=10&id=130>

- Migreurop.** 2004. « SIVE : blindage électronique des frontières espagnoles ». <http://www.migreurop.org/article626.html>
- Migreurop.** 2006. Guerre aux migrants. Le livre noir de Ceuta et Melilla. <http://www.migreurop.org/IMG/pdf/livrenoir-ceuta.pdf>
- Migreurop.** 2008. « Migrants subsahariens : Ce ping-pong humain entre le Maroc et l'Algérie ». 24 février. <http://www.migreurop.org/article1264.html>
- Mimche, Honoré ; Yambébé, Henri ; Zoa Zoa, Yves.** 2005. « La féminisation des migrations clandestines en Afrique noire ». Communication. MMSH <http://www.lames.mmssh.univ-aix.fr/Papers/MimcheYambeneZoa.pdf>
- Morice, Alain.** 1997. Les travailleurs étrangers aux avant-postes de la précarité ». *Le Monde diplomatique*. Janvier : 18-19.
- ONU.** 2000a. Migrations de remplacement, est-ce une solution pour les populations en déclin et vieillissantes ? New York : Division de la Population (ESA/P/WP.160).
- ONU.** 2000b. Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses deux protocoles : Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants ; Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer ; additionnel à la Convention.
- ONU.** 2006. « Crime organisé et migration clandestine de l'Afrique vers l'Europe ». Office contre la Drogue et le Crime.
- Portes, Alejandro.** 2008. « Capital Social e Inmigración : algunas relaciones conceptuales ». Comunicación durante la Jornada sobre migraciones internacionales organizadas GEPS, GEMI y GRESCO (UCM). 23 y 24 de octubre.
- Prestiani, Sara.** 2007. « El infierno de los sin derechos en España ». <http://www.rebelion.org/noticia.php?id=69258>

Table des matières

1 Intentions d'une recherche	14
2 Migrations internationales : circulations, réseaux et économie souterraine.	19
2.1 De la sociologie de l'immigration à la sociologie des migrations : de l'immigré au transmigrant.....	19
2.2 L'étude des migrants « clandestins » et « sans-papiers » aux prismes de l'exploitation économique et de la circulation : vers la notion d'« errance maîtrisée ».....	25
2.3 De l'agentivité des migrantes	31
2.4 Cosmopolitisme et altérité	34
3 Le cheminement de la recherche : un empirisme irréductible entre errance et intuition	40
3.1 Le territoire andalou comme point de départ	41
3.2 Des trajectoires marquées par la frontière	46
3.2.1 Mimoun ou la complexité andalouse	46
3.2.2 Omar ou l'errance sur place.....	47
3.2.3 Entre deux mondes.....	49
3.3 Le recentrement sur une population	50
3.3.1 Modalités de passages dérogatoires au droit commun	51
3.3.2 La vie après le passage de la frontière : « chacun pour sa gueule ? »	58
3.3.3 Conséquences sur l'orientation de la recherche.....	61
3.4 Almeria et les « mondes » de la migration	63
1.1.1 De nouvelles entrées sur le terrain : acteurs et mondes sociaux	63
1.1.2 À l'entrecroisement des « mondes sociaux » : le « flou des frontières »	66
1.1.3 « Malaise » et « refuge ».....	70
3.5 Un détour par le Maroc et le Sénégal	72
3.6 L'irruption de l'actualité : retour à « Las 200 viviendas ».....	74
4 Démarche compréhensive et enquête qualitative.....	76
4.1 De la nécessité d'une démarche compréhensive	76
4.1.1 S'éloigner des visions normatives, victimisantes et criminalisantes.....	76
4.1.2 S'intéresser aux acteurs en situation.....	77

4.2 Exit la neutralité axiologique ? La position du chercheur « compréhensif »....	79
4.3 Enquête ethnographique et entretiens semi-directifs.....	83
4.3.1 Observer et participer.....	84
4.3.2 Les biais et les échecs.....	88
4.3.3 Echantillon et lieux.....	91
4.4 Rôles et modalités d'échange.....	92
4.4.1 Une étrangère, des étrangers.....	93
4.4.2 L'étudiante	95
4.4.3 La « Française »: jeux de drague versus jeux de connivences	97
4.4.4 La « passeuse »	101
4.4.5 Être étiquetée malgré soi	104
5 Présentation du plan.....	107
Partie 1 : LE CADRE GÉOPOLITIQUE. DES MIGRATIONS ÉTRANGÈRES A LA FRONTIÈRE SUD-ESPAGNOLE	111
6 L'immigration étrangère en Espagne : évolution et perception	112
6.1 L'évolution des courants migratoires et les « préférences » espagnoles.....	112
6.2 La perception des migrations dans la presse et l'opinion publique espagnole	117
7 Les politiques espagnoles et européennes d'immigration : entre logique sécuritaire et logique utilitaire.....	120
7.1 Le contrôle des frontières et la lutte contre les « flux non autorisés ».....	122
7.2 L'emploi : base de la légalité	126
7.3 L'intégration sociale	130
8 Les dessous d'une frontière : économies informelles et cristallisation des tensions.....	133
8.1 Une focalisation politique et médiatique sur les migrations africaines expliquée par l'« idéologie de la menace du Sud »	133
8.2 Passages dérogatoires au droit commun à la frontière sud-espagnole	137
8.3 Migrations et « crime organisé » : mêmes routes, mêmes réseaux ?.....	147
Partie 2 : EN ROUTE VERS L'EUROPE. STRATÉGIES DE CIRCULATION, RÉSEAUX DE PASSAGES TRANSFRONTALIERS ET DISPOSITIF DE « TRI »....	151
9 Partir	159

9.1 Partir pour où ? Partir pourquoi ? : le « voir », le « croire » et le « possible »	160
9.1.1 Une image de l'Europe en demi-teinte.....	160
9.1.2 La migration comme valeur déterminante sur le marché matrimonial.....	162
9.1.3 Motivation économique ou politique ? Projet individuel ou collectif ? : Des catégories inopérantes.....	165
9.2 Du « chemin de Dieu » à l'Europe des « braves ». Le sens sacré de la migration à travers l'exemple des pirogues	174
9.2.1 Une traversée risquée	175
9.2.2 Protections tutélaires et allégories de la mort	177
9.2.3 L'Europe des « braves ».....	182
10 Évolution des routes migratoires « clandestines »	186
10.1 Le détroit de Gibraltar : la voie privilégiée par les Maghrébins	187
10.2 Les îles Canaries : la destination privilégiée par les Subsahariens.....	189
11 Les réseaux « semi-autonomes » de passages : l'exemple des migrations subsahariennes par la route transsaharienne	193
11.1 La transsaharienne : un exemple de l'autonomie relative des réseaux de migrants.....	193
11.1.1 Multiplicité des étapes et des figures du passage.....	194
11.1.2 Un voyage long et difficile rendant l'organisation collective nécessaire.....	197
11.1.3 Le récit de Madou : les « migrants-passeurs » ou le passage comme travail d'équipe	200
11.1.3.1 Le voyage de Madou.....	200
11.1.3.2 La « chaîne » : une « mafia » ?	206
11.2 La transsaharienne au féminin : face aux violences sexuelles, des stratégies genrées.....	214
11.3 Les camps autogérés de migrants	217
11.3.1 Les « attaques » des grillages de Ceuta et Melilla	218
11.3.2 Une organisation sociale basée sur un modèle gouvernemental	220
11.3.2.1 Territoire et droit d'entrée	221
11.3.2.2 Les institutions politiques et judiciaires	222
11.3.2.3 L'organisation de la vie quotidienne et les rapports avec l'extérieur	224
11.3.3 Le passage de la frontière	227
12 Être « pris en charge » par les réseaux professionnels de passage	235
12.1 L'« express Sénégal » au cœur du tissu social.....	236
12.1.1 La rumeur	236

12.1.2 Les figures du passage : coxeur, thiaman, passeur et capitaine.....	238
12.2 « Pateras », zodiacs et ferrys : les migrations marocaines entre « réseaux de confiance » et rumeurs de séquestrations	243
12.2.1 Des réseaux de « confiance ».....	243
12.2.2 Des passages « à la carte ».....	245
12.2.3 À propos des rumeurs de séquestrations.....	247
12.3 Circulation migratoire et prostitution	254
12.3.1 Migrations féminines et prostitution : quels réseaux ?	254
12.3.2 Le récit de Joy* : un voyage en avion, une tante comme sponsor	257
13 Circulations à mi-chemin entre migration économique et engagement dans des activités illicites	271
13.1 Migrations clandestines et trafic de haschich : quels croisements ?	271
13.1.1 Migrer avec du haschich ?	272
13.1.2 Le récit de Mimoun* : Saisir les opportunités	274
13.2 Le récit de Dianco « Le capitaine » : la fluidité des rôles migrants/passeurs	277
13.2.1 Devenir migrant-capitaine	277
13.2.2 De la professionnalisation contrainte à la revendication de « grand capitaine »	278
13.2.3 Le « voyage de Dieu » : « c'est les gens qui font le bien qui après font le mal »	284
13.2.4 Épilogue : Retour à la case départ, à trois reprises	290
14 Les CIE des Canaries : des sas migratoires.....	292
14.1 L'arrivée des migrants subsahariens dans les îles Canaries	293
14.1.1 Sauvetage et « accueil » humanitaire.....	293
14.1.2 L'intervention de la police : contrôle d'identité et de santé.	295
14.1.3 Le passage au tribunal : interrogatoire et stratégies de réponse.....	297
14.2 Les « CIE » des Canaries comme dispositif de contrôle	300
14.2.1 Ordre et contrôle à l'intérieur des CIE	300
14.2.2 Les « tiamas », entre soumission au système et adaptations secondaires	303
14.2.3 Les CIE au cœur de la politique de « contrôle des flux »	307
14.2.3.1 Les visites officielles	307
14.2.3.2 Expulsions et révoltes collectives	309
14.3 Le « CIE » comme voie de passage.....	311

14.3.1 Les transferts en Péninsule : un processus d'ajustement du dispositif de contrôle*	311
14.3.2 Libération versus expulsion : comment s'effectue le tri ?	318
14.4 Vers une « gouvernance humanitaire »	321
14.4.1 Les étapes de la « libération »	322
14.4.1.1 Une « libération » contrôlée	322
14.4.1.2 L'intervention des ONG et des associations religieuses	323
14.4.2 Tensions et confusions autour de la « gouvernance humanitaire »	324
14.4.2.1 « ¿Marruecos no ? ¡España tampoco ! »	325
14.4.2.2 « Je suis clandestin, je suis pas illégal »	327
Partie 3 : EN EUROPE, LA RECHERCHE DU TRAVAIL/PAPIER : STRATEGIES DE SEJOUR ET MULTIPLICITE DES OPPORTUNITES ECONOMIQUES A L'ETAPE ALMERIENSE	337
15 Arriver en Péninsule : s'appuyer sur des réseaux pour être accueilli	342
15.1 Avoir recours au milieu associatif d'aide aux migrants : faire figure de vulnérable	342
15.1.1 Le développement des réseaux locaux andalous d'aide aux migrants	342
15.1.2 Les Centres d'accueil	347
15.2 Mobiliser les migrants installés : la figure du tuteur	350
15.2.1 Le « tuteur-gardien » et ses deux sous-figures	351
15.2.2 Se mouvoir entre réseau amical et réseau familial	352
15.2.3 Le « tuteur-relais »	354
15.2.4 A la recherche du tuteur idéal	357
16 Le choix d'Almeria : centralité des migrants en situation précaire	361
16.1 Une province au cœur des circulations de régularisation	362
16.1.1 Être « coincé » au Sud	363
16.1.2 Être « bloqué » au Nord	365
16.1.3 Une province pourtant évitée	369
16.2 Le modèle agricole almeriense : Un mirage économique	371
16.2.1 Un miracle économique qui montre ses limites	371
16.2.2 Du besoin de main-d'œuvre étrangère au manque chronique de main-d'œuvre régularisée	374
16.3 Mobilité et instance zéro	376
17 Face à un marché du travail plurisegmenté : rester à sa place ou prendre place ?	388

17.1 S'insérer dans un marché du travail plurisegmenté : racialisation, sexualisation et situation juridique	388
17.1.1 La plurisegmentation du secteur agricole.....	392
17.1.1.1 Diversification de la main-d'œuvre étrangère et « contrats en origine »	392
17.1.1.2 Plurisegmentation et mise en concurrence des groupes racialisés et sexualisés	396
17.1.1.3 Une main-d'œuvre disponible et bon marché	398
17.1.2 La plurisegmentation associée à l'emploi des migrantes	401
17.1.2.1 Des possibilités limitées pour les Africaines.....	401
17.1.2.2 Un non-respect du Code du travail généralisé	403
17.1.3 Passer d'un secteur à un autre	406
17.2 Rechercher un emploi : s'appuyer sur des réseaux et des dispositifs.....	408
17.2.1 Les migrants installés comme support au travail	410
17.2.1.1 Les migrants installés : des intermédiaires et des patrons	410
17.2.1.2 « Location » et « prêt » de permis de travail	415
17.2.1.3 L'exemple de Fatou	416
17.2.2 Les relais associatifs et religieux dans l'accès à l'emploi	419
17.2.2.1 L'ambiguïté de l'aide à la recherche d'emploi	419
17.2.2.2 Discours et représentations des uns et des autres.....	422
17.2.2.3 Médiateurs migrants et personnalisation du lien	425
17.2.3 Circuler, « ne rien faire », diversifier son réseau relationnel.....	427
17.3 S'insérer dans le commerce : de la débrouille à la réussite.....	432
17.3.1 Devenir « commerçant »	432
17.3.2 « Se débrouiller » : une pluralité d'initiatives économiques	435
17.3.3 Autoproduire un système technique : le cas des « taxis pirates ».....	439
17.3.4 S'insérer dans des activités « autres » : trafic de psychotropes et travail du sexe	444
17.3.4.1 Participer au trafic de psychotropes	445
17.3.4.2 S'insérer dans le travail du sexe	452
18 Les uns contre les autres ?.....	459
18.1 « Moros » et « Morenos » : des appartenances fluides	459
18.1.1 De l'hétérogénéité des « Moros »	460
18.1.2 De l'hétérogénéité des « Morenos »	462
18.2 Se loger : ségrégation urbaine et précarité de l'habitat	464
18.2.1 Se loger : où, comment, avec qui ?.....	467
18.2.2 Un espace configuré par les activités économiques.....	472

18.2.3 Les migrants africains aux bans des villes ?.....	475
18.2.4 Le cas de Roquetas de Mar	476
18.2.5 Sortir d'un taudis : mobilisations autour d'un asentamiento.....	481
18.2.5.1 Le conflit et ses acteurs	481
18.2.5.2 L'organisation des Sénégalais.....	483
18.2.5.3 Niang : médiateur formel et informel.....	485
18.2.5.4 Échec de tentative d'une location	489
18.2.5.5 Une solution collective, une histoire exemplaire de l' <i>instance zéro</i>	491
18.3 Une province sous tensions	494
18.3.1 « Ici c'est pas l'Europe ! » versus « De quoi se plaignent-ils ? ».....	494
18.3.1.1 « Ici, c'est pas l'Europe ! »	494
18.3.1.2 « De quoi se plaignent-ils ? »	499
18.3.2 Émeutes et ratonnades	504
18.3.2.1 Ratonnades à El Ejido.....	504
18.3.2.2 Émeutes à Roquetas de Mar	510
18.3.2.3 Attaques à La Mojonera.....	529
19 Les migrants face aux frontières sexuelles.....	533
19.1 Une « économie des relations sexuelles » au détriment des hommes	534
19.1.1 Du côté des hommes : « il veut faire mais il trouve pas ».....	535
19.1.1.1 Des relations limitées	535
19.1.1.2 De la « misère » sexuelle et affective	539
19.1.2 Une nuit d'observation dans les « bars-cortijos » de prostitution	542
19.1.3 Du côté des femmes : le paradigme erroné tradition/modernité	549
19.2 La « mère », la « vierge » et la « putain » : des représentations sur les migrantes « seules ».....	551
19.2.1 Le « stigmat de putain ».....	552
19.2.2 Femme dans l'instance zéro : La difficile sortie de Marjane	554
19.2.3 La prostitution comme « police de genre »	561
19.2.3.1 Les attributs stigmatisants.....	562
19.2.3.2 Les instruments de contrôle.....	564
19.2.3.3 Contournement, effacement et réhabilitation : les pieds de nez au stigmat....	568
19.2.4 Les femmes migrant « seules » : une autonomie qui précède la migration	574
20 Des lois et des Hommes : les dessous du <i>deal</i> « travail contre papiers »	583
20.1 La légalisation ? Formalités et Informalités d'une démarche administrative	583
20.1.1 S'informer et effectuer les démarches administratives.....	584
20.1.1.1 Une multitude d'acteurs et d'offres souterraines	584

20.1.1.2 Miguel et Farida* : L'aide administrative et juridique au croisement des marchés	587
20.1.2 Trouver un contrat	591
20.1.2.1 Développer son réseau social ou passer par le « marché noir »	591
20.1.2.2 Les intermédiaires informels : Madiane,* le professionnel et Abdel,* l'occasionnel	596
20.1.3 Passer par le marché matrimonial.....	605
20.2 Les autorités face aux « clandestinisés »	609
20.2.1 Une économie souterraine « à découvert »	609
20.2.1.1 Un localisme politique lié au milieu agraire	610
20.2.1.2 Discours national et discours local.....	611
20.2.2 Gérer localement les migrants : sous la pluralité des formes, une même tolérance de l'informel ?.....	615
20.2.2.1 Les mairies	616
20.2.2.2 Les contrôleurs de morale.....	623
20.2.2.3 La gestion « off » des « vulnérables » et des frontières	628
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	639
BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE.....	649
Table des matières	677
ANNEXES	685

ANNEXES

ANNEXE 1 : Evolution du nombre de migrants arrêtés en embarcation maritime.

Année	Détroit de Gibraltar		Canaries (au moyen d'embarcations)	Total
	Péninsule (au moyen d'embarcations)	Ceuta et Melilla		
1999	2694		875	3569 (uniquement au moyen d'embarcations)
2000	12785		2410	15195 (uniquement au moyen d'embarcations)
2001	14405		4112	18517
2002	6795		9875	16670
2003	9794 dont C. : 63 et M. : 10		9382	19176
2004	7245 dont C. : 268 et M. : 8 (+ Iles Baléares : 4)		8426	15675
2005	7066 dont* C. : 2324 et M. : 3242 d'après le MIR C. : 224 et M. : 188 d'après le MTAS		4715	11781
2006	7502	2000 dont C. : 1351 M. : 643	31678	41180**
2007	5579	1553	12478	19676**
2008	4244	1210	9181	14635**
2009	5039	1108	2246 (aucune embarcation ne proviendrait du Sénégal)	8393**
2010	3436	1567	196	3632**

Source : Elaboration personnelle à partir des données du MTAS et du MIR.

NB : À partir de 2006, les données proviennent du MIR et sont classées selon « péninsule et Baléares » « Canaries » « Ceuta et Melilla ». Auparavant, les données sont celles du MTAS (devenu depuis MTIN) et comprenait les classifications « détroit de Gibraltar » et « Canaries ». Donc ici, à partir de 2006 « péninsule » comprend aussi « Baléares ».

* Cette différence de chiffres s'explique sans doute par la prise en compte ou non des entrées clandestines autres que celles qui se font au moyen d'embarcation.

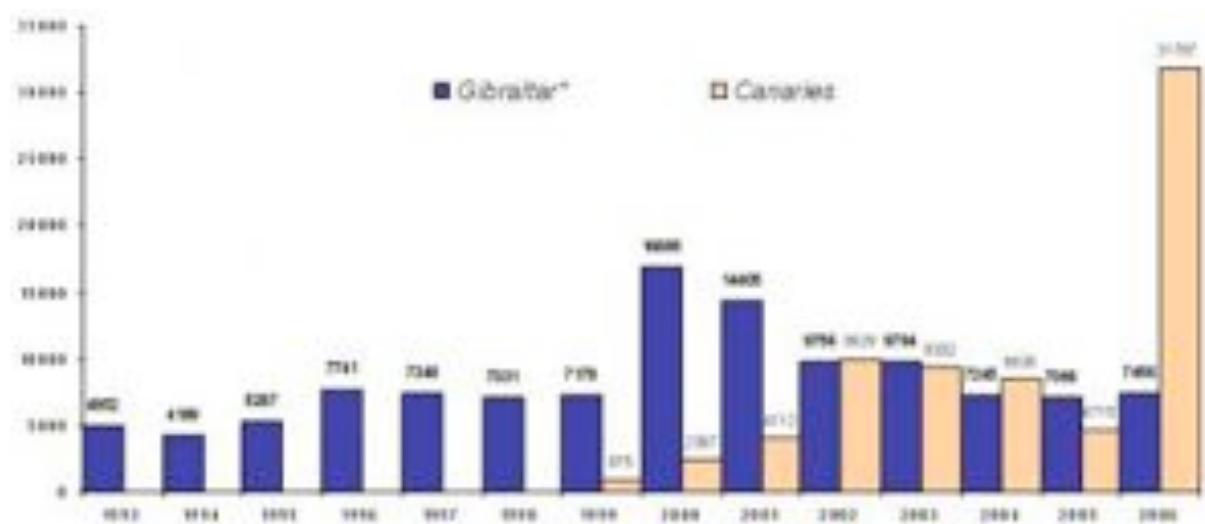
** L'ensemble des chiffres de Ceuta et Melilla sont inclus (le MIR présente habituellement les chiffres relatifs aux entrées via embarcation, lesquelles ne représentent qu'une partie des entrées clandestines via Ceuta et Melilla).

« Immigrants illégaux arrivés aux Canaries »



Source : MIR

Arrestations totales côtes espagnoles - Toutes nationalités



Source : D'après LE BOEDEC (2007), qui s'appuie sur les données du Ministerio del Interior, de la Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración et de la Guardia Civil.

ANNEXE 2 : « Repatriaciones 2002-2010 »

	Retornos	Readmisiones	Expulsiones	Devoluciones	TOTAL
2002					77113
2003	14750	51413 (dont 50407 vers la France)	14104	13684	93951
2004	11280 (dont 6533 dans le seul aéroport de Barajas)	83409 (dont 82286 vers la France)	13296	13136	121121
2005	15258 (dont 9157 dans le seul aéroport de Barajas)	52010	11002	14466 (presque 90% sont marocains)	92638
2006	19273	47389	11567	21216	99445
2007	24355	6248	9467	15868	55938*
2008	17358	6281	10616	12476	46731
2009	12226	5099	13278	7526	38129
2010	9453	1959	11454	7297	30163

Source : Elaboration personnelle à partir des données du MIR.

* ne sont plus comptabilisés les roumains et les bulgares, entrés dans l'UE le 1 janvier 2007)

ANNEXE 3 : Evolution des voies de passages entre l'Afrique et l'Espagne

Les voies empruntées par tous les Africains :

- Le passage du détroit à bord de *pateras*, puis des embarcations en bois un peu plus grandes, et enfin des zodiacs ; partant des côtes marocaines et algériennes vers les côtes andalouses. Le prix oscillerait entre 1200 et 1500 euros.
- L'achat d'un visa.
- Les mariages pour les papiers. Les sommes varient entre 6000 et 10 000 euros.
- Le passage avec les papiers de quelqu'un d'autre, en général un membre de la famille (Marocains et Subsahariens).
- Le visa à travers l'insertion dans un groupe d'artiste. (3000 euros pour les Marocains).
- La mise en vente des contrats saisonniers (7000 à 8000 euros pour les Marocains)
- Le passage en avion, qui inclut les faux papiers et parfois une ou plusieurs escales et donc les frais de séjour qui en dérivent. (7000 euros pour les Marocains ; 35000 euros pour les Nigériens).

Les voies empruntées majoritairement par les Maghrébins (essentiellement Marocains) :

- Le passage du détroit à bord d'un bateau de pêche, qui complète ses activités par le transport de migrants.
- Le passage du détroit dans un véhicule, à bord d'un ferry en partance de Tanger ou de Nador. Il peut se faire de différentes façons :
 - On se cache dans un camion. C'est gratuit si le chauffeur n'est pas au courant sinon, ça peut aller jusqu'à 4000 euros. Du fait de cette gratuité, cette voie semble particulièrement utilisée au Maroc, par les enfants qui partent sans le consentement de leurs parents.
 - En voiture, en utilisant de fausses pièces d'identité ou en étant caché à l'intérieur. Le migrant est transporté jusqu'à la destination demandée (entre 6000 et 8000 euros).
 - En soudoyant les forces de police.
- Les employés des ferrys effectuant le trajet Maroc-Espagne, profitent souvent d'un trajet pour rester.
- Connaître un pilote participant au trafic de haschich et qui embarque des migrants, sans le dire à son patron, afin de se faire de l'argent en plus.

Les voies empruntées majoritairement par les Subsahariens :

- Le passage en *cayucos* ou en grande *patera* vers les îles Canaries. Emprunté uniquement par les migrants Subsahariens, il se fait à partir de différents points de départ :
 - Le Sahara occidental, depuis les côtes de Laayoun,
 - La Mauritanie, depuis Nouadhibou
 - Le Sénégal, depuis les côtes de Saint Louis, Dakar et la Casamance (Depuis le Sénégal, le prix est de 400 000 FCFA.)
- Le passage par les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Elle peut se faire de différentes façons :
 - En escaladant le grillage. C'est gratuit, bien qu'il soit apparemment possible de payer 1000 euros pour découper le grillage et que les *guardias civiles* regardent dans une autre direction. Du fait de la possibilité d'un passage gratuit et du faible risque physique, cette voie était l'une des plus utilisées jusqu'au renforcement du grillage en 2006 (dont l'annonce avait en partie causé les « attaques » « massives » du grillage).
 - À la nage. Gratuit mais peu utilisé en raison de la dangerosité.
 - Dans des voitures à double-fond. Payant.
- Payer 150 euros un étudiant possédant un visa puis le lui renvoyer après être passé en Europe
- Depuis la Mauritanie, possibilité d'embarquer sur les bateaux de pêche moyennant 2500 à 3000 euros ; pour s'y introduire clandestinement, il en coûte 500 à 1000 euros, le passage vers le Maroc en pick-up pour 1000-1500 FCFA, le long du Sahara, (ça, c'est selon Oumar Ba, mais selon Escoffier, cette voie est peu empruntée en raison des mines)

On trouve d'autres modes de passages :

On se cache dans des contenants d'ordures, allant de Ceuta à Algeciras.

La traversée du détroit sur un matelas de plage gonflable.

La prospection sur des sites de rencontre comme My Space, pour se lier d'amitié avec des Européens et Européennes en vue d'obtenir une lettre d'invitation, à ajouter au dossier de demande de visa. (Marocains).

Etc.